HISTOIRE

GÉNÉRALE

DE L'ÉGLISE

DEPUIS LA CRÉATION JUSQU'A NOS JOURS

PAR

L'ABBÉ J.-E. DARRAS

VICAIRE GÉNÉRAL DE NANCY ET DE NEVERS, CHANOINE HONORAIRE
D'AJACCIO, DE QUIMPER ET DE TROYES

TOME PREMIER

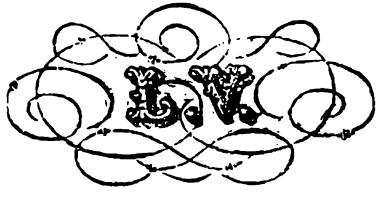

PARIS

LOUIS VIVÈS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

13, RUE DELAMBRE, 13

1881

PREFACE

Le temps n'est plus où, s'adressant à une société que la foi religieuse dominait encore, Fleury pouvait déclarer dans la Préface de son *Histoire ecclésiastique*, qu'il « fallait retrancher d'une » telle œuvre les dissertations et les discussions de la critique, » comme on ôte, dit-il, les échafauds, les machines et les cintres » des voûtes, après qu'un bâtiment est achevé [1]. » Une situation nouvelle a créé des besoins nouveaux. L'Eglise ne peut s'affirmer, en présence des négations dont son œuvre est devenue l'objet dans ce siècle de discussion radicale, qu'en écartant d'abord les obstacles entassés sur sa route avec une ardeur acharnée et persévérante. L'objection est maintenant plus universellement connue que ne le sont les faits eux-mêmes : tout a été travesti, dénaturé dans les détails et dans l'ensemble de l'histoire ecclésiastique; l'écrivain catholique doit donc défendre d'une main l'édifice du passé qu'il cherche à reconstruire de l'autre. Ce double

[1] Fleury, *Hist. ecclés.*, édit. in-12. 1720. Préface, pag. xv.

caractère signalera les œuvres religieuses de notre époque et marquera leur date dans l'avenir. Non pas certes que l'Eglise ait besoin des efforts de ses défenseurs pour assurer son triomphe. Dix-huit siècles ont passé, et tous ceux que la Providence réserve encore au monde passeront de même, sans entamer ce monument divin. Mais la société elle-même a besoin d'être prémunie contre les attaques dont l'Eglise est l'objet. Les intelligences, sollicitées par les théories nouvelles, égarées par des systèmes d'autant plus dangereux qu'ils se présentent comme le dernier mot de la science humaine, ont besoin de trouver une réponse à tant de préjugés hostiles, semés à profusion, répétés par tous les échos et qui semblent mêlés à l'air qu'on respire. Plus que jamais nous avons le droit de redire le mot de saint Paul, que Baronius inscrivait en tête de ses immortelles *Annales : Ostium nobis apertum est magnum et evidens, sed adversarii multi* [1].

Le côté militant d'une telle œuvre n'est pas le fait de l'historien; il lui est imposé par la critique contemporaine et par les tendances intellectuelles de son époque. Qu'importe que de nouvelles attaques nécessitent dans l'avenir de nouvelles réponses? L'histoire de l'Eglise restera un champ toujours ouvert à la polémique des adversaires comme au zèle des apologistes. Ce livre ne sera fermé qu'à la consommation des temps. On conçoit donc l'opportunité d'une nouvelle Histoire de l'Eglise, en présence des formes nouvelles que revêt la science irréligieuse.

[1] I *Cor.*, cap. XVI, 9; Baron., præfat. *in Annal. ecclesiast.*, ad Lectorem, initio, tom. I. in-fol. Venet., 1601.

Le premier, M. l'abbé Rohrbacher inaugura en France, dans un travail d'ensemble, ces idées fécondes et vraies. On se demanda avec quelque étonnement pourquoi il comprenait dans son ouvrage l'histoire du Testament Ancien. L'habitude exerce sur les esprits un tel empire, que ce procédé passa pour une innovation dont la nécessité ne paraissait pas tout d'abord très-justifiée. On avait oublié que tel était le plan indiqué par Fleury lui-même. « La véritable religion, dit-il, a cet avantage, que » l'origine en est certaine et la tradition suivie jusques à nous, » sans aucune interruption. Nous avons entre les mains l'histoire » de Jésus-Christ écrite par ses disciples, témoins oculaires : nous » avons les prophéties qui l'avaient promis si longtemps auparavant, et nous en savons les dates et les auteurs, à remonter » jusques à Moïse, dont les livres sont les plus anciens qui soient » au monde [1]. » La même pensée était formulée par Bossuet avec l'élévation et la majesté de son inimitable langage. « Quelle » consolation aux enfants de Dieu, mais quelle conviction de la » vérité, quand ils voient que d'Innocent XI, qui remplit aujourd'hui si dignement le premier siége de l'Eglise, on remonte sans interruption jusqu'à saint Pierre, établi par Jésus-» Christ prince des Apôtres! D'où, en reprenant les pontifes qui » ont servi sous la loi, on va jusqu'à Aaron et Moïse; de là jusqu'aux patriarches et à l'origine du monde! Quelle suite, quelle » tradition, quel enchaînement merveilleux! Si notre esprit, naturellement incertain, et devenu par ses incertitudes le jouet

[1] Fleury, *Hist. eccles.*, Préface, pag. I.

» de ses propres raisonnements, a besoin, dans les questions où » il y va du salut, d'être fixé et déterminé par une autorité cer- » taine, quelle plus grande autorité que celle de l'Eglise catho- » lique, qui réunit en elle toute l'autorité des siècles passés et » les anciennes traditions du genre humain jusqu'à sa première » origine [1] ! » Telle est, en effet, la généalogie de l'Eglise catholique; son berceau est contemporain de la création; le Testament Ancien fut le prélude et la préparation providentielle du Testament Nouveau : le principe et la fin de l'histoire de l'Eglise sont en Dieu, d'où elle descend et où elle remonte. Elle rattache le temps aux deux rivages de l'éternité.

M. Rohrbacher, et ce sera sa véritable gloire, a remis cette vérité dans tout son jour. Depuis la publication de son grand ouvrage, les adversaires de l'Eglise ont si bien compris ce que la question avait de vital, qu'ils ont dirigé de préférence leurs attaques contre les Livres saints, sur l'autorité desquels elle s'appuie. Les textes sacrés sont redevenus l'objet des études les plus multipliées et les plus diverses : mais telle est leur énergie divine, que les critiques les plus acerbes sont réellement un hommage indirect rendu à leur suprême puissance. On ne s'attaque ainsi qu'à une force immortelle; si l'Ecriture n'était qu'une œuvre humaine, elle aurait certainement succombé sous les efforts de dix-huit siècles conjurés. C'est là, nous le répétons, le véritable service rendu à l'apologétique chrétienne par M. l'abbé

[1] Bossuet, *Discours sur l'Hist. univers.*, 2e partie, chap. XXXI, édit. Outhenin-Chalandre, 1840, pag. 289

Rohrbacher. Il domine de très-haut toutes les critiques de détail dont son *Histoire* a été l'objet. On voudrait y trouver plus de précision, d'ordre et de clarté. On regrette qu'il n'ait pas su lui donner un caractère plus uniforme, un style plus égal, une méthode qui eût évité les longueurs, soutenu l'attention, facilité les recherches; on souhaiterait qu'il eût substitué plus souvent un travail personnel sur les textes à la citation de traductions et de commentaires de seconde main.

La perfection, ici-bas, n'est jamais que relative. Les œuvres des hommes seront toujours empreintes du caractère de faiblesse inhérent à l'humanité. Nul n'en est plus convaincu que l'auteur qui écrit ces lignes. Avant d'entreprendre, dans les domaines du passé, ce laborieux voyage qui embrassera l'histoire du monde depuis la création jusqu'à nous, c'est pour lui une immense consolation non moins qu'un pieux devoir, de soumettre chacune de ses paroles au jugement du Chef Suprême de l'Eglise. Sans cette autorité définitive en matière dogmatique, établie par Jésus-Christ lui-même pour « confirmer les générations dans la foi [1], » le dépôt de la révélation, livré à tous les caprices des intelligences, se fût depuis longtemps perdu sur la terre. Nous déclarons donc, dans toute la sincérité d'un cœur profondément dévoué à l'Eglise de Jésus-Christ et au successeur de saint Pierre, que nous rétractons d'avance toutes les expressions tombées de notre plume qui pourraient encourir la censure du Saint-Siége. Ainsi puisse l'Esprit de toute grâce et de toute vérité soutenir

[1] Luc., *Evang.*, cap. XXII, 32.

notre faiblesse, éclairer notre ignorance et inspirer toujours à notre âme des sentiments d'inépuisable charité pour les personnes, quand nous en combattrons les erreurs et les doctrines avec le plus d'énergie! Ainsi puisse la Mère du Dieu rédempteur, celle dont l'Eglise chante le triomphe sur toutes les hérésies [1], bénir une œuvre consacrée à la gloire de son Fils! *Apud sanctissimam Dei genitricem Virginem Mariam, rerum nostrarum omnium semper auspicem, ducem ac moderatricem precibus contendimus, ut hæc apud eum qui aperit os mutorum, et linguas infantium facit esse disertas* [2], *instanter exoret* [3].

[1] *Cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo.* — [2] *Sapient.*, cap. x, 21 — [3] Baronius, *Annal. ecclesiast.*, Præfat., sub fine.

DIVISION GÉNÉRALE DE L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

AVANT JÉSUS-CHRIST.

Ire EPOQUE. — De la création au déluge (4963, création d'Adam,-3308).

IIe EPOQUE. — Du déluge à la vocation d'Abraham (3308-2296).

IIIe EPOQUE. — De la vocation d'Abraham à Moïse (2296-1725).

IVe EPOQUE. — De Moïse à Salomon (1725-1001).

Ve EPOQUE. — De Salomon à la destruction du Temple par Nabuchodonosor (1001-586).

VIe EPOQUE. — De la destruction du Temple de Salomon à Jésus-Christ (586-an 1 de l'ère chrétienne).

APRÈS JÉSUS-CHRIST.

Ire EPOQUE. — Depuis Jésus-Christ jusqu'à la conversion de Constantin le Grand (an 1-312).

IIe EPOQUE. — Depuis la conversion de Constantin jusqu'à la chute de l'Empire romain d'Occident (312-476).

IIIe EPOQUE. — Depuis la chute de l'Empire d'Occident jusqu'à Charlemagne (476-800).

IVe EPOQUE. — Depuis Charlemagne jusqu'à Sylvestre II (800-999).

Ve EPOQUE. — Depuis Sylvestre II jusqu'à Boniface VIII (999-1303).

VIe EPOQUE. — Depuis Boniface VIII jusqu'à Luther (1303-1517).

VIIe EPOQUE. — Depuis Luther jusqu'au traité de Westphalie (1517-1648).

VIIIe EPOQUE. — Depuis le traité de Westphalie jusqu'à l'avénement de Pie IX au souverain pontificat (1648-1846).

HISTOIRE

GÉNÉRALE

DE L'ÉGLISE

PREMIÈRE ÉPOQUE.

DE LA CRÉATION AU DÉLUGE

(4963, création d'Adam, — 3308).

CHAPITRE I.

CRÉATION DU MONDE.

SOMMAIRE.

§ 1. DIEU. — CIEUX VISIBLES ET INVISIBLES.

1. Avant tous les temps, Dieu. — 2. Trinité. — 3. *In principio creavit Deus cœlum et terram.* — 4. Notion de Dieu créateur. — 5. Première période de l'œuvre créatrice, distincte des sept jours génésiaques. — 6. *Cieux invisibles.* Les anges. — 7. Mission des anges. — 8. Leur épreuve et leur chute. — 9. Traditions des diverses théogonies sur les anges. — 10. *Cieux visibles.* Ensemble des corps célestes.

§ 2. PREMIER JOUR DE LA CRÉATION.

11. *Terra autem erat inanis et vacua.* — 12. Apparition de la lumière au premier jour. — 13. Des jours génésiaques. Deux opinions à ce sujet.

§ 3. SECOND JOUR DE LA CRÉATION.

14. Firmament. Valeur de cette expression appliquée à l'atmosphère. Action de l'atmosphère. Azur céleste.

§ 4. TROISIÈME JOUR DE LA CRÉATION.

15. L'empire des eaux. — 16. Spectacle de l'Océan. — 17. Loi d'agitation et de salubrité des mers. — 18. Action de la chaleur sur les eaux. — 19. La mer, source intarissable de vie. — 20. *Et appareat arida.* Emersion de la terre du sein des ondes. — 21. Création des végétaux. La géologie confirme

l'ordre de création indiqué par Moïse. — 22. Tous les véritables progrès de la science se font et se feront dans ce sens. — 23. Discussion du texte hébreu de la Genèse, qui indique les trois grands genres de végétaux dans l'ordre où la géologie les découvre elle-même. — 24. Organisation du règne végétal.

§ 5. QUATRIÈME JOUR DE LA CRÉATION.

25. Première irradiation du soleil, de la lune et des étoiles sur la terre. La distinction établie par Moïse entre la lumière primitive et celle des astres dépassait toutes les connaissances de son époque, et n'a été scientifiquement comprise que dans les temps modernes. — 26. Preuves de fait en faveur de l'époque assignée par la Bible à l'apparition de la lumière sidérale. — 27. Constitution du globe solaire. Rapport de cette question avec le texte de Moïse. — 28. Intérêt qui s'attachait aux investigations de la science sur ce point. — 29. Découverte d'Herschell sur la constitution du soleil, confirmant la vérité du récit génésiaque. — 30. Réfutation de l'objection vulgaire tirée de la petitesse relative de la terre et de la grandeur du soleil. — 31. Puissance divine dans le gouvernement des mondes.

§ 6. CINQUIÈME JOUR DE LA CRÉATION.

32. Les poissons et les oiseaux. L'ordre de création des animaux prouve la révélation du récit de Moïse. — 33. Témoignage de Cuvier confirmant l'antériorité de la création des poissons. — 34. La géologie confirme de même la réalité de l'apparition des oiseaux avant les animaux terrestres. Ptérodactyles. — 35. Découvertes d'*Ornitichnites* et de l'oiseau fossile, *Gastornis Parisiensis*.

§ 7. SIXIÈME JOUR DE LA CRÉATION.

36. Animaux terrestres. Nouvelle interprétation du verset 20 de la Genèse, par M. l'abbé Glaire. — 37. Trois questions importantes se rattachant à la création du règne animal. — 38. L'ordre indiqué par Moïse pour cette création est confirmé par la science. Prétendue découverte d'un squelette *préadamite* à OEningen. — 39. Témoignage de Cuvier. — 40. Les récentes investigations de la géologie confirment ce témoignage. — 41. Insinuation de M. E. Renan. — 42. Question des *générations* dites *spontanées*. — 43. Exposé de la controverse d'après M. Milne-Edwards. — 44. Conclusion de ce naturaliste, et citations de MM. de Quatrefages, Dumas, Payen et Van-Bénéden. — 45. Accord du texte de Moïse avec la science actuelle sur ce point. — 46. Question de l'*âme sensitive* ou *âme des bêtes*. — 47. Historique de la question. — 48. Opinion peu connue de Cuvier sur cette question. — 49. Sentiment de ce grand homme sur le matérialisme. Conformité de sa doctrine avec la Bible. — 50. Le monde avant l'homme

§ 1. Dieu. — Cieux visibles et invisibles

vant tous
s temps,
Dieu.

1. Que l'esprit humain efface, s'il se peut, de sa pensée toute trace des objets matériels, toute image de ce qu'il a vu ou entendu; qu'il

s'élance par delà l'horizon du fini et que, recueilli dans la profondeur de ses méditations, il essaie de se dégager du monde extérieur pour entrer dans le domaine de l'infini. Avant tous les temps, avant tous les êtres, quand rien de ce qui frappe nos sens, ni la terre, ni les cieux, ni le firmament, ni les astres n'existaient encore, Dieu était. Le vide, le néant n'étaient pas autour de lui, car il est immense; et son immensité, plénitude de l'être, remplissait tout. Néant, mot stérile inventé par l'erreur pour déguiser la faiblesse du génie humain, qui ne saurait s'élever seul et par ses propres forces à la connaissance de l'être! Dieu était : la solitude n'était pas autour de lui; car il est vie, action, mouvement et puissance. Sa royauté n'est point comme les royautés de la terre, qui ont besoin d'emprunter leur éclat à ce qui les environne. Dieu était : splendeur, gloire, lumière, tout était en lui; et ainsi, dans cette majesté infinie, il se suffisait à lui-même; ou plutôt, car les expressions manquent à l'indigence de notre langage pour donner l'idée de la vie qui est en Dieu, il n'avait pas à se suffire à lui-même : il était; et rien ne saurait manquer, rien ne saurait être un besoin pour l'Être infini, tout-puissant, immense, qui est tout, qui remplit tout, qui ne connaît point la succession des temps, qui n'a ni passé, ni présent, ni avenir. L'Éternité, c'est lui; l'Infini, est son nom; l'Être, est sa vie; quand on a dit de Dieu qu'il *est*, on a dit de lui tout ce qu'il est permis à notre parole de dire, et mille fois plus qu'il ne sera jamais donné à notre caduque intelligence de comprendre. De bornes, il n'en a pas; d'obscurités et de décadences, de faiblesse ou d'isolement, celui qui est toute lumière, toute vie, toute force, toute action ne saurait en avoir. En Dieu, désirer, c'est produire, puisque sa volonté est aussi féconde que puissante; en Dieu, vivre, c'est être heureux, d'un bonheur sans cesse renaissant et toujours immortel; en Dieu, l'espérance, c'est la possession; jouir, c'est son essence même.

Trinité.

2. Dieu est, il se connaît, il s'aime. Mais, ô merveille de cette nature de Dieu, en qui tout est mystère impénétrable pour notre raison, et dont nous ne savons que ce qu'il a daigné nous apprendre lui-même! ces trois attributs : l'Être, la Connaissance, l'Amour ne

sont pas, comme dans notre âme, trois qualités simples : ce sont trois personnes, consubstantielles, égales en puissance, en sagesse, en bonté; et ces trois personnes, distinctes sans division, unies sans confusion, hiérarchiquement graduées sans supériorité ou infériorité de puissance, ces trois personnes sont un seul et même Dieu. Trinité dans l'unité, unité dans la Trinité : voilà notre Dieu, voilà le mystère de l'essence divine, qui va créer le monde et commander la fécondité au néant.

In principio. 3. « Au commencement, Dieu créa le ciel [1] et la terre. »

Voilà en peu de mots l'origine du monde. « Au commencement » c'est-à-dire avant le commencement de tout ce qui a dû commencer pour être, *In principio,* Dieu, qui n'avait pas eu de commencement, Dieu, l'éternelle fécondité, donna leur commencement aux êtres créés [2]. Ainsi la matière n'est pas une partie de Dieu, comme le prétendent les panthéistes. Elle a son origine, la même que l'origine du temps, car le temps est la durée de la matière et son contemporain, comme l'éternité est la durée et la contemporaine de Dieu. Or ce qui a une origine, un commencement, ne saurait être Dieu. La matière n'est pas non plus l'œuvre du hasard ni l'assemblage fortuit de molécules flottantes dans les abîmes de l'éternité, comme le prétendent les matérialistes. Qu'est-ce qu'une matière éternelle, sinon une matière qui serait Dieu? Et comment supposer un *Dieu-matière*, partagé, divisé en milliers d'atomes, épars toute une éternité dans des espaces imaginaires, réunis un jour par une force inconnue, par une loi de cohésion arbitraire, qu'on nomme le hasard? Un hasard assez puissant pour lancer dans les cieux les sphères immenses qui y décrivent leurs orbites dans le plus majestueux et le plus harmonieux concert; assez intelligent pour fixer des lois à ces mondes de lumière, et pour abdiquer immédiatement après son empire et s'enlever le droit de troubler par un nouveau

[1] *Genes.*, cap. I, 1. — Le texte original emploie ici la forme plurielle *les cieux*. Nous constatons cette différence entre l'hébreu et la Vulgate, tout en conformant notre traduction à cette dernière, qui a été approuvée par l'Eglise.

[2] Voir Bossuet, *Elévations sur les Mystères.*

hasard l'ordre si fortuitement établi une première fois ; un hasard assez ingénieux pour réaliser la succession des jours et des nuits, des saisons, des éclipses, des marées ; pour répandre la vie à tous les échelons des êtres et en assurer la perpétuité par la hiérarchie des générations ; pour donner à l'homme l'esprit, à l'animal l'instinct, à la plante la végétation ; pour improviser l'ordre et les lois des trois règnes animal, végétal et minéral ; pour asseoir les roches granitiques sur leur base immuable et veiller à la vie de l'être microscopique qui respire à l'état d'infiniment petit dans une goutte d'eau ; ce hasard ne serait-il pas le Dieu que les matérialistes ne veulent pas reconnaître, et dont Moïse inscrit le nom paternel au berceau des mondes : *In principio Deus creavit cœlum et terram?*

Notion du Dieu créateur.

4. La notion d'un Dieu *créateur* dépasse certainement la portée naturelle de l'esprit humain : et ici il nous faut constater que la philosophie païenne, par l'organe de ses plus illustres représentants, ne s'est jamais élevée à cette hauteur. Elle est restée un échelon au-dessous, et commence l'histoire du monde par le chaos. La puissance divine *organise* la matière ; mais cette matière, qui lui avait donné antérieurement l'existence? d'où sortait-elle? comment arrivait-elle aux mains de l'ouvrier qui devait lui donner sa forme, la modeler, l'assouplir et la rendre féconde? Ce sont là des problèmes dont Platon lui-même [1] n'entrevit pas la solution. L'absence de cette notion d'un *créateur* caractérise toutes les théogonies antiques, et l'imagination des poètes comme les méditations des sages du polythéisme arrivent forcément au même résultat : elles divinisent le chaos ; ne pouvant lui trouver une origine, on le fit Dieu. Si l'habitude de la vérité ne nous ôtait pas en quelque sorte le sentiment de sa valeur, nous comprendrions mieux peut-être le prix de la simple et magnifique révélation de Moïse dans ces premières paroles : « Au commencement, Dieu *créa* le ciel et la terre. »

Première période de l'œuvre créatrice.

5. Il faut aussi remarquer ce premier degré de l'œuvre créatrice, essentiellement distinct des six jours qui vont suivre. Combien de fois n'a-t-on pas répété avec l'école philosophique du XVIIIe siècle

[1] Voir le *Timée* et le traité *des Lois*.

que Moïse, dans sa Genèse, ne s'occupe que de la terre, quoique la terre ne soit qu'un point dans l'immensité et un atome dans le système universel des mondes? C'est là une objection que la seule lecture du premier verset de la Genèse suffit à réfuter. « Au commencement Dieu créa le ciel, » c'est-à-dire, selon l'interprétation des saints Pères, d'abord le ciel invisible des anges, intelligences célestes dont la génération, les combats, les chutes et les triomphes nous sont racontés dans d'autres passages de l'Ecriture; et ensuite le ciel visible, ensemble majestueux des corps célestes qui exécutent dans l'espace leurs révolutions selon l'ordre tracé par la main créatrice. Moïse, l'historien de l'humanité, n'a pas écrit les annales de ces milliers de mondes qui gravitent autour de leurs soleils, dont la lumière arrive à peine à nos yeux. Mais il leur a fixé une date : « Au commencement Dieu créa le ciel et la terre. »

Les anges.

6. Le quatrième concile de Latran [1], confirmant la tradition des Pères et des docteurs, nous enseigne que « dès le commencement » des temps, Dieu créa à la fois l'ange et le monde. » L'interprétation que nous donnons au mot *ciel,* du premier verset de la Genèse, en l'appliquant à la création des anges, est donc appuyée sur la doctrine même de l'Eglise. Nous savons, par le témoignage de l'Ecriture, que ces nobles intelligences entouraient la majesté de Dieu quand il marquait à la terre sa place dans l'immensité et quand il répandait la vie à grands flots sur son sein. « Où étais-tu, dit le » Seigneur à Job, lorsque j'asseyais la terre sur ses bases inébran- » lables, quand les *astres du matin* chantaient mes louanges et que » les *fils de Dieu* tressaillaient d'allégresse [2]? » Substances immaté-

[1] *Firma fide credendum est, Deum ab initio temporis simul utramque de nihilo condidisse creaturam, spiritualem et corpoream, angelicam et mundanam.* (Voir Cornélius à Lapide, *Comment. in Genesim*, ad ℣. 1. Edit. Vivès, tom. I. Il est curieux de rapprocher cette doctrine de l'Eglise de la tradition hébraïque conservée dans un livre apocryphe, intitulé : *La petite Genèse,* dont le texte hébreu existait encore au temps de saint Jérôme. Il y était dit que, le premier jour de la création, Dieu avait créé les puissances célestes avant les autres créatures. Zonar., lib. I *Annal.*, pag. 4; Dom Ceillier, *Hist. générale des Auteurs sacrés.* Edit. Vivès, tom. I, pag. 39.

[2] Job, cap. XXXVIII, 4-7.

rielles, les anges sont nommés dans l'Ecriture « l'armée de Dieu [1], » les « ministres du Seigneur, » les « chœurs célestes. » Ils forment, » dit saint Denys l'Aréopagite, les innombrables phalanges d'esprits » bienheureux dont l'énumération dépasserait la faiblesse des cal- » culs humains [2]. » Leur hiérarchie, définie par ce Père et adoptée par l'Eglise, comprend les neuf ordres des Séraphins, Chérubins, Trônes, Dominations, Principautés, Puissances, Vertus, Archanges et Anges. Dans le plan divin de la création ils occupent le premier rang. Ils forment autour du trône de Dieu la grande harmonie des intelligences, dont le concert des mondes est en quelque sorte l'image matérielle. L'immortalité, l'incorruptibilité, l'immatérialité sont les glorieux priviléges de leur essence spirituelle. L'homme, leur frère par l'âme, leur est inférieur par le corps qui l'asservit à la matière : *Minuisti eum paulo minus ab angelis.* Par la plus noble partie de lui-même, il tient à la nature angélique, il participe à son immortalité; par le corps, il tient aux êtres inférieurs et se trouve ainsi occuper le second degré de l'échelle des êtres.

Mission des anges.

7. Les anges reçurent, le jour de leur création, avec la vie spirituelle, une mission de puissance et de protection sur le monde. « Quand Dieu créa les purs esprits, dit Bossuet, autant qu'il leur » donna de part à son intelligence, autant leur en donna-t-il à son » pouvoir; et en les soumettant à sa volonté, il voulut, pour l'ordre » du monde, que les natures corporelles et inférieures fussent sou- » mises à la leur, selon les bornes qu'il avait prescrites. Ainsi le » monde sensible fut assujetti, à sa manière, au monde spirituel et » intellectuel; et Dieu fit ce pacte avec la nature corporelle, qu'elle » serait mue à la volonté des anges, autant que la volonté des » anges, en cela conforme à celle de Dieu, la déterminerait à cer- » tains effets... C'est peut-être de ces *vertus* ou *puissances* qu'il est » écrit : « Dieu, sous qui se courbent ceux qui portent le monde [3]. » » Et, quoi qu'il en soit, nous voyons dans ces paroles une espèce de » présidence de la nature spirituelle sur la corporelle [4]. » Mais s'ils

[1] *Psalm.* CII, 21. — [2] *De Cœlesti hierarchia,* cap. XIV.
[3] *Deus, sub quo curvantur qui portant orbem.* Job, cap. IX, 13.
[4] Bossuet, *Elévations sur les Mystères,* XXIIIe semaine, 5e élévation.

exercent ce pouvoir sur les sphères, s'ils président au mouvement des cieux, si l'Apocalypse nous parle de ceux qui commandent aux vents et aux tempêtes, qui dirigent le cours des astres, Daniel nous apprend qu'ils sont aussi préposés au gouvernement des empires; il nomme l'ange qui préside aux destinées des Perses, des Grecs, des Hébreux [1]. Saint Jean nous les montre comme les protecteurs des Églises particulières. « Le Seigneur, dit saint Ambroise, n'a » pas seulement chargé les évêques de la conduite du troupeau » fidèle, il y a destiné les anges eux-mêmes [2]. » Enfin la foi de l'Eglise nous enseigne qu'un d'entre eux est spécialement chargé de veiller sur chacun de nous, et qu'ils sont ainsi les pasteurs invisibles des âmes.

Chute des anges.

8. L'impeccabilité ne fut point d'abord le privilége de la nature angélique. Il semble que, dans la création des natures intelligentes, Dieu ait voulu, suivant la pensée de saint Augustin, traiter son ouvrage avec une sorte de respect. Il laissa à l'ange, comme plus tard à l'homme, la liberté; cette faculté, l'attribut le plus glorieux de l'intelligence, devint l'occasion de la chute de l'ange et de l'homme. Comment l'erreur, le désordre, le mal se produisirent-ils au sein de tant de lumières, d'harmonies et de célestes clartés? L'Ecriture, sans nous dévoiler entièrement ce mystère d'iniquité, dont les conséquences dureront l'éternité tout entière, nomme cependant le premier et le plus illustre des anges révoltés contre la souveraine majesté de Dieu. « Comment es-tu tombé du ciel, Luci- » fer, astre brillant du matin? Tu disais dans ton cœur : j'élèverai » encore mon vol vers les cieux; je placerai mon trône sur les » astres de Dieu, je m'environnerai de la majesté des nuées, et je » serai semblable au Très-Haut! Te voilà maintenant plongé dans » les profondeurs de l'abîme [3]. » « Toi, le chérubin à la vaste puis- » sance, qui protégeais les légions des anges, tu fus placé au som- » met des montagnes célestes, tu passais radieux au milieu de ces » esprits de flammes; parfait dans tes voies, depuis le jour de ta

[1] Daniel, cap. x, 13, 20, 21; xii, 1. — [2] S. Ambroise, lib. III *in Lucam.*
[3] Isa., cap. xiv, 12, 13, 14, 15.

» création jusqu'à celui où l'iniquité se révéla en toi, tu fus préci-
» pité alors de la montagne de Dieu [1]. » Une pensée d'orgueil fut donc la cause immédiate de la chute de l'ange, comme une pensée d'orgueil sera la cause de celle de l'homme. La formule est la même : « Je serai semblable au Très-Haut! » se disait Lucifer. « Vous serez comme des dieux, » dira l'ange déchu à nos premiers parents. Orgueil et liberté, également funestes à l'ange et à l'homme, dont l'histoire commencée au ciel par les anges révoltés, se continue sur la terre, pour se perpétuer à jamais dans des tourments éternels! Mais pendant que Lucifer et les anges rebelles nourrissaient ces projets insensés, l'archange Michel s'écriait : « Qui donc
» est semblable à Dieu? qui voudrait s'égaler à lui? » Et, dans une lutte suprême, le prince du mal, « ce serpent antique, qui séduit
» tout l'univers, fut précipité avec ses compagnons des splendeurs
» du ciel [2]. » Incessamment soumis aux supplices de l'enfer [3], dont ils traînent la chaîne indissoluble avec eux, il leur a été donné de promener sur le monde leurs tentations fatales, leurs illusions dangereuses, et c'est pour cela qu'ils ont été appelés « princes des te-
» nèbres, princes de l'air et du monde [4]. » Leur chef, que les chœurs des anges nommaient *Lucifer,* est appelé dans les régions du mal, *Satan,* c'est-à-dire l'*ennemi* de toute vérité, de toute justice, de tout bien, l'immortel ennemi de toute âme créée à l'image de Dieu et destinée à conquérir par la vertu le trône que l'orgueil de Lucifer a perdu au ciel.

Traditions sur les anges.

9. Tous les peuples de la terre, toutes les générations d'hommes ont connu le pouvoir occulte mais terrible de cet ennemi. Les traditions de la chute des anges se sont conservées dans le souvenir de l'humanité et ont laissé des traces dans toutes les théogonies. L'ancien symbolisme chinois conserve à l'esprit du mal l'emblème du *dragon,* que lui donnent nos Livres saints. « L'orgueil le rendit aveugle, dit l'*Y-King* [5], lorsqu'il voulut monter au ciel, et il tomba

[1] Ezechiel, cap. XXVIII, 14, 15, 16. — [2] S. Joan., *Apocal.*, cap. XII, 7, 8, 9.
[3] S. Pet., *Epist.* II, cap. II, 4. — [4] *Ephes.*, cap. II, 2; cap. VI, 12.
[5] *Mémoires concernant les Chinois,* tom. I, cités par M. le baron Henrion *Histoire ecclésiastique.* Migne, tom. I, col. 849.

» au sein de la terre, où il gémit sur son orgueil. » Les Perses ont livré l'empire du mal à *Ahriman* [1], que les livres Zends nomment aussi *Sheitan,* dans lequel il est impossible de ne pas voir le *Satan* de l'Ecriture. Le génie d'Homère a immortalisé la tradition grecque relative à l'ange du mal. Au dix-neuvième chant de l'Iliade il nous a transmis la fiction mythologique inspirée par les souvenirs du dogme primitif. « Une puissance malfaisante, dit-il, se joue des » aveugles mortels; elle les accable l'un par l'autre; errante au » sein des ténèbres, elle plane sur nos têtes et sème sur le monde » le malheur et l'outrage. Autrefois elle offensa le Père des dieux » et des hommes. Soudain Jupiter saisit Até par sa brillante che- » velure; enflammé de colère, il prononça ce serment terrible : Que » dans l'Olympe et le ciel étoilé, Até ne reparaisse jamais, elle qui » nous a tous outragés! Et, d'une main vigoureuse, il la précipita » des sommets du ciel [2]. » Enfin Plutarque, résumant sur ce point les traditions des anciens sages, a écrit ces étonnantes paroles, qu'on dirait empruntées à quelque page inconnue d'un Père de l'Eglise : « Je ne sais, dit-il, si nous ne devons point admettre, toute » estrange qu'elle nous paroisse, cette opinion que l'antiquité nous » a transmise : qu'il y a des démons envieux et meschants, qui s'at- » tachent par jalousie aux hommes vertueux, mettent obstacle à » leurs bonnes actions, et leur jettent dans l'esprit des troubles et » des frayeurs qui agitent et quelquefois mesme ébranlent leur » vertu, de peur qu'en demeurant fermes et inébranlables dans le » bien, ils n'ayent en partage, après leur mort, une meilleure vie » que n'est la leur [3]. » L'existence des bons anges et leur action protectrice sur l'humanité ne fut donc pas inconnue à la sagesse antique. On sait que Socrate avait son *démon* familier. « Les puis- » sances immortelles envoyées par Jupiter, dit Hésiode, sont les » gardiennes des hommes mortels; leur nombre est de trois my-

[1] *Ahriman*, c'est-à-dire : *Etre caché dans le crime. Exposition du système théologique des Perses*, par Anquetil-Duperron, cité par M. Aug. Nicolas, *Etudes philosoph. sur le Christianisme,* liv. II, chap. IV, pag. 42.

[2] Homère, *Iliad.*, chant XIXe.

[3] Plutarque, traduction d'Amyot, *Vie de Dion*, num. 2.

Fin de l'aperçu

La suite du livre est en qualité visuelle diminuée. Le livre est toutefois complet.

Pour une version entièrement en haute définition, il est possible de se procurer à prix abordable une édition papier du livre en visitant le site suivant :

canadienfrancais.org

Veuillez consulter la dernière page de ce PDF pour plus de détails.

» riades sur la terre féconde. L'air est leur vêtement; sans cesse » elles parcourent le monde et observent les œuvres justes et in- » justes [1]. » « Nul homme, vertueux ou pervers, dit Théognide, qui » n'ait son génie ou démon [2]. » Ainsi les traditions du polythéisme, vestiges de la révélation primitive, ont conservé le souvenir de ces brillantes intelligences créées les premières et placées au sommet de la création, pour être les intermédiaires entre l'homme et Dieu. Astres du ciel invisible, confirmés depuis l'épreuve dans l'immutabilité de la justice et de la béatitude, les anges dirigent les évolutions des cieux visibles, créés au commencement avec la terre : *In principio Deus creavit cœlum et terram.*

Ensemble des corps célestes.

10. Pour comprendre, dans toute sa magnificence, l'œuvre de la création des corps célestes, il faudrait à l'homme la faculté de se dépouiller des entraves qui le fixent à la terre; il lui faudrait l'œil et l'esprit de l'ange. Cependant, par le seul coin du tableau qui soit perceptible à nos faibles regards, nous pouvons découvrir une immensité dans l'œuvre divine, qui déconcerte tous les calculs et écrase l'imagination. Si l'on songe que chaque étoile fixe, dont le rayon scintillant vient frapper nos yeux à travers des espaces infinis, est un soleil, centre comme le nôtre de tout un système de planètes, et que l'étoile la plus voisine de la terre en est encore au moins deux cent six mille deux cent soixante-cinq fois aussi loin que le soleil, les horizons des cieux visibles atteignent des proportions qu'il nous est impossible d'apprécier. Le rayon lumineux émané de l'astre placé à cette distance, parcourt trois cent onze mille kilomètres par seconde, et il lui a fallu plus de trois ans [3] pour arriver jusqu'à nous. Si maintenant nous admettons que les étoiles, visibles pour nous, ne forment qu'une fraction relativement très-faible de l'ensemble général du monde, et qu'il y en a probablement qui sont mille fois, dix mille fois, cent mille fois plus éloignées que celles que nous apercevons, leur lumière mettrait trois mille ans, trente mille ans, trois cent mille ans pour arriver jusqu'à nous...!

[1] Hésiod., *Oper. et Dies*, lib. I. — [2] Théognid., *Sentent.*, vers. 167, 168.
[3] Trois ans et quatre-vingt-deux jours.

Herschell a reconnu que la voie lactée renferme au moins *cinquante millions* d'étoiles ou soleils, distribués d'une manière à peu près régulière et tellement éloignés les uns des autres, que la lumière emploie plus de trois ans pour franchir la distance comprise entre deux étoiles voisines, de sorte que l'*univers* visible s'agrandit si prodigieusement, que l'imagination effrayée le confond pour ainsi dire avec l'univers infini [1]. En présence de ces faits que la science moderne a constatés, on éprouve, il faut l'avouer, un sentiment de profonde pitié pour l'incrédulité ignorante du siècle dernier, et l'on est heureux de redire la parole de David : « Les cieux racontent la » gloire de notre Dieu, et le firmament annonce la grandeur de ses » œuvres. » Il y a plus; l'observation astronomique a révélé dans les *Nébuleuses* [2] une série de mondes nouveaux en formation. Les matières phosphorescentes qui en sont les éléments se condensent par une agrégation lente et continue, et produisent des étoiles, c'est ainsi que M. Arago a été conduit à conclure que *nous assistons à la formation de véritables astres* [3]. L'œuvre créatrice se continuerait de la sorte dans les espaces sans bornes, et ce que Moïse a écrit des premiers jours de notre terre, se perpétuerait sous nos yeux au sein des milliers de mondes où le Dieu des armées verse la fécondité et la vie. Atome perdu à la surface d'un de ces globes, l'homme ne saura probablement jamais, ici-bas, si les autres corps célestes sont habités comme le nôtre par des créatures intelligentes, et quelle est la nature de ces habitants inconnus. N'est-ce pas déjà bien assez que l'esprit humain ait pu entrevoir quelques-unes des lois que Dieu a fixées pour le gouvernement des myriades de sys-

« On a conjecturé, dit M. Babinet, que, pour nous arriver du plus éloigné des amas d'étoiles qu'on nomme *Nébuleuses*, la lumière, qui parcourt 300,000 kilomètres par seconde, mettrait plusieurs siècles. »

[2] On sait que l'astronomie distingue deux sortes de *nébuleuses*, les *nébuleuses résolubles* et les *nébuleuses proprement dites*. Ce sont ces dernières auxquelles s'applique l'observation de M. Arago.

[3] *Notice sur W. Herschell*, par M. Arago. M. Ampère, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1833, avait aussi signalé ce fait. D'autres savants repoussent ce système; nous ne prenons point ici parti dans une question qui n'est pas de notre compétence. Il nous suffit d'indiquer l'état actuel de la science dans ses études astronomiques.

tèmes solaires qui peuplent les cieux? Quand un mortel a eu le privilége d'attacher son nom à une découverte de ce genre, les hommes, ses frères, lui décernent la gloire du génie. Vanité du génie humain que le mystère enveloppe de toutes parts, dans l'ordre physique, et qui, trop souvent, voudrait secouer le joug des vérités religieuses, sous prétexte qu'il ne les trouve pas à la hauteur de sa faible intelligence!

§ II. Premier jour de la création.

11. Les cieux visibles et invisibles, créés ainsi avec la terre antérieurement à l'œuvre des six jours, occupent, dans le plan divin, une période distincte, à laquelle seule appartient le nom de *création* proprement dite. Il faut remarquer en effet que le texte sacré n'emploie cette expression (*bara*, *tirer du néant*) que dans cette circonstance. Le verbe dont se servira plus tard Moïse, est celui de *façonner*, ordonner (*asah*), indiquant par là une distinction capitale entre la création proprement dite et la coordination de la matière tirée du néant. « Créé dès le commencement et avant tous les temps, » dit Bossuet, l'univers fut seulement orné dans le temps. » Quelle durée eut cette première période qui s'écoula entre la création de la matière terrestre comprise dans le vaste système des mondes, et la formation coordonnée de la terre, c'est le secret de Dieu qui, du haut de son éternité, voit tous les temps ensemble comme un point où s'agitent les créatures auxquelles il a donné l'être [1]. Moïse ne nous révèle rien à ce sujet; il écrit pour les hommes, et il va leur parler du séjour que la puissance divine a fixé à l'homme. « La » terre, dit-il, était informe et nue; les ténèbres couvraient la face » de l'abîme, et l'Esprit de Dieu [2] était porté sur les eaux. » Sem- La terre.

[1] Le législateur des Hébreux ne nous a fourni aucune donnée sur la longueur de cette période, antérieure aux six époques de la création. Faute de notions à cet égard, on peut supposer que des millions d'années ont rempli l'intervalle indéfini qui sépare le *commencement*, de la première époque où la terre reçut une forme et des dispositions nouvelles. Marcel de Serres, *Cosmogonie de Moïse*, tom. I, pag. 25.

[2] *Genes.*, cap. I, 2. Les saints Pères ont fait remarquer dans le texte sa-

blable à ces masses fluides que les astronomes aperçoivent dans les *nébuleuses*, la terre devait alors apparaître ainsi aux mondes solaires les plus rapprochés d'elle. Elle était sans vie, puisque ses matières n'étaient point encore agrégées; sans lumière, puisque son atmosphère n'était point encore formée autour d'elle. Sans chaleur, *inanimée et vide*, elle était abîmée dans les eaux. Cet état primitif de la terre avant l'introduction de la vie végétale et animale sur son sein, a été admirablement constaté par la science moderne. « La vie n'a » pas toujours existé sur le globe, dit Cuvier [1], et il est facile à l'ob» servateur de reconnaître le point où elle a commencé à déposer » ses produits. Le granit est la pierre qui s'enfonce sous toutes les » autres, soit qu'elle doive son origine à un liquide général qui au» paravant aurait tout tenu en dissolution, soit qu'elle ait été fixée » par le refroidissement d'une masse en fusion. Des roches feuil» letées s'appuient sur ses flancs; des schistes et des roches tal» queuses se mêlent à leurs couches; enfin des marbres à grains » *salins et des calcaires sans coquilles sont le dernier ouvrage par lequel* » *ce liquide inconnu, cette mer sans habitants*, semblait préparer des » matériaux aux mollusques et aux zoophytes qui bientôt devaient » déposer sur ce fonds d'immenses amas de leurs coquilles ou de » leurs coraux. *La vie qui voulait s'emparer de ce globe semble, dans* » *ces premiers temps, avoir lutté avec la nature inerte qui dominait au*» *paravant... Ainsi, on ne peut le nier, les masses qui forment aujour*» *d'hui nos plus hautes montagnes ont été primitivement dans un état* » *liquide. Longtemps après leur consolidation, elles ont été recouvertes* » *par des eaux qui n'alimentaient point de corps vivants.* » Ce que la géologie vérifie ainsi par la bouche d'un des plus illustres savants

cré l'indication successive des trois personnes de la Trinité. « Après avoir » énoncé, dit saint Ambroise, que Dieu a fait le ciel et la terre *dans le principe*, » c'est-à-dire dans le Christ, il restait la plénitude de l'opération dans l'*Es*» *prit*, selon ce qui est écrit : *Les cieux ont été affermis par le Verbe du Sei*» *gneur, et leur armée par l'Esprit de sa bouche* (Psalm. XXXII, 6). L'Esprit » de Dieu était donc porté sur les eaux, parce qu'elles devaient produire par » lui les semences de nouvelles créatures. » *Hist. ecclés.*, par M. Henrion Migne, tom. I, col. 881.

[1] Cuvier, *Discours sur les Révolutions du globe*, huitième édit., p. 24, 27, 28.

de ce siècle, l'astronomie le constate de même. Le mouvement de rotation sur elle-même, imprimé à la terre, quand sa masse était molle et liquide, a déterminé l'aplatissement des pôles et le renflement vers l'équateur, deux faits incontestables qu'expliquent seuls la vitesse de la rotation et l'état fluide de la terre.

Apparition de la lumière.

12. « Et Dieu dit : Que la lumière soit, et la lumière fut. Et Dieu » vit que la lumière était bonne; et il la sépara des ténèbres. Et il » appela la lumière, jour; et les ténèbres, nuit; et du soir et du » matin fut le premier jour [1]. » L'ère de formation qui commence pour la terre, et inaugure la série des *six jours* ou *époques* géologiques, s'ouvre par cette parole sublime, tant admirée de l'antiquité païenne elle-même : « Que la lumière soit, et la lumière fut. » Toutefois ce que Longin, au point de vue de la critique littéraire, trouvait une expression surhumaine; ce que l'admiration du sage Rollin saluait comme un langage digne de la majesté de Dieu [2], a été jusqu'à nos jours la partie la plus inexplicable du récit mosaïque [3]. « *La lumière avant le soleil*, quel renversement! dit M. Auguste Nico» las [4]. Tout le génie de Bossuet ne lui a servi de rien devant cette » difficulté, et sa foi seule l'a tenu soumis à la parole sainte. » Mais un acte de foi ne pouvait avoir raison de la dédaigneuse raillerie des esprits forts; saint Augustin, saint Ambroise, saint Basile, tous les Pères de l'Eglise jusqu'à saint Thomas d'Aquin et Bossuet, se sont trouvés en face de cette contradiction flagrante de la création de la lumière précédant, de trois jours ou époques, dans le récit de Moïse, l'apparition du soleil. La contradiction ici est tellement palpable, qu'à elle seule elle prouverait mieux que tous les arguments l'inspiration du Livre sacré. Elle renverse tellement toutes les idées reçues, qu'il était impossible à une intelligence raisonnable d'y tomber. Et pourtant, comme si la Providence voulait ménager à l'esprit humain des épreuves plus saisissantes de la faiblesse et de la témé-

[1] *Genes.*, cap. I, 3, 4, 5.

[2] Rollin, *Traité des Etudes*, liv. III. De l'éloquence de l'Ecriture sainte.

[3] Voir les diverses explications des saints Pères, résumées par Cornélius à Lapide, *Comment. in Genes.*, ad ℣. 3.

[4] *Etudes philosoph. sur le Christianisme*, 1re partie, liv. II, chap. II.

rité de ses jugements, qu'elle charge de se réfuter eux-mêmes, la contradiction dont le sens échappait au génie de Bossuet, est devenue de nos jours une vérité classique, qui n'arrêterait pas un instant le moindre enfant de nos écoles. Au premier jour, « Dieu dit : Que la lumière soit, et la lumière fut. » Le mot hébreu traduit par *lux* dans la Vulgate, est *ôr*, c'est-à-dire un fluide lumineux, identique aux fluides calorique, électrique et magnétique, dont la découverte récente est une des plus nobles conquêtes de la science moderne. Il implique l'idée d'irradiation, d'émanation, de force génératrice et de production [1]. Il est comme l'âme matérielle du monde physique, qui fait circuler la vie végétale, minérale, animale, au sein des trois règnes. C'est le *mens agitat molem* de Virgile ; c'est le lien qui préside aux affinités chimiques, aux agrégations et désagrégations des corps ; c'est le principe qui domine toute la nature, y conserve l'unité dans une variété infinie, y propage avec une rapidité instantanée, à travers des espaces immenses, les commotions, les ébranlements les vibrations qui sont comme le rayonnement de la vie. Soumise, à l'action de ce principe fécond dont les effluves se répandirent à toutes les couches de la masse inerte, la terre prit successivement la forme que nous lui voyons maintenant. Tous les éléments tenus en dissolution dans les eaux, se précipitèrent suivant les lois de l'attraction et de la densité relative ; le granit, les schistes, les porphyres, les grès, les roches talqueuses et les marbres à grains salins se superposèrent dans l'ordre où la géologie les retrouve encore. On sait en effet que « chaque molécule de la matière possède » une certaine quantité de lumière, de chaleur et d'électricité qui » lui est propre [2] » et qui fut, dans l'origine, l'agent principal de la juxtaposition et de la consolidation des corps. Le fluide lumineux mis en vibration par des causes diverses, se retrouve à des profondeurs telles que la science actuelle, après les recherches de Young, Fresnel et de M. Arago, a constaté que l'action du soleil lui est totalement étrangère, et que ce dernier n'a reçu son atmosphère

[1] Cf. *Dictionnaire idio-élymologique hébreu,* par M. l'abbé A. Latouche, et les autres travaux de ce savant et modeste linguiste.

[2] *Etudes philosoph. sur le Christianisme,* par Aug. Nicolas, tom. I, pag. 354.

lumineuse qu'après que la terre eut perdu, par suite de sa consolidation et par l'effet du rayonnement, l'excès de lumière et de chaleur répandues à sa surface au premier jour. Ainsi ce que les anciens n'avaient fait qu'entrevoir, et dont l'étincelle jaillissant du caillou leur avait donné une idée confuse, s'est traduit pour nous en un principe incontestable. Et non seulement la géologie, la chimie, la physique sont d'accord pour affirmer qu'ici Moïse a devancé de quatre mille ans les découvertes de l'esprit humain, mais l'histoire naturelle est venue aussi donner à ce fait une sanction d'autant plus significative qu'elle était plus inattendue. Les végétaux fossiles trouvés dans notre hémisphère et dans notre climat, sont de même espèce que les végétaux fossiles découverts en Amérique sous les latitudes les plus brûlantes. Or il est constant que ces espèces, exposées à l'action torride des ardeurs du soleil des tropiques, n'auraient pu subsister. Il faut donc qu'à l'époque de leur végétation, antérieurement à l'irradiation du soleil sur notre globe, elles aient été soumises à l'influence d'un calorique différent, dont l'action était la même sur toutes les parties de la terre. Une conformité si frappante entre le texte de la Genèse et les expériences scientifiques de nos jours, inclinera-t-elle enfin sous le joug de la foi les esprits incrédules, ou du moins les rendra-t-elle plus circonspects dans les jugements précipités qu'ils ne cessent de reproduire contre le texte sacré, à propos d'objections dont la solution complète pourrait n'être pas encore trouvée : nous ne saurions nous en flatter. Les passions humaines ont trop d'intérêt à se tromper elles-mêmes, pour que la vérité triomphe d'une manière absolue de leurs résistances. Il suffit à notre foi de constater que chaque progrès nouveau de la science est un hommage à la véracité de nos Livres saints ; et fussions-nous réduits à n'opposer aux objections de l'incrédule qu'un acte de foi, il y aurait, ce semble, quelque gloire à s'avouer de la religion de Bossuet et de saint Augustin.

13. Quelle fut la durée des jours de la création, dont le premier venait d'être marqué par l'apparition sur notre globe du principe fécondant de la lumière ; c'est là une de ces questions qu'on débattra peut-être longtemps encore sans la résoudre définitivement. « Je

Jours génésiaques. Deux opinions à ce sujet.

» ne crains pas de dire, écrit M. Auguste Nicolas, que non-seule-
» ment *on peut,* mais qu'*on doit* donner au mot *jour*, employé par
» Moïse, le sens indéfini d'*époque*. Pour peu qu'on soit versé dans
» l'étude de l'Ecriture, dit saint Augustin [1], on sait que c'est sa cou-
» tume de se servir du mot *jour* pour celui de *temps*. Mais on dit :
» La preuve que Moïse entendait des jours ordinaires, c'est qu'il les
» compose de *soir* et de *matin*. Je réponds que cela ne prouve pas
» nécessairement que Moïse entendait parler de jours ordinaires.
» Par ces mots *soir* et *matin*, il a pu vouloir dire simplement le
» commencement et la fin d'une période, selon le mode de suppu-
» tation usité parmi les Juifs, de compter leurs époques à partir du
» soir. L'affectation de Moïse de répéter ces mots du *soir* et du *ma-*
» *tin*, inutiles s'il eût voulu parler d'un jour véritable qui les com-
» prend nécessairement, indique plutôt qu'il y attachait une idée
» absolue de démarcation, une idée simple de *commencement* et de
» *fin*.» L'existence de ces jours avant l'apparition du soleil, est encore une grave présomption en faveur du sens de périodes ou époques qu'il convient de leur donner. D'ailleurs la géologie, en retrouvant dans les diverses stratifications de la terre les traces de l'œuvre créatrice, y aperçoit des phénomènes qui ont dû nécessiter pour leur accomplissement des intervalles qu'il semble difficile de réduire à la courte durée de nos jours ordinaires. Ces phénomènes se présentent successivement dans l'ordre indiqué par Moïse, mais ils ont apporté aux couches de la terre des modifications importantes qui devaient demander une longue durée. Les végétaux fossiles, par exemple, ont dû naître, se reproduire et renaître avant de former les dépôts qui nous en restent. Aussi la majorité des géologues mo-

[1] S. Augustin, lib. XX *de Civit. Dei*, cap. I. — Voici les paroles mêmes de saint Augustin : *Scripturarum more sanctarum*, diem *poni solere pro* tempore, *nemo qui illas litteras quamlibet negligenter legerit, nescit.* Il est cependant vrai de dire que saint Augustin, dans ce passage, ne s'occupe pas des jours génésiaques. Il parle du *jour du jugement*, et déclare qu'on ne sait pas « combien de jours doit durer ce jugement : » *nam per quot dies hoc judicium tendatur, incertum est.* Nous soumettons cette observation à M. Auguste Nicolas, non pour affaiblir son argumentation, mais pour prévenir ce qu'elle semble avoir de trop absolu.

dernes est d'accord pour croire que l'interprétation à donner au mot *jour*, de Moïse, est celle d'époque ou période indéterminée. Déjà embrassée par saint Augustin, saint Athanase, Origène et Bossuet, cette opinion a rallié en ces derniers temps les sympathies de Cuvier et de M. Champollion. Il semblait donc qu'elle fût appelée à prédominer exclusivement. Cependant la formule si souvent répétée par Moïse pour désigner les jours génésiaques : « Et il fut soir, et il fut matin, » comme si l'écrivain sacré eût voulu chaque fois donner au jour la valeur précise que les hommes lui reconnaissent, forme toujours une difficulté qui n'a pas été résolue et ne se prête qu'imparfaitement à cette interprétation. Déjà Bergier avait protesté contre elle, en disant qu'elle s'écartait du sens littéral, et que Moïse, en donnant au mot *jour* une telle signification, aurait abusé du langage et n'aurait pas été entendu de ses lecteurs [1]. M. Drach, dont on connaît l'érudition hébraïque et les travaux pleins d'une foi vive et consciencieuse, croit aussi qu'il y a une tendance dangereuse à sacrifier la simplicité sainte du texte biblique aux exigences variables d'une science qui marche par tâtonnements et renversera peut-être demain ce qu'elle a édifié la veille [2]. L'illustre cardinal Wiseman s'exprime de même au sujet de cette théorie : « Bien que louable dans son objet, elle n'est certainement pas sa» tisfaisante dans ses résultats [3] ». Enfin MM. Sorignet et Jehan, dans des traités spéciaux, ont répondu aux diverses objections que les partisans des époques indéterminées élèvent contre le sens littéral du mot *jour*, et expliqué la création au point de vue de la science, en se restreignant à l'interprétation ordinaire du texte sacré [4]. La formation géologique de la terre devrait, suivant eux, être

[1] Bergier, *Dictionn. de théologie*, cinquième jour.

[2] *Les six jours génésiaques*, par le chevalier Drach, pag. 8.

[3] *Discours sur les rapports entre la science et la religion révélée*, tom. I, p. 308. Voyez aussi Buckland : *La géologie et la minéralogie dans leurs rapports avec la religion naturelle*, et M. Desdouits : *Les Soirées de Montlhéry*, ou *Entretiens sur les origines bibliques*.

[4] *Nouveau Traité des sciences géologiques considérées dans leurs rapports avec la religion et dans leur application générale à l'industrie et aux arts*, par M. Jehan, chap. XIII, § 2. Voir aussi : *Conciliation de la cosmogonie mosaïque*

reportée à la période primitive qui s'écoula entre la création et les jours génésiaques. Ainsi l'histoire de la naissance du genre humain, racontée par Moïse, se trouverait, selon l'expression d'un apologiste[1], en dehors de l'arène où s'exercent la science et ses systèmes. Il ne nous appartient pas de nous prononcer entre deux opinions également respectables, soutenues de part et d'autre avec une égale bonne foi et un même zèle pour les intérêts de la vérité. L'Eglise laisse sur ce point à l'esprit humain la même liberté que Dieu lui-même lui a donnée : *Tradidit mundum disputationibus eorum.* Il nous suffit de les avoir exposées avec impartialité, et de constater qu'en dernière analyse elles arrivent toutes deux, quoique par un chemin différent, à la même conclusion, savoir la conformité du récit mosaïque avec ce que la science a pu jusqu'ici découvrir d'à peu près certain sur les origines terrestres.

§ III. Second jour de la création.

Firmament. Valeur de cette expression.

14. Après avoir béni la lumière matérielle qu'il venait d'introduire au sein de notre terre[2], « Dieu dit : Qu'un firmament soit entre les » eaux, et qu'il sépare les eaux d'avec les eaux. Et Dieu étendit le » firmament, et divisa les eaux supérieures des eaux inférieures. » Et il fut fait ainsi. Et Dieu appela le firmament, ciel; et il y eut » un soir et il y eut un matin : le second jour[3]. »

L'action du principe de chaleur répandu avec la lumière dans la masse inerte des eaux dont la terre était couverte, avait dû, d'après les lois physiques que nous connaissons, dégager une énorme quantité de vapeurs et de gaz. L'absence de l'atmosphère avait aidé singulièrement ce résultat; on sait en effet que la pression atmosphérique est un obstacle au passage des liquides à l'état de vapeur, et que, *dans le vide, la formation des vapeurs est instantanée.* La raison concoit donc parfaitement qu'au second jour, les eaux

avecles données des sciences naturelles, par A. Gohin de la Baudonnière (M. l'abbé A. Latouche).

[1] M. Desdouits, *Université catholique,* tom. III, pag. 460.

[2] *Et vidit Deus lucem, quod esset bona.* Genes., cap. I, 4.

[3] *Genes.*, cap. I, 6, 7, 8.

supérieures ou vapeurs présentaient à la surface du globe comme une nouvelle enveloppe, distincte, des eaux inférieures dans lesquelles la terre restait toujours immergée. Moins denses que l'eau proprement dite, les vapeurs l'étaient beaucoup plus que l'air, aliment de toute vie végétale ou animale, et s'opposaient par conséquent à l'introduction des habitants auxquels Dieu préparait une demeure. Pour séparer les deux grands réservoirs liquides dans un milieu isolé, la puissance créatrice étendit le *firmament,* c'est-à-dire l'atmosphère qui entoure le globe terrestre à une distance de plusieurs lieues. Si l'on veut réfléchir un instant à la valeur de cette expression, le *firmament*, on est d'abord frappé du contraste que présente l'idée de *stabilité,* de *masse solide* renfermée dans le terme *firmamentum,* et appliquée à l'air, fluide en apparence, impondérable, qui échappe à nos yeux par sa transparence, et à nos mains par sa ténuité. Et pourtant on a calculé que la pression exercée par l'atmosphère sur le corps d'un homme, c'est-à-dire la colonne d'air dont chacun de nous supporte le poids, est de 1,600 kilogrammes. Cette pression s'exerce dans tous les sens, et elle a lieu avec une égalité parfaite de dedans en dehors, comme de dehors en dedans. On comprend dès-lors facilement comment, non-seulement l'homme, mais même les êtres les plus délicats dans leur structure, peuvent supporter de semblables pressions sans inconvénients, et même sans en avoir aucune conscience. Telle est donc l'action de l'atmosphère, qu'elle prolonge au-delà du rayon de la terre les lois d'attraction, de densité et de pesanteur; qu'elle semble l'océan impalpable au milieu duquel les êtres vivants sont immergés; qu'elle est comme le grand réservoir des vapeurs qui s'élèvent à la surface des eaux; que, soumise à l'action des vents, elle renouvelle l'air vital, porte aux distances les plus éloignées la rosée et la pluie fécondantes. Messagère des sons, de la lumière solaire, de la chaleur, de l'électricité, elle est le lien de toute vie, l'intermédiaire habitable entre la terre, dont la force d'attraction paralyserait tout mouvement, et les espaces immenses qui s'élèvent sur nos têtes et qui, dépourvus d'air respirable, tueraient toutes les existences analogues à celles que nous connaissons. La composition de l'air con-

tenant. sur mille parties, 792 millièmes de gaz azote, 208 d'oxygène, et $\frac{10}{10,000}$ d'acide carbonique, présente elle-même, dans sa combinaison, le résultat naturel que dut produire l'action du calorique lumineux mis en contact au premier jour avec les éléments en dissolution dans les eaux. Les gaz que la combustion développa à la surface de notre globe formèrent, sous la main créatrice et par suite des lois imposées à la matière, ce vêtement de lumière qui nous entoure, dit l'Ecriture, comme un manteau. Merveilleusement adapté aux besoins de la vie végétale et animale, l'air atmosphérique conserve les proportions de son mélange sous toutes les latitudes et dans tous les climats. Il permet donc à l'homme de se fixer sur tous les points de son empire et d'y faire prospérer les animaux et les végétaux nécessaires à sa conservation. Formant dans son ensemble comme une immense voûte cristalline, convexe au dehors et concave au dedans, il rassemble les rayons solaires, les réfracte et les réunit à la surface du globe. Il nous faut encore insister sur le texte sacré. « Dieu, y est-il dit, donna au firmament le » nom de ciel. » L'azur céleste qui forme comme le dôme du palais bâti pour l'homme par le Créateur, n'est dû en effet qu'à la présence de l'air atmosphérique. Les expériences auxquelles l'invention et le perfectionnement des aérostats ont donné lieu, établissent qu'à une certaine hauteur, la plus considérable où il soit donné à un être vivant d'arriver sans mourir, la région supérieure de l'air prend un aspect de plus en plus foncé, et que le bleu, si doux à notre œil, se perd dans une teinte noirâtre et finirait sans doute par se confondre avec une couleur noire opaque, s'il nous était possible de pousser plus loin nos investigations dans les domaines inexplorés de l'éther.

§ IV. Troisième jour de la création.

L'empire des eaux.

15. Et Dieu dit : « Que les eaux qui sont sous le ciel se rassemblent » en un seul lieu, et que l'aride paraisse. Et il fut ainsi. Et Dieu » donna à l'aride le nom de terre, et aux eaux rassemblées le nom » de mers. Et il fut ainsi. Et Dieu vit que cela était bon. Et il dit :

» Que la terre fasse germer les plantes, les herbes verdoyantes » et produisant leur semence, les arbres produisant leurs fruits cha- » cun selon son espèce, et leur semence selon leur espèce. Et il fut » ainsi. La terre produisit donc les plantes, les herbes verdoyantes » et renouvelant leur semence, et les arbres portant leurs fruits et » leurs semences chacun selon son espèce. Et Dieu vit que cela était » bon. Et il y eut un soir et il y eut un matin : le troisième jour. »

La création de l'atmosphère entraînait nécessairement un immense mouvement d'évaporation sur la masse liquide et gazeuse où tous les éléments de la terre étaient comme en dissolution. Le Verbe de Dieu, la parole du suprême architecte des mondes se fait entendre pour précipiter ce double travail d'accumulation des matières solides et de dégagement des eaux amoncelées. Mais quelle majesté tranquille et quelle puissance d'organisation dans ce commandement : « Que les eaux qui sont sous le ciel se rassemblent » en un seul lieu, et que l'aride paraisse! » Telle est pourtant cette parole divine! Dans sa simplicité apparente se révèle une force incommensurable, dont les plus magnifiques images ne sauraient égaler l'énergie. A la voix du Créateur, les montagnes liquides qui recouvraient la surface du globe s'accumulent et se pressent dans les limites qu'il leur a fixées. Les flots tumultueux se replient sur eux-mêmes, « ils fuient [1], » comme dit l'Ecriture, « et descendent » dans les vallées, aux lieux qui leur ont été assignés. » « Le sable » des rivages leur est donné pour barrière ; en vain ils se précipitent, » ils n'iront pas au-delà ; en vain ils montent, ils ne franchiront point » ce rempart [2]. » Le flux et le reflux des vagues semblent conserver, dans leur agitation incessante et régulière, le souvenir toujours présent de cette parole suprême qui leur fut adressée au premier jour. Les marées, dans leur plus envahissante fureur ; les tempêtes, dans leurs révoltes les plus soudaines et les plus insensées, n'oublient jamais que le sable du rivage leur a été donné pour barrière,

[1] *Ab increpatione tua fugient; ascendunt montes et descendunt campi, in locum quem fundasti eis.* Psalm. CIII, 7, 8.

[2] *Qui posui arenam terminum mari... et commovebuntur, et non poterunt : et intumescent fluctus, et non transibunt illuc.* Jerem., cap. v, 22.

et « gardent la loi éternelle qu'elles ne doivent pas transgresser : » *Qui posui arenam terminum mari, præceptum sempiternum, quod non præteribit.*

Spectacle de l'Océan.

16. C'est en présence des grands spectacles de l'Océan, sur les plages ouvertes sans défense aux montagnes liquides que les vents courroucés élèvent jusqu'aux cieux, sur les sables unis qui présentent d'immenses surfaces où rien n'arrête l'essor des vagues furieuses, c'est là qu'on comprend mieux la grandeur de cette parole de la Genèse; quand le flot, vaincu par une force inconnue, roule impuissant des franges d'écume le long des rivages et se retire devant l'humble barrière qui lui a été fixée. « Tu viendras jusque-là, » sans aller plus loin; et ici tu briseras tes flots gonflés [1]. » L'homme se familiarise plus facilement avec les scènes de la nature terrestre; la terre est son domaine, il a été créé pour elle. Mais l'Océan, cette puissance des premiers jours qui régnait seule avant lui sur le globe, quand l'Esprit de Dieu était porté sur les eaux; cette force que le Verbe divin dut dompter pour conquérir sur elle le domaine terrestre de l'homme, l'Océan est resté comme le plus éloquent témoin de la grandeur de Dieu : *Magnus in altis Dominus;* et c'est aussi sans doute la raison de l'attrait mystérieux et puissant qu'il exerce sur l'âme. Image de l'infini, la pensée aime à s'égarer dans ses profondeurs; l'inconnu semble habiter dans ses horizons qui fuient toujours devant le regard; le port lointain qui attend, sur quelqu'une de ses rives, le navigateur errant, n'est-il pas l'emblème de l'éternité où abordera aussi notre âme au terme du voyage?

Loi d'agitation et de salubrité des mers.

17. Que si, écartant ces premières impressions qui le saisissent d'abord, l'homme étend les recherches permises à sa légitime curiosité, s'il interroge respectueusement les lois qui président au gouvernement de l'empire des eaux, vaste domaine qui couvre près des trois quarts de la surface de notre globe et baigne les contours de sa partie solide, quelle sublime organisation, quelle merveilleuse harmonie! La mobilité, qui semble le caractère propre des ondes, est

[1] *Usque huc venies, et non procedes amplius, et hic confringes tumentes fluctus tuos.* Job, cap. XXXVIII, 11.

cependant soumise à des règles invariables. Le flux et le reflux des eaux, les marées, se reproduisent à des intervalles périodiques et constants. Si l'on songe à ce que deviendrait une telle masse d'eaux accumulées dans une stagnation perpétuelle, et quel foyer de corruption elles formeraient bientôt pour la terre, on bénit la sagesse divine qui les a maintenues dans une agitation incessante. Les tempêtes, dont les causes multiples et jusqu'à ce jour incomplétement étudiées échappent encore à l'analyse et aux calculs, apparaissent cependant comme le complément de cette loi providentielle du mouvement imprimé à la surface des mers. Il en est de même des courants sous-marins qui entretiennent au-dessous des agitations visibles de l'Océan, et jusque dans ses profondeurs les plus reculées, un mouvement invisible et constant. Pour remuer ainsi dans tous les sens ces masses incalculables, il a suffi à la puissance créatrice de deux lois, dont l'action assure la continuité de ce prodigieux résultat, la loi d'attraction et celle d'évaporation par la chaleur. La loi d'attraction qui relie notre globe au système planétaire, soumet les flots à l'influence alternative du soleil et de la lune; sous cette double influence, les vagues se soulèvent, amoncellent leur masse fluide pendant six heures : c'est le flux quotidien inondant les rivages, se précipitant à l'embouchure des fleuves dont il refoule les eaux par sa barrière envahissante. Mais l'astre dominateur, dans sa course régulière, a éloigné des eaux son centre d'action; elles s'arrêtent quelques instants comme indécises, c'est le moment de la haute marée; puis elles se replient sur elles-mêmes et se retirent pendant six heures des plages qu'elles avaient inondées, c'est le reflux ou marée descendante. A l'époque des syzygies, c'est-à-dire de la conjonction de la lune avec le soleil, l'influence des deux astres réunis exerce sur les flots une attraction doublement puissante, c'est l'époque des grandes marées. Newton a eu la gloire de démontrer le premier, par les données scientifiques, ces phénomènes de gravitation que les anciens avaient déjà soupçonnés. Les travaux subséquents de Mac-Laurin, Bernouilli, Euler et Laplace ont complété la théorie des marées et fait pénétrer plus profondément le regard de la science humaine dans

l'étude de cette loi si simple en son principe et si féconde dans ses effets.

Action de la chaleur sur les eaux.

18. L'action de la chaleur n'est pas moins merveilleuse. Depuis que la parole créatrice a concentré dans le soleil le foyer de calorique qui vivifie notre monde, il se produit à l'équateur un double phénomène atmosphérique et maritime, digne de toute notre attention. Les ardeurs tropicales de la zône torride échauffent les molécules de l'air, qui se dilatent, s'élèvent et se répandent vers les pôles, tandis que l'air froid des pôles afflue à son tour pour venir se substituer à cette déperdition constante de l'atmosphère [1]. De là deux courants réguliers des vents, l'un supérieur, qui disperse au loin les chaudes haleines de la région torride; l'autre inférieur, qui ramène par couches successives l'air glacé des régions boréales au foyer de la chaleur. Et ainsi il s'établit dans la nature une véritable circulation de vie aussi régulière, aussi constante que l'est pour nos organes la circulation du sang, qui porte sans cesse du centre aux extrémités et rapporte des extrémités au centre le principe vivifiant et fécond. Quelque chose d'analogue se passe dans les profondeurs de l'Océan. Sollicitées par les rayons du soleil des tropiques, les eaux rendues plus légères par la chaleur se fraient des routes étudiées et connues vers les deux pôles, pendant que d'autres courants sous-marins ramènent des pôles les eaux glacées vers les chaleurs de la ligne.

La mer, source intarissable de vie.

19. Le réservoir des eaux marines ainsi organisé nous apparaît maintenant comme la grande force génératrice de cette terre dont il fut le berceau et qui sortit nue et aride de son étreinte maternelle : *Et appareat arida*. Il a retenu les combinaisons de sels et de gaz qui fermentaient dans son sein lorsque tous les éléments de la

[1] « On a calculé que l'évaporation annuelle représentait le travail de quatre-vingt millions de millions d'hommes. En supposant que 800,000,000 soient la population du globe, et que la moitié seulement de ce nombre d'individus puisse travailler, la force employée par la nature dans la formation des nuages sera égale à 200,000 fois le travail dont l'espèce humaine tout entière est capable. Ajoutez que, dans ce prodigieux développement de force mécanique, l'opération de la nature est continue, invisible et silencieuse. » *Hist. ecclés.*, par M. le baron Henrion, 1er vol. pag. 903.

terre y étaient en dissolution, et qui forment aujourd'hui les caractères particuliers des eaux marines[1]. « Une partie de ces sels se déposèrent ensuite, lorsque les mers se retirèrent des lieux qu'elles avaient d'abord occupés; ils constituèrent plus tard ces amas de sel gemme si abondants au milieu des terrains secondaires[2]. » Le sel, dans l'Océan, n'est pas seulement un élément de salubrité et de fécondité tenu constamment en réserve pour tous les besoins généraux de la nature et pour la conservation de la vie végétale et animale à la surface du globe, il est encore, dit le savant américain Maury, un des agents les plus puissants de la circulation maritime. Selon que l'eau des mers est plus ou moins salée (et les variations dans les degrés de chaleur auxquels elle est soumise, déterminent ces différences), elle est plus ou moins légère, plus ou moins mobile, et contribue ainsi à accélérer ou à ralentir la vitesse des courants. Chose merveilleuse! le réservoir des eaux salées est en même temps la grande fontaine des eaux douces qui s'épanchent continuellement sur le monde. Celui qui a renfermé les flots des mers « comme dans une outre[3], » a commis au soleil et aux vents le soin de venir puiser sans cesse dans l'urne des abîmes l'eau qui répand la fécondité sur toute la nature, qui entretient la vie dans le règne végétal et animal, qui dissout les sels répandus aux diverses couches de la terre, et forme comme le ciment du règne minéral. Sous l'action du soleil et de la chaleur, une immense évaporation s'élève de tous les points des mers en légers nuages que les vents emportent sur leurs ailes, et qui retombent en pluie douce et en rosée sur notre terre. Le phénomène du changement d'eau salée en eau douce, opéré en grand par la loi providentielle, est le même que la science moderne applique en petit dans les appareils inventés pour rendre l'eau de mer potable. Soumise à une

[1] Marcel de Serres, *Création de la terre et des corps célestes*, pag. 224, 225 et suiv.

[2] La quantité de sel tenue en dissolution dans les eaux de la mer est telle, qu'on a pu calculer que si on l'étendait par masse solide sur la surface du continent américain, il la couvrirait d'une montagne de 4,500 pieds d'épaisseur.

[3] *Psalm.* XXXII, 7.

haute température, l'eau de mer se change en vapeur dans nos alambics; cette vapeur condensée devient de l'eau douce. Mais ce n'est point assez. « Pour que ces eaux ne manquent point avec la » pluie à la terre altérée, Dieu en durcit quelques-unes comme la » pierre et en amoncelle d'énormes magasins sur le sommet des » plus hautes montagnes. Des glaces, des neiges éternelles couvri- » ront la cîme des Alpes, du Taurus, de l'Himalaya, des Cordil- » lères, et, fondant peu à peu, s'insinueront dans leurs flancs. » De là, avec des milliers de ruisseaux et de fontaines, jailliront le » Rhin, le Rhône, le Danube, l'Euphrate, le Tigre, l'Indus, le » Gange, les grands fleuves d'Amérique, qui, dans leurs longs » cours, arroseront des provinces, des royaumes, de grandes cités, » et rentreront à la mer d'où ils sont venus, pour en sortir encore. » Machine merveilleuse qui, sans fatigue et sans cesse, abreuve sur » toute la terre les hommes, les animaux et les plantes [1]. »

Tel est, dans sa simple et sublime économie, le gouvernement providentiel des mers, depuis le jour où il fut dit par le Créateur : « Que les eaux qui sont sous le ciel se rassemblent en un seul » lieu. » Immense dépôt des plus riches trésors de la nature, elles les tiennent en réserve dans leur sein, sous la sauvegarde des lois qui conservent et maintiennent par une agitation constante une perpétuelle salubrité. Leurs eaux vivifiantes sont portées sur toutes les plages, arrosent tous les continents, fécondent la face entière du monde. L'homme saura profiter de leur rempart liquide; il en fera un grand chemin ouvert aux communications des contrées les plus lointaines; l'eau qui lui vient de la mer lui servira, convertie en vapeur, comme d'un agile coursier, pour traverser les mers, étendre son empire aux régions les plus inaccessibles, et porter à toutes les latitudes, dans tous les climats, sous tous les cieux, une voix intelligente et un cœur reconnaissant, qui chanteront les grandeurs du Dieu à qui il doit ces merveilles.

20. Quand l'élément solide émergea pour la première fois du sein des ondes, à la voix créatrice, il apparut dans sa stérile nu-

[1] Rohrbacher, *Hist. univ. de l'Eglise catholique*, tom. I, pag. 23, 1re édit.

dité : *Et appareat arida.* Ses couches successives s'étaient amoncelées selon les lois de la pesanteur et de la densité, et quand les eaux qui avaient prêté leur concours à cette génération immense se furent retirées, l'*aride* parut, mais Dieu la salua d'un nom nouveau qui signifie *maternité, fécondité* universelle : il l'appela la *terre: Vocavit Deus aridam terram.*

La voilà donc la future nourricière de tout ce qui végète, de tout ce qui respire, de tout ce qui existe ici-bas! Ses entrailles fécondes recèlent, pour le service du maître qui viendra, des richesses inépuisables. Reine des eaux, elle apparut avec ses continents, ses îles, ses caps, ses côtes accidentées, offrant tantôt une barrière de rochers, tantôt une plage amie, tantôt une anse hospitalière aux vagues de l'Océan. Les modifications définitives que le déluge dut apporter depuis à ses formes générales, ne nous permettent pas d'affirmer qu'elle présentât complétement alors les contours qu'elle offre aujourd'hui. Le regard du Créateur l'embrassait dans toute son étendue, tandis qu'il faudra de longues successions de siècles à l'homme pour explorer le vaste domaine qu'elle ouvre au génie des navigateurs et des géographes. Disposée avec une variété infinie de sites et de paysages, la configuration de la terre paraît avoir été subordonnée à une loi unique, celle d'assurer, par la diversité des inclinaisons et des plans, le séjour et l'écoulement régulier, dans toutes ses parties, des eaux qui devaient la rendre féconde. Unité merveilleuse des lois de Dieu, à laquelle nous devons les spectacles les plus imposants et les plus variés de la nature, les cîmes de montagnes couvertes de neige, avec leurs abîmes où roulent les torrents; les plateaux avec leurs lacs, réservoirs des grands fleuves; les versants avec leurs cascades abruptes, et parfois leurs gigantesques cataractes; les vallées tranquilles où l'eau serpente en mille gracieux détours; les vastes plaines ouvertes à l'activité de l'homme et récompensant son travail par la fertilité même qu'elles lui doivent! L'homme, le roi futur en vue duquel était préparé ce magnifique séjour, devait encore trouver, dans les entrailles mêmes de la terre, d'autres trésors mis pour lui en réserve par une admirable providence. Les dépôts métalliques de tout genre y attendent

le maître qui doit venir. Trop profondément enfouis, ils eussent échappé à ses recherches; trop universellement mêlés à tous les terrains, ils eussent nui à la fertilité du sol, trop disséminés à la substance même des couches qui les renferment, il eût été impossible de les extraire. « La sagesse de Dieu leur a assigné des réser-» voirs particuliers où ils sont répartis suivant des proportions » relatives, à l'abri d'un gaspillage imprévoyant et de l'action dé-» sorganisatrice des agents naturels, en même temps que les obs-» tacles qui environnent leur recherche, sont autant d'aiguillons » pour l'industrie de l'homme et pour l'exercice de son génie [1]. » Telle était, à sa naissance, la terre sortant des eaux et attendant pour faire circuler la vie à sa surface, l'ordre du Créateur.

Création des végétaux.

21. « Et Dieu dit : Que la terre se couvre de verdure, de plantes » renfermant de la semence féconde; et que des arbres fruitiers et » d'autres qui leur ressemblent, s'élèvent de la terre, et qu'ils por-» tent des fruits qui contiennent leur semence; et il fut ainsi. — La » terre fit donc sortir de son sein de la verdure, des plantes renfer-» mant de la semence, et d'autres semblables; des arbres portant » des fruits qui en renferment la semence, et d'autres arbres sem-» blables; et Dieu vit que cela était bien [2]. »

Le fait de l'apparition sur la terre du règne végétal avant le règne animal, a été constaté scientifiquement, aussi bien par les découvertes de la géologie que par les recherches de la physiologie

[1] *Nouveau Traité des sciences géologiques considérées dans leurs rapports avec la religion et dans leur application générale à l'industrie et aux arts*, par M. Jehan, pag. 168.

[2] Nous empruntons le texte de ces deux versets à la traduction française de la Bible, approuvée par le Saint-Siége, que publie en ce moment M. l'abbé Glaire. Ce savant philologue fait remarquer avec raison qu'on avait jusqu'ici mal interprété le mot hébreu *leminoh* par l'expression, *selon son espèce*. Le sens propre du terme hébraïque est, *avec son ressemblant;* en sorte que l'écrivain sacré, en désignant les *végétaux qui portent leur semence, les arbres qui portent leurs fruits*, entend de même nous indiquer *ceux qui ne paraissent pas porter leur semence, ceux qui ne paraissent pas porter leurs fruits*. Cette explication nous paraît, d'après le génie de la langue hébraïque, incontestable. (Voir les nombreuses preuves apportées par M. Glaire, à l'appui de cette interprétation, dans les notes sur le 1er chapitre de la Genèse.)

végétale et de la chimie. Dans son *Discours sur les Révolutions du globe,* en analysant les diverses couches fossiles, Cuvier reconnaît que les débris végétaux, « ressource de l'âge présent, ces fameux » amas de charbons de terre ou de houille, restes des premières » richesses végétales qui aient orné la face du globe, » se rencontrent immédiatement au-dessus des « terrains de transition, où la » première nature, la nature morte et purement minérale semblait » disputer encore l'empire à la nature organisante. » — La composition de l'atmosphère, avant l'apparition du soleil sur notre globe, la rendait, d'après MM. Brongniart et Ampère, « impropre à la » respiration des animaux, » en raison de l'excès d'acide carbonique qu'elle contenait alors, mais par là même « très-favorable à la » végétation. C'est ainsi que s'expliquent l'antériorité des végétaux » relativement aux animaux et la taille gigantesque des premiers. » Les similaires fossiles de nos végétaux actuels sont en effet hors de toute proportion avec la taille ordinaire de ceux que nous avons maintenant sous les yeux. Les lycopodes, les mousses rampantes de l'époque de la création, atteignent jusqu'à cent mètres de hauteur. On comprend quel rôle puissant d'absorption les végétaux d'une dimension aussi colossale devaient exercer sur l'atmosphère primitive, et comment ils purent rapidement l'amener à son état actuel.

Tous les progrès des sciences naturelles confirment l'ordre de création indiqué par Moïse.

22. Nous ne pouvons, certes, qu'applaudir aux résultats de la science, qui viennent si merveilleusement concorder avec le récit mosaïque. Toutefois, qu'on veuille bien considérer que d'une part Moïse n'avait pas pour objet principal de nous donner la solution de tous les problèmes scientifiques présentés à l'intelligence humaine par le grand fait de la création; que, d'un autre côté, la science elle-même, si grands qu'aient été jusqu'ici ses progrès (nous pouvons l'avouer sans craindre d'être démenti par les véritables savants), est encore loin d'avoir réuni tous les éléments nécessaires à l'étude de ces hautes questions. En acceptant donc avec une joie reconnaissante les lumières nouvelles dont elle éclaire parfois le texte de l'écrivain sacré, nous ne prétendons pas qu'elle le puisse toujours commenter avec le même bonheur, et

nous ne lui reconnaissons pas le droit de révoquer en doute la véracité de la Genèse, à propos d'objections que d'autres découvertes détruiront peut-être aussi facilement que les difficultés actuelles les ont fait naître. Depuis près de quarante siècles, on étudie le récit de Moïse, et, parallèlement à cette étude, le génie humain s'est appliqué à celle de la création et du monde physique. Durant ce long intervalle, toutes les véritables découvertes de la science sont venues confirmer la parole inspirée de la Genèse. S'il reste encore quelques points douteux ou mal éclaircis, on peut hardiment ajourner la science à l'époque où, plus complète et plus sûre d'elle-même, elle aura successivement dégagé tous les nuages et fait resplendir dans son ensemble un tableau dont elle n'aperçoit maintenant que les détails. Alors chaque parole, chaque expression de la Genèse sera pleinement entendue et vérifiée, et, sous ce rapport, le passé nous répond de l'avenir.

Ordre de création des trois grands ordres de végétaux.

23. Ces réflexions s'appliquent naturellement au passage qui nous occupe. On vient de voir comment l'ordre dans lequel Moïse a placé la création du règne végétal est confirmé par les données de la science moderne. Ce n'est pas avec moins de précision que le texte sacré désigne les végétaux eux-mêmes avec la gradation où ils se présentent réellement au regard de l'observateur, dans les recherches géologiques. Cette classification, jusqu'ici inexactement reproduite par le texte latin, est rétablie dans la nouvelle traduction de la Bible, d'après l'hébreu, par M. Glaire [1]. La physiologie végétale

[1] Déjà MM. Cahen et Marcel de Serres avaient signalé cette insuffisance de la traduction latine. « Moïse, dans le verset onzième de la Genèse, en disant » que Dieu donna à la terre des forces pour produire les végétaux, en dis» tingue trois sortes : 1° *descheh* (*germen*), qui semble signifier les plantes » cellulaires les plus simples du règne végétal; 2° *hescheb* (*herba*), comprenant » tous les végétaux non ligneux; 3° par *hets* (*arbor*), Moïse a indiqué les » arbres, sorte de végétaux plus perfectionnés que les plantes cellulaires et » les herbes, et que, par cela même, il a nommé les derniers. Cette désigna» tion des différentes sortes de végétaux, faite par l'écrivain sacré, en com» mençant par les plus simples et finissant par les plus composés, est d'ac» cord avec ce que nous a appris l'observation des couches terrestres sur la » succession des végétaux. » Marcel de Serres, *de la Cosmogonie de Moïse*, tom. I, pag. 380, note 26.

devança sur ce point les interprètes du texte sacré. Elle établit, d'après les faits, la succession des végétaux en commençant par les plantes cellulaires, passant ensuite aux deux genres supérieurs des végétaux non ligneux et des arbres. Or tel est précisément l'ordre indiqué par Moïse dans le texte hébreu. « La terre, dit-il, fit donc » sortir de son sein la verdure (*descheh*), des plantes (*hescheb*), des » arbres (*hets*). » Il semble que dans l'œuvre créatrice Dieu mesurât à la terre comme des degrés pour monter d'un ordre inférieur, par un effort plus facile, aux échelons les plus élevés. Cette loi ascendante régit maintenant encore les phénomènes analogues qui se produisent sous nos yeux. « Lorsque, dans les temps actuels, » dit M. Marcel de Serres, des récifs et des îles s'élèvent au-dessus » des mers, leur surface commence par se revêtir de végétaux; ces » végétaux appartiennent à peu près constamment aux plantes cel- » lulaires qui sont au premier degré de l'organisation, ce n'est que » lorsqu'un peu d'humus s'est accumulé sur leur surface dénudée, » que des espèces plus compliquées viennent s'y établir. Ces îles » nouvelles qui sortent ainsi du sein des eaux, se couvrent cons- » tamment de végétaux, avant que les animaux viennent y répandre » la vie et le mouvement. La seule différence qu'elles présentent » avec ce qui s'est passé lors de l'apparition des premiers continents, » tient à ce que les êtres qui s'établissent sur ces récifs nouveaux, » n'appartiennent point à une création différente de celle des temps » actuels, comme cela a eu lieu pour les créations successives des » temps géologiques [1]. » Un tel accord entre l'étude lente et progressive des faits, et la révélation si nettement formulée par le texte hébreu de la Genèse, quatre mille ans avant que la géologie ne songeât à interroger dans les entrailles de la terre les archives monumentales de la création, et que la physiologie végétale ne recueillît sur tous les points du globe les éléments de ses observations, mérite toute l'attention des esprits impartiaux. Il est impossible de n'y voir qu'une concordance fortuite, une heureuse rencontre due à un simple hasard. L'inexactitude même des premiers interprètes de

[1] Marcel de Serres, *ibid.*, tom. I, pag. 57 et 58.

la Bible, qui, ne soupçonnant pas la raison des expressions qu'ils avaient à traduire, les rendaient par des termes insuffisants, prouverait à elle seule que l'écrivain sacré n'avait pas, dans sa désignation des végétaux, emprunté une formule toute faite et communément employée de son temps. Mais si la science a devancé sur ce point les interprètes de la Bible, elle se trouve à son tour devancée par une autre parole de Moïse. L'écrivain sacré affirme que Dieu créa chaque espèce de végétaux portant en eux-mêmes leurs moyens de propagation et de reproduction : *Germinet terra herbam virentem et facientem semen suum.* Or la science, dans sa marche indépendante, a souvent contesté ici le témoignage de l'Ecriture. On sait combien de luttes, d'efforts persévérants, de patientes et minutieuses recherches ont été dépensées pour établir le système des générations spontanées. Tantôt admis *a priori*, comme un fait prouvé, tantôt combattu par des adversaires aussi ardents que pouvaient l'être ses défenseurs, à travers ses oscillations et les vicissitudes de l'opinion favorable ou contraire, ce système n'a produit jusqu'ici, dans les découvertes sérieuses dont il fut l'occasion, que des armes contre lui-même et de nouvelles preuves de l'admirable véracité de la Genèse [1].

Organisation du règne végétal.

24. Si maintenant, en dehors de ces considérations générales, nous reportons notre pensée sur l'organisation même du règne végétal et ses rapports avec l'homme, quelle merveilleuse harmonie dans l'ensemble, quelle infinie variété dans l'unité des lois, quelle divine sagesse dans tous les détails ! Depuis le brin d'herbe jusqu'aux baobabs gigantesques du Sénégal, dont le tronc vigoureux atteint parfois trente mètres de circonférence, les lois de la vie sont les mêmes, les conditions de nutrition et de reproduction sont identiques. La terre, nourrice commune, apporte à chaque racine le tribut de ses sucs fécondants; mais qui a donné à la racine elle-même ce merveilleux et presque intelligent mécanisme qui n'assimile pour chaque plante que les sucs particuliers à son espèce? quelle providence attentive

[1] Nous examinons plus en détail cette question des générations spontanées aux nos 42, 43 et 44 de ce chapitre.

a concentré dans un germe souvent microscopique une telle puissance de végétation et de vie? Quand, dans les ardeurs de l'été, nous demandons aux forêts leur ombre protectrice; quand un chêne séculaire étend ses membres vigoureux et son vert feuillage sur nos têtes, il nous arrive de fouler aux pieds avec insouciance le gland qui s'est détaché de lui-même de l'extrémité des rameaux. Fruit bien disproportionné, semblerait-il, à la majesté d'une tel arbre, ce gland est pourtant le chêne de l'avenir. Dans un siècle il sera devenu à son tour l'orgueil de la nature, il prêtera son abri à des générations nouvelles, et chaque année il laissera tomber par milliers les germes qui le reproduiront lui-même. La fécondité dans le règne végétal est une véritable profusion. Nous sommes loin encore de connaître toutes les espèces de plantes, et pourtant les botanistes ont déjà décrit plus de 140,000 végétaux; l'immense herbier du Muséum de Paris en renferme 120,000. Si le génie humain a droit d'être fier d'avoir étendu ainsi le cercle de ses connaissances, à un autre point de vue, il trouve dans cette étude même de quoi humilier son orgueil, ou plutôt il rencontre à chaque pas une occasion d'élever son intelligence vers l'auteur de tant de merveilles. En dehors de cette nomenclature patiemment élaborée et à laquelle chaque jour voit ajouter un nom nouveau, si l'homme veut pénétrer plus profondément le mécanisme de la vie végétale, s'il décompose les différents organes de nutrition et de reproduction dans les plantes, s'il parvient à suivre la sève dans les tissus cellulaires, fibreux ou vasculaires des différents végétaux, s'il a pu constater la circulation de la sève dans leurs organes, comme celle du sang dans nos veines, il reste toujours frappé d'impuissance, quand il s'agit de donner à ces phénomènes une explication satisfaisante. La raison dernière de la vie végétale, ou plutôt la raison dernière de toute vie échappe aux calculs du métaphysicien, à l'analyse du chimiste, à la théorie du naturaliste. On pourra calculer les éléments qui constituent un brin d'herbe, analyser intégralement sa substance, décrire les conditions de son développement; mais il n'y a là qu'un triomphe d'observation. Pourquoi le suc approprié monte-t-il de la terre à ce brin d'herbe par les pores capil-

laires de ses radicelles? pourquoi cette sève puisée à la même terre produit-elle ici la tige du blé et là celle de l'aconit, ici la liqueur de la vigne et là celle de l'absinthe? Pourquoi l'air, l'eau, la terre, qui servent également à la nutrition des végétaux, sont-ils décomposés en tant de variétés infinies par les diverses espèces de végétaux? Pourquoi enfin, dans les espèces identiques, avec les mêmes conditions de sol, de température, de lumière, de chaleur, ne trouvera-t-on pas dans une forêt deux feuilles complétement semblables, pas deux brins d'herbe peut-être dans la nature entière? On pourrait multiplier à l'infini ces questions. Elles seront résolues quand, de son creuset où il l'a décomposée, le chimiste pourra reproduire la plante, objet de ses analyses. Ou plutôt elles sont résolues pour les intelligences qui s'inclinent devant la puissance créatrice et qui savent lire, dans le livre merveilleux de la nature, le nom de son divin auteur. Il est écrit, ce nom, en saisissants caractères dans l'humble fleur des champs, comme sous la voûte majestueuse des bois; dans la mousse qui tapisse les flancs du rocher, comme dans l'émail des vertes prairies; dans la végétation puissante des riches vallées, comme dans l'ajonc épineux des solitudes. Quelle faiblesse et quelle folie ont donc pu à ce point pervertir l'esprit humain, qu'en étudiant les œuvres il ait si souvent méconnu l'ouvrier; qu'entouré des prodiges d'une puissance et d'une sagesse infinies, il se soit heurté aux causes secondes sans remonter à la cause première, à ce Dieu qui a semé la vie sur le globe et qui a dit à la terre, au troisième jour « de produire de son sein la verdure, les plantes et les arbres » avec leur semence! Ainsi se passa le soir et le matin du troisième » jour. »

§ V. Quatrième jour de la création.

Irradiation des astres sur la terre.

25. « Et Dieu dit : Qu'il y ait des corps lumineux dans l'étendue » du ciel, pour séparer le jour et la nuit, pour servir de signes et » de points de ralliement, et marquer les jours et les années;

» Qu'ils luisent dans l'étendue des cieux pour éclairer la terre. » Et il fut ainsi.

» Dieu disposa deux grands corps lumineux, le plus grand pour

» présider au jour; l'autre moindre pour présider à la nuit; il fit » aussi les étoiles.

» Il les dispersa dans l'étendue du ciel pour luire sur la terre, » pour présider au jour et à la nuit, et pour séparer la lumière » d'avec les ténèbres. Et Dieu vit que cela était bien; et il y eut un » soir et un matin, le quatrième jour [1]. »

Quand Moïse écrivait ces paroles, il est certain que les hommes n'avaient pas encore songé à établir une distinction entre la lumière diurne et nocturne, et celle du soleil et des autres astres. La science égyptienne contemporaine de Moïse ne soupçonnait pas ce fait, qui demeura inconnu à l'antique civilisation de la Grèce et de Rome, aussi bien qu'aux commentateurs de l'Ecriture sainte et à tous les Pères de l'Eglise. Les progrès des connaissances humaines sont lents, et il était réservé à nos jours de donner raison, contre toute vraisemblance, à cette étonnante distinction que le texte sacré faisait, il y a quatre mille ans, entre l'apparition de la lumière sur notre globe dès le premier jour de la création, et l'irradiation du soleil, de la lune et des autres astres qui n'eut lieu que le quatrième jour. Quiconque voudra se reporter par la pensée au temps où la Genèse était écrite et se placer au point de vue où se trouvait alors Moïse, ne tardera pas à se convaincre qu'il lui a fallu plus que de la science, plus que du génie pour affirmer avec tant de simplicité et une précision si exacte un phénomène dont la tradition n'a conservé le souvenir chez aucun peuple, et dont l'énoncé seul impliquait pour les lecteurs une contradiction qui paraissait voisine de l'absurde.

La science moderne en présence du texte sacré.

26. Mais ce n'est pas seulement le fait en lui-même de la distinction de la lumière et des astres que la science moderne est venue confirmer si pleinement qu'il serait superflu maintenant, dit M. Marcel de Serres [2], d'insister sur une démonstration devenue classique; l'époque que fixe l'écrivain inspiré pour l'apparition du soleil et des

[1] *Genes.*, cap. I, 14-19. La traduction latine du mot hébreu *tempora*, au verset 14e, a paru impropre à M. l'abbé Glaire; il y substitue l'expression française, *points de ralliement*, que nous adoptons. On peut voir la raison de ce changement dans les notes sur le 1er chapitre de la Genèse, de la traduction française de la Bible, par ce savant philologue.

[2] Tom. I, pag. 41

astres, est précisément celle que l'observation géologique a désignée depuis avec une rigueur mathématique. Les premiers végétaux qui furent créés avant l'apparition du soleil et qui se développèrent sous l'influence de la lumière et de la chaleur primordiales également réparties sur toute la surface du globe, sont restés comme les témoins éloquents de la véracité de Moïse. Ces végétaux se retrouvent maintenant à l'état fossile, avec cette particularité que leur croissance, également gigantesque, est la même sous toutes les latitudes actuelles de la terre. Donc, à l'époque de leur développement, la distinction des climats n'existait point encore; donc le soleil n'avait pas encore fait son apparition sur notre globe, et ainsi Moïse devait faire précéder la création des végétaux et la placer antérieurement à l'action des corps lumineux.

D'un autre côté, il ne devait pas reculer l'apparition du soleil au-delà de la création des êtres vivants. La science a constaté en effet que les animaux à respiration aérienne n'auraient pu vivre dans l'atmosphère primitive, telle qu'elle fut avant le soleil [1]. De plus, l'organe de la vision chez les animaux les plus anciens dont on retrouve les restes dans les plus vieilles couches du globe, notamment chez les trilobites, offre exactement la même construction que dans les espèces vivantes. Il faut donc reconnaître que la lumière qui frappait ces organes était dans la même condition que notre lumière, c'est-à-dire qu'elle était la lumière solaire elle-même [2]. Ainsi le moment où la science actuelle, dans l'état de ses connaissances, fixerait l'apparition du soleil immédiatement après la création des végétaux et avant celle du règne animal, est précisément celui qu'indiquait Moïse sans avoir, au point de vue scientifique, pu réunir un seul des éléments que nous possédons aujourd'hui. Si l'on s'obstinait à ne voir là qu'un hasard, il faut convenir que ce hasard constamment heureux dans des matières si diverses et si ardues, serait plus miraculeux que l'inspiration elle-même.

Constitution du globe solaire.

27. Comme si toutes les grandes découvertes contemporaines devaient tour à tour renverser les objections que le siècle précédent, avec un ironique et suprême dédain, avait accumulées contre le récit

[1] Tom. I, pag. 421. — [2] *Ibid.*, pag. 101.

mosaïque, pendant que l'électricité, devenue tout à coup dans nos mains un instrument docile [1], attestait l'existence de la chaleur et de la lumière sans le soleil, l'un des plus illustres astronomes de notre époque, Herschell, portait jusqu'au soleil lui-même le regard de son observation puissante. Si le globe éblouissant qui verse en ce moment ses flots torrides sur notre monde, n'a pas toujours été pour la terre un foyer de calorique et de lumière, il doit lui-même n'être pas incandescent, comme le supposait l'antiquité et comme on l'avait cru jusqu'à nos jours. Si sa création comme astre est indépendante de son action comme foyer, si enfin Moïse a eu raison de séparer la création du soleil, contemporaine de celle des cieux, « au commencement, » *in principio*, et de réserver son apparition lumineuse pour le quatrième jour de la cosmogonie divine, le soleil, dans sa constitution même, doit présenter des caractères appropriés à ce double état; il faut que sa lumière et sa chaleur rayonnantes soient complétement distinctes de son noyau, et qu'on retrouve cette distinction en astronomie comme elle est formulée dans la révélation biblique. On comprend dès lors quel intérêt s'attachait aux expériences du savant Herschell, et combien la réponse de l'astronome importait pour la confirmation des données géologiques et physiques déjà recueillies. La parole de Moïse allait donc être soumise, cette fois encore, au contrôle le plus impartial et le plus inattendu. Ce que les entrailles de la terre, dans leurs profondeurs explorées, avaient si inopinément confirmé, les splendeurs du soleil à travers les régions inaccessibles de l'éther, le proclameront-elles avec le même éclat et la même précision spontanée et irrésistible ?

28. Nous l'avouons hautement, et tout ce qu'on a pu lire jusqu'ici de la conformité de la Genèse avec la réalité scientifique fera com-

Importance de cette question au point de vue biblique.

[1] On sait que le télégraphe électrique, cette belle découverte, l'une des plus glorieuses de l'esprit humain, est due à un savant aussi connu par sa foi chrétienne que par son génie, M. Ampère. — L'invention de la vapeur, comme moyen de transport, a été elle-même, quoiqu'indirectement, féconde en résultats favorables à la cosmogonie génésiaque. L'immense exploitation des mines de charbon de terre, qui en fut la conséquence, ouvrit à la géologie les catacombes du monde primitif, et la science put y découvrir à chaque pas les preuves de la fidélité du récit mosaïque.

prendre notre sentiment; quand même le résultat se fût écarté d'abord du récit mosaïque, nous n'aurions pas un seul instant hésité dans notre foi au livre inspiré. La vérité est une, et par conséquent simple dans sa forme et ses énoncés. Mais les voies par lesquelles cette vérité se manifeste à l'esprit humain livré à lui-même, sont multiples et complexes. Elles supposent bien des hésitations, des revirements en sens contraire, des expériences laborieuses et mille fois répétées avant que le terme ne soit atteint et la démonstration constatée. Depuis l'apparition de l'homme sur la terre, de combien de manières différentes n'a-t-il pas remué le sol qu'il doit féconder à la sueur de son front! Et pourtant la géologie, comme science, est récente, et, dans son état actuel déjà si riche d'observations et de faits, à quelle distance ne reste-t-elle pas encore de tout ce que lui réserve l'avenir? Depuis le premier pasteur de Chaldée, dont l'imagination croyait découvrir dans les lignes sidérales des figures et des formes qui lui rappelaient les scènes familières de la vie des champs, combien de génies humains, se succédant dans cet héritage céleste, ont repris en sous-œuvre la tâche de mesurer l'incommensurable espace et de pénétrer, de quelques lignes de plus le grand secret des mondes? Que de systèmes plausibles à certaines époques et proclamés par des générations entières, ont été renversés par des systèmes nouveaux, adoptés à leur tour par d'autres générations comme représentant la vérité absolue et définitive! Maintenant même l'astronome, vraiment digne de ce nom, pourrait-il, la main sur la conscience, affirmer qu'il possède cette vérité absolue, le système réel que ne renversera jamais l'avenir, parce qu'il est appuyé sur un ensemble de faits positifs, constants et tous irrévocablement démontrés? De l'observation des phénomènes à la proclamation des lois, la distance est grande, surtout quand ces phénomènes s'accomplissent dans des proportions si fort au-dessus de notre portée, que par leur éloignement ils échappent en majorité à nos calculs, et que le nombre des observations qui nous sont interdites dépasse de plusieurs centaines de millions celles qu'il nous est donné de compléter. Ce n'est donc pas faire injure à la science de constater qu'elle est de tous les côtés bornée et fail-

lible, que son sommet reste et restera toujours inaccessible ici-bas. Loin de décourager le génie de l'homme, ces considérations ne peuvent que redoubler son activité et ses insatiables ardeurs. Que deviendrait la science le jour où elle se reposerait, croyant avoir tout éclairci et tout expliqué ?

Découverte d'Herschell.

29. Quoi qu'il en soit, dans la brillante tentative de l'astronome anglais, le résultat dépassa les prévisions des défenseurs de la Bible et confondit les espérances hostiles de ses adversaires. Non-seulement Herschell déclara que le globe du soleil n'est pas incandescent, mais il put légitimement conclure, de l'ensemble des faits observés, que son noyau est assez froid pour être habitable. Dans son hypothèse, « l'astre paraît formé de trois sphères concentriques; en » procédant de la circonférence au centre, on découvre d'abord » l'enveloppe de feu qui nous échauffe et nous éclaire; plus profon- » dément et au-dessous de cette première enveloppe, une atmos- » phère très-dense, jouissant d'un pouvoir réflecteur absolu; enfin » *au centre, un noyau solide qui pourrait être assez froid pour être ha-* » *bitable* [1]. » Comme corollaire de cette observation, la science vient de découvrir, dans la polarisation de la lumière, un fait nouveau qui confirme la théorie générale d'Herschell sur la composition du soleil. On a remarqué en effet que « les rayons lumineux émanés » d'une sphère solide ou liquide en incandescence, jouissent des » propriétés de la polarisation, tandis que ceux des gaz incandes- » cents en sont privés. Or cette absence de polarisation est préci- » sément un des caractères des rayons que nous envoie le soleil. Ils » doivent, dès-lors, émaner d'une atmosphère gazeuse que tous les » faits démontrent être la plus extérieure et la seule complétement » lumineuse, parmi celles qui entourent cet astre [2]. »

Voilà ce que, de nos jours, la science a constaté de plus certain sur la constitution du soleil comme globe lumineux. Qu'on rapproche maintenant le texte de Moïse de ces données acquises à l'observation moderne, la conformité apparaîtra pleine et entière. L'écrivain sacré nous apprend que « au commencement Dieu créa le

[1] Marcel de Serres, tom. I, pag. 120.— [2] *Ibid.*, tom. I, pag. 82-83.

» ciel et la terre, » c'est-à-dire l'ensemble des corps célestes dont la terre elle-même fait partie. La terre est nommée ici, puisqu'elle va devenir le sujet plus spécial du récit biblique, et que, séjour de l'homme, théâtre de sa vie, de ses luttes et de ses labeurs, son histoire intéresse spécialement l'humanité. Le soleil est implicitement compris dans la désignation générale du ciel créé au commencement. Il n'est pas encore nommé plus particulièrement, parce que son action n'était pas encore sensible pour la terre. Lorsqu'il y fera sa première apparition, le jour en sera formellement indiqué. Qu'on veuille bien remarquer qu'un savant, parfaitement au courant du système actuel d'attraction et de gravitation universelles qui rend notre globe solidaire de l'ensemble des corps célestes, ne pourrait même aujourd'hui s'exprimer d'une manière plus juste que ne fait ici Moïse : *In principio Deus creavit cœlum et terram.* S'il avait représenté la terre créée avant les cieux, s'il l'avait isolée des autres sphères, on pourrait lui objecter que notre planète n'est point indépendante des systèmes de mondes qui se partagent le ciel; que ses mouvements sont subordonnés aux lois générales de l'univers; qu'elle est une des parties intégrantes d'un tout complet et n'en saurait être séparée. Mais la parole de Moïse est claire, son énoncé seul suffit pour repousser toutes ces objections : « Au commencement » Dieu créa le ciel et la terre. » Et, dans la simplicité d'une formule parfaitement appropriée à l'intelligence de ses contemporains, la science, dans les progrès successifs que les siècles lui apportent, ne trouve pas une erreur, pas une inexactitude. Moïse était-il donc un astronome de génie, qui avait devancé de plusieurs milliers d'années la perspicacité de Newton ? Dans cette hypothèse, Moïse eût tenu un langage bien différent; la langue de la science ne s'adresse qu'à un petit nombre d'intelligences d'élite; elle plane au-dessus des esprits vulgaires, et c'est déjà un mérite réel et assez rare de la comprendre. Cependant le texte de Moïse a été lu et compris, sans interruption depuis quatre mille ans, par des générations successives. Moïse n'était donc pas un astronome. Nous disons et nous croyons qu'il était inspiré. Que ceux qui rejettent cette inspiration et qui la nient, nous expliquent par quelle incompréhensible merveille un auteur,

le plus ancien de tous les auteurs, n'ayant par conséquent pas la ressource des travaux antérieurs sur la même matière, un auteur qui n'était ni astronome, ni physicien, ni botaniste, ni géologue, a pu écrire sur les astres, le système de la création, son ordre successif, un chapitre où la science n'a pu signaler jusqu'ici, je ne dis pas une erreur, mais la plus légère inadvertance!

Objection tirée de la petitesse relative de la terre.

30. Dans les textes qui ont rapport au soleil, cette réflexion apparaît avec une saisissante vérité. Des esprits superficiels avaient dit, en croyant trouver enfin la Bible en défaut : « Comment Moïse a-» t-il pu placer la création de la terre avant celle du soleil, centre » de notre système planétaire? Sur quoi appuyait-il donc notre » globe dans sa révolution annuelle et sa rotation diurne à travers » l'éther? A-t-il donc cru lui aussi, avec la science imparfaite des » anciens, que la terre, vaste surface plane, avait besoin, pour se » soutenir dans le vide, des héroïques épaules de quelque puissance » ignorée, d'un fabuleux Atlas? Comment la prétendue inspiration » qui dirigeait sa plume ne l'a-t-elle pas sauvé d'une méprise si » grossière? » Voilà ce que nos pères ont lu dans les ouvrages du dernier siècle, sous toutes les formes, et ce qu'ils répétaient eux-mêmes avec une effrayante bonne foi. Or Moïse n'avait jamais tenu le langage qu'on lui prêtait si généreusement; et son texte dit formellement le contraire. Dans l'œuvre du quatrième jour, Moïse ne parle nullement de la *création* du soleil, mais de son irradiation sur la terre comme foyer et centre lumineux : *Fiant luminaria* : « Qu'il y » ait des corps lumineux, » dit l'Eternel. Il ne crée pas ces corps qui préexistaient dans un autre état, mais il les dispose pour la nouvelle fonction qu'ils vont remplir; ils deviennent les *luminaires* de notre monde : *Fiant luminaria;* et, chose remarquable, l'expression hébraïque que Moïse emploie dans cette circonstance, ne sera pas synonyme de *création;* ce ne sera point le verbe *bara, tirer du néant*, ce sera le mot *assa, façonner, approprier*. En sorte qu'au quatrième jour Dieu disposa le soleil en foyer lumineux; tandis que, dès l'origine, le soleil, avec l'ensemble du ciel, avait été créé : *In principio creavit cœlum*. En d'autres termes, au quatrième jour, l'enveloppe ignée qui nous envoie la lumière et la chaleur, est ajoutée au

soleil, et ainsi apparaît à la terre le rayon vivifiant et fécond qui règle les saisons, divise les climats, marque les jours et les nuits. Est-ce Moïse, est-ce Herschell dont nous recueillons ici la parole? Ou plutôt c'est la vérité qui tient le même langage, soit qu'elle nous arrive par l'organe de la révélation, soit qu'elle réponde à l'appel de la science, comme les astres, au matin des jours, répondaient à la voix de Dieu, en disant : « Me voilà. »

Puissance divine dans le gouvernement des mondes.

31. L'irradiation de la lune et des étoiles, quoique différente dans son mode d'émission, commença en même temps sur la terre, et ainsi l'horizon des cieux s'éclairait pour l'homme qui devait venir. Quand notre regard s'élance maintenant, armé des meilleurs télescopes qui soient encore à notre disposition, dans les champs sans limites des cieux; quand nous essayons de compter les étoiles dont le rayon arrive jusqu'à terre, nous atteignons le chiffre de quatre-vingt millions. « Mais de quel droit prétendrions-nous assujettir les » domaines de l'univers à l'œil de l'homme ou à la puissance de » ses instruments. L'imagination peut prendre son vol bien au-delà » de la portée de l'œil ou du télescope; elle peut s'étendre sur les » régions qui sont en dehors de tout ce qui est visible; et aurons-» nous la témérité de dire qu'il n'y existe que le néant? que les » merveilles du Tout-Puissant ont un terme, parce que nous ne » pouvons plus en suivre les traces? que sa puissance infinie est » épuisée, parce que l'art de l'homme ne saurait en observer plus » loin les effets [1]? » Rien ne peut nous donner une idée plus haute de la grandeur de Dieu et nous faire mieux sentir notre propre faiblesse, que la contemplation de l'infini autour de nous. Et pourtant, comme si, pour notre étroite intelligence, « l'abîme » devait toujours « appeler un autre abîme [2], » à mesure que l'immensité de Dieu se révélait dans ses ouvrages, l'esprit humain, par une marche parallèle, en sens inverse, se refusait à croire que la Providence divine, occupée du gouvernement des sphères célestes, pût s'abaisser jusqu'à notre terre, la plus humble des planètes, et sur cette terre, jus-

[1] *Dictionnaire d'astronomie, de physique et de météorologie*, par M. Jehan, article : *Histoire de l'astronomie.*

[2] *Abyssus abyssum invocat.* Psalm. XLI, 8.

qu'à l'homme, être infirme, atome imperceptible dans l'océan des mondes. L'image de la puissance infinie apparaissait avec une si formidable majesté, qu'elle faisait disparaître de la pensée de l'homme celle de la bonté infinie. Qui êtes-vous donc, ô mon Dieu, et comment notre esprit pourra-t-il se faire une idée de votre grandeur, quand la contemplation d'un seul de vos attributs absorbe tellement les forces de notre âme, qu'il lui fait un instant oublier tous les autres! Infirmité des conceptions humaines, qui ne peuvent se représenter une sagesse capable de gouverner l'ensemble, sans rester étrangère à un seul détail, et qui, mesurant l'infini à la taille de notre petitesse, ne sauraient comprendre que si ce Dieu nous a donné l'intelligence pour admirer sa puissance infinie, il nous a donné un cœur pour adorer son infinie bonté.

§ VI. Cinquième jour de la création.

Les poissons et les oiseaux.

32. « Dieu dit encore : Que les eaux produisent des animaux » reptiles (qui nagent dans l'eau), et des oiseaux qui volent sur la » terre sous le firmament des cieux.

» Et Dieu créa les grands monstres marins, tous les êtres animés » doués de quelque mouvement que les eaux venaient de produire, » avec leurs semblables (femelles), et toute sorte d'oiseaux avec » leurs semblables.

» Il les bénit en disant : Soyez féconds, multipliez-vous, remplis- » sez les eaux des mers; et que les oiseaux également se multi- » plient sur la terre.

» Et il y eut un soir et un matin, le cinquième jour [1]. »

A mesure que le récit mosaïque avance dans l'ordre de la création, il établit plus nettement les catégories successives des êtres; la place qu'il assigne à leur apparition, en se spécifiant davantage, multiplie pour l'écrivain les chances d'inexactitude et d'erreur. Supposons un instant, comme l'a prétendu l'incrédulité philosophique, que Moïse ne soit qu'un auteur ordinaire, dont le seul mé-

[1] *Genes.*, cap. I, 20, 21, 22 et 23. — Nous avons emprunté la traduction des versets 21 et 22, à la Bible française de M. Glaire.

rite serait d'avoir précédé tous les autres. Supposons qu'il n'eût aucune inspiration divine pour déterminer son esprit, et qu'il décrivît les phénomènes de la création d'après les données tout humaines qu'il trouvait admises de son temps. Dans cette hypothèse, nous demanderons pourquoi il se crée à plaisir une difficulté nouvelle, en commençant la création des êtres animés par celle des poissons et des oiseaux? La première idée qui devait venir à un habitant de l'ancienne Egypte, en songeant aux animaux, était celle des quadrupèdes dont il avait vu l'image vénérée dans les temples et les types vivants promenés au milieu des multitudes idolâtres, recueillant l'encens d'un peuple superstitieux. Le bœuf, symbole de la force, dont l'idée s'associait à celle de la vie des champs et de la fécondité du sol, n'avait-il pas ses autels sur la terre de Mesraïm, et le désert de Sin ne vit-il pas Israël lui-même se prosterner devant le veau d'or? Le lion des solitudes ne rugissait-il pas autour des campements hébreux, dans les gorges du Sinaï; l'apparition soudaine de ce roi du désert n'avait-elle jamais effrayé dans leurs tentes les fils de Jacob, sous les ombrages des soixante-douze palmiers, ou dans les sables brûlants de Raphidim? Le cheval, ce noble compagnon de tous les travaux humains, avait certes laissé dans l'esprit de Moïse un souvenir ineffaçable, quand les coursiers égyptiens, à la poursuite des fugitifs de la terre de Gessen, resserraient la colonie éplorée entre une muraille de fer mobile et menaçante, et la rive infranchissable de la mer Rouge. L'écrivain qui a chanté avec un accent si plein d'enthousiasme la miraculeuse délivrance de son peuple, dans ce péril imminent : *Equum et ascensorem dejecit in mare*, est pourtant celui qui n'hésitera pas à subordonner la création des quadrupèdes et des animaux terrestres à celle des poissons. Et, pour multiplier à plaisir les difficultés, en renversant toutes les idées reçues, non-seulement il tombera dans cette étrange invraisemblance, mais il affirmera que tout ce qui a un essor et qui élève son vol à travers les champs aériens, a précédé dans l'ordre de la vie tous les animaux terrestres.

S'il pouvait venir à la pensée que Moïse agissait ainsi par un

calcul intéressé; qu'il voulait, par cette hostilité plus tranchée avec les idées reçues de son temps, donner à sa parole un caractère d'autant plus sacré que ses récits paraîtraient plus extraordinaires, nous répondrions que, dans ce cas du moins, la science serait venue plus tard démasquer l'imposture et démentir une assertion aussi téméraire. Il faut convenir, en effet, qu'il s'exposait bien légèrement à ce danger, et pour un sujet du reste assez indifférent à ses lecteurs. Qu'importait au peuple juif de savoir, d'une manière précise, que les poissons et les oiseaux avaient été créés antérieurement aux animaux terrestres? Une telle révélation pouvait-elle servir en quoi que ce soit les vues du législateur; et ce dernier devait-il, en hasardant une telle affirmation, courir le risque, si elle se trouvait fausse, de voir ébranler l'autorité de sa parole? Il eût été beaucoup plus simple de dire que Dieu avait créé les animaux et donné l'être à tout ce qui respire, sans imaginer une distinction que rien ne justifiait en apparence. C'est ainsi qu'eût parlé, même de nos jours, la majorité des hommes, et telle est réellement l'idée générale qu'on retrouverait dans les intelligences humaines. Cependant Moïse n'a point parlé ainsi, et, ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que la science lui donne complétement raison.

Témoignage de Cuvier.

33. Ecoutons l'illustre Cuvier dans le résumé immortel par lequel il termine son grand ouvrage sur les révolutions du globe. « Je vais, dit-il, énumérer les animaux que j'ai découverts, dans » l'ordre des terrains qui les recèlent, en commençant par les plus » anciens, et, passant d'époque en époque, indiquer ceux qui s'y » montrent successivement, à mesure qu'on se rapproche du temps » présent.

» Un peu au-dessus des grandes couches de houille et des troncs » de palmiers et de fougères dont elles conservent l'empreinte, » on découvre les premières traces des os de quadrupèdes; et, *ce* » *qui est bien remarquable, les premiers quadrupèdes sont des reptiles,* » *de la famille des lézards, très-semblables aux grands monitors qui* » *vivent aujourd'hui dans la zône torride. Il s'en est trouvé plusieurs* » *individus dans les mines de Thuringe, parmi d'innombrables poissons*

» *d'un genre aujourd'hui inconnu, mais qui, d'après ses rapports avec* » *les genres de nos jours, paraît avoir vécu dans l'eau douce. Chacun* » *sait que les monitors* [1] *sont aussi des animaux d'eau douce.*

» Un peu plus haut est le calcaire dit des Alpes, et sur lui, le » calcaire coquillier qui fait la base d'une partie de l'Allemagne et » de la Lorraine. Il a offert des ossements d'une très-grande tortue » de mer, dont les carapaces pouvaient avoir de six à huit pieds de » longueur.

» En remontant encore, on arrive aux différentes couches de ce » calcaire qui a été nommé calcaire du Jura, parce qu'il forme le » principal noyau de cette chaîne. C'est là que la classe des *reptiles* » prend tout son développement et déploie des formes variées et » des tailles gigantesques. Sa partie moyenne a reçu en dépôt les » restes de deux genres les plus extraordinaires de tous, qui unis- » saient les caractères de la classe des quadrupèdes ovipares avec » les *organes de mouvement semblables à ceux des cétacés*. L'*icthiosau-* » *rus* [2] a la tête d'un lézard, mais prolongée en un museau effilé, » armé de dents coniques et pointues; d'énormes yeux, dont la » sclérotique est renforcée d'un cadre de pièces osseuses; une épine » composée de vertèbres plates comme des dames à jouer, et con- » caves par leurs deux faces comme celles des poissons; des na- » geoires d'une pièce, à peu près sans inflexions, analogues, en un » mot, pour l'usage comme pour l'organisation, à celles des céta- » cés. Ces reptiles vivaient dans la mer; à terre, ils ne pouvaient

[1] Voici ce que nous lisons, à propos de cet amphibie, dans l'*Histoire d'Egypte*, par M. Champollion-Figeac : « Parmi les reptiles du Nil, on distingue » le *tupinambis*, qui vit sur les bords du fleuve et y va chercher sa nourriture » au fond des eaux. Ce lézard, de trois à quatre pieds de longueur, jouit » d'une très-bonne réputation parmi la population égyptienne. On ne l'appelle » que le *sauveur*, le *monitor* : on prétend, en effet, que lorsque des hommes » se trouvent, à leur insu, menacés par le crocodile, le tupinambis s'empresse » de les avertir, par ses sifflements, de la présence du redoutable amphibie. » Ces sifflements sont en effet des cris d'alarme par lesquels le monitor exprime » son propre effroi à la vue du crocodile. » *Egypte ancienne*, par M. Champollion-Figeac, pag. 19

[2] Le mot *icthiosaurus* signifie *poisson-lézard* (de ἰχθύς, poisson, et σαῦρος, lézard). Note de l'éditeur.

» tout au plus que ramper, à la manière des phoques. — Le *plesio-*
» *saurus* [1] devait paraître encore plus monstrueux que l'*ichtiosaurus*.
» Il en avait aussi les membres, mais déjà un peu plus allongés et
» plus flexibles. Mais ce qui le distinguait davantage, c'était un cou
» grêle aussi long que son corps, composé de trente et quelques
» vertèbres, nombre supérieur à celui de tous les autres animaux,
» s'élevant sur le tronc, comme pourrait faire un corps de serpent.
» Si quelque chose pouvait justifier ces hydres et ces autres mons-
» tres dont les monuments du moyen âge ont si souvent répété les
» figures, ce serait incontestablement ce *plesiosaurus*. — Un autre
» genre de reptiles bien remarquable, c'est le *megalosaurus* [2], ainsi
» nommé à juste titre; car, avec les formes des lézards, et particu-
» lièrement des monitors, dont il a aussi les dents tranchantes et
» dentelées, il était d'une taille si énorme, qu'en lui supposant les
» proportions des monitors, il devait passer soixante-dix pieds de
» longueur : c'était un lézard grand comme une baleine.

« C'est parmi ces innombrables quadrupèdes ovipares de toutes
» les tailles et de toutes les formes; au milieu de ces crocodiles, de
» ces tortues, de ces reptiles volants, de ces immenses megalo-
» saurus, de ces monstrueux plesiosaurus, que se seraient mon-
» trés pour la première fois quelques petits mammifères (marins).
» Quoi qu'il en soit, pendant longtemps encore on trouve que la
» classe des reptiles dominait exclusivement [3]. »

Tel fut, dans sa première apparition, le règne animal sur notre globe. On sait avec quelle patience Cuvier en recomposa les débris, et comment l'anatomie comparée lui fournit des données certaines pour conclure avec certitude, par des fragments incomplets de tant d'espèces perdues, à la configuration exacte de leurs corps : c'est ainsi, dit M. Flourens, « qu'il a fondé la science des animaux
» fossiles, science toute nouvelle, due à son génie et qui a éclairé

[1] De πλησίος, voisin, et σαῦρος, lézard.

[2] *Megalosaurus* signifie *grand lézard* (de μέγας, grand, et σαῦρος, lézard). Note de l'éditeur.

[3] Cuvier, *Discours sur les Révolutions du globe*. Paris, Firmin Didot, 1850, pag. 188-195.

» à son tour jusqu'à la science même de la terre [1]. » Nous le demanderons maintenant, les glorieuses découvertes qui ont illustré le nom de Cuvier sont-elles autre chose que la traduction par les faits de l'étonnante parole de la Genèse : *Dixit etiam Deus : Producant aquæ reptile animæ viventis?* Qu'on relise avec attention le passage du célèbre naturaliste que nous venons de citer, qu'on le compare avec le texte de Moïse, et la conformité y paraîtra saisissante. Le Dieu qui inspira le législateur juif est le *Dieu des sciences,* et quand la science humaine rencontre de loin en loin, dans le cours des siècles, de véritables génies pour interprètes et pour guides, elle tient le même langage que la révélation.

Oiseaux fossiles.

34. Mais si le *reptile animæ viventis* de la Bible, produit du sein des eaux par la parole créatrice au cinquième jour, est si merveilleusement justifié par cette « classe des reptiles » amphibies que Cuvier rencontre les premiers en remontant les couches de la terre et qui « dominent exclusivement » dans les terrains où apparaît la vie animale ; la seconde partie du texte sacré, qui a rapport aux oiseaux, pourra-t-elle être contrôlée avec la même exactitude ? Les gigantesques ossements du megalosaurus et de tous les autres sauriens avaient plus de chances de résister aux révolutions du globe. A l'état fossile, ils se sont perpétués jusqu'à nos jours, comme pour attester, après tant de siècles écoulés, la véracité de la Genèse. Mais l'oiseau des époques primitives aura-t-il, lui aussi, laissé sa trace dans les entrailles de la terre ? Sa construction plus délicate et plus frêle ne devait point offrir les mêmes garanties de durée. Cependant la parole sacrée est précise : *Producant aquæ reptile animæ viventis, et volatile super terram sub firmamento cœli.* Immédiatement après les reptiles d'eau ou poissons, « l'oiseau qui vole sur la terre sous le firmament des cieux, » doit prendre possession de son empire aérien ; les animaux terrestres ne viendront qu'après lui, au sixième jour.

Ici encore Cuvier nous donnera la réponse, et les découvertes accomplies depuis la mort de ce grand homme, par les natura-

[1] *Eloge historique de Georges Cuvier,* par M. Flourens, page 111. Edition du *Discours sur les Révolutions du globe,* déjà citée.

listes auxquels il avait ouvert la voie, confirmeront successivement le témoignage biblique. Voici les paroles de Cuvier : « Des animaux » beaucoup plus remarquables (que les autres sauriens dont il a » été question plus haut) se rencontrent dans ces mêmes schistes, » ce sont les lézards volants, que j'ai nommés *ptérodactyles* (πτέρον, » *oiseau*, δάκτυλος, *doigt*) [1]. Il tenait tout à la fois du reptile, de la » chauve-souris et de l'oiseau. Il volait à l'aide d'une aile soutenue » principalement par un doigt très-allongé, tandis que les autres » doigts avaient conservé leurs dimensions ordinaires. De là le nom » de ce bizarre animal. A l'état de repos, il devait se tenir sur les » membres de derrière comme les oiseaux; alors il devait aussi, » comme eux, tenir son cou redressé et courbé en arrière, pour » que son énorme tête ne rompît pas tout équilibre. Ce qui frappe » surtout dans ce singulier animal, c'est l'assemblage bizarre d'ailes » vigoureuses attachées au corps d'un reptile; l'imagination des » poètes en a seule fait jusqu'ici de semblables. De là, la descrip- » tion de ces dragons que la fable nous représente comme ayant, » à l'origine des choses, disputé la possession de la terre à l'espèce » humaine, et dont la destruction était un des attributs des héros » fabuleux, des demi-dieux et des dieux [2]. » Le ptérodactyle, qui doit à Cuvier sa reconstruction et le nom nouveau sous lequel il fait sa réapparition après un oubli tant de fois séculaire, est le contemporain des icthiosaurus, des crocodiles et des immenses tortues fossiles. Ses ossements se trouvent mêlés aux leurs dans les mêmes terrains. Cette observation avait échappé à M. Auguste Nicolas dans ses *Etudes philosophiques sur le Christianisme*, œuvre si remarquable, qui a placé son auteur au rang des plus illustres apologistes chrétiens. « M. Cuvier, dit-il, ne parle pas des oiseaux que Moïse fait ap- » paraître en même temps que les animaux marins. Il ne paraît pas, » en effet, que le savant géologue ait trouvé des traces d'oiseaux » dans les couches qu'il a explorées à cette profondeur [3]. » Il est

[1] *Discours sur les Révolutions du globe*, pag. 194.

[2] *Discours sur les Révolutions du globe*. Appendice, note 16, pag. 267-268

[3] M. Auguste Nicolas, *Etudes philosoph. sur le Christianisme*, liv. II, chap. II, pag. 366, tom. I, édit. in-12. Paris, Vaton, 1852.

vrai que le ptérodactyle est le seul oiseau fossile dont Cuvier nous ait laissé la description dans les terrains secondaires [1], mais cette découverte méritait d'autant plus de fixer l'attention, qu'on ne pouvait guère alors espérer que les restes si fragiles des oiseaux aient pu se conserver enfouis dans la terre pendant une si longue période de siècles. L'appareil volant du ptérodactyle, dont les dessins de Cuvier nous ont donné la charpente osseuse [2], offre un développement prodigieux et suppose une incroyable puissance d'essor. Probablement c'est à sa taille gigantesque qu'il doit d'avoir, plus que les autres oiseaux primitifs, résisté à l'action dissolvante du temps, des révolutions terrestres et des actions désorganisatrices du sol.

Ornitichnites

35. On devait, du reste, acquérir bientôt la preuve qu'il n'était pas isolé, à l'époque où il vivait, et qu'il n'était lui-même qu'une des nombreuses espèces des oiseaux, ses contemporains. « Jusqu'à » ces derniers temps, dit M. Nérée-Boubée, on ne connaissait au» cun fait irrécusable qui pût constater l'existence d'oiseaux pro» prement dits pendant la seconde époque géologique. Mais tout » récemment, dans les premiers mois de 1836, de nombreuses es» pèces d'oiseaux viennent d'être reconnues et caractérisées dans » le grès rouge des Etats-Unis [3]. »

Voici comment un géologue rend compte de ces faits intéressants : « Le professeur Hitchcork a publié en 1836 une histoire » très-intéressante de la découverte récente des *ornitichnites* ou » empreintes de pieds d'oiseaux dans le nouveau grès rouge de la

[1] La division des terrains adoptée par Cuvier est celle de M. A. de Humboldt, c'est-à-dire, en commençant par les couches les plus profondes : 1° *Terrains primitifs :* granites, gneiss, micaschises, schistes argileux ; — 2° *Terrains de transition :* calcaires à *orthocératites*, schistes avec lydienne, porphyre quarzifère ; — 3° *Terrains secondaires :* grès, marnes, lias, oolithes, *assises schisteuses avec poissons et crustacés ;* — 4° Enfin *terrains tertiaires :* grès, calcaire siliceux, *gypse à ossements*, grès et sables de Fontainebleau, formation lacustre avec meulières, dépôts d'alluvion. *Discours sur les Révolutions du globe*, pag. 185.

[2] *Ibid.*, planche 1, n° 3, *Ptérodactyle à museau allongé.*

[3] *Manuel élémentaire de géologie*, 3e édit., pag. 61, cité par M. Aug. Nicolas, *Etudes philosoph. sur le Christianisme*, tom. I, p. 367.

» vallée du Connecticut en Amérique. Ces traces ont été rencon-
» trées à différentes profondeurs au-dessous de la surface actuelle
» du sol, à cinq endroits différents voisins de cette rivière, sur
» une distance de trente milles. Elles sont si distinctes les unes
» des autres, que cet observateur pense qu'elles ont été faites par
» des oiseaux d'espèces, sinon de genres différents. Les empreintes
» se succèdent régulièrement et constituent la trace d'un animal
» dans l'acte de marcher ou de courir, les pieds droits et gauches
» se montrant toujours à leurs places respectives. La plus remar-
» quable est celle d'un oiseau gigantesque ayant deux fois la taille
» de l'autruche, son pied offrant quarante et un centimètres de
» long, non compris l'ongle, dont la longueur est de cinq centimè-
» tres et demi; ses trois doigts sont larges et épais. La distance
» de chaque enjambée varie d'un mètre quarante-deux centimè-
» tres à deux mètres. Aucune des empreintes observées ne paraît
» avoir été faite par des oiseaux palmipèdes; elles ressemblent
» plutôt à celles que feraient des échassiers ou des oiseaux d'habi-
» tudes analogues. Toutes ces traces paraissent avoir été faites sur
» le bord d'une eau basse sujette à changer de niveau et dans
» laquelle se déposaient alternativement des sédiments de sable et
» de vase; dans la roche où l'on rencontre ces empreintes, on n'a
» trouvé encore que des ossements de poissons [1]. »

Merveilleuse économie de l'œuvre divine! Imprimés en creux sur une argile molle qui s'est desséchée plus tard, et que de nouvelles révolutions du globe ont recouverte d'un sable imprégné de calcium, devenu ensuite un grès solide [2], les pas des hôtes ailés du monde primitif nous révèlent aujourd'hui les secrets de ce monde inconnu. Fermé par les couches successives comme par autant de sceaux qui en attestent l'intégrité, ce livre de la terre primordiale ouvre à la géologie actuelle ses pages vierges, et les empreintes de pas que le naturaliste rencontre « dans les formations les plus an-

[1] Giraudet, pag. 241, cité par M. Tripard. *Moïse*, tom. I, pag. 104.

[2] *Le monde avant la création de l'homme*, ou *le Berceau de l'univers*, par le docteur W. F. A. Zimmermann, traduit de l'allemand sur la deuxième édition, par MM. L. Hymans et L. Strens. Paris, 1857, pag. 176.

» ciennes, dit le docteur Zimmermann, sont en grande partie d'oi-» seaux, et plus encore de grenouilles gigantesques [1]. »

Dans l'harmonie qui a présidé à la création, le fugitif passage d'un oiseau a laissé sur un sol que ne troublaient point encore les travaux de l'homme, ni les ravages des animaux terrestres, une empreinte immortelle. Dieu réservait dès lors, pour l'incrédulité des siècles à venir, les témoins de la vérité de sa révélation; le pied rapide d'un oiseau y a écrit à sa manière son témoignage, et la terre en a immobilisé le souvenir dans ses archives irrécusables. C'est ainsi que « tous les jours, dit M. de Blainville, de nouvelles » découvertes viennent apprendre que les oiseaux sont les plus » anciens habitants du globe. » En 1855, les terrains secondaires de Meudon apportaient aux disciples de Cuvier les ossements fossiles d'un de ces volatiles primordiaux, et le *Gastornis parisiensis* prenait place à côté du ptérodactyle déjà connu. Cygne gigantesque, son poids aurait été, d'après les calculs de M. Constant Prévost, d'environ deux cents kilogrammes [2].

C'est ainsi qu'au XIXe siècle, après tant de labeurs accumulés par les générations successives, la science, résumant ses recherches, déclare que « les plus anciens habitants de la terre sont les oiseaux. » Moïse, il y a quatre mille ans, devançant toutes les observations, toutes les découvertes, tous les travaux scientifiques, déclarait qu'au cinquième jour, avant l'apparition des animaux terrestres, Dieu avait créé les « oiseaux qui volent sur la terre sous le firma-» ment des cieux. »

§ VII. Sixième jour de la création.

Nouvelle interprétation du verset de la Genèse.

36. « Dieu dit aussi : Que la terre produise des animaux vivants, » avec leurs semblables; les animaux domestiques, les reptiles [3]

[1] *Le monde avant la création de l'homme* ou *le Berceau de l'univers*. Introduction, pag. 7. Voir les dessins de ces empreintes qui accompagnent le texte.

[2] *Dictionnaire géologique*, par M. de Blainville, art. *Oiseaux*.

[3] M. le baron Henrion fait observer ici, après M. Auguste Nicolas, qu'il ne faut pas confondre ces reptiles terrestres (*producat* terra *reptilia*) avec les

» et les bêtes sauvages avec leurs semblables [1]. Et il fut ainsi.
» Et Dieu fit les bêtes sauvages de la terre avec leurs sembla-
» bles; les animaux domestiques, et tous ceux qui rampent sur la
» terre, avec leurs semblables. Et Dieu vit que cela était bon [2]. »

A mesure que la science humaine s'exerce sur le texte de la Genèse, de nouveaux horizons s'ouvrent pour son interprétation. Parole divine, elle participe, en quelque manière, à la profondeur infinie de son auteur. La philologie, jusqu'à M. l'abbé Glaire, avait entendu les versets 20 et 21, que nous venons de traduire, de cette manière : « Dieu dit aussi : Que la terre produise les animaux vi-
» vants, *chacun selon son espèce*. Et Dieu fit les animaux, etc., *chacun*
» *selon son espèce*. » Or, dit M. Glaire, grammaticalement parlant, le mot hébreu ne se prête point à cette explication. D'ailleurs la distinction des sexes, condition indispensable de propagation pour les animaux, fait de la plus haute importance pour de très-grandes catégories du règne végétal lui-même, ne pouvait être oubliée par Moïse. C'est donc avec raison que l'illustre hébraïsant retrouve l'indication des sexes dans l'expression originale jusqu'ici mal interprétée. Qu'il nous permette de lui soumettre un texte de Josèphe, qui prouve à la fois et la justesse de son interprétation et l'ancienneté de sa date. L'auteur des *Antiquités Judaïques*, traduisant dans son premier chapitre le texte même de la Genèse, s'exprime ainsi : « Le sixième jour Dieu créa les animaux terrestres, les distingua
» en divers sexes, en les faisant mâle et femelle [3]. » Le dernier des historiens juifs, celui que saint Jérôme appelait le Tite-Live hébreu, et dont l'érudition biblique est suffisamment attestée par ses ou-

reptiles des eaux (*producant* aquæ *reptile*), déjà créés au cinquième jour. — *Hist. eccléS.*, tom. I, pag. 988, note.

[1] Nous suivons toujours pour la traduction du mot hébreu לְמִינֵהוּ la traduction de M. Glaire, qui voit dans cette expression l'indication des sexes. Nous avons l'occasion de faire remarquer ici une justification nouvelle de l'interprétation du savant philologue, dans le passage de Josèphe cité par nous, pour la première fois, à ce point de vue.

[2] Vers. 20 et 21.

[3] Flavius Joseph., lib. I *De Antiq. Judaic.*, cap. I. M. l'abbé Glaire en a lui-même donné une traduction. Paris, 1846.

vrages, entendait donc le passage en question dans le même sens que M. l'abbé Glaire. L'exégèse ancienne donne la main à l'interprétation moderne, et il est permis de croire que sur ce point la science humaine a dit son dernier mot.

Trois questions importantes se rattachant au texte de la Genèse.

37. Ainsi, par l'œuvre du sixième jour, se trouva complétée dans ses conditions de reproduction et de perpétuité la création des êtres animés. De nombreuses questions se présentent ici à la pensée humaine : nous allons indiquer les principales, en donnant les réponses que la géologie, la physiologie comparée et l'état actuel des études philosophiques permettent de formuler. L'ordre de création indiqué par Moïse pour les animaux terrestres, immédiatement après les poissons et les oiseaux, et immédiatement avant l'homme, est-il confirmé par l'observation des faits géologiques? La loi de propagation des espèces, par la reproduction, n'est-elle pas contredite par les prétendus phénomènes de génération dite spontanée? Quel sens précis faut-il donner à la parole sacrée qui désigne les êtres inférieurs et sensibles sous le nom d'*anima vivens;* en d'autres termes, que faut-il penser de l'âme des bêtes?

Prétendu squelette préadamite d'Œningen.

38. La création des animaux terrestres, aux yeux du géologue, est postérieure à celle des poissons (reptiles d'eau) et à celle du genre volatil. Les passages cités plus haut suffisent pour établir sur ce point les données scientifiques actuellement à notre disposition. Un seul fait reste donc à démontrer, celui de la création des animaux terrestres avant l'homme. Si les couches du globe, livrées maintenant à l'ardente recherche de la science, nous présentaient des ossements humains mêlés à ceux des animaux dans les couches désignées par Cuvier sous le nom de *tertiaires*[1]; si les premières traces d'animaux terrestres concordaient avec les restes fossiles de l'homme, la parole de la Genèse pourrait être attaquée au nom de la science. Mais bien loin de rencontrer sur leur route une semblable objection, tous les géologues s'accordent à dire le contraire. « Au » commencement du siècle dernier, écrit le docteur Zimmermann,

[1] Voir la note sur la division des couches adoptées par M. Cuvier et M. de Humboldt, pag. 52.

» un savant suisse, Scheuzer, annonça pompeusement qu'il avait dé-
» couvert le squelette fossile humain d'un *préadamite*. C'est à Œnin-
» gen, sur le Rhin, que la trouvaille avait été faite : la tête, la colonne
» vertébrale, les bras, les jambes, pour les naturalistes de ce temps-
» là, étaient ceux d'un squelette humain. Mais bien qu'on invoquât
» à l'appui de son existence la découverte sur les côtes de la Gua-
» deloupe de véritables squelettes humains pétrifiés, on finit par
» reconnaître sa nature réelle, au moyen de l'anatomie comparée.
» On constata que les fragments trouvés à Œningen avaient appar-
» tenu à une salamandre gigantesque, ce que ne tarda pas à con-
» firmer la découverte, sur les bords du Rhin et au Japon, de sque-
» lettes complets, de trois à cinq pieds de long, de ces animaux
» primitifs. Quant « aux hommes fossiles » de la Guadeloupe, il fut
» reconnu que la pétrification de ces squelettes avait été causée
» par l'eau de mer qui, s'infiltrant à travers la mince couche de
» terre d'un cimetière (établi depuis la conquête de l'Amérique par
» les Européens), avait enduit les ossements d'une sorte de tuf
» calcaire [1]. » En présence de telles déconvenues de la science, on a bien le droit de se montrer sévère vis-à-vis de ses prétendues découvertes, et de contrôler avec soin les résultats de ses investigations avant de les considérer comme définitifs.

Témoignage de Cuvier.

39. Mais pendant que la fouille négative d'Œningen confirmait éloquemment, par le bruit même qui se fit autour d'elle, l'absence d'ossements humains dans les terrains tertiaires, Cuvier, dont le nom restera désormais attaché à chacun des progrès réels de la géologie, parce qu'il les a tous préparés, accomplis ou prévus, Cuvier consta-

[1] *Le monde avant la création de l'homme*, pag. 223. Le docteur Zimmermann reproduit dans son ouvrage le dessin du fameux squelette d'Œningen. « On » a peine à comprendre, dit-il, comment on a pu confondre ce squelette avec » celui d'un homme. Il faut se rappeler que l'on n'avait d'abord trouvé que » des fragments; que presque un tiers du squelette, à partir des extrémités » postérieures, faisait défaut; que les bras étaient mutilés, tandis que les » doigts se présentaient à l'état de conservation parfaite; et qu'enfin une res- » semblance lointaine avec le squelette humain, pouvait, l'imagination ai- » dant, devenir une identité parfaite, aux yeux de celui qui voulait, à toute » force, prendre ses désirs pour des réalités. »

tait encore une fois, par l'observation des couches terrestres, la véracité de Moïse dans l'ordre assigné à la création des animaux. Citons encore les paroles de ce grand homme. L'énumération des terrains se continue dans son récit avec une admirable précision, et la terre qu'il interroge répond toujours dans le même sens et le même ordre que la Genèse. Au-dessus du calcaire à ossements de poissons et d'oiseaux, se rencontre la craie. « On n'y trouve encore, » dit Cuvier, que des reptiles; on y voit des restes de tortues, de » crocodiles. Les fameuses carrières de la montagne de Saint-» Pierre, près Maëstricht, qui appartiennent à la formation de la » craie, ont donné, à côté de très-grandes tortues de mer et d'une » infinité de coquilles et de zoophytes marins, un genre de lézards » non moins gigantesques que le megalosaurus, qui est devenu » célèbre par les recherches de Camper. Les argiles et les lignites » qui recouvrent le dessus de la craie ne m'ont encore offert que » des crocodiles. Dans le calcaire grossier qui repose sur ces ar-» giles, j'ai commencé à trouver des os de mammifères marins, » appartenant à des dauphins inconnus, à des lamantins, à des » morses. *Ce n'est que dans les couches qui ont succédé au calcaire* » *grossier, ou tout au plus dans celles qui auraient pu se former en* » *même temps que lui, que la classe des mammifères terrestres commence* » *à se montrer dans une certaine abondance.* Cette population animale » porte un caractère très-remarquable dans l'abondance et la va-» riété de certains genres de pachydermes dont les caractères se » rapprochent plus ou moins des tapirs, des rhinocéros et des » chameaux. Ces genres, dont la découverte entière m'est due, » sont les *paléothériums*, les *lophiodons*, les *anoplothériums*, les *anthra-» cothériums*, les *chéropotames*, les *adapis*[1]. Mais ces pachydermes

[1] Cuvier, *Discours sur les Révolutions du globe*, p. 196-198. Nous pensons que le lecteur verra avec intérêt les caractères de chacune de ces espèces primitives, décrits par le célèbre naturaliste. « Les *paléothériums*, dit-il, ressem-» blaient aux tapirs par la forme générale, par celle de la tête, notamment » par la brièveté des os du nez, qui annonce qu'ils avaient, comme les tapirs, » une petite trompe; enfin, par les six dents incisives et les deux canines à » chaque mâchoire; mais ils ressemblaient aux rhinocéros par leurs dents » mâchelières, dont les supérieures étaient carrées, avec des crêtes saillantes

» n'étaient pas pour cela les seuls habitants du pays où ils vivaient. » Dans nos plâtrières, du moins, nous trouvons avec eux des carnassiers, des rongeurs, plusieurs sortes d'oiseaux, des crocodiles » et des tortues; et ces deux derniers genres les accompagnent » aussi dans les pierres marneuses du milieu et du midi de la » France [1]. »

Découvertes plus récentes de la géologie.

40. Depuis Cuvier, les découvertes d'ossements fossiles se sont multipliées sur tous les points avec d'autant plus d'abondance, qu'en dehors de l'intérêt purement archéologique, les grandes voies de communication par la vapeur ont amené, sur des surfaces

» diversement configurées, et les inférieures en forme de doubles croissants, » et par leurs pieds, tous les quatre divisés en trois doigts, tandis que dans » les tapirs, ceux de devant en ont quatre.

« Les *lophiodons* se rapprochent encore un peu plus des tapirs, en ce que » leurs mâchelières inférieures ont des collines transverses comme celles des » tapirs. Ils diffèrent cependant de ces derniers, parce que celles du devant » sont plus simples, que la dernière de toutes a trois collines, et que les su- » périeures sont rhomboïdales et relevées d'arêtes fort semblables à celles du » rhinocéros.

« Les *anoplothériums* ont deux caractères qui ne s'observent dans aucun » autre animal; des pieds à deux doigts, dont les métacarpes et les métatarses » demeurent distincts et ne se soudent pas en canons comme ceux des rumi- » nants, et des dents en série continue et que n'interrompt aucune lacune. » L'homme seul a les dents ainsi contiguës les unes aux autres, sans inter- » valle vide; celles des anoplothériums consistent en six incisives à chaque » mâchoire, une canine et sept molaires de chaque côté, tant en haut qu'en » bas; leurs canines sont courtes et semblables aux incisives externes. L'*ano-* » *plothérium* est un animal haut comme un sanglier, mais bien plus allongé, » et portant une queue très-longue et très-grosse, en sorte qu'au total, il a à » peu près les proportions de la loutre, mais plus en grand.

« Le genre des *anthracothériums* est à peu près intermédiaire entre les » *paléothériums*, les *anoplothériums* et les cochons. La première de ces espèces » approche du rhinocéros pour la taille; la seconde était beaucoup moindre.

« Le genre *chéropotame* a les molaires postérieures carrées en haut, rectan- » gulaires en bas, avec quatre fortes éminences coniques entourées d'émi- » nences plus petites. Les antérieures sont des cônes courts, légèrement com- » primés, et à deux racines. Ses canines sont petites. On ne connaît pas » encore ses incisives ni ses pieds. Je n'en ai qu'une espèce, de la taille du » cochon d'Inde.

« Le genre *adapis* n'a également qu'une espèce, au plus, de la taille du » lapin; il devait tenir de près aux anoplothériums. » *Ibid.*, pag. 201-204.

[1] Cuvier, *Discours sur les Révolutions du globe*, pag. 204.

immenses, l'ouverture de terrains restés jusque-là dans leur intégrité primitive. Sous la pioche de nos ouvriers et pour des intérêts de commerce et de transit international, les entrailles de la terre se sont montrées à nu aux yeux de la science. Il a donc été réservé à notre époque de compléter, sous ce rapport, les travaux les plus considérables, et de comparer, sur une vaste échelle, les résultats partiels déjà obtenus. Chaque année de nombreuses découvertes de ce genre parviennent à l'Académie des sciences [1]. Elles confirment toutes l'absence de l'homme dans les terrains où les animaux se montrent avec une telle variété. Et ce n'est pas seulement l'absence d'ossements humains qui est ici remarquable. On pourrait trouver à cette particularité une raison chimique tirée de la composition même de ces os, qui les eût rendus impropres à subir les conditions des autres fossiles. Mais on n'aperçoit aucun autre vestige du passage de l'homme. Son activité, son industrie naissante, ses efforts sur le sol nouveau dont il eût été l'habitant, ne se rencontrent nulle part; et pendant que l'empreinte des oiseaux qui se reposaient un instant sur l'argile primordiale, nous a laissé d'impérissables souvenirs, la main intelligente de l'homme, qui impose même au plus grossier de ses ouvrages un caractère d'individualité si reconnaissable, n'a pas laissé une seule trace. « L'auteur de la » Genèse, dit M. Albert Gaudry [2], nous a représenté l'homme » comme le dernier œuvre du Créateur; d'accord avec Moïse, les » géologues n'ont point, jusqu'à présent, observé de traces de la » race humaine dans les terrains formés antérieurement au dernier » renouvellement des êtres sur le globe. Si l'homme eût apparu » avant ce dernier renouvellement, on retrouverait ses ossements, » tout au moins on rencontrerait des débris de son industrie. » Nous sommes donc parfaitement en droit de constater la conformité du récit génésiaque sur ce point, avec les observations de la

[1] Voir les volumes de 1860 dans les *Mémoires* de cette Académie.

[2] *Revue des Deux-Mondes*, pag. 508, année 1857. « M. Albert Gaudry, chargé » d'une mission géologique par l'Académie des sciences, a fait exécuter sous » ses yeux des fouilles près d'Athènes. » Note de M. Tripard. *Moïse*, tom. I, pag. 101.

science actuelle, et de conclure que Moïse, en fixant l'ordre de création des animaux terrestres immédiatement après les oiseaux et les poissons, et immédiatement avant l'homme, restait dans les limites de la plus minutieuse exactitude.

Insinuation de M. E. Renan.

41. Le temps viendra, et il est déjà venu, où les esprits sérieux se lasseront de considérer cette rigoureuse conformité du texte saint avec les faits d'observation, comme une collision fortuite. On a trop abusé, à cet égard, du privilége d'incrédulité dont notre siècle et celui qui l'a précédé semblent s'être donné le brevet. Les uns n'ont vu dans les livres de Moïse que des traditions incohérentes comme celles des *Védas* de l'Inde, des *Kings* chinois, ou du *Zend-Avesta* persan. De ce que chaque religion antique présentait un livre sacré, on conclut qu'aucune religion antique n'en avait un véritable. Cet étrange paralogisme défraya toute l'œuvre d'impiété du XVIIIe siècle. Une raison impartiale eût tiré la conclusion diamétralement opposée; il n'y a pas en effet d'argument plus frappant en faveur d'une révélation primitive, que la convergence unanime de tous les peuples vers une parole divine. Plus habiles, sans être plus bienveillants, d'autres célèbrent avec un accent d'apparente sincérité, la supériorité réelle de nos livres saints; mais ce n'est que pour retourner plus sûrement contre eux des traits d'autant plus dangereux qu'ils semblent partir d'une main amie. « Si nous » envisageons dans son ensemble le développement hébreu, dit » M. E. Renan, nous sommes frappés de ce haut caractère de per- » fection absolue qui donne à ses œuvres le droit d'être envisagées » comme *classiques,* au même sens que les productions de la Grèce, » de Rome et des peuples latins. Seul entre tous les peuples de » l'Orient, Israël a eu le privilége d'écrire pour le monde entier. — » Les littératures de l'Orient ne peuvent, en général, être lues et » appréciées que des savants; la littérature hébraïque, au con- » traire, est la *Bible*, le livre par excellence, la lecture universelle : » des millions d'hommes ne connaissent pas d'autre poésie... On » peut affirmer que si ces livres n'avaient pas renfermé quelque » chose de profondément universel, ils ne fussent jamais arrivés à » cette fortune. La proportion, la mesure, le goût, furent en Orient

» le privilége exclusif du peuple hébreu. Israël eut, comme la Grèce, » le don de dégager parfaitement son idée, de l'exprimer dans un » cadre réduit et achevé : par là il réussit à donner à la pensée et » aux sentiments une forme générale et acceptable pour le genre » humain tout entier [1]. » On serait loin de soupçonner, d'après cette citation, le sens que son auteur prétend donner à des éloges si explicites et si précis. Pour compléter sa pensée et la saisir dans son véritable jour, il faut rapprocher ce passage de quelques lignes qui le suivent comme par hasard, négligemment jetées comme une ombre au tableau. « L'opinion qui attribue la rédaction du Penta- » teuque à Moïse, dit-il, est en dehors de la critique, et nous n'a- » vons pas à la discuter : cette opinion, du reste, paraît assez mo- » derne, et il est bien certain que les anciens Hébreux ne songè- » rent jamais à regarder leur législateur comme un historien [2]. Les » récits des temps antiques leur apparaissaient comme des œuvres » absolument impersonnelles, auxquelles ils n'attachaient pas de » nom d'auteur. » Ce peut être un éloge de la Bible, aux yeux de M. Renan, de la placer à côté des plus glorieuses productions du génie humain, de la présenter comme l'œuvre collective d'un peuple doué d'une singulière faculté de synthèse, qui eût préparé, dans l'isolement des autres nations, un livre destiné à toutes les nations; il y a quelque chose de plus qu'humain dans la persistance, à travers les siècles, d'un génie d'ensemble qui eût absorbé toutes les individualités dans un groupe universel et composé une Iliade dont cent Homère se seraient renouvelés pour compléter l'œuvre. Mais les choses humaines ne se passent point ainsi, et l'imagination la plus vive ne saurait donner à ces brillantes hypo-

[1] *Etudes d'histoire religieuse*, par M. E. Renan. L'*Histoire du peuple d'Israël*, pag. 73. Paris, 4e édit., 1859.

[2] *Etudes d'histoire religieuse*, par M. E. Renan. L'*Histoire du peuple d'Israël*, pag. 83. Nous reproduisons ici la note que M. E. Renan croit devoir ajouter à son affirmation, déjà bien assez nette et tranchée, pour égarer davantage l'esprit, hélas! trop superficiel des lecteurs auxquels il s'adresse. « L'opinion » que Moïse est l'auteur du Pentateuque, dit-il, ne paraît guère établie » avant l'ère chrétienne. M. de Wette croit même qu'à cette époque, elle n'é » tait pas entièrement acceptée. »

thèses d'autre valeur que celle d'un style coloré et ardent. Nous demanderons toujours si la cosmogonie de Moïse, qu'elle soit ou non une œuvre collective, suivant l'insinuation de M. E. Renan, ne dépasse point la portée scientifique d'un homme et même d'un peuple, à l'époque où elle fut écrite. Nous demanderons où Moïse, où *Israël,* selon M. Renan, ont pris cette division de l'œuvre créatrice en six jours distincts, et comment *Israël* ou Moïse, qui n'avaient nul soupçon de la science toute moderne de la géologie, ont pu si parfaitement se mettre d'accord avec elle, quand elle n'existait pas. Est-il donc si difficile de substituer à des théories qui impliquent un merveilleux mille fois plus extraordinaire encore que la révélation, l'aveu pur et simple de l'insuffisance humaine en présence de problèmes si relevés? Pour resserrer davantage les limites de notre interrogation, quel est le sphynx qui a pu révéler à Moïse ou à *Israël* que les poissons avaient été créés avant les oiseaux, les oiseaux avant les animaux terrestres, et les animaux avant l'homme? Par quelle admirable intuition le peuple réservé, dans un coin de l'Orient, à produire « des chefs-d'œuvre » destinés à éclipser ceux de la « Grèce et de Rome; » ce peuple qui devait avoir aux yeux d'une postérité inconnue « le privilége de la proportion, de la mesure et du goût, » avait-il deviné que, deux mille ans après sa destruction, un homme naîtrait, qui donnerait, comme Adam, des noms aux races d'animaux perdues; les classerait au sein des couches terrestres, contrôlant ainsi l'ordre de leur création successive; et par quel trait de génie, dépassant tous les prodiges, ce peuple avait-il précisément indiqué, dans un détail dont on ne saurait retrancher une lettre, l'ordre exact que Cuvier devait exhumer des entrailles de la terre? Certes, « le don de dégager » si « parfaite» ment son idée, de l'exprimer dans un cadre réduit et achevé,» pour « réussir à donner à la pensée et aux sentiments une forme générale » et acceptable par le genre humain tout entier, » ce don, fût-il accordé à un peuple, au lieu d'un homme, semblera ici tellement exorbitant, que, merveille pour merveille, on préférera la solution de saint Augustin, de saint Thomas et de Bossuet, c'est-à-dire la *Révélation!*

Générations dites spontanées.

42. Ce n'est pas seulement une branche particulière de la science qui a son point de contact avec le récit mosaïque; toutes les observations physiques, toutes les grandes découvertes de l'esprit humain ont avec lui des rapports nécessaires. Produits indépendants et libres de l'intelligence, les théories scientifiques se développent suivant l'attrait particulier ou selon l'ordre des tendances générales d'une époque; nul ne saurait ni prévoir, ni arrêter, ni diriger leur essor. Le monde, révélation de Dieu, a été livré par son auteur à la spéculation humaine. La science ne s'arrêterait, dans ses investigations, que le jour où elle aurait trouvé la solution de tous les problèmes, et ce jour ne luira jamais pour l'humanité ici-bas. Le champ de la science est donc vaste comme le monde lui-même, sa légitime activité peut s'exercer dans une sphère presque sans bornes. Mais plus ces horizons présentent d'étendue, plus la parole de Moïse, en circonscrivant les faits particuliers, offre d'objets de contrôle. C'est en ce sens que la propagation des animaux par la distinction des sexes et la reproduction, présentée par la Genèse comme une loi de la puissance créatrice, impose, antérieurement à toute théorie, un fait considérable et qui sollicite l'attention. Il est clair, en effet, qu'en créant « tous les animaux domestiques ou sauvages, avec leurs semblables, » tous « ceux qui rampent sur la terre, avec leurs semblables, » c'est-à-dire, ainsi que nous l'avons expliqué, avec la distinction des sexes, condition de perpétuité et de vie, Moïse exclut nettement les *générations spontanées* et tous les prétendus phénomènes invoqués à l'appui de cette doctrine. C'est donc encore ici le lieu de remarquer avec M. Renan la précision du génie hébraïque, qui ne lui a permis de rien laisser dans le vague, et qui l'a jeté dans tous les périls d'une définition exclusive, dans tous les embarras d'une solution *a priori*, soumise au revirement des systèmes contraires et à la fortune des découvertes les plus opposées. Il est donc intéressant d'examiner aujourd'hui l'état de cette question. Nous la résumerons par les travaux récents des naturalistes les plus accrédités de notre époque.

Exposé de la controverse d'après M. Milne-Edwards.

43. « Les physiologistes, dit M. Milne-Edwards [1], sont depuis

[1] *Mémoires de l'Académie des Sciences.* Année 1859, 1er semestre, pag. 25.

» longtemps partagés d'opinion au sujet de l'origine de la vie dans » les êtres organisés. La plupart d'entre eux admettent que cette » puissance n'existe que là où elle a été transmise; que, depuis la » création jusqu'au moment actuel, une chaîne non interrompue de » possesseurs de cette puissance se la sont communiquée successi- » vement, et que la matière brute ne saurait s'organiser de façon à » constituer un animal ou une plante, si elle n'est soumise à l'in- » fluence d'un être vivant ou d'un germe sorti d'un corps de cet » ordre. D'autres, au contraire, ont soutenu que la matière inerte, » placée dans certaines conditions physiques et chimiques, était » apte à prendre vie sans le concours d'un être générateur; que » les animaux et les plantes pouvaient se constituer de toutes piè- » ces, sans avoir puisé dans un autre corps vivant le principe de » leur existence, et que, par conséquent, la vie elle-même devait » être considérée, non comme la conséquence d'une force qui au- » rait été donnée en propre aux corps organisés, mais comme une » propriété générale de la matière organisable, qui se manifeste- » rait dès que les circonstances extérieures deviendraient favora- » bles à son apparition. »

La seconde opinion dont parle M. Milne-Edwards, était la plus commune aux XVIe et XVIIe siècles. Avant le perfectionnement des instruments d'optique, l'hypothèse de la génération spontanée avait nécessairement dû se présenter à l'esprit humain comme la conséquence des faits naturels que l'observation constatait [1]. François Redi, vers 1688 [2], avait étudié plus spécialement la question

[1] Il n'est pas sans intérêt de citer à ce propos un passage de Cornélius à Lapide, dans son *Commentaire sur la Genèse*, où le savant exégète reproduit le sentiment adopté à son époque, et combat les objections qu'on aurait pu en tirer contre la véracité du récit mosaïque. *Dico minuta animalia quæ ex sudore, exhalatione aut putrefactione nascuntur, uti pulices, mures aliique vermiculi, non fuerunt hoc sexto die creata formaliter, sed potentialiter, et quasi* in seminali ratione; *quia scilicet illa animalia hoc die creata sunt, ex quorum certa affectione, hæc naturaliter erant exoritura : ita S. Augustinus*, lib. III *De Genesi ad litt.*, cap. XIV, tom. IV, *licet contrarium docere videatur S. Basilius*, homil. 7. Cornélius à Lapide, Comment. *in Script. sacr.* Paris, L. Vivès, 1861, tom. I, pag. 66.

[2] *Expériences sur la génération des insectes.* Florence, 1688, in-4°.

et en avait fait l'objet de rapports intéressants à l'Académie florentine *del Cimento*. Il démontra que les larves nées dans les cadavres, loin d'être le produit d'une génération spontanée, sont la progéniture d'insectes bien connus, déposés, à l'état de germe, par une mère qui choisit avec un instinct merveilleux les milieux propres à l'éclosion. « Mais, dit M. Milne-Edwards, ce qui était facile à » constater quand il s'agissait d'animaux aussi gros que le sont les » mouches de la viande, l'est beaucoup moins quand il est question » d'une monade ou de tout autre animalcule infusoire dont notre » œil ne distingue l'existence qu'à l'aide du microscope, et dont les » germes, à raison de leur petitesse, échappent le plus souvent à » tous les moyens d'observation que l'optique nous fournit. Aussi » lorsque Leuwenhoeck et ses successeurs nous eurent révélé la » présence des animalcules dont les infusions végétales et animales » fourmillent, vit-on l'hypothèse des générations spontanées reprendre » faveur, et les physiologistes se diviser de nouveau au sujet de » ces petits êtres [1]. » Les expériences de M. Pouchet rendirent à la discussion une actualité toute vivante; le monde savant se préoccupa avec ardeur de l'étude des infiniment petits, et l'opinion publique, d'abord indécise, se passionna bientôt pour ces intéressantes recherches. Il en est ainsi chaque fois que l'investigation humaine aborde un sujet vraiment capital. La question des générations spontanées n'a pas seulement l'importance d'une théorie séduisante, qui ouvre à la pensée des horizons indéfinis, elle a un retentissement plus prolongé, qui remonte jusqu'aux sources mêmes de la vie, et réveille le problème tant agité par la philosophie de l'origine des êtres. Nous n'en sommes plus, en fait d'admiration, aux merveilles qui étonnaient le génie de Pline, quand il décrivait avec une si minutieuse exactitude la construction de l'insecte ailé dont les escadrons peuplent nos forêts, et qui se montre surtout *avide de sang humain* [2]; quand les Pères de l'Eglise, saint Jérôme ou

[1] M. Milne-Edwards, *Mémoires de l'Académie des Sciences*, déjà cités.

[2] C'est à propos du *culex* ou *cousin*, que Pline l'Ancien fait cette belle description : *In magnis corporibus, aut certe majoribus, facilis officina sequaci materia fuit. In his tam parvis atque tam nullis, quæ ratio, quanta vis, quam inex-*

saint Augustin, insistaient sur l'admirable organisation des êtres les plus exigus et les plus dédaignés de la création, pour y trouver, comme dans autant de chefs-d'œuvre de petitesse, la trace d'une puissance et d'une industrie divines [1], leur terme de comparaison restait limité entre les plus grands animaux et les moindres insectes auxquels l'œil humain peut atteindre. Mais le champ de l'observation s'est immensément agrandi depuis lors; avec le secours des instruments modernes, une sphère nouvelle de vie végétale et animale s'est développée en dehors de l'observation ordinaire, à partir du point précis où nos organes cessent de percevoir par

tricabilis perfectio! Ubi tot sensus collocavit in culice? Et sunt alia dictu minora. Sed ubi visum in eo prætendit? Ubi gustatum applicavit? Ubi odoratum inseruit? Ubi vero truculentam illam, ut portione maximam vocem ingeneravit? Qua subtilitate pennas annexuit? prolongavit pedum crura? disposuit jejunam caveam uti alvum? avidam sanguinis, et potissimum humani, sitim accendit? Telum vero perfodiendo tergori quo spiculavit ingenio? atque ut incapaci, cum cerni non possit exilitas, ita reciproca geminavit arte, ut fodiendo acuminatum pariter sorbendoque fistulosum esset. Turrigeros elephantorum miramur humeros, taurorumque colla, et truces in sublime jactus; tigrium rapinas, leonum jubas, cum rerum natura nusquam magis quam in minimis tota sit. Plinius, *Histor. Natur.*, lib. II, cap. III.

[1] Voici les paroles de saint Jérôme : *Creatorem non in cœlo tantum miramur et terra, sole et oceano, elephantis, camelis, equis, bobus, pardis, ursis, leonibus : sed et in minutis quoque animalibus, formica, culice, muscis, vermiculis, et istiusmodi genere, quorum magis scimus corpora quam nomina, eamdemque in cunctis veneramur solertiam.* Hieronym., *Epist. ad Heliodor.*, tom. XXII *Patrol. lat.*, col. 596. Saint Augustin n'est pas moins explicite. Il aborde aussi la question des générations spontanées, et la résout selon les données scientifiques de son époque : *Nonnulla etiam de quibusdam minutissimis animalibus quæstio est, utrum inprimis rerum conditionibus creata sint, an ex consequentibus rerum mortalium corruptionibus? Nam pleraque eorum aut de vivorum corporum vitiis, vel purgamentis, vel exhalationibus aut cadaverum tabe gignuntur; quædam etiam de corruptione lignorum et herbarum, quædam de corruptionibus fructuum : quorum omnium non possumus recte dicere Deum non esse creatorem. Inest enim omnibus quoddam naturæ suæ generis decus, sic ut in his major sit admiratio bene considerantis, et laus uberior omnipotentis artificis; quis, nec ea ipsa rerum novissima, quæ pro sui generis ordine dissolvuntur, et quarum dissolutionem ex pœna nostræ mortalitatis horremus, relinquit informia; sed creat minima corpore, acuta sensu, animantia; ut majore attentione stupeamus agilitatem muscæ volantis, quam magnitudinem jumenti gradientis, ampliusque miremur opera formicularum, quam onera camelorum.* S. August., *De Genesi ad litter.*, lib. III, cap. XIV, tom. XXXIV *Patrol. lat.*, col. 288.

eux-mêmes jusqu'aux fractions les plus microscopiques des êtres. A peine commencées, dans cette carrière jusque-là inconnue, les études récentes y découvrent une inépuisable fécondité et des énergies de vitalité se superposant aux divers échelons d'une genèse infinitésimale. Il semble que l'antiquité n'ait connu de la nature que la moindre partie, celle qui était visible à l'œil nu, et que l'autre moitié, qu'elle n'a pas soupçonnée, soit plus riche et plus merveilleuse encore.

Voilà pourquoi tant de bruit s'est fait autour des expériences scientifiques dirigées en ce sens par les naturalistes de nos jours; l'émotion était légitime, quand l'homme venait de doubler l'empire de ses observations. Plus la découverte s'était fait attendre, plus longue avait été la période où ces phénomènes étaient restés inconnus, plus il devenait intéressant de conférer leurs résultats inattendus avec les affirmations de nos livres saints. Il était d'ailleurs bien évident que rien de semblable n'ayant été tenté par la science antique, le contrôle indirect exercé sur la parole de Moïse serait à l'abri de tout soupçon de connivence ou de partialité.

Témoignages de MM. de Quatrefages, Dumas, Payen et Van-Bénéden.

44. Voici maintenant le résumé de cette controverse : « Quant à » la genèse des organismes animés sans le secours de la puissance » vitale, dit M. Milne-Edwards dans la conclusion de son rapport à » l'Académie, *je ne vois* aucun motif pour y croire. Jusqu'à plus » ample informé, je continuerai donc à penser que, dans le règne » animal, il n'y a point de génération spontanée; que tous les ani- » maux, les plus petits comme les plus grands, sont soumis à la » même loi, et qu'ils ne peuvent exister que lorsqu'ils sont procréés » par des êtres vivants [1]. » Ecoutons encore sur ce point le témoignage si précis et si autorisé de M. de Quatrefages : « Il y a bien » peu de temps encore, dit-il, les partisans de la génération spon- » tanée appuyaient leur doctrine sur les faits alors connus, pré- » sentés par deux groupes d'animaux dont l'étude est presque éga- » lement difficile, quoique par des raisons très-différentes : les vers » intestinaux et les infusoires. Les belles recherches de MM. Van-

[1] *Mémoires de l'Académie*. Vol. cité, pag. 29.

» Bénéden et Küchenmeister, couronnées par l'Académie; celles » des divers helminthologistes qui ont répété et étendu leurs expé- » riences, ne peuvent guère laisser de doute sur le mode de propa- » gation des animaux appartenant au premier de ces groupes. Il ne » peut plus être question d'espèces agames, naissant spontané- » ment dans les êtres vivants et se propageant d'une manière mys- » térieuse. Tous les faits qui ont, pendant si longtemps, arrêté les » naturalistes et fourni un point d'appui apparent aux doctrines de » l'hétérogénie, trouvent aujourd'hui une place toute naturelle » dans cet ensemble de phénomènes que j'ai proposé de désigner » sous le nom de *généagenèse*. Chez les helminthes, aussi bien que » chez les animaux plus anciennement connus, la reproduction s'o- » père par l'intervention de deux éléments, l'un mâle, l'autre fe- » melle; par un œuf fécondé. Seulement celui-ci donne naissance » à un être qui ouvre un cycle de générations parfois fort nom- » breuses et toutes agames, cycle qui se clôt par la réapparition » des attributs sexuels. Tout donc se passe ici comme chez les mé- » duses et les autres animaux marins, dont le mode de reproduc- » tion a modifié d'une manière si remarquable les idées reçues par » nos devanciers sur cette partie importante de la physiologie géné- » rale. D'après le travail récent présenté à l'Académie par M. Bal- » biani, si les faits annoncés par ce jeune observateur sont recon- » nus exacts, les infusoires iront se placer à côté des intestinaux et » parmi les groupes dont la génération présente des phénomènes » de *généagenèse*, tout en restant fondamentalement sexuelle. S'il en » est ainsi, que devient la doctrine de l'hétérogénie [1] ? »

On le voit, la science, en multipliant ses observations, élargit successivement le cadre de ses théories. Les lois générales mieux connues se formulent avec une netteté plus caractéristique; mais elles accusent en même temps la vérité de la parole génésiaque, et sans chercher cette conclusion, sans la provoquer ni même la pressentir, l'observation affirme, comme Moïse, que la vie répandue à la surface du globe obéit au principe de propagation et de reproduction

[1] *Mémoires de l'Académie*, pag. 32.

posé dès l'origine par la puissance créatrice. La fécondité persévérante des germes, dans les conditions les moins favorables, étonnera la science, le fait n'en sera pas moins constaté. « Pour certains » animaux inférieurs, dit M. Dumas, et pour les plantes peu déve- » loppées encore, la vie peut être suspendue par une dessiccation » absolue, et elle se ranime avec le retour de l'humidité, comme si » tout être capable d'être desséché sans périr, pouvait rester en- » suite très-longtemps vivant de cette vie latente qui est le privi- » lége des germes [1]. » Dans une série d'expériences faites en 1843 sur les végétations cryptogamiques dont le développement, dans le pain, émut un instant l'esprit public, l'illustre chimiste, M. Payen, soumit les sporules de l'*oïdium aurantiacum* à une température de cent-vingt degrés, sans pouvoir leur faire perdre la puissance germinative [2]. Quelques années auparavant, M. Duyère avait également démontré que certains animalcules, tels que les tardigrades, peuvent conserver la faculté de vivre après un séjour de plusieurs heures dans une étuve dont la température est supérieure à cent degrés [3]. Enfin, dit M. Van-Bénéden, « dans certains organismes » inférieurs, les parasites par exemple, les œufs résistent non-seu- » lement à la dessiccation la plus complète pendant des mois ou » même des années; mais, après avoir servi de préparations ana- » tomiques dans l'alcool le plus concentré, ou même l'acide chro- » mique, ils reviennent à la vie aussitôt qu'on les replace dans » les conditions ordinaires, et les différentes phases de la vie em- » bryonnaire se déroulent dans toute leur ampleur, comme s'ils » n'avaient pas quitté leur séjour naturel. On comprend dès-lors la » difficulté de bien conduire une expérience qui a pour but d'éli- » miner tout germe organique. L'air est souvent chargé de formes » microscopiques, animales ou végétales, dont les œufs et les spores, » sinon les organismes entiers, envahissent comme une poussière » fine et impalpable nos plus délicats instruments [4]. »

[1] M. Milne-Edwards, *Mémoires* déjà cités, 1859, 1re série.
[2] *Mémoires de l'Académie*, ibid., pag. 30. — [3] *Ibid.*, pag. 28.
[4] Discours prononcé par M. Van-Bénéden à la séance publique de l'Académie de Bruxelles, présenté à l'Académie française par M. Flourens. *Ibid.*

Accord du texte de Moïse avec la science actuelle.

45. Nous n'avons tant insisté sur cette question que parce qu'elle a éveillé de nos jours un écho retentissant dans l'opinion publique. Prématurément conçues, les espérances hostiles de certains esprits qui se préoccupent surtout de trouver la Bible en contradiction avec les faits, se sont évanouies devant les jugements catégoriques des maîtres de la science. On dénaturait même la pensée des expérimentateurs, en voulant, malgré eux, la rattacher à un système préconçu. Ils protestaient contre une pareille tendance et revendiquaient, dans leurs sincères et franches déclarations, la liberté de leur action scientifique [1], se contentant d'observer, dans les conditions les plus rigoureuses d'exactitude, sans prétendre imposer aucune théorie. On le voit, l'indication de Moïse reste jusqu'ici pleinement justifiée par la science la plus récente; mais il nous faut bien le proclamer, lors même que la doctrine des générations spontanées, au lieu d'être ainsi répudiée, se fût présentée d'abord sous un jour plus favorable; lors même qu'elle trouverait crédit dans l'opinion du monde savant, on ne serait pas aujourd'hui plus en droit qu'au temps de saint Augustin, ou qu'au siècle de Cornélius à Lapide, d'en tirer un argument contre la véracité de nos livres saints. Il s'écoulera probablement encore bien des années avant que la question ne soit entièrement vidée. Les générations humaines se succèdent rapidement, et il en faut souvent un grand nombre pour résoudre le moindre des problèmes sur lesquels s'exerce notre intelligence. Si donc il arrivait qu'on revînt sur ce point à la croyance du docteur d'Hippone, ou du savant commentateur belge, leur réponse serait aussi péremptoire alors qu'elle l'était de leur temps. La matière organisable, apte dans certaines conditions à la production d'organismes inférieurs, aurait reçu en puissance, *potentialiter* [2], cette faculté génératrice au sixième jour de la création, et le prolongement à travers les siècles de cette loi primitive constaterait la merveilleuse harmonie de l'ordre créateur, « qui ne laisse stérile et

[1] Voir la lettre adressée par M. Pouchet à l'Académie des Sciences. Même volume.

[2] Cornélius à Lapide, passage cité précédemment, pag. 65.

informe aucune des parties de son ouvrage : *Qui, nec ea ipsa rerum novissima, relinquit informia* [1]. »

Ame sensitive ou âme des bêtes.

46. Il nous reste enfin, à propos de l'œuvre du sixième jour, à examiner, au point de vue de la science, une dernière question qui intéresse à la fois l'ordre naturel et les lois métaphysiques. Touchant par ses points extrêmes aux confins des deux mondes, elle emprunte à la fois de l'un et de l'autre, et rattache la création matérielle à la sphère des intelligences; elle joint, par une chaîne graduée et continue, les êtres inférieurs aux échelons les plus relevés de l'existence, et fait de toute la nature un royaume unique, pour lequel l'homme, vassal reconnaissant et libre, doit rendre à Dieu l'hommage et le tribut. Depuis le polype, silencieux et infatigable architecte dont les générations superposées de siècle en siècle élèvent des îles nouvelles et créeront peut-être un jour de nouveaux continents [2]; depuis les *foraminifères* et les *polythalames* microscopiques dont les coquillages agglomérés forment les pierres de taille dont nous construisons nos édifices [3], jusqu'à l'être pensant, jusqu'à l'homme, il y a autant de degrés qu'il y a de genres différents d'animaux. Ces animaux créés aux cinquième et sixième jours, la Bible leur donne le nom d'*anima vivens*, et, par cette expression, elle caractérise nettement leur existence propre, en la séparant des règnes

[1] S. Augustin, passage cité précédemment, pag. 67.

[2] Voir l'intéressant chapitre de M. Marcel de Serres, intitulé : *Des îles et des récifs madréporiques*. Cosmogonie de Moïse, tom. I, pag. 552.

[3] « Partout où le continent européen a été exploré par les hommes de la » science, dit le docteur Zimmermann, dans le nord de l'Italie, en Allemagne, » en France, en Belgique, en Angleterre, en Suède, la présence d'une quantité » incroyable de fossiles de ce genre a été constatée. Dans le calcaire grossier » du bassin de Paris, on en a compté 58,000 individus dans un seul pouce cube » de terrain; ce qui, pour dix pieds cubes, donnerait un nombre plus consi- » dérable que celui de la population humaine de tout le globe. On peut donc » affirmer, sans aucune exagération, que tout Paris et les localités environ- » nantes sont bâtis exclusivement avec les coquilles de ces animaux micros- » copiques; ce qui n'offre rien d'étonnant, quand on songe qu'une étendue de » plusieurs centaines de lieues carrées de ce terrain ne consiste absolument » qu'en foraminifères, et qu'avec les pierres extraites d'une seule lieue cube » de terrain, on pourrait bâtir à peu près autant de villes qu'en renferme » l'Europe. » *Le monde avant la création de l'homme*, pag. 206.

minéral et végétal, où la matière domine seule, privée de sentiment et de mouvement libre. On sait sous quelle forme l'antiquité païenne avait résumé ses croyances sur ce point. Virgile, dans ses fameux vers,

. . . . . Diffusa per artus
Mens agitat molem et magno se corpore miscet.

ne faisait qu'exprimer en un poétique langage les idées de Platon sur l'âme du monde [1], esprit de vie répandu dans toutes les parties de l'univers, principe de tout être, de tout mouvement, de tout organisme. Aristote, dans son génie classificateur, avait localisé en quelque sorte cette âme du monde, en la divisant en quatre catégories distinctes auxquelles il donnait le nom d'*âme végétative, âme sensitive, âme raisonnable* ou *intelligente*, et *âme des cieux* [2]. L'âme végétative, dans la pensée du philosophe de Stagyre, était le principe de la nutrition, de l'accroissement et de la fructification du règne végétal. Séparait-il ce principe de la matière, ou l'identifiait-il avec elle dans le sens d'un matérialisme grossier que l'on ne retrouve pas dans les tendances générales de nos ouvrages, c'est ce qu'il serait difficile d'établir rétrospectivement. Quoi qu'il en soit, le nom d'*âme végétative* survécut à Aristote, et les écoles de philosophie le conservèrent jusqu'au XVIIe siècle, mais en y attachant une idée entièrement exclusive de tout principe matérialiste. « Cette âme, disait-on, n'est point distinguée de la matière; c'est, » si l'on veut, la sève préparée dans la terre par le soleil et par les » organes des végétaux, où elle se filtre, se travaille et se rend » propre à produire tout ce que nous voyons dans les plantes. C'est, » selon d'autres, la disposition même des parties de la plante [3]. » Tel était le sens attaché à cette expression que la science de nos jours a complétement abandonné.

[1] Virgile, *Enéide*, liv. VI. — Voir le *Timée* de Platon, traduction de M. Cousin (1822-1840).

[2] Voir l'examen de ces théories d'Aristote, par S. Thomas d'Aquin; art. *Ame, Animaux, Ciel*. Somme contre les Gentils. Texte et traduction. L. Vivès, Paris, 1861.

[3] *Dictionnaire de Trévoux*, tom. I, pag. 283, in-fol., 1704.

Historique de la question.

47. Il n'en est pas de même de la seconde catégorie aristotélicienne, l'*âme sensitive* ou *âme des bêtes*. Egalement admise par la philosophie ancienne et par le génie catholique de saint Thomas d'Aquin, qui établit que l'âme des bêtes n'est point immortelle [1], cette doctrine eut depuis une fortune diverse. Répudiée par Gassendi et Descartes, elle fut reprise au XVIIIe siècle, à l'époque où il était de bon goût de nier l'existence de Dieu. On espérait dégager l'homme de la responsabilité qu'entraînent ses destinées immortelles, en lui parlant de l'âme du chien qui le garde, du bœuf qui le nourrit et du cheval qui partage ses labeurs. La négation de Gassendi, moins absolue que celle de Descartes, refusait seulement aux animaux toute espèce d'âme distincte de la matière, mais ne leur contestait pas la *sensation* ou *sentiment*. Descartes alla plus loin. D'après ce grand homme, les animaux sont de purs automates, exerçant leur action par une loi mécanique, admirable sans doute, mais qui ne suppose en eux nulle connaissance, nulle impression de douleur ou de joie, de plaisir ou de peine. La contradiction de cette doctrine avec les faits est trop évidente pour qu'elle ait pu subsister longtemps à l'état de système philosophique [2]. La thèse opposée, soutenue de temps en temps par les écrivains du XVIIIe siècle, n'eut jamais qu'un caractère d'ironique légèreté, qui ne fit en rien avancer la question scientifique. Que dire d'un philosophe qui s'amusait un jour à parler de l'âme des bêtes, pour avoir le droit de nier le lendemain celle de l'homme?

La réaction sérieuse contre la théorie de Descartes ne commença donc qu'avec le retour d'une science vraiment digne de ce nom, qui s'honorait elle-même en respectant la vérité, but de ses efforts, et ne se sentait plus le facile courage de rire en face de tous

[1] *Somme contre les Gentils*, passage déjà cité

[2] Dès son apparition, cette étrange doctrine suscita une controverse ardente et souleva les plus vives discussions. Il nous est resté un grand nombre d'écrits inspirés, à cette époque, par l'indignation que le rigorisme cartésien avait excitée. Un des plus curieux est celui de La Chambre, intitulé : *Traité de la connoissance des animaux, où tout ce qui a esté dict pour et contre le raisonnement des bestes est examiné*, par le sieur de La Chambre, médecin de Mgr le chancelier. Paris, 1648, in-4° de 400 pages.

les problèmes, sans en etudier ni en résoudre un seul. L'*anima vivens* du texte mosaïque, cette parole dont la netteté domine toutes les fluctuations des écoles philosophiques, dont la majestueuse simplicité a survécu aux rires de Voltaire, dont la précision résistait au rigorisme de Descartes et à la demi-négation de Gassendi, se retrouve en face de la science moderne et appelle de nouveau son attention.

Opinion de Cuvier sur l'âme des bêtes.

48. Par une bonne fortune qui n'arrive qu'aux génies, ce fut encore Cuvier qui, le premier, en ce siècle, reprit la question si longtemps agitée et lui donna sa dernière formule. On connaît peu cette théorie du grand naturaliste; nous sommes donc heureux d'en reproduire ici les idées principales [1]. « Les bêtes, dit-il, sont les ani» maux non raisonnables, c'est-à-dire les animaux différant de » l'homme, puisque c'est à lui seul que nous attribuons la raison. » — En général, elles ont les mêmes sens que nous et en sont af» fectées de la même manière; elles se meuvent en conséquence » des sensations qu'elles reçoivent, et cherchent à fuir, à se défen» dre, à saisir, à attaquer, selon qu'elles sont mues par le plaisir » ou par la peine. Elles sont susceptibles de rapports moraux avec » les autres êtres sensibles; elles s'affectionnent pour les hommes » ou les animaux qui leur font du bien; elles prennent de l'aver» sion pour ceux qui les tourmentent. L'affection peut naître entre » elles de la seule habitude d'être ensemble, et quelquefois leur » haine semble venir d'un simple caprice. Ces dispositions suppo» sent de la mémoire et le sentiment au moins confus des rapports » des qualités au sujet, et de ceux des autres êtres avec l'être sen» tant. Elles peuvent exister à différents degrés pour une multitude » d'êtres différents que le même animal distinguera parfaitement

[1] *Dictionnaire des sciences naturelles*, par plusieurs professeurs du Jardin du roi (Muséum d'histoire naturelle) et des principales écoles de Paris, 150 vol. in-8°. Ce grand ouvrage, dont M. Frédéric Cuvier, frère de l'illustre savant, eut la direction générale, fut exécuté par tous les hommes dont le nom est devenu depuis une autorité dans la science. G. Cuvier rédigea tous les articles de zoologie générale, d'anatomie et de physiologie. Celui que nous citons ici porte sa signature et est intitulé : *Ame des bêtes*, tom. II, pag. 30-36.

» les uns des autres. Les bêtes donnent des signes de ces affections
» avec la seule intention de les témoigner, et ces signes sont très-
» semblables à ceux que nous donnerions. Les bêtes acquièrent
» par l'expérience une certaine connaissance des choses physi-
» ques, de celles qui sont dangereuses, de celles qui ne le sont
» point, et elles évitent les premières par l'effet de cette expérience
» seulement et de la mémoire qui en est la source, et sans être
» déterminées par un attrait ou une répugnance actuelle. Elles sa-
» vent que telle action sera punie par leur maître, et que telle autre
» sera récompensée; elles s'en abstiennent ou les font, non-seule-
» ment sans y être déterminées par un attrait ou une répugnance
» actuelle, mais même malgré cet attrait ou cette répugnance, et
» par la seule connaissance qu'il leur en reviendra un châtiment ou
» une récompense; connaissance qui suppose et la mémoire et le
» sentiment de l'analogie, c'est-à-dire de ce principe, qu'une chose
» déjà arrivée arrivera encore, si les mêmes circonstances se re-
» présentent. Les bêtes sentent même leur subordination; elles
» semblent connaître que l'être qui les punit est libre de ne le pas
» faire, puisqu'elles prennent devant lui l'air de suppliants, lors-
» qu'elles se sentent coupables ou qu'elles le voient fâché. Lorsque
» leurs émotions et leurs passions réagissent sur leurs fonctions in-
» volontaires, elles le font absolument de la même manière que
» chez nous : ainsi la surprise arrête leur respiration, la peur les
» fait trembler, la terreur excite en elles une sueur froide. — Les
» bêtes se perfectionnent ou se corrompent dans notre société à
» peu près de la même manière que nous. L'habitude de l'aisance
» leur donne des besoins qu'elles n'auraient pas connus dans les
» champs; l'éducation les fait réussir dans des actions auxquelles
» leur structure ne les disposait point; elle peut, si elle est bien
» dirigée, leur donner de la docilité, de la douceur, de l'activité;
» ou, si elle l'est mal, les rendre plus hargneuses, plus colères, plus
» rebelles et plus paresseuses qu'elles ne le seraient naturelle-
» ment. Elles sont susceptibles de ces qualités qui ne se rappor-
» tent évidemment qu'à un principe sensitif, par exemple, l'ému-
» lation : les chevaux de course en donnent des preuves sensibles;

» la jalousie, non-seulement celle qui a pour objet des jouissances » physiques que d'autres individus ne pourraient avoir sans les en » priver, mais encore celle qui se rapporte aux affections morales; qui » ne sait que les chiens se disputent les caresses de leurs maîtres ?

» Les bêtes ont non-seulement entre elles un langage naturel, » qui n'est, à la vérité, que l'expression de leurs sensations du mo- » ment, mais l'homme leur apprend à connaître un langage beau- » coup plus compliqué et par lequel il leur fait entendre ses vo- » lontés et les détermine à les exécuter avec précision. Ainsi, non- » seulement les petits entendent leur mère, viennent à elle lors- » qu'elle les appelle et fuient lorsqu'elle les avertit de l'approche » du danger; mais les bêtes apprennent la signification d'une » multitude de paroles articulées par l'homme, et agissent en con- » séquence, sans se méprendre. — *On ne peut donc nier qu'il n'y ait* » *dans les bêtes, perception, mémoire, jugement et habitude;* et l'ha- » bitude elle-même n'est autre chose qu'un jugement, devenu si » facile pour avoir été répété, que nous nous y conformons en ac- » tion avant de nous être aperçus que nous l'avons fait en esprit. Il » nous paraît même qu'on aperçoit dans les bêtes les mêmes fa- » cultés que dans les enfants; seulement l'enfant perfectionne son » état, et il le perfectionne à mesure qu'il apprend à parler, c'est- » à-dire à mesure qu'il forme de ses sensations particulières des » idées générales, et qu'il apprend à exprimer des idées abstraites » par des signes convenus. Ce n'est aussi que de cette époque que » date en lui le souvenir distinct des faits. La mémoire historique » a la même origine et le même instrument que le raisonnement; » cet instrument, c'est le langage abstrait. »

Le matérialisme combattu par Cuvier.

49. Voilà comment Cuvier interprète, au nom de la science, l'*anima vivens* de la Bible. Quelle sagacité dans l'observation! quelle sûreté de coup d'œil, et quelle justesse d'expression! La négation de Descartes ne saurait résister à cette analyse si fine et si pénétrante. Mais, dans la pensée de ce grand géologue, est-ce le matérialisme qui va résulter de ces prémisses et triompher en dernier ressort? Il a pris lui-même le soin de prévenir, par une déclaration formelle, l'abus qu'on voudrait faire en ce sens de sa parole. « C'est

» là, dit-il encore, un fait de simple histoire naturelle, qui n'a *rien* » *de commun avec le système métaphysique qu'on nomme matérialisme,* » *système d'autant plus faible, que nous avons encore bien moins de no-* » *tions sur l'essence de la matière, que sur celle de l'être pensant, et* » *qu'il n'éclaircit par conséquent aucune des difficultés de ce profond* » *mystère* [1]. » Et pour dégager davantage sa doctrine de toutes les interprétations qui tendraient à la pervertir, il ajoute que l'étude des organes communs aux animaux et à l'homme, ne peut seule rendre raison de la différence intellectuelle qui existe entre eux et lui. « Pourquoi, dit-il, l'animal n'est-il point susceptible du » même perfectionnement que l'enfant? Pourquoi n'a-t-il ja- » mais ni langage abstrait, ni réflexion, ni mémoire détaillée des » faits, ni suite de raisonnements compliqués, ni transmission d'ex- » périences acquises? Ou, ce qui revient au même, pourquoi cha- » que individu voit-il son intelligence renfermée dans des bornes » si étroites, et pourquoi est-il forcé de parcourir précisément le » même cercle que les individus de la même espèce qui l'ont de- » vancé? Les grandes différences qui distinguent les espèces des » animaux, suffisent bien pour expliquer les différences de leurs » facultés; *mais en est-il qui puisse rendre raison de l'énorme distance* » *qui existe, quant à l'intelligence, entre l'homme et le plus parfait des* » *animaux, tandis qu'il y en a si peu dans l'organisation* [2]*?* »

Evidemment, Cuvier ne cherche point à trouver dans la matière un principe qui n'y est pas; il repousse toute affinité avec le matérialisme, système dont il fait ressortir l'impuissance et la faiblesse. Pour lui, les considérations physiologiques l'amènent à conclure que les différences des organismes ne peuvent donner la raison des degrés différents d'intelligence. Là s'arrêtent sa pensée et ses investigations, la solution du problème est plus haut que la sphère de l'histoire naturelle; il suffit à celle-ci d'avoir constaté la vérité de la parole mosaïque : *Producat terra animam viventem* [3].

Le monde avant l'homme.

50. La terre était donc peuplée; des serviteurs muets, répandus à sa surface, attendaient leur roi; la nature, parée de sa fertilité et

[1] Art. cité, pag. 33. — [2] *Ibid.*, pag. 32. — [3] *Genes.*, cap. I, 24.

des magnificences de sa végétation, gardait l'ombre de ses forêts, le parfum et l'éclat de ses fleurs, l'abri de ses retraites hospitalières pour le souverain qui allait naître et dont l'apparition donnerait une voix au temple silencieux, une âme intelligente à la matière assouplie et féconde, un interprète à la nature pour connaître, louer et bénir son auteur. Qui nous dira ce qu'elle était alors, dans sa fraîcheur virginale, sortant des mains créatrices, cette terre où le souffle du mal n'avait pas encore pénétré et que Dieu considérait avec complaisance, *en voyant* que *tout y était bien* [1]? On se sent involontairement saisi d'une émotion formidable, en se reportant par la pensée à cet instant solennel qui n'aura plus d'égal dans la série des âges terrestres, alors que le grand architecte des mondes, après avoir construit le palais, décoré la demeure, suspendu à la voûte des cieux les brillants flambeaux du jour et de la nuit, ordonné la vie dans le règne végétal, versé la fécondité dans le règne animal, sembla se recueillir, pour achever son œuvre et créer l'homme destiné à dominer ce majestueux ensemble et à élever, d'un cœur libre et pieux, vers l'auteur de tant de merveilles, le concert de l'amour et de la reconnaissance. Le Dieu dont le regard embrasse tous les temps comme un point dans son éternité, prévoyait les désastres de l'avenir, l'invasion du péché qui détruirait l'harmonie de son ouvrage, les crimes débordant sans nombre et sans mesure, le sang inondant les plages de la terre, et les passions humaines déchaînées sur un théâtre où la haine, les convoitises, l'orgueil et la vengeance se livreront des combats sans cesse renaissants. Qui nous expliquera les secrets d'ineffable miséricorde et de divine bonté qui prévalurent en ce moment dans les conseils de l'Eternel, et le déterminèrent à compléter l'œuvre créatrice, se réservant de répondre à un déluge de crimes par un déluge de grâces [2], de réparer la faute par des moyens si prodigieux, qu'ils feraient bénir la chute elle-même [3]

[1] *Et vidit Deus quod esset bonum. Genes.* I, 25.

[2] *Ubi abundavit delictum, superabundavit gratia.* S. Paul.

[3] *O felix culpa quæ talem ac tantum meruit habere redemptorem.* S. Augustin et liturgie de l'Eglise.

CHAPITRE II.

COSMOGONIES PAÏENNES.

SOMMAIRE.

1. Importance de l'étude des cosmogonies comparées.

§ 1. COSMOGONIE CHINOISE DES KING.

2. Texte de la cosmogonie chinoise, d'après Confucius et Laotseu, traduction de M. G. Pauthier. — 3. Texte primitif de l'Y-King, de Fou-Hi, sur la cosmogonie. — 4. Appréciation de la cosmogonie chinoise.

§ 2. COSMOGONIE PERSANE DU ZEND-AVESTA.

5. Zoroastre. Notions historiques. — 6. Texte de la cosmogonie de Zoroastre, emprunté à la traduction du Zend-Avesta, d'Anquetil-Duperron. — 7. Doctrine du Zend-Avesta sur le premier principe. — 8. Analogie partielle de cette cosmogonie avec la Genèse. — 9. Comparaison détaillée. Supériorité du texte de Moïse. — 10. Tradition du dogme de la Trinité, consignée dans le Zend-Avesta.

§ 3. PREMIÈRE COSMOGONIE INDIENNE DE MANOU.

11. L'Inde antique. — 12. Texte de la cosmogonie de Manou, traduction de M. G. Pauthier. — 13. Comparaison avec la Genèse. Citation d'un hymne du Rig-Véda. — 14. Supériorité du récit biblique. — 15. Monothéisme primitif de l'Inde. Vestiges du dogme de la Trinité dans ses traditions.

§ 4. SECONDE COSMOGONIE INDIENNE DE BOUDDHA.

16. Notions préliminaires. — 17. Texte de la cosmogonie de Bouddha, traduction de M. Schœbel. — 18. Analogie de cette cosmogonie avec les systèmes gnostiques. — 19. Principe monothéiste de la cosmogonie de Bouddha. — 20 Supériorité du récit mosaïque.

§ 5. COSMOGONIE PHÉNICIENNE, D'APRÈS SANCHONIATON.

21. Notions historiques sur la Phénicie et sur Sanchoniaton. — 22. Texte de la cosmogonie de Sanchoniaton, d'après les fragments de cet historien, cités au livre X^e^ de la *Préparation Evangélique* d'Eusèbe. — 23. Importance exagérée que le XVIIIe siècle avait accordée à la cosmogonie de Sanchoniaton. — 24. Principe monothéiste de cette cosmogonie. — 25. Supériorité du récit de Moïse.

§ 6. COSMOGONIE CHALDÉENNE, D'APRÈS BÉROSE.

26. Notions historiques préliminaires. — 27. Texte de la cosmogonie de Bérose, d'après les fragments de cet historien, cités au IIe chapitre du Ier livre des *Chroniques* d'Eusèbe. — 28. Fable d'*Oannès*. Citation d'Abydène. — 29. Appréciation de la cosmogonie chaldéenne.

§ 7. COSMOGONIE ÉGYPTIENNE, D'APRÈS LES LIVRES HERMÉTIQUES.

30. Notions préliminaires. — 31. Texte de la cosmogonie des Livres hermétiques, traduction de M. Champollion-Figeac. — 32. Les inscriptions hiéroglyphiques du temple de Kalabschi (Nubie), interprétées par M. Champollion le jeune, confirment l'origine égyptienne des Livres hermétiques. — 33. Moïse n'a pas copié la cosmogonie égyptienne. — Conclusion. Supériorité absolue de la Genèse sur toutes les autres cosmogonies.

Importance de l'étude des cosmogonies comparées.

1. Avant de continuer le récit de la création, il n'est pas sans intérêt de comparer la cosmogonie de Moïse avec celle des principaux peuples de l'antiquité. L'examen en a été fait déjà, à des points de vue fort différents, par les adversaires et les défenseurs de la Bible. Les premiers voulaient prouver, à l'aide des analogies qu'ils y rencontraient, une sorte de plagiat dont l'écrivain hébreu se serait rendu coupable, en empruntant aux traditions vulgaires de son temps les éléments constitutifs de la Genèse. Les seconds soutiennent avec raison que ces analogies sont autant d'arguments qui démontrent l'existence d'une révélation primitive, dont tous les peuples ont conservé les souvenirs, en les modifiant et quelquefois les travestissant, suivant les tendances particulières de leur génie et les besoins de leur nationalité. Pour nous, il nous a semblé que de l'étude parallèle des systèmes cosmogoniques comparés avec nos Livres saints, il ressort clairement que celui de Moïse est de beaucoup le plus simple et en même temps le plus complet ; en sorte qu'il est impossible à un esprit impartial et sincère d'en contester l'immense supériorité. De plus, en conférant son texte avec celui des livres sacrés des autres peuples, on acquiert la conviction qu'il n'a pu les copier, puisqu'aucun ne présente les détails que le sien renferme. Les analogies qui s'y trouvent, portent principalement sur la croyance commune à l'unité d'un Dieu créateur; elles établissent, malgré la théorie récente d'un académicien de nos jours, l'existence du monothéisme primitif, et contredisent

formellement la thèse par laquelle M. E. Renan prétendait prouver que le monothéisme fut une invention des peuples sémitiques. La croyance à l'unité de Dieu se retrouve à l'origine de toutes les cosmogonies, sous les couches superposées des dieux mythologiques; le polythéisme est de date plus récente; il se substitua au monothéisme, à mesure que, s'éloignant de leur berceau, les peuples oubliaient, à cette distance, la tradition primordiale. Telle est la conclusion qui ressort de l'ensemble des documents que nous allons citer.

§ I. Cosmogonie chinoise des Kings.

Texte de la cosmogonie chinoise d'après Confucius et Lao-tseu.

2. Un peuple qui a le privilége d'attirer en ce moment l'attention de l'Europe et dont l'antique civilisation a vu récemment ses murailles si longtemps fermées aux races étrangères, s'ouvrir devant l'épée des deux plus grandes puissances de l'Occident, la Chine, le vaste empire du milieu, dans son isolement séculaire et la fabuleuse ancienneté de ses traditions, nous montre fièrement ses Kings ou Livres sacrés. Voici leur cosmogonie, d'après les commentaires chinois les plus accrédités : « Au commence-» ment, quand il n'y avait encore ni *Thaï-Khi*, ni ciel, ni terre, » la *Raison* (*Li*), qui produit sans bornes, existait dès lors. Bien » qu'elle ne puisse être représentée par aucune image, bien qu'il » n'y ait aucun nom qui puisse la nommer, elle est infinie en tout » genre, et on ne peut rien y ajouter [1]. — On appelle *Thaï-Khi* la » *matière première;* avant qu'il y eût encore ni ciel ni terre, elle » composait une masse informe dans le chaos [2]. — La *Raison* sub-» sistait dans *un;* c'est elle qui a fait et divisé le ciel et la terre, » converti et perfectionné toutes choses [3]. — Dans l'univers il y a

[1] Commentaires de *Koung-ing-ta,* descendant de *Koung-fou-tseu* (Confucius), reproduits dans la grande édition impériale des *Kings*. — *Annales de philosophie chrétienne*, numéro de février, 1861, pag. 139. — Les citations que nous empruntons aux deux articles publiés par M. Pauthier, intitulés : *Monothéisme primitif des Chinois,* sont reproduites dans les *Annales* en caractères chinois, et accompagnées d'une traduction latine littérale et d'une traduction française. On ne peut donc suspecter leur authenticité.

[2] *Annales de philosophie,* loc. citat., pag. 137. — [3] *Ibid.*, pag. 143.

» l'esprit et la matière. Ce qu'on entend par *Esprit* (*Li*), c'est la Rai-
» son qui est au-dessus de toute figure et qui est comme la racine
» d'où sortent tous les êtres. Ce qu'on entend par la *matière* (*Khi*),
» c'est le *vase* sujet à la figure et l'instrument dont tout est fait [1].
» — Cinq éléments (qui sont l'eau, le feu, le bois, le métal et la
» terre [2]), à l'état de repos et de mouvement, composent la matière
» limitée (*Thaï-Khi*), laquelle a pour origine Celui qui n'a point de
» limites [3]. — La *Raison* est donc la source et l'origine du ciel et
» de la terre [4]. — Le *Taô* ou la *Raison primordiale* a produit *un* (ou
» l'unité); *un* ou l'*unité* a produit *deux* ou la *dualité; deux* ou la
» *dualité* a produit *trois* ou la *triade; trois* ou la *triade* a produit
» l'universalité des êtres [5].

» Les formes matérielles de la grande puissance créatrice ne
» sont que les émanations de *Taô* ou la *Raison* suprême. C'est la
» *Raison* suprême qui a produit les êtres matériels existants. (Avant),
» ce n'était qu'une confusion immense, un chaos indéfinissable.
» C'était un chaos, une confusion inaccessible à la pensée humaine.
» Au milieu de ce chaos, il y avait une image, indéterminée, con-
» fuse, indistincte au-dessus de toute expression. Au milieu de ce
» chaos, il y avait des êtres, mais des êtres en germes, des êtres
» imperceptibles, indéfinis. Au milieu de ce chaos, il y avait un
» principe subtil, vivifiant. Ce principe subtil, vivifiant, c'était la
» suprême vérité. Au milieu de ce chaos, il y avait un principe de
» foi. Depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, son nom ne s'est point
» évanoui [6].

» Ce principe suprême est la cause efficiente ou primordiale du
» ciel et de la terre: désigné sous le nom d'Etre, c'est la mère de

[1] *Annales de philosophie*, loc. citat., pag. 133. — [2] *Ibid.*, pag. 135. — [3] *Ibid.*, pag. 141. — [4] *Ibid.*, pag. 143.

[5] *Esquisse d'une hist. de la philos. chinoise*, par M. Pauthier, p. 16. — Cette citation est tirée du *Tao-te-King* (*De la Raison suprême et de la Vertu*), ch. XLII. — Ouvrage du philosophe chinois Lao-tseu, qui vivait à la fin du VIIIe et au commencement du IXe siècle avant Jésus-Christ.

[6] Lao-tseu, *De la Raison suprême et de la Vertu*, 21e section. Nous devons la traduction de ce passage à l'obligeance de M. Pauthier. Ce savant sinologue l'a reproduit à l'art. *Cosmogonie. Dictionnaire des gens du monde.*

» tous les êtres. C'est pourquoi l'éternel Non-Etre éprouve le désir » de contempler sa nature imperceptible aux sens, sa nature mer- » veilleuse et divine; c'est pourquoi l'éternel Etre éprouve le dé- » sir de contempler sa nature limitée, sa nature corporelle et phé- » noménale. Ces deux natures ou modes d'être du principe suprême » ont la même origine, et se nomment cependant diversement. En- » semble on les appelle l'indistinct et le profond comme l'azur du » ciel. Cet indistinct et profond comme l'azur du ciel, porté au der- » nier degré, est la source de toutes les intelligences merveil- » leuses.

» Autrefois, à l'origine des choses, l'unité seule subsistait, uni- » verselle, absolue. Ensuite le ciel est parvenu à l'unité par la » pureté de son essence; la terre est arrivée à l'unité par son état » substantiel de repos ou d'immobilité durable; les esprits ou in- » telligences subtiles (*chin*) sont arrivées à l'unité par la subtilité de » leur nature; les vallées parviennent aussi à l'unité par le plein; » l'universalité des êtres obtient l'unité en obtenant la vie [1]. »

Texte primitif des Y-King, de Fou-Hi.

3. Ainsi parlaient Confucius et Lao-tseu, le premier cinq cents ans, le second six cents ans avant notre ère, en commentant les oracles mystérieux des Kings. Sous les voiles dont s'enveloppe la pensée contemplative des fameux chefs d'école, on peut suivre le développement d'une même pensée, d'une idée commune, dont la formule, plus ancienne que les commentateurs, dominait leur double interprétation. Cette formule est celle des *Y-King* ou *Livre des Transformations,* « que l'histoire chinoise, dit M. Pauthier, attribue pour » son texte rudimentaire à *Fou-Hi,* l'inventeur des premiers élé- » ments de l'écriture chinoise, qui vivait, selon les Chinois, trois » mille trois cent soixante-neuf ans avant notre ère [2], et pour son » texte intelligible, aux développements de *Wen-Wang* et de *Tchéou-*

[1] *Tao-te-King,* chap. I. — *Esquisse d'une histoire de la philosophie chinoise,* pag. 13. Le texte original de ce passage, accompagné d'une traduction littérale, latine et française, a été publié par M. Pauthier, en 1838, dans la première livraison du *Tao-te-King.*

[2] On sait qu'en fait de chronologie les Chinois renouvellent et dépassent les exagérations anciennes des Chaldéens et des Babyloniens. Nous aurons l'occasion d'examiner ailleurs leur système.

» *Koung*, qui vivaient dans le XIIe siècle avant notre ère [1]. La pensée » générale de ce livre primitif *des Transformations*, est d'enseigner » l'origine ou la naissance des choses et leurs transformations su- » bordonnées au cours des saisons, de sorte qu'on y trouve, à l'état » presque rudimentaire, il est vrai, une cosmogonie, une physique » et une psychologie [2]. » Le système d'écriture des *Y-King* consiste dans l'emploi diversement combiné d'une simple ligne, continue (—), ou brisée (--). La simplicité d'un signe graphique unique est sans doute un caractère incontestable d'antiquité, mais on comprend quelles difficultés d'interprétation elle doit présenter aux exégètes. La Chine intellectuelle gravite, depuis des siècles, autour de ce texte primitif; les commentaires superposés ont centuplé la grosseur du volume sacré, sans en avoir éclairci l'indéchiffrable énigme. C'est donc à juste titre que le savant sinologue à qui nous devons les premiers renseignements exacts sur la cosmogonie chinoise, a pu dire : « Les figures rudimentaires avec lesquelles » *Fou-Hi* construisit ou représenta la science également rudimen- » taire de son temps, sont pour nous, dans l'ordre intellectuel, ce » que sont, dans l'ordre physique, les débris organiques fossiles » que l'on découvre dans les entrailles de la terre. Ce sont des » restes d'une civilisation et d'un organisme dont nous n'avons plus » la complète intelligence [3]. »

Fou-Hi pose au sommet de ses catégories le *Ciel* et la *Terre*, en puissance et en acte, représentés, le premier, par la ligne continue (—); la seconde, par la ligne brisée (--). « C'est le *Ciel primor-* » *dial* (*Youân-Khien*) qui a donné l'origine à l'universalité des êtres, » lesquels s'appuient sur lui et ont en lui leur racine, c'est-à-dire » que le Ciel est le lien qui embrasse tous les êtres [4]. Chose plus ad- » mirable encore! C'est sur la Terre subordonnée au Ciel (*Khouên*) » que naissent corporellement et s'appuient tous les êtres, c'est-à- » dire qu'ils obéissent là aux lois qu'ils ont reçues du Ciel. La

[1] M. Pauthier, *Esquisse d'une hist. de la philos. chinoise*, p. 2. — [2] *Ibid.*, p. 3. [3] *Ibid.*

[4] *Y-King*, ancien texte figuratif. Paroles de *Wen-Wang*. Kiouan 2, fol. 1. *Esquisse*, etc., pag. 4.

» Terre, dans son ampleur, contient les êtres par sa vertu ; elle les » réunit en nombre illimité [1]. Il y eut le Ciel et la Terre, et ensuite » il y eut les dix mille êtres, et ensuite il y eut les deux sexes, il y » eut le mari et la femme, et ensuite il y eut le père et la mère [2]. »

Appréciation de la cosmogonie chinoise.

4. Voilà donc dans son ensemble et avec ses éléments incohérents, la cosmogonie chinoise. L'esprit humain, dans ses considérations philosophiques les plus élevées, y parvient à la notion d'un principe suprême, c'est la *Raison* (*Li*), source des êtres, indépendante de la matière, existant avant les autres existences et par delà l'origine de toutes choses. La combinaison trinaire qui, de l'unité, comme point de départ, produit *trois* ou la *triade* génératrice de l'universalité des êtres, est évidemment une tradition dont la source remonte à une révélation primitive. Nous en ferons remarquer les vestiges très-reconnaissables dans les différentes cosmogonies. Il est donc évident que l'idée fondamentale de la théologie chinoise est une doctrine monothéiste. Et maintenant on peut comparer la genèse chinoise avec celle de Moïse. Quelle obscurité dans la première, quelle clarté dans l'autre ! Les *Kings* n'ont que des aperçus de vérité et comme des éclairs au sein de la nuit. La Bible ne laisse pas un seul point dans l'ombre ; elle définit nettement l'œuvre créatrice ; elle la suit dans toutes ses phases, l'établit dans un ordre fixe et une progression déterminée ; nulle part, dans son récit, on ne trouve, comme dans l'œuvre chinoise, le travail tourmenté et stérile de l'intelligence humaine, qui se serait posé un problème à résoudre et qui se sent impuissante à en fournir l'explication. Moïse raconte simplement de grandes choses, les *Kings* semblent faire effort pour inventer une solution à laquelle ils n'atteignent pas.

§ II. Cosmogonie du Zend-Avesta (Perse).

Zoroastre.

5. Dans le courant du VIe siècle avant notre ère, disent les légendes persanes, un sage dont le nom devait être immortel, se présentait à la cour du grand roi Hystaspe, avec le feu sacré et les livres de la religion. Ce sage, connu en Europe sous le nom de

[1] *Y-King*, fol. 2. *Esquisse*, etc., pag. 4. — [2] *Y-King*, 2. fol. 162. *Esq.* etc., p. 4.

Zoroastre, s'appelait *Zertocht* ou *Zerdoucht* [1]. Il avait quarante ans et avait passé cette première période de sa vie à voyager pour s'instruire dans la science sainte. Ses livres ont été le code religieux de l'immense empire des Perses, fondé par Kaïkochrou, que les Grecs nous ont fait connaître sous le nom de Cyrus le Grand. Jusqu'à la destruction de cet empire par le kalife Omar (l'an 651 de notre ère), la doctrine de Zoroastre se maintint à l'état de dogme national, malgré les tentatives d'invasion bouddhique. Aujourd'hui les descendants des anciens Persans, émigrés dans l'Inde lors de la conquête de leur pays par les Arabes, forment, dit M. Léon de Rosny, « la nation peu nombreuse, mais très-active des Parsis, ré» pandue sur toute la péninsule cis-gangétique, et principalement » à Bombay [2]. » Le *Zend-Avesta* de Zoroastre est toujours pour eux le *livre sacré*, et ils ont acquis, en sacrifiant leur patrie abandonnée aux musulmans vainqueurs, le droit de le préférer au Koran.

Texte de la cosmogonie du Zend-Avesta.

6. Voici la cosmogonie du *Zend-Avesta,* littéralement relevée de l'excellente traduction de ce livre par Anquetil-Duperron :

« I. En quarante-cinq jours, moi Ormuzd, avec les Amschas» pands, j'ai bien travaillé [3]; j'ai donné le ciel; j'ai ensuite célébré » le *Gâhanbar* [4] et lui ai donné le nom de *Gâh-Mediozerem* [5].

[1] « Suivant l'autorité d'un savant parsi de Bombay, M. Nourozdji Furdondjii, » l'un des compagnons d'Alexandre Burnes, lors de sa seconde mission à » Caboul, qui a consigné ses laborieuses recherches dans un ouvrage publié » en 1851, sous le titre de *Tarikh-i-Zurtochti*, ou *Discussion sur l'ère de* » *Zoroastre,* le législateur perse a vécu dans le courant du VIe siècle avant » notre ère, c'est-à-dire sous le règne de Darius-Hystaspe, ainsi que cela » concorde avec le témoignage des auteurs grecs. » M. L. de Rosny, *Les Parsis et leurs croyances*, d'après un parsi de Bombay. *Annal. de philos. chrét.*, 5e série, tom. III, pag. 277, année 1861.

[2] M. Léon de Rosny. *Les Parsis et leurs croyances. Annales*, loc. cit. p. 273.

[3] *Feras-taschidam ;* ou, *je me suis donné la peine d'agir;* ou, *j'ai opéré beaucoup, avec grandeur* (Note d'Anquetil-Duperron).

[4] Les *Gâhanbars,* au rapport des Parses, sont des fêtes instituées par *Djemschid.* Ce monarque est le premier qui ait réglé, chez les Perses, la forme de l'année sur le cours du soleil. Sous son règne (c'est-à-dire environ 1700 ans avant Jésus-Christ), l'année a commencé à l'équinoxe du printemps, le 5 avril (Note du traduct.).

[5] *Méédiôzerméhé,* c'est-à-dire, *grand et d'or;* ou, *qui affaiblit, qui adoucit* (Note du traduct.).

» Dans le mois *Ardïbehescht* (deuxième mois de l'année persane), » prenant du jour *Dée-pé-meher* au jour *Korschid* (du 15 au 11), » le jour *Dée-pé-meher* à la fin [1], c'est le *Médiozerem*, temps auquel » Ormuzd a fait paraître le ciel et a fait le *Miezd* [2] avec les Ams- » chaspands. Les hommes doivent aussi avoir soin de le célébrer.

» II. En soixante jours, moi Ormuzd, avec les Amschaspands, » j'ai bien travaillé; j'ai donné l'eau; j'ai ensuite célébré le *Gâhan-* » *bar* et lui ai donné le nom de *Gâh-Médïoschem* [3].

» Dans le mois *Tïr* (quatrième mois), prenant du jour *Dée-pé-* » *meher* au jour *Korschid* (du 15 au11), le jour de *Dée-pé-meher* à » la fin, c'est le *Médïoschem*, temps auquel Ormuzd a fait paraître » l'eau [4], par le ministère de *Tïr*, et a fait le *Miezd* avec les Ams- » chaspands. Les hommes doivent aussi avoir soin de le célébrer.

» III. En soixante-cinq jours, moi Ormuzd, avec les Amschas- » pands, j'ai bien travaillé; j'ai donné la terre; j'ai ensuite célébré » le *Gâhanbar* et lui ai donné le nom de *Gâh-Péteschem* [5].

» Dans le mois *Schahriver* (sixième mois), prenant du jour *Ani-* » *ran* au jour *Aschtâd* (du 30 au 26), le jour *Aniran* à la fin, c'est » *Péteschem*, temps auquel Ormuzd a fait paraître la terre sur l'eau » et a fait le *Miezd* avec les Amschaspands. Les hommes doivent » aussi avoir soin de le célébrer.

» IV. En trente jours, moi Ormuzd, avec les Amschaspands, j'ai » bien travaillé; j'ai donné les arbres; j'ai ensuite célébré le *Gâ-* » *hanbar* et lui ai donné le nom de *Gâh-Eïathrem* [6].

» Dans le mois *Mithra* (septième mois), prenant du jour *Aniran* » au jour *Aschtâd* (du 30 au 26) le jour *Aniran* à la fin, c'est *Eïa-* » *threm*, temps auquel Ormuzd a fait paraître ce qui est bon à » manger, et toutes les espèces d'arbres, et a fait le *Miezd* avec les

[1] C'est-à-dire, en descendant du jour *Korschid* au jour *Dée-pé-meher* (Note du traduct.).

[2] *Miezd;* offrande de pain, viande, etc., que le *mobed* (prêtre persan) et les simples Parses mangent pendant ou après la liturgie (Note du traduct.).

[3] *Méédïocshemêhé*, c'est-à-dire, *grand et pur* (Note du traduct.).

[4] *Avtir* ou *Avter*, *l'eau abondante* (Note du traduct.).

[5] *Péctesch-héhié*, c'est-à-dire, *production excellente* (Note du traduct.).

[6] *Eïathrémêhé*, c'est-à-dire, *qui nourrit bien* (Note du traduct.).

» Amschaspands. Les hommes doivent aussi avoir soin de le cé-
» lébrer.

» V. En quatre-vingts jours, moi Ormuzd, avec les Amschas-
» pands, j'ai bien travaillé; j'ai donné les animaux; j'ai ensuite
» célébré le *Gâhanbar* et lui ai donné le nom de *Gâh-Médïarem* [1].

» Dans le mois *Dée* (dixième mois), prenant du jour *Behram* au
» *Mehergâh* (du 20 au 16), le jour *Behram* à la fin, c'est *Médïarem*,
» temps auquel Ormuzd a fait paraître les cinq espèces d'animaux
» et a fait le *Miezd* avec les Amschaspands. Les hommes doivent
» aussi avoir soin de le célébrer.

» VI. En soixante-quinze jours, moi Ormuzd, avec les Amschas-
» pands, j'ai bien travaillé; j'ai donné l'homme; j'ai ensuite célé-
» bré le *Gâhanbar* et lui ai donné le nom de *Gâh-Hamespethmé-*
» *dem* [2].

» Dans le mois *Espendermad* (douzième mois), prenant du *Gâh-*
» *Veheschtôesch* au *Gâh-Honoüet*, le *Gâh-Veheschtôesch* à la fin, c'est
» *Hamespethméedem*, temps auquel Ormuzd a donné l'homme, a
» achevé de donner tout ce qui existe et a fait le *Miezd* avec les
» Amschaspands. Les hommes doivent aussi avoir soin de le célé-
» brer [3]. »

Doctrine du Zend-Avesta sur le premier principe.

7. Pour pénétrer toute cette donnée cosmogonique et fixer les points qui pourraient présenter à l'esprit un sens équivoque, il faut d'abord déterminer le rôle d'Ormuzd et sa valeur comme agent

[1] *Méedïâreïéhé*, c'est-à-dire, *grand et lumineux* (Note du traduct.).

[2] *Hamespetheméedeïehé*, c'est-à-dire, *excellent et grand* (Note du traduct.).

[3] *Zend-Avesta*, trad. d'Anquetil-Duperron, tom. II, pag. 82-87. Edit. in-4°. Nous avons fidèlement extrait le texte de cette cosmogonie, en le dégageant des longues prescriptions rituelles et cérémonielles dont l'œuvre de chaque période est suivie dans le livre de Zoroastre. C'est la première fois que les textes mêmes des diverses cosmogonies sont reproduits en face de celui de la Bible; du moins, nous ne les avions encore trouvés réunis nulle part. A une époque comme la nôtre, où l'érudition a pris un caractère d'universalité qui embrasse tous les siècles et toutes les littératures, il importe à la science ecclésiastique de ne rester étrangère à aucun progrès, et d'avoir des textes précis pour appuyer ses jugements. On se tromperait donc si l'on jugeait de l'importance de ce chapitre par l'aridité des matières qu'il renferme. La question des cosmogonies, au point de vue religieux, est au contraire d'un intérêt capital.

créateur. Ormuzd, suivant la doctrine du Zend-Avesta, n'est pas le premier principe, l'être éternel, infini, tout-puissant, source de toute vie et de tout être. Son nom, qui signifie *grand roi*, n'est pourtant que celui du premier principe secondaire, principe de bien et de vie inférieure [1]. Au-dessus d'Ormuzd, dans une sphère inaccessible, réside la divinité supérieure, le principe suprême, sommet de la hiérarchie divine, sous le nom de *Zervan-Akren*, ou le *Temps éternel et sans bornes* [2]. Entre l'être éternel et la matière créée, Zoroastre a placé Ormuzd, auquel il attribue la création du monde visible, et les six Amschaspands ou *Génies du bien*, ministres d'Ormuzd, qui l'aidèrent dans son œuvre de démiurge. Nous retrouverons dans d'autres cosmogonies la même tendance orientale à isoler la Divinité suprême de la création, et les premiers siècles de l'histoire ecclésiastique après Jésus-Christ, nous offriront, dans les divers systèmes du gnosticisme, la preuve de la persévérance de cette singulière invention de l'esprit humain. Le *Temps éternel*, en produisant de son sein Ormuzd et les Génies du bien (Amschaspands), donnait également naissance à *Ahriman*, le principe du mal, et aux *Darvands*, mauvais Génies, ministres d'Ahriman. La lutte entre les deux royautés du ciel et de l'enfer, commença donc le jour même de la première création, avant l'existence du monde visible. On sait que l'hérésiarque Manès emprunta cette doctrine à Zoroastre et prétendit l'importer au sein du catholicisme.

Analogie partielle de cette cosmogonie avec la Genèse.

8. Ces difficultés préliminaires éclaircies, revenons à la cosmogonie du Zend-Avesta. La double formule si nettement accusée à chaque période de la création : « Moi Ormuzd, j'ai donné le ciel. » — C'est le Méedïôzerem, temps auquel Ormuzd a fait paraître le » ciel, » semble indiquer de la part du législateur persan une double rédaction, la première, qu'il voulait faire accepter comme immédiatement révélée par Ormuzd lui-même, dont elle serait la parole textuelle ; la seconde, purement rituelle, s'appuyant sur la parole d'Ormuzd pour établir des prescriptions et des cérémonies reli-

[1] *Zend-Avesta*, tom. I, 2e partie, num. 8 et pag. 414.
[2] *Zend-Avesta*, tom. I, 2e partie, pag. 414.

gieuses. A la base de son système, Zoroastre a donc placé une révélation primitive, et, sur ce point, il n'a fait que traduire pour sa nationalité le sentiment traditionnel de tous les peuples. L'analogie la plus frappante que sa cosmogonie offre avec la Genèse, est celle de la division de l'œuvre créatrice en six périodes distinctes. Une telle conformité ne peut être due au hasard; elle ne se rencontre pas dans les livres sacrés des autres peuples [1], et suffirait seule à prouver que l'œuvre de Zoroastre n'est pas originale et qu'il a certainement eu connaissance du livre de Moïse. Les partisans des époques génésiaques pourraient trouver, ainsi que l'a fait judicieusement observer le savant et modeste abbé Guénée, une confirmation indirecte de leur système dans le texte du législateur persan. Il est clair, en effet, qu'au temps où celui-ci rédigea sa cosmogonie, le *Yom* de l'Ecriture sainte était entendu dans le sens d'une période indéterminée, et qu'il a adopté cette interprétation.

Comparaison détaillée de la cosmogonie du Zend-Avesta avec celle de Moïse.

9. Ainsi, soit que Zoroastre, parcourant la Babylonie précisément à l'époque de la dispersion des Juifs dans cette contrée, pendant la grande captivité, ait eu entre les mains le texte même de la Genèse, comme nous n'en doutons pas [2], et que, séduit par la majesté de la première page biblique, il ait songé à en étayer sa doctrine; soit qu'il n'ait fait que reproduire de mémoire la tradition hébraïque, confusément saisie par son intelligence, il n'en est pas moins curieux d'étudier son travail, en le comparant avec le récit mosaïque. Moïse, au premier jour, place la création de la lumière. Le

[1] « La conformité est trop grande, dit l'abbé Guénée, pour qu'elle ne soit » qu'une suite des anciennes traditions du genre humain. Plus on lira avec » attention la traduction même du *Zend-Avesta*, plus on se convaincra que » l'auteur de cet ouvrage a connu et copié les Juifs. » *Lettres de quelques Juifs à Voltaire*, tom. II, pag. 103. — Il faut lire toute cette dissertation du savant et spirituel auteur sur la doctrine de Zoroastre (pag. 94-123), pour être pleinement édifié sur la bonne foi des attaques que Voltaire dirigeait contre la Bible, à propos du *Zend-Avesta*, qu'il n'avait pas lu d'abord quand il en faisait un éloge hyperbolique, et dont il disait ensuite, après l'avoir superficiellement parcouru, qu'il n'y trouvait qu'un *fatras abominable, dont on ne peut lire deux pages sans avoir pitié de la nature humaine.* Hélas! c'est maintenant le XVIIIe siècle qui nous inspire une pitié au-dessus de toute expression.

[2] *Lettres de quelques Juifs*, tom. II, pag. 103.

sage persan devait trouver une contradiction évidente entre l'apparition de la lumière trois jours avant le soleil. Il n'a garde de tomber dans une pareille méprise; et la première période de l'œuvre d'Ormuzd est consacrée à la création du ciel. Sous cette dénomination générale, Zoroastre comprenait sans doute tout l'ensemble des corps lumineux dont l'éclat brille sur notre globe. Cette combinaison devait lui sembler beaucoup plus raisonnable que celle de la Genèse hébraïque, et le dispensait de fixer une autre époque pour l'apparition de la lumière sidérale, que, dans sa pensée, rien ne l'autorisait à séparer d'une lumière primitive. — Moïse, au second jour, place la création de l'atmosphère, qui divise les eaux supérieures des eaux terrestres. Zoroastre, pour qui le firmament n'était autre chose que le ciel, et qui ne pouvait plus recommencer une création déjà faite, n'est frappé, dans le texte de la Genèse juive, que de cette double désignation des eaux. La seconde période de l'œuvre d'Ormuzd est donc employée à donner l'eau. On pourrait demander au philosophe persan comment son Dieu crée les eaux avant qu'il y eût une terre, et par quelle merveille d'hydraulique elles se soutenaient dans le vide. Cette difficulté, il ne l'a pas prévue, ou du moins il s'est empressé de la faire disparaître en consacrant la troisième période de l'œuvre d'Ormuzd à la création de la terre. La terre, la plus petite planète de notre système solaire, créée deux jours après l'ensemble des corps célestes! Que n'eussent pas dit les écrivains hostiles à la Bible, s'ils eussent rencontré une semblable théorie dans le récit mosaïque. Zoroastre n'y songeait guère. Moïse avait dit qu'au troisième jour « l'*aride* avait » apparu du sein des eaux, et que Dieu l'avait appelée la *Terre;* » cela lui suffit pour qu'à la troisième période Ormuzd, à son tour, créât la terre. En même temps que l'émersion de l'*aride* à la surface des flots et dans la suite du troisième jour génésiaque, Moïse avait indiqué la création des végétaux, réservant le quatrième jour pour l'apparition de la lumière sidérale sur notre globe. Zoroastre n'avait pas à revenir sur cette question tranchée par lui dès la première période, et dont il ne pouvait aucunement soupçonner la gravité. La quatrième œuvre créatrice d'Ormuzd est donc la pro-

duction des *arbres* et *de tout ce qui est bon à manger*. Quant aux végétaux impropres à l'alimentation, et ils sont nombreux, Ormuzd n'avait pas à s'en préoccuper. Sans doute il laissait à son adversaire Ahriman le soin d'en fournir la terre. C'était une assez vaste carrière ouverte aux génies du mal : la cosmogonie est muette sur ce détail. Celui de l'ordre successif de création des poissons, des oiseaux, des animaux terrestres, parut également sans doute trop puéril et trop invraisemblable au génie de Zoroastre. Il comprit leur production universelle et simultanée dans la cinquième période du travail fécond d'Ormuzd, abandonnant ces subtilités à la foi du peuple juif. La sixième période, consacrée à l'homme, emploie Ormuzd et les Amschaspands durant soixante-quinze jours, cinq jours de moins que n'avait demandé la création de tout le règne animal, et trente jours de plus que celle de tous les corps célestes. L'homme n'avait pas à se plaindre de l'importance qui lui était assignée, et il avait coûté suffisamment de peine à son auteur.

Tradition du dogme de la Trinité conservée dans le Zend-Avesta.

10. Nous n'insisterons pas davantage. La supériorité de la Bible éclate à chaque détail; il y a entre les deux récits la distance du ciel à la terre, et il faut plaindre l'aberration intellectuelle du dernier siècle, qui a écrit d'énormes in-folios pour élever Zoroastre au-dessus de Moïse! Constatons cependant, avant de terminer, le monothéisme fondamental du système persan, dont le *Temps éternel et sans bornes* est la divinité suprême. Les divinités inférieures, avec le polythéisme pour culte, sont évidemment de date plus récente. La notion de la Trinité, dont la Chine nous avait déjà offert une trace, se retrouve aussi dans le texte de Zoroastre. Voici ce texte, il est important à signaler :

« Je fais l'*izeschné*[1] à l'intelligence d'Ormuzd, qui possède la pa-» role excellente.

» Je fais l'*izeschné* à l'esprit agissant d'Ormuzd, qui s'occupe de » la parole excellente et l'exécute.

[1] *Izeschné*, prière dans laquelle on relève la grandeur de celui à qui on l'adresse (Note d'Anquetil-Duperron).

» Je fais l'*izeschné* à la langue d'Ormuzd, qui prononce conti-» nuellement la parole excellente [1]. »

L'Intelligence, la Parole et l'Esprit d'Ormuzd ne sont-ils pas une image affaiblie, un reflet décoloré de la Puissance, du Verbe et de l'Esprit-Saint de l'auguste Trinité?

§ III. Cosmogonie indienne de Manou et des Védas.

L'Inde antique.

11. « Le plus ancien code religieux et politique de l'Inde, dit » M. G. Pauthier, est le livre de Manou, en sanskrit *Manousanhita*, » ou *Manava-Dharmasastra*. Selon W. Jones, qui en a donné une tra-» duction anglaise [2], il remonte à près de mille trois cents ans avant » notre ère. » La chronologie indienne, comme celle de la Chine, ne doit pas être acceptée sans restriction ni réserve [3]. Elles ne présentent pas plus de certitude l'une que l'autre. Du reste, l'antiquité de l'Inde, comme pays civilisé, est incontestable : ses monuments suffiraient seuls à l'attester. Les temples troglodytes souterrains de l'Himalaya et de Cachemire, ceux de Mahalibapour, les catacombes d'Ellora, dans le Deccan, avec leurs inscriptions en sanskrit primitif, n'ont pas encore, comme les monuments égyptiens, trouvé de Champollion ; mais leurs ruines imposantes, plus semblables à des constructions de géants qu'à des œuvres humaines, défient depuis des siècles les efforts du temps et des révolutions politiques, et paraissent les sœurs de Thèbes et de Memphis, transplantées des bords du Nil aux rives du Gange.

Texte de la cosmogonie de Manou.

12. Quoi qu'il en soit, voici la cosmogonie de Manou :

« I. Manou était assis, la pensée fixée sur un objet unique, quand

[1] *Zend-Avesta*, trad. d'Anquetil-Duperron, tom. II, pag. 151.

[2] M. Loiseleur-Deslongchamps en a aussi publié, en 1833, une traduction française avec une bonne édition du texte original, 2 vol. in-8°.

[3] « Quel historien consciencieux, dit à ce sujet M. André de Bellecombe, » pourra jamais admettre, malgré les efforts de sir William Jones, les dix » périodes humaines de Vischnou, qui ont dû se renouveler tous les trois » cent soixante mille ans; et les deux dynasties solaires et lunaires d'Aïodhia » (royaume d'Oude), dont les listes sont d'ailleurs si opposées et si contra-» dictoires! » A. de Bellecombe, *Hist. universelle*, 2e partie, tom. I, pag. 228; Paris, 1855.

» les grands sages s'étant approchés de lui et l'ayant salué avec » respect, lui tinrent ce discours :

» II. Être souverainement puissant, daigne nous révéler, selon » l'ordre dans lequel ils doivent être exécutés, les devoirs qui con- » cernent les quatre castes et ceux des classes mêlées.

» III. Car toi seul, ô le premier né des êtres, tu connais le véri- » table sens de ces devoirs obligatoires, universels, existant par » eux-mêmes, insaisissables dans tous leurs détails par la pensée » humaine incommensurable.

» IV. Ainsi interpellé par ces sages magnanimes, celui dont la » puissance est infinie leur répondit à tous en ces mots : Ecoutez!

» V. L'univers visible n'était que ténèbres, incompréhensible à » l'intelligence, indistinct, ne pouvant être connu ni par les procé- » dés logiques du raisonnement, ni par la sagesse humaine, et » comme endormi de toutes parts

» VI. Alors le *Grand Pouvoir, existant par lui-même,* lui-même n'é- » tant point vu, mais rendant l'univers visible, avec les éléments » primitifs et les autres grands principes, se manifesta dans toute » la puissance de sa gloire, dissipant les ténèbres.

» VII. Lui que l'esprit seul peut concevoir, dont l'essence échappe » aux organes des sens, l'indécouvert et l'indécouvrable, l'éternel, » le principe formateur de toutes les créatures, qu'aucune créa- » ture ne peut comprendre, apparut dans toute sa splendeur.

» VIII. Lui, l'esprit suprême, ayant résolu de faire sortir de sa » propre substance corporelle les créatures diverses, il produisit » d'abord les eaux, et il déposa en elles une semence productive.

» IX. Celle-ci devint un œuf brillant comme l'or, éclatant de mille » rayons, et de cet œuf, il renaquit lui-même *Brahma* (la force » créatrice de *Brahma*), l'ancêtre de tous les mondes...

» XI. C'est par cette cause imperceptible, insaisissable aux sens, » éternelle, étant elle-même l'être et le non-être, qu'a été produit » ce divin principe, célébré dans l'univers sous le nom de *Brahma*.

» XII. Dans cet œuf, le pouvoir souverain demeura inactif une » année divine, à la fin de laquelle il fit que l'œuf se divisa lui- » même.

» XIII. Et, de ces divisions, il forma le ciel et la terre, l'atmos-
» phère qui les sépare, les huit régions, le grand et éternel abîme
» des eaux.

» XIV. De l'âme suprême il tira l'intelligence instinctive (*Manas*),
» qui existe et n'existe pas par elle-même, et de cette intelligence,
» la conscience qui conseille intérieurement et qui gouverne;

» XV. Et le grand principe intellectuel, et toutes les formes vi-
» tales revêtues des trois qualités; et les cinq organes des sens,
» destinés à percevoir les objets extérieurs.

» XVI. Ayant une fois parcouru, avec les émanations de l'Esprit
» suprême, les plus petites particules des sept principes immensé-
» ment opérateurs, il forma tous les êtres.....

» XIX. Cet univers est formé des parties les plus subtiles de ces
» sept principes manifestés humainement sous une forme visible,
» et doués d'une grande énergie créatrice. C'est le changeant de
» l'immuable....

» XXI. Lui (l'Esprit suprême) assigna d'abord à toutes les créa-
» tures des noms distincts, des fonctions différentes et différents
» devoirs (pour les castes), comme cela a été prescrit dans la pa-
» role du Véda.

» XXII. Lui, le suprême ordonnateur, fit émaner de sa substance
» une multitude de divinités inférieures, avec des attributs actifs
» et des âmes pures, et une quantité de génies d'une grande per-
» fection, et le sacrifice éternel.

» XXIII. Il tira du feu, du vent et du soleil, le triple et éternel
» Brahma; le *Rig*, le *Yadjouth* et le *Sâma*, pour l'accomplissement
» du sacrifice.

» XXIV. Il donna l'existence des divisions aux temps, aux étoiles,
» aux planètes, aux fleurs, aux mers, aux montagnes, aux plaines
» et aux vallées [1]. »

Pour compléter cette cosmogonie indienne et la présenter dans son ensemble primitif, il faut y joindre ces fragments de l'hymne du *Rig-Véda*, publié par M. Colebrooke dans son *Essai sur les Védas:*

[1] Traduction française de M. Loiseleur-Deslongchamps. *Cosmogonie*, par M. Pauthier, *loc. cit.*

« Alors, dit le poëte sacré de l'Inde, alors il n'existait ni être, ni » non-être, ni monde, ni ciel, ni rien au-dessus de lui, rien par- » tout, aucun être enveloppant ou enveloppé.

» L'eau n'existait pas; tout était profond et ténébreux.

» La mort n'existait pas.

» Alors il n'y avait pas d'immortalité, alors il n'y avait pas de » distinction de jour ni de nuit; mais *Celui-là*, l'*Etre sans nom*, res- » pirait sans aspiration, seul avec celle dont il soutient la vie.

» Autre que lui, rien n'existait qui depuis ait existé.

» Des ténèbres étaient là, car cet univers était enveloppé de té- » nèbres; il était indistinctible, comme les fluides mêlés dans les » eaux; mais cette masse qui était couverte d'une croûte fut enfin » organisée par le pouvoir de la contemplation.

» Le premier désir fut formé dans son intelligence, et il devint » la semence productive originaire. Les sages l'appellent *non-être*, » comme la limite de l'être.

» Le monde a été produit par le *Verbe Védique;* le *non-être* exis- » tait dès le commencement. C'est de lui que l'être est né.

» L'âme ou l'*Esprit suprême* était le seul être qui existât dès le » commencement, et aucun être que lui n'existait.

» Cet Être éprouva un désir : « Je créerai des mondes ! »

» Il créa ces mondes : l'*éthéréen*, le *lumineux*, le *mortel*, l'a- » *queux*[1]. »

13. Voilà ce que la théologie contemplative de l'Inde, sous son *djambou*[2] séculaire, en face du grand problème de la création, a produit de plus intelligible. Malgré la forme poétique du récit de Manou, il est impossible de prendre au sérieux *la semence productive déposée au sein des eaux*, qui *devient un œuf, brillant comme l'or, éclatant de mille rayons.* On ne comprend pas davantage l'étrange métamorphose du pouvoir créateur, qui, après avoir produit cet

Texte des Védas.

[1] Le *Rishi-Kiranya-Garbha* est l'auteur de ce curieux passage, tiré de la Lecture VIIIe du *Rig-Véda*. Voir la nouvelle traduction française du *Rig Véda*, par M. Langlois.

[2] Nom de l'arbre sacré des Indiens. L'Inde s'appelle dans le langage mystique, *Djamboudvipa* (*l'île de l'arbre Djambou*).

œuf, se cache sous son enveloppe étincelante et en sort transformé en *Brahma, principe divin, célébré dans tout l'univers.* Que l'auteur ait eu recours à ce procédé pour relier son système à la doctrine des transformations, si chère au génie indien, on peut le concevoir; mais qu'il n'ait pas reculé devant l'absurdité de la combinaison, cela déconcerte notre bon sens occidental. La raison peut se consoler de cet échec, en admirant la puissante fécondité de l'œuf mystérieux ouvert après une année d'incubation divine, et dont les débris ont formé *le ciel, la terre, l'atmosphère qui les sépare, les huit régions, le grand et éternel abîme des eaux!* C'est ici le lieu de s'écrier avec le *Rig-Véda*, dans un religieux enthousiasme :

« Le Dieu à l'*œuf d'or* a paru; il venait à peine de naître, et il » était déjà le seul maître du monde!

» Il a rempli le ciel et la terre, à quel autre Dieu offririons-nous » l'holocauste? C'est le Dieu qui donne la vie, qui donne la force; » c'est celui dont tous les êtres, dont tous les dieux subissent et » honorent la suprême loi; c'est celui auprès de qui l'immortalité » et la mort ne sont que des ombres.

» C'est le Dieu qui par sa grandeur est le seul roi de ce monde, » *qui respire et qui voit par lui;* c'est le maître de tous les animaux » à deux pieds et à quatre pieds.

» C'est par lui qu'a été solidement établi le ciel, par lui la terre, » par lui l'air immense, par lui le firmament; c'est lui qui, dans les » airs, conduit la lumière.

» C'est lui que le ciel et la terre, soutenus par son appui, fré- » missent du désir de voir, quand le soleil, dans sa splendeur, se » lève à l'orient[1] ! »

Supériorité de la Bible.

14. Une comparaison sérieuse d'un pareil système de cosmogonie avec la Genèse, serait superflue. Les poëmes indiens, dont l'originalité est d'ailleurs saisissante, et dont la forme lyrique sollicite l'attention des littérateurs, ont été étudiés dans leur ensemble. Les excellentes traductions de MM. Colebrooke, Langlois et Poley, ont

[1] Lecture viie du *Rig-Véda*. Traduct. de M. Langlois. — Voir *les Civilisations primitives en Orient*, par Louis-Auguste Martin, membre de la Société Asiatique. In-8°, page 184, Paris, 1861.

successivement fait connaître à l'Europe ces monuments des Aryas[1] primitifs et des Brahmanes, leurs successeurs. Le mystère de leur langage, maintenant éclairci, la singularité de sa transcription sur des écorces de bambou, en caractères que la science de nos jours a déchiffrés, ne les protégent plus contre le regard curieux de notre critique. Il n'est donc plus possible, comme au dernier siècle, d'opposer leurs théories inconnues à la révélation biblique, et d'affirmer, ainsi que le faisait Voltaire, la supériorité de ces monuments lointains sur le récit de Moïse. En imposant le fardeau de sa domination aux peuples de l'extrême Orient, l'Angleterre leur a arraché, avec les richesses de leur sol et les produits de leurs fertiles contrées, les secrets de leur littérature vingt fois séculaire. Cette dernière partie de la conquête est peut-être la seule qu'au nom de la justice et de l'humanité, la sentence de l'histoire aura à absoudre. Quoi qu'il en soit, le lecteur a maintenant sous les yeux le texte de la première cosmogonie indienne; qu'il la compare à celle de Moïse, et qu'il juge.

15. Mais si la tradition indienne sur l'origine des choses et la création du monde offre une infériorité si frappante, le souvenir et la pensée d'un pouvoir unique, d'un principe suprême, dominent toujours la cosmogonie de Manou, comme celles de Zoroastre et des Kings. Le monothéisme primitif s'y révèle avec un véritable caractère de majesté. « Le grand pouvoir, existant par lui-même, lui-» même n'étant point vu, mais rendant l'univers visible, se mani-» feste dans toute la puissance de sa gloire, dissipant les ténèbres. » Lui que l'esprit seul peut concevoir, dont l'essence échappe aux » organes des sens, l'indécouvert et l'indécouvrable, l'éternel, le » principe formateur de toutes les créatures, qu'aucune créature

Monothéisme primitif de l'Inde.

[1] « *Aryas* signifie *noble, brave* (ἄριος). C'était le nom de la partie la plus » considérable du peuple indien et le nom général de la nation persane. » Ce qui prouve l'unité primitive des populations iranienne et indienne. — A » une époque fort reculée, des tribus d'Aryas, cherchant un établissement » fixe, descendirent des plateaux élevés de l'Asie centrale, se dirigèrent vers » le midi et arrivèrent dans l'Inde, où elles trouvèrent un climat doux et un » terrain favorable à la colonisation. » *Les Civilisat. primitives en Orient*, pag. 157-158.

» ne peut comprendre, apparut dans toute sa splendeur[1]. » Nous ne dirons point, avec un historien récent : « C'est une chose bi» zarre, inexplicable, que ce sentiment général de sainte croyance » en un Dieu unique et tout-puissant, qui a présidé, dès leur ori» gine, à l'institution de presque toutes les religions terrestres[2]. » Loin d'être bizarre et inexplicable, ce fait est la conséquence naturelle, légitime, inévitable, d'une origine commune dont tous les peuples, dans leurs migrations, ont emporté le souvenir. L'unité de Dieu doit se retrouver à l'exorde de toutes les traditions, au début de tous les livres sacrés; et en la constatant revêtue des formes diverses que chaque nationalité lui a imprimées, il nous semble entendre l'écho du genre humain, fils d'un même père, qui est Dieu, répété à tous les points de la distance et de la durée. Cette réflexion s'applique également à la notion du dogme trinaire, dont la trace est visible et parfaitement reconnaissable au verset 23e de la cosmogonie de Manou. *Le triple et éternel Brahma* de l'Inde primitive, sous ses noms sacrés de *Rig, Yadjouth* et *Sâma*, de même que l'*Intelligence*, la *Parole* et l'*Esprit* d'Ormuzd, en Perse, de même que le *Taô* primordial de la Chine, partant de l'unité pour engendrer la Triade sacrée, génératrice de tous les êtres, ne sont que la reproduction d'une même croyance, d'une foi universelle au dogme de la Trinité.

[1] Versets 6 et 7 de la cosmogonie de Manou, citée plus haut. On pourrait dans la traduction des Védas, relever un grand nombre de passages non moins significatifs et renversant complétement la thèse de M. Renan. On lit dans le *Yadjour Véda* : « Un maître souverain régit ce monde des mondes. » *Cet être unique*, que rien ne peut ébranler, est plus rapide que la pensée, » et les dieux eux-mêmes ne peuvent comprendre ce moteur suprême qui en » a tant devancés. Tout immobile qu'il est, il dépasse infiniment tous les » autres, et le vent n'est pas plus léger que lui. Il meut ou il ne meut pas, » comme il lui plaît, le reste de l'univers; il est loin, il est près de toutes » choses; il remplit cet univers entier, et il le dépasse encore tout entier » infiniment. » *Vâdjasaneyi-Samhita*. Edit. de M. Weber, pag. 977; Barthélemy-Saint-Hilaire, *Des Védas*, pag. 86-88; *Les Civilisations primitives de l'Orient*, pag. 188-189.

[2] M. André de Bellecombe, *Histoire universelle*, 2e partie, tom. I, pag. 230.

§ IV. Seconde cosmogonie indienne de Bouddha.

Notions préliminaires.

16. Le Brahmanisme et la tradition de Manou subirent, au IIe siècle avant notre ère, une transformation radicale. Fo, le nouveau chef de doctrine, dont la date certaine n'a pu être fixée, entreprit une œuvre religieuse qui subsiste encore en ce moment dans l'Inde, et, sous le nom de Bouddhisme, compte des millions de sectateurs. Son livre sacré, récemment étudié par la science européenne, porte le nom de *K'haghiour*, c'est-à-dire : *Traduction des commandements*. La cosmogonie que nous en extrayons est empruntée au savant ouvrage de M. Schœbel : *Le Bouddha et le Bouddhisme* [1]. Elle offre le système le plus complet des transformations dont le récit de Manou contenait déjà le germe, et s'écarte, par sa rédaction, ses idées philosophiques et ses étranges imaginations, de tout ce que nous avons vu jusqu'ici. Son étude est d'autant plus importante qu'elle nous donne enfin la clef du gnosticisme Alexandrin, énigme qui a si longtemps exercé l'intelligence des auteurs ecclésiastiques, et dont la donnée, étrangère à Valentin et à Marcion, nous était inconnue. Rien de ce qu'on va lire n'a d'analogue dans les cosmogonies des autres peuples. On s'aperçoit, dès l'abord, qu'on met le pied dans un monde inexploré ; les affinités intellectuelles qui se rencontrent dans d'autres œuvres, font totalement défaut dans celle-ci. L'esprit se fatigue à suivre le développement, audacieux jusqu'à l'absurde, d'une contemplation isolée, qui crée arbitrairement des êtres et des puissances imaginaires, divisés en catégories distinctes, dénombrés avec la précision rigoureuse et effrayante dont certaines formes de démence nous fournissent parfois des exemples. Le rêve, si ce n'était qu'un rêve, y atteint des proportions colossales ; mais quand on réfléchit que des milliers d'âmes intelligentes se sont courbées, depuis des siècles, et s'inclinent encore aujourd'hui sous le despotisme religieux de ces extra-

[1] Livre III, chap. III. — L'ouvrage de M. Schœbel a été intégralement reproduit par M. Bonnetty, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, 4e série, vol. XV, pag. 175-245, année 1857.

vagantes théories, on se sent ému d'une commisération profonde et d'une indicible tristesse. Le premier cri du cœur est pour rendre grâces à Dieu de nous avoir donné sa foi sainte, le second est pour plaindre les multitudes égarées dans les sentiers d'une erreur si palpable.

17. Voici donc la cosmogonie bouddhique :

mogonie Bouddha.

» I. *Adibouddha*, le *Bouddha* primordial et abstrait, existant par » lui-même, immense, infini, omniscient dans le *Bhavâgra* (ou *som-* » *met de la nature*), produisit, par sa contemplation, le *Pantcha-* » *Dhyani-Bouddha* (ou les cinq bouddhas de la contemplation, par » lesquels on entend les cinq éléments cosmiques). Ceux-ci, à leur » tour, produisirent chacun un *Dhyani-Bôdhisattva*, ou bouddha de » contemplation en puissance.

» II. Ce sont ces cinq *Bôdhisattvas* qui créèrent les mondes péris- » sables (*Tchakrâvalas*) et leurs périodes (*Kalpas*).

» III. Le nombre des mondes que produisirent les *Bôdhisattvas* » de la contemplation, est incommensurable, et incommensurable » aussi est leur durée [1].

» IV. Le monde est superposé en étages. Au delà du plus élevé, » la dernière sphère du monde sans formes est la vacuité (*Çounyata*), » ou le vide (*Bhoutakôti*).

» V. Depuis le *Bhoutakôti* jusqu'à la cime du mont *Mérou* [2], où » commence le monde terrestre, s'échelonnent, dans autant d'éta- » ges célestes, vingt-trois ordres de divinités.

» VI. D'abord le monde sans formes (*Aroupadhâtou*), avec quatre » cieux habités par les êtres qui sont entièrement détachés (*Avé-* » *nika*) de toute imperfection, et dont le sourire rafraîchit les en- fers brûlants et réchauffe les enfers froids.

» VII. Ces quatre cieux portent le nom d'*Ayoutanâni*, les cieux » des vainqueurs par excellence.

[1] Cependant les Bouddhistes ont réduit cette expression en chiffres, et, selon les uns, elle désigne le nombre d'une unité suivie de quatre-vingt-dix-sept zéros; selon d'autres, elle présente cette unité suivie de cent dix zéros (Observation de M. Schœbel).

[2] Mot qui paraît signifier *le séjour des oiseaux* ou *des anges* (Note de M. Schœbel).

» VIII. Au-dessous du monde sans formes est la région des formes (*Roûpadhâtou*), qui contient dix-neuf étages.

» IX. D'abord les neuf étages de la région du quatrième *Dhyâna* » ou contemplation, habités par les êtres métaphysiques, dont voici » les noms, en commençant par le haut :

» 1. Les *Akanichtas* (les plus élevés).

» 2. Les *Soumoukhas* (au beau visage).

» 3. Les *Soudarçanas* (à la belle apparence).

» 4. Les *Soudriças* (qui voient bien).

» 5. Les *Atapas* (qui n'éprouvent pas de douleurs).

» 6. Les *Avrihas* (qui sont exempts d'efforts).

» 7. Les *Vrihatphalas* (qui ont les grandes récompenses).

» 8. Les *Pounyaprasavas* (qui naissent de la pureté).

» 9. Les *Anabhrakas* (qui sont sans nuages).

» X. Au-dessous des neuf étages de la contemplation supérieure, » est la région du troisième *Dhyâna*, avec trois étages habités par » les *Coubhakristnas* (qui sont toute pureté), les *Apramânaçoubhas* » (à la vertu infinie), les *Parittaçoubhas* (à la pureté limitée).

» XI. Viennent ensuite les trois étages de la région du deuxième » *Dhyâna*, habités par les *Abhasvaras* (qui sont tout éclat), les » *Apra mânâbhas* (à l'éclat infini), les *Parîttabas* (à la lumière » limitée).

» XII. Au-dessous de cette région, sont les quatre étages du premier *Dhyâna*, » — où les Bouddhistes ont bien voulu placer Brahma, le Dieu suprême du Brahmanisme. Il est vrai que son culte s'en allait déjà s'effaçant dans la religion même qu'il était censé avoir instituée et à laquelle il avait attaché son nom [1]. — « Brahma » réside donc dans ce *Dhyâna* inférieur. Il y est dans son ciel à » part, lui, le souverain des hommes (*Schampati*) ; et, au-dessous » de lui, dans trois étages distincts, d'abord les *Mahâbrahma ;* puis » les *Brahma-Pourôhitas*, ministres de Brahma ; enfin les *Brahma-* » *kayikas,* qui forment la suite du Dieu.

» XIII. Au-dessous du monde métaphysique est placé le monde

[1] Observation de M. Schœbel.

» terrestre, dont la forme est fort exactement comparée par les » Bouddhistes à un immense vaisseau circulaire, ayant pour mât » une montagne.

» XIV. Cette montagne est le mont *Mérou*. Il sort de la mer à » une hauteur qui est égale à la profondeur dont il s'y enfonce.

» XV. Autour du mont Mérou s'élèvent sept montagnes, en cer- » cles concentriques, qui s'abaissent successivement, à mesure » qu'elles s'éloignent de leur centre, et dont les intervalles forment » de vastes amas d'eaux.

» XVI. Au delà de la dernière de ces montagnes s'étend la grande » mer, dans laquelle, aux quatre points cardinaux, orientés sur le » mont Mérou, s'élèvent ce que les Bouddhistes appellent les quatre » îles (*Dvipas*).

» XVII. Parmi ces îles, celle qui est située au midi se nomme » *Djamboudvipa*, l'île de l'arbre *Djambou;* elle est de forme carrée; » c'est la terre du Bouddhisme.

» XVIII. L'île qui s'élève au nord, et qui est considérée comme » un séjour des saints, s'appelle *Outtarakourou;* les deux autres sont » *Pourvavidêha,* à l'est; et *Aparagôdhaníya,* à l'ouest.

» XIX. Au delà de ces îles, le monde finit par une haute mon- » tagne (*Tvhakravâlaparavataya*), qui l'enferme dans un cercle im- » mense, et dont la base va rejoindre, au fond de la grande mer, » la base du mont *Mérou*.

» XX. Le monde flotte ainsi en équilibre sur les eaux de l'abîme, » et voici les êtres qu'il contient :

» XXI. D'abord la partie supérieure du mont *Mérou,* divisée en » six étages, qui forment la région des désirs.

» XXII. Le premier étage est le séjour des dieux qui disposent » de toutes les formes qu'ont revêtues les autres, et s'en revêtent » eux-mêmes à volonté.

» XXIII. Le second étage est le séjour d'êtres divins à peu près » identiques aux premiers, puisque leur caractère est aussi de jouir » à leur gré du pouvoir magique des transformations.

» XXIV. Le troisième étage forme le ciel des dieux *Touchitas* (qui » sont toujours remplis de joie et de satisfaction).

» XXV. Le quatrième étage est habité par les *Yâmas* (dieux pro-
» tecteurs des divisions diurnes).

» XXVI. Le cinquième étage est le séjour des trente-trois dieux
» atmosphériques. La félicité de ce séjour est partagée par toutes
» les créatures qui ont mérité d'y monter après leur mort, et qui,
» lorsque la récompense de leur vertu est épuisée, reprennent un
» corps terrestre, jusqu'à ce qu'elles aient atteint à la perfection
» qu'exige le monde des Bouddhas.

» XXVII. Vient enfin le sixième étage, établi sur les flancs supé-
» rieurs du mont *Mérou*, où demeurent, aux quatre points cardi-
» naux, les quatre grands rois, *Mahârâdjas*, qui ont pour mission
» de protéger l'univers terrestre. Au nord le glorieux *Vaïçravana;*
» on l'appelle aussi *Dhanada;* du côté de l'orient réside le protec-
» teur par excellence, *Dhritarâchtra;* au midi est établi le gigantes-
» que *Viroûdhaka;* à l'occident, *Viroupâkcha*, aux yeux difformes.

» XXVIII. Au-dessous de la région des dieux commence celle
» des génies, divisée en quatre étages.

» XXIX. D'abord les *Asouras*, qui habitent sur le même plan que
» les quatre grands rois; puis, au-dessous, les *Nâgas*, ou Dragons;
» ensuite les *Garoudas*, sorte d'oiseaux; enfin les génies de l'air, et
» les *Koumbhadas*, à l'extérieur difforme.

» XXX. De là on descend dans le monde des hommes et des
» animaux, et enfin dans la région la plus inférieure du système,
» au delà de la grande montagne circulaire, et au-dessous des
» grandes eaux sur lesquelles le monde est porté.

» XXXI. Là s'échelonnent les seize enfers. Les huit premiers de
» ces enfers sont de feu; les huit derniers de glace.

» XXXII. Là sont soumis à tous les supplices les méchants qui,
» après leur mort, ont mérité de renaître dans un lieu de puni-
» tion [1].

» XXXIII. De même qu'on sort du ciel des dieux, après y avoir
» usé le mérite de la vertu acquise dans une existence précédente,

[1] Les tortures diverses des enfers sont longuement décrites dans les recueils légendaires des Bouddhistes, tels que le *Divya-Avadâna* (Observation de M. Schœbel).

» et qu'on renaît dans le corps d'un sage; de même on sort de » l'enfer, après qu'on y a épuisé la peine due aux méfaits, et l'on » renaît sous la forme d'une chose plus ou moins abjecte, le plus » souvent sous la forme d'un animal. D'animal on devient *Prêta*, » démon qui souffre d'une soif continuelle; ensuite *Asoura*, génie » ou géant; puis homme, et enfin *Dêva* ou Dieu.

» XXXIV. Le monde terrestre ainsi décrit n'est qu'une petite » partie de l'univers, puisque chaque bouddha est le protecteur de » 18,000 de ces mondes, et que le nombre des bouddhas est infini » comme leur science.

» XXXV. L'univers, ou plutôt les univers se composent donc » d'un très-grand nombre de mondes en tout semblables au nôtre. » Ils sont juxtaposés dans l'espace, et se touchent les uns les au- » tres par six points de leur circonférence.

» XXXVI. C'est dans les intervalles ainsi formés, et qui sont des » espaces triangulaires, que demeurent plongés dans une eau gla- » cée et dans les ténèbres que produisent leurs péchés, les cou- » pables qui ont mérité d'y renaître après leur mort[1]. »

Analogie du Bouddhisme avec les systèmes gnostiques.

18. Une des singularités les plus remarquables du système indien, est sans contredit la hiérarchie surnaturelle qu'il établit entre le premier être, principe de vie, le *Bouddha éternel, primordial, existant par lui-même, au sommet de la nature;* et les êtres contingents de la création. Dans l'idée que se formait l'Orient de cette puissance spirituelle, infinie, sans limites et sans bornes, il ne restait point de place pour concevoir une relation immédiate entre elle et les natures corporelles, finies et bornées. Le monothéisme primitif, c'est-à-dire la croyance au Dieu unique suprême et tout-puissant, avait imprimé dans le cœur de ces peuples un souvenir tellement précis, une tradition tellement vivace, qu'ils ne se croyaient pas le droit de rapprocher du trône de l'Éternel le berceau des mondes, et qu'ils éprouvaient le besoin de placer des intermédiaires entre la majesté isolée et souveraine de l'un, et la caducité, la faiblesse des autres. Les cinq *Bôdhisattvas* de la cosmo-

[1] Voir l'article Bouddhisme, par M. Klaproth, *Encyclopédie des gens du monde.*

gonie indienne n'ont pas d'autre signification; leur rôle est d'agir sur la matière, de la créer, de l'assouplir, de la façonner, comme si un pareil travail eût été indigne de la Divinité supérieure. On peut comprendre, jusqu'à un certain point, cette donnée orientale, si l'on tient compte de la supériorité que l'Inde accorde à la *contemplation* proprement dite sur l'action. C'est par sa propre contemplation que l'*Adibouddha*, le Dieu *abstrait*, produit le *Pantcha-Dhyani-Bouddha*, ou les cinq *Bôdhisattvas* créateurs; à leur tour, ces *Bouddhas de contemplation en puissance* créent les mondes périssables et leurs *Kalpas* ou périodes. Il est impossible de ne pas trouver là le germe du système de Valentin, dont les *Eons successifs* et les puissances graduées composant le *Plérôme,* avaient la même mission que les *Bôdhisattvas* indiens, et isolaient le Dieu suprême de la matière créée. L'origine purement païenne du gnosticisme, et sa forme si différente du polythéisme grec et latin, nous apparaissent ainsi dans une filiation toute nouvelle. L'Inde en fut la patrie intellectuelle, et en ouvrant aujourd'hui ses livres sacrés à l'exploration de l'Europe savante, le bouddhisme nous révèle le lien jusqu'ici inconnu de sa paternité avec les théories Valentiniennes et Marcionites, combattues au IIe siècle de l'ère chrétienne par saint Irénée.

Monothéisme de la cosmogonie de Bouddha.

19. Ainsi, malgré son développement si favorable à la pluralité des dieux, malgré sa longue et imaginaire série de groupes divins étagés à toutes les catégories de l'échelle cosmique, le Bouddhisme repose évidemment sur une base monothéiste. Son point de départ est commun avec toutes les cosmogonies des autres peuples; le Dieu créateur, unique, éternel, omniscient, y est placé dans une sphère inaccessible, au-dessus des régions divines. Il donne l'existence aux autres dieux, mais lui-même ne l'a reçue de personne; sa naissance est aux jours de l'éternité.

Tels sont les deux grands caractères de la cosmogonie indienne. Nous n'insistons pas sur l'analogie évidente des neuf étages du quatrième *Dhyâna* de la contemplation avec les neuf chœurs angéliques de l'Ecriture sainte. Ce rapprochement se présente de lui-même à la pensée.

Supériorité de la Genèse.

20. Si maintenant, laissant de côté les étranges superpositions d'un monde métaphysique arbitraire, où les êtres divins se multiplient avec la fécondité désordonnée du caprice, on essaie d'interroger le système bouddhique sur la formation du monde réel, tel qu'il apparaît aux regards de l'homme; si l'on cherche, au point de vue scientifique, la valeur de cette cosmogonie, il n'est guère possible de ne pas être frappé tout d'abord de son infériorité, je ne dis pas sur la Genèse, mais sur la plus pauvre et la plus misérable de celles que nous avons déjà examinées. Le domaine des visions y touche de si près au monde des corps, que les réalités semblent disparaître sous les nuages des songes. La terre flottant comme un vaisseau immense sur l'abîme des eaux, forme sans doute une brillante image, et la poésie indienne s'est probablement inspirée dans cette formule du souvenir traditionnel de l'apparition de l'*Aride* au-dessus des flots, à la voix du Créateur; mais que dire de ce mont *Mérou*, centre du globe, mât du navire, dont le sommet domine tout l'empire terrestre? Sur quelle base de l'observation et des faits justifier la conception des *sept autres montagnes concentriques qui s'élèvent autour du mont Mérou?* Quelle théorie à présenter à l'examen de l'Europe savante que l'idée de *ces quatre îles carrées*, formant comme les quatre bastions de la citadelle du monde, et placées aux quatre points cardinaux de la terre! L'imagination indienne a beau compléter son système par les sommets du *Thakravâlaparvataya,* qui enferme l'univers dans sa formidable enceinte, et dont les racines *vont rejoindre au fond de la grande mer la base du mont Mérou*, il nous faut bien constater que la science n'a rien à voir dans ces jeux d'une fantaisie déréglée et d'une invention si bizarre. A quelle fertilité d'erreurs n'arrive pas l'esprit humain, quand, séparé de la révélation et de la parole de vie, il s'égare dans le champ de ses rêves, sans autre guide que sa propre inspiration, sans autre frein qu'une imagination en délire!

§ V. Cosmogonie phénicienne d'après Sanchoniaton

Notions historiques sur la Phénicie et sur Sanchoniaton.

21. D'après Strabon, la Syrie ancienne s'étendait depuis la Cilicie jusqu'à l'Égypte. « Elle comprenait la Phénicie sur les côtes, la » Palestine dans l'intérieur des terres, puis la Coromagène, la Sé- » leucide et la Célésyrie [1]. » Le littoral habité par les Phéniciens, paraît avoir été, dès l'origine, peuplé par une race indigène; du moins aucune tradition ne fait venir en ce pays des colons étrangers pour s'y établir [2]. Le fait est important à constater; il confirme la tradition mosaïque, qui assigne ces régions au berceau du genre humain. Toutes les autres civilisations ont conservé le souvenir d'une première prise de possession par une tribu ou une famille d'origine différente. L'Inde a ses Aryas, descendus des plateaux de l'Asie centrale [3]. A défaut de documents historiques, le sanskrit primitif, langue de ses monuments les plus anciens, attesterait une filiation égyptienne et une parenté originelle avec les races sémitiques. Les *Arii*, dont parle Hérodote, sont les ancêtres de la famille indienne, comme ils furent ceux de la Perse [4]. La Chine elle-même a inscrit dans son livre sacré du *Chou-King* une tradition analogue. « A une époque qu'on ne saurait déterminer, dit le savant auteur » des *Civilisations primitives*, une tribu originaire du nord-ouest » vint s'établir en Chine; les hommes qui la composaient sont dési- » gnés par le nom de peuple aux *cheveux noirs*, et aussi par le » nom de *Cent familles* [5]. » La Syrie seule n'offre pas de rémi-

[1] Strabon, tom. XVI, pag. 149. Voyez *Les Civilisations primitives*, pag. 391.

[2] *Les Civilisat. primitives*, pag. 392. — [3] *Ibid.*, pag. 158.

[4] *Ibid.*, pag. 283. — Hérod., liv. VII, pag. 62-64.

[5] *Chou-King*, part. 2, chap. I. Od. 6, part. 3 et 4. — *Meng-tsen*, liv. II, chap. III (note de M. L.-A. Martin). *Ibid.*, pag. 4. « On rapporte, dit-il, que » Yeou-tsao-chi, chef de tribu à cette époque, fit le premier rompre des » branches d'arbres, et enseigna la manière de s'en servir pour construire » des huttes. Soui-gin-chi, qui lui succéda, trouva la manière de brûler du » bois et de cuire la chair des animaux; il enseigna le changement des sai- » sons, et imagina de petites cordelettes auxquelles il faisait différents » nœuds placés à certaines distances pour rappeler des événements. » Un pareil état d'enfance dans la civilisation de la Chine, à l'époque de l'arrivée en ce pays du peuple aux *cent familles*, ou aux *cheveux noirs*, prouve incontes-

niscences de ce genre. Son histoire et ses traditions remontent, d'une seule tenue, jusqu'aux premiers ancêtres du genre humain, et s'il est une contrée du monde dont les habitants puissent avoir le droit de prétendre à l'antériorité de l'âge, c'est à coup sûr le pays où Moïse a placé le berceau du genre humain.

Les monuments historiques de la Phénicie empruntent donc à l'antiquité même de ce pays un caractère particulier d'importance et d'intérêt. C'est à ce titre que nous voulons citer ici le texte même de la cosmogonie dite de Sanchoniaton, dont quelques fragments sont parvenus jusqu'à nous. On sait à quelle longue controverse ces morceaux isolés du plus ancien auteur païen connu, ont donné lieu parmi les savants. Leur authenticité, contestée par deux auteurs, Lobeck et Dodwell, a été victorieusement établie de nos jours par les remarquables travaux de M. Séguier de Saint-Brisson [1] et de M. le baron d'Eckstein [2]. Sanchoniaton, de Béryte, selon le témoignage du philosophe Porphyre, florissait vers l'époque du siége de Troie. Il était contemporain de la fameuse Sémiramis. La nature de son esprit le portait à l'étude de l'histoire. Relativement voisin, par son époque même, des monuments primitifs, il entreprit d'écrire une chronique phénicienne, recueillie avec exactitude et vérité dans les archives de chaque ville, ou sur les inscriptions sacrées des temples. Il dédia son ouvrage à Abibal, roi de Béryte, et le vit accueilli avec faveur par ce monarque, ainsi que par les juges les plus compétents de la cour assyrienne [3]. A ces détails de

tablement, selon nous, que ce peuple fut le premier représentant du genre humain en Chine, et cette considération peut servir à combattre les prétentions des sujets du céleste empire à une origine indigène.

[1] *Dissertation sur l'authenticité des fragments de l'Histoire Phénicienne de Sanchoniaton,* renfermés dans le premier livre de a *Préparation Evangélique* d'Eusèbe, par M. Séguier de Saint-Brisson, membre de l'Institut, 1839. *Annal. de philos. chrét.,* tom. XVIII, nos 108 et suiv.

[2] *Des Sources de la cosmogonie de Sanchoniaton,* par M. le baron d'Echstein. *Journal Asiatique,* an. 1859.

[3] *Hic igitur Sanchuniatho, qui, Phœnicia lingua, veterem historiam, partim ex singularum urbium actis, partim ex templorum monumentis coagmentatam, singulari vetustatis studio perscripsit, Semiramide, quam Iliacis temporibus vel antiquiorem vel æqualem fuisse memorant, apud Assyrios regnante, vixit. Illius opus*

Porphyre sur Sanchoniaton, il faut joindre quelques autres particularités qui nous sont fournies par Philon de Byblos [1]. « Sancho-
» niaton, dit-il, attachait la plus grande importance à étudier l'his-
» toire universelle dès son berceau, c'est-à-dire dès la création du
» monde. Il rechercha donc de préférence les écrits les plus an-
» ciens, et, comme tels, ceux de *Taautos* attirèrent plus spéciale-
» ment son attention et devinrent l'objet de ses investigations les
» plus persévérantes. *Taautos* fut en effet le premier qui inventa l'al-
» phabet et qui laissa par écrit des commentaires. Les Égyptiens le
» connaissent sous le nom de *Thoyth*, ou *Thoth*, dans le dialecte
» alexandrin. Les Grecs l'ont appelé *Hermès* (Mercure) [2]. De plus,
» Sanchoniaton découvrit dans l'intérieur des temples égyptiens,
» où ils étaient enfouis depuis des siècles, et parfaitement dissimu-
» lés au vulgaire, quelques-uns des volumes sacrés des Ammo-
» néens (prêtres d'Ammon). Il en conféra les diverses sentences
» dans des méditations approfondies, et y trouva la vérité que la
» politique sacerdotale cachait sous le voile des mystères et des

Abibalo regi Berytiorum dedicatum, non modo rex, sed etiam ii quorum apud ipsum erat de scriptorum veritate cognoscere, omnes comprobarunt. Porphyr. cité par Eusèbe, *Præpar. Evangel.*, lib. I, cap. IX; *Patrol. græc.*, tom. XXI, col. 71.]

[1] Philon de Byblos, grammairien célèbre, qu'il ne faut pas confondre avec le philosophe juif, son homonyme, naquit en Phénicie sous le règne de Néron. Il fut consul sous le nom de Sévère Erennius, dans la soixante-dix-huitième année de son âge, correspondant à la CCXX^e^ olympiade. Il avait traduit en grec l'*Histoire Phénicienne* de Sanchoniaton. Cet ouvrage n'est point arrivé jusqu'à nous. Les fragments de cette traduction, cités par Eusèbe au livre X^e^ de la *Préparation Evangélique*, sont les seuls débris qui nous restent et de l'œuvre originale de Sanchoniaton, et du travail de son interprète. — Voir *Dissertation sur l'authenticité des fragments de l'Histoire Phénicienne*, loc. cit.

[2] Le nom de *Taautos*, comme divinité phénicienne, est attesté par le passage suivant de Varron, cité pour la première fois dans la controverse sur les fragments de Sanchoniaton, par M. Séguier de Saint-Brisson. « Les premiers
» dieux, dit-il, le Ciel et la Terre, sont les mêmes que Sérapis et Isis en Egypte,
» *Taautès* et Astarté chez les Phéniciens, Saturne et Ops dans le Latium. —
» *Principes dei* Cœlum *et* Terra; *hi dei iidem qui in Ægypto* Serapis *et* Isis, *qui*
» *sunt* Taautes *et Astarte apud Phœnicos, ut iidem principes in Latio*, Saturnus
» *et* Ops. » Varron, *De Lingua latina*, cap. IV. — C'est également sur les colonnes égyptiennes de *Thoth*, que Manéthon, ainsi que nous le verrons plus bas, a relevé son *Histoire de l'Egypte*.

» allégories. La route lui était dès lors ouverte, et il put conduire » à la perfection de la maturité son grand ouvrage. » Ainsi parle Philon de Byblos, avec l'enthousiasme d'un traducteur épris des beautés de son modèle. Un pareil éloge ajoute au regret de n'avoir plus rien de l'original, et de ne posséder que des fragments très-courts de la traduction. Quoi qu'il en soit, ces détails préliminaires suffiront pour faire connaître la valeur historique de Sanchoniaton, et les sources auxquelles il a puisé pour son travail [1]

Texte de la cosmogonie Sancho-niaton.

22. Voici sa cosmogonie littéralement traduite du grec de Philon, cité par Eusèbe :

« Le principe universel des êtres est un air caligineux fécondé » par un Esprit, ou plutôt le souffle de l'Esprit agissant sur les » ténèbres et l'obscur chaos.

» Ces éléments, infinis dans leur essence, demeurèrent plusieurs » siècles dans cet état d'infini

» Mais quand l'Esprit s'enflamma de désir, dans la contempla- » tion de ses propres principes, il se consomma une union qui » donna naissance à *Pothos* (le Cupidon des Grecs).

» Ce *Pothos* (ou désir) fut le principe originel de tous les êtres; » quant à l'Esprit lui-même, il ne connaissait pas sa propre ori- » gine.

» De l'union de l'Esprit (πνεῦμα) avec Pothos (le désir) naquit » *Môth*.

» Par ce nom, les uns entendent le limon de la terre, d'autres la

[1] *Cum Sanchuniatho, vir in primis eruditus, gentium omnium historiam jam usque a prima universi molitione nosse vehementer optaret, præcipuam quamdam in pervestigandis* Taauti *rebus diligentiam adhibuit, quod satis intelligeret, omnium qui lucem hanc aspexerant, eum litteras principem invenisse, ac scribendorum commentariorum auctorem fuisse: ab illo autem auspicatum esse, quem ab Ægyptiis* Thoyth, *ab Alexandrinis* Thoth, *nominatum, Græci* Ερμῆν, *hoc est Mercurium, reddidere. — Ille autem cum in arcana quædam Ammonæorum volumina incidisset, quæ ex interioribus templorum penetralibus, ubi ante jacuerant, educta cum obvia passim non essent, omnium sententiam diligenti meditatione quæsivit lætumque suscepit laboris exitum consecutus, quæ in ipso aditu occurrebant, fabulis cum allegoriis omnibus de medio sublatis, institutum opus suam ad perfectionem maturitatemque perduxit.* Philon cité par Eusèbe, *Præparat. Evang.*, lib. I, cap. IX; *Patrol. græc.*, tom. XXI, col. 71 et 74.

» fermentation de l'élément aqueux mêlé à l'élément terrestre, qui » produisit tous les germes fertiles et fut le principe de la géné- » ration universelle [1].

» Des animaux privés de raison parurent d'abord; ils donnèrent » ensuite naissance aux créatures intelligentes.

» Ces dernières se nomment *Zophasemin*, c'est-à-dire qui contem- » plent le ciel; leur forme primitive était celle de l'*œuf* [2].

» Alors *Môth* apparut, dans sa transformation la plus éclatante, » dans le soleil, la lune, les étoiles et les autres grands astres.

» Sous l'action torride des rayons solaires, une puissante chaleur » se développa au sein de l'air; l'Océan et la Terre produisirent » ainsi les vents, les nuages et les grandes effusions des pluies » célestes.

» Divisés d'abord, et séparés sous l'influence de la chaleur, ces » divers éléments se heurtèrent bientôt dans l'atmosphère : leur » choc fit jaillir les éclairs et la foudre.

» Aux éclats de ce tonnerre primordial, les êtres intelligents dont » j'ai parlé plus haut se réveillèrent comme d'un profond sommeil, » sous l'impression de la terreur occasionnée par ces bruits formi- » dables.

» Ils commencèrent dès lors à se mouvoir, distingués en deux » sexes, à la surface de la terre et dans les profondeurs des » eaux.

» Tels sont, ajoute Sanchoniaton, les éléments de la cosmogonie » de *Taautos*, recueillis par lui dans les antiques traditions, aug-

[1] La racine *Moth*, en hébreu, signifie *décadence, corruption, mort.* Cependant il faut faire observer que dans la langue égyptienne, cette expression avait la valeur de *Mère.* C'est du moins ce qui résulte de ce texte de Plutarque : « Isis, dit-il, porte alternativement les trois noms de *Mouth*, *Athuri* et *Mé-* » *thuer*. Le premier signifie *Mère*, » etc. Plutarq., *Isis.*

[2] L'*œuf*, dont nous avons déjà vu le rôle fécond dans la cosmogonie de Bouddha, se retrouve ici avec la même vertu. On peut, dit M. Séguier de Saint-Brisson, rapprocher ce passage de Sanchoniaton, de celui de Moschus, dans sa *Cosmogonie phénicienne : In duas partes dividitur ovum; prior pars facit cœlum, posteriorque terram.* La division de l'œuf, dont les débris forment l'univers, est passée, comme on le voit, des sanctuaires égyptiens aux temples de l'Inde.

» mentés des explications et des conjectures que sa pensée person-
» nelle lui a fournies, et qu'il nous a transmises.

» Il donne ensuite les noms de *Nothos* (vent du midi), de *Borée*
» (vent du nord) et des autres vents, et il continue ainsi :

» Ceux-ci furent les premiers qui mirent au rang des choses sa-
» crées les germes de la terre, les élevèrent à la dignité de *dieux*
» et adorèrent les productions dont ils vivaient, eux et leur posté-
» rité comme leurs prédécesseurs. Les premiers, ils firent usage
» des libations et des offrandes.

» Ces idées d'un culte divin étaient en rapport avec leur faiblesse
» d'esprit et l'infirmité de leur âme.

» *Taautos* nous apprend ensuite que de l'union du vent *Kolpia*
» avec *Baan* (la *Nuit* des Grecs), naquirent deux hommes, *Aïon*
» (Eon) et *Protogène*.

» *Aïon* emprunta le premier sa nourriture aux fruits des ar-
» bres.

» D'*Aïon* et de *Protogène* naquirent *Genos* et *Genea*, qui habi-
» tèrent la Phénicie.

» Ces derniers, brûlés par les ardeurs de l'été, levèrent leurs
» mains aux cieux pour adorer le soleil.

» Car, dit Taautos, c'est le soleil qu'ils regardaient comme le
» Dieu unique du ciel, sous le nom de *Beelsamen*, Seigneur du ciel,
» en langue phénicienne, le Ζεὺς ou Jupiter des Grecs [1]. »

Sanchoniaton et le philosophisme du XVIIIe siècle.

23. Ainsi parle Sanchoniaton. Il fallait toute la mauvaise foi de Voltaire pour mettre un pareil récit au-dessus de la Genèse et prétendre, en face d'un texte que chacun pouvait consulter, que Moïse avait copié, en la défigurant, la cosmogonie phénicienne. On le voit, il n'y a pas, dans les deux auteurs, l'ombre d'une ressemblance. La sphère dans laquelle se développe leur histoire ne présente pas la plus légère analogie ; ni dans l'ensemble, ni dans les détails, rien n'autorise, rien ne justifie l'ironique assertion que tout le XVIIIe siècle répéta avec bonheur. « La leçon de Moïse,

[1] Sanchoniaton, cité par Eusèbe, *Prépar. évang.*, liv. I, chap. X; *Patrol. grecq.*, tom. XXI, col. 76-77.

» dit Voltaire, est conforme à l'idée des Phéniciens, qui avaient » imaginé que Dieu employa des dieux inférieurs pour débrouiller » le chaos. Il est bien naturel de penser que quand les Hébreux » se furent emparés de quelques villages et qu'ils eurent enfin un » petit établissement vers la Phénicie, ils commencèrent à en ap- » prendre la langue, surtout lorsqu'ils y furent esclaves. Alors ceux » qui se mêlèrent d'écrire, apprirent quelque chose de l'ancienne » théologie de leurs maîtres [1]. » Après un pareil jugement, il ne restait qu'à s'incliner devant la parole du grand homme et à jeter un regard de dédaigneuse pitié sur les crédules admirateurs de la Bible, qui n'avaient pas deviné, comme Voltaire, le génie de Sanchoniaton.

Ces aberrations de l'esprit humain, qu'il faut signaler, parce qu'elles portent avec elles de graves et solennels enseignements, ne sont plus pour nous que de l'histoire; nul ne voudrait aujourd'hui assumer la responsabilité de semblables inepties; mais qui dira l'influence qu'elles exercèrent au milieu d'une société inclinée déjà par une pente si rapide sur la voie de l'incrédulité? Qui pourra jamais énumérer les ruines morales et intellectuelles que des sarcasmes de ce genre, semés avec un acharnement satanique, amoncelèrent dans un pays où l'on préfère un paradoxe élégamment écrit aux vérités de la plus claire évidence?

Monothéisme de Sanchoniaton.

24. Cette fortune diverse des fragments de Sanchoniaton, célébrés avec un enthousiasme exagéré à l'époque précédente, étudiés de nos jours par une critique sérieuse et impartiale, laisse subsister en son entier leur véritable valeur historique. Ils sont, à côté des cosmogonies de Bouddha, de Manou, de la Chine, un témoignage irrécusable d'une tradition primitive et commune à toute la race humaine, en faveur d'un principe suprême, source des êtres, et ne devant lui-même son origine à aucun être précédent, *Esprit* suprême qui, d'après Sanchoniaton, « s'absorbe dans la contemplation de ses propres principes, engendre *le Désir*, et dans son union avec lui, produit Môth, » mystérieuse puissance de fécondité et de

[1] Voltaire, *Diction. philosoph.*

génération. Il est vrai que, dès l'abord, la théologie phénicienne suppose le chaos, la matière ténébreuse à l'état d'infini, et débute ainsi par un principe matérialiste. Cette observation a été très-judicieusement faite par Eusèbe : « Telle est, dit-il, cette cosmogonie, qui conduit directement à l'*athéisme* [1]. » Mais, de ce que la conséquence rigoureuse du système théogonique de Sanchoniaton serait cette funeste doctrine, il ne résulte pas des fragments mêmes cités par Eusèbe, que cette conséquence ait été tirée par les Phéniciens. L'histoire de l'esprit humain est pleine de contradictions de ce genre, et rarement les germes d'erreur déposés dans une philosophie ont développé tous leurs fruits. Si, par un côté de son intelligence, l'homme, enveloppé de ténèbres, mêle l'erreur à presque toutes ses œuvres : par ses entrailles mêmes et par le fond de sa substance, il est attaché à la vérité et ne saurait complétement s'en abstraire. Nous croyons donc que l'*Esprit* fécondant la matière, l'*Esprit* qui, d'après Sanchoniaton, « s'enflamme d'amour pour ses propres principes, » est un souvenir altéré, mais réel, de la tradition monothéiste.

Supériorité de la Genèse.

25. On n'attend pas de nous que nous discutions en détail les phases successives de la cosmogonie phénicienne : « les animaux privés de raison et de sentiment, dont la forme primitive était celle de l'œuf, » et qui donnèrent plus tard « naissance aux créatures intelligentes; » les apparitions de *Môth* « sous ses formes les plus radieuses, celles du soleil, de la lune et des astres; » le choc formidable des éléments heurtés dans une tempête; l'éclat de la foudre primordiale, qui réveille les animaux insensibles d'un sommeil inexplicable et leur donne à la fois le mouvement et la vie. Que l'on retrouve le germe du système gnostique dans la génération des vents, que l'*Aïon* phénicien soit le père des Eons de Valentin et du *Pantcha-Dhyani* de Bouddha, ce fait est incontestable, et l'on aime à découvrir entre ces aberrations de l'esprit humain, séparées les unes des autres par le temps et les lieux, une origine commune et le même point de

[1] Ταιαύτη μὲν αὕτων ἡ κοσμογονία, ἀντικρὺς ἀθεοτήτα εἰσάγουσα. Eusèbe, chap. x. *Prépar. évang.*; *Patrol. grecq.*, tom. XXI, col. 76.

Jépart. Mais qu'on puisse avouer la prétention de comparer sérieusement ces fragments informes de la théogonie phénicienne à l'admirable économie de la Genèse, qu'on ose mettre en parallèle Moïse et Sanchoniaton, voilà ce qu'après une lecture attentive nul esprit impartial ne voudra jamais admettre.

§ VI. Cosmogonie chaldéenne d'après Bérose.

Notions préliminaires.

26. Le premier livre des *Chroniques* d'Eusèbe, dont le texte grec n'est pas arrivé jusqu'à nous, a été intégralement publié en 1818, sur une version arménienne, par l'illustre cardinal Maï. Nous pouvons, grâce à cette précieuse découverte, jeter un regard sur les origines babyloniennes et égyptiennes, dont l'évêque de Césarée nous donne un résumé consciencieux et fidèle, d'après les historiens les plus accrédités de ces deux pays. On sait que la Chaldée, connue également dans l'antiquité sous les noms de Babylonie et d'Assyrie, compte parmi ses premiers rois l'*Assur* et le *Nemrod* de l'Écriture sainte [1]; que ses deux capitales, Babylone et Ninive, les plus anciennes villes dont l'histoire ait gardé le souvenir, viennent, après tant de siècles, d'ouvrir aux recherches de l'archéologie moderne leurs monuments enfouis sous les sables du désert, et qu'il est donné à notre époque d'étudier dans sa réalisation terrible la parole d'Isaïe contre Babylone : « Cité superbe, glorieuse parmi » les cités, orgueil de la Chaldée, le Seigneur te renversera comme » il a renversé Sodome et Gomorrhe! Son sol ne sera plus habité, » ses fondements ne seront plus relevés jusqu'à la fin des siècles. » L'Arabe évitera d'y poser sa tente, et le berger ne voudra pas » s'y asseoir. Les hôtes farouches du désert y viendront seuls; les » serpents peupleront ses palais, dont l'autruche leur disputera » le domaine; l'on n'entendra sous ses dômes muets que les cris » du hibou; les lézards se glisseront dans les temples vides de la » volupté [2]. » Voici la cosmogonie que le Chaldéen Bérose, con-

[1] Voyez *Académ. des Belles-Lettres*, tom. XXVII, pag. 55.
[2] Isa., cap. XIII, 19-22.

temporain d'Alexandre le Grand, extrayait, dit-il, « des livres sa-» crés conservés à Babylone depuis *quinze myriades* d'années [1]. » Ne lui disputons pas ses 150,000 ans si libéralement accordés à sa patrie. Ses calculs chronologiques sont aussi ambitieux que ceux de Manéthon pour l'Egypte, de Bouddha pour l'Inde, et des Kings pour la Chine. Mais, en dehors de leur audacieuse présomption, ils n'ont pas d'autre valeur.

Texte de la cosmogonie de Bérose.

27. « Il y eut un temps, dit Bérose, où les ténèbres et l'eau en-» veloppaient l'universalité des êtres.

» Là vivaient des animaux monstrueux qui se produisaient eux-» mêmes et revêtaient les formes de ceux qui les avaient pré-» cédés.

» Il s'y trouvait des hommes à deux visages et pourvus de deux » ou de quatre ailes.

» Sur un seul corps, ces hermaphrodites portaient un double » visage d'homme et de femme.

» Ces monstres humains avaient, les uns des pieds de bouc et » des cornes au front; d'autres, des pieds de cheval et la partie su-» périeure du corps d'un homme, ainsi qu'on représente les hippo-» centaures.

» Il y eut aussi des taureaux à tête d'homme, des chiens à quatre » corps et à queue de poisson, des chevaux cynocéphales [2], des » hommes et d'autres animaux à tête de cheval et à queue de pois-» son, des dragons de formes multiples, et enfin des sirènes, des » reptiles, des serpents de mille espèces, dont les images, peintes » avec le plus grand soin, étaient conservées dans le temple de » Bélus.

» Or tous ces animaux étaient soumis à la domination d'une

[1] Eusèb. de César., *Chroniq.*, liv. I, chap. II; *Patrol. grec.*, tom. XIX, pag. 109. — La comparaison du texte grec de ce passage, heureusement conservé, avec le texte arménien, nous fournit l'occasion de constater l'exagération habituelle en Orient, quand il s'agit de dates. Le grec ne parle que de quinze myriades d'années, c'est-à-dire cent cinquante mille ans. Le texte arménien augmente audacieusement ce chiffre déjà formidable de deux cents autres myriades, ce qui porterait le total à *deux millions d'années*.

[2] A tête de chien.

» femme, *Marcaïa*, en langue chaldéenne *Thalatth*, dont les Grecs » ont formé le nom de θάλαττα (la *mer*).

» Pendant que tout était ainsi plongé dans la confusion du chaos, » *Bel* (Bélus) survint.

» Il coupa *Thalatth* par le milieu; d'une moitié il fit le ciel, de » l'autre la terre, et détruisit tous les animaux préexistants.

» Or tous ces noms sont autant d'allégories sous lesquelles on » a personnifié la nature même des choses.

» Voici comme il faut les interpréter : Au temps où l'élément hu- » mide, l'eau, enveloppait l'univers, un dieu se coupa la tête; son » sang fut recueilli par d'autres dieux, qui le mêlèrent au limon » de la terre et en formèrent le corps des hommes, doués ainsi » d'intelligence et participant de l'âme divine.

» Bel est le même que les Grecs appellent ζεὺς (Jupiter), et les » Arméniens *Aramazd* (l'Ormuzd du Zend-Avesta).

» Il sépara les ténèbres de la lumière et la terre du ciel.

» Il anéantit les animaux qui ne pouvaient supporter l'éclat de » la lumière.

» Bel, en présence d'une terre déserte mais fertile, ordonna à » l'un des dieux de recueillir le sang qui allait couler de sa tête, de » le mêler au limon et d'en former les hommes et les autres ani- » maux qui respirent.

» Bel créa aussi les étoiles, le soleil, la lune et les cinq astres » errants [1]. »

28. Ainsi parle Bérose, d'après les fragments de cet historien cités par Polyhistor et transmis jusqu'à nous par Eusèbe. Sa cosmogonie n'est point une invention humaine. Elle avait été apportée aux Babyloniens par *Oannès*, divinité bienfaisante, mais à l'aspect formidable, qu'on vit un jour sortir des flots de la mer Rouge, avec un corps de poisson et une tête humaine superposée à sa tête de poisson. Longtemps il habita au milieu des hommes, sans qu'on le vît jamais prendre de nourriture. Il employait tout le jour à en- Fable d'Oannès.

[1] Eusèb. de César., *Chroniq.*, liv. I, chap. II, § 4, 5, 6; *Patrol. grecq.*, tom. XIX, col. 109-112.

seigner aux mortels les lettres et les arts, l'architecture des temples, la disposition des villes, la jurisprudence et l'administration des États; il leur apprenait à semer et à recueillir les grains et les fruits. Le soir, il se replongeait dans les flots et passait la nuit dans leurs profondeurs inexplorées. *Oannès*, après avoir doté les hommes de deux magnifiques priviléges, la parole et les arts, mit le comble à ses bienfaits en écrivant lui-même un livre sur l'*Origine des choses* et les *Principes des lois* [1] : ce fut à cette source sacrée que Bérose prit lui-même la cosmogonie qu'on vient de lire. Abydène, autre historien de Chaldée, la résume en quelques lignes et nous prouve la fidélité du récit de Bérose.

« L'univers, dit-il, était autrefois plongé dans les eaux; la mer » était son nom.

» *Bel* lui fixa des bornes et assigna sa place à chaque créa- » ture [2]. »

Appréciation de la cosmogonie chaldéenne.

29. La première observation qui se présente à la pensée, quand on étudie la cosmogonie chaldéenne, est un rapprochement entre son récit au sujet des animaux aux formes monstrueuses de la création primitive, et la réalité scientifique qui a révélé de nos jours, dans les entrailles du sol, des ossements fossiles d'animaux gigantesques. Toutes les mythologies ont conservé un vague souvenir de ces espèces perdues, reconstituées par les découvertes modernes et dégagées des formes fantastiques dont l'imagination effrayée des peuples anciens les avait revêtues. Le temps n'est plus où les naturalistes trouvaient une raison d'infirmer la véracité de la Bible, parce que tel animal dont elle fournit la description n'a plus d'analogue parmi les races actuelles. Qu'on ouvre un livre de géologie, ou bien qu'on visite, au parc de Sydenham, la collection des mégathérium, des ptérodactyles et des pachydermes antédiluviens, et l'on prendra en pitié la mesquine ironie du siècle précédent, qui opposait aux vérités traditionnelles de l'Ecriture un sourire dont notre époque rougit maintenant. Il n'est guère possible non plus

[1] Eusèb. de César., *Chronic.*, liv. I, chap. II, § 3; *Patrol. grecq.*, tom. XIX, col. 109 et 110. — [2] Idem, *ibid.*, cap. X, § 2; idem, *ibid.*, col 125.

de ne pas reconnaître dans la fable d'*Oannès* la tradition altérée, l'écho lointain et défiguré du serpent de l'Eden, qui promettait d'ouvrir au genre humain le domaine de la science, et empruntait pour instruire l'homme le langage de l'homme.

En dehors de ces rapprochements évidents avec une vérité primitive et d'origine commune, on peut encore suivre la trace d'une doctrine monothéiste dans l'action créatrice de Bel. « La séparation de la lumière et des ténèbres, de la terre et du ciel, la création des étoiles, du soleil, de la lune et des cinq astres errants » (planètes), sont des idées bibliques. Mais que dire de la tête coupée du dieu Bel, du sang que les autres dieux recueillent, mêlent à l'argile pour en façonner l'homme? Allégorie, dira-t-on, aussi bien que celle de *Marcaïa* ou *Thalatth*, dont une moitié devient le ciel et l'autre la terre. Pourquoi donc, demandons-nous, la cosmogonie de Moïse est-elle si claire, si simple dans son récit, si intelligible dans tous ses détails, quand celles des autres peuples sont si obscures, si mystérieuses, si incompréhensibles? Pourquoi tant de clarté dans la sienne, tant de nuages dans les autres? N'y a-t-il pas dans la Genèse une supériorité évidente, incontestable, et le bon sens le plus vulgaire ne suffit-il pas pour le reconnaître?

§ VII. Cosmogonie Egyptienne d'après les livres d'Hermès.

30. Nous n'avons sur la cosmogonie égyptienne que des données encore incomplètes et dont l'avenir étendra probablement le cercle à mesure que les monuments hiéroglyphiques auront été étudiés dans leur ensemble. Osiris, personnification du feu, et Isis, principe de fécondité, ne doivent être considérés, sous le rapport théogonique, que comme les manifestations des attributs divins, concentrés dans *Ammon-Ra*, principe suprême, créateur, immatériel, incréé et invisible. On connaît l'inscription du temple de Saïs, que Plutarque nous a conservée : « Je suis tout ce qui a été, » est et sera, et personne n'a encore levé mon voile [1]. » Isis, à qui s'adressait cette définition, était invoquée en ces termes dans les

Notions préliminaires

[1] Plutarque, *Isis* et *Osiris*.

hymnes sacerdotales : « Par toi les germes naissent, croissent et » se développent; tu règles l'ordre du temps, le mouvement des » cieux; tu donnes au soleil sa lumière, tous les astres te sont » soumis [1]. »

« Le premier dieu des Egyptiens, dit Manéthon, fut Vulcain, le » principe du feu. De Vulcain naquit le soleil, puis *Agathodæmon* » (le dieu bienfaisant), ensuite Saturne, Osiris et Typhon, frère » d'Osiris; enfin Horus, fils d'Osiris et d'Isis [2]. » Ce court fragment cosmogonique de Manéthon est insuffisant pour nous donner une idée précise de la véritable doctrine égyptienne; il y a d'ailleurs à craindre que Manéthon ne se soit un peu inspiré des idées grecques et n'ait cherché à les introduire dans la théogonie de son pays. M. Champollion-Figeac fait une observation analogue au sujet des livres hermétiques. Il y trouve une affinité avec le génie religieux des Hellènes, qui ne permet pas de les considérer comme un monument exclusivement égyptien; « cependant ces livres, ajoute-t-il, » renferment réellement une masse de traditions purement égyp- » tiennes et constamment d'accord avec les monuments les plus » authentiques de l'Egypte. Parmi les fragments qui nous sont par- » venus, on remarque celui d'un discours d'Hermès, adressé à » Thoth :

« Il est difficile à la pensée, lui dit-il, de concevoir Dieu, et à la » langue d'en parler. On ne peut décrire par des moyens matériels » une chose immatérielle, et ce qui est éternel ne s'allie que très- » difficilement avec ce qui est sujet au temps. L'un passe, l'autre » existe toujours... Ce qui peut être connu par les yeux et par les » sens, comme les corps visibles, peut être exprimé par le lan- » gage; ce qui est incorporel, invisible, immatériel, sans forme, » ne peut être connu par nos sens : je comprends donc, ô Thoth, » que Dieu est ineffable [3]. »

Les idées platoniciennes sont en germe dans ce passage, et la philosophie de Socrate dut être fille de cette doctrine sacrée de

[1] Apulée, *Métamorph.* XI. — [2] Manéthon, cité par Eusèbe, *Chroniq.*, liv. I, chap. XX; *Patrol. grecq.*, tom. XIX, col. 182.

[3] Champollion-Figeac, *Egypte ancienne*, pag. 139-140.

l'Egypte. La cosmogonie proprement dite d'Hermès Trismégiste, l'initiateur égyptien, n'est pas moins remarquable. C'est Thoth lui-même qui raconte sa conversation avec *Pimander* (l'Intelligence suprême).

Texte de la cosmogonie des livres hermétiques.

31. « Comme je réfléchissais un jour, dit-il, sur la nature des » choses, élevant mon entendement vers les cieux, et mes sens » corporels assoupis, comme il arrive dans le profond sommeil » aux hommes fatigués par le travail ou la satiété;

» Il me sembla voir un être d'une nature démesurée, qui, m'ap- » pelant de mon nom, m'interpella en ces termes :

» Que désires-tu voir et entendre, ô Thoth! que souhaites-tu » d'apprendre et de connaître?

» Je lui demandai : Qui es-tu?

» Je suis, me dit-il, Pimander, la Pensée de la puissance divine. » Dis-moi ce que tu désires, je serai en tout à ton aide.

» Je désire, lui dis-je, apprendre la nature des choses qui sont, » et connaître Dieu.

» Il me répondit : Explique-moi bien tes désirs, et je t'instruirai » de toutes choses.

» M'ayant ainsi parlé, il changea de forme, et, soudainement, il » me révéla tout.

» J'avais alors sous les yeux un prodigieux spectacle; tout s'était » converti en lumière, aspect merveilleusement agréable et sédui- » sant : j'étais dans l'extase.

Peu après, une ombre effroyable, qui se terminait en obliques » replis et, se revêtant d'une nature humide, s'agitait avec fracas.

» Une fumée s'en échappait avec bruit; une voix sortait de ce » bruit; elle me semblait être la voix de la lumière, et le Verbe » sortit de cette voix de la lumière.

» Le Verbe était porté sur un principe humide, et il en sortit le » feu pur et léger, qui, s'élevant, se perdit dans les airs.

» L'air léger, semblable à l'Esprit, occupe le milieu entre l'eau » et le feu, et la terre et les eaux étaient tellement mêlées en- » semble, que la surface de la terre, enveloppée par les eaux, n'ap- » paraissait en aucun point.

» Elles furent toutes deux agitées par le Verbe de l'Esprit, parce » qu'il était porté au-dessus d'elles.

» As-tu bien compris ce que signifie ce spectacle, me demanda » l'Intelligence suprême?

» Cette lumière, c'est moi : je suis l'Intelligence, je suis ton Dieu, » et je suis bien plus ancien que le principe humide qui s'échappe » de l'ombre.

» Je suis le germe de la pensée, le Verbe resplendissant, le Fils » de Dieu.

» Je lui demandai d'où émanent les éléments de la nature?

» De la volonté de Dieu, me dit-il, laquelle s'étant saisie de sa » perfection, en a orné tous les autres éléments et les semences » viables qu'il a créées.

» Car l'Intelligence, c'est Dieu, possédant la double fécondité des » deux sexes.

» Il créa avec son Verbe une autre Intelligence opérante; il est » aussi Dieu-Feu et Esprit-Dieu.

» Il a ensuite formé sept agents, qui contiennent dans les cercles » le monde matériel, et leur action se nomme le destin.

» L'Intelligence opérante et le Verbe, renfermant en eux les » cercles et tournant avec une grande vélocité, cette machine se » meut dès son commencement jusqu'à la fin, sans avoir ni com- » mencement ni fin, car elle commence toujours au point où elle » finit.

» C'est de l'ensemble de ces cercles qu'ont été tirés des éléments » inférieurs, les animaux privés de raison.

» L'air porte les êtres ailés, l'eau ceux qui nagent.

» La terre a ensuite engendré les animaux qui étaient en elle, » les quadrupèdes, les serpents, les animaux sauvages et les ani- » maux domestiques;

» Mais l'Intelligence suprême, père de tout, qui est la vie et la » lumière, a procréé l'homme semblable à elle-même et l'a ac- » cueilli comme son fils, car il était beau et était le portrait de son » père.

» De tous les animaux terrestres, l'homme seul est doué d'une

» double existence, mortel par son corps, immortel par son être » même.

» Immortel, tout lui est soumis; les autres êtres vivants subissent » la loi des destins [1]. »

Découverte de M. Champollion le Jeune.

32. Quand Marsile Ficin, en 1554, traduisit pour la première fois ces textes étonnants des livres hermétiques, le monde savant fut unanime à les considérer comme apocryphes, et ce jugement a subsisté jusqu'à nos jours. Cependant M. Champollion affirme qu'à part certaines interpolations évidemment étrangères au génie égyptien, le fond même de cet ouvrage est d'une authenticité incontestable, et que les monuments hiéroglyphiques lui en ont fourni la preuve [2].

L'*Intelligence,* le *Verbe* et l'*Esprit,* dont parle Hermès, semblaient aux critiques modernes un souvenir trop saisissant et une imitation trop parfaite de la Trinité chrétienne, pour n'être pas une addition de date plus récente. Or, dit M. Champollion, « dans le temple » de Kalabschi, en Nubie (le 27 janvier 1829), j'ai découvert une » nouvelle génération de dieux, qui complète le cercle des formes » d'Ammon, point de départ et point de réunion de toutes les es- » sences divines. *Ammon-Ra*, l'être suprême et primordial, étant » son propre père, est qualifié de mari de sa mère (la déesse » *Mouth*). Le terme de cette triade est *Konsh,* produit d'*Ammon* et » de *Mouth.* Cette triade s'étant manifestée sur la terre, se résout » en *Osiris*, *Isis* et *Horus.* Tous les autres dieux égyptiens ne sont » que des formes de ces principes constituants; ce ne sont que de » pures abstractions du grand Etre [3]. »

On le voit donc, sauf la terminologie hellénique que les traducteurs grecs devaient substituer aux expressions égyptiennes des livres d'Hermès, sous peine de rester inintelligibles pour leurs lecteurs, les inscriptions du temple de Kalabschi révèlent la même doctrine que les livres hermétiques. La tradition monothéiste et le

[1] Pimander, édition de Turnèbe, Paris 1554, in-4°.— Traduction de M. Champollion-Figeac, *Egypte ancienne,* pag. 140-142.

[2] Champollion le Jeune, *Egypte ancienne,* pag. 139. — [3] Champollion, *Egypte ancienne,* pag. 245.

dogme primitif d'une trinité divine y ont laissé leur empreinte comme dans toutes les autres cosmogonies [1].

Supériorité absolue du récit mosaïque.

33. Il n'est pas sans intérêt de comparer le récit de la Genèse avec celui d'Hermès Trismégiste. Si jamais l'incrédulité eut un prétexte pour accuser Moïse de plagiat, ce fut dans cette circonstance. Il s'agit en effet de la doctrine sacrée des Egyptiens, des mystères enfouis dans l'intérieur des temples, dissimulés au vulgaire par la politique sacerdotale : le législateur hébreu, élevé à l'ombre d'une protection royale par les prêtres égyptiens, leur a emprunté, dit-on, toute sa cosmogonie. Notre époque a vu se produire des ouvrages intitulés : *Sources où Moïse a puisé la Genèse;* l'inspiration divine disparaît ainsi du texte biblique, qui ne nous offre plus qu'un résumé heureux d'une doctrine tout humaine. Mais si Moïse n'a fait que reproduire les Egyptiens, si son récit n'est qu'un abrégé de leurs livres sacrés, si sa parole n'est qu'un écho de la leur, nous devrons trouver une supériorité évidente dans l'original sur la copie, dans le monument primitif sur l'œuvre du compilateur; la source fournit toujours l'eau la plus pure. Or le contraire a précisément lieu ici; ce n'est pas Moïse qui semble avoir copié Hermès; c'est Hermès qui, dans ce qu'il nous offre de raisonnable, paraît s'être inspiré du récit hébraïque; et toutes les fois qu'il s'en écarte, il tombe dans l'absurde. Que représentent les « sept agents » d'Hermès, qui « contiennent dans des cercles » inflexibles, « le monde matériel? » Au point de vue scientifique, que peut signifier une pareille énigme? Comment expliquer « le Verbe renfermant en soi les cercles, » et « tournant avec eux » dans un immense tourbillon? Quel rapport l'ensemble de ces cercles pouvait-il avoir avec la « création des animaux privés de raison? » Dans l'œuvre créatrice, quelle part la cosmogonie égyptienne fait-elle au règne sidéral, dont elle ne prononce même pas le nom? Quel ordre établit-elle dans la hiérarchie des créatures terrestres? Quelle époque fixe-t-elle aux créations

[1] « La religion égyptienne, dit M. Champollion, était un *monothéisme pur*, » se manifestant extérieurement par un *polythéïsme symbolique*, c'est-à-dire » un seul Dieu, dont toutes les qualités et les attributions étaient personnifiées en autant d'agents actifs ou divinités obéissantes. » *Ibid.*, pag. 245.

successives? Les végétaux, oubliés par Hermès, ne devraient-ils pas avoir leur place marquée dans l'ensemble d'une cosmogonie? Et, malgré les incohérences, les lacunes de l'œuvre égyptienne, quand la Genèse offre avec le récit hermétique des différences radicales, des détails sans précédents, un ordre complétement étranger, une division de jours, une hiérarchie de création sans analogie, on persisterait à prétendre qu'elle est pourtant la copie de ces livres, la fille de ces informes monuments! Il suffit de signaler de pareilles exagérations pour en faire justice.

Si l'on veut se convaincre, par une démonstration plus décisive encore, de la supériorité de la Genèse sur tous les récits cosmogoniques, qu'on réunisse les textes d'origine diverse que nous venons de citer; qu'après une étude approfondie et un sérieux examen, on essaie de formuler avec leurs données respectives et en s'inspirant de ce que chacun peut offrir de meilleur, une rédaction d'ensemble, que l'on comparera ensuite avec la parole de Moïse, et la divine inspiration de nos Livres saints éclatera tout entière. Cette idée n'est pas une simple hypothèse : dans le système qui refuse à la Bible son caractère divin, on suppose que le législateur hébreu a emprunté aux civilisations anciennes les éléments de sa cosmogonie, qu'il les a concentrés dans un corps de doctrine, et que son seul mérite est celui d'un habile compilateur. Pour répondre à cette accusation, l'argument le plus péremptoire consistait à présenter le texte même des récits cosmogoniques, étrangers à celui de Moïse, et de prouver par leur citation exacte qu'aucun d'eux, pris séparément, de même que tous réunis, ne peut fournir ni les détails, ni l'ensemble de la donnée biblique. La supériorité absolue de la Genèse reste donc établie, et cette conclusion ressort légitimement de tout ce qui précède [1].

[1] Ce chapitre était sous presse lorsqu'on nous signala la publication importante faite par M. l'abbé Migne, sous le titre de *Livres sacrés de toutes les Religions, sauf la Bible*, 2 vol. in-4°. Nous ne saurions trop recommander un pareil ouvrage, qui manquait complétement à nos bibl othèques, et qui peut servir à compléter l'étude des cosmogonies comparées.

CHAPITRE III.

INTRODUCTION DE L'HOMME SUR LA TERRE

SOMMAIRE.

§ 1. CRÉATION DE L'HOMME.

1. Dieu vit *que tout était bien.* — Examen de cette parole au point de vue scientifique. — 2. L'homme créé à l'image de Dieu. Trace de cette vérité dans la philosophie païenne. — 3. Explication de cette parole d'après saint Augustin et la théologie catholique. — 4. Souveraineté déléguée à l'homme. — 5. L'homme formé du limon de la terre. Explication de cette parole d'après Tertullien. — 6. Le *souffle de vie*, ou l'âme. — 7. Erreur du philosophisme qui rêvait pour l'homme un état de barbarie originelle sous le nom d'*état de nature.* — 8. Deux erreurs fondamentales sur la nature de l'âme. Question de la prétendue *préexistence des âmes.* — 9. Examen de la doctrine matérialiste sur la nature de l'âme. — 10. Immortalité de l'âme.

§ 2. PARADIS TERRESTRE.

11. Traditions universelles sur l'*arbre de vie* et sur l'*arbre de la science du bien et du mal.* — 12. Attitude des savants modernes en face de la Genèse. Système de *symbolisme.* — 13. Exposé de la théorie de M. E. Renan sur la situation du Paradis Terrestre. — 14. Réfutation du système de M. Renan. — 15. L'autorité des premiers Pères de l'Eglise, invoquée mal à propos par M. Renan à l'appui de sa thèse. Saint Augustin combat le *symbolisme* déjà connu de son temps. — 16. Situation du Paradis Terrestre d'après l'opinion la plus probable. — 17. Le travail, loi de l'humanité.

§ 3. LA PREMIÈRE PAROLE HUMAINE.

18. Adam donne des noms aux animaux. Question de l'origine du langage. Témoignage de M. de Humboldt. Action humaine dans le développement du langage.

§ 4. CRÉATION DE LA FEMME. — UNITÉ DE L'ESPÈCE HUMAINE

19. Doctrine de saint Thomas sur la création de la femme. — 20. Examen de l'opinion du cardinal Cajétan, qui expliquait dans un sens purement allégorique le récit de la création de la femme. Réfutation des objections. Réalité de ce récit. — 21. Figure prophétique de Jésus-Christ et de l'Eglise dans la création de la femme, d'après saint Augustin. — L'œuvre des six jours est ter-

minée. — 22. Etat d'innocence d'Adam et d'Eve dans le Paradis Terrestre — 23. Question de l'unité de l'espèce humaine. — 24. Isaac La Peyrère. Système des *Préadamites*. — 25. Théorie de M. Agassiz sur la multiplicité des races humaines et les *huit centres principaux de création* pour l'homme. — 26. Réfutation de la théorie de M. Agassiz, d'après M. de Quatrefages. — 27. Objection tirée de la race nègre. — 28. Objection tirée du peuplement de l'Amérique, antérieur à la découverte de ce pays par Christophe Colomb. — 29. Conclusion. L'unité de l'espèce humaine, enseignée par Moïse, est confirmée par la science.

§ I. Création de l'homme.

Dieu vit que tout était bien.

1. Après cette longue excursion dans les domaines de l'erreur, fatigué de suivre l'esprit humain dans ses voies laborieuses et stériles, nous éprouvons une véritable joie à rentrer dans les régions de la vérité et à continuer, sous la direction de l'écrivain sacré, le récit de la création.

Dans une vue d'ensemble qui embrassait la nature terrestre, « Dieu, dit Moïse, vit que tout était bien. » L'approbation divine, sept fois répétée dans le premier chapitre de la Genèse, et couronnant l'œuvre des six jours, n'est pas une vaine formule. L'insistance avec laquelle le texte du Livre saint la reproduit, commande notre attention et nous invite à l'étude des grandes choses que le Tout-Puissant a faites pour l'homme. Une telle consécration est comme le sceau de Dieu imprimé au livre majestueux du monde, l'empreinte de l'intelligence suprême et de l'infinie bonté sur la création entière. Les sciences physiques, dans ce qu'elles ont réalisé jusqu'ici de progrès sérieux, sont venues, chacune à son tour, justifier la parole biblique. Le temps n'est plus où des esprits étroits, se heurtant à tous les phénomènes naturels, y trouvaient une objection à élever contre la Providence et la sagesse divines. Dans l'avalanche écrasant la chaumière du montagnard, ils voyaient la tyrannie d'un être malfaisant qui accablait sous sa main formidable d'innocentes victimes. A propos d'une éruption soudaine de volcan, d'une secousse de tremblement de terre, d'un éclat de la foudre, ils blasphémaient la puissance aveugle qui se faisait un jeu de la vie des mortels. Misérablement enchaînés aux causes

secondes, il ne leur fut pas donné de s'élever aux lois suprêmes qui régissent l'ensemble. Ils ne comprenaient pas qu'en demandant à la neige des Alpes de rester toujours immobile sur leurs sommets glacés, ils tarissaient les sources de la vie, ils renversaient l'admirable économie qui puise l'eau dans les urnes des mers et la tient en réserve sur les cimes escarpées pour la distribuer sur le globe. Ils ne comprenaient pas que les volcans, dans leurs éruptions intermittentes, sont les soupapes de sûreté ménagées par une merveilleuse prévoyance à l'action des feux souterrains, mille fois plus dangereux que les feux captifs emprisonnés dans nos machines pour le service de l'homme. Ils ne comprenaient pas que l'électricité, qui secoue parfois la terre jusque dans ses profondeurs, et qui trace dans les nuées son sillon étincelant, est d'ailleurs l'agent de toute vie physique, le principe universel de conservation, de mouvement, de chaleur et de production. En demandant à la foudre d'éteindre ses feux, à la terre de demeurer toujours inerte sous nos pieds, ils appelaient la mort au sein d'un monde sur lequel Dieu a versé la vie. Insensés, qui rendaient l'auteur de tant de merveilles responsable de toutes les imprudences, de toutes les témérités, de toutes les ignorances de l'homme! qui attaquaient la règle par l'exception, la loi par l'accident! Ils niaient les miracles, et ils eussent voulu que l'ordre de la création, par une série sans cesse renouvelée de miracles, fût suspendu chaque fois qu'il menaçait une existence isolée! Ils eussent voulu que les conditions de la vie générale fussent continuellement bouleversées, pour sauvegarder une vie particulière! C'est au nom d'une pareille philosophie qu'ils insultaient à la sagesse divine et prétendaient effacer de la Genèse la parole sacrée : « Dieu vit que tout était bien. »

L'homme, image de Dieu.

2. « Et Dieu dit : Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance; qu'il étende sa domination sur les poissons des mers, » les oiseaux du ciel, les animaux, la terre entière, et tout ce qui » respire à sa surface [1]. »

Voilà donc le but final de la création terrestre, le terme pour

[1] *Genes.*, cap. I, 26.

lequel tout était préparé dans la pensée éternelle ! Dans cette délibération imposante qui précède l'œuvre par excellence, le complément de toute l'œuvre créatrice ; dans ce conseil où Dieu semble se recueillir lui-même avant d'agir, sont inscrits en caractères majestueux les titres de noblesse de la future humanité. Pour faire jaillir la lumière au sein du chaos, il a suffi d'une parole, et « la lumière fut. » Mais le *Fiat* de la volonté souveraine ne sera point employé ici ; Dieu paraît respecter d'avance la créature nouvelle qu'il va appeler à la vie [1], et qu'il se propose de marquer du sceau de son image et de sa ressemblance : « Faisons l'homme. » Ce n'est point aux anges que s'adresse cette expression [2], ainsi que l'avaient interprété faussement quelques hérétiques ; ce n'est pas la nature angélique qui est présentée comme le type de l'humanité : « Faisons » l'homme à notre image et à notre ressemblance. » La Trinité, dont les personnes nous sont successivement apparues au berceau du monde, se réunit près du berceau de l'humanité. Le Père, « qui » a créé au commencement le ciel et la terre ; » le Verbe, dont la parole a fécondé le néant ; l'Esprit, « qui était porté sur les eaux, » prennent part à ce sublime concert. Aucune formule ne pouvait plus énergiquement que le texte hébreu rendre la pensée de l'écrivain sacré. « Elohim, les Dieux, créa l'homme. » L'association insolite de la pluralité dans le sujet, et du singulier dans le verbe : « Les Dieux » créa, » défie la traduction dans toutes les langues. Et cette pluralité n'est pas le polythéisme. La philologie moderne le constate par un témoignage peu suspect. « Tous les noms par lesquels la » race sémitique désigne la Divinité, dit M. Ernest Renan, *El, Eloh,* » *Adon, Baal, Elion, Schaddaï, Jéhovah, Allah,* lors même qu'ils » revêtent la forme plurielle, impliquent tous l'idée de suprême » et incommunicable puissance, de parfaite *unité* [3]. » — « C'est une » chose inouïe dans tout le langage de l'Ecriture, dit Bossuet, qu'un

[1] *Cum magna reverentia disponis nos.* Sap., cap. XII, 18.

[2] Le concile de Sirmium a condamné expressément l'interprétation de quelques hérétiques, qui attribuaient aux anges la formation du corps d'Adam. S. Hilar., lib. *de Synodis.*

[3] E. Renan, *Histoire des langues sémitiques,* liv. I, chap. I, pag. 6.

» autre que Dieu ait parlé de lui-même en nombre pluriel : *Faisons.* » Dieu même, dans l'Ecriture, ne parle ainsi que deux ou trois » fois; et ce langage extraordinaire commence à paraître lorsqu'il » s'agit de créer l'homme [1]. » Il y a donc ici, à la fois, solennité dans la délibération et mystère dans l'expression. La solennité du conseil divin a été soupçonnée par la sagesse antique. « La *nature,* » dit Sénèque, s'est recueillie dans une pensée profonde, avant de » nous produire. Nous sommes une œuvre trop imposante pour » qu'elle nous ait laissés tomber inconsidérément de ses mains. » Non, l'homme n'est pas le produit d'une précipitation irréfléchie » et aveugle [2] ! » Changez le terme païen de *nature*, et vous aurez, dans cette remarquable parole, le plus beau commentaire de la philosophie humaine sur le *Faciamus hominem* de la Genèse. Mais qu'il y a loin de cette conception du génie païen, à la hauteur de la théologie chrétienne, développant le mystère de la création de l'homme et retrouvant dans notre âme l'image finie et créée de la Trinité infinie et incréée !

Image de la Trinité dans l'homme.

3. « Une image de Dieu est en nous, dit saint Augustin ; une » image de la Trinité souveraine, que nous pouvons manifestement » reconnaître. Elle n'est pas sans doute adéquate ; elle n'est ni éter- » nelle ni consubstantielle à Dieu ; mais quelqu'infinie que soit sa » distance de la nature divine, elle en est pourtant la ressemblance » la plus parfaite. Nous *sommes*, nous *connaissons* que nous sommes, » enfin nous *aimons* et notre *être* et la *connaissance* que nous en » avons [3]. » — « Or, dit éloquemment le P. Ventura, tout cela n'est » que l'image de ce qui arrive dans la nature infinie. L'intelligence » divine, en se contemplant elle-même dans ses perfections infi- » nies, se connaît, se comprend, et par cela même engendre quel- » que chose d'ineffable, qui est la conception d'elle-même, se con- » naissant et se comprenant elle-même ; et cette conception divine

[1] Bossuet, *Discours sur l'hist. univers.*, 2e part., chap. I.

[2] *Cogitavit nos ante* natura, *quam fecit; nec tam leve opus sumus, ut illi potuerimus excidere; scias non esse hominem tumultuarium et incogitatum opus.* Senec., *De Beneficiis*, lib. VI, cap. XXIII.

[3] S. August., *De Civit. Dei*, lib. XI, cap. XXVI.

» est le Verbe éternel, qui est son véritable Fils [1]. En même temps » elle se plaît, elle s'aime dans cette conception, dans ce Verbe [2], et » de l'Intelligence et du Verbe se produit en Dieu le Saint-Esprit, » l'amour infini. — Il y a donc trois choses dans notre esprit réel- » lement distinctes : l'entendement, la pensée et l'amour; et ces » trois choses ne sont qu'une seule et même âme. Et pourquoi? » Parce que ces trois choses ne sont pas trois vies, mais une seule » vie; ce ne sont pas trois substances, mais une seule substance; » ce ne sont pas trois esprits, mais un seul esprit. Elles sont trois » et un en même temps! Le Père, en engendrant le Verbe, et le » Père et le Verbe, en produisant le Saint-Esprit, ne s'épuisent pas, » ne s'usent pas, ne vieillissent pas; car la nature divine est incor- » ruptible et inépuisable. Il en est de même en nous; c'est le corps » qui nous fait défaut, ce sont les organes corporels par lesquels » les mots et les fantômes des choses sensibles sont passés dans » l'imagination, qui s'affaiblissent. Mais notre entendement, en » engendrant la raison, et notre raison et notre entendement, » en produisant la volonté, ne s'épuisent pas, ne s'usent pas, ne » vieillissent pas; car notre intelligence est incorruptible, et sous » certains rapports inépuisable. Enfin, par une dernière analogie, » l'âme humaine n'est connue au dehors que par la parole parlée. » C'est par cette parole, par ce verbe devenu sensible au moyen » de la voix, que l'intelligence, la raison, l'amour de l'homme, » cette trinité créée, et l'âme tout entière, se manifeste. C'est ainsi » que Dieu n'est connu de nous que par son Verbe incarné. C'est » par cette Parole, par ce Verbe devenu sensible au moyen de » l'Incarnation, que le Père, le Fils et le Saint-Esprit, cette Trinité » incréée, Dieu tout entier, se fait connaître [3]. »

4. Voilà l'image de Dieu dans les facultés intimes de l'homme, dans les puissances de son âme, dans la constitution de son être. L'homme pourra l'altérer, la déformer en lui; il ne lui sera jamais donné de l'abdiquer tout entière, de s'en dépouiller complétement.

Souveraineté déléguée à l'homme.

[1] *Filius meus es tu*, etc. *Psalm.* CIX, 3.

[2] *Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui.* Matth., cap. III, 17.

[3] P. Ventura, *La Raison philosophique et la raison catholique*, VIe conférence.

Partout où se rencontrera une intelligence humaine, là se trouvera une image de la Trinité divine. *Image,* ce n'était point assez pour la réalisation des miséricordieuses pensées de la sagesse éternelle. Une image est inerte, une image n'a pas de volonté, de mouvement ni d'action propre. L'homme aura tout cela; il sera créé à la *ressemblance* de Dieu. Or Dieu est *puissance*, Dieu est *liberté*, Dieu est *fécondité;* et l'homme, son lieutenant, participera à un certain degré de ces trois priviléges [1]. Il exercera un pouvoir, une domination réelle. La terre sera son empire; tout ce qui vit à sa surface sera soumis à ses lois, *ut præsit.* Jusqu'ici la puissance créatrice n'avait pas établi d'intermédiaire entre elle et le monde terrestre; désormais, entre Dieu et la nature physique, il y aura un échelon nouveau et comme une puissance de seconde majesté. L'homme sera le représentant de la terre aux yeux de Dieu, et le représentant de Dieu en face des autres créatures. Placé aux confins des deux créations angélique et terrestre, à l'horizon du ciel et de la terre, il sera le trait d'union des deux mondes. Dans le premier conseil où se posèrent les bases de sa future royauté, aucune limite n'est fixée à sa domination. *Image de Dieu, ressemblance de Dieu*, il sera souverain, sans restriction ni réserve, sur tout le domaine que lui accordera la libéralité divine, *ut præsit universæ terræ.* Et s'il eût conservé toujours inviolable le titre qui faisait sa prééminence, s'il n'eût jamais altéré le type divin qui brillait en lui, toujours aussi il eût gardé l'éclat de sa couronne, toujours il eût exercé, sans lutte et sans obstacle, une royauté incontestée. Certes, en présence des œuvres vraiment royales que, même déchu de sa grandeur originelle, ce souverain a pu accomplir dans un empire révolté; en présence des conquêtes laborieusement arrachées par son génie à la nature qu'il doit vaincre maintenant à force de combats, au lieu de régner paisiblement sur elle, on peut se faire une idée de la magnificence de son privilége primitif. Quelle n'eût pas été sa puissance tout entière, quand ses ruines mêmes sont si imposantes! L'action de l'homme sur la terre n'est-elle pas maintenant

[1] Tertull., lib. II *Contra Marcion.*, cap. VI : *Oportebat igitur imaginem et similitudinem Dei, liberi arbitrii, et suæ potestatis institui*, etc.

encore une similitude, bien dégénérée sans doute, mais cependant reconnaissable, de la fécondité de Dieu? Et si, dans son état de déchéance, l'homme imprime ainsi à ses œuvres un caractère de grandeur qui commande notre admiration, quelles merveilles plus surprenantes encore n'eût-il pas réalisées si, fidèle au plan divin, il fût resté le roi du monde, soumis à Dieu; si de la liberté, magnifique privilége de sa nature primitive, il n'eût fait une arme contre son créateur, son bienfaiteur et son père.

L'homme formé du limon de la terre.

5. « Le Seigneur Dieu forma donc l'homme du limon de la terre; » il inspira sur sa face un souffle de vie, et l'homme fut âme vivante [1]. »

« Recueillons-nous, dit Tertullien, suivons la main de Dieu, sa » pensée, son conseil, sa providence et surtout son amour; contemplons Dieu tout entier absorbé dans chaque linéament de la » forme humaine. Le limon de la terre, sous les mains de Dieu (si » l'on peut dire ainsi) est assez honoré d'un tel contact! Un ordre » avait suffi pour tirer du néant les autres créatures destinées à » l'homme. Servantes, elles accouraient à la voix et au commandement; mais l'homme, leur futur maître, pour avoir le droit » de régner sur elles, devait être *formé* par la main de Dieu. Tant » était grande cette œuvre qui allait sortir du limon de la terre! » Chaque trait, chaque ligne du divin ouvrier, exprimé sur l'argile, » rappelait le Christ qui devait un jour naître homme! [2] » La pensée succombe dans sa méditation impuissante, en présence d'un pareil spectacle. Dieu, la nature infinie, incréée, incorporelle, agissant directement sur une molle argile, non pas sans doute avec la main ou avec le doigt, instruments matériels et grossiers, organes d'une nature inférieure, images imparfaites auxquelles notre faible parole a recours pour nous représenter l'action d'une substance spirituelle et sans forme; mais enfin Dieu agissant directement, sans intermédiaire, sur un limon impur, comme le potier sur le vase qu'il façonne [3]! La pensée divine, le conseil de la sagesse éternelle,

[1] *Genes.*, cap. II, 7. — [2] Tertull., *De Resurrect. carnis*, cap. V.

[3] *Memento quod sicut lutum feceris me.* Job, X, 9. — *Sicut lutum in manu figuli, sic vos in manu mea.* Jerem. XVIII, 6.

planant sur cette œuvre qu'on dirait laborieuse à sa toute-puissance! Elle s'était jouée dans la création du monde, elle s'absorbe tout entière, suivant l'expression de Tertullien, dans ce nouvel ouvrage! *Recogita totum illi Deum occupatum ac deditum* [1]. Tout l'effort de la majesté souveraine courbé sur la poussière qui doit être l'homme! Elle est là encore inerte, encore inanimée, aux pieds de son créateur, l'humanité appelée à tant de gloire, et qui se couvrira de tant d'opprobres; réservée à tant de félicités, et qui se plongera dans d'inénarrables malheurs; destinée à porter sur la terre l'image et la ressemblance de Dieu, et qui souillera la terre de tant de forfaits, de tant d'horreurs, de tant de crimes! Dans sa prescience infinie, Dieu voyait concentré comme en un point tout ce que les temps ensemble devaient apporter de dégradations à l'œuvre de ses mains; il comptait, sous la voûte arrondie et majestueuse du front qu'il dessinait, tant d'intelligences révoltées qui outrageraient son nom et insulteraient à sa gloire, tant de regards superbes qui se dresseraient contre sa puissance; sur ces lèvres encore inanimées il voyait errer le rire des honteuses voluptés, il entendait les paroles du mensonge, des passions et de l'impiété. Dans ce cœur où un sang généreux allait bientôt circuler, dans ce cœur qu'il allait remplir de son amour, il voyait bouillonner toutes les concupiscences; pas un des organes si noblement travaillés de ses mains, qui n'eût son ignominie; pas une des veines qu'il allait ouvrir au flot de la vie, qui ne dût s'ouvrir un jour au meurtre, à l'homicide, à tous les poisons, à toutes les vengeances; cette tête dominatrice qu'il élève vers les cieux, se retournera violemment vers la terre; elle abdiquera sa royauté, rejettera sa couronne et se plaindra de n'avoir pas été faite semblable à celle des animaux sans raison. Dieu le savait! Et il ne brisa pas la statue humaine, comme l'artiste mécontent de son œuvre. Plus haut que l'ingratitude des hommes, il voyait la miséricordieuse figure du Rédempteur des hommes : *Christus cogitabatur homo futurus* [2]. Ce fut ainsi que « Dieu forma l'homme du limon de la terre. »

[1] Tertull., *De Resurrect. carnis*, loc. cit. — [2] Idem, *De Resurrect. carnis*, loc. cit.

6. « Et il lui inspira sur la face un souffle de vie, et l'homme fut » âme vivante. » Le souffle de vie, ou l'âme.

Le Prométhée de la fable antique s'arrête à la statue d'argile; sa puissance ne va pas plus loin. Pour animer son œuvre, il lui fallait dérober aux dieux immortels la flamme de la vie. Souvenir altéré de la formation humaine par le Créateur, ce mythe, mêlé aux réminiscences de la chute, est devenu la légende dont le polythéisme grec revêtait la vérité du texte génésiaque. Entre la forme plastique, entre la statue et l'homme vivant, il y a une telle distance, que le génie hellénique n'avait vu dans le corps humain que l'ouvrage d'un Dieu inférieur [1], mais l'âme lui apparaissait comme une étincelle du feu céleste, enlevée par surprise à Jupiter, le père des dieux et des hommes. Le récit de Moïse n'a aucun de ces ornements inventés; dans sa simplicité, il dépasse en grandeur toute imagination humaine. Le souffle de Dieu passe sur le visage de la statue d'argile, et l'*homme* se dresse *âme vivante*. Qui comprendra jamais la majesté de ce moment unique, quand l'humanité tout entière, en la personne de son premier ancêtre, contempla de ses yeux corporels la gloire de son créateur? Le représentant de la nature, le vice-roi de la terre, en présence de son souverain Maître, épanchant dans un hymne d'adoration, d'hommage et de reconnaissance, les sentiments qui débordaient de son âme dans l'étonnement du réveil, dans l'enthousiasme de son virginal et saint amour! Dieu s'inclinant avec complaisance vers cette noble créature et la montrant aux anges comme leur sœur puînée, portant sur la terre la couronne qu'ils portent dans les cieux! quel moment! quelle extase! quel spectacle à jamais ineffable!

7. Ils n'en avaient pas compris la magnificence, les philosophes qui rêvaient pour l'homme un état primitif d'ignorance, d'infériorité relative, de barbarie originelle, sous le nom d'*état de nature*. « L'âme a grandi successivement dans l'humanité, disaient-ils, de Prétendu état de nature.

[1] *Ita sane Plato minores et a summo Deo factos deos effectores esse voluit animalium cæterorum, ut immortalem partem ab ipso sumerent, ipsi vero mortalem attexerent. Proinde animarum nostrarum eos creatores esse noluit, sed corporum*, S. August., *De Civit. Dei*, lib. XII, cap. XXVI.

» la même manière que nous la voyons se développer dans l'en-» fance. Ses sensations, grossières au début, se transformèrent peu » à peu, par l'habitude, l'observation et la réflexion. Race infé-» rieure, l'homme a conquis par ses propres efforts sa supériorité » actuelle. » Telles furent les théories qui défrayèrent l'impiété du siècle précédent. Il fallait écarter l'idée d'un créateur et d'une révélation première, si l'on voulait que l'homme ne relevât plus d'aucune autorité. Vainement on demandait pourquoi, seul parmi les animaux, l'homme se serait développé ainsi, quand tous les autres restent stationnaires; pourquoi la sensation se serait transformée, par exception, chez lui seul, quand elle n'a fait aucun progrès analogue dans les autres races. Vainement on faisait observer que l'enfance se développe par une éducation extérieure, par le contact avec les hommes, et l'on priait la philosophie de nommer le précepteur originel du genre humain, de désigner dans la *nature* le principe de son éducation merveilleuse; il suffisait à la philosophie d'avoir trouvé, dans un mot vide de sens, une objection à la Bible, et elle maintenait triomphalement son *état de nature,* sans prétendre davantage à l'honneur de l'expliquer.

Question de la préexistence des âmes.

8. D'autres questions, d'une importance capitale, se pressent autour du texte de la Genèse; les diverses erreurs de l'esprit humain sur la préexistence de l'âme, sa nature, sa destinée, sollicitent ici notre examen. Deux systèmes contradictoires résument les opinions des philosophes sur la doctrine de l'âme. Les uns y ont vu une émanation de la substance divine, et, en ce sens, ils admettent la préexistence des âmes et leur éternité. Le dogme indien de la transmigration se rattache à cette première erreur. Les autres, niant la possibilité d'une union entre le principe spirituel et la matière, ont considéré les âmes comme une substance plus déliée, plus subtile, insaisissable à nos organes corporels, mais matérielle pourtant et périssable comme eux. A ces deux erreurs fondamentales, nous opposons le texte de la Genèse, qui les contredit également et rétablit la vérité dans tout son éclat. Quand « Dieu a formé l'homme, » il ne fait point appel à une âme préexistante, pour donner la vie à la statue inanimée. « La forme immatérielle de l'âme n'apparaît point

» isolée, mais immédiatement incarnée, individualisée dans un » corps [1]. » Il n'y a pas eu création antérieure d'un principe vital, tenu en réserve dans les trésors de l'Eternel, pour le répartir à un moment donné. La parole de Moïse est d'une précision qui ne laisse aucun doute : « Dieu forma l'homme, et il lui inspira sur la » face un souffle de vie. » Donc le *souffle de vie*, ou l'âme, ne préexistait pas au corps, elle n'avait pas une existence précédente et indépendante de lui; elle est, comme dit excellemment saint Thomas, la *forme substantielle* qui donne proprement l'être, qui anime le corps, et dont l'accession lui apporte la vie [2]. Mais la *forme substantielle* d'un corps ne saurait se prêter à un autre corps sans cesser d'être elle-même. Et cette considération, d'une vérité philosophique incontestable, suffirait seule pour anéantir le système des transmigrations de Pythagore et de l'Inde, quand d'ailleurs son absurdité ne serait pas aussi palpable. A un autre point de vue, la préexistence des âmes, en tant que principe éternel de vie, n'est pas moins déraisonnable. Une âme éternelle, c'est une âme-Dieu, c'est-à-dire une âme toute-puissante, infinie dans sa sagesse, dans sa science, dans toutes ses perfections. Et qui jamais pourrait prétendre que son âme soit tout cela? Les âmes ne sont donc pas éternelles; la préexistence de l'âme est une des mille erreurs de l'esprit humain abandonné à ses rêves et n'ayant plus la révélation pour guide. L'âme n'est pas davantage une émanation de Dieu. « Souvenons-nous, dit Bossuet, que Moïse propose » aux hommes charnels, par des images sensibles, des vérités pu- » res et intellectuelles. Ne croyons pas que Dieu *souffle* à la ma- » nière des animaux. Ne croyons pas que notre âme soit un air » subtil ni une vapeur déliée. Le *souffle* que Dieu inspire et qui » porte en lui-même l'image de Dieu, n'est ni air ni vapeur. Ne » croyons pas que notre âme soit une portion de la nature divine, » comme l'ont rêvé quelques philosophes. Dieu n'est pas un tout » qui se partage. Quand Dieu aurait des parties, elles ne seraient

[1] C. Tripard, *Moïse*, tom. I, pag. 127.

[2] *Forma substantialis dat esse simpliciter; et ideo per ejus adventum aliquid dicitur generari.* S. Thom. Aquin., *Summ. Theol.*, 1ª p., q. LXXVI, art. 4.

» pas faites; car le Créateur, l'Etre incréé ne serait pas composé » de créatures. L'âme est faite, et tellement faite, qu'elle n'est rien » de la nature divine, mais seulement une chose faite à l'image » et ressemblance de la nature divine, une chose qui doit toujours » demeurer unie à celui qui l'a formée; c'est ce que veut dire ce » souffle divin; c'est ce que nous représente cet esprit de vie [1]. » Ainsi l'âme, émission spirituelle du souffle de Dieu, n'est pas plus une *émanation de la substance* divine, que les créatures matérielles produites par l'émission spirituelle du Verbe de Dieu. A moins de tomber dans l'erreur du panthéisme, on ne saurait soutenir la doctrine de l'émanation.

Doctrine matérialiste sur la nature de l'âme.

9. L'athéisme, avec ses désolantes conséquences, ressort du second système. Si l'on n'admet pas la possibilité d'une action directe du principe spirituel sur la matière, on nie par là même la possibilité de la création, et l'on reste en face d'un monde inexplicable, dont l'origine, la fin, la destinée sont autant d'énigmes. Le matérialisme le plus grossier, le plus révoltant, règne dans cet univers, et l'intelligence humaine, jouet des plus inconcevables égarements, se trompe quand elle proclame une loi morale, s'illusionne quand elle parle de conscience ou de devoirs, s'abuse étrangement quand elle se fait l'idée de l'infini. Il est clair, en effet, que s'il y a impossibilité complète à ce qu'une âme, substance spirituelle d'un ordre inférieur, agisse sur les organes corporels, détermine leurs mouvements, commande leur action, règle leur économie, la même impossibilité et mille fois plus grande encore se serait rencontrée dans les rapports à établir entre l'essence divine, l'Esprit infini et éternel, et la création de la matière. Plus la distance est grande entre les deux termes, plus leur rapprochement est impossible. Dans un pareil système, ce n'est pas Dieu qui « a » formé l'homme et lui a inspiré sur la face un souffle de vie; » c'est un hasard aveugle, une combinaison fortuite d'atomes flottants dans les abîmes de l'éternité, qui a produit l'ensemble de l'univers et l'homme lui-même, sans conscience de son œuvre,

[1] Bossuet, *Discours sur l'hist. univers.*, 2e part., chap. I.

sans dessein suivi, sans concert prémédité. Agrégation accidentelle et heureuse, le monde et l'homme, dans leurs relations si bien ordonnées, si précisément établies, pourront être anéantis par une combinaison contraire. L'ordre exceptionnellement rencontré sera peut-être fortuitement détruit, et le chaos éternel se trouvera ainsi le seul dieu de l'univers. Telles sont les déductions rigoureuses qu'entraîne la doctrine matérialiste. Il faut l'avouer, pour échapper au surnaturel, elle se plonge entièrement dans l'absurde. L'union de l'âme et du corps est certainement un mystère. Les plus beaux génies l'ont solennellement reconnu. « Quel est, dit saint » Grégoire de Nazianze, la nature de ce lien? Comment une subs- » tance immortelle est-elle alliée à une substance mortelle? Com- » ment l'âme est-elle attachée aux mouvements du corps? Com- » ment lui donne-t-elle la vie, tout en subissant ses impressions? » Comment un esprit qui n'a point de forme matérielle, peut-il être » resserré dans les limites matérielles d'un corps? Par quelle mer- » veille, l'âme, tout en demeurant en nous, a-t-elle la faculté de » parcourir d'un vol rapide l'univers entier? Qui expliquera com- » ment, à l'aide du langage, elle reçoit tour à tour et communique » ses pensées, semble voyager dans l'air qui porte sa parole, et » entre en rapport avec les autres créatures; comment elle con- » tracte avec les sens une union si étroite, et comment elle peut, à » son gré, s'abstraire des sens et se recueillir dans ses profondeurs » spirituelles [1]? » Ce sont là des problèmes dont la solution n'est pas de ce monde. Mais plus ils s'élèvent au-dessus de notre intelligence, plus ils proclament l'infinie sagesse et la puissance sans bornes qui a créé et qui maintient dans l'homme cette mystérieuse harmonie. S'arrêter comme les matérialistes, à la porte du monde spirituel, et nier tout ce qui ne tombe pas sous le domaine étroit des sens, c'est abdiquer la raison et se condamner à un aveugle-

[1] S. Greg. Nazianz., *De Theologia,* orat. 2. — Fénelon parle comme saint Grégoire de Nazianze. « Dès qu'on a supposé, dit-il, la distinction très-réelle » de l'âme et du corps, on est tout étonné de leur union; et ce n'est que » par la seule puissance de Dieu qu'on peut concevoir comment il a pu unir » et faire opérer de concert ces deux natures si dissemblables. » Fénelon, *Existence de Dieu.*

ment incurable. L'âme n'est donc pas matérielle; toutes ses facultés y sont essentiellement opposées, par conséquent elle n'est point périssable, à la manière des objets matériels.

Immortalité de l'âme.

10. Nous arrivons ici à la grande question de la destinée de l'âme et de son immortalité. « L'homme, dit Moïse, a été fait âme » vivante : » *Factus est homo in animam viventem* [1]. Image et ressemblance de Dieu, cette âme aura l'immortalité, comme Dieu a l'éternité. « L'homme a été créé *inexterminable* [2], » dit ailleurs l'Ecriture; le souffle de Dieu qui a *passé sur sa face,* est essentiellement un souffle immortel, et la Genèse ne pouvait l'exprimer par une figure plus claire et plus énergique. Il est donc vrai qu'un rayon de la splendeur divine a été imprimé sur nous : *Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine* [3]. Base de toutes les croyances religieuses, fondement de toutes les lois morales, sauvegarde de toutes les sociétés, le dogme de l'immortalité est plus encore que tout cela; il est la racine et le fond même de toutes les individualités, il se retrouve en action dans chaque aspiration d'une âme, dans l'accent le plus intime d'une conscience, dans la plainte de la douleur et dans le cri de l'espérance. C'est un phénomène bien digne d'observation! Les hommes aspirent tous à une immortalité. Ils travaillent, ils jouissent, ils espèrent, ils croient, ils aiment, comme s'ils étaient immortels. Aucun mot, dans tous les idiomes du globe, n'est plus souvent sur les lèvres des mortels, que le mot *toujours!* On a cherché un peuple sur la terre qui n'eût pas la foi à une destinée future, à une âme immortelle, et on ne l'a point trouvé. La philosophie a voulu creuser plus avant pour ébranler cette croyance universelle. Elle a pris cette tradition, l'a dépouillée de sa majesté et lui a demandé ses titres. « L'âme, di- » saient-ils, est un être contingent; elle peut être ou n'être pas, » donc elle peut cesser d'être. — L'âme, ajoutaient-ils, est un être » imparfait, qui n'a la plénitude de son action qu'autant qu'elle est » unie au corps. Quand cette union est rompue, le corps et l'âme » meurent ensemble. » Tel était le langage de ces docteurs de

[1] *Genes.*, cap. II, 7. — [2] *Sap.*, cap. II, 23. — [3] *Psalm.* IV, 7.

mensonge. Certes les passions avaient intérêt à adopter une semblable théorie, qui les débarrassait à la fois de la crainte de Dieu, des sanctions de la morale, du respect de toutes les lois, des terreurs de la conscience. Mais on aurait plutôt arraché la vie mortelle à l'homme, qu'on ne le dépouillerait de sa foi à l'immortalité. En dépit de tous les sophismes, la raison comprend qu'une substance spirituelle ne peut périr, puisqu'elle ne peut se dissoudre; elle sent intimement que l'imperfection actuelle de l'âme, dans son union avec le corps, est le fait du corps lui-même, et non celui de l'âme. La raison conçoit très-clairement que si l'âme dépend du corps pour *sentir*, elle n'en dépend nullement pour *comprendre*, et de l'indépendance d'opération dans l'un et l'autre, la raison conclut à l'indépendance des deux existences. Il y a plus, jetés dans ce vaste univers, continuellement en relation par nos organes corporels avec le monde des sens, nous vivons pourtant beaucoup plus dans un monde intérieur, intime, tout spirituel que notre âme habite de préférence, avec ses affections, ses pensées, ses désirs, ses espérances, complétement indépendants des objets physiques, en sorte que l'âme est à elle-même un monde complet, supérieur à celui qui nous entoure, et que nous pouvons répéter après saint Thomas cette magnifique parole : « L'âme contient le corps et *le* » *fait être*, bien plus qu'elle n'est contenue par le corps [1]. » Telle est la psychologie de la Genèse, également éloignée des erreurs philosophiques et des systèmes contradictoires élevés sur la question de l'âme, formulant en termes nets et précis une doctrine dont quelques traits isolés ont suffi à immortaliser le génie de Platon, et dont l'ensemble a doté nos civilisations modernes de leur grandeur et de leur supériorité morales.

§ II. Paradis Terrestre.

11. « Or le Seigneur Dieu avait planté à l'orient [2] un jardin de » délices; il y plaça l'homme après sa création.

Traditions universelles sur l'arbre de vie.

[1] *Magis anima continet corpus, et facit ipsum esse, quam e contrario.* S. Thom., *Summ. Theol.*, 1ª p., q. LXXVI, art. 3.

[2] Le mot hébreu, traduit par *a principio* dans la Vulgate, signifie aussi *à l'orient.*

» Jéhovah, le Seigneur, avait orné ce séjour de toutes sortes » d'arbres agréables à la vue et délicieux par leurs fruits. Au mi- » lieu de l'Eden étaient l'*arbre de la vie* et l'*arbre de la science du* » *bien et du mal.*

» De l'Eden sortait un fleuve qui arrosait le jardin, et se divisait » en quatre branches.

» Le nom du premier fleuve est *Phison;* il entoure toute la terre » d'Hévilath, où est l'or;

» Et l'or de cette région est excellent; on y rencontre aussi le » bdellium (*bedollah*) et la pierre d'onyx (*schohem*).

» Le nom du second fleuve est *Gehon;* il entoure toute la terre » de *Chus* (Ethiopie de la Vulgate).

» Le nom du troisième fleuve est le *Tigre* (Hiddekel); il se dirige » à l'orient de l'Assyrie. Le quatrième fleuve est le *Phrat* (Eu- » phrate).

» Jéhovah, le Seigneur, prit donc l'homme et le plaça dans l'E- » den, pour le cultiver et le garder [1]. »

L'Eden, le jardin de délices, le séjour primitif de l'homme innocent et heureux, s'est conservé dans le souvenir de tous les peuples. L'arbre dont le fruit donnait l'immortalité se retrouve à l'origine de toutes les théogonies. Les Chinois disent que *Ça Kya* obtint la joie de la suprême béatitude, après être resté sept jours à contempler l'arbre de vie *Pei-to*. Les traditions hindoues du Rig-Véda font naître le *hôma* (arbre de vie) au pied du trône d'Ormuzd; la source primitive des eaux l'alimente et lui conserve une jeunesse éter-

Les Septante adoptent ce dernier sens, qui est celui de presque tous les Pères de l'Église grecque. Les hébraïsants modernes paraissent lui donner la préférence. — Voy. Tuch, *Kommentar über die Gen.*, et le savant ouvrage de M. Obry : *Du Berceau de l'espèce humaine selon les Indiens, les Perses et les Hébreux*, Paris, 1858, Introd., pag. 1; cf. Cornelius à Lapide, *Comment. in Genes.*, cap. II, 8. — Saint Chrysostome, Théodoret et saint Jean Damascène disent que les premiers chrétiens prirent l'habitude de se tourner vers l'orient, pour prier, en mémoire du Paradis Terrestre qui y était situé, et qui était la figure du Paradis Céleste auquel nous aspirons. Nous rattachons à ces témoignages l'orientation des églises chrétiennes, si fidèlement observée au moyen âge, et que nous aimerions à voir respecter avec le même soin de nos jours.

[1] *Genes.*, cap. II, 8-15.

nelle. Quiconque a goûté son fruit ne meurt jamais [1]. L'ambroisie que les dieux d'Homère et d'Hésiode mangeaient à leurs festins, le nectar qu'ils buvaient dans des coupes d'or, le népenthès de la mythologie avaient le privilége de transmettre l'immortalité. « L'arbre de la science du bien et du mal » est reconnaissable dans le *bodhidrouma* (arbre de l'intelligence), à l'ombre duquel Bouddha découvrit la vérité et trouva sa doctrine [2]. Les ancêtres du genre humain, *Meschia* et *Meschiané*, dit le Zend-Avesta, furent séduits par Ahriman, qui les aborda *sous la forme d'une couleuvre* et leur présenta des *fruits* trompeurs [3]. Les traditions japonaises symbolisent la chute primitive sous la figure d'un *arbre autour duquel se roule un horrible serpent* [4]. Les Mongols ont des souvenirs analogues. « Sur le sol qu'habitaient nos premiers pères, disent-ils, la plante » du *schima*, blanche et douce comme le sucre, croissait en abon» dance. Son aspect séduisit un homme qui en mangea, et tout fut » consommé [5]. » Les monuments mexicains, antérieurs à la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, représentent le *premier homme et la première femme séparés par un arbre;* la femme à laquelle, suivant M. de Humboldt [6], les indigènes donnent le nom de *Cihua-Cohualt* (femme au serpent), tient des fruits à la main [7]. Nous sommes donc en présence d'un des faits les plus considérables de l'histoire humaine. Plus il paraît mystérieux, plus il est surprenant de le voir consigné dans toutes les annales, de le retrouver dans les archives de tous les peuples. « Osons le dire, écri» vait Bossuet, tout a ici, en apparence, un air fabuleux [8]. » Un arbre dont le fruit donnait la vie! Un arbre dont le fruit produisait la science du bien et du mal! Quel texte à toutes les ironies du philosophisme, à tous les dédains de l'incrédulité! Mais aussi quel

[1] M. Schœbel, *Le Bouddha et le Bouddhisme* (*Annales de philosoph. chrét.*, IVe série, tom. XV, pag. 332-333).

[2] Idem, *ibid.* — [3] *Zend-Avesta*, tom. II, pag. 378. — [4] Noël, *Cosmogonie japon.* — [5] A. Nicolas, *Etudes philosoph. sur le Christ.*, tom. II, pag. 46.

[6] De Humboldt, *Vue des Cordillères et des montagnes de l'Amérique*, tom. I, pag. 237 et 274, et tom. II, pag. 198.

[7] *Annales de la littérature et des arts*, tom. X, pag. 286-287.

[8] Bossuet, *Elévations sur les Mystères*, VIe semaine, 1re élévat.

étrange phénomène historique, de constater l'universalité d'une tradition si incroyable! L'esprit humain a eu des imaginations qui déconcertent la pensée. L'étude des cosmogonies nous en a fourni plusieurs exemples. Mais, dans ce qu'elles ont de déréglé, d'extravagant, ces imaginations ont un caractère isolé; elles ne s'étendent pas au delà d'un certain rayon; elles se limitent à une contrée, à une secte. Ici, le contraire a lieu. Le même dogme mystérieux circule dans toutes les croyances, se reproduit dans toutes les religions, se combine avec tous les systèmes théogoniques de l'humanité. Qu'on veuille bien y faire une sérieuse attention; ce n'est pas ainsi qu'on invente. L'exégèse allemande s'est exercée, de nos jours, avec une insistance particulière sur ce point [1]. Ses recherches, trop souvent empreintes d'un symbolisme exagéré, constatent pourtant l'universalité de la tradition. M. Renan, qui s'est fait en France l'écho des philosophes d'outre-Rhin, est obligé d'en convenir lui-même. « Il faut, dit-il, que de telles analogies reposent sur » quelque trait général de la condition de l'humanité, ou sur quel- » ques-uns de ses instincts les plus profonds [2]. »

Attitude des savants modernes en face de la Genèse.

12. C'est sous l'impression de ces graves pensées que les savants actuels, rompant ouvertement avec la tradition du XVIIIe siècle, ont repris, avec une ardeur nouvelle, l'étude du texte de la Genèse. Ils ne le considèrent pas, il est vrai, comme une parole divine inspirée; « la science, disent-ils, pour être indépendante, a besoin de » n'être gênée par aucun dogme, comme il est essentiel que les » croyances morales et religieuses se sentent à l'abri des résultats » auxquels la science peut être conduite par ses déductions [3]. » A l'aide de ce sophisme, ils espèrent introduire entre l'histoire religieuse et la science une séparation analogue à celle que des utopistes ont rêvée entre l'Église et l'État; comme si la foi religieuse ou la conscience humaine pouvait s'incliner devant un dogme ou

[1] Voy. Ewald *Geschichte des Volkes Israel*, et *Jahrbücher des Biblischen Wissenschaft;* Tuch, *Kommentar ueber die Genesis;* Knobel, *Die Vœlkertafel der Genesis;* Lassen, *Indische alterthumskunde.*

[2] M. E. Renan, *Histoire des langues sémitiques*, pag. 476.

[3] *Histoire des lang. sémit.*, pag. 365.

une morale dont la science aurait invinciblement démontré la fausseté; comme si la vérité pouvait se contredire et cesser d'être elle-même, selon le point de vue d'où on se placerait pour l'envisager. Ainsi que l'ont très-bien vu saint Augustin, saint Thomas, ces grands génies du catholicisme, la foi, pour être placée dans une sphère plus haute que la science, n'est cependant pas et ne saurait jamais être en contradiction avec elle. Les vérités surnaturelles sont au-dessus de la portée de notre raison livrée à ses propres forces, mais elles ne lui sont point contraires, et le mot de saint Paul est aussi vrai à Paris qu'il l'était pour la Rome d'Auguste : « La foi du » chrétien n'a pas cessé d'être *raisonnable*[1]. » Le dogme ne gêne donc pas la science, pas plus que la science n'a jamais effrayé la foi.

Théorie de M. Renan sur le Paradis Terrestre.

13. En effet, l'étude purement scientifique de la Genèse, son examen, dégagé de toute préoccupation religieuse et poursuivi à un point de vue purement historique, confirme l'authenticité de ses traditions. « C'est évidemment dans les premiers chapitres de » la Genèse, dit M. E. Renan, qu'il faut chercher les plus anciens » souvenirs des Sémites. Écrits à une époque fort ancienne, ils » nous représentent, sinon dans tous leurs détails, du moins dans » leur ensemble, les traditions primitives de la race sémitique[2]. » Nous avons voulu citer ces paroles avant de suivre l'argumentation du nouvel exégète sur la situation du Paradis Terrestre. S'il est loin d'avoir résolu cette question, probablement destinée à ne l'être jamais d'une manière précise, il est du moins un des plus récents auteurs qui l'aient traitée, et l'examen de sa thèse pourra donner une idée des procédés de la science actuelle et de ses tendances. M. Renan se préoccupe d'abord de l'idée de changer les notions reçues au sujet du berceau du genre humain, et de le placer aux limites de l'Inde, sur les plateaux de l'Himalaya[3]. La conséquence inavouée mais rigoureuse d'un pareil système, serait de faire prévaloir l'antériorité des races hindoues et de leurs traditions sur celles des Sémites et sur le récit de Moïse. Le nouveau point de départ ne semble autorisé par aucun fait historique connu;

[1] *Rationabile obsequium vestrum.* Rom. XII, 1. — [2] M. E. Renan, *Histoire des lang. sémit.*, pag. 465. — [3] Idem, *ibid.*, pag. 470.

mais « la critique peut sans témérité, dit-il, apprendre aux races » ce qu'elles ignoraient elles-mêmes sur leur propre histoire : » elle sait voir dans les traditions ce que la croyance naïve n'y » voyait pas [1]. » Le nom des quatre fleuves désignés par Moïse et celui des contrées qu'ils parcouraient, sont les seules données positives qui pourraient fixer la véritable situation du Paradis Terrestre. Deux de ces fleuves, le Tigre et l'Euphrate, nous sont maintenant connus; leur position respective fait légitimement supposer que le Gihon et le Phison, dont la signification actuelle est plus difficile à déterminer, se trouvaient rapprochés par leurs sources de celles des deux premiers. On sait que dans l'antiquité le Tigre et l'Euphrate avaient une origine commune. Procope, Xénophon, Lucain ne laissent aucun doute à cet égard [2]. Leur témoignage confirme en ce point celui de Moïse. Il ne peut y avoir d'équivoque sur les termes hébreux, *Hiddekel* et *Phrat,* qui ont toujours été traduits par leurs équivalents Tigre et Euphrate. Il semblerait donc que des quatre difficultés du problème, deux étant parfaitement élucidées, il ne resterait plus qu'à éclaircir les deux dernières et à chercher dans les montagnes de l'Arménie, voisines des sources du Tigre et de l'Euphrate, deux autres fleuves auxquels pourraient s'appliquer les conditions géographiques données par Moïse au Gihon et au Phison. Mais la simplicité d'une pareille logique ne saurait satisfaire les vastes ambitions de la science actuelle.

Dans l'énumération des quatre fleuves, les deux dont la signification est déterminée, sont précisément ceux que M. Renan supprime; et, pour avoir plus de difficultés à vaincre, au lieu de deux inconnues dans le problème, il en introduit quatre. « On est porté » à croire, dit-il, que, parmi les noms primitifs des quatre fleuves, » deux au moins ont été changés par les derniers rédacteurs de la

[1] M. E. Renan, *Histoire des lang. sémit.,* pag. 465.

[2] Procop., *De Bello Persico,* lib. I, cap. XVII; Xenoph., *De Expedit. Cyri Junior.,* lib. IV, initio. Voici les vers de Lucain :

Quaque caput rapido tollit cum Tigride magnus
Euphrates, quos non diversis fontibus edit
Persis....

(Lucan., *Pharsal.,* lib. VII).

» Genèse en des noms plus connus... Des quatre fleuves du Paradis, » le Gihon et le Phison méritent seuls d'être pris en considération[1]. » Si l'on demande quels graves motifs « portent à croire » que les « der- » niers rédacteurs de la Genèse » ont changé deux des noms primitifs en ceux de fleuves plus connus, altération dont les commentateurs n'avaient eu nul soupçon jusqu'ici, l'auteur répond « qu'évidemment » cette antique géographie ne correspondait pas à celle des pays » habités par les Sémites, et perdit de bonne heure sa signification » pour eux. Le Tigre et l'Euphrate n'appartiennent pas au même » système géographique que le Phison et le Gihon. La même chose » est arrivée dans les traditions persanes. La montagne sacrée de » Bordj, source de tous les fleuves, et l'Arvand qui en découle, ont » successivement avancé vers l'occident, depuis l'Imaüs jusqu'au » Tigre, et l'Euphrate s'est substitué à son tour à des fleuves plus » orientaux. Les races portent avec elles leur géographie primitive » comme leurs dieux, et appliquent cette géographie aux nouvelles » localités où elles sont transplantées[2]. » La valeur esthétique du dernier argument n'échappera à personne. Les migrations des races se créent, comme la veuve d'Hector sur les lointains rivages de l'exil, l'image de la patrie absente; elles pleurent au bord d'un faux Simoïs, elles donnent au torrent desséché le doux nom du fleuve natal[3]. Mais il s'agit ici d'une question philologique, et la poésie ne saurait la faire avancer d'un pas. Si la signification géographique des quatre fleuves du Paradis Terrestre se perdit de bonne heure par les Sémites, s'ils eurent la pensée de les remplacer par des noms connus, pourquoi n'ont-ils fait subir cette transformation qu'à deux seulement? Pourquoi conservèrent-ils le Phison et le Gihon inconnus? N'avaient-ils plus d'autres fleuves à leur substituer? Singulière exception qui arrête la plume des « derniers rédacteurs » et laisse incomplet un système de substitution qu'il était si facile d'achever! Les métamorphoses « de la montagne sacrée de Bordj, source de tous les » fleuves, et de l'Arvand qui en découle, » ne répondent malheureusement point à ces difficultés et ne nous apportent aucune lumière.

[1] *Histoire des lang. sémit.*, pag. 467. — [2] *Ibid.* — [3] Virgil., *Æneid.*, lib. III.

Cependant, pour croire que les noms primitifs de deux fleuves du Paradis Terrestre ont été changés en deux autres plus connus, pour croire que le Gihon et le Phison de Moïse sont seuls authentiques, il faudrait une raison. M. Renan l'a jusqu'ici dissimulée sous les voiles d'une érudition poétique, mais elle termine son paragraphe comme un argument irréfutable, la voici : « Des quatre fleuves du Paradis, » le Gihon et le Phison seuls méritent donc d'être pris en considé- » ration, mais ils le méritent d'autant plus que ces deux noms ne » reparaissent plus *une seule fois* dans la géographie des Hébreux. »

Réfutation de la théorie de M. Renan.

14. Voilà qui est décisif. Les Hébreux sont venus se fixer successivement en Egypte et en Palestine; quand même leurs livres sacrés ne parleraient plus du Phison et du Gihon (fleuve de l'antique Colchide et de l'Asie Mineure, d'après les probabilités que nous exposerons un peu plus loin), on n'en saurait tirer aucune conclusion défavorable à l'intégrité de la Genèse. Mais du moins est-il réellement avéré que « ces deux noms ne reparaissent pas *une seule fois* dans la géographie des Hébreux? » Que M. Renan nous permette de lui signaler un passage de l'Ecclésiastique d'ailleurs très-connu et cité par tous les commentateurs [1], qui aura sans doute échappé à son attention et lui fournira l'occasion de faire disparaître de son livre une erreur si manifeste. Le Phison et le Gihon reparaissent véritablement une seconde fois dans la géographie des Hébreux; ils sont cités avec des caractères particuliers, qui prouvent jusqu'à l'évidence qu'on avait sur eux des notions très-précises; ils sont rappelés en même temps que le Tigre et l'Euphrate, de sorte qu'il est impossible d'admettre l'hypothèse d'une substitution arbitraire, imaginée par le savant philologue. Nous lisons au chapitre XXIV de l'Ecclésiastique [2], vers. 35 et 37, que le Phison est un fleuve « du cours large et abondant, » et que le Gihon a un débordement annuel, « à la

[1] Voir Cornelius à Lapide, *Comment. in Genes.*, cap. II, v; dom Calmet *Dissertation sur la situation du Paradis Terrestre*, etc.

[2] L'Ecclésiastique (ce mot signifie *livre en usage dans l'assemblée* ou *dans l'Eglise*) fut écrit en hébreu, environ au IIIe siècle avant notre ère. Saint Jérôme (*Præfat. in libros Salomonis*) affirme qu'il en a vu le texte hébraïque. — Voir Janssens, *Herméneutique sacrée*, traduction revue par M. l'abbé Glair, Paris 1851, pag. 146.

saison de la vendange. » La géographie des Hébreux n'avait donc pas, au IIIe siècle avant Jésus-Christ, temps où vivait l'auteur de ce livre, perdu la signification des deux fleuves primitifs. Et si l'on veut bien remarquer que l'Ecclésiastique, ainsi que son nom même l'exprime, était un ouvrage lu aux assemblées du peuple israélite, son témoignage présente un caractère de notoriété publique et en quelque sorte officielle. Que devient donc l'argumentation de M. E. Renan? Est-on sérieusement en droit d'affirmer avec lui que « tout nous » invite à placer l'Eden des Sémites dans l'endroit où cette chaîne » se réunit à l'Himalaya, vers le plateau de Panir..., et que des » deux fleuves qui, entre les mains du rédacteur de la Genèse, sont » devenus le Tigre et l'Euphrate, l'un est peut-être le mystérieux » Arvand du Zend-Avesta, qui, de fuite en fuite, à une époque » plus moderne, est devenu aussi le Tigre chez les Persans [1]? »

15. Le texte de l'Ecriture, arbitrairement bouleversé, son prétendu silence faussement invoqué à l'appui d'une thèse aussi étrange ne réussiront pas plus à convaincre les hommes de bonne foi que l'insinuation suivante, par laquelle l'auteur voudrait abriter son système sous des autorités décisives. « Il est remarquable, dit-il, que » Josèphe et les premiers Pères furent conduits, par des raisons fort » différentes des nôtres, à placer le Paradis Terrestre dans la même » région. » Le nom de Josèphe pourrait faire quelque illusion, si nous ne le rapprochions des paroles mêmes de cet historien, que M. Renan n'a eu garde de citer. « Le premier fleuve, nommé Phison, dit-il, est » le Gange; le second s'appelle l'Euphrate; le troisième le Tigre ou » *Diglath;* et le quatrième, nommé Gihon, qui signifie venu d'Orient, » et que les Grecs nomment le Nil, traverse toute l'Egypte [2]. » On voit que d'après l'interprétation si large de Josèphe, il serait aussi facile de placer l'Eden en Abyssinie que sur les sommets de l'Himalaya. Quant aux « premiers Pères de l'Eglise » favorables à sa théorie, M. Renan oublie de nous faire connaître leurs noms. Cette omission est d'autant plus regrettable qu'on avait cru jusqu'ici « que les pre- » miers Pères ont été très-réservés en traitant cette question, et

Doctrine des saints Pères.

[1] *Histoire des lang. sémit.*, pag. 469-470. — [2] Joseph. oper., édit. d'Haverc., *Antiq. Jud.*, lib. I, cap. I.

» qu'avant le VIe siècle personne n'avait eu la hardiesse de fixer la » situation du Paradis Terrestre [1]. » Tertullien insinue dans son Apologétique que le Paradis Terrestre est un lieu inaccessible à la vue et à la connaissance des hommes [2]. Origène explique le récit de Moïse d'une manière allégorique, et de telle sorte même qu'il semble exclure le sens littéral [3]. Soit qu'une semblable erreur doive réellement être attribuée à ce grand homme, soit que les hérétiques, qui ont si souvent altéré ses écrits, l'aient voulu appuyer de son nom, il est constant qu'à l'époque de saint Augustin, elle était encore très-répandue. L'illustre évêque d'Hippone la combat avec énergie, mais sans émettre même une opinion sur la situation de l'Eden. Voici ses paroles; elles conservent à l'égard du symbolisme exagéré de l'Allemagne l'actualité qu'elles avaient vis-à-vis des hérétiques séleuciens et harmianiens à qui il les adressait : « On veut » expliquer symboliquement tout le récit du Paradis Terrestre, où la » tradition positive de la sainte Ecriture place les premiers auteurs » du genre humain; les arbres chargés de fruits, qui en faisaient la » parure, deviennent de simples emblèmes figurant les œuvres de » vie, les vertus morales; et les expressions de Moïse, réduites à de » pures métaphores, ne représenteraient aucune réalité visible et » palpable. Quoi donc ! Il faudra nier l'existence physique du Paradis » Terrestre, parce qu'on peut lui appliquer un sens spirituel? De même » il ne sera pas vrai, dans la rigueur historique, que l'eau soit sortie » du rocher sous la verge de Moïse, parce que, dans le sens figuré, » l'Apôtre a dit : « La pierre du rocher était Jésus-Christ [4] ? » Sans » doute il n'est pas défendu de voir dans les joies de l'Eden l'image » des béatitudes célestes; dans ses quatre fleuves, les quatre vertus

[1] Dom Calmet, *Dissertation sur le Paradis Terrestre*, initio. — Voyez aussi Jansenii Yprens. *Comment. in Genes.*, cap. II, 8.

[2] Tertull., *Apolog.*, cap. XLVII.

[3] Origène, Περὶ ἀρχῶν, liv. IV. — Saint Epiphane (in *Ancorat.*, n. 64) s'exprime ainsi à ce sujet : *Plerique de paradiso allegorice disputant, atque inter cæteros furiosus Origenes adumbratam nescio quam speciem pro veritate in mundum invexit.* — Voyez aussi saint Jérôme, *Epît.* LXI; saint Ambroise, liv. *du Paradis ;* saint Chrysostome, homél. 8 *sur la Genès.*

[4] 1. Cor. X, 4.

» de prudence, de force, de justice et de tempérance; dans ses ar-
» bres, toutes les sciences utiles; dans leurs fruits, les œuvres pieu-
» ses; dans l'arbre de vie, la sagesse, mère de tous les biens; dans
» l'arbre de la science du bien et du mal, l'expérience du comman-
» dement transgressé. Au point de vue prophétique et comme figure
» de l'Eglise, on peut dire que le Paradis c'est l'Eglise elle-même,
» les quatre fleuves sont les quatre Evangiles, les arbres qui portent
» des fruits sont les saints, les fruits leurs œuvres, l'arbre de vie
» Jésus-Christ, le Saint des saints, l'arbre de la science du bien et du
» mal le libre arbitre de la volonté. Ces figures et d'autres sembla-
» bles peuvent être appliquées sans obstacle au Paradis Terrestre;
» mais jamais elles ne doivent rien enlever à sa réalité historique
» et à la foi que réclame le témoignage précis de l'Ecriture [1]. »
Ainsi parlait au IVe siècle le grand Augustin. Les Pères de l'Eglise grecque ne sont pas plus explicites au sujet de la situation de l'Eden. Saint Basile, saint Grégoire de Nysse, saint Chrysostome se bornent à dire qu'il était à l'orient, selon l'interprétation des Septante dont nous avons déjà parlé. Il est donc très-remarquable que M. Renan ait trouvé l'opinion des « premiers Pères » favorable à son système; il l'est encore plus qu'il ait pu deviner les « raisons fort différentes » des siennes par lesquelles ils « y furent conduits ! »

Opinion la plus probable sur la situation du Paradis Terrestre.

16. A partir du VIe siècle, la question fut abordée avec moins de ménagements. Saint Avit, évêque de Vienne (490-525), est le premier qui ait exprimé une opinion précise à cet égard [2]; et les sentiments se partagèrent dès lors à l'infini. Les probabilités se sont jusqu'à présent réunies en faveur du système de dom Calmet, qui voit dans le *Phison* le *Phase* des anciens, le *Fasi* actuel des Turcs. Il prend naissance dans les montagnes d'Arménie, non loin des sources de l'Euphrate et du Tigre, et va se jeter dans la mer Noire (Pont-Euxin). « Le Phison, dit la Genèse, arrose le pays d'Hévilath, où est » l'or. » Hévilath est le nom d'un des descendants de Sem à la cinquième génération [3]; il habitait les contrées voisines de l'Arménie,

[1] S. August., *De Civit. Dei*, lib. XIII, cap. XXI.
[2] S. Avit., poem. *De Creatione*. — [3] *Genes.*, cap. X, 24, 25, 26, 29, 30.

traversées par le Phase [1]. L'or de la Colchide est assez célèbre dans l'antiquité, pour qu'il soit inutile de rappeler l'expédition des Argonautes, les voyages de Phrixus et de Jason, et la fable de la toison d'or qui, d'après Strabon, doit son origine à la coutume locale de recueillir les paillettes d'or entraînées par les eaux du fleuve, sur des peaux de brebis couvertes de leur laine, ou sur des espèces de tamis [2]. On y rencontre aussi, ajoute la Genèse, le *bdellium* (bdolach) et la pierre *schohem*. Le bdellium, gomme d'un arbuste épineux, est un des produits de cette contrée. La pierre *schohem*, que la Vulgate traduit par *onyx*, et les Septante par *émeraude*, n'a pas, on le voit, une signification assez déterminée pour qu'on puisse y découvrir un caractère précis. Enfin le Phase, auquel s'appliquent si parfaitement les autres conditions géographiques désignées par Moïse, remplit aussi celle que le livre de l'Ecclésiastique y ajoute : son cours est lent et majestueux, et l'on a peine au premier abord à découvrir de quel côté il coule. Dans le *Gihon* (impétueux) dom Calmet voit l'*Araxe*, appelé aussi *Gechon* par les indigènes. L'Araxe (Aras actuel) étonna les Romains par la rapidité de son cours. Virgile a immortalisé ce souvenir par un vers fameux [3], et l'on célébra presque à l'égal d'une victoire le succès d'Auguste qui réussit à faire jeter un pont sur le fleuve indompté [4]. Il prend sa source au mont Ararat, à quelque distance de celle de l'Euphrate, se réunit au *Kour* (ancien Cyrus) et va se jeter dans la mer Caspienne, après un cours de plus de quatre cents lieues. La contrée qu'il arrose, et que le texte hébreu nomme *Chusch*, est parfaitement reconnaissable dans le nom de *Chutha*, patrie primitive des Scythes [5], qui habitèrent d'abord les rives de l'Araxe [6]. Par une dernière coïncidence, ce fleuve a un débordement annuel vers les mois d'août et de septembre; il satisfait aussi à la condition déterminée par le livre de

[1] Dom Calmet, *Dissert. sur le Parad. Terrest.* — [2] Strabo, lib. XI, pag. 498, 499. — [3] *Et pontem indignatus Araxes.* Virgil., *Æneid.*, lib. VIII, v. 728. — [4] *Latii patiens jam pontis Araxes.* — [5] Dom Calmet, loc. cit.

[6] Diodor. Sicul., lib. III, cap. II : *Nunc de Scythis qui sunt Indiæ contermini dicendum. Ea primum natio juxta Araxem flumen, parva numero, propterque ignobilitatem contempta consedit.*

l'Ecclésiastique pour le *Gihon,* qui « déborde à l'époque de la ven- » dange. » Il est donc infiniment probable que l'Eden où Dieu plaça notre premier père, était situé dans ces riches vallons de l'Arménie, encore aujourd'hui l'une des contrées les plus fertiles du monde et dont la barbarie musulmane n'a pu, depuis tant de siècles, épuiser la fécondité.

Le travail, loi de l'humanité.

17. Adam y fut introduit, non pour y mener dans l'oisiveté une vie de stériles jouissances; le travail lui fut donné comme loi de sa nature même innocente, non pas sans doute le travail pénible et ingrat qui courbe maintenant sous son lourd fardeau l'humanité déchue, mais le travail fortifiant et libre qui convient à l'exercice de toute souveraineté et qui participe de l'activité féconde de Dieu même : *Ut operaretur et custodiret*. A cette condition, l'homme pouvait user en maître de toutes les richesses du jardin délicieux, disposé pour lui par une bonté paternelle. Il le pouvait, mais ce n'était point un esclave emprisonné dans un palais; il restait libre de sa volonté, de ses actions, de ses mouvements. L'hommage que la reconnaissance seule devait lui dicter, ne lui était point imposé par une contrainte fatale; et l'obligation de respecter le fruit d'un seul arbre, *l'arbre de la science du bien et du mal*, en lui rappelant la suprématie de Dieu, lui prouvait aussi qu'il était libre d'en accepter ou d'en rejeter à son gré les bienfaits. Tel est le sens du précepte divin dont la transgression eut des suites si lamentables, et que nous aurons l'occasion d'examiner plus en détail. Adam ne les prévoyait pas alors, et ce fut sans doute avec un transport de reconnaissance et d'amour qu'il accueillit ces paroles : « Tu mangeras de tous les fruits d'Eden. » Mais ne touche point à l'arbre de la science du bien et du mal. » Le jour où tu mangeras de son fruit, tu mourras de mort [1]. »

III. La première parole humaine.

La première parole humaine.

18. « Ayant donc créé les animaux et les oiseaux du ciel, Jéhovah, » le Seigneur, les amena à Adam, pour qu'il vît comment il les » nommerait, car tout être vivant reçut d'Adam le nom qui lui était

[1] *Genes.*, cap. II, 16, 17.

» propre. Et Adam imposa un nom à tous les animaux, aux oiseaux » du ciel, aux bêtes de la terre. Or il ne se trouva point parmi eux » d'être semblable à l'homme et qui pût lui servir d'aide. »

C'est ici l'investiture divine accordée au nouveau souverain sur son domaine terrestre, la reconnaissance solennelle des sujets par le roi de la création. Il semble que Dieu prit plaisir à ce dénombrement qui faisait passer sous les yeux de notre premier père les tribus soumises de ses vassaux, et qu'il voulut recueillir les prémisses du langage humain donnant des noms divers aux races des animaux et reportant à l'auteur de tant de merveilles l'hommage de l'obéissance et de la fidélité. Un autre mystère de paternelle providence se cachait sous la magnificence de ce grand spectacle, et nous le verrons se manifester bientôt dans toute sa suavité. Il nous faut, en ce moment, examiner une question qui a agité toutes les écoles philosophiques et dont la Genèse nous donne la solution avec l'autorité de sa parole révélée. Nous entendons ici la première émission de la parole humaine, à l'origine si controversée du langage. « Il s'est trouvé, dit le comte de Stolberg, des utopistes » qui ont rêvé l'homme primitif dans un état d'indigence intellec » tuelle voisin de l'idiotisme. Le Créateur l'aurait abandonné au » sortir de ses mains, à peu près comme l'autruche abandonne ses » œufs sur le sable du désert, laissant aux rayons du soleil africain » le soin de les faire éclore. Sans parole, pour communiquer avec » eux-mêmes et pour transmettre aux animaux leur volonté, les » ancêtres du genre humain auraient seulement reçu de Dieu la » faculté d'inventer le langage à mesure qu'il leur serait nécessaire » pour traduire leurs impressions. Ces philosophes ne déterminent » pas la période de temps que les hommes employèrent pour sortir » de cette lamentable condition. Pour moi, je ne doute pas que si » le premier homme eût été créé sans le don divin de la parole, » nous, ses descendants, nous ne fussions encore muets [1]. » Il est en effet impossible de séparer l'intelligence humaine de la parole

[1] F. L. Graf zu Stolberg, *Geschichte der Religion J.-C.*, tom. I, pag. 11 édit. de 1817.

humaine; elles sont l'une à l'autre comme le rayon est au foyer, comme la lumière est à la flamme; l'homme qui eût inventé la parole eût inventé sa propre intelligence; il aurait créé plus que le monde physique, il aurait créé le monde des idées, le domaine spirituel, l'empire de l'infini. C'est là une vérité tellement admise par la science de nos jours, que M. de Humboldt, dont le nom a résumé en notre siècle le plus vaste ensemble de connaissances, la proclame comme un axiome. « La parole, dit-il, est inhérente à » l'homme. Le langage n'a pu être inventé sans un type préexis- » tant de l'intelligence humaine... Je suis pénétré de cette convic- » tion, qu'il ne faut pas méconnaître cette force vraiment divine » que révèlent les facultés humaines, ce génie créateur des nations » surtout de l'état primitif, où toutes les idées et toutes les facultés » humaines empruntent une force plus vive de la nouveauté des » impressions, où l'homme peut pressentir des combinaisons aux- » quelles il ne serait pas arrivé par la marche lente et progressive » de l'expérience [1]. » En pénétrant plus profondément encore dans les entrailles mêmes du sujet, M. de Bonald avait dit: « L'homme ne » peut parler sa pensée, sans penser sa parole, » et cette formule restera comme le dernier mot de la science philosophique sur l'origine du langage. Il nous serait donc superflu d'insister davantage sur une controverse que le XVIIIe siècle avait si violemment agitée dans un sens hostile à la Bible, et que notre époque a dédaigné de relever. Nous voulons seulement établir un point qui n'a peut-être pas assez attiré l'attention jusqu'ici. Tout en indiquant très-clairement que, dès l'instant de sa création, Adam avait reçu le noble don de la parole, puisque le Seigneur l'invite immédiatement à en faire usage, le texte de la Genèse nous laisse aussi entendre que cet instrument devait se perfectionner par l'initiative humaine; que le langage devait s'enrichir, s'accroître et comme se multiplier par l'effort de la raison mise en contact avec les réalités physiques. Il nous semble qu'on peut légitimement tirer cette conclusion des paroles de Moïse : Le Seigneur « amena les animaux à Adam *pour*

[1] G. de Humboldt, *Origine des formes grammaticales*, passag. traduit et cité par M. Tripard, *Moïse*, tom. I, pag. 208.

» *qu'il vît* comment il les nommerait : » *Ut videret quid vocaret ea.* La révélation divine du langage n'excluait donc pas le travail humain sur le langage; en d'autres termes, comme l'a très-bien exprimé un apologiste récent dont nous avons déjà eu l'occasion de citer les paroles : « Lorsque nous faisons remonter l'origine du » langage à une source de révélation si élevée, nous n'entendons » point dire qu'une langue régulière scientifique et complète en » sortit, comme Minerve tout armée du cerveau de Jupiter; mais » que les éléments essentiels du langage furent tirés de la parole » entendue de la voix divine, qui par elle-même était une révéla» tion [1]. » Ainsi tombent d'elles-mêmes les objections des philologues modernes, qui taxent d'exagération les données de la philosophie catholique sur l'origine du langage. Nous ne prétendons point qu'à son premier instant Adam ait été une encyclopédie vivante, que sa tête fut meublée comme un dictionnaire complet, ou que la langue qu'il parla d'abord eut toute la richesse de nuances, d'expressions, de ressources grammaticales de nos langues modernes [2]. Nous disons seulement avec la Genèse qu'Adam fut créé âme vivante et raisonnable, par conséquent ayant reçu avec cette âme le Verbe qui en est l'expression extérieure et comme l'écho retentissant. Nous disons qu'*image et ressemblance de Dieu,* image encore pure, ressemblance dont le péché n'avait point altéré les traits, son intelligence était plus lumineuse, sa raison plus clairvoyante que dans l'état actuel de déchéance, et qu'ainsi le magnifique instrument de la parole qui lui était remis par Dieu, devait, sous l'action féconde d'une imagination jeune et puissante, produire des résultats dont l'énergie et la rapidité dépassent ce que nous pourrions

[1] M. Tripard, *ibid.*, pag. 209.

[2] Nous aurons l'occasion de revenir sur cette question, à propos de la tour de Babel et de la confusion des langues. Il suffit de citer en ce moment l'opinion de M. Renan : « Après dix ans de nouvelles études, dit-il, je per» siste à envisager le langage comme formé d'un seul coup... Bien qu'ar» rivé peu à peu à la pleine évolution de toutes ses puissances, le langage » fut intégralement constitué dès le premier jour; de même que dans le » bouton de fleur, la fleur est tout entière avec ses parties essentielles, quoi» que ces parties soient loin d'avoir atteint leur complet épanouissement. » *De l'Origine du lang.*, 1859; Préf., pag. 16.

y comparer dans la condition présente. C'est là, si nous ne nous trompons, ce qu'avait compris M. de Humboldt, quand il disait : « A l'état primitif, l'homme put pressentir des combinaisons auxquelles il ne serait pas arrivé par la marche lente et progressive » de l'expérience. »

Adam donna donc un nom aux animaux que Dieu lui présenta dans le Paradis Terrestre, sans qu'il faille croire, dit un interprète, que ce dénombrement universel ait eu lieu dans le même instant [1] et par un miracle de la toute-puissance divine. On peut admettre que, commencé seulement alors, il se continua plus tard, pendant la vie de notre premier père. Or la parole dont il saluait à leur tour chacune des créatures animées, ne lui fut pas renvoyée par une voix intelligente. L'être, semblable à lui, destiné à partager sa vie et à lui faire goûter le charme d'une existence doublée par la sympathie des affections et des pensées, ne se trouva point au milieu d'elles [2]. « Et Dieu dit : Il n'est pas bon que l'homme soit » seul, faisons-lui une compagne qui lui soit semblable [3]. »

§ IV. Création de la femme. — Unité de la race humaine.

Doctrine de saint Thomas sur la création de la femme.

19. « Jéhovah, le Seigneur, envoya donc à Adam un profond » sommeil, pendant lequel Dieu prit une de ses côtes [3], la remplaça » par de la chair.

» Et de cette côte ainsi enlevée à Adam, Jéhovah, le Seigneur, » forma la femme. Et il la présenta à Adam.

» Celui-ci s'écria : Voilà maintenant l'os de mes os, et la chair » de ma chair. Elle s'appellera *Ischah* [5], parce qu'elle a été tirée de » l'homme.

[1] Torniel., *Annales sacri*, pag. 68, n. 17, in-fol., 1620. — [2] Stolberg, *Geschichte der Religion J.-C.*, tom. I, pag. 12. — [3] *Genes.*, cap. II, 18.

[4] Le texte hébreu peut signifier également *côté* ou *côte*, *latus* vel *costam*.

[5] En hébreu *Isch*, homme, *Ischah*, femme. Selon que le fait très-bien observer le Commentaire de Cornélius à Lapide, l'expression latine *Virago*, ne rend qu'imparfaitement la force du texte original. Il eût fallu recourir à un mot d'une latinité fort suspecte, et prendre le féminin inusité de *Vir*, homme, qui aurait donné *Vira*, la femme. Nous n'avons pas en français

» C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère pour s'at-» tacher à son épouse, et ils seront deux en une chair. »

En relisant ces quatre versets de la Genèse, si simples dans leur expression, mais d'une si haute portée dans leur sens intime; en étudiant l'origine de la femme, qui nous donne l'explication la plus profonde de son rôle sur la terre, de son influence sur l'homme, de son égalité avec lui comme créature raisonnable, et pourtant de sa dépendance comme créature tirée de l'homme, il est impossible de ne pas s'écrier avec Bossuet, que « Moïse est le plus sublime des philosophes [1]. » L'imagination grecque, dans ses plus gracieux récits, a consacré dans la femme la beauté de la forme; c'est là tout le sens de cette poésie stérile. Rien de semblable ici. C'est le caractère grave et majestueux de la vérité, qui n'a besoin que d'elle-même pour dépasser tous les efforts de l'invention humaine. La femme, suivant la doctrine de saint Thomas, aura une création exceptionnelle, comme Adam avait eu la sienne. Dieu consacre ainsi la dignité des deux ancêtres du genre humain. Elle sera tirée de la substance même d'Adam, afin que l'homme soit lui seul le principe de toute son espèce, comme Dieu est le seul principe de tout l'univers. Elle n'est pas créée de la tête de l'homme, parce qu'elle n'est pas destinée, dans le dessein de Dieu, à dominer l'homme par l'intelligence; elle n'est point créée des pieds d'Adam, parce qu'elle ne doit être ni l'esclave ni la servante de l'homme; mais sa substance sera la plus voisine du cœur de l'homme, parce qu'il devra aimer cette moitié de lui-même, cette compagne semblable à lui, avec la tendresse la plus vive du cœur [2].

Symbolisme du cardinal Cajétan.

20. On voudrait ne voir dans ce récit de Moïse qu'une allégorie. Voltaire lui-même la trouvait, disait-il, « une belle et touchante » leçon de concorde inaltérable et de l'affection qui doit tenir les » âmes des époux inséparablement unies. » Il semble qu'il en fut à regretter qu'il n'y eût dans ce fait qu'un symbole sans réalité.

d'équivalent. M. l'abbé Rohrbacher a hasardé le barbarisme *hommesse*, qu'il aut désespérer de jamais faire passer dans notre langue.

[1] Bossuet, *Discours sur l'hist. univers.*, 1re époque, pag. 1.

[2] S. Thom., *Summ. Theol.*, 1a p., q. LXI, art. 1.

Rien cependant n'autorise une telle interprétation de ce passage de la Genèse. L'illustre cardinal Cajétan est le seul de tous les commentateurs qui l'ait hasardée, et son opinion, quoiqu'elle n'ait pas encouru formellement les censures de l'Eglise, a pourtant soulevé les réclamations universelles des théologiens. L'enseignement unanime des Pères a toujours vu dans le récit de la création de la femme, non une allégorie, mais un fait historique réel et déterminé. « Qui empêcherait, disait Cajétan, que les objets se fussent » présentés de la sorte à Adam, pendant son mystérieux sommeil, » comme ils se présentent à nous dans les illusions d'un songe? » — Rien, sans doute, répondrions-nous, ne s'y opposerait, si la parole de Moïse n'était parfaitement claire et précise, et ne déterminait l'action de Dieu, non pas comme une apparence fantastique, mais comme une réalité substantielle et efficace. Nous ne comprenons donc pas l'insistance avec laquelle l'école allemande de nos jours reprend cette théorie à nouveau, et voudrait la faire revivre. Si l'on trouve le prodige inexplicable, il faut rejeter de même le récit de la création d'Adam, car il doit être plus difficile encore d'animer une statue d'argile, que de transformer une chair déjà vivante; ou plutôt, comme ces deux opérations sont également impossibles à l'action humaine, il faudra les nier toutes les deux. La création de la matière n'est-elle pas aussi un prodige qui dépasse notre puissance d'action? Faudra-t-il également la rejeter au rang des allégories? La diffusion de la lumière, la séparation des eaux, l'apparition de la terre, celle du soleil, la création des animaux, sont autant de prodiges. On n'a jamais songé pourtant à n'y voir que des allégories. Or le récit de la création de la femme est aussi nettement formulé que tous ceux-là; et le prétendu symbole n'existe que dans l'imagination de quelques modernes docteurs. « Croyez-» vous à Dieu créateur? disait saint Jérôme. Croyez donc aussi qu'il » a formé de terre le corps d'Adam, et qu'il a tiré Eve de son » côté [1]. » — « Non, non, s'écrie saint Augustin, le récit de Moïse,

[1] *Credit quispiam in conditorem Deum? Non potest credere, nisi prius crediderit de sanctis ejus vera esse quæ scripta sunt : Adam a Deo plasmatum; Evam ex costa illius et latere fabricatam.* S. Hieronym., *Comment. in Epist. ad Philem.*

» au livre de la Genèse, n'est pas une allégorie, ou une figure, » comme le Cantique des Cantiques; c'est une exposition des faits » simple et fidèle comme celle du livre des Rois. C'est une insigne » erreur de ne l'admettre comme narration historique qu'à partir » de l'expulsion du Paradis Terrestre [1]. » On n'attend pas sans doute de nous que nous prenions au sérieux les objections tirées de l'anatomie du corps humain; et nous éprouvons un certain embarras à avouer que le cardinal Cajétan, avec son esprit d'ailleurs si élevé, se laissa pourtant arrêter par de telles puérilités. Quand on saurait positivement ce qu'il faut entendre par la portion de substance que Dieu détacha du côté d'Adam, quand on en aurait déterminé la quantité (et on ne le fera jamais), quand on évaluerait cette quantité, qui a pu être très-minime, comme elle a pu être considérable, quelle difficulté sérieuse peut-on en tirer? Sera-ce que Dieu n'avait pas une pareille puissance? Ce serait absurde. Que l'homme serait maintenant incomplet? La Genèse nous apprend précisément le contraire, puisqu'elle prend soin d'indiquer que Dieu remplaça immédiatement la portion de substance qu'il détachait d'Adam. Reste donc l'objection générale qu'un tel miracle est impossible : et nous y avons déjà suffisamment répondu précédemment. Théoriquement, il paraît moins difficile de transformer la substance d'Adam en celle de la femme, que de transformer l'argile en un corps vivant, en une créature humaine.

Figure de Jésus-Christ et de l'Eglise.

21. Nous admettons donc la réalité intégrale du récit de Moïse, pour l'origine de la mère des hommes, sans toutefois aller jusqu'à infliger au système de Cajétan une condamnation que l'Eglise elle même n'a pas formulée. Ce n'est point comme un symbole, comme une allégorie que ce récit se présente à nos yeux, mais comme un fait défini et constant, déterminé par les termes mêmes dont se sert le narrateur. Saint Paul dit positivement : « La femme a été » tirée de l'homme : » *Mulier ex viro* [2]. Plus cette réalité se place au-dessus de toute controverse, mieux aussi elle fait ressortir l'évidence de la figure prophétique que les saints Pères ont signalée

[1] S. August., *De Genes. ad litter.*, lib. VIII, cap. I. — [2] I. *Cor.* cap. II, 8.

dans ce passage. « Au berceau du genre humain, dit encore le » grand évêque d'Hippone, la substance détachée du côté d'Adam » endormi devient la femme, de même qu'à la régénération de » l'humanité la substance de Jésus-Christ deviendra l'Eglise. Le » sommeil du premier homme était la figure de la mort du Christ, » dont le côté percé par la lance a ouvert la source des sacre- » ments dont est formée l'Eglise [1]. » C'est-à-dire, reprend le Père Ventura, que par Eve et avec Eve naissant du cœur d'Adam endormi au pied d'un arbre, Dieu a voulu figurer d'avance et présenter en action le grand et délicieux mystère de l'Eglise, qui devait naître un jour du cœur transpercé de Jésus-Christ endormi dans le sommeil de la mort sur l'arbre de la croix [2]. Telle est dans sa grandeur et son indissolubilité primitives l'institution du mariage; un reflet de la dignité sacramentelle que Jésus-Christ y ajoutera s'y laisse déjà pressentir; l'homme reçoit des mains de son créateur celle qui doit couronner tous les dons précédents, en assurant leur perpétuité aux générations dont elle sera la mère. Eve n'est point pour lui une étrangère; il la reconnaît comme la substance même de *ses os, la chair de sa chair,* dont il ne se séparera pas plus que de lui-même. Créée parmi les enchantements du jardin de délices, il semble que les grâces et l'innocente beauté de l'Eden se soient personnifiées en elle. La parole qu'Adam lui adresse revient à son âme par une voix plus douce et comme par un écho attendri. Elle est bien l'*Ischah,* la compagne de l'homme, son aide semblable à lui. La création est complète, et l'œuvre des six jours est terminée.

Etat d'innocence au Paradis Terrestre.

22. Les voilà donc dans l'éclat de leur rayonnante pureté, sous l'œil de Dieu leur créateur et leur père, au milieu des joies d'une nature riante et soumise, parmi les richesses de la terre féconde, ces deux ancêtres du genre humain. Nous voudrions arrêter le temps qui commence pour eux et en fixer le cours dans cet état de perfection et de puissance où l'homme portait en son entier l'image de Dieu; dans cet état de supériorité incontestée où il

[1] S. August., *De Civit. Dei,* lib. XXII, cap. XVII. — [2] P. Ventura, *La Raison philosoph. et la raison cathol.*, IXe conférence.

exerçait tout son empire; dans cet état d'innocence et de félicité tout ensemble, qui se comprend mieux qu'il ne se peut décrire, qui a épuisé tous les regrets d'une postérité déchue et pris dans les souvenirs des peuples le nom d'âge d'or [1]. L'immortalité était leur apanage, soit qu'ils dussent vivre toujours parmi les délices du Paradis Terrestre, soit qu'ils dussent, ainsi que l'ont pensé la plupart des Pères, échanger cette félicité pour celle des cieux, et consommer un jour l'union commencée avec Dieu ici-bas, sans passer par les angoisses et les épouvantements de la mort. Leur intelligence ne devait jamais connaître les obscurités, les incertitudes, les ignorances contre lesquelles se débat notre misérable science, et cependant elle devait jouir de ses propres progrès, elle devait éprouver les ravissantes émotions qui sont encore attachées à chacune des conquêtes intellectuelles, même dans notre état de déchéance. Dieu avait placé l'homme dans Eden « pour qu'il y travaillât, » *ut operaretur,* et ce travail fécond, souverain, toujours rémunérateur, devait être pour lui une source intarissable de délicieuses jouissances. Leur cœur ne devait jamais connaître l'étreinte douloureuse des concupiscences, l'amertume des désirs impuissants, des ambitions inassouvies, de ces soifs inextinguibles qui torturent aujourd'hui l'humanité. Mais pour être fermé à ces sources de toutes nos calamités, leur cœur n'était pas moins ouvert à toutes les nobles aspirations, à toutes les généreuses tendances, à toutes les grandes pensées qui font encore maintenant la meilleure part de notre héritage amoindri, *ut custodiret*. Leur âme s'élevait sans effort, d'un vol confiant et libre, à ce Dieu qui se manifestait à eux. Dans son sein, ils puisaient la vérité à sa source, ils buvaient à longs traits les eaux vives d'un saint amour; et quand leur regard s'abaissait vers la terre qui leur avait été donnée, ils trouvaient un charme indicible à en concentrer toutes les grandeurs, toutes les magnificences, pour en reporter vers Dieu l'hommage reconnaissant. Parés de leur innocence comme d'un vêtement de gloire, ils ignoraient les hontes et les ignominies que le péché sema comme

[1] Voir Bossuet *Discours sur l'hist. univers.*, chap. I.

autant de fléaux sur la terre. *Erat autem uterque nuaus, et non erubescebant.* L'arbre de la science du bien et du mal recélait encore, dans ses fruits mystérieux, les secrets d'iniquité dont la découverte devait être si fatale au genre humain

Unité de l'espèce humaine.

23. C'est qu'en effet la personnalité d'Adam et d'Eve retentissait bien au delà d'une vie individuelle; l'intérêt qui s'attache à leur destinée se grandit de la perspective immense qui fait apercevoir au delà la destinée de l'humanité tout entière. On a voulu révoquer en doute cette vérité, révélée par la Genèse, de l'unité d'origine pour la race humaine. Sur ce point, comme sur tous les autres, la parole biblique n'admet ni équivoque, ni transaction. Elle est claire et précise; il faut la rejeter ou admettre, comme dit Bossuet, que Moïse « nous fait voir tous les hommes renfermés en un seul » homme. » Si l'on se refuse à accorder autre chose au législateur hébreu que la seule force du génie, qu'on veuille bien considérer qu'il a successivement abordé, dans les deux premiers chapitres de la Genèse, les problèmes les plus ardus de la science ou de la philosophie; qu'il les a tous résolus dans un sens déterminé, sans laisser à ses futurs interprètes la ressource d'un sens ambigu, d'une expression à double sens. Trois mille ans avant que la physique eût découvert l'électricité, avant que l'astronomie eût étudié la constitution du soleil, avant que la géologie eût interrogé les entrailles de la terre, il avait affirmé que la lumière était indépendante du soleil, que le soleil avait apparu après la lumière primitive; il avait assigné l'ordre de création des animaux; et les progrès accomplis depuis tant de siècles en physique, en astronomie, en géologie, sont venus, contre toute vraisemblance humaine, confirmer ses assertions. Et Moïse n'était ni physicien, ni astronome, ni géologue. A nos yeux (et nous pensons que tout homme de bonne foi sera de cet avis), il était plus que tout cela, il était inspiré. Le dernier problème, celui de l'unité de race, dont il nous fournit encore la solution, n'était ni moins important ni moins complexe que les précédents, et l'on ne soupçonnera sans doute pas qu'à l'époque où écrivait Moïse, l'ethnographie fût assez avan-

cée pour faire pressentir le résultat indiqué par l'écrivain sacré. Il y a plus, la différence entre la race nègre et la race blanche créait alors entre les peuples une division si profonde qu'elle se traduisait par des haines séculaires. Moïse, élevé en Egypte, avait certainement retrouvé vivants au cœur des populations les germes de ces dissensions farouches, apportés à la terre de Misraïm par l'invasion des noirs habitants de l'Abyssinie, à l'époque même de la jeunesse de Moïse, suivant le témoignage de Josèphe [1]. Il devait donc être, au point de vue humain, très-mal disposé par les préjugés de son éducation en faveur du dogme de l'unité des races, et cependant il le proclame sans détour, comme un fait historique, avéré et incontestable. Ainsi nous pouvons, sur ce point, mettre la Bible en face de la critique moderne, et constater s'il y a accord entre la vérité révélée et les observations de la science.

Système des Préadamites.

24. Déjà, en 1655, une tentative isolée et qui n'eut pour résultat que de convertir son auteur à la foi catholique, avait été essayée contre cette doctrine de la Genèse, par Isaac La Peyrère, gentilhomme calviniste. On connaît beaucoup mieux de nos jours le nom de *Préadamite,* donné à son système, que les raisons très-singulières sur lesquelles il l'appuyait. Voici l'analyse de son livre. L'auteur de la Genèse, disait La Peyrère, était Hébreu; il écrivait exclusivement au point de vue de ce peuple, et n'avait d'autre intention que de raconter l'origine, le développement et la chronologie de la race juive. Conçue dans ce dessein, l'histoire que nous a laissée Moïse n'est pas une histoire universelle; elle n'intéresse nullement les autres nations; Adam n'est pas le père du genre humain, mais le premier ancêtre de la nation juive seulement. Si l'on avait scrupuleusement interrogé la Genèse, ajoutait-il, on en aurait depuis longtemps trouvé la preuve. Au verset 27e du premier chapitre, Moïse s'exprime ainsi : « Or Dieu créa l'homme à son image; » il lui donna les deux sexes, et bénit cette créature en lui disant : « Croissez et multipliez [1]. » Voilà bien l'apparition du genre hu-

[1] Josèphe, *Antiq. Jud.*, lib. II, cap. v. — [2] *Genes.*, cap. I, 27, 28.

main sur la terre. Il n'est point encore question d'Adam. Ce père de la race juive, objet d'une création spéciale, n'apparaîtra qu'après le sixième jour, au deuxième chapitre de la Genèse; et Moïse racontera en détail comment le Seigneur le forma du limon de la terre, lui inspira sur la face un souffle de vie, le plaça dans le Paradis Terrestre, et lui donna pour compagne Eve, l'os de ses os et la chair de sa chair [1]. Un passage de saint Paul, mal interprété, semblait à La Peyrère décisif en faveur de sa doctrine. L'Apôtre, dans son Epître aux Romains (chap. v, vers. 13), s'exprime ainsi : « Jus» qu'à la promulgation de la loi, le péché était dans le monde; » mais le péché n'était pas imputé à l'homme, parce que la loi » n'existait pas encore. » Ainsi isolé de son contexte, ce verset pourrait en effet prêter, jusqu'à un certain point, à l'équivoque. On pouvait entendre la loi dans une double acception, ou la loi imposée par Dieu à Adam, ou la loi donnée aux Juifs par le ministère de Moïse. La Peyrère l'entendait dans le premier sens, et voici son argument : Puisque le péché était dans le monde avant la loi donnée à Adam, il est clair qu'il y avait des hommes existant antérieurement à Adam. Il y avait donc des Préadamites, auxquels Dieu n'avait point voulu se manifester ni révéler sa loi. En transgressant une loi qu'ils ne connaissaient pas, ils se rendaient coupables du péché matériel; mais ce péché ne pouvait leur être imputé ni devenir formel, puisqu'ils n'avaient pas conscience du précepte qu'ils violaient. Adam et Eve seuls reçurent la loi pour eux et leur postérité, seuls ils furent placés dans le Paradis Terrestre, seuls ils transgressèrent le commandement divin et introduisirent ainsi le péché dans le monde. Les Préadamites, pères des Gentils, créés avant Adam et indépendants de lui, n'eurent aucune part à cette faute originelle [2]. Tel était le système de La Peyrère. Il repose sur deux erreurs : la première consiste à appliquer à deux créations différentes les deux passages de la Genèse qui se rapportent évidemment à une seule; la seconde, à entendre de la loi primitive un verset de saint Paul que le contexte attribue formellement à la

[1] *Genes.*, cap. II, 7, 8 et seq. — [2] Isaac La Peyrère, *Systema theologicum ex Præadamitarum hypothesi*, 1ª pars.

loi mosaïque [1]. Au reste, du point de vue où s'était placé l'auteur, la question était purement théologique; cependant, ainsi que le fait judicieusement observer M. de Quatrefages, « il est difficile de ne pas être frappé de la ressemblance et souvent de l'identité de cette doctrine avec des opinions souvent et encore tout récemment émises [2], quoique par des considérations et avec des arguments empruntés à un ordre tout différent. De sorte que le système des Préadamites, oublié dans sa formule primitive, a été repris de nos jours sous une face nouvelle, et a rencontré en Allemagne et en Amérique [3] une faveur inattendue. »

Théorie de M. Agassiz.

25. Au lieu de deux créations humaines, comme le voulait La Peyrère, M. Agassiz, chef de la nouvelle école, en reconnaît huit, qu'il groupe en autant de centres principaux, ou *royaumes zoologiques,* selon ses propres expressions. Ce sont les royaumes arctique, mongol, européen, américain, nègre, hottentot, malais, australien. Chacune de ces divisions géographiques correspond, d'après lui, à une espèce d'hommes différente, qui a été créée à part sur le sol qu'elle occupe, ou plutôt, pour conserver à son langage sa forme scientifiquement matérialiste, *qui a été le produit d'une force locale.* On comprend qu'une semblable théorie ne cherche nullement à s'appuyer sur des textes bibliques. Elle s'est présentée à M. Agassiz comme la conclusion appliquée à l'homme, des faits constatés par l'histoire naturelle à l'égard des végétaux et des animaux. Il est en effet reconnu, comme le dit M. de Quatrefages, que ces deux règnes présentent des grands centres de création, caractérisés par certains *types,* comprenant un nombre plus ou moins considérable d'espèces et de genres, types qui leur sont propres, ou sont à peine représentés ailleurs, en sorte que les animaux et les végétaux ont apparu à l'origine sur des points différents, dans des *centres de création* multiples; « et quiconque reconnaîtra l'autorité de la science » en pareilles matières, devra admettre que les choses se sont pas-

[1] Voir la savante Dissertation de Noël Alexandre, *Histor. eccles.*, tom. I, pag. 108 et suiv., édit. in-4°.

[2] M. de Quatrefages, *Unité de l'espèce humaine,* 1861; Introd., pag. 7. — [3] *Ibid.*, pag. 7 de l'Introd., et chap. XXI, pag. 369.

» sées ainsi [1]. » Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que Moïse avait sur ce point devancé la science, et que, d'après la Genèse, les végétaux et les animaux ont réellement été créés par grandes masses, quand Dieu dit : « Que la terre produise les herbes, » les plantes verdoyantes et les arbres [2]; que la terre produise les » êtres vivants, animaux, reptiles, bêtes de toutes sortes [3]. » On ne trouve ici ni pour la faune, ni pour la flore, ni pour la zoologie, de type primitif unique qui serait devenu la tige génératrice de chacune des espèces actuellement vivantes. La multiplicité simultanée a donc été le mode de création des végétaux et des animaux, et M. Agassiz en a conclu, par analogie, qu'elle avait dû être aussi la loi de création pour l'homme.

Réfutation de M. Agassiz par M. de Quatrefages.

26. Comme le démontre parfaitement encore M. de Quatrefages, l'erreur des polygénistes, qui se refusent, malgré l'autorité de Linné, de Buffon et de Cuvier, à admettre l'unité d'un type humain primitif, tient à la définition incomplète des termes d'*espèce*, *race* et *variété*, employés de part et d'autre dans la controverse, avec un sens vague et indéterminé. C'est bien certainement, dit-il, faute de s'être sérieusement posé cette question, que tant de naturalistes d'un incontestable mérite, ont embarrassé la science de notions confuses ou de graves erreurs [4]. Or, d'après le savant académicien, si l'on veut tenir compte de tous les faits observés et de toutes les tentatives en sens divers des plus illustres zoologistes, on définira l'*espèce*, l'ensemble des individus, plus ou moins semblables entre eux, qui sont descendus ou qui peuvent être regardés comme descendus d'une paire primitive unique, par une succession ininterrompue de familles [5]. La *race* sera l'ensemble des individus semblables, appartenant à une même espèce, ayant reçu et transmettant par voie de génération, les caractères d'une variété primitive [6]. Par *variété*, on entendra un individu ou un ensemble d'individus appartenant à la même génération, qui se distingue des autres représentants de la même espèce par un ou plusieurs caractères

[1] M. de Quatrefages, *Unité de l'espèce humaine*, pag. 382 et 384. — [2] *Genes.*, cap. I, 11. — [3] *Ibid.*, cap. I, 24. — [4] *Unité de l'espèce humaine*, pag. 36. — [5] *Ibid.*, pag. 54. — [6] *Ibid.*, pag. 69.

exceptionnels [1]. Ces trois définitions résument la doctrine de Linné, Buffon, Lamarck, Cuvier, etc.; elles précisent le sens des termes; et tout en laissant apercevoir aux divers degrés de l'échelle animale et végétale, le jeu libre des mutations plus ou moins étendues que l'observation y découvre, elles en déterminent la valeur et la renferment dans une sphère décrite à l'avance. Ainsi une modification exceptionnelle dans un ou plusieurs individus, sortis d'une même race, constituera la variété. Une modification persistante dans tous les individus sortis d'une même espèce constituera une *race*. Et au sommet de la hiérarchie, l'espèce comprendra dans son ensemble toutes les races et toutes les variétés. Appliquant ces principes à l'étude de l'homme, M. de Quatrefages trouve dans le genre humain des variétés, des races diverses, mais il ne rencontre qu'une seule *espèce*. Jamais thèse scientifique n'a été plus clairement ni plus magistralement résolue. Elle ne laisse rien subsister des objections des adversaires, et l'esprit se sent subjugué sous cette parole si nette et si puissante.

Objection tirée de l'existence de la race nègre.

27. « De tous les caractères présentés par les groupes humains, dit-il [2], ceux qui varient le plus et dans les limites les plus étendues sont, sans contredit, les caractères qui tiennent à la coloration. Par exemple, la peau change du blanc rosé au noir, et certes, pour qui ne s'est pas rendu compte de la nature de pareilles différences, il y a là de quoi frapper l'esprit. Il est difficile de ne pas croire au premier abord que la peau présente chez le nègre et le blanc des différences radicales, et cette croyance, qu'on se formule plus ou moins nettement à soi-même, est certainement pour beaucoup dans la tendance générale à admettre la multiplicité des espèces. Cependant rien n'est moins fondé que cette conclusion tirée des apparences extérieures. La peau du blanc et celle du nègre sont composées des mêmes parties, des mêmes couches disposées

[1] M. de Quatrefages, *Unité de l'espèce humaine*, pag. 68.

[2] *Ibid.*, pag. 138. — Nous analysons le passage relatif à la question des nègres et à celle du peuplement de l'Amérique, avant la découverte de Christophe Colomb; mais nous engageons tous ceux qui voudraient approfondir ce sujet, à étudier le livre de M. de Quatrefages, une des plus belles œuvres de la science moderne.

dans le même ordre; chez l'un et chez l'autre, ces couches présentent les mêmes éléments, associés ou groupés d'une manière identique. Sur un seul individu appartenant à la race blanche, on peut trouver, à diverses régions du corps, la peau de l'homme noir et la peau de l'homme jaune (c'est-à-dire la peau des trois extrêmes que présentent les groupes humains), avec tous les caractères les plus intimes, les plus profonds [1]. Essayons de donner une idée des faits d'où ressortent ces conséquences à la fois si importantes et si peu d'accord, en apparence, avec le témoignage de nos sens. La peau, considérée dans son ensemble, se compose essentiellement de trois couches : le *derme,* l'*épiderme* et le *corps muqueux de Malpighi.* Le premier forme le cuir ou la peau proprement dite; il est situé au-dessous des deux autres et largement abreuvé de sang par une foule de vaisseaux ramifiés à l'infini. C'est à eux qu'il doit la teinte rouge qu'il présente à l'œil nu, lorsqu'on le met à découvert; mais si on l'examine à un grossissement suffisant, on aperçoit, entre les mailles des réseaux vasculaires, les tissus propres qui le composent, et ces tissus sont aussi blancs chez le nègre de Guinée, que chez l'Européen. Cette couche profonde est exactement la même chez le nègre et chez le blanc. Tout à fait à l'extérieur se trouve l'épiderme, couche d'apparence cornée, composée de lamelles translucides plus ou moins adhérentes entre elles, et dont la demi-transparence permet d'apercevoir la teinte générale des tissus placés au-dessous. Cette couche est encore entièrement semblable dans toutes les races. C'est entre le derme et l'épiderme que se trouve placé le corps muqueux, siége de la coloration. Celui-ci se compose de cellules pressées les unes contre les autres et superposées de manière à former un certain nombre de stratifications. Jusqu'ici encore tout est pareil chez le nègre et chez le

[1] Des recherches déjà anciennes, ajoute l'auteur, auraient permis de presumer ces faits, qu'ont mis complétement hors de doute les études modernes, aidées de procédés de plus en plus délicats et rigoureux. Que l'on emploie une macération méthodique, comme l'a si heureusement fait M. Flourens, ou qu'avec MM. Krause, Simon, Kœlliker, on appelle à son secours le microscope et les agents chimiques, toujours on arrive aux conclusions que nous venons de formuler.

blanc; mais dans ce dernier, le contenu des cellules, même le plus profondément situées, est, dans la plupart des régions du corps, presque incolore et ne présente qu'une légère teinte jaunâtre : cette couleur se fonce chez les races jaunes et chez les blancs eux-mêmes, quand ils ont le teint brun; chez le nègre enfin, elle devient d'un noir plus ou moins brunâtre. On voit à quoi se réduit ce phénomène de la coloration diverse des races humaines. De l'une à l'autre, il n'y a pas apparition d'organes ou d'éléments organiques nouveaux; il n'y a qu'une couleur qui, à partir d'un terme moyen, se fonce ou s'affaiblit, et passe d'une nuance à l'autre, de manière à devenir plus ou moins prononcée dans chacun de ces éléments. »

Il n'y a donc pas dans cette modification le caractère qui constituerait diversité d'espèce. Les autres variations du type humain, relatives à la conformation de l'os frontal et de la face, n'ont pas plus d'importance. Elles s'expliquent par les lois d'hérédité, par celles des milieux ou des croisements divers : mais aucune ne présente des différences radicales. Elles composent les races et ne vont pas plus haut. L'espèce reste toujours une, et les huit centres de créations principales, imaginés par M. Agassiz et déterminés surtout par les différences de couleur, n'ont aucune raison d'être.

Objection tirée du peuplement de l'Amérique.

28. L'objection tirée du peuplement de l'Amérique, antérieur à la découverte des Européens, n'a pas plus de valeur. Comme elle n'est guère moins accréditée que celle des différences de coloration, nous allons encore laisser la parole à M. de Quatrefages pour y répondre. Il est impossible de le faire avec plus de raison et d'autorité. « L'étude des caractères physiques, dit-il, conduit à admettre que l'Amérique a été peuplée par des émigrants partis de » l'ancien monde et appartenant de près ou de loin aux trois races » principales que présente celui-ci, la blanche, la jaune et la noire » Ces émigrations sont-elles aussi impossibles que le disent les polygénistes? Pour se convaincre du contraire, il suffit de jeter les » yeux sur la carte. Dès le siècle dernier, Buffon avait parfaitement » compris combien le passage devait être facile d'Asie en Amérique » par le détroit de Behring. La connaissance de plus en plus com-

» plète de ces mers et des races qui en peuplent les rivages, ont
» confirmé jusqu'à l'évidence cette opinion, qui put alors paraître
» hardie. Pickering, l'un des membres de la commission scienti-
» fique qui fit partie du voyage d'exploration entrepris aux frais
» des Etats-Unis par le capitaine Wilkes, se demande où commen-
» cent et où finissent l'Asie et l'Amérique; et en effet, le naviga-
» teur qui, longeant les îles Aléoutiennes, se rend du Kamtschatka
» à la presqu'île d'Aliaska, doit être bien embarrassé pour déter-
» miner la limite des deux continents. Le peuplement de l'Amé-
» rique par le nord-ouest fut donc très-aisé. Au nord-est, par l'Is-
» lande et le Groënland, les immigrations d'Europe en Amérique
» n'étaient guère plus difficiles. Mais ce n'est pas seulement sur ces
» deux points que le peuplement du nouveau monde a dû s'effec-
» tuer. On connaît aujourd'hui, bien mieux qu'il y a quelques an-
» nées, la marche et la complication des mouvements de l'atmos-
» phère et des mers. Là où nos prédécesseurs n'avaient vu que le
» grand courant équatorial, allant uniformément de l'est à l'ouest,
» nous savons qu'il existe des contre-courants dirigés en sens con-
» traire; nos marins ont découvert de nouveaux *fleuves* coulant au
» sein des mers, et en particulier ils ont retrouvé dans l'océan Pa-
» cifique un second *Gulf-Stream* qui, passant au sud du Japon, se
» dirige vers l'Amérique comme le premier va de Terre-Neuve aux
» côtes de l'ancien monde. Le courant de Tessan [1] a conduit sur
» les côtes de la Californie des jonques abandonnées [2], comme le
» *Gulf-Stream* avait jeté sur la plage des Açores ces fruits, ces pou-
» tres travaillées, ces canots chavirés qui, dit-on, portèrent dans
» le cœur de Colomb la conviction qu'il existait un autre monde. Ce
» courant, s'il a été connu d'une nation de navigateurs, a pu et dû
» conduire les flottes du Japon en Amérique, comme il a pu et dû

[1] On a donné à juste titre à ce courant, dit M. de Quatrefages, le nom de M. de Tessan, membre de l'Institut, qui en a constaté l'existence dans le voyage pendant lequel il accompagnait, en qualité d'hydrographe, le capitaine Dupetit-Thouars. Au reste, les Japonais connaissaient déjà ce courant, nommé par eux Kouro-Sivo.

[2] Hamilton Smith, Morton et Pickering en citent des exemples.

» entraîner en Californie des peuples moins habiles à lutter contre
» la mer. Enfin le grand courant équatorial atlantique a fort bien
» pu amener dans l'Amérique méridionale et dans le golfe du
» Mexique un certain nombre d'hommes enlevés aux côtes d'Afri-
» que. Les faits confirment ces *possibilités*. Et d'abord, pour ce qui
» concerne le détroit de Behring et la chaîne des îles Aléoutiennes,
» nous avons à citer une preuve frappante de la facilité qu'ils of-
» frent aux communications. Les Tchouktchis, cette population si
» différente de toutes les races placées si haut vers les pôles, étaient
» naguère campés à la fois en Asie et en Amérique; ils occupent
» encore une partie des deux côtes : il faut bien qu'ils aient passé
» de l'une à l'autre. A lui seul, cet exemple suffirait pour montrer
» comment l'ancien continent a pu verser dans le nouveau une
» partie de sa population. Mais il y a plus. La Californie est le seul
» point de l'Amérique septentrionale où les indigènes aient le teint
» foncé. Cette circonstance, qui naguère pouvait paraître extraor-
» dinaire, s'explique tout naturellement par l'existence du courant
» de Tessan. Celui-ci a pu amener jusque sur ces bords éloignés
» des canots portant des nègres océaniens, comme nous avons vu
» qu'il y entraînait les navires abandonnés. C'est lui qui a facilité
» entre l'Amérique et l'Asie les communications dont de Guignes
» et M. de Paravey ont retrouvé les traces dans les ouvrages chi-
» nois. Les résultats auxquels sont arrivés sur ce point les savants
» français ont été vivement combattus; mais il n'est guère permis
» d'en contester l'exactitude en présence du témoignage si net de
» Gomara. Ce fidèle compagnon de Cortez rapporte que les Espa-
» gnols trouvèrent près de la côte de Monterey des navires chinois
» et japonais *à proues dorées et à vergues argentées,* chargés de mar-
» chandises. Il est encore mieux établi que l'élément blanc euro-
» péen a pénétré directement en Amérique. Les savantes et cu-
» rieuses recherches de Rafn ont appris que, dès avant l'an 1000
» de notre ère, le Groënland avait été colonisé par les descendants
» des chefs scandinaves qui avaient fui en Islande la tyrannie d'Ha-
» rald aux cheveux d'or. Une bulle du pape Grégoire IV, adres-
» sée à Ansgarius, et datée de 835, fait mention des missions

» d'Islande et du Groënland [1]. Quant à la race noire, nous avons » les témoignages de Pierre Martyr et de Gomara, qui tous deux » attestent que Vasco Nunès de Balboa, en traversant l'isthme de » Darien, trouva sur sa route de véritables nègres. Ainsi la géo- » graphie démontre la possibilité des émigrations en Amérique, » l'histoire en constate la réalité ; il n'y a donc là aucun argument » à l'appui des théories que nous combattons [2]. »

Conclusion.

29. Nous ne savons si une démonstration aussi complète fera disparaître les doutes qui pourraient subsister encore dans quelques esprits. Pour nous, nous acceptons avec reconnaissance les nobles efforts de la science, quand elle proclame dans un langage indépendant le résultat de ses investigations. La question, transportée de la sphère théologique dans celle de l'ethnographie et de l'histoire naturelle, y est résolue dans le même sens. M. de Quatrefages avoue qu'il s'est interdit toute excursion dans le domaine religieux, et qu'en présence d'un accord si frappant entre ses conclusions et celles de la Bible, il a été tenté plus d'une fois de laisser tomber de sa plume un mot qui le signalât. Mais homme de science, il a voulu rester exclusivement sur le terrain de la science; et son livre acquiert ainsi une autorité plus considérable. L'unité de l'espèce humaine, telle que l'indique la Genèse, est donc un fait scientifiquement inattaquable; et nous avons le droit de saluer dans les deux habitants du Paradis Terrestre les ancêtres du genre humain, sans appréhender les critiques et les objections si souvent formulées contre cette doctrine biblique.

[1] M. Frédéric Lacroix, *Histoire des régions circumpolaires.* — Le même auteur rappelle que La Peyrère a signalé une autre bulle antérieure à l'an 900, où l'Islande et le Groënland sont également nommés (Note de M. de Quatrefages).

[2] M. de Quatrefages, *Unité de l'espèce humaine,* pag. 405-414

CHAPITRE IV.

DÉCHÉANCE ORIGINELLE

SOMMAIRE.

§ 1. LE SEPTIÈME JOUR.

1. Repos de Dieu, doctrine de saint Augustin. — 2. Le *sabbat*, ou septième jour, d'après les traditions universelles. — 3. La première fête du septième jour au Paradis Terrestre.

§ 2. TENTATION.

4. Durée du séjour d'Adam et d'Eve dans le Paradis Terrestre. — 5. Le tentateur. — 6. Pourquoi le serpent de la Genèse nous représente l'ange déchu ou Satan. — 7. Objection de Voltaire. Action de Satan sur le monde. — 8. Pourquoi Dieu n'a pas créé l'homme impeccable. — 9. Dialogue entre Eve et le serpent.

§ 3. CHUTE.

10. L'arbre de la *science du bien et du mal*. Aveu de M. Renan sur la conformité du texte de la Genèse avec les traditions brahmaniques. Objection du même auteur. — 11. Est-il vrai que les premiers chapitres de la Genèse soient isolés dans la tradition israélite, ainsi que l'affirme M. Renan. — 12. Traditions universelles confirmant celle de la Bible. — 13. Nature et propriétés de l'arbre de la *science du bien et du mal*. — 14. Caractère général de la défense divine, qui devait, d'après le sentiment des saints Pères, s'étendre à tous les hommes, en supposant qu'Adam n'eût point péché. Chute d'Eve. — 15. Chute d'Adam. — 16. Premières suites de la faute. Apparition du juge souverain.

§ 4. PROMESSE DIVINE DE RÉDEMPTION. — EXPULSION DU PARADIS TERRESTRE.

17. Confusion et remords d'Adam et d'Eve. — 18. Malédiction du serpent. Promesse d'un Sauveur. — 19. Cette promesse fut-elle comprise par nos premiers parents? — 20. Sentence divine portée contre la femme. — 21. Malédiction de la terre. Condamnation d'Adam. — 22. Doctrine catholique sur le péché originel, d'après saint Thomas. Conformité de la doctrine catholique avec les traditions hébraïques sur ce point. Transmission du péché originel aux enfants d'Adam. — 23. Sans le dogme du péché originel l'homme serait à lui-même un mystère inexplicable. — 24. Dieu revêt

Adam et Eve de tuniques de peau. — 25. Objection tirée du livre Περὶ Ἀρχῶν d'Origène. — 26. Adam et Eve chassés du Paradis Terrestre. — 27. Les chérubins placés au seuil de l'Eden. Nouvelle interprétation de M. E. Renan.

§ I. — Septième jour.

Repos de Dieu.

1. Après avoir complété le cycle de la création dans les six jours génésiaques, « Dieu se reposa, il bénit le septième jour et lui im-» posa un caractère saint, parce qu'en ce jour il avait terminé » l'œuvre créatrice [1]. »

« Le repos de Dieu n'est pas, dit saint Augustin, une abstention » inerte, une abdication de puissance. Tout ce qui a vie ne subsiste » que par la continuation de sa volonté et comme par un prolon-» gement des lois créatrices. Si l'action de cette volonté souveraine » cessait un seul instant, la nature entière serait replongée dans le » néant. Le mot de notre Seigneur Jésus-Christ dans l'Evangile » trouve ici son application : Mon Père, dit-il, ne cesse d'opérer et » d'agir; c'est-à-dire que l'action par laquelle il contient sous ses » lois et administre l'univers est incessante. S'il la retirait de nous, » nous perdrions aussitôt le mouvement et la vie. Ainsi quand nous » lisons que Dieu se reposa au septième jour, l'écrivain sacré nous » fait comprendre que le Seigneur ne créa plus en ce jour d'êtres » nouveaux, mais il ne retira point pour cela aux êtres crées sa » providence conservatrice et vigilante [2]. » — « En effet, dit ailleurs » ce grand évêque, le repos en Dieu n'est pas l'inertie, pas plus » qu'en Dieu le travail n'est un labeur. S'il agit, c'est sans fatigue; » s'il se repose, c'est sans interrompre son travail. Dans ses œu-» vres, la priorité ou la postériorité n'est pas le fait de l'action di-» vine, mais celle des œuvres elles-mêmes. Immuable et sans alter-» native comme l'éternité, la pensée divine embrasse d'un même » regard l'ensemble des créatures, sans être arrêtée, comme l'in-» telligence humaine, par les distinctions d'époques ou de temps [3]. »

Traditions universelles sur le sabbat.

2. Le mot hébreu *Sçabath,* qui devint, en souvenir du repos divin, le nom du septième jour, signifie *cesser*. « Il porte avec lui, dit » le Juif Aristobule, comme l'avertissement solennel de l'origine

[1] *Genes.*, cap. II, 2. — [2] S. August., in *Sententiis,* num. 277. — [3] *Ibid.*, num. 145

» du terme septenaire imposé à la semaine. *Les animaux eux-mêmes* » *connaissent son retour* [1]. » Singulier rapprochement entre ces paroles d'un apologiste hébreu du temps des Ptolémées, et l'exclamation populaire dont la naïve éloquence, immortalisée par l'auteur du *Génie du Christianisme*, résistait aux sacriléges ordonnances d'une loi révolutionnaire! « Nos bœufs eux-mêmes refusent de tra- » vailler le dimanche, » disaient à la Convention française les paysans de la Bretagne. Que de civilisations sont nées et mortes, sous tous les climats, dans les conditions physiques, intellectuelles et morales les plus diverses; que d'institutions politiques ont passé tour à tour sur le théâtre du monde, léguant leurs noms à l'histoire et abandonnant à l'archéologie moderne le soin de recueillir sous les sables du désert une trace matérielle de leur passage! Et cependant, au milieu de cette effrayante caducité des choses humaines, parmi tant de révolutions sociales et tant de ruines d'empires, une institution a dominé tous les peuples, commandé tous les respects et survécu à tous les souvenirs. Le temps se divise aujourd'hui, dans les florissantes capitales de l'Europe, comme il se divisait à Thèbes et à Memphis, à Ninive et à Babylone, à Persépolis et à Athènes. Ce fait a frappé les observateurs les moins religieux. « La semaine, depuis la plus haute antiquité dans laquelle » se perd son origine, circule sans interruption à travers les siècles, » en se mêlant aux calendriers successifs des différents peuples. Il » est très-remarquable qu'elle se trouve la même par toute la terre. » C'est peut-être le monument le plus ancien et le plus incontes- » table des connaissances humaines. Il paraît indiquer une source » commune d'où elles se sont répandues [2]. » Ainsi parlait l'illustre

[1] Aristobule, écrivain juif, florissait au temps des Ptolémées. Il ne nous reste plus de ses ouvrages que des fragments cités par Eusèbe. Celui que nous reproduisons ici est emprunté au livre XIII, chap. XI, de la *Préparation évangélique : Hebdomadarum orbe ipsa quoque animantium universitas volvitur.* — « Le sep- » tième jour, dit Josèphe, Dieu se reposa et cessa de travailler au grand ouvrage » de la création du monde, et c'est pour cela que nous ne travaillons point » en ce jour et que nous lui donnons le nom de *sabbat*, qui en notre langue » signifie *repos*. » *Antiq. Judaic.*, cap. I.

[2] Laplace, *Système du monde*, pag. 18, 19.

Laplace, dans un temps où l'étude des lois qui président au gouvernement du monde ne lui avait pas encore révélé le Dieu qui a créé le monde. Mais il avait constaté chez les sauvages de l'Amérique comme dans les îles de l'Océanie, dans les livres sacrés des Chinois [1] comme dans les poëmes les plus anciens de Linus, d'Hésiode et de Callimaque [2], cette unanime consécration du septième jour; et de plus, il avait assisté aux impuissants efforts d'une révolution formidable, à laquelle il fut donné de renverser tant d'institutions séculaires, et qui échoua cependant, malgré la tentative la plus énergique, quand elle voulut imposer une nouvelle division hebdomadaire. C'est donc à juste titre que nous rattachons au texte de la Genèse l'origine de la semaine et le repos sacré du septième jour. Partout en usage, on n'en rencontre nulle part l'explication; la Bible seule découvre à la science la *source commune d'où cette institution s'est répandue.* Quel livre que celui dont la moindre parole retentit de la sorte dans les profondeurs de l'humanité!

La première fête au Paradis Terrestre.

3. Les saints Pères sont unanimes à faire remonter au Paradis Terrestre l'usage du *Sçabath* glorieux qui terminait l'œuvre créatrice. Quelques-uns y rattachent la parole de Job : « Alors les astres » du matin me louèrent en chœur, et tous les fils de Dieu tressail- » lirent d'allégresse [3]. » La première fête du septième jour aurait ainsi été célébrée dans les sphères célestes par les anges témoins des magnificences de la création, alors qu'elle sortait radieuse et pure, dans l'éclat de sa jeunesse, des mains de l'Eternel [4]. L'écho des voix angéliques dut retentir dans le Paradis Terrestre et éveiller les chants de la reconnaissance dans l'âme d'Adam et d'Eve, dont cette fête était le jour natal. Ainsi, dit Cornelius à Lapide, il est incontestable que la loi mosaïque ne créa pas le commandement du septième jour, mais le renouvela, en le formulant et en lui donnant une sanction. Il existait avant Moïse comme précepte et

[1] M. A. Nicolas, *Etudes philosoph. sur le Christ*, liv. II, chap. II, p. 1.

[2] Voici le vers de Linus, cité par Eusèbe, *Prépar. évang.*, liv. XIII, chap. XII : Ἑβδομάτῃ δή οἱ τετελέσμενα πάντα τέτυκται; celui d'Hésiode : Πρῶτον ἕνη, τετρὰς τε καὶ ἑβδόμη, ἱερόν ἦμα; celui de Callimaque : Ἑβδομη εἰν ἀγαθοῖς, καὶ ἐστι γενέθλη. Eusèb., *Prépar. évang.*, liv. XIII, chap. XIII.

[3] Job, cap. XXXVIII, 7. — [4] Torniell., *Annal. mundi*, tom. I, pag. 92.

comme enseignement divin [1]. Il inaugura pour nos premiers pères l'âge heureux de l'état d'innocence; et il reste pour leur postérité déchue le moyen de sanctification et le gage de l'innocence reconquise.

§ II. Tentation.

Durée du séjour d'Adam et d'Eve dans le Paradis Terrestre.

4. « Or le serpent était le plus rusé des animaux créés par Jéhovah, le Seigneur. Il dit à la femme : Dieu vous a-t-il réellement » défendu [2] de manger de tous les fruits du Paradis?

» Nous mangeons de tous les fruits du Paradis, répondit la » femme.

» Quant au fruit de l'arbre qui est au milieu du Paradis, Dieu » nous a défendu d'y toucher et d'en manger, de peur que peut-» être nous ne mourions.

» Et le serpent dit à la femme : Vous ne mourrez certainement » point.

» Mais Dieu sait que le jour où vous en mangerez, vos yeux se-» ront ouverts et vous serez comme des dieux, sachant le bien et » le mal [3]. »

Combien de temps s'était écoulé pour Adam et Eve depuis la fête de leur naissance et du repos de Dieu, au septième jour, jusqu'au fatal instant où la voix tentatrice se fit entendre à la femme? L'Ecriture ne nous l'a point appris. Il est cependant permis de conjecturer qu'un certain intervalle sépara ces deux événements les plus solennels de l'histoire du monde. Le souvenir des joies de l'Eden est trop profondément empreint dans les traditions universelles, il y a laissé trop de souvenirs et de regrets pour qu'on n'at-

[1] Le savant commentateur prévient ici l'objection qu'on pourrait tirer de la substitution du dimanche au sabbat des Juifs. Voici ses paroles : *Fuit ergo præceptum sabbati divinum, non naturale, sed positivum, unde a Christo et apostolis festum a sabbato in Dominicam est translatum* (*Comm. in Genes.*, cap. II, 2).

[2] Le *cur præcepit* de la Vulgate ne rend pas exactement le sens de l'hébreu *aph ki;* Cornelius à Lapide propose comme interprétation, *Ita ne verum est,* que nous adoptons ici, et qui s'accorde en effet beaucoup mieux avec la réponse d'Eve.

[3] *Genes.*, cap. III, 1-5.

tribue à cette félicité primitive qu'un éclair de durée. D'un autre côté, la tentation eût échoué aux premiers jours devant les sentiments de reconnaissance et d'amour de nos premiers pères pour la bonté créatrice. Le grand séducteur, l'immortel ennemi du genre humain, n'attaque point ainsi les âmes, quand elles sont encore tout inondées des flots de la grâce. Il attend que les premiers transports de la ferveur aient graduellement diminué, que les attraits de la vertu et les délices de l'innocence aient perdu quelque chose de leur première saveur; et ce n'est que lentement, avec la finesse calculée et cauteleuse du serpent, qu'il s'insinue dans les cœurs. Telle est la tactique du Père du mensonge; et certes, s'il dut jamais déployer les ressources perverses de son génie, ce fut dans ce grand drame dont le dénoûment lui livra l'empire du monde [1]. En dehors de ces considérations tirées de l'ordre moral, l'étude attentive du texte de la Genèse confirme également ces présomptions. Il avait fallu à nos premiers parents quelque temps de séjour dans le Paradis Terrestre pour qu'ils se fussent familiarisés avec les voix diverses qui venaient s'entretenir avec eux. Ainsi, après leur faute, ils distinguent parfaitement celle du Seigneur « qui retentit sur le soir dans Eden [2]. » Celle du serpent tentateur ne fait éprouver à la femme aucune surprise, et cependant, dit saint Thomas, Eve savait bien que les serpents ne parlent point [3]. Elle avait donc entendu dans le Paradis Terrestre d'autres voix, celles des bons ou des mauvais anges, qui l'avaient accoutumée à ces communications extraordinaires. Enfin la première parole qui lui est adressée prouve, ce nous semble, un séjour d'une certaine durée dans le Paradis Terrestre. Il avait fallu un certain temps, pendant lequel nos premiers pères avaient fidèlement observé le précepte du Seigneur, pour que le serpent en prît l'occasion de son insidieuse remarque. Et la réponse d'Eve ne laisse aucun doute à cet

[1] On sait que le démon est nommé par notre Seigneur Jésus-Christ le *prince du monde*.

[2] *Genes.*, cap. III, 8.

[3] S. Thom., *Summ. Theol.*, 1ª p., q. XCIV, art. 4 : *Eva suspicata est altiori vi, scilicet divina, angelica aut diabolica id fieri.* Cornel. à Lapide, *Comment. in Genes.*, cap. III, 1.

égard : « Nous mangeons, dit-elle, de tous les fruits de l'Eden, » excepté de celui qui est au milieu du Paradis. » Nous sommes donc fondés à croire que le séjour dans l'Eden eut une certaine durée, sans en pouvoir préciser plus rigoureusement le temps.

Le tentateur.

5. Quoi qu'il en soit, nous avons maintenant en présence la malice déguisée mais infernale de Satan, et la faiblesse curieuse de la femme. La lutte s'établit, suivant la remarque des saints Pères, non pas avec l'homme, qui avait entendu directement la prescription divine, mais avec Eve, qui ne l'avait apprise que par intermédiaire, de la bouche d'Adam. Bossuet nous fait bien comprendre ce qu'il appelle les profondeurs de Satan, dans cette première et suprême tentation. C'était en l'homme, dit-il, que résidait la supériorité de la sagesse; c'est à la femme, sa compagne chérie, que le démon s'adresse, attaquant ainsi Adam par l'endroit le moins fort et, pour ainsi dire, le moins muni

Le serpent de la Genèse n'est autre que Satan.

6. Si l'on nous demande pourquoi nous substituons le nom de Satan, comme tentateur, à celui du serpent désigné par la Genèse, nous répondrons que telle a été constamment l'interprétation donnée à ce texte, aussi bien par les docteurs juifs que par les Pères de l'Eglise chrétienne. « Ceci est le démon tentateur, dit le rabbin Yocé, le » serpent qui séduisit l'homme. Et pourquoi est-il qualifié de ser» pent? Parce que le serpent a une marche tortueuse; il ne suit ja» mais la voie droite. Ainsi le tentateur surprend l'homme par une » route oblique et une voie perverse [1]. » — « Le serpent antique, le » grand dragon, dit l'apôtre saint Jean, est celui qui se nomme le » Diable et Satan; c'est lui qui a séduit tout l'univers, lui qui fut » précipité des cieux avec les mauvais anges [2]. » — « Le serpent, dit » Théodoret, était l'organe du Père du mensonge. »Notre Seigneur l'a déclaré lui-même, et les saints Evangiles le constatent. « Fils » de Satan, disait Jésus-Christ aux Juifs, votre père fut homicide » dès le commencement du monde [3].» C'est donc bien le démon qui parlait à Eve par la voix du serpent. Le prophète Isaïe [4] ne nous laisse aucun doute sur le sens que nous devons attacher au ser-

[1] *Medrasch Hanégélam*, Comment. de la Genès., chap. III, 1. — [2] *Apoc.*, cap. XII, 9. — [3] Joan., cap. VIII, 44. — [4] Isa., cap. XXVII, 1.

pent de la Genèse, quand il dit : « En ce jour-là le Seigneur fera » étinceler son glaive puissant et fort contre le dragon, le serpent » tortueux et pervers, le serpent qui fuit après sa morsure [1]. » Enfin saint Augustin, dont le grand nom résume la tradition tout entière, est plus explicite encore. « Depuis que, détourné de Dieu, » pour se retourner vers lui-même, plus jaloux de dominer en ty- » ran superbe que d'obéir en fidèle sujet, l'ange de l'orgueil, et par- » tant de l'envie, fut déchu du paradis spirituel; dès lors aspirant, » sous l'inspiration de son perfide génie, à s'insinuer dans les sens » de l'homme dont il envie la félicité, parce que lui-même en est » déchu; entre tous les animaux terrestres qui, dociles et soumis, » habitaient avec l'homme et la femme le paradis corporel, il choisit » le serpent, animal souple, aux replis tortueux et mobiles, propre à » son but; et abusant de la supériorité de la nature angélique pour » pénétrer en lui et le plier comme un instrument au service de » sa malignité spirituelle, il adresse par lui à la femme de perfides » discours. C'est la partie la plus faible du couple humain qu'il at- » taque d'abord par degrés, pour arriver au tout; car il ne croit » pas l'homme si crédule, il le croit moins capable de céder lui- » même à l'erreur qu'à la complaisance pour l'erreur [2]. » Ainsi, d'après la tradition universelle, nous sommes en droit de voir dans le serpent du Paradis Terrestre l'ange déchu dont nous avons raconté déjà la révolte et le châtiment, le premier né des astres du matin, la plus glorieuse des intelligences, le chef des milices célestes, celui qui s'appela Lucifer jusqu'au jour où, précipité dans l'éternel abîme, il prit le nom à jamais maudit de Satan

7. « La raison n'est-elle pas impuissante à expliquer comment » le serpent parlait autrefois, et comment il séduisit Eve? » Telle était l'ironique question de Voltaire. « Je voudrais, ajoutait-il, » parler au serpent, puisqu'il a tant d'esprit; mais je voudrais sa- » voir quelle langue il parlait [3]. » Sous cette froide plaisanterie se cachent des mystères dont les profondeurs ont exercé les plus grands

Objection de Voltaire.

[1] Theodor., *Interrogat.* XXXII. — [2] S. August., *De Civit. Dei*, lib. XIV, cap. XI, traduct. de M. E. Moreau, couronnée par l'Académie française, dont nous nous servirons de préférence dans cette Histoire. — [3] Voltaire, *Défense de Bolingbroke.*

génies depuis saint Augustin jusqu'à Bossuet. La véritable question à faire ici n'est pas cette misérable équivoque, indigne d'un homme sérieux. Elle est mille fois plus importante que ne le supposait le père du philosophisme. Il s'agit de déterminer l'action du démon sur le monde, d'étudier le génie du mal dans son rôle de séducteur, de constater au berceau du genre humain le triomphe qu'il remporte sur nos premiers parents et qui assure à son empire des siècles de durée. Là est vraiment le point capital de l'histoire de l'humanité, la clef de tous les problèmes de la religion, de la morale et de la philosophie. Il ne manque pas en ce temps d'esprits frivoles qui nient toute intervention d'un pouvoir surnaturel dans les déterminations de l'âme humaine. Le chef-d'œuvre de Satan a été sans doute de réussir à faire nier par ses aveugles sujets sa propre existence. Cependant il parle à tous les cœurs une langue que tous les cœurs comprennent; nous ne nous étonnons pas qu'il ait pu séduire Eve, quand nous le voyons séduire chaque jour les malheureux enfants d'Eve. La première femme eut du moins pour excuse de sa faute l'ignorance complète de ce triste et lamentable état du péché que sa postérité ne connaît que trop. Habituée aux délices de l'Eden, conversant familièrement avec les anges, elle ne reconnaît point dans la parole du tentateur la voix de l'ennemi. Ce serpent qui lui parlait n'étonnait nullement sa faiblesse; il semblait l'interroger avec bienveillance et lui ouvrir des horizons de félicité inconnue et nouvelle. Dans son heureuse innocence, Eve ne soupçonnait point la perfidie d'un tel langage; le mal lui était encore inconnu. Mais nous, que cette faute originelle a atteints jusque dans les sources de l'intelligence et de la vie, nous savons parfaitement discerner la voix tentatrice. Il n'est pas un homme sur la terre qui ne la connaisse et qui ait besoin de demander « quelle » langue elle parle. » Nous savons de plus que sa parole est une parole de mensonge; nous le sentons avec une vivacité soudaine et une énergie qui part des profondeurs de la conscience. Et pourtant cette voix perfide, ces illusions dont nous avons expérimenté l'amertume, ces horizons d'un bonheur qui nous a toujours fui, nous trompent, nous entraînent et nous séduisent encore. Qu'on ne dise

pas que la source de ces perpétuelles erreurs est dans l'âme humaine elle-même, et qu'il n'est pas besoin pour elle d'autre tentateur que sa propre fragilité. L'âme humaine proteste au contraire par sa voix intime, par le cri de la conscience outragée, par l'aiguillon du remords, contre les fautes où elle tombe, volontairement il est vrai, mais par une instigation étrangère. Elle sent si vivement cette force de l'ennemi, que l'antiquité païenne lui avait donné le nom implacable de *destin*. De nos jours encore, l'Asie presque entière se courbe sous l'amère servitude de la *fatalité*. Il faut donc choisir entre cette doctrine désolante et les suaves vérités de la foi. Il faut faire élection de drapeau entre ces deux cités dont saint Augustin a si éloquemment décrit l'existence simultanée dans l'histoire, la cité du monde, qui a pour roi le Père du mensonge, le serpent séducteur, et la cité de Dieu, qui a pour chef Jésus-Christ, le rédempteur du monde, le vainqueur du serpent homicide.

Pourquoi Dieu n'a pas créé l'homme impeccable.

8. Eve eut à faire la première ce choix décisif, elle dut user de la liberté quand elle n'avait pas encore éprouvé les funestes conséquences de l'abus de la liberté. Il s'est trouvé des philosophes qui, en réfléchissant aux tristes suites de la déchéance originelle, ont accusé la bonté de Dieu, au nom du plus glorieux privilége qu'il ait fait à l'homme. Pourquoi, disent-ils, n'avoir pas créé Adam impeccable, pourquoi lui laisser un libre arbitre qui devait entraîner sur sa tête d'aussi épouvantables malheurs [1] ? Il y a dans cette objection une apparence spécieuse qui séduit d'abord, mais qui ne résiste pas à un examen approfondi. Sans doute la puissance de Dieu ne connaît pas de limites, Adam pouvait sortir impeccable des mains créatrices. Ainsi que les autres créatures du monde visible, il pouvait être enchaîné à des lois immuables, dont la continuelle fixité l'eût retenu dans un bonheur passif et une jouissance forcée. Mais ce qui était possible était-il convenable? Si nous interrogeons notre âme et les instincts les plus profondément enracinés dans notre intelligence, nous y découvrons, en dépit de tous les raisonnements contraires, un ardent, un invincible amour pour ce libre

[1] Voir le chapitre que Fénelon consacre à la réfutation de ce sophisme, dans son livre de l'*Existence de Dieu*.

arbitre dont les fruits ont pourtant été si amers. L'homme se rend le témoignage qu'il ne vaut quelque chose que par lui. La vertu n'existe plus, si vous le supprimez; le devoir accompli ne saurait sans lui engendrer un mérite; les plus nobles aspirations du cœur, les plus généreuses tendances de l'esprit s'éteignent et disparaissent sous une contrainte uniforme et un joug constamment tyrannique. Savons-nous bien si une réelle félicité serait possible sans cette liberté? Ou plutôt un sentiment très-profond, quoique sa cause ne nous soit pas clairement connue, ne se trouve-t-il pas dans les entrailles mêmes de la conscience qui nous avertit que le bonheur même, dans cette condition, deviendrait une insupportable tyrannie? Si maintenant nous voulons sonder cette question dans un autre sens et la considérer au point de vue providentiel du plan divin dans la création, était-il donc digne de Dieu de donner à des intelligences une pareille destinée? Les hommages forcés de l'homme esclave eussent-ils été un concert proportionné à la grandeur de l'œuvre créatrice, et pouvaient-ils s'élever comme un encens d'agréable odeur au pied du trône de l'Eternel? Emprisonné dans les limites d'une obéissance servile, comme dans des murailles infranchissables, l'homme serait retombé de son rang suprême à celui des êtres insensibles dont l'existence n'a ni spontanéité, ni action propre, ni libre développement. Or il avait été créé pour *travailler* et pour *garder*, *ut operaretur et custodiret*. Sa vertu, même au Paradis Terrestre, devait être un effort; son innocence, un trésor vigilamment défendu contre l'ennemi. Son amour pour Dieu devait être un amour de libre élection et de reconnaissance volontaire. Il fallait donc que l'homme fût libre; et cette liberté, blessée à mort par le péché, reste pourtant aujourd'hui le plus noble débris de sa nature primitive. C'est elle qui, soutenue de la grâce, le relève par les mérites de Jésus-Christ à une hauteur plus grande encore, et la sainteté du chrétien nous apparaît plus éclatante et plus héroïque que l'innocence même de nos premiers parents dans l'Eden.

Dialogue entre Eve et le serpent.

9. Mais reprenons le dialogue qui s'établit entre Eve et le serpent. Il renferme dans une seule chute, solennelle et terrible, l'histoire secrète de toutes celles qui suivront. La malice de Satan, si féconde

qu'elle soit, ne pourra cependant sortir du cercle des trois concupiscences dont le génie du mal enveloppe la première femme. Les sources empoisonnées que l'enfer ouvrit alors aux ardeurs coupables d'Adam et d'Eve, resteront les mêmes pour leur postérité la plus reculée. Le serpent éveille d'abord le doute sur la légitimité ou la valeur du précepte. « Dieu vous a-t-il réellement défendu ? » C'est le début de toutes les désobéissances. La curiosité jette un œil téméraire sur les lois, elle les soumet à son examen, et Dieu est cité par sa créature au tribunal d'une raison infirme et aveugle. Nulle tentation ne réussit mieux que celle-là sur les faibles âmes. La réponse d'Eve renferme déjà un demi-consentement à ce doute impie. « Dieu nous a défendu d'en manger, de peur que *peut-être* nous ne » mourions. » Ce *peut-être* se retrouve au fond de tous les scepticismes, de toutes les transgressions, de toutes les erreurs. Eve commence par le doute; le serpent l'amènera bientôt à la négation. « Non, vous ne mourrez pas. » Les ossements dispersés des générations humaines sur les champs de l'histoire, les cris de deuil que tous les échos de la terre ont répété, peuvent faire apprécier la valeur de cette parole du Père du mensonge. Eve, appelée d'abord la mère des vivants, pourra s'appeler à plus juste titre la mère des mortels et des morts. Si les yeux de la première femme se fussent ouverts alors, et que, dans une perspective prophétique, elle eût pu voir la tombe d'Abel, son premier né, et l'agonie du dernier de ses descendants, en passant par la lugubre et épouvantable série de tant de morts, par quel cri d'horreur elle eût répondu à l'ironique promesse de Satan : « Non, vous ne mourrez point ! » En dehors de cette vue prophétique qui ne lui fut pas donnée, il eût suffi d'une simple réflexion sur la valeur du *peut-être* qu'elle venait de prononcer, pour la retenir sur le versant de l'abîme et l'empêcher d'y entraîner avec elle les générations qui devaient l'appeler leur mère. Mais la passion naissante a déjà perdu le calme de la raison, et Satan se hâte de couvrir sous des voiles enchanteurs les cruelles réalités de la faute. « Dieu sait bien que le jour où vous mangerez » de ce fruit, vous serez comme des dieux, connaissant le bien et » le mal. » Voilà les démences de l'orgueil, les soifs à jamais inextin-

guibles de la science révoltée, les aspirations désordonnées de la créature qui voudrait détrôner Dieu. Dans ces paroles, le génie de Satan éclate tout entier. Nul autre que l'ange de l'enfer n'a pu le premier tenir un tel langage. C'est le souvenir de la première chute des intelligences dans les cieux qui va se reproduire dans la déchéance de l'homme sur la terre. L'orgueil succède à la curiosité et inaugure dans le monde son empire homicide. « Et la femme » considéra ce fruit séduisant aux regards, d'un aspect délicieux; » elle vit qu'il était bon à manger [1]. » L'intelligence séduite par la curiosité, le cœur corrompu par l'orgueil, ouvrent la porte à la sensualité. Telle est la gradation fatale des trois concupiscences qui nous apparaissent pour la première fois au seuil de l'Eden, et dont le développement prendra une si large place dans l'histoire. Livré à ses rêves ambitieux de grandeur, l'homme retombe de tout le poids des sens révoltés sous le joug des passions d'ignominie; Satan lui promet de le faire semblable à Dieu, et il le dégrade au-dessous des animaux sans raison. Etrange logique, dont les contradictions flagrantes ne détruiront cependant jamais pour l'âme humaine la puissance séductrice! Tant la déchéance originelle fut profonde, tant les sources de la vie furent altérées par la faute primordiale!

[1] Il est curieux de rapprocher du récit de la Genèse les commentaires du Thalmud. S'ils présentent, pour la plupart, un aspect fabuleux et étrange, ils n'en confirment pas moins dans quelques traits l'interprétation catholique. D'après ces traditions rabbiniques, le mauvais ange Samaël se présente à Eve, monté sur un serpent, et lui demande pourquoi elle ne mange pas du fruit défendu. La femme répond que Dieu leur a interdit non-seulement de manger ce fruit, mais même d'approcher de l'arbre de la science du bien et du mal. Cette seconde partie de la réponse était inexacte, car la prohibition n'allait pas jusque-là. Samaël entraîne alors la femme au pied de l'arbre, en lui disant : « Puisque tu n'es pas morte pour l'avoir approché, tu ne mourras pas davantage pour en manger. Dieu sait bien que le jour où vous en mangeriez vos yeux s'ouvriraient, et vous seriez comme des dieux, connaissant le bien et le mal. Il en a mangé lui-même et y a puisé le pouvoir de créer un monde. C'est pour cela qu'il vous a défendu d'en manger vous-mêmes, de peur qu'à votre tour vous ne puissiez créer d'autres mondes. » *Thalmud*, in *Bereschith Rabba;* Maimonides, in *More-Nevochim;* Natal. Alex., *Histor. eccles.*, tom. I, pag. 13.

§ III. Chute.

10. « Eve prit un de ces fruits et le mangea; et elle en donna à » l'homme qui en mangea comme elle [1]. »

L'arbre de la science du bien et du mal.

La nature de l'arbre de la science du bien et du mal, les propriétés de son fruit mystérieux ont vivement excité l'attention curieuse des fils d'Adam. Nous ne rappellerons point ici les déclamations du philosophisme à ce sujet. La science plus sérieuse de notre temps a répudié le bagage de fades ironies et de ridicules équivoques amoncélé par le siècle précédent sur toutes les vérités bibliques. M. E. Renan, et nous aimons sur ce point à invoquer son témoignage, fait justice de tant d'ineptes absurdités dont se contenta si longtemps une critique aussi ignorante qu'impie. « Il faut » avouer, dit-il, que les récits du Paradis, de l'arbre de vie, de la » faute primitive, du serpent tentateur, ont de grandes analogies » avec les fables brahmaniques sur le berceau de l'espèce humaine, » et plus encore avec certains mythes du Vendidad-Salé; or les » chapitres de la Genèse où sont contenus ces récits, ont été écrits » avant le contact intellectuel des Hébreux avec les peuples ariens, » et tranchent fortement avec la couleur des livres conçus sous » l'influence persane depuis la captivité [2]. » De telles paroles, malgré l'assimilation peu flatteuse du récit de Moïse aux fables brahmaniques, prouvent la bonne foi d'un écrivain qui ne nous a pas accoutumés à admirer sa bienveillance habituelle pour les récits génésiaques. Il est vrai qu'il semble immédiatement craindre d'en avoir trop dit, et un nouvel aveu succède, à notre avis, beaucoup trop promptement au premier. Dans une note jointe à ce passage et destinée à lui servir de correctif, il ajoute : « Avouons cependant que la description » du jardin d'Eden semble formée sur le modèle des *paradis* persans, » ayant au centre le cyprès pyramidal [3]. » Puisque les chapitres de la « Genèse ont été écrits avant le contact intellectuel des Hébreux avec la Perse, » on ne voit pas comment la description du Paradis Terrestre, « contenue dans ces chapitres, » a pu être « formée sur

[1] *Genes.*, cap. III, 6. — [2] *Histoire des lang. sémit.*, pag. 474. — [3] *Ibid.*, note 1.

le modèle des *paradis* persans, ayant au centre le cyprès pyramidal. » La logique la plus vulgaire conclurait précisément en sens inverse, et puisque l'antériorité de la Genèse est admise, elle reconnaîtrait que la Genèse a dû servir de modèle aux écrivains persans. Ce qui n'est pas encore ne peut être copié par personne, et le bon sens se refuse à croire que Moïse ait calqué son récit de l'Eden sur un livre persan composé plus de mille ans après Moïse. Cette difficulté n'arrête pas le savant exégète ; il est habitué, nous l'avons vu, à en résoudre de plus embarrassantes encore. Le « cyprès pyramidal des *paradis* persans » lui apparaît sans doute comme une analogie d'autant plus frappante, que Moïse ne parle ni de cyprès, ni de pyramide, et ne place rien de semblable au centre de l'Eden. M. Renan nous donne ainsi une seconde preuve de sa fidélité à suivre un système d'interprétation qui explique de préférence, dans nos saints Livres, non pas ce qu'ils disent, mais surtout ce qu'ils ne disent pas.

11. « Ajoutons, dit-il en terminant, que les premiers chapitres » de la Genèse sont tout à fait isolés dans la tradition israélite, et » qu'il n'y est *fait aucune allusion dans les autres livres hébreux* [1]. » Cet argument du silence, déjà si heureusement employé dans la question des quatre fleuves de l'Eden, reparaît ici avec une assurance pareille et un succès plus éclatant encore. Non, les premiers chapitres de la Genèse ne sont « point isolés dans la tradition israélite, » et pour être dans le vrai, il faut retourner la proposition de M. Renan, et dire qu'il n'y a pas un seul *des autres livres hébreux qui n'y fasse de nombreuses allusions*. L'histoire de la chute originelle occupe à elle seule une place immense dans la tradition biblique; elle est le centre autour duquel gravite toute l'histoire des Hébreux. « Dieu, dit le Sage, en empruntant les paroles mêmes des deux pre- » miers chapitres de la Genèse, Dieu avait créé l'homme dans un » état d'immortalité ; il l'avait fait à son image et à sa ressemblance. » Mais, par la jalousie du diable, la mort est entrée dans le » monde [2]. » — « C'est par la femme que le premier péché fut

[1] *Histoire des lang. sémit.*, pag. 474, note déjà citée. — [2] *Sap.*, cap. II, 23, 24.

» commis, dit l'Ecclésiastique, c'est par elle que tous nous avons » été soumis à la loi de la mort [1]. » — « Dieu, dit le même livre, » forma l'homme de terre, et le créa à son image. Il lui donna un » aide semblable à lui [2]. » Ce sont bien là, si nous ne nous trompons, des allusions à la Genèse, dont les expressions mêmes sont reproduites, et nous ne nous étonnons pas de lire quelques pages plus loin ces paroles dont on chercherait vainement la signification ailleurs que dans le troisième chapitre de la Genèse. « Il n'y a rien, » dit l'Ecclésiastique, *de plus pervers que le serpent* [3]. » — « Au jour » de sa justice, dit le même livre, Dieu jugera les hommes suivant » leurs actions, selon les œuvres d'Adam et sa fatale présomp- » tion [4]. » Les funestes suites de la déchéance originelle y sont décrites ailleurs avec une éloquence qui ne sera jamais dépassée : « Une lamentable désolation s'étend sur tous les hommes; un joug » accablant pèse sur les fils d'Adam, depuis le jour où ils sont sor- » tis du sein de leur mère, jusqu'à celui de leur sépulture dans le » sein de leur mère commune. Les soucis dévorants, les craintes » qui rongent le cœur, une attente inquiète, la perspective de la » fin prochaine torturent l'humanité, depuis le roi qui s'assied sur » un trône, jusqu'au mendiant courbé dans la poussière; depuis » le riche vêtu de pourpre et couronné de fleurs, jusqu'au pauvre » couvert d'un lin grossier. Partout la fureur, la sombre jalousie, » l'agitation, l'anxiété, la crainte de la mort, la haine farouche, les » conflits de l'ambition. Le repos même de la nuit, le sommeil des » mortels sur leur couche en est agité. L'homme a été atteint jus- » qu'au cœur, comme le soldat blessé dans la bataille. La mort, le » sang répandu, les luttes homicides, l'oppression tyrannique, la » faim, le remords, tous les fléaux ont été la peine de l'iniquité de » l'homme [5]. » Dans le même sentiment d'une profonde et amère tristesse, David s'écriait : « Voici que j'ai été conçu dans l'iniquité; » la mère qui m'a donné le jour m'a engendré dans le péché [6]; » et quand, à la voix de Nathan, le prophète, Dieu renouvelait à ce grand roi l'assurance que le Rédempteur du monde naîtrait de

[1] *Eccli.*, cap. XXV, 33. — [2] *Ibid.*, cap. XVII, 1 et 5. — [3] *Ibid.*, cap. XXV, 22. — [4] *Ibid.*, cap. XXXV, 24. — [5] *Ibid.*, cap. XL, 1-11. — [6] *Psal.* L, 7.

sa race, David répondait encore : « Qui suis-je, Seigneur? Et quelle » est la famille d'Isaï, pour être appelée à tant de gloire et pour » recevoir la promesse qui se perpétue depuis Adam [1]? » M. Renan, quand il écrivait son étrange assertion, n'avait-il donc pas encore ouvert le livre de Job, le commentaire le plus complet qui existe sur la déchéance primitive de l'humanité? Connaissait-il si peu la littérature hébraïque, qu'il n'ait pas remarqué dans tous les livres sacrés des Juifs des allusions continuelles aux premiers chapitres de la Genèse, depuis Josué, qui « marque le lieu de la sépulture d'Adam [2], » jusqu'aux prophètes? Osée ne dit-il pas des Juifs infidèles : « Ils ont transgressé, comme Adam, le pacte fait avec le » Seigneur, et ils ont prévariqué devant lui [3]? » Zacharie ne leur rappelle-t-il pas aussi « l'exemple d'Adam [4]? » Tobie, en appelant la bénédiction du ciel sur une alliance sainte, n'invoque-t-il pas le Seigneur en ces termes : « C'est vous qui avez formé Adam » du limon de la terre, et lui avez donné Eve pour aide et pour » compagne [5]? » Si ce ne sont pas là des allusions aux récits des premiers chapitres de la Genèse, il faut renoncer à étudier jamais la Bible, et déclarer que rien de ce qu'on y croit lire ne s'y trouve réellement. Ou plutôt, il faut dire hautement que tous les efforts d'une science secrètement hostile, quoiqu'ostensiblement respectueuse, ne réussiront pas plus à ébranler l'autorité de ce livre divin, que les sarcasmes et les ignorants dédains du philosophisme.

Traditions universelles sur l'arbre de la science du bien et du mal.

12. La tradition hébraïque a donc soigneusement conservé le souvenir de la chute originelle de nos premiers parents dans l'Eden. Mais elle n'est pas la seule; les mêmes récits, ainsi que l'avoue M. Renan, se sont perpétués dans la littérature sacrée de tous les peuples; c'est là un fait capital qui domine la question et nous la présente comme l'événement le plus imposant à la fois et le plus réel de l'histoire humaine. Le Boundehesch nous rapporte que Meschia et Meschiane, l'Adam et l'Eve persans, se laissèrent séduire par Ahriman, l'*ancien serpent*, qui leur avait apporté des fruits dont ils mangèrent, en contravention aux ordres de la Divinité. Ils

[1] II *Reg.*, cap. VII, 18, 19. — [2] Josue, cap. XIV, 15. — [3] Ose., cap. VI, 7. — [4] Zachar., cap. XIII, 5. — [5] Tob., cap. VIII, 8.

perdirent par là les priviléges de leur race [1]. Les livres des Indous parlent d'un serpent nommé Kaly, qui a fait à la création de si grands maux, qu'il faut une incarnation de Vischnou pour les réparer. Ce monstre est représenté moitié femme et moitié serpent [2]. « Les Brakhmanes, dit M. Obry, racontent qu'un géant fut conduit dans un fort beau jardin qu'il pouvait, à certaines conditions, posséder éternellement. Un soir, comme il se reposait sous l'ombrage, un *Dewta* (malin esprit), le vint trouver et le tenta, en lui offrant une grosse somme d'argent que le géant refusa, n'en connaissant pas la valeur. Mais enfin ce Dewta lui amena une femme dont la merveilleuse beauté le séduisit tellement qu'il enfreignit les lois divines et fut chassé du jardin [3]. » — « Dans les mythes Pouraniques de l'Inde, continue le même auteur, les *Nagâs Ouragas* (serpents rampant sur le ventre) sont présentés comme des êtres merveilleux, possédant des facultés surnaturelles, entre autres celles des transformations, et toujours prêts à tendre des embûches à ceux qui ne sont pas de leur race [4]. » — « Toutes les annales de l'Asie, dit M. C. Cantu, parlent d'un paradis primitif, en le peuplant de merveilles selon le goût particulier de chaque peuple. Au Thibet, les *Lah* sont des génies dégradés qui ont précipité l'homme dans le crime. Le Groënlandais donne au premier homme le nom de Kallak; la première femme fut tirée de sa substance; tous deux devinrent pécheurs; leur postérité coupable fut submergée, à l'exception d'un seul homme, par les eaux du déluge [5]. Les anciens Scythes se disaient descendus d'une *femme-serpent,* et les peuples du Nord, connus sous le nom de Scandinaves, par lesquels la race humaine a été renouvelée il y a dix-huit cents ans, personnifiaient, dans la mythologie gigantesque et fantastique de l'*Edda,* le terrible fils de *Loke*, le principe du mal, sous la forme d'un *serpent* qui enveloppe le monde et le pénètre de son venin [6]. Nous avons cité plus

[1] Obry, *Du Berceau de l'espèce humaine,* 1858, pag. 148; *Zend-Avesta,* tom. II pag. 378.

[2] Dubois, tom. III, 3e part., pag. 433; *Etudes philosoph. sur le Christ.*, par M. A. Nicolas, tom. II, pag. 44, 45.

[3] *Du Berceau de l'espèce humaine,* pag. 148. — [4] *Ibid.*, pag. 158. — [5] César Cantu, *Histoire univers.*, tom. I, pag. 148. — [6] Mallet, *Introduction à l'hist. du Danemark.*

haut les traditions mexicaines et mongoles sur ce sujet. Elles offrent, dans leurs traits principaux, la même analogie avec le récit mosaïque. Il faut donc se résoudre à voir, dans la déchéance originelle, telle que la raconte la Genèse, non pas une narration isolée, mais un des faits les plus universellement conservés dans la mémoire du genre humain. Tant de peuples si divers en tout le reste, dit avec raison un apologiste, ne peuvent se trouver d'accord sur ce fait unique, que parce que ce fait s'est réellement passé à l'époque de leur commune origine, et a fait une impression profonde sur la source même de l'humanité. C'était aussi la conclusion de Cuvier. « Les idées de peuples qui ont si peu de rapports ensemble, dont la langue, la religion, les mœurs n'ont rien de commun, s'accorderaient-elles sur ce point, si elles n'avaient la vérité pour base [1] ? » Nous pouvons donc affirmer, en face de la science moderne, qu'il n'y a point de mythes dans le récit de la déchéance, et soutenir une thèse si péremptoirement démontrée déjà en Allemagne par Jahn, et en France par M. l'abbé Glaire [2].

Nature et propriétés de l'arbre de la science du bien et du mal.

13. Après avoir ainsi constaté l'accord des traditions universelles avec le récit génésiaque de la déchéance, il nous reste encore à examiner, au point de vue théologique, la question précise de la nature du fruit défendu. L'arbre de la science du bien et du mal fut ainsi appelé, d'après la doctrine des saints Pères, bien plus en raison du précepte dont il fut l'objet, qu'en raison de ses propriétés essentielles [3]. L'opinion de Josèphe, sur ce point, n'a pas obtenu l'assentiment des docteurs chrétiens. « Comme il était vrai, dit » l'historien juif, que le fruit de l'arbre de la science du bien et du » mal donnait un très-grand discernement, Adam et Eve, après en » avoir mangé, aperçurent aussitôt leur nudité et en rougirent [4]. » On pouvait répondre à Josèphe que, pour mériter son nom, l'arbre du Paradis Terrestre devait produire la science du bien parallè-

[1] M. A. Nicolas, *Etudes philosoph. sur le Christ.*, tom. II, pag. 49.

[2] M. l'abbé Glaire, *Introduction à l'Ecriture sainte*, tom. I, pag. 320; Jahn, *Biblische Archæologie*; Erst. Theil. Vorrede, pag. 28.

[3] Natal. Alex., *Histor. eccles.*, tom. I, pag. 102. — [4] Joseph., *Antiq. Hebr.*, cap. I.

lement à celle du mal, et on ne voit pas qu'il ait eu sur nos premiers parents un semblable effet. Il paraît donc beaucoup plus vraisemblable de dire avec saint Chrysostome : « L'arbre de la science du » bien et du mal n'est ainsi appelé, que parce qu'il fut l'objet du » précepte divin, et qu'à son occasion Adam put témoigner son » obéissance ou inaugurer sa révolte à l'égard de Dieu. Sans doute, » avant sa fatale expérience, notre premier père savait théorique- » ment que l'obéissance est un bien, que la désobéissance est un » mal. Mais il le comprit, après la faute, avec l'évidence surabon- » dante de la pratique. C'est ainsi que nous savons tous que la » santé est un bien, et la maladie un mal; mais nous le sentons » beaucoup plus vivement quand, perdant la première, nous éprou- » vons les souffrances de la seconde. Ce n'est donc pas la nature » même de l'arbre qui valut à celui-ci le nom d'arbre de la *science* » *du bien et du mal,* mais la désobéissance qui eut lieu à son occa- » sion et qui manifesta plus clairement à l'homme l'excellence du » bien que sa faute lui faisait perdre, et l'horreur du mal dans le- » quel il s'était précipité [1]. » Théodoret présente à l'appui de cette opinion un motif d'un autre ordre, dont la valeur n'est pas moindre. « Les deux arbres placés au milieu du Paradis Terrestre, dit-il, fu- » rent, comme tous les autres, une production du sol. L'Ecriture elle- » même nous l'apprend. Ils n'étaient donc pas d'une autre nature » que les autres. C'est ainsi que la croix par laquelle nous avons » été rachetés est un bois ordinaire, et cependant on l'appelle » l'*arbre du salut,* parce que le salut par la foi commença à la croix. » De même les deux arbres du Paradis étaient des productions » naturelles du sol; mais, par la destination que leur attribuait » l'ordre de Dieu, l'un s'appela l'*arbre de vie,* le second l'*arbre de* » *la connaissance du bien et du mal.* Le fruit du premier devait être » en quelque sorte la récompense du précepte observé; celui du » second devait être le témoignage de la désobéissance et comme » le sens extérieur du péché. La transgression primordiale qui » s'exerça sur ce fruit, révéla à Adam les remords et le trouble

[1] S. Chrysost., serm. 7 *in Genes.*

» d'une conscience coupable dont il avait jusque-là ignoré l'amer-
» tume [1]. » Enfin le génie de saint Augustin, méditant le mystère de la déchéance, a formulé sur ce sujet un enseignement dont il nous paraîtrait téméraire de s'écarter. « J'ai souvent réfléchi, dit
» le grand docteur, sur la question de l'*arbre de la science du bien*
» *et du mal.* Ma conviction profonde est que cet arbre n'avait en
» soi aucune propriété nuisible. Dieu qui avait fait toutes choses
» bonnes, n'aurait point placé dans le Paradis un arbre mauvais.
» Le mal pour l'homme fut tout entier dans la transgression du
» précepte. Il fallait cependant que ce vassal de Dieu, Adam, notre
» premier père, reçût un commandement, une prohibition, pour
» que son obéissance devînt une vertu méritoire au yeux du Sei-
» gneur, son souverain. L'obéissance est en effet la vertu par excel-
» lence de toute créature placée sous la main de Dieu, de même
» que le crime capital et suprême de l'homme est l'orgueil, qui le
» porte à ne reconnaître aucune autre puissance que la sienne pro-
» pre, en d'autres termes, la désobéissance. Si donc un précepte
» quelconque n'eût pas existé dans le Paradis Terrestre, Adam n'au-
» rait rien eu qui lui rappelât le sentiment et la pensée de Dieu.
» Ainsi l'arbre lui-même n'était pas mauvais en soi; mais il prit le
» nom d'*arbre de la science du bien et du mal*, parce que si l'homme
» venait à en manger, après la prohibition qui lui avait été faite,
» cette transgression deviendrait pour lui la première expérience
» du mal, et lui apporterait ce lamentable discernement au moyen
» duquel il pourrait comprendre tous les biens de l'obéissance et
» tous les malheurs de la rébellion. Il n'y a pas non plus de figure
» dans l'expression du texte sacré. Cet arbre s'appelle réellement
» ainsi, non pas à cause du fruit qu'il produisait, mais en vue des
» résultats de l'épreuve faite par son moyen [2]. »

Chute d'Ève. 14. Il ressort clairement des paroles de saint Augustin, que le précepte donné par Dieu à nos premiers parents dans l'Eden, n'avait pas le caractère d'une injonction personnelle à Adam et devant s'éteindre avec lui. Il est évident, en effet, que l'illustre docteur

[1] Theodor., Interrog. XXVI *in Genes.*
[2] S. August., *De Genesi ad litter.*, lib. VIII, cap. VI.

l'envisageait comme une condition indispensable de la liberté humaine, en sorte que si Adam et Eve eussent été fidèles, la loi serait restée la même pour leurs descendants. Cette considération, admirablement développée par saint Thomas [1], lui fournit l'occasion de réfuter une erreur beaucoup trop répandue sur le caractère de la faute originelle. On se persuade généralement que la fidélité d'Adam et d'Eve eût assuré pour jamais à l'universalité de leur race la persistance du bonheur primitif. Il y a là une exagération qu'il importe de réduire aux proportions rigoureuses de la vérité théologique. La fidélité des deux premiers ancêtres du genre humain n'avait pas cet effet absolu de répercussion sur leur race. Chacun de leurs descendants se fût trouvé à son tour soumis à l'épreuve et placé en face du précepte. L'injonction adressée au premier homme tombait, dans sa personne, sur tout le genre humain qu'il représentait. Si donc ce commun ancêtre l'eût fidèlement observée, ses descendants pouvaient la violer, et la fidélité eût-elle été universelle jusqu'à nous, à notre tour, nous, les derniers nés d'Adam, nous pourrions, vaincus enfin par la séduction du serpent tentateur, inaugurer le péché dans le monde et y introduire la faute originelle. Seulement les conséquences de cette chute individuelle n'atteindraient que la postérité directe des coupables, sans rejaillir sur le reste de l'humanité fidèle. En ce sens, la faute d'Adam et d'Eve eut des suites plus lamentables, parce qu'elle enveloppait avec eux toute la race humaine. Telle fut la conséquence de la faiblesse de la femme, qui « prit du fruit, en mangea, et le » présenta à l'homme, qui en mangea comme elle. »

Chute d'Adam.

15. Fidèle jusqu'au crime, c'est la pensée de saint Augustin, Adam accepte de la main de la femme le fruit défendu. « Il n'est pas » séduit » comme Eve, dit saint Paul; ce n'est point à lui que le tentateur adressa ses discours perfides. L'exemple et la sollicitation de la femme suffirent à sa détermination. « La mort, dit encore saint » Augustin, n'avait pas foudroyé Eve coupable au pied de l'arbre » funeste [2]. La terrible menace de Dieu ne s'était point réalisée

[1] S. Thom., *Summ. Theol.*, 1ª p., q. c, art. 2.
[2] S. August., *De Genesi ad litter.*, lib. II, cap. XLII.

» sur-le-champ; dans son inexpérience des rigueurs divines, dont » les délais n'atténuent pas la réalité, Adam crut peut-être sa faute » moins grave. Mais, ajoute le grand docteur, quelle que soit la » différence du mode de tentation pour l'un et pour l'autre, tous » deux se sont néanmoins laissé surprendre par le péché; tous » deux sont également tombés dans les filets du démon [1]. »

Le juge souverain.

16. « Et leurs yeux furent ouverts. Et se voyant nus, ils tressè » rent des feuilles de figuier, dont ils se firent une ceinture. »

« Leurs yeux furent ouverts, continue saint Augustin, non pas » à la lumière corporelle, car ils la voyaient auparavant, mais à la » lumière spirituelle, qui leur découvrit, dans une vue soudaine, la » gravité de la faute commise et la grandeur du bien qu'ils venaient » de perdre à jamais. L'acte matériel, la manducation du fruit dé- » fendu, avait consommé leur crime; mais leur âme était déjà per- » vertie auparavant. L'inclination au mal avait précédé la désobéis- » sance. L'orgueil avait exercé sur eux son funeste empire; » mais son illusion fut de courte durée; leurs sens révoltés leur appri- rent que tout était changé autour d'eux et en eux; la honte, juste châtiment du péché, s'empara des deux coupables; le serpent leur avait promis qu'ils *seraient comme des dieux*, et les voilà réduits à ne pouvoir plus soutenir leurs propres regards. Cependant la voix du Seigneur retentit dans Eden; cette voix bien connue et jusqu'alors si aimée, qui leur annonçait les communications quotidiennes avec leur créateur et leur père. A l'heure où le soleil répand sur la nature ses derniers feux, quand les animaux fatigués cherchent un asile pour la nuit qui approche, et qu'une sorte de recueillement universel rend tous les bruits plus saisissables dans les solitudes, ils entendent, dominant la brise légère, « la voix du Sei- » gneur se promenant dans l'Eden. Adam et sa femme se cachèrent » au milieu des arbres du Paradis, pour se dérober à sa vue. » Voilà les *dieux* selon la promesse de Satan qui se cachent devant le Dieu véritable. « Et le Seigneur appela Adam. Où es-tu? lui dit- » il. — J'ai entendu votre voix dans l'Eden, répondit Adam, et crai-

[1] S. August., *De Civit. Dei*, lib. XIV, cap. XI.

» gnant de paraître dans ma nudité devant vous, je me suis caché.
» — Qui donc, dit le Seigneur, vous a révélé le secret de votre
» nudité, sinon parce que vous avez mangé du fruit défendu? — Et
» Adam reprit : La femme que vous m'avez donnée pour compagne
» m'a présenté ce fruit, et j'en ai mangé. — Et Jéhovah, le Seigneur,
» dit à la femme : Pourquoi as-tu agi ainsi? — Le serpent m'a trom-
» pée, répondit-elle, et j'en ai mangé. »

Nous n'avons rien changé à ce dialogue solennel, dont chaque mot retentit douloureusement jusque dans les profondeurs de l'humanité. Les coupables se cachent. Est-ce donc là le fruit de cette science qui devait leur ouvrir les yeux? Ne savent-ils plus qu'on ne saurait échapper aux regards du Dieu vivant? Quelle retraite demeurera inaccessible à celui qui a créé le monde et qui secoue la terre dans sa main pour en chasser les impies? Ils devaient, grâce à ce fruit de l'arbre de la science du bien et du mal, devenir semblables à Dieu; n'est-ce pas le moment de profiter de sa présence pour se comparer à lui et mettre leur nouvelle divinité en face de sa divinité redoutable. Mais la parole du serpent n'a été qu'une horrible ironie, et toute la science qu'ils tiennent de lui consiste à connaître sa perfidie. Du reste, ils ne dissimulent pas leur faute; Adam l'avoue le premier et la rejette sur la femme; Eve l'avoue à son tour et la rejette sur la tentation de Satan. Ni l'un ni l'autre n'a encore le noble et saint courage de n'accuser que soi-même et sa propre faiblesse. Leur cœur a été blessé à mort par le péché; il retombe sans énergie jusqu'à ce que la pénitence le relève et qu'une promesse de salut, descendue des inépuisables trésors de la miséricorde divine, lui ouvre par l'expiation et la grâce une route nouvelle vers la réhabilitation.

§ IV. Promesse divine de rédemption. Expulsion du Paradis Terrestre.

17. Jusqu'ici le Seigneur a écouté la réponse des coupables; il n'a point encore prononcé la sentence. Adam et Eve, couverts de confusion, attendent l'arrêt du juge souverain; les remords de la conscience, la honte, fille du crime, la pensée de leur ingratitude,

Confusion et remords d'Adam et d'Eve.

le souvenir de tant de bienfaits, le regret de ce qu'ils ont perdu, l'incertitude de leur nouvelle destinée, tous ces sentiments se pressent à la fois dans leur âme bouleversée. Leurs réponses brèves, l'inutile excuse dont l'un et l'autre font précéder leur laconique aveu : *comedi,* indiquent dans le texte génésiaque, mieux que ne le sauraient faire les plus éloquents discours, les tortures intérieures auxquelles ils étaient en proie. Notre sens altéré par la déchéance originelle et par une funeste familiarité avec le mal, ne comprendra peut-être jamais, comme ils le comprenaient eux-mêmes en ce moment, ce qu'il y a d'horreur et d'amertume dans la perte de Dieu. Le cœur des saints, relevé par la grâce de Jésus-Christ à la perfection primitive d'Adam et d'Eve, et à un état plus méritoire encore, est seul capable de sentir, dans ce qu'elle a de poignant et d'indicible, une pareille souffrance. Aussi, à mesure que les âmes rachetées par le sang divin progressent dans la voie de l'expiation et de la pénitence, elles acquièrent une connaissance plus vraie et plus profonde de la malice du péché; il leur apparaît comme le mal unique et souverain, et leurs accents s'inspirent des plus sublimes lamentations des prophètes pour exprimer l'horreur qu'il leur cause. Or Adam et Eve, créés innocents et purs, avaient, par le privilége de leur condition première, les lumières spirituelles que la sainteté conquiert au prix de tant de luttes et d'efforts. La vue de leur péché fut donc pour eux une révélation d'autant plus terrible qu'ils en concevaient plus clairement l'énormité. Aucune parole humaine n'exprimera jamais l'angoisse de ce cruel moment, quand, l'abîme ouvert sous leurs pas, le ciel fermé sur leur tête, ils attendaient leur sentence, partagés entre l'effroi de la mort qu'ils avaient méritée, et peut-être la vaine espérance de cette mort trop lente qui ne venait pas les dérober à ce supplice.

Promesse d'un Sauveur.

18. Enfin Dieu fait entendre la première partie de son arrêt. La justice se combine avec la miséricorde, de telle façon que la seconde domine la première de toute la hauteur des cieux. « Jéhovah, » le Seigneur, dit au serpent : Parce que tu as agi ainsi, tu es mau» dit entre tous les animaux; tu ramperas sur la terre qui sera ta » nourriture. J'établirai entre toi et la femme, entre sa race et la

» tienne une inimitié éternelle; un jour elle te brisera la tête, et » tu chercheras vainement à la mordre au talon. » Pour nous qui avons vu s'accomplir la magnifique promesse de réhabilitation divine dans une mesure de grâces inespérée et surabondante, nous comprenons clairement le dessein mystérieux de rédemption et de salut caché sous ces paroles. Il semble que Dieu, faisant monter toujours le flot de ses miséricordes plus haut que ceux de nos crimes, ait voulu réaliser pour l'homme, sa créature, mais par des moyens complétement différents, les ambitieuses prétentions suggérées à Eve par le tentateur. L'immortalité bienheureuse nous a été donnée par le fruit du véritable arbre de vie, Jésus-Christ. Les hommes sont réellement devenus *comme des dieux* par leur union avec Jésus-Christ Dieu et homme, leur frère et leur sauveur. Une femme a inauguré le règne de Satan, une femme le renversera. « Le ser- » pent, dit saint Jean Chrysostome, a séduit Eve; Marie donnera » son consentement au message de Gabriel; la séduction d'Eve a » engendré la mort; le consentement de Marie a donné naissance » au Sauveur. Ce qu'Eve a perdu sera reconquis par Marie; la ser- » vitude d'Adam soumis au péché sera rachetée par Jésus-Christ; » ce que Satan avait détruit d'espérance sera réalisé par l'Incar- » nation [1]. » L'arbre de la science du bien et du mal, avec son fruit si funeste au genre humain, est devenu l'arbre eucharistique dont les fruits nourrissent pour l'immortalité des générations d'âmes. Et Dieu a refait, en sens inverse, tout ce que l'antique serpent avait détruit de grand, de noble, de divin dans l'homme.

La promesse fut comprise par nos premiers parents.

19. On a prétendu que l'événement nous a en effet donné le sens de ce passage de la Genèse, mais que nos premiers parents ne purent en aucune façon le deviner sous la formule mystérieuse qui l'enveloppait; que, dans l'obscurité de la promesse, ils n'ont pas compris les magnificences qu'elle renfermait. La suite de l'histoire nous démontrera le contraire. Nulle parole n'a plus profondément remué les générations que cette parole recueillie au seuil de l'Eden. Soit qu'Adam, par une grâce spéciale, en ait aperçu tout le déve-

[1] S. Joan. Chrysost.: *Evam serpens seduxit, Maria Gabrieli consensit, sed seductio Evæ attulit mortem*, etc. Homil. *de Interdict. arboris.*

loppement dans une vision prophétique; soit qu'il en ait seulement interprété les expressions selon leur sens naturel, il n'en est pas moins vrai qu'il attendit dès lors un Sauveur, et qu'il transmit cette précieuse espérance, comme un héritage de félicité suprême, à tous ses descendants. Pas un peuple ne se rencontrera dans les annales du genre humain, qui ne partage cette mystérieuse attente, depuis l'Inde, avec ses continuelles incarnations de Vischnou, jusqu'à Rome, où le génie de Virgile la chantera dans des vers immortels. Le peuple hébreu ne vivra que pour perpétuer le souvenir du *Désiré des nations*, et pour annoncer l'*Envoyé des collines* éternelles. Les races succéderont aux races, depuis la famille patriarcale, la royale maison de David, jusqu'à la lignée sacerdotale de Zorobabel, à travers toutes les vicissitudes, les captivités, les restaurations d'une histoire de deux mille ans; et la promesse de salut suivra le cours des âges, progressivement éclairée par les figures, les prophéties, jusqu'à ce que le Verbe éternel, descendu des cieux, la réalise en sa personne. Alors Israël cessera de vivre comme nation; sa mission de précurseur achevée, il se dispersera aux quatre vents du ciel, se mêlant à tous les peuples sans être jamais absorbé comme race; il restera jusqu'au dernier jour le témoin aveugle mais irréfragable de la promesse accomplie, après avoir été le gardien et le dépositaire de la promesse attendue. Ainsi l'histoire du monde s'agite tout entière et développe son énergie autour du Dieu rédempteur; l'humanité à l'état d'innocence se fût groupée autour de l'arbre de vie; l'humanité déchue gravite autour de l'arbre immortel de la croix; Adam et Eve, fidèles au précepte de l'Eden, se fussent élevés jusqu'à Dieu; leur race dégénérée verra descendre Dieu jusqu'à elle; et l'Eglise appellera *bienheureuse* la faute originelle si magnifiquement réparée. Quelle philosophie plus haute pourrait-on désirer pour l'histoire, et quel plus sublime ensemble que celui de l'humanité marchant ainsi à la conquête d'une grandeur divine et d'une destinée immortelle!

Sentence divine contre la femme.

20. Quand ce rayon des miséricordes du Seigneur eut pénétré l'âme des coupables, ils eurent l'un et l'autre à entendre leur sentence personnelle. « Dieu dit à la femme : Je multiplierai les dou-

» leurs de tes enfantements [1]; tu engendreras dans la souffrance, » tu seras sous la puissance de l'homme, et il dominera sur toi.» Le double châtiment infligé à Eve répond au double caractère de sa prévarication. Elle a cru à la promesse du serpent : « Vous serez comme des dieux, » et elle sentira l'étreinte de la mort chaque fois qu'elle donnera la vie à un être humain. Elle a séduit l'homme, et désormais elle sera sous l'empire de l'homme, empire tyrannique, domination jalouse et souvent cruelle, dont elle portera le joug dans l'humiliation et les larmes. Ici la condition de la femme est foncièrement changée. A l'origine elle était « l'aide et la compagne de l'homme, semblable à lui; »une égalité réelle présidait à leur union dans une concorde et un amour inaltérables. La parole du souverain juge établit pour l'avenir une infériorité absolue de condition. Si maintenant nous jetons un coup d'œil sur l'histoire du monde, la confirmation de cette sentence portée contre la femme éclate de toutes parts. Qu'était la femme dans les sociétés antiques, à Sparte, à Athènes, à Rome? Une esclave. La loi civile l'abandonnait au caprice de l'homme et à sa brutalité. Faiblesse et misère que la pudeur ne sauvait pas des outrages de la passion, et que la maternité n'élevait jamais au trône de la famille, elle courbait la tête sous le joug de l'époux, et plus tard sous celui de ses propres enfants. De nos jours même, dans l'Orient tel que l'a fait le mahométisme, dans l'Inde, en Océanie, chez les peuples que la lumière de l'Evangile n'a point encore éclairés, la condition de la femme n'offre-t-elle pas un pareil spectacle, et plus lamentable encore? C'est toujours la servitude aggravée par les plus barbares fantaisies de l'homme. Le mot de la Genèse : «Tu seras sous la puissance de l'homme, »s'est donc vérifié pour les filles d'Eve avec une effrayante rigueur. Et pourtant qui jamais a pu mettre en doute qu'au point de vue des facultés de l'âme, la femme ne soit l'égale de l'homme? Comment donc expliquer cette infériorité si frappante de condition entre l'un et l'autre? A quel événement de l'histoire humaine rattacher l'origine d'une inégalité que rien ne justifie, et que toutes les sociétés

[1] Tel est le sens de l'hébreu. — Voir Cornelius à Lapide, *Comment. in Genes.*, cap. III, 16.

humaines consacrent, jusqu'à ce que, dans la personne de Marie, ait apparu la femme qui a brisé la tête du serpent et réhabilité la condition si manifestement abaissée de son sexe.

Condamnation d'Adam.

21. Le Seigneur dit ensuite à Adam : « Parce que tu as écouté » la voix de ta femme et mangé du fruit défendu, la terre sera » maudite dans tes œuvres; tu n'en tireras ta nourriture que par » un travail qui durera tous les jours de ta vie; elle produira pour » toi des ronces et des épines. Tu te nourriras de ses fruits, et tu » mangeras ton pain à la sueur de ton front, jusqu'à ce que tu re» tournes à cette terre d'où tu as été tiré, car tu es poussière et tu » retourneras en poussière [1]. » — « O homme, s'écrie Bossuet, voilà » donc ta vie : éternellement tourmenter la terre, ou plutôt te tour» menter toi-même en la cultivant, jusqu'à ce que tu ailles pourrir » dans son sein. O repos affreux! ô triste fin d'un continuel tra» vail [2] ! » Chacune des paroles de Dieu à Adam a eu pour commentaire l'histoire universelle du genre humain. Les lois sociales les plus élevées ont leur base dans cet arrêt suprême. Le travail, devenu un ingrat et pénible labeur, sera désormais le partage de l'humanité. Mais en même temps qu'il prend le caractère d'un châtiment, il constituera tout un état de choses nouveau. Il sera la marque de la propriété individuelle, et imprimera comme le sceau du droit sur le champ arrosé par les sueurs de l'homme. Dans l'état d'innocence, la loi divine avait été celle-ci : « Croissez et multipliez, » remplissez la terre et régnez sur elle. » Cette charte primitive avait consacré la souveraineté de l'homme sur la terre soumise. Le péché détruit ce magnifique contrat et brise à jamais l'harmonie qui devait subsister entre l'homme et son empire. La seconde charte, celle de la déchéance, consacre pour Adam et ses fils un moyen nouveau d'établir sur la terre leur possession et leur domaine, ce moyen nouveau est le travail. La propriété repose en effet sur cette première base; c'est ainsi que de générale elle devint particulière, et s'individualisa en la personne du premier qui la féconda à la sueur de son front et put laisser à ses enfants cet héritage où il avait

[1] *Genes.*, cap. III, 17-19. — [2] Bossuet, *Elévat. sur les Myst.*, VIe sem., 12e élévat.

dépensé en un dur travail sa force, son industrie, sa sollicitude, sa vie tout entière. Ainsi le premier droit, celui sur lequel reposent tous les autres, a sa racine dans la parole de Dieu : « Tu te nour-» riras de l'herbe de la terre, et tu mangeras ton pain à la sueur de » ton front. » Chose remarquable, le travail se succédant de générations en générations sur une terre toujours cultivée et toujours ingrate, ne dispense point les derniers venus de semblables labeurs. La malédiction dont fut frappée la terre persévérera jusqu'au dernier des fils d'Adam, qui devra encore arracher à ce sol mille fois ensemencé le pain de chaque jour. L'herbe nourricière du genre humain, le blé, par une merveilleuse disposition de la Providence, sera de toutes les plantes connues la plus robuste, la plus vivace; elle s'acclimatera sous presque toutes les latitudes; son grain précieux conservera pendant plusieurs mille ans sa puissance germinatrice, et le blé des Pharaons, découvert dans un tombeau égyptien, portera sous nos yeux des gerbes d'épis. Cependant, malgré ces favorables conditions, dont la réunion constitue une singularité unique en histoire naturelle, le blé ne croîtra spontanément nulle part. On le cherche vainement à l'état sauvage dans les cinq parties du monde; les anciens l'avaient cherché avant nous dans leur univers plus restreint que le nôtre; et Eusèbe, de son temps, taxait de fabuleuse la tradition chaldéenne de Bérose, qui prétendait que le blé se trouvait à l'état sauvage en Babylonie [1]. « L'herbe de la terre » qui nourrit l'homme a besoin du travail de l'homme pour végéter, se développer et mûrir; et il est vrai, aujourd'hui comme à l'époque d'Adam, que « l'homme mange le pain à la sueur de son front, jusqu'à ce qu'il retourne à la terre d'où il a été tiré, car il est poussière, et il retournera en poussière. »

22. Edifions sur cette poussière, notre commune origine, le fondement de nos vanités, de nos ambitieuses grandeurs, de notre

Doctrine catholique sur le péché originel.

[1] Euseb. Pamph., *Chronic.*, lib. I, cap. II, *De Chaldaica improbabili historia*, Voici ce texte curieux et peu connu : *Et primum quidem [Berosus] dicit regionem Babyloniorum sitam esse ad amnem Tigrim; Euphratem vero interfluere. Ibidem silvestre triticum nasci et hordeum et lentem, et ervum et sesamum : tum in paludibus et arundinetis ejus fluminis radices quasdam occurrere esui aptas, quibus nomen est gongylis, easque panis hordeacei vim habere.*

orgueil insensé! Dieu avait communiqué à cet impur limon un souffle de vie immortelle, l'âme, principe spirituel que la mort matérielle ne pouvait atteindre. Mais la mort spirituelle, le péché, venait de frapper l'âme de nos premiers pères; le corps, sans soutien et sans vie propre, devait se dissoudre lui-même. M. Auguste Nicolas explique parfaitement cette pensée. « En affranchissant l'homme » de la mort, dit-il, Dieu n'avait fait que le soutenir, pour ainsi » dire, dans un état surnaturel et privilégié. De telle sorte que la » déchéance de cet état de grâce est moins une peine afflictive » qu'une simple privation de privilége, qu'à cet effet les théolo- » giens appellent la peine du *dam,* par opposition à la peine du » sens. Par là l'homme est rendu à son état naturel; il ne fait que » *retourner en la terre d'où il a été tiré, et poudre il retournera en* » *poudre.* Considérée sous ce point de vue, la peine du *dam,* la » seule qui soit attachée au péché originel proprement dit, en tant » que transmissible à la race humaine, perd en grande partie cette » rigueur qui semble accuser la justice de Dieu. » On se demanderait plutôt comment il eût été possible qu'Adam déchu, atteint jusqu'aux sources de la vie, et portant dans son corps et dans son âme un germe de corruption et de mort, eût pu communiquer à ses fils le principe d'immortalité qu'il n'avait plus. La transmission du péché originel à toute la race humaine, pour être de l'ordre surnaturel, n'en est pas moins un fait analogue à tous ceux que la science a constatés dans la transmission des maladies héréditaires. On ne s'étonne pas que d'un père et d'une mère dont le sang a été vicié, sortent des générations infectées d'un principe morbide. Et l'on voudrait qu'après sa déchéance Adam ait engendré des enfants dans des conditions d'existence supérieures à celles où il se trouvait lui-même. Une pareille anomalie eût été une dérogation complète à toutes les lois jusqu'ici connues de l'hérédité physique et morale. Il n'est pas besoin, selon nous, d'une autre démonstration pour faire saisir la légitimité de la grande et universelle loi de la transmission du péché originel. Si l'on se rend bien compte du caractère de cette transmission, qui nous atteint beaucoup plus par la privation d'une prérogative que par un état pénal, on con-

çoit qu'elle ne saurait en rien blesser la justice de Dieu, pas plus que l'infirmité paternelle passée avec le sang à une génération nouvelle. La tradition rabbinique avait donc parfaitement compris la nature de ce mystère. « Au sujet de la transgression d'Adam et » d'Eve, dit le rabbin Menalhhem, il ne faut pas trouver étrange » qu'elle ait été enregistrée sous le sceau du grand Roi, à charge » de passer à leur postérité, car Adam était le terme du système » du monde et le sommaire du genre humain qu'il renfermait en » germe. Quand il pécha, tout le genre humain pécha avec lui; et » c'est ainsi que nous portons le poids de son iniquité. Mais il n'en » est pas de même des péchés de ses enfants après lui; ils ne sont » que personnels [1]. » L'enseignement de l'Eglise ne répudierait pas cette interprétation traditionnelle du dogme de la déchéance. Saint Thomas, en précisant la doctrine catholique sur l'état des enfants morts sans baptême avec la tache du péché originel, expose les mêmes principes. La déchéance d'Adam fut surtout une privation de priviléges. En conséquence, les âmes des enfants morts sans baptême persévèrent dans cet état de privation, qui n'est accompagné d'aucune souffrance, pas même de celle de la privation elle-même. En effet, dit le Docteur angélique, « pour s'affliger de n'a- » voir pas ce bien surnaturel de la vue de Dieu en lui-même et tel » qu'il est, il faudrait que ces âmes le connussent. Or la connaissance » de Dieu suppose une lumière surnaturelle de grâce et de foi » qu'elles n'ont point. Donc ces âmes n'ont point conscience du » bien dont elles sont privées, et n'en ressentent par conséquent » aucune affliction. Ce qu'elles sont naturellement, elles le sont » sans douleur [2]. » Il y a, croyons-nous, dans le simple exposé de ces principes, la réponse à toutes les objections de l'incrédulité contre le dogme de la transmission du péché originel

23. Si maintenant, changeant de point de vue, on se place dans l'hypothèse contraire, et qu'on admette pour un instant la valeur de l'objection, l'état de l'homme sur la terre présente une énigme

Sans le dogme du péché originel l'homme est un mystère inexplicable.

[1] *Recueil de traditione* du rabbin Menalhhem, cité par M. Aug. Nicolas, *Etudes philosoph. sur le Christ.*, 1re part., liv. II, chap. IV.

[2] S. Thom., tom. VIII, q. V, *De Pœna peccati originalis*, art. 3.

à jamais inexplicable. Sans une déchéance primitive, nul moyen de trouver la raison des misères de l'humanité et de ses aspirations contradictoires, de ses souffrances physiques et morales et de ses rêves de bonheur, de sa destinée terrestre courte et fugitive, promptement brisée par la mort, et de sa soif d'immortalité. L'homme porte dans son intelligence et dans son cœur des ruines pareilles à celles des cités détruites de l'Egypte et de l'Inde. Qu'on efface de son histoire les pages de la déchéance, et les ruines morales au milieu desquelles nous vivons et qui font partie de nous-mêmes, deviennent comme ces inscriptions antiques dont l'alphabet nous est inconnu, monuments qui ont survécu pendant des siècles aux générations dont ils rappelaient la gloire, et dont la langue oubliée ne saurait nous révéler le nom d'un seul de leurs héros.

Le premier vêtement de l'homme.

24. « Jéhovah, le Seigneur, fit ensuite des tuniques de peau, et » en revêtit Adam et Eve. Et maintenant, dit-il, voici qu'Adam est » devenu comme l'un de nous, sachant le bien et le mal. Peut-être » va-t-il porter la main au fruit de l'arbre de vie, pour en manger » et devenir immortel [1]. »

« L'homme, dit Bernardin de Saint-Pierre, est le seul des ani- » maux qui soit obligé de se vêtir, le seul aux besoins duquel la » *nature* n'ait pas immédiatement pourvu. Nos philosophes n'ont » pas assez réfléchi sur une aussi étrange distinction. Quoi! Un ver » a sa tarière ou sa râpe; il naît au sein d'un fruit, dans l'abon- » dance; il trouve ensuite en lui-même de quoi se filer une toile » dont il s'enveloppe; après cela, il se change en mouche brillante » qui va perpétuer son espèce sans souci et sans remords : et le » fils d'un roi naîtra nu, dans les larmes et les gémissements, ayant » besoin toute sa vie du secours d'autrui, obligé de combattre sa » propre espèce au dedans et au dehors, et trouvant souvent en » lui-même son plus grand ennemi. En voyant la beauté de ses » formes et sa grande nudité, il m'est impossible de ne pas admet- » tre l'ancienne tradition de notre origine. La *nature,* en le mettant » sur la terre, lui a dit : Va, être dégradé, intelligence sans lu-

[1] *Genes.*, cap. III, 21, 22.

» mière, animal sans vêtement, va pourvoir à tes besoins ; tu ne » pourras soutenir ta raison aveugle qu'en la dirigeant vers le ciel, » ni soutenir ta vie malheureuse que par le secours de tes sem- » blables [1]. » Changez cette expression vide de sens d'une *nature* qui met l'homme sur la terre et lui adresse la parole, remplacez cette *nature* impuissante et stérile par le nom tout-puissant et fécond du Créateur, et vous aurez dans ce passage un magnifique commentaire du verset de la Genèse que nous venons de citer. Pour emprunter la comparaison de Bernardin de Saint-Pierre et en compléter l'application, on pourrait dire qu'à l'état d'innocence, l'homme, véritable roi de la terre, se fût trouvé dès sa naissance entouré des soins affectueux de ses sujets, dans un empire où tout était prêt pour satisfaire aux exigences de sa faiblesse, comme dans les palais de ce monde, où le berceau des rois est artificiellement environné de toutes les ressources de la prévoyance et de la richesse. Mais la nudité de l'homme transportée loin du Paradis de délices, dans un climat souvent meurtrier, au milieu d'une terre couverte de ronces et d'épines, exposée aux attaques des animaux farouches; sa naissance accompagnée des tortures de l'enfantement, l'impuissance de l'être fragile qui naît dans les larmes et mourrait sans les soins d'une main amie, tout cela est vraiment le caractère d'une race déchue, destinée dans le principe à trouver son berceau dans un palais, et réduite à naître dans les sentiers déserts de l'exil.

Objection d'Origène.

25. Moins implacable que la *nature* mise en scène par Bernardin de Saint-Pierre, le Seigneur n'abandonne pas l'homme à sa triste destinée sans un secours immédiat. Le Dieu de Moïse et de la création a pour l'œuvre de ses mains, même coupable et rebelle, des entrailles de paternelle miséricorde. Les vêtements faits de la dépouille des animaux, dont il revêt Adam et Eve, sont la première révélation de ce que l'industrie humaine saura trouver de ressources sur la terre, même après la malédiction. Saint Augustin exprime parfaitement la convenance de ces nouveaux vêtements qui se

[1] Bernardin de Saint-Pierre, *Etudes de la nature*, XIIe étude.

substituent au manteau d'innocence et de grâce sur les épaules d'Adam pécheur. « Conquête faite sur la mort, ils étaient, dit-il, le » signe de la mortalité, fruit de la faute; ils étaient de plus une » marque de la fragilité née de la corruption de la chair. » Ces hautes pensées avaient échappé au génie d'Origène, ou du moins à ceux qui introduisirent sous le nom de ce grand homme, dans son livre Περὶ Ἀρχῶν, un commentaire inacceptable sur ce passage de la Genèse [1]. « Le rôle de Dieu, s'il le fallait prendre au pied de la » lettre, dit ce livre, serait par trop ridicule. Qui pourrait soutenir » sérieusement que le Seigneur se fit le corroyeur d'Adam et voulut » lui-même coudre des peaux de bêtes? *Quod Deus fuerit Adæ coria-* » *rius et pellium sutor!* » Il faut en convenir, il y a dans le choix de ces expressions une intention de sarcasme voisine du blasphème. Les Pères et les Docteurs s'accordent généralement à croire que, dans ce travail, Dieu fut l'ordonnateur, et l'homme lui-même l'instrument [2]. Adam, qui allait quitter pour jamais l'heureux séjour de l'innocence et des délices, recevait ainsi les premières leçons qui devaient guider son intelligence dans l'exil. Les instructions du Seigneur ne durent même point se borner à ces simples éléments. La Genèse nous apprend en effet, quelques lignes plus loin, que les premiers hommes avaient déjà les notions de l'agriculture et de la vie pastorale, et que déjà ils offraient des sacrifices. Cette triple connaissance suppose, aussi bien que l'art de se vêtir, une révélation primitive, et il est probable que cette révélation fut faite en même temps. Qu'y a-t-il donc de ridicule dans le rôle d'Adam recevant du Dieu dont il tient la vie les moyens de soutenir et de conserver la vie? Quand Dieu lui-même apprend à l'homme comment il doit désormais employer son intelligence et ses mains pour assouplir une nature devenue ingrate et féconder une terre devenue stérile, le sourire du mépris serait une monstruosité, et c'est avec des larmes de reconnaissance qu'il nous faut accueillir ce dernier témoignage d'une bonté survivant à la faute et se multipliant avec la misère et l'indigence.

[1] Cornel. à Lapide, *Comment. in Genes.*, cap. III, 21. — [2] Torniell., *Annales sacri*, tom. I, pag. 105.

Dieu seul pouvait allier à la fois les rigueurs de la justice avec les tendresses de la miséricorde, dans une mesure telle qu'il convenait à la souveraine équité et à la bonté infinie. Ils les entendirent donc, nos premiers parents, ces expressions si sévères et si méritées : « Voici qu'Adam est devenu comme l'un de nous, sa-» chant le bien et le mal! » Divine ironie, dont la miséricorde divine permettra un jour de renverser les termes, lorsque l'une des trois personnes de l'auguste Trinité se sera incarnée, et que les hommes pourront dire : Voici que Dieu est devenu comme l'un de nous, et que le Verbe s'est fait chair!

Adam et Eve chassés du Paradis Terrestre.

26. « Et Jéhovah, le Seigneur, le chassa du Paradis de délices, » afin qu'il allât travailler la terre d'où il avait été tiré. Il en chassa » l'homme et plaça à la porte d'Eden des chérubins au glaive étin-» celant, pour garder le chemin de l'arbre de vie. »

L'histoire humaine quitte avec Adam le sol mystérieux de l'Eden pour planter avec lui sa tente sur les domaines désolés de la terre habitable. Elle suivra désormais la route de l'humanité à travers ce grand voyage de l'exil, marquant toutes les stations du chemin, enregistrant toutes les déceptions, toutes les erreurs, toutes les amertumes. Le mal prend dès ce jour possession de la terre, et le serpent homicide, descendu des rameaux de l'arbre de la science du bien et du mal, accompagnera l'homme dans son laborieux pèlerinage. La voix séductrice qui a perdu le père, se fera entendre aux fils. La lutte est engagée entre ces deux inimitiés irréconciliables, Satan et l'humanité. L'enfer comptera encore de nombreuses victoires dans cette lutte sans repos ni trêve qui durera jusqu'à la consommation des siècles. La terre boira par torrents le sang et les sueurs de l'homme coupable. Vainement on s'étonnera dans l'avenir de ces effroyables combats entre les fils d'une même race, tous également voués, quelques jours plus tôt ou quelques jours plus tard, à une mort certaine et inexorable. Les passions humaines déchaînées, lors de la révolte primitive, demeureront plus fortes que la raison humaine. Elles étoufferont toute vérité, toute lumière, toute justice, jusqu'au jour où « le fils de la femme écrasera la tête » du serpent. » Alors sera réalisée la promesse divine, alors le salut

aura brillé sur le monde, et le véritable arbre de vie étendra ses rameaux sur l'humanité. Mais, il faut bien le remarquer. car cette observation est fondamentale, le nouvel Adam, Jésus-Christ, dont les mérites et le sang suffiront à sauver tous les hommes, ne sauvera pourtant que ceux qui voudront profiter de ses mérites et de son sang. Le nouvel arbre de vie ne donnera l'immortalité qu'à ceux qui voudront manger ses fruits divins. La liberté humaine subsistera tout entière après la rédemption, comme elle existait après la chute, comme elle existait aux jours de l'innocence parmi les joies du Paradis de délices. L'homme aura donc le privilége de refuser l'immortalité divine de Jésus-Christ, comme Adam eut celui de refuser l'immortalité de l'Eden. L'antique serpent dont la voix perfide engagea Eve à manger le fruit de l'arbre de la science du bien et du mal, se retrouvera pour détourner ses fils de goûter les fruits délicieux du véritable arbre de vie. Ainsi se perpétueront, même après l'avénement du Fils de Dieu sur la terre, les deux cités dont nous allons suivre le développement à travers les âges, la cité du ciel et la cité du monde : l'une nourrie de la vérité, arrosée par la grâce, fortifiée par le sang divin; l'autre mangeant le pain du mensonge, buvant l'iniquité comme l'eau, couverte du sang de l'innocence répandu par torrents dans toute la suite des siècles.

Les chérubins placés au seuil de l'Eden. Nouvelle interprétation de M. E. Renan.

27. Avant de quitter le Paradis de délices pour suivre l'humanité dans ses voies nouvelles, il nous faut dire un mot d'une nouvelle interprétation de M. E. Renan sur les chérubins au glaive flamboyant que le Seigneur place au seuil de l'Eden. « Les *Krubim*, » que Dieu, suivant le récit de la Genèse, fait habiter à l'orient du » Paradis, pour en garder l'entrée, sont très-probablement, dit-il, » les *griffons* (*Krub*-γρύπ), gardiens des trésors et des monts auri- » fères dans tous les mythes ariens [1]. L'idée des *Krubim* n'est pas » sémitique, et la racine de leur nom semble indo-européenne » (*grif-greifen*, saisir). On pourrait supposer, il est vrai, que les » Juifs n'ont connu cet être fabuleux que par leurs rapports avec

[1] Tuch., *Kommentar über die Genesis*, pag. 96, 97 (Note de M. E. Renan).

» le haut Orient, et, s'il s'agissait uniquement des *Krubim* em-
» ployés comme motifs d'ornementation dans l'architecture des
» Hébreux, la question devrait sans doute être ainsi résolue [1];
» mais le rôle de gardiens de la porte d'Eden est trop caractéris-
» tique et se rattache à de trop vieilles idées pour qu'une telle ex-
» plication soit facilement admissible. Y aurait-il là quelque sou-
» venir de l'empire fabuleux des griffons et des arimaspes dans
» l'Altaï, ou des griffons qui gardent l'or de Kampila (Havila) [2]? »
Le fameux critique laisse sa question ainsi suspendue, sans lui donner de réponse, espérant que le bon sens d'un lecteur du XIXe siècle suffira pour conclure et placer le récit de la Genèse au rang des mythes fabuleux de l'Inde. Si la tactique n'est pas très-franche, elle est au moins fort habile. Mais qu'il nous soit permis de reprendre cette argumentation indécise et de la soumettre à l'examen d'une saine logique. « La racine du nom de *Krubim*, dit » M. Renan, n'est pas sémitique; » et la preuve c'est qu'on lui trouve dans les langues indo-européennes des analogues, tels que *grif-greifen* (allemand), *saisir*. D'après ce principe complétement nouveau en philologie, il faudrait renverser toutes les idées actuellement reçues, et dire par exemple que l'hébreu *roch* (tête) ne représente pas une idée sémitique, parce que le mot français *roc* est plus récent; que le mot sanscrit *swan* (sonner) est dans le même cas, parce qu'on retrouve ses analogues dans le latin et le français; de même pour les racines sanscrites *bhumi*, terre; *diva*, jour; *agni*, feu, qui se rencontrent presque identiques dans les mots latins *humus, dies, ignis*. Il serait facile de multiplier à l'infini ces exemples, car toutes les langues indo-européennes sont dérivées des idiomes sémitiques; et l'on peut suivre à la trace leur filiation. Or, de cette conformité de racines, on concluait jusqu'ici à une communauté d'origine, et nous croyons qu'on persistera dans cette conclusion, même après la nouvelle théorie de M. E. Renan. Mal-

[1] *Journal of the Asiatic Society*, vol. XVI, 1re part., 1854, pag. 93 et suiv. — C'est aussi l'opinion de M. Layard. M. Ewald songe plutôt aux sphinx de l'Egypte. *Die Alterthümer des volkes Israel*, 2e édit., pag. 139 (Note de M. E. Renan).

[2] *Histoire des langues sémitiques*, pag. 476, 477.

gré l'autorité du docte écrivain, il sera difficile de rejeter un mot hébreu comme suspect, par la seule raison qu'on lui trouvera des dérivés en allemand ou en grec, en latin ou en français. Disons maintenant que l'étymologie du mot *Krubim*, donnée par M. E. Renan, n'implique nullement l'idée de *griffon*, qui lui paraît si séduisante. Le savant Hyde, dans son ouvrage : *De la Religion dominante des anciens Perses*, avait examiné bien avant M. Renan cette question philologique. Son opinion, consciencieusement formulée et si sérieusement appuyée, que Gésénius n'hésite pas à la regarder comme très-probable, est que l'étymologie de *Krubim* vient d'un verbe hébreu et arabe qui signifie, dans les deux langues, *s'approcher*. Les chérubins, dont le nom se retrouve en divers passages de l'Ecriture sainte, quoique M. Renan affirme si légèrement que leur « idée n'est pas sémitique, » sont en effet, dans la hiérarchie des chœurs angéliques, les esprits qui *s'approchent,* avec les séraphins, le plus près du trône de Dieu. C'est pour cette raison sans doute que nous verrons des chérubins d'or massif étendre leurs ailes sur l'arche d'alliance, dans le tabernacle construit par Moïse. Il semble que M. Renan, qui ne peut ignorer les travaux philologiques d'Hyde et de Gésénius, aurait dû au moins signaler ce résultat de leurs recherches. Et n'eût-il pas voulu le faire, il lui restait du moins à prouver l'antériorité des traditions mythologiques de l'Inde sur le récit de la Genèse, la supériorité des fables des *griffons* et des *arimaspes* sur l'histoire écrite par Moïse. Jusque-là ses aperçus, plus ou moins ingénieux, ne peuvent obtenir un grand crédit dans le monde savant.

CHAPITRE V.

LE MONDE ANTÉDILUVIEN (4963-3308).

SOMMAIRE

§ 1. CAIN ET ABEL.

1. La première naissance. Traditions thalmudiques sur Caïn et Abel. — 2. Abel, figure de Jésus-Christ. Virginité d'Abel. — 3. Caïn, agriculteur. Abel, pasteur de brebis. — 4. Sacrifice offert par les deux frères. Notions générales sur le sacrifice. — 5. Origine du sacrifice. — 6. La prohibition de manger la chair des animaux n'existait pas pour les premiers hommes. — 7. Le sacrifice de Caïn est rejeté par le Seigneur. — 8. Communication de Dieu à Caïn. Une interprétation de Calvin. — 9. Le fratricide. — 10. Traditions du Targoum sur le fratricide de Caïn. — 11. Punition divine de Caïn. — 12. Réponse à l'objection tirée des paroles de Caïn : « Le premier qui me » rencontrera me donnera la mort. » — 13. Pourquoi Caïn, le fratricide, ne fut-il pas puni de mort? — 14. Signe de malédiction divine imprimé sur le front de Caïn.

§ 2. DESCENDANCE DE CAIN, APPELÉE DANS L'ÉCRITURE LES FILS DES HOMMES.

15. Difficulté philologique de l'expression de « terre de *Nod*, » désignée par la Bible comme le séjour de Caïn, après son crime. — 16. Descendance de Caïn. Crime de Lamech. — 17. Tradition juive sur le crime de Lamech, qui aurait tué involontairement Caïn, son aïeul. — 18. Perversité des descendants de Caïn, appelés dans l'Ecriture les *fils des hommes*. — 19. Invention des arts. — 20. Découverte récente des traces de l'industrie antédiluvienne, par M. Boucher de Perthes. — 21. Caractère exclusivement lapidaire de l'industrie antédiluvienne, confirmant la vérité du récit de Moïse.

§ 3. DESCENDANCE DE SETH, OU LES FILS DE DIEU.

22. Importante remarque sur le nombre réel des générations antédiluviennes. — 23. Généalogie des dix patriarches antédiluviens, descendants de Seth. — 24. Traditions universelles sur les dix générations qui précédèrent le déluge. — 25. Le patriarche Seth. Livres apocryphes publiés sous son nom. — 26. Origine du nom de *fils de Dieu*, donné, à l'époque d'Enos, aux descendants de Seth. — 27. Le patriarche Hénoch. — 28. Prophéties apocryphes publiées sous le nom d'Hénoch. — 29. Longévité des hommes avant le déluge. — 30. Traditions universelles sur la longévité antédiluvienne. — 31. Les *Nephilim* ou géants.

§ 4. CHRONOLOGIE DU MONDE ANTÉDILUVIEN.

32. Difficultés générales que présente l'étude des origines bibliques. — 33. Difficultés spéciales de la chronologie antédiluvienne. — 34. Les divergences chronologiques entre l'hébreu, le samaritain et la version des Septante ne sauraient atteindre l'intégrité essentielle de la Bible. — 35. Ces divergences expliquent la variation de près de deux mille ans entre les différentes chronologies autorisées par l'Eglise.

§ I. Caïn et Abel.

La première naissance. Traditions thamuldiques sur Caïn et Abel.

1. « Or Eve conçut et donna le jour à un fils qu'elle appela Caïn [1], » en disant : Je possède un homme *par* Adonaï, le Seigneur! Elle » enfanta de nouveau, et mit au monde Abel. Caïn fut agriculteur, » et Abel pasteur de brebis [2]. »

Le premier événement qu'enregistre l'histoire est une naissance; le premier cri de joie dans les tristesses de l'exil s'élève d'un cœur maternel, quand la femme, oubliant les angoisses de l'enfantement, tout entière au bonheur d'avoir donné le jour à un homme, témoigne à Dieu sa reconnaissance. Ce sera dès lors la seule immortalité naturelle permise au genre humain déchu, la seule image du privilége perdu de l'Eden. L'homme, destiné à la mort, se verra revivre dans ses fils et les enfants de ses enfants. Nous comprenons ainsi l'allégresse d'une naissance, et dans le bonheur de la première maternité celui de toutes les autres. Tel est le sens que saint Jérôme et la Vulgate donnent à la parole d'Eve. Mais le texte hébreu semble se prêter à une interprétation plus large et plus solennelle, qui fut développée pour la première fois au XVIe siècle, par le savant commentateur Isidore de Chiari [3], et qu'on a de nos jours remise en honneur. Les expressions originales traduites littéralement seraient celles-ci : *Possedi hominem Adonai :* « Je possède l'homme-Dieu. » Dans l'illusion d'un bonheur prématuré, Eve aurait cru que le Sauveur qui doit sortir de sa race pour écraser la tête du serpent, serait son premier-né sur la terre de l'exil; et voilà

[1] *Caïn*, de l'hébreu *Kana*, signifie *possession, acquisition.* — [2] *Genes.*, cap. IV, 1, 2

[3] Isidore de Chiari, en latin *Clarius*, d'abord religieux bénédictin, puis évêque de Foligno, a laissé des commentaires estimés sur presque tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament.

pourquoi elle le salue du nom d'*homme-Dieu*, nom rédempteur que portera seul dans l'avenir l'auguste Fils de Marie. Plus tard, à la naissance d'Abel, les magnifiques espérances d'Eve se sont évanouies; l'enfant sur la tête duquel elles reposaient ne les a pas justifiées, et la mère désolée consacre le souvenir de cette douleur par le nom d'*Abel*, qui signifie *Vanité*. C'est le terme même de Salomon dans cette exclamation si souvent répétée par les enfants des hommes : « Vanité des vanités, » en hébreu : *Habel habalim*. La promesse divine d'un Sauveur apparaîtrait ainsi comme l'objet des aspirations constantes de nos premiers parents; elle deviendrait comme le baptême sacré des premières générations humaines. Quelle que soit l'interprétation à laquelle on veuille s'arrêter, l'Eglise les autorise l'une et l'autre. Il n'en est pas de même des fables thalmudiques sur Caïn et Abel, dont l'origine fort suspecte et le récit invraisemblable paraissent se rattacher à deux ouvrages apocryphes connus sous le nom de *Petite Genèse* et de *Livre des filles d'Adam* [1]. On suppose que les deux frères eurent chacun une sœur jumelle nommée Azroum et Ouvaïn. Devenus grands, ils songèrent à se marier, et Adam dit à Eve : Caïn doit épouser Ouvaïn, qui est née en même temps qu'Abel, et celui-ci épousera Azroum, sœur jumelle de Caïn. Cette disposition déplut à l'aîné des deux fils, qui dit à sa mère : J'épouserai ma sœur, et Abel épousera la sienne. Or Azroum, disent les rabbins, était plus belle qu'Ouvaïn. Cette résolution déplut à Adam : Il est contraire à la loi de Dieu, dit-il, d'épouser sa sœur jumelle. Le germe de la discorde serait ainsi entré par un double mariage dans la famille de nos premiers parents [2]. Nous ne nous arrêterions pas à ces fabuleux commentaires, et nous n'aurions pas songé à les proposer à l'attention du lecteur, s'ils n'avaient dépassé l'enceinte de la Synagogue et servi de base à un système plus récent d'erreurs. Dès le XIIe siècle nous en retrouvons la trace dans une prétendue révélation, faussement attribuée à saint Méthodius, et reproduite par Pierre Comestor [3].

[1] D. Ceillier, *Moïse*, tom. I. — [2] Natal. Alex., *Histor. eccles.*, tom. I, pag. 15, [3] Petr. Comest., *Histor. scholast.*, lib. *Genes.*, cap. XXV; Torniell., *Annales sacri*, tom. I, pag. 107, 108. — Mahomet, dans le Coran, a aussi adopté cette fable des

Selon cet autre récit, Adam et Eve, quinze ans après leur expulsion du Paradis Terrestre, auraient eu Caïn, leur premier-né, et sa sœur jumelle Calmana. Un nouvel intervalle de quinze années se serait encore écoulé, et ils auraient eu Abel et sa sœur jumelle Delbora. Après le meurtre d'Abel par son frère, Adam et Eve auraient porté le deuil de ce fratricide pendant un siècle. Toutes les erreurs s'enchaînent à travers les âges et forment comme une tradition de mensonge, dont les derniers venus recueillent le triste héritage. Calvin, à son tour, affirma qu'Abel était marié, et il fit revivre, au profit de ses modernes passions, les récits apocryphes des siècles anciens. Or l'enseignement des saints Pères, d'accord avec le texte même de la Genèse, proteste contre cette erreur historique.

Abel, figure de Jésus-Christ. Virginité d'Abel.

2. Figure de Jésus-Christ, Abel mourut vierge; le premier des sacrificateurs, il offrit à Dieu une victime agréable et pure; il fut frappé par son frère, comme Jésus-Christ par ses frères; pasteur de brebis, son sang rejaillit sur son troupeau, comme le sang du divin Pasteur sur le troupeau spirituel des âmes; le meurtrier d'Abel sera errant et fugitif sur toutes les plages de la terre, portant au front le sceau de la malédiction divine; nul ne pourra tuer Caïn, réservé à la seule vengeance de Dieu; de même le peuple déicide, meurtrier de Jésus-Christ, sera errant et fugitif dans tout l'univers; il portera au milieu des peuples, sur tous les champs de l'histoire, le sceau de la malédiction qu'il a appelée sur lui-même. Réservé comme le témoin de la vengeance divine, il attendra l'heure inconnue des miséricordes, sans mourir jamais comme race et sans mêler son sang au flot des générations qu'il traverse. On conçoit que l'hérésie eut intérêt à dénaturer ce type d'Abel, magnifique figure de Jésus-Christ; mais elle n'a pu le faire qu'en renversant la doctrine de la tradition et l'autorité même de l'Ecriture. Le texte de la Genèse ne laisse en effet aucun doute sur ce

générations jumelles de notre première mère. Il suppose qu'après la chute Adam et Eve se retirèrent dans l'île de Sérandib, ou Ceylan. Les indigènes montrent encore aujourd'hui dans cette île un lac formé par les larmes qu'Eve versa pendant cent ans sur la tombe d'Abel.

point. Au chapitre « des générations d'Adam [1], » la postérité d'Abel n'est point signalée; nulle part on ne trouve le nom de l'épouse d'Abel, ni l'indication de l'alliance qu'il eût contractée. Ce silence est d'autant plus remarquable, que la Genèse parle de la femme de Caïn, nomme ses enfants et suit l'ordre de leurs générations, tandis que la postérité d'Abel ne laisse aucune trace, et que les fils de Seth, qui seront appelés les *fils de Dieu*, par opposition aux fils de Caïn, nommés *enfants des hommes*, sont partout représentés comme la substitution providentielle de la descendance d'Abel, tranchée dans sa source par une main fratricide. Aussi les Pères sont unanimes dans leur enseignement; saint Jérôme, saint Basile, saint Ambroise célèbrent la virginité d'Abel. La tradition de l'Eglise, au IVe siècle, était tellement uniforme sur ce point, qu'une secte d'hérétiques, exagérant les conséquences de cette doctrine, crut devoir proclamer la virginité comme la seule condition de salut. Ils se nommaient Abéliens, refusaient toute alliance et adoptaient des enfants étrangers [3]. Saint Augustin, qui inscrit le nom de ces sectaires dans son traité *contre les Hérésies*, tout en combattant leur erreur, ne proclame pas moins qu'Abel avait exprimé la figure de Jésus-Christ par trois caractères principaux, la virginité, le sacerdoce et le martyre [4]. Dans cette virginité d'Abel aux premiers jours du monde, alors que la loi de propagation divinement donnée à Adam, empruntait aux circonstances une force souveraine, il y avait certainement un trait particulièrement mystérieux, qui se rattachait au plan providentiel de rédemption, et qui faisait, suivant l'expression de saint Paul, de l'histoire primitive la forme de l'avenir, *forma futuri* [5]. Nous ne nous étonnons donc pas de l'insistance avec laquelle les adversaires de la virginité catholique cherchent à en détruire la glorieuse image dans la figure patriarcale d'Abel.

3. Cette discussion nous a fait anticiper sur les événements et la narration de la Genèse. Les deux frères grandirent sous les yeux de leurs parents, et l'Ecriture ne nous dit rien de cette première.

Caïn, agriculteur. Abel, pasteur de brebis.

[1] *Genes.*, cap. V, 1 : *Hic est liber generationis Adam.* — [2] *Genes.*, cap. IV, 16, 17. — [3] S. August., *De Hæres.*, hæres. 87. — [4] S. August., *De Mirabil. S. Scripturæ*, lib. I, cap. III. — [5] *Rom.*, cap. V, 14.

éducation, dont l'enseignement commun et les traditions puisées à la même source, devaient produire des résultats si opposés. « Le » premier-né des deux auteurs du genre humain, dit saint Augus- » tin, en expliquant ce contraste, appartient à la cité des hommes, » c'est Caïn; le second, Abel, appartient à la cité de Dieu. Ici s'ap- » plique la parole de l'Apôtre : « L'élément spirituel ne précède » jamais dans l'homme; c'est l'élément animal qui domine d'abord, » le principe spirituel ne vient qu'ensuite [1]. » Ainsi chacun de nous, » en tant qu'issu d'une race maudite et fils d'Adam, naît méchant » et charnel; s'il a plus tard le bonheur de renaître en Jésus-Christ » et de croître dans cette nouvelle vie, il deviendra bon et spirituel. » De même, lorsque les deux cités commencèrent à naître et à mou- » rir, la première naissance que nous présente le genre humain est » celle du citoyen de ce monde; la seconde, celle du citoyen de la » cité de Dieu, étranger en ce monde; prédestiné par la grâce, élu » par la grâce, par la grâce étranger ici-bas, par la grâce citoyen » d'en haut [2]! » Caïn était agriculteur et Abel pasteur de brebis. Telles sont encore maintenant les deux grandes divisions de la vie des champs et la source des vraies richesses. En les trouvant déjà représentées au berceau de l'histoire par les fils d'Adam, on reste convaincu que Dieu n'avait pas abandonné le premier homme à son inexpérience et à sa faiblesse relative, en face d'une nature hostile. L'antiquité païenne avait divinisé les premiers inventeurs des arts utiles; nous pensons qu'au fond de cette erreur se trouvait une vérité mal comprise, celle de la bonté de Dieu révélant aux hommes les notions élémentaires indispensables à leur conservation. Sur ce fond d'origine divine, l'industrie humaine édifiera tous les arts, toutes les sciences, agrandira le domaine de ses conquêtes, multipliera les observations, classera ses connaissances, développera sa sphère d'activité, jusqu'à ce que le travail lui ait en quelque sorte rendu l'empire de la nature, perdu par le péché. La vie agricole et la vie pastorale étaient donc toutes deux également dans l'ordre de la Providence. Aussi nous ne comprenons pas l'exclu-

[1] I *Cor.*, cap. XV, 46. — [2] S. August., *De Civit. Dei*, lib. XV, cap. 1.

sion de l'historien Josèphe, qui semble insinuer que la condition de Caïn était à elle seule un titre de défaveur aux yeux de Dieu. « Le Seigneur, dit-il, agréa l'offrande d'Abel, qui lui présentait le » lait de ses brebis et les premiers-nés de son troupeau, parce que » ce sont là les produits spontanés de la nature; tandis que les » fruits, violemment arrachés aux entrailles du sol par l'avare in- » dustrie de l'homme, étaient moins purs à ses yeux [1]. » C'est là une étrange interprétation de la loi divine du travail, promulguée dès le principe, au sein même des délices du Paradis, *ut operaretur eam*, et renouvelée avec une sanction terrible après la chute : *In sudore vultus tui vesceris pane.* La distinction indiquée ici par Josèphe n'existait pas aux yeux de Dieu, et cette tradition juive ne saurait s'expliquer que par la longue préférence des Hébreux pour la vie pastorale. Dans la réalité, la condition des deux frères fut sans aucune influence sur le jugement du Dieu, « qui sonde les reins et » les cœurs [2], ne fait acception de personne, mais discerne les sen- » timents et les pensées les plus cachées [3]. »

Sacrifice de Caïn et d'Abel. Notions générales sur le sacrifice.

4. « Un jour donc, dit le texte sacré, Caïn offrait au Seigneur » des fruits de la terre. De son côté, Abel offrit des premiers-nés » de son troupeau et la graisse des brebis. Et le Seigneur jeta un » regard favorable sur Abel et sur ses présents, mais il n'agréa » point le sacrifice de Caïn et rejeta son offrande. Caïn en éprouva » un ressentiment amer, et son visage exprimait la consternation. » Pourquoi cette colère, cet abattement? lui dit le Seigneur. Ne » sais-tu pas que si tu fais le bien, tu en recevras la récompense? » Si, au contraire, tu te livres au mal, le remords n'assiégera-t-il » pas les portes de ton cœur? Mais quelle que soit la route que tu

[1] Joseph., *Antiq. Judaic.*, lib. I, cap. III. — Notons ici que Josèphe altère le texte de la Genèse. « Abel, dit l'historien sacré, offrit les premiers-nés de ses brebis » et la graisse de son troupeau. » Il n'est donc pas question d'une offrande de lait, ainsi que Josèphe le prétend; et si, comme tout porte à le croire, Abel sacrifia réellement des victimes pour en présenter la graisse sur l'autel du Seigneur, que devient la comparaison de Josèphe entre les « produits spontanés de la nature, » offerts par Abel, « et les fruits violemment arrachés aux entrailles du sol, » offerts par Caïn?

[2] *Psal.* VII, 10. — [3] *Hebr.*, cap. IV, 12.

» prennes, tes passions te restent soumises et tu es libre d'en triom-» pher. »

Nous trouvons ici la mention du premier sacrifice dont il soit parlé dans la Genèse. La notion du sacrifice est sans contredit l'idée la plus universelle que constate l'histoire. On la retrouve à la base de toutes les religions; elle semble sortir des racines mêmes de l'humanité. Depuis la horde sauvage apportant aux pieds de quelque idole la dépouille des animaux tués à la chasse dans ses forêts, jusqu'au consul romain cherchant dans les entrailles de la victime les secrets de la victoire, partout le sacrifice apparaît comme l'acte religieux par excellence, comme le gage du salut, la sécurité du présent et l'espérance de l'avenir. Le monde païen fut dominé par cette mystérieuse idée, et non-seulement les animaux tombèrent par milliers sous le couteau sacré, mais les sacrifices expiatoires ont fait souvent verser plus de sang humain que les combats. Séparé du dogme de la déchéance originelle, ce fait est inexplicable. L'humanité poursuivie par le souvenir d'un crime à expier, d'une majesté formidable, d'une divinité outragée à apaiser, voilà le spectacle que présente l'histoire de tous les peuples. La terreur semble peser sur le genre humain dans ses rapports avec le ciel, qu'il aime cependant à considérer comme sa patrie, et ce sentiment sera inscrit dans tous les cœurs et gravé au frontispice de tous les temples, jusqu'à ce qu'une victime divine ait réconcilié la terre épouvantée avec le ciel pacifié. Qu'on discute tant qu'on voudra sur ce fait étrange; qu'on relève toutes les anomalies, tous les détails superstitieux, tous les rites singuliers qui accompagnent les sacrifices chez les différentes nations de la terre, il n'en restera pas moins acquis à l'observation que la notion du sacrifice est partout la même; plus la relation entre le sang d'une victime innocente et la protection céleste paraît incompréhensible à la raison, plus le fait lui-même, dans son universalité, dans sa persistance à travers les âges, dans son implacable uniformité, atteste une tradition commune, le sentiment profond d'une faute primitive, qui a rejailli sur toute la famille humaine, et la conviction que le sacrifice seul pourrait effacer cette faute.

5. Caïn et Abel sont donc les premiers sacrificateurs dont parle la Genèse, mais ils ne sont pas les inventeurs du sacrifice. La Bible ne leur attribue nullement ce caractère. Ils font leurs offrandes au Seigneur, sans doute comme ils l'avaient vu pratiquer par Adam, leur père. Jeunes tous deux, ils invoquent la clémence et la miséricorde du Dieu dont leur père avait tant de fois redit devant eux les bienfaits, la puissance et la justice. Les traditions juives sont à cet égard plus explicites que la Genèse. Voici comment elles s'expriment : « Adam dit à ses fils : Prenez avec vous des fruits de la » terre et des brebis de votre troupeau, et allez les offrir au Sei» gneur sur le sommet de la montagne sacrée [1]. » Quelle que puisse être l'authenticité de ce document, il n'en indique pas moins que la tradition du sacrifice était antérieure à Caïn et Abel, et c'est à ce seul point de vue que nous le citons. C'est qu'en effet, tandis que le sacrifice, dont la notion se retrouve partout dans les annales du monde, a laissé sa trace sur tous les points du globe, le nom de son inventeur ne se retrouve nulle part. Le polythéisme aura des initiateurs sacrés qui fixeront les cérémonies légales, l'ordre rituel des sacrifices, mais avant ces initiateurs, le sacrifice existait. Et en remontant d'échelons en échelons la série des générations humaines, nous arrivons aux deux premiers fils d'Adam, qui font leur offrande au Seigneur, de la même manière que le premier homme l'avait fait sous leurs yeux. L'origine du sacrifice est donc, au berceau du genre humain, à côté de la première faute; son enseignement divin résulte de la promesse de rédemption au seuil de l'Eden. Il faut le reconnaître, ou renoncer à expliquer jamais le fait constant, uniforme et universel du sacrifice dans le monde.

Origine du sacrifice.

6. L'offrande d'Abel qui présente au Seigneur « les premiers-nés et la graisse de son troupeau, » a de nos jours conduit les interprètes les plus versés dans la science de l'Ecriture sainte, à conclure que l'usage de la viande n'était pas alors interdit à l'homme. On avait longtemps fondé l'opinion contraire sur la parole de Dieu à Noé, après le déluge : « Tout ce qui a vie et mouvement vous servira

La prohibition de manger la chair des animaux n'existait pas pour les premiers hommes.

[1] Natal. Alex., *Histor. eccles. Veteris Testamenti*, tom. I, pag. 15.

» de nourriture; je vous ai abandonné toutes ces choses, comme » les légumes et les herbes des champs; observez seulement de ne » pas manger le sang des animaux avec leur chair [1]. » Mais il n'y avait, dans cette prescription, qu'une seule chose nouvelle, la prohibition de manger le sang, loi paternelle dont la Bible nous donne immédiatement le sens, quand elle ajoute : « Je vengerai en effet » votre sang sur tous les animaux qui l'auront fait couler; de même » que je demanderai compte à l'homme du sang humain, du sang » fraternel versé par lui. » Il importait, après le déluge, d'inspirer la plus profonde horreur pour les crimes qui avaient attiré la colère divine sur le monde antédiluvien. Voilà donc la portée exacte de la prescription faite à Noé. Mais il n'y avait pas eu, antérieurement, de réserve faite à Adam et à ses fils. Jamais le Seigneur ne leur avait défendu l'usage de la viande des animaux, des poissons et des oiseaux. Lors de l'investiture souveraine prononcée en faveur de nos premiers parents, Dieu avait dit : « Croissez et multipliez; remplis- » sez la terre et subjuguez-la; dominez sur les poissons des mers, » les oiseaux du ciel et tous les animaux de la terre. » On demande avec raison en quoi eût consisté l'empire de l'homme sur les poissons et les oiseaux, s'il eût été interdit de manger leur chair. Parmi les oiseaux, il en est qui semblent plus particulièrement créés pour la domestication, et que, dès les premiers temps, l'homme dut s'assujettir d'une manière plus directe. A quel usage l'homme les eût-il employés, si l'alimentation qu'ils pouvaient fournir eût été proscrite? Les brebis dont Abel se fait pasteur, qu'il réunit en troupeaux, n'avaient-elles, pour payer ses soins, que leur lait et leur toison? Mais, dans ce cas, pourquoi la graisse des premiers-nés est-elle spécialement indiquée par la Genèse comme la portion spéciale du sacrifice d'Abel? Et si, par cette offrande, Abel crut ainsi présenter ce qu'il avait de meilleur, il connaissait donc l'usage de la graisse des animaux, il savait qu'elle était le plus recherché des aliments; il était donc pasteur, comme le furent depuis les patriarches, vivant non-seulement du lait, mais de la chair de ses troupeaux. Ces raisons, dont nous n'indiquons ici que le sommaire, nous paraissent

[1] *Genes.*, cap. IX, 3 et 4.

décisives. La plupart des auteurs modernes les ont adoptées, et nous aimons à résumer cette discussion par les paroles pleines de modération et de sagesse du judicieux abbé Duguet : « Il semble, » dit-il, qu'il ne faut pas convertir en défense générale une chose » laissée à la liberté et nécessaire en certaines occasions, comme » les sacrifices et le besoin; qu'il vaut mieux se contenter de dire » que les animaux nécessaires à l'agriculture furent longtemps » épargnés, et que la frugalité des hommes vertueux les porta à se » contenter de légumes et de fruits, sans néanmoins tomber dans » la superstition de n'oser tuer une bête [1]. »

Le sacrifice de Caïn est rejeté par le Seigneur.

7. La différence que Dieu établit entre le sacrifice des deux frères n'a rien qui puisse nous étonner après l'horrible forfait dont Caïn se rendit coupable. L'homme n'arrive pas d'un premier bond aux derniers excès du crime : un travail lent et invisible de perversion morale précède dans l'âme ces coups dont le retentissement soudain vient épouvanter la terre. Il en fut ainsi de Caïn; et Dieu qui lit dans les cœurs les pages les plus obscures, rejeta son offrande, que rien ne distinguait extérieurement de celle du juste Abel. Qui nous dira quelles passions tumultueuses fermentaient déjà dans le sein du premier des fratricides? Qui révélera les secrets de jalousie et de vengeance dont le fils aîné de la famille humaine nourrissait sa haine invétérée, alors que, réunis près de l'humble pierre du sacrifice, les deux frères semblaient absorbés dans le recueillement et la piété d'un hommage commun, rendu au même Dieu, leur souverain, leur juge et leur père? Un mot de saint Paul nous aidera à pénétrer dans ces mystérieuses profondeurs. Le grand Apôtre a vu par la pensée le spectacle du premier sacrifice; il a vu les deux frères prosternés devant la face du Seigneur. Mais que leurs sentiments sont différents! « C'est par la foi, dit-il, qu'Abel offrit » une victime plus agréable à Dieu que celle de Caïn [2]. » Ainsi l'orgueilleuse incrédulité était déjà entrée dans le cœur du fils aîné d'Adam. Caïn se soumettait encore aux pratiques extérieures de la religion et du culte paternel. mais il *ne croyait plus*. Il n'avait plus

[1] Duguet, *Explication littérale de l'œuvre des six jours*, vers la fin.
[2] *Hebr.*, cap. XI, 4.

la foi. Il adorait des lèvres une majesté détrônée dans son cœur. On conçoit dès lors quels durent être ses transports de fureur et de jalousie, quand Dieu manifesta, par un signe extérieur et sensible, sa préférence pour le sacrifice d'Abel. Ce Dieu auquel il ne croyait pas, existait donc dans toute sa puissance et sa souveraineté! Il avait donc lu, comme dans un livre ouvert, les pensées d'insolente révolte et d'outrageante impiété si soigneusement dissimulées dans les replis de l'âme coupable! Les saints Pères sont unanimes à penser qu'en effet il y eut une marque extérieure de la préférence divine. « Un signe visible, dit saint Augustin, témoi-» gna indubitablement de l'accueil ou de la disgrâce qui s'attacha » aux bonnes œuvres d'Abel et aux œuvres injustes de Caïn [1]. » Saint Jérôme, saint Cyprien, saint Cyrille de Jérusalem, saint Chrysostome croient que le feu du ciel vint consumer le sacrifice du juste Abel sur l'autel du Seigneur. Quoi qu'il en soit, le témoignage de la bienveillance divine en faveur du plus jeune des deux frères, fut certainement assez prononcé et assez sensible pour que la jalousie de Caïn prît les proportions d'une haine irréconciliable.

Communication de Dieu à Caïn. Une interprétation de Calvin.

8. Ici se place, entre les projets homicides du meurtrier et leur exécution, une intervention de miséricorde et de salut dont nous ne saurions trop admirer le touchant caractère. L'humanité proscrite retrouvait sur la terre d'exil la voix qui avait fait ses délices dans l'Eden. Dieu ne l'avait pas entièrement abandonnée au hasard de ses caprices et au désordre de ses passions primitives. Sous quelle forme s'échangeaient ces communications mystérieuses, quand « le Seigneur, dit saint Augustin, voulait s'entretenir comme » un ami avec les premiers hommes [2]? » L'Ecriture ne nous l'apprend point. Il est permis de supposer que le ministère des bons anges fut employé pour combattre les insinuations de l'esprit du mal dans le cœur de Caïn. La voix de la conscience elle-même peut être aussi considérée comme l'écho intime de la parole divine retentissant jusqu'aux profondeurs de l'âme et arrêtant le coupable sur le penchant de l'abîme. Voix persévérante, infatigable,

[1] S. August., *De Civit. Dei*, lib. XV, cap. VII. — [2] *Ibid.*

qui ne cesse de se faire entendre aux cœurs les plus endurcis, et dont les avertissements si multipliés ne sont que trop souvent inutiles! Caïn résista à cette miséricordieuse parole; le témoignage visible de la disgrâce de Dieu l'avait irrité sans le convertir; la bonté qui s'incline encore jusqu'à lui, dans un dernier et paternel effort, pour le relever, ne fait qu'envenimer sa sombre jalousie. Et pourtant il reste libre, entièrement libre de choisir sa voie, d'étouffer les ardeurs de sa passion aveugle, de rétablir dans son âme l'empire de la vertu et de reconquérir la faveur céleste. Dieu lui-même le rappelle au sentiment de ce libre arbitre, que la grâce sollicite sans l'absorber, que les tentations circonviennent sans le détruire. « Tes passions te restent soumises, dit le Seigneur, et tu » seras toujours libre d'en triompher. » Ce verset de la Genèse est un de ceux que Calvin eût voulu effacer de nos saintes Ecritures [1]. Il est en effet la condamnation anticipée des désolantes doctrines de l'hérésiarque sur le *serf-arbitre*. Mais il n'était pas facile de faire disparaître un texte aussi authentique, que toutes les éditions de la Bible sont unanimes à rapporter. Calvin crut tourner la difficulté en proposant une interprétation étrange que nous rapportons ici, parce qu'elle touche à des questions qui n'ont pas encore perdu leur actualité, et qu'elle servira d'ailleurs à donner une idée de la bonne foi du réformateur. Le texte latin de la Vulgate, accepté par Calvin en cette circonstance, est celui-ci : *Nonne si bene egeris, recipies? sin autem male, statim in foribus peccatum aderit? Sed sub te erit appetitus* EJUS, *et tu dominaberis illius* [2] : « Si tu fais le bien, ne » recevras-tu pas la récompense? si, au contraire, tu fais le mal, » le péché n'assiégera-t-il pas ta porte? Mais sa concupiscence te » sera soumise, et tu le domineras. » On ne voit guère la possibilité d'une traduction plus littérale et d'un sens plus obvie. Calvin va changer tout cela, il traduit : « Si tu fais le bien, ne recevras-tu » pas la récompense? si, au contraire, tu fais le mal, le péché n'as- » siégera-t-il pas ta porte? Mais les pensées d'*Abel* te seront sou- » mises, et tu le domineras. » Telle est l'ingénieuse interprétation

[1] Voy. Cornelius à Lapide, *Comment. in Genes.*, cap. IV 7. — [2] *Genes.*, cap. IV, 7.

du réformateur génevois : ou plutôt, car il n'a pas même ici le mérite de l'invention, telle est l'ignorante subtilité de quelques sectaires du IVe siècle, dont il a ressuscité à son profit une erreur déjà signalée par saint Augustin. « Dieu, dit ce grand évêque, ne vou» lut pas laisser Caïn sans une injonction sainte, juste et bonne : » — Calme-toi, lui dit-il; il se soumettra à toi, et tu le domineras. » — Est-ce donc de son frère qu'il s'agit ici? A Dieu ne plaise! C'est » du péché. Cette soumission du péché à l'homme fait entendre » que l'homme ne doit s'en prendre qu'à lui-même toutes les fois » qu'il pèche. Il dominera en effet son péché, s'il le soumet à son » repentir; autrement le péché domine, si, dès l'invasion, il a » trouvé dans l'homme un auxiliaire dont il fait un esclave [1]. » Saint Ambroise et les autres Pères parlent dans le même sens [2]. La paraphrase hébraïque, connue sous le nom de Targoum, n'est pas moins explicite. Voici son commentaire sur ce passage : « J'ai » remis en ta main le gouvernement de ta concupiscence, c'est à » toi à exercer cet empire, soit pour le bien, soit pour le mal [3]. » Il n'y a donc pas lieu à la moindre équivoque, et la parole de Dieu à Caïn subsiste dans toute son énergie pour la condamnation du calvinisme.

Le premier fratricide.

9. « Un jour Caïn dit à Abel : Sortons ensemble. Et lorsqu'ils » furent dans la campagne, Caïn se précipita sur son frère, et le » tua [4]. »

Voilà, dans toute son horreur, le premier crime qui fit couler sur la terre le sang humain. Le récit de Moïse, avec cette simplicité divine que nous avons déjà plusieurs fois signalée, supprime tous les détails du fratricide. Dans l'unique parole du meurtrier : « Sortons ensemble, » il y a comme une révélation d'hypocrisie et de dissimulation qui veut dérober à l'œil peut-être inquiet d'un père et d'une mère, le secret de cette promenade fraternelle. Dans l'empressement d'Abel, qui accepte avec joie cette invitation, on croit sentir l'élan généreux et confiant du juste, qui espère, par

[1] S. August., *De Civit. Dei*, lib. XV, cap. VII. — [2] S. Ambros., *De Cain et Abel*, lib. II, cap. VII. — [3] Cornel. à Lapid., *Comment. in Genes.*, cap. IV, 7. — [4] *Genes.*, cap. IV, 8.

cette condescendance, fléchir un cœur farouche et le ramener aux douces joies de la tendresse et de l'amour réciproques. Maintenant ils sont loin des regards de la famille, seuls dans cette campagne témoin de leurs premiers jeux et de leurs premiers travaux. Que de souvenirs d'enfance devaient alors pénétrer l'âme du fratricide! C'était là qu'Adam, leur père, leur avait tant de fois parlé du Dieu de la création, du Dieu de l'Eden! Combien de fois ne leur avait-il pas redit l'histoire de la chute et les promesses de divine miséricorde? C'était là que leur mère dirigeait leurs premiers pas, encourageait leur faiblesse et souriait aux effusions fraternelles et aux jeux innocents de leurs premières années! Tous ces souvenirs, s'ils se présentèrent à la pensée de Caïn, ne le font point changer de dispositions; il se précipite sur son frère et le tue.

Traditions du Targoum sur le fratricide de Caïn.

10. Nous le proclamons hautement, la simplicité du texte biblique nous paraît préférable à tous les détails qu'on pourrait y ajouter. Nous ne voulons pas cependant omettre le récit traditionnel du Targoum sur ce meurtre. Il présente une certaine vraisemblance que chacun est libre d'apprécier. « Caïn dit à Abel, son » frère : Viens et sortons ensemble. Or, quand ils furent dans la » campagne, Caïn reprit : Il n'y a point de justice! Il n'y a ni juge » souverain, ni autre vie, ni récompense pour les justes, ni châti- » ment pour les coupables! Non, ce n'est point un Dieu de miséri- » corde qui a créé le monde et qui le gouverne, puisque ce Dieu » a accueilli avec tant de faveur ton sacrifice. — Abel répondit : » Il y a une justice, un juge souverain, une autre vie, des récom- » penses pour les bons, des peines pour les impies. C'est vraiment » la miséricorde de Dieu qui a créé le monde et qui le gouverne. » Si le Seigneur a agréé mon sacrifice et n'a pas accepté le tien, » c'est peut-être que mes œuvres ont paru meilleures à ses yeux [1]. » Tel est cet entretien supposé entre les deux frères. Nous le citons, malgré son caractère apocryphe, parce qu'il peut servir indirectement de confirmation au texte de saint Paul : *Fide plurimam hostiam Abel quam Caïn obtulit Deo.* Josèphe ajoute qu'après son crime, le meurtrier enfouit le corps de son frère, dans l'espérance que

[1] Natal. Alex., *Histor. eccles.*, tom. I, pag. 14.

nul ne pourrait jamais retrouver la trace de ce forfait [1]. Enfin la tradition aurait conservé le souvenir du lieu où s'accomplit le fratricide. L'impératrice sainte Hélène fit construire, à quelque distance de Damas, une église au lieu même où l'on prétendait qu'Abel avait été mis à mort [2].

Punition divine de Caïn.

11. Quoi qu'il en soit de ces données plus ou moins conjecturales, le crime ne demeura pas longtemps impuni. La voix du Seigneur se fit entendre, voix terrible et vengeresse, telle qu'Adam coupable l'avait entendue sous les ombrages du Paradis Terrestre. « Où est » Abel, ton frère? — Caïn répondit : Je ne sais. Suis-je donc le » gardien de mon frère, moi? — Et le Seigneur lui dit : Qu'as-tu » fait? La voix du sang de ton frère crie vers moi des entrailles de » la terre. Maintenant donc tu seras maudit sur cette terre qui a » ouvert son sein et bu le sang fraternel répandu par ta main. » Tu la travailleras, et elle ne te donnera point de fruits. Tu seras » errant et fugitif dans l'univers. — Caïn répondit : Mon crime est » trop grand pour qu'il me soit jamais pardonné. Voici que vous » me condamnez à l'exil; j'irai me cacher loin de votre face, et je » serai errant et fugitif; ainsi le premier qui me rencontrera me » donnera la mort. — Et le Seigneur lui dit : Non, il n'en sera » point ainsi. Celui qui tuerait Caïn serait puni sept fois plus en- » core. Et Dieu marqua le coupable d'un signe, pour que nul de » ceux qui le rencontreraient ne le mît à mort [3]. »

Réponse à l'objection tirée des paroles de Caïn: « Le premier qui me rencontrera, me donnera la mort. »

12. Caïn revint-il une fois encore auprès de sa famille avant de prendre le chemin de l'exil et de quitter pour jamais les plages voisines de l'Eden, où s'étaient écoulées ses premières années? Eut-il l'affreux courage de s'exposer à entendre, de la bouche d'Adam et d'Eve éplorés, les paroles que venait de lui adresser le Seigneur : « Où est Abel ton frère? » L'Ecriture ne nous apprend rien à ce sujet; les traditions sont également muettes et ne parlent que de la douleur de nos premiers parents quand la vérité leur fut connue. On pourrait demander pourquoi le meurtre d'Abel n'est pas vengé par la mort de Caïn; pourquoi le Seigneur semble

[1] Joseph., *Antiq. Judaic.*, lib. I, cap. II. — [2] Simon, *Dictionn. de la Bible*, in-fol., 1717, tom. I, pag. 15. — [3] *Genes.*, cap. IV, 9-15.

se réserver à lui seul le châtiment, et l'interdit à tous les hommes vivants sur la terre, et enfin quel signe Dieu grava sur le front du fratricide, pour qu'il fût à jamais respecté comme le sceau de la vengeance céleste? L'examen de ces questions, qui ressortent naturellement du texte sacré, nous fournira l'occasion de répondre à une objection qui se reproduit encore de nos jours, et qui était déjà vulgaire au temps de saint Augustin. — D'où pouvait, dit-on, venir à la pensée de Caïn la crainte d'être tué par le premier homme qu'il rencontrerait, quand il n'y avait sur la terre d'autres habitants, avec lui, qu'Adam et Eve? Un tel sentiment est invraisemblable, et la terreur dont parle la Genèse en cette circonstance n'a pas d'objet.

L'évêque d'Hippone répondait aux incrédules du IVe siècle, qui proposaient cette difficulté : Pour raisonner ainsi, il faut oublier une chose très-importante, c'est que l'historien sacré n'a point entendu nommer tous les hommes qui pouvaient exister alors, mais seulement ceux qui intéressent son sujet. Ainsi, quand l'Ecriture sainte rappelle le nombre des années qu'Adam a vécu, après avoir parlé de Caïn, d'Abel et de Seth, elle ajoute : « Et il engendra des » fils et des filles. » La nomenclature des dix premiers patriarches reproduit la même parole pour chacun d'eux. On ne pouvait plus clairement indiquer qu'en dehors des quelques noms sur lesquels l'Ecriture sainte insiste, un grand nombre d'autres enfants étaient issus de la même famille, dans un temps où la vie des premiers hommes était si longue [1]. La réponse de saint Augustin, dont nous donnons seulement le sens, a été reprise au siècle dernier par Guillaume Whiston, savant anglais, ami de Newton [2]. Dans son grand ouvrage intitulé : *Nouvelle Théorie de la terre, depuis la création jusqu'à la consommation de toutes choses,* il établit, d'après un

[1] S. August., *De Civit. Dei,* lib. XV, cap. VIII.

[2] Guill. Whiston, théologien anglican et mathématicien célèbre (1667-1752), publia son grand commentaire scientifique sur la Bible, sous le titre que nous citons, en 1696. Ce livre eut six éditions, et valut à l'auteur l'amitié de Newton, qui choisit le jeune théologien pour le suppléer aux cours de l'université de Cambridge. Dans la suite, Whiston se laissa égarer par sa brillante imagination, et tomba dans les excès de la secte des anabaptistes.

calcul basé sur la plus grande somme de probabilités, qu'à l'époque de la naissance de Seth, un an après la mort d'Abel, il devait se trouver sur la terre au moins quatre mille âmes. Seth naquit, d'après le texte de la Genèse, l'an 130 d'Adam. Cette date n'est pas une simple conjecture chronologique; elle est exactement précisée par Moïse. « Adam vécut cent trente ans, et Eve eut un fils auquel » elle donna le nom de Seth, en disant : Dieu m'a rendu un fils à » la place d'Abel, tué par Caïn. » Or, dans l'espace des cent trente années qui venaient de s'écouler, de nombreuses générations s'étaient certainement succédé; le précepte de propagation donné à nos premiers parents, le *croissez et multipliez* prononcé par Dieu lui-même aux jours de l'innocence, n'avait pas été révoqué depuis la chute. Il y a d'autant moins de vraisemblance à admettre qu'Adam eût violé ce commandement formel, que le souvenir de sa première désobéissance était plus vivant dans son cœur. Il ne reste plus dès lors qu'à appliquer à cet espace de cent trente ans une des tables des générations humaines que la statistique a multipliées de nos jours, et l'on se convaincra facilement que le calcul de Whiston n'est pas exagéré. Il reste même fort au-dessous du chiffre que présenterait une supputation rigoureusement mathématique, qui ne tiendrait pas compte des accidents probables, des morts prématurées et des mille incidences qui entravent, par leurs rencontres fortuites, la loi générale du développement des races.

Pourquoi Caïn le fratricide ne fut-il pas puni de mort.

13. Il n'y a donc pas lieu d'insister sur la prétendue invraisemblance du récit de Moïse et sur l'impossibilité pour Caïn de craindre la vengeance d'hommes qui n'existaient pas encore. Cette terreur du coupable nous révèle au contraire un sentiment naturel à la conscience, qui croit rencontrer partout des juges pour condamner le crime, et des bras armés pour le punir. De ce sentiment enraciné dans les cœurs les plus pervers, naîtront plus tard les lois répressives, l'établissement d'une justice rigoureuse et impartiale, protectrice des bons, sévère pour les méchants, qui exercera ici-bas, dans une certaine mesure, le ministère de Dieu lui-même, juge souverain et infaillible. On peut ainsi, selon la pensée de M. de Bonald, démêler dans l'histoire des deux frères les premiers

linéaments et comme le germe de toutes les grandes institutions sociales, qui se développeront avec le temps au sein de l'humanité. « Je reconnais, dit l'illustre philosophe, dans le sacrifice religieux, » la loi fondamentale de la religion publique; je vois commencer » les lois civiles dans le droit de propriété acquis et commencé par » l'obligation du travail imposé à l'homme [1], » et plus positivement accusé par les offrandes de Caïn et d'Abel, produits de leur travail ou de leur industrie personnelle, marqués du sceau de la propriété individuelle la plus parfaitement caractérisée. Mais ces éléments primitifs n'avaient pu constituer encore une société politique à laquelle appartînt le droit de vie ou de mort. La société naturelle existant seule alors, n'avait, au sommet de sa hiérarchie, que l'autorité paternelle, et il eût répugné au caractère propre de ce pouvoir de lui attribuer un droit aussi terrible. L'idée d'un père ordonnant le supplice juridique de son fils; l'hypothèse d'après laquelle Adam, le premier et le père de tous les hommes, eût commandé la mort de Caïn, peuvent, au premier aspect, nous sembler moins révoltantes, quand nous les envisageons au point de vue d'une société politique complétement organisée. Mais si nous réfléchissons qu'alors la société politique n'existait pas; que la famille humaine était en quelque sorte à l'état d'enfance; qu'il importait d'autant plus de restreindre le droit de verser le sang humain, que les passions se manifestaient avec plus de violence, et qu'enfin le développement de la race était alors la nécessité suprême, nous comprenons la raison providentielle de la conduite de Dieu envers Caïn. Nous voyons clairement que si le père, le chef de la famille, n'avait pas le pouvoir du glaive, ce pouvoir ne devait pas être usurpé arbitrairement par d'autres individus. Voilà pourquoi le Seigneur proclame que le meurtrier de Caïn serait puni sept fois plus que le fratricide lui-même. Voilà pourquoi Dieu se réserve le châtiment et supplée à l'absence d'une vindicte légale par un arrêt dont il est lui-même l'auteur et l'exécuteur souverain. Il ira donc, le meurtrier, porter sur des plages lointaines et désolées le fardeau

[1] De Bonald, *Théorie du pouvoir politique et religieux*, tome II, page 75.

de ses remords et de son crime! Le souvenir de la vengeance divine, dont il porte l'empreinte, se transmettra parmi les peuples. Une horreur instinctive se manifestera dans leur sein pour les grands coupables, les meurtriers, les parricides, que les sociétés antiques regardaient passer au milieu d'elles comme des victimes fatales, réservées à la vengeance des dieux.

Signe de malédiction divine imprimé sur le front de Caïn.

14. Mais quel fut le sceau, la marque divine imprimée par le Seigneur au front du premier fratricide? *Posuitque Dominus Caïn signum* [1]. Cette question s'est présentée tour à tour à l'esprit des commentateurs juifs; elle a exercé la sagacité des écoles de théologie, et elle reparaît à nos yeux, après tant de siècles, sans avoir obtenu une solution définitive. En dehors d'un sentiment de stérile curiosité, qui n'ajouterait au récit génésiaque qu'un détail assez insignifiant, nous ne comprenons guère l'importance qu'on a donnée parfois à une telle recherche. Le fait d'une prescription formelle de Dieu, qui réserve à sa justice infinie la punition de Caïn, est attesté par la Bible; celui d'un signe visible, qui devait porter à la connaissance de tous l'arrêt souverain, n'est pas moins constaté. Qu'importe donc d'épuiser les conjectures pour déterminer, parmi tous les caractères que Dieu pouvait imprimer sur le front du coupable, celui qui fut réellement choisi? Les commentaires thalmudiques sont, à ce sujet, fertiles en inventions plus ou moins plausibles [2]. Les uns prétendent que le doigt de Dieu imprima sur le front de Caïn un caractère qui signifiait *malédiction;* d'autres imaginent que le fratricide fut partout accompagné d'un ministre de la justice divine, qui signalait son crime. Le sentiment le plus commun, parmi les interprètes catholiques, est que le meurtrier fut dès lors sujet à un tremblement convulsif qui agitait tous ses membres et le rendait un objet de pitié pour tous ceux qui l'approchaient. Cette dernière supposition s'appuie sur la version des Septante, qui traduit les termes de la malédiction divine lancée contre Caïn : *Vagus et profugus eris,* par ceux-ci · *Gemens et tremens eris.*

[1] *Genes.*, cap. IV, 15. — [2] Cornel. à Lapide, *Comment. in Genes.*, cap. IV, 15; Natal. Alex., *Histor. eccles.*, tom. I, pag. 15.

§ II. Descendance de Caïn, appelée dans l'Ecriture, les fils des hommes.

15. « Caïn, fuyant la face du Seigneur, habita la terre de Nod » ou de l'exil, à l'orient de l'Eden [1]. »

Difficulté philologique sur l'expression de « terre de Nod, » désignée par l'Ecriture comme le séjour de Caïn après son crime.

Le texte hébreu présente ici une difficulté particulière d'interprétation, que l'absence de documents sur la géographie primitive n'a pas encore permis de résoudre. « Caïn, y est-il dit, habita la terre » de Nod. » Or cette dernière expression est-elle un nom de localité maintenant inconnue? Les Septante l'ont pensé. Josèphe est aussi dans cette croyance. « Après avoir parcouru diverses régions, dit-» il, Caïn établit sa demeure dans un lieu nommé Naïs [2]. » Saint Jérôme, dans sa traduction des Livres saints, a donné une signification différente. Il prend le mot *Nod* selon sa valeur radicale, qui signifie *exil*, et ne le considère pas comme un nom propre de lieu. De nos jours, la philologie n'a pas fait plus de progrès, et M. Renan semble regarder la question comme indécise. « Kaïn, après son » crime, dit-il, habita la terre de *Nod* ou d'exil, à l'orient d'Eden [3]. » Ce qui ne l'empêche pas, une page plus loin, de faire observer que « le nom de *Nod* ne reparaît plus une seule fois dans la *géographie* » des Hébreux [4]. » Comme il est douteux, d'après M. Renan lui-même, que *Nod* ait jamais eu une valeur géographique, on s'étonne moins de ne pas le retrouver avec ce sens dans d'autres passages de l'Ecriture. Il suffit qu'il se présente fréquemment ailleurs avec la signification précise de *fuite* ou d'*exil*, pour justifier la traduction de saint Jérôme.

Descendance de Caïn. Crime de Lamech.

16. La malédiction prononcée contre Caïn était personnelle; il ne paraît pas, d'après la teneur des paroles de Dieu, qu'elle dût s'étendre à sa race. Les fils restaient libres de suivre la voie de la religion, du respect et de la vertu, et il semble que le crime de leur père, le châtiment qui le suivit, étaient des avertissements assez solennels pour les retenir sur la pente des passions mauvaises et des corruptions du cœur. Cependant il n'en fut rien. La

[1] *Genes.*, cap. IV, 16. — [2] Joseph., *Antiq. Judaic.*, lib. I, cap. II. — [3] *Histoire des langues sémit.*, pag. 466. — [4] *Ibid.*, pag. 467.

descendance du fratricide fut une race perverse, qui marcha dans les sentiers du mal et oublia les traditions saintes et les préceptes du Seigneur. Hénoch [1], le premier-né de Caïn, n'est connu dans l'Ecriture que pour avoir donné son nom à la première ville qui s'éleva sur cette terre. Proscrit et fugitif, Caïn voulut-il, dans l'orgueil et l'opiniâtre incrédulité de son caractère, donner une sorte de démenti à la sentence de son juge, en se créant une demeure stable et permanente? La Genèse ne nous l'apprend pas. Elle dit seulement qu'il « édifia une cité à laquelle il donna le nom d'Hé» nochia, en souvenir de son fils [2]. » Irad, Maviaël et Mathusaël [3] se succèdent dans l'énumération de la Genèse sans qu'un seul détail historique ou chronologique nous soit révélé sur ces trois générations descendues d'Hénoch. Lamech, fils de Mathusaël, nous apparaît alors, renouvelant en sa personne le crime de Caïn et y ajoutant un nouveau degré de perversité. L'institution du mariage avait été consacrée, dès les premiers jours, dans l'unité d'un lien indissoluble. Adam l'avait proclamé solennellement, quand il dit : « L'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à son » épouse, et ils seront deux dans une même chair [4]. » La dignité humaine, l'honneur et la stabilité de la famille, la perpétuité des traditions, la sainteté de l'union conjugale, reposent sur cette loi primitive. Il n'y fut dérogé qu'après le déluge, alors que la vie humaine, plus courte, n'eût pas permis une propagation assez rapide. C'est ainsi que nous verrons les patriarches Abraham et Jacob, ces illustres pères des Hébreux, avoir plusieurs femmes. Mais à mesure qu'on s'éloigne de ces antiques époques, les Israélites eux-mêmes renoncent à la polygamie; la faculté du divorce accordée par Moïse, *ad duritiam cordis*, tombe peu à peu en désuétude, jusqu'à ce que Jésus-Christ, le divin restaurateur de l'humanité, vînt rétablir le mariage dans l'unité de son institution, en lui

[1] Nous n'avons pas besoin d'avertir qu'il n'y a qu'une ressemblance de nom entre le fils de Caïn et le patriarche descendant de Seth, appelé aussi Hénoch, dont nous parlerons plus loin. La même observation doit s'appliquer aux deux Lamech, l'un descendant de Caïn, l'autre de la race patriarcale de Seth.

[2] *Genes.*, cap. IV, 17. — [3] *Ibid.*, 18. — [4] *Ibid.*, cap. II, 24.

imprimant la sainteté d'un sacrement [1]. Lamech, le cinquième descendant de Caïn, viola ouvertement le précepte du Seigneur. « Il » prit à la fois deux épouses, Ada et Sella [2]. » Les passions de son premier aïeul semblèrent revivre en sa personne. Le récit de la Genèse présente ici un caractère tout particulier, qui a frappé les interprètes de la Bible. Moïse quitte le ton de l'historien pour prendre celui du poëte. Voici ses expressions : « Or Lamech dit à » ses épouses, Ada et Sella : Ecoutez ma voix, femmes de Lamech, » prêtez l'oreille à mes paroles : j'ai tué un homme sous mes » coups; j'ai mis à mort un adolescent dans ma colère. Mais si le » meurtrier de Caïn devait être puni sept fois, le meurtrier de » Lamech sera puni septante fois sept fois [3]. » Un lecteur un peu familiarisé avec la poésie hébraïque, en reconnaîtra immédiatement ici le rhythme et le parallélisme habituels. On peut donc supposer que Moïse a intercalé dans sa narration ces deux versets d'un hymne traditionnel, anciennement composé sur cette primitive histoire, et que les fils d'Israël chantaient encore dans le désert de Sin. Nous aurions ainsi, dans ce passage, suivant la judicieuse remarque de Fleury [4], un fragment du plus antique poëme connu.

17. Dans la terrible et mystérieuse solennité de cet aveu, au sein de la famille, à l'ombre du foyer domestique, devons-nous voir l'effet d'un remords cuisant, l'aiguillon vengeur d'une conscience bourrelée, qui poursuit le meurtrier jusque dans le repos et le silence des nuits? Ou, comme d'autres interprètes l'ont pensé, n'y a-t-il dans cette confidence que la préoccupation de l'homicide, qui craint la punition de son forfait et la prévient en se couvrant du précédent arrêt rendu par la justice divine contre Caïn? La Genèse, dans son laconisme, ne nous fournit pas d'éléments qui puissent aider à résoudre cette question. Nous n'avons pas non plus de renseignements authentiques sur les détails de ce double homicide; cependant une tradition juive [5], respectable par son anti-

Tradition juive sur le crime de Lamech, qui aurait tué involontairement Caïn, son aïeul.

[1] Cornel. à Lapide, *Comment. in Genes.*, cap. IV, 19. — [2] *Genes.*, cap. IV, 19. — [3] *Genes.*, cap. IV, 23, 24. — [4] *Disc. sur la poésie des Hébreux*, opuscules de l'abbé Fleury, in-8°, 1780, tom. II, pag. 664. — [5] Joseph., *Antiq. Judaic.*, lib. I, cap. II.

quité, et longtemps admise par les docteurs catholiques eux-mêmes [1], mérite à ce double titre d'être rapportée ici. Adoptée par Josèphe, elle nous a été transmise par saint Jérôme, et des théologiens illustres [2] n'ont pas hésité à lui accorder un certain degré d'autorité. Suivant cette tradition, la victime qui serait tombée sous les coups de Lamech, aurait été Caïn lui-même, et voici dans quelles circonstances. Lamech chassait dans une forêt, accompagné d'un jeune homme que la tradition ne fait pas connaître. Sous le fourré du bois, un mouvement assez prononcé et le bruit des branches écartées comme par quelque bête sauvage, furent remarqués par le jeune homme. Il désigna cette place à Lamech, et celui-ci, s'élançant au hasard, frappa l'objet inconnu. Un grand cri se fit entendre, c'était Caïn le fratricide, Caïn, dont la vie s'écoulait loin d'Hénochia, dans les solitudes les plus reculées, qui venait de tomber sous les coups de son petit-fils! Lamech, couvert du sang de son aïeul, dans le désespoir où le jeta cette erreur involontaire, tourna sa fureur contre son compagnon, auteur innocent de cette horrible scène. Il se précipita sur lui et le tua [3].

Perversité des descendants de Caïn, appelés dans l'Écriture « les fils des hommes. »

18. Quelle que soit la valeur historique de ce récit traditionnel, il n'en est pas moins certain que le meurtre et les passions adultères se perpétuaient dans la race de Caïn. « Elle n'attendit pas, » dit Josèphe, qu'Adam fût mort, pour se livrer à tous les désordres » et à tous les crimes. Chaque génération semblait prendre à tâche » de surpasser en infamie celle qui l'avait précédée. On vit alors » les guerres homicides, les dévastations et les brigandages. L'or- » gueil et la soif des jouissances ne connurent plus de bornes [4]. » Ce témoignage de l'historien juif mérite d'être pris en sérieuse considération. Si l'on réfléchit que les Sylla ou les Marius antédiluviens, qui armèrent les premiers les frères contre les frères dans des batailles gigantesques, pouvaient se promettre une vie de sept ou huit cents ans; que leurs passions s'exaltaient encore en pro-

[1] Torniell., *Annales sacri,* tom. I, pag. 127; Fleury, *Discours sur la poésie des Hébreux,* loc. cit. — [2] Raban-Maur, de Lyra, Tostat, Cajétan, etc.; cf. Cornel. à Lapide, *Comment. in Genes.,* cap. IV, 23. — [3] Torniell., *Annales sacri,* loc. cit.; Cornel. à Lapide, etc. — [4] Joseph., *Antiq. Judaic.,* lib. I, cap. III.

portion de leurs forces physiques; si l'on ajoute que la fécondité puissante de l'espèce humaine, dans son expansion native, fournissait à ces tyrans inconnus des armées sans cesse renaissantes, on se fera l'idée du sang qui fut répandu alors et abreuva la terre maudite depuis le péché [1]. Les guerres titaniques et les exploits fabuleux des géants, dont le polythéisme conserva le souvenir, ne sont que l'image des réalités terribles dont le monde fut alors témoin. Les *fils des hommes*, ainsi sont-ils appelés dans l'Ecriture, sans doute parce qu'ils avaient banni de leur cœur la pensée du Dieu tout-puissant, les *fils des hommes* abreuvèrent d'amertume et de douleur la vieillesse d'Adam, leur père. Chacun de leurs forfaits retentissait dans l'âme du premier homme comme un écho prolongé de sa faute primitive; et sans doute les larmes qu'il avait versées sur la tombe d'Abel, se multiplièrent pour tous les crimes de ces nouveaux Caïn.

Invention des arts.

19. Cependant, à côté de ce développement monstrueux des passions humaines, la Bible nous signale les premiers essais des arts et de l'industrie. « Ada, l'une des femmes de Lamech, fut mère de » Jabel, qui le premier enseigna aux pasteurs à se bâtir des tentes. » Jubal, son frère, apprit à accompagner les chants avec la harpe » et la cithare [2]. » Les deux frères de la Genèse sont les mêmes que le Pan et l'Apollon des Grecs. « Sella, l'autre épouse de La» mech, donna le jour à Tubalcaïn, qui le premier étendit le fer et » l'airain sous le marteau, et en fabriqua des instruments divers. » Il eut pour sœur Noëma [3]. » Le Vulcain des poëtes est précisément ce Tubalcaïn du texte hébreu. « Tubalcaïn, dit Josèphe, » surpassait tous ses contemporains en force et en courage, et fut » le plus puissant des guerriers. Il eut d'immenses richesses, et vé» cut dans une splendeur inconnue avant lui. On lui doit l'art de » forger les métaux [4]. » Sa sœur Noëma, à laquelle on attribue l'invention précieuse de filer le lin et de tisser la toile, se retrouve dans les souvenirs de la Grèce, sous le nom de Minerve, appelée aussi par les Egyptiens *Némana*.

[1] Stolberg, *Geschichte der Relig.* — [2] *Genes.*, cap. IV, 20, 21. — [3] *Ibid.*, 22. — [4] Joseph., *Antiq. Judaic.*, lib. I, cap. II.

Découverte récente des traces de l'industrie antédiluvienne par M. Boucher de Perthes.

20. On s'est demandé souvent comment le séjour sur la terre d'une race antédiluvienne si puissante et si féconde, n'avait pas laissé dans les entrailles du sol quelques vestiges de son passage. En supposant que les monuments les plus considérables de cette civilisation primitive eussent tous été détruits par le déluge, il semblait du moins que la géologie devait recueillir dans les couches du *diluvium* quelque trace d'une industrie humaine. Ce problème, dont Cuvier ne vit pas la solution, fut longtemps l'objet des patientes investigations de la science moderne. L'incrédulité se faisait une arme nouvelle, contre la véracité de la Genèse, des résultats négatifs auxquels avaient abouti tant de recherches. Ici, devançant la consécration solennelle de la postérité, qu'il nous soit permis de signaler à la reconnaissance du monde religieux le nom d'un savant pour qui la plus glorieuse des découvertes est venue couronner enfin quarante années de généreux et persévérants efforts. M. Boucher de Perthes sera donc le Christophe Colomb du monde antédiluvien. Seul, avec cette idée persistante de reconstituer les monuments de la civilisation primitive, il a successivement exploré dans toute l'Europe les bancs et les dépôts ossifères des terrains diluviens. De chacun de ses voyages il revenait avec des richesses dont nul ne soupçonnait le prix, et classait dans un véritable musée ces trésors d'un autre âge. Aux dénégations du monde savant, il répondait par des découvertes nouvelles; aux objections des incrédules, il répondait par une érudition dont le champ s'élargissait chaque jour; aux railleries de l'ignorance, il opposait le calme et la dignité d'une conscience qui a pour elle l'avenir. Maintenant cet avenir qui a manqué à tant de génies, est arrivé pour lui aux jours de sa vieillesse. Le monde antédiluvien est découvert. Toutes les académies se sont enfin décidées à le reconnaître et à le constater. L'industrie primitive, les instruments les plus divers, les armes, les outils de ces premiers âges, des figurines, des signes de tout genre, reparaissent à nos yeux comme les témoins irrécusables de la vérité des Livres saints [1]. L'objection est donc aujour-

[1] M. Boucher de Perthes, *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, 2 vol. in-8° 1857.

d'hui victorieusement réfutée. La trace de la main humaine dans les dépôts du *diluvium* est retrouvée. Cette découverte en appelle une seconde, qui en sera quelque jour le complément naturel : nous voulons parler des débris fossiles de l'homme antédiluvien. « Leur existence, dit M. Boucher de Perthes, est aujourd'hui dé- » montrée pour les érudits, mais elle ne l'est pas encore pour la » foule, parce qu'il faut bien convenir que, jusqu'à ce jour, les » rencontres de ces fossiles d'hommes ont été des faits isolés; ce » n'est jamais en masse qu'on les a recueillis. Alors on s'est de- » mandé : Puisqu'il y a de grands dépôts de débris de mammi- » fères, pourquoi n'en existe-t-il pas aussi de ceux de notre espèce? » — Ayez patience; avant Cuvier, vous ignoriez complétement que » la butte Montmartre recélât des milliers de quadrupèdes de » l'espèce dont il s'agit. Si ce n'est pas à Paris ou en France qu'on » trouve un ossuaire humain, ce sera ailleurs. Oui, cette décou- » verte doit infailliblement avoir lieu; il suffit pour cela d'une » fouille heureuse, du retrait d'un lac ou d'une baie, de l'écroule- » ment d'une montagne. Alors ce ne sera pas un squelette isolé » qu'on trouvera, c'en sera des milliers, parce qu'il est certain » qu'antérieurement à la catastrophe diluvienne, les hommes » étaient nombreux sur cette terre, et la preuve, c'est le nombre » de leurs œuvres : par ce qui reste de ces monuments de pierre, » de ces haches, de ces outils en silex, on peut juger ce qu'il y en » avait. »

21. Le caractère propre de l'industrie antédiluvienne, d'après ses monuments jusqu'ici connus, est marqué par l'emploi général de la pierre ou silex dont sont fabriqués les armes, les haches, les couteaux et les instruments les plus délicats et les plus tranchants, propres à couper le bois, le façonner, le polir. Ce fait vient merveilleusement corroborer le texte de Moïse, et lui apporte une éclatante confirmation. En effet, Tubalcaïn, le premier qui, d'après la Genèse, découvrit l'art de forger les métaux, ferme la liste des descendants de Caïn. Il est le dernier anneau des sept générations des *Fils des hommes,* jusqu'au déluge. Sa découverte, contemporaine de l'époque diluvienne, fut par conséquent trop rapprochée de cette

Caractère exclusivement lapidaire de l'industrie antédiluvienne, confirmant la vérité du récit de Moïse.

grande catastrophe, pour avoir pris une extension considérable. Voilà pourquoi le fer et les autres métaux ne figurent point parmi les productions exhumées jusqu'ici de l'industrie antédiluvienne [1]. Mais il n'en faudrait pas conclure que cette industrie fût par là même dans un état d'indigente pauvreté. La pierre, habilement travaillée par des procédés dont le courageux savant a pu retrouver la trace, se prêtait, sous la main de ces générations primitives, à presque tous les usages. Des pointes de flèches aussi acérées que le meilleur javelot, figurent par milliers dans ce musée lapidaire. Des lames de pierre, dont les siècles n'ont pas émoussé le tranchant, serviraient encore maintenant aussi bien que l'acier le mieux trempé. Enfin il n'est pas jusqu'aux manches en bois ou en os de tous ces instruments si nombreux et si variés, dont M. Boucher de Perthes ne soit parvenu à réunir quelques échantillons. C'est ainsi que chaque pas de la science la ramène à la vérité révélée et aux enseignements de la foi.

§ III. Descendance de Seth, ou les Fils de Dieu.

Importante remarque de saint Augustin sur le nombre réel des générations antédiluviennes.

22. Parallèlement à la race impie des fils des hommes, héritiers des crimes de Caïn, leur aïeul, Moïse nous expose la ligne généalogique des descendants de Seth, héritiers des traditions saintes et pures qu'Adam avait transmises à ses enfants. Selon la remarque de saint Augustin [2], sur laquelle nous ne saurions trop insister, la liste des dix générations des fils de Dieu, rapportée ici, ne doit point être considérée comme l'énumération complète de la nom-

[1] M. Boucher de Perthes, à qui nous avons soumis cette remarque, nous a fait observer que d'ailleurs les chances de conservation pour les instruments fabriqués en fer, pendant l'époque antédiluvienne, étaient beaucoup moindres que pour les outils de pierre et de silex. Cela se conçoit facilement; l'oxydation produite par le long séjour dans les eaux du *diluvium*, a dû corroder le fer et les autres métaux, si leur usage était alors connu. Il a ajouté qu'il avait eu quelquefois l'occasion de remarquer dans les dépôts où il rencontrait les silex travaillés, des traces ferrugineuses, comme pourraient en fournir des objets de fer complétement oxydés. Jusque-là, il n'avait pas songé à les recueillir. Il nous a promis d'en faire désormais le sujet d'une étude spéciale.

[2] S. August., *De Civit. Dei*, lib. XV, cap. xv.

breuse postérité d'Adam jusqu'au déluge. « Moïse, dit ce grand » docteur, voulant descendre les temps, par certains degrés généa- » logiques, jusqu'à la naissance de Noé, a signalé seulement les » générations qui se présentaient dans cet ordre, négligeant toutes » les autres comme étrangères à son sujet. C'est ainsi que plus tard » l'évangéliste saint Matthieu en usera pour la généalogie tempo- » relle de notre Seigneur Jésus-Christ. »

Généalogie des dix patriarches antédiluviens

23. Voici donc, dans cet ordre restreint, la liste des générations d'Adam. Après la mort d'Abel, « Eve donna le jour à un fils qu'elle » nomma Seth, en disant : Le Seigneur m'a rendu un fils pour te- » nir la place d'Abel, mis à mort par Caïn [1]. » La racine hébraïque du nom de Seth signifie en effet *substitution, fondement*. Dans les deux sens cette acception est vraie, puisque Seth fut substitué au juste Abel, son frère, et qu'il devint le nouveau fondement de la cité de Dieu.

I. « Or Adam avait cent trente ans lorsqu'il engendra Seth, à son » image et à sa ressemblance. Et les jours d'Adam, après la nais- » sance de Seth, furent encore de huit cents ans; il eut des fils et » des filles; le nombre total de ses jours fut de neuf cent trente » ans, et il mourut [2].

II. » A l'âge de cent cinq ans, Seth engendra Enos. Et les jours » de Seth, après la naissance d'Enos, furent de huit cent sept ans; » il eut des fils et des filles; le nombre total des jours de Seth fut » de neuf cent douze ans, et il mourut.

III. » Enos était âgé de quatre-vingt-dix ans quand il engendra » Caïnan. Il vécut huit cent quinze ans après cette naissance; et il » eut des fils et des filles. Le nombre de ses jours fut de neuf cent » cinq ans, et il mourut. Ce fut de son temps que le nom de *Fils de* » *Dieu* commença à être donné à la descendance d'Enos [3].

IV. » Caïnan était âgé de soixante-dix ans quand il engendra

[1] *Genes.*, cap. IV, 25. — [2] *Ibid.*, cap. V, 3, 4. — Nous suivons ici, pour l'énumération des années, le texte de la Vulgate. Les différences chronologiques de cette version avec celle des Septante, seront examinées dans le paragraphe suivant.

[3] *Genes.*, cap. IV, 26. — Tel est le sens que nous croyons devoir donner au texte hébreu, traduit dans la Vulgate par : *Iste cœpit invocare nomen Domini.* Nous en exposerons plus loin la raison.

» Malaléel. Il vécut huit cent quarante ans après cette naissance; » et il eut des fils et des filles. Le nombre total des jours de Caïnan » fut de neuf cent dix ans, et il mourut.

V. » Malaléel était âgé de soixante-cinq ans quand il engendra » Jared. Il vécut huit cent trente ans après cette naissance; et il » eut des fils et des filles. Le nombre total de ses jours fut de huit » cent quatre-vingt-quinze ans, et il mourut.

VI. » Jared était âgé de cent soixante-deux ans quand il engen- » dra Hénoch. Il vécut huit cents ans après la naissance d'Hénoch; » il eut des fils et des filles. Le nombre total de ses jours fut de » neuf cent soixante-deux ans, et il mourut.

VII. » Hénoch était âgé de soixante-cinq ans quand il engendra » Mathusalem. Il vécut trois cents ans après la naissance de Ma- » thusalem; il eut des fils et des filles; et le nombre total de ses » jours fut de trois cent soixante-cinq ans. Le Seigneur l'accompa- » gna dans toutes ses voies, et il disparut de la terre, parce que » Dieu l'enleva.

VIII. » Mathusalem était âgé de cent quatre-vingt-sept ans quand » il engendra Lamech. Il vécut sept cent quatre-vingt-deux ans » après la naissance de Lamech; il eut des fils et des filles. Le » nombre total de ses jours fut de neuf cent soixante-neuf ans, et » il mourut.

IX. » Lamech était âgé de cent quatre-vingt-deux ans quand il » engendra un fils, qu'il appela Noé, en disant : Celui-ci nous con- » solera dans nos travaux et les œuvres de nos mains, sur cette » terre que le Seigneur a maudite. Lamech vécut cinq cent quatre- » vingt-quinze ans après la naissance de Noé; il eut des fils et des » filles. Le nombre total de ses jours fut de sept cent soixante-dix- » sept ans, et il mourut.

X. » Noé était âgé de cinq cents ans quand il engendra Sem, » Cham et Japhet. »

Traditions universelles sur les dix générations qui précédèrent le déluge.

24. Ainsi dix générations patriarcales séparent, dans le récit de Moïse, la création de l'homme du déluge universel. Leur énumération, que nous avons voulu scrupuleusement traduire, est nette, précise et ne laisse pas entrevoir de lacune. Or ces dix généra-

tions du monde antédiluvien se retrouvent dans le souvenir de tous les peuples primitifs. Déjà Eusèbe signalait cette concordance étonnante de l'histoire biblique avec les livres des Chaldéens [1]. « Voici, » dit-il, d'après Bérose, la série des dix rois de Chaldée, jusqu'à » Xisuthrus, sous lequel arriva le grand déluge :

1. Alorus.	6. Daon.
2. Alapar.	7. Edorach.
3. Almelon.	8. Amempsis.
4. Ammenon.	9. Otiartes.
5. Amegalar.	10. Xisuthrus.

Sanchoniaton parle comme Bérose. Dix générations se succèdent dans son récit, depuis *Ouranius,* le fils du ciel, le père du genre humain, jusqu'à « la race présente des mortels [2]. » La Chine nous a offert dans ces derniers temps une analogie non moins frappante entre ses traditions et les données bibliques. Ce n'est plus seulement le nombre sacramentel des dix générations antédiluviennes qui a été retrouvé dans ses antiques annales; les noms mêmes des patriarches de la Genèse nous sont apparus avec une signification identique à celle de l'hébreu, dans l'idiome du peuple de Confucius. L'*Adam* de Moïse, le *Hoang* chinois, ont tous deux une étymologie présentant l'idée de *terre rougeâtre.* Adam a été formé de la terre par Jéhovah, le Seigneur; *Hoang*, par *Fou-Hi,* le Seigneur suprême. *Hao,* l'Abel chinois, le second fils de *Hoang*, ne laisse pas de postérité. Son frère aîné, *Kiong-Sang*, est le Caïn de la Bible, et les deux noms ont la même signification radicale. La liste chinoise se poursuit avec le même parallèle jusqu'à *Ti-Ko,* le Noé de Moïse, qui a pour fils *Yao,* le Yapet de la Bible et de tous les historiens grecs ou romains [3]. L'Inde elle-même, avec sa fabuleuse mythologie et ses légendes hyperboliques, compte dix *avatars* ou âges successifs, depuis l'apparition du premier de ses dieux, jusqu'à *Manou*, le Noé oriental [4], dont le nom est le même que celui

[1] Euseb. de Cés., *Chroniq.*, liv. I, chap. I. — [2] Volney, *Recherches sur l'hist. ancienne,* tom. I, pag. 146. — [3] *Les Patriarches antérieurs à Noé, retrouvés à la Chine* (*Annales de philos. chrét.*, tom. XVI, 2e série, pag. 115).

[4] Volney, loc. cit. — *Me* est l'article indien; *Nou* est le Noé de la Bible,

du patriarche biblique. Dans cet accord merveilleux des souvenirs du genre humain avec la liste généalogique de Moïse, nous trouvons une preuve nouvelle de la véracité des Livres saints. La réponse de l'incrédulité tant de fois reproduite à ce propos, et l'invocation d'une rencontre fortuite qui amène constamment des analogies si évidentes, nous semble un puéril subterfuge, indigne de fixer les esprits sérieux. Moïse, en supposant qu'il eût inventé tout ce qu'il a écrit sur les origines de l'histoire, aurait pu rencontrer juste une ou deux fois; mais qu'il eût réussi à combiner tellement son système que ni la science, ni les traditions, ni les monuments, ni l'histoire ne le puissent surprendre en flagrant délit d'ignorance ou d'imposture, voilà qui dépasse la portée de l'imagination humaine. Et pour être incrédule à ce point, il faut un parti pris d'aveuglement dont l'effort déconcerte la pensée et déshonore la raison.

Le patriarche Seth. Livres apocryphes publiés sous son nom.

25. On a pu remarquer que le récit biblique, dans la série des générations antédiluviennes, est fort sobre de détails. Les noms des patriarches y sont encadrés entre une date de naissance et de mort, avec un laconisme plein de majesté, il est vrai, mais qui ne révèle rien de plus à la légitime curiosité de l'histoire. Nous allons essayer de rattacher à chacun de ces noms les commentaires les plus accrédités dont la tradition ait gardé le souvenir. Le substitué d'Abel, le patriarche qui renoue la chaîne brisée des rapports de l'homme avec Jéhovah et commence la lignée des justes que saint Augustin appelle la cité de Dieu, Seth, dont la naissance est saluée par Adam et Eve comme une consolation à leur immense douleur, « se mon» tra, nous dit l'historien Josèphe, digne des espérances qu'il avait » inspirées. Il reçut avec docilité les leçons de son père, s'attacha » à lui et fit remarquer ses inclinations vertueuses dès son plus » jeune âge [1]. » Suidas ajoute que sa piété et sa sagesse le firent bénir de Dieu, et que son nom est resté célèbre dans la mémoire des peuples, parce que le premier il apprit aux hommes à graver

appelé de même par les Arabes *Nouh al Nabi,* Noé le prophète (Rohrbacher, *Histoire univers. de l'Eglise cathol.,* 2e édit., tome I, pages 158, 159).

[1] Joseph., *Antiq. Judaic.,* lib. I, cap. II.

leurs pensées sur la pierre ou le bois, à l'aide des caractères [1]. On lui attribue encore la première découverte en astronomie, et l'on prétend qu'il donna des noms à sept planètes dont il avait observé le cours sous le ciel pur de l'Orient. La Bibliothèque impériale conserve un manuscrit chaldaïque intitulé : *L'astronomie donnée par un ange au patriarche Seth* [2]. Nous sommes loin d'attacher à ces différentes traditions une valeur que l'Eglise n'a pas consacrée; mais si elle ne les a point autorisées, elle ne les a pas non plus interdites. Et nous sommes en droit de confirmer ces récits par un autre passage de Josèphe, où l'historien juif rapporte que les fils de Seth érigèrent deux colonnes, l'une de briques, l'autre de pierres, sur lesquelles ils gravèrent les connaissances littéraires et astronomiques de leur aïeul. « On assure, ajoute-t-il, que la colonne de » pierres se voit encore aujourd'hui en Syrie. » A côté de ces traditions dont l'antiquité du moins, à défaut d'autre mérite, ne saurait être contestée, une secte d'hérétiques dont saint Epiphane a décrit les erreurs, s'empara du nom de Seth et se fit appeler Séthiens. Rameau détaché du gnosticisme au IIe siècle de notre ère, cette hérésie appuyait ses extravagantes doctrines sur de prétendus ouvrages de Seth, échappés au déluge et renfermant, disait-on, la science primitive dans toute sa pureté. De nos jours encore, les mahométans assurent que Dieu envoya à Seth jusqu'à cinquante volumes, qui lui furent apportés du ciel; et l'on retrouve dans toute l'Arabie des livres qui portent le nom de ce patriarche. C'est sans doute à cette classe d'ouvrages apocryphes que se rattache le manuscrit de la Bibliothèque impériale dont on a vu plus haut le titre. Si l'on songe que les gnostiques se vantaient de posséder un livre intitulé : *Pénitence d'Adam,* un autre qu'ils appelaient l'*Evangile d'Eve;* et qu'enfin ils montraient un traité d'astronomie faussement attribué à Abel, on s'étonnera moins de voir si multipliées les œuvres apocryphes de Seth [3]. Il suffit de signaler de pareilles aberrations pour en faire justice.

[1] Voy. Cornel. à Lapide, *Comment. in Genes.*, cap. IV, 25. — [2] D. Ceillier, tom. I, pag. 264 édit. Vivès. — [3] *Ibid.*, pag. 261. 262, 263.

Origine du nom de « Fils de Dieu, » donné, à l'époque du patriarche Enos, aux descendants de Seth.

26. Enos, ainsi appelé d'un mot hébreu dont la signification est *infirmité,* semble avoir reçu du pieux patriarche Seth, comme un témoignage d'humble résignation, ce nom qui convient si justement aux misères originelles de l'humanité déchue. « Alors, dit le » texte hébreu, on commença à appeler les hommes du nom de » Fils de Dieu. » Les interprètes [1] ont laborieusement étudié ce verset de la Genèse, traduit dans la Vulgate par les mots latins : *Iste cœpit invocare nomen Domini.* Or il paraît, après mûre réflexion, impossible de prendre ces paroles dans le sens que, seulement au temps d'Enos, le nom de Dieu eût commencé à être invoqué. Que deviendraient en effet les sacrifices d'Abel et de Caïn, dont il a été précédemment parlé? Que deviendraient les rapports de Dieu avec ces deux frères, dont la Genèse fait une mention si explicite? Comment accorder ce sens avec les paroles d'Eve, qui, à chaque naissance de ses fils, les place sous l'invocation du Seigneur? Comment enfin supposer qu'Adam vivant encore, Adam témoin des merveilles de la création, victime désolée et repentante de l'aveugle passion qui l'avait précipité, lui et toute sa race, dans la dégradation du péché, Adam que tous les docteurs catholiques s'accordent à nous présenter comme le type de la pénitence et comme le premier des justes auquel le sang rédempteur ouvrit les portes du ciel; Adam, disons-nous, eût pu oublier le nom du Seigneur, et le réapprendre, à la seconde génération, de la bouche d'Enos, son petit-fils? Il y a là tout un ensemble d'impossibilités historiques et morales, qui ne permet pas d'entendre le mot de la Genèse selon le sens obvie de la traduction latine. Nous croyons donc avec saint Cyrille d'Alexandrie, Théodoret, Suidas, que pour trouver la solution de cette difficulté, il faut rapprocher le verset de la Genèse dont il est ici question, de celui où les descendants de Seth sont appelés « Fils de Dieu, » *Filii Dei,* et donner au texte hébraïque dont la formule rigoureuse est celle-ci : « Alors on commença d'ap- » peler du nom de Jéhovah, » le sens qu'à l'époque d'Enos on

[1] Voy. ces différentes interprétations : Torniell., *Annales sacri,* tom. I, p. 123; Cornel. à Lapide, *Comment. in Genes.,* etc.

commença à distinguer la descendance des justes par le nom de *Fils de Dieu,* comme on appelait *Fils des hommes* la lignée de Caïn.

Le patriarche Hénoch.

27. Caïnan, Jared, Malaléel, qui suivent dans la liste des dix premiers patriarches, sont compris indistinctement par Josèphe dans cette courte notice. « Seth, dit-il, laissa des descendants qui » marchèrent comme lui dans les voies de la justice et de la vertu. » Ils demeurèrent dans le pays qui les avait vus naître, et vécurent » comblés des bénédictions célestes, dans une parfaite concorde. » Adam, dans un esprit prophétique, leur annonçait qu'avant de » périr par le feu, dans une catastrophe finale, le monde serait ra- » vagé par les eaux d'un déluge universel [1]. » Dieu avait-il révélé au père du genre humain la vengeance qui attendait, dans un prochain avenir, les crimes des *Fils des hommes;* ces paroles de Josèphe le font clairement entendre. Mais si la voix d'Adam fut inutile pour détourner des sentiers de l'injustice et de la corruption les enfants de Caïn, la miséricorde divine leur ménagea d'autres avertissements non moins solennels. Le patriarche Hénoch, digne fils des saints, fit retentir sur la tête des coupables les menaces de la vengeance céleste. Un passage authentique de sa prophétie nous a été conservé dans l'Epître catholique de saint Jude [2]. « Voici que le » Seigneur s'approche, disait-il. Il vient entouré des saintes milices. » Il vient faire justice de tous, punir les impies de toutes leurs œu- » vres d'iniquité, de tous les blasphèmes que les pécheurs ont osé » jeter à la face de Dieu. » Pendant trois siècles ces lugubres accents se firent entendre aux oreilles des générations perverses du monde antédiluvien. Puis la voix prophétique se tut sur la terre; « Hénoch ne reparut plus [3] » au sein de cette société corrompue. « Dieu l'avait enlevé [4] » du milieu de tant d'impiétés et de crimes; et « nul, dit Josèphe, n'a jamais rien écrit de sa mort [5]. » La remarque de l'historien juif n'a pas arrêté l'imagination d'Aben-Ezra et des autres rabbins modernes, qui prétendent qu'Hénoch, dans un sommeil paisible, mourut sans douleur, et que son âme fut transportée au ciel. Cette explication fut adoptée, on ne sait pour-

[1] Joseph., *Antiq. Judaic.*, lib. I, cap. II. — [2] S. Jud., *Epist. cathol.*, vers. 14, 15. — [3] *Genes.*, cap. V, 24. — [4] *Ibid.* — [5] Joseph., *Antiq. Judaic.*, lib. I, cap. III.

quoi, par Calvin, car elle semble complétement indifférente au système d'hérésie du réformateur génevois; et elle est si formellement démentie par l'Ecriture sainte, qu'il est impossible de la soutenir. « En récompense de sa foi, dit saint Paul, Hénoch fut enlevé de ce » monde, pour qu'il ne souffrît pas la mort. Il ne se retrouva plus, » parce que le Seigneur l'avait enlevé. Mais avant cette translation, » il avait mérité le témoignage que lui rend l'Ecriture, d'avoir été » agréable à Dieu [1]. » — « Hénoch, dit l'auteur de l'Ecclésiastique, » plut au Seigneur; il fut transporté dans le Paradis, pour revenir » prêcher la pénitence aux nations [2]. » Des textes si précis ne laissent aucun doute sur la réalité de la translation mystérieuse d'Hénoch, et renversent toutes les suppositions hasardées par l'exégèse juive et calviniste. Tous les saints Pères s'accordent unanimement à interpréter ainsi le verset de la Genèse, et ils appliquent à Hénoch et à Elie le passage de l'Apocalypse où saint Jean nous enseigne qu'aux derniers jours du monde, ces deux témoins du Seigneur reparaîtront au milieu des hommes, pour combattre, dans une lutte suprême, l'Antechrist et ses milices impies [3].

Prophéties apocryphes publiées sous le nom d'Hénoch.

28. Telle est la doctrine catholique sur le grand prophète qui occupe le septième rang dans la liste des patriarches antédiluviens. Ici comme toujours, l'erreur, attentive à se glisser sur les pas de la vérité, a voulu s'emparer du nom d'Hénoch au profit de ses doctrines perverses. Le passage de saint Jude que nous avons cité, ne laisse aucun doute sur la réalité des prophéties d'Hénoch. D'habiles faussaires firent circuler un livre entier sous cet illustre patronage. La fraude obtint un succès dont elle eut droit d'être fière. Tertullien, Clément d'Alexandrie et quelques autres docteurs des premiers siècles de l'ère chrétienne ont admis trop facilement l'autorité du prétendu *Livre d'Hénoch*. Cependant saint Augustin, avec

[1] S. Paul., *Epist. ad Hebr.*, cap. XI, 5. — [2] *Eccli.*, cap. XLIV, 16.

[3] S. Joan., *Apocal.*, cap. XI; S. Iren., *Advers. hæres.*, lib. V, cap. V; Tertull., *De Anima*, cap. L; S. Hilar. Pictav., *in Matth.*, cap. XX; S. Ambros., *in Psalm.* XCV, n. 10; S. Hieronym., Epist. 148 *ad Marcellam*; S. August., *Contra Julianum*, lib. VI, cap. XXX; S. Gregor. Magn., *In Job*, cap. XVIII et XXII, etc. — Voir tous ces textes dans la *Dissertation sur le patriarche Hénoch*, par D. Calmet (Bible de Vence).

son regard d'aigle, eut bientôt découvert l'imposture. Il la signalait en ces termes : « Rejetons les fables de ces écritures dites apo» cryphes, parce qu'elles ont dérobé leur origine à nos pères, de » qui nous avons reçu l'autorité des véritables Ecritures par une » succession très-certaine et très-connue. Bien qu'il se trouve quel» que vérité dans ces apocryphes, cependant les fausseté nom» breuses qu'elles renferment les destituent de toute autorité cano» nique. Ainsi quoique, d'après le témoignage de saint Jude dans » son Epître, il soit certain que le septième descendant d'Adam, » Hénoch, a écrit sous l'inspiration divine, c'est pourtant à juste » titre que les livres qui portent son nom ont été exclus du canon » des Ecritures. Leur antiquité même les a rendus suspects, et le » défaut de tradition légitime a appelé le doute sur leur authenti» cité. Les fables sur les géants, sur leur origine céleste et leur » descendance des anges du ciel, sont rejetées par les esprits sé» rieux comme indignes du nom dont elles s'autorisent. Ce *Livre* » n'est donc qu'une informe production de quelque imposteur ou » de quelque hérétique anonyme, comme une infinité d'autres qui » ont paru sous le nom des patriarches et des prophètes, et que » l'Eglise a rejetés parmi les apocryphes [1]. » Saint Jérôme [2], Origène lui-même [3] portent du *Livre d'Hénoch* un jugement analogue. Cet ouvrage ne nous était connu, jusqu'à ces dernières années, que par des fragments cités dans la *Chronographie* de Georges Syncelle [4], et publiés pour la première fois, au commencement du XVIIe siècle, par Joseph Scaliger [5]. Les passages ainsi conservés justifiaient pleinement l'appréciation de saint Augustin; ils avaient trait à la généalogie fabuleuse des géants, issus des unions monstrueuses des mauvais anges avec les filles des hommes. Depuis, le *Livre* entier *d'Hénoch,* que l'on croyait perdu, a été retrouvé dans une traduction éthiopienne, et publié d'abord par Richard Laurence, en Angleterre, puis en latin par Sfrier, à Stuttgard, 1840. Il ne saurait plus maintenant rester un doute sur l'origine relativement

[1] S. August., *De Civit. Dei,* lib. XV, cap. XXIII; lib. XVIII, cap. XXXVIII. — [2] S. Hieron., in *Catalogo,* cap. IV. — [3] Origen., *Contra Celsum,* lib. V, pag. 267. — [4] Georg. Syncell., *Chronogr.,* pag. 11. — [5] Jos. Scalig., *Thesaurus temporum complectens Eusebii Pamphili Chronicon,* 1609, Leyde, in-fol., pag. 403.

récente de cette production apocryphe. Le monde savant s'est rangé à l'opinion de l'éditeur anglais, qui a démontré que le prétendu *Livre d'Hénoch* est l'œuvre d'un Israélite presque contemporain de l'ère chrétienne. L'auteur anonyme a dû vivre dans une région beaucoup plus septentrionale que la Palestine, et tout porte à croire qu'il descendait d'une famille juive transférée en Assyrie à l'époque de la captivité de Babylone [1].

Longévité des premiers hommes avant le déluge.

29. Hénoch eut pour fils Mathusalem, dont la longévité dépassa celle de tous les patriarches, et qui, d'après les calculs les plus exacts, termina sa vie quelques mois seulement avant le déluge universel, quand Lamech, son fils, était mort, et que Noé, son petit-fils, avait déjà près de six cents ans. Cette puissance de vie dont jouissait alors la race humaine, est un fait que la Genèse affirme nettement, et qui a provoqué de la part des adversaires de nos Livres saints les objections les plus fréquentes. Les dix générations patriarcales depuis Adam jusqu'à Noé, embrassent en effet, d'après la chronologie de l'ère vulgaire, une période de seize cents ans. Et non-seulement la moyenne de chaque génération qui serait, d'après ce calcul, de cent soixante ans, dépasserait encore les proportions actuelles de la vie des hommes, mais la durée de chacun des patriarches fut telle, qu'à l'exception d'Hénoch dont nous avons vu la translation au ciel, la plupart d'entre eux dépassèrent l'âge de neuf cents ans. Le tableau suivant fera mieux saisir ces faits et donnera l'idée des longs rapports des générations patriarcales entre elles.

[1] D. Ceillier, *Histoire génér. des auteurs sacrés*, édit. Vivès, tom. I, pag. 265. « Les citations du *Livre d'Hénoch* faites dans le *Sohar*, dit le savant éditeur, » prouvent la grande autorité dont il a joui chez les Juifs et suffiraient, en » l'absence du témoignage de saint Jude, pour démontrer qu'il ne peut être » l'ouvrage d'un chrétien. Cependant on y trouve une mention expresse des » trois Personnes divines, la première nommée *Seigneur des esprits*, la seconde » *Seigneur élu*, et la troisième désignée aussi par le nom de *Seigneur*, comme » cette autre personne qui reposait sur les eaux, au commencement du monde. » Nul doute que le *Seigneur élu*, appelé aussi *Messie, Fils de l'homme, Fils de la* » *femme*, etc., ne soit une Personne divine, puisqu'elle a préexisté au monde, » qu'elle reçoit les adorations des anges, et que la troisième personne lui est » égale en puissance. — Ce fait est important dans la controverse contre les » Juifs. »

Tableau [1] *indiquant le nombre d'années que les patriarches antédiluviens ont pu passer les uns avec les autres.*

NOMS DES DIX PATRIARCHES antédiluviens.	NOMBRE D'ANNÉES QU'ILS ONT PU PASSER LES UNS AVEC LES AUTRES.								
	Adam avec	Seth avec	Enos avec	Cainan avec	Malaléel avec	Jared avec	Hénoch avec	Mathusalem avec	Lamech avec
1 Adam.....									
2 Seth.....	800								
3 Enos.....	695	807							
4 Caïnan.....	605	717	815						
5 Malaléel...	535	617	745	810					
6 Jared.....	470	582	680	775	830				
7 Hénoch.....	308	365	365	365	365	365			
8 Mathusalem.	243	355	453	548	603	735	300		
9 Lamech.....	56	168	266	361	416	548	113	777	
10 Noé.....			84	179	234	366		600	595

Ainsi Lamech, le père de Noé, avait passé cinquante-six ans de sa vie avec Adam. Il avait conversé avec tous les patriarches; Noé lui-même avait vécu près d'un siècle avec Enos, le petit-fils d'Adam. « Il faut bien l'avouer, dit M. Glaire, cette durée prodigieuse de la » vie des premiers hommes, surtout lorsqu'on la compare avec la » brièveté de la nôtre, est une des choses les plus étonnantes qu'on » trouve dans l'histoire du monde avant le déluge [2]. » Mais plus elle est extraordinaire, plus elle s'écarte de toutes les proportions actuelles de notre vie, plus aussi elle prend le caractère d'un fait historique saillant, frappant à première vue, et qui a dû laisser dans la mémoire des hommes d'ineffaçables vestiges. Or voici ce que disait Josèphe, au siècle le plus littéraire de l'Empire romain;

[1] Nous empruntons ce tableau à la Bible de Vence, *Dissertation sur les deux premiers âges du monde.*

[2] M. Glaire. *Les Livres saints vengés*, tom. I, pag. 239.

voici comment il confirmait la vérité biblique par des citations précises des antiques annales conservées de son temps : « Tous les » historiens du monde, aussi bien ceux des Grecs que ceux des » autres peuples de l'univers, attestent la longévité des premiers » hommes. Manéthon, l'annaliste des Egyptiens; Bérose, celui de » la Chaldée; Moschus, Hestiæus, Hiéronyme d'Egypte, historiens » de la Phénicie, tiennent le même langage. Hésiode, Hécatée, » Acusilas, Hellanicus, Ephorus et Nicolas de Damas rapportent » que les premiers hommes vivaient plus de mille ans. » Voilà, certes, une suite assez nombreuse de témoins, et les Romains d'Auguste ne récusèrent pas leurs paroles. Les textes de ces écrivains, maintenant presque en entier perdus pour nous, étaient alors entre toutes les mains; ils avaient une notoriété publique, et nul n'aurait songé à les révoquer en doute. Que si nous voulons nous restreindre aux seuls écrits de l'antiquité dont la connaissance soit arrivée jusqu'à nous, le champ sera encore assez vaste pour nous fournir une ample moisson de témoignages identiques. Les vers d'Hésiode, dans son poëme *des Œuvres et des Jours* [1], sont les mêmes que ceux dont parle Josèphe, et ils attestent la tradition commune de la longévité des premiers hommes. Tous les littérateurs savent les plaintes qu'Homère place dans la bouche du vieux Nestor, quand il déplore la brièveté de ses jours, qui n'égalaient point ceux des héros, ses pères. Pline dit à ce sujet que ce ne sont pas là de poétiques fictions, mais l'expression d'une réalité parfaitement exacte et sérieusement démontrée pour tous les observateurs des phénomènes naturels et des vérités historiques [2]. Varron [3], dont les paroles nous ont été transmises par Lactance, Valère-Maxime [4] tiennent le même langage. Si donc il est un fait acquis à l'histoire, c'est évidemment celui-ci. Quand les annales de toutes les nations enregistrent une tradition, quand tous les souvenirs humains la proclament, nous sommes en droit de conclure qu'elle repose sur un fondement historique, et nous sommes fiers de mon-

[1] Hesiod., *In Oper. et Dieb.*, vers. 130. — [2] Plin., *Hist. natur.*, lib. VII, cap. XLVIII. — [3] Lactant., *instit. div.*, lib. II, cap. I. — [4] Valer. Max., *De Dictis factisque mirabil.*, lib. VIII, cap. *de Senectute.*

trer aux adversaires de la Genèse cette nouvelle preuve de la conformité de ce livre divin avec les vérités les plus universellement conservées dans la mémoire des hommes.

Traditions universelles sur la longévité antédiluvienne.

30. Ainsi il est incontestable que depuis les premiers héros chaldéens dont Bérose nous a conservé la liste, en fixant pour la durée de leur vie des chiffres prodigieux, jusqu'aux mythologiques *avatars* de l'Inde, dont chacun comprenait plusieurs siècles, toutes les contrées de la terre, l'Egypte, la Phénicie, la Babylonie, la Grèce, Rome, ont inscrit au début de leurs annales un âge où la vie humaine atteignait des limites qui maintenant lui sont inconnues. La Chine ne reste pas en dehors de ce concert traditionnel. La période comprise entre *Hoang-Ti*, l'Adam chinois, et *Yao*, le Yapet européen, n'embrasse pas moins de deux mille ans [1]. En présence d'une telle unanimité de témoignages, l'objection contre le récit de Moïse irait beaucoup plus loin que ne l'imagineraient nos adversaires. Elle ruinerait par la base toute certitude historique, et détruirait à jamais sur notre terre les vestiges du passé. Disons-le donc avec Buffon, Deluc et Cuvier : Il est une loi parfaitement reconnue en histoire naturelle, loi dont Pline avait déjà donné la formule, et que les découvertes modernes ont toutes confirmée, c'est la suivante : A mesure que le temps précipite son cours, les produits de la nature diminuent de vigueur et de puissance [2]. Que sont nos végétaux actuels en comparaison des espèces gigantesques qui ont formé l'inépuisable dépôt de nos charbons fossiles? Les races primitives des animaux dont Cuvier a restitué les colossales dimensions, ont-elles parmi nous leurs similaires? Les monstrueux ptérodactyles ont-ils des analogues parmi les espèces d'oiseaux actuellement vivantes? Or la durée des espèces est en raison directe de la grandeur de leur développement. Et puisque les autres races animales ont été soumises à ces deux lois primitives, pourquoi l'homme seul y eût-il fait exception? Il n'est pas douteux que les conditions atmosphériques d'air et de température n'aient été

[1] L. Aug. Martin, *Les Civilisations primit., Chinois,* chap. I. — L'auteur a suivi pour les dates la chronologie de M. Pauthier, le dernier historien de la Chine. — [2] Plin., *Hist. natur.,* lib. VII, cap. XLVIII.

profondément altérées par le déluge; que les qualités nutritives des végétaux et des animaux n'aient dès lors diminué dans une semblable proportion. Nous ne sommes donc pas en droit d'appliquer aux races antédiluviennes la mesure de notre vie restreinte et de nos forces amoindries.

Les Nephilim ou géants.

31. On le voit, ces considérations physiologiques ne se bornent pas à établir scientifiquement la longévité des premiers hommes; elles peuvent encore éclaircir un autre point non moins controversé, je veux dire l'existence des géants. « Parmi les interprètes de » la Bible, tant anciens que modernes, dit encore M. Glaire, les uns » ont admis l'existence de vrais géants d'une taille incomparable- » ment supérieure à celle des hommes ordinaires; les autres, au con- » traire, ont cru qu'il s'agissait seulement d'une race d'individus qui » se distinguaient par une force, une audace et une violence extraor- » dinaires. Le mot *nephilim*, dont en effet s'est servi Moïse, ne dési- » gne nullement une taille gigantesque; mais aussi il faut convenir » que sa signification rigoureuse nous est maintenant à peu près » inconnue. » Tous les commentateurs s'accordent cependant à lui donner en général le sens d'une puissance malfaisante. Voilà pourquoi, continue le savant hébraïsant, « dans les traditions de tous les » peuples, les *géants* étaient presque synonymes de *méchants*, parce » qu'ils étaient considérés comme des êtres révoltés contre la Divi- » nité. Pour nous, nous croyons, avec le commun des interprètes, » qu'il y avait réellement avant le déluge des hommes au-dessus » de la taille ordinaire, de vrais géants, et que c'est le sens qu'il » faut donner, avec les Septante et la Vulgate, au texte hébreu; il » nous semble même qu'il n'y a pas lieu d'en douter, quand on lit » dans le livre des Nombres [1], que les espions envoyés par Josué » dirent à leur retour : « Le pays que nous avons exploré dévore ses » habitants, le peuple que nous y avons aperçu est d'une stature » extraordinaire. Nous avons vu là des hommes qui sont des mons- » tres, des fils d'Enac, de la race des géants, auprès desquels nous » ne paraissions que comme des sauterelles [2]. »

D'après le témoignage de l'illustre orientaliste, il est donc cer-

[1] Chap. XIII, 33, 34. — [2] M. Glaire, *Les Livres saints vengés*, tom. I, p. 245, 246.

tain que, malgré l'obscurité du mot *nephilim*, toutes les probabilités sont pour le sens de *géants*, que la Vulgate et les Septante lui ont donné. Or l'existence d'une race antédiluvienne de géants se retrouve aussi à l'origine de toutes les histoires. Il serait inutile de rappeler ici le souvenir des Titans, chantés par Homère, Hésiode, Ovide et Virgile. Le polythéisme de la Grèce et de Rome avait immortalisé leurs noms et leurs exploits. L'Egypte eut de même ses géants, dont l'historien Phlégon nous a conservé le souvenir [1]. L'Inde a ses *asuras* et *daityas*, géants ennemis des sages et des dieux [2]. La Chine donne aux siens des formes fantastiques, les représentant avec des corps d'animaux, une tête d'airain et le front de fer [3]. Les antiques *sagas* de la Scandinavie reproduisent la même tradition [4]; il n'est pas jusqu'aux indigènes du nouveau monde qui ne l'aient soigneusement conservée. Ils racontaient aux premiers Européens qui posèrent le pied sur leurs rivages, que leur contrée avait été, dans les temps anciens, dévastée par des géants qui y avaient semé la terreur et les ruines [5]. Il est donc établi par l'histoire universelle qu'il y eut primitivement une race d'hommes dont les forces physiques et la stature dépassaient les proportions des nôtres. La science moderne, loin de trouver des objections à ce fait, le confirmerait plutôt par la comparaison avec les autres productions de la nature primordiale, qui affectaient des formes et un développement dont nous ne rencontrons plus autour de nous les analogues. Sur tous ces points, la Bible reste donc le livre par excellence, la formule de la plus rigoureuse vérité.

§ IV. Chronologie du monde antédiluvien.

Difficultés générales que présente l'étude des origines.

32. On nous pardonnera ce que ces discussions peuvent avoir d'aride dans une histoire dont elles interrompent désagréablement peut-être le récit. Quand on étudie les origines de l'humanité, quand on remonte avec Moïse le cours des âges, on trouve sur le

[1] Phlego, *De Mirabil.*, cap. XV. — [2] Introd. à *Uttara Rama Christa*, dans le *Théâtre Indou* de Wilson, vol. I, pag. 278. — [3] *Chou-King, Discours prélim.*, pag. CXXVIII. — [4] *Volsunga-Saga*, cap. XVII; *Edda-Zwote-Fabel*, pag. 114, Schimmelmann. — [5] Garcilasso de la Vega, lib. IX, cap. IX. — Voir la Dissertation de M. Glaire sur les géants, *Les Livres saints vengés*, et celle de D. Calmet dans la Bible de Vence.

chemin mille obstacles qui tiennent, d'une part, à l'absence d'autres documents sur le même sujet, à l'obscurité de quelques expressions dont nous avons perdu la clef, à des inexactitudes de copistes qui ont pu se glisser dans les exemplaires d'un texte conservé pendant tant de siècles par des transcriptions manuelles si fréquemment répétées; d'autre part, à l'ardeur des attaques dirigées par l'incrédulité contre un livre que les passions auraient tant d'intérêt à convaincre d'erreur; à la multitude des questions qu'il soulève dans toutes les branches des connaissances humaines; à l'impossibilité où se trouve l'historien de passer outre, sans avoir éclairci les difficultés, répondu aux objections, dissipé les incertitudes, dans la mesure de sa conscience et de ses forces.

Difficultés spéciales de la chronologie antédiluvienne.

33. La chronologie de la Genèse offre précisément une difficulté de ce genre, que déjà saint Augustin avait rencontrée sur sa route et qu'il a magnifiquement élucidée dans son immortel ouvrage de la *Cité de Dieu*. Les rationalistes de son temps prétendaient trouver dans la divergence chronologique des textes de l'Ecriture un argument décisif pour réduire la longévité des patriarches à une mesure beaucoup plus rapprochée des proportions actuelles de la vie humaine. Ils appliquaient aux années primitives de la Genèse la réduction qu'on fait subir aux fameux *Sares* de Manéthon. « Ainsi, » disait le grand Docteur, quand l'Ecriture atteste qu'un patriarche » a vécu neuf cents ans, c'est quatre-vingt-dix qu'il faudrait enten- » dre; car dix de leurs années en font une des nôtres. » Telle était l'objection. « Mais, répondait saint Augustin, si vous tenez à votre » calcul, comment expliquerez-vous que Caïnan devienne père de » Malaléel à l'âge de onze ans? C'est pourtant ce qu'il faudrait ad- » mettre, si les cent dix ans que lui donne l'Ecriture, à cette époque, » étaient réduits dans la mesure de votre supputation [1]. » Il serait facile de prouver par toute l'histoire patriarcale que les années dont parle Moïse sont des années semblables aux nôtres. Les commentateurs l'ont démontré. Mais il n'en reste pas moins certain qu'il y a entre le texte hébreu, la version des Septantes et le texte samaritain, des différences importantes. Le tableau suivant en donnera une idée nette.

[1] S. August., *De Civit. Dei*, lib. XV, cap. XII.

Tableau chronologique des dix premiers patriarches.

PATRIARCHES.		HÉBREU ET VULGATE.		SAMARITAIN.		SEPTANTE.	
		Age du patriarche.	An du monde.	Age du patriarche.	An du monde.	Age du patriarche.	An du monde.
ADAM	Naquit		1		1		1
	Fut père de Seth	130	130	230	230	130	130
	Vécut depuis	800		700		800	
	Mourut	930	930	930	930	930	930
SETH	Naquit		130		230		130
	Fut père d'Enos	105	235	205	435	105	235
	Vécut depuis	807		715		807	
	Mourut	912	1042	912	1142	912	1042
ENOS	Naquit		235		435		235
	Fut père de Caïnan	90	325	109	625	90	325
	Vécut depuis	815		715		815	
	Mourut	905	1140	905	1340	905	1140
CAINAN	Naquit		325		625		325
	Fut père de Malaléel	70	395	170	795	70	395
	Vécut depuis	840		740		840	
	Mourut	910	1235	910	1535	910	1235
MALALÉEL	Naquit		395		795		395
	Fut père de Jared	65	460	165	960	65	460
	Vécut depuis	830		730		830	
	Mourut	895	1290	895	1690	895	1290
JARED	Naquit		460		960		460
	Fut père d'Hénoch	162	622	162	1122	62	522
	Vécut depuis	800		800		785	
	Mourut	960	1422	960	1922	847	1307
HÉNOCH	Naquit		622		1122		522
	Fut père de Mathusalem	65	687	165	1287	65	587
	Vécut depuis	300		200		300	
	Fut enlevé de la terre	365	987	365	1487	365	887
MATHUSALEM	Naquit		687		1287		587
	Fut père de Lamech	187	874	187	1474	67	654
	Vécut depuis	780		782		653	
	Mourut	969	1656	969	2256	720	1307
LAMECH	Naquit		874		1474		654
	Fut père de Noé	182	1056	188	1662	53	707
	Vécut depuis	595		565		600	
	Mourut	777	1651	753	2227	653	1307
NOÉ	Naquit		1056		1662		707
	Père de Sem, Cham, Japhet	500	1556	500	2162	500	1207
	Vécut depuis	450		450		450	
	Mourut	950	2006	930	2612	950	1657
	D'Adam au déluge		1656		2268		1307

Ainsi le texte hébreu suivi par la Vulgate donne 1656 ans de durée à l'époque antédiluvienne, les Septante 2262, le samaritain 1307. On sait que l'hébreu est le texte conservé dans le royaume de Juda, après la séparation du peuple juif en deux monarchies, sous Roboam. Le Pentateuque samaritain est celui que nous ont transmis les dix tribus qui formèrent le royaume d'Israël. La traduction grecque des Septante a reçu son nom des soixante-dix ou soixante-douze membres du sanhédrin juif d'Egypte, qui la composèrent, ou du moins lui donnèrent une forme authentique, sous le règne de Ptolémée Philadelphe, environ trois cents ans avant l'ère chrétienne. Ainsi les trois langues qui ont régné tour à tour sur le monde, ont eu le privilége de posséder un texte de l'Ecriture sainte considéré comme authentique. Les idiomes de l'Orient nous présentent le texte original écrit en caractères chaldaïques dans l'hébreu proprement dit, et en anciens caractères hébraïques dans le samaritain. La langue grecque, que les armes d'Alexandre imposèrent à l'univers entier, produit la version des Septante, dont les Pères des deux premiers siècles se servirent presque exclusivement. Enfin la langue latine, que Rome fit régner à son tour sur le monde, et à laquelle l'Eglise de Jésus-Christ a communiqué en quelque sorte un privilége d'immortalité, nous offre, dans la Vulgate, une traduction solennellement approuvée par l'autorité des Papes et des conciles. Selon la belle remarque d'un commentateur, le soleil de la révélation divine a conservé dans sa marche l'ordre que l'astre, roi de la nature, suit lui-même dans son cours, éclairant d'abord les régions de l'Orient, pour arriver ensuite aux contrées occidentales. C'est aussi la même gradation qu'on observe en histoire, pour les civilisations antiques, qui passèrent successivement de l'Orient à la Grèce, et de la Grèce à Rome.

Les divergences chronologiques entre l'hébreu, le samaritain et la version des Septante, ne sauraient atteindre l'intégrité de la Bible.

34. Mais si la triple reproduction de la Bible en ces idiomes divers assure l'intégrité de nos Livres saints; si la conservation simultanée du Pentateuque hébreu et samaritain par deux royaumes rivaux et presque toujours ennemis, est la preuve la plus péremptoire que nous puissions offrir à l'incrédulité, quand elle attaque l'authenticité de la Genèse, on conçoit que les divergences de date entre ces divers textes soient une difficulté réelle. Nous ne la nions

pas, mais nous ne permettons point non plus qu'on l'exagère. La différence entre l'hébreu, le samaritain et la version des Septante n'atteint jamais le texte lui-même. Le récit historique du Pentateuque est identique dans ces trois sources. Les dates seules présentent des variantes. Remarquons pourtant que ces dates sont les mêmes pour la durée générale de la vie des patriarches, et qu'elles ne diffèrent que pour l'époque où chacun d'eux devint père. Or les dates étaient écrites par les Hébreux et les Grecs, non en chiffres, comme dans nos langues modernes, mais en lettres ou caractères. Plusieurs de ces lettres numérales avaient souvent entre elles une telle ressemblance de forme, qu'on pouvait facilement les confondre. De là des inexactitudes faciles à concevoir, et des variantes chronologiques inévitables. Loin donc, et c'est la pensée de saint Augustin, de rien prouver contre l'autorité intrinsèque de nos Livres saints, les différences légères de supputation résultant d'une erreur involontaire, et laissant subsister pour tous les faits une rigoureuse identité, confirment d'autant plus l'intégrité générale de la Bible.

35. On peut constater, d'après le tableau précédent, que l'hébreu et le samaritain n'ont, pour la somme totale des années avant le déluge, qu'une différence de trois cent quarante-neuf ans; que l'hébreu est d'accord avec le samaritain toutes les fois qu'il est en désaccord avec les Septante, et réciproquement. Il semble donc que pour la période antédiluvienne, l'hébreu soit préférable. Nous aurons l'occasion de faire une remarque en sens inverse, à propos de l'époque postdiluvienne jusqu'à Abraham. On voit maintenant pourquoi la chronologie sacrée fait varier de 6000 à 4000 ans la durée du monde jusqu'à Jésus-Christ. L'ère vulgaire est celle qui, d'après le texte hébreu et la version canonique de la Vulgate, fixe la naissance de Notre-Seigneur à l'an du monde 4004. Mais l'Eglise n'impose point cette date comme obligatoire, elle laisse parfaitement libre d'adopter la chronologie des Septante [1]. Le Martyrologe romain lui-même compte cinquante-deux siècles depuis la création

Les divergences expliquent la variation de près de 2000 ans entre les différentes chronologies autorisées par l'Eglise.

[1] Nous avons nous-même suivi, dans cet ouvrage, une chronologie maintenant assez répandue, qui tient le milieu entre les deux systèmes opposés.

du monde jusqu'à la naissance de Jésus-Christ, tandis que l'hébreu n'en compterait que quarante. « En résumé, ces différences chro-
» nologiques, dit saint Augustin, ne sauraient être attribuées ni à
» la malignité des Juifs, ni à la savante exactitude des Septante,
» mais plutôt à l'erreur du copiste qui aura le premier transcrit
» l'exemplaire original de la bibliothèque du roi Ptolémée. Car au-
» jourd'hui même, toutes les fois que les nombres n'éveillent pas
» l'attention sur quelque vérité d'une facile intelligence ou d'une
» évidente utilité, on met de la négligence à les écrire, et plus de
» négligence encore à les rectifier [1]. »

[1] S. August., *De Civit. Dei*, lib. XV, cap. XIII. — Voir toute la discussion de saint Augustin à ce propos.

CHAPITRE VI.

LE DÉLUGE (3308).

SOMMAIRE.

§ 1. CORRUPTION GENERALE.

1. La corruption envahit les descendants de Seth. — 2. Véritable sens du *Filii Dei* de la Vulgate; Ἄγγελοι τοῦ Θεοῦ de la version des Septante. — 3. Fausse interprétation de Ἄγγελοι τοῦ Θεοῦ, par quelques Pères des premiers siècles de l'Eglise. — 4. Texte de la Genèse sur lequel Calvin prétendait appuyer sa théorie du *serf-arbitre*. — 5. Dieu prononce la condamnation des races antédiluviennes. — 6. Pourquoi les animaux sont-ils compris dans la catastrophe destinée à engloutir la race humaine? Pourquoi n'y aura-t-il plus de nouveau déluge jusqu'à la consommation des siècles? — 7. Que faut-il penser du salut éternel des victimes du déluge?

§ 2. CONSTRUCTION DE L'ARCHE.

8. Dieu ordonne à Noé de construire l'arche. — 9. La construction de l'arche était-elle possible à l'époque de Noé? — 10. Etait-il possible de rassembler des couples de tous les animaux pour les faire entrer dans l'arche? — 11. La capacité de l'arche était-elle suffisante pour contenir des animaux de chaque espèce? — 12. La famille de Noé pouvait-elle suffire aux soins réclamés par la présence des animaux dans l'arche?

§ 3. LE DÉLUGE.

13. Noé entre dans l'arche avec sa famille. — 14. Tableau du déluge. — 15. Fin du déluge.

§ 4. UNIVERSALITÉ DU DÉLUGE.

16. La question de l'universalité du déluge touche à la théologie, à la science et à l'histoire. — 17. Objections faites par divers interprètes de l'Ecriture sainte contre l'universalité du déluge. — 18. Réponse des interprètes de l'Ecriture sainte qui soutiennent l'universalité du déluge. — 19. Théologiquement, l'opinion de l'universalité du déluge est la plus probable. — 20. L'Eglise n'a pas défini dogmatiquement la question de l'universalité du déluge. Incident relatif à Isaac Vossius. — 21. Variations de la science dans la question de l'universalité du déluge. Cuvier soutient cette opinion. — 22. Témoignages de MM. A. Boué, Pallas, Nérée-Boubée et Dolomieu. —

23. Réaction de quelques géologues actuels contre cette opinion. Résumé de la controverse.

§ 5. TRADITIONS HISTORIQUES SUR LE DÉLUGE.

24. Unanimité des témoignages historiques confirmant le récit de Moïse. — 25. Déluge de Xisuthrus. — 26. Déluge de Deucalion. — 27. Traditions phéniciennes et arméniennes sur l'arche de Noé. Médailles de Κιβώτος, ou de l'*arche*. — 28. Récit indien du déluge. — 29. Tradition chinoise sur le déluge. — 30. M. de Humboldt trouve dans les monuments mexicains antérieurs à la découverte de l'Amérique, la tradition du déluge. — 31. Légende du déluge chez les indigènes des îles Marquises. — 32. Résumé de la controverse. Réponse à une nouvelle théorie de M. Renan.

§ I. Corruption générale.

La corruption envahit les descendants de Seth.

1. « Alors que les hommes avaient commencé à se multiplier sur » la terre, et qu'ils eurent engendré des filles, les enfants de Dieu » (fils de Seth), voyant la beauté des filles des hommes (enfants de » Caïn), se choisirent des épouses parmi elles. Et Dieu dit : Mon » esprit ne demeurera plus avec l'homme, parce qu'il est chair, et » les jours qui lui sont comptés ne dépasseront point cent vingt » ans. Or les géants étaient sur la terre en ces jours. Ils se multi- » plièrent par les alliances contractées entre les Fils de Dieu et les » Filles des hommes. Ce sont ces géants dont la puissance est restée » fameuse dès les temps anciens. Mais Dieu voyant que la corrup- » tion des hommes s'était multipliée sur la terre, et que toutes les » pensées de leur cœur s'étaient universellement tournées vers le » mal, se repentit d'avoir créé l'homme [1]. »

Josèphe et après lui Théodoret ont assigné une date à l'invasion des désordres et des crimes dont la vengeance devait être si terrible. Ils la fixent au temps du prophète Hénoch. « Pendant sept » générations, dit l'historien juif, les hommes persévérèrent dans » la pratique de la vertu et la fidélité au culte du Seigneur, qu'ils » adoraient comme le seul maître de l'univers. Mais ceux qui les » suivirent, abandonnèrent l'exemple de leurs aïeux. Ils ne ren- » daient plus à Dieu les honneurs qui lui sont dus; la justice fut » ouvertement violée, et l'on vit des fils dégénérés se livrer à tous

[1] *Genes.*, cap. VI, 1-5.

» les crimes avec plus d'ardeur que leurs pères n'en avaient mis à » pratiquer toutes les vertus. Ainsi ils attirèrent sur eux la colère » céleste [1]. » Des alliances criminelles furent le signal de la corruption. Le genre humain, une première fois perdu par la femme, le sera de nouveau à cause d'elle. La race de Seth, les *Fils de Dieu*, se livrèrent aux séductions et aux charmes des *Filles des hommes*. L'idolâtrie semblerait, d'après Josèphe, avoir été l'un des crimes de cette époque, comme il fut celui de la vieillesse de Salomon; et son origine est la même dans les deux circonstances.

Véritable sens du « Filii Dei, » de la Vulgate; Ἄγγελοι τοῦ Θεοῦ de la version des Septante.

2. Le *Filii Dei* de la Vulgate, que nous traduisons avec Cornelius à Lapide par les *Descendants de Seth,* est rendu dans la version des Septante par Ἄγγελοι τοῦ Θεοῦ, les *Anges de Dieu.* Cette parole des Septante, trop littéralement suivie par quelques Pères des premiers siècles [2], avait donné lieu à l'étrange interprétation d'une alliance entre les Anges et les *Filles des hommes.* « Les incrédules, dit » M. Glaire, se sont emparés de cette circonstance pour donner au » récit de Moïse un caractère mythique et le classer parmi les his- » toires purement fabuleuses. » Mais, en dégageant cette question des nuages dont on s'est plu à l'envelopper, il n'est pas difficile de répondre aux objections des mythologues. La traduction des Septante a pu faire illusion à quelques docteurs du premier siècle, qui ne l'ont pas rapprochée du texte original. L'hébreu *Beni-Elohim* signifie littéralement *Fils de Dieu,* ce qui peut s'entendre ou des descendants de Seth, fidèles au culte du Seigneur, sens que nous adoptons; ou des *Fils des puissants,* selon la vision d'Aquila, à laquelle M. Glaire donne la préférence. On sait que la langue hébraïque, parmi ses idiotismes les plus fréquents, emploie le mot *Elohim,* ajouté à un substantif, pour exprimer une idée de grandeur et de majesté exceptionnelles. C'est ainsi que la *montagne d'Elohim* signifie une montagne très-élevée. Les deux sens sont donc parfaitement plausibles et justifiés de part et d'autre par des

[1] Joseph., *Antiq. Judaic.*, lib. I, cap. III.

[2] Voir les citations des textes de S. Justin, Athénagore, Clément d'Alexandrie, S. Cyprien, Lactance, S. Ambroise, recueillies à ce sujet par Noël Alexandre, *Hist. eccles.*, tom. I, pag. 163-165.

preuves philologiques et de nombreux exemples. Ce qui nous fait pencher pour le premier, c'est principalement l'autorité de saint Augustin [1], qui le développe dans la *Cité de Dieu*. Cependant nous sommes loin de vouloir l'imposer exclusivement. L'Ecriture sainte, parole divine, a des profondeurs et des perspectives variées, qui ouvrent des horizons infinis à la méditation humaine : et toutes les interprétations que l'Eglise autorise sont également respectables et également légitimes.

Fausse interprétation de Ἄγγελοι τοῦ Θεοῦ par quelques Pères des premiers siècles de l'Eglise.

3. Mais ces caractères ne sauraient appartenir à la singulière explication qui, se fondant sur la version inexacte des Septante, attribue aux anges des alliances terrestres. Le nom de quelques Pères des premiers siècles, dont les protestants ont soigneusement recueilli les citations, ne suffit ni à autoriser cette interprétation, ni à renverser l'argument catholique de la tradition. En effet, les Pères qui ont professé cette opinion, d'une part, n'ont point enseigné pour cela que les anges fussent corporels; et de l'autre, n'ont fait qu'exposer un système d'interprétation purement personnel, qui a été unanimement répudié par les siècles suivants, à partir du jour où le texte hébraïque fut mieux étudié. Tertullien, saint Justin, Athénagore, saint Cyprien, sur la foi de la version des Septante, ont supposé que les mauvais anges avaient revêtu une forme corporelle, pour venir apporter à la terre des crimes et des passions jusque-là inconnus. Telle est leur interprétation; mais ils établissent d'ailleurs la doctrine de la spiritualité des anges, et, sur ce point, leur enseignement est celui de l'Eglise; ils se sont trompés sur une question philologique, et leur erreur consiste à avoir accepté comme parfaitement exacte la version des Septante, la seule qu'ils eussent alors à leur disposition [2]. Cette erreur grammaticale, sans importance au point de vue dogmatique, était abandonnée

[1] Outre le témoignage de S. Augustin, D. Calmet cite, à l'appui de notre interprétation, ceux de S. Chrysostome, *Homil.* 22 *in Genes.;* Théodoret, *Interrogat.* XLVIII *in Genes.;* S. Cyrille d'Alexandrie, lib. IX *Contra Julian.;* Cassien, *Collat.* VIII, cap. XXI; S. Eucher, etc.

[2] Voir le *Dictionn. de Théolog.*, art. *Géants,* où Bergier établit la croyance à la spiritualité des anges, par des citations des mêmes Pères, qui ont suivi dans leur interprétation le texte des Septante, Ἄγγελοι τοῦ Θεοῦ.

dès la fin du IIIe siècle. Elle n'a donc aucun caractère traditionnel et ne saurait être invoquée comme une objection contre la preuve théologique tirée du consentement des Pères. Saint Augustin [1], saint Chrysostome [2], saint Cyrille d'Alexandrie [3], Théodoret [4], parlent de cette fausse interprétation comme d'un système déjà ancien, auquel la version des Septante avait donné lieu, et qui était universellement répudiée de leur temps. Ni comme doctrine, ni comme tradition, l'hypothèse imaginée par les premiers interprètes catholiques de la Bible ne saurait donc être un argument favorable aux prétentions de l'hérésie et de l'incrédulité.

Texte de la Genèse sur lequel Calvin prétendait appuyer sa théorie du « serf-arbitre. »

4. Calvin a voulu dénaturer encore une des paroles de la Genèse citées plus haut, et y trouver la confirmation de sa théorie du *serf-arbre*. « Dieu, dit l'écrivain sacré, vit que toutes les pensées des » hommes se tournaient universellement au mal. » Donc, conclut l'hérésiarque, toutes les œuvres humaines, même les plus saintes, sont radicalement souillées par la concupiscence; elles portent le vice de l'impureté originelle, et aucune ne saurait être agréable aux yeux du Seigneur. Un peu plus d'attention et de bonne foi aurait suffi à Calvin pour saisir la fausseté de cette argumentation. Si les crimes du monde antédiluvien eussent été le fait d'une nature asservie au péché, dépouillée de sa liberté d'action et forcément esclave du mal, comment Dieu, dans sa justice, eût-il pu sévir avec tant de rigueur contre des fautes involontaires? La langue manquerait d'expressions pour caractériser la cruelle tyrannie qui se plairait à punir dans l'homme des actes dont l'homme n'aurait ni la conscience ni la responsabilité. Enfin, si toutes les actions humaines sont ainsi perverties dans leur source, comment Noé, qui était un homme, faisait-il, avec sa famille, exception à la loi universelle? Comment l'Ecriture peut-elle nous apprendre qu'il fut trouvé juste devant le Seigneur? Les sophismes de l'hérésie échouent donc, aussi bien que les insinuations d'une fausse science, en face de la simplicité divine du Livre saint. Dieu, qui voyait monter le flot de la corruption sur cette terre dont l'homme altérait l'har-

[1] *De Civit. Dei*, lib. XV, cap. XIII. — [2] *Homil.* 20 *in Genes.* — [3] Lib. II *Glaphyr. in Genes.* — [4] *Interrogat.* XLVII *in Genes.*

monie, « se repentit d'avoir créé l'homme. » Energique expression, qui attribue à l'Essence divine un sentiment humain, pour mieux peindre l'indignation et la colère que tant d'ingratitude de la part des créatures provoquait de la part du Créateur. Certes, dans son omniscience et sa providence éternelles, Dieu avait prévu que des abîmes d'iniquité répondraient aux trésors de sa munificence; il avait, dans les conseils de son éternité, résolu d'élever sa miséricorde infinie au-dessus de la malice des hommes et de la perversité même de Satan. Le mot de la Genèse n'est donc ici qu'une figure expressive, mise au service de l'indigence du langage humain, incapable de parler de Dieu en termes adéquats.

Dieu prononce la condamnation des races antédiluviennes.

5. Avant d'effacer de la terre une race perverse, dont les désordres avaient pris des proportions gigantesques que rien, dans les générations actuelles, ne saurait nous représenter, les avertissements divins s'étaient fait entendre aux coupables par la voix d'Hénoch. La menace du châtiment était suspendue sur la tête des pécheurs; et cette circonstance prouve une fois de plus que les crimes qui allaient attirer la vengeance céleste n'étaient point des actes involontaires. Que fût-il arrivé si ces natures, extrêmes dans le mal, touchées enfin par un sentiment de repentir, eussent déployé pour le bien et la vertu leur énergie et leur puissance primitives? Quels héroïques exemples, quelles œuvres de bénédiction on eût vus se produire alors sur une terre que les eaux du déluge ne seraient jamais venues bouleverser! Mais la voix de la miséricorde se perdit dans le tumulte et le choc sauvage des passions déchaînées. L'heure de la vengeance fut fixée; les jours furent comptés, et cent vingt ans étaient la limite dernière qui restait à cette génération jusqu'à ce qu'elle vît s'accomplir sur elle la justice terrible du Tout-Puissant [1]. « Dieu dit alors : Je détruirai l'homme créé de mes mains.

[1] Natal. Alex., *Histor. eccles.*, tom. I, pag. 217, art. 3. — Voir les preuves par lesquelles le savant docteur établit qu'il faut entendre les paroles de la Genèse : « Mon esprit ne demeurera plus avec l'homme, parce qu'il est chair; » et les jours qui lui sont comptés ne dépasseront pas cent vingt ans; » non point dans le sens que la vie humaine était dès lors réduite à cette période d'années, mais dans le sens que cent vingt ans seulement s'écouleraient encore jusqu'au déluge.

» Je l'exterminerai de la face de la terre, lui, les animaux, les rep-
» tiles et jusqu'aux oiseaux du ciel, car je me repens de les avoir
» faits. »

Pourquoi les animaux sont-ils compris dans la catastrophe destinée à engloutir la race antédiluvienne des hommes? Pourquoi n'y aura-t-il plus de nouveau déluge, jusqu'à la consommation des siècles?

6. Quand on songe à l'universalité de cette menace et à la rigueur de son exécution, les pensées les plus diverses se présentent en foule à l'imagination. En faisant disparaître la race antédiluvienne, il semble que Dieu se soit réservé de diminuer et d'affaiblir les énergies vitales de l'homme par un déluge qui appauvrirait la force productrice de la terre, et changerait les conditions atmosphériques primitives. Il lui fallait ainsi comprendre dans la catastrophe universelle les animaux eux-mêmes, dont la taille colossale aurait fait des ennemis trop redoutables à la race humaine amoindrie, et dont les appétits gigantesques et la fécondité primitive auraient dévasté trop rapidement un sol épuisé. Tel fut, vraisemblablement, le dessein providentiel qui fit comprendre dans une même destruction, avec l'homme coupable, les animaux sans raison qui n'avaient point péché avec lui. Si l'on se demande en outre pourquoi la justice divine ne sévira plus, jusqu'à la consommation des siècles, contre les crimes et les désordres de l'humanité par un semblable cataclysme, la conscience hésite à en chercher la raison dans une culpabilité moindre de la part des générations qui suivirent. Le spectacle des corruptions et des hontes du paganisme semble, au premier coup d'œil, si effrayant et si sombre, que nous avons peine à comprendre comment les crimes du monde antédiluvien purent le dépasser. Cependant il est certain qu'au milieu de la décadence intellectuelle et morale du polythéisme, il se trouva comme contrepoids à tant d'ignominie un peuple tout entier, qui resta fidèle à ce Dieu que le monde antédiluvien avait oublié. La nation choisie porta à travers les siècles l'espérance et le salut de l'univers, et l'œil de Dieu voyait en elle la chair et le sang que Jésus-Christ devait diviniser. Quand les eaux du déluge vinrent inonder la terre, « toute chair avait corrompu sa voie; » quand les crimes des civilisations païennes eurent atteint leur apogée, toute chair allait redresser ses voies, à la parole et à l'exemple de l'Homme-Dieu. Et ainsi notre Seigneur Jésus-Christ nous apparaît, dans la plénitude

des temps, au centre des deux mondes, comme le Sauveur de l'univers entier. Son Eglise, attendue et figurée dans le Testament ancien, définitivement fondée par le Testament nouveau, est la véritable arche de Noé qui continue à sauver le monde.

Que faut-il penser du salut éternel des victimes du déluge?

7. Mais que faut-il penser du salut éternel des multitudes humaines englouties dans les eaux du déluge? Les rigueurs divines ne sont-elles pas toujours merveilleusement alliées à la miséricorde, et devons-nous croire que parmi les générations antédiluviennes subitement atteintes par la vengeance céleste, en face d'une mort certaine dont les flots, en montant toujours, rapprochaient à chaque instant la terrible image, il ne se soit pas trouvé des âmes saisies par un repentir sincère? Ce serait exagérer gratuitement le sens de l'Ecriture sainte et prêter à la parole de Dieu une extension qu'elle n'a pas. « J'exterminerai, dit le Seigneur, la race hu» maine de la face de la terre. » Telle est dans sa stricte rigueur la menace divine. Qui donc oserait aller plus loin et prétendrait substituer à la perte temporelle, seule indiquée ici, une éternelle damnation? Il se passa en ces jours ce qui arrive encore sous nos yeux. Les uns, plus endurcis et plus obstinés dans le crime, moururent avec le blasphème sur les lèvres et la rage dans le cœur. De ce nombre furent « les antiques géants dont parle l'Ecclésiastique, » qui n'eurent pas une prière pour leurs péchés; ils périrent avant » d'avoir humilié leur orgueil et perdu la confiance qu'ils met» taient dans leurs forces [1]. » Mais il s'en trouva d'autres qui inclinèrent leurs cœurs sous la main vengeresse et tournèrent vers les cieux un regard suppliant. Ceux-là, saint Pierre nous apprend qu'il leur fut fait miséricorde. « Après que le Christ eut souffert la mort » pour nous, dit le Prince des Apôtres, il alla annoncer la bonne » nouvelle de la rédemption aux âmes renfermées dans les limbes, » à ces esprits autrefois incrédules, que la patience de Dieu atten» dait, aux jours de Noé, alors qu'il construisait l'arche [2]. » Pour les victimes du déluge il y eut donc, en dehors de l'arche de Noé, un moyen de salut éternel, comme il y a aujourd'hui le baptême

[1] *Eccli.*, cap. XVI, 8. — [2] S. Petr., I *Epist.*, cap. III, 18, 19, 20.

du désir, qui régénère et sauve aussi les âmes retenues par une erreur invincible en dehors de la communion, avec le corps de l'Eglise catholique.

§ II. Construction de l'arche.

Dieu ordonne à Noé de construire l'arche.

8. « Cependant Noé avait trouvé grâce aux yeux du Seigneur. » Juste et parfait dans ses voies, il marchait avec Dieu. Ses trois » fils, Sem, Cham et Japhet, imitaient l'exemple paternel, pendant » que la corruption avait envahi le reste du monde, car toute chair » avait corrompu sa voie. Et Dieu dit à Noé : La fin de toute chair » est arrivée. La terre est couverte des crimes des hommes; je les » exterminerai de la terre. Construis une arche de bois soigneuse- » ment travaillés, où tu ménageras des compartiments intérieurs » et que tu enduiras de bitume sur toutes les surfaces. Cette arche » doit avoir trois cents coudées de long, cinquante de large, et » trente de hauteur. Qu'elle reçoive le jour par une ouverture su- » périeure [1] d'une coudée de haut, dimension qui sera conservée » pour l'inclinaison du toit. A l'une des extrémités tu placeras la » porte d'entrée, et tu partageras tout l'édifice en trois étages. Je » répandrai ensuite les eaux du déluge sur la terre, pour faire » mourir toute chair en laquelle se trouve le souffle de vie. Tout » ce qui respire sous le ciel sera détruit. Mais j'établirai avec toi » mon alliance. Tu entreras dans l'arche, toi et tes fils, ta femme » et les femmes de tes fils, avec toi. Tu y introduiras aussi deux » animaux, mâle et femelle, de chaque espèce, afin qu'ils soient » sauvés avec toi; tu prendras donc un couple des oiseaux de cha- » que espèce, de tous les animaux terrestres, de tous les reptiles, » afin que leur race échappe avec toi à la mort. Tu auras soin de » réunir tous les aliments nécessaires pour ta famille et pour ces » animaux, et tu les placeras dans l'arche. — Ainsi parla le

[1] Le *fenestram in area facies*, de la Vulgate, ne rend pas exactement le texte original. Voir à ce sujet *Les Livres saints vengés*, tom. I, pag. 294. M. Glaire y a réuni, dans un paragraphe plein d'érudition, les divers sentiments des interprètes à ce sujet.

» Seigneur, et Noé exécuta fidèlement tous les ordres divins [1]. »

La construction de l'arche était-elle possible à l'époque de Noé?

9. Cette page de la Genèse est une de celles que l'incrédulité a le plus vivement attaquées. Depuis Celse, le sophiste épicurien du siècle de Trajan, jusqu'à Voltaire, le patriarche du philosophisme moderne, jusqu'à Bohlen et à de Wette, les propagateurs allemands des idées antireligieuses du XVIIIe siècle, l'ironie, le sarcasme, les dénégations se sont amoncelés contre le récit biblique. Impossibilité de construire l'arche dans les conditions données par Moïse; impossibilité d'y réunir, de tous les points du globe, un couple de chaque espèce d'animaux; impossibilité d'y loger un tel nombre d'hôtes; impossibilité de les y nourrir; impossibilité pour Noé et sa famille de suffire à leur entretien pendant la durée de leur réclusion, certes, il semblait y avoir, dans ce vaste champ d'objections, matière à faire triompher enfin les sourires de l'impiété et les dédains de la philosophie. Cependant, depuis Origène qui répondait victorieusement aux attaques de Celse, jusqu'aux démonstrations mathématiques de Newton, Guillaume Whiston et Le Pelletier de Rouen, qui vengeaient d'avance le texte génésiaque des ignorantes critiques de Voltaire, jusqu'aux calculs positifs et précis du vice-amiral Thévenard, qui, de nos jours, a prouvé péremptoirement, malgré Bohlen et de Wette, que les dimensions de l'arche de Noé étaient largement suffisantes, l'autorité du récit mosaïque est restée inébranlable. Quelle apparence, disait-on, que Noé eût pu seul construire un bâtiment colossal, dont l'état actuel de notre industrie nous permettrait à peine l'entreprise? Et cependant c'est bien au patriarche que s'adresse l'ordre divin : « Construis une arche! » — Dérisoire argumentation, dit excellemment M. Glaire [2], qu'il serait facile de rétorquer contre les incrédules. Quand un roi dit à son ministre : « Construisez, équipez une flotte, » la pensée du souverain est-elle donc si mal comprise qu'il faille croire que le ministre ira seul couper dans les forêts, amener près d'un port, façonner de ses mains les arbres nécessaires, arrondir la carène des vaisseaux, élever leurs étages successifs, dresser leur mâture, sus-

[1] *Genes.*, cap. VI, 13-22. — [2] *Les Livres saints vengés*, tom. I, paragr. *du Déluge.*

pendre les cordages, disposer les agrès et ranger les batteries, lancer enfin à la mer ces formidables machines? Non, sans doute, il y aurait folie à tenir un pareil langage. Et de quel droit appliquer au commandement divin une misérable équivoque qu'on rougirait d'employer à l'égard du roi le plus obscur de la moindre des îles de l'Océanie? Donc Moïse n'a jamais dit ni autorisé personne à dire que Noé dût être réduit à ses seules forces pour la construction d'une arche de trois cents coudées de long, sur cinquante de large et trente de hauteur. Si maintenant on va plus loin, et qu'on veuille contester aux générations antédiluviennes la puissance de construire, sous la direction de Noé, un bâtiment d'une telle dimension; si l'on trouve que même les cent ans qui, d'après la tradition, furent consacrés à ce grand ouvrage, étaient insuffisants, nous en appellerons à un témoignage positif, irrécusable et contemporain des merveilles de l'industrie et de la mécanique de cette gigantesque époque. Au pied des ruines de Balbeck, le socle de ces monuments d'architecture et d'âge divers appartient précisément à l'âge de Noé. « Nous pûmes mesurer, dit un » voyageur célèbre, les pierres cyclopéennes qui forment le piéd destal des monuments; ce piédestal a trente pieds environ au» dessus du sol de la plaine de Balbeck; il est construit en pierres, » dont la dimension est tellement prodigieuse que, si elle n'était » attestée par des voyageurs dignes de foi, l'imagination des hommes » de nos jours serait écrasée sous l'invraisemblance; l'imagination » des Arabes eux-mêmes, témoins journaliers de ces merveilles, » ne les attribue pas à la puissance de l'homme, mais à celle des » génies ou puissances surnaturelles. Quand on considère que ces » blocs de granit taillé ont jusqu'à cinquante-six pieds de long sur » quinze à seize pieds de large, et une épaisseur inconnue, et que » ces masses énormes sont élevées les unes sur les autres à vingt » ou trente pieds du sol, qu'elles ont été tirées de carrières éloi» gnées, apportées là et hissées à une telle élévation pour former » le pavé des temples, on recule devant une telle épreuve des » forces humaines; la science de nos jours n'a rien qui l'explique, » et l'on ne doit pas être étonné qu'il faille alors recourir au sur-

» naturel. Ces merveilles ne sont évidemment pas de la date des » temples; elles étaient mystère pour les anciens comme pour » nous; elles sont d'une époque inconnue, peut-être antédilu- » vienne; elles ont vraisemblablement porté beaucoup de temples » consacrés à des cultes successifs et divers. A l'œil simple, on » reconnaît cinq ou six générations de monuments, appartenant » à des époques diverses, sur la colline des ruines de Balbeck... » *Je crois que ces pierres gigantesques ont été remuées, soit par ces* » *races d'hommes que toutes les histoires primitives appellent géants,* » *soit par les hommes antédiluviens.* On assure que non loin de » là, dans une vallée de l'Antiliban, on découvre des ossements » humains d'une grandeur immense... Les traditions orientales, » et le monument même élevé sur la soi-disant tombe de Noé, » à peu de distance de Balbeck, assignent ce séjour au patriar- » che. Les premiers hommes sortis de lui ont pu conserver long- » temps encore la taille et les forces que l'humanité avait avant la » submersion totale ou partielle du globe; ces monuments peuvent » être leur ouvrage. A supposer même que la race humaine n'ait ja- » mais excédé ses proportions actuelles, les proportions de l'intelli- » gence humaine peuvent avoir changé. Qui nous dit que cette intel- » ligence plus jeune n'avait pas inventé des procédés mécaniques » plus parfaits, pour remuer, comme un grain de poussière, ces » masses qu'une armée de cent mille hommes n'ébranlerait pas » aujourd'hui? Quoi qu'il en soit, quelques-unes de ces pierres de » Balbeck, qui ont jusqu'à soixante-deux pieds de longueur et » vingt de large, sur quinze d'épaisseur, sont les masses les plus » prodigieuses que l'humanité ait jamais remuées. Les plus grandes » pierres des pyramides d'Egypte ne dépassent pas dix-huit pieds[1].» L'arche de Noé, décrite par Moïse, était-elle plus difficile à construire que les pierres de Balbeck ne le sont à soulever? Les dimensions de la première sont-elles aussi prodigieuses que celles des secondes? Et pourtant les pierres de Balbeck sont debout; elles restent comme un témoignage vivant, permanent, de la puissance,

[1] M. de Lamartine, *Voyage en Orient,* édit. in-12, 1859, tom. II, pag. 24, 25 et 26.

de la force, de l'intelligence colossales d'une race dont, sans Moïse, nous ne connaîtrions pas authentiquement l'existence, et pour laquelle la construction de l'arche, loin d'être impossible, ne dut être qu'un jeu.

Était-il possible de rassembler des couples de tous les animaux pour les faire entrer dans l'arche.

10. Mais, reprennent les adversaires de nos Livres saints, en admettant comme un fait cette construction merveilleuse, quel esprit raisonnable pourra jamais concevoir la possibilité, pour Noé et ses fils, de réunir toutes les espèces d'animaux, de les ramener des contrées les plus lointaines, de l'Amérique par exemple, séparée par les mers du continent asiatique, pour les introduire à une époque fixe dans les compartiments de l'arche? Cette objection repose sur trois hypothèses également fausses. Elle suppose 1° que les continents antédiluviens avaient la même disposition que ceux de notre époque; 2° que toutes les espèces animales n'avaient pas leurs représentants dans les pays habités par les hommes; 3° que Noé, ou ses fils, ou ceux qu'il lui eût convenu d'appeler à son aide, étaient chargés de rassembler ces animaux, absolument comme les naturalistes reçoivent d'un gouvernement la mission d'explorer les plages les plus lointaines, pour en rapporter des types d'animaux rares ou inconnus. Or, s'il est un fait scientifiquement constaté, c'est que nos continents et nos climats actuels sont complétement différents de ceux de l'âge antédiluvien. Cuvier allait même jusqu'à affirmer que la catastrophe diluvienne « a en» foncé et fait disparaître les pays qu'habitaient auparavant les » hommes, et qu'elle a au contraire mis à sec le fond de la der» nière mer et en a formé les pays aujourd'hui habités [1]. » Ce sont les paroles mêmes de ce grand homme, et, sans vouloir les entendre dans un sens universel et absolu, qu'il ne leur donnait peut-être pas lui-même et qui n'admettrait aucune exception, elles sont cependant assez formelles pour que nous soyons en droit de conclure à un bouleversement profond dans la configuration topographique du globe, occasionné par le déluge. Nous avons déjà eu l'occasion, à propos du peuplement de l'Amérique, de signaler les

[1] *Discours sur les Révolutions du globe.*

découvertes de la science moderne sur cette question. Il ne fut pas sans doute plus difficile aux animaux antédiluviens qui pouvaient habiter le continent américain, de communiquer avec l'Asie, qu'il ne le fut aux animaux postdiluviens, de passer d'Asie en Amérique. Mais si l'inondation diluvienne dut modifier si profondément le sol terrestre, son influence sur les climats ne fut pas moindre. Ce fait est constaté par la présence, dans nos terrains diluviens, de races d'animaux, les *didelphes* par exemple, qui ne sont plus connus maintenant qu'en Amérique et dans la Nouvelle-Hollande. Donc il n'est pas permis de dire que les diverses races d'animaux ne pouvaient, à l'époque du déluge, avoir des représentants dans les pays habités par l'homme. Et enfin il est faux que Noé eût été chargé de rassembler lui-même les animaux qui devaient entrer dans l'arche. La Bible nous a déjà fait assister à la revue de tout le règne animal, convoqué devant le premier homme pour que chaque espèce reçût de lui un nom. En lisant le récit de cette majestueuse scène, la pensée n'est venue à personne d'imaginer qu'Adam, pour la rendre possible, avait dû parcourir d'abord l'univers et amener dans les campagnes du Paradis Terrestre tous les sujets de son empire. Ce qu'Adam ne fit point, Dieu qui venait de créer toutes les espèces et toutes les races, le fit par un acte de sa souveraine et toute-puissante volonté. Noé n'eut pas à agir autrement; le texte de Moïse est formel. « Prends, dit le Seigneur, » un couple de chaque espèce, » non pas *rassemble*, *va chercher au loin;* mais *prends :* comme le berger prend au milieu de son troupeau la brebis qu'il veut choisir; comme le général, au milieu de son armée, prend le soldat qu'il lui plaît de désigner. Armée ou troupeau, dans l'un et l'autre cas, fut donc rassemblé par le Seigneur.

La capacité de l'arche était-elle suffisante pour contenir des animaux de chaque espèce ?

11. Ici nous rencontrons l'objection sur laquelle les incrédules ont insisté avec une prédilection particulière, et qui forme comme le fond de toute leur argumentation. Jamais, disent-ils, une arche de la dimension que Moïse détermine, n'aurait pu contenir le nombre d'animaux que suppose la conservation des espèces actuelles. Or, toutes les espèces actuelles descendant nécessairement,

dans l'hypothèse, des couples renfermés dans l'arche, il devient complétement absurde d'ajouter foi au récit génésiaque. — Examinons au point de vue scientifique cette fameuse objection [1]. Le règne animal, d'après la classification de M. de Blainville, se partage en trois grandes divisions : 1° les *zygomorphes* (à forme paire); 2° les *actinomorphes* (à forme rayonnée); 3° les *amorphes* (sans forme déterminée). Or tous les individus composant les deux catégories des amorphes et des actinomorphes vivent exclusivement dans l'eau, et n'eurent par conséquent point à entrer dans l'arche. Reste l'unique catégorie des zygomorphes, qui se subdivise en trois types : les *malacozoaires* ou mollusques, les *entomozoaires* ou articulés extérieurement, les *ostéozoaires* ou vertébrés. Le type des mollusques habite les eaux; il en est de même de celui des entomozoaires, à l'exception des myriapodes; mais tous les naturalistes connaissent l'admirable industrie avec laquelle ces petits animaux savent mettre leurs œufs à l'abri des causes de destruction. Les neiges, les pluies, les inondations de nos hivers n'atteignent jamais ce dépôt, enfoui par une prévoyance instinctive merveilleuse dans des cavités dont l'orifice est hermétiquement fermé. De tout le règne animal, un seul type, celui des ostéozoaires, doit donc appeler notre attention. Il contient cinq classes : 1° les poissons que le déluge ne pouvait atteindre; 2° les amphibiens, pour lesquels il en fut de même; 3° les reptiles, dont quelques-uns, tels que les crocodiles et les tortues vivent dans l'eau, et dont le plus grand nombre put se conserver dans des trous souterrains, sans avoir besoin de l'arche; 4° les oiseaux, dont il faut retrancher tous les palmipèdes ou nageurs, et un certain nombre d'espèces d'échassiers qui vivent sur l'eau; 5° enfin les mammifères, dont il faut excepter tous les cétacés, tous les pachydermes aquatiques et plusieurs rongeurs, comme les castors. « Ainsi, conclut M. Glaire, le nombre des animaux qui durent » entrer dans l'arche se réduit à la majeure partie des espèces » d'oiseaux et de mammifères. Or, si l'on considère que les espèces

[1] Voir, pour plus de détails, le § 4, *de l'Arche de Noé*, dans *Les Livres saints vengés*, tom. I, pag. 290, par M. l'abbé Glaire, dont nous analysons ici la savante démonstration.

» de ces deux dernières classes sont presque toutes connues, au » point que la découverte d'une nouvelle espèce d'oiseau ou de » mammifère est un événement dans la science, et si l'on veut se » donner la peine de visiter le musée de Paris, qui est sans con- » tredit l'un des plus complets du monde, on verra que les salles » qui contiennent la plus grande partie des espèces connues de » mammifères et d'oiseaux dans leur grandeur naturelle, forment » à peine un étage d'un bâtiment qui est loin d'avoir les dimen- » sions de l'arche de Noé [1]. » Ce n'est pas tout : la qualification d'*espèces*, que nous donnons aux diverses variantes d'une même race, est loin d'avoir un sens absolu et rigoureusement déterminé : la science actuelle n'a pas encore sur ce point formulé des principes certains, et l'on peut, sans s'exposer à être démenti par les naturalistes de bonne foi, affirmer qu'il leur serait impossible en ce moment de résoudre cette question. Cependant, sans cette énumération préalable, on ne voit pas comment on pourrait sérieusement soutenir que l'arche était insuffisante à contenir toutes les espèces d'animaux. Ces considérations préliminaires établies, il restait à donner une idée précise des ressources que pouvait offrir le bâtiment construit par Noé, dans les dimensions si nettement indiquées par Moïse. La coudée, mesure commune aux Egyptiens et aux Juifs, nous est parfaitement connue, et son étalon se retrouve encore au Caire. Elle avait vingt pouces de notre ancienne mesure de France. Par conséquent, dit M. le vice-amiral Thévenard [2], « les trois cents coudées de l'arche donnent cinq cents pieds » de long; les cinquante coudées, quatre-vingt-trois pieds de large, » et les trente coudées, cinquante pieds de haut. Ces trois dimen- » sions forment un volume de deux millions soixante-quinze mille » pieds cubes pour la capacité totale. » En répartissant cet espace entre tous les individus qui devaient habiter l'arche, l'illustre marin démontre qu'en réservant mille pieds cubes pour chaque homme; en portant le nombre des espèces de mammifères et d'oiseaux à 2,280, soit 4,560 individus, chiffre fort exagéré, car nous

[1] *Les Livres saints vengés*, tome I, page 293. — [2] *Mémoires relatifs à la marine*, par le vice-amiral Thévenard, ancien chef de construction, tome IV, page 253.

sommes loin d'en connaître une aussi grande quantité, et en leur consacrant deux cent quatre-vingt mille cent quatre-vingt-quinze pieds cubes pour être contenus à l'aise, le tiers de la capacité totale de l'arche serait encore resté libre pour les provisions de toute nature. Le tableau suivant permettra d'apprécier l'exactitude mathématique de ces calculs [1] :

Calcul approximatif de l'espace que les hommes et les animaux pouvaient occuper

DIMENSIONS DE L'ESPACE pour CHAQUE INDIVIDU.	QUANTITÉ supposée d'animaux vivants.	ESPACE pour chacun des individus.	ESPACE pour chacune des classes d'individus.
10 pieds de hauteur..... 10 — de largeur..... 10 — de longueur.....	Personnes 8	Pieds cubes 1,000	Pieds cubes 8,000
12 — de hauteur..... 12 — de largeur..... 12 — de longueur.....	Animaux des deux sexes 20	1,728	34,560
11 pieds sur 11 et sur 11 pieds.	20	1,331	26,620
10 — 10 — 10 —	20	1,000	20,000
9 — 9 — 9 —	40	729	29,160
8 — 8 — 8 —	60	512	30,720
7 — 7 — 7 —	80	343	27,440
6 — 6 — 6 —	120	216	25,920
5 — 5 — 5 —	200	125	25,000
4 — 4 — 4 —	400	64	25,600
3 — 3 — 3 —	600	27	16,200
2 — 2 — 2 —	800	8	6,400
1 ½ — 1 ½ — 1 ½ —	1,000	8 ⅜	3,375
1 — 1 — 1 —	1,200	1	1,200
	4,560 animaux. 8 personnes.		280,195
	4,568 individus.		
Capacité totale de l'arche			2,075,000
Il restera libre en capacité pour les provisions les ⅞ environ de la capacité totale de l'arche, ci.			1,794,000

[1] M. Thévenard s'est servi dans ce tableau des mesures anciennes; nous avons respecté son travail et n'y avons rien changé. Mais il sera facile au lecteur d'opérer lui-même la conversion de chacune de ces mesures, d'après notre système métrique actuel.

Qu'on ne croie pas qu'il n'y a dans ce travail qu'un art ingénieux de grouper des chiffres. « Je connais, dit le savant Deluc, les cal- » culs par lesquels on a démontré que l'arche pouvait contenir une » paire de tous les animaux connus, et je les crois justes [1]. » Ces paroles de l'illustre physicien nous dispensent d'insister davantage. Ainsi la possibilité de la réunion des animaux et de leur introduction dans un bâtiment d'une capacité suffisante ne saurait plus être contestée au nom de la science. « L'espace demeuré libre, » continue M. Thévenard, était beaucoup plus grand qu'il ne fallait » pour toutes les provisions tant solides que liquides, les ustensiles » et aménagements nécessaires pour vivre pendant les quarante » jours d'inondation croissante et les quatre mois que les eaux » mirent à se ranger dans leur lit et à laisser l'arche sur le mont » Baris (Ararat), partie du Taurus entre l'Arménie et la Mésopota- » mie. »

La famille de Noé pouvait-elle suffire aux soins réclamés par la présence des animaux dans l'arche?

12. Enfin la prétendue impossibilité pour Noé et sa famille, c'est-à-dire huit personnes, de suffire aux soins que nécessitait la présence de tant d'hôtes, pendant la durée de leur réclusion, n'est qu'une hypothèse toute gratuite, dont il est facile de saisir l'inanité. « Rien n'était plus simple, dit encore M. Thévenard, que de » ménager dans les compartiments destinés à chaque couple, ou » aux diverses espèces qui pouvaient sans inconvénient loger en- » semble, les magasins d'approvisionnement pour leur subsistance, » sans qu'il fût besoin d'un service journalier. L'eau du ciel reçue » par des canaux distribués dans tout l'intérieur de l'arche, pouvait » suffire à abreuver les animaux et à nettoyer leurs étables, sans » qu'on fût obligé d'employer le secours de l'industrie humaine. » Si l'on veut bien encore réfléchir à la situation exceptionnelle des animaux pendant un déluge qui les frappa de stupeur et d'abattement, on comprendra que la férocité naturelle de quelques-uns ne dut point être un obstacle à leur paisible séjour dans l'arche, et l'on concevra que, même sans recourir au miracle, la plupart d'entre eux purent passer les jours de leur réclusion dans une

[1] Deluc, *Lettres physiques et morales sur l'histoire de la terre et de l'homme*, lettre CXLVII[e], pag. 661.

sorte d'engourdissement qui facilitait leurs rapports avec l'homme et diminuait d'autant les inconvénients d'une pareille agglomération. La parole de Moïse reste donc dans toute sa force et dans toute son intégrité, après tant et de si longues controverses. Ici, comme toujours, elle est précise, circonstanciée et d'une netteté qui exclut l'équivoque. Par conséquent, elle offre à l'objection une surface déterminée, et ne laisse à l'apologie la ressource d'aucune ambiguïté. Les dimensions de l'arche sont clairement posées, et la science moderne vient nous affirmer que ces dimensions sont plus que suffisantes pour leur objet. La construction de ce vaste bâtiment serait une entreprise considérable pour les hommes de nos jours; mais les voyageurs modernes constatent qu'une telle œuvre, quelque grande qu'elle soit, n'est pourtant pas même comparable aux monuments gigantesques de l'époque de Noé, dont les échantillons sont sous nos yeux. Une fois de plus, la science vient confirmer le récit mosaïque et apporter à ces pages du Livre inspiré le glorieux tribut de son hommage.

§ III. Le déluge.

Noé entre dans l'arche avec sa famille.

13. « Et le Seigneur dit à Noé : Entre dans l'arche, toi et toute » ta famille : car je t'ai vu juste devant moi, au milieu de cette » génération. Introduis une paire de tous les animaux et des oi- » seaux du ciel pour que la race en soit conservée. Car dans sept » jours le déluge commencera, et je ferai tomber la pluie sur la » terre pendant quarante jours et quarante nuits, en sorte que je » détruirai de sa surface tous les êtres vivants que j'ai créés. Noé » exécuta donc l'ordre du Seigneur. Il entra dans l'arche, lui, ses » trois fils, Sem, Cham et Japhet, sa femme et les femmes de ses » fils. Un couple de tous les animaux, de tous les oiseaux et de tout » ce qui a vie sur la terre fut introduit dans l'arche, et de plus sept » couples de tous les animaux purs. L'an 600 de la vie de Noé, » le dix-septième jour du second mois, toutes les sources du » grand abîme furent rompues et les cataractes du ciel furent ou- » vertes, et la pluie tomba sur la terre durant quarante jours et

» quarante nuits. Le déluge inonda l'univers; les eaux prodigieu-
» sement multipliées soulevèrent l'arche et couvrirent toute la sur-
» face de la terre, en sorte que l'arche voguait sur les flots. L'inon-
» dation couvrit le sommet des hautes montagnes et le dépassa de
» quinze coudées. Toute chair vivant sur la terre, toute la race
» humaine périt. Seul Noé, et tout ce qui était avec lui dans l'arche,
» échappa à la destruction universelle [1]. »

Tableau du déluge.

14. L'imagination recule épouvantée devant le spectacle d'indescriptible horreur dont Moïse a esquissé à grands traits le tableau. Au signal donné par le Seigneur, les océans dans lesquels les continents sont immergés brisent leurs barrières et promènent leurs flots déchaînés sur les plages de la terre; les sources du grand abîme, ces sources invisibles, dont les puits artésiens nous ont en ces derniers temps manifesté l'énergie, font irruption de toutes parts; l'atmosphère résout à la fois en cataractes effroyables les vapeurs d'eau qu'elle tenait en réserve, et toute une mer supérieure vient fondre sur le globe et mêler ses eaux aux abîmes des mers inférieures. Supposez que, sur le sommet d'un des pics les plus élevés de quelques Alpes antédiluviennes, vous assistiez comme témoin à ce drame d'épouvantable destruction. Les clameurs désespérées des cités humaines surprises par le désastre soudain, se mêlent aux rugissements des sauvages habitants des forêts, au vol épouvanté des milliers d'oiseaux qui cherchent en vain un refuge. Les inutiles efforts des races gigantesques d'hommes, d'animaux, de reptiles qui fuient l'eau vengeresse, les poussent de colline en colline, de rochers en rochers, jusqu'aux hauteurs des monts les plus inaccessibles. Et le flot monte sans cesse, et la nappe liquide élève toujours son niveau bouillonnant, et les cataractes du ciel versent toujours en torrents leurs ondes inépuisables. Successivement les toits des édifices, les cimes des arbres, les sommets des collines sont atteints par l'inondation, et à chaque progrès de cette mer montante, succombent de nouvelles victimes, l'époux avec l'épouse; l'enfant dans les bras de sa mère, les vieillards chargés

[1] *Genes.*, cap. VII, 1-23.

d'ans et les jeunes hommes que leur vigueur n'a pu protéger. Le soleil n'éclaire nulle part d'un rayon d'espérance l'horizon couvert d'un voile épais de nuages; le jour ne diffère de la nuit que par une teinte grisâtre et un sombre crépuscule. Ainsi, dans le tumulte d'une invasion soudaine, l'effroi de la réflexion, les illusions d'un espoir aussitôt évanoui que conçu, se succèdent les premiers jours et les premières nuits du grand déluge. Peu à peu le silence se fait à la surface toujours croissante des flots. Ils soulèvent et roulent pêle-mêle les cadavres des animaux et des hommes, les débris épars de l'industrie et du luxe des cités; au loin l'arche apparaît protégée par la main du Très-Haut, promenant au milieu de ces scènes de mort l'espérance et la vie de l'avenir. Enfin l'eau vengeresse gagne les sommets les plus élevés, elle resserre dans un cercle toujours plus étroit l'asile du seul être humain resté debout; elle monte encore; c'en est fait : le dernier témoin de tant d'horreurs est englouti lui-même : la terre a disparu une seconde fois sous les ondes qui furent son berceau. « Or, dit notre Seigneur » Jésus-Christ, ce qui eut lieu aux jours de Noé, se renouvellera » à l'avénement du Fils de l'homme. Les avis du patriarche furent » méconnus, les hommes passèrent les jours précédents à leurs » occupations ou à leurs plaisirs accoutumés; ils mangeaient et » buvaient; les pères mariaient leurs fils et leurs filles, jusqu'à l'ins- » tant où Noé entra dans l'arche. Le déluge survint, et engloutit la » race humaine tout entière. Il en sera de même à l'avénement du » Fils de l'homme [1] ! »

15. « Cependant Dieu se souvint de Noé et de tous les êtres vi- » vants renfermés avec lui dans l'arche. Il fit souffler sur la terre » un vent violent dont l'action diminua peu à peu le volume des » eaux. Les sources de l'abîme, les cataractes du ciel avaient été » fermées; et la pluie avait cessé de tomber. Après cent cinquante » jours de stagnation, les ondes commencèrent à décroître. Et le » vingt-septième jour du septième mois, l'arche se reposa sur les » montagnes d'Arménie. Quarante jours s'écoulèrent encore; le

Fin du déluge.

[1] *Matth.*, cap. XXIV, 37.

» niveau de l'inondation continuait à descendre, et Noé lâcha par » la fenêtre de l'arche un corbeau qui ne revint plus. Pour s'assu- » rer mieux du degré d'écoulement des eaux, il fit sortir une co- » lombe; celle-ci ne trouvant pas un lieu où se reposer, car les » plaines étaient encore couvertes d'eau, revint près de Noé, qui, » avançant la main, la prit et la réintégra dans l'arche. Sept jours » après il renouvela cette épreuve, et la colombe revint vers le » soir, portant dans son bec un rameau d'olivier avec ses feuilles » vertes. Noé comprit que l'eau s'était retirée de la terre. Il atten- » dit néanmoins encore sept autres jours, et lâcha de nouveau la » colombe, qui cette fois ne revint plus. Et Noé, ouvrant le toit de » l'arche, vit que la surface de la terre était débarrassée des eaux. » Ce ne fut cependant qu'un mois après qu'il reçut de Dieu le si- » gnal de la délivrance. — Sors de l'arche, lui dit le Seigneur, toi et » ta femme, tes fils et les femmes de tes fils. Remets en liberté » tous les animaux, oiseaux et reptiles enfermés avec toi, prenez » possession de la terre ; croissez et multipliez. — Or la six cent » unième année de son âge, le vingt-septième jour du deuxième » mois[1], Noé, sa famille et tous les animaux descendirent de l'arche » et reprirent possession de la terre[2]. » La vengeance du Seigneur était accomplie. L'humanité allait entrer sur un sol purifié par les eaux dans ses nouvelles destinées.

§ IV. Universalité du déluge.

La question de l'universalité du déluge touche à la théologie, à la science et à l'histoire.

16. La question de l'universalité du déluge est complexe; elle tient à presque toutes les branches des connaissances humaines. Le fait le plus considérable des annales du monde nous est trans-

[1] *Voici le tableau des mois hébraïques de l'année sainte :*

1 Nisan ou Abib,	30 jours = mars.	7 Tisri.....	30 jours = septembre.
2 Ijar.....	29 *id.* = avril.	8 Markesvan.	29 *id.* = octobre.
3 Sivan.....	30 *id.* = mai.	9 Casleu....	30 *id.* = novembre.
4 Tammus.....	29 *id.* = juin.	10 Tebeth....	29 *id.* = décembre.
5 Ab.....	30 *id.* = juillet.	11 Sebeth....	30 *id.* = janvier.
6 Elul.....	29 *id.* = août.	12 Adar.....	29 *id.* = février.

Tous les trois ans, l'année avait treize mois. Ce mois supplémentaire était de treize jours, et s'appelait *Ve-Adar*, ou second Adar.

[2] *Genes.*, cap. VIII, 1-18.

mis par Moïse; ce fait est d'une telle nature, qu'il a dû laisser dans les entrailles de la terre les empreintes les plus caractérisées, les traces les plus visibles; il a eu pour l'humanité des conséquences si multiples, que ses souvenirs doivent être vivants chez tous les peuples de la terre. Il importe donc de l'étudier au triple point de vue de la théologie, gardienne et interprète des Livres saints; de la science, fidèle observatrice des phénomènes naturels; de la tradition, dépositaire des souvenirs du genre humain.

Objections faites par divers interprètes de l'Ecriture sainte contre l'universalité du déluge.

17. Le déluge a-t-il été universel, dans le sens absolument rigoureux du terme, c'est-à-dire qu'il aurait couvert de ses eaux toutes les parties du globe habitées ou non habitées, sans aucune exception? Ou bien n'a-t-il été universel que dans un sens plus restreint, c'est-à-dire qu'il aurait seulement inondé les régions habitées par l'homme, et submergé toute la race humaine et tous les animaux qui vivaient avec elle? Telle a été jusqu'ici la question dont les interprètes de l'Ecriture se sont préoccupés. On n'a pas encore, que nous sachions, traité théologiquement une troisième théorie dont quelques savants modernes ont posé les bases, et qui consisterait à admettre l'universalité absolue du déluge, mais successive et non simultanée. Disons tout d'abord que la presque unanimité des Pères et des Docteurs ont entendu le récit de Moïse d'un déluge absolument et simultanément universel. Cependant le cardinal Cajétan, avec quelques autres auteurs catholiques, ont fait certaines réserves à cette universalité. Leur système, repris par Isaac Vossius, a été de nos jours vivement soutenu par Deluc, qui l'appuie sur des raisons tirées de l'Ecriture elle-même. « L'usage connu des » Orientaux, dit-il, de mettre souvent le tout pour la partie, nous » empêche de regarder les expressions de Moïse : *toute* la terre, » *tous* les animaux, comme des expressions absolues. C'est ainsi » que, lorsque Dieu ordonna à Noé de prendre *toute* chose qu'on » mange pour servir de nourriture à lui et aux animaux, ce *tout* » ne pouvait être absolu, puisqu'il eût embrassé, pour ainsi dire, » toutes les classes de substances. Il ne signifiait donc évidemment » que *tout* ce qui était nécessaire pour nourrir lui et tous les êtres » vivants renfermés avec lui. Ainsi le *tout* des animaux à renfermer

» dans l'arche ne signifiait non plus que *tout* ce qui était nécessaire » pour qu'au sortir de l'arche Noé et sa famille peuplassent d'ani- » maux le pays qu'ils habiteraient; ou telle extension que la sagesse » divine jugea à propos d'y ajouter, et qui fut connue de Noé pour » la partie qui dépendait de son exécution. Mais voici qui prouve » d'une manière plus directe que, dans le récit même de Moïse, la » conservation de toutes les espèces d'animaux n'est pas attribuée » à l'arche. Après le déluge, lorsque Dieu manifesta sa volonté à » Noé, à l'égard des habitants de toutes classes de la nouvelle » terre, elle fut exprimée en ces mots : « J'établirai mon alliance » avec vous et votre race après vous, tant des oiseaux que du » bétail et des animaux qui sont sortis de l'arche, jusqu'à toutes » les bêtes de la terre : » *Jumentis et pecudibus terræ cunctis quæ* » *egressa sunt de arca, et universis bestiis terræ* (Genes. IX, 10). » Voilà manifestement une extension qui embrasse des animaux » distincts de ceux qui sont sortis de l'arche en même temps que » Noé et sa famille étaient avec eux [1]. »

Evidemment, disent les adversaires de l'universalité absolue du déluge, le dessein de Dieu était de faire périr toute la race humaine coupable. Or la race humaine, dans les seize cents ou deux mille ans qui précédèrent le déluge, n'avait pu se multiplier au point d'être répandue sur toute la surface de la terre. En admettant que le continent asiatique eût été peuplé en entier, ce qui suppose déjà une propagation assez rapide, on ne voit pas là nécessité, pour atteindre le but providentiel, d'étendre l'inondation aux autres parties du globe. L'universalité des termes employés par Moïse dans le récit du déluge, se retrouve exactement la même en d'autres passages qui n'ont certainement qu'un sens restreint. Par exemple quand Moïse, au chapitre XLI de la Genèse, dit que « la famine s'é- » tait étendue dans tout l'univers : » *in universo orbe fames prævaluit* [2]; « qu'elle croissait chaque jour dans toute la terre : » *crescebat quotidie fames in omni terra* [3], les interprètes n'en conviennent pas moins qu'il faut limiter cette expression absolue, et l'entendre

[1] Deluc., *Lettres physiques et morales sur l'histoire de la terre et de l'homme*, tom. V, lettre CXLVII^e, pag. 663-665. — [2] *Genes.*, cap. XLI, 54. — [3] *Ibid.*, 56.

seulement des provinces limitrophes de l'Egypte, qui vinrent alors s'approvisionner dans les magasins réservés par la sage prévoyance de Joseph. Ainsi encore, quand nous lisons dans le Deutéronome que la terreur du nom hébreu frappera d'épouvante les peuples qui « habitent sous tous les cieux : » *Hodie incipiam mittere terrorem atque formidinem tuam in populis qui habitant sub omni cœlo* [1], il est hors de doute que cette généralité d'expression doit seulement s'entendre des nations voisines de la Palestine. Ainsi prendre au pied de la lettre les expressions de Moïse par rapport au déluge, c'est courir gratuitement au-devant des objections et des difficultés presque insolubles qui résulteraient d'un cataclysme absolu et universel.

Réponses des interprètes de l'Ecriture qui soutiennent l'universalité du déluge.

18. A ces raisonnements, les défenseurs de l'universalité du déluge répondent : 1° que les termes dont il est ici question sont tellement clairs, si fréquemment répétés, et avec une insistance si particulière, qu'il ne saurait y avoir de doute sur l'étendue de leur signification; 2° que les Pères et les Docteurs de l'antiquité les ont toujours interprétés dans ce sens; 3° que le système contraire est récent, et que s'il n'a pas été l'objet des censures formelles de l'Eglise, il a néanmoins une apparence équivoque et une origine très-suspecte; 4° que les paroles de l'Ecriture ne doivent pas être légèrement, et sans de graves autorités, détournées de leur sens obvie, et que les difficultés élevées par le philosophisme du XVIIIe siècle contre l'universalité du déluge, sont tellement loin d'être insolubles, que cette universalité est maintenant confirmée par la majorité des géologues actuels; 5° que le souvenir du déluge se retrouve dans les traditions de tous les peuples; il a dû par conséquent être universel dans son étendue, pour conquérir l'universalité des traditions. Ce dernier argument ne paraît pas aussi décisif que ceux qui le précèdent. On conçoit parfaitement, en effet, que toutes les nations descendues des fils de Noé auraient pu également conserver le souvenir du déluge, quand même ce cataclysme, universel pour toute la race humaine, ne l'aurait pas été pour la terre elle-même.

[1] *Deut.*, cap. II, 25.

Théologiquement, l'opinion de l'universalité du déluge est la plus probable.

19. Mais, en laissant de côté cet argument au moins douteux, les autres considérations militent, selon nous, avec une force réelle en faveur du système de l'universalité. Nous n'hésitons pas à avouer qu'en relisant le récit de Moïse, il nous paraît impossible, sans faire violence au texte, de ne pas l'entendre d'un déluge universel qui a couvert toute la terre, sans distinction des régions habitées et de celles qui ne l'étaient pas; qui a englouti avec l'humanité « tous » les animaux, tous les oiseaux, tous les reptiles, tout ce qui a le » souffle de vie » sur la surface du globe, sans distinction des espèces vivant dans les pays peuplés par les hommes, ou de celles qui habitaient les autres contrées encore inconnues au genre humain. Or il semble contraire à la véracité de Moïse, dans un livre qui renferme la révélation divine, d'avoir usé d'expressions tellement ambiguës que leur sens le plus naturel, le plus obvie, le plus clair, serait précisément le moins vrai et le moins historique. L'unanimité des Pères et des Docteurs anciens est aussi une considération décisive, dont la valeur s'impose d'elle-même à l'esprit. Quand on embrasse d'un seul coup d'œil l'ensemble de cette magnifique tradition catholique, dont chaque anneau représente des génies et des saints; quand on songe que depuis Tertullien jusqu'à saint Thomas, le texte de Moïse qui nous occupe a constamment été interprété dans le sens de l'universalité du déluge, on s'incline devant une autorité si majestueuse. Qui donc oserait substituer à tant de lumières et de gloires l'opinion hasardée de quelques modernes auteurs?

L'Eglise n'a pas définí dogmatiquement la question de l'universalité du déluge. Incident relatif à Isaac Vossius.

20. Cependant, quoique l'opinion de l'universalité absolue du déluge soit théologiquement la plus probable, elle n'a jamais été définie par l'Eglise comme un dogme de foi. Il reste donc sur ce point, aussi bien que sur toutes les autres questions pour lesquelles il n'est point intervenu de décision dogmatique, une liberté de discussion qui doit toujours se renfermer dans les limites du respect pour le passé, et d'une soumission implicite au jugement ultérieur de l'Eglise. L'illustre Mabillon, ce savant dont le nom est synonyme d'érudition et de vertu, se trouvait à Rome, en 1685, au moment où la congrégation de l'*Index* poursuivait l'examen des livres

d'Isaac Vossius, relatifs au déluge. Invité par les cardinaux à donner son avis, le modeste Bénédictin fit observer que le système d'un déluge partiel n'avait été proposé que pour répondre plus facilement aux objections de l'incrédulité. Il insista sur l'utilité d'admettre ou du moins de tolérer des sens divers dans l'explication de l'Ecriture, quand ils ne sont pas contraires à l'autorité manifeste des Livres saints et de l'Eglise; il rappela, au sujet des expressions mosaïques dont le sens paraît indiquer l'universalité la plus absolue, le mot fameux de saint Augustin : *Scripturæ mos est ita loqui de parte tanquam de toto;* enfin il conclut par la considération du silence gardé jusque-là par l'Eglise, qui n'a jamais rien défini formellement sur cette question, ni infligé aucune censure à ceux qui limitaient le déluge à la partie de la terre habitée au temps de Noé. Le sentiment de Mabillon fut adopté par les cardinaux, et la controverse fut ainsi laissée à l'état d'indécision [1]. On comprend dès lors que toutes les objections élevées par les incrédules contre la capacité de l'arche, les impossibilités prétendues d'un déluge universel, comme toutes les théories nouvelles au sujet d'un déluge successif et non simultané, ne tombant point sur un dogme défini, sont, les unes sans valeur réelle, les autres légitimes et permises, tant qu'elles ne s'écartent point du respect et de la soumission dus à l'Eglise. La foi n'y est pas intéressée d'une manière directe.

Variations de la science au sujet du déluge. Cuvier soutient l'universalité du déluge.

21. La science, interrogée sur le déluge et son universalité simultanée ou successive, n'a pas toujours eu une réponse uniforme. Si quelques hommes de la génération actuelle se souviennent encore des sarcasmes que l'école philosophique mit en honneur au XVIIIe siècle, il ne sera pas sans intérêt pour eux d'entendre sur cette grave question la parole de Cuvier : « Lorsque le voyageur, » dit-il, parcourt ces plaines fécondes où des eaux tranquilles en» tretiennent par leur cours régulier une végétation abondante, et » dont le sol foulé par un peuple nombreux, orné de villages flo» rissants, de riches cités, de monuments superbes, n'est jamais » troublé que par les ravages de la guerre, il n'est pas tenté de

[1] *Annales ordinis S. Benedicti*, tom. V, p. 18, n° 24; *Les Livres saints vengés*, tom. I, pag. 277, 278.

» croire que la nature aussi ait eu ses guerres intestines, et que la » surface du globe ait été bouleversée par des révolutions et des » catastrophes. Mais ses idées changent dès qu'il interroge ce sol » aujourd'hui si paisible. Les terrains les plus bas, les plus unis, » ne nous montrent, même lorsque nous y creusons à de très- » grandes profondeurs, que des couches horizontales de matières » plus ou moins variées, qui enveloppent presque toutes d'innom- » brables produits de la mer. Des couches pareilles, des produits » semblables, composent les collines jusqu'à d'assez grandes hau- » teurs. Quelquefois les coquilles sont si nombreuses, qu'elles for- » ment à elles seules toute la masse du sol; elles s'élèvent à des » hauteurs supérieures au niveau de toutes les mers, et où nulle » mer ne pourrait être portée aujourd'hui par des causes existan- » tes. Toutes les parties du monde, tous les hémisphères, tous les » continents, toutes les îles un peu considérables, présentent le » même phénomène. Le temps n'est plus où l'ignorance pouvait » soutenir que ces restes de corps organisés étaient de simples » jeux de la nature, des produits conçus dans le sein de la terre » par ses forces créatrices. Une comparaison scrupuleuse des for- » mes de ces dépouilles, de leur tissu, souvent même de leur com- » position chimique, ne montre pas la moindre différence entre les » coquilles fossiles et celles que la mer nourrit. *Le bassin des mers* » *a donc éprouvé au moins un changement, soit en étendue, soit en si* » *tuation.* Si l'on examine avec encore plus de soin ces débris des » êtres organiques, on trouve au milieu des couches les plus ré- » centes, c'est-à-dire les plus superficielles, des animaux terres- » tres ensevelis sous des amas de productions de la mer. Les ca- » tastrophes qui les ont engloutis ont donc été soudaines. *Cela est* » *surtout facile à prouver pour la dernière de toutes,* pour celle » qui, par un double mouvement, a inondé et ensuite remis à sec » nos continents actuels, ou du moins une grande partie du sol qui » les forme aujourd'hui. Elle a laissé, dans les pays du Nord, des » cadavres de grands quadrupèdes que la glace a saisis et qui se » sont conservés jusqu'à nos jours avec leur peau, leur poil et leur » chair. S'ils n'eussent été gelés aussitôt que tués, la putréfaction

» les aurait décomposés, et, d'un autre côté, cette gelée éternelle » n'occupait pas auparavant les lieux où ils ont été saisis; car ils » n'auraient pu vivre sous une pareille température. *C'est donc le* » *même instant qui a fait périr les animaux et rendu glacial le pays* » *qu'ils habitaient. Cet événement a été subit, instantané, sans aucune* » *gradation.* En examinant bien ce qui s'est passé à la surface du » globe, depuis qu'elle a été mise à sec pour la dernière fois et » que les continents ont pris leur forme actuelle au moins dans » leurs parties un peu élevées, *on voit clairement que cette der-* » *nière révolution, et par conséquent l'établissement de nos sociétés ac-* » *tuelles ne peuvent pas être très-anciens.* C'est un des résultats à la » fois les mieux prouvés et les moins attendus de la saine géolo- » gie, résultat d'autant plus précieux qu'il lie d'une chaîne non » interrompue l'histoire naturelle et l'histoire civile. En mesu- » rant les effets produits dans un temps donné par les causes au- » jourd'hui agissantes, et en les comparant avec ceux qu'elles ont » produits depuis qu'elles ont commencé d'agir, on parvient à dé- » terminer à peu près l'instant où leur action a commencé, lequel » est nécessairement le même que celui où nos continents ont pris » leur forme actuelle, ou que celui de la dernière retraite des eaux. » C'est en effet à compter de cette retraite que nos escarpements » actuels ont commencé à s'ébouler et à former à leur pied des » collines de débris; que nos fleuves ont commencé à couler et à » déposer leurs alluvions; que notre végétation actuelle a com- » mencé à s'étendre et à produire du terreau; que nos falaises ac- » tuelles ont commencé à être rongées par la mer; que nos dunes » actuelles ont commencé à être rejetées par le vent : tout comme » c'est de cette époque que des colonies humaines ont commencé » ou recommencé à se répandre et à faire des établissements dans » les lieux dont la nature l'a permis... Je pense donc, avec MM. De- » luc et Dolomieu, que *s'il y a quelque chose de constaté en géologie,* » *c'est que la surface de notre globe a été victime d'une grande et subite* » *révolution, dont la date ne peut remonter beaucoup au delà de cinq ou* » *six mille ans;* que c'est depuis cette révolution que le petit nom- » bre des individus épargnés par elle se sont répandus et pro-

» pagés sur les terrains nouvellement mais sec, et par conséquent » que c'est depuis cette époque seulement que nos sociétés ont » repris une marche progressive, qu'elles ont formé des établisse- » ments, élevé des monuments, recueilli des faits naturels et com- » biné des systèmes scientifiques [1]. »

Témoignage de MM. A. Boué, Pallas, Nérée-Boubée et Dolomieu en faveur de l'universalité du déluge.

22. On nous pardonnera cette longue citation du plus illustre savant de notre époque. Elle tranche assez solennellement avec la légère plaisanterie du grand Voltaire, qui supposait que les coquillages marins dont les hauteurs de Montmartre sont couvertes, avaient été portés là par quelques Gaulois, antiques habitants de Lutèce, et grands amateurs de certains crustacés dont le goût a survécu aux révolutions des âges. Ainsi, aux yeux de Cuvier, le déluge a été instantané, universel, dans le sens le plus absolu; il a couvert en même temps les sommets des plus hautes montagnes : et, d'après lui, « c'est le fait le mieux constaté en géologie. » Après une pareille affirmation, on comprend les témoignages identiques des géologues les plus distingués de ce temps : « Je serais bien » fâché, dit M. A. Boué, qu'on pût me croire assez stupide pour » nier qu'une inondation ou qu'une catastrophe a eu lieu dans le » monde, ou plutôt dans la contrée habitée par les hommes anté- » diluviens. Pour moi, ce fait me semble aussi historique que le » règne de César à Rome [2]. » Le savant Pallas, à la vue des restes d'animaux entassés dans la haute Asie, s'exprime ainsi : « Ces » grands ossements tantôt épars, tantôt entassés par squelettes, et » tantôt par hécatombes, considérés dans leur site naturel, m'ont » surtout convaincu de la réalité d'un déluge arrivé sur notre terre, » d'une catastrophe dont j'avoue n'avoir pu concevoir la vraisem- » blance avant d'avoir parcouru ces plages et vu par moi-même » tout ce qui peut y servir de preuve à cet événement mémorable. » La carcasse d'un rhinocéros, trouvée avec sa peau entière, des » restes de tendons et de cartilages, dans les terres glacées du » Wilni, forment encore une preuve convaincante que ce devait » être un mouvement d'inondation des plus violents et des plus

[1] Cuvier, *Discours sur les Révolutions du globe*, 5e édit. — [2] M. A. Boué, *Mémoires géologiques et paléontologiques*, tom. I, pag. 147.

» rapides, qui entraîna jadis ces cadavres vers nos climats glacés, » avant que la corruption eût le temps d'en détruire les parties » molles. Ce serait donc là ce déluge dont presque tous les anciens » peuples de l'Asie ont conservé la mémoire, et fixent, à peu d'an- » nées près, l'époque au temps du déluge mosaïque [1]. » — « Il est » bien certain, dit encore M. Nérée-Boubée, qu'un déluge a existé » et qu'il a dévasté toute la surface du globe. Ce qui le prouve, ce » sont ces immenses dépôts de cailloux roulés que l'on trouve dans » toutes les parties du monde, gisant loin des montagnes, loin des » eaux actuelles, et qui n'ont pu être transportés que par des » eaux très-puissantes. En outre, les blocs appelés *erratiques* (blocs » errants), que l'on voit dispersés tantôt dans les plaines à de très- » grandes distances des monts qui les ont fournis, tantôt sur les » collines et sur les montagnes, à de grandes hauteurs, seront tou- » jours une preuve irrécusable d'une action énorme qu'il serait » impossible d'expliquer par des accidents locaux, et que tout au » plus on peut concevoir en invoquant l'effort de tant de mers réu- » nies [2]. » — Dolomieu apporte une nouvelle preuve physique d'un déluge qui a dû couvrir les cimes des plus hautes montagnes. « Le » volcan de l'Etna, l'un des points les plus élevés du monde, a une » ceinture de colonnes prismatiques de basalte, à plus de huit cents » toises au-dessus du niveau de la mer. Or la lave ne se prismatise » que dans l'eau. Dolomieu l'établit par le fait même des érup- » tions de ce volcan, où les laves qui ont coulé dans la mer ne se » sont prismatisées que dans les parties baignées par le flot, et ja- » mais au-dessus. La chimie, d'ailleurs, rend compte de ce prin- » cipe, qui est constant chez les naturalistes, et dont la vérifica- » tion sur tous les volcans du monde donne le même résultat. Ces » hautes montagnes ont donc été enveloppées par les eaux d'une » inondation universelle [3]. »

Réaction de quelques géologues actuels contre cette opinion. Résumé de la controverse.

23. Nous pourrions nous borner à ces témoignages irrécusables des hommes les plus compétents dans les sciences géologiques et physiques. La parole de Moïse, que certains théologiens eux-mêmes hésitaient à recevoir dans sa généralité, et pour laquelle

[1] Pallas, *Voyage dans la haute Asie.* — [2] Nérée-Boubée, *Manuel de géologie*, pag. 39, 40. — [3] Tripard, *Moïse*, tom. I, pag. 261, 262.

ils ménageaient un système de restriction et de tempérament, propre à satisfaire les esprits effarouchés par un déluge instantané, rapide et universel, est reprise par Cuvier dans son sens le plus rigoureux, le plus absolu. L'étude de la terre, des couches géologiques et des débris amoncelés dans leur sein, conduit ce grand homme à affirmer que notre sol actuel doit son existence et sa forme à un dernier cataclysme qui a englouti subitement les hommes et les animaux dans une destruction universelle. Il y a soixante siècles que Moïse, sans le secours des sciences humaines, sans le contrôle de la géologie, sans les ressources de la physique ou de l'histoire naturelle, écrivait la même chose. Mais nous ne voulons pas, de cet accord pourtant si remarquable entre la science et la révélation, tirer des conséquences définitives qui pourraient être prématurées. Le champ des observations est trop vaste et présente des surfaces encore trop obscures, pour que nous puissions croire à des résultats absolus. Déjà une réaction en sens inverse se manifeste parmi les géologues. L'idée d'un déluge successif ou partiel semble reprendre faveur. « Celle d'un déluge universel, mo-
» saïque ou historique, dit M. Boué [1], n'est pas soutenable; telle est
» l'opinion de la plupart des géologues du continent, et les preuves
» de l'absurde sont si évidentes, que dès longtemps le clergé luthé-
» rien a abandonné la partie; enfin dernièrement le clergé anglais,
» le plus tenace de tous, a rendu les armes. Il a reconnu enfin, par
» l'organe de MM. Sedgwick et Conybeare [2], que s'il y a eu des dé-
» luges, ils n'ont pas été généraux, et que le déluge mosaïque,
» dût-il avoir eu lieu tel qu'il est rapporté, n'a pu en aucun cas
» produire les alluvions anciennes ou le prétendu diluvium [3]. »
Laissons donc à la science ses oscillations et ses revirements périodiques. Le texte de nos Livres saints, interprété par l'Eglise, reste en dehors de ces discussions et de ces controverses sans cesse

[1] Notice de M. de Férussac, dans le *Bulletin universel*, février 1827. — [2] Discours de M. Sedgwick à la Société géologique de Londres, 1831, et *Annal. of philosop.*, mars 1831.

[3] *Mémoires géologiques et paléontologiques*, tom. I, pag. 140. — « Le savant géologue, dit à ce sujet M. Glaire, peut bien ne pas adopter l'idée d'un déluge universel, mais il lui serait bien difficile de prouver qu'elle n'est pas géologiquement *soutenable*. » *Les Livres saints vengés*, tom. I, pag. 268.

renaissantes. Il est de foi qu'un déluge dont Moïse nous a conservé le récit a détruit toute la race humaine, à l'exception de Noé et de sa famille. La science a jusqu'ici trouvé des preuves physiques et géologiques qui le constatent. Il n'est pas de foi, quoique ce soit une opinion théologiquement probable, que ce déluge ait été simultanément universel. La science, sur ce point, a épuisé toute la série des contradictions, tantôt affirmant l'universalité absolue, tantôt la niant avec une égale énergie. Qu'elle se meuve donc en liberté dans la sphère d'action qui lui est donnée ; ses systèmes se succèdent en se renversant les uns les autres, le lendemain détruit ce que la veille a édifié, parce que l'homme, dans sa faiblesse, ne peut saisir la vérité que par fragments et comme par des échappées de vue sur un ensemble trop grand pour lui.

§ V. Traditions historiques sur le déluge.

Unanimité des témoignages historiques confirmant le récit de Moïse.

24. L'unanimité des témoignages historiques confirme tellement le récit de Moïse, qu'un des philosophes les plus incrédules du siècle dernier faisait cet aveu : « Le déluge, dit-il, ce fait incompréhensible, que le peuple ne croit que par habitude, et que les gens d'esprit nient aussi par habitude, est ce que l'on peut imaginer de plus notoire et de plus incontestable. Oui, le physicien le croirait, quand les traditions des hommes n'en auraient jamais parlé; et un homme de bon sens qui n'aurait étudié que les traditions le croirait encore. Il faudrait être le plus borné, le plus opiniâtre des humains pour en douter, dès que l'on considère les témoignages rapprochés de la physique et de l'histoire, et le cri universel du genre humain [1]. »

Récit des Chaldéens sur le déluge de Xisuthrus

25. Le plus ancien récit du déluge, après le texte de Moïse, est sans contredit celui des Chaldéens, qu'Eusèbe nous a transmis, d'après Bérose et Polyhistor. En voici la traduction exacte : « Xisuthrus, fils d'Otiartes, fut averti en songe par Kronos (le Saturne des Grecs), que le quinzième jour du mois de *Daésius* (correspondant exactement au mois *Ijar* des Hébreux), la race humaine serait détruite par un déluge. Le Dieu lui commanda donc d'en-

[1] Boulanger, *Antiquité dévoilée,* chap. I, pag. 3 et 4.

» fouir soigneusement tous les livres écrits jusque-là, et de les dé-
» poser à Sipparis, ville du soleil. Il lui recommanda ensuite de
» construire un navire où il pût se réfugier avec sa famille, ses
» proches et ses amis; de l'approvisionner de tous les aliments
» liquides et solides, de le munir de tout le mobilier nécessaire, et
» d'y introduire les animaux terrestres, oiseaux et quadrupèdes,
» pour les sauver de la ruine générale. Où faudra-t-il diriger notre
» course? demanda Xisuthrus. — Vers les Dieux, lui fut-il répondu,
» afin de les rendre, par tes prières, favorables aux hommes. Xisu-
» thrus n'hésita pas; il fabriqua un navire d'une longueur de cinq
» stades sur deux de large [1]. Il eut soin de l'approvisionner et de
» le munir de tout ce qui était nécessaire à la vie, ainsi qu'il en
» avait reçu l'ordre; et il y introduisit sa femme, ses fils, ses pro-
» ches et ses amis. Le déluge éclata alors. Quand les eaux com-
» mencèrent à décroître, Xisuthrus lâcha quelques oiseaux qui, ne
» trouvant sur le sol inondé, ni aliment, ni abri, revinrent au na-
» vire, où on les réintégra. Quelques jours après, il en fit partir
» d'autres qui revinrent, les pattes souillées de limon. Une troi-
» sième fois enfin, il renouvela cette épreuve, et les oiseaux ne
» revinrent plus : il comprit ainsi que la terre était suffisamment
» desséchée. Le navire s'était arrêté sur une montagne, et Xisu-
» thrus, ayant fait une ouverture à la partie supérieure du bâti-
» ment, jeta les yeux sur la campagne environnante. Il ne tarda
» pas à descendre du navire, lui, sa femme, une de ses filles, et
» celui qui avait construit sous ses ordres ce grand édifice. Se pros-
» ternant, il adora la terre; puis, ayant dressé un autel, il offrit un
» sacrifice aux Dieux. A partir de ce moment, Xisuthrus et ceux
» qui étaient sortis avec lui du navire disparurent à tous les re-
» gards. Leurs autres compagnons, restés dans le vaisseau, des-
» cendirent à leur tour et se mirent à leur recherche. Ils parcou-
» rurent la plaine en les appelant à grands cris. Mais Xisuthrus ne

[1] Le *stade* était une mesure de 200 mètres. Donc, d'après Bérose et Polyhistor, le navire de Xisuthrus aurait eu 1,500 mètres de long sur 1,000 de large. Nous avons vu que les dimensions de l'arche de Noé n'étaient que de 166 mètres de long sur 100 de large.

» reparut plus. On entendit seulement dans les airs une voix qui » disait : Continuez à honorer les Dieux. C'est en récompense de » leur piété exemplaire que Xisuthrus, sa femme, sa fille et l'archi- » tecte du navire ont été admis dans les demeures célestes. Retour- » nez en Babylonie; vous y retrouverez les livres enfouis par ordre » des Dieux dans la ville de Sipparis, et vous ferez jouir les hommes » des trésors de sagesse et de science qu'ils renferment. — Or le » lieu où le vaisseau s'était arrêté, était une contrée d'Arménie. » Les compagnons de Xisuthrus, dociles aux volontés du ciel, firent » un sacrifice solennel aux Dieux, et se dirigèrent vers la Babylo- » nie. Un fragment du vaisseau diluvien subsiste encore de nos » jours en Arménie, sur une montagne des Cordiens (Kurdistan). » Les habitants de cette contrée portent, comme des amulettes, de » petits morceaux du bitume dont il est enduit, et leur attribuent » des vertus merveilleuses. Quand les compagnons de Xisuthrus » furent arrivés en Babylonie, ils retirèrent les livres précieux en- » fouis dans la ville de Sipparis, construisirent des cités nombreuses, » élevèrent des temples aux Dieux et réédifièrent, dit-on, sur son » ancien emplacement, la ville de Babylone [1]. » Tel est le récit de Bérose, reproduit par Abydène et Polyhistor et textuellement cité par Eusèbe

Récit du déluge de Deucalion.

26. On sait que Lucien nous a transmis dans son traité *De Dea Syra,* une narration du déluge de Deucalion, le Noé des Hellènes, comme Ogygès était le Noé des premiers habitants de l'Attique. Voici cette curieuse description : « Le temple d'Hiérapolis, en Syrie, » dit-il, fut bâti, selon l'opinion la plus répandue, par Deucalion le » Scythe, contemporain et témoin de la grande inondation. J'ai re- » cueilli en Grèce des renseignements traditionnels sur ce person- » nage. En voici la substance : La race actuelle des hommes n'est

[1] Eusèbe, *Chronq.,* liv. I, chap. III, n. 1-3. — La même narration, mais fort abrégée, est citée par Eusèbe dans la *Préparation évangélique,* liv. IX, chap. XII. Avant la découverte du premier livre des *Chroniques* de cet auteur par le cardinal Maï, on ne connaissait le texte entier du récit diluvien de Bérose que par la citation qu'en a faite Georges Syncelle. La conformité parfaite de cette dernière avec le nouveau texte d'Eusèbe est la meilleure preuve de son authenticité.

» pas la race primitive (celle-ci a entièrement péri); elle est une » seconde génération descendue de Deucalion. Les hommes de la » race primitive étaient insolents, parjures, sans aucune notion de » la justice, sans pitié pour les suppliants, inhospitaliers et cruels » pour les étrangers. Leurs crimes attirèrent sur eux un effroyable » châtiment. On vit soudain s'élancer des entrailles de la terre des » masses d'eau prodigieuses; la pluie tomba avec une violence » inouïe; les fleuves débordèrent, la mer s'éleva à une hauteur » considérable : tout l'univers devint une immense nappe liquide, » et la race humaine fut engloutie tout entière. Le seul Deucalion » dut à sa piété et à sa sagesse d'être préservé par les dieux, pour » devenir le père d'une génération nouvelle. Il entra dans une » grande arche avec ses fils et leurs femmes; il y introduisit des » chevaux, des porcs, des lions, des serpents, et tous les autres » animaux vivant sur la terre, de chaque espèce un couple. Ces » animaux reçurent de lui l'hospitalité et ne lui firent aucun mal, » par une permission expresse des Dieux. Tous ensemble, portés » par l'arche, ils flottèrent sur l'abîme pendant le temps que dura » l'inondation. Voilà la tradition grecque sur Deucalion. » Les Phéniciens ajoutent qu'il se forma dans le sol, près d'Hiérapolis, une crevasse profonde par laquelle s'écoulèrent les eaux du déluge. Deucalion bâtit en ce lieu un temple et des autels. En souvenir de ce grand événement, il institua une solennité qui se renouvelait deux fois par an. On portait alors en grande pompe de l'eau de mer qu'on jetait dans la crevasse d'Hiérapolis. Une foule immense accourait à cette cérémonie, des rives de l'Euphrate, de toutes les contrées de la Syrie et même des plages lointaines de l'Arabie. Lucien, qui y assista, dit que de son temps l'orifice de la crevasse était assez étroit.

Traditions phénicienne et arménienne sur l'arche de Noé. Médailles de Κιβωτος ou de l'arche.

27. Tous les historiens anciens de la Phénicie, Hiéronyme de Tyr, Mnaséas et les autres, dont les ouvrages subsistaient encore au temps de Josèphe, parlent des traditions rappelées par Bérose et Lucien. Voici un texte de Nicolas de Damas, reproduit à la fois par Eusèbe et par Josèphe : « La plus haute montagne de l'Armé- » nie est située dans la province de Myniade, et se nomme Baris.

» On dit qu'à l'époque du déluge, plusieurs trouvèrent sur ses sommets un refuge contre l'inondation. De plus, un homme qui s'était enfermé dans une arche, vint aborder sur les hauteurs de Baris avec son navire, dont les débris se conservèrent longtemps en ce lieu. Cet homme était vraisemblablement celui dont parle Moïse, le législateur des Juifs [1]. » — « Les Arméniens, dit Josèphe, nommèrent *lieu de la descente,* le sol sur lequel Noé débarqua après le déluge [2]. » Les voyageurs modernes retrouvent ce souvenir dans le nom de *Nachidchevan* (lieu de descente), que porte maintenant encore une ville bâtie au pied des monts Ararats. Enfin ces traditions ont reparu, presque de nos jours, dans un monument de numismatique aussi curieux qu'inattendu. Des médailles de bronze ont été retrouvées dans la ville d'Apamée en Phrygie, portant sur un côté l'effigie de différents empereurs, tels que Sévère, Macrin et Philippe l'Ancien; de l'autre, une arche voguant sur les eaux, et dans laquelle sont un homme et une femme. Sur le couvercle de l'arche est perché un oiseau, pendant qu'un autre, se balançant dans les airs, tient entre ses pattes une branche d'olivier. Au bas se trouvent trois lettres, dont les deux premières sont *No,* le commencement du nom de *Noé,* selon la leçon d'Eckel et de Kircher. Or la ville d'Apamée, voisine du mont Ararat, portait primitivement le nom grec de Κιβωτος ou *ville de l'Arche*. Nous avons donc dans cette monnaie romaine, frappée à l'empreinte des Césars d'Occident, la tradition archéologique du déluge la plus précise et la mieux caractérisée.

Récit indien du déluge.

28. L'Inde a conservé un récit traditionnel du déluge qui occupe tout le huitième livre du *Baghavata*. En voici les principaux passages : « A la fin du dernier *calpa*, il y eut une destruction générale occasionnée par le sommeil de Brahma. Les créatures des différents mondes furent noyées dans un vaste océan. Héri, le conservateur de l'univers, résolut de sauver un prince sage et vertueux, nommé *Satyavrata*, qui régnait alors. Sous la forme d'un poisson, dont les métamorphoses, dignes de Protée, sont

[1] Joseph., *Antiq. Judaic.,* lib. I, cap. III; Eusèb., *Préparat. évang.,* liv. IX, chap. XI. — [2] Joseph., *Antiq. Judaic.,* lib. I, cap. III.

longuement racontées par le poëte indou, Héri se présente à Satyavrata : Dans sept jours, lui dit-il, les trois mondes seront plongés dans un océan de mort; mais au milieu des vagues meurtrières, un grand vaisseau, envoyé par moi pour ton usage, paraîtra ici. Tu rassembleras alors toutes les plantes médicinales, toute la multitude des graines, et, accompagné de sept personnes saintes, entouré de couples de tous les animaux, tu entreras dans cette arche spacieuse, et tu y demeureras à l'abri du déluge d'un immense océan, sans autre lumière que celle de tes saints compagnons. Je demeurerai sur l'océan, ô chef des hommes, et je dirigerai moi-même la course du navire, jusqu'à ce qu'une nuit de Brahma soit complétement écoulée. Tu connaîtras alors ma véritable grandeur, justement nommée la *Divinité suprême*. Héri disparut à ces mots, et le pieux monarque attendit avec humilité l'époque assignée par le Dieu. Sept jours après, la mer franchissant ses rivages, inonda toute la terre, et bientôt elle fut accrue par les pluies que versaient des nuages immenses. Le roi, méditant toujours les promesses du Dieu, vit apparaître le navire annoncé; il y entra avec les chefs des brahmanes, après y avoir apporté les plantes médicinales et s'être conformé aux autres préceptes de Héri. Le navire, dirigé par la puissance céleste, échappa à la fureur de la tempête et des flots. Après le déluge, Satyavrata, ajoute le poëme indien, fut choisi dans le *calpa* (âge) actuel, par la faveur de Vischnou, pour le septième *menou* (sage) et surnommé *Vaivasouata* (Fils du soleil) [1]. »

Tradition chinoise sur le déluge.

29. La Chine a conservé les mêmes souvenirs, mais avec des détails moins circonstanciés. Ainsi on lit dans le *Chou-King* [2] : « L'empereur (Yao) dit : Oh! Sse-yo, on souffre beaucoup de la grande inondation des eaux qui couvrent les collines de toutes parts, surpassent les montagnes et paraissent s'élever jusqu'aux cieux. » Bien que les savants traducteurs de ce passage l'entendent d'une inondation particulière qui aurait eu lieu sous l'empereur Yao, il

[1] W. Jones, *Asiatic Researches*, tom. I, pag. 230. — [2] *Chou-King*, 1re part., chap. I, traduction de M. Pauthier dans les *Livres sacrés de l'Orient*, pag. 49. — Voir les observations de M. de Guignes à ce sujet.

est cependant fort remarquable de la voir se produire sous Yao (le Japhet chinois), dans des conditions si insolites que l'eau « couvre » les collines, surpasse les montagnes et semble s'élever jusqu'aux » cieux. » La concordance du temps et l'analogie des expressions avec le récit biblique du déluge, est trop frappante pour qu'on puisse la méconnaître.

M. de Humboldt trouve dans les monuments mexicains antérieurs à la découverte de l'Amérique, la tradition du déluge.

30. M. de Humboldt a retrouvé la tradition du cataclysme diluvien jusque chez les tribus à demi sauvages du nouveau monde. « Le Noé des Aztèques, dit-il, s'appelle *Coxcox*, *Tezpi* ou *Teo-ci-* » *pactli* (Dieu-poisson). Il se sauva, conjointement avec sa femme, » *Xochiquetzel,* dans une barque, ou, selon d'autres, dans un ra- » deau. La peinture le représente au milieu de l'eau, étendu dans » une barque. La montagne dont le sommet, couronné d'un arbre, » s'élève au-dessus des eaux, est l'Ararat des Mexicains. Au pied » de la montagne paraissent les têtes de Coxcox et de sa femme. » Les peuples de Méchoacan conservaient une tradition d'après la- » quelle Coxcox, qu'ils appellent Tezpi, s'embarqua dans un *acalli* » spacieux avec sa femme, ses enfants, plusieurs animaux et des » graines dont la conservation était chère au genre humain. Lors- » que le Grand Esprit ordonna que les eaux se retirassent, Tezpi fit » sortir de sa barque un vautour. L'oiseau qui se nourrit de chair » morte ne revint pas, à cause du grand nombre de cadavres dont » était jonchée la terre, récemment mise à sec. Tezpi envoya d'au- » tres oiseaux, parmi lesquels le colibri seul revint, en tenant dans » son bec un rameau garni de feuilles; alors Tezpi, voyant que le » sol commençait à se couvrir d'une verdure nouvelle, quitta sa » barque près de la montagne de Colhuacan [1]. » Ces traditions mexicaines étaient déjà connues de l'Europe; Clavigero, dans son *Histoire du Mexique* [2]; Herrera, dans l'*Histoire générale des voyages* [3], les avaient enregistrées; la confirmation qu'elles reçoivent du témoignage illustre que nous venons de reproduire, ne saurait laisser le moindre doute sur leur authenticité.

[1] M. de Humboldt, *Vues des Cordillères,* tom. II, pag. 162. — [2] *Storia del Messico,* tom. II, pag. 6. — [3] Herrera, *Histoire générale des voyages,* tom. XVIII pag. 341-390.

Légende du déluge chez les indigènes des îles Marquises.

31. Nous trouvons dans le *Polynesian Researches* d'Ellis, un récit du déluge, recueilli chez les indigènes des îles Marquises. Il est intitulé : *Légende de Ruahatu* (*Dieu qui réside au fond de la mer* [1]). On nous permettra de reproduire ici cet échantillon de la poésie historique des peuplades océaniennes. « Deux hommes, dit la *Légende,* » étaient allés au large pêcher à la ligne; *Roo* était le nom de l'un, » *Teahoroa* celui de l'autre. Ils jetèrent leur hameçon dans la mer, » et l'hameçon se prit dans les cheveux du dieu *Ruahatu.* Ils se » dirent alors : Un poisson! — Ils tirèrent la ligne, et virent que » c'était un homme qu'ils avaient pris par les cheveux. A l'aspect » du Dieu, ils bondirent à l'autre bord de la pirogue, et restèrent » morts de frayeur. *Ruahatu* leur demanda : Qu'est ceci? — Les » deux pêcheurs répondirent : Nous sommes venus ici pour pêcher » à la ligne, et nous ne savions pas que tu te prendrais à notre ha- » meçon. — Le Dieu leur dit alors : Dégagez mes cheveux; et ils » les dégagèrent. — Puis *Ruahatu* leur demanda : Quels sont vos » noms? — Ils répondirent : *Roo* et *Teahoroa.* — *Ruahatu* leur dit » ensuite : Retournez au rivage, et dites aux hommes que la terre » sera couverte par la mer, et tout le monde périra. Demain matin » vous vous rendrez sur cet îlot, nommé *Toamarama;* ce sera un » lieu de salut pour vous et pour vos enfants. Le lendemain, en » effet, *Ruahatu* fit monter la mer au-dessus des terres. Toutes fu- » rent couvertes; et tous les hommes périrent, excepté *Roo, Tea-* » *horoa* et leurs familles. »

Le Noé des Polynésiens est un pêcheur; celui des Chinois est un empereur; celui des Indiens est un monarque sage et ami des Dieux; celui des Chaldéens est l'un des dix premiers rois; celui des Grecs est un mortel pieux et saint. Chaque peuple a donné au récit traditionnel la forme et le caractère de sa nationalité. Seul Moïse a écrit la grande, la véritable histoire, sur laquelle se sont en quelque sorte greffés tous les épisodes particuliers. Dans son récit, aucun trait qui soit propre à une nation plus qu'à une autre, et qui accuse une tendance locale. Le Noé de la Bible est le Noé de l'humanité tout entière.

[1] Gaussin, *Du Dialecte de Tahiti*; Paris, F. Didot, 1853.

Résumé de la question. Réponse à une nouvelle théorie de M. E. Renan.

32. Il serait difficile de conserver le droit d'admettre une certitude historique quelconque, si l'on ne trouvait dans cet accord de toutes les traditions en faveur du déluge, la preuve la plus éclatante de la vérité. Cependant une ressource reste encore aux adversaires de la Bible : elle consiste à admettre toutes ces traditions éparses comme se rattachant à des inondations particulières survenues à peu près à la même époque chez tous les peuples de la terre. On ne se trouverait plus dès lors en face d'un déluge unique. On échapperait ainsi à la dure nécessité d'avouer ici que le récit de Moïse est le mieux constaté de tous les récits historiques. Ce n'est pas nous qui inventons cette ingénieuse idée; l'honneur en revient à un savant dont le nom se retrouvera encore plus d'une fois sous notre plume, M. E. Renan. Voici ses paroles : « M. Ewald » et M. Lassen, dit-il, mettaient au rang des souvenirs communs » aux deux races (sémitique et arienne) la tradition du déluge. » M. Lassen renonça depuis à ce sentiment, en présence des *sa-* » *vantes recherches par lesquelles M. Burnouf* [1] *crut avoir démontré* » que l'idée du déluge est étrangère à l'Inde et s'est introduite » dans ce pays à une époque relativement moderne, probablement » par suite de rapports avec la Chaldée. M. Ewald [2] a maintenu » son opinion, et les récents travaux de R. Roth [3], A. Weber [4], Fr. » Windischmann [5], A. Kuhn [6], fondés sur l'étude des Védas, *sem-* » *blent lui avoir donné gain de cause.* Mais il est possible que la » croyance à une inondation historique *tienne à des événements* » *locaux et distincts, bien plutôt qu'à une tradition commune.* En » effet, ce ne sont pas seulement les Ariens et les Sémites, *ce sont* » *presque tous les peuples qui placent en tête de leurs annales une* » *lutte contre l'élément humide,* représenté par un cataclysme

[1] *Bhâg. Par.*, tom. III, pag. XXI,-LI; cf. F. Nève, *La tradition indienne du déluge dans sa forme la plus ancienne,* Paris, 1851 (Note de M. E. Renan).

[2] *Geschich. des Volkes Israël,* 2e édit., tom. I, pag. 361, et *Iahrbücher der biblischen* Wissenchaft, tom. IV, 1852, pag. 227 (Note de M. Renan). — [3] *Münchener gelehrte Anzeigen,* 1849, pag. 26 et suiv.; 1850, pag. 72 (*Item*)? — [4] *Indische Studien,* tom. I, 1850, pag. 161 et suiv. (*It.*). — [5] *Ursagen der Arischen Walker,* München, 1852, pag. 4 et suiv. (*It.*) — [6] Zeitschrift für Vergleinde *Sprachforschung,* tom. IV, pag. 88, 1854 (*It.*).

» principal [1]. » — « La lutte contre l'élément humide » est une délicatesse de langage qui, sous prétexte d'un synonyme assez pauvre à substituer au terme précis de *déluge,* pourrait bien avoir la prétention d'assimiler le fait capital de toutes les histoires, aux luttes mythologiques des premiers hommes avec les dragons, les génies et les puissances du mal. Mais nous ne voulons point faire un procès de tendances. D'après M. Renan, les doctes Allemands dont il se plaît à citer les noms, maintiennent, avec M. Ewald. que la tradition diluvienne est commune à toutes les races; ils le maintiennent, même après que « M. Burnouf, dans de savantes recher- » ches, crut avoir démontré » le contraire; ils le maintiennent avec tant de preuves et des raisons si péremptoires, qu'ils « semblent, » même aux yeux de M. E. Renan, « avoir gain de cause. » L'habile critique confesse, en toute sincérité, que « presque tous les peuples » placent en tête de leurs annales un cataclysme principal. » C'est ce que nous disons nous-mêmes, heureux de voir la science moderne confirmer ainsi, quoique un peu malgré elle, ce que tous les siècles précédents ont cru et enseigné. Quant à la distinction arbitraire qui permet à M. E. Renan de se soustraire à une conclusion identique avec la nôtre, quant au *peut-être* qui lui sert d'échappatoire, il ne paraît pas qu'ils soient destinés à un grand succès. Lorsqu'une tradition commune à tous les peuples, retrouvée dans toutes les annales, perpétuée dans tous les pays, remontant à la même époque, parle d'un déluge qui dépassa les plus hautes montagnes et engloutit tous les humains, il n'est guère possible d'admettre que cette « croyance tienne à des événements locaux et » distincts. » Il faudrait supposer un cataclysme ambulant, régulier dans sa marche sur le globe, reproduisant partout les mêmes scènes de destruction, et faisant naître partout la même idée d'une arche de salut, fournissant dans chaque contrée un refuge au même nombre de personnes. Cette *possibilité,* qui frappe M. Renan, suppose tant à invraisemblances physiques et morales que, difficultés pour difficultés, on préférera s'en tenir au déluge unique de Moïse, plutôt que d'adopter le déluge à l'état chronique inventé par M. Renan.

[1] E. Renan, *Histoire des langues sémit.,* pag. 474 et 475.

DEUXIÈME ÉPOQUE.

DU DÉLUGE A LA VOCATION D'ABRAHAM

(3308-2296).

CHAPITRE UNIQUE.

FORMATION DES RACES.

SOMMAIRE.

§ 1. LA TERRE APRÈS LE DÉLUGE.

1. Réapparition de l'homme sur la terre dévastée. — 2. Noé élève un autel, et offre un sacrifice au Seigneur. — 3. Dieu promet de ne plus frapper la terre par un nouveau déluge. Prescriptions divines faites à Noé. — 4. L'empire de l'homme sur les animaux est confirmé. — 5. Défense de manger le sang avec la chair des animaux. Raison de cette défense. — 6. La peine de mort prononcée contre le meurtrier. — 7. L'arc-en-ciel, témoignage visible de la miséricorde divine. — 8. *Præcepta Noachidarum,* d'après le Thalmud.

§ 2. FAUTE DE CHAM. — PROPHÉTIE DE NOÉ.

9. Faute de Cham. Malédiction prophétique de sa race. — 10. Principe de l'autorité paternelle. Tradition juive sur la faute de Cham. — 11. Théorie de l'esclavage antique, d'après saint Augustin. Une grossière plaisanterie de Calvin. — 12. Réalisation dans l'histoire de la malédiction prononcée par Noé contre la race de Cham. Système de M. Renan sur le prophétisme hébreu. — 13. Traditions païennes confirmant la réalité de la prophétie de Noé. — 14. Livres apocryphes publiés sous le nom de Noé. Noé, figure de Jésus-Christ. Sa mort (2958).

§ 3. TOUR DE BABEL (2907).

15. Récit biblique de la tour de Babel. — 16. Appréciation de ce récit par M. Renan. — 17. Est-il vrai que le récit de la tour de Babel soit « un mythe

de date récente? » — 18. Témoignage de la sibylle Bérosienne, cité par Moïse de Corène, et traduit par Volney. — 19. Traditions conformes chez les Grecs. Traditions du déluge retrouvées par M. de Humboldt en Amérique. — 20. Découverte récente des ruines de Babel. Observations de M. de Saulcy à ce sujet. — 21. Confusion des langues. — 22. La langue primitive s'est-elle conservée après la confusion des langues? — 23. La division des langues fut-elle un fait instantané et miraculeux?

§ 4. DISPERSION DES FILS DE NOÉ. — ORIGINES DES RACES ACTUELLES.

24. Généalogie des nations. — 25. Y eut-il réellement un partage de la terre fait par Noé à ses enfants? — 26. Race de Japhet. — 27. Race de Cham. — 28. Nemrod, petit-fils de Cham. — 29. Descendance de Mesraïm; Phuth et Chanaan, fils de Cham. — 30. Race de Sem. — 31. Tableau ethnographique de la descendance des fils de Noé. — 32. Résumé de la question ethnographique, qui se rattache à la généalogie des fils de Noé.

§ 5. CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES POSTDILUVIENS.

33. Supériorité de Moïse sur tous les historiens qui ont raconté les origines des peuples. — 34. Descendance patriarcale de Sem. — 35. Différences chronologiques entre les textes de l'Écriture, au sujet des patriarches postdiluviens.

§ I. La terre après le déluge.

Réapparition de l'homme sur la terre dévastée.

1. La réapparition de l'homme sur la terre, après le déluge, n'avait rien de la première et solennelle prise de possession par Adam. Ce n'était plus la nature riante, dans sa jeune et magnifique parure, étalant devant son nouveau souverain les trésors de sa végétation naissante, les merveilles de son luxe innocent et pur. Les animaux n'accouraient pas, en bondissant d'allégresse, au-devant de leur roi, inclinant le front sous sa main caressante, fiers du nom qu'ils recevaient de lui. Quelques hommes, échappés à la plus épouvantable des catastrophes, posaient en tremblant le pied sur un sol encore ruisselant. Pendant une année de réclusion, ils avaient vu l'eau vengeresse engloutir leurs frères, leurs parents, leurs amis, une société tout entière; seuls survivants, ils ne retrouvaient debout aucun de leurs souvenirs. Les animaux sauvés avec eux quittaient tristement l'arche protectrice; les forêts qu'ils habitaient auparavant avaient été dévastées par la tourmente; les prairies, bouleversées par les courants, avaient subi une transformation complète, et la terre n'était plus qu'une immense solitude

humide. Les conditions d'existence allaient changer; les végétaux ne donneront désormais qu'une nourriture insuffisante; les forces physiques seront affaiblies; la période de vie pour l'homme sera diminuée. Les agglomérations patriarcales de la race primitive, où la forme de la société ne dépassait pas le type de la famille, feront place à des institutions politiques civiles et militaires. La stabilité, que n'assurera plus la longévité des premiers âges, sera mise sous la sauvegarde des lois. Les traditions saintes, l'arche toujours vivante des espérances de l'humanité, ne seront plus confiées à une simple transmission héréditaire; et quand, après la dispersion des peuples sur la surface du globe, les promesses de réhabilitation divine se trouveront exposées à tous les hasards des variations du langage et des migrations des races, le Seigneur constituera une nation chargée de les conserver dans leur intégrité, à travers la succession des siècles. Tels sont les traits principaux du dessein providentiel dont nous allons suivre la réalisation, en descendant le cours de l'histoire.

Noé élève un autel, et offre un sacrifice au Seigneur.

2. « Noé sortit donc de l'arche avec ses fils, sa femme et les fem-
» mes de ses fils. Tous les animaux, oiseaux et reptiles la quittè-
» rent en même temps. Alors Noé dressa un autel au Seigneur, et
» prenant de tous les animaux et de tous les oiseaux purs, il les
» offrit en holocauste sur l'autel. Et le Seigneur reçut ce sacrifice
» d'agréable odeur. »

Voilà donc la terre consacrée par le premier monument que l'homme élève sur son sol renouvelé. Ce monument est un autel, figure de l'autel eucharistique qui doit un jour purifier le monde du déluge de l'impiété et du crime, et répandre en tout lieu la bonne odeur des vertus, avec le sang divin qui y sera offert. Il est facile de concevoir les sentiments de reconnaissance, de profonde humilité et de respectueux amour qui se partageaient le cœur de la famille patriarcale, prosternée devant la majesté du Dieu dont la toute-puissance venait d'éclater par des événements si terribles. Mais le langage serait impuissant à les exprimer. La tradition juive nous a conservé un détail précieux sur le sacrifice de Noé. « Crai-
» gnant, dit l'historien Josèphe, que Dieu n'eût résolu d'inonder

» tous les ans la terre, afin d'exterminer la race humaine, le pa-
» triarche lui offrit des victimes. Pendant le sacrifice, il priait le
» Seigneur de ne plus suspendre à l'avenir l'ordre et les lois éta-
» blis dans la création, et de ne point user d'une rigueur qui ferait
» périr tous les êtres vivants, le suppliant de mettre un terme à
» ses vengeances, après le châtiment qu'il venait d'infliger aux cou-
» pables, et d'épargner désormais les innocents auxquels il avait
» daigné sauver la vie. Autrement les quelques hommes échappés
» au déluge seraient plus malheureux encore que ceux qui en
» avaient été victimes, puisqu'à l'effroi causé par l'épouvantable
» désastre dont ils avaient été témoins, se joindrait une continuelle
» anxiété, qui empoisonnerait toute leur existence. Il le priait donc
» d'agréer son sacrifice et de jeter sur la terre un regard de misé-
» ricorde, afin que lui et ses descendants pussent la cultiver sans
» crainte, construire des cités, jouir de tous les biens qu'ils possé-
» daient avant le déluge, et retrouver ici-bas la félicité dont jouis-
» saient leurs pères. Noé était un homme juste; ses paroles tou-
» chèrent le cœur de Dieu, qui lui répondit : Je n'ai pas été cause
» de la perte de tant d'hommes qui vivaient avant le déluge. Leur
» châtiment ne doit retomber que sur eux-mêmes. Si j'eusse voulu
» leur perte, je ne les aurais point fait naître, puisqu'il m'était plus
» facile de ne leur point donner la vie, que de la leur ôter quand
» ils l'avaient reçue. Leur punition ne doit être attribuée qu'à leurs
» crimes. Mais, en considération de ta prière, je ne traiterai plus
» les hommes avec une telle sévérité. N'appréhendez donc plus un
» déluge, même s'il survient encore des tempêtes et des orages ex-
» traordinaires; car je ne permettrai plus une nouvelle inondation
» de la terre [1]. »

Dieu promet de ne plus frapper la terre par un nouveau déluge. Prescriptions divines faites à Noé.

3. Tel est le récit de Josèphe, qui se préoccupe évidemment des objections que les écoles philosophiques d'Athènes, de Rome et d'Alexandrie pourraient élever contre le texte de Moïse, a propos du déluge génésiaque. La réponse que Dieu fait à Noé suppose la pensée de justifier la Providence d'une accusation de cruauté et

[1] Joseph., *Antiq. Judaic.*, lib. I, cap. III.

de tyrannie. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les hommes, dans leur aveuglement, ont prétendu faire remonter à Dieu même la responsabilité de leurs propres fautes, et reprochent au ciel l'abus qu'ils font eux-mêmes de leur liberté; mais si respectable que soit l'intention de Josèphe, les paroles qu'il prête au Seigneur ne sont pas dans la Genèse. L'écrivain sacré s'est placé à un point de vue plus élevé; il raconte les faits dans leur simplicité, sans prévenir les critiques diverses qui peuvent s'élever à leur occasion, laissant à la vérité le soin de se justifier elle-même. Voici donc les paroles que Dieu, selon la force du texte hébreu, fit entendre *au cœur* de Noé [1] : « Je ne frapperai plus désormais la terre de malédiction, » en vue des crimes du genre humain, car la pensée et le cœur de » l'homme s'inclinent vers le mal dès les jours de son adolescence. » Ainsi je n'exterminerai plus les êtres vivants de la même ma- » nière. Pendant la durée de la terre, l'ensemencement et la mois- » son, les chaleurs et les frimas, l'été et l'hiver, la nuit et le jour » se succéderont dans un ordre constant. Dieu bénit donc Noé » et ses fils : Croissez, leur dit-il, multipliez-vous et remplissez la » terre. Etendez votre empire sur tous les animaux terrestres, sur » tous les oiseaux du ciel, sur les poissons des mers. Qu'ils trem- » blent devant vous, car je les soumets à votre puissance. Tout ce » qui a mouvement et vie pourra vous servir de nourriture, aussi » bien que les herbes des champs. Je vous défends toutefois de » manger le sang avec la chair de la victime; car je vengerai votre » sang sur les animaux qui l'auront versé; je le vengerai sur » l'homme, sur votre frère lui-même. Quiconque aura répandu le » sang humain, donnera le sien en expiation, car l'homme a été » fait à l'image de Dieu. Croissez donc et multipliez; reprenez pos- » session de la terre et remplissez-la [2]. »

4. Une seconde investiture du domaine terrestre est ainsi faite en faveur de Noé, mais avec des conditions différentes de la première, et des lois particulières qui n'avaient pas été données à Adam. L'empire du genre humain sur le règne animal est confirmé

L'empire de l'homme sur les animaux est confirmé.

[1] *Genes.*, cap. VIII, 21 : *Ammar el libbo : Dixit ad cor suum.* — [2] *Ibid.*, cap. VII, 21, 22; cap. VIII, 1-8.

de nouveau; il semble que toutes les fautes et toutes les ingratitudes de l'homme ne lasseront pas l'inépuisable bonté de son Dieu. Le plan providentiel de la création était évidemment de subordonner le règne végétal aux animaux, les animaux à l'homme, et l'homme à Dieu. Le désordre apporté à ce magnifique ensemble par la chute originelle et par les crimes du monde antédiluvien, n'ira pas jusqu'à détruire complétement l'harmonie générale; la royauté humaine sera contestée par ses sujets révoltés, mais l'homme reconquerra, par son industrie et par la terreur de son nom, une partie de la puissance perdue. Son privilége subsistera toujours, mais il ne le maintiendra qu'au prix d'efforts continuels et de luttes incessantes. C'est le monarque déchu qui ne peut rentrer qu'à main armée dans son héritage. Et pourtant, dit saint Ambroise, quelles merveilles n'a pas produites cette souveraineté ainsi mutilée! « Chaque jour nous voyons la meute ardente poursuivre, » au profit de l'homme, un lièvre timide, et suspendre, sur un » signe du maître, la dent avide qui allait déchirer la proie. Les » lions eux-mêmes abandonnent le carnage à la voix de l'homme [1]. » Cette voix excite ou enchaîne la fureur des ours et des léopards; » l'homme parle, et le coursier blanchi d'écume redouble de vi- » tesse; il se tait, et son silence paralyse la vigueur du noble ani- » mal. Souvent, sans autre aiguillon que la voix de son maître, il » dépasse à la course des chevaux pressés par le fouet, tant la pa- » role humaine a sur lui d'empire! Mais ce n'est pas assez. Pour » qui la brebis voit-elle croître sa toison? Pour l'homme. C'est pour » lui que les troupeaux, dans les gras pâturages, dérobent aux » prairies leurs sucs les plus parfumés, pour en composer un lait » délicieux; c'est lui qui recueille les fruits de leur fécondité; c'est » pour lui que les bœufs gémissent tout le jour sur les sillons ou- » verts par leurs efforts; que les chameaux s'inclinent pour rece- » voir leur fardeau; pour le vêtir, ils se laissent dépouiller de leur

[1] S. Ambros., epist. 38 *ad Horontian.* — S. Ambroise fait ici sans doute allusion aux sanglants combats des arènes romaines, où les animaux les plus farouches venaient s'entredéchirer pour les cruels plaisirs des maîtres du monde.

» poil. On dirait un roi auquel les animaux divers apportent le » tribut et paient l'impôt annuel. Le cheval, fier de porter un sou- » verain, redresse, sous ce noble poids, sa démarche superbe; sa » croupe s'arrondit pour offrir au maître un siége digne de lui. » Ainsi parlait le grand évêque de Milan. Que n'eût-il pas dit des conquêtes que les hommes ont multipliées depuis en ce genre! Il n'est pas une contrée si lointaine où leur industrie ne soit allée chercher de nouveaux sujets et prélever le tribut sur des races jusque-là inconnues. La parole de Dieu à Noé se continue ainsi jusqu'à nous, et « la terreur de l'homme ne cesse de s'étendre à » tous les animaux. »

Défense de manger le sang avec la chair des animaux. Raison de cette défense.

5. La défense de manger le sang avec la chair de la victime est un précepte positif, dont Dieu lui-même indique la raison, puisée dans un ordre de considérations plus hautes. La soif du sang paraît avoir été le caractère du monde antédiluvien; de nos jours encore, à la honte de l'humanité, cette soif n'est pas complétement éteinte. Des tribus entières, dans l'Amérique du Nord, dans le centre de l'Afrique, dans les îles de la Sonde, dans la Nouvelle-Zélande et la Polynésie, boivent le sang humain dans le crâne de leurs ennemis vaincus; et l'anthropophagie, après tant de siècles écoulés et de civilisations successives, n'a pu être extirpée de la face de la terre. En présence d'un fait qui révèle dans les instincts de l'homme une si monstrueuse perversion, on comprend la nécessité du précepte divin. Il fallait inspirer l'horreur du sang, pour combattre la soif du sang; il fallait apprendre à respecter le sang des animaux, pour accoutumer au respect du sang humain. La chair palpitante ne doit pas être notre nourriture; elle ne devient un aliment permis par Dieu qu'après la transformation que lui aura fait subir une cuisson préalable, et les lèvres de l'homme ne se rougiront pas du sang de ses victimes [1]. Cette défense comprenait implicitement, selon la remarque d'un interprète, la prohibition de manger la chair des

[1] Cornelius à Lapide développe cette pensée dans son commentaire sur ce verset de la Genèse : *Præcipitur hic modus comedendæ carnis istius modi: ut primo animal juguletur, secundo sanguis effundatur, tertio caro coquatur et comedatur; prohibetur autem omnino comestio sanguinis, sive is adhuc in animali existat.*

animaux étouffés ou morts de maladie. A ce point de vue, l'interdiction avait une raison hygiénique sur laquelle il est inutile d'insister.

La peine de mort prononcée contre le meurtrier.

6. L'interdiction du sang des animaux, comme aliment, préparait la nouvelle législation que Dieu porte contre l'homicide. Avant le déluge, Dieu s'était réservé à lui seul la vengeance du meurtrier; il va maintenant armer la société humaine du glaive de la justice. Tel est le sens de la parole biblique : « Quiconque aura répandu le » sang humain, donnera le sien en expiation. » Cette grave question de la peine capitale, agitée de nos jours par les criminalistes et soumise aux vicissitudes d'une opinion inconstante et mobile, a reçu de Dieu lui-même sa solution. Le sang versé par une main homicide sera vengé dans le sang du meurtrier. Que n'a-t-on pas écrit en ces derniers temps contre cette doctrine taxée d'un rigorisme suranné [1]? On a prétendu que les sociétés humaines n'avaient pas le droit de trancher juridiquement une vie qu'il n'était pas en leur pouvoir de donner. On a soutenu que l'essence de toute punition était radicalement curative; or, disait-on, la peine de mort ne corrige pas le criminel, elle le supprime. On a fait appel aux émotions qu'éveille naturellement un tel sujet; la sensibilité énervée d'un siècle qui a vu commettre les attentats les plus inouïs, s'est attendrie sur le sort des assassins, et n'a pas daigné accorder une larme à leurs victimes. Ainsi notre société, d'où la philosophie a voulu bannir la notion de Dieu, s'en va, dans ses rêves insensés, précipitant sa propre ruine et se désarmant elle-même en face de ses plus implacables ennemis. Il est vrai que les sociétés humaines ne sauraient à leur gré rendre ou donner la vie; c'est le privilége de Dieu. Il est vrai que le pouvoir juridique de trancher une vie ne peut leur appartenir qu'autant qu'elles l'ont reçu de Dieu, auteur et dispensateur de toute vie. Mais c'est précisément la dévo-

[1] Dans le siècle dernier, Montesquieu, J.-J. Rousseau, Mably, Filangieri ont reconnu à la société le droit d'infliger la peine de mort. Beccaria, Pastoret, Livingston le lui refusaient. La thèse de ces derniers a été reprise de nos jours avec un certain éclat par MM. de Tracy, Dupin, Ch. Lucas, de Lamartine, V. Hugo, etc.

lution de ce pouvoir redoutable que nous lisons dans le texte sacré. L'investiture de la justice humaine est solennellement promulguée. Le Dieu qui avait retenu par devers lui la punition de Caïn le fratricide, est le même qui, modifiant après le déluge cette loi primitive, la remplace par la prescription nouvelle faite à Noé : « Quiconque aura répandu le sang humain, donnera le sien en » expiation. » Nous concevons l'embarras et l'hésitation des juristes dont la vue ne s'élève pas au-dessus des causes secondes, et dont la plume se refuse à écrire le nom de Dieu en tête de leurs codes. Il est en effet impossible, sans la notion d'un législateur suprême, de donner la raison dernière de la plus simple des lois. Celle qui sanctionne la peine de mort serait *a fortiori* bien plus inexplicable. Et pourtant toutes les sociétés, les plus civilisées comme les plus sauvages, ont toujours conservé, maintenu et exercé ce droit terrible. On a vu des pères, étouffant sous leur manteau de juges les sentiments de la nature révoltée, ordonner juridiquement le supplice d'un fils coupable; et un tel acte qui serait, sans l'idée supérieure du droit et du devoir social, la plus monstrueuse barbarie, n'a pourtant soulevé dans l'histoire qu'un sentiment d'indicible pitié pour l'amour paternel mis à une si rude épreuve. Chose plus étonnante encore! On a vu des meurtriers invoquer eux-mêmes et appeler comme un bienfait la mort légale qu'ils avaient encourue; tant fut profonde au cœur de l'homme l'impression de la parole du Seigneur à Noé : « Quiconque aura » répandu le sang humain, donnera le sien en expiation. » Qu'on ne se méprenne donc pas sur l'essence et les conditions du châtiment. Il n'est pas seulement curatif, au point de vue de l'individu, il est aussi et surtout répressif au point de vue de la société. Saint Thomas d'Aquin expose ce principe avec sa précision ordinaire. « La partie, dit-il, est toujours subordonnée à l'ensemble. Or l'in- » dividu est à la société ce que la partie est au tout. Si donc l'in- » dividu devient un péril pour la société; s'il la met par ses crimes » dans un danger incessant, il faut que l'individu périsse. C'est par » la même raison qu'on coupe un membre gangrené pour le salut

» de tout le corps [1]. » Ainsi parle ce grand docteur: il n'y a rien dans ce langage qui ressemble aux exagérations de sensibilité développées par les théoriciens modernes. Mais si l'on veut y réfléchir, on trouvera dans cette doctrine un sentiment profond d'intérêt pour la société en général et pour l'innocence des victimes en particulier, qui vaut bien le romanesque enthousiasme professé pour les meurtriers. Enfin, et pour dire toute notre pensée sur ce sujet, la peine de mort, à côté de son caractère répressif, en a un autre essentiellement curatif pour l'individu. Le condamné que frappe la justice humaine a souvent recouvré, aux yeux de Dieu, par le repentir et la pénitence, l'innocence spirituelle; et du haut de l'échafaud où tombait une tête coupable, plus d'une âme purifiée est montée au ciel.

L'arc-en-ciel, témoignage visible de la miséricorde divine.

7. Après avoir ainsi remis à la société humaine le pouvoir du glaive, le Seigneur rassure de nouveau Noé et ses fils. « Voilà, dit-» il, que j'établis mon alliance avec vous, et votre postérité après » vous, avec tous les êtres vivants, les oiseaux et les animaux ter-» restres, tant ceux qui sont sortis de l'arche, que toutes les bêtes » de la terre. Aucun déluge ne viendra désormais détruire l'uni-» versalité des créatures et inonder le monde. J'ai placé mon arc » dans la nue; il sera le signe de mon alliance avec la terre. Lors-» que je couvrirai le ciel de nuages, cet arc apparaîtra comme le » gage de l'alliance éternelle, et les eaux du déluge respecteront » la terre [2]. » L'arc-en-ciel n'a-t-il apparu pour la première fois qu'après le déluge? Quelques interprètes l'ont pensé [3]. Les traditions de certains peuples semblent appuyer cette conjecture. Les Péruviens, entre autres, avaient conservé pour l'arc-en-ciel une vénération particulière; ils le regardaient comme un gage de la protection des dieux. « Lorsqu'on creuse ces idées natives des » anciens peuples, dit M. Marcel de Serres [4], on est souvent frappé

[1] S. Thom. Aquin., *Summ. Theolog.*, 2ª 2ᵉ, q. LXIV, art. 2.

[2] *Genes.*, cap. IX, 9-17. — [3] Voir Cornelius à Lapide, qui cite comme ayant soutenu cette conjecture, Alcuin, et l'auteur de la *Glose* sur l'Ecriture sainte. — [4] *Cosmogon. de Moïse*, pag. 191, 192.

» de leur justesse. Elles ont peut-être germé chez les Péruviens, » par la raison que les traces du grand cataclysme qui a ravagé la » plus grande partie de la surface de la terre, sont en Amérique » moins effacées que partout ailleurs. Du reste, il est facile de com- » prendre quelles sont les circonstances nécessaires à la production » de l'arc-en-ciel. Il suffit de se rappeler que dans les régions équa- » toriales, les pluies ne présentent jamais assez de finesse pour » donner lieu à la production des arcs-en-ciel supplémentaires. Un » peu plus de grosseur encore suffirait pour empêcher la produc- » tion de l'arc-en-ciel ordinaire. Telle devait être celle des gouttes » d'eau qui tombaient sur la terre avant le déluge. L'opinion qui » ne fait dater ce phénomène que de l'époque postdiluvienne, est » donc loin d'être aussi déraisonnable qu'on pourrait le supposer » au premier aperçu. » Ainsi parle, au nom de la science moderne, un des hommes les plus compétents en cette matière. Quoi qu'il en soit, nous ne donnons son sentiment que comme surabondance de preuves; car l'opinion contraire est généralement adoptée par les Pères de l'Eglise. Ils enseignent communément que l'arc-en-ciel n'était point un phénomène inconnu avant le déluge, et qu'en le prenant pour signe de son alliance et pour gage de sa promesse, Dieu voulait précisément en appeler à l'expérience de Noé, qui savait qu'en temps ordinaire l'arc-en-ciel indique la fin des orages. En s'engageant à le faire briller dans les nues chaque fois qu'éclateraient des tempêtes, le Seigneur confirmait par un phénomène dont la signification était connue, sa volonté positive de ne plus interrompre l'ordre régulier des faits naturels par un nouveau déluge.

8. Telle fut cette communication divine avec le patriarche et ses fils, après le grand cataclysme qui venait de bouleverser la terre. A toutes les époques solennelles de l'histoire de l'humanité, la Providence intervient avec la même sollicitude et la même bonté paternelle. Les rigueurs sont l'exception dans le gouvernement divin; la miséricorde est la loi générale. Les préceptes donnés à Noé ont fixé l'attention des docteurs juifs, et l'on trouve dans le Thalmud, sous le nom de « Commandements des Noachides, » *Noachidarum*

« Præcepta Noachidarum » d'après le Thalmud.

Præcepta, un ensemble de prescriptions qui formait, selon les traditions hébraïques, le corps de la législation antérieure à celle de Moïse. Elles embrassent, sous sept chefs principaux, les règles de la loi naturelle, et comprennent : 1° l'obligation d'un culte extérieur ; 2° le respect pour le nom auguste de Dieu ; 3° la défense de l'homicide ; 4° l'ordre des mariages ; 5° le respect pour la propriété d'autrui ; 6° l'organisation du pouvoir judiciaire et civil ; 7° enfin l'interdiction de manger la chair sanglante des animaux [1]. Quelle que soit la vraisemblance d'une pareille révélation, transmise de Noé à ses descendants, la Genèse ne nous a pas donné sur ce sujet d'autres détails que ceux dont on a lu plus haut le développement.

§ II. Faute de Cham. — Prophétie de Noé.

Faute de Cham, malédiction prophétique de sa race.

9. « Les trois fils de Noé, sortis avec lui de l'arche, dit le texte » sacré, étaient Sem, Cham et Japhet. Cham fut le père de Cha- » naan. Toute la race humaine, dispersée sur la face du monde, » descend des trois fils de Noé. Le patriarche avait repris, après le » déluge, ses occupations agricoles ; il travaillait la terre et cultiva » le premier la vigne. Ayant bu du vin, dont il ne connaissait pas » la force, il fut surpris par l'ivresse, et s'étant découvert durant » son sommeil, il était nu dans sa tente. Cham, père de Chanaan, » l'ayant vu dans cette situation, courut, en se moquant, avertir » ses frères. Mais Sem et Japhet, jetant un manteau sur leurs » épaules, s'approchèrent à reculons et l'étendirent respectueuse- » ment sur leur père. Noé, à son réveil, apprit la conduite de son » second fils. Maudit soit Chanaan, s'écria-t-il. Il sera à l'égard de » ses frères l'esclave des esclaves ! Puis il ajouta : Que le Seigneur, » Dieu de Sem, soit béni, et que Chanaan soit son esclave ! Que » Jéhovah dilate les possessions de Japhet, qu'il habite les tentes » de Sem, et que Chanaan soit son esclave [2] ! »

Principe de l'autorité paternelle. Tradition juive sur la faute de Cham.

10. Toute l'humanité, groupée autour du patriarche en la personne des trois grands chefs de la famille humaine, repose sur un

[1] Natal. Alex., *Histor. eccles.*, tom. I, pag. 27 ; *Dissertat. de Noachidarum Præceptis.* — [2] *Genes.*, cap. IX, 18-28.

seul principe, celui du respect pour la paternité. L'oubli de cette loi fait la décadence des races et des nations, son observation en assure la splendeur et la prospérité. L'autorité fondamentale, type de toutes les autres, est l'autorité du père; elle s'impose à l'enfant par un double sentiment d'amour et de reconnaissance, elle se révèle à son jeune cœur sous la double image de la tendresse et de la force. La mère, suivant une belle pensée de M. de Bonald, n'apparaît dans la famille que comme le ministre de la royauté paternelle; ministre dont la sollicitude et l'affection tempèrent avec une grâce charmante ce que le pouvoir suprême a de trop absolu. C'est ainsi qu'au foyer domestique, sous l'influence d'une autorité respectée et chérie, l'homme fait l'apprentissage de l'obéissance aux pouvoirs politiques et civils de son pays. L'obéissance se transforme avec l'âge, et change d'objet, mais elle conserve son caractère obligatoire; elle reste le grand devoir de toute vie sociale, comme elle avait été l'indispensable condition du développement de l'enfant. Ces vues philosophiques ne se présentaient point sans doute avec toutes leurs conséquences à la pensée des trois premiers chefs de la famille humaine. Mais si la formule théorique n'est pas la même, elle n'en ressort pas moins avec éclat de l'enseignement des faits. Jamais la loi du respect pour l'autorité paternelle ne fut environnée d'une sanction plus solennelle. La faute de Cham est suivie immédiatement du plus juste et du plus rigoureux châtiment. Une tradition juive, qui nous a été conservée par Origène et Théodoret [1], prétend que le premier témoin de l'ivresse involontaire du patriarche, aurait été le jeune Chanaan, enfant de dix ans, qui se serait trouvé par hasard dans la tente de son aïeul. Dans un premier mouvement de coupable ironie, il en aurait averti Cham, son père, qui lui-même aurait ensuite appelé Sem et Japhet à ce spectacle d'ignominie. Ce qui a donné lieu à cette tradition apocryphe, est certainement la malédiction que Noé, à son réveil, fait peser sur Chanaan. Dans leurs idées trop étroites sur la justice distributive, les docteurs du Thalmud n'ont pas compris le principe de solidarité

[1] Theodoret., Interrogat. VII *in Genes.*

en vertu duquel le patriarche fait tomber sur la postérité de Cham la responsabilité de la faute paternelle. Ils n'ont pas vu que le contempteur de son père doit être puni dans ses fils; aucune punition ne pouvait l'atteindre plus sensiblement. « Cham, dit saint Augus» tin, est maudit dans son fils, comme l'arbre de l'Evangile sera » maudit dans son fruit [1]. »

Théorie de l'esclavage antique d'après saint Augustin. Une grossière plaisanterie de Calvin.

11. « Nulle part dans l'Ecriture, dit encore saint Augustin, nous » ne trouvons l'expression d'*esclave* avant que le juste Noé n'eût » flétri de ce nom le crime de son fils. Ce nom, c'est donc la faute » qui l'encourt, et non la nature. Suivant l'origine que la langue » latine attribue au mot *esclave,* ceux que le droit de la guerre dé» vouait à la mort, étaient conservés par les vainqueurs, ils deve» naient *esclaves* (*servi,* conservés); et cela même accuse une justice » vengeresse. La cause première de l'esclavage est donc le péché, » qui fait que l'homme tient l'homme et toute sa destinée sous » le joug. Toutefois, dans l'ordre naturel où Dieu d'abord a créé » l'homme, nul n'est esclave de l'homme ou du péché. Mais la » peine de la servitude est ordonnée par la loi qui veille au main» tien et défend l'infraction de l'ordre naturel; s'il n'eût jamais été » attenté contre cette loi, il n'y aurait jamais eu de répression à » exercer par le châtiment de la servitude [2]. » Telle est l'idée chrétienne formulée sur cette formidable question par le grand évêque d'Hippone. Nous aimons à rapprocher ses paroles de celles d'un historien moderne, qui a su, lui aussi, envisager les faits à la lumière de la foi. « Dans la malédiction portée contre Chanaan, dit » M. César Cantu, Noé indique une dépendance par la domination, » et non une infériorité de nature telle que les anciens l'enten» daient dans l'esclavage. Cet horrible abus de la force ne put naî» tre que de la violence tyrannique des conquérants, qui, se fai» sant un droit de la victoire, se crurent autorisés à exterminer les » vaincus, ou à les conserver (*servare*) pour leur propre usage [3]. » Il a fallu toute la mauvaise foi de Calvin pour trouver, dans les paroles de Noé à son fils Cham, un texte à d'indignes plaisanteries.

[1] S. August., *De Civit. Dei,* lib. XVI, cap. I. — [2] Idem, *ibid.,* lib. XIX, cap. XV. — [3] C. Cantu, *Hist. univers.,* tom. I, pag. 167, 168, 1re édit. franç.

« Le Pape, disait-il, a emprunté à Chanaan maudit son nom ignomi-» nieux : il s'appelle, comme lui, l'*Esclave des esclaves*, *Servus servo-*» *rum!* » Il faut plaindre l'aveuglement de l'hérésiarque, qui n'a pas compris que la plus haute majesté de ce monde, celle du souverain Pontife, a proclamé au contraire l'affranchissement spirituel de l'humanité, en prenant le titre de *Serviteur des serviteurs de Dieu.* Le plus humble fidèle de la race éthiopienne, les bras chargés de chaînes, la tête courbée sous le joug d'un maître inhumain, a pourtant un serviteur qui s'honore de ce titre, et ce serviteur, c'est le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, c'est le Père commun des catholiques répandus sur toute la face du monde, c'est un Roi et un Pontife devant qui s'inclinent toutes les grandeurs d'ici-bas.

Réalisation dans l'histoire de la malédiction prononcée par Noé contre la race de Cham. Système de M. Renan sur le « prophétisme » hébreu

12. Au point de vue historique, la prophétie de Noé sur l'avenir de ses trois fils s'est vérifiée avec la plus rigoureuse précision. La descendance de Chanaan est la race africaine, qui a porté jusqu'à nos jours le poids de la malédiction patriarcale. Proie de tous les conquérants, elle a subi toutes les dominations, servi tous les maîtres. L'empire du monde, en passant tour à tour des Assyriens aux Perses, aux Grecs ou aux Romains, trouva toujours dans la race noire à s'approvisionner d'esclaves. Aujourd'hui même, quand les nations européennes s'opposent à l'infâme trafic de l'homme vendu comme un vil bétail, les tribus africaines continuent à réunir des prisonniers, qu'on préfère tuer, si on ne trouve plus un marché avantageux pour s'en défaire. Que dira l'incrédulité, en face de cette persistance inexplicable d'une race tout entière à demeurer sous le poids d'une malédiction séculaire? Qui donc avait révélé à Moïse cette étrange obstination à l'esclavage, que trois mille ans n'ont pu vaincre? Est-ce encore là un de ces hasards heureux qui se rencontrent à chaque ligne de la Genèse, et qui font de l'écrivain sacré l'historien non-seulement du passé, mais de l'avenir? Les deux autres prophéties, relatives à la descendance de Sem et de Japhet, ont obtenu, dans la suite des âges, une réalisation non moins remarquable. « Jéhovah, le Seigneur, a habité les tentes de » Sem [1], » M. E. Renan, dans sa thèse exagérée du monothéisme.

[1] *Genes.*, cap. IX, 27.

comme caractère exclusif des races sémitiques, a prouvé, sans le vouloir, la vérité de la parole patriarcale [1]. Il est vrai que le savant critique s'efforce d'atténuer la portée de ses aveux involontaires par un dédain systématique pour ce qu'il lui plaît de nommer le *prophétisme* hébreu. « Le prophétisme, dit-il, est la forme sous la-» quelle s'opèrent tous les grands mouvements chez les Sémites; » et de même qu'à chaque âge du monde correspond chez les In-» diens un nouvel *Avatar*, de même chez les Sémites, à toutes les » grandes révolutions religieuses et politiques, correspond un pro-» phète. Les peuples primitifs se croyant sans cesse en rapport im-» médiat avec la Divinité, et envisageant les grands événements de » l'ordre physique et de l'ordre moral comme des effets de l'action » directe d'êtres supérieurs, n'ont eu que deux manières de conce-» voir cette influence de Dieu dans le gouvernement de l'univers : » ou bien la force divine s'incarne sous une forme humaine, c'est » l'*Avatar* indien; ou bien Dieu se choisit pour organe un mortel » privilégié, c'est le *Nabi* [2] ou prophète sémitique. Il y a si loin en » effet de Dieu à l'homme, dans le système sémitique, que la com-» munication de l'un à l'autre ne peut s'opérer que par un inter-» prète restant toujours parfaitement distinct de celui qui l'inspire. » L'idée de *révélation* est en ce sens une idée sémitique. Elle appa-» raît dès les origines de la race. Le Coran n'imagine pas d'autre » classification des peuples que celle-ci : peuples qui ont une révé-» lation (un *livre*), peuples qui n'en ont pas [3]. » Nous demande-rions vainement au savant critique quel « interprète » se plaça entre Dieu et Adam, entre Dieu et Caïn, entre Dieu et Noé; et quel fut le « mortel privilégié » qui se fit « l'organe parfaitement dis-» tinct » de l'inspiration divine, dans les communications de l'un à l'autre, à ces différentes phases de l'histoire biblique. Il n'en maintiendrait pas moins la vérité du prétendu « système » des Sémites, si ingénieusement imaginé pour assimiler les prophètes de l'Ecriture aux *Avatars* de l'Inde, et le texte de nos Livres saints aux

[1] *Histoire des lang. sémit.*, chap. I, pag. 5-8. — [2] On sait que les Arabes appellent Noé, *Nouh al Nabi*, Noé le prophète. — [3] *Histoire des lang. sémit.*, tom. I, pag. 8 et 9.

rêveries du Coran. Sans nous arrêter indiscrètement à ces discussions préliminaires, il suffit de mettre la singulière idée que M. E. Renan se fait du *prophétisme* hébreu, en face de la prophétie de Noé. Par quelle merveilleuse sagacité le patriarche a-t-il deviné que la postérité de Cham serait vouée à l'hérédité de la servitude? Par quelle intuition de génie a-t-il démêlé, dans l'obscurité de l'avenir, que la race de Sem serait fidèle au culte du vrai Dieu, et que Jésus-Christ, le Dieu-homme, viendrait « habiter ses tentes? » Par quel instinct miraculeux a-t-il pressenti que la postérité de Japhet se dilaterait sur tous les champs du monde et de l'histoire, couvrant de ses rameaux vigoureux l'Europe et l'Asie septentrionale, les contrées les plus peuplées de l'ancien continent; et envoyant ses fils, comme un flot inépuisable, sur toutes les plages du monde nouveau, à mesure que le génie humain étendrait, par ses découvertes successives, la sphère du monde habitable? Sagacité, intuition, instinct, eussent été, ce semble, impuissants à produire un tel résultat; et nous conserverons le nom de prophétie à ce fait surhumain, malgré la nouvelle expression de *prophétisme*, que nous abandonnons volontiers à son auteur.

Traditions païennes confirmant la réalité de la prophétie de Moïse.

13. La tradition indienne a enregistré dans ses annales la prophétie de Noé. « Satyavrata, roi de toute la terre, disent les livres » indous, eut trois fils : Serma, Charma et Yapéti. C'étaient des » hommes sages, excellents en vertus et actions nobles, habiles à » manier toutes sortes d'armes, vaillants et avides de victoires. » Satyavrata, qui faisait ses délices de la contemplation spirituelle, » voyant que ses fils étaient propres au gouvernement, les en chargea. Mais un jour, par les décrets du Destin, le roi but du vin » nouveau, il perdit les sens, et s'endormit nu. Charma en fut té» moin, il appela ses frères : Qu'est-ce ceci? dit-il. Dans quel état » est notre père? Serma et Yapéti couvrirent le roi de vête» ments et le rappelèrent à l'usage de ses sens. Quand il fut ré» veillé, instruit de ce qui avait eu lieu, il maudit Charma : Tu se» ras l'esclave des esclaves, lui dit-il. Et parce que tu as été un » moqueur en leur présence, ton nom signifiera *moquerie*. Il donna » ensuite à Serma une vaste souveraineté, au midi des montagnes

» de la Neige, et à Yapéti, il donna tout ce qui est au nord de ces » montagnes. Pour lui il parvint, par sa pieuse contemplation, à la » plus haute félicité [1]. » Les Espagnols, en abordant pour la première fois en Amérique, recueillirent de la bouche des insulaires de Cuba un récit traditionnel qui constatait la même croyance. Le Noé des Américains, au sortir du vaisseau libérateur, avait exprimé le jus de raisins sauvages, qu'il but sans en soupçonner l'énergie. Atteint par l'ivresse, il s'endormit dans un état de nudité qui l'exposa aux railleries de l'un de ses fils. L'autre, au contraire, couvrit respectueusement le corps de son père, qui le bénit à son réveil, en récompense de sa piété filiale, et maudit l'insolence du premier. « C'est sans doute parce que vous descendez du bon fils, disaient » les sauvages aux Espagnols, que vous êtes bien vêtus; tandis » que nous, qui descendons du mauvais fils, nous sommes dans » cet état de nudité [2]. » L'histoire de Noé et de ses trois fils est parfaitement reconnaissable dans le Saturne des Grecs, et ses trois fils Jupiter, Neptune et Pluton. Le Noé de l'Ecriture cultive le premier la vigne, comme le Saturne de la fable. La scandaleuse conduite de Jupiter envers Saturne n'est que le récit, exagéré par la licence poétique, de l'insulte de Cham envers Noé. Il n'est pas jusqu'au nom de Cham ou Ham, qui ne se retrouve dans l'Ammon des Egyptiens, si célèbre par la communauté d'origine qu'Alexandre voulut établir rétrospectivement avec lui. Saturne est fils de l'Océan et de Thétis, image poétique de Noé qui échappe aux eaux du déluge universel. Le symbole de Saturne, dans les monnaies romaines, est un navire, comme l'arche est le symbole de Noé dans les monnaies phrygiennes. « La sévère punition de Cham, dit Rollin, » a laissé parmi les païens la mémoire de l'indignation de Saturne, » qui, selon Callimaque, fit une loi irrévocable, que quiconque jet- » terait un regard téméraire sur les dieux, perdrait aussitôt la » vue [3]. » Ainsi il n'est pas une ligne du récit biblique qui n'ait laissé sa trace dans les souvenirs du genre humain.

[1] W. Jones, *Asiatic Researches*, tom. III, pag. 262. — [2] Clavigero, *Storia del Messico*, tom. IV, pag. 16. — [3] Rollin, *Traité des études*, 4e part.

14. La prophétie de Noé avait tellement frappé l'imagination des Hébreux, qu'ils supposèrent plus tard, sous le nom du saint patriarche, un traité d'astrologie intitulé : *Méthode révélée au prophète Noé par l'ange du Seigneur, pour lui montrer seize figures propres à prédire l'avenir.* La tradition cabalistique lui attribuait encore un livre des *Secrets des choses naturelles,* qui lui aurait été dérobé par son fils Cham, et donné à Misraïm [1]. L'orgueilleuse science des Egyptiens cherchait ainsi à rattacher les mystères hiéroglyphiques de ses temples à une origine auguste. Enfin Fabricius, dans sa collection des *Apocryphes de l'Ancien Testament,* a imprimé une *Formule de prières* que Noé récitait, dit-on, tous les jours dans l'arche, et une *Exhortation à ses descendants* [2]. Mais ce n'est point dans ces œuvres supposées qu'il nous faut chercher les vrais titres de gloire du patriarche. Bossuet les a tous résumés en quelques lignes : « Avec le genre humain, dit-il, Noé conserva les arts, tant ceux » qui servaient de fondement à la vie humaine et que les hommes » avaient dès leur origine, que ceux qu'ils avaient inventés depuis. » Ces premiers arts que les hommes apprirent d'abord, et appa- » remment de leur Créateur, sont l'agriculture, l'art pastoral, celui » de se vêtir, et peut-être celui de se loger. Aussi n'en voyons- » nous pas le commencement en Orient, vers les lieux d'où le » genre humain s'est répandu [3]. » Tels furent en effet le caractère et la vie de Noé. Figure de Jésus-Christ, il bâtit l'arche, salut du monde, comme le Fils de Dieu édifiera l'Eglise, arche spirituelle pour le salut des âmes. La génération perverse à laquelle Noé adresse, de la part de Dieu, un dernier et solennel avertissement, l'accueille par des railleries et des insultes; Jésus-Christ ne sera pas mieux traité par les Juifs. Après la grande catastrophe qui bouleverse la terre, Noé sort vivant de l'arche, comme Jésus-Christ, après les douleurs de la passion, les supplices de la croix et les trois jours de sépulture, sort vivant du tombeau. Le monde se renouvelle au sortir de l'arche de Noé; de même un monde nouveau

Livres apocryphes publiés sous le nom de Noé. Noé figure de Jésus-Christ. Sa mort (2958 avant Jésus-Christ).

[1] D. Calmet, *Hist. génér. des auteurs sacrés,* édit. Vivès, tom. I, pag. 265. — [2] Fabric., *Apocryph. Veter. Testam.,* pag. 283. — [3] Bossuet, *Discours. sur l'hist. univers.,* 1re part., 1re époque.

remplira l'Eglise de Jésus-Christ; et, comme aux jours du déluge il n'y eut de salut que dans l'arche de Noé, ainsi dans le monde régénéré par la croix, il n'y a de salut que dans l'Eglise de Jésus-Christ. Enfin, de même qu'il a suffi aux victimes du déluge d'un cri du cœur et d'un repentir sincère pour ouvrir à leurs âmes le sein de la miséricorde éternelle, ainsi l'Eglise de Jésus-Christ dilatera ses portes à la pénitence et à l'amour des hommes qui l'auront méconnue ou blasphémée pendant leur vie, pour les recevoir, jusqu'aux derniers moments dans les tabernacles éternels. « Or, dit » l'Ecriture, Noé vécut encore trois cent cinquante ans après le » déluge; le nombre total de ses jours fut de neuf cent cinquante » ans, et il mourut [1]. » (2958 av. Jésus-Christ.)

§ III. Tour de Babel (2907 av. Jésus-Christ).

Récit biblique de la tour de Babel.

15. Les hommes s'étaient multipliés sur la terre, depuis que Noé et ses fils en avaient repris possession. « Ils n'avaient tous, dit le » texte sacré, qu'un même langage. Sortis de l'Orient, ils trouvè- » rent dans les plaines de Sennaar un séjour favorable, et s'y éta- » blirent. Ils se dirent l'un à l'autre : Faisons des briques que nous » cuirons au feu. Ils se servaient ainsi de briques au lieu de pierres, » et employaient le bitume au lieu de ciment. Ils dirent ensuite : » Venez, fondons une ville, et construisons une tour dont le som- » met atteigne le ciel. Immortalisons ainsi notre nom, avant de » nous disperser sur la face de la terre. Mais le Seigneur abaissa » son regard sur la cité et la tour que les fils d'Adam édifiaient. — » Voilà, dit-il, qu'ils ne forment qu'un seul peuple et n'ont qu'un » même langage. Ils ont entrepris cet ouvrage et sont résolus à en » poursuivre l'achèvement. Descendons pour confondre leur lan- » gage, et que le frère ne comprenne plus la parole de son frère. — » Ce fut ainsi que Jéhovah, le Seigneur, les força à se disperser » par toute la terre. Ils cessèrent la construction de la ville, qui » prit dès lors le nom de *Babel* (confusion), parce que ce fut là que » Dieu confondit le langage des humains et les dispersa dans toutes » les contrées de l'univers [2]. »

[1] *Genes.*, cap. IX, 28, 29. — [2] *Ibid.*, cap. XI, 1-9.

16. Avant d'environner ce texte de Moïse de toutes les preuves historiques et traditionnelles recueillies dans les annales des différentes nations de la terre, il n'est pas hors de propos de citer l'appréciation qu'en fait M. E. Renan. « Une tradition adoptée par les » Hébreux, dit-il, et exprimée par un curieux mythe étymologique, » place le point de dispersion des races dans la plaine de Sennaar, » et rattache ce fait à la construction de Babylone. Mais cette lé- » gende ne paraît pas fort ancienne; elle s'explique par certaines » particularités caractéristiques de la Babylonie : d'une part, le » singulier mélange qu'offrait Babylone, la ville où l'on ne s'enten- » dait pas, la *ville de confusion;* de l'autre, l'aspect de cette plaine » infinie qui semblait faite pour servir de lieu d'assemblée à tout » le genre humain; enfin l'impression d'étonnement que devait » causer à ces populations étrangères dans le pays, la vue de la » tour de Bélus (aujourd'hui Birs-Nemrod). Ce gigantesque monu- » ment devint pour l'imagination le point de départ des nations, » une sorte d'*ombilic du monde,* comme étaient l'ὀμφαλὸς de Delphes » pour les Grecs, la fantastique coupole d'Arîn ou la Caaba pour » les Arabes, la rosace du saint Sépulcre pour le moyen âge chré- » tien. Tous les vieux monuments dont la signification n'est plus » bien comprise, enfantent ces sortes de légendes, qui se combi- » nent d'ordinaire avec les traits saillants de la physionomie géo- » graphique et ethnographique du pays [1]. » Voilà, certes, une argumentation qui ne laisse pas subsister un mot du récit de Moïse. C'est un « curieux mythe étymologique, » rien de plus. C'est « une » légende qui ne paraît pas fort ancienne, » et qui « a été adoptée » par les Hébreux. » On la trouve, il est vrai, reproduite dans le souvenir des autres peuples, mais M. Renan ne daigne pas s'arrêter à ce détail. Il est bien évident qu'une ville « où l'on ne s'enten- » dait pas...., située au milieu d'une plaine infinie qui semblait » le rendez-vous de tout le genre humain, une ville dominée par » une tour, » ne pouvait s'appeler autrement que *Babel* ou *Confusion.* C'est sans doute par la même raison que nul n'a songé à

Appréciation de ce récit par M. E. Renan.

[1] *Histoire des langues sémit.,* tom. I, pag. 32.

appeler de ce nom la ville de Londres, visitée par des étrangers parlant toutes les langues, « située au milieu d'une plaine infinie où le » genre humain pourrait se donner rendez-vous, » et dominée par sa fameuse tour. L'idée de ce nom de *Babel* ou *Confusion* serait également applicable à Paris, où le Russe coudoie l'Ethiopien, sans que ni l'un ni l'autre s'entende, qui est situé de même « dans une » plaine infinie pouvant servir de lieu d'assemblée au genre hu» main, » et dominé par les tours de Notre-Dame. Mais « ces par» ticularités caractéristiques de la Babylonie, » qui s'appliqueraient avec la même précision à Londres, à Paris et à toutes les capitales du monde, n'ont pourtant donné lieu à cette curieuse légende que dans les murs de Babylone. C'est une étrange exception. M. Renan ne l'explique pas; il cherche à nous dédommager de cette absence de renseignements en nous apprenant que « tous les vieux monu» ments dont la signification n'est plus bien comprise, enfantent » de telles légendes. » C'est ainsi que « le moyen âge chrétien » professait une vénération vraiment surprenante pour le saint Sépulcre; car on ne devait plus savoir, au moyen âge, que le saint Sépulcre avait été durant trois jours le dépositaire du corps sacré de notre Seigneur Jésus-Christ. De même les Arabes révèrent la Caaba avec aussi peu de motifs; sans doute ils ignorent que leurs traditions y placent le berceau de Mahomet, leur prophète. Enfin les Grecs ne sont pas traités avec plus d'indulgence par l'habile critique; et leur respectueux attachement pour le temple de Delphes ne saurait trouver grâce à ses yeux, probablement parce qu'ils avaient oublié qu'en ce lieu même les flèches d'Apollon, leur dieu, avaient délivré leurs ancêtres des ravages du serpent Python. Mais encore, quand il n'y aurait aucune différence entre la valeur réelle de ces trois lieux, dont le simple rapprochement est une insulte à la foi, non-seulement du moyen âge, mais de tous les âges chrétiens, quel rapport la vénération des Grecs pour le temple de Delphes, des Arabes pour la coupole d'Arîn ou la Caaba, du moyen âge chrétien pour le saint Sépulcre (car la rosace dont parle ici M. E. Renan n'existe que dans son imagination); quel rapport, dis-je, cette vénération peut-elle avoir avec la tour de Babel, qui n'a.

jamais été vénérée par personne? En quel siècle de l'histoire a-t-on vu des pèlerins se diriger vers « cette tour, aujourd'hui nommée » Birs-Nemrod? » Depuis Moïse, qui a le premier écrit l'histoire de ce monument gigantesque, « dont l'aspect frappait d'étonnement » les populations étrangères, » jusqu'à MM. Botta et Layard, qui en ont de nos jours reconnu les débris, quel homme est venu jamais déposer à ses pieds le tribut d'un religieux hommage? Il n'y a donc ni vénération traditionnelle pour ce monument, ni « particu- » larités caractéristiques dans la Babylonie » qui en motivent la prétendue légende, ni enfin une grande puissance de raisonnement dans la nouvelle appréciation de M. Renan.

Est-il vrai que le récit de la tour de Babel soit un mythe de date récente?

17. Il n'est pas plus heureux quand il affirme que la tradition adoptée par les Hébreux est de date récente. Déjà Josèphe avait répondu à cette fin de non-recevoir en citant le témoignage conforme d'Hestiæus, le plus ancien historien de la Phénicie, et un passage d'un récit traditionnel regardé comme très-ancien au temps du chroniqueur juif. Voici ce passage : « Tous les hommes n'a- » vaient alors qu'une langue. Ils bâtirent une tour si élevée, qu'elle » semblait devoir s'élever jusqu'au ciel. Mais les dieux excitèrent » contre elle une si violente tempête, qu'elle en fut renversée, et » firent que ceux qui la construisaient parlèrent subitement diverses » langues. C'est en souvenir de cet événement qu'on donna le » nom de Babylone (*ville de la Confusion*) à la cité qui fut depuis » fondée en ce lieu [1]. » Si l'on prétendait rejeter le témoignage de Josèphe comme suspect de partialité, la découverte du premier livre des *Chroniques* d'Eusèbe de Césarée[2], par le cardinal Maï, enlèverait cette ressource à nos adversaires. Les paroles citées par Josèphe, sans nom d'auteur, y sont textuellement reproduites comme un extrait de Polyhistor, avec d'autres fragments de cet écrivain, dont l'antiquité n'est pas contestable. Abydène, l'historien de la Chaldée, tient le même langage. Voici ses paroles : « Une tradition » nous apprend que les premiers hommes, issus de la terre, con- » fiants dans leur taille et leur vigueur, affichaient la prétention

[1] Joseph., *Antiq. Judaic.*, tom. I, cap. IV. — [2] Eusèb. de Cés., *Chronq.*, liv. I, chap. IV.

» d'une puissance supérieure même à celle des dieux. Ils bâtirent, » au lieu où est située maintenant Babylone, une tour d'une hau- » teur immense. Elle s'élevait déjà vers les cieux, lorsqu'un vent » violent vint l'assaillir, par l'ordre des dieux, et renversa sur les » travailleurs cette gigantesque construction. Les débris amoncelés » par cette tempête servirent aux fondations de la cité actuelle de » Babylone. Or jusque-là les hommes avaient toujours eu la même » langue; mais, à partir de cet événement, les dieux divisèrent » leur langage en une multitude d'idiomes différents. C'est à cette » époque qu'éclata la guerre des Titans contre Saturne [1]. » La tradition de la tour de Babel est tellement peu d'une date récente, que Polyhistor, dans un autre fragment conservé par Eusèbe, en parle en ces termes : « Eupolémus, dans son livre *des Juifs d'As-* » *syrie,* raconte la fondation de Babylone; la construction de la » tour de Babel, si célèbre dans l'histoire, par les géants échap- » pés au déluge; la chute de ce monument, renversé par la puis- » sance divine, et la dispersion des géants dans toutes les contrées » de la terre [2]. » Voilà donc que ce « curieux mythe étymologique, » cette « légende qui ne paraît pas fort ancienne, » selon les expressions de M. E. Renan, est inscrit en tête des annales les plus anciennes dont l'histoire profane ait gardé la mémoire; il réveille un écho dans les plus antiques souvenirs, et on le cite, aux temps les plus reculés, comme « célèbre dans toute l'histoire. »

Témoignage de la sibylle Bérosienne, cité par Moïse de Corène et traduit par Volney.

18. Volney, dont l'aveu ne peut être ici taxé de complaisance, reconnaissait l'antiquité du récit biblique sur la tour de Babel. Il en apportait une nouvelle preuve que lui avait fournie Moïse de Corène, l'historien de l'Arménie. Voici le passage de cet auteur, traduit et cité par Volney : « La sibylle Bérosienne, dit Moïse de » Corène, donne trois fils à Xisuthrus : *Sim* ou *Zérouan, Titan* et » *Yapéthoste.* Ils se séparèrent, et se partagèrent le monde. La même » sibylle, en parlant des hommes illustres nés de ces trois chefs, » dit : Ils étaient terribles et brillants, ces premiers dieux; d'eux

[1] Eusèb. de Cés., *Prépar. évang.,* liv. IX, chap. XIV. — La même citation est reproduite au livre Ier des *Chroniques,* chap. VII.

[2] Eusèb. de Cés., *Prépar. évang.,* liv. IX, chap. XVII.

» vint la race des géants au corps robuste, aux membres puissants,
» à l'immense stature, qui, pleins d'insolence, conçurent le dessein
» impie de bâtir une tour. Tandis qu'ils y travaillaient, un vent
» terrible et divin, excité par la colère des dieux (*Elahim*), détruisit
» cette masse immense, et jeta parmi les hommes des paroles in-
» connues, qui excitèrent (ou causèrent) le tumulte et la confusion.
» Parmi ces hommes était le japétique *Haïk*, célèbre et vaillant
» gouverneur (*præfectus*), très-habile à lancer les flèches et à ma-
» nier l'arc. » Après cette citation de Moïse de Corène, Volney ajoute : « Le partage de la terre entre trois personnages puissants
» et brillants, dont Titan est un, ressemble beaucoup à ce que les
» Grecs nous disent des trois frères Jupiter, Pluton et Neptune, qui
» ressemblent aussi beaucoup aux trois fils de Noé : Pluton même
» est noir comme Cham [1]. » Les analogies entre le *Sim* et le *Yapéthoste* du récit arménien, et les noms bibliques de Sem et de Japhet, se présentent d'elles-mêmes à l'esprit. Le Titan oriental, adopté aussi par la mythologie grecque, semble, au premier abord, plus étranger au nom de Cham, dont il est pourtant l'équivalent grammatical. « Et ce qu'il y a de remarquable, dit un récent et docte
» écrivain, c'est que les noms se présentent dans le même ordre
» que dans la Genèse, Sem, Cham et Japhet : Zérouan ou Sim,
» Titan, Yapéthoste. Dans ces traditions, les fils de Noé sont des
» chefs honorés comme premiers générateurs et principes de la
» multiplication des hommes. Le temps, la confusion des langues,
» l'éloignement ont grandi ces chefs de la famille humaine, et fina-
» lement, ils ont été des dieux et sont devenus la trinité olympi-
» que, Jupiter, Pluton et Neptune. Moïse n'est si loin du merveil-
» leux que parce qu'il est plus près des faits et à la source même
» de la vraie tradition [2]. »

19. Le souvenir de la tour de Babel, transformé par le génie poétique de la Grèce, est devenu la lutte gigantesque des Titans escaladant le ciel et entassant le Pélion et l'Ossa pour arriver au

Traditions conformes chez les Grecs. Traditions du déluge retrouvées par M. de Humboldt en Amérique.

[1] Volney, *Recherches sur l'histoire ancienne*, tom. I, pag. 146 ; M. A. Nicolas, *Etudes philosoph. sur le Christ.*, tom. I, pag. 413. — [2] Tripard, *Moïse*, tom. I, pag. 283, 284.

trône du Père des dieux, jusqu à ce que la foudre vengeresse de Jupiter eût dispersé les audacieux fils d'Aloüs. Fille de la Phénicie, la civilisation grecque dut en conserver les traditions comme un dépôt héréditaire. Nous ne nous étonnons donc pas de les retrouver identiques dans les deux pays. Mais ce qui est plus inattendu, c'est de constater le même souvenir chez les indigènes de l'Amérique. M. de Humboldt, en décrivant la pyramide de Cholula, rapporte la tradition locale qui la fait remonter à l'époque diluvienne. Sept géants, survivants seuls au cataclysme qui avait englouti leur race, la construisirent en *briques* superposées par assises décroissantes. « Mais, ajoute l'illustre voyageur, les dieux virent avec » courroux cet édifice, dont la cime devait atteindre les nues. Irri- » tés contre l'audace de Xelhua, ils lancèrent le feu sur la pyra- » mide. Beaucoup d'ouvriers périrent, l'ouvrage ne fut pas conti- » nué, et on le consacra dans la suite au dieu de l'air [1]. » M. de Humboldt eut l'occasion de signaler, dans les peintures hiéroglyphiques des Aztèques et des Méchoanèses, une tradition mexicaine sur la confusion des langues, qu'il n'est pas inutile de rapprocher du récit biblique : « Les hommes nés après le déluge étaient muets; » une colombe, du haut d'un arbre, leur distribue des langues re- » présentées sous la forme de petites virgules [2]. »

Découverte récente des ruines de Babel. Observations de M. de Saulcy, à ce sujet.

20. La tradition de la tour de Babel adoptée par les Hébreux ne paraît donc pas d'une date aussi moderne que le suppose M. Renan, dont l'argumentation ne semble pas appelée, en cette circonstance, à tout le succès que pouvait s'en promettre l'auteur. Il y a plus : « Les découvertes récentes faites à Ninive, dit M. L. de » Saulcy, jettent un grand jour sur les monuments assyriens. *Les* » *ruines de Babel sont maintenant retrouvées* [3]. » Or ces débris exhumés par les archéologues modernes, nous apportent, après tant de siècles, une nouvelle confirmation du récit de Moïse. Ce sont bien, en effet, les briques dont parle l'écrivain sacré, qui composent les assises du monument postdiluvien. Ainsi que le fait en-

[1] A. de Humboldt, *Vues des Cordillères*, tom.I, pag. 96 et 114. — [2] Idem, *ibid.* tom. II, pag. 168. — [3] M. L. de Saulcy, membre de l'Institut, *Dictionnaire des antiquités bibliques*, Paris, Migne, 1859, pag. 120, 121.

core remarquer M. de Saulcy, « l'idée de se servir de briques cuites » au four, que l'on relie avec du bitume, est une de ces idées com- » plexes qui impliquent un art singulièrement développé. Il s'agit » en effet de suppléer au manque de pierres, peut-être aussi de » s'affranchir du poids des matériaux à employer, poids qui, s'il » entre pour beaucoup dans la stabilité des constructions, présente » le grave inconvénient d'en pouvoir amener l'écrasement [1]. » Cette observation répond aux détracteurs systématiques de l'art immédiatement postdiluvien, et atteste, aussi bien que les monuments primitifs de Balbeck, la puissance de l'industrie humaine à cette époque reculée. Mais ce n'est pas la seule conclusion que nous ayons à tirer de ce fait. Il en est une plus importante encore. Si Moïse n'eût écrit qu'une légende, un mythe étymologique, en nous transmettant le récit de la tour de Babel, comment eût-il songé à indiquer la brique pour la construction de ce monument? Moïse, élevé en Egypte, à la cour de Pharaon, n'avait quitté le sol de Misraïm que pour se réfugier quelques années au fond du désert de Sinaï, à l'angle des deux golfes Héroopolite et Elanitique, dans le pays de Madian. Il ne vit jamais la plaine de Sennaar, ni la ville de Babylone. Qui donc lui a révélé cette particularité d'une construction en briques et en bitume, dont les pyramides égyptiennes, avec leurs blocs de granit étagés en assises décroissantes, ne pouvaient lui donner aucune idée? Ses frères, les enfants d'Israël, n'étaient-ils pas emprisonnés dans les carrières de l'Egypte, pour en extraire les masses énormes de pierres que d'autres captifs hébreux transportaient à de longues distances, et taillaient en sphinx, en statues royales, ou dressaient en hypogées, en obélisques, en colonnades immenses et en superbes palais? L'art égyptien est essentiellement lapidaire, il conserve en ce sens le caractère de l'industrie antédiluvienne; et, bien que l'emploi de la brique fût connu au temps de Moïse, il ne paraît cependant pas affecté aux monuments destinés à une grande renommée et à un long avenir. Pourquoi donc Moïse, sans tenir compte de son expérience quotidienne, désigne-t-il

[1] M. L. de Saulcy, *Diction. des antiquités bibliques*, pag. 87.

expressément la brique et le bitume comme la base de la construction de Babel? Et enfin comment se fait-il que cette particularité se trouve précisément confirmée et par la découverte récente des débris de cette tour, et par les témoignages des historiens de l'antiquité? Hérodote, Strabon, Diodore de Sicile [1], nous avaient dit, comme Moïse, que les constructions babyloniennes étaient de briques cimentées avec du bitume, avant que MM. Botta et Layard eussent retrouvé les premières assises de briques vitrifiées et de scories bitumineuses de la tour de Babel. La science actuelle, aussi bien que l'ancienne histoire, se donnent ainsi la main pour confirmer chaque détail du récit biblique.

Confusion des langues.

21. Le fait même de la construction d'une tour, par les efforts communs des races postdiluviennes, dans la plaine de Sennaar, au lieu où s'éleva depuis la ville de Babylone, est donc un des événements les plus retentissants de l'histoire et les mieux attestés par la tradition universelle. Les questions qu'a soulevées la confusion des langues, dont le souvenir est intimement lié à ce monument, touchent à un autre ordre de considérations et ressortent du domaine de la philologie comparée et de la philosophie du langage [2]. On s'est demandé quelle était la langue primitive avant la dispersion des peuples, et si cette langue s'est conservée depuis. On a voulu énumérer les idiomes qui prirent naissance au pied de la tour de Babel. Enfin on a agité la question de savoir si la confusion des langues s'était produite instantanément, ou si l'altération du langage s'était introduite, d'une manière naturelle, par des

[1] Herodot., lib. I, pag. 181, 182 et seq. — Strabo, lib. XVI, pag. 741. — Diodor. Sicul., lib. II, pag. 98. — Plin., lib. VI, cap. 26.

[2] Il nous serait impossible d'entrer ici dans le développement de cette question, à laquelle M. Renan a rendu son actualité en lui consacrant un volume de trois cents pages, intitulé : *De l'Origine du langage*, 3e édition augmentée, Paris, 1859. Ses conclusions sont entièrement contraires à la tradition mosaïque. Il faudrait un volume tout entier pour traiter cette question et réfuter le système du savant membre de l'Institut. Nous renvoyons le lecteur à la réponse pleine de logique, d'érudition et de solidité, faite par M. Schœbel, au point de vue de la philologie comparée. *La Philologie comparée*, par Schœbel, Paris, 1861. — Voir aussi les dissertations consacrées à ce sujet dans les *Annales de philosoph. chrét.*, an. 1860-1861.

dialectes différents, que le temps, l'éloignement et l'habitation dans des contrées séparées auraient fait naître.

La langue primitive s'est-elle conservée après la confusion de Babel?

22. La langue mère, parlée par les auteurs du genre humain, transmise à Noé et divisée après le déluge, a-t-elle laissé des traces qui nous la fassent reconnaître et qui puissent nous autoriser à affirmer qu'elle existe encore? Quelques saints Pères l'ont pensé [1] : ils trouvent dans la langue hébraïque les caractères d'antiquité, de simplicité et d'antériorité qui conviennent à une langue mère. Leur sentiment est contredit par saint Grégoire de Nysse, qui croit que la première langue est perdue, et que l'hébreu ne saurait nullement nous la représenter [2]. Dom Calmet, dans un travail spécial sur cette matière [3], tout en résumant les probabilités favorables à la langue hébraïque, ne formule pas une conclusion absolument affirmative. Il nous semble que la question en elle-même présente un côté insoluble. Pour se prononcer en effet d'une manière définitive, il faudrait être assuré que la langue primitive d'Adam fut conservée au milieu de la confusion de Babel, et qu'elle serait alors devenue l'idiome particulier d'une des tribus descendant de Noé. Mais loin d'avoir à cet égard la moindre certitude, on pourrait faire observer qu'en confondant les langages, Dieu n'eût atteint le but de rendre la voix de chaque travailleur inintelligible à son voisin, qu'en effaçant jusqu'au moindre vestige de la langue primitive connue de tous. Ainsi ce serait raisonner sur une hypothèse gratuite, que de prétendre assigner à un des idiomes actuellement existants le caractère de la langue parlée par Adam. Le mot de Théodoret nous paraît donc parfaitement résumer cette controverse : « Il serait superflu, dit-il, de la poursuivre davantage. La » foi est étrangère au débat, et la piété elle-même n'a rien à ga» gner ni à perdre à l'affirmative ou à la négative, dans cette ques» tion [4]. » On en peut dire autant du nombre des idiomes nés

[1] Origen., homil. 11 *in Numer.* — S. Hieronym., *In Sophon.*, cap. III. — S. August., *De Civit. Dei*, lib. XVI, cap. II; lib. XVIII, cap. XXXIX. — [2] S. Gregor. Nyss., orat. 12 *contra Eunom.* — [3] *Dissertation sur la première langue et sur la confusion arrivée à Babel* (Bible de Vence). — [4] Theodoret., Quæst. LXI *in Genes.*; Natal. Alex., *Histor. eccles.*, tom. I, pag. 294-298.

au pied de la tour de Babel. Une tradition hébraïque, citée par quelques Pères, le fixe à soixante-dix. Mais ce sont là des conjectures [1] qui ne présentent aucun intérêt réel, ni aucune garantie sérieuse.

La division des langues fut-elle un fait instantané et miraculeux?

23. Le seul point véritablement important à éclaircir, est donc celui de savoir si la confusion des langues fut un fait instantané, subit, et par conséquent miraculeux, ou s'il ne fut que le produit naturel de la propagation du genre humain et de l'éloignement forcé des familles, isolées les unes des autres, par cette propagation même. Saint Grégoire de Nysse soutient cette dernière opinion : « Tant que la vie des premiers hommes, dit-il, fut concen» trée dans un cercle commun, et qu'ils ne furent point partagés » en différents peuples, il n'y eut qu'un seul langage. Mais quand » Dieu voulut que le genre humain s'étendît sur toute la terre, la » dispersion des familles amena la diversité des idiomes; une pro» nonciation et une langue différentes entre chaque peuple en furent » la suite [2]. » Malgré l'autorité du saint docteur, et sans vouloir d'ailleurs imposer notre sentiment dans une question que le jugement de l'Eglise n'a pas définie, la première opinion nous semble la plus probable. Elle ressort en effet du sens obvie et naturel des paroles de Moïse, qu'il faut complétement dénaturer pour les adapter à l'interprétation contraire. Quand Dieu dit : « Venez, descendons et confon» dons leur langage [3], » il semble évident qu'il s'agit d'une décision instantanée, subite, actuelle, et non d'une longue série d'années qui opéreront, après la dispersion des peuples, la multiplicité des idiomes. L'écrivain sacré paraît avoir eu tellement l'intention de donner un caractère d'instantanéité à cet événement, qu'il ajoute aussitôt que les travailleurs abandonnèrent leur entreprise inachevée et « cessèrent la construction de leur tour [4]. » Enfin, si les langues n'eussent pas été divisées en ce lieu même par la puissance divine, la tour de Sennaar ne se serait pas appelée la tour de la *Confusion*, mais la tour de la *Dispersion;* et Moïse, en lui donnant formellement le nom de *Babel,* ne semble laisser aucune ressource

[1] Natal. Alex., *Histor. eccles.*, tom. I, pag. 290-292. — [2] S. Gregor. Nyss., orat. 12 *contra Eunom.*, pag. 353, 354. — [3] *Genes.*, cap. XI, 7. — [4] *Ibid.*, 8.

à l'interprétation opposée. Les adversaires du miracle, ceux qui, de parti pris, rejettent le surnaturel comme un élément inadmissible dans l'histoire, ne s'arrêtent pas ordinairement devant des considérations de ce genre. Tout ce qui s'écarte de la théorie préconçue et du cours des phénomènes ordinaires, est impitoyablement rejeté par eux et rangé parmi les symbolismes et les mythes légendaires. Mais, qu'on nous permette de le dire, ce point de vue dont on a voulu, de nos jours, vanter la prétendue largeur, est en réalité le plus étroit qui se puisse concevoir. La création, l'ordre du monde, la formation de l'homme, sont-ils donc des faits de l'ordre naturel? Le passage du néant à l'être ne suppose-t-il pas l'intervention d'un principe divin? Et ce principe divin, de quel droit le voudrait-on bannir de son ouvrage, à une heure donnée, comme un instrument inutile qu'on rejette après s'en être servi? Savons-nous même, d'une manière rigoureuse, où s'arrête l'ordre naturel et où commence le divin, dans le monde que nous avons sous les yeux? Le peu que nous voyons, le peu que la science humaine a pu découvrir, est-il assez complet pour que nous ayons sérieusement la ridicule prétention de juger de l'ensemble? Si l'on y réfléchissait mieux, le grain de sable qui révélait à Pascal des horizons où son génie entrevoyait d'insondables mystères, rendrait plus circonspects les esprits qui se croient forts parce qu'ils sont téméraires ; et on verrait que rejeter *a priori* de l'histoire du genre humain l'intervention divine, est une méthode aussi ingénieuse que de supprimer la cause pour mieux comprendre l'effet. Le miracle est donc dans l'histoire du monde; il remplit les annales de l'humanité, si l'on donne le nom de miracle à tout ce qui atteste l'action divine dans le gouvernement du monde. Mais le vrai prodige, le prodige réellement inexplicable pour tout homme qui voudra y songer en dehors des préoccupations étroites ou des banalités vulgaires, serait que le monde subsistât sans l'intervention efficace, sans l'action incessante de Dieu.

§ IV. Dispersion des fils de Noé. — Origines des races actuelles.

Généalogie des nations.

24. Le chapitre x^e^ de la Genèse est intitulé : *Généalogie des fils de Noé;* on aurait pu l'appeler avec autant de vérité le *Livre des origines du genre humain*. Le caractère propre de la Bible, ainsi que l'a très-bien vu M. Renan, est d'être par excellence le *Livre* universel. Mais nulle part ce caractère n'éclate d'une manière plus saisissante que dans ce chapitre, où tous les peuples de la terre trouvent le nom de leurs premiers aïeux. Les antiques historiens de la Phénicie, de l'Egypte, de la Grèce, de Rome, de la Chine, de l'Inde, sont exclusivement nationaux. Leur horizon n'est pas plus étendu que leur patrie. Au delà des limites naturelles ou politiques de leur pays, ils n'ont rien vu, ils n'ont rien voulu voir. Quelques-uns pourtant de ces grands empires dont ils déroulent les annales, avaient envahi dans leur domination le monde presque entier. Comment se fait-il que le Livre sacré d'une petite nation, resserrée géographiquement dans un cercle imperceptible, isolée historiquement des autres peuples par ses mœurs, sa législation, sa foi religieuse, comment se fait-il que ce Livre seul présente des notions générales sur les origines de tous les autres peuples? Comment Moïse, le premier auteur connu, chef d'une tribu d'esclaves qu'il soustrait au joug des Egyptiens et qu'il promène quarante ans au désert, sans communication avec les grands peuples de son temps, a-t-il pu réunir des données certaines, précises sur la généalogie de toutes les nations? C'est encore là un fait qui étonnera l'incrédulité des siècles modernes, et qu'elle sera forcée d'avouer, sans paraître plus disposée à rendre hommage à la parole révélée.

Y eut-il réellement un partage de la terre fait par Noé à ses enfants?

25. L'idée d'un partage réel de la surface du globe fait par Noé à ses trois fils, se trouve mentionnée dans les traditions juives et par quelques auteurs grecs de l'ère chrétienne [1]. Cette opinion était même tellement accréditée au IVe siècle, que saint Philastrius, évêque de Brescia, dans son traité *des Hérésies* [2], semble la regarder comme une vérité certaine. « Cependant, dit Bochart, on ne

[1] Cédrenus, Eusèbe, Georges le Syncelle, etc. — [2] S. Philast., lib. *de Hæresibus*, cap. CXXI.

» voit guère comment Noé eût pu diviser l'univers entre ses trois » fils, quand la plus grande partie de l'univers n'était pas encore » connue. On pourrait, il est vrai, supposer ici à Noé une inspira- » tion divine qui l'aurait fait agir; mais comme l'Ecriture ne nous » dit rien de cette circonstance, nous n'avons pas le droit d'ériger » cette conjecture à l'état de vérité historique; ce qui n'empêche » pas saint Philastrius de ranger parmi les hérésies le sentiment » contraire [1]. » L'interprétation trop rigoureuse du verset de la Genèse qui termine le chapitre généalogique des fils de Noé, donna probablement lieu à cette méprise [2]. « Telles sont, dit le texte sa- » cré, les familles de Noé, par ordre de peuples et de nations. C'est » d'elles que les nations se sont divisées sur la terre, après le dé- » luge [3]. » Du reste, la qualification d'hérétiques, donnée par saint Philastrius, paraît principalement s'appliquer à ceux qui prétendaient revendiquer, en faveur des Egyptiens, des Perses et des Grecs, l'antériorité sur la race de Noé dans le partage de la terre. Voici les paroles de l'évêque de Brescia : « Certains hérétiques, » dit-il, professent des opinions erronées sur la division de la terre » entre les races et son peuplement. Ils soutiennent que ce furent » les Grecs, ou les Egyptiens, ou les Perses, qui les premiers divi- » sèrent le globe, et que Noé, après le déluge, ne fit pas cette divi- » sion, ce partage entre ses trois fils [4]. » Réduite à ces termes, la qualification d'hérétiques nous paraît acceptable, dans le sens que l'antériorité du peuplement de la terre par la race de Noé, avant qu'il y eût un empire égyptien, perse ou grec, est incontestable. Mais si, dans la pensée du saint auteur, cette qualification s'étendait à ceux qui n'admettent pas la réalité d'un partage fait par Noé à ses trois fils, il est évident qu'elle n'est pas admissible, et que cette doctrine n'a jamais été soutenue par l'Eglise.

Race de Japhet.

26. Voici donc les auteurs du genre humain, tels que Moïse les indique, dans l'ordre de la descendance des fils de Noé : « Japhet » eut pour enfants : Gomer, Magog, Madaï, Javan, Thubal, Mosoch » et Thiras. Les fils de Gomer furent : Ascenez, Riphath et Tho-

[1] Bochart., lib. I, *Phaleg.*, cap. ultim. — [2] Jacob. Perizon., *Origines Babylonicæ*, pag. 288. — [3] *Genes.*, cap. x, 32. — [4] S. Philastr., *loc. cit.*

» gorma. Les fils de Javan furent : Elisah et Tharsis, Cethim et Do-» danim [1]. » Gomer, ou, selon le génie de la langue hébraïque, qui n'admet pas les voyelles dans l'idiome écrit, *Gmr*, *Gamr* ou *Gimr*, représente les *Kimr*, Cimmériens de l'Asie Mineure, qui sont devenus les Germains des races modernes. — Ascenez, en hébreu *Aschenaz*, donne son nom, suivant Bochart, à l'Ascanie, province de l'Asie Mineure, et peut-être au Pont-Euxin, *Pontus Ascenez, Axenus, Euxinus*. — Riphath laisse son souvenir aux monts *Riphées* [2], actuellement montagnes d'Oby. — Thogorma fut le père des *Thygrammèens* ou Phrygiens de l'histoire grecque. Les Turcomans se prétendent ses descendants. — Magog, second fils de Japhet, peupla par ses descendants la Scythie et la Tartarie, dont les habitants prenaient, dans l'antiquité, le nom de *Mogli*, et qui conservèrent parmi leurs divinités le souvenir de Gog ou Magog, leur premier ancêtre. — Le Madaï de l'Ecriture est le père des *Madiens* ou Mèdes; la vieille Œmathie, avant de s'appeler Macédoine, indiquait, par la racine étymologique de son nom, qu'elle était une colonie sortie de la terre de *Madaï*. — Javan est le *Jaoun* ou *Ioun*, l'Ionien ou Grec de l'Asie Mineure [3]. — Elisah, Tharsis, Cethim et Dodanim [4] laissent leurs noms aux contrées de l'*Ellas*, *Hellade* ou Grèce; de Tharse sur les côtes de Cilicie; de Kitium en Chypre, et des Céthiens de la Thrace; de Dodone ou de Rhodes. — Thubal ou Thobel, cinquième fils de Japhet, fut la tige des *Thobéliens*, nom antique de la race ibérienne, dont les capitales étaient, d'après Ptolomée [5], *Thabilaca* et *Teleba*. — Mosoch ou Moshk fut père des Moscovites, et Thiras donna son nom aux Thraces. La postérité de Japhet s'étendit donc depuis le mont Taurus jusqu'au Tanaïs, depuis les monts Riphées jusqu'au détroit de Gades ou Cadix. C'est la race hardie, entreprenante : *audax Japeti genus*, comme dit

[1] *Genes.*, cap. x, 2, 3, 4. — [2] Virgil., *Georg.*, lib. III. Voici ses vers :

Talis hyperboreo septem subjecta Trioni
Gens effræna virum Riphæo tunditur Euro.

[3] M. Tripard, *Moïse*, tom. I, pag. 292 et suiv.; D. Calmet, *Dissertat. sur le partage des descendants de Noé* (Bible de Vence).

[4] *Rodanim*, dans le texte samaritain. — [5] Ptolom. *Asiæ* tabul. II.

Horace [1]. » Le poète latin commente ainsi, sans le savoir, la bénédiction prophétique de Noé : « Que Dieu dilate les tentes de » Japhet [2]. »

Race de Cham.

27. « Cham eut quatre fils : Chus, Mesraïm, Phuth et Chanaan. » Les fils de Chus furent : Saba, Hévila, Sabatha, Regma et Saba» tacha. Regma eut pour fils Saba et Dadan. Or Chus fut encore » père de Nemrod, qui commença à fonder une domination ter» restre. Il fut un chasseur vigoureux, ce qui donna naissance au » proverbe : *Violent chasseur devant le Seigneur, comme Nemrod.* La » capitale de son empire fut Babylone. Il fonda de plus les villes » d'Arach, d'Achad et de Chalanné, dans la terre de Sennaar. Ce » fut de cette terre que sortit Assur, qui éleva les murs de Ninive, » fonda Chalé et la grande ville de Resen, entre Ninive et Chalé. » Mesraïm eut pour fils Ludim, Anamim, Laabim, Nephtuim, Phe» trusim et Chasluim, d'où sont sortis les Philistins et les Caphto» rim. Chanaan fut père de Sidon, son premier-né, et de dix autres » enfants qui devinrent la tige des Héthéens, des Jébuséens, des » Amorrhéens, des Gergéséens, des Hévéens, des Aracéens, des » Sinéens, des Aradiens, des Samaréens, des Amathéens. Les dif» férents peuples de Chanaan descendent de ces dix enfants. Or » les limites des Chananéens renferment les régions comprises » entre Sidon, Gérara et Gaza, jusqu'à Sodome, Gomorrhe, Adama, » Seboïm et Lésa. Telle est la descendance des fils de Cham, selon » leurs alliances, leurs langues, leurs familles, leur pays et leurs » nations [3]. » Cham a laissé des traces de son nom sur le sol égyptien, peuplé par ses descendants. Plutarque appelle l'Egypte *Chemia*. Quelques nomes égyptiens portent les noms de *Chemmis*, *Prochemmis*, *Psittachemmis*, où l'étymologie rappelle le nom du second fils de Noé. L'Afrique ancienne était désignée sous l'expression générique d'*Ammonia;* enfin la Thèbes aux cent portes d'Homère, s'appelle en hébreu *No-Ammon*, Cité d'Ammon. Nous avons déjà eu l'occasion de faire observer que l'aspiration du mot *Cham*, donne rigoureusement, d'après le génie des langues orientales, le

[1] M. Tripard, *Moïse*, tom. I, pag. 294; Horat., lib. I, *Od.* III, vers. 27. — [2] *Genes.*, cap. IX, 27. — [3] *Genes.*, cap. X, 6-20.

Ham ou *Ammon* de l'antiquité. — Chus, premier fils de Cham, est le père de la race *kouschite*, dont les orientalistes modernes retrouvent les souvenirs en Ethiopie. La capitale *Kush*, dans le pays d'Axoum, était la grande cité de la race noire. — Saba, Hévila, Sabatha, Regma et Sabathaca, les cinq premiers fils de Chus, ont donné naissance aux Sabéens d'Ethiopie et à la ville de Saba; aux *Chavelæi* de Pline, et *Chavilatæi* de Strabon, dans l'Arabie Pétrée; à la ville de Saphta et à la colonie des Sabathéens dans l'Arabie Heureuse et sur le golfe Persique; à la ville de Rhegma, sur le même golfe; et à la ville de Sabidaca, fondée dans la Carmanie, non loin du golfe Persique. — Les villes de Sheba et Daden, sur les mêmes plages, rappellent les deux fils de Regma, Saba et Dadan [1].

Nemrod, petit-fils de Cham.

28. Mais de tous les fils de Chus, le plus illustre est le Nemrod de l'Ecriture, le premier des descendants de Noé, qui établit une suprématie basée sur la force, et dont le caractère nous est suffisamment marqué par ce trait d'énergie physique avec lequel Moïse nous le dépeint : « Il fut un vigoureux chasseur devant le Seigneur : » *Robustus venator coram Domino* [2]. « Nemrod, dit M. E. Renan, est » expressément rattaché à Cousch, et, en effet, on retrouve son » nom dans une série des dynasties égyptiennes [3]. » Cette constatation par la science actuelle de la véracité de Moïse, dans la filiation de Nemrod, est d'autant plus remarquable que son nom n'est point rappelé par les villes que le roi-chasseur fonda dans les plaines de Sennaar. Babylone, sa capitale, a conservé le souvenir de la confusion des langues et de la tour de Babel. Le nom du roi s'est effacé devant la majesté du plus grand événement de l'histoire du monde antique, ainsi que l'appelle M. de Maistre. Arach est l'*Aracca* de Ptolomée, sur le Tigre, au-dessous de sa jonction avec l'Euphrate. Achad est la *Sacada* du même auteur, à quelque distance de Ninive. Chalanné se retrouve dans la province d'Assyrie, appelée *Calonite*. Mais aucune de ces villes ne porte le nom de son fondateur Nemrod, comme si Dieu eût voulu que ce nom,

[1] Voir la *Dissertation* de D. Calmet, déjà citée. — [2] *Genes.*, cap. x, 9. — [3] E. Renan, *Histoire des lang. sémit.*, tom. I, pag. 32.

qui signifie, suivant sa racine étymologique, *oppresseur*, fût isolé dans la mémoire des peuples, et ne rappelât que des souvenirs de violence et de tyrannie, sans même obtenir la vaine compensation d'une gloire posthume, attachée à des monuments durables. La race conquérante de Chus, sous la conduite de Nemrod, opprime la race pacifique de Sem. C'est alors qu'Assur, le vaincu des plaines de Sennaar, émigre avec les Sémites, et va fonder sur le Tigre une ville qui deviendra la rivale de Babylone, la cité de Ninive. La guerre, et probablement une guerre d'extermination, dut précéder cet épisode, brièvement raconté par Moïse [1]. Ainsi au nom de Nemrod se rattachera l'idée du premier conquérant qui ait fait couler, après le déluge, le sang des soldats avec les larmes des mères.

Descendance de Mesraïm, Phuth et Chanaan, fils de Cham.

29. Mesraïm ou Misraïm, second fils de Cham, donne son nom à l'Egypte. Peut-être, au lieu de ce nom, dont la forme plurielle en hébreu ne saurait convenir à un seul homme, faut-il lire, avec Josèphe, *Mesré* [2], d'où les Egyptiens (*Mesraïm*) tirent leur origine. C'est le sentiment de dom Calmet, qui retrouve d'ailleurs le nom de *Mesré* dans la ville du Caire, appelée encore aujourd'hui *Meser* par les Arabes, et dans celui de *Mesori,* donné au premier mois du calendrier égyptien [3]. — Des sept fils de Mesraïm, Lud ou Ludim, donna son nom à *Lydda* ou Diospolis, dans la haute Egypte; Anam ou Anamim devint le père des *Nasamonéens;* Laabim peupla la Libye; Nephtuim semble avoir laissé son nom au Neptune des Grecs, lesquels, d'après Hérodote, rapportèrent de l'Afrique des traditions relatives à cette divinité olympique. Plutarque dit que le mot *Nephtus,* en égyptien, désigne les côtes de la mer et les montagnes escarpées qui s'avancent dans ses eaux [4]. Quoi qu'il en soit, la trace de Nephtuim se retrouve dans la ville de *Napata* ou *Nephta,* capitale de l'ancienne Ethiopie. Phatrousim fut le père d'une colonie égyptienne, qui fonda la ville de *Phatros* près de

[1] Voir *Moïse,* par M. Tripard, tom. I, pag. 298 et suiv.; et l'*Histoire des langues sémit.*, pag. 32, 33 et suiv. — [2] Joseph., *Antiq. Judaic.,* lib. I, cap. VI. — [3] D. Calmet, *Dissertation sur le partage des descendants de Noé.* — [4] Idem, *ibid.*

Thèbes; Chasluim, établi d'abord dans le pays de *Qoub* ou *Gobii* de Ptolomée, fut, d'après Bochart, la tige d'une émigration égyptienne qui serait allée plus tard peupler la Colchide; enfin les Caphtorim, issus comme les Philistins de Chasluim, sont encore reconnaissables aujourd'hui dans les Cophtes. — Phuth, le troisième fils de Cham, a laissé son nom au fleuve de Phut, dans la Mauritanie, et à un nome voisin de la Libye, appelé *Phtemphu* par Pline, et *Phtemphuti* par Ptolomée. Josèphe ajoute que la Libye porta longtemps le nom générique de pays des *Phutéens;* on y substitua plus tard celui de Libys, l'un des descendants du premier fondateur [1]. — Chanaan, le quatrième et dernier fils de Cham, peupla le pays qui a conservé le nom de Chanaan jusqu'à la conquête des Israélites, sous Josué. Sidon, l'aîné de ses fils, bâtit la ville phénicienne qui porte son nom, et dont la splendeur, longtemps sans rivale en Orient, fut enfin éclipsée par celle de Tyr. Les dix autres fils de Cham se partagèrent la Palestine, dans l'ordre indiqué par Moïse, jusqu'au jour où les Hébreux, de la race de Sem, vinrent dresser leurs tentes sur le sol de la terre promise, réalisant par leur victoire la malédiction prophétique de Noé : « Chanaan sera l'esclave » des esclaves de ses frères [2]. »

Race de Sem.

30. « Sem, frère aîné de Japhet [3], fut le père de tous les enfants » d'Héber! Il eut cinq fils : Ælam, Assur, Arphaxad, Lud et Aram. » Aram fut père de Us, Hul, Gether et Mes. Arphaxad engendra » Salé, qui donna le jour à Héber. Héber eut deux fils : Phaleg, » ainsi appelé parce que ce fut en son temps qu'eut lieu la division » de la terre entre les différentes races, et Jectan. Jectan eut treize » fils : Elmodad, Saleph, Asarmoth, Jaré, Aduram, Usal, Décla, » Ebal, Abimaël, Saba, Ophir, Hévila et Jobab. Tous ces descendants » de Jectan habitèrent depuis Messa jusqu'à la montagne orien- » tale de Séphar. Tels sont les fils de Sem, selon leurs familles,

[1] Joseph., *Antiq. Judaic.*, lib. I, cap. VI. — [2] *Genes.*, cap. IX, 25.

[3] Voir D. Calmet, *Dissertat.* déjà citée. — Noël Alexandre, *Hist. ecclés.*, tom. I, pag. 269 et suiv., cherche à établir que Japhet fut l'aîné des fils de Noé. Cette question, qui a donné lieu à de nombreuses controverses, nous paraît devoir être résolue dans le sens que la Vulgate indique ici.

» leurs langues, leurs régions et leurs peuples. Et tel est l'ensemble » des familles de Noé, selon les diverses nations qu'elles ont for- » mées, après s'être répandues sur la face de la terre [1]. »

« Quand Moïse arrive à la race de Sem, dit un auteur récent, un » sentiment patriotique se réveille dans son âme; il s'écrie : « Ce- » lui-là fut le père de tous les enfants d'Héber! » C'est ainsi qu'il » salue le chef de sa race, et ce premier sentiment nous indique » que, pour l'éprouver, il faut être sinon contemporain, du moins » d'une époque rapprochée, car l'écrivain sent encore sa parenté [2]. » La justesse de cette observation se trouve aussi confirmée par le soin avec lequel Moïse insiste ici, d'après l'interprétation de la Vulgate, sur la primogéniture de Sem. Il y a dans la réunion de ces deux traits caractéristiques, sur la personne et la descendance du patriarche, une intention de fierté nationale dont le sens ne saurait échapper à personne. — La race des Sémites habitera les contrées orientales, premier séjour de l'homme sur la terre. Le sentiment religieux conservera chez elle plus de vigueur et de stabilité que dans les autres; mais sa plus grande gloire sera concentrée dans la descendance d'Héber, arrière-petit-fils de Sem, tige des Hébreux, ancêtre dont le nom figurera dans la généalogie terrestre du Fils de Dieu. L'Inde a conservé des traces du nom de Sem dans la ville de Schem-Bamiyan [3]. — Ælam, fils aîné du patriarche, est le père des *Elamites*, nom primitif des Perses. — Assur, le proscrit des plaines de Sennaar, en fuyant la tyrannie de Nemrod, va peupler l'Assyrie. Les traditions de ce pays le nomment *Thur* ou *Athur*, et lui donnent pour père Zamès, noms identiques à ceux de Sem et d'Assur. La mythologie lui dresse des autels sous le nom de Bel ou Bélus, dont la signification étymologique est la même que celle de ἄρης (*le Fort*), le Mars des Grecs. La ville assyrienne dont il jette les fondements sur le Tigre, prendra pourtant le nom de son fils Ninus, et s'appellera Ninive. — Arphaxad, troisième fils de Sem, qui continue la lignée patriarcale d'où sortiront les Hébreux,

[1] *Genes.*, cap. x, 21-ad ultim. — [2] M. Tripard, *Moïse*, tom. I, pag. 298. — [3] Rohrbacher, *Histoire univ. de l'Eglise cathol.*, 2e édit., tom. I, pag. 174.

est, selon Josèphe, le père des Chaldéens, et la ville d'*Ar-Chasaim* ou *Ur-Chasdim,* la capitale de la Chaldée, lui doit son nom. On le retrouve d'ailleurs dans la région appelée par Ptolomée *Arra-Pachitis,* pays montueux au sud du lac de Van, dans la Médie. — Salé, fils d'Arphaxad, donne le sien au pays et à la ville de *Sala* d'Ammien-Marcellin. — Des deux fils d'Héber, Phaleg [1] fonde la ville de *Phalga* sur l'Euphrate. Jectan devient le père des nombreuses tribus d'Arabes *Jectanides* campées entre le *Massanites fluvius,* le *Messa* de la Bible, l'une des branches de l'Euphrate, vers son embouchure, et la montagne orientale de Séphar, à l'est de la mer Rouge. Les treize fils de Jectan ont laissé leurs souvenirs et leurs noms à cette contrée. Elmodad est le père des *Alumaiotæ* de Ptolomée; Saleph, des *Salapeni;* Asarmoth, des *Chatramotitæ* de Strabon, dans l'Hadramaut actuel; Jaré, ou en hébreu *Irach,* peupla le pays et la ville de ce nom sur l'Euphrate. Aduram, appelé *Odorra* par les Septante, donne son nom à *Adruma,* dans la Mésopotamie; Uzal, à l'*Auzara* de Ptolomée, près le pays d'Oman, sur le golfe Persique; Décla, aux rivages du *Diglito* (Tigre); Ebal, à *Hobol* du géographe Edrisi; Abimaël ou Abimal, au pays des *Mali;* Saba, à *Sheba-Mareb,* capitale des Sabéens; Ophir, à la contrée de ce nom si célèbre dans l'antiquité, et que l'on croit être l'Inde; Hévila, au pays dont la position a déjà été déterminée en parlant de la situation probable du Paradis Terrestre; enfin Jobab est le père des *Jobaritæ* de Ptolomée. — Lud, le quatrième fils de Sem, donne son nom aux Lydiens de l'Asie Mineure. — Aram, le dernier enfant du patriarche, est la tige des *Araméens,* nom sous lequel Homère et Hésiode désignaient encore les Syriens. Des quatre fils d'Aram, Us se retrouve dans le pays de Hus, patrie de Job; Hul, dans quelques cités d'Arménie du même nom; Gether et Mes, dans les régions de *Katara* et des *Masanites,* placées toutes deux par Ptolomée près du golfe Persique.

[1] *Phaleg* signifie *division : Eo quod in diebus ejus divisa sit terra.* Genes., cap. x, 25. — C'est en souvenir de ce grand événement que Samuel Bochart, le célèbre orientaliste du XVIIe siècle, a donné le nom de *Phaleg* à la première partie de son grand ouvrage sur la *Géographie sacrée.*

31. Le tableau suivant résumera dans un coup d'œil général cette longue énumération.

Tableau ethnographique de la descendance des fils de Noé.

JAPHET
Japeti genus (Européens).

- **Gomer** — *Kimr Cimbres-Cimmériens.*
- **Magog** — *Scythes.*
- **Madai** — *Mèdes.*
- **Javan** — *Ioniens.*
- **Thubal** — *Thobeli.* Ibériens.
  - **Ascenez** — *Ascanie Pont-Euxin.*
  - **Riphath** — *Riphæi montes.*
  - **Thogorma** — *Thygrammèens* ou Phrygiens. Turcomans.
- **Mosoch** — *Moscovites.*
- **Thiras** — *Thraces.*
  - **Élisah** — *Hellade* ou Grèce.
  - **Tharsis** — *Tharse* en Cilicie.
  - **Cethim** — *Céthiens* de Thrace.
  - **Dodanim** ou **Rodanim.** — *Dodone* ou *Rhodes.*

CHAM
Ammonie (Afrique).

- **Chus** — *Kouschites-Ethiopiens Kouschad-Widpa* l'Inde. Six fils :
  - **Saba** — *Sabéens.*
  - **Hévila** — *Chavilatæi* (Arabie Pétrée).
  - **Sabatha** — *Sabathéens* (Arabie Heureuse).
  - **Regma** — *Rhegma* sur le golfe Persique.
  - **Saba** — *Sheba*
  - **Dadan** — *Daden* — *Rama* de l'Inde.
  - **Sabathaca** — *Sabidaca* en Carmanie.
  - **Nemrod** — Babylone.
- **Mesraim** — Terre de *Mesraïm* Egypte. Six fils :
  - **Ludim** — *Lydda* ou Diospolis.
  - **Anamim** — *Nasamonéens.*
  - **Laabim** — *Libye.*
  - **Nephtuim** — *Nephta* en Ethiopie.
  - **Phatrousim** — *Phatros* près de Thèbes.
  - **Chasluim** — *Qoub* ou *Cob* Philistins, Cophtes.
- **Phuth** — *Phuthéens* Libyens.
- **Chanaan** — Terre de *Chanaan* Palestine. Onze fils :
  - **Sidon** — Ville de *Sidon.*
  - **Heth** — *Héthéens.*
  - **Jébus** — *Jébuséens* Jérusalem.
  - **Amor** — *Amorrhéens.*
  - **Gergès** — *Gergéséens.*
  - **Hev** — *Hévéens.*
  - **Arac** — *Aracéens*
  - **Sin** — *Sinéens.*
  - **Arad** — *Aradiens.*
  - **Samar** — *Samaritains.*
  - **Amath** — *Hamathéens.*

SEM.
Race sémitique (Asie).

- **Elam** — *Elamites* Perses.
- **Assur** — *Assyriens.*
- **Arphaxad** — *Ar-Chasdim.* *Ur* en Chaldée.
  - **Sale** — *Sala-Salem.*
    - **Héber** — Hébreux.
      - **Jectan** — Arabes *Jectanides.*
        - **Elmodad** — *Alumaiotæ.*
        - **Saleph** — *Salupeni.*
        - **Asarmoth** — *Hadramaut.*
        - **Jare** — *Irach.*
        - **Aduram** — *Aduma.*
        - **Uzal** — *Auzara.*
        - **Décla** — *Diglito.*
        - **Ebal** — *Hobol.*
        - **Abimael** — *Mali.*
        - **Saba** — *Sheba-Mareb.*
        - **Ophir** — *Ophir.*
        - **Hévila** — *Hévilath.*
        - **Jobab** — *Jobaritæ.*
      - **Phaleg** — *Phalsga.*
- **Lud.** — *Lydiens.* Asie Mineure.
- **Aram** — *Araméens.*
  - **Us** — Terre de *Hus.*
  - **Hul** — *Hul* en Arménie.
  - **Gether** — *Katasa* sur le golfe Persique.
  - **Mes** — *Messa-Massanitæ.*

Résumé de la question ethnographique qui se rattache à la généalogie des fils de Noé.

32. Ainsi l'histoire du monde, les noms qui deviendront célèbres sur tous les points du globe, les empires dont l'élévation successive éveillera tant d'échos dans la mémoire des hommes, se retrouvent en germe dans le chapitre x^e^ de la Genèse. Un peuple pourtant ne figure point dans ce tableau ethnographique; la Chine n'y est pas mentionnée. Mais les savantes recherches de Klaproth et de William Jones ont démontré que l'Empire du Milieu avait été peuplé par des émigrations indiennes, formées elles-mêmes de colonies asiatiques et même européennes, dont la trace se retrouve dans les noms des *Yavanas*, descendants de Javan; des *Pâradas*, les Parthes; des *Pahlavas*, les anciens Persans, dont la langue se nomme encore aujourd'hui *Pelhvy*; des *Saras, Saci,* les Scythes primitifs; des *Thchinas*, les Chinois actuels [1]. Et maintenant, qu'on veuille bien observer que tous ces détails d'une précision, au point de vue géographique et ethnographique, telle que Volney lui-même la trouvait irréprochable, sont consignés dans un chapitre de généalogie où Moïse n'écrit que des noms propres, sans prétention scientifique, sans discussions d'étymologie, sans l'appareil enfin dont une science rétrospective aurait été forcée d'environner des documents si multiples et si divers. Et pourtant, dans ce chapitre qui renferme plus de cent noms propres, tous les efforts des philologues, ethnographes et géographes modernes, n'ont pu découvrir même l'apparence d'une inadvertance ou d'une inexactitude. Qu'on essaie de soumettre à un pareil contrôle les listes traditionnelles des Grecs, avec leurs fabuleux Uranus, Gaïa, Brontès, Stéropès, Argès, Cottus, Briarée, etc.; qu'on applique les mêmes procédés d'analyse aux Typhon, Isis et Osiris de l'Egypte; aux Brahma, Vischnou et Siva de l'Inde, et l'on se convaincra bientôt que le chapitre x^e^ de la Genèse suffirait seul à établir le caractère inspiré du Livre mosaïque.

[1] W. Jones, *Asiat. Research.*, tom. II, *Discours sur les Chinois*; Klaproth, *Journ. Asiat.*, tom. X, pag. LIII; Rohrbacher, *Hist. univ. de l'Eglise cathol.*, tom. I, pag. 175. — Pour la question du peuplement de l'Amérique, relire les savantes démonstrations de M. de Quatrefages, analysées par nous au chap. III, paragraphe *De l'Unité de l'espèce humaine.*

§ V. Chronologie des patriarches postdiluviens.

Supériorité de Moïse sur tous les historiens qui ont raconté les origines des peuples.

33. Les grands événements de la confusion des langues à Babel et de la dispersion des peuples, qui en fut la suite, apparaissent seuls dans le premier âge postdiluvien. Les autres détails historiques qui durent remplir cette période dix fois séculaire, depuis le déluge (3308), jusqu'à la naissance d'Abraham (2366), sont laissés dans l'ombre par Moïse. C'est là un trait que nous voulons signaler, parce qu'il donne à son récit un caractère de véracité qui manque à tous les historiens de l'antiquité profane. On sait en effet que c'est dans cette période obscure et au milieu des nuages d'un horizon où la science ne peut porter la lumière, que les hiérophantes de l'Egypte, les mythologues de la Grèce, les annalistes de l'Inde et de la Chine, ont placé tour à tour leurs dieux hypothétiques, leurs héros fabuleux, leurs incarnations successives, leurs dynasties légendaires. Pourquoi donc Moïse est-il le seul dont le livre tranche d'une manière si nette sur cette méthode universellement adoptée par tous les auteurs de l'antiquité? Pourquoi n'a-t-il pas, lui aussi, ses origines légendaires, précédant les temps mieux connus de l'histoire? Pourquoi cet écrivain théocrate, comme on l'a appelé souvent avec un sentiment d'ironique dédain, est-il le seul qui ait écrit une histoire *humaine* des origines de l'humanité, sans qu'il abaisse jamais son regard en contemplant une des grandes figures des âges primitifs, sans que jamais un de ces héros, dont la réputation séculaire devait s'imposer à sa pensée, obtienne de lui les honneurs d'une apothéose? Depuis Adam jusqu'à Abraham, l'écrivain inspiré ne rencontre sur la terre que des hommes. Quand il salue d'un accent de vénération reconnaissante, l'avénement d'Héber, l'aïeul du peuple hébreu, le législateur des Hébreux ne songe point à lui tresser une couronne d'immortelles. Il n'a connu ni l'adulation de Tite-Live, qui élève des autels à Romulus; ni les fictions d'Hérodote et d'Homère, qui placent les pères de la Grèce sur des trônes d'or, dans les divins palais de l'Olympe; ni enfin la fastueuse vanité de l'Egypte, qui élargissait les portes de son ciel pour y loger tous ses ancêtres. Est-ce le hasard, toujours le hasard, qui sauve

Moïse de tant d'erreurs, de tant de méprises, de tant d'inepties?

Descendance patriarcale de Sem.

34. Après avoir esquissé d'une main ferme et impartiale la généalogie des fils de Noé, tige de toutes les races actuelles, l'historien sacré reprend la filiation chronologique de Sem, qu'il conduit jusqu'à Abraham. Voici ses paroles :

I. « Sem était âgé de cent ans quand il devint père d'Arphaxad, » deux ans après le déluge. Il vécut encore cinq cents ans, et eut » des fils et des filles.

II. » Arphaxad était âgé de trente-cinq ans quand il devint père » de Salé. Il vécut encore trois cent trois ans, et eut des fils et des » filles.

III. » Salé était âgé de trente ans quand il devint père d'Héber. » Il vécut encore quatre cent trois ans, et eut des fils et des filles.

IV. » Héber était âgé de trente-quatre ans quand il devint père » de Phaleg. Il vécut encore quatre cent trente ans, et eut des fils » et des filles.

V. » Phaleg était âgé de trente ans quand il devint père de Réhu. » Il vécut encore deux cent neuf ans, et eut des fils et des filles.

VI. » Réhu était âgé de trente-deux ans quand il devint père de » Sarug. Il vécut encore deux cent sept ans, et eut des fils et des » filles.

VII. » Sarug était âgé de trente ans quand il devint père de » Nachor. Il vécut encore deux cents ans, et eut des fils et des » filles.

VIII. » Nachor était âgé de vingt-neuf ans quand il devint père » de Tharé. Il vécut encore cent dix-neuf ans, et eut des fils et des » filles.

IX. » Tharé était âgé de soixante-dix ans quand il eut ses trois » fils Abram, Nachor et Aran. — Aran, père de Loth, mourut avant » Tharé, dans le pays qui l'avait vu naître, à Ur des Chaldéens [1]. »

Différences chronologiques entre les textes de l'Écriture au sujet des patriarches postdiluviens.

35. Telle est, d'après la Vulgate, la descendance de Sem jusqu'à Abraham. Sauf une différence de deux cents ans dans l'ensemble de cette chronologie, elle est d'accord avec celle du texte hébreu. Mais la traduction des Septante offre avec l'hébreu, la Vulgate, le

[1] *Genes.*, cap. XI, 10-28.

samaritain, une divergence beaucoup plus importante. Elle place en effet, entre Arphaxad et Salé, un patriarche du nom de Caïnan, dont la vie a été de quatre cent soixante ans; et de plus, elle ajoute à chacun des patriarches cent années de plus que l'hébreu et la Vulgate. Les trois tableaux suivants rendront compte de ces variantes. Leur existence tient, comme nous l'avons déjà fait remarquer, à l'emploi de lettres et de signes dans la numération hébraïque, et à la confusion inévitable qu'un système aussi imparfait devait produire pour les copistes. Quoi qu'il en soit, ces variantes forment pour la chronologie générale des deux premières époques de l'histoire, une difficulté qui ne sera probablement jamais résolue

I° TEXTE HÉBREU ET VULGATE [1].

NOMS DES PATRIARCHES.	AGE du patriarche quand il devint père.	VÉCUT depuis.	SOMME totale de ses années.
1 Sem	100	500	600
2 Arphaxad	35	403-303	438-338
3 Salé	30	403	433
4 Héber	34	430	464
5 Phaleg	30	209	239
6 Réhu	32	207	239
7 Sarug	30	200	230
8 Nachor	29	110	140
9 Tharé	70		102
II° TEXTE SAMARITAIN.			
1 Sem	100	500	600
2 Arphaxad	135	303	438
3 Salé	130	303	433
4 Héber	134	270	404
5 Phaleg	130	109	239
6 Réhu	132	107	239
7 Sarug	130	100	230
8 Nachor	79	69	148
9 Tharé	70		145
III° TEXTE DES SEPTANTE.			
1 Sem	100	500	600
2 Arphaxad	135	100	335
3 Cainan	130	330	460
4 Salé	130	330	460
5 Héber	134	270	404
6 Phaleg	130	209	339
7 Réhu	132	207	339
8 Sarug	130	200	330
9 Nachor	179	125	304
10 Tharé	70		205

[1] Bible de Vence, *Dissertation sur les deux premiers âges du monde.*

D'après l'hébreu, la durée de la deuxième époque aurait été de trois cent soixante-sept ans; d'après le samaritain, de mille dix-sept ans; d'après les Septante, de mille deux cent quarante-sept ans. On convient généralement que le Caïnan omis par l'hébreu, probablement par une erreur de copiste, doit être rétabli sur la liste des patriarches postdiluviens. Il figure en effet dans la généalogie de notre Seigneur Jésus-Christ, par saint Luc [1]. La chronologie du samaritain et celle des Septante s'appuient réciproquement, et la différence qu'elles ont entre elles est légère. En les corrigeant l'une par l'autre, on a formé un système chronologique plus généralement admis de nos jours; c'est celui que nous suivons dans cet ouvrage, tout en respectant la chronologie hébraïque, qui fut presque exclusivement adoptée par les siècles précédents. Voici d'ailleurs un double tableau, qui fera comprendre, d'après l'un et l'autre texte, les relations des patriarches entre eux, durant cette période de transition, où la vie des hommes diminuant graduellement depuis le déluge, tendait à se rapprocher des proportions actuelles.

Tableau [2] indiquant le nombre d'années que les patriarches postdiluviens ont pu passer les uns avec les autres, en admettant le Caïnan des Septante.

NOMS DES ONZE PATRIARCHES postdiluviens.	NOMBRE D'ANNÉES PENDANT LESQUELLES ILS ONT PU VIVRE LES UNS AVEC LES AUTRES.										
	Noé avec	Sem avec	Arphaxad avec	Caïnan avec	Salé avec	Héber avec	Phaleg avec	Réhu avec	Sarug avec	Nachor avec	Tharé avec
1 Sem	450										
2 Arphaxad	350	500									
3 Caïnan	215	365	400								
4 Salé	85	235	270	330							
5 Héber	55	205	240	300	403						
6 Phaleg	21	171	206	266	369	430					
7 Réhu		141	170	236	339	100	209				
8 Sarug		109	144	204	307	368	177	207			
9 Nachor		79	114	174	277	338	147	177	200		
10 Tharé		50	85	145	145	145	118	145	145	119	
11 Abraham			15	75	175	175	48	78	101	49	75

[1] Luc., *Evang.*, cap. III, 36. — [2] Bible de Vence, *Dissertation* déjà citée.

Tableau[1] *indiquant le nombre d'années que les patriarches postdiluviens ont pu passer les uns avec les autres, en n'admettant pas le Caïnan des Septante.*

NOMS DES DIX PATRIARCHES postdiluviens.	NOMBRE D'ANNÉES PENDANT LESQUELLES ILS ONT PU VIVRE LES UNS AVEC LES AUTRES.									
	Noé avec	Sem avec	Arphaxad avec	Salé avec	Héber avec	Phaleg avec	Réhu avec	Sarug avec	Nachor avec	Tharé avec
1 Sem.....	450									
2 Arphaxad...	350	500								
3 Salé.....	315	465	303							
4 Héber.....	285	435	273	403						
5 Phaleg.....	251	401	239	369	430					
6 Réhu.....	221	371	209	339	400	209				
7 Sarug.....	189	339	177	307	368	177	207			
8 Nachor.....	159	309	147	277	338	147	177	200		
9 Tharé.....	130	145	118	145	145	118	145	145	119	
10 Abraham...	60	175	48	175	175	48	78	101	49	75

[1] Bible de Vence, *Dissertation* déjà citée.

TROISIÈME ÉPOQUE.

DE LA VOCATION D'ABRAHAM A MOISE

(2296-1785).

CHAPITRE I.

ABRAHAM (2366-2191).

SOMMAIRE.

§ 1. CÉLÉBRITÉ D'ABRAHAM DANS LE MONDE ANTIQUE.

1. Célébrité d'Abraham dans l'histoire profane. Témoignage d'Artapan, historien de la Perse. — 2. Témoignages de Bérose, Eupolème et Nicolas de Damas, historiens de la Chaldée. — 3. Tradition grecque au sujet d'Abraham. — 4. Caractère historique d'Abraham.

§ 2. VOCATION D'ABRAM (2366-2280).

5. Famille d'Abram (2366). — 6. Migration de Tharé, père d'Abram. — 7. Vocation d'Abram. Promesses divines. — 8. Abram s'établit sur la terre de Chanaan. — 9. Voyage d'Abram en Egypte. Le Pharaon et Saraï. — 10. Séparation d'Abram et de Loth. — 11. Abram délivre Loth, enlevé par le roi d'Élam. Melchisédech. — 12. Alliance du Seigneur avec Abram. Promesse d'un fils. — 13. Naissance d'Ismaël (2280). — 14. Le nom d'*Abram* changé en celui d'*Abraham*, et le nom de *Saraï* en celui de *Sara*. Circoncision.

§ 3. DESTRUCTION DE SODOME (2267).

15. Apparition des trois anges à Abraham sous le chêne de Mambré. — 16. Destruction de Sodome. — 17. Les villes maudites n'ont pas été englouties sous les eaux du lac Asphaltite ou mer Morte. — 18. Citations des auteurs anciens qui ont vu les ruines des villes coupables. — 19. Origine de l'erreur vulgaire qui a cru à une inondation plus récente de Sodome et de Gomorrhe. — 20. Découverte des ruines de Sodome et de Gomorrhe par M. de Saulcy. — 21. La destruction de Sodome et de Gomorrhe est un fait miraculeux. — 22. Episode de la femme de Loth.

§ 4. — DE LA NAISSANCE D'ISAAC A LA MORT D'ABRAHAM (2266-2191).

23. Naissance de Moab et d'Ammon, fils de Loth. — 24. Abraham chez l'Abimélech de Gérara. — 25. Naissance d'Isaac (2266). — Expulsion d'Agar et d'Ismaël. — 26. Alliance conclue entre Abraham et l'Abimélech de Gérara. — 27. Sacrifice d'Isaac. — 28. Héroïsme d'Abraham. — 29. Le sacrifice d'Isaac, figure du Sacrifice de la Croix. — 30. Mort de Sara. Grotte sépulcrale de Makfélah. — 31. Voyage d'Eliézer en Chaldée. Isaac épouse Rébecca (2226). — 32. Mort d'Abraham.

§ I. Célébrité d'Abraham dans le monde antique.

Célébrité du nom d'Abraham dans l'histoire profane. Témoignage d'Artapan, historien de la Perse.

1. Le nom d'Abraham, ce patriarche qui représente en ce moment non plus seulement le père d'une race, d'un peuple, d'une nation, mais l'ancêtre spirituel de toutes les générations enfantées à l'Eglise de Jésus-Christ sur tous les points du globe et dans toute la durée des âges, a eu dans l'histoire profane un retentissement vraiment prodigieux. Il serait temps de faire enfin cesser sur ce point l'inexplicable silence des études classiques et de rompre le traditionnel isolement dans lequel on a trop emprisonné nos origines religieuses. Ce n'est donc pas exclusivement sous la plume de Moïse que se retrouve le souvenir du patriarche. Son nom s'est perpétué jusqu'à nos jours, en Orient, sous celui d'Ibrahim [1]. Sans prétendre, comme l'ont fait quelques auteurs modernes, démontrer l'identité du patriarche biblique avec le Brahma de l'Inde, il y a dans l'antiquité assez de traces historiques et incontestables du souvenir d'Abraham, pour ne pas les laisser dans l'ombre, à une époque qui se vante de son érudition et qui aurait pourtant beaucoup à apprendre en fait d'histoire religieuse, parce qu'elle a beau-

[1] La similitude des deux noms a pu donner naissance à cette opinion, soutenue pour la première fois au XVIe siècle, par le fameux orientaliste Guillaume Postel, et embrassée de nos jours par quelques écrivains (M. Tripard, *Moïse*, tom. I, pag. 522). Voltaire y avait trouvé un prétexte à une étrange prétention. Il y voyait la preuve que les Hébreux avaient emprunté aux livres sacrés de l'Inde l'histoire d'Abraham. L'étymologie des deux noms et leur signification sont tellement différentes, qu'il ne paraît pas probable que les deux personnages aient jamais pu se confondre. Brahma vient de *bram*, esprit, et de *mah*, puissant; Abraham vient de *ab*, père, *ram*, élevé, *hammon*, des multitudes. — Voir *Lettres de quelques Juifs*, par l'abbé Guénée, tom. II, pag. 107-112.

coup oublié. On savait au temps d'Eusèbe par exemple, et le siècle de Louis XIV, éclairé sur ce point par la vaste érudition de Huet, n'ignorait pas non plus que la Perse, la Chaldée, la Phénicie, la Grèce, avaient chacune leurs traditions écrites sur l'illustre patriarche. « Abraham, dit Artapan, l'historien de la Perse, donna » son nom aux Hébreux. Il se rendit en Egypte, avec toute sa fa- » mille, près du roi Pharéthon (le Pharaon de l'Ecriture), et l'ini- » tia aux secrets de la science des astres (ἀστρολογίαν). Après vingt » années de séjour en ce pays, il revint en Syrie. Cependant la » plupart des siens, charmés de la fertilité du sol égyptien, conti- » nuèrent à y demeurer. Nous trouvons dans quelques ouvrages » anciens dont les auteurs nous sont inconnus, une tradition diffé- » rente sur Abraham. D'après ces écrits, Abraham aurait d'abord » visité la Babylonie, habitée en ce temps par une race de géants. » Quand les dieux, irrités de l'impiété de ces hommes, les eurent » détruits, et que Bélus, seul épargné par la vengeance céleste, » eut construit à Babylone la fameuse tour qui porte son nom, » Abraham, profondément versé dans la science des astres, par- » courut d'abord la Phénicie, où il propagea ses connaissances, et » se rendit ensuite en Egypte [1]. » Il n'est pas sans intérêt de voir l'auteur persan confondre ainsi les événements historiques, et associer le souvenir d'Abraham à celui de la tour de Babel, les deux grands faits qui résument cette époque primitive.

Témoignages de Bérose, Eupolème et Nicolas de Damas, historiens de la Chaldée.

2. La Chaldée, représentée par trois de ses historiens, Bérose, Eupolème et Nicolas de Damas, a placé Abraham en tête de ses annales. Voici les expressions de Bérose : « *Pendant le dixième âge,* » un homme se rendit célèbre en Chaldée par l'admirable pureté » de ses mœurs, la sagesse de sa vie et sa profonde science des » choses célestes [2]. » Bérose ne nomme pas cet homme extraordinaire, mais en rapprochant ses paroles de celles d'Eupolème, il est impossible de ne pas reconnaître celui qu'il entend désigner. « *Dans le cours du dixième âge,* dit Eupolème, la tradition place » la naissance d'Abraham à *Camarinæ,* ville de la Babylonie qui

[1] Euseb. Pamphil., *Præpar. evang.,* lib. IX, cap. XVIII. — [2] Idem, *ibid.,* cap. XVI.

» porte aussi le nom d'Uria (*Ur* de la Bible), et dont les Grecs font » mention comme de la capitale des Chaldéens. Noble et sage entre » tous ses contemporains, il passe pour avoir inventé la science » des astres et l'écriture chaldaïque, et se distingua surtout par sa » piété. Un avertissement du ciel le fit passer en Phénicie, où il » apprit aux habitants à connaître le cours du soleil, de la lune » et des autres astres, ce qui lui valut la faveur du roi phénicien. » Dans la suite, une guerre ayant éclaté entre la Phénicie et l'Ar- » ménie, les Arméniens, vainqueurs, emmenèrent parmi leurs pri- » sonniers le neveu d'Abraham. Celui-ci arma ses serviteurs, pour- » suivit les Arméniens, qu'il mit en déroute, et s'empara de leurs » femmes et de leurs enfants. Les Arméniens voulurent traiter avec » lui de la rançon de leurs prisonniers, mais Abraham se contenta » d'exiger d'eux une somme qu'il distribua à ses soldats, et, sans » vouloir humilier plus durement un ennemi vaincu, remit géné- » reusement les captifs en liberté [1]. » Nicolas de Damas n'est pas moins remarquable. « Abraham, dit-il, régna à Damas, où il vint » s'établir avec une colonie armée, lorsqu'il quitta la Chaldée, au » delà de Babylone. Peu de temps après, émigrant une seconde » fois, il s'établit avec les siens dans le pays des Chananéens, la » Judée actuelle, que sa postérité habite encore. Le souvenir d'A- » braham est resté illustre dans toute la contrée voisine de Damas, » et on y montre de nos jours une bourgade qui porte son nom. » Une cruelle famine étant survenue dans le pays de Chanaan, » Abraham passa en Egypte, dont il connaissait la fertilité. Il vou- » lait aussi se mettre en rapport avec les prêtres égyptiens et ap- » prendre d'eux leurs doctrines sacrées, pour réformer ses propres » croyances, s'il trouvait celles des Egyptiens préférables, ou pour » importer dans les sanctuaires de Mesraïm ses dogmes religieux, » s'ils étaient plus purs. Ses communications avec les plus doctes » Egyptiens ajoutèrent un nouveau lustre à sa vertu et contribuè- » rent à la gloire et à la splendeur de son nom. Il trouva dans les » prêtres d'Egypte une grande divergence d'opinions et un esprit » de rivalité qui se traduisait par des luttes d'amour-propre entre

[1] Euseb. Pamphil., *Præpar. evang.*, lib. IX, cap. XVI.

» les chefs d'école. Abraham, en conférant avec chacun d'eux, leur » démontrait la vanité de leurs systèmes et leur faisait compren- » dre en quoi ils s'écartaient de la vérité. Il acquit, dans ces entre- » tiens journaliers et pacifiques, la réputation de la plus haute sa- » gesse, unie à une telle puissance de persuasion que nul ne résis- » tait à la clarté de sa parole. C'est ainsi qu'il enseigna aux Egyp- » tiens les sciences des nombres et des astres, entièrement ignorées » par ce peuple avant lui. L'Egypte les reçut ainsi de la Chaldée, » et les transmit plus tard aux Grecs [1]. » Le passage d'Abraham dans la contrée syrienne de Damas, auquel l'historien fait allusion, n'est rappelé dans l'Ecriture que par l'indication de cette ville comme la patrie d'Eliézer, intendant des serviteurs du patriarche : *Damascus Eliezer* [2]. Cependant une tradition conservée parmi les Arabes jusqu'à nos jours, rapporte à Abraham la fondation de Damas [3]. Ainsi se trouverait vérifiée la parole d'un voyageur moderne, qui décrit avec enthousiasme le merveilleux paysage dont cette ville est le centre. « Sa vaste et féconde plaine, dit-il, les sept » rameaux du fleuve bleu qui l'arrosent, l'encadrement majestueux » des montagnes, les lacs éblouissants qui réfléchissent le ciel sur » la terre, la situation géographique entre les deux mers, la per- » fection du climat, tout indique que Damas a été une des premiè- » res villes bâties par les enfants des hommes, une des haltes na- » turelles de l'humanité errante, dans les premiers temps; c'est » une de ces villes écrites par le doigt de Dieu sur la terre, une » capitale prédestinée comme Constantinople [4]. » Damas aurait en effet marqué l'une des stations d'Abraham dans les solitudes de la Syrie, à l'époque où le passage de quelques pasteurs nomades dans une contrée fertile, mais encore inhabitée, désignait à la postérité les cités de l'avenir.

Tradition grecque au sujet d'Abraham.

3. La Grèce a consacré le souvenir d'Abraham par une de ses plus poétiques fictions. Un savant mémoire de l'Académie des

[1] Euseb. Pamphil., *Præpar. evang.*, lib. IX, cap. XIX. — [2] *Genes.*, cap. XV, 2. — [3] *Biblioth. orient.*, art. *Damas, Abraham;* Rohrbacher, *Histoire univ. de l'Eglise cathol.*, tom. I, pag. 192. — [4] Lamartine, *Voyage en Orient*, tom. II, pag. 78, 79.

inscriptions et belles-lettres [1] a mis ce fait hors de doute. La visite des anges qui, sous la figure de trois voyageurs inconnus, reçoivent l'hospitalité dans la tente du patriarche, s'est transformée, dans les traditions phéniciennes de la Béotie, en un récit mythologique approprié aux croyances du polythéisme. Le pasteur Orieus vivait avec sa femme, loin des villes populeuses, dans une fertile vallée. Avancés en âge, les deux époux, fidèles au culte des dieux, pratiquaient l'hospitalité et donnaient l'exemple de toutes les vertus. Cependant Jupiter leur avait refusé le seul bonheur qui manquât à leur paisible existence, celui de se voir revivre dans un fils. Un jour trois divinités, sous une forme humaine, se présentèrent à la porte du vieillard. Les étrangers, accueillis par le vertueux couple avec une touchante cordialité, sont priés de s'asseoir à la table hospitalière. Le bœuf le plus gras du troupeau est immolé et servi aux convives après les libations d'usage en l'honneur de Jupiter et des dieux protecteurs des hôtes. A la fin du repas, les étrangers reconnaissants pressent le vieillard de leur demander une faveur, l'assurant qu'ils ont la puissance de la lui accorder, quelle qu'elle puisse être. Orieus, en souriant, et croyant exprimer un vœu malheureusement impossible à réaliser, leur demanda un fils. — Dans dix mois vous serez père, répondirent les voyageurs, qui prirent congé du pieux vieillard. Dix mois après, la naissance d'un fils comblait d'allégresse le cœur des deux époux et animait leur tranquille solitude. — Dans l'*Orieus* phénicien, il est impossible de méconnaître l'*Ourieus* de Chaldée, l'Abraham originaire d'Ur, l'*Our* des Orientaux.

4. Ainsi, astrologue fameux en Perse, inventeur des arts en Chaldée, roi puissant et fondateur de villes en Syrie, pasteur chez les Grecs, Abraham a laissé dans les civilisations antiques une mémoire retentissante, que le génie particulier de chaque peuple a environnée d'une auréole légendaire. Moïse, son historien, va

Caractère historique d'Abraham.

[1] *Mémoires de l'Acad. des inscript. et belles-lettres,* tom. XXI, pag. 43, édit. in-12, cités par Rohrbacher, *Hist. univ. de l'Eglise cathol.,* tom. I, pag. 202. — M. Salvador cite également cette tradition mythologique (J. Salvador, *Hist. des institut. de Moïse,* tom. III, pag. 303, 304. Paris, 1828).

dégager cette grande figure des fictions et des nuages poétiques. Abraham nous apparaîtra, dans un récit sincère et vrai, empreint d'une couleur locale dont les mœurs actuelles de l'Orient attestent encore aujourd'hui l'intégrité, non pas comme un savant extraordinaire, mais comme un juste appelé à devenir le père d'une race choisie; non pas comme un philosophe de l'antiquité, visitant les diverses contrées du monde connu, pour y enseigner ou apprendre la sagesse, mais comme un pasteur nomade, qui parcourt avec ses troupeaux les vastes solitudes de la Syrie, et va demander à l'Egypte, dans un temps de famine, les aliments qu'un sol trop peu cultivé lui refuse; non pas comme un conquérant que la terreur précède et que suit la dévastation, mais comme un chef de tribus, qui repousse, avec l'aide des siens, une agression violente, dont un membre de sa famille a été accidentellement victime; non pas comme le pasteur sédentaire de la fable grecque, voyant approcher la vieillesse aux lieux où s'écoula son heureuse enfance, mais comme le pasteur des temps primitifs, cherchant dans une série de migrations successives le lieu où il plantera définitivement sa tente. Moïse rétablira la vie d'Abraham dans un milieu réel et vrai, les communications du patriarche avec les contrées déjà peuplées nous révéleront dans des détails caractéristiques le côté sensuel des civilisations naissantes en Orient, la condition avilie de la femme, la corruption précoce de ces jeunes sociétés, où l'oubli du vrai Dieu ouvrait la porte au désordre des mœurs, sous un climat qui semble d'ailleurs porter à la mollesse et à la volupté. On a cherché, dans cette peinture naïve des peuples d'un autre âge, un texte nouveau d'accusations contre Moïse; on a prétendu faire rejaillir sur la sainteté des personnages bibliques, l'odieux de certains détails qui appartiennent précisément aux mœurs générales de l'époque patriarcale. Outre qu'il y a dans ces reproches une injustice évidente, il est impossible de n'y pas voir la trace d'un préjugé exclusif et étroit, qui a dominé trop longtemps nos littératures de l'Occident, et qui consiste à juger rétrospectivement des mœurs d'un autre âge et d'un autre climat, par celles de notre pays et de notre âge. Ce qu'on eût voulut répudier du récit.

de Moïse, en formait réellement le caractère original et y imprimait comme un sceau d'irrécusable authenticité. D'ailleurs l'Orient, ce pays qui semble destiné à immobiliser les traditions et les usages dans une perpétuelle uniformité, nous a enfin laissé pénétrer les secrets de sa civilisation séculaire; et à mesure qu'il a été plus étudié et mieux connu, il s'est présenté, sous ce rapport, tel à peu près, même de nos jours, qu'il était au temps d'Abraham. Comme si chaque progrès des connaissances humaines devait venir, à son jour et à son heure, apporter une nouvelle confirmation au livre divin de la Bible!

§ II. Vocation d'Abram (2366-2280) [1].

Famille d'Abram (2366).

5. La famille Sémitique établie en Chaldée, d'où Abraham tirait son origine, était celle de Tharé. Moïse nous en fait connaître tous les membres. Des trois frères, Abraham, Nachor et Aran, le dernier meurt avant Tharé, leur père, à Ur, la patrie commune, laissant un fils, Loth. Nachor, qui perpétuera sur le sol chaldéen une branche de la famille, épouse sa nièce, Melcha, fille d'Aran. Abram (car il ne porte encore que ce nom) est marié à Saraï, sa sœur paternelle [2]. Cette simple indication des alliances pa-

[1] Le lecteur rencontrera désormais de fréquentes traductions de la Bible, insérées dans le corps de l'ouvrage. Nous avons longtemps hésité sur la forme que nous donnerions à ces traductions. Le système allemand, qui consiste à reproduire strictement un calque défiguré de l'original, nous a paru s'éloigner de la vérité qu'il affecte, en dénaturant un langage sublime dans le texte, pour y substituer le mot à mot d'une traduction barbare. « C'est là, dit avec » raison M. Renan, dont nous sommes heureux de partager l'avis en cette » circonstance, c'est là une des facilités que j'envie le moins à nos amis d'outre-Rhin. La langue française est puritaine; on ne fait pas de conditions » avec elle. On est libre de ne point l'écrire, mais dès qu'on entreprend cette » tâche difficile, il faut passer les mains liées sous les fourches caudines du » dictionnaire autorisé et de la grammaire que l'usage a consacrée. » (E. Renan, *Le Livre de Job*. Préface, pag. III.) Tout en nous rapprochant donc le plus possible de la forme littérale, notre traduction s'efforcera cependant de n'être point servile. D'ailleurs, quelque soin que nous puissions y apporter, elle sera toujours infiniment au-dessous de la lecture du texte lui-même et de ses divines magnificences.

[2] *Vere soror mea est*, dit Abram en parlant de Sara, *filia patris mei, et non*

triarcales, à des degrés de parenté si rapprochés, est la meilleure preuve de la bonne foi de Moïse. Qu'on rapproche ces circonstances de l'interdiction légale dont le législateur hébreu frappe les unions contractées entre frère et sœur, utérins ou consanguins [1], et de la pénalité à laquelle il les soumet [2], et l'on sera convaincu que la politique de l'homme d'Etat n'a point guidé la plume de l'historien. Il lui eût été facile de supprimer ces détails, dont la précision était indifférente au lecteur, et dont l'exemple ne pouvait servir qu'à autoriser les murmures des Juifs, auxquels il imposait des lois d'une sévérité inconnue à leurs pères. Cette réflexion n'aurait pas échappé à la perspicacité du plus vulgaire des législateurs, mais Moïse écrit la vérité telle qu'elle est, sans exagération comme sans réticences, sans altération comme sans déguisement. La liberté des alliances entre parents, la polygamie même, existaient légitimement à cette époque, où nulle autre loi n'était venue encore restreindre le précepte divin : *Croissez et multipliez,* des premiers jours, et limiter les mariages dans les bornes qu'un ordre social nouveau rendait nécessaires. Moïse ne le dissimule pas; il ne cherche pas à atténuer, par la moindre explication, un état de choses si contraire à ses grandes vues de législateur; c'est un fait, il le constate.

Migration de Tharé, père d'Abram.

6. « Or Tharé prit avec lui Abram, son fils; Loth, son petit-fils, et Saraï, sa belle-fille. Ils quittèrent ensemble Ur de Chaldée, et s'approchèrent de la contrée des Chananéens, jusqu'à Haran (Charres), où ils se fixèrent [3]. » Telle est cette émigration des Térachites, suivant l'expression de M. E. Renan [4]. Le savant philologue n'y voit qu'un mouvement des premières familles humaines, une première étape, importante à constater pour l'histoire géné-

filia matris meæ, et duxi eam in uxorem (Genes., cap. XX, 12). — Pour l'énumération des membres de la famille de Tharé, voir *Genes.*, cap. XI, 26-30. — Un grand nombre d'interprètes ont pensé que Sara n'était pas la fille, mais seulement la petite-fille de Tharé. L'usage des Hébreux ne distingue pas la petite-fille de la fille propre. Saint Jérôme croit que Sara était fille d'Aran, et par conséquent nièce d'Abraham.

[1] *Leviticus*, cap. XVIII, 9. — [2] *Ibid.*, 29. — [3] *Genes.*, cap. XI, 31. — [4] *Histoire des lang. sémit.*, pag. 60.

rale du monde. En dehors de cette considération, qui a sa valeur réelle, Bossuet, d'accord avec les interprètes catholiques, en apporte une autre qui mérite, au point de vue religieux, toute notre attention. La Chaldée était alors le centre du Sabéisme, ou culte des astres, qui fut vraisemblablement la première forme de l'erreur païenne, dont les rameaux couvrirent pendant tant de siècles l'univers entier [1]. Par quelle gradation l'esprit humain s'était-il incliné vers une doctrine si peu raisonnable, et avait-il abandonné les traditions primitives pour s'égarer dans le champ de ses rêves et adorer des créatures insensibles à son hommage? Cette question philosophique a exercé, de nos jours, la sagacité des plus hautes intelligences [2]. La lumière de l'Evangile a tellement inondé de ses clartés divines nos sociétés modernes, que l'idolâtrie nous apparaît comme le fait le plus incroyable et dont la possibilité seule est un problème presque insoluble à nos yeux. Il ne faut rien moins que la notoriété assurée à jamais à ce fait par les témoignages de toute l'antiquité, pour familiariser notre pensée avec cette étrange aberration. Quand nous lisons les volumineux traités que les Pères de l'Eglise ont consacrés à attaquer l'empire universel de l'idolâtrie dans le monde, il nous semble que tant d'éloquence, d'érudition, de talents, étaient inutiles, et qu'il eût suffi d'un appel au bon sens et à la conscience du genre humain pour en faire justice. Cependant l'idolâtrie était une puissance; elle régna, et sa domination s'exerça non-seulement sur les peuples, mais sur les philosophes, les orateurs, les savants, les poètes, les plus grands génies de l'antiquité. Les rois, les conquérants, les hommes d'Etat, les diplomates, les législateurs furent ses esclaves. Le Sabéisme, né dans la Chaldée, se modifia successivement pour revêtir toutes

[1] C'est le sentiment du président Riambourg, du P. Ventura, de Bergier, etc. : *Œuvres compl.* de Riambourg, Migne, pag. 372-377; *Raison philosophique et Raison catholique,* par le P. Ventura, 1re confér.; *Dictionn. de théologie,* par Bergier, art. *Astres; Dissertation sur l'origine de l'idolâtrie* (Bible de Vence).

[2] Voir *Prodrome d'ethnographie,* par M. l'abbé Maupied, — et *De l'origine et des sources de l'idolâtrie,* par M. l'abbé Van-Drival. *Annales de philosoph.,* 1859-60-61.

les formes et diviniser tous les objets de la création, depuis le chat de l'Egypte jusqu'au fétiche de l'Océanien. Or l'émigration d'Abram était, suivant la pensée des commentateurs bibliques, une protestation contre le Sabéisme de la Chaldée. Les ancêtres du patriarche avaient abandonné le culte du vrai Dieu, pour les rites sabéens. C'est du moins la conclusion naturelle qu'on peut tirer des paroles suivantes de Josué au peuple d'Israël : « Jadis vos pères » habitaient au delà du fleuve (l'Euphrate). Tharé, le père d'Abra» ham, et Nachor y étaient fixés, et ils servirent des dieux étran» gers [1]. » Abram brisa le premier avec l'erreur païenne, et saint Cyrille d'Alexandrie pense que la conversion de Tharé fut la récompense de la foi de son fils [2]. Le vieillard mourut à deux cent cinq ans, au pays de Charres.

Vocation d'Abram. Promesses divines.

7. « Alors le Seigneur parla à Abram : Sors de cette terre, lui dit-il, du milieu de ta famille, de la maison de ton père, et viens au pays que je te montrerai. Je ferai de toi la tige d'une grande race; je te bénirai, et je rendrai ton nom illustre. Ma bénédiction sera sur ceux qui te bénissent, ma malédiction sur ceux qui te maudissent; et enfin en toi seront bénies toutes les nations de la terre [3]. » Etonnantes paroles, dans lesquelles il nous faut bien voir une prophétie, et la plus immédiatement divine, sans que nous découvrions l'intermédiaire entre Dieu et l'homme, dont M. Renan fait la base de son système du *prophétisme* hébreu! Voilà donc qu'au pasteur Chaldéen qui a dressé ses tentes sur la terre d'Haran, la voix du ciel se fait entendre. A l'époux de Saraï, laquelle n'avait point connu jusque-là les joies de la maternité, Dieu promet une glorieuse descendance. L'objection de l'incrédulité est facile à prévoir. Quoi de plus simple pour Moïse, dira-t-on, de supposer après

[1] Josue, cap. XXIV, 2. — [2] *Advers. Julian.*, lib. I. — « A la différence de » son père, qui était idolâtre, dit Bossuet, Abraham ne voulut point adhérer » au culte impie des Chaldéens, qui le persécutèrent. » *Elévat. sur les Mystères*, VIIe semaine, 7e élévation. — Pour comprendre le motif qui a déterminé Bossuet et les auteurs catholiques à interpréter dans ce sens la première émigration des Térachites, il faut se reporter au verset 3e du chapitre VIIe des Actes des Apôtres, où cette doctrine est clairement exprimée.

[3] *Genes.*, cap. XII, 1-4.

coup cette magnifique prophétie. A l'époque où il écrivait, la race d'Abram était devenue un peuple nombreux, dont l'historien flattait la vanité, en couvrant son berceau d'une protection céleste. L'hypothèse ne manque pas de vraisemblance, et on trouverait mille exemples dans les historiens profanes de ce genre de prophéties rétrospectives, inventées pour caresser un sentiment d'orgueil national. Mais quand Moïse ajoute : « En toi seront bénies toutes » les nations de la terre, » il cite là des paroles qui n'avaient reçu, au moment où il les écrivait, aucun accomplissement, et qui, selon toutes les probabilités humaines, semblaient ne pouvoir jamais s'accomplir. Quelle apparence que le peuple hébreu, fugitif dans le désert, à peine échappé à la tyrannie égyptienne, pour laquelle il avait versé pendant quatre siècles ses sueurs et son sang, cette tribu inconnue au reste du monde, qui errait quarante années dans la solitude, sans que le grand mouvement de l'empire de Sésostris le rencontrât une fois sur son chemin, quelle apparence, dis-je, qu'il fût destiné à jeter sur tout l'univers cet éclat dont parle la prophétie. Ou Moïse écrivait une absurdité inintelligible pour ses contemporains et pour lui-même, en enregistrant les paroles qu'il met dans la bouche du Seigneur, et dans ce cas ces paroles ne se seraient pas réalisées; ou il écrivait sous l'inspiration de Dieu même. Le dilemme n'a pas d'échappatoire. La passion humaine, complice infatigable de l'erreur, insistera peut-être encore : c'est le hasard, dira-t-elle, qui a donné tant de valeur à ces paroles, en leur apportant une confirmation inattendue, sans laquelle on aurait laissé cet incident dans l'ombre. Nous avons déjà retrouvé tant de fois ce miraculeux hasard, qu'il faut, pour ne pas se lasser de l'invoquer, plus de foi que pour croire à la révélation. Et maintenant la prophétie faite à Abram s'est réalisée dans la plus large étendue. C'est bien en lui, en lui seul, *in uno,* comme dit saint Paul, qu'ont été bénies toutes les nations de la terre, dans la personne de Jésus-Christ, Fils de Dieu, et fils d'Abraham selon la chair. La promesse générale faite à Eve au seuil de l'Eden, se spécifie dans Abram et devient l'héritage d'une famille, d'une race,

d'un peuple choisi. L'histoire de cette famille, de cette race, de ce peuple, va devenir l'histoire de l'Eglise avant Jésus-Christ; le développement de la promesse formera, à travers les âges et les vicissitudes des empires terrestres, comme le point central autour duquel gravitera le monde antique. Qu'il n'y ait dans cet enchaînement des faits, dans cet accord du passé et de l'avenir qu'un hasard, c'est une explication qui dispense de tout raisonnement, mais qui ne satisfera jamais un homme de bonne foi.

Abram s'établit sur la terre de Chanaan.

8. L'ordre divin qui prescrit à Abram de quitter le premier séjour de Charres, le sol où reposaient les ossements de son père, les pâturages au milieu desquels il avait dressé ses tentes et vu se multiplier la tribu dont il était le chef, n'atteint pas, comme un préjugé étroit pourrait le faire croire, une existence sédentaire et fixée; il ne trouble pas, par un départ tumultueux et sans précédents, un ordre social établi. Le patriarche était pasteur, et pasteur nomade, comme le sont encore maintenant les nombreuses tribus arabes de notre colonie africaine, dont les tentes se replient au matin, après une halte plus au moins longue, sur un sol commun. Tel nous apparaît le départ d'Abram, « qui prend avec lui Saraï, sa femme, Loth, son neveu, et émigre avec ses serviteurs et ses troupeaux, pour entrer dans le pays de Chanaan. Ils arrivèrent jusqu'à Sichem, près du bocage de Mourah [1]. Le Chananéen occupait cette contrée. Or le Seigneur apparut une seconde fois à Abram : La terre que tu as sous les yeux, lui dit-il, je la donnerai à ta postérité. Abram consacra le souvenir de cette nouvelle promesse par un autel qu'il éleva au Seigneur; puis, s'avançant vers la montagne à l'est de Béthel, la *Louza* des Chananéens, il dressa ses tentes en ce lieu, ayant Béthel à l'orient, et Haï [2] à

[1] M. de Saulcy, *Dictionn. des antiq. bibliques*, art. *Sichem-Garizim*, pag. 319. Sichem est devenue la ville actuelle de Naplouse. — La Vulgate traduit par *convallem illustrem*, les expressions hébraïques dont le sens est réellement celui que nous indiquons.

[2] Idem, *ibid.*, art. *Béthel* et *Haï*. — La première de ces deux villes n'est plus maintenant qu'un misérable village du nom de *Beitin*; la seconde, ruinée par Josué, n'existe plus.

l'occident. Il éleva encore un autel en ce lieu, et y invoqua le nom du Seigneur. Dans la suite, il continua sa marche dans le pays de Chanaan, se dirigeant vers le midi [1]. »

Voyage d'Abram en Égypte. Le Pharaon et

9. Chacune des stations du patriarche est marquée par un monument religieux. Le pays où se déploient ses troupeaux, dans de vastes pâturages, appartient déjà à une colonie de pasteurs de la race de Chanaan, qui en a pris antérieurement possession. Mais le sol n'est pas encore individualisé par une propriété exclusive; l'étranger nomade y trouve un passage libre, et le séjour d'Abram au milieu de ces tribus pastorales n'indique aucune restriction de ce genre. Il en sera tout autrement de l'Egypte, où la famine l'oblige à se rendre. A une époque où la culture, irrégulièrement répartie dans de vastes contrées abandonnées presque entièrement aux pâturages, n'avait rien de fixe, ce devait être chose assez commune que la disette; il suffisait, pour la produire, d'un accident atmosphérique survenu dans un rayon de médiocre étendue. Le pays de Chanaan venait d'éprouver un désastre de ce genre; Abram résolut d'aller demander à l'Egypte des ressources qu'il ne trouvait pas sur le sol nouveau où il venait de s'établir. Quelle était alors la situation politique de la terre de Mesraïm? « Où sont, dit » un récent écrivain, les traces de son intelligence? Dans l'obélisque » d'Héliopolis, dans une stèle encastrée dans les ruines d'un temple » d'Ammon générateur, et qui porte le nom d'un roi de la seizième » dynastie. Voilà tout ce qui reste de cette époque, et peut-être » encore les pyramides, dont la nudité presque absolue pourrait in» diquer qu'elles sont antérieures à l'Ecriture [2]. » L'absence de culture intellectuelle, signalée dans ces rares monuments, s'accorde avec l'assertion de Nicolas de Damas, que nous avons reproduite plus haut, sur l'ignorance complète où les prêtres égyptiens vivaient au temps du séjour d'Abram dans leur pays. Le récit de Moïse ne contient pas de renseignements sur ce point particulier, mais il met en lumière toute une autre face de la civilisation égyptienne. Les petites royautés de ce pays vont nous apparaître avec

[1] *Genes.*, cap. XII, 5-9. — [2] M. Tripard, *Moïse*, tom. I, pag. 325.

leur corruption précoce, dont on retrouverait encore aujourd'hui l'image en Orient, où les plaisirs du maître occupent une place officielle et sont servis par des princes; où la femme n'est protégée contre l'abrutissante servitude du harem, ni par le respect dû à la faiblesse, ni par le sentiment de la dignité humaine, ni par l'affection d'un frère qu'on peut séduire à force de présents, ni par la tendresse d'un époux dont on peut se débarrasser par un meurtre. Le dialogue d'Abram avec Saraï et l'épisode du voyage des deux époux en Egypte, mettront ces faits dans tout leur jour. « Comme ils approchaient de cette terre, Abram dit à Saraï : Les Egyptiens en vous voyant se diront : Elle est la femme de celui-ci, et ils songeront à me mettre à mort pour s'emparer de votre personne. Dites-leur donc, je vous prie, que vous êtes ma sœur, et ils épargneront ma vie. A leur arrivée, les Egyptiens remarquèrent en effet la belle étrangère; les princes en parlèrent avec éloge au Pharaon, et Saraï fut enlevée pour être conduite à la demeure royale. Cependant les princes comblèrent Abram de présents; ils lui donnèrent des troupeaux de brebis et de bœufs, des serviteurs et des esclaves, des ânes [1] et des chameaux. Mais le Seigneur appesantit sa main sur le Pharaon, pour venger l'injure faite à Saraï et sauver son innocence. Le roi connut bientôt l'erreur de ses officiers; il fit appeler Abram. Pourquoi, lui dit-il, as-tu agi ainsi avec

[1] C'est la première fois que la Bible nous parle des *asini*, dont le nom reviendra si souvent dans l'énumération des richesses patriarcales. « Si l'Orient, dit » M. Léon de Laborde, n'avait appelé de ce nom que l'animal que nous connaissons sous celui d'âne, il est bien certain que nous ne rencontrerions ni les » formes de langage qui nous étonnent, ni les habitudes dont nous demandons l'explication. Supposons un instant, au lieu d'un animal chétif, courbé, » velu, les oreilles pendantes, les yeux cachés dans une fourrure grossière, » et le pas lent et paresseux, un animal élancé, droit de reins nerveux et » sec des jambes, arrondi dans toutes ses formes, la peau lisse et brillante, » parce qu'elle a été rasée et n'a conservé d'un poil gris d'argent ou gris » fauve que les reflets brillants, les oreilles droites, éveillées, intelligentes, » les naseaux et l'œil pétulants. Quel rapport peut-on trouver entre ces deux » animaux? Celui que le plus noble animal, le cheval arabe ou anglais, peut » avoir avec ces petits chevaux qui dans nos rues traînent des charrettes de » légumes. L'âne est donc un noble animal en Orient. » *Comment. géograph. sur l'Exode*, pag. 40.

moi? Pourquoi as-tu dissimulé qu'elle fût ton épouse, et, en la faisant passer pour ta sœur, pourquoi m'as-tu exposé à commettre un crime? Voilà ta femme, reprends-la, et partez. Le Pharaon donna des ordres à ses officiers, qui escortèrent Abram et Saraï, et les firent sortir avec tous leurs biens de la terre d'Egypte [1]. » Tous ces détails peignent, ce nous semble, à merveille les petites souverainetés de l'Egypte, dont les listes dynastiques de Manéthon nous ont conservé les noms multipliés. L'arrivée de quelques étrangers est un événement signalé aussitôt à la curiosité d'une population peu nombreuse. L'attention surexcitée à la vue de Saraï, fait comprendre comment la réclusion des femmes deviendra plus tard une habitude générale en Orient. Les présents dont les officiers de Pharaon dotent si magnifiquement Abram, rappellent les infâmes trafics qui déshonorent même aujourd'hui des contrées où l'homme semble d'autant plus pervers, que le climat est autour de lui plus délicieux; la nature même de ces présents donne à ces monarchies le caractère de royautés pastorales.

Riche en troupeaux, Abram, en quittant l'Egypte, emportait encore, comme plus tard les Hébreux, des lingots d'or et d'argent d'une valeur considérable [2]. C'est la première et la plus ancienne mention que nous offre l'histoire, de l'usage des métaux précieux comme moyens d'échange et de transactions commerciales. On se ferait illusion si l'on donnait à cet emploi primitif de l'or et de l'argent la forme monétaire actuelle. L'art de frapper les monnaies est d'une date postérieure. On se contentait d'évaluer au poids des lingots ou des grains métalliques plus ou moins considérables, et de les échanger, d'après cette base, pour les besoins fort restreints d'un négoce à l'état d'enfance. Les Grecs eux-mêmes conservèrent longtemps cet usage

[1] *Genes.*, cap. XII, 11-20.

[2] *Erat autem dives valde possessione auri et argenti* (Genes., cap. XIII, 2). — Voir *Dissertation sur l'antiquité de la monnaie frappée au coin,* par D. Calmet. Le savant bénédictin prouve qu'au temps d'Abraham, l'or et l'argent n'étaient pas monnayés, et que l'usage de frapper les monnaies, beaucoup plus récent, ne peut guère remonter au delà de l'époque de Crésus. — Voir aussi l'article *Monnaies,* dans le *Dictionn. des antiquités bibliques,* par M. de Saulcy, pag. 515 et 606.

primitif, rappelé par le nom même de leur *obole* (ὀβελὸς, broche), lingot en forme de broche ou petite verge, d'un poids déterminé. La drachme (δράγμα, poignée) valait six oboles; elle était ainsi appelée parce qu'elle représentait ce que la main, en se fermant, pouvait contenir de ces petites verges métalliques [1].

Séparation d'Abram et de Loth.

10. De retour à son dernier campement, entre Béthel et Haï, la caravane retrouva l'autel élevé au Seigneur, et continua à invoquer le nom du vrai Dieu [2]. « Cependant les possessions de Loth s'étaient multipliées; ses troupeaux de brebis et de bœufs, ses tentes nombreuses couvraient la plaine. La même terre ne pouvant désormais suffire aux deux patriarches, dont les richesses s'étaient ainsi accrues, une querelle s'éleva entre les pasteurs d'Abram et ceux de Loth. Or le Chananéen et le Phéréséen, qui habitaient alors cette contrée, pouvaient prendre parti dans la lutte et la faire dégénérer en une hostilité compromettante. Abram dit donc à Loth : Qu'il n'y ait pas de dissentiment entre nous ni entre nos pasteurs, car nous sommes frères. Voici autour de nous une terre immense; séparons-nous. Si tu prends à droite, j'irai à gauche; si tu préfères la gauche, je m'établirai à droite. Loth, jetant les yeux sur les campagnes voisines, fut frappé de la richesse des vallées du Jourdain, arrosées dans toute leur étendue par des courants fertiles, à cette époque où Dieu n'avait pas encore frappé Sodome et Gomorrhe. Elles rappelaient l'aspect qu'offre l'Egypte aux yeux du voyageur qui vient de quitter Ségor. Il choisit donc cette contrée pour y fixer ses tentes, et les deux frères se séparèrent ainsi, Loth pour aller habiter les bourgades voisines du Jourdain et le pays de Sodome, Abram pour demeurer dans la région de Chanaan. Après cette division, le Seigneur dit à Abram : Lève les yeux, et embrasse du regard toute la terre qui t'entoure, au nord et au midi, à l'orient et à l'occident. Je la donnerai à toi et à ta race pour la posséder à jamais. Je multiplierai ta descendance comme le sable du désert. Qui pourra compter les grains de sable, celui-là pourra compter les fils nés de toi. Lève-toi donc, et par-

[1] *Dissertation* de D. Calmet, déjà citée. — [2] *Genes.*, cap. XIII, 3, 4.

cours cette terre dans sa longueur et dans sa largeur, car je te la donnerai tout entière. Abram, repliant ses tentes, les transporta sous les chênes de la vallée de Mambré, au pays d'Hébron, et y éleva un autel au Seigneur [1]. »

Abram délivre Loth, enlevé par le roi d'Elam. Melchisédech.

11. Mambré, qui avait donné son nom à la vallée des Chênes, était chef d'une tribu d'Amorrhéens habitant ce pays. La division politique de la Mésopotamie et de la Palestine, au temps d'Abram, nous est présentée dans le récit de Moïse avec les caractères de simplicité qui conviennent à cette époque primitive. Chaque centre de population a son chef ou roi, exerçant autour de lui une puissance limitée à la tribu, à la bourgade, et ressemblant plutôt à l'autorité du patriarche qu'à une royauté proprement dite. La tribu la plus nombreuse et la plus forte impose à celles qui l'entourent une sorte de vasselage, sans anéantir leur indépendance. Quelques dons annuels en troupeaux ou en productions agricoles, devaient être, alors comme aujourd'hui, la forme sous laquelle le chef tributaire reconnaissait la domination d'un voisin plus puissant. Le refus de payer un tel impôt amenait une de ces razzias si fréquentes encore chez les Arabes de nos jours, où l'invasion subite, suivie du pillage des tentes et de la retraite immédiate du vainqueur,est plutôt une course armée qu'une guerre. C'est une expédition de ce genre dont Moïse nous a retracé le tableau. « Depuis douze ans Bara, roi de Sodome; Bersa, roi de Gomorrhe; Sennaab, roi d'Adama; Séméber, roi de Séboïm, et le roi de Bala payaient le tribut à Chodorlahomor, roi d'Elam. La treizième année, ils refusèrent d'acquitter cet impôt. Chodorlahomor s'unit à Amraphel, roi de Sennaar; Arioch, roi d'Ellazar, et Thadal, roi de Goïm, pour punir

[1] *Genes.*, cap. XIII, 5-ad ultim. — « Hébron, dit M. de Saulcy, occupe le » fond d'une assez large vallée dont les coteaux sont garnis de beaux oli» viers et de vignobles. A l'est, elle s'élève un peu sur le flanc de la colline, » et c'est là qu'est placée la mosquée dans laquelle est enfermée, à ce que » l'on dit, le fameux caveau de Makfelah, où furent enterrés Sara et les pa» triarches Abraham, Isaac et Jacob. » (*Dictionn. des antiq. bibliq.*, pag. 353.) — Quant aux chênes de Mambré, les mots hébreux traduits dans la Vulgate par *convallem Mambre*, sont, *Elon Mambre*, littéralement, *Chênes de Mambré.* Cornel. à Lapide, *Comment. in Genes.*, cap. XIII. 18.

les rebelles. Le lieu d'assemblée fut indiqué aux guerriers dans la vallée de Siddim, aujourd'hui couverte par la mer de sel. Ils forcèrent à la soumission les tribus des Raphaïm, des Zuzim et des Emim, et toutes celles des Chorréens, dans les montagnes de Séïr, jusqu'aux plaines de Pharan, à la limite du désert de Cadès. Remontant ensuite vers le nord, ils vinrent camper près de la fontaine de Misphat, et soumirent tout le pays des Amalécites et des Amorrhéens. Les chefs de Sodome, de Gomorrhe et des autres tribus rebelles s'étaient avancés jusqu'à la vallée de Gaddim, où la lutte s'engagea. Ils furent mis en fuite, et leurs soldats, dans leur course précipitée, tombèrent en grand nombre dans les puits de bitume qui couvraient cette vallée. Le reste se réfugia dans la montagne. Les vainqueurs pillèrent Sodome et Gomorrhe, enlevant tous les vivres et tous les troupeaux, et une multitude de captifs, parmi lesquels se trouvaient Loth et sa famille, qu'ils emmenèrent avec eux en se retirant. La nouvelle en fut apportée à Abram, dans la vallée de Mambré l'Amorrhéen, par un des vaincus échappés au désastre. Or Mambré et ses deux frères, Escol et Aner, avaient scellé un pacte d'alliance avec Abram. Ils se joignirent aux trois cent dix-huit serviteurs jeunes et robustes que le patriarche put armer, et coururent à la poursuite des rois d'Elam jusqu'auprès de Dan. Abram les ayant atteints, fit deux corps de sa troupe, fondit sur eux à la faveur de la nuit, les mit en déroute et les poursuivit jusqu'à Hoba. Tout le butin abandonné par l'ennemi devint sa conquête; il ramena Loth et les autres captifs, les troupeaux, les vivres et les provisions enlevés. A son retour Melchisédech, roi de Salem, vint à sa rencontre, lui offrant le pain et le vin consacrés, car il était prêtre du Dieu très-haut. Que le Seigneur tout-puissant, s'écriait-il, le créateur du ciel et de la terre, bénisse Abram. Que ce Dieu soit béni mille fois, lui dont la protection a livré nos ennemis entre vos mains. Abram offrit au roi pontife la dîme de tout le butin. Cependant le roi de Sodome dit à Abram : Rendez-moi les captifs délivrés par vous, et prenez tout le reste. — Je lève la main vers le Seigneur Dieu tout-puissant, maître du ciel et de la terre! répondit Abram, et je jure que, depuis le fil d'une tunique jusqu'à

la courroie d'une chaussure, je ne garderai rien de ce qui vous appartient. Nul de vous ne pourra dire : J'ai enrichi Abram. J'accepterai pourtant la nourriture de mes jeunes guerriers. Quant à Mambré, Aner et Escol, qui m'ont suivi avec leurs hommes, ils prendront leur part du butin [1]. » Dans cette peinture si vraie d'une expédition militaire au temps d'Abram, on peut constater, avec M. de Bonald [2], les traits caractéristiques qui accusent l'époque de transition entre la vie nomade et un état social fixe et sédentaire. Les hommes se réunissent pour défendre un sol qui leur appartient et où ils reviennent après qu'on les en a expulsés. La nécessité de se maintenir sur la terre adoptée comme patrie, et de la préserver des excursions ennemies, crée des alliances et prélude à une véritable organisation militaire, en armant les jeunes hommes les plus robustes de la tribu. Les pasteurs de l'époque primitive deviendront les soldats des conquérants futurs. Un droit de guerre existe déjà, droit simple et naïf; c'est celui de la force ou de la victoire. La force d'Elam impose le tribut aux races voisines du Jourdain. La victoire fait passer entre les mains d'Abram toutes les richesses du roi de Sodome et de ses alliés, enlevées aux ravisseurs de Sennaar. La conduite d'Abram n'est si noble et si généreuse, en rendant les troupeaux et le butin, que parce qu'il renonce volontairement au droit légitime de la victoire, qui lui permettait de tout garder. A côté de ces considérations philosophiques, si intéressantes au point de vue de l'étude des origines sociales, se présente à notre attention la figure mystérieuse du roi-pontife, le prêtre du Très-Haut, le premier auquel la Bible donne ce titre, Melchisédech, dont le nom signifie *Roi de justice*, dont le séjour est Salem (*la paix*), la future Jérusalem où viendra régner le vrai Roi de justice, Jésus-Christ. L'offrande de Melchisédech est aussi symbolique : le pain et le vin qu'il présente au patriarche vainqueur, sont la figure du pain et du vin eucharistique, dont Jésus-Christ nourrira les âmes victorieuses des passions. Le sacerdoce

[1] *Genes.*, cap. XIV, 1-ad ultim. — [2] M. de Bonald, *Théorie du pouvoir politique et religieux dans la société civile, démontrée par le raisonnement et l'histoire*, tom. II, pag. 81.

de Melchisédech est l'image du sacerdoce immortel établi par Jésus-Christ dans l'Eglise [1].

Alliance du Seigneur avec Abram. Promesse d'un fils.

12. Quand Abram, heureux d'avoir délivré Loth et sa famille, fut de retour avec les siens sous les ombrages de la vallée de Mambré, « le Seigneur lui apparut dans une vision : Ne crains rien, Abram, je suis ton protecteur, et je te réserve une récompense infiniment grande [2]. » Cette dernière parole faisait allusion au désintéressement du patriarche dans sa récente expédition. « Seigneur mon Dieu, répondit Abram, que me donnerez-vous? Je m'en irai rejoindre mes pères, sans laisser de postérité, car vous ne m'en avez pas accordé. Et voilà que le fils de mon serviteur, Eliézer de Damas, entrera en possession de mon héritage. — Non, répondit le Seigneur, tu n'auras pour héritier que le fils né de toi. Et faisant sortir Abram de sa tente au milieu d'une belle nuit de l'Orient: Regarde le ciel, ajouta-t-il, et essaie d'en compter les brillantes étoiles. Aussi nombreuse sera ta descendance. Le patriarche crut à cette promesse, et la foi de ce juste fut agréable au Seigneur, qui lui dit encore : Je suis ton Dieu, c'est moi qui t'ai fait quitter la ville des Chaldéens, pour te donner cette terre que ta race possédera après toi. — Seigneur mon Dieu, reprit Abram, à quel signe reconnaîtrai-je la vérité de cette promesse? — Va, lui dit le Seigneur, préparer le sacrifice ordinaire des alliances. Choisis une génisse, une chèvre et un bélier de trois ans, avec une tourterelle et une colombe. Abram s'empressa d'obéir à cet ordre; il disposa les victimes, partagées par le milieu, à l'exception de la colombe et de la tourterelle qu'on laissait entières, de telle façon que les deux parties contractantes pussent passer entre elles, en signe d'alliance; et il attendit que le Seigneur, en passant, daignât sceller visiblement le pacte solennel. Tout le jour s'écoula ainsi; mais les oiseaux du ciel venaient seuls s'abattre sur le corps des victimes, et Abram les écartait. A l'heure où le soleil disparaissait à l'horizon, un sommeil profond engourdit ses membres fatigués, et, dans une horreur mystérieuse qui le faisait frissonner, les secrets

[1] *Tu es sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech.* Psalm. CIX, 5. — [2] *Genes.*, cap. XV, 1.

de l'avenir lui furent révélés : Apprends, lui fut-il dit, les destinées de ta race. Elle sera errante sur une terre étrangère ; quatre cents ans de servitude et d'affliction pèseront sur elle. Cependant je ferai justice de ses oppresseurs ; elle échappera à leur joug et sortira de leurs mains riche et nombreuse. Pour toi, tu iras rejoindre tes pères dans la paix d'une heureuse vieillesse. A la quatrième génération, tes fils reviendront prendre possession de cette terre, car les Amorrhéens qui l'occupent en ce moment, n'ont pas encore comblé la mesure de leurs iniquités. Cependant les derniers rayons du soleil s'étaient éteints dans le crépuscule du soir. Un nuage obscur se forma sous les yeux d'Abram ; du sein des ténèbres un globe de feu descendit et passa au milieu des victimes. Ce jour-là Dieu avait scellé avec Abram le pacte de l'alliance [1]. »

Naissance d'Ismaël (2280).

13. Dans son empressement à préparer la réalisation de ces magnifiques promesses, Saraï, l'épouse stérile, se considérant sans doute comme le seul obstacle à leur accomplissement, dit à Abram : « Je touche à la vieillesse, et Dieu ne m'a pas accordé la joie d'être mère. Prenez pour femme Agar, l'Egyptienne, qui nous sert depuis dix années sur cette terre de Chanaan ; et puisse le Seigneur me donner par elle des fils nés de vous [2] ! » A l'époque patriarcale, ainsi que nous en avons déjà fait la remarque, une telle proposition n'avait rien d'insolite, et Abram était peut-être le seul chef de tribu qui, fidèle à des traditions plus anciennes, se fût strictement renfermé dans les liens d'un mariage unique, quand aucune loi positive ne lui en imposait l'obligation. Cependant il y a quelque chose de touchant dans le sacrifice de la vénérable épouse et dans le vœu qu'elle exprime avec tant d'abnégation personnelle. Agar ne comprit pas la noble délicatesse de sentiments que révélait une pareille démarche, et n'y répondit que par son ingratitude. Fière de l'espérance d'une glorieuse maternité, elle accabla bientôt Saraï de ses humiliants dédains. « Vous me traitez injustement, dit la vieille épouse à Abram. Je vous ai donné moi-même cette esclave pour femme, et maintenant elle me traite avec

[1] *Genes.*, cap. XV, 2-18. — [2] *Ibid.*, cap. XVI, 1-3.

mépris. Que le Seigneur juge entre vous et moi! — Agar n'a pas cessé d'être votre esclave, répondit Abram. Vous l'avez en votre main; traitez-la comme vous voudrez. Agar, retombant ainsi sous le pouvoir de sa maîtresse, prit la fuite et s'avança au milieu du désert, dans la direction de Sur. L'Ange du Seigneur la rencontra assise au bord d'une fontaine, dans la solitude. — Agar, servante de Saraï, lui dit-il, d'où venez-vous, et où allez-vous? — Je fuis de devant la face de Saraï, ma maîtresse, répondit-elle. — L'Ange de Dieu lui dit alors : Retournez près de votre maîtresse, et humiliez-vous sous sa main. Je multiplierai votre race, et elle deviendra un peuple innombrable. Le fils auquel vous donnerez le jour recevra de vous le nom d'Ismaël (*Dieu a entendu*), parce que le Seigneur a entendu le cri de votre affliction. Cet enfant deviendra un homme farouche. Sa main se lèvera contre tous, et la main de tous sera levée contre lui; il plantera ses tentes vis-à-vis de tous ses frères. Agar consacra la source où elle avait vu l'Ange du Seigneur, par le nom de Fontaine du Dieu vivant; et, revenue sous les tentes de Mambré, elle donna à Abram un fils, qui fut appelé Ismaël [1]. »

Il s'échappe de ces récits je ne sais quel parfum de fraîcheur et de vérité qu'on chercherait en vain dans toutes les autres littératures. La jeunesse et la simplicité des sociétés patriarcales s'y révèlent par mille détails d'une naïveté charmante, qu'un ordre social plus avancé fera disparaître. Il nous semble impossible de contester à ces pages de l'Ecriture un caractère saisissant d'antiquité. Mais, sans nous arrêter à cette appréciation par sentiment, dont l'impression est nécessairement individuelle, et dont les nuances fugitives peuvent échapper à d'autres esprits, indiquons seulement ce prophétique tableau du peuple ismaélite, c'est-à-dire de l'Arabe, le farouche enfant du désert, dont la main s'est levée contre tous les empires, sans qu'aucun d'eux, assyrien ou perse, grec, romain ou turc, ait jamais pu dompter cette sauvage indépendance. Sous le nom de Sarrasin, l'Arabe est venu dresser sa tente vis-à-vis de ses frères d'Espagne, de France, pendant le moyen âge; sous le nom

[1] *Genes.*, cap. XVI, 5-15.

de Bédouin, il plante ses mobiles pavillons en face de nos établissements d'Afrique; « il pousse ses courses hardies de Babylone » jusqu'au Maroc, de Tunis jusqu'à Ninive; il campe sur les ruines » de Carthage, de Thèbes, de Memphis, de Palmyre; et sur le front » de ce peuple indomptable, brille toujours la promesse divine faite » à Agar [1]. »

Le nom d'Abram changé en celui d'Abraham. Circoncision.

14. La naissance d'Ismaël n'avait encore réalisé qu'une partie de la promesse divine. Le pacte d'alliance scellé visiblement par le Seigneur avec Abram, va s'étendre à la race future du patriarche. Il semble que les liens spirituels destinés à unir à Dieu le peuple choisi, se resserrent à mesure que l'événement solennel approche, comme si le berceau de la race juive n'eût pu être assez entouré des preuves de l'adoption céleste. « Abram avait quatre-vingt-dix-neuf ans. Le Seigneur lui apparut de nouveau : Je suis le Dieu tout-puissant, lui dit-il; marche en ma présence et sois parfait. J'établirai avec toi mon alliance, et je te ferai croître sans mesure. Abram se prosterna, le front dans la poussière. C'est moi, ajouta le Seigneur. Mon pacte avec toi subsiste; tu seras le père de multitudes innombrables. Désormais l'on ne t'appellera plus simplement Abram (*pater excelsus*), mais Abraham (*pater multitudinis*), parce que des nations entières et des rois seront ta descendance. De même, ta femme ne se nommera plus Saraï (*domina mea*), mais Sara (*domina*), la reine par excellence, parce que ma bénédiction s'étendra sur elle et sur le fils qu'elle te donnera. A son tour, ce fils sera la tige de nations puissantes et de grands rois. A ces mots Abraham toujours prosterné, sourit; il se disait à lui-même : Un fils peut-il donc naître à un centenaire? Sara, à quatre-vingt-dix ans, connaîtra-t-elle les joies de la maternité? Telles étaient ses pensées au fond du cœur, mais il ne les exprimait point, et il se contenta de répondre : Plaise au Seigneur, mon Dieu, de conserver la vie à Ismaël et de jeter sur cet enfant un regard favorable! Et Dieu reprit : Sara, ton épouse, donnera le jour à un fils que tu appelleras Isaac. J'établirai avec lui et avec sa postérité une alliance

[1] M. le baron Henrion, *Histoire ecclés.*, Migne, tom. II, col. 700.

éternelle. Ton vœu en faveur d'Ismaël sera aussi exaucé. Ma bénédiction s'étendra sur lui, et sa race sera nombreuse. Il sera père de douze chefs, qui gouverneront de grandes tribus. Mais mon alliance spéciale sera avec Isaac, le fils que d'ici à un an te donnera Sara, ton épouse. Et la marque de cette alliance, que toi et ta race devrez conserver de générations en générations, sera la circoncision. Vous la pratiquerez comme le signe du contrat passé entre votre Dieu et vous. Ce jour-là donc, Abraham, toute sa tribu, serviteurs et esclaves, et le jeune Ismaël, qui avait alors treize ans, reçurent la marque de l'alliance contractée avec le Seigneur [1]. » Telle fut l'institution de la circoncision, le baptême de l'ancienne loi, figure du sacrement de la loi nouvelle [2].

§ III. Destruction de Sodome (2267).

Apparition des trois anges à Abraham, sous le chêne de Mambré.

15. « Quelques jours après, le patriarche était assis à la porte de sa tente, à l'heure où les feux du soleil sont le plus ardents, quand il aperçut trois voyageurs qui venaient de son côté. Abraham se leva aussitôt et courut à leur rencontre. S'inclinant jusqu'à terre, il les salua, et s'adressant à celui qui paraissait le plus vénérable : Seigneur, lui dit-il, si j'ai trouvé grâce à vos yeux, ne dédaignez pas l'hospitalité de votre serviteur. Je vous apporterai l'eau pour laver vos pieds, et pendant que vous vous reposerez, avec vos compagnons, à l'ombre de ce chêne, je vous offrirai le pain qui ranimera vos forces. Vous pourrez ensuite reprendre votre voyage, et c'est là, sans doute, ce que vous attendiez de moi. — Faites selon votre parole, répondirent les étrangers. Abraham s'empressa de prévenir Sara, qui était restée dans la tente : Hâtez-vous, lui dit-il; préparez trois mesures de fleur de froment, et faites cuire trois pains sous la cendre. Puis il choisit lui-même, dans le troupeau, un veau à la chair tendre et délicate, et ordonna à un serviteur de le préparer pour le repas. Du beurre et du lait furent ajoutés à ces

[1] *Genes.*, cap. XVII, 1-ad ultim. — [2] Voir les *Dissertations sur l'origine, l'antiquité et les effets de la circoncision*, par D. Calmet; et l'article consacré au même sujet par M. l'abbé Glaire, *Les Livres saints vengés*, tom. I, pag. 328-340.

provisions, qu'il servit lui-même aux voyageurs, se tenant debout sous le chêne hospitalier. Quand ils eurent mangé, ils lui dirent : Où est Sara, votre épouse? — La voici dans la tente, répondit-il. — L'an prochain, à pareille époque, reprirent les étrangers, quand nous reviendrons, avec l'aide de Dieu, de notre voyage, Sara, votre épouse, aura un fils. A ces paroles, qui s'adressaient à deux vieillards si avancés en âge, Sara ne put réprimer un sourire. Est-ce là, pensait-elle, une promesse qu'on puisse nous faire? Mais le Seigneur (car c'était lui qui, sous la figure d'un voyageur vénérable, avait ainsi reçu l'hospitalité de son serviteur) dit à Abraham : Pourquoi Sara rit-elle, en se disant : Je suis trop avancée en âge? Y a-t-il donc quelque chose d'impossible à Dieu? Selon ma promesse, je reviendrai dans un an, et Sara aura un fils. Effrayée, l'épouse d'Abraham voulut s'excuser, en disant qu'elle n'avait pas eu ce sourire d'incrédulité. — Non, lui dit le Seigneur, il n'en est rien; tu as ri. Les voyageurs, s'étant levés, considérèrent un instant la plaine de Sodome, afin de reprendre leur route dans cette direction. Abraham se disposait à les accompagner pour leur faire honneur. Le Seigneur dit alors : Pourrai-je donc laisser ignorer à Abraham le dessein que j'ai formé? N'est-il pas destiné à être le père d'une nation nombreuse et puissante; et tous les peuples de la terre ne doivent-ils pas être bénis en lui? Je sais qu'il ordonnera à ses fils et à toute sa postérité de marcher dans les voies du Seigneur, d'observer la justice et l'équité, pour mériter les faveurs divines. Et le Seigneur ajouta : Le cri de Sodome et de Gomorrhe est monté vers le ciel, et leurs iniquités ont comblé la mesure. J'irai moi-même, et je verrai si leurs œuvres répondent aux clameurs qui se sont élevées jusqu'à moi. A cet instant, les voyageurs se mirent en marche pour Sodome. Mais Abraham se rapprochant : Seigneur, dit-il, voudrez-vous donc envelopper les innocents dans le supplice que vous réservez aux coupables? S'il se trouvait cinquante justes dans cette ville, ne les épargneriez-vous point? Ne pardonneriez-vous pas même à la cité tout entière en leur faveur? Et le Seigneur répondit : Si je trouve cinquante justes à Sodome, je ferai grâce à toute la ville en leur faveur. — Puisque j'ai osé

adresser une prière à mon Dieu, reprit Abraham, je continuerai encore, cendre et poussière que je suis. Que ferait donc le Seigneur mon Dieu, s'il ne trouvait que quarante-cinq justes? Détruirait-il la cité parce qu'il n'en aurait pas rencontré cinq de plus? — Non, dit le Seigneur, Sodome ne sera point détruite, si j'y trouve quarante-cinq justes. — Mais qu'arrivera-t-il, s'il n'y en a que quarante? — Je l'épargnerai encore. — Pardonnez-moi, Seigneur, je vous supplie, cette nouvelle insistance. Qu'arriverait-il, s'il n'y en a que trente? — Je ferai grâce. — Et vingt seulement? — Je ferai grâce. — Seigneur, mon Dieu, encore une faveur. Que ferez-vous, s'ils ne sont que dix? — En faveur de dix justes, j'épargnerai Sodome. A ces mots, le Seigneur disparut, et Abraham revint vers ses tentes [1]. » Quel dialogue! Quelle majesté dans une simplicité divine! Tous les saints Pères ont épuisé, dans des commentaires d'une admirable éloquence, les enseignements qui ressortent de cette page inspirée. Voici les réflexions qu'elle suggérait à Laharpe : « Il y a quelque chose en moi qui me » crie si fortement que l'homme n'a pas trouvé cela, que, s'il était » possible que ce sentiment me trompât, je ne craindrais pas d'être » repris de mon erreur au jugement de Dieu. Cette suite d'interro- » gations serait hors de vraisemblance dans toute autre histoire, » rien que d'un sujet à un roi, et un roi justement irrité. L'inalté- » rable patience du maître paraîtrait aussi peu convenable que les » questions multipliées du serviteur paraîtraient, en pareille occa- » sion, indiscrètes ou téméraires. De part et d'autre, il n'y a rien là » dans l'ordre humain. C'est à des traits pareils que je reconnais » surtout l'esprit divin dans le Pentateuque et les autres parties » de la Bible. »

Destruction de Sodome.

16. « Or les habitants de Sodome étaient tombés au dernier degré de la perversion, » et leurs crimes, que l'Ecriture ne détaille pas, mais dont elle nous laisse seulement entrevoir le caractère monstrueux, dans la suite du récit, ne devaient pas rencontrer le contrepoids des dix justes dont la miséricorde divine se fût con-

[1] *Genes.*, cap. XVIII, 1-ad ultim.

tentée. On a vu sur la terre, où le péché fut introduit par la séduction de l'antique serpent, le vice revêtir les formes les plus odieuses et insulter à la sainteté de l'œuvre créatrice. Mais, depuis le déluge, une seule contrée s'est trouvée, où, abdiquant le dernier sentiment de pudeur qui force les criminels à chercher les ténèbres pour se livrer à leurs égarements, des villes entières avaient érigé l'infamie à la hauteur d'une institution nationale, et se levaient tumultueusement pour réclamer, comme un droit social, l'atroce privilége d'outrager en public les lois de la nature et de traîner dans la boue la plus haute des dignités humaines, l'innocence et la vertu. « Le soir était venu, quand les deux anges entrèrent à Sodome. Loth était assis à la porte de la cité. A la vue des voyageurs, il se leva, et, s'avançant à leur rencontre, il s'inclina pour les saluer. Seigneurs, leur dit-il, venez, je vous prie, dans la maison de votre serviteur, et acceptez-y l'hospitalité; vous laverez vos pieds fatigués par la route, et demain vous reprendrez votre voyage. — Non, répondirent les étrangers. Nous camperons cette nuit sur la place publique. Loth insista avec tant de persévérance, qu'il les contraignit à le suivre dans sa demeure; un festin fut préparé, on fit cuire des pains sous la cendre pour les étrangers, qui s'assirent à la table hospitalière. Après le repas, ils allaient s'étendre sur la couche que Loth avait fait disposer pour eux, quand des vociférations tumultueuses retentirent à leurs oreilles. Tous les habitants de Sodome, depuis les vieillards jusqu'aux petits enfants, avaient entouré la maison. Ils appelaient Loth à grands cris : Où sont les voyageurs introduits chez toi pendant la nuit? Qu'ils sortent! Nous les voulons voir! Se plaçant sur le seuil de sa demeure, Loth, par tout ce qu'il avait de plus cher et de plus sacré, suppliait cette multitude sauvage de respecter l'asile offert aux étrangers. — Ils sont entrés sous mon toit de chaume, disait-il; le droit de l'hospitalité les rend inviolables. — Arrière! criait la foule. Tu n'es toi-même qu'un étranger chez nous, et tu prétends nous imposer des lois! Nous allons te traiter plus rigoureusement encore que tes hôtes. Et déjà mille bras s'étaient levés contre Loth; la multitude allait envahir la maison, lorsque les deux voyageurs, s'élan-

çant au secours de leur hôte, l'enlevèrent à la populace furieuse, et le faisant rentrer dans sa demeure, en refermèrent la porte sur lui. Puis ils frappèrent de cécité cette foule impie, depuis le plus âgé jusqu'au plus jeune, en sorte qu'elle cherchait en vain l'entrée de la maison. Alors ils dirent à Loth : As-tu ici quelques-uns des tiens? Rassemble-les, avec tes gendres et tes filles, et entraîne-les loin de cette cité, car nous allons la détruire. Le cri de son iniquité est monté jusqu'au trône de Dieu, et il nous a envoyés pour perdre ces impies. Loth, saisi d'effroi, sortit au milieu de la foule aveuglée; il alla trouver les jeunes hommes auxquels ses filles étaient fiancées : Levez-vous, leur dit-il, sortez avec moi de cette ville, car le Seigneur va la détruire. Surpris de ce langage, étrangers sans doute à ce qui venait de se passer, les jeunes gens crurent que Loth plaisantait. Il ne put les déterminer à le suivre. Cependant l'aurore approchait : Hâte-toi, dirent les anges à Loth. Emmène ta femme et tes filles, pour que vous ne soyez point enveloppés dans la ruine de Sodome. Loth hésitait; il songeait peut-être à renouveler près de ceux qu'il avait choisis pour ses gendres la tentative de la nuit; mais les anges le prirent par la main, avec sa femme et ses filles, et sortant de la cité maudite, ils leur dirent : Songez maintenant à votre salut; ne vous arrêtez pas à regarder en arrière et ne suspendez votre fuite dans aucune des contrées d'alentour. Réfugiez-vous à la hâte sur la montagne, de peur d'être vous-mêmes victimes du désastre. — Je vous prie, Seigneur, répondit Loth, puisque j'ai eu le bonheur de trouver grâce à vos yeux et d'être l'objet de votre miséricorde, daignez écouter ma prière. Le trajet est long d'ici à la montagne, peut-être n'y arriverons-nous pas à temps et serons-nous devancés par le fléau. Permettez que je me dirige vers cette bourgade plus rapprochée. Elle est si petite! Ne daignerez-vous pas l'épargner et nous permettre d'y trouver un asile? — Ta prière sera exaucée, lui dit l'Ange. Je ne détruirai point ce lieu pour lequel tu as demandé grâce. Courez-y donc en toute hâte, car je ne puis ordonner la catastrophe avant que vous y soyez parvenus. Le soleil se levait à l'orient, quand Loth entrait à *Ségor* (*la petite*), humble bourgade que la

présence d'un juste allait sauver d'une épouvantable ruine, et qui changea, en souvenir de cette faveur, son ancien nom de Bala, pour celui de Ségor. Une pluie de soufre et de feu, envoyée par le Seigneur, couvrit alors Sodome et Gomorrhe, détruisit ces villes et toute la contrée qui les entourait, en fit périr tous les habitants et n'y laissa pas subsister une trace de végétation. La femme de Loth, qui s'était arrêtée pour regarder l'embrasement, suffoquée sans doute par les vapeurs de nitre et de soufre, resta pétrifiée en statue de sel : *Respiciensque uxor ejus post se, versa est in statuam salis.* Cependant Abraham s'étant levé pour venir dès l'aurore au lieu où le Seigneur lui avait parlé la veille, vit les deux cités et la plaine qui les entoure, couvertes d'un nuage épais de cendre et de fumée, comme il s'en élève d'une fournaise ardente [1]. » Le patriarche assistait ainsi au châtiment d'une contrée délivrée une première fois par ses armes de l'invasion ennemie, et qu'il n'avait pu sauver une seconde fois du supplice réservé à ses crimes. Il était en même temps témoin de la bonté avec laquelle son intercession en faveur des coupables avait été accueillie par le Seigneur. Les dix justes au nom desquels il implorait la miséricorde divine, ne s'étaient pas rencontrés à Sodome. Mais le seul que les anges y trouvèrent, obtint le salut de la petite ville de Ségor; et la proportion décroissante que le patriarche n'aurait pas osé réduire à cette limite extrême, fut ainsi rigoureusement observée. Tel est le sens de la parole ajoutée par Moïse au récit qui précède : « Alors que le Seigneur frappait dans sa justice les villes coupables, il se souvint d'Abraham, et épargna Loth, dans l'incendie général qui consumait les autres cités [2]. »

17. Le nom de Sodome est resté comme une flétrissure éternelle attachée au crime dans ses plus monstrueux excès. La catastrophe qui détruisit les villes coupables est devenue le thème de toutes les études des voyageurs, le texte le plus minutieusement examiné par la critique, et l'événement le plus scrupuleusement discuté par l'histoire. Une tradition que la Bible, dont nous avons reproduit

Les villes maudites n'ont pas été englouties sous les eaux de la mer Morte.

[1] *Genes.*, cap. XIX, 1-28. — [2] *Ibid.*, 29.

les paroles, ne sanctionne pas, s'était accréditée jusqu'à ces derniers temps. On croyait qu'au désastre occasionné par l'embrasement, avait succédé, pour les cités maudites, un cataclysme final qui les avait fait disparaître sous les eaux du lac Asphaltite ou mer Morte. M. de Chateaubriand, dans son *Itinéraire de Paris à Jérusalem* [1], reproduit, sans la contrôler, cette opinion que contredisent pourtant les textes formels de Strabon, de Josèphe et de Tacite. « Le » lac fameux *qui occupe l'emplacement de Sodome et de Gomorrhe,* dit » l'illustre voyageur, est nommé mer Morte ou mer Salée, dans l'E- » criture, Asphaltite par les Grecs et les Latins, Almotanah et Bahar- » Loth par les Arabes, Ula-Degnisi par les Turcs. » Quelques pages plus loin, il ajoute : « Josèphe, qui se sert d'une expression poé- » tique, dit qu'on apercevait au bord du lac les *ombres* des cités » détruites. Strabon donne soixante stades de tour aux ruines de » Sodome. Tacite parle de ces débris : je ne sais s'ils existent en- » core, je ne les ai point vus; mais comme le lac s'élève ou se re- » tire selon les saisons, il peut cacher ou découvrir tour à tour les » squelettes des villes réprouvées [2]. » Il est évident que si Josèphe a vu les *ombres,* c'est-à-dire les ruines des cités de la Pentapole; si on pouvait les mesurer au temps de Strabon; si les débris en étaient encore reconnaissables au temps de Tacite, la prétendue inondation qui les aurait englouties, ne peut être que fort récente; et le retrait des eaux du lac dans les chaleurs de l'été ne saurait être assez considérable pour laisser à sec un espace de soixante stades, mesure fixée par Strabon.

Citations des auteurs anciens qui ont vu les ruines des villes coupables.

18. Voici d'ailleurs les textes auxquels il est fait allusion ici. « La longueur du lac Asphaltite est de cinq cent quatre-vingts sta- » des, dit Josèphe; il s'étend jusqu'à Zoara d'Arabie (l'ancienne » Ségor); sa largeur est de cent cinquante stades seulement. Dans » son voisinage est la Sodomitide, contrée autrefois florissante, » parce qu'elle était très-fertile et couverte de villes, mais mainte- » nant entièrement brûlée. On dit qu'elle fut consumée par la fou- » dre, à cause de l'impiété de ses habitants. On peut encore y voir

[1] M. de Chateaubriand, *Itinéraire de Paris à Jérusalem,* 3e part. — [2] Idem, *ibid.*

» les traces du feu divin et les ombres de cinq villes. On peut ajou-
» ter foi à mon récit, car je parle de choses que j'ai vues [1]. » Voici les paroles de Strabon : « Cette contrée est, dit-on, travaillée par le
» feu; on en donne pour preuves certaines roches durcies et cal-
» cinées vers Moasada, des crevasses, une terre semblable à de la
» cendre, des rochers qui distillent de la poix, des rivières bouil-
» lantes, dont l'odeur fétide se fait sentir au loin; çà et là des lieux
» jadis habités, bouleversés de fond en comble; en sorte qu'on
» pourrait ajouter foi à cette tradition répandue dans le pays,
» d'après laquelle il aurait existé jadis en ces lieux treize villes. Il
» resterait même, dit-on, de leur métropole Sodome, des ruines
» dont la circonférence serait d'environ soixante stades; des trem-
» blements de terre, des éruptions de feu, d'eaux chaudes bitumi-
» neuses et sulfureuses auraient fait sortir ce lac de ses limites;
» des rochers se seraient enflammés, et c'est alors que ces villes au-
» raient été ou englouties ou abandonnées de tous ceux qui pu-
» rent s'enfuir [2]. » Le fameux passage du livre v[e] des *Histoires* de Tacite, qui ouvre le récit du siége de Jérusalem par Titus, est dans toutes les mémoires. La description de la mer Morte, faite par le grand historien d'après les légendes des auteurs anciens, et d'après le récit de voyageurs modernes plus sérieux, *gnari locorum*, selon son expression, est devenue un lieu commun classique. Nous n'en reproduirons donc que quelques phrases plus particulièrement significatives : « Non loin de ce lac, dit-il, s'étendent des campagnes autre-
» fois fertiles et couvertes de grandes cités, qui, d'après la tradition,
» auraient été consumées par la foudre. On dit que leurs vestiges
» subsistent encore, et que le sol lui-même, d'un aspect brûlé, a
» perdu complétement la séve vivifiante. Tous les végétaux qui
» pourraient y croître spontanément, ou que la main de l'homme
» confie à ce sol, avortent en herbe ou en fleur; ou, s'ils parvien-
» nent à leur accroissement accoutumé, ils se dissolvent en une
» cendre noire et stérile. En admettant que des villes florissantes
» aient été autrefois consumées en ce lieu par le feu du ciel, je

[1] Joseph., *De Bello Judaic.*, lib. IV, cap. VIII. — [2] Strabon, liv. XIII, trad. de M. Letronne.

» crois de plus que les émanations du lac contribuent à infecter » l'atmosphère et à frapper le sol de stérilité; et ainsi s'explique- » rait l'impossibilité, pour un air et une terre également viciés, » de nourrir jusqu'à leur maturité les moissons et les fruits [1]. » Ces citations, auxquelles on pourrait joindre celles de Pline [2] et de Solin [3], suffisent pour établir que l'opinion d'un cataclysme inondant les villes de la Pentapole est récente, puisque Josèphe avait vu les ruines de Sodome, qu'on en faisait le tour au temps de Strabon [4], et qu'à Rome, sous Titus, l'historien le plus exact et le plus illustre de l'empire en parle comme de ruines subsistant encore.

Origine de l'erreur vulgaire qui a cru à une inondation plus récente de Sodome et de Gomorrhe.

19. Ce qui a pu donner lieu à cette tradition, dont la Bible ne dit pas un mot, est la confusion qui s'est établie à propos de la vallée de Siddim, dont nous avons parlé plus haut, et qui, à l'époque de Moïse, avait été recouverte par la mer de sel : *Omnes hi convenerunt in vallem Sylvestrem* (*Siddim* en hébreu), *quæ nunc est mare salis* [5]. Mais la supposition que la vallée de Siddim eût été l'emplacement de Sodome, loin d'être admissible, ne résiste pas à un examen attentif. C'est en effet dans cette vallée que les quatre rois d'Elam et de Sennaar donnent rendez-vous à tous les hommes de leurs tribus, pour s'y réunir et marcher contre Sodome. Evidemment donc cette vallée de Siddim était un terrain voisin de la Pentapole, où des ennemis pouvaient se rassembler, mais non le sol même où Sodome était bâtie. Nous acceptons donc pleinement toute l'argumentation de M. de Saulcy, qui a eu en ces derniers temps la gloire de découvrir les ruines de Sodome. « Cette ville » était située, dit-il, à la pointe sud-est de la mer Morte; la mon- » tagne de sel est appelée Sodome par Galien. Donc Sodome était » au lieu même où est la montagne de sel. Cette montagne, les » Arabes l'appellent indistinctement Djebel-el-Meleh, ou, comme » Galien, Djebel-Esdoum [6] (*montagne de Sodome*). Si donc, en ce » point, nous trouvons une vaste montagne de sel gemme, et la

[1] Tacit., *Histor.*, lib. V, cap. VII. — [2] Plin., *Histor. natural.*, lib. V, cap. XV et XVI. — [3] Solin., *De Situ et mirabilibus orbis*, cap. XXXVI. — [4] Strabon naquit environ l'an 50 avant Jésus-Christ. — [5] *Genes.*, cap. XIV, 3. — [6] M. de Saulcy, *Dictionn. des antiq. bibliq.*, pag. 494.

» seule du pays, nommée Djebel-Esdoum, portant sur tous les co-
» teaux qui garnissent sa pointe nord les décombres immenses
» d'une ville, décombres dans lesquels on retrouve, en se donnant
» la peine d'y regarder avec soin, de nombreux arasements de
» murailles, décombres enfin que les habitants du pays nomment
» Kharbet-Esdoum (ruines de Sodome), en leur appliquant la tra-
» dition qui concerne Sodome; si, de plus, à un peu plus d'une
» demi-lieue de là, vers la montagne, se trouvent d'autres décom-
» bres d'une ville nommée Zouera-el-Tahtah, la Zoar (Ségor) in-
» férieure [1], » nous sommes en droit d'affirmer, ainsi que l'a fait l'illustre savant, que les ruines de Sodome existent de nos jours comme elles existaient au temps de Josèphe, de Strabon, de Tacite, et que, témoins permanents de la vengeance céleste, elles se dressent encore pour confondre l'incrédulité de notre siècle.

Découverte des ruines de Sodome et de Gomorrhe, par M. de Saulcy.

20. « J'ai vu, dit M. de Saulcy, et tous mes compagnons de voyage
» ont vu avec moi, les décombres immenses des deux villes mau-
» dites, Sodome et Gomorrhe. La première n'offre maintenant que
» des amas de matériaux informes, parmi lesquels j'ai reconnu
» bon nombre d'arasements de murailles en grosses pierres non
» taillées... Les décombres de Sodome, que les Arabes du pays
» nomment Kharbet-Esdoum (ruines de Sodome), occupent tout le
» flanc de la montagne de sel (Djebel-el-Meleh ou Djebel-Esdoum),
» et le soulèvement de cette montagne de sel, s'opérant en même
» temps que le niveau de la vallée de Sedim s'abaissait de quel-
» ques mètres, de façon à permettre aux flots du lac Asphaltite de
» l'envahir pour toujours, rend parfaitement compte de la des-
» truction instantanée de la ville. Il ne faut donc voir ici que les
» effets d'un phénomène volcanique dont la colère céleste se servit
» pour exercer sa terrible vengeance. — J'ai reconnu les ruines de
» Gomorrhe (Kharbet-Oumran, ou Goumran) sur une longueur de
» près de six kilomètres, vers l'extrémité septentrionale de la rive
» ouest du lac Asphaltite, et à trois lieues environ d'Er-Reha, ou
» Jéricho... Comme j'ai campé au milieu de ces ruines, que j'ai
» d'ailleurs traversées dans toute leur longueur, j'ai pu les étudier

[1] M. de Saulcy, *Dictionn. des antiq. bibliq.*, pag. 189.

» à loisir et acquérir quelques notions précises sur la nature des » édifices qui constituaient la ville. Ainsi j'ai levé avec soin le plan » d'une vaste construction placée à la pointe sud de Gomorrhe, au- » près de l'Ayn-Fechkah... A deux kilomètres environ au nord de » cette ruine, la route que j'ai suivie coupe un fossé de clôture » très-apparent et très-reconnaissable, qui a cinq mètres de lar- » geur. Il se retourne brusquement en se dirigeant au nord-est, et » cette branche est revêtue de murs en pierres non taillées. A » douze cents mètres plus loin, un mur très-long forme la conti- » nuation du fossé d'enceinte que je viens de signaler; à deux mille » cinq cents mètres plus loin on longe une allée de pierres, formée, » comme celles de Karnac, de blocs bruts, fichés en terre. Enfin, » après avoir encore parcouru un kilomètre, le chemin suit préci- » sément une portion bien conservée de l'allée en pierres. A trois » cents mètres au delà les ruines disparaissent, et l'on est arrivé » à la limite des constructions qui ont fait partie de Gomorrhe. — » Un îlot placé à la pointe de la mer Morte, et séparé de la rive » par un bas-fond que nous avons traversé à cheval, est couvert de » décombres analogues. Cet îlot se nomme, chez les Arabes, Red- » jom-Louth (le monceau de Loth); à l'époque des basses eaux, il » doit laisser voir une plus grande étendue de terrain couvert de » ruines, et je présume que c'est l'existence de cet îlot, qui aura » donné lieu à la tradition recueillie et répétée par tant de voya- » geurs, touchant les ruines des villes maudites, que l'on peut aper- » cevoir sous l'eau, et qui quelquefois se montrent à sec [1]. Quoi qu'il » en soit, l'examen des ruines de Sodome et de Gomorrhe nous dé- » montre qu'à l'époque d'Abraham, de très-grandes villes construi- » tes comme le sont encore les villes de l'Orient, c'est-à-dire en ma- » tériaux bruts et de petite dimension, existaient dans la terre de » Kenâan. Parmi les maisons ou plutôt les cabanes qui constituaient » les villes, se voyaient parfois des édifices comportant des murs » en blocs très-considérables, mais non taillés et assez semblables » aux murs que les archéologues nomment cyclopéens [2]. »

[1] Plusieurs voyageurs, entre autres Troïlo et d'Arvieux, disent avoir reconnu des débris de murailles et de palais dans les eaux de la mer Morte (M. de Chateaubriand, *Itinér. de Paris à Jérusalem*, 3e part.).

[2] M. de Saulcy, *Dictionn.* déjà cité, pag. 89, 90, 91. — On sait avec quel achar-

21. La destruction instantanée des villes coupables par le feu du ciel, a donc laissé des traces incontestables. La science a cherché dans la nature particulière du terrain de la Pentapole, dans les sources de naphte et de bitume dont il était couvert, dans les émanations sulfureuses du lac Asphaltite, une explication naturelle à ce fait, dont la vérité historique est si pleinement démontrée. Mais, ainsi que le fait très-justement observer M. de Chateaubriand, qui déclare d'ailleurs s'en tenir au sens de l'Ecriture, sans appeler la physique à son secours; « en adoptant l'idée du professeur Michaëlis, et du savant Busching, dans son *Mémoire sur la mer Morte,* la physique peut encore être admise dans la catastrophe des villes coupables, sans blesser la religion. Sodome était bâtie sur une carrière de bitume, comme on le sait par le témoignage de Moïse et de Josèphe, qui parlent des puits de bitume de la vallée de Siddim. La foudre alluma ce gouffre, et les villes s'enfoncèrent dans l'incendie souterrain [1]. » Cependant il n'y a là que l'action de causes secondes, au moyen desquelles la Providence divine gouverne le monde. Il est hors de doute qu'il a fallu des agents physiques pour produire la subversion des cités coupables. Que, par des conjectures plus ou moins satisfaisantes, la science parvienne à reconnaître quelques-uns de ces agents, en quoi cette découverte pourrait-elle infirmer le récit biblique? Moïse, qui nous a indiqué lui-même quelques-unes de ces causes secondes, n'en a pas moins subordonné leur action à la puissance et à la volonté divines. Et, s'il nous est permis de parler ainsi, il s'est montré par là plus philosophe que les prétendus sages qui se parent de ce nom, et dont la vue étroite et bornée s'arrête à l'instrument sans jamais remonter à la main qui le dirige.

La destruction de Sodome et de Gomorrhe est un fait miraculeux.

22. L'épisode de la femme de Loth, surprise dans le désastre de Sodome, n'a été ni mieux compris ni plus respecté par les écri-

Episode de la femme de Loth.

nement la belle découverte de M. de Saulcy lui a été disputée (Voir *ibid.*, les deux appendices intitulés : *Réponse à M. Isambert; Réponse à M. Van de Velde*). Mais la vérité, fille du temps et de la réflexion, est sortie triomphante de ces luttes, à la gloire du savant voyageur.

[1] *Itinér. de Paris à Jérusalem*, loc. cit. — Michaëlis, *Mémoires de la Société de Gœttingue*, de l'an 1769; *Dissertation sur l'origine et la nature de la mer Morte.*

vains hostiles à la Bible [1]. Punir ainsi un acte de curiosité si naturelle, disait-on, est une atroce barbarie! Mais Moïse ne parle pas seulement d'un acte de curiosité, et son récit se justifie de lui-même. L'ange recommande aux fugitifs de ne pas s'arrêter dans leur course, et la raison en est fort simple; c'est que dans une catastrophe qui doit être instantanée et générale, le moindre retard entraînera nécessairement leur perte. Il fallait croire à cette parole et obéir à la recommandation au pied de la lettre; ou, si l'on ne voulait pas y croire, s'exposer aux conséquences d'une téméraire incrédulité. La femme de Loth prit ce dernier parti; au lieu de suivre son mari et ses filles dans leur course précipitée vers Ségor [2], elle resta en arrière et fut enveloppée dans le tourbillon de soufre embrasé, de bitume et de naphte en fusion qui dévorait la terre. Pour bien faire comprendre l'instantanéité du fléau qui renversa Sodome, il suffit de rappeler les paroles de notre Seigneur Jésus-Christ à propos de la destruction finale du monde. « Au jour où » Loth sortit de Sodome, une pluie de soufre et de feu tombée du » ciel détruisit tous les habitants. Il en sera ainsi quand le Fils de » l'homme fera son avénement. Ce jour-là, que celui qui sera sur la » plate-forme de son toit ne descende pas pour sauver ses meubles; » que celui qui sera dans son champ ne songe pas à retourner à sa » maison. Souvenez-vous de la femme de Loth [3]. » — « Le monu- » ment de son incrédulité, dit le livre de la Sagesse, est resté jus- » qu'à ce jour sous la forme d'une statue de sel [4]. » Il n'y a donc là ni un simple acte de curiosité, ni un châtiment barbare. Pour éviter à la femme de Loth la peine de son retard téméraire, il eût fallu un miracle plus grand encore que la subversion de Sodome, puisqu'il eût été nécessaire de suspendre, au milieu d'une conflagration instantanée, les agents naturels que la volonté de Dieu

[1] Voir *Dissertation*, d'après D. Calmet, *sur la ruine de Sodome et de Gomorrhe, et sur la métamorphose de la femme de Loth* (Bible de Vence); — et *Les Livres saints vengés*, par M. l'abbé Glaire, tom. I, pag. 340-347.

[2] « Cajétan et Pérérius croient que Loth était déjà entré à Ségor, lorsque » sa femme fut changée en pierre. » (D. Calmet, *Dissertation sur la ruine de Sodome.*) — Ce sentiment paraît confirmé par les paroles de l'Evangile que nous citons. — [3] S. Luc., *Evang.*, cap. XVII, 29 et seq. — [4] *Sap.*, cap. X, 7.

avait mis en œuvre, et sauver, au sein d'un embrasement général, la personne qui s'y était en particulier exposée. Ce n'est pas avec plus de succès qu'on a prétendu assimiler cette histoire aux fabuleuses métamorphoses de la mythologie. Le nom de Niobé, transformée par la vengeance de Latone en une statue de marbre, image de la douleur maternelle, a paru aux mythologues modernes représenter parfaitement l'histoire de la femme de Loth. Comme on n'ajoute aucune foi à la métamorphose, on espérait envelopper le récit de Moïse dans le même dédain. Mais l'analogie n'existe que dans l'imagination des adversaires de la Bible. La femme de Loth meurt; son corps, imprégné des vapeurs salines et bitumineuses d'une atmosphère embrasée, demeure pendant des siècles dans l'état où l'a saisi le fléau de la colère divine. On retrouve assez fréquemment des corps d'hommes ou d'animaux pétrifiés. Il n'y a donc pas là de métamorphose dans le sens mythologique. C'est un fait qui relève de l'histoire, et, comme tous les autres faits, l'histoire le constate par des témoignages. Nous venons de voir qu'à l'époque où l'auteur du livre de la Sagesse écrivait, c'est-à-dire au temps des Machabées [1], la statue de sel existait encore : *Incredibilis animæ memoria stans figmentum salis* [2]. Josèphe nous assure qu'il l'avait vue [3]. Philon proteste qu'il n'y a point là de fiction, mais un monument reconnaissable [4]. Le pape saint Clément, dans sa première épître, dit qu'elle subsistait encore de son temps [5]. Saint Cyrille de Jérusalem, si bien placé pour contrôler le fait dont il parle, tient le même langage [6]. L'histoire constate donc le récit de Moïse, et, à moins de rejeter *à priori* tous les éléments de certitude, il faut convenir qu'il n'est pas un livre qui, soumis à une si minutieuse critique, en sortirait, comme la Bible, aussi complétement triomphant.

[1] C'est le sentiment le plus commun. — Voir *Introduction à l'Ecriture sainte*, par M. l'abbé Glaire, tom. V, pag. 73-76. — [2] *Sap.*, cap. x, 7.

[3] Ἱστόρηκα δὲ αὐτήν· ἔτι γὰρ καὶ νῦν διαμένει (*Antiq.*, lib. I, cap. XII).

[4] Οὐ μυθοπλαστῶν, ἀλλὰ πράγματος ἰδιότητα μηνύων (Phil., *De Profugis*).

[5] Στήλη ἁλὸς ἕως τῆς ἡμέρας ταύτης (Clement. Pap., *Epist.* 1ª).

[6] Ἡ δὲ γύνη αὐτοῦ στήλη γέγονεν ἁλὸς ἱστηλευομένη δι' αἰῶν (S. Cyrill. Hierosol., *Catech.* XIX *Mystag.*).

§ IV. De la naissance d'Isaac à la mort d'Abraham (2266-2191).

Naissance de Moab et d'Ammon, fils de Loth.

23. Loth ne séjourna pas longtemps à Ségor, la ville du refuge. En face de la plaine désolée par l'incendie qui avait détruit les villes coupables, il se retira dans une grotte, sur la montagne [1]. La naissance de Moab et d'Ammon, au milieu de ces terribles circonstances où le genre humain semblait, aux fugitifs, voué à une conflagration universelle, prouve combien le fait du déluge était vivant dans les souvenirs, et quelles craintes exagérées il inspirait encore; et, d'autre part, suivant la remarque d'Origène, elle montre combien la croyance à la destruction finale du monde par le feu, était déjà répandue dans les esprits [2]. Il y aurait donc à la fois une injustice flagrante et une ignorance évidente des faits, si l'on voulait appliquer à des circonstances aussi exceptionnelles le jugement rigoureux qu'on en porterait dans un temps normal. C'est l'observation de tous les saints Pères [3], confirmée par la voix du bon sens et d'une saine raison.

Abraham chez l'Abimélech de Gérara.

24. Abraham dut quitter lui-même la vallée de Mambré, dont le voisinage trop rapproché des plaines de Sodome rendait probablement le séjour dangereux. « Il leva donc ses tentes, et se dirigeant vers le midi, pour aller habiter entre Cadès et Sur [4], il traversa les plaines de Gérara. » L'incident dont Sara avait été l'objet en Egypte, se renouvela de la part de l'Abimélech ou roi de Gérara [5]. La méprise, aussitôt réparée que connue, devint l'occasion d'un échange de relations amicales entre le patriarche et le chef de tribu. « L'Abimélech, pour effacer toute trace de son injure involontaire, donna à Abraham des brebis et des bœufs, des serviteurs et des servantes. Notre pays, ajouta-t-il, est à votre disposition. Choisissez le lieu qu'il vous conviendra d'habiter. Puis il dit

[1] *Genes.*, cap. XIX, 30-38. — [2] *Apparet namque filias Loth didicisse quædam de consummatione mundi, quæ immineret per ignem* (Origen., homil. V *in Genes.*).

[3] Voir Natal. Alex., *Histor. eccles.*, tom. II, pag. 129-135.

[4] Le désert de Sur, ou Sour, s'étend depuis Cadès jusqu'à la mer Rouge. — Gérara, ville des Philistins, entre Ladesch et Séhour (M. de Saulcy, *Dictionn. des antiq. bibliq.*, pag. 808 et 339). — [5] *Genes.*, cap. XX, 1-13.

à Sara : J'ai remis à votre frère mille sicles d'argent. Ils vous serviront à avoir toujours un voile sur le visage, partout où vous irez. Souvenez-vous de l'erreur dont cette négligence vous a rendue victime [1]. » Ce passage nous fait parfaitement comprendre l'emploi des métaux précieux à l'époque patriarcale. La vraie richesse consistait en troupeaux, et ce sont des présents de cette nature que l'Abimélech [2] donne à Abraham. Mais on ne pouvait guère échanger ces richesses pastorales contre les tissus précieux et les voiles à l'usage des femmes, si communs encore aujourd'hui en Orient, et dont nous trouvons ici la première mention historique. Voilà pourquoi le chef des tribus de Gérara joint aux troupeaux qu'il offre au patriarche, mille sicles d'argent pour le voile de Sara [3].

Naissance d'Isaac. Expulsion d'Agar et d'Ismaël.

25. « Or le Seigneur visita Sara, selon ses promesses, et il accomplit en elle sa parole. La vieille épouse enfanta un fils au temps qui avait été prédit. Abraham appela du nom d'Isaac (en hébreu *rire*) le fils que lui donnait Sara ; et il le circoncit le huitième jour, selon la prescription divine. Le patriarche avait cent ans quand la naissance d'Isaac vint combler de joie son cœur paternel. Dieu m'a donné maintenant le droit de rire, dit Sara, et tous ceux qui apprendront mon bonheur partageront mon allégresse. Qui croirait jamais qu'on a pu dire à Abraham : Sara, dans sa vieillesse, allaite un fils. Or l'enfant grandit ; on le sevra, et ce jour-là Abraham voulut faire un grand festin. Sara ayant vu le fils d'Agar, l'Egyptienne, lutter [4] en jouant avec Isaac, dit à son époux : Chassez la

[1] *Genes.*, cap. XX, 14-16. — [2] Abimélech (*roi-père*) paraît avoir été le nom générique des rois de Gérara, comme Pharaon celui des rois d'Egypte. On retrouve un autre Abimélech faisant alliance avec Isaac.

[3] Il serait, je pense, téméraire de prétendre évaluer, même approximativement, ce que représenterait maintenant le présent de l'Abimélech à Sara. Le sicle, comme le talent, le guérah et le béka hébreux, étaient des poids et non des monnaies. Combien pesait le sicle d'argent au temps d'Abraham ? Nous n'avons à ce sujet aucune donnée positive. Plus tard, quand le sicle d'argent eut un poids définitivement fixé, il représentait 14 gr. 177, et 1 fr. 47 de nos poids et monnaies actuels, ce qui porterait la valeur des mille sicles d'argent à 1,470 fr. d'aujourd'hui.

[4] L'apôtre saint Paul détermine le sens dans lequel nous devons prendre le mot *ludentem* de la Genèse, lorsqu'il dit : *Is qui secundum carnem natus fuerat, persequebatur eum qui secundum Spiritum* (Galat., cap. IV, 29).

la servante et son fils; l'enfant de l'esclave ne saurait être héritier avec mon fils Isaac. Cette parole contrista le patriarche. Mais le Seigneur lui dit : Ne t'afflige point pour Ismaël, ton fils, et pour Agar, ta servante. Fais ce que te demande Sara, car c'est d'Isaac que ta véritable descendance doit sortir. Quant au fils de l'esclave, je le rendrai père d'un peuple nombreux, parce qu'il est issu de toi. Au matin donc Abraham, se levant, prit du pain, des provisions et une outre d'eau qu'il mit sur l'épaule d'Agar, et lui donnant l'enfant, il la renvoya. Agar, sortie de la tente du patriarche, errait dans la solitude de Bersabée. Lorsque l'outre d'eau fut épuisée, elle coucha Ismaël sous un des arbres qui étaient là, et s'éloignant à la distance d'un trait d'arc : Je ne verrai pas, dit-elle, mourir mon fils! et, poussant un soupir, elle pleura. Mais Dieu entendit la voix de l'enfant; un Ange, du haut du ciel, appela la mère éplorée : Agar, que fais-tu? lui dit-il. Ne crains plus, Dieu a entendu la voix de ton fils. Lève-toi, prends Ismaël par la main. Je le ferai chef d'un grand peuple. Et Dieu ouvrit les yeux d'Agar; elle aperçut une source d'eau vive, remplit l'outre desséchée et abreuva son enfant. Ismaël grandit, et le Seigneur fut avec lui dans toutes ses voies; il habita la solitude, et devint habile à tirer de l'arc. Le désert de Pharan fut le berceau de sa jeunesse; et sa mère lui choisit une femme dans la terre d'Egypte [1]. »

Si l'habitude ne nous rendait insensibles à un ordre de beautés avec lequel nous sommes familiarisés dès l'enfance, les écrivains n'auraient jamais assez d'éloges pour ces pages qui effacent, au point de vue purement littéraire, les plus délicieux tableaux d'Homère ou de Virgile. Mais la critique ne procède pas ainsi avec la Bible, et, loin de nous en plaindre, nous serions plutôt tenté de nous en féliciter. C'est la meilleure preuve que la Bible n'est pas simplement un chef-d'œuvre de l'esprit humain, comme l'Iliade, l'Odyssée ou l'Enéide, mais qu'elle est le livre par excellence de la vérité, et qu'à ce titre on peut lui demander un compte rigoureux de chacun de ses chapitres, de la moindre de ses phrases, de chaque expression en particulier. On veut donc savoir pourquoi Sara traite si dure-

[1] *Genes.*, cap. XXI, 1-21.

ment Agar l'Egyptienne, et pourquoi ses entrailles de mère sont sans pitié pour le fils de l'esclave, dont, en un autre temps, elle avait elle-même souhaité la naissance. Quand Moïse laisse entrevoir, dans la description des mœurs patriarcales, un sentiment qui nous rappelle les défauts de l'humanité, on saisit l'occasion d'un reproche. Que n'aurait-on pas dit si tous les personnages eussent agi dans son livre à la manière des héros fabuleux? L'humanité habitait donc sous la tente des patriarches. Supérieure à toutes les civilisations avec lesquelles nous l'avons vue en contact, elle était le germe béni d'où devait sortir plus tard, par Jésus-Christ, la plus haute expression de l'image de Dieu régénérée dans l'homme, la sainteté. Mais nul n'a le droit de lui demander une perfection idéale, où toutes les passions éteintes, tous les défauts domptés ont fait place à une nature humaine en quelque sorte divinisée. S'il en eût été ainsi, il semble que l'incarnation du Fils de Dieu serait devenue inutile. Ne nous étonnons donc pas d'un mouvement trop naturel peut-être de la part de Sara, et qui contriste d'abord le cœur paternel d'Abraham; et admirons, avec saint Paul, l'économie du gouvernement de Dieu, qui se sert des passions humaines elles-mêmes pour réaliser ses desseins sur le monde. Agar est la figure de la première alliance au mont Sina, laquelle n'engendre que des esclaves. Nous sommes les fils de la véritable épouse, les enfants de la Jérusalem d'en haut, notre mère commune, qui est libre de la liberté sainte de Jésus-Christ [1].

Alliance conclue entre Abraham et l'Abimélech de Gérara.

26. L'influence d'Abraham au milieu des tribus pastorales qui l'entouraient, nous est signalée par Moïse dans un charmant récit qui retrace les formalités simples et naïves dont on accompagnait alors les traités d'alliance. « L'Abimélech de Gérara, et le Phicol [2], chef de son armée, vinrent trouver Abraham. — Dieu est avec toi dans toutes tes entreprises, dit le roi. Jure-moi donc, par le nom du Dieu vivant, que tu ne chercheras point à me nuire, ni à moi,

[1] Voir le magnifique développement de cette double figure, dans le IVe chapitre de l'*Epître aux Galates*.

[2] Phicol, de même qu'Abimélech, est un nom générique. On le donnait au chef militaire le plus élevé en puissance et en dignité après le roi.

ni à mes enfants, ni à ma tribu; mais que tu me traiteras avec la même bonté dont j'ai usé à ton égard, quand tu es venu, étranger, t'établir en ce pays. — J'en ferai le serment, répondit le patriarche. Cependant Abraham présenta quelques observations à propos d'un puits creusé par ses serviteurs, dont les habitants de Gérara avaient voulu leur interdire violemment l'usage. — Je ne connais pas les coupables, répondit l'Abimélech; tu ne m'as jamais parlé de cet incident, et je l'ignorais complétement jusqu'à cette heure. — Abraham offrit donc à l'Abimélech des brebis et des bœufs, et ils jurèrent ensemble l'alliance [1]. Puis le patriarche choisit dans son troupeau sept petites brebis d'un an, qu'il mit à part. — Que signifie la séparation de ces jeunes brebis? demanda l'Abimélech. — Je vous prie, répondit Abraham, de les recevoir de ma main comme une preuve vivante qui attestera que le puits dont je vous ai parlé a été creusé par moi. — C'est ainsi que fut scellé le contrat pour le *puits du serment;* et le lieu où cette alliance fut jurée prit de là le nom de *Bersabée* (puits du serment, *Ber-Scebua;* ou puits des sept brebis, *Ber-Sceba*). L'Abimélech et le chef de ses armées reprirent ensuite le chemin de la Palestine. Abraham fit une plantation à Bersabée, y éleva un autel au Seigneur, et continua à séjourner au milieu de cette tribu [2]. » On peut voir, dans ce récit, le commencement d'habitudes plus sédentaires. La vie nomade se contentait des ressources naturelles du sol. Un puits creusé dans la plaine est déjà un progrès en ce genre. Dans le climat de l'Orient, où l'eau est à elle seule une richesse, on conçoit l'importance qu'une source disposée pour abreuver les troupeaux, ou un puits artificiellement creusé dans le même but, devait avoir pour une colonie de pasteurs, et l'on ne s'étonne pas d'en voir la propriété devenir l'objet de traités spéciaux. La plantation d'Abraham à Bersabée est encore plus remarquable. Le chêne de Mambré offrait son ombrage naturel au patriarche; mais, à mesure que l'homme se fixe davantage sur un sol, il ne se contente plus de ses produits spontanés; les

[1] Il est probable qu'un sacrifice spécial intervint pour cette alliance, avec les mêmes cérémonies déjà décrites dans le sacrifice qui suivit la victoire d'Abraham sur les rois élamites. — [2] *Genes.*, cap. XXI, 22-ad ultim.

arbres, dont la verdure réjouit le regard, dont le feuillage présente un abri contre les ardeurs de l'été, dont les fruits mûrs à l'automne nourrissent la famille, sont les premiers objets de sa sollicitude et ceux qu'il cherche à multiplier d'abord autour de sa demeure.

Sacrifice d'Isaac.

27. « Cependant Dieu voulut éprouver la foi du patriarche [1]. — Abraham! Abraham! lui dit-il. — Me voici, Seigneur. — Prends ton fils unique, celui que tu aimes, Isaac, et va dans la terre de Moriah; là tu me l'offriras en holocauste, sur l'une des montagnes que je te désignerai. — Abraham, se levant au milieu de la nuit, prépara l'âne qui lui servait de monture, prit avec lui deux de ses serviteurs, emporta du bois pour l'holocauste, et se mit en marche avec Isaac. Après trois jours de voyage, le patriarche aperçut la montagne qui lui était désignée. Il dit à ses serviteurs : Attendez ici, avec l'âne; mon fils et moi nous irons seuls adorer le Seigneur, et nous reviendrons. Isaac se chargea donc du bois pour le sacrifice; Abraham portait le feu et le glaive. Ils marchaient tous deux en silence, lorsqu'Isaac s'adressant au patriarche : Mon père! lui dit-il. — Que voulez-vous, mon fils? — Voilà bien le feu et le bois, mais où est donc la victime pour l'holocauste? — Dieu y pourvoira et se choisira lui-même une victime, répondit Abraham. — Ils continuèrent ainsi leur route, et étant arrivés au lieu que le Seigneur avait désigné, le patriarche dressa un autel, et y disposa le bois du sacrifice. Liant ensuite Isaac, son fils, il le coucha sur le bûcher, étendit la main, et saisit le glaive pour immoler son cher enfant. Mais l'Ange du Seigneur fit entendre sa voix du haut du ciel. — Abraham! Abraham! dit-il. — Me voici, Seigneur. — N'étends pas la main sur l'enfant, reprit l'Ange, et ne lui fais aucun mal. J'ai maintenant la preuve que tu crains ton Dieu, et que pour me servir, tu n'épargnes pas même ton fils unique. — Abraham le-

[1] *Tentavit Deus Abraham* (Genes., cap. XXII, 1). — Quand des esprits superficiels traitent de barbarie le sacrifice imposé à Abraham dans cette circonstance, ils oublient que Moïse en commence le récit par cette parole significative; il indique ainsi clairement une épreuve à laquelle Dieu soumet la foi de son serviteur, et nullement, de la part de Dieu, la volonté de laisser accomplir l'immolation.

vant les yeux, aperçut à côté de lui un bélier qui avait les cornes embarrassées dans un buisson d'épines. Il le saisit, et l'offrit en holocauste à la place d'Isaac. L'Ange se fit encore entendre, et il dit à Abraham : Je le jure par moi-même! dit le Seigneur. Puisque tu as agi de la sorte, et que, par obéissance pour moi, tu aurais sacrifié ton fils unique, je répandrai sur toi toutes mes bénédictions; je multiplierai ta race comme les étoiles du ciel et comme les grains de sable qui bordent le rivage des mers; ta postérité triomphera des nations ennemies; tous les peuples seront bénis en Celui qui sortira de toi; ainsi sera récompensée ton obéissance. — Après ces nouvelles promesses, le patriarche vint retrouver ses serviteurs au pied de la montagne; ils reprirent ensemble le chemin de Bersabée, qu'il continua longtemps encore à habiter. Or la montagne du sacrifice reçut dès lors le nom d'*Adonaï iire* (Dieu me voit), qu'elle porte jusqu'à ce jour [1]. »

Héroïsme d'Abraham.

28. Ici l'héroïsme de la foi patriarcale éclate dans toute sa sublimité. Marsham, dans un ouvrage fameux [2], a recueilli toutes les traces de sacrifices humains dont l'histoire antique a gardé le souvenir, et il se croit en droit d'affirmer qu'au temps d'Abraham, cette monstrueuse coutume s'était déjà établie. Un passage de Sanchoniaton est surtout important dans cette question. « Kronos (Sa» turne), dit-il, dans un temps de famine et de peste, offrit en ho» locauste son fils unique à *Ouranios* (le Ciel) [3]. » Le savant critique anglais établit, d'après ce témoignage, qu'il corrobore de citations analogues tirées des anciens historiens de Phénicie, d'Egypte, et qu'il appuie des textes de l'Ecriture relatifs au culte homicide du dieu Moloch, un système de παιδοκτονία, ou *sacrifice des enfants*, qui préleva sur l'erreur idolâtrique le plus barbare tribut. Tous ces faits sont incontestables; mais il n'est pas le moins du monde certain qu'Abraham en ait eu connaissance. La Chaldée, d'où il était originaire, ne fut jamais souillée par ces horribles sacrifices. Le culte de Moloch paraît s'être établi à une époque postérieure, parmi

[1] *Genes.*, cap. XXII, 1-20. — [2] Th. Marsham, *Canon chronicus, ægyptiacus, hebraicus, græcus*, pag. 77 *Chronic.* — [3] Euseb. Pamphil., *Præpar. evang.*, lib. I, cap. X.

les tribus de Chanaan; les récits de Moïse au sujet de l'Abimélech de Palestine, et de Melchisédech, le roi de Salem, semblent plutôt indiquer que l'idolâtrie n'était pas encore prédominante dans ce pays au temps d'Abraham. Enfin la partie de l'Egypte visitée par le patriarche, dans le voyage dont la Genèse nous a transmis les détails, ne semble pas avoir été alors le théâtre de ces épouvantables sacrifices. L'épreuve à laquelle Dieu soumit la foi d'Abraham reste donc comme un fait sans précédents, et l'obéissance du patriarche ressort avec une énergie d'autant plus vive, qu'il s'agissait d'un héroïsme sans exemple [1].

Le sacrifice d'Isaac, figure du Sacrifice de la Croix.

29. Le côté mystérieux du sacrifice symbolique d'Isaac s'est éclairé pour nous à la lumière de la croix. Le mont Moriah est cette montagne de Sion où fut plus tard bâti le temple de Salomon. L'un de ses sommets porte le nom de Calvaire. Le patriarche le gravit en silence, comme le Père éternel demeurera silencieux quand son Fils, le Verbe incarné, passera par le même chemin. Isaac porte lui-même le bois de l'holocauste; Jésus-Christ portera le lourd fardeau de sa croix. Dans les deux sacrifices, c'est Dieu qui se choisira lui-même sa victime. Isaac se laisse étendre sur le bûcher, comme Jésus-Christ se laissera étendre sur la croix. Isaac consent à son sacrifice; Jésus-Christ choisira le sien. Isaac est la figure, et l'holocauste n'est pas consommé; Jésus-Christ est la réalité qui succède aux figures, et lui-même s'écriera : « Tout est consommé. » L'Ange du Seigneur arrête la main d'Abraham; Jésus-Christ, « l'a-» gneau qui se laisse conduire à la mort, » dira à ses disciples : « Ne savez-vous pas que je pourrais prier mon Père, et il m'enverrait plus de douze légions d'anges [2]? » Un bélier est immolé à la place d'Isaac; Jésus-Christ sera sacrifié pour que son sang divin remplace à jamais, dans les temples du Seigneur, « le sang des boucs et des génisses. » La montagne *Adonaï iire* (Dieu me voit), c'est l'autel eucharistique, dressé sur tous les points de l'univers, où Dieu est toujours présent pour voir les souffrances humaines et les consoler. Ainsi, en écrivant l'histoire d'Isaac, Moïse écrit, quinze

[1] Voir Natal. Alex., *Histor. eccles.*, tom. II, pag. 135-144, *Dissertatio de Abrahami sacrificio.* — [2] Matth., *Evang.*, cap. XXVI, 53.

siècles à l'avance, la prophétique histoire de Jésus-Christ; et l'Ancien Testament est la figure en action du Testament Nouveau [1].

Mort de Sara. La grotte sépulcrale de Makfelah, achetée à Ephron, fils de Séor.

30. « Abraham, de retour à Bersabée, apprit des nouvelles de Nachor, son frère, demeuré en Chaldée, leur commune patrie. Sa femme, Melcha, avait eu huit enfants, parmi lesquels Bathuel, père de Rébecca [2]. » Ce nom devait bientôt prendre une large place dans la famille patriarcale, mais une grande douleur était auparavant réservée à Abraham et à son fils. « Sara avait atteint l'âge de cent vingt ans. Elle mourut dans la ville d'Hébron, au pays de Chanaan. Abraham pleura longtemps la fidèle compagne de sa vie. Après cette effusion de douleur et les premiers soins de ses funèbres devoirs, il se leva, et s'adressant aux fils de Heth : Je suis un étranger et un voyageur dans votre pays, leur dit-il, donnez-moi un sépulcre au milieu de vous, pour que je puisse y déposer le corps de celle que j'ai perdue. — Seigneur, répondirent les fils de Heth, vous êtes un chef béni de Dieu, qui habitez parmi nous. Choisissez la plus belle parmi nos sépultures, et celui de nous auquel vous accorderez cet honneur, sera heureux de vous offrir le tombeau de sa famille pour y donner la sépulture à celle qui vous est morte. — Le patriarche, se levant, s'inclina jusqu'à terre, selon la coutume orientale, pour remercier les fils de Heth. — Puisque vous agréez ma demande, leur dit-il, écoutez-moi. Prêtez-moi votre intercession auprès d'Ephron, fils de Séor, afin qu'il consente à me céder la grotte de *Makfelah* (caveau double), à l'extrémité de son champ. Je lui paierai devant vous un prix convenable, pour en acquérir la possession. — Or Ephron, l'un des fils de Heth, se trouvait présent avec tout le peuple, à la *porte* [3] de

[1] Les premiers chrétiens avaient été frappés des traits symboliques que présente le sacrifice d'Isaac. Ce sujet est un de ceux qu'on retrouve le plus fréquemment dans les monuments plastiques et figurés des catacombes romaines. — [2] *Genes.*, cap. XXII, 19-23.

[3] L'usage oriental de traiter les affaires à la *porte* de la ville, se trouve indiqué ici pour la première fois dans l'Ecriture. Loth était assis de même à la porte de Sodome, quand il reçut les anges; mais on ne voit pas qu'il y fût occupé d'une affaire particulière. Le nom de la Porte, donné encore de nos jours au gouvernement ottoman, vient de cet antique usage. — Les quatre

la ville. — Seigneur, dit-il à Abraham, veuillez écouter ma parole. Qu'il ne soit point question de prix entre nous. Je vous remets le champ et la grotte qu'il renferme : je vous fais cette donation en présence de tous les fils de ce peuple ; donnez-y la sépulture à celle qui vous est morte. — Abraham s'inclina devant Ephron, et élevant la voix en présence de tout le peuple qui les entourait : Ephron, lui dit-il, je vous prie, écoutez-moi. Je vous remettrai l'argent de votre héritage; acceptez-le, et ainsi je pourrai ensevelir Sara. — Seigneur, répondit Ephron, le terrain que vous demandez vaut quatre cents sicles d'argent, mais qu'est-ce que cela? Prenez ce champ pour y préparer une sépulture. — Abraham, en entendant ces paroles, fit peser quatre cents sicles d'argent, et les remit à Ephron. C'est ainsi que l'héritage du fils de Séor, la grotte de Makfelah, qui domine la vallée de Mambré et toutes les plantations qui l'entourent, devinrent la propriété d'Abraham. Il y donna la sépulture au corps de Sara [1]. »

On trouverait difficilement une peinture plus touchante des mœurs simples et grandes de cette époque primitive. La douleur du vieillard qui interrompt ses devoirs funèbres pour venir, à la porte de la cité, acquérir la seule propriété fixe qu'il aura jamais sur la terre, celle de la tombe; la noble réponse des enfants de Heth, qui saluent dans la personne d'Abraham la double majesté du malheur et de la vertu; le pieux débat de générosité qui s'engage entre le patriarche et Ephron; la solennité de ce contrat primitif, dont tout un peuple est témoin; le respect pour les morts et le culte des souvenirs [2], attestés par les tombeaux des ancêtres, creusés dans le roc et soigneusement conservés par chaque famille; tout, dans ce récit, émeut l'âme, comme un parfum des jours anciens.

Voyage d'Eliézer en Chaldée. Mariage d'Isaac et de Rébecca (2226).

31. « Cependant Abraham avançait en âge; ses jours s'étaient multipliés, et le Seigneur l'avait béni pendant sa longue carrière. Il appela Eliézer, l'intendant qui avait vieilli lui-même dans sa

cents sicles d'argent, évalués d'après la base que nous avons indiquée précédemment, représenteraient 588 fr. de notre monnaie actuelle.

[1] *Genes.*, cap. XXIII, 1-ad ultim.

[2] Voir *Dictionn. des antiq. bibliq.*, par M. de Saulcy, pag. 91.

maison. — Mets ta main sur ma cuisse [1], lui dit-il, et jure-moi par le Seigneur, Dieu du ciel et de la terre, que tu ne prendras pas une épouse pour mon fils parmi les filles de Chanaan, où j'habite, mais que tu iras fidèlement dans le pays où je suis né, choisir, parmi les membres de ma famille, une épouse pour Isaac, mon fils. — Mais il pourrait se faire, répondit le serviteur, qu'une jeune fille ne voulût pas me suivre de cette région lointaine. Ne pourrai-je emmener avec moi votre fils en Chaldée, la terre d'où vous êtes sorti? — Non, reprit Abraham, garde-toi d'agir ainsi, et ne conduis point Isaac dans cette contrée. Le Seigneur Dieu, qui m'a tiré de la maison de mon père et du pays de ma naissance, m'a fait une promesse : Je donnerai, m'a-t-il dit, la terre de Chanaan à ta postérité. Ainsi il enverra son Ange devant toi, et tu trouveras une épouse pour mon fils. Cependant, si la jeune fille se refusait à te suivre, tu serais dégagé de ton serment; mais ne conduis jamais mon fils en Chaldée. — Eliézer mit la main sur la cuisse de son vieux maître, et fit le serment d'exécuter ponctuellement ses ordres. Il prit dix chameaux, les chargea de provisions et de richesses, et se dirigea vers la Mésopotamie, jusqu'à ce qu'il arriva près de Charres, la ville habitée par Nachor. C'était à l'heure du soir, où les femmes ont coutume d'aller puiser l'eau; Eliézer fit reposer ses chameaux au bord d'une fontaine. Cependant il faisait cette prière : Seigneur, Dieu d'Abraham, mon maître, daignez aujourd'hui m'assister de votre secours, et faire miséricorde à Abraham. A cette fontaine où je suis arrêté, les jeunes filles de ce pays vont venir de la ville prochaine pour puiser l'eau. Que celle à qui je dirai : Penchez votre urne pour

[1] Cette forme antique du serment a donné lieu à diverses explications. La tradition rabbinique prétend qu'à l'époque patriarcale on portait déjà un glaive au côté, et que le serment solennel se prêtait ainsi sur l'arme qui devait punir le parjure. Cette interprétation paraît assez rationnelle (Voir *Œuvres compl.* de Duguet, tom. III, pag. 233, 234). — Le serviteur auquel Abraham donne cette mission, n'est pas nommé dans ce chapitre de la Genèse. Mais son titre de *servus senior, qui præerat omnibus quæ* (*Abraham*) *habebat*, sous lequel il est désigné, le fait suffisamment reconnaître pour le même dont Abraham dit au chapitre XV, ℣. 2 : *Procurator domus meæ, iste Damascus Eliezer.* Tous les commentateurs sont d'accord sur ce point.

que je puisse étancher ma soif, et qui me répondra : Buvez vous-même, et laissez-moi puiser encore à la source pour abreuver vos chameaux, soit celle que vous destinez à votre serviteur Isaac. A ce signe je connaîtrai que vous avez traité favorablement mon maître. — Il avait à peine formulé cette prière intime, quand une belle et gracieuse jeune fille, portant une urne sur l'épaule, descendit à la fontaine, puisa de l'eau, et allait reprendre le chemin de la ville. Eliézer s'approcha et lui dit : Donnez-moi, je vous prie, un peu d'eau de votre urne pour étancher ma soif. — Buvez, seigneur, répondit-elle; et, inclinant l'urne sur son bras, elle le fit boire. Puis elle ajouta : Je vais maintenant retourner puiser de l'eau pour abreuver tous vos chameaux. Versant donc le reste du vase dans les canaux disposés au bord de la fontaine, elle alla de nouveau remplir l'urne, jusqu'à ce que toute la caravane fût abreuvée. Cependant Eliézer la contemplait en silence; il cherchait à deviner si le Seigneur avait rendu son voyage heureux. Quand tous les chameaux eurent bu, il présenta à l'inconnue deux pendants d'oreilles [1] et deux bracelets d'or, et lui dit : De qui êtes-vous

[1] Nous devons, pour rester fidèle à la vérité, faire connaître l'opinion de M. de Saulcy, à propos des *inaures aureas* que, d'après la Vulgate, Eliézer offre en présent à Rébecca. « Les Septante, dit le savant orientaliste, ont traduit le mot *nezem*, qui est le nom du bijou en question, par *pendant d'oreille*. Le verset 47 du même chapitre eût dû les prémunir contre un pareil contre-sens, puisque dans ce verset le serviteur d'Abraham raconte à Béthouel, père de Rébecca, et à Laban, son frère, qu'il a mis un *nezem* au nez de la jeune fille, et des bracelets à ses mains. Je conçois du reste que ceux qui ne connaissent, en fait de modes féminines, que celles de nos pays, aient été fort empêchés de comprendre ce que peut être un ornement de nez; aussi les plus avisés, comme Cahen par exemple, ont-ils traduit *nezem* par *boucle*, en supposant qu'on se passait un anneau dans la narine, comme on se passe des anneaux ou pendants d'oreille. Il suffit d'avoir vu les femmes du peuple à Damas et dans les villages environnants, pour comprendre à merveille ce dont il s'agit, car toutes à peu près portent, incrusté dans une narine, un petit bouton d'or garni d'une pierre qui est fréquemment une turquoise; ce bouton, du reste, a la taille d'un petit bouton de chemise tel que nous les portons. » (*Dictionn. des antiq. bibliques*, pag. 91.) Malgré l'autorité de M. de Saulcy et la justesse de son observation, dont nous ne doutons pas, nous avons cru devoir conserver, pour ce détail indifférent en soi, la traduction de la Vulgate et des Septante, à laquelle les lecteurs sont habitués, tout en leur donnant ici le sens vrai du terme hébraïque.

fille? Veuillez me l'apprendre. Y a-t-il, dans la maison de votre père, un lieu où je puisse demeurer? — Mon père, répondit la jeune Chaldéenne, se nommait Bathuel [1], fils de Nachor et de Melcha. Nous avons, ajouta-t-elle, un large espace pour vous recevoir, de la paille fraîche et du foin en abondance pour vos chameaux. Eliézer, se prosternant à ces paroles, adora le Seigneur. Dieu d'Abraham, mon maître, s'écria-t-il, soyez béni pour la bonté avec laquelle vous avez traité mon maître, en me conduisant ainsi dans la maison de son frère! Rébecca, c'était elle, courut à la demeure de sa mère et raconta la rencontre qu'elle venait de faire. Laban, le frère de Rébecca, à la vue des pendants d'oreilles et des bracelets que sa sœur tenait à la main, et entendant son récit, s'empressa d'accourir au-devant de l'étranger, près de la fontaine : Venez, lui dit-il, vous qui êtes béni du Seigneur. Pourquoi tarder plus longtemps? J'ai préparé ma maison pour vous y offrir l'hospitalité, et j'ai tout disposé pour vos chameaux. Il introduisit Eliézer sous le toit hospitalier, détacha la sangle des chameaux, leur donna la paille et le foin. Puis il présenta l'eau pour laver les pieds de son hôte et de ses compagnons de voyage. On servit alors le pain cuit sous la cendre, pour le repas. Mais Eliézer prenant la parole : Je ne mangerai pas, dit-il, avant de m'être acquitté près de vous de la mission dont je suis chargé. — Parlez, lui fut-il répondu. — Je suis Eliézer, serviteur d'Abraham, reprit-il. Le Seigneur a comblé mon maître de ses bénédictions et a multiplié ses richesses; il lui a donné de nombreux troupeaux de brebis et de bœufs; de l'argent, de l'or; des serviteurs et des servantes; des ânes et des

[1] La suite du récit nous fait croire, contrairement à M. de Saulcy et à l'opinion commune, que Bathuel, père de Rébecca, ne vivait plus à cette époque. C'est à la maison de sa mère que la jeune fille court annoncer l'arrivée d'Eliézer. C'est Laban, frère de Rébecca, qui reçoit l'étranger. Quand Eliézer, avant de rompre le pain de l'hospitalité, demande à expliquer le motif de son voyage, c'est Laban qui lui répond : Parlez. Lorsque le serviteur d'Abraham veut précipiter son départ, c'est Laban qui intervient. Laban est donc le *paterfamilias*, et, pour peu qu'on soit familiarisé avec le style de la Bible, il semble impossible qu'un fils eût exercé une telle autorité dans la famille patriarcale du vivant de son père. Enfin Laban est nommé avant Bathuel au verset 40. Ils disent tous deux à Rébecca : *Soror nostra es*. Ce Bathuel était donc un fils puîné, portant le nom de son père.

chameaux. Sara, l'épouse de mon maître, a eu un fils aux jours de sa vieillesse, et mon maître lui laissera tout son héritage. Or Abraham, mon maître, m'a fait prêter serment : Jure-moi, m'a-t-il dit, que tu ne prendras point une épouse pour mon fils parmi les filles de la terre de Chanaan, où j'habite, mais que tu iras dans ma patrie, et que tu choisiras une épouse pour mon fils parmi les membres de ma famille. — Mais, lui ai-je répondu, si la jeune fille ne voulait pas me suivre de cette région lointaine, que devrai-je faire? — Le Seigneur, en présence duquel je marche dans ma voie, répondit-il, enverra son Ange pour guider tes pas, et tu ramèneras de la maison de mon père et du sein de ma famille, une épouse pour mon fils. Si pourtant mes parents se refusaient à ta demande, tu seras dégagé de ton serment. — C'est ainsi qu'il me parla, et voilà comment je suis arrivé aujourd'hui près de la fontaine. J'ai prié le Seigneur de me faire connaître lui-même la jeune fille qu'il destinait à Isaac, mon jeune maître. Ce sera, disais-je, celle qui me donnera à boire et qui s'offrira d'elle-même à abreuver mes chameaux. Rébecca est venue, elle m'a donné à boire et s'est empressée d'abreuver toute la caravane. Et maintenant, si vous voulez accorder à mon maître la faveur qu'il vous demande par ma bouche, dites-le-moi; sinon, je continuerai mon voyage. — Laban et Bathuel, frères de Rébecca, lui répondirent : C'est le Seigneur qui a manifesté sa volonté; nous ne mettrons point obstacle à ses desseins. Voici Rébecca, emmenez-la avec vous, et qu'elle devienne l'épouse de votre jeune maître. A ces mots Eliézer, se prosternant le visage contre terre, adora le Seigneur. Puis sortant des coffres qu'il avait amenés, des vases d'or et d'argent, des tissus précieux, il les offrit en présent à Rébecca, à ses frères et à leur mère. Ils s'assirent alors pour prendre part au repas qui avait été préparé, et ils achevèrent ensemble cette journée. Le lendemain Eliézer, se levant dès l'aurore, s'adressa à ses hôtes : Laissez-moi, leur dit-il, prendre congé de vous pour retourner près de mon maître. La mère et les frères de la fiancée le prièrent de retarder un peu son départ : Laissez dix jours encore la jeune fille au milieu de nous ; vous l'emmènerez alors. — Je vous en supplie, répondit Eliézer, puisque le Seigneur a béni mon voyage, permettez-moi de ne pas différer

plus longtemps. — Appelons Rébecca, dirent-ils, et consultons sa volonté. Quand la jeune fille fut venue : Voulez-vous, lui dirent-ils, suivre le serviteur d'Abraham. — Je le suivrai, dit-elle. Ils lui permirent donc de partir, la confièrent aux soins de sa nourrice, et prirent congé d'Eliézer et de ses compagnons de voyage. En se séparant de Rébecca, ils formèrent pour elle des vœux de bonheur et de prospérité : Vous êtes notre sœur chérie, lui dirent-ils, que toutes les bénédictions de Dieu vous accompagnent, et que vos fils soient toujours glorieux et triomphants ! Rébecca et les filles de sa suite montèrent sur les chameaux et suivirent Eliézer, qui avait hâte de rejoindre son maître. Quand la caravane approchait du terme de son voyage, près de la fontaine de Bersabée, Isaac se promenait le soir, dans la plaine, livré à ses méditations. Il leva les yeux et aperçut les chameaux. Rébecca, de son côté, avait vu le jeune homme; elle mit pied à terre : Quel est, dit-elle à Eliézer, ce jeune homme qui vient à notre rencontre, dans la plaine? — C'est mon maître, répondit le vieil intendant. Rébecca abaissa son voile sur son visage. Cependant Eliézer racontait au fils d'Abraham tout ce qui lui était arrivé. Isaac conduisit sa jeune épouse dans la tente de Sara, et l'affection qu'il eut pour elle, adoucit la douleur que lui avait causée la mort de sa mère [1]. »

Mort d'Abraham.

32. Abraham put encore jouir plusieurs années du doux spectacle de cette union qu'il avait préparée pour son fils, et que le ciel avait bénie. « Le nombre de ses jours fut de cent soixante-quinze ans. Il sentit alors ses forces défaillir; il mourut dans une heureuse vieillesse, comblé d'années et de bonnes œuvres, et il fut réuni à ses pères. Isaac et Ismaël, ses fils, lui donnèrent la sépulture dans la grotte de Makfelah, achetée au fils de Séor, sur les hauteurs de Mambré. Son corps fut déposé près du sépulcre de Sara [2]. » Isaac et Ismaël sont nommés seuls comme ayant présidé aux funérailles de leur père. Le patriarche avait eu cependant d'autres fils de Céthura, à laquelle il s'était uni après la mort de Sara. Moïse compte parmi eux Madian, tige des Madianites, chez lesquels le législateur juif se choisira plus tard une épouse.

[1] *Genes.*, cap. XXIV, 1-ad ultim. — [2] *Ibid.*, cap. XXV, 7-10.

CHAPITRE II.

ISAAC (NÉ 2266 — MORT 2086).

SOMMAIRE.

1. Transmission du droit de primogéniture et des Promesses divines. — 2. Naissance d'Esaü et de Jacob (2206). Esaü vend son droit d'aînesse. — 3. Caractère d'Esaü. — 4. Promesse de Dieu à Isaac. Sens de cette promesse. — 5. Le nouvel Abimélech de Gérara. Séjour d'Isaac à Gérara. — 6. Alliance jurée entre Isaac et l'Abimélech. — 7. Double mariage d'Esaü avec deux Chananéennes. — 8. Jacob surprend la bénédiction solennelle de son père Isaac. — 9. Qu'était-ce que la bénédiction solennelle des patriarches? — 10. Que faut-il penser, au point de vue de la moralité, de la conduite de Jacob surprenant la bénédiction d'Isaac? — 11. Rébecca envoie Isaac en Mésopotamie, pour le soustraire à la vengeance d'Esaü. — 12. Esaü se choisit une nouvelle épouse dans la tribu d'Ismaël. — 13. Vision au désert. L'échelle de Jacob. La pierre de Béthel. — 14. Jacob et Rachel au puits de Charres. — 15. Jacob chez Laban, son oncle maternel. Il épouse successivement Lia et Rachel. — 16. Naissance des douze fils de Jacob, et de Dina, leur sœur (2122-2113). — 17. Conventions entre Jacob et Laban. Prospérité de Jacob. — 18. Jacob quitte furtivement la maison de Laban. — 19. Laban poursuit Jacob, et visite la caravane pour rechercher ses *Théraphim,* enlevés par Rachel. — 20. Alliance et paix jurées entre Jacob et Laban à Galaad. — 21. Réconciliation de Jacob avec Esaü. — 22. Expédition contre les Sichimites. — 23. Enlèvement de Dina par les fils du roi de Salem. Meurtre des Sichimites. — 24. Jacob détruit les objets d'un culte idolâtrique conservés par la caravane. Dieu lui apparaît à Béthel. — 25. Mort de Rachel à Ephrata. Retour de Jacob près de son père. Mort d'Isaac et de Rébecca.

Isaac.

1. La majestueuse figure d'Abraham domine l'époque patriarcale; le Seigneur lui-même s'appelle, dans l'Ecriture, le Dieu d'Abraham; Isaac continuera à marcher sur les traces de son père.

Transmission du droit de primogéniture et des Promesses divines.

L'héritage des divines Promesses, véritable source de la grandeur de cette race antique, sera attaché à la bénédiction paternelle; et la Providence, en laissant aux patriarches cette prérogative magnifique, saura néanmoins, sans contraindre leur liberté, en diriger l'exercice et faire tomber ce précieux dépôt, selon l'ordre de ses éternels décrets, entre les mains de ses élus. Le droit de primogéniture, absolu en principe au sein de la famille patriarcale, aura cependant besoin, pour sortir ses effets, de la consécration solennelle et de la confirmation formulée par le père dans une bénédiction expresse. Cette bénédiction aura une telle force, qu'elle prévaudra sur le droit de primogéniture lui-même; une erreur involontaire, de la part d'un vieillard accablé d'années, infirme et aveugle, n'invalidera pas cette bénédiction surprise à sa bonne foi; tant il importait qu'en dehors des volontés des hommes, de leurs coutumes ou de leurs lois, de leurs affections ou de leurs antipathies, se manifestât, avec la plénitude de son indépendance, le libre choix de Dieu dans la race bénie des ancêtres qu'il réservait à Jésus-Christ, son Verbe éternel! Nous aurons encore plus d'une occasion d'en faire la remarque, à mesure que nous descendrons la chaîne des générations sur lesquelles cette divine naissance devait faire rejaillir une immortelle gloire; et nous admirerons le gouvernement divin qui se joue au milieu des intrigues et des passions humaines, qui appelle ses élus des conditions les plus obscures, et n'exclut personne de la véritable noblesse, celle de la foi et de la vertu.

Naissance d'Esaü et de Jacob (2206). Esaü vend son droit d'aînesse.

2. Les dernières années d'Abraham avaient été réjouies par la naissance de ses petits-fils, Esaü et Jacob. L'union que le patriarche avait ménagée entre Isaac et Rébecca était longtemps demeurée stérile. Au bord du puits de Bersabée [1], où ils avaient dressé leur tente, les deux jeunes époux s'affligeaient de ce malheur. Cependant « Isaac implora la miséricorde du Seigneur, et sa prière fut exaucée; Rébecca eut la consolation qu'elle désirait tant. Mais elle sentit deux enfants qui se heurtaient dans son sein. Hélas! dit-elle, à quelle épreuve suis-je réservée? Elle alla se prosterner au pied de

[1] *Genes.*, cap. XXV, 11.

l'autel du Seigneur, pour y apprendre les desseins de Dieu sur elle. Le Seigneur lui fit entendre sa voix : Tu portes dans tes flancs, lui dit-il, deux peuples qui se sépareront et vivront divisés. L'aîné servira le plus jeune, et sera soumis à son joug. Rébecca mit au monde deux jumeaux; le premier était roux [1] et sa peau déjà couverte de poils; on le nomma Esaü (*pilosus*); le second tenait en naissant le pied de son frère; on lui donna le nom de Jacob (*supplantator*). Les enfants grandirent; Esaü, habile chasseur, parcourait, à la poursuite des animaux sauvages, les montagnes et les plaines [2]; Jacob, de mœurs plus douces, aimait à vivre sous la tente. Isaac avait une affection particulière pour Esaü, qui lui apportait le fruit de sa chasse; Rébecca préférait Jacob. Un jour le dernier préparait, dans l'intérieur de la tente, un plat de lentilles qu'il avait fait cuire pour le repas. Esaü rentra de la chasse, épuisé de fatigue et de faim : Donne-moi ce plat de lentilles, dit-il à son frère, car je suis exténué. — Vends-moi ton droit d'aînesse, répondit Jacob. — Je meurs de faim ! A quoi me servira ce droit? — Eh bien! jure-moi que tu m'en fais la cession. Esaü le jura; il prit les pains cuits sous la cendre et le plat de lentilles, les dévora, étancha sa soif et repartit, sans attacher d'autre importance au droit d'aînesse qu'il avait ainsi vendu [3]. »

3. Tous les instincts d'une nature sauvage et indomptée se révèlent dans Esaü, à la lecture de ce dialogue si plein de naturel et de vivacité. C'est bien là l'homme qui obéit aux sensations matérielles, qui n'a rien compris à ce droit de primogéniture dont on lui a parlé mille fois au sein de la famille, qui donne ce droit, en se jouant, pour ne pas retarder de quelques minutes la reprise d'une chasse jusque-là malheureuse [4], et satisfaire plus prompte- ar.ctère d'Esaü

[1] *Edom* (roux); c'est l'origine du surnom d'Esaü, qui passa plus tard à l'Idumée, habitée par ses descendants.

[2] L'épithète d'*agricola*, donnée par la Vulgate à Esaü, rend improprement le sens de l'hébreu, qui a été plus fidèlement exprimé par l'ἄγροικος (*agrestis*) des Septante. Esaü était l'homme de la vie extérieure, toujours à la chasse, dans les bois et les champs; Jacob était l'homme de la vie sédentaire et paisible, sous la tente des pasteurs. — [3] *Genes.*, cap. XXV, 21-34.

[4] L'impatience d'Esaü est admirablement peinte dans les paroles de la

ment les exigences brutales d'un appétit qui n'admet point de délais. Saint Paul a peint d'un mot ce caractère : *Profanus ut Esau*[1]. Les Promesses divines eussent été profanées, si elles avaient dû reposer sur cette nature farouche. L'héritage de sainteté, de foi et d'obéissance légué par Abraham eût été profané. L'arbre de Jessé, qui devait porter la fleur divine de la Vierge sans tache, mère de l'Homme-Dieu, eût été profané dans sa tige : *Profanus ut Esau.*

Promesse de Dieu à Isaac. Sens de cette promesse.

4. « Une famine comme celle qui s'était déjà produite à l'époque d'Abraham vint encore désoler la contrée. Le Seigneur apparut à Isaac : Ne va point chercher un refuge en Egypte, lui dit-il. Dresse tes tentes au lieu que je te désignerai. Je serai avec toi; je te comblerai de bénédictions et te donnerai cette terre, à toi et à ta postérité, selon la promesse que j'ai faite à Abraham, ton père. Je multiplierai ta race; elle sera aussi nombreuse que les étoiles du ciel, et possédera toute cette contrée. Toutes les nations de la terre seront bénies en Celui qui naîtra de toi. Ainsi sera récompensée l'obéissance d'Abraham et sa fidélité à garder mes commandements, à observer les cérémonies et les lois que je lui ai prescrites[2]. » La transmission de la mystérieuse promesse à Isaac est ici solennellement indiquée. La formule en est la même que pour Abraham. Il y a donc un dessein arrêté, un plan providentiel, dont l'exécution se poursuit à travers le temps. C'est en vain qu'on prétendrait ne donner à ces paroles, toujours les mêmes à chaque génération, qu'un sens restreint, et dire que leur signification, dégagée de l'emphase orientale, se borne à indiquer aux patriarches une descendance glorieuse. La persistance du peuple juif à attendre le Messie, d'après ces paroles mêmes, est une réponse péremptoire. Sans doute les Hébreux, depuis Abraham, Isaac et Jacob, jusqu'à Jésus-Christ, ont dû connaître leur propre langue, au moins aussi bien que les plus savants orientalistes de nos jours.

Genèse : *Et accepto pane et lentis edulio, comedit, et bibit, et abiit,* dont notre traduction ne rend qu'imparfaitement l'énergie. Les trois verbes : *comedit, et bibit, et abiit,* reliés entre eux par la répétition *et,* forment une image dont nous n'avons pu, à notre grand regret, faire passer la vivacité dans notre langue.

[1] *Hebr.*, cap. XII, 16. — [2] *Genes.*, cap. XXVI, 1-4.

Comment donc n'ont-ils pas aperçu, dans les promesses répétées aux patriarches, cette emphase hyperbolique que l'on voudrait y voir? Et par quelle prodigieuse ténacité ce peuple, aujourd'hui dispersé aux quatre vents du ciel, ce peuple, dont les fils habitent l'orient, l'occident, le nord et le midi, parlant toutes les langues, familiarisés avec tous les usages, attend-il encore, sur la foi des promesses faites à Abraham, Isaac et Jacob, un Messie qui est venu et que le monde chrétien adore? Rien donc n'est plus constaté dans l'histoire que la signification des paroles divines; et plus ce fait est important, plus il semble que Dieu se soit plu à en immortaliser le témoignage.

Le nouvel Abimélech de Gérara. Séjour d'Isaac à Gérara.

5. « Isaac se rendit à Gérara, dans la terre de Palestine, près de l'Abimélech de ce pays, et y dressa ses tentes. Interrogé par les habitants au sujet de Rébecca, son épouse, il répondit comme Abraham, dans des circonstances analogues : Elle est ma sœur; car il craignait la violence brutale de ce peuple. Mais la vérité ne tarda pas à être connue. L'Abimélech le fit venir : Pourquoi nous as-tu trompés ainsi? lui dit-il. L'erreur où nous étions pouvait nous exposer à un crime. Et le roi, s'adressant à tout son peuple, fit entendre cette menace : Quiconque touchera à la femme de cet étranger, sera puni de mort. Isaac put ainsi habiter en paix cette terre. Il y sema du blé, et en recueillit le fruit au centuple. Le Seigneur répandit sur lui ses bénédictions et le fit prospérer dans toutes ses entreprises. Sa puissance et ses richesses s'accrurent. D'immenses possessions en troupeaux de bœufs, de chameaux et de brebis, une tribu nombreuse de serviteurs et d'esclaves groupés autour de lui, excitèrent la jalousie des habitants. Ces voisins envieux comblèrent tous les puits creusés autrefois par les serviteurs d'Abraham, et les remplirent de terre. La haine alla si loin, que l'Abimélech lui-même lui dit : Eloigne-toi de nous, parce que ta puissance nous effraie. Isaac quitta cette contrée inhospitalière et remonta le torrent de Gérara, dans l'espoir de trouver un campement qui ne lui fût pas disputé. Quand il crut l'avoir rencontré, il ordonna à ses serviteurs de déblayer les puits qu'Abraham avait fait creuser en ce lieu et dont les Philistins avaient aussi obstrué l'ouverture;

il leur conserva les noms que son père leur avait donnés. Il fit, de plus, creuser dans le lit desséché du torrent, et y trouva l'eau vive. Les bergers de Gérara disputèrent encore à Isaac cette nouvelle possession : L'eau nous appartient, disaient-ils ; elle est notre propriété. Le patriarche donna à ce puits le nom d'*Escek* (calomnie), et en fit ouvrir un autre, qui ne fut pas plus respecté, et qu'il nomma *Scitenah* (inimitiés). S'éloignant encore, il en fit creuser un troisième, dont personne ne lui contesta la jouissance, et il l'appela *Reschoboth* (abondance), en disant : Le Seigneur Dieu nous a fait trouver l'abondance et la paix sur la terre où il nous a multipliés [1]. » On peut observer ici, comme des traits caractéristiques, les vexations dont Isaac est l'objet à Gérara. Un siècle s'était écoulé depuis le séjour qu'y avait fait Abraham, et déjà les mœurs sont notablement changées. La cupidité s'est accrue, et la propriété devient l'objet de fréquents litiges. Le premier Abimélech avait dit au chef étranger : La terre où tu as mis le pied est à toi; et Abraham avait été accueilli avec une noblesse toute patriarcale. Le second Abimélech prend ombrage des richesses et de la puissance trop prépondérantes d'Isaac. Les Philistins regardent l'opulent étranger d'un œil jaloux. La vie pastorale existe encore; mais la vie nomade, resserrée par le droit envahissant de la propriété individuelle, s'efface peu à peu et tend à se fixer. Abraham avait planté des arbres à Bersabée; Isaac sème du blé à Gérara. Il y a, dans ces diverses circonstances, une gradation qui permet de suivre tout un travail de transformation au sein de ces sociétés primitives.

Alliance jurée entre Isaac et l'Abimélech.

6. « Quand la famine eut cessé, Isaac quitta les rives du torrent de Gérara, et revint à Bersabée, son séjour de prédilection. La nuit même de son arrivée, le Seigneur lui apparut : Je suis, dit-il, le Dieu d'Abraham, ton père. Ne crains rien, car je suis avec toi. Je bénirai toutes tes entreprises, et je multiplierai ta race, en considération d'Abraham, mon serviteur [2]. » Il semble que Dieu veuille, par ce nouveau témoignage de protection toute-puissante, rassurer le patriarche contre le danger de nouvelles attaques de la part de ses ennemis. La Bible ajoute en effet : « Isaac éleva donc un autel

[1] *Genes.*, cap. XXVI, 6-22. — [2] *Ibid.*, 23. 24.

en ce lieu, et ayant invoqué le nom du Seigneur, il fit déplier ses tentes et ordonna à ses serviteurs de rouvrir le puits creusé au temps d'Abraham. La famille patriarcale était à peine établie dans son campement, que l'Abimélech, accompagné d'Ochozath, son ami, et du Phicol, chef de son armée, y arrivèrent. Dans quel dessein, leur demanda Isaac, venez-vous trouver un homme que vous poursuivez de votre haine, et que vous avez expulsé de votre pays? — Nous avons vu, répondirent-ils, que le Seigneur est avec toi, et nous nous sommes dit : Faisons ensemble le serment de la paix, et qu'il y ait alliance entre nous. Ainsi tu ne nous feras aucun mal, de même que nous n'avons rien touché de ce qui est à toi, et que nous n'avons rien fait pour te nuire. Car nous nous sommes séparés de toi pacifiquement, respectant les richesses dont la bénédiction de Dieu t'a comblé. Isaac, sans faire une seule allusion au passé, fit préparer un grand festin qu'il servit à ses hôtes. Au matin du jour suivant, l'alliance fut mutuellement jurée, et le patriarche les congédia en paix. Ce jour-là même, ses serviteurs vinrent lui donner des nouvelles du puits qu'ils creusaient : Nous avons trouvé l'eau ! lui dirent-ils. Isaac conserva à cette fontaine le nom de *Seba* (abondance), qu'elle avait déjà reçu d'Abraham. Et la ville voisine s'appelle encore maintenant Bersabée [1]. » L'Abimélech est toujours un pasteur de troupeaux devenu pasteur d'hommes, comme l'avait été son prédécesseur. Mais il entre déjà, dans l'alliance qu'il contracte avec Isaac, des nuances d'une politique moins loyale et moins droite qu'au temps d'Abraham. La formule dont il salue à Bersabée le chef avec lequel il vient traiter, sous des assurances pacifiques, manque complétement de franchise. « Nous n'avons pas voulu te nuire, » dit-il à Isaac. Qu'étaient-ce donc que les puits obstrués tous ensemble, par le fait des bergers philistins, dans la contrée où Abraham les avait creusés? Que signifiait l'invitation catégorique de sortir de Gérara, adressée directement à Isaac par l'Abimélech lui-même? Et enfin, quand le patriarche creusait le lit d'un torrent desséché, pour y trouver l'eau nécessaire à sa caravane et à ses troupeaux, n'était-ce pas une violation fla-

[1] *Genes.*, cap. XXVI, 25-ad ultim.

grante du droit des gens, de lui contester l'usage d'une source ouverte par son industrie sur un terrain qui n'appartenait à personne? Si l'on était tenté de dédaigner ces détails comme insignifiants et puérils, on comprendrait peu la marche lente et successive de l'humanité. Les origines sociales se présentent, dans le récit de Moïse, avec le développement naturel qu'elles durent nécessairement avoir. Un esprit vraiment philosophique trouvera, dans ces essais d'une politique à l'état d'enfance, qui s'incline malgré elle devant une puissance prépondérante, et qui nie ses torts pour n'avoir pas la honte de les désavouer, le germe de toutes les diplomaties de l'avenir. Il n'y a pas si loin qu'on le suppose de l'état social le plus avancé, aux impressions et aux sentiments des temps primitifs. Le cœur humain est le même, quoique les passions dont il est animé puissent s'exercer sur des objets différents. Ce qui nous frappe comme une naïveté, n'est le plus souvent que l'expression d'un sentiment que nous trouverions très-naturel, s'il s'appliquait à un ordre de choses auquel les circonstances présentes nous fissent une obligation de nous intéresser. Le cri de joie qui signale la découverte d'une source nouvelle, s'est répété de nos jours, sur la terre d'Afrique, chaque fois qu'une nappe jaillissante s'est élancée sous la sonde de nos ingénieurs. Y a-t-il une si grande différence entre l'allégresse des serviteurs d'Isaac et les accents d'enthousiasme par lesquels la France et l'Europe entière saluent les bienfaits de nos modernes hydroscopes [1]?

Double mariage d'Esaü avec deux Chananéennes.

7. « Esaü avait quarante ans lorsqu'il prit à la fois pour épouses deux jeunes Chananéennes, Judith, fille de Beeri, et Basemath, fille d'Elon. Le choix de ces deux femmes contrista le cœur d'Isaac et de Rébecca [2]. » Cette action d'Esaü nous le montre toujours avec le caractère indiscipliné dont l'épisode du droit d'aînesse nous avait déjà donné l'idée. Une alliance avec une race étrangère était presque une révolte contre l'autorité paternelle, après la défense expresse d'Abraham. Esaü ne consulte ni la tradition de la famille, ni la volonté de ses vieux parents. Impatient du joug, il s'affranchit

[1] On sait les services rendus en ce genre par M. l'abbé Paramelle, et son brillant disciple M. l'abbé Richard. — [2] *Genes.*, cap. XXVI, 34-35.

du contrôle, jusque-là si respecté, de la suprématie patriarcale; il fait entrer le deuil sous la tente de sa mère, avec ces jeunes Chananéennes qui ne connaissent pas peut-être le Dieu d'Abraham et d'Isaac, ou qui du moins n'ont pas appris dès l'enfance à l'adorer et à le servir.

Jacob surprend la bénédiction solennelle de son père Isaac.

8. « Cependant Isaac était arrivé à la vieillesse; ses yeux s'étaient obscurcis, et il ne pouvait plus voir. Il appela Esaü, l'aîné de ses deux enfants : — Mon fils, s'écria-t-il! — Me voici, répondit Esaü. — Tu vois, reprit le vieillard, que le terme de ma vie approche. J'ignore le jour où je dois mourir, mais peut-être ne tardera-t-il pas. Prends ton carquois, ton arc et tes flèches; parcours la plaine, et lorsque ta chasse aura été heureuse, prépare-moi un de ces repas que j'aime. Mon cœur répandra alors sur toi la bénédiction solennelle avant que je meure. Esaü partit aussitôt pour accomplir le vœu de son père. Mais Rébecca avait entendu les paroles du vieillard. Elle en avertit Jacob. — Ton père, lui dit-elle, vient de donner cet ordre à Esaü. Mais, écoute-moi à ton tour, mon fils bien-aimé, et laisse-toi diriger par mes conseils. Va choisir dans le troupeau les deux meilleurs chevreaux, apporte-les-moi. J'en préparerai un repas comme ton père les aime; tu le lui serviras, et son cœur répandra sur toi la bénédiction solennelle, avant qu'il meure. — Vous savez, répondit Jacob, que mon frère a la peau velue, et que la mienne est lisse. Si mon père venait à me toucher, il découvrirait l'erreur, et je tremble qu'au lieu de me bénir, il ne m'accable de sa malédiction. — Mon fils, répondit Rébecca, je prends sur moi cette malédiction; obéis seulement, et va faire ton choix dans le troupeau. Jacob revint bientôt, apportant ce que sa mère lui avait demandé. Elle prépara un repas selon le goût du vieillard; puis, revêtant Jacob du manteau et des vêtements parfumés d'Esaü, elle enveloppa les mains et le cou du jeune homme de la peau fraîche des chevreaux, lui donna les pains qu'elle avait fait cuire sous la cendre et les mets qu'elle avait préparés. Jacob les porta au vieillard. — Mon père! lui dit-il. — J'ai entendu ta voix, répondit Isaac. Qui es-tu, mon fils? — Je suis Esaü, votre premier-né. J'ai exécuté vos ordres. Levez-vous, venez vous asseoir à la

table, et mangez de ma chasse, puis votre cœur me bénira. — Comment en si peu de temps as-tu fait une si heureuse chasse mon fils? reprit Isaac. — Le Seigneur a béni mes efforts et m'a fait rencontrer de suite ce que je cherchais. — Approche-toi, mon fils dit le vieillard, que je sache si tu es réellement Esaü. Jacob s'approcha, et son père le toucha de ses mains. La voix est celle de Jacob, disait-il, et cependant les mains sont celles d'Esaü. Grâce à la peau fraîche du chevreau dont les mains de Jacob étaient couvertes, le vénérable aveugle ne découvrit pas l'erreur. Il répéta pourtant encore une fois : Es-tu mon fils Esaü? — Je le suis, répondit Jacob. — Sers-moi donc le repas de ta chasse, et je te donnerai ensuite ma bénédiction solennelle. Jacob servit le vieillard; après le repas, il versa le vin dans sa coupe; Isaac but, et comme s'il eût conservé encore un dernier doute : Approche-toi, mon fils, et viens m'embrasser. Jacob s'approcha, et déposa un baiser sur le visage paternel. En sentant les parfums dont Esaü avait coutume de se servir, Isaac n'hésita plus; et lui donnant sa bénédiction : L'odeur parfumée de mon fils, dit-il, est pareille à celle qui s'exhale d'une campagne embaumée et fertile où le Seigneur répand l'abondance avec ses bénédictions. Que Dieu t'accorde la rosée du ciel et la graisse de la terre, qu'il multiplie le blé dans tes sillons et la grappe sur tes ceps. Que les peuples te servent, que les tribus s'inclinent sur ton passage. Sois le chef de tes frères, et que les fils de ta mère se courbent devant toi. Que la malédiction du ciel frappe celui qui te maudira; que la bénédiction accompagne toujours celui qui t'aura béni. — Isaac avait à peine prononcé ces prophétiques paroles, Jacob lui-même venait de se retirer, lorsqu'Esaü rentra. Il apportait à son père le fruit de sa chasse. Levez-vous, lui dit-il, mangez ce que j'ai préparé pour le repas, et que votre cœur me bénisse. — Qui es-tu donc? demanda Isaac. — Je suis Esaü, votre premier-né. Le saisissement du vieillard, à cette parole, ne saurait s'exprimer. Quel est donc, s'écriait-il, celui qui vient avant toi de m'apporter un repas préparé avec les animaux de sa chasse? Je l'ai béni, et maintenant il a emporté ma bénédiction. A ces mots, Esaü poussa un cri de fureur qui ressemblait à un rugissement. A cette

exaltation succéda une amère douleur, et il disait : Mon père, bénissez-moi aussi! — Ton frère est venu me surprendre, répondait Isaac, et il a reçu la bénédiction que je te réservais. — Ah! c'est à juste titre qu'on l'a nommé Jacob! reprenait Esaü; il m'a encore cette fois supplanté! Il m'avait déjà dérobé mon droit d'aînesse, et maintenant il m'a ravi votre bénédiction! Puis, s'adressant à son père, il lui disait : N'avez-vous donc réservé pour moi aucune bénédiction? — Je l'ai établi ton chef, répondit Isaac; j'ai assujetti tous ses frères à son empire; le froment des campagnes, le vin des ceps, je lui ai tout donné. Que me reste-t-il à faire pour toi, mon fils? — Mais enfin, dit Esaü, n'avez-vous donc qu'une seule bénédiction? O mon père, je vous en supplie, bénissez-moi! Et il accompagnait ces paroles de gémissements et de larmes. Isaac attendri, se prêta aux vœux de son fils : Si la rosée du ciel et la graisse de la terre ne te sont point accordées [1], dit-il, tu n'en auras pas moins ta bénédiction; tu vivras de l'épée. Tu seras assujetti à l'empire de ton frère, mais le temps viendra où tu repousseras le joug auquel il t'aura soumis, et où tu relèveras librement la tête [2]. »

Qu'était-ce que la bénédiction solennelle des patriarches.

9. La bénédiction surprise par Jacob à la bonne foi de son père, sanctionne ainsi l'aliénation faite précédemment par Esaü de son droit d'aînesse. Le farouche chasseur le reconnaît lui-même à cet instant solennel où la gravité des circonstances semble lui apparaître enfin dans un retour, malheureusement trop tardif, à des sentiments qu'il n'aurait jamais dû oublier. On se sent ému du *rugissement* de douleur, comme parle l'Ecriture, que lui arrache son amère déception. Les larmes qu'il verse dans le sein paternel nous sont sympathiques, et l'on partage la compassion du vénérable vieillard, qui, sans rétracter les promesses antérieures et irrévocables faites à Jacob, laisse cependant briller un éclair prophétique sur le front du malheureux déshérité. On oublie le passé, l'injurieux

[1] Le texte hébreu, selon la remarque de l'abbé de Vence, se prête a cette interprétation, qui paraît plus naturelle et plus conforme à ce que le patriarche a dit précédemment, en accordant à Jacob la bénédiction de la rosée du ciel et de la graisse de la terre.

[2] *Genes.*, cap. XXVII, 1-40.

dédain avec lequel Esaü a vendu son droit de primogéniture, le chagrin dont un double mariage avec des filles étrangères a abreuvé la vieillesse de ses parents. Quand Isaac lui-même pardonne, ou plutôt quand Dieu même se laisse fléchir à un cri du cœur et à une larme de repentir, qui se sentirait le courage d'être plus rigoureux qu'un père, plus impitoyable que Dieu? Esaü a donc reçu, lui aussi, la bénédiction de l'avenir. Son héritage n'aura rien de commun avec celui de Jacob, qui a reçu l'investiture des troupeaux (*la graisse de la terre*); les champs fertiles où mûrit le blé, les vignes qui produisent la liqueur du vin, et que *la rosée du ciel abreuve*. La prééminence patriarcale, l'autorité du *paterfamilias*, a été dévolue à Jacob. Son frère aîné le reconnaîtra pour chef, pour *souverain* (*dominus*); car l'idée de royauté, à cette époque, se confondait avec celle de paternité. Isaac a donc réellement tout donné à Jacob. Il faut se faire une idée exacte de cette bénédiction suprême à laquelle nous voyons Esaü et Jacob attacher tant de prix. C'était l'acte d'investiture qui transmettait l'héritage; elle avait la force, la valeur d'un testament actuel, avec cette différence qu'on peut, de nos jours, attaquer en justice un testament et réussir quelquefois à le faire annuler, tandis que le testament par la bénédiction était irrévocable. Isaac n'avait, au pied de la lettre, plus rien à laisser à Esaü, parce qu'il avait tout remis à Jacob : le contrat était définitif. Chose remarquable! Le testateur, qui, d'après nos usages et nos lois, demeure libre de changer à son gré, pendant toute sa vie, ses dispositions de dernière volonté, ne pouvait alors revenir sur un acte qui avait épuisé tout son droit et contre lequel il ne lui était plus permis de réagir. Mais il restait à Esaü son épée; et la bénédiction d'Isaac, ratifiée par le Seigneur, rendra ce glaive puissant et redoutable. Les fils d'Edom seront fidèles à cette prophétie guerrière. L'épée d'Esaü menacera Jacob lui-même [1]. Les Iduméens secoueront plus d'une fois le joug des rois de Juda [2], et lèveront une tête libre et fière en face des enfants d'Israël. Au milieu de leurs rochers stériles et de leur sauvage patrie, ils conserveront l'indépendance de caractère d'Esaü, leur aïeul.

[1] *Genes.*, cap. XXXII et XXXIII. — [2] II *Reg.*, cap. VIII, 14; II *Paral.* XXVIII, 17

Que faut-il penser, au point de vue de la moralité, de la conduite de Jacob obtenant par surprise la bénédiction d'Isaac?

10. On a examiné, au point de vue de la moralité, l'action de Jacob et de Rébecca surprenant la bonne foi d'un vieillard aveugle, dont la prédilection marquée pour Esaü avait survécu même à l'alliance avec les filles de Heth. Les saints Pères [1] ont résolu cette question unanimement dans le sens même de la Bible. Au pied de la lettre, Jacob avait trompé Isaac; c'est la parole même du vénérable patriarche : *Venit germanus tuus fraudulenter* [2]. Mais, nous l'avons dit, au-dessus de cette sorte d'intrigue (s'il est permis de lui donner ce nom) dont l'amour maternel a conçu le plan, dont la facile obéissance de Jacob a aidé le succès, dont l'industrieuse supercherie d'une femme et d'une mère a éludé les obstacles, apparaît évidemment l'élection de Dieu, qui appelle à un héritage spirituel, mille fois plus grand que l'héritage matériel d'Isaac, le fils véritablement digne de cet honneur. Qu'importe que des esprits étroits aient ici une nouvelle occasion de saisir l'humanité en flagrant délit de faiblesse, sous la tente des patriarches? Nous ne répéterons pas qu'Esaü avait antérieurement vendu son droit d'aînesse; que Jacob représentait réellement son frère, et qu'il a pu, à la rigueur et sans mentir, répondre à Isaac : « Je suis Esaü, votre premier-né, » puisqu'il était véritablement substitué à Esaü dans toutes ses prérogatives de primogéniture [3]. Cette observation, quelque péremptoire qu'elle puisse être, ne saurait faire disparaître entièrement un caractère de dol et de fraude dans le subterfuge dont on usa envers Isaac. Il y a donc là un côté tout humain, nous le reconnaissons, sans l'atténuer outre mesure, mais aussi sans permettre qu'on l'exagère au delà de toute vérité. Et plus ce côté humain est saillant dans la société patriarcale d'ailleurs si pure et si visiblement supérieure à tout ce qui l'entoure, plus l'action de Dieu sur elle se manifeste dans tout son éclat et dans toute sa liberté.

[1] Origen., *Stromat.*, lib. VI; S. Hieronym., *Apolog. advers. Rufin.*, lib. I; S. Joan. Chrysost., homil. 53 *in Genes.*; Cassian., *Collat.* XVII, cap. XVII. — [2] *Genes.*, cap. XXVII, 35.

[3] *Jacob primogeniti benedictionem non per fraudem surripuit, sed ut sibi debitam accepit, quam, concedente fratre, data lentis mercede emerat.* Gregor. Magn., homil. 6 *in Ezechiel.* — Théodoret (Quæst. 81 *in Genes.*) est du même sentiment.

M. Auguste Nicolas l'a dit admirablement : « Il y a toujours deux » choses dans les événements humains : la liberté de l'homme qui » peut faire le mal; la providence de Dieu qui, par ce mal qu'il ré- » prouve, atteint le bien qu'il poursuit. Il n'y a nulle solidarité entre » ces deux choses, et le bien que Dieu tire de nos mauvaises passions » ne les justifie pas plus que celles-ci ne l'incriminent [1]. » Nous avons donc le droit de dire avec saint Augustin : « Le mensonge que fit » Jacob, par le conseil de sa mère, pour tromper Isaac, si on le con- » sidère d'un point de vue plus élevé, apparaîtra comme renfermant » de sublimes mystères [2]. » Un jour viendra où les rôles seront changés, une divine substitution de personne sauvera le monde. Sous les traits d'Esaü, c'est-à-dire sous la figure de l'humanité avec ses infirmités, ses misères et ses faiblesses, le véritable Jacob se présentera à son Père. Qui reconnaîtrait le Verbe divin, le premier-né des splendeurs éternelles, quand il sera revêtu du manteau de notre chair, et qu'il portera les iniquités des hommes? Dieu pourra dire de lui, comme avait dit Isaac : « Les mains sont celles d'Esaü, mais la voix est celle de Jacob : » *Per hædinas pelles peccata, per eum vero qui eis se operuit, ille significatus est qui non sua, sed aliena peccata portavit* [3]. Et la bénédiction donnée au Fils de Dieu, devenu le Fils de l'homme, s'étendra à l'humanité tout entière jusqu'à la consommation des siècles. Le véritable droit d'aînesse, celui qui nous fait les cohéritiers de Jésus-Christ et nous appelle à la gloire de sa royauté éternelle, sera partagé entre tous les enfants d'Adam, déshérités par le péché de leur père. Voilà le grand mystère caché, suivant la pensée de saint Augustin, sous « le mensonge de Jacob [4]. »

Rébecca envoie Jacob en Mésopotamie pour le soustraire à la vengeance d'Ésaü.

11. « Cependant la haine d'Esaü contre son frère s'était accrue à la suite de ces événements. Il nourrissait dans son cœur des projets de vengeance. Quand notre père aura cessé de vivre, se disait-il, je tuerai Jacob! Ces mouvements d'une nature farouche n'échap-

[1] *Etudes philosoph. sur le Christ.*, 3e part., chap. IV. — [2] S. August., liber *contra Mendacium*, cap. X. — [3] Idem, *ibid.* — [4] Voir Natal. Alex., *Dissertatio de facto Jacob benedictionem paternam surripientis.* Tom. II *Histor. eccles.*, pag. 144-149.

pèrent point au regard attentif de Rébecca; elle dit à Jacob : Voici qu'Esaü profère de sinistres menaces contre ta vie; écoute donc ma voix, mon fils bien-aimé. Quitte ce pays et va chercher un refuge près de Laban, mon frère, dans la ville de Charres. Tu demeureras près de lui jusqu'à ce que la fureur d'Esaü soit calmée, et qu'après le premier feu de sa colère, il oublie ce que tu as fait contre lui. J'espère que les jours de ton absence ne seront pas trop longs [1]. Quand le moment sera venu, je t'enverrai un message, pour que tu puisses revenir. Hélas! serai-je destinée à l'affreux malheur de perdre en un même jour mes deux fils [2]? Pour préparer Isaac à la séparation qu'elle avait ainsi disposée, elle dit au vieillard : Les filles de Heth, qu'Esaü a épousées, font le chagrin de ma vie. Je mourrais de douleur si Jacob contractait aussi une alliance en ce pays [3]. Le patriarche appela donc Jacob, le bénit, et lui parla en ces termes : Ne choisis point une épouse parmi les familles chananéennes. Prends le chemin de la Syrie, et va en la terre de Mésopotamie, dans la maison de Bathuel, ton aïeul. Là tu épouseras une des filles de Laban, ton oncle maternel. Que le Dieu tout-puissant te comble de ses bénédictions, qu'il te fasse croître en richesses et en puissance; qu'il multiplie ta race, et te rende père d'un peuple nombreux! Que les promesses faites à Abraham se réalisent en toi et en ta postérité, et que cette terre de ton pèlerinage devienne un jour la propriété de tes fils, selon la parole de Dieu à Abraham, mon père [4]! » La sollicitude maternelle et l'influence douce et insinuante de la femme se révèlent dans toute cette conduite de Rébecca. Elle prévoit les difficultés, prévient les collisions, satisfait toutes les susceptibilités au prix de son bonheur même. Abraham avait dit à Eliézer : « Ne conduis jamais

[1] *Habitabisque cum eo dies paucos* (Genes., cap. XXVII, 44). — Il y a dans le style de la Bible une sorte de retenue et comme de sobriété d'expression qui laisse deviner le sentiment plutôt qu'il ne le formule, et qui donne à tous ces récits un charme inimitable.

[2] Jacob par un meurtre, Esaü par un fratricide qui le rendrait pour sa mère un objet d'immortelle horreur. L'exclamation de Rébecca, suspendue avant d'être complétée, est sublime.

[3] *Genes.*, cap. XXVII, 41-ad ultim. — [4] *Ibid.*, cap. XXVIII, 1-4.

mon fils en Chaldée [1]. » Rébecca détermine Isaac à y envoyer lui-même Jacob, sans révéler au vieillard le véritable motif de cette décision, pour ne pas affliger son cœur paternel. Elle ressent vivement la tristesse qu'apportera pour elle-même le départ d'un fils bien-aimé. Mais elle compte sur le temps et sans doute sur les efforts de sa propre tendresse, pour fléchir le courroux d'Esaü et abréger les jours de l'absence. Isaac, aveugle, ne domine pas la famille comme Abraham, dont l'heureuse vieillesse n'avait point connu les infirmités de l'âge. Le gouvernement domestique retombe nécessairement sur Rébecca, qui tempère l'autorité par un mélange attendrissant de pieuse industrie et de ménagements maternels. Et cependant, au milieu de circonstances toutes nouvelles, dans une complication d'intérêts contraires et de sourdes inimitiés, la transmission des Promesses divines conserve sa solennité et son imposante grandeur. Jacob la reçoit comme la suprême bénédiction d'un père qui ne comptait plus le revoir. Il l'emporte dans son lointain voyage comme la mystérieuse garantie de l'avenir.

Esaü se choisit une nouvelle épouse dans la tribu d'Ismaël.

12. Il semble que la prudente conduite de Rébecca commençait dès lors à réagir heureusement sur l'esprit d'Esaü. « En apprenant les paroles qu'Isaac avait dites à son frère, le départ de celui-ci pour la Mésopotamie, avec la recommandation expresse de ne point choisir une épouse parmi les filles de Chanaan, il réfléchit à l'affliction que son propre mariage causait à son père. Et, pour atténuer autant qu'il dépendait de lui ce fâcheux effet, il se rendit dans la famille d'Ismaël [2], et y choisit une nouvelle épouse, nommée Mahaleth. Elle était fille d'Ismaël, et par conséquent petite-fille d'Abraham [3]. » Selon la judicieuse observation de Cornelius à Lapide, il est facile de saisir dans cette action d'Esaü, avec la volonté d'être agréable à son vieux père, la trace du ressentiment qu'il nourrissait contre Jacob. Si ce dernier fût allé chercher une alliance dans la tribu d'Ismaël, il est probable qu'Esaü se serait déterminé à en contracter une dans la famille de Nachor. Mais

[1] *Genes.*, cap. XXIV, 6 et 8. — [2] Ismaël était mort depuis quatorze ans. Quand l'Ecriture dit : *Descendit ad Ismaelem*, il faut entendre ces paroles dans le sens de, *ad Ismaelitas*. — [3] *Genes.*, cap. XXVIII, 6-9.

Esaü ne saurait encore se rencontrer sur le chemin de son frère. Le souvenir de l'injure est trop récent et trop vif. Le temps seul, comme l'avait prévu Rébecca, pourra l'effacer entièrement et produire une franche réconciliation.

Vision au désert. L'Échelle de Jacob. La pierre de Béthel.

13. « Cependant Jacob avait quitté Bersabée, il se dirigeait vers Charres. Un soir il était arrivé au lieu où il voulait reposer pendant la nuit. Le soleil avait disparu à l'horizon; le voyageur choisit une pierre qu'il disposa sous sa tête, et s'endormit dans la solitude [1]. Pendant son sommeil, il eut une vision mystérieuse. Une échelle immense, à double face, était dressée entre le ciel et la terre, et les anges de Dieu en montaient et descendaient les degrés. Le Seigneur lui-même, au sommet de l'échelle symbolique, lui fit entendre ces paroles : Je suis le Dieu d'Abraham et d'Isaac. Je te donnerai, à toi et à ta postérité, la terre sur laquelle tu es endormi. Ta race sera aussi nombreuse que les grains de sable du désert. Elle se dilatera à l'occident et à l'orient, au midi et au septentrion, et toutes les nations seront bénies en celui qui naîtra de toi. Je serai ton gardien fidèle partout où se dirigeront tes pas; je te ramènerai en ce pays et je ne laisserai aucune de mes promesses sans réalisation [2]. » L'Échelle de Jacob, avec les anges qui montent de la terre au ciel, et redescendent du ciel à la terre, est, d'après l'interprétation de Théodoret, suivie par la majorité des Pères et des docteurs, le symbole du gouvernement providentiel de Dieu [3]. Les communications si fréquentes entre la Divinité et les patriarches ont semblé à quelques esprits superficiels une exagération pieuse de Moïse. Ils ont peine à concevoir une série de rapports si multipliés et si constants entre le ciel et la terre. Les anges de la vision de Jacob échappent à leurs regards; et pourtant, à l'instant même où nous écrivons ces lignes, il y a un nombre infini de saintes âmes dans le cloître, dans le monde, dans le silence de la solitude ou dans le tourbillon le plus agité des affaires, à chaque étage de cette société si tumultueuse qui nous environne, dans les condi-

[1] C'est encore de nos jours l'usage de l'Arabe nomade, sous le délicieux climat de l'Orient. — [2] *Genes.*, cap. XXVIII, 10-15. — [3] Cornel. à Lapide, *Comment. in Genes.*, cap. XXVIII, 12.

tions les plus diverses, sous toutes les latitudes, dans tous les climats, sous tous les cieux, qui vivent dans cette communication intime, constante et perpétuelle entre le ciel et la terre. L'histoire de la sainteté, grande et sublime page qui ne sera terminée qu'avec la consommation des siècles, n'est rien autre chose que la vision de Jacob, où les anges montent au trône de l'Eternel, chargés des prières des justes, et en redescendent les mains pleines de grâces et de bénédictions. La promesse de Dieu à Jacob se réalise à chaque point de la durée et de l'espace, pour tous les saints dont il est le gardien, le protecteur et l'éternelle récompense.

Jacob et Rachel au puits de Charres.

14. « Jacob, à son réveil, s'écria : Le Seigneur est vraiment présent en ce lieu, et je l'ignorais! Et saisi d'une religieuse terreur : Que ce séjour est formidable! dit-il. C'est ici la maison de Dieu et la porte du ciel! — Il se leva donc à l'aurore, prit la pierre sur laquelle il avait reposé sa tête, y répandit l'huile de la consécration et l'érigea comme un monument de sa pieuse reconnaissance. Telle est l'origine du nom de Béthel (*maison de Dieu*) qu'il donna à la contrée alors appelée Luza. Si le Seigneur daigne m'accompagner dans ma voie, dit-il; si sa miséricorde me fait trouver le pain et les vêtements nécessaires au voyageur; si je reviens un jour heureusement sous la tente de mon père, je jure que cette pierre aujourd'hui érigée par ma main se nommera Béthel (*maison du Seigneur*), et que j'y viendrai offrir à Dieu la dîme de toutes mes richesses [1]. » Un voyage commencé sous de si favorables auspices devait être heureux. « Jacob continua de marcher vers l'orient, dans la direction de Charres. Il arriva près d'un puits, au bord duquel trois pasteurs faisaient reposer leurs brebis, attendant l'heure où l'énorme pierre qui en fermait l'entrée devait être levée, pour abreuver les troupeaux. Tous les bergers se réunissaient ainsi pour faire boire ensemble leurs brebis; on refermait ensuite l'ouverture de la citerne jusqu'au lendemain [2]. Jacob dit aux pasteurs : Frères, d'où

[1] *Genes.*, cap. XXVIII, 16-ad ultim.

[2] Ces puits, creusés artificiellement, étaient de larges bassins établis près d'une source vive. La quantité d'eau fournie par la fontaine suffisait à peine à remplir en un jour la capacité du bassin. Voilà pourquoi on en fermait si soigneusement l'entrée, après avoir abreuvé ensemble tous les troupeaux.

êtes-vous? — De Charres, répondirent-ils. — Connaissez-vous Laban, petit-fils de Nachor? — Nous le connaissons. — Est-il en bonne santé? — Il se porte bien, répondirent les bergers. Regarde dans la plaine; voici Rachel, sa fille, qui se dirige vers nous avec son troupeau. Jacob continua à s'entretenir avec les bergers. — Le soleil est encore haut à l'horizon, leur dit-il, et l'heure n'est pas venue de ramener les troupeaux aux étables. Pourquoi n'abreuvez-vous pas vos brebis, pour les reconduire avant le soir aux pâturages? — Nous devons attendre que tous les troupeaux soient réunis, lui dirent-ils. Alors nous lèverons la pierre qui ferme l'entrée de la citerne, et nous donnerons à boire aux brebis. Comme ils parlaient ainsi, Rachel arriva avec le troupeau de son père, car c'était elle qui avait coutume de le mener aux pâturages. Jacob la contempla en silence; il écarta la pierre qui fermait le puits, et abreuva lui-même les brebis de son oncle Laban. S'approchant ensuite de sa jeune parente, il voulut lui adresser la parole, mais l'émotion étouffa sa voix, et des larmes s'échappèrent de ses yeux. Enfin il put lui apprendre qu'il était fils de Rébecca, que Laban était son oncle, et il embrassa en pleurant la jeune fille. Rachel courut annoncer cette nouvelle à son père. Laban, en entendant le nom du fils de Rébecca, sa sœur, se précipita au-devant de Jacob. Il le serra dans ses bras, le couvrit de baisers, et l'emmena dans sa demeure. [1] »

15. Quand, cinquante ans auparavant, Eliézer, le fidèle serviteur d'Abraham, était venu sous le toit hospitalier de Laban, il était

Jacob chez Laban. Il épouse Lia et Rachel.

« J'ai souvent rencontré, dit M. de Saulcy, des puits antiques de ce genre » dans la Judée; mais les plus remarquables sont ceux qui se trouvent sur » le flanc droit du *Merdj-es-Sabal,* à environ deux lieues de *Kafr-Kenna,* sur la route de Nazareth à Tibériade. Ce sont de très-grandes citernes, ayant un orifice quadrangulaire à rebord, destiné à recevoir un couvercle qui s'y encastrait; d'autres puits ou orifices de citernes sont ronds et à fleur du roc. On voit de beaux exemples de ceux-ci aux *Biar-Daoud,* près de *Beit-*» *Lehm,* et dans les environs de Hébron. Quelquefois même des auges sont » creusées dans le roc même; d'autres fois, ce sont des cuves de sarcophages » antiques qui servent d'auges, comme à Nazareth, à Ereineh, à Kafr-Kenna, » à Zerayn, l'ancienne Jezraël, et en une foule d'autres lieux. » *Dictionn. des antiq. bibliq.*, pag. 92.

[1] *Genes.*, cap. XXIX, 1-13.

escorté d'une caravane de chameliers, et apportait à la fiancée de son jeune maître des bijoux, des vases et des tissus précieux. L'arrivée de Jacob avait lieu dans des circonstances bien différentes. Il vient aussi avec l'intention de demander plus tard une épouse à la famille chaldéenne, mais ce n'est là que le but ultérieur de son voyage; le motif principal et actuel est d'échapper à la poursuite d'Esaü et de se soustraire à sa vengeance. Eliézer, dans son empressement à rejoindre son vieux maître, n'avait passé qu'une nuit sous le toit de Laban; Jacob, obligé de quitter subitement la tente paternelle, est parti sans apporter avec lui d'autres richesses que la bénédiction du Seigneur; ce n'est pas l'hospitalité d'une nuit qu'il demande à Laban, c'est la permission de prendre place, pendant des années peut-être, au foyer de la famille. Quand il eut fait connaître cette situation à son oncle, le frère de Rébecca lui répondit avec une admirable noblesse de sentiment : « Tu es l'os de mes os, et la chair de ma chair [1] ! » C'était placer le nouveau venu au rang de ses propres enfants. Et pourtant Laban n'est pas riche [2], et Rachel, la plus jeune de ses filles, est obligée de conduire elle-même les troupeaux. Jacob, qui avait salué les pasteurs au bord du puits de Charres, sous le nom de Frères, commença dès lors à en partager les travaux; et avec le temps, sous cette direction habile que la bénédiction du ciel accompagnait, la médiocrité de la famille chaldéenne devait se changer en une véritable opulence. Mais Laban ne voulut pas même accepter gratuitement les services de son neveu. « Un mois après, il parla ainsi à Jacob : Sera-t-il dit que le fils de Rébecca, ma sœur, me servira sans récompense? Fixe toi-même le prix que tu veux mettre à ton travail. Or Rachel avait une sœur aînée du nom de Lia. Celle-ci n'avait ni la grâce, ni la beauté de Rachel. Jacob répondit à Laban : Si vous voulez me promettre la main de Rachel, votre plus jeune fille, je vous servirai durant sept années [3]. » Laban y consentit, et Jacob accepta avec joie cet engagement, « et sept années lui parurent à

[1] *Genes.*, cap. XXIX, 13, 14. — [2] *Modicum habuisti antequam venirem ad te*, lui dira Jacob, en lui demandant à retourner à Bersabée (*Genes.*, cap. XXX, 30). — [3] *Genes.*, cap. XXIX, 14-18.

peine quelques jours, tant il aimait Rachel [1]. » Le temps vint où Jacob rappela à son oncle les promesses réciproques. « Laban réunit ses amis en grand nombre; le festin des noces fut servi avec solennité [2], » mais Lia fut substituée à sa jeune sœur ; et quand Jacob, dans le premier mouvement de son désespoir, se plaignit de cette cruelle supercherie, Laban lui répondit : « D'après l'usage de notre pays, nous ne pouvons marier les cadettes avant les aînées. Si donc tu veux demeurer encore sept années avec moi et me servir comme par le passé, à la fin de la prochaine semaine je te donnerai Rachel pour seconde épouse [3]. » Jacob consentit à ce nouvel arrangement, et ainsi il contracta un double mariage.

Naissance des douze fils de Jacob, et de Dina, leur sœur (2122-2113).

16. Lia, l'épouse méprisée, fut bénie de Dieu; elle donna successivement le jour à Ruben, Siméon, Lévi et Juda. Cependant la joie de la maternité était refusée à Rachel [4]. Dans son affliction elle agit comme autrefois Sara avec Abraham, et supplia Jacob de recevoir de sa main une épouse plus heureuse [5]. C'est ainsi qu'elle obtint, par une substitution que les mœurs du temps autorisaient, une ombre de la félicité qui faisait l'objet de tous ses vœux. Jacob eut de Bala deux fils que Rachel nomma elle-même, et qu'elle appela Dan et Nephthali. Lia voulut jouir du même privilége, et devint la mère adoptive de Gad et d'Aser, fils de Zelpha et de Jacob. L'heureuse Lia donna encore naissance à Issachar et à Zabulon. Enfin elle eut une fille nommée Dina. « Cependant le Seigneur se laissa fléchir aux prières de Rachel. Il exauça ses désirs, et lui accorda un fils qu'elle nomma Joseph [6]. » Ainsi, sur la terre d'exil où Jacob vivait à l'abri des poursuites d'Esaü, le Seigneur le rendait père de cette famille nombreuse dont chaque membre représente

[1] *Genes.*, cap. XXIX, 20. — [2] *Ibid.*, 22. — [3] *Ibid.*, 26, 27. — [4] *Ibid.*, 28, 19-ad ultim. — [5] *Ibid.*, cap. XXX, 1-4.

[6] *Ibid.*, 5-23. — Une Histoire de l'Eglise ne saurait entrer dans les détails particuliers qui appartiennent plus spécialement à un cours d'Ecriture sainte. Nous engageons à étudier, au point de vue de leur signification prophétique, les noms des douze fils de Jacob. Juda, que l'ordre de sa naissance ne paraît point appeler au privilége de l'aîné, en sera cependant investi par son père mourant, au préjudice des trois premiers enfants que leur conduite en aura rendus indignes. Juda, dont le nom signifie *Laus Deo*, deviendra ainsi l'ancêtre de Jésus-Christ.

une des tribus du peuple d'Israël. A la liste de ces onze fils viendra s'ajouter un dernier nom, celui de Benjamin, dont la naissance coûtera la vie à Rachel, sa mère.

Conventions entre Jacob et Laban. Prospérité de Jacob.

17. Quatorze ans s'étaient écoulés pour le patriarche depuis son départ de Bersabée. Le message que Rébecca avait promis d'envoyer à son fils bien-aimé n'était point venu. Mais le temps devait avoir calmé le ressentiment d'un frère irrité. Jacob avait dépensé tout son zèle et toute son activité au profit de Laban. Il ne s'était rien réservé, comptant sur les promesses divines et sur la bénédiction formelle du Seigneur. Cependant, à mesure que sa famille se multipliait, il sentait la nécessité de faire pour ses enfants ce qu'il n'avait jamais songé à faire pour lui-même. « A la naissance de Joseph, il dit à son beau-père : Laissez-moi reprendre le chemin de ma patrie et de ma terre natale. Permettez-moi d'emmener avec moi mes deux épouses et mes enfants. C'est pour eux que je vous ai servi jusqu'à ce jour, et vous savez avec quel zèle et avec quelle fidélité! — Que le Seigneur, répondit Laban, me fasse trouver grâce à tes yeux! Je sais par expérience que Dieu a répandu ses bénédictions sur ma famille, à cause de toi. Consens toi-même à fixer la récompense que je dois t'offrir. — Vous savez, dit Jacob, ce que j'ai fait pour vous et ce que vos possessions sont devenues entre mes mains. A mon arrivée, elles étaient modestes; la bénédiction de Dieu les a multipliées depuis, et vous êtes devenu riche. Il est donc juste que je pourvoie maintenant à ma propre famille. — Que désires-tu? dit Laban. Je te le donnerai. — Je ne veux rien de ce qui est à vous, répondit Jacob. Je continuerai même à vous servir, si vous consentez à la proposition que je vais vous faire. Visitez tous vos troupeaux et mettez à part tout ce qui sera d'une couleur tachetée. Laissez-moi ensuite la direction des brebis, et à l'avenir, tout ce qui naîtra de différentes couleurs m'appartiendra, et tout ce qui sera blanc ou noir, sans mélange, sera votre propriété [1]. » Laban se prêta à cette condition. Pendant six nouvelles années, l'industrieuse activité de Jacob s'exerça sans relâche, « ses richesses s'accrurent d'une manière merveilleuse; il eut de nombreux trou-

[1] *Genes.*, cap. XXX, 25-33.

peaux, des serviteurs et des servantes, des ânes et des chameaux [1]. »

Jacob quitte furtivement la maison de Laban.

18. L'envie s'attache à la prospérité. Plusieurs fois Laban intervertit l'ordre des conditions fixées par Jacob, changeant la part qui devait lui appartenir dans les troupeaux, selon qu'il le jugeait plus utile pour son avantage personnel. Mais l'adresse de Jacob et son travail infatigable fixaient, avec l'aide de Dieu, l'abondance et la fortune sous ses tentes. Ses succès redoublaient la jalousie de ses beaux-frères. « Il entendit les fils de Laban qui disaient entre eux : Cet étranger est venu s'enrichir aux dépens de notre père. Le voilà opulent avec nos propres richesses ! Il remarquait que son oncle lui-même avait changé de conduite à son égard et ne lui témoignait plus la même bienveillance. Le Seigneur l'avait déjà averti en songe : Retourne au pays de tes pères, lui avait-il dit. Va rejoindre ta famille, et je serai avec toi dans ce voyage. Un jour donc qu'il était au milieu des champs, entouré de ses troupeaux, il fit venir Lia et Rachel. Je vois, leur dit-il, les sentiments de votre père changer à mon égard. Cependant le Dieu d'Abraham et d'Isaac m'a béni, et vous savez avec quel dévoûment j'ai servi mon oncle. Combien de fois Laban n'a-t-il pas trompé mes espérances ! mais le secours du ciel ne m'a jamais manqué. Aujourd'hui l'Ange du Seigneur m'est apparu pendant mon sommeil : Jacob, m'a-t-il dit, je suis le Dieu de Béthel, à qui tu as érigé, en la consacrant par l'onction sainte, la pierre de la solitude. Lève-toi, sors de ce pays, et retourne au lieu de ta naissance. Rachel et Lia lui répondirent : Notre père ne nous a-t-il pas traitées comme des étrangères ? Il nous a mariées sans nous constituer sur ses biens aucune dot, et ne nous a rien réservé de l'héritage paternel. Le Seigneur, en te bénissant et en multipliant tes richesses, a été juste pour nos fils et pour nous. Obéis donc à l'ordre que tu as reçu ; nous sommes prêtes à te suivre. Or on était à l'époque de l'année où l'on dépouille les brebis de leur toison, et Laban, avec ses fils et tous ses serviteurs, était retenu loin de sa demeure par ce travail, l'un des plus importants de la vie pastorale. Jacob profita de cette circonstance pour dissimuler son départ à son beau-père. Il réunit ses troupeaux, ses serviteurs

[1] *Genes.* cap. XXX, 34-ad ultim.

et toutes les richesses qu'il avait acquises en Mésopotamie, fit monter ses femmes et ses enfants sur des chameaux, et la caravane se mit en route pour le pays de Chanaan, où Jacob allait retrouver Isaac, son vieux père. Rachel, en partant, avait caché parmi ses bagages les *Théraphim* (idoles) de Laban [1]. » Saint Jean Chrysostome, avec sa connaissance profonde des mœurs orientales, a parfaitement expliqué cette action de Rachel, qui nous paraît au premier abord fort singulière. Quelques interprètes de l'Ecriture avaient pensé que la fille de Laban, en dérobant les *Théraphim* chaldéens, n'avait eu d'autre motif que d'éteindre dans la maison paternelle le culte idolâtrique. Mais le grand docteur de l'Orient est d'un autre avis. Ce ne sont pas seulement les *Théraphim* de Laban que Rachel emporte, ce sont les siens à elle, les dieux du foyer, *Penates,* peut-être les images domestiques des aïeux, auxquelles dès l'enfance la jeune Chaldéenne s'était accoutumée à rendre des honneurs sacrés et à demander les secrets de l'avenir [2]. Rachel, tout en adorant le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, mêlait encore à ce culte suprême les superstitieux souvenirs de son éducation dans la maison païenne de son père. Nous verrons plus loin qu'elle n'avait pas été seule, parmi la caravane de Jacob, à s'entourer de ces objets d'une vénération chère au cœur des Chaldéens. Presque tous les serviteurs du patriarche avaient voulu mettre comme elle, sous la protection de leurs dieux, le lointain voyage qu'ils entreprenaient, et Jacob, arrivé à Sichem, se fera remettre tous ces monuments d'idolâtrie pour les détruire et établir dans sa tribu le culte unique du vrai Dieu [3]. On nous pardonnera de citer ici un échantillon de la fidélité historique de Calvin. « Les *Théraphim* de » Laban, disait l'hérésiarque, n'étaient rien autre chose que ce que » les *Papistes* adorent maintenant sous le nom d'images sacrées. » Il n'est pas un enfant catholique qui ne sourie de pitié à un pareil rapprochement. Nous n'adorons pas les images des saints, comme

[1] *Genes.*, cap. XXXI, 1-21. — [2] S. Joan. Chrysost., *Homil.* 57.

[3] *Genes.*, cap. XXXV, 2. — Voir aussi *Dictionn. des antiq. bibliq.*, par M. de Saulcy, pag. 93. — Cornel. à Lapide (*Comment. in Genes.*, cap. XXXI, 19) admet de même l'explication de saint Jean Chrysostome comme la plus vraisemblable : *Verisimilius S. Chrysostomus*, etc.

Laban adorait ses dieux, mais la vue de ces pieuses images élève notre cœur et notre pensée vers les objets sacrés qu'elles représentent; nous adorons le Verbe fait chair, nous vénérons les saints; il n'y a pas plus d'idolâtrie à exposer leurs images sous les yeux des fidèles dans nos temples, qu'il n'y a de superstition à une famille reconnaissante, ou à une amitié fidèle, de mettre à la place d'honneur, sous le toit domestique, l'image qui reproduit les traits chéris d'un père, d'une mère, ou d'un ami.

Laban poursuit Jacob, et visite la caravane, pour rechercher ses « Théraphim » enlevés par Rachel.

19. « Trois jours s'étaient écoulés depuis le départ des fugitifs; la caravane avait franchi l'Euphrate et voyait déjà s'élever à l'horizon les montagnes qui portent aujourd'hui le nom de Galaad, lorsque Laban apprit enfin la nouvelle. Il réunit précipitamment ses serviteurs et ses amis, et courut, à leur tête, à la poursuite de son gendre. Après sept journées de marche, il aperçut la caravane campée sur les hauteurs de Galaad; lui-même dressa ses tentes, et s'approcha de Jacob. Pourquoi as-tu agi de la sorte vis-à-vis de moi? dit-il. Tu emmènes mes filles comme des captives enlevées à la pointe du glaive! Sans me rien dire, tu prends soudainement la fuite, et je n'ai pu, en me séparant de ta famille, qui est aussi la mienne, vous accompagner avec honneur aux sons joyeux du tympanon et de la cithare [1]! Tu ne m'as pas laissé la suprême consolation d'embrasser une dernière fois mes filles et mes petits-enfants! Ta conduite ne saurait se justifier. Je pourrais maintenant te rendre le mal pour le mal, et j'ai la force entre les mains; mais le Seigneur ton Dieu m'est apparu la nuit dernière; il m'a dit : Garde-toi d'user de violence envers Jacob. Je te pardonne donc. Tu voulais revoir les tiens, le souvenir de la maison paternelle dominait ton cœur; soit! Mais pourquoi, en partant, as-tu dérobé mes dieux? — Je vous ai caché mon départ, répondit Jacob, dans la crainte où j'étais que vous n'usiez de violence pour retenir vos filles. Quant au vol que vous me reprochez, voici nos tentes, nos bagages et toutes nos richesses. Visitez-les avec

[1] Ainsi que le fait observer M. de Saulcy, c'est la première fois que l'usage des instruments de musique, le *touf* (tympanon) et le *kenour* (cithare), est mentionné dans la Bible, depuis la première invention par Jubal. *Dictionn. des antiq. bibliq.*, pag. 92.

le plus grand soin. Quiconque se trouvera possesseur du moindre objet qui soit à vous, sera mis à mort, en présence de tous nos frères. Or, en faisant ce serment, Jacob ignorait que Rachel eût réellement dérobé les *Théraphim*. Laban commença donc à visiter la tente de son gendre, celles de Lia, de Bala et de Zelpha, les deux servantes, et sa perquisition fut sans résultat. En entrant sous la tente de Rachel, il trouva la jeune femme couchée sur un lit de paille et de foin enlevés à la litière des chameaux. — Que mon père et seigneur me pardonne, dit-elle, si je ne me suis pas levée pour le recevoir. La maladie et la faiblesse me retiennent en cet état. Laban visita soigneusement toute la tente; il ne trouva rien. Les *Théraphim* avaient été enfouis dans la litière sur laquelle reposait son adroite fille. Cependant Jacob, dont la bonne foi redoublait encore l'indignation, eut à peine vu s'achever cette humiliante enquête, qu'il s'écria : Par quelle infidélité, par quel crime ai-je donc justifié d'aussi odieux soupçons! Vous avez visité dans le plus grand détail mes tentes, mes bagages, tout ce qui m'appartient. Qu'avez-vous trouvé qui soit à vous? Apportez-le ici, en présence de mes frères et des vôtres, et qu'ils soient nos juges! C'est donc pour cela que je vous ai servi vingt ans! Vos brebis et vos chèvres ont-elles été stériles sous ma direction? Ai-je jamais tué pour me nourrir un seul bélier dans vos troupeaux? Si le lion du désert venait à m'enlever une de vos brebis, je vous laissais ignorer cette perte, et je la remplaçais sur ce qui m'appartenait. Le vol dont j'étais quelquefois la victime, n'est jamais retombé sur vous, et j'en supportais seul tout le dommage. Les chaleurs du jour, le froid vif des nuits, les longues veilles dans les champs, j'ai enduré tout cela vingt années pour vous! Je vous ai servi quatorze ans pour devenir l'époux de vos filles; je vous ai servi six ans pour obtenir le droit de posséder moi-même un troupeau. Dix fois vous avez changé à votre gré nos conditions et nos engagements réciproques. Ah! si le Dieu d'Abraham ne m'eût point protégé, si vous n'aviez été retenu vous-même par la crainte d'Isaac, mon père, et de sa puissance, vous m'auriez chassé de votre demeure, sans m'accorder la moindre récompense, et j'aurais quitté, pauvre et misérable, une maison que j'ai enri-

chie! Mais Dieu a daigné jeter un regard favorable sur mon affliction, il a béni le travail de mes mains, et ce Dieu vous a lui-même condamné, quand il vous apparut hier [1] ! »

Alliance et paix jurées entre Jacob et Laban à Galaad.

20. Au moment où nous écrivons ces lignes [2], une question de droit de visite tient en suspens le monde entier. Les passions humaines se survivent à elles-mêmes à travers les siècles. Il y a cinq mille ans, deux chefs de pasteurs, au milieu d'un désert, sont sur le point d'en venir aux mains, parce qu'une caravane paisible a été soupçonneusement visitée. Il y a quelques jours, dans les solitudes de l'Océan, deux navires se sont rencontrés, dont le plus fort a imposé au plus faible une outrageante visite, et l'univers attend, ne sachant encore si des flots de sang humain n'iront pas rougir au loin les mers, pour venger cette injure. Les éloquentes réclamations de Jacob aboutirent à un dénoûment pacifique. « Laban lui répondit : Tes deux épouses ne sont-elles pas mes filles? Tes fils sont mes petits-enfants. Ces troupeaux et ces richesses qui t'appartiennent ne sont-ils pas les troupeaux et les richesses de mes filles et de mes petits-fils? Comment donc aurais-je l'idée de te faire la moindre violence? Viens, scellons ensemble un traité d'alliance qui soit entre nous le monument de la réconciliation et de la paix. Jacob prit lui-même une pierre, chaque homme des deux caravanes l'imita, et de toutes ces pierres amoncelées, ils formèrent le *tumulus* du témoignage, auquel Laban donna, dans sa langue chaldéenne, le nom de *Galaad* (*Tumulus testis*). La paix fut jurée au nom du Dieu d'Abraham et de Nachor. Des victimes furent immolées sur la montagne, et Jacob offrit à son oncle et à la troupe qui l'avait suivie, le pain et le repas de l'hospitalité. Le soir étant venu, Laban embrassa ses filles et leurs enfants, les bénit et reprit le chemin de sa demeure [3]. »

Réconciliation de Jacob avec Esaü.

21. Rébecca, la tendre et vigilante mère, n'avait point, depuis une si longue séparation, envoyé à Jacob le messager qui devait annoncer le pardon d'Esaü. Jacob s'était cependant mis en marche, confiant en la parole du Dieu qui tient en ses mains le cœur des mortels et qui en apaise à son gré les orages. Avant de poursuivre

[1] *Genes.*, cap. XXXI, 22-42. — [2] (Décembre 1861) Conflit entre l'Angleterre et l'Amérique. — [3] *Genes.*, cap. XXXI, 43-ad ultim.

sa route, « il choisit quelques-uns de ses plus fidèles serviteurs, et les envoya à Séir, dans la terre d'Edom, chargés d'un message pacifique : Voici, leur dit-il, les paroles que vous adresserez à Esaü, mon frère et seigneur : Votre frère Jacob vous fait dire par notre bouche : Depuis vingt ans j'ai vécu comme un proscrit, dans la maison de Laban, et j'y ai reçu l'hospitalité jusqu'à ce jour. J'ai des troupeaux de bœufs, des ânes et des brebis; j'ai une tribu nombreuse de serviteurs et de servantes; et maintenant j'envoie ce message pour te demander ton amitié et trouver grâce à tes yeux. Les envoyés de Jacob revinrent avec de sinistres nouvelles : Nous nous sommes présentés à Esaü, votre frère, dirent-ils; mais, sans prendre le temps de nous répondre, il s'est mis en route, et le voilà qui marche à votre rencontre, à la tête de quatre cents hommes! Jacob fut saisi de frayeur; il divisa toute sa caravane en deux camps : Si Esaü, disait-il, se jette d'abord sur la première troupe qui lui tombera sous la main, l'autre aura le temps de fuir et pourra lui échapper. Puis, s'adressant au Seigneur : Dieu d'Abraham et d'Isaac, mon père, s'écria-t-il, c'est vous qui m'avez dit : Retourne dans ta patrie, au pays de ta naissance, et je te comblerai de bénédictions! Hélas! je suis indigne de votre miséricorde et je n'ai pas le droit d'invoquer en cette circonstance la fidélité avec laquelle vous avez daigné jusqu'ici accomplir envers moi toutes vos promesses. Il y a vingt ans, je traversais le Jourdain, mon bâton à la main et sans autre fortune. Aujourd'hui, je viens de repasser le fleuve à la tête de cette riche et puissante caravane. Daignez donc m'arracher à la fureur d'Esaü; que son glaive n'égorge pas à la fois mes enfants sur le corps de leur mère. Ne m'avez-vous pas promis de multiplier ma race comme les grains de sable du rivage, et de la rendre innombrable comme eux? La nuit se passa dans ces angoisses. Au matin, Jacob choisit parmi ses troupeaux les offrandes qu'il voulait envoyer à Esaü, pour fléchir sa colère. Il fit partir successivement, et par troupe séparée, deux cents chèvres, vingt boucs, deux cents brebis, vingt béliers, trente chamelles avec leurs petits, quarante vaches, vingt taureaux, vingt ânesses et dix de leurs petits. Il donna ses ordres à chacun des

serviteurs qui conduisaient ces bandes. Lorsque tu rencontreras mon frère Esaü et qu'il te demandera : Quel est ton maître? Où vas-tu? A qui appartient ce troupeau? Réponds-lui : Ce troupeau appartient à votre serviteur Jacob, et il l'envoie en présent à Esaü, mon seigneur. Jacob lui-même nous suit à quelque distance. Je veux, nous a-t-il dit, offrir ces présents à mon frère, puis je me présenterai à lui, et peut-être voudra-t-il m'accueillir avec bienveillance. La journée fut employée à toutes ces dispositions. Les troupeaux ainsi envoyés en avant se mirent en marche, et Jacob passa encore la nuit dans son campement. Le lendemain, avant l'aurore, il fit repasser à ses deux femmes, à ses enfants et au reste de la caravane, le gué de Jaboc, pour les mettre à l'abri d'un coup de main, et il demeura seul sur la rive du Jourdain. Une vision mystérieuse et prophétique vint alors réveiller son courage. Il luttait contre un inconnu qui, ne pouvant le terrasser, lui toucha le nerf de la jambe, et aussitôt ce nerf se dessécha. Le patriarche, vaincu par ce procédé extraordinaire, dit à l'inconnu : Laisse-moi, maintenant, car voici l'aurore. — Comment t'appelle-t-on? répondit le lutteur. — Je me nomme Jacob. — Désormais, reprit l'étranger, on ne te donnera plus ce nom; tu t'appelleras Israël (*Fort contre Dieu*). Et si ta puissance est telle, que peux-tu craindre des hommes? Jacob voulait à son tour savoir le nom de son adversaire, mais sans lui répondre, l'Ange du Seigneur, car c'était lui, le bénit et disparut. A cet instant, le soleil apparaissait à l'orient [1]; le patriarche, levant les yeux, aperçut Esaü qui s'avançait dans la plaine, à la tête de ses quatre cents hommes. Jacob ne songea plus à fuir; il disposa ses femmes et ses enfants en groupes différents, qu'il plaça à intervalles assez rapprochés, en mettant les servantes et leurs fils au premier rang, puis Lia et ses fils, et enfin Rachel, accompagnée du jeune Joseph. Lui-même marcha seul au-devant d'Esaü. A mesure qu'il approchait de son frère, il se prosternait le front dans la poussière, et à sept reprises différentes, il prit cette attitude de suppliant. Esaü, sans l'attendre davantage, courut à lui, le serra dans ses bras, et tenant son cou étroitement embrassé, il lui donna un

[1] *Genes.*, cap. XXXII, 1-ad ultim.

baiser fraternel et versa un torrent de larmes. Après ce premier et délicieux épanchement, Esaü voyant les femmes et les enfants qui se tenaient à distance : Tous ces enfants sont-ils à toi? demanda-t-il à Jacob. — La bénédiction du Seigneur, répondit Jacob, les a donnés à ton frère et serviteur. Les femmes s'approchèrent alors avec leurs enfants, et saluèrent cet Esaü redouté, devenu maintenant un frère et un oncle paisible. — Qu'étaient-ce, dit ce dernier à Jacob, que ces troupeaux différents qui se sont présentés successivement à ma rencontre? — Je voulais te les offrir, répondit Jacob, pour trouver grâce à tes yeux. — Mon frère, reprit Esaü, j'ai des richesses abondantes, garde ce qui t'appartient. — Non, je t'en supplie, dit Jacob, si j'ai recouvré ton amitié, accepte de ma main ces modestes offrandes. Fais-moi cette faveur, et reçois comme le gage de ma tendresse ces biens que le Seigneur a multipliés pour moi. — Il fallut toutes les instances de Jacob pour qu'Esaü voulût y consentir. » Après les douces émotions de cette heureuse journée, les deux frères se séparèrent en paix, et Esaü retourna à Séïr[1]

Expédition contre les Sichimites.

22. Jacob ne pouvait marcher qu'à petites journées avec une caravane composée de femmes, d'enfants et d'une colonie entière d'émigrants. Il campa d'abord à Socoth [2] (*Tabernacula*), qui retint dans son nom même le souvenir des tentes du patriarche; puis il s'avança jusqu'à Salem [3], ville des Sichimites, où un douloureux événement interrompit son voyage et retarda pour quelque temps le retour à Bersabée. L'épisode de l'enlèvement de Dina va nous faire comprendre la violence et la brutalité des passions au sein des tribus chananéennes, la sagesse des précautions dont Abraham et Isaac s'étaient entourés dans des circonstances analogues, quand ils étaient contraints de séjourner avec leurs femmes au milieu des races païennes, et enfin la fougueuse impétuosité de caractère qui entraîne les fils de Jacob eux-mêmes au delà des bornes d'une juste

[1] *Genes.*, cap. XXXIII, 1-16. — [2] Socoth est une ville de Galaad. Elle fut plus tard le premier campement des Israélites, à leur départ de Ramessès (M. de Saulcy, *Dictionn. des antiq. bibliq.*, pag. 807).

[3] Salem, ou Sichem, n'est pas la même que Jérusalem, et d'après M. de Saulcy, ne serait pas non plus la ville dont Melchisédech était roi. Elle est aujourd'hui connue sous le nom de Naplouse, *Neapolis*, l'ancienne Sichar.

vengeance et leur fait oublier, sous l'impression d'un ressentiment trop vif, les droits de la modération et de l'équité. La caravane paisible va devenir un camp de guerriers destructeurs; une véritable guerre d'extermination s'allumera, non pour un motif d'ambition ou de politique, ces considérations n'atteignaient pas encore les hommes de ce temps au degré où elles le firent depuis, mais pour un outrage à l'honneur domestique, pour une infâme violence faite à la fille d'un chef de tribu, à la sœur de jeunes bergers qui trouveront, pour venger l'injure, l'énergie mêlée d'une ruse à demi sauvage qu'ils déploient chaque jour pour arracher leurs brebis aux griffes du lion. Les critiques superficiels que nous avons déjà rencontrés sur notre chemin, insistent encore ici et demandent si nous prétendons couvrir de la majesté sainte de la Bible le meurtre des Sichimites par les frères de Dina. Nous leur répondrons en citant les paroles mêmes de Jacob, qui désapprouvera hautement une telle vengeance, qui dira aux coupables : « Vous avez abreuvé » d'amertume le cœur de votre père, » et portera si loin son horreur pour le drame sanglant de Sichem, qu'en mourant il le leur reprochera encore. Après la barbare expédition contre les Sichimites, n'aurons-nous pas à raconter l'horrible conduite des fils de Jacob envers leur frère Joseph? Qu'on veuille donc bien le comprendre, la Bible, c'est l'histoire de l'humanité. Où a-t-on trouvé qu'une telle histoire n'ait à enregistrer que des actes de vertu et de sainteté? Ah! les crimes, les meurtres et tout le cortége lugubre des forfaits que les passions humaines enfantent, couvrent la face de la terre! Et l'on voudrait que le Livre divin qui a enseigné aux hommes le secret de leur profonde misère et le remède pour la guérir, gardât le silence sur tant de dégradations morales dont l'existence prouve précisément la nécessité d'un Rédempteur!

Enlèvement de Dina. Meurtre des Sichimites.

23. « Or Dina, fille de Lia, s'était éloignée de la tente de sa mère pour visiter quelques femmes de la ville. Sichem, fils du roi de ce pays, séduit par la beauté de la jeune étrangère, la fit lâchement enlever par ses serviteurs, abusa de sa faiblesse et la retint, malgré sa résistance, dans une captivité plus odieuse que la mort. Le roi de Salem, Hémor, à la sollicitation de son fils, se rendit sous

la tente de Jacob, pour obtenir du patriarche le pardon et la faveur de traiter du mariage de Sichem avec Dina. Les fils de Jacob revenaient de faire paître leurs troupeaux quand Hémor se présenta à leur père. Dissimulant l'indignation que cet horrible attentat avait allumé dans leur cœur, ils répondirent au roi de Salem : Nous ne saurions contracter d'alliance avec vous, ni marier notre sœur à un incirconcis. Nos lois et notre religion nous le défendent. Mais si vous consentez à adopter nos usages et nos rites, si vous voulez vous soumettre comme nous à la circoncision, il nous sera permis de traiter avec vous; nous nous unirons par des mariages réciproques, nous habiterons avec vous et ne formerons plus qu'un peuple. Hémor et Sichem, son fils, acceptèrent cette proposition et la firent agréer par le peuple de leur tribu. Dès le lendemain, les conditions dictées par les fils de Jacob étaient remplies, et les habitants de Salem se reposaient sur la foi d'un engagement qu'ils croyaient sincère. Mais le troisième jour, les frères de Dina, Siméon et Lévi, sans pitié pour une ville désarmée, s'y jettent avec leurs serviteurs, l'épée nue à la main. Ils égorgent des hommes sans défense, et enlèvent leur sœur Dina de la maison de Sichem. Les autres fils de Jacob se joignent à eux; la ville est dévastée; les troupeaux de brebis et de bœufs, les ânes et les chameaux sont livrés au pillage; les femmes et les enfants réduits en servitude. Après ces exploits d'une audace barbare, les deux principaux coupables, Siméon et Lévi, se présentent au patriarche : Vous avez, leur dit-il, abreuvé d'amertume le cœur de votre père. Et maintenant les tribus des Chananéens et des Phérézéens qui habitent cette contrée, vont devenir pour nous d'implacables ennemies. Nous sommes en trop petit nombre pour résister à toutes leurs forces réunies. Je succomberai sous leurs coups, et ma famille sera anéantie. — Ainsi parlaient la raison, la justice et la modération par la voix de Jacob; mais ses deux fils, encore dans la surexcitation produite par cette cruelle vengeance, s'écriaient : Fallait-il donc laisser traiter notre sœur comme la plus vile des femmes[1] ? »

[1] *Genes,* cap. xxxiv, 1-ad ultim.

Jacob détruit les objets d'un culte idolâtrique conservés par la caravane. Dieu lui apparaît à Béthel.

24. Dans la situation critique où ce déplorable incident l'avait jeté, le patriarche mettait en Dieu son espérance. Elle ne fut pas trompée. « Le Seigneur fit entendre sa voix : Lève-toi, lui dit-il, dirige-toi vers Béthel; là tu élèveras un autel au Dieu qui t'apparut quand tu fuyais la vengeance d'Esaü, ton frère. Sans perdre un instant, Jacob réunit toute la caravane. L'heure est venue, dit-il, de nous rendre le Seigneur favorable. Rejetez tous les dieux étrangers, tous les monuments d'idolâtrie qui sont au milieu de vous; accomplissez les rites solennels de la purification religieuse, changez de vêtements, et nous nous mettrons en marche pour Béthel. Là je dresserai un autel au Dieu qui a exaucé ma prière au jour de la tribulation, et qui m'a fidèlement accompagné dans mon voyage. La tribu entière s'empressa d'apporter au patriarche toutes les images des dieux étrangers, les pendants d'oreilles portant quelque trace des superstitions idolâtriques [1]; et Jacob les enfouit sous un térébinthe, près de la ville de Sichem. Les tentes furent alors repliées, la caravane se mit en route; et la terreur que les derniers événements et la puissance de Jacob inspirèrent aux peuplades d'alentour fut telle, qu'avec l'aide de Dieu, nul n'osa troubler le voyage. Ainsi on arriva heureusement à Béthel, l'ancienne Luza des Chananéens. Le Seigneur s'y manifesta encore au patriarche : Je suis le Dieu tout-puissant, lui dit-il. C'est moi qui ai changé ton nom de Jacob pour celui d'Israël. Grandis et multiplie. Des peuples et des nations sortiront de toi, et tu compteras des rois parmi tes descendants. La terre que j'ai promise à Abraham et à Isaac te sera donnée à toi et à ta postérité. A ces mots, le Seigneur disparut [2]. » Une simple remarque sur ce passage fera comprendre

[1] « Il n'est pas facile de s'expliquer, dit M. de Saulcy, pourquoi Jacob se » fit remettre les boucles d'oreilles de ses serviteurs, à moins que celles-ci » n'aient eu quelques figures, quelques ornements relatifs au culte chaldéen. » (*Dictionn. des antiq. bibliq.*, pag. 93.) — Nous nous permettrons de faire observer au docte orientaliste que nous n'en sommes pas réduits sur ce point à une simple conjecture. Tous les saints Pères sont d'accord pour entendre par les *inaures* proscrits en cette circonstance par Jacob, les amulettes superstitieuses dont on retrouve un si grand nombre dans les cultes idolâtriques de l'Orient. — Voir Cornel. à Lapide, *Comment. in Genes.*, cap. XXXV, 4.

[2] *Genes.*, cap. XXXV, 1-13.

le caractère vraiment prophétique des paroles du Seigneur à Jacob. Quand Moïse les transcrivait, aucun roi n'avait encore paru dans la descendance du patriarche. Comment, si le législateur hébreu eût été, ainsi que le prétendent les adversaires de la Bible, un politique adroit, qui flattait par des adulations rétrospectives la vanité nationale de la race juive, aurait-il inséré, dans une prophétie remontant aux origines historiques de ce peuple, une promesse qui évidemment ne s'était pas réalisée, et dont le simple énoncé trahissait le mensonge et la fraude? Les imposteurs évitent avec soin des inexactitudes aussi apparentes, qui les démasqueraient aux yeux les moins clairvoyants. « Jacob offrit de nouveau des libations et des sacrifices sur la pierre de Béthel [1], » accomplissant ainsi le vœu qu'il avait fait vingt ans auparavant, à son départ de la maison paternelle [2].

Mort de Rachel à Ephrata. Retour de Jacob près de son père. Mort d'Isaac et de Rébecca.

25. L'époque désirée du retour était proche. Mais une immense affliction devait atteindre auparavant le cœur du patriarche. On était arrivé à la saison du printemps. Près d'une année s'était ainsi écoulée depuis la sortie de Chaldée. La caravane s'était arrêtée au pays d'Ephrata, à Bethléem. Rachel allait être encore une fois mère. Au milieu des douleurs d'une maternité dont elle se promettait tant de joie, l'épouse chérie de Jacob sentit qu'elle allait mourir. Comme on cherchait à la rassurer, elle s'écria d'une voix expirante, *Benoni* (fils de ma douleur)! C'était le nom qu'elle donnait à son second fils, dont la naissance coûta la vie à sa mère. Jacob reporta toute sa tendresse sur l'enfant qui lui rappelait une perte si douloureuse. Il le nomma Benjamin (*le fils de ma droite*). Rachel reçut la sépulture près du chemin d'Ephrata. Jacob éleva sur cette tombe si chère un monument [3] qui subsiste encore aujourd'hui.

[1] *Genes.*, cap. XXXV, 14. — [2] *Ibid.*, cap. XXXVIII, 20-22.

[3] Ainsi que l'indique la Genèse, le tombeau de Rachel subsistait encore au temps de Moïse. A l'époque où les Septante firent la version grecque de la Bible, on savait encore exactement le lieu où avait été érigé ce tombeau. Enfin la tradition s'en est conservée jusqu'à nos jours. « Avant d'atteindre » Bethléem, dit M. de Saulcy, en venant de Jérusalem, on passe près du tombeau de Rachel. Le pays que l'on traverse, et auquel Bethléem sert de capitale, s'appelle Ephrata. »

Après les jours de deuil, la caravane vint dresser ses tentes à la *Tour du Troupeau;* et enfin Jacob arriva à Mambré, dans la ville d'Hébron, où il retrouva Isaac, son père. Le vénérable vieillard avait cent soixante-neuf ans. Il entendit avec bonheur la voix de ce fils bien-aimé, éloigné depuis si longtemps de la maison paternelle. Dieu prolongea encore pendant onze ans son heureuse vieillesse; et Isaac mourut plein de jours et de bonnes œuvres. Esaü et Jacob, ses deux fils, lui donnèrent la sépulture dans la grotte funèbre de Makfelah [1]. Nous ne savons combien d'années Rébecca survécut à son époux et si elle put jouir longtemps de l'heureuse réconciliation des deux frères. A l'époque du retour de Jacob, et avant la mort d'Isaac, elle avait perdu sa vieille nourrice, la fidèle Débora, qu'elle fit ensevelir au pied du mont Béthel, sous un chêne où Jacob vint, avec ses enfants, rendre un dernier hommage à la mémoire d'une servante humble et dévouée. L'arbre funèbre s'appela dès lors le Chêne des larmes [2]. Le récit de Moïse ne parle plus de Rébecca, sinon pour nous apprendre qu'elle fut réunie, dans le tombeau de famille, à Isaac, son époux [3].

[1] *Genes.*, cap. XXXV, 15-29. — [2] *Ibid.*, 8. — Cornelius à Lapide dit positivement, *Quercus fletus : quia Jacob cum suis ibi planxit mortem Deborœ.* — [3] *Genes.*, cap. XLIX, 31.

CHAPITRE III.

JACOB (NÉ 2206 — MORT 2059).

SOMMAIRE.

Dessein providentiel pour la transmission des Promesses de salut. — 2. Esaü et Jacob se séparent, le premier pour habiter l'Idumée, le second pour séjourner au pays de Chanaan. — 3. Joseph vendu par ses frères. — 4. Prédilection paternelle. — 5. Commerce d'aromates à l'époque patriarcale. — 6. Joseph est acheté comme esclave par Putiphar, chef des milices du Pharaon qui régnait alors en Egypte. — 7. Joseph en prison. Songes du chef des échansons et du chef des panetiers. — 8. Songes du Pharaon. Joseph les explique. — 9. Greniers d'abondance. Pourquoi ils étaient possibles en Egypte, à l'époque de Joseph. — 10. Le Pharaon choisit Joseph pour ministre. — 11. Naissance des enfants de Joseph. Famine en Egypte. — 12. Les frères de Joseph viennent acheter du blé en Egypte. Siméon est retenu prisonnier. — 13. Retour des fils de Jacob auprès de leur père. — 14. Nouveau voyage des fils de Jacob en Egypte. Benjamin les accompagne. — 15. La coupe d'argent de Joseph retrouvée dans le sac de Benjamin. — 16. Joseph se fait reconnaître par ses frères. — 17. Le Pharaon mande Jacob en Egypte. — 18. Jacob retrouve son fils Joseph en Egypte. — 19. Adoption par Jacob d'Ephraïm et de Manassé, fils de Joseph. — 20. Jacob, dans sa bénédiction solennelle, fait passer le droit de primogéniture à Juda, son quatrième fils. — 21. Caractère divin de la prophétie de Jacob. — 22. Mort de Jacob. Sa sépulture dans la grotte de Makfelah. — 23. Mort de Joseph (2003). — 24. Caractère dominant de l'époque patriarcale.

Jacob.

Dessein providentiel pour la transmission des Promesses de salut.

1. Le second anneau de la chaîne patriarcale, détaché par la mort, transmet à Jacob ou Israël [1], avec les Promesses divines, l'espoir de l'avenir et du monde. Les générations se succèdent avec la

[1] Depuis que le Seigneur eut donné au patriarche ce nom mystérieux, il est appelé par Moïse tantôt Jacob et tantôt Israël, indifféremment. Le peuple juif portera de même le nom d'Israël, qui rappellera sa mission divine.

mobilité fugitive et passagère qui est le propre des choses humaines; mais une parole d'immortalité traverse le courant des générations et des âges. Jusqu'ici cette parole s'est répétée d'individu à individu, comme le mot d'ordre de Dieu. Le temps approche où, au lieu d'un homme, un peuple tout entier sera le dépositaire du secret divin. Parmi ce peuple, une tribu particulière saura qu'elle porte dans son sein le germe béni de la mystérieuse promesse transmise de Jacob à Juda; mais, jusqu'à David, aucune des familles composant la tribu privilégiée ne saura si elle a eu l'honneur d'être élue pour la réalisation du plan providentiel, et après David, les rameaux épars de sa descendance ignoreront celui d'entre eux qui doit porter la fleur divine promise à la tige de Jessé. Les anges qui parlaient si souvent à Abraham, Isaac et Jacob, feront encore entendre leurs voix; ils parleront aux prophètes, pour annoncer l'avénement du « Désiré des nations, » pour y préparer le peuple hébreu, soutenir ses espérances, diriger ses aspirations, décrire de loin et faire à l'avance l'histoire de « l'Envoyé des collines éternelles; » mais ils n'individualiseront plus la promesse dans un homme ou dans une famille, jusqu'au jour où « l'ange Gabriel sera envoyé de Dieu à Nazareth, ville de Galilée, près d'une vierge, de la maison de David, fiancée à Joseph, et dont le nom sera Marie [1]. » C'est ainsi que Dieu, dans l'accomplissement de ses desseins d'éternelle miséricorde, semble craindre d'empiéter sur la liberté humaine. Il ménagera assez de lumière sur l'avénement du Messie, pour que les docteurs juifs interrogés par Hérode, puissent répondre que « le Christ doit naître à Bethléem, ville de Juda [2]; » et cependant il laissera assez d'ombres au tableau pour que le Christ, né « à Bethléem, ville de Juda, » puisse être méconnu par les docteurs juifs. Par conséquent, le nouvel arbre de vie ne portera ses fruits que pour ceux qui voudront les cueillir, comme aux jours d'Eden il n'eût donné l'immortalité qu'autant que l'homme, par un choix libre et indépendant, eût voulu y consentir. Admirable économie du gouvernement des âmes, que Dieu, dans sa toute-puissance,

[1] Luc., *Evang.*, cap. I, 26-27. — [2] Matth., *ibid.*, cap. II, 5.

traite avec un tel respect, s'il est permis de parler ainsi, qu'il ne veut pas les sauver malgré elles.

Esaü et Jacob se séparent, le premier pour habiter l'Idumée, le second pour séjourner au pays de Chanaan.

2. Après la mort d'Isaac, ses deux fils se séparèrent. « Ils étaient tous deux puissamment riches, et la même contrée n'eût pas suffi au développement de leurs immenses troupeaux. Esaü, avec ses femmes et ses fils, sa tribu tout entière, ses troupeaux et toutes les richesses qu'il pouvait avoir au pays de Chanaan, s'éloigna de Jacob et se fixa définitivement dans le pays qui s'appela dans la suite Edom (Idumée), en souvenir de lui [1]. » Nous aurons l'occasion de parler de sa descendance, en racontant la vie et la résignation sainte du patriarche des douleurs, Job, un des petits-fils d'Esaü.

Joseph vendu par ses frères.

3. « Jacob demeura dans le pays de Chanaan. Or Joseph avait seize ans; l'innocence de ce jeune homme, qui ne pouvait voir le mal sans indignation et sans en avertir immédiatement son père; la prédilection de Jacob, qui l'aimait comme le fils de sa vieillesse, avaient éveillé dans le cœur de ses frères une jalousie implacable. Quelques circonstances particulières vinrent encore accroître ces germes de violence et de haine. Un jour Joseph leur dit : Ecoutez un songe mystérieux que j'ai fait : Il me semblait que nous étions occupés ensemble pendant la moisson, à lier les gerbes de blé dans les champs. Je vis alors ma gerbe s'élever au-dessus des vôtres, qui s'inclinèrent à la fois comme pour l'adorer. — Quoi donc! s'écrièrent-ils. As-tu la prétention de devenir notre roi, et serons-nous destinés à nous courber sous ton empire? Un autre songe plus significatif encore augmenta cette sourde animosité. Il me semblait, dit Joseph, que le soleil, la lune et onze étoiles brillantes, qui m'entouraient, s'inclinaient devant moi. Jacob, cette fois, fit entendre une parole de blâme : Que signifie cette vision? dit-il. Est-ce que ta mère et moi nous devons, ainsi que tes frères, nous prosterner devant toi? De tels récits ravivaient dans les frères de Joseph des sentiments d'envie et de haine; cependant le patriarche, après cette unique réprimande, garda le silence; il sem-

[1] *Genes.*, cap. XXXVI, 6-8

blait méditer sur la signification mystérieuse que pouvaient avoir les visions de son jeune fils. Un jour, Joseph était près de lui dans la vallée d'Hébron, pendant que ses frères étaient allés faire paître les troupeaux à Sichem. — Va, lui dit le patriarche, savoir si tout réussit à tes frères et à leurs troupeaux, dans les pâturages de Sichem, et reviens m'apporter de leurs nouvelles. Le jeune homme se mit en route. Arrivé à Sichem, il n'y trouva pas ses frères. Un inconnu qui traversait la plaine se rencontra sur son chemin. — Je suis à la recherche de mes frères qui ont amené ici leurs troupeaux, lui dit-il. Peux-tu m'apprendre de quel côté ils se sont dirigés? — Je les ai entendus dire entre eux, répondit l'étranger, qu'ils allaient à Dothaïn. Joseph prit le chemin de ce pâturage. Ses frères, en l'apercevant de loin, formèrent l'horrible complot de le mettre à mort. — Voilà notre songeur qui vient, disaient-ils. Tuons-le, nous jetterons son corps dans quelque citerne abandonnée; nous dirons ensuite qu'une bête sauvage l'a dévoré, et l'on verra à quoi lui auront servi ses songes! Ruben essaya de les détourner de ce crime : Ne le tuez pas, disait-il. Ne souillez pas vos mains du sang de votre frère. Jetez-le, si vous voulez, dans cette citerne desséchée, au milieu du désert, et l'y laissez mourir. Or il conservait l'espoir de le soustraire à leur vengeance et de le rendre plus tard à l'amour de son père. Aussitôt que Joseph les eut rejoints, ils se précipitent sur lui, le dépouillent de sa tunique aux couleurs éclatantes, présent que lui avait fait Jacob dans sa tendresse, et le jettent au fond de la citerne, dans la solitude. Ruben s'était éloigné pour ne pas assister à ce barbare spectacle. Ses frères, avec une indifférence qui ajoute encore à l'horreur de leur cruauté, sans songer davantage au fratricide qu'ils croyaient ainsi avoir consommé, s'assirent pour manger, car c'était l'heure du repas. Cependant une caravane de marchands ismaélites, suivant le chemin qui vient de Galaad, traversait les plaines de Dothaïn avec une longue file de chameaux, portant en Egypte du baume, de ambre et des aromates. Juda, en l'apercevant de loin, dit à ses rères : Que nous servira de laisser mourir Joseph, et d'avoir un rime à dissimuler à notre père? Vendons-le à ces Ismaélites; nos

mains ne se seront point trempées dans le sang, car enfin il est notre frère et la chair de notre chair. Ce conseil fut agréé. La caravane ismaélite venait de la terre de Madian. Les frères de Joseph firent leur proposition aux marchands étrangers. Le jeune captif fut tiré de la citerne et remis aux Ismaélites, qui l'achetèrent au prix de vingt sicles d'argent, et l'emmenèrent en Egypte. Ruben, ignorant ce qui s'était passé, revint vers le soir à la citerne, qu'il trouva vide. Eperdu de douleur, il déchira ses vêtements et courut à ses frères : L'enfant a disparu ! s'écria-t-il. Malheureux ! que deviendrai-je? Sans lui répondre, ils prirent la tunique de Joseph, la rougirent dans le sang d'un chevreau fraîchement tué, et l'envoyèrent à Jacob, en lui faisant dire : Nous avons trouvé cette tunique, voyez si elle ne serait pas celle de votre fils. Le patriarche ne la reconnut que trop. Hélas! s'écria-t-il, c'est la tunique de Joseph. Une bête sauvage a dévoré mon fils! Et, déchirant ses vêtements, il se couvrit d'un cilice et s'abandonna à toute sa douleur. Il pleurait l'enfant, objet de sa tendresse. Ses autres fils revinrent; ils amenaient au vieillard leurs femmes et leurs enfants pour tromper cette cuisante douleur; mais ce fut en vain. Le cœur de Jacob se refusait à toute consolation, et il répétait ces tristes paroles : Je porterai le deuil de cette perte jusqu'au tombeau; alors, du moins, je serai réuni à mon fils ! Et ses larmes ne cessaient de couler [1]. »

rédilection paternelle.

4. On nous pardonnera d'interrompre la suite de cette touchante histoire, pour placer ici quelques observations que ce chapitre de la Genèse nous suggère. Le fratricide de Caïn inspire une souveraine horreur; les menaces de vengeance prononcées par Esaü contre son frère impressionnent douloureusement l'âme; mais je ne sais par quelle bizarre contradiction, le crime des frères de Joseph, tout environné qu'il soit des plus odieuses circonstances, n'éveille pas cependant au même degré cet élan spontané et irrésistible d'indignation et d'horreur. Peut-être sommes-nous trop familiarisés avec cette histoire; et son dénoûment connu à l'avance, la gloire qui attend Joseph, et dont ces douloureuses

[1] *Genes.*, cap. XXXVII, 1-35.

épreuves furent le prélude et comme le chemin, empêchent-ils de s'appesantir sur la culpabilité de ses frères. Mais il y a un autre secret motif qui refroidit la sensibilité, en rendant la victime moins intéressante. Involontairement on se sent tenté d'accuser Jacob d'une tendresse aveugle, et l'on fait retomber sur cette faiblesse du patriarche une part de responsabilité dans la haine et la vengeance que cette prédilection si marquée inspire à ses autres enfants. Nous touchons ainsi à l'un des sentiments les plus délicats et les plus profondément enracinés au cœur de l'homme. L'amour paternel doit se répartir également dans le cercle de la famille. Les législations humaines ont varié au point de vue de la répartition de l'héritage; elles ont admis, et dans la plus grande partie de l'Europe [1] elles admettent encore des déshérités du bien patrimonial. Mais le cœur humain n'a jamais varié quant à la répartition de l'amour du père et de la mère; il n'a admis nulle part, et n'admettra jamais les déshérités de la tendresse paternelle par une aveugle prédilection. Que des fils se rendent indignes de cette tendresse, on éprouve une profonde pitié pour les parents; mais qu'avant l'âge où un amour de préférence puisse être justifié par la conduite différente des enfants, une prédilection trop sensible vienne exciter les passions naissantes de la jeune famille et briser tous les liens de concorde, d'harmonie et de mutuelle affection, la faute retombe tout entière sur les aveugles parents. Ces réflexions ne sauraient pourtant servir de circonstances atténuantes au crime des frères de Joseph. Un vieillard comme Jacob, entourant tous ses fils des preuves d'un amour réel et effectif, pouvait avoir un sentiment plus tendre pour l'enfant de ses derniers jours, le fils aîné de Rachel, qui avait perdu dans sa mère un appui que les autres trouvaient dans la leur. Aussi l'on rend hommage à la noble pitié de Ruben, qui se sépare franchement des meurtriers; au sentiment fraternel, plus déguisé mais plus efficace de Juda, dont l'habile conseil évite un plus grand crime, mais on flétrit la vengeance implacable des autres frères.

[1] L'Angleterre, l'Espagne, l'Allemagne et la Russie.

Commerce d'aromates à l'époque patriarcale.

5. Les marchands ismaélites qui emmenaient Joseph portaient à l'Egypte les produits parfumés de l'Arabie. Quand on songe à l'immense quantité d'aromates que consommait alors le procédé de momification employé par le peuple égyptien pour la conservation des corps, on comprend l'importance que devait avoir un tel commerce. Nos musées européens, enrichis des dépouilles sépulcrales des pyramides, sont remplis aujourd'hui de ces momies dont les bandelettes ont peut-être été arrosées par le baume et l'ambre que les chameaux de Madian transportaient sur la terre de Mesraïm, le jour où le fils bien-aimé de Jacob commençait le dur apprentissage de la captivité. Il y avait en effet, dès cette époque, des hommes achetés ou vendus comme esclaves, en dehors de la servitude imposée par les lois de la guerre. Les monuments égyptiens sont en effet couverts de sculptures où les esclaves figurent en foule dans des attitudes ou des occupations qui attestent suffisamment leur caractère servile. C'est ainsi que les moindres détails de l'histoire biblique se trouvent vérifiés par l'observation et les faits. Chaque année, encore aujourd'hui, des caravanes qui ne font pas d'autre commerce, traversent à époques fixes tout le centre de l'Afrique; elles amènent dans les ports du Maroc des nègres jeunes et vigoureux, vendus par leurs parents, ou enlevés de vive force, à Tombouctou [1]. L'histoire de Joseph vendu par ses frères n'est donc pas si loin de nous qu'on pourrait le supposer.

Joseph est acheté comme esclave par Putiphar, chef de la milice du Pharaon qui régnait alors en Egypte.

6. « Arrivés en Egypte, les Madianites le vendirent à Putiphar, officier [2] du Pharaon qui régnait alors, et chef de sa milice. La bénédiction du Seigneur accompagnait Joseph; sa conduite vigilante et attentive, le succès qui couronnait toutes ses actions fixèrent les

[1] L'auteur a connu un de ces enfants du désert, ainsi enlevé, à l'âge de douze ans, par la caravane négrière, transporté à Fez, et de là à Constantinople, où un Français l'avait racheté et lui avait rendu une double liberté, celle du corps en brisant ses chaînes, celle de l'âme en le faisant chrétien.

[2] Le mot français qui répondrait le mieux à l'*eunuchus* (εὐνοῦχον ἔχειν) de l'Ecriture, serait *chambellan* (gardien de l'appartement intérieur). Le sens odieux que nous attachons maintenant au mot d'*eunuque*, ne fut justifié que plus tard, quand la mollesse et la barbarie orientales inventèrent ce raffinement de turpitude et de cruauté.

yeux de son maître, qui le retint près de lui. Putiphar comprit bientôt le trésor que Dieu lui avait envoyé dans la personne de cet esclave. Joseph trouva grâce devant lui, et fut chargé de l'intendance générale de la maison. Le Seigneur multiplia sous la main de Joseph les prospérités et les richesses de l'Egyptien; les campagnes fertiles produisaient en abondance, l'ordre et la sagesse maintenaient la maison dans l'opulence, et Putiphar mit tant de confiance en son esclave, qu'il ne voulait plus voir, dans sa propre maison, autre chose que le pain qu'il mangeait. Or Joseph était un bel adolescent, d'un visage plein de charmes et de fraîcheur. L'épouse de Putiphar jeta sur lui un regard criminel; elle osa lui tenir un langage indigne d'elle et outrageant pour lui. Quoi! s'écria le fils de Jacob, votre époux, mon noble maître, veut bien m'honorer de sa confiance, au point de ne voir plus chez lui que par mes yeux! Il a remis tout ce qu'il possède entre mes mains; mon autorité dans sa maison est la sienne même, et c'est à moi que vous parlez ainsi! Telle fut la réponse de Joseph à toutes les obsessions dont il fut encore longtemps l'objet. Enfin un jour, le trouvant seul, occupé dans l'intérieur des appartements, elle le saisit par son manteau, comme pour le retenir par la violence. Joseph, se débarrassant vivement de son manteau, le laissa entre les mains de cette femme, et s'enfuit. Indignée de ce qu'elle regardait comme un odieux mépris, elle appela à grands cris tous les serviteurs de la maison : Cet homme, s'écriait-elle, a voulu abuser de ma faiblesse; mes cris l'ont effrayé, et il a laissé son manteau entre mes mains! Putiphar, à son retour, vit ce manteau accusateur; trop facilement crédule, il écouta les plaintes mensongères d'une épouse perfide, et, dans le transport de sa colère, fit jeter l'esclave dans la prison où l'on tenait renfermés les captifs arrêtés par ordre du roi [1]. »

Joseph en prison. Songes du chef des échansons et du chef des panetiers.

7. « Le Seigneur n'abandonna pas l'innocence opprimée. Les qualités que Putiphar avait reconnues dans le jeune Hébreu, frappèrent également l'attention de l'officier préposé à la garde de la

[1] *Genes.*, cap. XXXIX, 1-20. — Joseph fut mis *in carcerem ubi vincti regii custodiebantur*. C'est ce que nous appellerions de nos jours une prison d'Etat.

prison. Joseph ne tarda pas à conquérir toute sa confiance, et fut chargé, en restant prisonnier lui-même, du soin de présider au service intérieur de ses compagnons de captivité. Or il arriva que deux officiers du Pharaon, le chef des échansons et le chef des panetiers, encoururent la disgrâce de leur maître. Le roi les fit enfermer dans la prison où se trouvait le fils de Jacob, qui reçut l'ordre de les servir. Un certain temps s'écoula sans apporter de changement dans la situation des deux nouveaux prisonniers. Un matin Joseph entra dans leur cachot et les trouva plus tristes qu'à l'ordinaire : Pourquoi, leur dit-il, cet abattement que je lis aujourd'hui sur votre visage? — Nous avons eu, répondirent-ils, un songe qui nous préoccupe, et nous n'avons personne qui puisse nous l'interpréter. — Eh! reprit Joseph, quel autre que Dieu peut interpréter les songes [1]? Racontez-moi celui que chacun de vous a fait. Le chef des échansons prit le premier la parole : Je voyais, dit-il, un cep de vigne divisé en trois rameaux. Les bourgeons naissants se développèrent sous mes yeux; le raisin fleurit, et enfin la grappe parvint à sa maturité. Or j'avais à la main la coupe du Pharaon; je cueillis quelques grappes, j'en exprimai la liqueur dans la coupe royale, et la présentai à mon maître [2]. — Voici, répondit Joseph, l'interprétation de ce songe. Les trois rameaux divisés sur le tronc de la vigne, signifient trois jours que tu as encore à passer dans cette prison. Dans trois jours, en effet, le

[1] Ainsi qu'on a déjà pu en faire la remarque, à propos des songes que Joseph racontait à ses frères, l'*onéirocritie,* ou divination par les songes, était alors générale en Orient. Le fils de Jacob, par sa réponse aux deux prisonniers, leur fait assez comprendre que l'intelligence humaine ne doit pas s'obstiner à chercher, dans les images incohérentes du rêve, une signification déterminée. Cependant Dieu permit que la superstition égyptienne, qui entretenait des prêtres chargés d'interpréter les songes, tournât à la gloire de Joseph, son serviteur. C'est ainsi que nous verrons Daniel, inspiré par l'Esprit-Saint, traduire le fameux *Mane, Thecel, Pharès* du festin de Balthazar, que tous les aruspices babyloniens étaient impuissants à comprendre.

[2] On peut ici se faire une idée de la fabrication du vin à l'époque patriarcale. La description du chef des échansons est complète. Ainsi la liqueur exprimée de quelques grappes de raisin, recueillie dans un vase et bue à l'instant, tel était le vin dont Noé essaya la force après le déluge, dont Jacob remplissait la coupe d'Isaac, et qu'un échanson présentait aux rois de l'Egypte.

Pharaon se souviendra de ta fidélité et de tes bons services; il te rétablira dans le rang que tu occupais près de sa personne, et tu lui présenteras la coupe pendant le festin, selon le devoir de ta charge. Seulement ne m'oublie pas, quand tu auras retrouvé ta première fortune; sollicite pour moi la faveur royale, apprends au Pharaon que je suis un fils des Hébreux, cruellement enlevé au pays de ma naissance, et que depuis, malgré mon innocence, j'ai été, sur des accusations calomnieuses, jeté dans cette prison. Tu obtiendras ainsi ma liberté. Le chef des panetiers, encouragé par la réponse que Joseph venait de faire à son compagnon de captivité, s'empressa de raconter le songe qu'il avait eu lui-même. Il me semblait, dit-il, que je portais sur la tête deux corbeilles de farine, et une troisième superposée, qui renfermait toutes les diverses espèces de gâteaux et de pains fabriqués par notre art. Et les oiseaux du ciel voltigeaient sur cette corbeille et becquetaient les pains et les gâteaux. — Voici, reprit Joseph, la triste signification de ce songe. Les trois corbeilles représentent trois jours, après lesquels le Pharaon donnera l'ordre de ton supplice. Il te fera attacher à une croix, et les oiseaux du ciel viendront déchirer ton corps. Or le troisième jour était l'anniversaire de la naissance du Pharaon. Pendant le festin que le roi donnait en cette occasion à ses officiers, il se souvint du chef des échansons et du chef des panetiers; rendit au premier sa dignité et son emploi, et donna l'ordre de crucifier le second. Ainsi l'événement confirma la double réponse de Joseph. Cependant le chef des échansons oublia, dans ce retour de prospérité, l'habile interprète qui la lui avait prédite [1]. »

Songes du Pharaon. Joseph les explique.

8. Un incident, qui pouvait servir encore sa propre fortune, vint lui rendre la mémoire. « Deux ans s'étaient écoulés, et Joseph languissait toujours dans sa prison. Le Pharaon [2] eut lui-même un

[1] *Genes.*, cap. XXXIX, 21 ad ultim, et cap. XL.

[2] M. l'abbé Greppo, dans un savant ouvrage intitulé : *Essai sur le système hiéroglyphique de M. Champollion le Jeune, et sur les avantages qu'il offre à la critique sacrée,* Paris 1829, a cru pouvoir établir que le Pharaon, contemporain de Joseph, était Thoutmosis III, le Miphra ou Miphrès des chronolo-

double songe qui éveilla sa curiosité, et dont les circonstances mystérieuses frappèrent tellement son esprit, qu'à son réveil il appela tous les interprètes et tous les sages de la ville égyptienne, pour leur en demander l'explication. Il leur raconta toutes les particularités du songe qui l'agitait, mais aucun d'eux ne sut le lui interpréter. Le chef des échansons, à qui la mémoire revint enfin, prit la parole : Grand roi, dit-il, j'avoue ma négligence. A l'époque où j'eus le malheur de tomber dans la disgrâce de mon maître, pendant que j'étais en prison avec le chef des panetiers, nous eûmes tous deux un songe qui nous présageait l'avenir[1] Or il y avait dans la prison un jeune Hébreu, esclave du chef de la milice. Il interpréta nos songes avec tant de sagacité, qu'il nous prédit littéralement le sort qui nous attendait. L'événement a justifié exactement la prophétie qu'il nous avait faite; je fus rétabli dans mon emploi, selon qu'il me l'avait annoncé; et mon compagnon de captivité, auquel le jeune Hébreu l'avait prédit également, subit le dernier supplice. Le Pharaon donne aussitôt l'ordre d'aller cher-

gistes, le Mœris des historiens grecs. Mais ces conclusions, peut-être prématurées (Voir M. Léon de Laborde, *Commentaire géographique sur l'Exode et les Nombres*, appendice, pag. 8, in-fol., Paris et Leipsig 1841), ont encore besoin d'un contrôle définitif, et elles le trouveront plus tard dans les progrès ultérieurs des études hiéroglyphiques. Nous citons nous-même, au premier chapitre de l'époque mosaïque, les paroles de Champollion le Jeune à ce sujet, sans prétendre qu'elles soient le dernier mot de la science. Quand tous les monuments de l'antique Egypte auront été étudiés, découverts, déchiffrés et classés, alors seulement on pourra établir un système chronologique complet d'histoire égyptienne.

[1] *Uterque vidimus somnium præsagum futuri.* — La superstition onéirocritique n'admettait donc pas tous les songes indifféremment comme des présages d'avenir. Il devait y avoir des règles générales pour le discernement des rêves insignifiants et des songes significatifs. On verra par les honneurs extraordinaires dont le Pharaon récompensa la sage interprétation de Joseph, combien l'Égypte attachait alors d'importance à cette prétendue science. L'onéirocritie égyptienne, les augures et aruspices romains, la magie chez les Grecs, toutes ces aberrations de l'esprit humain n'excitent chez nous qu'un sourire. Nous ne réfléchissons pas que c'est Jésus-Christ qui a délivré le monde de ces croyances superstitieuses. Sans le christianisme, nous irions encore cueillir le gui sacré, avec une faucille d'or, dans les forêts druidiques. Notre civilisation matérielle ne nous aurait pas plus garantis de ces absurdités qu'elle ne l'a fait chez les Romains ou chez les Grecs.

cher Joseph. Les cheveux du prisonnier sont rasés avec soin [1], on le revêt d'habits précieux, et on l'amène au roi. J'ai eu, dit le Pharaon, un double songe, que nul ne saurait interpréter. J'ai entendu vanter ta sagacité merveilleuse sur ce point, et je t'ai fait mander. — C'est Dieu lui-même, répondit Joseph, qui annoncera au roi les prospérités de son règne, sans avoir besoin de mon ministère. Le Pharaon raconta ainsi sa vision : Il me semblait que j'étais debout sur le rivage du Nil. Sept vaches grasses et au poil luisant sortirent du fleuve pour aller paître au milieu d'une verte prairie. A ce moment, sept autres vaches, d'une maigreur telle que je ne vis jamais sur la terre d'Egypte animaux si hideux et si décharnés, s'élancèrent du milieu du fleuve, se jetèrent sur les premières et les dévorèrent entièrement, sans que leur atroce voracité parût apaisée et sans rien perdre de leur maigreur horrible. Je m'éveillai alors, et quelques instants après, m'endormant de nouveau, je vis sur une seule tige de blé sept épis pleins, aux grains jaunes et serrés, qui s'étaient élevés sous mes yeux avec une végétation puissante. Alors je vis pousser misérablement, d'une tige à demi séchée, sept autres épis grêles, maigres, et dont un vent brûlant tarissait la séve. Ils dévorèrent les sept premiers épis pleins et dorés. Tel est ce double songe, dont j'ai en vain demandé l'explication à mes interprètes; nul n'a su me la donner. — Les deux songes du roi, répondit Joseph, n'ont qu'une même signification. Le Seigneur a voulu par là révéler au Pharaon le secret de

[1] Cornelius à Lapide dit à ce sujet que, chez les anciens, c'était pour les prisonniers le signe de la délivrance. Il appuie cette opinion d'un passage de Plutarque, dans la *Vie de Milon*. Nous préférons à cette explication la citation suivante d'Hérodote, que M. Tripard a ingénieusement appliquée à cette particularité de la Bible. « Dans les autres pays, dit Hérodote, les prê» tres portent leurs cheveux; en Egypte, ils les rasent; ils portent des habits » de lin d'une blancheur irréprochable. Tous les trois jours ils se rasent tout » le corps, par respect pour la sainteté des dieux dont ils sont les ministres. » Ainsi le jeune Hébreu, dont la réputation d'habileté dans l'interprétation des songes tient en suspens la petite cour égyptienne, sera présenté au roi dans le costume sacerdotal, c'est-à-dire dans le costume porté par les interprètes officiels des songes. — Voyez *Moïse*, par M. Tripard, tom. I, pag. 414, 415; Herodot., lib. II, cap. XXXVI.

l'avenir. Les sept vaches grasses et les sept épis pleins représentent, sous une double image, sept années d'abondance. Les sept vaches maigres et décharnées qui leur succèdent, et les sept épis vides et desséchés par le vent, représentent sept années de famine et de stérilité. Or voici l'ordre dans lequel s'accompliront ces événements. Sept années d'une fertilité extraordinaire vont se succéder sur toute la terre d'Egypte. Mais elles seront suivies de sept autres années d'une stérilité telle, qu'elle fera perdre le souvenir de l'abondance précédente. La famine s'étendra à l'Egypte entière et à tous les pays circonvoisins, en sorte que la disette absorbera toutes les ressources produites auparavant par une fertilité extraordinaire. Le Seigneur, en répétant deux fois le même avertissement sous deux images différentes, a voulu indiquer au roi que l'événement est proche et qu'il va s'accomplir. Maintenant donc, que le Pharaon fasse choix d'un homme actif et vigilant, qui se chargera de faire parcourir toutes les contrées de l'Egypte, pour prélever la cinquième partie du grain de chaque récolte pendant les sept années de fertilité, et pour faire garder en dépôt, dans chaque ville, le blé ainsi réuni sous l'autorité royale. De cette sorte on pourvoira aux sept années de famine qui suivront, et la disette n'atteindra point les sujets du roi [1]. »

Greniers d'abondance. Pourquoi ils étaient possibles en Egypte, à l'époque de Joseph ?

9. Dans les dernières paroles de Joseph, auquel le Seigneur a révélé les secrets de l'avenir, se trouve soulevé un problème d'économie sociale dont on s'est beaucoup préoccupé dans tous les temps, au sein de nos grandes civilisations modernes. Prélever sur l'excédant de plusieurs récoltes abondantes, le blé qui comblerait le déficit des années de stérilité partielle ou absolue, est une idée qui se présente naturellement à l'esprit et qui, par sa simplicité apparente, semble d'une exécution facile. Mais, dans la pratique, rien n'est plus compliqué que la réalisation de ce plan [2]; il présentait, même pour l'Egypte au temps du Pharaon, des difficultés qui

[1] *Genes.*, cap. XLI, 1-36. — [2] En 1811 Napoléon Ier, voulant assurer la subsistance de la capitale, ordonna la création d'une réserve de farines et la construction de greniers d'abondance; mais cette mesure n'eut pas les bons résultats qu'il en attendait.

demandaient toute l'application et toute l'habileté d'un sage; dans nos sociétés modernes, le ministre qui réussirait, pour la France par exemple, à l'accomplir, serait salué comme un génie. La fertilité de l'Egypte en a fait depuis le grenier de Rome, comme elle l'était déjà pour les patriarches. On conçoit donc qu'en un temps où elle n'avait à suffire qu'à elle-même et aux besoins d'une population moins agglomérée et moins nombreuse que celle des Lagides, il eût été possible, en profitant des sept années d'une abondance exceptionnelle, de pourvoir à la disette prévue à l'avance de sept années stériles. On voit clairement que la petite monarchie du Pharaon dont Joseph devint le ministre, offrait, par sa petitesse même, une condition favorable à l'approvisionnement, qu'on pouvait augmenter de tout le blé acheté à vil prix dans les autres nomes gouvernés par d'autres rois. Tel est aussi le plan que Joseph propose au Pharaon. Mais il restait alors, comme aujourd'hui, des questions de détail qui sont loin d'être simples. Il fallait, pendant sept années d'abondance, réglementer un commerce libre, interrompre les habitudes de transactions internationales. Il fallait interdire aux caravanes qui venaient du fond de l'Arabie échanger leurs aromates contre du blé, le droit d'exporter cette précieuse denrée. Il fallait frapper de la même interdiction tout le commerce de laines et de bestiaux établi avec les tribus circonvoisines; il fallait faire accepter à tout un peuple ces restrictions toujours odieuses, dans le temps même où l'abondance intérieure serait à son comble et où le désir d'en profiter pour le commerce extérieur devait naturellement s'exalter davantage. Enfin il fallait pourvoir à l'aménagement des greniers d'abondance et à l'entretien d'un emmagasinement aussi considérable. Ce dernier point offre dans nos contrées une difficulté telle, que la solution n'en est pas encore trouvée [1]. Notre colonie algérienne nous a appris par expérience que la difficulté n'est pas la même sous le climat de l'Afrique.

[1] On sait les coûteuses machines inventées pour garder un an ou deux, dans les grands magasins militaires, la fourniture du blé, et le préserver de la fermentation produite par une telle masse de grains, sans parler des insectes qu'il faut combattre, etc., etc.

Le blé se conserve parfaitement dans les *silos* pratiqués en terre par les indigènes. C'est à l'emploi de ce moyen que Joseph dut le succès de son habile combinaison. Les silos furent établis sur les lieux mêmes de production : *Omne frumentum sub Pharaonis potestate condatur, serveturque in urbibus* [1]. On évitait par là les difficultés de lointain transport, les réclamations des populations irritées qui, au temps de la disette, auraient eu besoin d'un long voyage pour aller chercher la denrée qu'elles avaient produite elles-mêmes, et enfin les dangers de l'agglomération des grains, dangers intrinsèques par rapport à la conservation, dangers extrinsèques en désignant les entrepôts à la convoitise et au pillage de multitudes réunies par la faim à la porte des greniers d'abondance. Nous n'avons pas besoin d'indiquer ici pourquoi, dans un vaste Etat comme la France, il a été impossible jusqu'à ce moment de réaliser le plan de Joseph. Nos années d'abondance suffisent à peine à notre propre consommation. Le blé n'est plus seulement chez nous une denrée, il entre comme matière première dans une quantité de préparations industrielles. Les conditions d'existence ne sont pas, dans nos sociétés modernes, les mêmes qu'au temps des patriarches. Les produits en nature ne constituent la rémunération du travail ou la richesse du producteur qu'autant qu'ils peuvent être immédiatement échangés contre leur équivalent en numéraire. Les valeurs de convention se sont substituées aux véritables richesses; dans cette situation, nos greniers d'abondance sont les importations par grandes masses des grains étrangers achetés dans les pays où la production dépasse de beaucoup les besoins indigènes.

Le Pharaon choisit Joseph pour ministre.

10. « Le roi égyptien, frappé de la sagesse du plan proposé par le jeune Hébreu, dit à ses ministres : Où trouverons-nous un homme qui soit ainsi dirigé par l'Esprit de Dieu? Puis, s'adressant à Joseph : Puisque le Seigneur, lui dit-il, t'a inspiré les paroles pleines de sagesse que tu viens de prononcer, je ne saurais faire choix d'un conseiller plus habile et plus intelligent que toi. Tu seras donc investi de toute ma puissance, tu dirigeras mon palais et mes

[1] *Genes.*, cap. XLI, 35.

domaines, et le peuple qui m'est soumis obéira à tes lois sous mon autorité suprême. Détachant ensuite l'anneau qu'il portait à la main, il le passa au doigt de Joseph, le fit revêtir d'une tunique de lin d'un tissu précieux, et lui mit au cou une chaîne d'or, en lui disant : Voilà que j'établis ta puissance sur toute la terre d'Egypte. Faisant ensuite monter le fils de Jacob sur le char royal, on promena le nouveau ministre au milieu de la ville, précédé d'un héraut qui criait à la foule les titres et les dignités de Joseph; et, sur le passage du cortége, la foule fléchissait le genou devant le représentant de l'autorité du Pharaon [1]. Le nom hébreu de Joseph fut changé pour le titre égyptien de *Tsophnat-Paneach* (sauveur du monde), dont le roi le décora. Il fut marié à Asceneth, fille d'un prêtre riche et puissant de la ville de On (*Héliopolis*). Or, à cette époque mémorable de sa vie, Joseph n'avait que trente ans [2]. »

Naissance des enfants de Joseph. Famine en Egypte.

11. L'histoire a enregistré bien des avénements que les espérances populaires saluaient comme une ère de prospérité et de bonheur public, sans que le résultat soit venu justifier depuis un enthousiasme prématuré. Il n'en fut pas ainsi de Joseph. L'avenir tint fidèlement la promesse du passé. « Le nouveau ministre entreprit sur-le-champ la visite de toutes les provinces de l'Egypte. La fertilité prédite dépassait encore les prévisions. Le blé était si abondant partout, qu'on eût pu croire qu'il se multipliait comme le sable du rivage, et sa valeur, réduite par son abondance même, était tellement baissée qu'on ne prenait plus, même en le vendant, la peine de le mesurer. Joseph profita de ces circonstances pour faire remplir de grain tous les dépôts établis dans chaque village. Pendant qu'il assurait ainsi la félicité de l'Egypte, la bénédiction du Seigneur visitait sa nouvelle famille. Asceneth, son épouse, le rendit père d'un fils que Joseph appela du nom de Manassé (*oubli*), en disant : Dieu m'a fait oublier les épreuves de la maison paternelle et les douleurs de ma jeunesse. Une seconde naissance vint

[1] Nous avons ainsi tout le détail des solennités offi... lles qui accompagnaient l'investiture et la présentation au peuple d'un ministre dirigeant, à l'époque des Pharaons.

[2] *Genes.*, cap. XLI, 37-46. — *On* est le nom égyptien dont la signification est rigoureusement reproduite par le mot grec *Héliopolis* (ville du soleil).

encore réjouir son foyer. Il nomma son second fils Ephraïm (*accroissement*), en disant : Le Seigneur m'a fait prospérer sur la terre d'exil où je suis entré dans la pauvreté d'un esclave. Cependant, aux sept années d'abondance succédèrent celles de la stérilité. La famine commença dans tous les pays d'alentour. Les autres provinces de l'Egypte envoyèrent au Pharaon lui demander du pain pour leurs peuples. Mais le roi les renvoyait à son ministre : Adressez-vous à Joseph, leur disait-il. Joseph avait en effet ouvert tous les dépôts d'approvisionnement ménagés par lui dans toutes les villes; des officiers royaux présidaient à la vente du blé dans les provinces, et Joseph prenait lui-même ce soin à Memphis, la ville capitale. De tous côtés on venait demander à l'Egypte, dans cette disette universelle, les denrées qui manquaient partout à la fois et dont l'absence se faisait si cruellement sentir [1]. »

Les frères de Joseph viennent acheter du blé en Egypte. Siméon est retenu prisonnier.

12. Les pasteurs de Chanaan souffraient d'autant plus que l'agriculture n'était qu'à l'état d'exception dans leur pays. « Or Jacob apprit que l'abondance régnait sur la terre de Mesraïm. Il y envoya ses fils pour acheter du blé, mais il ne leur permit pas d'emmener Benjamin : Je craindrais, dit le tendre père, que quelque accident fâcheux ne lui survînt dans ce voyage! Les frères de Benjamin se joignirent donc aux nombreuses caravanes qui descendaient pour le même motif en Egypte. Or on ne délivrait de blé dans les magasins que sur l'autorisation de Joseph. Arrivés en présence de ce grand *Tsophnat-Paneach* (sauveur du monde), dont la renommée publiait tant de merveilles, les fils de Jacob, se prosternant le front dans la poussière, l'adorèrent en silence. Joseph, qui les avait reconnus, se souvint alors des songes de son enfance. Mais, résolu de ne point encore se faire connaître, il affecta de ne leur parler qu'à l'aide d'un interprète, comme s'il n'avait pas compris leur langage, et de les traiter avec rigueur comme des étrangers suspects. — D'où venez-vous? leur dit-il. — Nous sortons de la terre de Chanaan, et nous sommes venus acheter ici le blé qui manque chez nous. — Il n'en est rien, reprit Joseph. Vous êtes des espions, qui profitez de

[1] *Genes.*, cap. XLI, 46 ad ultim.

ce prétexte pour venir étudier les points faibles de ce royaume. — Seigneur, reprirent-ils, nous ne sommes point des espions. Fils d'un même père, nous venons ici, sans intention coupable, dans le désir d'y acheter du blé et sans tramer d'odieux complots. — Non, non! Vous êtes des espions, ennemis de notre pays! — Seigneur, répondirent-ils, comment vous prouver notre innocence? Nous sommes bien réellement ce que nous avons dit. Nous étions douze enfants; le plus jeune est resté avec notre père, au pays de Chanaan; nous avons perdu le douzième. — Je l'ai déjà dit, s'écria Joseph, vous êtes des espions; mais j'ai maintenant un moyen de le prouver et de vous confondre. Par le salut du Pharaon! je jure que vous ne sortirez pas de l'Egypte avant qu'on ne m'ait amené ce prétendu frère dont vous parlez et qui est, dites-vous, resté au pays de Chanaan! L'un de vous ira le chercher, pendant que vous resterez sous bonne garde, jusqu'à ce que j'aie pu me convaincre de la vérité de votre parole. Par le salut du Pharaon! si vous m'avez trompé, vous serez traités comme des espions! Après ces terribles paroles, il les fit conduire en prison. Le troisième jour, les ayant de nouveau fait comparaître devant lui : J'ai songé à vous, leur dit-il. Si vous êtes innocents, vous ne mourrez point, car j'ai la crainte de Dieu dans le cœur. Exécutez donc les ordres que je vais vous donner. L'un d'entre vous restera en prison. Les autres retourneront en leur pays avec le blé que je vais vous faire délivrer. Ils ramèneront ensuite le jeune frère dont vous m'avez parlé. Je saurai par là reconnaître si vous m'avez dit la vérité, et j'épargnerai votre vie. Il fallait subir cette triste condition. Les malheureux frères échangeaient dans leur langage les sentiments de crainte, de douleur, de consternation dont ils étaient saisis. — Voilà, disaient-ils, la juste punition de notre crime. Quand nous avons si indignement traité Joseph, lui aussi il élevait la voix pour nous supplier, dans son désespoir, de lui faire grâce; et nous avons été sourds à sa prière. Dieu nous châtie en ce jour! — Ne vous l'ai-je pas dit alors? reprenait Ruben. Ne commettez point contre cet enfant un crime si odieux, vous disais-je, et vous n'avez pas voulu me croire! Or Joseph entendait tout ce dialogue de ses

frères, et ils ne se doutaient pas qu'il le pût comprendre, puisqu'il ne leur parlait qu'à l'aide d'un interprète. Il s'éloigna quelques instants pour donner un libre cours à ses larmes. Puis, rentrant avec un visage impassible, il fit saisir Siméon par des gardes qui l'enchaînèrent et le reconduisirent à la prison. Les officiers chargés de la distribution du blé, remplirent les sacs des autres fils de Jacob, et, pour se conformer aux instructions particulières de Joseph, ils glissèrent secrètement, à l'entrée de chacun des sacs, l'argent qui leur avait été remis comme prix du grain. On leur donna ensuite ostensiblement des vivres pour le voyage, et ils reprirent la route de Chanaan avec les ânes chargés de leur blé [1]. »

Retour des fils de Jacob auprès de leur père.

13. Leur surprise fut grande, lorsque, dans une halte, l'un d'entre eux, ayant été forcé d'ouvrir un sac pour donner quelques poignées d'orge aux animaux, trouva à l'entrée l'argent que les officiers égyptiens y avaient déposé. Mais elle redoubla lorsque, de retour près de Jacob, et vidant tous les sacs, le même incident se renouvela pour chacun. Ils avaient déjà raconté au patriarche tout le détail de leur séjour en Egypte et la rigueur dont ils avaient été l'objet; à la vue de cet argent si singulièrement retrouvé, ils crurent à un stratagème imaginé pour les accuser plus tard d'un vol, et leur consternation était au comble. Jacob s'écriait, dans sa douleur : « Vous m'enlèverez tous mes fils. Joseph n'est plus. Siméon est dans les chaînes; il va vous falloir encore emmener Benjamin. Tant de maux retombent de tout leur poids sur ma vieillesse! — J'ai deux enfants, lui disait Ruben. Je vous jure sur leur tête que Benjamin reviendra sain et sauf près de vous. Confiez-le à ma tendresse; je vous le ramènerai. — Non, non, reprit Jacob, il n'ira pas avec vous. Son frère est mort, il reste seul, cet enfant bien-aimé, le fils de Rachel! S'il lui arrivait malheur sur cette terre d'Egypte où vous retournez, j'ai déjà les cheveux blanchis par la douleur et les ans, mais cette nouvelle affliction me conduirait au tombeau [2]. » Le patriarche demeura inflexible; cependant la famine sévissait avec une intensité toujours croissante; les provisions rap-

[1] *Genes.*, cap. XLII, 1-26. — [2] *Ibid.*, 27 ad ultim.

portées d'Egypte étaient épuisées. Sous peine de mourir de faim, il fallait entreprendre un second voyage. « Etait-ce donc pour mettre le comble à mes infortunes, disait Jacob à ses fils, que vous avez parlé de cet enfant au gouverneur de l'Egypte [1] ! » Ces plaintes sans cesse renouvelées n'apportaient aucun remède à la situation. Enfin Juda parvint à rassurer la tendresse inquiète du patriarche. « Puisqu'il faut céder à cette affreuse nécessité, dit Jacob, faites donc ce que vous désirez. Choisissez, parmi nos productions les plus rares, des présents que vous offrirez au gouverneur; emportez de l'ambre, du miel vierge, du baume, de la myrrhe, de l'essence de térébinthe et des noix d'amandier. Prenez le double d'argent de ce que vous aviez au premier voyage, et reportez celui qui s'est retrouvé dans vos sacs, pour réparer l'erreur commise la première fois. Enfin, emmenez votre frère, et retournez vers le chef étranger. Puisse le Tout-Puissant, mon Seigneur et mon Dieu, vous le rendre favorable et le disposer à remettre en liberté Siméon, qu'il retient dans les chaînes, et à renvoyer Benjamin à son vieux père [2] ! »

Nouveau voyage des fils de Jacob en Egypte; Benjamin les accompagne

14. « Les fils du patriarche suivirent ponctuellement ses instructions, et ils reprirent, en compagnie de leur jeune frère, la route de l'Egypte. Ils arrivèrent un matin dans la ville royale, et déjà Joseph présidait la distribution quotidienne du blé. En les apercevant, il vit Benjamin avec eux; c'était tout ce qu'il voulait savoir, et se penchant vers son intendant qui se tenait à ses côtés : Conduis ces hommes dans mon palais, lui dit-il, et prépare un grand festin, car à midi je veux leur donner l'hospitalité. L'officier s'empressa d'exécuter cet ordre. Mais les fils de Jacob, saisis de frayeur, se disaient : Il nous fait conduire à son palais pour nous interroger à propos de l'argent retrouvé dans nos sacs. Cette déplorable circonstance va mettre le comble à nos malheurs; elle lui servira de prétexte pour nous retenir comme esclaves et s'emparer de toute notre caravane. En parlant ainsi, ils étaient arrivés aux portes du palais. S'adressant alors à l'intendant qui les conduisait : Seigneur, lui

[1] *Genes.*, cap. XLIII, 6. — [2] *Ibid.*, 11-14.

dirent-ils, daignez nous prêter un moment d'attention. C'est la seconde fois que nous venons ici pour acheter du blé. Précédemment nous nous sommes aperçus, en ouvrant les sacs, après notre départ, que l'argent de chacun se retrouvait à l'entrée. Nous le rapportons fidèlement, sans avoir rien enlevé à son poids; et de plus, nous en avons d'autre pour payer le grain que nous venons acheter de nouveau. On ne saurait donc nous rendre responsables de l'erreur qui a été commise. L'intendant leur répondit : Rassurez-vous, et soyez sans inquiétudes. C'est votre Dieu, le Dieu de votre père, qui vous a fait trouver ces trésors. Pour ma part, j'ai rendu un compte exact de l'argent que vous m'avez remis. Les introduisant donc dans le palais, il fit venir Siméon, présenta lui-même l'eau pour laver les pieds des voyageurs, et donna ordre que les animaux de la caravane fussent bien traités. Cependant les fils de Jacob préparaient les présents qu'ils voulaient offrir au gouverneur de l'Egypte. Quand Joseph parut, ils déposèrent leurs offrandes à ses pieds, puis, se prosternant, ils l'adorèrent [1]. Cette fois, il leur rendit leur salut avec un sourire plein de bienveillance. Votre père, leur dit-il, ce vieillard dont vous m'avez parlé, vit-il encore? Se porte-t-il bien? — Notre père, votre serviteur, dirent-ils, vit encore, et il se porte bien. Puis Joseph jetant un long regard sur Benjamin, enfant comme lui de Rachel : Est-ce là, demanda-t-il, votre plus jeune frère, dont nous nous sommes entretenus? Et sans attendre de réponse, il ajouta : Mon fils, que la bonté de Dieu te protége! Après ces paroles, il se hâta de sortir; la vue de son jeune frère l'avait ému jusqu'au fond des entrailles, les larmes s'échappaient de ses yeux; il entra dans son appartement, et pleura. Après qu'il eut donné un libre cours à son émotion, il se lava le visage, reprit son maintien composé et reparut devant les fils de Jacob. Trois tables étaient préparées, l'une pour Joseph, l'autre pour les Hébreux, et la troisième pour les Egyptiens de la suite du gouverneur, auxquels les lois de leur pays ne per-

[1] Il serait inutile de rappeler ici qu'il ne s'agit nullement d'un acte d'idolâtrie dans cette prostration que les usages orientaux consacrent comme un hommage rendu à la puissance, ou à l'âge, ou à la dignité.

mettent pas de manger avec les Hébreux. — Apportez le pain, dit Joseph, et faisant asseoir ses frères, il les plaça suivant l'ordre de leur naissance, l'aîné au premier rang, et Benjamin au dernier, sans se tromper sur la place à assigner dans cet ordre aux neuf autres. Ils en étaient émerveillés, et ce fut avec un étonnement nouveau qu'ils remarquèrent une autre particularité. En découpant lui-même les mets de sa table, qu'il faisait passer à chacun d'eux, il disposait pour Benjamin une part cinq fois plus grande que celle des autres [1]. »

La coupe d'argent de Joseph retrouvée dans le sac de Benjamin.

15. Le lendemain de cette heureuse journée, les fils de Jacob partirent, dès l'aurore, avec leur caravane chargée de blé. Tout leur avait réussi. Siméon, remis en liberté, reprenait avec eux le chemin de Chanaan : Benjamin allait être rendu à la tendresse de son père. Ils se félicitaient d'un succès si prompt et si inespéré, et déjà ils avaient dépassé les hauteurs qui dominent la ville, lorsqu'ils furent rejoints par une troupe de cavaliers qui se précipitaient à leur poursuite; l'intendant de Joseph était à leur tête : « Comment avez-vous osé, dit-il aux voyageurs, rendre ainsi le mal pour le bien? Vous avez dérobé la coupe d'argent de mon maître. C'est la coupe dont il se sert tous les jours et qui a la propriété de lui révéler les secrets de l'avenir [2]! — A Dieu ne plaise que nous ayons commis un tel crime! répondirent-ils. Loin de songer à dérober de l'or ou de l'argent dans la maison du seigneur, votre maître, nous avons au contraire rapporté fidèlement de notre pays les sommes qui avaient été glissées par erreur dans le grain acheté par nous. Si la coupe que vous cherchez se retrouve dans le sac de l'un d'entre nous, nous consentons à ce qu'il soit puni de mort, et

[1] *Genes.*, cap. XLIII, 15 ad ultim.

[2] M. l'abbé Rohrbacher fait ici une observation très-judicieuse. « Quand Joseph, dit-il, suppose qu'il devine par sa coupe, il parle suivant l'opinion que le vulgaire avait de lui. Au fond, rien n'était plus vrai dans ce moment. C'est par cette coupe qu'il voulait sonder les dispositions de ses » frères à l'égard de Benjamin; c'est par cette coupe qu'il allait savoir s'ils » nourrissaient contre lui des sentiments d'envie et de jalousie, soit à cause » de la prédilection de Jacob, soit à cause des préférences dont il avait été » l'objet de la part de Joseph ; si enfin ils l'abandonneraient ou non dans » cette extrémité. » *Histoire univers. de l'Eglise cathol.*, tom. I, pag. 259.

nous tous nous deviendrons les esclaves du seigneur, votre maître. — Soit, dit l'intendant. Vous avez prononcé vous-mêmes votre sentence, mais je consens à en adoucir la rigueur. Celui qui se trouvera nanti de l'objet enlevé sera seul esclave, les autres conserveront leur liberté. Les fils de Jacob s'empressèrent de décharger les sacs; ils les ouvrirent en commençant par celui de l'aîné, et en suivant par ordre de primogéniture, la coupe ne se trouva pas. Mais, arrivés au sac de Benjamin, on vit à l'entrée la coupe d'argent, et à côté la somme égale au prix qu'il avait payé le blé. Or c'était Joseph qui y avait fait déposer ces deux objets, à l'insu du jeune homme et de ses frères. Les fils de Jacob, dans leur désespoir, déchirèrent leurs vêtements, rechargèrent la caravane et reprirent en pleurant le chemin de la ville. Joseph était encore dans son palais, quand on les lui ramena. A sa vue, ils s'agenouillèrent tous devant lui, dans l'attitude de suppliants. — Pourquoi, leur dit-il, avoir agi de la sorte avec moi? Ne saviez-vous pas que Dieu m'a donné la science de découvrir tous les secrets? — Hélas! que pouvons-nous répondre au seigneur, notre maître! dit Juda. Par quel moyen prouver notre innocence? Dieu même semble accabler vos serviteurs. Nous voici entre vos mains, nous tous, aussi bien que celui chez qui la coupe s'est retrouvée. Nous sommes vos esclaves! — Non! je ne confondrai pas les innocents avec le coupable, dit Joseph. Celui qui a dérobé la coupe sera seul réduit en esclavage. Pour vous, vous êtes libres de retourner près de votre père. Alors Juda, retrouvant dans son amour fraternel et dans le souvenir de Jacob une énergie nouvelle, s'approcha de son juge : Que le seigneur, mon maître, dit-il, daigne permettre à son serviteur de lui adresser une humble prière, et pardonner à ma témérité. Vous nous avez demandé si nous avions encore notre père, et nous avons répondu : Notre père est courbé sous le poids des ans, il est resté au pays de Chanaan, avec un dernier fils, né aux jours de sa vieillesse, un enfant d'autant plus cher à la tendresse paternelle, que sa mère est morte, et que nous avons perdu son autre frère. Cependant vous avez dit à vos serviteurs : Amenez ici cet enfant, je veux le voir. En vain nous prîmes la liberté de vous soumettre

une observation : Si nous voulons, disions-nous, le séparer de cet enfant, notre père en mourra de douleur. Mais vous avez insisté : Si votre jeune frère ne revient avec vous, il est inutile de vous présenter ici; je ne vous recevrai plus. Or quand, de retour près de notre père, il nous fallut lui annoncer cette triste nouvelle, le vieillard nous répondit : Vous savez, nous dit-il, que l'épouse bien-aimée dont la perte fait la douleur de ma vie, m'avait laissé deux fils : l'aîné sortit un jour, il n'est pas revenu, et vous m'avez dit : Une bête sauvage l'a dévoré dans la campagne. Si vous m'enlevez encore l'unique enfant qui me reste, et qu'un malheur lui arrive dans le voyage, j'ai déjà les cheveux blanchis par la douleur et les ans, mais cette nouvelle affliction me conduirait au tombeau. Maintenant, seigneur, vous savez toute notre histoire. Si je revenais près de mon père, sans cet enfant, le vieillard mourrait de chagrin. Permettez-moi donc de rester votre esclave à sa place; c'est moi qui l'ai pris sous ma sauvegarde, j'ai juré de le rendre à la maison paternelle : Si je ne le ramène pas, ai-je dit à mon père, accablez-moi sous le poids de votre malédiction. Ainsi, daignez m'accepter pour votre esclave, et laissez cet enfant reprendre avec ses frères la route de Chanaan. Je n'aurai pas la douleur d'être témoin du désespoir et de la mort de mon père [1] ! »

16. « Joseph, en entendant ces accents d'un noble et tendre cœur, n'eut plus la force de se contenir davantage. Il fit retirer tous les Egyptiens qui avaient assisté à cette scène, et quand il fut seul au milieu des fils de Jacob, d'une voix entrecoupée par les sanglots, il s'écria : Je suis Joseph, votre frère! Mon père vit donc encore! Un frisson d'étonnement parcourut leurs veines, ils restèrent muets de surprise et d'effroi. Joseph les regardant avec tendresse : Approchez, leur dit-il, je suis Joseph, votre frère, celui que vous avez vendu à des marchands qui se rendaient en Egypte! Bannissez toute crainte, et oubliez ce qu'un pareil souvenir a d'amer. Ce n'est point par le fait de votre conseil, c'est par la volonté de Dieu que j'ai été amené ici. Le Seigneur m'a rendu comme l'oracle du Pharaon; je gouverne son palais, et je domine en ce

Joseph se fait reconnaître par ses frères.

[1] *Genes.*, cap. XLIV, 4 ad ultim.

pays sous son autorité. Hâtez-vous de porter à mon père ces heureuses nouvelles. Dites-lui : Voici ce que vous mande Joseph, votre fils : La terre d'Egypte est tout entière sous mes lois. Venez y trouver l'abondance; vous habiterez les plaines fertiles de Gessen, et vous serez près de moi, vous, vos fils et leurs enfants, vos brebis, vos troupeaux et toute votre tribu. Je vous fournirai des vivres pendant cette disette qui doit encore durer cinq ans! Puis il ajouta : Vous avez vu de vos yeux, et Benjamin, mon frère, est témoin de la vérité de mes paroles. Hâtez-vous donc, parlez à mon père de la gloire et de la puissance qui m'environnent, et amenez-le près de moi. Il se précipita ensuite dans les bras de Benjamin, qui pleurait de joie, le tint longtemps pressé sur son cœur et baignait de larmes le cou de cet enfant. Il embrassa de même, en pleurant, chacun de ses frères; après cette touchante reconnaissance, ils osèrent enfin lui adresser librement la parole et jouir de ses entretiens fraternels [1]. »

Le Pharaon charge les frères de Joseph d'amener Jacob en Égypte.

17. « Cependant le bruit de l'événement s'était déjà répandu; on vint dire au Pharaon : Les frères de Joseph sont ici! Le roi accueillit avec joie cette nouvelle. Il manda son ministre : Fais venir en Egypte, lui dit-il, ton père et toute sa famille. Donne-lui des possessions et des richesses, et qu'il jouisse de l'abondance que nous devons à ta sagesse. Envoie d'ici des chariots pour amener les femmes et les enfants. Dis à tes frères qu'ils se hâtent de conduire près de moi ce vieillard. Qu'ils ne se préoccupent pas des biens qu'ils laisseront au pays de Chanaan; toutes les richesses de l'Egypte sont à leur disposition. Joseph se conforma avec reconnaissance à des ordres si bienveillants. Des chariots et des vivres furent disposés pour le retour de ses frères. Chacun des fils de Jacob reçut deux tuniques d'un tissu précieux, et Benjamin, par une attention nouvelle de la tendresse de Joseph, en eut cinq, avec trois cents sicles d'argent. Joseph le chargea d'offrir de sa part les mêmes présents à Jacob. Dix ânesses chargées des plus riches produits de l'Egypte, et dix ânes portant des sacs de blé furent encore ajoutés à ceux que possédait déjà la caravane. Joseph prit congé

[1] *Genes.*, cap. XLV, 1-15.

de ses frères. Que la paix et la bénédiction de Dieu vous accompagnent! leur dit-il. Leur joie fut grande en abordant leur père. Joseph, votre fils, vit encore! lui dirent-ils. C'est lui qui gouverne toute la terre d'Egypte! Au nom de Joseph, le vieillard parut s'éveiller comme d'un long sommeil; cependant il ne voulait pas croire à la parole de ses fils. Ceux-ci reprirent alors tout le détail de leur voyage, Jacob hésitait toujours; mais à la vue des chariots égyptiens et des richesses qui lui étaient envoyées, sa pensée sembla revenir à une vie nouvelle. C'est assez! s'écria-t-il. Joseph, mon fils, vit encore! J'irai, et j'aurai la joie de le revoir avant de mourir [1]! »

Jacob retrouve son fils Joseph en Egypte.

18. « Le vieillard ordonna aussitôt tous les préparatifs du départ et se mit en route pour l'Egypte. Arrivé à Bersabée, il s'y arrêta pour offrir un sacrifice au Seigneur. Dans une vision qu'il eut, la nuit suivante, il entendit une voix qui disait : Jacob! Jacob! — Me voilà, Seigneur, répondit le patriarche. — Je suis le Dieu tout-puissant qui ai parlé à Isaac, ton père. Ne crains rien. Continue ton voyage en Egypte; j'y multiplierai ta descendance et la rendrai un grand peuple. Ma bénédiction t'accompagnera en ce pays, et j'en ramènerai ta postérité. Joseph, ton fils, te fermera les yeux. Fortifié par ces nouvelles promesses, Jacob quitta Bersabée au lever de l'aurore. Ses fils placèrent le vieillard avec les femmes et les enfants sur les chariots envoyés par le Pharaon. La famille patriarcale comptait alors soixante-dix membres, qui allaient se fixer sur la terre de Mesraïm [2]. Jacob envoya Juda prévenir Joseph de leur prochaine arrivée. En approchant de Gessen, le patriarche vit venir à sa rencontre un quadrige, d'où Joseph s'élança pour embrasser son vieux père. Ils restèrent longtemps dans cette mutuelle étreinte, et le fils de Rachel pleurait. Jacob rompit le premier le silence : Maintenant, dit-il, je puis mourir en paix; j'ai revu tes traits chéris, et je te laisserai vivant [3]! » Le Pharaon voulut voir le père de son ministre bien-aimé. « Joseph présenta le patriarche au roi égyptien, qui lui demanda avec bonté : Quel est le nombre des

[1] *Genes.*, cap. XLV, 16 ad ultim. — [2] On peut en voir le détail, *Genes.*, cap. XLVI, 8-27. — [3] *Genes.*, cap. XLVI, 28-30.

jours que tu as passés sur la terre? — Les jours de mon pèlerinage, répondit Jacob, ont été courts et mauvais. Leur nombre forme cent trente ans; ils n'ont pas égalé ceux de mes pères [1]! » Le Pharaon s'entretint encore quelque temps avec le vieillard, et voulut recevoir sa bénédiction. Joseph établit ensuite son père et sa famille dans les riches pâturages de Gessen, et confia aux soins industrieux de cette tribu de pasteurs l'administration des troupeaux du roi. Ramessès, ville principale du territoire de Gessen, devint le séjour de Jacob, qui vécut encore dix-sept ans, comblé des témoignages d'affection de ses fils et jouissant du bonheur inespéré que Dieu avait réservé à sa vieillesse [2].

Adoption par Jacob d'Ephraïm et de Manassé, fils de Joseph.

19. « Le jour de sa mort approchant, il appela près de lui Joseph : Mon fils, lui dit-il, si ton vieux père peut compter sur ton affection, jure-lui d'exécuter fidèlement sa dernière volonté. Pose ta main sur ma cuisse, et promets-moi de ne pas me donner la sépulture dans la terre d'Egypte. Je veux dormir le sommeil de la mort à côté de mes pères. Tu me transporteras donc hors de ce pays, et m'ensveliras dans le tombeau de mes ancêtres. Joseph le jura : Je promets, répondit-il, de me conformer à vos ordres! Et pendant qu'il en faisait le serment, Jacob, tournant la tête vers le chevet de son lit, adorait le Seigneur [3]. » Quelques jours après, les forces du saint vieillard déclinèrent de plus en plus; on en donna avis à Joseph, qui se hâta d'accourir avec ses deux enfants, Manassé et Ephraïm. « Voilà Joseph, votre fils, qui vient à vous, fut-il dit au patriarche. A ce nom Jacob, retrouvant soudain une énergie nouvelle, fit effort pour se redresser sur sa couche, et se leva sur son séant. Quand Joseph fut entré : Mon fils, lui dit-il, le Dieu tout-puissant m'apparut jadis à Béthel, en la terre de Chanaan; il me bénit et me fit entendre ces paroles : Je te ferai croître et multiplier; tu deviendras le père d'un grand peuple, et je te donnerai à toi, et à ta postérité après toi, le pays de Chanaan pour le posséder dans la suite des âges. Telles furent les promesses de Dieu. Or je veux adopter les deux fils qui te sont nés sur la terre

[1] *Genes.*, cap. XLVII, 7-9. — [2] Cap. XLVII, *passim*. — [3] Cap. XLVII, 29-31.

d'Egypte avant que je fusse venu m'y fixer. Ephraïm et Manassé prendront ainsi le même rang que leurs oncles dans ma famille, et entreront au même titre dans mon héritage. Les autres enfants que tu pourras avoir dans la suite, seront pourvus sur tes propres biens et n'entreront dans ma famille que sous le nom de leurs deux aînés. Je veux consacrer ce dernier témoignage à la mémoire de Rachel, qui mourut, au retour de la Mésopotamie, sur le chemin d'Ephrata. Hélas! je n'ai point oublié ce printemps dont je m'étais promis tant de joie, et qui m'apporta tant de douleur, quand il me fallut donner la sépulture, près de Bethléem, à ta mère chérie [1]! » Jacob parlait ainsi à Joseph, mais il ne le voyait pas distinctement, car la vieillesse avait obscurci ses yeux, et il ne reconnut pas Manassé et Ephraïm qui se tenaient à côté de leur père. « Qui sont ceux-ci? demanda le patriarche. — Ce sont, répondit Joseph, les deux fils que le Seigneur m'a donnés sur la terre d'Egypte. — Fais-les approcher, que je les bénisse! Le vieillard ouvrit les bras et serra ses deux petits-fils sur son cœur. Et cependant il disait à Joseph : Il est donc vrai que je ne t'avais point perdu! Béni soit le Dieu qui m'avait réservé la joie d'embrasser tes enfants! Joseph plaça ensuite ses deux fils près du lit du vieillard, l'aîné à droite, et Ephraïm à gauche, et s'agenouillant lui-même, il attendit la bénédiction patriarcale. Mais Jacob, sans observer cette disposition naturelle, intervertit lui-même l'ordre de primogéniture, et croisant les bras, il étendit la main droite sur la tête d'Ephraïm, et la gauche sur celle de Manassé; puis, élevant la voix, il prononça cette bénédiction solennelle : Que le Dieu en présence duquel ont marché Abraham et Isaac mes pères, le Dieu qui a protégé ma jeunesse et envoyé son Ange pour me préserver de tous les périls, daigne bénir ces enfants! Que mon nom, que le nom d'Abraham et d'Isaac mes pères, soit leur héritage, et que le Seigneur multiplie leur descendance sur la terre! Cependant Joseph, croyant à une méprise involontaire, cherchait à placer la main droite du patriarche sur la tête de Manassé : Mon père, disait-il, il convient qu'il

[1] *Genes.*, cap. XLVIII, 1-7.

en soit ainsi, et que l'aîné jouisse du droit de sa primogéniture. — Je le sais, je le sais! mon fils, répondit Jacob. Manassé sera père d'une race puissante et nombreuse; mais Ephraïm, son jeune frère, sera plus grand que lui, et sa race obtiendra plus de gloire. Jacob, s'adressant ensuite à Joseph, lui dit : Je vais mourir. Mais Dieu sera avec vous et vous ramènera au pays de vos pères. Je te donne, en dehors de la portion d'héritage qui te sera dévolue dans le partage commun, le champ que j'ai autrefois acheté des fils d'Hémor, près de Sichem, et dont j'ai été contraint de m'assurer la possession par la force des armes, contre la violence des Amorrhéens [1]. »

Jacob, dans sa bénédiction solennelle, fait passer le droit de primogéniture à Juda, son quatrième fils.

20. A cette scène touchante en succéda une autre plus solennelle encore. Jacob venait d'intervertir l'ordre de primogéniture, en faveur d'Ephraïm; mais il lui restait à déclarer, parmi ses douze fils, celui qu'il voulait investir de l'autorité patriarcale, du droit d'aînesse et de l'héritage mystérieux des promesses divines. Quand il avait reçu lui-même, par la bénédiction d'Isaac, cette magnifique prérogative, Dieu s'était servi de la prédilection d'une mère pour réaliser les secrets desseins de sa Providence. Ici le libre choix du Seigneur se manifestera d'une façon plus éclatante encore. Aux yeux du patriarche mourant, le passé n'a plus de secrets, et l'avenir va apparaître dans une révélation prophétique; l'ordre naturel de primogéniture appelle Ruben aux honneurs du droit d'aînesse, mais un crime l'a fait déchoir de ce sublime privilége. Or ce crime, si énorme que la conduite fraternelle de Ruben envers Joseph n'avait pu l'expier, jamais le patriarche n'y avait, durant les années précédentes, fait la moindre allusion, et Ruben pouvait se flatter que Jacob l'avait ignoré. Le massacre de Sichem pèse sur la mémoire de Siméon et de Lévi, et l'Agneau de Dieu ne naîtra point de cette race violente et sanguinaire. Ainsi le droit d'aînesse franchira trois degrés pour arriver à Juda, le quatrième frère; c'est à lui que sera promis le sceptre, dans un temps où nulle prévision humaine n'aurait pu faire songer

[1] *Genes.*, cap. XLVIII, 8 ad ultim. — Pour l'interprétation du dernier verset, voir Cornel. à Lapide, *Comment. in Genes.*

à la possibilité d'une royauté pour les fils de Jacob; c'est à lui qu'on promettra de compter parmi sa descendance le Désiré des nations, Celui qui doit être envoyé des cieux.

« Le patriarche appela donc ses fils : Approchez, leur dit-il, écoutez la voix mourante d'Israël, votre père. Je vais dérouler sous vos yeux le tableau de l'avenir, jusqu'aux jours les plus lointains. — Ruben, mon fils premier-né, tu fus ma première joie aux jours de ma jeunesse, mais tu as été aussi le principe de mes douleurs! Tu devais être le premier pour les prérogatives et le plus grand en puissance, mais ta gloire s'est échappée comme l'eau du torrent; tu as souillé l'honneur de ton père et tu as couvert d'opprobre ses cheveux blancs [1]. Ta race ne se multipliera point sur la terre! — Siméon et Lévi, guerriers farouches! mon âme ne s'est point associée à leurs conseils d'iniquité; que le souvenir de leurs excès ne ternisse point ma gloire! Dans leur fureur, ils ont égorgé des hommes sans défense et détruit une ville innocente. Que cette vengeance obstinée et sauvage, que leur cruelle expédition soient maudites! Ils seront répartis et divisés entre les autres fils d'Israël [2]. — Juda! Tes frères te rendront hommage; les fils de ton père se prosterneront devant ton autorité, et ta main victorieuse courbera le front de tes ennemis. Juda, c'est le jeune lion qui s'élance! Tu t'es levé dans ta force, ô mon fils! et tu as saisi ta proie! *Le sceptre ne sortira point des mains de Juda; le chef issu de lui ne cessera point de gouverner le peuple, jusqu'à ce que vienne Celui qui doit être envoyé et qui sera l'attente des nations* [3] ! »

21. Certes, que la Genèse soit l'œuvre de Moïse, ou qu'elle soit, comme le veut M. Renan, l'œuvre collective de tout le peuple d'Israël, il n'en est pas moins évident qu'il y a, dans cette prophétie de Jacob, un fait qui dépasse la puissance de prévision d'un homme,

Caractère divin de la prophétie de Jacob.

[1] Le crime de Ruben contre l'honneur de son père est un inceste, dont la Genèse fait une mention sommaire au chapitre XXXV, vers. 22.

[2] On voit avec quelle énergie Jacob flétrit ici le massacre des Sichimites par les deux frères. Lors du partage de la Terre promise, les deux tribus de Siméon et de Lévi furent en effet réparties parmi les autres tribus du peuple hébreu.

[3] *Genes.*, cap. XLIX, 1-11.

ou la vue simultanée de tout un peuple! Etonnante révélation qui marque l'heure future, le moment enseveli dans les profondeurs de l'avenir, qui dit à une série de générations encore innommées : *Quand le sceptre sortira de la main de Juda, quand un chef qui ne sera plus de sa famille, gouvernera le peuple, alors paraîtra l'Envoyé des cieux, le Désiré des nations!* Il y a donc une mission exceptionnelle réservée au peuple encore à naître, représenté par les douze fils groupés autour du lit de mort de Jacob. Les desseins éternels de Dieu ont choisi ce peuple pour être le monument vivant des espérances du monde, et dans ce peuple, la tribu de Juda sera le berceau du Rédempteur, et la date de l'avénement du Messie est indiquée dix-huit cents ans à l'avance. « Quand le sceptre sera sorti de Juda, pour passer aux mains » des Césars de Rome, alors naîtra Jésus-Christ, le Messie attendu, le Fils divin des patriarches, Celui en qui seront bénies toutes les nations de la terre! Les Juifs accusent la foi chrétienne d'aveugle superstition. Mais qu'ils expliquent donc cette parole du patriarche, et qu'ils disent comment, puisque depuis près de vingt siècles le sceptre n'est plus entre les mains de Juda, le Messie, formellement annoncé pour cette époque précise, n'a pas encore paru [1]! Qu'ils disent comment le jeune lion

[1] On comprend parfaitement l'importance de la prophétie de Jacob à Juda. Les Juifs ont soulevé, à propos de son authenticité, une longue discussion, qu'un de leurs récents écrivains résume ainsi : « La bénédiction ou plutôt » le testament de Jacob forme un des plus beaux monuments de la poésie hé» braïque. Malgré les doutes que la critique moderne a élevés contre l'authen» ticité de ce poëme, nous n'hésitons pas à y voir, conformément à la tra» dition, l'œuvre du patriarche Jacob, quoiqu'il renferme *peut-être* un petit » nombre de passages interpolés *. Tout, dans ce poëme, nous indique l'é» poque antémosaïque. On n'y trouve aucune trace du grand miracle de la » sortie d'Égypte, qu'un poëte plus récent n'eût pas manqué de faire prédire » au patriarche; pas la plus légère allusion au culte mosaïque, aux fonctions » sacerdotales et aux priviléges de la tribu de Lévi, qui, au contraire, partage » avec son frère Siméon la réprobation du patriarche. Si Juda porte le sceptre » et si ses frères lui rendent hommage, ce n'est pas une raison pour croire » tout le poëme composé à l'époque de David et Salomon. Ruben, Siméon et » Lévi s'étant montrés indignes de devenir les chefs du peuple d'Israël, le

* Parmi ceux qui ont reconnu l'authenticité du poëme, nous remarquons l'illustre Herder, qui, mettant de côté les subtilités philologiques, s'est laissé guider par son sentiment poétique. — Voir *Briefe das Studium der Theologie betreffend.*, tom. I, Brief v, et *Geist der hebræischen poesie*, tom. II, cap. VI (Note de M. S. Munk).

de Juda a vérifié la promesse patriarcale, et quelle proie il a saisie; et enfin pourquoi le mystérieux *Schilo* [1] de la prophétie de Jacob, dont le Thalmud lui-même a écrit : *Quodnam est nomen Messiæ?* — *Schilo est nomen ejus;* pourquoi, demandons-nous encore, ce Messie n'a-t-il point paru?

Mort de Jacob. Sa sépulture dans la grotte de Makfelah.

22. Jacob continua de bénir chacun de ses autres fils avec des paroles prophétiques dont la réalisation s'accomplit plus tard, dans

» patriarche devait naturellement penser à Juda, son quatrième fils, à qui il » pouvait reconnaître la souveraineté, tout en favorisant Joseph par une » double portion d'héritage. Déjà, du vivant de Jacob, nous voyons Juda à la » tête de ses frères; c'est lui qui demande à Jacob de permettre le voyage » de Benjamin (*Genes.*, chap. XLIII, 3 et 8), et c'est lui aussi qui, devant Jo» seph, porte la parole au nom de tous (*Ibid.*, chap. XLIV, 14. 18 et suiv.). On » a trouvé difficile d'admettre qu'un vieillard de cent quarante-sept ans, sur » son lit de mort, ait été capable du haut élan poétique qui se révèle dans » cette bénédiction. Mais le testament de Jacob n'était pas l'œuvre du mo» ment; depuis longtemps les destinées de ses fils et leur retour dans la » patrie occupaient sans doute exclusivement l'esprit du patriarche, et les » images qui le remplissaient depuis dix-sept ans agissent avec une nou» velle force dans les derniers jours de sa vie, et, dans un dernier élan, il » trouve facilement des paroles sublimes pour en revêtir les rêves de toute » sa vie * » (S. Munk, *Palestine*, pag. 114, 115).

[1] Il est curieux d'étudier l'explication embarrassée que M. Salvador essaie de donner sur ce passage. Après avoir traduit le texte original par les mots suivants : « La puissance ne se départira point de Juda, ni le prince d'entre ses » pieds, avant que le Siloh vienne; à lui, l'assemblée des peuples, » il ajoute en note : « Le mot *Siloh* signifie *le Pacifique*. » Le premier membre de ce passage signifierait donc : « Juda est la tribu la plus forte, la plus redou» table; » le second membre : « Elle marchera à la tête de ses frères jusqu'à » ce que le peuple ait obtenu *du repos*, et que l'assemblée des tribus se forme » à *l'abri de la paix*. » Après cette ingénieuse interprétation, qui a la prétention de rendre fidèlement le *donec veniat Pacificus, cui obedient populi*, M. Salvador ajoute : « Je ne m'arrête pas aux objections, le lecteur jugera! » (*Institut. de Moïse*, tom. III, pag. 353.) C'est probablement à cette façon sommaire de procéder que M. Léon de Laborde faisait allusion, quand il écrivait : « Je n'ai pas trouvé dans l'ouvrage de M. Salvador intitulé : *Les Institutions* » *de Moïse*, les ressources que j'y ai cherchées; la partie des appréciations » historiques est tellement faible, que j'ai eu à peine l'occasion de le citer une » fois. » *Comment. géograph. sur l'Exode*, Introd., pag. VIII, note 1. — Voir le mot *Schilo* au *Dictionn. hebraïc.*, par M. Drach, pag. 610. Il cite les paroles du Thalmud, que nous reproduisons.

Facilius evenit, appropinquante morte, ut animi futura augurentur, dit Cicéron, *De Divinat.*, lib. I, cap. XXX (Note de M. Munk).

l'histoire de leurs tribus respectives [1]. Quand il eut terminé ce testament solennel, il ajouta : « Je vais me réunir à mes pères, ensevelissez-moi avec eux dans la grotte de Makfelah, près du champ d'Ephron, vis-à-vis de Mambré, au pays de Chanaan. C'est le tombeau qu'Abraham acquit du fils de Séor; c'est là qu'il fut déposé avec Sara, son épouse; c'est là que j'ai donné la sépulture à Isaac, mon père, à ma mère Rébecca; c'est là que Lia repose [2]! Après avoir ainsi parlé, Jacob rapprocha ses pieds sur sa couche, et mourut. A cette vue, Joseph se précipita sur le corps de son père et embrassa en pleurant ce visage que la mort avait consacré. Il donna l'ordre aux médecins d'embaumer le corps d'après le procédé de l'Egypte. Quarante jours furent employés, selon l'usage, à ce dernier devoir [3]; et le deuil public fut de soixante-dix jours. Joseph se rendit alors auprès du Pharaon : Mon père, en mourant, dit-il, m'a fait jurer de lui donner la sépulture dans le tombeau de ses aïeux, au pays de Chanaan. Permettez-moi donc d'aller accomplir ce pieux devoir. Le roi y consentit. Un nombreux cortége formé de tous les grands officiers du palais, des Egyptiens les plus considérables par leur âge et leur dignité, une garde d'honneur composée de cavaliers, accompagnèrent les chars de Joseph et de ses frères, transportant le corps de Jacob au pays de Chanaan. Ils arrivèrent ainsi à la plaine d'Atad, sur la rive du Jourdain. Là, pendant sept jours, ils accomplirent les cérémonies des funérailles. Les tribus de Chanaan, frappées de cette magnificence et de cette pompe égyptiennes, donnèrent dès lors à ce lieu le nom de *Abel-Misraïm* (*Planctus Ægypti*). Les fils de Jacob déposèrent ensuite le corps du patriarche dans la grotte de Makfelah, près du champ

[1] La bénédiction de Jacob demanderait, pour être comprise dans tous ses détails, un développement considérable, qui appartient plus spécialement à un cours d'Ecriture sainte.

[2] Cette parole de Jacob prouve que Lia, sa première épouse, était morte au pays de Chanaan avant l'époque où la famille patriarcale se fixa en Egypte.

[3] Nous avons ainsi un renseignement authentique sur la durée de la momification en Egypte. La conservation extraordinaire des corps ainsi embaumés coûtait donc beaucoup de soins et de temps, et demandait toutes les ressources de l'art médical.

d'Ephron, et reprirent avec toute leur escorte la route de l'Egypte [1]. »

Mort de Joseph (2003).

23. Après ce funèbre voyage, les frères de Joseph continuèrent à Gessen leur vie pastorale, et le ministre du Pharaon reprit près de son souverain l'exercice de ses hautes fonctions. Cependant un remords poursuivait les fils de Jacob; ils se rappelaient le crime de Dothaïn, la citerne desséchée où ils avaient jeté leur jeune frère, et le cruel marché conclu avec les Ismaélites. « Ils envoyèrent dire à Joseph : Notre père, en mourant, nous a chargés de t'exprimer ce dernier vœu : Oublie le crime de tes frères et l'horrible cruauté dont ils ont usé envers toi. Ainsi parla notre père; et nous, nous te conjurons de pardonner à tes frères, aux serviteurs du Dieu que tu adores. A ces paroles, Joseph ne put retenir ses larmes; et quand ses frères, suivant de près le message qu'ils lui avaient adressé, vinrent se prosterner en sa présence et lui dirent : Nous sommes tes serviteurs! il leur répondit : Cessez de craindre. Est-ce que la volonté de Dieu ne domine pas nos vaines pensées? Autrefois vous aviez eu contre moi des desseins funestes, Dieu les a fait tourner à ma gloire. Vous le voyez aujourd'hui, il s'est servi de moi comme d'un instrument de miséricorde. Soyez donc sans inquiétude, je prendrai soin de vous et de vos enfants. Il continua à les consoler par de douces et tendres paroles, et à effacer de leur cœur l'amertume de leurs souvenirs. L'Égypte le vit présider à ses destinées jusqu'à l'âge de cent dix ans. Trois générations issues d'Ephraïm réjouirent sa vieillesse, et il reçut sur ses genoux les petits-fils de Manassé à leur naissance. Enfin, sentant approcher l'heure de sa mort, il appela ses frères : Quand j'aurai cessé de vivre, leur dit-il, le Seigneur vous visitera et vous ramènera au pays de Chanaan, dont il a promis la possession à Abraham, Isaac et Jacob. Jurez-moi donc, quand ce jour sera venu, de transporter mes restes au tombeau de mes pères. Il parla ainsi, et il mourut. Son corps, enveloppé de bandelettes et précieusement embaumé, fut déposé dans un sarcophage égyptien [2]. »

[1] *Genes.*, cap. XLIX, 29 ad ultim.; cap. L, 1-14. — [2] *Ibid.*, cap. L, 14 ad ultim.

Caractère dominant de l'époque patriarcale.

24. Avec la mort de Joseph, l'une des plus radieuses figures de Jésus-Christ dans le Testament Ancien [1], se termine le livre de la Genèse. La plus grande partie de ces pages attendrissantes a été reproduite intégralement par nous; et, sur le point de nous séparer de ces délicieuses peintures de la vie patriarcale, nous éprouvons le besoin de protester que si on ne les trouve pas aussi sublimes dans leur majestueuse simplicité qu'elles nous le paraissent à nous-même, il faut s'en prendre à la faiblesse et à la pauvreté de notre traduction, impuissante à rendre les divines beautés de l'original. Où trouver un sentiment plus vif de la famille [2], un respect

[1] On trouvera réunis tous les traits de ressemblance du patriarche Joseph avec Jésus-Christ, dont il fut la figure, dans le livre du pieux abbé Caron, intitulé : *Essais sur les rapports entre le saint patriarche Joseph et notre Seigneur Jésus-Christ.*

[2] Au moment où nous écrivons ces lignes, la science moderne vient de découvrir tout un ensemble de littérature égyptienne, contemporaine des patriarches. Voici les paroles que M. le vicomte de Rougé prononçait, le 14 août 1861, dans la séance publique annuelle des cinq Académies : « Les livres de l'Egypte antique! Il y a quelques années, à peine osions-nous prononcer ces mots devant vous; mais aujourd'hui, grâce aux progrès de la science, nous pouvons l'affirmer, sans craindre les démentis de l'ignorance ou même les doutes raisonnés de la critique. Oui, nous possédons *des manuscrits rédigés vers l'époque où Moïse recevait dans le palais du Pharaon tous les éléments des lettres et des sciences de l'Egypte. D'autres écrits provenant d'un âge bien plus ancien encore, nous ont également été conservés. Une littérature abondante et variée, dont les tombeaux nous ont gardé de curieux échantillons, florissait en Egypte au temps des Hébreux...*

» Permettez-nous de consacrer ici quelques lignes à l'un des nouveaux papyrus qui font partie de la collection du vice-roi. Il s'agit d'un *recueil de préceptes* relatifs à la morale. Les conseils que contient le papyrus du musée du Caire, sont adressés par un hiérogrammate nommé *Ani*, à son fils *Chonshotep*... Le dieu *Schou*, dont parle l'auteur, est la lumière du soleil. Ce symbole éclatant de l'action divine était depuis longtemps identifié avec le Dieu créateur lui-même, et l'Egyptien ne distinguait plus nettement, dans ses hommages, l'astre qu'il voyait chaque jour, du Dieu suprême, « unique, invisible, inaccessible, générateur éternel, existant par lui-même et créateur de tous les êtres, » dont les hymnes antiques lui enseignaient cependant toutes ces sublimes définitions. » — « *Schou* est le dieu de ce monde, dit notre ma- » nuscrit, il est au-dessus des cieux et de ses images sur la terre. L'encens » lui est offert chaque jour, lorsqu'il éclate à son lever. C'est lui qui mul- » tiplie les pains, c'est lui qui t'a donné ta mère. Elle a porté de nombreux » enfants, et je n'en ai pas perdu. Elle t'a enfanté lorsque les mois furent

plus profond pour l'action de Dieu, un culte plus filial pour l'autorité du père et de la mère, une tendresse plus touchante entre les époux! Vertus de la famille, sauvegarde plus efficace pour la prospérité des peuples que des milliers de soldats et des forteresses inexpugnables, ah! puissiez-vous, au sein de nos sociétés vieillies, refleurir comme au berceau des jours! Si l'espérance du Messie attendu a pu constituer, dans les fils d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, des traditions fortement enracinées au foyer domestique;

» accomplis; suspendu à son cou, elle a mis sa mamelle dans ta bouche pen-
» dant trois ans. Les soins les plus rebutants n'ont pas dégoûté son cœur. Et
» lorsque j'ai dit : Allons, il faut le mettre à l'école; lorsque tu apprenais les
» écritures, chaque jour elle était chez ton maître, apportant les pains et
» les boissons. Tu es grandi, tu t'es marié et tu as pris ta maison. Tourne
» tes yeux vers les enfants qui te sont nés; agis en toute chose comme l'a
» fait ta mère, et rends-leur les soins qu'elle t'a portés. Elle n'a pas levé ses
» mains vers le dieu, que déjà ses prières sont exaucées. » — « La condition élevée que les Egyptiens accordaient à la femme, *à la maîtresse de maison*, comme elle est habituellement qualifiée, se reconnaît facilement dans tous les monuments privés. L'épouse et la sœur sont constamment associées à tous les actes de la vie civile et religieuse, et le nom d'un personnage est presque toujours suivi du nom de sa mère. Ces habitudes expliquent les sentiments délicats exprimés dans notre papyrus. Peut-être nos études favorites influencent-elles ici notre jugement; mais il nous semble retrouver dans les conseils de notre hiérogrammate, et dans cette peinture des sentiments de la famille prise au plus près de la nature, quelque chose de cette majesté douce et de ce sentiment profondément humain qui nous charme dans les récits de la Genèse » (Note sur les principaux résultats des fouilles exécutées en Egypte sous les ordres de S. A. le vice-roi, par M. le vicomte de Rougé, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, *Annales de philosoph. chrét.*, septembre 1861, pag. 217-219).

Nous n'avons pas résisté au plaisir de citer ces paroles de l'illustre successeur de M. Champollion. Elles font ressortir les caractères d'authenticité de la Genèse, en montrant la relation de ses récits avec les mœurs contemporaines, et elles répondent à une objection surannée. Où est le temps des sophismes encyclopédiques, quand Voltaire disait avec son érudition habituelle : « Il était impossible à Moïse d'écrire le Pentateuque. L'art de gra-
» ver ses pensées sur la pierre polie, sur la brique, sur le plomb ou sur le
» bois, était alors la seule manière d'écrire; et, du temps de Moïse, les
» Egyptiens et les Chaldéens n'écrivaient pas autrement! » Les momies égyptiennes sortent de leurs tombeaux avec des papyrus à la main, pour infliger le plus rude démenti à la mémoire de Voltaire! (Voir Guénée, *Lettres de quelques Juifs*, tom. I, pag. 53, 54 et suiv.).

si le peuple hébreu a pu offrir ce spectacle inouï dans l'histoire du monde, d'une nation dont chaque famille avait son histoire et pouvait remonter la chaîne de ses aïeux; la gloire du Messie qui a habité parmi nous, dont la grâce, la parole et les sacrements ont réjoui, fortifié et consolé nos ancêtres, ne doit-elle pas projeter un éclat divin sur la famille chrétienne, même la plus obscure et la plus modeste, et y conserver les traditions patriarcales, dont le souvenir ne s'éteint avec la foi que pour livrer et la famille et la société à tous les hasards d'une existence sans lien avec le passé, sans stabilité dans le présent et sans rayonnement dans l'avenir!

CHAPITRE IV

JOB (VERS L'AN 1800 AVANT JÉSUS-CHRIST).

SOMMAIRE.

1. Israël et l'Egypte. — 2. Seconde branche de la famille patriarcale. Job ou Jobab, descendant d'Esaü. — 3. Incertitude sur l'auteur du Livre de Job et le temps où il fut écrit. — 4. Vertus patriarcales et prospérité de Job. — 5. Satan obtient de Dieu la permission de frapper Job dans ses richesses et dans ses affections de famille. — 6. Job, dépouillé de toutes ses richesses et privé de ses enfants, reste fidèle à Dieu. — 7. Satan obtient de Dieu la permission de frapper Job dans sa personne. — 8. Job est visité par ses trois amis, Eliphaz, Baldad et Sophar. — 9. Impuissance de la philosophie à résoudre le problème agité dans le Livre de Job. — 10. Première lamentation de Job. — 11. Eliphaz de Théman répond à Job et veut lui prouver qu'il a mérité ses infortunes par quelque grande faute. — 12. Job repousse le reproche d'Eliphaz et s'humilie sous la main de Dieu. — 13. Job a conservé dans sa pureté primitive la tradition patriarcale déjà obscurcie dans le reste de l'Idumée. — 14. Baldad soutient que l'adversité est toujours la punition d'une faute, et la prospérité la récompense des vertus. — 15. Touchante prière de Job. — 16. Sophar reprend, en l'exagérant encore, la thèse de ses deux amis. — 17. Réponse de Job à Sophar. — 18. Récriminations d'Eliphaz. — 19. Appel de Job au Rédempteur à venir. — 20. Nouvelles accusations. Job y répond par le tableau de sa vie innocente et pure. — 21. Eliu. — 22. Le Seigneur apparaît dans sa majesté. — 23. L'innocence de Job est proclamée par le Seigneur. — 24. Job est rétabli dans sa première prospérité. — 25. Conclusion. La critique moderne en face du Livre de Job.

Job.

Israël et l'Egypte.

1. La double descendance d'Isaac par Jacob et Esaü s'était développée parallèlement; la première, ainsi que nous l'avons vu, venait de s'établir en Egypte, portant sur la terre de Mesraïm, au centre le plus avancé du polythéisme, la foi au Dieu unique et tout-puissant et aux mystérieuses promesses de rédemption future. Il est permis de supposer que les entretiens de Joseph et de ses frères avec les hiérogrammates de l'Egypte, et le long séjour des

Hébreux, contribuèrent à la propagation des vraies doctrines religieuses en ce pays. On sait que cette terre eut dans l'antiquité la réputation d'être le berceau de la sagesse; que Platon puisa dans les dogmes sacrés des prêtres égyptiens une partie des nobles et grandes pensées qu'il développa plus tard sur l'essence divine et l'unité de Dieu. Mais ce qu'on laisse plus volontiers dans l'ombre, et ce que nous voulons au contraire faire ressortir davantage, c'est le rayonnement que les traditions pures des Hébreux projetèrent sur l'Egypte [1], non-seulement par leur séjour de plus de trois cents ans dans ce pays, depuis Joseph jusqu'à Moïse, mais par les relations conservées plus tard entre les deux peuples. Sans parler des points de contact officiellement constatés dans la suite de l'histoire biblique; sans rappeler les quarante années passées par Moïse à la cour d'un Pharaon, ni l'alliance de Salomon avec la fille d'un monarque [2] égyptien, qu'il nous suffise de citer ici un texte du Deutéronome sur lequel on n'a pas assez insisté. Non-seulement Moïse, qui venait d'arracher le peuple de Dieu à la plus cruelle des servitudes, ne prétendait pas rompre les relations des Juifs avec les Egyptiens, mais il déclare que ces derniers devront toujours être accueillis avec faveur par les Hébreux, et qu'ils pourront même être naturalisés à la troisième génération [3]. Ils sont assimilés aux fils d'Edom, qui étaient appelés à jouir de ce privilége en souvenir

[1] Voir *Etudes sur le Rituel funéraire des anciens Egyptiens*, par M. le vicomte de Rougé. — Les papyrus trouvés avec les momies dans les sarcophages égyptiens, ont été déchiffrés par l'illustre auteur et accompagnés de gloses qui éclaircissent toutes les difficultés du texte. On est frappé, à la lecture de ces pages arrachées à un oubli quatre fois millénaire, des analogies qu'elles présentent dans leurs notions sur la Divinité, avec la doctrine biblique. On y suit la trace de la pensée humaine tombant, par une dégradation successive, de l'idée monothéiste à la déification du personnage humain, mais conservant longtemps encore les définitions traditionnelles de l'omniscience, de la puissance et de la sagesse infinies du Créateur.

[2] III *Reg.*, cap. III, 1. — [3] *Non abominaberis Idumæum, quia frater tuus est; nec Ægyptium, quia advena fuisti in terra ejus. Qui nati fuerint ex eis tertia generatione intrabunt in Ecclesiam Dei* (Deuter., cap. XXIII, 7-8). Nous entendons, avec Cornelius à Lapide, par les mots *intrabunt in Ecclesiam Dei*, ce qu'on appelle de nos jours la *naturalisation* (Voir Cornel. à Lap., *Comment. in Deuter., loc. citat.*, tom. II édit. Vivès, pag. 480).

de l'origine commune. Les rapports entre les Egyptiens et les Hébreux eurent donc un caractère légal de bienveillance, en dehors de leur physionomie internationale et politique. Il y eut par conséquent échange de doctrine entre les deux peuples, et si les Hébreux, ainsi que Moïse et Josué le leur reprochèrent souvent [1], empruntèrent aux Egyptiens des traditions idolâtriques dont il fallut de longues années pour détruire l'influence, nous sommes en droit de conclure à la réciprocité de ces communications et à une certaine connaissance des dogmes hébreux par les Egyptiens. Nous ne doutons pas que les progrès de la science moderne, qui vont élargissant chaque jour le cercle de l'histoire égyptienne, n'arrivent à la complète démonstration de ce fait important.

Seconde branche de la famille patriarcale. Job ou Jobab, descendant d'Esaü

2. La seconde branche de la race patriarcale avait prospéré sur la terre d'Edom, dans les montagnes de Séïr, où son chef, Esaü, avait fixé ses tentes. « Le frère de Jacob avait eu d'Ada et de Basemath, ses deux femmes, Eliphaz et Rahuel. Eliphaz fut père de Théman, Omar, Sepho, Gatham, Cénez et Amalech. Rahuel eut pour fils Nahath, Zara, Samma et Meza. Or Zaré fut père de Jobab, le quatrième roi qui régna sur la terre d'Edom en ce temps où les fils d'Israël n'avaient eux-mêmes point de rois [2]. » Le caractère de ces royautés iduméennes nous a été déjà indiqué par l'attitude guerrière d'Esaü, qui se présentait fièrement à la rencontre de Jacob, sur les rives du Jourdain, avec une troupe de quatre cents hommes [3]. Cette forme militaire n'excluait pas les richesses pastorales [4], ou plutôt

[1] Sous Moïse, l'adoration du veau d'or par les Hébreux ne fut qu'une réminiscence du culte égyptien du bœuf Apis : *Auferte deos quibus servierunt patres vestri in Ægypto* (Josue, cap. XXIV, 14).

[2] *Genes.*, cap. XXXVI, 9-13, 31-33. — La généalogie des fils d'Esaü, dont nous ne reproduisons qu'un fragment, est extrêmement curieuse à étudier dans tous ses détails. Ce sujet demanderait trop de développements pour l'entreprendre ici. Contentons-nous d'indiquer le trait caractéristique que M. le vicomte de Rougé signale dans les papyrus égyptiens de la même époque; le nom des personnages y est presque toujours suivi du nom de leur mère. On peut appliquer la même observation à l'énumération des fils de Jacob (*Genes.*, cap. XXX). Enfin, comme remarque intéressante dans un tout autre ordre d'idées, la généalogie des fils d'Esaü constate la première découverte d'eaux thermales, faite par un berger iduméen (*Genes.*, cap. XXXVI, 24).

[3] *Genes.*, cap. XXXII, 6. — [4] *Genes.*, cap. XXXVI, 6.

la combinaison de ces deux éléments constituait des tribus à peu près semblables à celles que gouvernent aujourd'hui les *scheiks* arabes, en Algérie. Or le Jobab, quatrième roi iduméen dont parle Moïse, est vraisemblablement le même que le patriarche Job dont nous allons raconter l'histoire. Cette identité n'est pas une hypothèse gratuite, fondée sur une simple analogie de nom. A la fin du Livre de Job, dans la version des Septante, dans tous les exemplaires grecs et arabes de l'Ecriture, et même dans l'ancienne Vulgate, on lit ces paroles [1] : « Or Job habitait la terre de Hus, sur les » confins du pays d'Edom et de l'Arabie. Il est le même que celui » dont il est parlé auparavant sous le nom de Jobab. Il épousa » une femme d'Arabie, étrangère à la race iduméenne, et en eut » un fils appelé Ennon. Job lui-même eut pour père Zara, petit- » fils d'Esaü, et pour mère Bozra : il descendait d'Abraham au cin- » quième (suivant le texte arabe, au sixième [2]) degré. Il figure

[1] Comme ce passage ne se trouve point dans les éditions ordinaires de la Bible, nous le reproduisons ici intégralement : *Scriptum est autem quoniam hic resurget cum iis qui a Domino suscitandi sunt.* — Quæ sequuntur ex syriaco sumpta sunt. — *Job vero habitabat in terra Us* (al. *Ausitide*), *inter terminos Edom et Arabiæ, et antea vocabatur Jobab. Hic duxit uxorem alienigenam* (*arabem*), *ipsique natus est filius, dictus Ennon. Job vero erat filius Zaræ, filii filiorum Esau et Bozra; et ipse erat quintus ab Abrahamo* (arabs, *sextus*). *Et hi reges, qui regnarunt in Edom, ubi Job regnavit : primus Balac, filius Beor; et nomen urbis istius viri Dennaba. Et post hunc, Jobab, iste qui vocatur Job, et post Job Asom, qui erat princeps in terra Theman. Et post eum, Adad, filius Barac; hic est qui occidit et fugavit Madian in planitie Moab : et nomen urbis ejus Gœthem. Et ex amicis Job, qui eum convenerunt, erat Eliphaz de filiis Esau, et rex Theman; Baldad, rex Sauchæorum; et Sophar, rex Minæorum* (Scripturæ sacræ Cursus completus, tom. XI, col. 885-886). — M. Renan, dans sa traduction du Livre de Job, qu'il semble étudier plus spécialement au point de vue poétique, pour être en droit de nier son caractère divin, ne mentionne point ce passage important. Cependant il admet, avec tous les critiques, que Job vivait au temps des patriarches. « Le culte que nous voyons pratiqué dans ce livre, » dit-il, est celui de l'époque patriarcale » (*Le Livre de Job*, traduit de l'hébreu par E. Renan, membre de l'Institut, 2e édit., 1860, *Etude sur le poëme de Job*, pag. 15 et 16). Une citation d'Aristée, historien juif, antérieure à l'ère chrétienne, confirme la tradition des Septante (Euseb., *Præparat. evang.*, lib. IX, cap. XXV).

[2] Le texte arabe semble avoir compris Abraham lui-même dans les degrés à compter jusqu'à Job; telle est la signification de cette variante.

» parmi les rois de la contrée d'Edom qu'il habitait, dans l'ordre suivant : le premier de ces rois fut Balac, fils de Béor, dont la ville capitale fut Dennaba. Après lui vint Jobab, le même qui est connu sous le nom de Job... Les amis qui le visitèrent dans ses malheurs, étaient eux-mêmes des rois, descendants d'Esaü. Eliphaz régnait à Théman; Baldad était chef des Sauchéens, et Sophar, des Minéens. » Telle est cette glose reproduite par les Septante à la fin du Livre de Job. Elle n'a sans doute aucune autorité canonique dans l'Eglise, pas plus qu'elle n'en avait dans la Synagogue juive, et c'est avec raison que saint Jérôme ne l'a point admise dans sa traduction de l'Ecriture. Mais de ce qu'elle n'a nullement le caractère sacré d'une parole révélée, il ne faudrait pas en conclure qu'elle n'est pas un document traditionnel fort important pour établir la véritable descendance de Job et l'époque où ce patriarche a vécu. Saint Irénée, saint Hippolyte, Eusèbe de Césarée, saint Athanase, saint Jean Chrysostome, saint Augustin, Théodoret et saint Grégoire le Grand [1] se sont appuyés sur l'autorité de cet antique commentaire et ont admis, comme nous, qu'il était décisif.

Incertitude sur l'auteur du Livre de Job et le temps où il fut écrit.

3. S'il nous est permis d'affirmer, avec saint Grégoire le Grand, que Job était le cinquième descendant d'Abraham par Esaü, nous sommes loin d'avoir des renseignements aussi précis sur l'auteur même du Livre de Job et sur le temps où il a écrit. Les critiques ont varié sur ce point, et les longues discussions historiques et philologiques auxquelles ils se sont livrés, n'ont point éclairci le problème. Le nom de cet auteur nous est parfaitement inconnu; on a agité en divers sens la question de savoir quel fut l'idiome dans

[1] Voyez *Dissertation sur le Livre de Job*, Bible de Vence. — Saint Jérôme rejette ce document traditionnel comme un apocryphe sans nulle valeur. Les premières paroles de cette glose : *Scriptum est autem quoniam hic resurget cum iis qui a Domino suscitandi sunt*, qui semblent borner la résurrection des morts à celle des justes exclusivement, erreur voisine de celle des sadducéens, furent probablement le motif principal qui porta saint Jérôme à traiter si rigoureusement ce passage. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces paroles; mais l'erreur dogmatique qu'elles favorisent n'ôte rien de la force et de l'autorité traditionnelles du document au point de vue historique. — Philon s'appuyait de ce témoignage, comme le firent depuis les saints Pères, pour fixer l'origine et l'époque de Job.

lequel le Livre de Job a été primitivement composé, cependant nous croyons, avec M. l'abbé Glaire, que ce fut la langue hébraïque; enfin, et ceci est généralement admis, on a remarqué dans quelques passages les traces d'une espèce de fusion entre plusieurs textes différents, qui ont rendu la rédaction actuelle moins uniforme; Origène et saint Jérôme l'attestent [1]. Quant au temps où ce Livre fut écrit, il a varié, d'après les diverses opinions des critiques, depuis l'époque de Moïse jusqu'à celle de la captivité de Babylone. M. Renan pense qu'il n'est pas permis de le faire descendre plus bas, dans l'ordre chronologique, que le VIe siècle avant l'ère chrétienne [2]. Ces notions préliminaires suffiront pour donner l'idée des difficultés chronologiques soulevées par cette question. Mais les fragments du Livre de Job dont nous allons essayer de donner la traduction, ne sauraient révéler au lecteur toute la majesté de ce Livre inspiré, où l'on rencontre à chaque page le caractère poétique et la sublimité des images qui distinguent les psaumes de David. Nos impuissants efforts ne seraient cependant point perdus, s'ils faisaient naître le désir d'étudier plus profondément ce Livre divin.

Vertus patriarcales et prospérité de Job.

4. « Au pays de Hus vivait un homme intègre, droit, craignant Dieu et ayant l'horreur du mal; il se nommait Job. Sept fils et trois filles lui étaient nés; il possédait sept mille brebis, trois mille chameaux, cinq cents couples de bœufs, cinq cents ânesses; une tribu nombreuse de serviteurs était groupée autour de lui, et il était grand parmi les fils de l'Orient. Chaque jour les fils de Job se réunissaient dans la maison de l'un d'entre eux et se donnaient tour à tour un repas auquel ils invitaient leurs sœurs; et quand le cercle des festins était terminé [3], leur père les réunissait pour les purifications religieuses et offrait le matin des holocaustes pour chacun d'eux :

[1] Voyez *Introduction à l'Ecriture sainte*, par M. Glaire, tom. III, pag. 563, 564.

[2] E. Renan, *Le Livre de Job, Etude sur le poëme de Job*. Voyez, outre les *Dissertations* de D. Calmet et de la Bible de Vence sur Job, l'*Introduction à l'Ecriture sainte*, par M. l'abbé Glaire, et l'*Histoire des Auteurs sacrés et ecclésiastiques* de D. Ceillier, *Job*, tom. I édit. Vivès.

[3] Nous avons ici la mention de la semaine telle qu'elle fut observée par la tradition patriarcale, en souvenir des jours de la création.

Car, disait-il, peut-être mes fils ont-ils livré leur cœur au péché et oublié leur Dieu. Telle fut la conduite de Job durant toute sa vie [1]. »

Satan obtient de Dieu la permission de frapper Job dans ses richesses et dans ses affections de famille.

5. « Or, un jour que les anges de Dieu étaient réunis en présence de Jéhovah, Satan parut au milieu d'eux. — D'où viens-tu? lui demanda le Seigneur. — Je viens de parcourir la terre et d'en faire le tour, répondit Satan. — As-tu remarqué Job, mon serviteur? reprit Jéhovah. Il n'y a pas, sur la terre, un homme qui lui soit semblable, intègre, droit, craignant Dieu et ayant l'horreur du mal! — Est-ce donc gratuitement que Job sert le Seigneur? répondit Satan. N'avez-vous pas entouré de votre protection, comme d'un rempart, sa personne, sa famille et toutes ses richesses? N'avez-vous pas béni l'œuvre de ses mains et multiplié ses richesses sur la terre? Mais étendez votre droite, touchez à ses biens, et l'on verra s'il ne vous maudit pas en face! — Je livre à ton pouvoir tout ce qui lui appartient, dit le Seigneur; seulement garde-toi de toucher sa personne. Satan se retira de la présence de Jéhovah [2]. »

Job, dépouillé de toutes ses richesses et privé de ses enfants, reste fidèle à Dieu.

6. « Un jour, les fils de Job et leurs sœurs étaient réunis, pour prendre le repas habituel, dans la maison du frère aîné. Un mes-

[1] *Job*, cap. I, 1-6.

[2] *Job*, cap. I, 6-12. — En parlant de ce conseil mystérieux des anges réunis en présence de Jéhovah, auquel Satan intervient, M. Renan fait cette remarque : « Satan, dit-il, est le calomniateur, le détracteur; être malin, dont la » fonction, dans la cour céleste, était d'accuser les hommes et de présenter » les choses par le mauvais côté. » Les saints Pères se sont préoccupés de cette question, et ils l'ont résolue bien différemment. Voici les paroles de saint Athanase à ce sujet : *Non dicit Scriptura, quod in cœlo diabolus venerit in medium angelorum : manifestum igitur est quod in terra. Etenim ubicumque sunt angeli, adstant Deo* (S. Athan., *Quæstiones ad Antioch.*, quæst. XII). Saint Thomas (II[a] *Sentent.*, distinct. VIII, quæst. 1, art. 6) est du même avis. Ainsi il n'y a, dans ce conseil de Jéhovah, où les anges sont réunis et où Satan intervient, ni l'appareil de la cour céleste, où le démon ne serait pas admis, ni la fonction supposée par M. Renan, dont « l'être malin » serait chargé, parmi les anges, » de présenter les choses par le mauvais côté. » Il s'est passé là ce qui a lieu tous les jours sous les yeux de Dieu et de ses anges. Le spectacle d'un juste que la Providence semble livrer sans retour aux attaques du démon, pour mieux faire éclater sa vertu, tel est le sens du dialogue sublime qu'on vient de lire entre Jéhovah et Satan. L'ironie sied mal à la sublimité divine d'un pareil sujet.

sager vint dire à Job : Vos bœufs labouraient, les ânesses étaient dans un pâturage voisin, lorsque les Sabéens ont fait une irruption soudaine, et les ont enlevés. Vos esclaves ont été passés au fil de l'épée, et je me suis échappé seul pour vous en apporter la nouvelle! Il achevait à peine ces paroles, quand un autre serviteur se présente au patriarche, et lui dit : La foudre est tombée sur les étables; les brebis et leurs gardiens ont été consumés par le feu du ciel, et je suis resté seul pour vous annoncer ce désastre! Un troisième messager arrive d'un autre côté : Les Chaldéens, dit-il, ont marché en trois bandes sur vos chameliers. Ils ont enlevé les animaux et égorgé vos serviteurs. J'ai pu leur échapper pour vous prévenir de ce malheur! Il parlait encore, lorsqu'un autre survient : Vos fils et vos filles mangeaient et buvaient chez leur frère aîné, dit-il. Un vent violent s'est élevé du désert, ébranlant les quatre angles de la demeure. Elle s'est écroulée, vos enfants sont ensevelis sous ses décombres, et je me suis sauvé seul pour vous en apporter la nouvelle. Job, se levant à ces mots, déchira ses vêtements; et se prosternant à terre, pour adorer Jéhovah : Je suis sorti nu du sein de ma mère, dit-il, je rentrerai nu au sein de cette terre, notre nourrice! Le Seigneur m'a tout donné; il m'a tout enlevé! Que son nom soit béni! Aucune parole d'amertume ou de blasphème ne sortit de ses lèvres [1]. »

Satan obtient de Dieu la permission de frapper Job dans sa personne.

7. « Les anges étaient réunis en présence de Jéhovah; Satan parut au milieu d'eux. — D'où viens-tu? lui dit le Seigneur. — J'ai parcouru la terre, répondit-il, et j'en ai fait le tour. — As-tu remarqué Job, mon serviteur? Il n'est pas d'homme sur la terre qui lui soit semblable, intègre, droit, craignant Dieu et ayant le mal en horreur! Il a persévéré dans son innocence; et c'est en vain que tu as obtenu de moi la permission de l'accabler sous le malheur [2]!

[1] *Job*, cap. I, 13 ad ultim.

[2] Ainsi la patience du juste qui souffre avec foi et résignation, est un spectacle que Dieu lui-même montre avec complaisance à la terre, au ciel et aux enfers. C'est la réflexion que ce passage inspire aux Pères et aux Docteurs. Dieu n'est donc pas, comme le prétendent certains philosophes, indifférent aux actions, à la conduite, aux souffrances des hommes. La sphère inaccessible qu'il habite dans sa gloire n'est étrangère à aucun détail du gouverne-

— Peau pour peau [1], répondit Satan, l'homme fera toujours le sacrifice de ce qui l'entoure, à la condition de sauver sa vie. Mais étendez votre main, frappez-le dans ses os et sa chair, et l'on verra s'il ne vous maudit pas en face ! — Il est en ton pouvoir, dit Jéhovah. Seulement respecte sa vie. Et Satan se retira [2]. »

Job est visité par ses trois amis, Eliphaz, Baldad et Sophar.

8. « Et il frappa Job d'une lèpre hideuse, qui couvrit tout son corps, de la plante des pieds au sommet de la tête; et sa peau ulcérée se détachait en pellicules que Job grattait avec un éclat de vase cassé, sur le fumier et la cendre, seul asile de sa pauvreté. La femme du patriarche lui dit : Persévéreras-tu maintenant dans ta piété? Maudis ton Dieu, et meurs. — Insensée ! répondit-il, si nous avons reçu jadis les bénédictions que Dieu nous accordait, ne recevrons-nous pas aujourd'hui les maux qu'il nous envoie? Et Job, encore cette fois, ne se rendit coupable d'aucun blasphème. Cependant trois de ses amis, Eliphaz de Théman, Baldad de Suah et Sophar de Naamath, avaient appris les désastres de Job. Ils se réunirent pour le visiter ensemble et lui offrir les consolations de l'amitié. En l'apercevant de loin, ils eurent peine à le reconnaître, et poussant un cri de pitié, ils pleurèrent. Déchirant ensuite leurs vêtements et se couvrant la tête de cendres, ils s'assirent en silence près de lui, respectant sa douleur. Sept jours et sept nuits ils gardèrent ce religieux silence, et nul d'entre eux ne l'interrompit [3]. »

ment du monde; et s'il est souverainement grand, il est aussi infiniment miséricordieux.

[1] La note que M. Renan joint à ce texte est parfaitement juste. « C'est un » proverbe, dit-il, dont le sens est que l'homme n'est que médiocrement sen» sible aux pertes extérieures qui n'atteignent que sa personne. » *Le Livre de Job*, pag. 8.

[2] *Job*, cap. II, 1-7.

[3] *Job*, cap. II, 7 ad ultim. — « Le Livre de Job, dit M. l'abbé Glaire, se com» pose de trois parties bien distinctes, savoir : le prologue, le corps de l'ou» vrage et l'épilogue. Le prologue est renfermé dans les deux premiers cha» pitres. (Il se termine ici.) Le corps de l'ouvrage embrasse les trente-huit » chapitres suivants » (Nous en extrairons les parties les plus remarquables, s'il est permis de faire un choix parmi des beautés également divines; mais la nature de notre ouvrage nous en impose la nécessité). « Enfin l'épilogue » commence au XLe chapitre. » Il renferme le jugement de Dieu sur la

Impuissance de la philosophie à résoudre le problème agité dans le Livre de Job.

9. L'humanité, par ses sages, ses philosophes, ses historiens, ses poëtes, a médité pendant des siècles le problème qui se posait à la pensée des amis de Job. L'innocence opprimée, persécutée sur la terre, étouffée sous le poids de malheurs immérités et souvent irréparables; et, d'un autre côté, l'orgueilleux triomphe de l'injustice et de l'impiété, que l'opulence entoure, dont la prospérité accompagne toutes les entreprises et qui semble commander aux événements, en dominant les revers eux-mêmes; telle est cette médaille à double face que la sagesse humaine, réduite à ses seules forces, ne pourra jamais déchiffrer. Sous les tentes d'Eliphaz, de Baldad et de Sophar, comme sous le portique d'Athènes; pour les écoles philosophiques de la Grèce et de Rome, aussi bien que pour les philosophes humanitaires de nos jours, ce problème est resté sans solution. Et cependant, s'il y eut jamais une question vitale et féconde, qui saisisse tout homme par les entrailles, qui atteigne toute vie, depuis le monarque le plus puissant jusqu'au mendiant le plus obscur, c'est celle-ci! Il n'y a que cela au fond des agitations populaires et des révolutions les plus retentissantes; il n'y a que cela dans tous les blasphèmes qui sont sortis, hélas! et qui s'échapperont encore des poitrines humaines! Si l'on faisait jamais la philosophie de l'histoire [1], mot pompeux mais vide, inventé pour déguiser l'impuissance de la philosophie séparée de la religion, on trouverait ce problème à la base et comme à la racine de toutes les évolutions si multiples et si diverses de l'humanité. Mais à qui faudrait-il en demander la solution? Est-ce à M. Renan, qui nous fait cet aveu: « La question que l'auteur du Livre de » Job se propose, est précisément celle que tout penseur agite,

controverse soulevée par les amis de Job, et le récit des bénédictions nouvelles dont il combla le patriarche (*Introduction à l'Ecriture sainte,* tom. III, pag. 564-566). M. Renan a suivi la même division dans sa traduction.

[1] Mettez entre les mains d'un sauvage de l'Océanie toutes les pièces démontées d'un chronomètre, et chargez-le de recomposer la montre entière; tel est à peu près la situation de la philosophie, qui supprime l'intervention divine et veut néanmoins expliquer l'histoire du monde. Encore cette comparaison est-elle trop faible; car, avec du temps et des études spéciales, l'Océanien pourrait devenir horloger, et il résoudrait son problème; la philosophie sans Dieu ne résoudra jamais le sien.

» sans pouvoir la résoudre [1] ? » — « Trois mille ans, dit-il ailleurs, » ont passé sur le problème agité par les sages de l'Idumée, et » malgré les progrès de la méthode philosophique, on ne peut » dire qu'il ait fait un pas vers sa solution [2]. » Quoi ! philosophe, vous avez le courage de faire à la face du monde une pareille confession d'impuissance, et vous vous étonnez que Jésus-Christ, qui a résolu le problème, soit demeuré, malgré les efforts des philosophes, le Dieu de l'humanité ! Et vous vous étonnez que l'Eglise, qui a pour mission de faire pénétrer au cœur des peuples cette solution divine, source intarissable de consolations, de grâces et de bonheur, soit encore aujourd'hui, après tant de luttes, de persécutions et d'outrages séculaires, la véritable reine du monde ! Oui, depuis deux mille ans, l'Eglise de Jésus-Christ enseigne, et d'innombrables générations de saints ont pratiqué et pratiquent encore l'amour de la souffrance, l'amour du mépris, l'amour de la pauvreté, l'amour des plaies et des ulcères de Job, de son isolement, des outrages qui abreuvèrent sa douleur, des épreuves qui l'avaient frappé comme père, comme époux, comme roi. Une croix à la main, l'Eglise a fait ce miracle ; elle l'opère aujourd'hui au sein de nos civilisations, où la soif de l'or, l'attrait de la volupté, l'amour de la jouissance semblent atteindre des proportions gigantesques, comme elle l'avait fait au sein de la Rome des Césars, à la porte toujours ouverte et toujours encombrée des temples de la Fortune et de Vénus ; elle le fera jusqu'à la consommation des siècles ! Elle a donc résolu le problème « que tout penseur » agite, sans pouvoir le résoudre ; » elle lui a donc fait faire « un » pas immense, » sans recourir « aux progrès de la méthode philo- » sophique ; » et Job lui-même, le patriarche de la souffrance, le résoudra par l'espérance du *Rédempteur :* car Jésus-Christ est la grande et unique solution des problèmes de toute l'histoire.

Première lamentation de Job.

10. « Job éleva enfin la voix pour faire entendre le cri de ses douleurs : Qu'ils périssent, disait-il, le jour où je suis né, la nuit où il fut dit : Un homme a été conçu ! Que ce jour soit enseveli

[1] *Etude sur le poëme de Job*, pag. 59. — [2] *Ibid.*, pag. 89.

dans les ténèbres et les ombres de la mort; qu'un nuage obscurcisse sa lumière, et que l'épouvante marque seule son passage! Que cette nuit soit une nuit d'horreur et de solitude; que le rayon de l'étoile ne puisse percer son manteau de ténèbres; qu'elle attende en vain la lumière et le retour de la naissante aurore! — Pourquoi ne suis-je pas mort dans le sein qui m'a porté? Pourquoi mes yeux se sont-ils ouverts à tant de larmes? Pourquoi mon père, à ma naissance, m'a-t-il reçu sur ses genoux [1]? Pourquoi le lait du sein maternel a-t-il été approché de mes lèvres? Silencieux maintenant dans les bras de la mort, je dormirais mon sommeil [2]! — Ah! pourquoi la lumière du jour a-t-elle été accordée au malheureux, et le souffle de la vie à ceux dont l'âme est abreuvée d'amertume [3]! Ils attendent la mort, et elle ne vient point; ils la cherchent avec l'ardeur de l'avare qui creuse le sol pour déterrer

[1] *Quare exceptus genibus* (Job, cap. III, 12). Pour déterminer exactement le sens de ces paroles, nous les avons rapprochées du verset 22, chap. L de la Genèse, où nous lisons : *Filii quoque Machir, filii Manasse, nati sunt in genibus Joseph.*

[2] *Somno meo requiescerem.* La mort n'est donc pour Job qu'un repos, un sommeil; cette expression si remarquable trouvera plus loin une confirmation plus explicite encore.

[3] Les traits divers de cette lamentation rappellent tous les sentiments les plus tendres et les plus délicats qui puissent émouvoir l'âme humaine. Le souvenir des joies paternelles à la naissance, des caresses et des sollicitudes d'une mère, la lumière du jour, si douce au regard, comme dit Homère, et pourtant si triste à l'œil du malheureux, sont autant d'images dont la fraîcheur et la grâce, rappelées par Job, contrastent mieux avec ses douleurs. M. de Chateaubriand, dont le sens poétique fut si exquis, l'avait compris parfaitement. Cela n'empêche pas M. Renan d'écrire les lignes suivantes : « Pas » un moment, dans ce livre étrange, on ne sent vibrer les touches fines et dé» licates qui font des grandes créations poétiques de la Grèce et de l'Inde » une si parfaite imitation de la nature; des côtés entiers de l'âme humaine » y font défaut; une sorte de roideur grandiose donne au poëme un aspect » dur et comme une teneur d'airain. » (*Livre de Job, Etude,* etc., pag. 61.) Voyez la réfutation des théories si étranges de M. Renan sur Job, dans la dissertation intitulée : *Le Livre de Job vengé des interprétations fausses et impies de M. Ernest Renan, membre de l'Institut,* par l'abbé H.-J. Crélier, ancien professeur de philosophie. Paris, Douniol, in-8°, 1860. — Mgr Pie, évêque de Poitiers, appelle l'ouvrage de M. l'abbé Crélier un *beau et excellent travail.* Cet éloge rend inutiles tous les nôtres.

un trésor enfoui; ils poussent un cri de joie et tressaillent d'allégresse, quand ils ont enfin heurté du pied le tombeau [1] ! »

Eliphaz de Théman répond à Job et veut lui prouver qu'il a mérité ses infortunes par quelque grande faute.

11. Eliphaz de Théman va répondre à cette lamentation qui a résumé les plaintes arrachées à la souffrance dans une forme dont les cris d'angoisses de tous les siècles ne dépasseront jamais la hauteur. Pour les trois amis de Job, les malheurs du patriarche sont la peine de quelque faute qu'ils ignorent. Il répugne à leur logique tout humaine d'allier la souffrance avec la vertu; leur idée de la justice distributive dans le gouvernement de la Providence ne s'élève pas au delà. Ils ne savent rien de la sanctification par la douleur; toute épreuve est, à leurs yeux, un châtiment. Ils vont tour à tour développer cette thèse : Job souffre, donc il a péché. Ils le poursuivront de leurs récriminations pour lui faire avouer ses prétendus crimes. Telle est l'amère et dérisoire consolation offerte à l'innocence affligée, qui a conscience d'elle-même. Et nous n'avons pas le droit d'être sévères contre leur ignorance; sans la croix et les humiliations de Jésus-Christ nous n'en saurions pas plus qu'eux, et le secret des véritables consolations ne nous eût jamais été révélé. « Prenant donc la parole, Eliphaz de Théman répondit : Peut-être nos paroles vont-elles aigrir encore ton affliction, mais qui peut retenir la vérité captive? Toi aussi tu as enseigné la sagesse et appris le courage aux mains lassées par la fatigue. Le malheur est venu, et tu tombes en défaillance; il t'a touché, et tu t'égares dans le trouble de tes pensées! Rappelle tes souvenirs : quel innocent a jamais péri, quel est le juste qui ait succombé sous la colère du Tout-Puissant? Une parole mystérieuse m'a été révélée, et mon oreille en a saisi le léger murmure. Dans le silence plein d'effroi d'une vision nocturne, à l'heure où le sommeil pèse sur les mortels, une terreur formidable glaça tous mes sens et agita violemment mes os : le souffle d'un esprit passa sur ma face, et les poils de ma chair se hérissèrent d'horreur. Un être inconnu se tint devant moi; son visage s'offrit à mes yeux, et ses traits ne me rappelaient ceux d'aucun homme que j'eusse vu. J'entendis ses paroles comme le murmure d'une voix; il disait :

[1] *Job*, cap. III, *passim*.

« L'homme sera-t-il juste aux yeux de Dieu? son innocence sera-t-
» elle trouvée sans tache par le Créateur? Voilà que les fils de la
» lumière ne sauraient eux-mêmes supporter le regard de sa jus-
» tice; il a trouvé l'iniquité même chez les anges [1]! Que sera-ce
» donc des faibles humains, qui se bâtissent péniblement des mai-
» sons de boue, qui ont le pied dans la poussière, et dont la vie est
» celle de l'insecte d'un jour! L'aurore les a vus naître; ils ont dis-
» paru le soir [2]! »

Job repousse le reproche d'Eliphaz et s'humilie sous la main de Dieu.

12. Job ne se méprend pas au sens de ces reproches déguisés : « Plût à Dieu, dit-il, que les fautes que j'ai commises et les tourments que j'endure fussent mis dans les plateaux d'une balance. Aussi pesantes que les sables de la mer seraient mes douleurs! Je ne trouve qu'amertume dans ma pensée, et mes amis eux-mêmes m'abandonnent. Ah! il outrage le Seigneur, celui qui refuse sa pitié à l'infortune d'un ami! Les frères de mon âme se sont éloignés de moi, comme l'eau du torrent qui se perd dans la vallée. Vous êtes venus, et mes plaies sont pour vous un objet d'horreur. Vous ai-je dit : Venez en aide à mon indigence, donnez-moi un peu de vos trésors? Vous ai-je dit : Réunissez vos forces pour me venger des Sabéens, mes ennemis, arrachez mes richesses au Chaldéen, mon ravisseur [3]? Pourquoi outrager la vérité dans vos discours? Qui de vous pourrait me reprocher un crime? Vos paroles ne sont que des accusations vaines; vous auriez peut-être le courage d'accabler l'orphelin sans défense, vous qui vous jouez de la misère d'un ami innocent! Ah! je le sais, la vie de l'homme est un combat sur la terre, ses jours sont ceux du mercenaire. Comme l'esclave fatigué soupire après l'ombre, comme le mercenaire attend le prix de son travail, ainsi les mois s'écoulent au milieu de mes douleurs, et je compte les heures de mes nuits sans sommeil! A l'approche des ténèbres, je m'écrie : Quand verrai-je l'aurore? Au matin, j'aspire au repos du soir, et le repos n'existe plus pour

[1] *Job*, cap. IV, *passim*. — [2] *Ibid.*, 19-21.

[3] *Vel liberate me de manu hostis, et de manu robustorum eruite me.* Il nous semble que Job fait ici allusion à la violence dont il a été l'objet de la part des Sabéens et des Chaldéens, et c'est dans ce sens que nous traduisons ce verset.

moi. Dévorée par cette lèpre cruelle, ma chair s'écaille et tombe en poussière; la peau de mon corps s'est desséchée comme une terre aride et se contracte sous l'étreinte du mal. Mes jours se sont échappés plus rapides que la navette agile sous la main qui tisse la toile, et mon espoir s'est envolé comme eux. Souvenez-vous, ô mon Dieu, que ma vie est un souffle et que mon œil ne reverra plus le bonheur! Qu'est-ce donc que l'homme, pour que vous l'honoriez d'un regard et que votre cœur se repose sur lui! J'ai péché! Que ferai-je pour apaiser votre colère, ô Pasteur des hommes? Pourquoi m'accabler de votre courroux et me rendre à moi-même un objet d'horreur! Pardonnez-moi enfin mes offenses et remettez-moi mon iniquité : dans quelques instants je vais m'endormir du sommeil de la mort, dans la poussière du sépulcre, et si demain votre clémence me cherche, je ne serai plus [1]! »

13. L'aveu d'un crime que Job refuse à ses importuns consolateurs, se change sur les lèvres du patriarche en une confession touchante et une humble prière adressée à son Dieu. Le juste lui-même, tant qu'il est sur la terre, n'est pas exempt des faiblesses et des infirmités de cette chair mortelle; mais ce juste qui dit à Dieu dans l'humilité de son cœur le *peccavi* de toute vie humaine, il redressera la tête devant les accusations calomnieuses d'un tribunal inique et dira à ses juges : *E vobis nullus est qui possit arguere me* [2]! Les trois Iduméens ne comprennent ni cette fierté de l'innocence, ni cette humilité du serviteur de Dieu. Il faut qu'un grand crime ait été commis, soit par Job, soit par ses fils; la vertu ici-bas est récompensée par la prospérité temporelle; le vice est puni par des châtiments immédiats. La sagesse iduméenne n'a rien conservé de la tradition d'Abraham et d'Isaac; en trois générations, elle est arrivée à ce degré de décadence morale, et Job seul, parmi les fils d'Edom, a conservé les traditions pures de l'enseignement patriarcal. Que seraient en effet le monde moral, sa liberté, son développement spontané et indépendant, son évolution désintéressée et libre, si la foudre venait frapper l'impie à chaque crime, si chaque action

Job a conservé dans sa pureté primitive la tradition patriarcale déjà obscurcie dans le reste de l'Idumée.

[1] *Job*, cap. VI et VII, *passim*. — [2] *Idem.*, cap. VI, 25.

vertueuse était évaluée sur-le-champ comme une marchandise, et payée par la Providence en prospérités matérielles, en jouissances physiques et en richesses temporelles! La supériorité de la doctrine de Job sur le philosophisme naissant de l'Idumée, est donc aussi marquée que celle de Joseph et de ses frères sur le polythéisme naissant de la superstitieuse Egypte, et le patriarche iduméen a mérité l'éloge que Jéhovah fait de lui: *Quod non sit ei similis in terra, homo simplex et rectus, ac timens Deum, et recedens a malo* [1].

Baldad soutient que l'adversité est toujours la punition d'une faute, et la prospérité la récompense des vertus.

14. « Baldad de Suah répondit à Job : Pourquoi parler ainsi et donner à tes discours l'instabilité du vent qui souffle de tous les côtés à la fois [2]? Est-ce que l'équité divine a jamais erré? Est-ce que la justice du Tout-Puissant s'est trompée jamais? Tes enfants ont pu pécher contre lui, et il les a livrés au châtiment de leurs crimes. Mais toi, qui te levais avant l'aurore pour adorer le Seigneur et lui offrir des holocaustes de propitiation, si tu as véritablement été juste devant lui, si tu as marché sous ses yeux dans la voie de l'innocence, sa bonté s'éveillera sur toi; il comblera de bénédictions la demeure de ta justice, et ta prospérité passée ne sera qu'une ombre en comparaison de tes nouvelles splendeurs. Interroge en effet les souvenirs des générations écoulées et la tradition de nos pères (car nous ne sommes nous-mêmes que des enfants nés d'hier, et l'ignorance est notre partage, parce que nos jours sont comme le nuage fugitif à l'horizon). Mais l'enseignement de nos pères te

[1] *Job,* cap. I, 8, et cap. II, 3.

[2] *Usquequo loqueris talia, et* SPIRITUS MULTIPLEX *sermones oris tui* (Job, cap. VIII, 2). M. Renan n'a pas compris ici le sens des paroles hébraïques, parfaitement traduites par saint Jérôme. Voici la traduction du membre de l'Institut :

« Jusqu'à quand tiendras-tu ces discours,
» Et les paroles de ta bouche ressembleront-elles à un vent violent? »

Or les dernières paroles de Job, loin de ressembler à *un vent violent,* sont une humble prière et n'ont rien de commun avec une véhémence d'aucune sorte. Quand on étudie, même comme un simple poëme, la parole divine, du moins faudrait-il ne pas l'obscurcir par d'invraisemblables incohérences. Baldad, ou, selon l'hébreu massorétique, *Bildad,* fait allusion, dans sa réponse, à l'apparente contradiction de Job, qui maintient son innocence en face de ses amis, et qui dit à Dieu l'humble *peccavi* dont nous avons parlé. Ce n'est donc pas la *violence* du vent, c'est son *instabilité* proverbiale qui est prise dans ce passage comme point de comparaison.

révélera les desseins de la Providence. « Le papyrus, disent-ils, » verdira-t-il sans eau? Le jonc des marécages croîtra-t-il sans l'hu- » midité qui féconde ses racines? Telles sont les voies des hom- » mes qui oublient leur Dieu; les hypocrites espérances de l'im- » pie seront renversées. Il s'appuiera sur sa maison, et elle man- » quera par le fondement; il voudra l'étayer, et elle croulera. Au » lever du soleil, il paraîtra brillant comme la plante humide de la » rosée du matin; sa tige vigoureuse semblera pleine d'avenir, ses » racines se fortifieront à travers les pierres du rocher; mais la sé- » cheresse arrive, elle se fane et disparaît, et le lieu qui l'a vue » naître lui dira : Je ne te connais point [1] ! »

Touchante prière de Job.

15. « Je sais, répondit Job, qu'il en est ainsi et que l'homme, mis en présence de Dieu, ne sera jamais sans tache. Qui pourrait échapper à sa toute-puissance? Il transporte à son gré les montagnes et les bouleverse dans sa fureur; il secoue la terre, et ses antiques fondements sont ébranlés; il commande au soleil, et le soleil ne se lève point à l'orient; il met un sceau sur les étoiles comme sur un livre fermé; il déploie comme une tente le pavillon des cieux, et les flots de l'océan abaissent leurs sommets sous ses pas! Si donc je voulais soutenir devant lui mon innocence, il me trouverait coupable; si j'entreprenais de me justifier, il trouverait matière à ma condamnation. Mais je n'ai pas eu cette pensée téméraire : j'ai dit seulement que les afflictions qu'il envoie frappent indifféremment l'innocent et l'impie [2]. Et je demande à Dieu

[1] *Job*, cap. VIII, *passim*.

[2] Rosenmüller a très-bien élucidé le texte hébreu de ce passage (Voir son *Comment. in Job*, cap. IX, 22). C'est en effet là le principe et le point capital de la thèse de Job. M. Renan traduit :

« Tout se vaut; c'est pourquoi j'ai dit :
» Il fait périr également le juste et le coupable. » (*Livre de Job*, p. 39.)

Voici la note de Rosenmüller : *Ego sequendum existimo chaldæum*, una mensura est, *scilicet Deo, in tractandis hominibus, eadem omnes metitur mensura. Repo nit hoc Jobus ad dictum Eliphasi*, supra, 6, 7. Les versets auxquels Rosenmüller fait allusion, sont ceux-ci : *Nihil in terra sine causa fit, et de humo non oritur dolor. Homo nascitur ad laborem, et avis ad volatum* (Job, cap. V, 6-7). Elipha voulait insinuer par ces phrases proverbiales que les malheurs de Job avaient une cause dans quelque crime ignoré.

qui me flagelle, de vouloir du moins me donner la mort pour mettre fin à mes tortures et ne pas se rire davantage des pleurs d'un innocent [1]. Mon âme est lassée de la vie, je vais laisser un libre cours à ma plainte et parler dans l'amertume de mon cœur. Non, dirai-je à Dieu, ne me condamnez pas ainsi; révélez-moi le secret de vos terribles jugements. Permettrez-vous que l'on me calomnie, et en accablant l'ouvrage de vos mains, justifierez-vous les vaines pensées des impies? Souvenez-vous que vous m'avez façonné comme le potier travaille la molle argile; était-ce donc pour me réduire sitôt en poudre? De même que le lait se coagule et se durcit sous la main du berger, ainsi vous m'avez formé vous-même. Vous m'avez revêtu de peau et de chair, vous avez entrelacé de nerfs et d'os le tissu de mon corps; vous m'avez donné la vie, prodigué votre grâce, et votre providence a veillé sur le souffle de mes lèvres. Je sais que tant de bienfaits sont restés comme un gage de miséricorde dans votre mémoire. Pourquoi donc, si j'ai péché et si vous m'avez pardonné jusqu'à cette heure, faire revivre en ce moment mes iniquités anciennes? Impie, j'aurais mérité mon châtiment! Juste, je ne lèverai pas la tête et je dévorerai en silence mon opprobre et ma misère! Ah! pourquoi m'avoir fait sortir du sein qui me porta? Pourquoi ne m'avoir pas alors soustrait aux regards des mortels? J'eusse été comme ceux qui n'ont pas connu la vie; du sein de ma mère on m'eût porté au tombeau! Mais quoi! la brièveté de mes jours ne m'aura-t-elle pas bientôt donné ce bonheur que j'implore! Laissez-moi donc pleurer quelques instants mes misères, avant que je retourne aux régions ténébreuses du sépulcre, séjour d'horreur et de larmes, où plane seule l'ombre de la mort, dans la noire obscurité du chaos [2]! »

Sophar reprend, en l'exagérant encore, la thèse de ses deux amis.

16. La prière de Job, avec ces plaintifs accents qui remuent toutes les fibres de l'âme, montait sans doute comme un encens d'agréable odeur aux pieds du trône de l'Eternel, mais elle ne réussit point à fléchir la rigueur de ses amis. Ils ne trouvaient, dans ces retours attendrissants d'une conscience sûre d'elle-même, et pourtant trem-

[1] *Job*, cap. IX, *passim*. — [2] *Idem*, cap. X *fere integr.*

blante devant son Dieu, qu'une orgueilleuse opiniâtreté et une dissimulation coupable. « Sophar de Naamath lui répondit donc : Espères-tu étouffer notre voix sous l'abondance de tes vaines paroles, et prouver ainsi ton innocence! Les hommes doivent-ils se taire pour te laisser parler seul, et, quand tu auras insulté les autres, personne ne se lèvera-t-il pour te confondre? C'est au Seigneur que tu oses t'adresser : « Mon langage est irréprochable, lui as-tu » dit, et ma vie est pure à tes yeux! » Ah! pourquoi ce Dieu ne prend-il pas lui-même la parole? pourquoi n'ouvre-t-il pas la bouche pour te révéler les secrets de sa sagesse, pour t'apprendre la multitude et la variété de ses lois? Tu comprendrais alors que tes souffrances restent encore infiniment au-dessous de celles que tu as méritées! Crois-tu qu'il ignore les frivoles dissimulations des mortels, et que son regard ne sache pas discerner les secrets replis de l'iniquité? Dans son orgueil, l'homme ressemble à l'onagre de la solitude, qui bondit capricieusement près de sa mère et se croit né pour la liberté! C'est ainsi que tu as endurci ton cœur et que tu lèves vers le Seigneur des mains que tu crois innocentes. Mais si tu consens à les purifier de toute souillure, si l'injustice ne s'abrite plus sous ta tente, alors tu pourras relever un front sans tache, tu seras inébranlable, et les alarmes n'atteindront plus ton cœur. Le souvenir de tes douleurs sera effacé, ainsi qu'on oublie l'inondation, quand le torrent s'est écoulé. Le soir de ta vie se couronnera des splendeurs du soleil à son midi; et quand tu te croiras au déclin, tu reparaîtras avec l'éclat de l'aurore [1]! »

Réponse de Job à Sophar.

17. A mesure qu'on avance dans ce sublime dialogue, les attaques se dessinent plus nettement; chaque interlocuteur les accentue à son tour avec un nouveau degré d'énergie; mais plus elles s'aggravent, plus le patriarche trouve d'accents inspirés pour les confondre. « Quoi donc! répond-il à Baldad. Vous croyez-vous les représentants du genre humain, et la sagesse mourra-t-elle avec vous sur la terre? Et moi aussi j'ai comme vous une intelligence et un cœur. Qui donc ignore les maximes que vous prenez plaisir

[1] *Job*, cap. XI *fere integr.*

à répéter? Mais je suis devenu un objet de dérision pour mes amis eux-mêmes; il ne me reste qu'à implorer la miséricorde du Seigneur, lui du moins exaucera ma prière. Les hommes se rient de la simplicité du juste. Sa lampe solitaire est méprisée par les puissants du siècle, pendant que l'opulence habite les tentes des ravisseurs, et que les accents de leurs fêtes provoquent la colère de Dieu [1]. Dieu de bonté, faites-moi connaître mes iniquités et mes fautes, apprenez-moi le nombre de mes prévarications. Pourquoi détourner de moi votre regard et me traiter en ennemi? Votre courroux sévira-t-il contre une feuille emportée par le vent, et voudrez-vous poursuivre comme un digne objet de votre colère, une paille desséchée! Pourquoi donc enregistrer contre moi de cruelles sentences, et m'accabler sous le poids des péchés de ma jeunesse? Mes pieds sont entravés comme ceux d'un prisonnier dans les chaînes, et vous comptez tous mes pas, et vous épiez l'empreinte qu'ils ont laissée depuis mon enfance! Et voilà que je tombe en poussière, lambeau de vêtement que les vers se disputent comme une proie [2]. L'homme né de la femme vit peu de temps, et ses jours sont remplis de douleurs. Il tombe comme la fleur à peine éclose, il fuit comme l'ombre, sans connaître un instant le repos. Et c'est sur cette misérable créature, ô mon Dieu, que vous daignez jeter les yeux! C'est elle que vous citez au tribunal de votre justice! Qui peut rendre pur un sang corrompu dans sa source [3]? Les jours de l'homme sont courts, et c'est vous qui en fixez la durée; les limites que vous leur avez imposées, nul ne les saurait franchir. Laissez-le donc se reposer un instant, jusqu'à ce que vienne, pour lui comme pour le mercenaire, la fin désirée de son labeur quotidien. L'arbre de la forêt a des espérances d'avenir; après qu'on l'a coupée, sa tige se couvre encore de verdoyants rameaux. Quand sa racine desséchée a vieilli dans la stérilité, quand le tronc noueux a perdu depuis longtemps sa vigueur et sa sève, si l'eau féconde vient de nouveau lui apporter la vie, il se couronnera encore de rejetons, comme aux jours de sa jeunesse. Mais

[1] *Job*, cap. XII, 1-6. — [2] *Idem*, cap. XIII, 22 ad ultim. — [3] Souvenir de la déchéance originelle.

quand l'homme s'est couché dans la mort, qu'il a été réduit en cendres, que devient son espoir? L'eau qui s'est retirée du rivage, le fleuve qui a laissé son lit à sec, voilà l'homme, quand il s'est endormi dans la mort. Il ne se relèvera plus, jusqu'au jour où les cieux seront consumés; il ne se réveillera point de ce dur sommeil. Qui m'obtiendra cette insigne faveur que vous veuilliez me cacher dans le tombeau, à l'abri des maux que j'endure, et me fixer le temps où vous daignerez vous souvenir de moi? J'y attendrai chaque jour l'heure de ma transformation; vous m'appellerez, et je répondrai; vous étendrez votre droite sur l'œuvre de vos mains [1]! »

Récriminations d'Eliphaz.

18. L'indignation des amis de Job redouble avec ses protestations d'innocence. « Tu outrages la piété, lui répond Eliphaz, tu voudrais éteindre sur les lèvres des hommes les prières qu'ils adressent à Dieu! L'iniquité dicte tes paroles, et ta langue s'est souillée des blasphèmes de l'impie! Nous avons, nous aussi, recueilli les traditions antiques de nos aïeux, et nos vieillards sont plus riches de jours que tes pères [2]. Pourquoi ton cœur s'est-il livré à ces orgueilleuses pensées? pourquoi ton regard superbe considère-t-il avec étonnement ta chute profonde? La maison de l'impie sera frappée de stérilité; le feu dévorera la tente où il entassait les richesses, filles de sa corruption. Il a conçu le mal, il engendre l'iniquité; ses entrailles sont fécondes en crimes [3]. » Vainement le patriarche essaie de rappeler ses contradicteurs à des sentiments plus dignes d'une amitié fidèle, vainement il cherche à les attendrir par le tableau de ses douleurs [4]; Baldad reprend, pour les exagérer encore, les objurgations déjà faites par Eliphaz. « Te sera-t-il donc permis, dit-il, de nous traiter comme des animaux sans raison? S'il te plaît de perdre ton âme, dans l'accès de ta fureur, la terre deviendra-t-elle déserte par ta mort, et les rochers cesseront-ils de demeurer immobiles sur leurs bases? Non! mais la lampe de l'impie s'éteindra dans la nuit, la flamme cessera de briller à

[1] *Job*, cap. XIV, 1-15. — [2] *Multo vetustiores quam patres tui* (Job, cap. XV, 10). Nous reproduisons pour ces paroles la traduction de M. Renan. — [3] *Job*, cap. XV, 4, 5, 10, 12, 34, 35. — [4] *Idem*, cap. XVI et XVII.

son foyer, la lumière ne pénétrera plus sous sa tente, et son flambeau se perdra dans les ténèbres. De toutes parts, l'épouvante et la terreur l'assiégeront, elles s'attacheront à ses pas. La cruelle faim torturera ses entrailles et envahira ses os; le premier-né de la mort dévorera ses chairs tremblantes et rongera ses bras épuisés. Il sera arraché des pavillons superbes où il étalait son opulence, et le roi des épouvantements le foulera aux pieds [1] »

Appel de Job au Rédempteur à venir.

19. La réponse de Job est sublime; il va enfin laisser échapper l'appel de l'innocence au Rédempteur à venir. « Cessez, dit-il, d'accabler mon âme et de redoubler mes tourments par d'injustes reproches. C'est la dixième fois que vous les répétez, et vous ne rougissez pas de frapper un malheureux! Si dans mon ignorance j'ai offensé le Seigneur, ce péché retombera sur moi seul. Mais vous, de quel droit vous êtes-vous constitués mes juges, pour me rassasier d'opprobres? Le courroux du Seigneur s'est enflammé contre moi; les ravisseurs se sont frayé le chemin jusqu'à moi; ils ont assiégé ma tente. Mes frères m'ont abandonné, mes amis m'ont regardé comme on regarde un étranger. Mes proches ont fui le spectacle de ma misère, et ceux qui connaissaient jadis ma prospérité ont effacé mon nom de leur mémoire. Les serviteurs que j'avais nourris dans ma maison, mes servantes, passent devant moi comme devant un inconnu. Quand j'appelle l'un d'entre eux, il ne répond pas, et c'est en vain qu'il entend la voix suppliante de celui qui fut son maître. Ma femme elle-même fuit mon souffle contagieux [2]. Ceux que j'aimais m'ont en horreur et

[1] *Job*, cap. XVIII, 3-6 et 11-14.

[2] Le mot à mot hébreu de ce passage est, d'après Rosenmüller : *Halitus meus fastidio est uxori meæ.* La traduction de la Vulgate : *Halitum meum exhorruit uxor mea*, si « elle précise un peu trop, comme dit M. E. Le Blant, le sens » plus vague de l'original, » n'en est pas moins beaucoup plus fidèle que celle de M. Renan, qui traduit : « J'ai été un indifférent pour ma femme. » Quoi qu'il en soit, dans une savante dissertation, M. E. Le Blant a décrit une *Représentation inédite de Job, sur un sarcophage d'Arles* (in-8°, Paris, 1860). « La » femme du patriarche, dit-il, couvre du pan de sa robe sa bouche et ses na» rines. En même temps qu'elle marque, par ce geste, sa terreur de la conta» gion, elle tend, au bout d'une baguette, un pain à son mari. » M. E. Le Blant a retrouvé le même sujet reproduit par la peinture, dans le manuscrit

détournent la tête à mon aspect! Ah! du moins, ayez pitié de moi, vous mes amis! Ayez pitié de moi, car la main du Seigneur m'a touché! Pourquoi joindre vos mépris aux maux que Dieu m'envoie, et vous rassasier du spectacle de mes douleurs! Qui me donnera que mes paroles soient écrites, qu'elles soient tracées dans un livre avec un stylet de fer, qu'à jamais sur le plomb ou le roc elles soient sculptées! Car, je le sais, mon Rédempteur est vivant : au dernier jour il me fera lever sur la terre; alors de ma peau seront revêtus ces membres, et de ma chair je verrai Dieu. Par moi-même je le verrai, mes yeux le contempleront; dans l'attente, mes reins se consument au dedans de moi [1]. Alors vous

de saint Grégoire de Nazianze (Biblioth. impér., manuscr. grec, n° 510, f° 71), et par la sculpture, sur une tombe qui existait autrefois à Reims, sur une autre tombe de Rome, dans un sarcophage de Saragosse et dans un fragment de sépulcre trouvé à Brescia. — Mais, d'après Bottari, l'image de Job serait assez fréquemment reproduite dans les catacombes romaines. « Il y est sou- » vent représenté, dit M. E. de l'Hervilliers, assis sur la paille ou la cendre, » vêtu d'une tunique sans ceinture, la tête appuyée sur la main, dans l'atti- » tude d'un homme profondément affligé » (M. E.-C. de l'Hervilliers, *Le Catéchisme dans les catacombes de Rome*, chap. II). On comprend, en effet, qu'un tel sujet convenait merveilleusement dans les souterrains où les chrétiens persécutés des premiers siècles venaient puiser le courage et la patience qui en faisaient des martyrs.

[1] Voici la traduction de ce fameux passage, telle que la donne M. Renan :

« Car, je le sais, mon vengeur existe
» Et il apparaîtra enfin sur la terre.
» Quand cette peau sera tombée en lambeaux,
» Privé de ma chair, je verrai Dieu.
» Je le verrai par moi-même,
» Mes yeux le contempleront et non ceux d'un autre;
» Mes reins se consument d'attente au dedans de moi. »

On le voit, M. Renan a donné à ce passage assez de clarté pour qu'on y devinât la croyance à l'immortalité de l'âme, mais assez d'obscurité pour qu'on n'y vît pas le dogme de la résurrection. Le mot de *Rédempteur*, exprimé par la Vulgate ancienne et nouvelle, est représenté dans l'hébreu par גאל. C'est ainsi que nous le lisons dans la Bible hébraïque qui a servi au chevalier P. Drach, avant sa conversion. Mais tous les hébraïsants savent que le verbe גאל, racine de ce mot, signifie *redimere*. C'est dans ce sens qu'il est employé *Lévit.* XXV, 25; *Ruth*, IV, 6, et dans une infinité d'autres endroits de l'Ecriture que M. le chevalier Drach a réunis dans son *Dictionnaire hébraïque*, pag. 110.

vous écrierez : Pourquoi le persécutions-nous? pourquoi l'avons-nous abreuvé d'outrages? Fuyez donc devant le glaive, parce que

On peut donc maintenir la traduction de la Vulgate et de saint Jérôme, et nous ne voyons pas la raison philologique qui détermine M. Renan à la changer. Les mots hébreux que la Vulgate traduit par : *Et in novissimo die de terra surrecturus sum*, sont ceux-ci : ואחרון על עפר יקום. Or les Septante ont nettement vu l'idée de la résurrection dans ce passage et celui qui suit immédiatement. Ils traduisent sans ambages : Ἀναστῆσαι τὸ δέρμα μου τὸ ἀνατλοῦν ταῦτα : *Ad resuscitandam cutem meam quæ perpetitur hæc* (Corderus, *Comment. in Librum Job*, Cornel. à Lap., édit. Vivès, tom. III, pag. 414). Quand saint Jérôme a écrit : *Et in novissimo die de terra surrecturus sum*, il n'a donc pas cédé à un entraînement chrétien, à un enthousiasme exagéré. Il a reproduit le sens de l'hébreu, tel que les Hébreux, avant l'ère chrétienne, l'entendaient. Nous ne dirons donc pas avec M. Le Blant : « La science, dans sa marche inces-» sante, a révisé l'interprétation de saint Jérôme; elle nous dit que pour ar-» river au sens qu'il prête au texte hébreu, saint Jérôme a dû opérer trois » substitutions essentielles : au lieu de *stabit*, lire *surrecturus sum, de terra* » pour *super terram, in carne mea* pour *ex carne mea.* » Saint Jérôme n'a rien prêté au texte hébreu en écrivant *surrecturus sum;* il lui a rendu en latin ce que l'ἀναστῆσαι des Septante, traducteurs hébreux, lui avait donné en grec. Le prétendu *stabit*, infligé par la science, « dans sa marche incessante, » comme équivalent du verbe hébreu (voy. E. Renan, *Etude sur le poëme de Job*, pag. 83, 84, note 3), traduit si peu l'idée tout active de ce verbe : קום (*surgere;* — Hiph., *surgere fecit*, — *surgere jussit*), que M. Renan lui-même l'a abandonné dans sa propre traduction, et le rend par *il apparaîtra* (E. Renan, *Le Livre de Job*, pag. 82), expression bien éloignée de l'énergie du *surgere faciet* des Septante, et même du *surget* de Schultens, mais encore infiniment au-dessus de l'immobile *stabit* de la science moderne. — « A la fin du Livre de Job, traduit » par les Septante, dit encore M. Le Blant, une main chrétienne a ajouté une » mention conforme au sentiment de l'illustre docteur saint Jérôme » (E. Le Blant, *D'une Représentation inédite de Job*, pag. 7). Nous en demandons bien pardon au savant auteur des *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, mais la note à laquelle il fait allusion ici, ne semble nullement avoir été « ajoutée par » une main chrétienne, » et elle n'est pas du tout « conforme au sentiment » de l'illustre docteur. » Nous l'avons déjà reproduite au n° 2 de ce chapitre. En voici les paroles : *Scriptum est autem quoniam hic* (*Job*) *resurget cum iis qui a Domino suscitandi sunt.* Or cette addition paraît si peu le fait d'une main chrétienne, qu'elle semble n'admettre la résurrection que pour les justes; et c'est probablement cela qui la fit rejeter si énergiquement par saint Jérôme. Aristée, historien juif antérieur à l'ère chrétienne, reproduit le fragment d'où cette addition est tirée (Euseb., *Præpar. evang.*, lib. IX, cap. XXV). Elle est si peu conforme au sentiment de l'illustre docteur, qu'il la répudie formellement (*Liber hebraearum quæstion. in Genesim*, cap. XXII; *Patrol. lat.*, tom. XXIII, col. 971), et va même jusqu'à nier la descendance d'Esaü, que cette addition,

le glaive de la colère de Dieu frappera les méchants. Sachez-le, il y a un juge au-dessus de vous [1]. »

Nouvelles accusations. Job y répond par le tableau de sa vie innocente et pure.

20. Cette magnifique profession de foi n'impose pas silence aux trois Iduméens. Tour à tour Sophar [2], Eliphaz [3] et Baldad [4] reprennent avec une insistance nouvelle les récriminations précédentes. Job leur oppose un admirable tableau de la vie innocente et pure qui a précédé ses malheurs. « J'avais, dit-il, fait un pacte avec mes yeux, pour ne pas souiller ma pensée par d'impures images. Je n'ai jamais rejeté la plainte de mon serviteur ou de ma servante, toutes les fois qu'ils ont invoqué ma justice. Je n'ai jamais refusé au pauvre le secours qu'il implorait; les yeux de la veuve n'ont jamais pleuré sur mon refus. Toujours le pain que je mangeais fut partagé avec l'orphelin; j'ai couvert la nudité de l'indigence, et le pauvre réchauffé par la toison de mes agneaux me bénissait. Je n'ai jamais mis ma confiance dans l'or; les richesses n'ont

suspecte au point de vue dogmatique, quoique traditionnelle au point de vue historique, attribue à Job. Mais elle n'en est pas moins la preuve la plus péremptoire que les Hébreux entendaient le passage qui nous occupe dans le sens de *résurrection :* RESURGET *cum iis qui a Domino* SUSCITANDI SUNT. Elle prête un nouvel appui à l'*ἀναστήσαι* des Septante, et au *surrecturus sum* de saint Jérôme et de la Vulgate. On se tromperait donc étrangement si l'on croyait que la science moderne a révisé « l'interprétation de ce passage » au point de lui enlever toute la force et toute l'énergie qu'il conserve dans la langue de l'Eglise et dans la croyance de tous les siècles. Enfin les paroles de la Vulgate : *Et rursum circumdabor pelle mea, et in carne mea videbo Deum meum,* que M. Renan remplace par cette nouvelle traduction : « Quand cette peau sera » tombée en lambeaux, privé de ma chair, je verrai Dieu, » sont représentées par ces mots dans le texte original : עורי נקפו זאת ומבשרי אחזה אלוה ואחר. Or le premier professeur d'hébreu qu'ait eu le Collége de France, François Vatable (1539-1544), dans l'édition de la Bible publiée par lui, donne en latin le mot à mot exact de cette phrase hébraïque : *Postquam vero circumdederint hoc mea cute, spectabo Deum e carne mea.* Ce qui veut dire en français : « Et après qu'on aura revêtu *ceci* (mes membres) de ma peau, de ma » chair je verrai Dieu : » sens parfaitement identique à la version de saint Jérôme, que le nouveau professeur du Collége de France n'a pas le moins du monde ébranlée aux yeux des hébraïsants (Voir, pour de plus amples détails, la dissertation de M. Crélier, et celle de Patritius, Cornel. à Lap., édit. Vivès, tom. III, pag. XIII)

[1] *Job,* cap. XIX *fere integr.* — [2] *Idem,* cap. XX. — [3] *Idem,* cap. XXII. — [4] *Idem,* cap. XXV.

point enflé mon cœur, et je ne me suis point enorgueilli de l'abondance qui se multipliait sous mes mains. Quand le soleil étincelait de mille feux, quand la lune répandait sa blanche clarté dans la nuit, mon cœur ni mes mains ne leur ont jamais rendu un idolâtrique hommage [1], car c'est là un crime énorme et la négation du Dieu très-haut! La ruine d'un ennemi n'a jamais fait éprouver à mon âme un sentiment de joie, et je n'ai point triomphé de sa chute. Les serviteurs n'ont jamais, sous ma tente, maudit la domination de leur maître; l'étranger y a toujours trouvé l'hospitalité; ma porte s'est toujours ouverte au voyageur. Jamais la dissimulation ne m'a fait cacher une faute et recéler l'iniquité dans mon sein [2]. »

Eliu. 21. Un jeune Araméen, Eliu, qui avait jusque-là écouté en silence le dialogue établi entre Job et ses trois amis, intervint alors, mécontent à la fois et des réponses de ceux-ci, et de la prétendue obstination du patriarche. Son discours reproduit les objections déjà développées par les Iduméens, et insiste sur la témérité et l'orgueil de leur ami [3]. Job ne répondit pas, Dieu lui-même prit sa défense.

Le Seigneur apparaît dans sa majesté. 22. « Au sein de la tempête, Dieu fit entendre ces paroles [4] : Quel est celui qui obscurcit la Providence par des discours dénués de savoir? Où étais-tu quand je posais les fondements de la terre? Qui en a fixé les dimensions et tendu sur elle le niveau? Sur quoi reposent ses bases affermies? Quelle main jeta la pierre angulaire de cet édifice, alors que les astres du matin me louaient dans leurs harmonieux concerts et que les fils de Dieu (les anges) tressaillaient d'allégresse? Qui renferma l'océan dans ses barrières, alors qu'il s'élançait du sein maternel, quand je lui donnais la nuée pour manteau et que je l'enveloppais de l'atmosphère, comme l'enfant qu'on enveloppe de langes? C'est moi qui fixai ses limites, je lui im-

[1] Nous avons ici une mention précise de l'idolâtrie sabéenne. — [2] *Job*, cap. XXXI, *passim*. — [3] *Job*, cap. XXXII-XXXVII.

[4] M. l'abbé Rohrbacher dit très-judicieusement : « Alors Jéhovah répondit » à Job, ou plutôt à l'homme en général. » *Hist. univ. de l'Eglise cathol.*, tom. I, pag. 292, 2e édit.

posai des remparts et des barrières ; je lui dis : Tu viendras jusque-là, sans dépasser ce terme, et tu briseras à ce grain de sable l'orgueil de tes flots courroucés ! Est-ce toi qui as jamais donné le mot d'ordre à l'étoile du matin et enseigné à l'aurore l'heure de son retour ? As-tu pris la terre par ses deux pôles pour en secouer les impies ? As-tu pénétré dans la profondeur des océans et visité les domaines mystérieux de l'abîme ? Les portes de la mort se sont-elles ouvertes sous tes pas ; as-tu contemplé ses régions ténébreuses ? Connais-tu le séjour de la lumière et l'arsenal des ombres de la nuit ? As-tu parcouru les réservoirs de la neige, et vu se former les trésors de la grêle ? De quelle main s'échappent la pluie et les gouttelettes brillantes de la rosée ? Sais-tu qui forme la glace, quand l'eau se durcit comme la pierre et que la surface de l'abîme devient un chemin solide ? Elèveras-tu la voix pour commander aux nuages et déverser sur tes campagnes leurs eaux fécondes ? Lanceras-tu l'éclair et la foudre ? répondront-ils à ton appel, en disant : Nous voici [1] ? »

23. Job s'humilia [2] devant la majesté infinie qui se révélait à lui dans sa gloire. « Je veux, dit-il, prolonger ma pénitence dans la poussière et la cendre [3] ! » Mais le Seigneur avait résolu de récompenser la foi et la patience inébranlables du patriarche. Satan était vaincu. « Jéhovah s'adressant alors à Eliphaz de Théman : Tes discours et ceux de tes amis, dit-il, ont soulevé mon indignation. Vous n'avez point parlé de mes jugements avec la droiture et la vérité de Job, mon serviteur. Prenez donc sept taureaux et sept béliers que vous offrirez en holocauste pour l'expiation de ce péché. Demandez à Job, mon serviteur, qu'il prie pour vous. J'accueillerai son intercession et vous pardonnerai votre erreur. Eliphaz de Théman, Baldad de Suah, et Sophar de Naamath exécutèrent l'ordre divin, et le Seigneur reçut avec bonté les prières que Job lui adressa en leur faveur [4]. »

L'innocence de Job est proclamée par le Seigneur.

[1] *Job*, cap. XXXVIII. — Etudier en son entier le discours de Jéhovah, dont la magnificence est véritablement divine, appartient plus particulièrement à un cours d'Ecriture sainte.

[2] *Job*, cap. XXXIX, 33-35. — [3] *Job*, cap. XLII, 1-6. — [4] *Idem*, cap. XLII, 7-10.

Job est rétabli dans sa première prospérité.

24. Pendant que le patriarche accomplissait cette mission touchante pour des amis qui l'avaient tant outragé, « Jéhovah contemplait d'un regard d'ineffable miséricorde les souffrances et la vertu de son serviteur. Il lui rendit le double des biens qu'il avait perdus. Tous les frères, toutes les sœurs de Job, tous ceux qui l'avaient connu au temps de sa prospérité vinrent le trouver et rompirent avec lui le pain de l'amitié. Touchés de compassion pour ses douleurs, ils le consolèrent de ses afflictions passées et lui donnèrent chacun une brebis [1] et un anneau d'or. Dieu bénit les nouvelles richesses de Job plus encore que les premières. Le patriarche posséda quatorze mille brebis, six mille chameaux, mille couples de bœufs et mille ânesses. Il eut sept fils et trois filles, et il nomma la première Aurore (*Diem*), la seconde Cinname (*Cassiam*), la troisième Boîte de fard (*Cornustibii*). Elles surpassèrent en beauté toutes les filles de l'Orient, et Job les admit à partager avec leurs frères l'héritage paternel. Le patriarche vécut encore cent quarante ans; il vit ses fils et les fils de ses fils jusqu'à la quatrième génération, et il mourut dans une heureuse vieillesse, plein de jours et de saintes œuvres [2]. »

Conclusion. La critique moderne en face du Livre de Job.

25. Tel est ce Livre divin de Job. On a affecté de l'appeler un poëme [3]; la science rationaliste de nos jours a cru peut-être en faire l'éloge par cette exclusive désignation. Mais si elle a prétendu, sous cet hommage apparent, dissimuler l'intention ultérieure de réduire le Livre de Job aux proportions d'une œuvre de pure imagination, dont la réalité historique serait absente, nous repoussons cette attaque indirecte au nom de quarante siècles de foi, d'admiration et d'enthousiasme pour les souffrances du patriarche de l'Iduméc.

[1] Quelques interprètes ont voulu voir, dans ce tribut de l'amitié, une monnaie marquée à l'effigie d'une brebis. Le commentateur le plus estimé du Livre de Job fait observer avec beaucoup de raison qu'à l'époque patriarcale, les véritables richesses consistaient en troupeaux. L'or n'était qu'un objet de luxe de second ordre. Et comme le mot hébreu qu'il s'agit de traduire signifie *brebis*, il n'admet pas la nécessité de substituer le sens figuré au sens propre. Nous sommes complétement de son avis (Corderus, *Comment. in Lib. Job*, cap. XLII, 11).

[2] *Job*, cap. XLII, 10 ad ultim. — [3] Il y a longtemps que saint Jérôme avait dit : *Hexametri versus sunt dactylo spondæoque currentes* (Præfat. *in Job*).

Job n'est pas le seul personnage historique dont la critique moderne voudrait effacer le nom. Ce qu'on essaie contre Job, on l'a tenté contre Moïse; et comme dans ce champ de l'exégèse indépendante, toutes les plus capricieuses aberrations de l'esprit humain se donnent libre carrière, notre siècle aura l'insigne honneur, aux yeux de la postérité, d'avoir découvert en lisant l'Iliade et l'Odyssée qu'Homère lui-même n'exista jamais. La logique, depuis Adam jusqu'à nous, a conclu invinciblement de l'existence de l'œuvre à l'existence de l'ouvrier. Nous nous permettons de croire que, malgré l'autorité de quelques écrivains du XIXe siècle, la logique conservera cette formule jusqu'à la fin du monde. On a pu remarquer aussi les tentatives du rationalisme moderne, pour effacer du Livre de Job les passages que l'interprétation séculaire et la consécration de l'Eglise ont présentés à la foi catholique comme l'expression la plus sublime de l'espérance d'un Rédempteur et de la croyance à la résurrection. Quand saint Jérôme entreprit la grande œuvre de la traduction des Livres saints, œuvre immortelle que la science de nos jours n'ébranlera jamais, il écrivait ces paroles que nous livrons à l'attention des exégètes modernes : « Je l'avoue, je » n'ai jamais compté sur les seules forces de mon intelligence pour » l'interprétation de l'Ecriture sainte : je n'ai jamais eu cette témé- » raire confiance en moi-même, et dans les choses que je croyais » le mieux savoir, je me suis toujours fait une règle de consulter » de plus doctes que moi. Un juif de Tibériade, un docteur de la » loi m'avait été signalé, par l'admiration de ses coreligionnaires, » comme le plus versé dans la science des Ecritures. Je l'ai pris » avec moi pour conférer ma traduction du commencement à la » fin, *a vertice, ut aiunt, usque ad extremum unguem*, et c'est ainsi » que j'ai pris quelque confiance en mon travail et que j'ose vous » l'envoyer [1]. » Il nous sera permis, sans faire d'allusion personnelle, de préférer les procédés philologiques de saint Jérôme à ceux des exégètes du XIXe siècle, et de maintenir que la science de nos jours ne paraît pas appelée à réviser d'une manière définitive l'interprétation du saint docteur.

[1] *Præfatio in Libros Regum, Ad Domnionem et Rogatianum.*

QUATRIÈME ÉPOQUE.

DE MOISE A SALOMON (1725-1001).

ÈRE MOSAIQUE (1725-1605).

HAPITRE I.

XODE (1725-1646).

SOMMAIRE.

§ 1. LA SCIENCE CONTEMPORAINE EN FACE DES MIRACLES MOSAÏQUES.

1. Souvenir des Promesses divines miraculeusement perpétué au sein des générations. — 2. L'exégèse historique moderne en face des miracles de Moïse. Système de M. Munk. — 3. Réfutation de ce système. — 4. Le catholicisme proclame la vérité des miracles de Moïse. — 5. L'héritage spirituel des patriarches et des prophètes a été recueilli par le catholicisme.

§ 2. CARACTÈRE HISTORIQUE DE MOÏSE.

6. Moïse historien. — 7. Moïse libérateur et thaumaturge. — 8. Moïse législateur. — 9. Moïse prophète. — 10. Traditions des écrivains de l'antiquité profane sur Moïse.

§ 3. SERVITUDE DES HÉBREUX EN EGYPTE (1750).

11. Juda, chef de la famille patriarcale. Insinuation de M. J. Salvador. — 12. Naissance de Pharès et de Zara, fils de Juda et de Thamar. — 13. Un Pharaon à qui Joseph était inconnu opprime les Hébreux. — 14. Concordance du récit biblique avec la science des hiéroglyphes égyptiens, par M. Champollion le Jeune.

§ 4. NAISSANCE ET VOCATION DE MOÏSE (1725-1647).

15. L'enfant sauvé des eaux. — 16. Education et jeunesse de Moïse. — 17. Moïse met à mort un Egyptien qui outrageait un Hébreu. — 18. Moïse se réfugie

au pays de Madian, et épouse Séphora, fille du prêtre madianite Jéthro. — 19. La montagne d'Horeb et le Buisson ardent. — 20. Caractère miraculeux de la première manifestation de Dieu à Moïse. — 21. Résistance de Moïse à la mission que le Seigneur veut lui donner. Prodiges qui confirment cette mission et triomphent des hésitations du prophète. — 22. *Indurabo cor Pharaonis.* Sens de cette parole. — 23. Moïse, de retour en Egypte, fait connaître sa mission divine au peuple d'Israël.

§ 5. PLAIES D'ÉGYPTE (1646).

. Première entrevue de Moïse et du Pharaon. Appréciation du rôle de Moïse, par M. Salvador. — 25. Le Pharaon aggrave l'oppression des Hébreux. — 26. Seconde entrevue de Moïse et du Pharaon. — 27. *Incantationes ægyptiacæ.* Sens de cette parole. — 28. Pouvoir de Satan sur le monde, d'après saint Augustin et saint Thomas. — 29. Première plaie d'Égypte : l'eau du Nil changée en sang. — 30. Deuxième plaie d'Égypte : invasion des grenouilles. — 31. Troisième plaie d'Egypte : nuée de moucherons ou moustiques. — 32. Quatrième plaie d'Egypte : les mouches. — 33. Cinquième plaie d'Egypte : mortalité sur les animaux. — 34. Sixième plaie d'Egypte : les ulcères. — 35. Septième plaie d'Egypte : la grêle. — 36. Huitième plaie d'Egypte : les sauterelles. — 37. Neuvième plaie d'Egypte : les ténèbres. — 38. Dixième plaie d Egypte : la mort des premiers-nés; l'agneau pascal. — 39. Sortie d'Egypte.

§ 6. PASSAGE DE LA MER ROUGE.

40. Institution de la Pâque. — 41. La colonne de nuée. — 42. Passage de la mer Rouge. — 43. Cantique de délivrance. — 44. M. Salvador et le miracle du passage de la mer Rouge.

§ I. La science contemporaine en face des miracles mosaïques.

Souvenir des Promesses divines miraculeusement perpétué au sein des générations.

1. Les tentes des patriarches avaient conservé la promesse faite au seuil de l'Eden, recueillie dans l'arche de Noé, transmise à la postérité de Sem et successivement individualisée dans Abraham, Isaac et Jacob. Les rivages du Phison et du Gihon, aussi bien que les flots amoncelés du déluge; les sommets du mont Ararat et les plaines de Sennaar; la tour de Babel et la pierre de Béthel dans la solitude, avaient entendu la même parole, répété la même espérance, reproduit l'écho de la même voix. Sur la terre d'Egypte, où les fils de Jacob ont fixé leur séjour, ils ont emporté ce germe divin de l'avenir. Tant de migrations successives n'altèrent point le caractère de la promesse. Il y a là un fait qui est à lui seul

la démonstration la plus évidente d'une intervention surnaturelle. Soixante-dix pasteurs quittent les pâturages de Chanaan pour venir se mêler, pendant quatre siècles, au mouvement de la civilisation égyptienne. Durant ce long intervalle, les familles croissent et se multiplient, elles deviennent un peuple véritable; et le séjour chez une nation étrangère, le contact quotidien avec des mœurs différentes, le spectacle d'un culte idolâtrique constitué avec les formes du polythéisme le plus complet, ne font rien perdre à ce peuple de sa foi primitive, de ses espérances mystérieuses. Un homme isolé réussit à peine à se soustraire à l'influence envahissante d'une civilisation étrangère. Combien de voyageurs jetés par la tempête loin de leur patrie, sans espérance de retour, qui finissent par oublier même leur langue natale! Et ici un peuple entier, pendant quatre cents ans, résiste à cette influence. Ce peuple n'a pas encore eu de lois, il n'a pas encore eu de patrie, et cependant il se réserve tout entier pour la loi et la patrie qu'il espère dans l'avenir. Il y a pour lui une terre qui s'appelle la *Terre promise*. Jamais ses ancêtres ne l'ont possédée, aucunes relations internationales ne l'unissent à cette contrée; une grotte sépulcrale, dans un champ acheté, à six siècles de distance, par le père des Hébreux, est le seul titre de propriété que puissent faire revivre les fils d'Abraham. Pour exercer même cette revendication, il faudrait s'attaquer à des races indigènes nombreuses et puissantes. Les Chananéens, les Phérézéens, les Cinéens, déjà redoutables au temps de Jacob, le sont devenus bien plus encore depuis quatre cents ans. Et, malgré tous ces obstacles, malgré toutes ces invraisemblances, disons le mot, malgré toutes ces impossibilités, le peuple juif transplanté en Egypte, dans les pâturages de Gessen, où le Pharaon de Joseph et ses successeurs immédiats l'ont laissé vivre, ne se confond pas avec l'Egyptien, son hôte; il garde son individualité comme race, sa foi à un Dieu que ne connaît pas l'Egypte; sa fidélité à la circoncision, sacrement d'adoption divine; son espérance à une promesse mystérieuse, et l'attente ferme, inébranlable, d'une patrie prédite à l'avance. Dans l'ordre moral, ce phénomène est plus miraculeux que les prodiges opérés par la verge de Moïse

dans l'ordre physique. On ne comprend pas cette attitude du peuple juif sans une intervention directement divine. Pour expliquer le miracle moral et pour le rendre possible, il a fallu une série de miracles dans l'ordre physique, qui fussent la confirmation du premier.

L'exégèse hébraïque moderne en face des miracles de Moïse. Système de M. Munk.

2. Nous ne dirons donc pas avec un historien juif contemporain [1] : « Tout ce qui se passa depuis l'intervention de Moïse jusqu'à la délivrance des Hébreux, est enveloppé pour nous d'un voile mystérieux, et la raison humaine doit renoncer à se rendre un compte exact des causes et des effets. Dans les *plaies* par lesquelles les oppresseurs des Hébreux furent si cruellement frappés, on reconnaît bien quelquefois les phénomènes particuliers à l'Egypte, mais les rationalistes ont fait de vains efforts pour expliquer tous les détails d'une manière naturelle [2]. Il faut donc ou reconnaître le miracle dans toute la force du terme, ou bien ne voir partout que des mythes et reconnaître dans les récits du Pentateuque le caractère de l'épopée. Il en est de même des événements qui succèdent à la sortie d'Egypte jusqu'à la mort de Moïse. L'historien se trouve sur un terrain mouvant, et il ne peut que se faire l'écho de la tradition. La sortie d'Egypte et la loi promulguée dans le désert du Sinaï, tels sont les grands événements historiques de la vie de Moïse, et ces faits incontestables sont d'une telle importance pour tout le reste de l'histoire des Hébreux, qu'ils nous font presque perdre de vue les détails merveilleux qui les entourent et qui, appartenant au domaine de la foi et de la poésie, ne préoccupent l'esprit de l'historien que sous un point de vue secondaire. »

Réfutation de ce système.

3. A ces hésitations d'un écrivain, hébreu de race, d'éducation et de préjugés, nous répondrons qu'à nos yeux « la raison humaine, » loin de « renoncer ici à se rendre un compte exact des causes et des effets, » proclame, au contraire, qu'à un effet miraculeux il faut une cause merveilleuse; que, loin de se perdre en « vains efforts pour expliquer tous les détails d'une manière natu-

[1] S. Munk, *Palestine*, pag. 120. — [2] Voyez, entre autres, Dubois-Aymé, dans la *Description de l'Egypte*, tom. VIII, pag. 109 (Note de M. S. Munk).

relle, » elle croirait se mentir à elle-même, en donnant une cause naturelle à des effets qui le furent si peu. Les « grands événements historiques de la vie de Moïse » sont « des faits incontestables, » dites-vous; mais plus ils sont incontestables et au-dessus du pouvoir ordinaire d'un homme, plus aussi ils ont dû se présenter avec tout l'appareil d'une puissance et d'une majesté divines. Si l'effet est surnaturel, comment la cause ne l'eût-elle pas été? Or l'effet est évidemment au-dessus des forces humaines. M. Salvador, dont on ne récusera pas le témoignage, le constate lui-même. « Com-» bien, dit-il, la position de Moïse diffère de celle de tous les légis-» lateurs! Lycurgue, Numa, Dracon, Solon, au milieu d'hommes » réunis, déjà soumis à des lois et possesseurs d'une patrie, sont » portés par le cours ordinaire des choses à leurs fonctions éle-» vées; Confucius dicte paisiblement de sages préceptes à ses con-» citoyens; Mahomet enfin, après avoir médité quinze ans dans la » solitude, présente à des peuples établis un code nouveau, mé-» lange curieux d'anciennes sentences, qu'il approprie à leur ima-» gination et à leurs mœurs, et dont il confirme la vérité par le » succès de ses armes. Mais Moïse arrive seul, sans force maté-» rielle à sa disposition : les hommes dont il va faire un peuple » n'ont point de patrie; avant de leur proposer des lois, il faudra » pour ainsi dire les conquérir eux-mêmes, triompher de leurs » oppresseurs, du découragement dont ils sont saisis, et d'une » foule effrayante de circonstances contraires [1]. » Si donc le rôle de Moïse et son succès, comme législateur, impliquent une puissance surnaturelle; si les grands événements de sa vie, incontestablement établis par l'histoire, sont au-dessus de la puissance ordinaire des hommes, nous en concluons que les causes de ce succès, que les moyens qui ont appuyé ce rôle et produit ces grands événements, sont des moyens et des causes surnaturels. « L'histo-rien » n'a donc pas à « marcher sur un terrain mouvant; » il se fait sans peine « l'écho de la tradition. » C'est ici que l'exégèse catholique nous paraît infiniment supérieure à toutes les défail-

[1] J. Salvador, *Histoire des institutions de Moïse*, tom. I, pag. 27, 28, édit. de 1828.

lances et à tous les compromis de la science israélite [1], aussi bien qu'à tous les atermoiements de l'interprétation protestante et au prétendu naturalisme imaginé, comme système d'explication, par l'incrédulité de nos jours. Israélites, protestants et rationalistes veulent également se soustraire au miracle; or la Bible en est pleine. Que les rationalistes rejettent ce livre, ils reculent la difficulté sans rien éclaircir. La création, dont ils ne peuvent s'abstraire, est un miracle visible, permanent et d'autant plus inexplicable, que les rationalistes voudraient comprendre la création sans créateur. Le système qui prétend interpréter la Bible par un faux-fuyant de naturalisme, échoue donc à la base. Mais ce système est encore, dans son erreur, mille fois plus logique que celui du protestant ou de l'israélite, qui admettent tous deux la Bible comme une parole divine, et qui reculent tous deux devant les faits miraculeux énoncés par la Bible !

Le catholicisme proclame la vérité des miracles de Moïse.

4. Le catholicisme a recueilli des mains défaillantes d'Israël les Livres saints qu'Israël ne comprend plus. Le miracle, dont le rationalisme nie la possibilité, dont le protestantisme a répudié même l'idée, le miracle est affirmé, maintenu et perpétué au sein du catholicisme. Au moment où nous écrivons ces lignes, le Chef du monde catholique proclame la sainteté d'un mendiant français qui vivait au siècle de Voltaire, et dont la carrière mortelle a été semée de miracles [2]. Le catholicisme admet donc le miracle, puisqu'il est la condition de son existence et l'élément indispensable à sa vie. Il ne s'étonne pas des miracles du Testament ancien, quand il a sous les yeux la magnifique perspective des miracles du Testament nouveau. « Il est impossible, dit M. Léon de Laborde, d'entrer dans » l'Histoire sainte et de visiter les lieux témoins de ses prodiges,

[1] M. Salvador cherche, comme M. Munk, à se débarrasser du miracle, élément qui gêne son interprétation des Livres saints. « Faut-il s'arrêter, dit-il, » à certains détails dont il est impossible d'expliquer la nature ou d'affirmer » l'exactitude, et qui me forcent à dire avec Josèphe, après sa description du » passage de la mer Rouge : *Je laisse à chacun d'en penser ce qu'il voudra.* » J. Salvador, *Hist. des instit. de Moïse,* tom. I, pag. 54.

[2] B. Joseph Labre, né près de Boulogne-sur-Mer en 1748, mort à Rome en 1783, béatifié en 1860.

» avec le compas seulement et la boussole à la main; la foi devient » ici nécessaire : la marche des Israélites est motivée, dirigée, ren- » due possible par une puissance qui ne s'embarrasse ni des pro- » fondeurs des mers, ni des hauteurs et des aspérités des monta- » gnes. L'analyse, guide si précieux dans les sciences positives; la » philosophie, si favorable aux investigations historiques, ne con- » duisent ici qu'à travers une route incertaine et pleine de contra- » dictions, pour aboutir à l'absurde; l'examen des lieux, l'étude du » terrain ne profitent pas davantage, si le point de départ, le sou- » tien, la première condition, n'est la foi. Cette question des mira- » cles ne peut ici se réserver ou s'éluder. Notre époque, grande au » moins par son indépendance, permet de l'aborder franchement, » consciencieusement, sans ménagement comme sans arrière-pen- » sée. Le miracle est un fait qui ne peut se prévoir, puisqu'il est » inattendu; il ne peut s'expliquer, puisqu'il est en dehors des » événements naturels, qu'il leur est souvent contraire et qu'il en » arrête le cours périodique; il n'émane enfin que de Dieu, qui, » avec la puissance de créer, doit avoir celle de modifier et de sus- » pendre ces prétendues lois de la création, qui ne sont que les » règlements dépendants de la volonté du Créateur. Oserait-on » nier que Dieu puisse faire des miracles, lui qui a créé le monde, » ce vaste composé de miracles [1] ? »

L'héritage spirituel des patriarches et des prophètes a été recueilli par le catholicisme.

5. Ainsi parle, aujourd'hui comme aux siècles de saint Augustin ou de saint Thomas, l'exégèse catholique. En comparant ce langage si noble dans sa foi, si indépendant des oscillations capricieuses de l'opinion ou des revirements de la science, avec les ternes désaveux de l'érudition juive contemporaine, on se demande où sont de nos jours les vrais fils d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Le Juif du Testament ancien chantait avec David : « Notre Dieu a » semé de miracles le chemin de nos pères, en Egypte et dans les » plaines de Tanis. Il a séparé les eaux des mers pour livrer pas- » sage à nos aïeux; les flots se sont élevés ainsi qu'une muraille, » comme l'eau monte à la paroi d'un vase ou d'une outre de berger.

[1] M. Léon de Laborde, *Comment. sur l'Exode et les Nombres*, Introd., pag. 58.

» Le rocher de la solitude a fait jaillir des fontaines vives pour » abreuver le peuple de Dieu, comme un fleuve abondant au sein » des plaines fertiles [1]. » De nos jours, l'exégèse juive ne croit plus aux miracles que chantait David; « ces détails merveilleux, appar- » tenant au domaine de la foi et de la poésie, ne préoccupent l'es- » prit de l'historien que sous un point de vue secondaire! » Il est donc vrai que l'héritage spirituel d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, de Moïse et de David est passé aux mains de l'Eglise catholique, « en » qui toutes les nations sont bénies. » Cet héritage, elle l'accepte tout entier, sans permettre à l'incrédulité ou à l'hérésie de retran- cher une syllabe au Livre divin qui le renferme, sans répudier un seul de ces « détails merveilleux » qui troublent la conscience dé- générée des fils d'Israël, et sans prêter la main au naturalisme complaisant qui voudrait expliquer les miracles « par un concours » heureux de phénomènes naturels [2]. »

§ II. Caractère historique de Moïse.

Moïse historien.

6. L'instrument que Dieu va choisir pour frapper la terre de cette succession de prodiges et marquer du miracle, comme d'un sceau irréfragable, l'accomplissement de ses éternels desseins, est Moïse. A la fois historien, libérateur, thaumaturge, législateur et pro- phète, cette resplendissante figure plane sur le berceau du peuple juif, s'impose à sa croyance, détermine sa valeur comme nation, sa mission comme race, sa destinée exceptionnelle comme témoin toujours persistant, mais toujours aveugle, de la vérité qu'il an- nonce et qu'il ne voit pas. Historien : c'est Moïse qui écrit le Pen- tateuque, non pas une « épopée, » comme dit M. S. Munk, mais « un monument réellement prodigieux, dit M. Léon de Laborde. » L'amas des commentaires, la foule des assaillants aurait dû ren- » verser ce livre et le faire disparaître, si, semblable au vaste » Océan, il ne s'élevait chaque jour davantage, en absorbant,

[1] Psalm. LXXVII, 12, 13-15. — [2] M. L. de Laborde, *Comment. géograph. sur l'Exode*, Introd., pag. 59.

» comme autant de fleuves bruyants, ces violentes attaques [1]. » Après deux mille ans de luttes et de combats, les livres de l'historien sont debout; la science moderne, par sa critique la plus acharnée, n'aura fait qu'ajouter un nouveau rayon à leur gloire séculaire. « Comme le soleil, dit encore M. Léon de Laborde, comme le » soleil dont l'éclat n'est jamais plus vif qu'après un orage, à l'ins- » tant où il dissipe les vapeurs qui l'avaient un moment obscurci, » les cinq livres de Moïse, purifiés de la poussière du combat, bril- » leront de l'unité de leur rédaction; on suivra facilement alors » leur enchaînement, l'accord entre elles des promesses de Dieu à » l'égard de son peuple; on se convaincra de l'utilité de quelques » répétitions, de l'intention de certaines variantes et de la nullité » des arguments qu'on leur opposait. On renoncera à calomnier le » Livre saint, à l'accuser de n'offrir que le rapiécetage (*sic*) informe » de morceaux dépareillés, arrachés à plusieurs ouvrages différents, » quand on verra que cette critique superficielle de mots et de » phrases découpées est fausse de tous points; que les objections » tirées des noms, des locutions, des titres de parenté, des généa- » logies, des dates, de la géographie, je dirai mieux, de la topo- » graphie (tant est exacte l'indication des lieux), sont nulles en » elles-mêmes, et que, considérées du point de vue élevé de la » critique, ces attaques perdent toute puissance, dirigées contre le » monument inébranlable qu'elles avaient pour but de miner et de » renverser [2]. »

Moïse libérateur et thaumaturge.

7. Tel est, comme historien, le libérateur du peuple hébreu. Les prodiges qui ont accompagné cette délivrance merveilleuse, il les raconte lui-même. Ce n'est donc pas une tradition, plus ou moins altérée dans son passage à travers les siècles, qui nous en apporte le récit. Nous avons entre les mains l'histoire même écrite par Moïse. De même qu'il avait raconté les miracles de la création, du déluge, de la tour de Babel; ainsi, avec la même simplicité et la même bonne foi, il raconte ceux qui se sont opérés à la vue de tout un peuple par son intermédiaire. Il ne laisse pas ignorer ses

[1] *Comment. géograph. sur l'Exode*, Introd., pag. 8. — [2] *Ibid.*, pag. 10.

propres hésitations et les défaillances de sa foi. Le thaumaturge reculera d'abord devant la puissance surnaturelle dont Dieu veut l'investir. La responsabilité de sa mission l'effraie, et il le dit naïvement : « Qui suis-je, pour me présenter au Pharaon et délivrer » de la servitude égyptienne les fils d'Israël [1] ? — Ils ne me croi- » ront pas et refuseront d'écouter ma parole [2]. — Ma langue est » embarrassée, et son bégaiement naturel s'est encore augmenté » depuis que le Seigneur m'a parlé [3] ! » Quand il lève la main à deux reprises pour faire jaillir du rocher l'eau qui manquait au peuple indocile [4], il confesse ce manque de foi et il en accepte la punition. Ce sont donc réellement des miracles qu'il accomplit, et non des secrets d'une science mystérieuse qu'il tient en réserve pour éblouir des imaginations crédules. Si vous séparez le thaumaturge du libérateur, on ne comprend plus la miraculeuse délivrance; les deux caractères s'expliquent et se confirment l'un par l'autre. En supprimer un, c'est détruire l'autre.

Moïse législateur.

8. Cette étroite connexité entre l'action de Moïse sur le peuple juif et la puissance du miracle qui la rendait possible, éclate bien davantage encore dans la législation mosaïque. Voilà une nation qui n'a encore eu d'autres lois, en dehors des préceptes d'ordre naturel, qu'une pratique cérémonielle transmise au sein de la famille par Abraham, et la prescription générale de rester fidèle au culte du Dieu unique, qui a promis à ses pères la possession future d'une patrie, au pays de Chanaan, et la gloire ultérieure de produire de son sein le Désiré des collines éternelles. La circoncision comme rite, le monothéisme comme culte, telles étaient les deux seules lois de ce peuple. Tout à coup, au milieu du désert, un homme se lève, seul, sans force matérielle, sans moyen de compression, sans soldats et sans armes. Il impose à ce peuple la législation la plus minutieuse, la plus explicite, la plus détaillée. Aucun acte de la vie religieuse, politique, civile, domestique, n'échappera à ses prescriptions; aucun genre de délit n'échappera à la pénalité que le nouveau législateur constitue; et ce peuple,

[1] *Exod.*, cap. III, 11. — [2] *Ibid.*, cap. IV, 1. — [3] *Ibid.*, 10. — [4] *Numer.*, cap. XX, 11 et 12.

qui marchait libre, qui montrait avec orgueil la trace des fers dont l'Egypte avait chargé ses bras, se courbe sous la voix de cet homme extraordinaire; il se laisse envelopper dans les entraves de cette législation inaccoutumée, comme l'enfant se laisse entourer de langes par la main de sa mère. Où a-t-on trouvé un peuple de ce caractère et un joug si complétement accepté? — Dans ces temps primitifs, les hommes étaient plus soumis, dira-t-on. — Il n'en est rien. Le peuple hébreu se révoltera vingt fois contre la main qui veut le conduire; l'insurrection, l'émeute, les murmures, les soulèvements contre une prétendue tyrannie se succéderont sans interruption, sans relâche; et, sous ce rapport, les temps primitifs n'auront eu aucun privilége sur les nôtres. Et le législateur n'apaisera l'émeute, n'étouffera l'insurrection, ne calmera les murmures qu'à force de nouveaux miracles. Il y a plus, le législateur mourra, son peuple prendra enfin possession de la patrie désirée; là du moins la législation du désert s'oubliera peu à peu sous l'influence d'une civilisation stable et d'une existence sédentaire. Non. Pendant dix-huit cents ans de durée, ce peuple indocile, ingrat, léger, prévaricateur, ce peuple *dura cervice,* comme l'appelait Moïse, gardera pourtant la loi mosaïque avec une rigoureuse fidélité. Chaque fois qu'il voudra l'enfreindre, une intervention divine, par des châtiments éclatants, viendra le rappeler à son observation. Le livre qui renferme cette législation, sera le code de ce peuple à toutes les époques de l'histoire. Chaque mot, chaque lettre, chaque signe du livre sacré seront comptés dans une supputation exacte, et le copiste qui voudrait sciemment altérer ce texte inviolable serait puni de mort. Enfin, quand ce peuple aura cessé d'exister comme nation, quand un soldat romain aura promené la charrue et semé du sel sur les murailles fumantes de Jérusalem, quand les fils de Jacob auront été dispersés aux quatre vents du ciel, le livre de Moïse, emporté par eux dans cet exil qui dure depuis dix-huit siècles, ne cessera pas d'être leur livre sacré, leur code religieux, leur manuel domestique. Ils continueront à observer la loi mosaïque et se maintiendront, comme race, isolés de toutes les nations du monde. Connaît-on beaucoup de législations qui aient

eu une semblable fortune? Combien de temps ont duré les lois de Lycurgue, de Solon, de Numa, des Douze Tables? A peine quelques siècles. Que reste-t-il aujourd'hui des nations vaincues par l'Empire romain, et dont les ruines vivantes se sont mêlées aux peuples modernes? Nous montrerait-on un seul descendant des Carthaginois, un Egyptien adorateur de l'ibis, comme ses aïeux au temps des Pharaons, un fils des Hellènes offrant des libations aux dieux pénates et des hétacombes à Jupiter? Nous montrerait-on à Rome, au milieu des palais écroulés des Césars, sur les parvis des temples de Junon ou de Mars, de Vénus ou de Saturne, un adorateur attardé de ces dieux de l'antique maîtresse du monde? Mais, sur tous les points du globe, vous rencontrerez un Juif, les livres de Moïse à la main, s'inclinant vers l'Orient dans quelque synagogue élevée en souvenir de la patrie absente, pratiquant la loi reçue au désert, pleurant Jérusalem en ruine, attendant un Messie qui ne vient jamais, et remplaçant les sacrifices lévitiques par un mode spécial d'immolation pratiqué sur les animaux dont il mange la chair. Le Juif a fixé sa tente au milieu de toutes les nationalités, et il reste toujours Juif; l'Empire romain est tombé, les flots de l'invasion barbare se sont creusé un lit régulier dans l'histoire, le moyen âge est passé, la Renaissance est née et morte, les temps modernes, avec leur cortége d'agitations, d'aspirations nouvelles, de théories armées, de catastrophes révolutionnaires, de tempêtes morales, s'écouleront, et le Juif reste toujours lui-même : sa physionomie religieuse et morale ne change pas, ne s'altère pas, ne s'efface pas. C'est un témoin qui n'a pas la conscience du témoignage qu'il porte, ou plutôt qui proteste énergiquement, mais en vain, contre ce témoignage! Et l'on voudrait que l'établissement merveilleux de la loi mosaïque, que sa persistance prodigieuse, que la puissance surhumaine de vie apportée par elle à une race, soient dus à un heureux concours de phénomènes naturels! Quand l'effet dépasse la portée de toutes les énergies connues, la cause aurait été simple, naturelle et dégagée de tout élément divin! La raison se refuse à l'admettre, et la raison ici conspire avec la foi.

Moïse prophète.

9. En parlant du retentissement de la loi mosaïque à travers toute l'histoire, nous avons déjà fait pressentir que l'action du législateur ne s'était pas limitée à une période déterminée de l'existence du peuple juif, mais qu'elle atteint cette existence à toutes les époques, sans exception aucune. Cette incroyable prolongation de puissance nous apparaît plus solennellement encore, si nous considérons Moïse comme prophète. Qu'on lise attentivement ces paroles du libérateur des Hébreux, du thaumaturge dont l'Egypte avait redit le nom avec effroi : « Le Seigneur, dit-il aux Israélites » campés dans le désert, le Seigneur amènera d'une contrée loin» taine, un peuple dont la marche triomphante ressemblera au » vol de l'aigle. Vous ne comprendrez pas la langue de ce peuple » fier et indompté qui fondra sur vous, sans épargner dans sa co» lère ni la vieillesse ni l'enfance. Il détruira vos superbes rem» parts que dans votre confiance vous croirez inexpugnables. Vous » serez assiégés dans vos murs, au sein de la terre que vous don» nera le Seigneur votre Dieu. Et alors la mère dévorera le fils de » ses entrailles, dans l'horrible famine à laquelle vous aura réduits » ce cruel ennemi. Et le Seigneur vous dispersera parmi toutes » les nations qui vivent à la surface de la terre. Et nulle part vous » ne trouverez le repos, nulle part vous ne fixerez une demeure » sédentaire. Le Seigneur mettra l'effroi dans votre âme, la crainte » dans vos yeux, et la tristesse dans votre cœur [1]. » Voilà ce que Moïse écrivait au désert de Sin, dans le livre de la loi, dix-sept cents ans avant que les aigles romaines ne vinssent fondre sur la cité de Jérusalem, avant que Titus n'entourât d'une étroite circonvallation les multitudes juives renfermées dans la ville sainte, avant qu'une mère, égorgeant son propre enfant, ne l'eût fait rôtir, et en ayant mangé la moitié, ne présentât le reste à des soldats attirés par l'odeur de ce mets exécrable, en disant : « C'est » mon fils, ne soyez pas plus tendres qu'une femme, ni plus com» patissants qu'une mère [2] ! » Qui avait appris à Moïse que l'aigle

[1] *Deuter.*, cap. XXVIII, 49, 50-52, 53-64, 65.

[2] Joseph., *Bellum Judaicum*, lib. VI, cap. XXI. — La prophétie de Moïse et sa réalisation au pied de la lettre, attestée par le dernier des historiens juifs,

serait l'emblème du peuple romain, mille ans avant la fondation de Rome? Quelle main abaissait devant ses yeux les voiles de l'avenir, pour lui montrer les derniers descendants du peuple hébreu se frayant la route au milieu des nations étrangères, l'œil morne et la démarche craintive, partagés entre le souvenir des rigueurs passées, l'inquiétude du présent et les terreurs du lendemain?

Traditions des écrivains de l'antiquité profane sur Moïse.

10. Moïse est donc réellement prophète, thaumaturge, libérateur et historien. Ces caractères multiples constituent sa personnalité, s'identifient à elle et ne sauraient en être séparés. Tel il nous apparaîtra dans la suite de ce récit, tel il apparut au Pharaon égyptien et aux hiérophantes de la terre de Mesraïm, tel il apparut au désert, quand le regard des Hébreux ne pouvait soutenir l'éclat de son front rayonnant. Le nom de Moïse s'est revêtu chez les historiens profanes du prestige qui entoure les demi-dieux. Pour les Grecs et les Perses, il était Musée, ce fabuleux maître du divin Orphée, dont la science avait étonné les mortels [1]. Moïse avait enseigné aux Juifs l'art d'écrire; les Phéniciens le tenaient d'eux, et c'est ainsi que Cécrops avait pu l'emporter sur le sol des Hellènes [2]. Pour les Juifs eux-mêmes, Moïse était un guerrier fameux, dont l'épée avait repoussé les noirs Abyssiniens par delà les sources du Nil, avant que sa verge miraculeuse fît trembler l'Egypte [3]. La poésie hébraïque avait fait de Moïse le héros de

nous rappellent une incroyable induction de Voltaire. Dans l'article *Anthropophages* du *Dictionnaire philosophique,* Voltaire a écrit les lignes suivantes, que nous recommandons à l'attention de ses derniers admirateurs : « Pourquoi les Juifs n'auraient-ils pas été anthropophages? C'eût été la seule » chose qui eût manqué au peuple de Dieu pour être le plus abominable » peuple de la terre. Moïse même menace les Juifs qu'ils mangeront leurs » enfants, s'ils transgressent sa loi. » Voilà la hauteur de vues, la sublimité de pensées, la valeur historique et philosophique de Voltaire!

[1] *Judææ mulieris infantem supposuit, quem Moysum ipsa primum, deinde vero Græci, cum ad virilem ætatem pervenisset, Musæum nominarunt. Atque hunc Orphæi magistrum fuisse memorant* (Artapan., apud Euseb., *Præpar. evang.*, lib. IX, cap. XXVII).

[2] *Judæis primum litteras tradidit, a quibus Phœnices, ut a Phœnicibus Græci acceperint* (Eupolem., apud Euseb., *Præpar. evang.*, lib. IX, cap. XXVI).

[3] Joseph., *Antiq. Judaic.*, lib. II, cap. V.

tragédies semblables à celles d'Eschyle [1]. Les Egyptiens l'adorèrent sous le nom d'*Hermès*, le Mercure au subtil génie de la mythologie grecque et latine [2]. Mais tous les traits fabuleux sous lesquels l'antiquité avait obscurci cette grande mémoire, s'évanouissent devant la vérité que Moïse écrit lui-même dans le livre où il nous a laissé sa propre histoire, et qu'il nous reste maintenant à étudier.

§ III. Servitude des Hébreux en Egypte.

Juda, chef de la famille patriarcale. Insinuation de M. Salvador.

11. Juda, investi par son père mourant du droit de primogéniture sur la famille patriarcale, donna son nom aux Hébreux : ils s'appelèrent *Judæi*, fils de Juda, et c'est avec cette désignation patronymique qu'ils se retrouveront sous la plume des écrivains profanes. Le fait est incontestable, les descendants d'Abraham l'avaient eux-mêmes officiellement admis longtemps avant l'ère chrétienne. Tout le monde connaît la lettre de Jonathas au Sénat romain; elle débute par ces paroles : *Jonathas, summus sacerdos, seniores gentis et sacerdotes et reliquus populus Judæorum*. Cependant ce nom déplaît à M. J. Salvador; d'après lui, c'est « par extension » et par abus qu'il a été donné à tous les enfants d'Israël. La pre» mière tribu était celle de Ruben, fils aîné de Jacob : ses mem» bres s'appelaient les Rubénites; la seconde celle de Siméon ou » des Siméonites; la troisième de Lévi; la quatrième de Juda [3]. » Cette protestation d'un Juif du XIXe siècle est la preuve la plus éloquente de la réalisation du testament prophétique de Jacob : elle nous dispense d'insister sur la prééminence de Juda et de sa tribu sur les autres fils du patriarche [4].

[1] *Ezechielus, poeta tragicus, fuse persequitur historiam Mosis* (Euseb., *Præpar. evang.*, lib. IX, cap. XXVIII). Eusèbe reproduit de longs fragments des tragédies de cet auteur, qu'il ne faut pas confondre avec le prophète Ezéchiel.

[2] *Quibus Moses rebus non modo populorum sibi amorem conciliavit, verum etiam parem superis honorem a sacerdotibus, qui* Ἑρμῆν *illum, hoc est Mercurium, sive interpretem, ob sacrarum litterarum* ἑρμηνείαν, *interpretationem, appellarunt, facile impetravit* (Artapan., apud Euseb., *Præpar. evang.*, lib. IX, cap. XXVII). — Voir Natal. Alex., *Histor. eccles.*, tom. II, pag. 47, art. 4, *De Mosis Initiis.*

[3] J. Salvador, *Institut. de Moïse*, tom. I, pag. 42.

[4] Les paroles de M. J. Salvador sont d'autant plus singulières que, sans s'inquiéter de la contradiction où il se jetait, il écrit au tome III de ce même

Naissance de Pharès et de Zara, fils de Juda et de Thamar.

12. A dater de l'établissement des Israélites en Egypte, le récit biblique devient plus sobre de détails, jusqu'à la naissance de Moïse. Les quatre cents ans de séjour sur la terre étrangère virent s'accroître le nombre et la richesse de la population juive dans des proportions qui inquiétèrent plus tard les successeurs du Pharaon dont Joseph avait été le ministre. Mais dans ce silence mystérieux qui suit l'histoire jusque-là si détaillée des trois premiers patriarches hébreux, nous trouvons pourtant une indication précise de la descendance de Juda. La naissance de Pharès et de Zara, fils de Thamar et du patriarche, est décrite avec toutes les circonstances exceptionnelles qui l'accompagnèrent [1]. Juda avait épousé une Chananéenne du pays d'Odollam, dont il eut trois fils, Her, Onan et Séla; Her, l'aîné, semblait avoir hérité des instincts farouches d'Esaü; « il fut vicieux devant le Seigneur, » dit l'Ecriture, et mourut prématurément, sans laisser d'enfants de Thamar, sa jeune épouse. Or la promesse mystérieuse de rédemption cachée dans la descendance patriarcale avait, dès cette époque, une telle importance parmi les fils de Jacob, que le nom d'un homme ne pouvait périr dans sa tribu. S'il laissait une veuve sans postérité, son frère devait reprendre cet héritage sacré et faire revivre la mémoire du mort dans les enfants obtenus par une pieuse substitution. La loi mosaïque consacrera cette obligation pour tout le peuple juif; et cet article du code religieux des Israélites, sans exemple dans toutes les législations connues, suffit seul à prouver la mission exceptionnelle de ce peuple. Thamar, après la mort de son époux, attendit en vain d'Onan, second fils de Juda, le privilége de la maternité, qu'elle avait droit de lui demander. Onan, dans le criminel espoir de faire passer à ses propres enfants le droit d'aî-

ouvrage, pag. 352 : « Ruben n'obtiendra pas la prééminence, parce qu'il a » souillé la couche de son père. — Ruben ne joua jamais un rôle très-impor» tant. — Siméon et Lévi (seront également exclus, parce qu'ils) ont été des » instruments de violence contre les enfants de Sichem. »

[1] *Genes.*, cap. XXXVIII *integr.* Quoique l'histoire de Thamar soit racontée dans la Genèse avant celle de Joseph, il n'est pas prouvé cependant qu'elle lui soit antérieure dans l'ordre chronologique. — Voir Natal. Alex., *Histor. eccles.*, tom. II, pag. 157, dissertation intitulée : *Incertum est an Judæ et Thamaris historia ante vel post venditionem Josephi contigerit.*

nesse laissé vacant par son frère, réussit à se soustraire, par un abominable artifice, à l'obligation qui lui était imposée. Dieu punit le coupable; Onan mourut, et Thamar pleura une seconde fois ses espérances évanouies. « Retourne, lui dit Juda, dans la maison de » ton père, pour y achever les jours de ta viduité; cependant Séla, » mon troisième fils, grandira, et il relèvera le nom de son frère » aîné. » Les années s'écoulèrent, le patriarche oublia la promesse faite à la veuve délaissée, jusqu'à ce que lui-même, par un stratagème de Thamar, la rendît mère de deux jumeaux, Pharès et Zara, dont le premier eut la gloire d'être compté parmi les ancêtres de Jésus-Christ : *Judas autem genuit Phares et Zaram de Thamar* [1]. Ainsi la Providence divine, se jouant à travers les égarements des hommes, sans jamais entraver le développement de la liberté humaine, ménageait à la veuve outragée, au milieu des tristesses et de l'opprobre de la stérilité, l'honneur d'être l'aïeule maternelle du Fils de Dieu. Mais par quelle miraculeuse intuition Moïse avait-il prévu l'importance de cet épisode de l'histoire patriarcale, lui qui laissait dans l'ombre quatre siècles entiers de cette même histoire? Comment, au désert du Sinaï, seize cents ans avant que la Vierge Marie donnât le jour dans l'étable de Bethléem au Désiré des nations, songeait-il à éclaircir tous les anneaux d'une généalogie dont il ignorait le terme? Nous l'avons dit : Moïse était *prophète;* il était un *historien inspiré,* et ce double titre nous explique parfaitement une précision qui, au point de vue humain, serait complétement inexplicable.

[1] Matth., *Evang.*, cap. I, 3. — M. J. Salvador s'est occupé de la question morale soulevée par l'épisode de Juda et de Thamar (*Institut. de Moïse,* tom. III, pag. 335). Il la résout dans le sens de l'innocence complète de Thamar. En ce point, il est plus affirmatif que les saints Pères et les Docteurs catholiques, qui jugent l'action de Thamar moins sévèrement sans doute que celle de Juda, mais ne la trouvent cependant pas exempte de reproches. Quant au patriarche lui-même, son intervention en cette circonstance n'a pas rencontré, dans la tradition catholique, de défenseurs. Cette différence d'appréciation entre les chrétiens et les juifs tient au système erroné de Maimonide et de Marsham sur la prétendue absence de lois morales parmi les fils d'Israël, avant Moïse. La liberté ici eût été une licence effrénée que la loi naturelle a flétrie dans toutes les consciences, à toutes les époques et chez tous les peuples de la terre. — Voir Natal. Alex., *Histor. eccles.*, tom. II, pag. 161-171.

Un Pharaon à qui Joseph était inconnu opprime les Hébreux.

13. Les soixante-dix pasteurs chananéens, fixés avec leurs troupeaux dans les pâturages de Gessen, avaient vu leur postérité se multiplier sous la bénédiction du Seigneur. Les fils d'Israël s'accrurent comme on voit dans la forêt s'étendre les rejetons d'une tige vigoureuse [1]; pleins de force et d'ardeur, ils remplissaient le sol égyptien. Cependant un roi nouveau, à qui Joseph était inconnu, était monté sur le trône. « Voilà, dit-il aux sages de son » conseil, que le peuple hébreu s'est multiplié et nous surpasse en » puissance [2]. Venez, courbons-le sous une oppression habilement » calculée, pour empêcher son développement excessif et en pré- » venir les funestes effets. En cas de guerre, il pourrait se joindre » à nos ennemis pour nous accabler, et revendiquer, les armes à » la main, le droit de quitter cette terre. » En conséquence, des intendants furent établis pour imposer aux fils d'Israël de pénibles ouvrages et les employer aux travaux publics. Ce fut ainsi que s'élevèrent les villes des Tentes, Phithom et Ramessès [3]. Mais plus on opprimait les fils d'Israël, plus ils se multipliaient et la haine des Egyptiens croissait contre eux; l'outrage leur était prodigué avec les vexations et la tyrannie. L'existence des Israélites devenait de jour en jour plus amère; on les astreignait aux plus durs travaux; ils étaient employés à préparer l'argile et à faire cuire la brique pour les constructions royales; les plus rudes labeurs des champs leur étaient réservés [4], mais cette odieuse politique ne

[1] Le *quasi germinantes multiplicati sunt* de la Vulgate (*Exod.*, cap. I, 7), que nous paraphrasons ici, substitue à l'expression hébraïque un terme de comparaison plus approprié à nos mœurs. *Iisretsu* a proprement le sens de *ebullierunt instar piscium*, qui forme une image plus énergique encore.

[2] « Le texte est conséquent ici avec la suite, dit M. Léon de Laborde ; six » cent mille hommes en état de porter les armes étaient plus forts que les » Egyptiens. Mais l'on se demande alors comment s'organisait l'oppression. » Le tableau de l'Egypte, depuis trente années, tableau qui n'a peut-être pas » changé depuis Moïse, répond à cette question. Une poignée d'hommes a » toujours suffi pour opprimer la nation. Comment la nation entière n'aurait- » elle pas tenu en respect une peuplade, quelque accroissement qu'elle eût » pu prendre! » (*Comment. géograph. sur l'Exode*, pag. 2.)

[3] Phithom, près de la ville actuelle de Balbeys, et Ramessès, près des ruines d'El-Ouaddy.

[4] M. Léon de Laborde fait observer ici que la culture des champs devient

diminuait pas leur nombre. Le Pharaon s'adressa alors aux sages-femmes Séphora et Phua : « Quand les Juives, leur dit-il, réclame-» ront les secours de votre art, mettez à mort tous leurs enfants » mâles et ne conservez que les filles [1]. » Séphora et Phua avaient la crainte du Seigneur; de concert avec les femmes qu'elles dirigeaient [2], elles éludèrent la défense du Pharaon et laissèrent vivre les fils des Hébreux. Le roi les manda de nouveau pour leur renouveler ses prescriptions barbares; elles n'en tinrent pas compte, et le Seigneur bénit la courageuse conduite de ces femmes. Le peuple hébreu continuait donc à se développer, et sa puissance devenait ainsi plus redoutable. Ce fut alors que le Pharaon rendit un décret solennel, qui fut promulgué sur toute la terre d'Egypte : « Tous » les fils nés d'une Juive, disait-il, seront jetés dans le Nil; leurs » filles seront épargnées [3]. »

Concordance du récit biblique avec la science des hiéroglyphes égyptiens, par M. Champollion le Jeune.

14. On s'est demandé quel était le Pharaon auquel Joseph était inconnu et qui appliquait aux Hébreux ces mesures d'une politique astucieuse, dont la barbarie, savante et naïve tout à la fois, révèle une cruauté de mœurs et une simplicité de moyens dignes d'une tyrannie à l'état d'enfance. La persécution s'est enrichie depuis; elle a découvert des expédients plus raffinés, car la persécution n'est pas chose nouvelle dans le monde. Le *sapienter opprimamus* s'est renouvelé pour l'Eglise à tous les siècles de son histoire, avec les variantes que chaque civilisation a pu lui apporter. Son succès, du reste, a toujours été celui du Pharaon égyptien; la per-

un véritable supplice en Egypte, où elle exige un arrosement artificiel continuel et des plus pénibles. Dans les villages pauvres, les hommes élèvent l'eau soit au moyen de bascules, soit en tirant à deux les anses d'un panier, soit en tournant avec les pieds une roue qui est presque inusitée aujourd'hui et qui ressemble aux grues de nos ports. C'étaient des travaux de ce genre auxquels les Hébreux étaient condamnés (*Comment. sur l'Exode*, pag. 2 et 3).

[1] La politique chinoise a conservé des moyens de ce genre pour tarir à leur source les flots trop pressés d'une population qui, en se multipliant, devient un embarras pour le Céleste-Empire.

[2] Dans un pays comme l'Egypte, pays de caste par excellence, toutes les professions étaient organisées en corporations distinctes. Séphora et Phua, nommées seules ici, représentent la corporation entière à la tête de laquelle leur science ou leur âge les avaient placées.

[3] *Exod.*, cap. I, 7 ad ultim.

sécution n'est fatale qu'aux oppresseurs. D'accord avec Ussérius et les auteurs anciens, M. Champollion le Jeune [1] a fixé, d'après les monuments égyptiens étudiés par lui, les données historiques sur le Pharaon de Moïse. Voici les paroles de l'illustre savant : « C'est, » dit-il, en adoptant la chronologie et la succession des rois don- » née par les monuments égyptiens, que l'histoire égyptienne con- » corde admirablement avec les Livres saints. Ainsi, par exemple : » Abraham arriva en Egypte vers 1900, c'est-à-dire sous les *Rois* » *pasteurs*. Des rois de race égyptienne n'auraient point permis à » un étranger d'entrer dans le pays. C'est également sous un roi » pasteur que Joseph est ministre en Egypte et y établit ses frères, » ce qui n'eût pu avoir lieu sous des rois de race égyptienne. Le » chef de la dynastie des Diospolitains, dite la dix-huitième, c'est » le *rex novus qui ignorabat Joseph* de l'Ecriture sainte, lequel étant » de race égyptienne, ne devait point connaître Joseph, ministre » des rois usurpateurs; c'est celui qui réduit les Hébreux en escla- » vage. La captivité dura autant que la dix-huitième dynastie, et » ce fut sous Ramsès V ou Aménophis, au commencement du » XVe siècle, que Moïse délivra les Hébreux. Ceci se passait dans » l'adolescence de Sésostris, qui succéda immédiatement à son » père, et fit ses conquêtes en Asie pendant que Moïse et Israël » erraient pendant quarante ans dans le désert. C'est pour cela que » les Livres saints ne doivent point parler de ce grand conquérant. » Tous les autres rois d'Egypte nommés dans la Bible se retrou- » vent sur les monuments égyptiens, dans le même ordre de suc- » cession et aux époques précises où les Livres saints les placent. » J'ajouterai même que la Bible en écrit mieux les véritables noms » que ne l'ont fait les historiens grecs [2]. » Ainsi parlait le Cuvier de la science hiéroglyphique, à une époque où, sous son regard intelligent, l'histoire égyptienne sortait d'un sommeil vingt fois séculaire. Toutes les investigations faites depuis par ses élèves, ont confirmé la parole du maître, relative au Pharaon, père de Sésos-

[1] Nous renvoyons ici à la note du n° 8, chap. III, 3e époque de cette *Histoire*.

[2] Lettre de M. Champollion le Jeune à Mgr Testa, 23 mai 1827.

tris, qui dut disparaître soudain, englouti par les flots de la mer Rouge. La science, dans ce qu'elle produit de plus grand et de plus inattendu, sur tous les champs de l'observation et sur tous les points de l'espace ou du temps, vient ainsi confirmer la divine vérité de la révélation biblique.

§ IV. Naissance et vocation de Moïse.

L'enfant sauvé des eaux.

15. Au moment où le cruel édit du Pharaon plongeait les familles juives dans le désespoir, Amram, de la tribu de Lévi, marié avec Jocabed, sa cousine paternelle, avait déjà un fils nommé Aaron [1], et une fille nommée Marie (*Miriam*) [2]. La bénédiction du Seigneur vint encore visiter les deux époux, mais leur joie était mêlée d'une amère tristesse, en présence de l'affreuse proscription dont leur race était frappée. « Jocabed donna le jour à un fils dont la beauté attendrit son cœur maternel. Elle réussit à dissimuler sa naissance et à le tenir caché pendant trois mois dans sa maison. Ne pouvant continuer plus longtemps à soustraire l'enfant à des regards indiscrets, elle prit une corbeille de jonc, l'enduisit de bitume et de résine, y déposa son fils, ferma soigneusement le berceau, et vint cacher son trésor parmi les roseaux dont les rives du Nil étaient couvertes. La sœur de l'enfant se tenait non loin et veillait sur le pieux dépôt. Or c'était le lieu où la fille du Pharaon [3] avait coutume de venir, avec ses compagnes, prendre dans le fleuve les délices du bain. Comme elle approchait avec les jeunes filles de sa suite, elle aperçut la corbeille au milieu des roseaux, et se la fit apporter par une de ses compagnes. La corbeille fut ouverte, et en voyant le petit enfant qui faisait entendre des vagissements plaintifs, la royale fille fut émue de compassion : C'est un enfant des Hébreux! dit-elle. Marie s'approchant alors : Voulez-vous, demanda-t-elle, que je fasse venir une femme juive pour servir de nourrice à ce petit enfant? — Va, lui fut-il répondu. Marie courut à sa mère et l'amena sur le rivage. La fille du Pharaon dit à Jocabed : Prends

[1] *Exod.*, cap. VI, 20. — [2] *Ibid.*, cap. II, 4. — [3] Josèphe lui donne le nom de Thermutis, *Antiq. Judaic.*, lib. II, cap. V.

cet enfant, et nourris-le. Je récompenserai tes soins. L'heureuse mère emporta son fils dans sa maison, et l'éleva. Quand il put se passer de ses soins maternels, elle le rendit à la fille du Pharaon, qui l'adopta comme son propre enfant, et lui donna le nom de Moïse (*sauvé des eaux* [1]). »

Education et jeunesse de Moïse.

16. L'éducation de Moïse à la cour du Pharaon est racontée par Josèphe avec une foule de circonstances apocryphes au milieu desquelles il serait impossible de discerner les détails qui pourraient, dans ce récit, avoir un caractère traditionnel [2]. Nous ne les reproduirons donc pas ici. Il est seulement permis d'inférer, du texte même de l'Exode, que le fils adoptif d'une princesse égyptienne dut recevoir, pendant son séjour au palais du Pharaon, une culture intellectuelle aussi développée qu'on pouvait la donner à cette époque. Les papyrus contemporains de Moïse, retrouvés avec les momies dans les sépulcres de la terre de Mesraïm, nous révéleront un jour complétement ce qu'était alors une éducation égyptienne. Avec les fragments de ces antiques manuscrits publiés par M. le vicomte de Rougé, nous pouvons déjà constater qu'il y avait dès lors des écoles publiques en Egypte, que les parents attachaient le plus grand prix à les voir fréquentées par leurs enfants, qu'ils s'imposaient des sacrifices matériels pour stimuler le zèle du maître et récompenser ses services. Le rôle de la femme dans l'intérieur domestique et son action incessante sur l'enfant sont décrits, dans le fragment auquel nous faisons allusion, avec un tel accent de vérité, que nous sommes en droit de supposer à la fille du Pharaon, mère adoptive de Moïse, des sentiments analogues à l'égard de l'enfant abandonné, recueilli par sa tendresse [3]. En dehors de ces inductions très-légitimes, nous avons encore à faire une observation déjà reproduite par la plupart des commentateurs; c'est que le futur législateur hébreu puisa, pendant sa jeunesse, dans les entretiens qu'il dut nécessairement avoir avec les hiéro-

[1] *Exod.*, cap. II, 2-11. — [2] Joseph., *Antiq. Judaic.*, lib. II, cap. V.

[3] Relire à la note qui termine le chapitre IIIe, 3e époque de cette *Histoire*, la note où nous avons reproduit en entier le fragment cité par M. le vicomte de Rougé.

grammates et les vieillards les plus distingués, une connaissance approfondie des doctrines religieuses et politiques de l'Egypte. On devrait donc s'attendre à trouver dans le code religieux et les institutions civiles qu'il donna plus tard à ses concitoyens, la trace de ses souvenirs d'enfance, une reproduction quelconque des idées et des études de sa jeunesse. Si Moïse n'eût été qu'un législateur ordinaire, les choses se seraient passées ainsi. Mais Moïse n'est point un législateur ordinaire; son génie n'est point un génie humain; le caractère propre de son œuvre est l'inspiration divine. Voilà pourquoi sa doctrine religieuse, ses institutions civiles et politiques n'emprunteront rien à celles de l'Egypte. Le monument qu'il eut la mission d'élever ne ressemblera à aucun des édifices construits par la main des hommes; le peuple dont il fit l'éducation sera un peuple unique dans l'histoire du monde.

Moïse met à mort un Egyptien qui outrageait un Hébreu.

17. Au sortir de l'adolescence, Moïse se serait, d'après Josèphe, fait un nom illustre dans l'armée du Pharaon. Une invasion d'Abyssiniens, refoulée par son épée victorieuse, l'aurait signalé à la reconnaissance de l'Egypte [1]. Cet épisode, longuement raconté par Josèphe, nous paraît se rattacher à un fait historique, celui de la dévastation apportée sur le sol égyptien par les hordes des noirs habitants de l'Ethiopie, à cette époque. Mais le rôle légendaire de triomphateur qu'on fait jouer à Moïse dans cette circonstance, a toute l'apparence d'une fable. La vérité, écrite par Moïse lui-même, reste infiniment au-dessus des commentaires rabbiniques, des additions apocryphes. « Moïse, lisons-nous dans l'Exode, avait vu s'écouler les jours de sa jeunesse au palais du Pharaon; il voulut connaître la situation des Hébreux, ses frères, et fut témoin de l'oppression qui les accablait. Un jour, il vit un Egyptien qui frappait cruellement un Hébreu. Cet acte de brutalité se passait dans une campagne déserte. Moïse, se croyant seul, prit la défense de l'opprimé; il tua l'Egyptien et recouvrit le corps de sable [2]. » Quand

[1] Joseph., *Antiq. Judaic.*, lib. II, cap. v.

[2] M. Salvador trouve ici l'occasion d'une singulière attaque contre la véracité des livres du Nouveau Testament. Il rapproche ce passage de l'Exode du verset 14, chapitre VII des Actes des Apôtres, où on lit : (*Moyses*) *quum vidisset*

Moïse, que l'Ecriture appelle ailleurs « le plus doux des hommes [1], » *mitissimus super omnes homines qui morabantur in terra,* nous apprend lui-même cet épisode de sa vie, il ne cherche ni à atténuer ni à justifier son action. Une discussion longue et pleine d'érudition s'est élevée sur l'innocence ou la culpabilité de Moïse dans cette circonstance. Le récit de la Bible, mieux étudié, aurait évité de si laborieuses controverses. Un mouvement de subite indignation, à la vue d'une agression barbare, saisit un cœur généreux, qui porte secours à la faiblesse et à l'innocence; le meurtre de l'Egyptien, meurtre imprévu et sans préméditation, est le résultat d'une lutte soudainement engagée et sans aucun calcul; il n'y a là qu'un de ces faits où la spontanéité de l'action et sa rapidité dégagent la conscience d'une responsabilité dont elle n'a pu à l'avance juger la portée [2].

Moïse se réfugie au pays de Madian, et épouse Séphora, fille du prêtre madianite Jéthro.

18. « Le lendemain, Moïse rencontra deux Hébreux qui, dans la chaleur d'une violente querelle, se frappaient mutuellement. Il les sépara, et dit au plus furieux : Pourquoi frapper ainsi ton frère? — Qui donc t'a constitué notre chef ou notre juge? s'écria ce forcené. Veux-tu me tuer aussi, comme tu as tué hier cet Egyptien! Moïse se retira. La certitude que le meurtre de l'Egyptien était divulgué, le remplit de crainte. En effet, le Pharaon en fut bientôt informé; il donna l'ordre d'arrêter Moïse et de le punir de mort. Moïse eut le temps de prévenir, par sa fuite, la vengeance royale. Il prit la route du désert, dans la direction de Madian. En arrivant dans cette contrée, il s'assit près d'une citerne, au bord du chemin.

quemdam injuriam patientem, vindicavit illum : et fecit ultionem ei qui injuriam sustinebat, percusso Ægyptio. M. Salvador trouve de l'inexactitude dans les paroles de saint Etienne, qui « ajoute, dit-il, le désir de la vengeance au sentiment de la défense. » Si nous ne nous trompons, ce reproche est fondé sur une inexactitude dont M. Salvador se rend coupable lui-même. Le *désir* de la vengeance dont parle le célèbre auteur juif, n'est pas exprimé dans le texte que nous avons mis sous les yeux du lecteur. — *Exod.,* cap. II, 11-13.

[1] *Numer.,* cap. XII, 3.

[2] C'est le sentiment des nouveaux éditeurs de l'*Histoire du peuple de Dieu,* par Berruyer, édit. de Besançon. — Voir Natal. Alex., *Histor. eccles.,* tom. II, Dissert. intitulée : *Moses Ægyptium insultantem Hebræo interficiens, homicidii reus non exstitit,* pag. 218-221.

Or sept jeunes filles amenaient en ce lieu les troupeaux de leur père, prêtre de Madian, pour les faire boire dans les canaux disposés près de la fontaine. Mais des bergers madianites survinrent et voulurent les chasser [1]. Moïse, se levant alors, prit la défense des jeunes filles et abreuva leurs troupeaux. Elles se hâtèrent de porter ces nouvelles à Jéthro, leur père [2]. Pourquoi revenez-vous ainsi avant l'heure accoutumée? demanda-t-il en les voyant. — Un Egyptien, répondirent-elles, nous a délivrées de la violence des pasteurs; il nous a aidées à puiser l'eau pour abreuver nos brebis. — Où est cet homme? s'écria le prêtre madianite. Pourquoi l'avez-vous laissé partir? Faites-le venir pour rompre avec nous le pain de l'hospitalité! Moïse fut ainsi introduit sous la tente de Jéthro, et prit l'engagement de demeurer avec lui. Séphora, l'une des filles du prêtre madianite, lui fut donnée pour épouse. Moïse en eut un fils qu'il appela Gersam (*peregrinus illic*), en disant : J'ai été proscrit sur la terre étrangère. Un second enfant fut nommé Eliézer (*Deus meus adjutor*) : Le Dieu de mes pères, dit Moïse, m'a arraché à la main redoutable du Pharaon [3]. »

A la lecture de cette page où l'écrivain laisse à peine entrevoir les sentiments qui remplissaient son âme en racontant sa propre histoire, il est impossible de ne pas y découvrir je ne sais quelle discrétion émue qui l'empêche d'insister sur des détails personnels. Qu'on mette ce récit du fugitif assis au bord du puits de Madian en parallèle avec celui de Jacob au puits de Charres. Le sentiment de Jacob pour Rachel éclate sous la plume de l'historien et se révèle dans toute la conduite du patriarche. Moïse, en parlant de lui-même, éprouve une sorte d'émotion contenue. Parmi les filles de

[1] Nous avons déjà eu l'occasion d'expliquer, à propos de la rencontre de Jacob et de Rachel au puits de Charres, que l'eau des fontaines était parfois insuffisante à remplir, dans un laps de temps donné, la capacité du bassin destiné à la recevoir. Ce fut peut-être une circonstance analogue qui donna lieu à la brutalité des pasteurs madianites. Du reste, « les puits du désert, dit » M. Léon de Laborde, sont le théâtre des disputes, l'occasion des querelles, et » quelquefois la cause des guerres les plus acharnées. » *Comment. géograph. sur l'Exode*, page 9.

[2] Jéthro, beau-père de Moïse, portait le surnom de Raguel, qui lui est donné d'abord dans ce passage de l'Exode. — [3] *Exod.*, cap. II, 13-23.

Jéthro qui se présentent à la fois à ses yeux, il ne signale même pas la présence de Séphora, celle qui devait lui faire connaître les joies de la paternité. Le dialogue de Jacob avec les pasteurs chaldéens est relaté minutieusement; l'épisode des bergers madianites et de leur brutalité vengée par Moïse, n'obtient qu'une mention sommaire. Autant l'arrivée de Jacob chez Laban est circonstanciée, autant l'arrivée de Moïse chez le prêtre de Madian est sobrement racontée. Le mariage avec Séphora est indiqué seulement comme par un homme qui craindrait de s'appesantir trop longtemps sur son histoire intime. Mais le cœur du père et de l'exilé se révèle par un double sentiment de reconnaissance pour son Dieu et de regret pour la nation absente, dans le nom donné aux deux fils nés sur la terre étrangère. Je ne sais si ce genre d'appréciation n'est pas une illusion d'une imagination trop vive, mais il me semble qu'un artiste ou un littérateur auquel on demanderait : Qui a écrit cette page de l'Exode? sans hésiter et par une sorte d'intuition que le sentiment seul peut donner, répondrait : C'est Moïse, car c'est la seule manière dont un tel écrivain ait dû parler de soi!

Horeb et le Buisson ardent.

19. « Des années s'écoulèrent, et le Pharaon mourut. Les fils d'Israël élevèrent leurs voix gémissantes vers le Seigneur; ils se plaignaient de l'impitoyable servitude à laquelle ils étaient réduits, et du sein de l'oppression leur voix fut entendue. Le Seigneur se souvint de l'alliance qu'il avait contractée avec Abraham, Isaac et Jacob; il jeta un regard de miséricorde sur leurs descendants et daigna reconnaître son peuple. Or Moïse faisait paître les troupeaux de son beau-père Jéthro, prêtre de Madian. Un jour, il les avait conduits jusqu'au fond du désert et était arrivé au pied de la montagne sainte d'Horeb [1]. Le Seigneur lui apparut dans la flamme ardente d'un buisson que le feu brûlait sans le consumer. Moïse, témoin de ce prodige, voulait s'approcher pour le contempler de plus près : Je verrai, disait-il, cette merveilleuse combustion qui ne dévore pas ce qu'elle atteint. Mais le Seigneur l'appela du milieu

[1] Le mont Horeb est à deux journées de Dahab; ainsi que le mont Sinaï, dont il n'est qu'un mamelon, il s'élève presque au centre de la presqu'île (M. L. de Laborde, *Comment. géograph. sur l'Exode*, pag. 2).

du buisson : Moïse! Moïse! disait-il. — Me voici, répondit le fils d'Amram. — N'approche pas davantage. Détache la chaussure de tes pieds, car la terre sur laquelle tu les a posés est sainte! Je suis, ajouta le Seigneur, je suis le Dieu de ton père, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. A ces paroles, Moïse se couvrit le visage de son manteau, craignant de voir la majesté de Dieu. Le Seigneur continua à faire entendre sa voix : J'ai vu, dit-il, l'affliction qui pèse sur mon peuple en Egypte; les gémissements arrachés à sa misère par la tyrannie des intendants des travaux publics, sont arrivés jusqu'à mes oreilles, et j'ai eu compassion de ses douleurs. Le temps est venu où je le délivrerai de l'oppression des Egyptiens; je le ferai sortir de ce pays pour le mettre en possession d'une terre vaste et féconde, où coulent le lait et le miel [1]; je lui donnerai les régions occupées par les tribus de Chanaan, de Heth, des Amorrhéens, Phérézéens, Hévéens et Jébuséens. C'est toi que j'enverrai près du Pharaon, et que je chargerai de faire sortir d'Egypte les enfants d'Israël, mon peuple. Moïse s'écria : Qui suis-je, Seigneur, pour me présenter devant le Pharaon et faire sortir d'Egypte les fils d'Israël? — Je serai avec toi, répondit le Seigneur. Souviens-toi de cette parole, qui sera un jour la preuve et la confirmation de la mission que je te donne. Quand tu auras délivré le peuple hébreu et que tu l'auras fait sortir de la terre égyptienne, tu viendras sur cette montagne même offrir avec lui un sacrifice. — J'irai donc, reprit Moïse, trouver les enfants d'Israël : je leur dirai : Le Dieu de vos pères m'envoie près de vous.

[1] « Cette expression figurée, dit M. L. de Laborde, se retrouve au moins par » l'intention dans Homère. La terre d'Argos y est représentée comme la ma- » melle de la terre (*Iliade*, liv. I). La Syrie produit beaucoup de lait et de » miel; et comme expression figurée, elle s'appliquait avec justesse aux » parties fertiles de cette belle contrée. Cette dénomination d'un pays où » coulent des ruisseaux de lait et de miel, était au reste moins une figure » descriptive de la Syrie qu'une expression consacrée pour tout pays riche » et fertile; c'est ainsi qu'elle est appliquée par les Israélites à l'Egypte (*Nom- » bres*, chap. XVI, 13), et Joël, dans son magnifique langage, s'écrie : « En ce » jour-là la douceur du miel dégouttera des montagnes, le lait descendra des » collines, et les eaux couleront de tous les ruisseaux de Juda, » chap. III, 18. *Comment. géograph. sur l'Exode*, pag. 11, 12.

Mais s'ils me demandent : Quel est son nom? Qu'aurai-je à leur répondre? — JE SUIS CELUI QUI SUIS, dit le Seigneur. Ainsi tu diras aux fils d'Israël : CELUI QUI EST m'a envoyé près de vous. Il est le Seigneur, Dieu de vos pères, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob. Tel est mon nom dès les jours de l'éternité; tel est le nom sous lequel vous m'invoquerez de génération en génération. Va donc, et rassemble les vieillards d'Israël. Tu leur diras : Le Seigneur, Dieu de vos pères, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob s'est manifesté à moi, il m'a fait entendre cette parole : J'ai visité mon peuple, et j'ai vu tout ce qu'il a souffert sur la terre de Mesraïm. Maintenant je vais vous délivrer de la servitude égyptienne pour vous conduire au pays de Chanaan, dans une terre où coulent le lait et le miel. C'est ainsi que tu parleras, et ils écouteront ta voix. Tu te présenteras alors, accompagné des vieillards d'Israël, devant le Pharaon, et tu lui diras : Le Seigneur, Dieu des Hébreux, nous a fait entendre ses ordres. Il nous faut aller dans le désert, à trois jours de marche, pour lui offrir un sacrifice. Le Pharaon, je le sais, ne consentira à vous laisser partir qu'après y avoir été contraint par une puissance supérieure. J'étendrai donc la main, et je frapperai l'Egypte par des prodiges éclatants. C'est alors qu'il vous laissera partir; et les Egyptiens s'estimeront si heureux de vous voir quitter leur terre, que vous sortirez les mains chargées de présents. La femme juive demandera à l'égyptienne, sa voisine ou son hôtesse, des vases d'argent, des vêtements précieux, et elle les obtiendra; vous partirez enrichis des dépouilles de l'Egypte [1]. »

Caractère miraculeux de la première manifestation de Dieu à Moïse.

20. La vision du Buisson ardent d'Horeb est un fait miraculeux. On a prétendu l'expliquer d'une manière toute naturelle, par le feu que les indigènes ou les voyageurs mettent parfois aux broussailles du désert. « Il faut, dit M. Léon de Laborde, toute la volonté expli- » cative des commentateurs, pour trouver de l'analogie entre un » fait aussi simple et celui qui excite dans Moïse un si grand éton- » nement et une si vive crainte. Le berger de Jéthro ne connais-

[1] *Exod.*, cap. III *integr.*

» sait-il pas, comme tous les Arabes de nos jours, la possibilité de » mettre le feu à un buisson desséché, et s'en serait-il étonné [1] ? » Moïse n'est donc pas le jouet d'une crédulité naïve, quand il s'approche en tremblant du buisson merveilleux. La voix qui l'appelle du milieu de la flamme ardente, est une voix qui s'impose aux mortels et dont la parole souveraine s'est fait entendre avec son caractère dominateur à toutes les époques antérieures, depuis le *fiat lux* jusqu'au patriarche de l'Idumée. Le futur libérateur des Hébreux reçoit l'ordre de détacher sa chaussure pour fouler ce sol à jamais consacré par la majesté divine. Cette marque de respect, étrangère à nos usages et à nos climats du nord, est encore usitée dans tout l'Orient; le voyageur moderne que sa foi de chrétien ou sa curiosité d'archéologue conduisent au couvent du Sinaï, détache sa chaussure et se soumet au rite oriental, pour pénétrer dans la chapelle élevée sur le lieu même où la vision du Buisson ardent s'offrit aux yeux de Moïse. C'est là que le nom incommunicable de CELUI QUI EST, dont l'être est l'essence et la vie, fut manifesté pour la première fois aux hommes. Du sommet de l'Horeb descendit la première parole de délivrance pour le peuple hébreu, ce peuple qui portait dans son sein l'avenir du monde entier et les destinées immortelles de toutes les âmes humaines. Quelle grandeur et quelle majesté dans la révélation faite au désert à un pauvre berger de Jéthro! Quelle immense perspective la mission exceptionnelle donnée à Moïse ouvre à nos regards, et comme on comprend, de ce point de vue, l'hésitation qu'il éprouve en face de cette communication divine!

Résistance de Moïse à la mission que le Seigneur veut lui donner. Prodiges qui confirment la mission de Moïse et triomphent des hésitations du prophète.

21. « Moïse proposa ses doutes au Seigneur. Les fils d'Israël ne me croiront point, dit-il. Ils n'écouteront pas ma voix et me diront : Le Dieu de nos pères ne t'est point apparu. — Que tiens-tu à la main? demanda le Seigneur. — Mon bâton de berger, répondit-il [2]. — Jette-le à terre. Moïse le jeta, et recula d'épouvante

[1] *Comment. géograph. sur l'Exode*, pag. 2.

[2] « Tous les Arabes du déser, et tous ceux qui habitent la lisière des pays » cultivés, portent des bâtons à tête recourbée, qui servent pour guider les » chameaux et les dromadaires. — Le bâton de Moïse pouvait donc avoir cette

en le voyant subitement changé en serpent. — Etends la main, reprit le Seigneur, et saisis la queue de ce serpent. Moïse le fit, et le serpent redevint la verge pastorale qu'il portait auparavant. — De tels prodiges, continua le Seigneur, leur prouveront que le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, leurs pères, t'est réellement apparu. Maintenant, ajouta-t-il, mets la main sur ta poitrine. Moïse le fit, et sa main se couvrit immédiatement d'une lèpre farineuse et blanche comme la neige. — Retire ta main, commanda le Seigneur; et la main de Moïse redevint saine comme elle était d'abord. — S'ils ne croyaient pas encore à ces deux miracles, continua le Seigneur, s'ils refusaient d'écouter ta parole, tu prendras de l'eau du Nil et la répandras en leur présence; elle sera changée en sang. — Seigneur, objecta de nouveau Moïse, je vous supplie de m'épargner une telle mission. Vous savez que ma langue est naturellement embarrassée et ne se prête que difficilement à formuler mes paroles, et depuis que vous vous entretenez avec votre serviteur, je sens que cette difficulté s'est encore augmentée. Le Seigneur répondit : Qui donc a formé la bouche de l'homme? Qui a fait son oreille et ses yeux, et les ferme à son gré pour le sourd et l'aveugle, ou refuse la parole aux muets? N'est-ce pas moi? Va donc, je parlerai par ta bouche et je mettrai mes discours sur tes lèvres! — Grand Dieu! s'écria Moïse, je vous en supplie, donnez cette mission à un homme qui en soit plus digne et qui la remplira selon les desseins de votre miséricorde! Ce refus excita l'indignation du Seigneur. Cependant il reprit : Ton frère Aaron, fils de Lévi comme toi, a la parole éloquente et facile. En ce moment il se dispose à te rejoindre, et aura grande joie à te revoir. Communique-lui mes ordres; je parlerai par ses lèvres et par les

» forme, qui se retrouve dans toutes les scènes des peintures égyptiennes. » (M. L. de Laborde, *Comment. sur l'Exode*, pag. 14). Le bâton pastoral des évêques aurait ainsi un précédent dans la verge de Moïse. — « Les moines du » couvent de Sainte-Catherine, au mont Sinaï, cultivent dans leur jardin la » *Colutea Haleppica*, qu'ils appellent *Sferaï*, et qui, selon eux, est la même » plante qui fournit autrefois la verge de Moïse. Rien ne combat cette opi- » nion, et depuis longtemps les pèlerins rapportent pieusement des rameaux » de cet arbuste. » (Idem, *ibid.*)

tiennes, et je dirigerai toutes vos actions. Il sera ta bouche, et tu seras son œil pour le diriger dans l'accomplissemant de mes desseins. Garde aussi cette verge à ta main, car c'est avec elle que tu opéreras des prodiges [1]. »

Indurabo cor Pharaonis. Sens de cette parole.

22. « Moïse reprit la route de Madian. De retour près de Jéthro, son beau-père, il lui dit : J'ai formé le dessein d'aller en Egypte retrouver mes frères et savoir s'ils vivent encore. — Que la paix du Seigneur t'accompagne! répondit Jéthro. Or Dieu avait une seconde fois parlé à Moïse et lui avait dit : Retourne en Egypte; ceux qui avaient juré ta perte sont morts. Moïse prit donc avec lui Séphora, sa femme, et ses deux jeunes fils; il leur donna un âne pour leur servir de monture pendant le voyage, et s'achemina ainsi vers la terre de Mesraïm. Dans le trajet, le Seigneur lui apparut de nouveau : Tu renouvelleras, lui dit-il, les merveilles opérées à Horeb en présence du Pharaon. Mais je le livrerai à son aveuglement et à la dureté de son cœur; il refusera de laisser partir mon peuple. Tu lui diras alors : Voici les paroles de Jéhovah, le Seigneur : Israël est mon fils premier-né. Je t'ai donné l'ordre de remettre mon peuple en liberté, pour qu'il puisse vaquer à mon service, et tu ne l'as pas voulu. Maintenant je vais frapper de mort l'aîné de tes fils, l'héritier de ton trône. [2] » Une expression mal interprétée par Calvin dans les paroles que Dieu adresse à Moïse, a été pour l'hérésiarque l'argument principal sur lequel il voulait appuyer tout son système de *serf-arbitre*. Le texte de la Vulgate, reproduisant littéralement l'hébreu, est celui-ci : « J'endurcirai le cœur du Pharaon : » *Ego indurabo cor Pharaonis*. Calvin, avec sa méthode pharisaïque de ne prendre dans l'Ecriture que « la lettre qui tue, » sans « l'esprit qui vivifie, » a isolé cette parole de tout le contexte de l'histoire mosaïque. Puisque c'est Dieu qui endurcira le cœur du Pharaon, disait-il, l'obstination du roi égyptien sera donc le fait d'une fatalité divine, contre laquelle la volonté humaine deviendra impuissante. Dieu prendra plaisir à punir dans le Pharaon une résistance dont le Pharaon ne sera réellement pas coupable, et nous aurons ainsi le spectacle de la justice divine sévissant contre un crime dont

[1] *Exod.*, cap IV. 17., — [2] *Ibid.*, 17-23.

Dieu lui-même sera l'auteur. Ainsi raisonnait le rival de Luther. On lui répondait par la suite même du récit biblique. Après chacune des plaies dont la verge de Moïse frappera l'Egypte, l'Ecriture nous dit expressément que « le Pharaon oubliait le châtiment passé et endurcissait *son* cœur: » *Videns Pharao quod data esset requies, ingravavit cor* SUUM [1]. L'expression se renouvelle dix fois de suite avec la même énergie [2]. Or, disaient les docteurs catholiques, si un texte isolé peut ainsi servir de base à tout le système de Calvin, que deviendront les dix autres textes complétement opposés à ce système et prouvant clairement que l'obstination du roi égyptien, permise par Dieu, sans doute, était cependant l'acte réfléchi et prémédité de la volonté libre du Pharaon? L'hérésiarque, sans sortir de son exégèse rigoriste et sans tenir compte des paroles de l'Ecriture qui la renversaient, maintenait purement et simplement son système. On lui faisait observer que tous les Pères et tous les docteurs de l'Eglise avaient unanimement interprété ce passage dans le sens opposé au sien. Il niait l'autorité de la tradition. On lui objectait que la tradition dont il répudiait ici la valeur, était souvent invoquée par lui dans d'autres controverses. Il répondait que le libre examen et l'interprétation privée de l'Ecriture étaient supérieurs à la tradition, supérieurs à l'autorité des Pères, supérieurs à l'autorité de l'Eglise. Hélas! cette question de l'autorité, qui a fait de Luther et de Calvin deux hérésiarques, et de leurs doctrines un incendie dévastateur, s'est bien éclaircie depuis. La raison émancipée a été mille fois plus loin dans ses extravagances que les réformateurs du XVIe siècle n'eussent pu le prévoir. Lassée aujourd'hui de ses propres excès, se débattant en vain entre le scepticisme et l'indifférence, elle ne trouve le repos et la paix qu'au sein de l'Eglise, si longtemps méconnue, si longtemps outragée, et restée pourtant l'asile maternel, l'abri hospitalier de toute intelligence qui veut vivre de la foi.

[1] *Exod.*, cap. VIII, 15. — [2] L'hébreu porte *iachbed libbo : ingravavit ipse cor suum,* toutes les fois que la Vulgate traduit par : *ingravatum est cor ejus* (Voyez Cornel. à Lapide, *Comment. in Exod.*, cap. VII, 3). Il ne restait donc même pas à Calvin la ressource d'incidenter sur la traduction moins précise de la Vulgate.

Moïse, de retour en Egypte, fait connaître sa mission divine au peuple d'Israël.

23. Au pied du mont Horeb, Moïse, ainsi que le lui avait prédit le Seigneur, rencontra Aaron, son frère, qui venait au-devant de lui [1]. Arrivés en Egypte, ils poursuivirent énergiquement l'accomplissement de leur mission divine. Pour ne point en être distrait par des préoccupations de famille, Moïse fit repartir Séphora et ses deux fils pour le pays de Madian [2]. En présence des anciens d'Israël, Aaron exposa les ordres divins donnés sur la montagne sainte, et Moïse, devant le peuple assemblé, opéra les prodiges, signes de sa mission, qui confirmèrent la vérité de leurs récits et entraînèrent la conviction des fils d'Israël. Le peuple hébreu reconnut que Dieu avait enfin exaucé la voix de ses douleurs et résolu sa délivrance; l'assemblée, dans un sentiment unanime de reconnaissance, se prosterna pour adorer le Tout-Puissant [3]. »

§ V. Plaies d'Egypte (1646).

Première entrevue de Moïse et du Pharaon. Appréciation du rôle de Moïse par M. Salvador.

24. « Moïse et Aaron se présentèrent alors devant le roi d'Egypte : Le Seigneur Dieu d'Israël, lui dirent-ils, vous commande, par notre bouche, de mettre son peuple en liberté pour qu'il puisse aller au désert offrir un sacrifice. — Quel est ce Dieu dont vous me parlez? répondit le Pharaon. Je ne le connais pas, et je ne rendrai point la liberté au peuple d'Israël. — Le Dieu des Hébreux nous a fait entendre sa voix, reprirent les deux envoyés. Il nous ordonne de nous rendre au mont Horeb, à trois jours de marche dans le désert, pour lui offrir un sacrifice. — Pourquoi, répondit le Pharaon, détourner ainsi vos concitoyens, par ces propos séditieux, de la soumission qui m'est due? Allez reprendre vos travaux [4]. » La conduite du roi égyptien s'inspire ici des sentiments d'une politique tout humaine. Une réclamation lui est adressée au nom d'un Dieu qu'il ne connaît pas; la raison d'Etat lui paraît en cette circonstance bien supérieure à la parole de deux membres d'une race opprimée; les services qu'Israël esclave rend à l'Egypte sont assez grands pour qu'il n'en fasse pas si légèrement l'abandon. Tel est le sens de sa réponse, et tel sera le motif de la

[1] *Exod.*, cap. IV, 27. 28. — [2] *Ibid.*, cap. XVIII, 2-4. — [3] *Ibid.*, cap. IV, 27-31. — [4] *Ibid.*, cap. V, 1-4.

longue résistance qu'il opposera encore aux deux envoyés du Seigneur. Il faudrait bien peu comprendre le cœur humain pour ne pas voir qu'avec ses préjugés d'éducation, de religion et de politique, le roi égyptien était tout naturellement disposé à agir ainsi. Le système de Calvin, dans son interprétation de l'*Indurabo cor Pharaonis*, est donc, au point de vue historique, une véritable absurdité. C'eût été un miracle plus étonnant que tous ceux qu'opéra la verge de Moïse, de voir le Pharaon se prêter ainsi à une mesure que son intérêt le plus évident le portait à repousser. Mais le Dieu qui ordonne la délivrance des Hébreux, et qui en a prévu les difficultés et les obstacles, s'est réservé les moyens d'en triompher. Ces moyens n'auront rien qui puisse les faire confondre avec un événement ordinaire et naturel. C'est en vain que M. Salvador, dans son récit, présente la sortie d'Egypte comme une conspiration militaire habilement dirigée par Moïse. « Ses frères, dit-il, » recevaient rapidement ses ordres et lui communiquaient leurs » pensées par le canal de leurs anciens; ils se procuraient des ar» mes et s'organisaient avec assez d'ensemble, pour que leur chef » connût aussitôt le nombre des hommes capables de combattre [1]. » Cette appréciation d'un Israélite moderne est complétement dénuée de fondement. L'Exode ne parle pas de ce complot ténébreux, de cette organisation en société secrète. Tout se passe au grand jour. Il y a si peu de soulèvement, que la réaction tyrannique occasionnée par la première entrevue de Moïse avec le Pharaon excite la colère des Hébreux contre l'envoyé de Dieu, et qu'ils viennent officiellement lui déclarer qu'ils ne se laisseront pas diriger par lui [2]. M. Salvador ne se contente pas de cette invention gratuite d'une prétendue révolte; après avoir vu dans le texte de Moïse ce qui n'y est pas, il se refuse à voir ce qui s'y trouve réellement. « Toutes les circonstances susceptibles de frapper les ima» ginations, dit-il, furent utilisées par le sage Hébreu; apparition » successive des fléaux les plus redoutés dans ces climats, insectes » destructeurs, épidémie, épizootie, tempêtes, et autres choses sur

[1] J. Salvador, *Institut. de Moïse*, tom. I, pag. 33. — [2] *Exod.*, cap. v, 20, 21.

» lesquelles on n'a pas l'entière certitude de bien comprendre la » pensée de l'historien, soit à cause du laconisme et de l'hyperbole » du langage, soit même en raison de quelques-unes des surcharges » dont l'existence a été signalée d'une manière générale dans le » Pentateuque [1]. Cette allusion aux dix plaies d'Egypte, dont M. Salvador élude la nomenclature complète, et qu'il relègue parmi les passages obscurs, hyperboliques ou trop concis dont on ne peut saisir le sens, est un désaveu formel et une trahison au texte sacré, dont il est facile de faire justice. Non, rien n'est laconique, rien n'est inexpliqué, rien n'est surchargé dans ce récit. Nous le reproduirons tel que David l'avait compris [2] à une époque où la tradition juive ne connaissait pas encore ces compromis avec le rationalisme, et savait accepter l'intervention divine dans l'histoire du peuple de Dieu; tel que les Septante l'avaient interprété dans un temps où la foi hébraïque s'affirmait devant l'école philosophique d'Alexandrie avec un courage dont les Juifs de nos jours semblent avoir perdu le secret; tel enfin que Josèphe, le Tite-Live de l'histoire juive, l'a compris et consigné dans son récit. Le laconisme du langage mosaïque dans la narration des plaies d'Egypte! Mais comment un écrivain, d'ailleurs sérieux, peut-il compter qu'une semblable insinuation passera inaperçue? Moïse consacre six chapitres de l'Exode, formant un total de cent quatre-vingt-deux versets, à l'histoire des Plaies d'Egypte, et on appelle cela du laconisme! Singulière destinée des Hébreux modernes, qui prétendent dépouiller les Livres saints de leur prestige divin et de leur caractère éminemment miraculeux, pour tendre à l'incrédulité contemporaine une main qui sera toujours repoussée, pour poser le pied chancelant sur un terrain qui croule sous leurs pas! Moïse l'avait prédit : *In gentibus illis non quiesces, neque erit requies vestigio pedis tui* [3].

Le Pharaon aggrave l'oppression des Hébreux.

25. Le Pharaon, loin de céder à la parole de Moïse, inaugura un système d'oppression plus odieux encore. Si réellement il se fût

[1] *Institut. de Moïse,* tom. I, pag. 32.

[2] Voyez l'énumération complète des plaies d'Egypte faite par David au psaume LXXVII, vers. 43-51. — Joseph., *Antiq. Judaic.*, lib. I, cap. V.

[3] Prophétie de Moïse sur la destinée du peuple juif après sa dispersion, *Deuter.*, cap. XXVIII, 65.

agi d'un complot militaire, comme le fait entendre M. Salvador, ce n'était pas en exagérant la compression qu'on pouvait espérer de calmer l'effervescence. Mais rien de semblable ne se passait parmi les Israélites, et les nouvelles rigueurs auxquelles va les soumettre le roi égyptien, n'auront d'autre effet que de discréditer Moïse à leurs yeux. « Le peuple hébreu s'est trop multiplié, dit le Pharaon aux sages de son conseil. Vous voyez à quel point il s'est accru : que serait-ce si nous lui laissions un instant de repos! A la suite de cette délibération, les intendants hébreux qui étaient préposés à la surveillance des travaux de leurs concitoyens, et les employés égyptiens dont ils relevaient, reçurent l'ordre de ne plus fournir désormais aux esclaves israélites la paille hachée qui entrait dans la fabrication des briques. Le soin de la recueillir dans la campagne devait être laissé à ces malheureux, sans que pour cela la quantité de briques que chacun devait livrer par jour fût en rien diminuée. Ils n'ont pas eu jusqu'ici assez d'ouvrage, disait l'édit royal, et voilà pourquoi, dans leurs propos séditieux, ils parlent d'aller au désert offrir un sacrifice à leur Dieu. Qu'on redouble donc leur tâche quotidienne, et qu'on en surveille la stricte exécution, afin qu'ils n'aient pas le temps de prêter l'oreille à des discours imposteurs [1] ! » Ces ordres furent exécutés avec la plus exacte sévérité dans tous les chantiers publics où travaillaient les malheureux Israélites. Les intendants hébreux, malgré leur zèle à stimuler l'activité des esclaves, leurs frères, ne purent cependant maintenir la quantité des livraisons quotidiennes de briques au niveau où elles étaient auparavant. Les exacteurs égyptiens, chargés de la surveillance générale, répondirent à ce déficit en faisant cruellement flageller les intendants. Les femmes et les enfants des Hébreux ramassaient dans les champs les tiges de blé laissées après la moisson, pour soulager la pénible tâche de leurs maris et de leurs pères; mais tant d'efforts de servitude ne suffisaient pas à satisfaire la barbarie de maîtres sans pitié. Tous les grands travaux publics auxquels les Hébreux étaient condamnés, et qui consistaient, d'après l'énumé-

[1] *Exod.*, cap. v, 5-9.

ration de Josèphe, « à élever des digues, à creuser des canaux sur » le Nil, à construire les fortifications des villes militaires, et à » bâtir les pyramides [1], » furent poussés avec une rigueur impitoyable. Les fils d'Israël, réduits au désespoir, se présentèrent devant le Pharaon pour implorer sa justice et sa clémence. Ils furent congédiés avec de nouvelles menaces, et, à leur retour, « rencontrant Moïse et Aaron, son frère : C'est vous, leur dirent-ils, qui avez soulevé contre nous l'indignation royale et qui avez fait tirer le glaive dont nous serons frappés! Que le Seigneur voie votre odieuse conduite et vous juge dans sa sévérité! Et Moïse s'éloigna pour implorer la miséricorde divine. — Seigneur, dit-il, pourquoi avez-vous accablé votre peuple sous le poids de nouvelles afflictions? Pourquoi m'avez-vous choisi pour une mission pareille? Depuis que je me suis présenté au Pharaon et que je lui ai trans-

[1] Joseph., *Antiq. Judaic.*, lib. II, cap. v. — « Un principe de gouvernement, » dit M. Léon de Laborde, subsiste en Egypte, qui semble être dérivé du mot » du Pharaon : *Opprimantur operibus et expleant ea, ut non acquiescant verbis* » *mendacibus*, et qui n'a jamais été négligé, c'est que l'habitant de l'Egypte » reste soumis à la plus dure tyrannie, et qu'il se révolte dès que le pouvoir » se relâche de sa dureté. — Quant à ce chapitre entier, rien ne l'expliquerait mieux que la description des travaux du canal Mahmoudièh, du barrage du Nil et de tant d'autres entreprises qui ruineraient un pays riche » en Europe, à les exécuter par annuités sages et réglées, et qui s'effectuent, » sur les bords du Nil, tout à coup et comme par enchantement. J'ai assisté » aux travaux du canal, et les moyens comme le résultat m'ont semblé en » tous points répondre aux versets de l'Exode. Cent mille malheureux remuaient la terre, la plupart avec les mains, parce que le gouvernement » n'avait fourni en nombre suffisant que des fouets pour les frapper; les pioches, les pelles et les couffes manquaient. Les paysans, hommes infirmes, » vieillards, femmes et enfants, venaient principalement de la haute Egypte, » et étaient répartis sur le cours présumé du canal, en escouades plus ou » moins nombreuses. L'entreprise était dirigée par des Turcs et des Albanais, qui avaient établi parmi les paysans des conducteurs de travaux responsables de la tâche imposée à chaque masse d'hommes. Tout ce monde » de travailleurs était censé recevoir une paie et une nourriture; mais l'une » manquait depuis le commencement des travaux jusqu'à la fin; l'autre était » si précaire, si incertaine, qu'un cinquième des ouvriers mourut dans cette » misère, sous les coups de fouet, en criant vainement, comme le peuple » d'Israël : *En famuli tui flagellis cædimur, et injuste agitur contra populum* » *tuum!* » (*Comment. géograph. sur l'Exode*, pag. 17, 18.)

mis vos ordres, il a redoublé de rigueur pour votre peuple, et notre délivrance paraît plus impossible que jamais [1] »

Seconde entrevue de Moïse et du Pharaon.

26. Il serait difficile d'apercevoir dans cette conduite des Hébreux et de Moïse, leur chef, la moindre trace de l'organisation secrète et de la conspiration armée dont parle M. Salvador. Moïse, découragé par un premier insuccès, les Hébreux tournant contre lui tout leur ressentiment et reprenant, dans l'abattement de leur cœur, les travaux auxquels le Pharaon les condamne, voilà le spectacle réel et vrai de cette prétendue société secrète de délivrance dont l'Israélite moderne, M. Salvador, nous a retracé un tableau d'imagination démenti par l'histoire. Le Seigneur renouvela à Moïse toutes les promesses faites sur la montagne d'Horeb et le chargea de les transmettre aux fils d'Israël, pour relever leur courage. « Mais ceux-ci, dans leur accablement et leur désespoir, refusèrent d'écouter l'envoyé de Dieu. Le Seigneur parla de nouveau à Moïse : Va trouver le Pharaon, dit-il, et répète lui l'ordre de rendre la liberté à mon peuple. — Mais, Seigneur, répondit le fils d'Amram, quand les Hébreux eux-mêmes refusent de m'entendre, comment le Pharaon écoutera-t-il ma parole embarrassée et timide [2]? — Ne crains rien, dit le Seigneur, voici que je t'ai investi de mon pouvoir divin sur le roi d'Egypte; ton frère Aaron sera ton interprète. J'étendrai la main sur la terre de Mesraïm, et j'en ferai sortir mon peuple, et les Egyptiens ne s'y méprendront pas; ils sauront que ces événements seront l'œuvre de ma droite. Quand tu seras en présence du Pharaon, et qu'il te demandera les preuves de la mission que je t'ai donnée, commande à Aaron de prendre en main ta verge, et les prodiges d'Horeb se renouvelleront. Les deux frères parurent donc de nouveau devant le roi égyptien. En sa présence et devant tous les officiers de son palais, Aaron jeta la verge de Moïse à terre, et elle fut changée en serpent. Le roi appela les magiciens et les *mecassephim* (*præstigiatores*), qui, par les enchantements égyptiens et les secrets de leur art, produisirent un effet semblable; chacun d'eux

[1] *Exod.*, cap. v, 20-23. — [2] *Ibid.*, cap. vi, 9-13.

jeta sa verge, qui fut aussitôt changée en serpent; mais celle d'Aaron dévora les verges des magiciens. Cependant le cœur du Pharaon resta inflexible, et il n'obéit point aux ordres du Seigneur [1]. »

Incantationes ægyptiacæ. Sens de cette parole.

27. On s'est demandé quel était le sens du verset de l'Exode que nous venons de traduire, et qui se reproduira deux fois encore : *Vocavit autem Pharao sapientes et maleficos: et fecerunt etiam ipsi per incantationes ægyptiacas, et arcana quædam, similiter* [2]. Le succès des prestigiateurs égyptiens, qui réussirent, *per arcana quædam*, à produire sur l'esprit des spectateurs un effet analogue au véritable miracle opéré par la verge d'Aaron, pourrait se rattacher à l'habileté traditionnelle des psylles, et n'être que l'opération très-naturelle d'une adroite prestidigitation. Mais Moïse indique formellement une autre cause qui opérera encore des phénomènes merveilleux devant le Pharaon : il nomme les magiciens et les incantations égyptiennes. Moïse, témoin de ces phénomènes, semble ainsi attribuer, dans une certaine mesure, un pouvoir véritable et efficace aux incantations magiques, et par conséquent au démon dont elles étaient l'œuvre. Telle est la véritable question qu'il importe d'exposer dans toute sa netteté, et de résoudre dans le sens catholique. Le démon, l'ange déchu, est nommé plusieurs fois par notre Seigneur Jésus-Christ le « Prince de ce monde, » *Princeps hujus mundi* [3]; Satan lui-même, en mettant sous les yeux du Sauveur l'immense étendue des royaumes du monde, ose dire : « La puissance m'a été donnée sur toutes ces choses, et je les livre à qui je veux : » *Mihi tradita sunt, et cui volo do illa* [4]. Il est donc incontestable que Satan exerce sur le monde un pouvoir réel. Mais quelle en est la nature? S'étend-il jusqu'à opérer de véritables miracles? La nature du pouvoir de Satan sur la terre, où le péché de l'homme lui a constitué un empire dont il est le prince, est essentiellement un pouvoir de ténèbres, d'illusion et de mensonge [5]. Son but est de déformer l'homme et de le refaire à l'image et à la ressemblance

[1] *Exod.*, cap. VII, 1-13. — [2] *Ibid.*, 11. — [3] Joan., *Evang.*, cap. XII, 31; XIV, 30; XVI, 11. — [4] Luc, *Evang.*, cap. IV, 6. — [5] *Potestas tenebrarum*, Luc, *Evang.*, cap. XXII, 53. *Spiritum erroris*, I *Joan.*, IV, 6.

diabolique, comme le but de la création avait été de former l'homme à l'image et à la ressemblance de Dieu, comme le but de la rédemption a été de rétablir dans l'homme déchu l'image et la ressemblance divines. Or Dieu est lumière et vérité; il est l'essence splendide et éclatante de la réalité éternelle. Défigurer son image dans l'homme, c'est donc substituer les ténèbres à la lumière, l'illusion à la réalité, le mensonge à la vérité. Aussi le pouvoir de Satan, même à l'époque du paganisme qui fut son triomphe, apparut toujours sur la terre avec un cortége de mystères, de pratiques occultes, de formules ténébreuses et d'associations souterraines. Aucune des formes si multiples et si diverses du polythéisme n'échappa à cette loi générale. Les incantations égyptiennes, les oracles de la Grèce et de Rome, les mystères d'Isis et d'Eleusis, ceux de la Grande Déesse portent tous ce caractère. Les traditions de la magie se sont perpétuées jusqu'à nos jours en Orient. Sur le sol même de l'antique Mesraïm, M. Léon de Laborde a retrouvé les successeurs des magiciens du Pharaon biblique; il s'est fait initier à leurs formules incantatrices et à leurs procédés mystérieux, et, ce qui paraîtra plus incroyable à quelques lecteurs, ces formules et ces procédés ont réussi entre ses mains de façon à étonner son inexpérience et à l'effrayer lui-même de l'occulte pouvoir dont il disposait [1]. Il y a donc une puissance satanique dans le monde; ses manifestations, environnées de circonstances mystérieuses, fuient le grand jour et cherchent l'ombre pour séduire. Elles sont irrégulières dans leur explosion; parfois, comme nous l'avons vu de nos jours, elles font une irruption soudaine et éclatent au milieu des civilisations les plus incrédules. On dirait une effusion des princes du mensonge, qui se donnent pour mission de parcourir la terre. Telle a été naguère cette évocation des esprits dont le germe, sorti d'Amérique, se répandit instantanément sur tous les points de notre vieille Europe. Ce fut un éclair, et quelques mois après tout ce bruit, tout ce fracas, toutes ces agitations s'effaçaient comme le souvenir d'un rêve. D'autres

[1] Voir le récit de cette singulière expérience, fait par le savant chrétien, *Comment. géograph. sur l'Exode*, pag. 22-27.

fois les énergies du mal semblent se discipliner et s'assujettir à des règles et à des formules invariables. Elles deviennent alors l'objet d'initiations et de procédés fixes, ayant leur formulaire, leur rituel détaillé. Rien n'y est laissé à l'arbitraire, et tout, jusqu'à l'intonation des paroles mystérieuses, est minutieusement noté. Tels étaient, chez les païens, les arts de la divination et de la magie, dont saint Augustin et tous les Pères des premiers siècles nous ont laissé des descriptions authentiques [1]. Mais dans ses manifestations exceptionnelles, comme dans ses révélations systématiquement organisées, le pouvoir de Satan reste toujours empreint du caractère d'illusion et de mensonge qui lui est inhérent. Il séduit des individus, il séduit quelquefois même des multitudes; mais le charme se dissipe, le prestige s'évanouit, et la génération qui succède prend en pitié la méprise de ses aïeux. Nous rions aujourd'hui du baquet de Mesmer, comme on rira demain du spiritisme actuel et de nos tables tournantes.

Pouvoir de Satan sur le monde, d'après saint Augustin et saint Thomas.

28. C'est que le pouvoir de Satan, quoique très-supérieur dans la réalité à ce qu'on imagine ordinairement, est pourtant circonscrit dans des limites qu'il ne saurait franchir. Saint Thomas s'est posé, après saint Augustin, la question de savoir si les anges du mal peuvent faire de véritables miracles. Ces deux grands génies du catholicisme ont tous deux la même réponse. Voici le raisonnement du Docteur angélique : « Si l'on entend par miracle, dit-il, » un fait qui déroge à l'ordre général et absolu auquel Dieu a sou» mis toutes les énergies créées, ni les démons, ni quelque créa» ture que ce soit, ne peuvent faire de miracles. Une telle puis» sance n'appartient qu'à Dieu. Mais si l'on entend par miracle, » dans un sens moins rigoureux, un phénomène qui surpasse et le » pouvoir et l'intelligence humaine, les démons peuvent opérer de » tels miracles, qui déconcertent l'esprit de l'homme dans la me» sure même de leur élévation au-dessus de ses connaissances et » de ses facultés [2]. » — « Nous sommes loin, dit-il ailleurs, de con» naître tout l'ordre de la création et toutes ses énergies; lors donc

[1] S. August., *De Civit. Dei*, lib. XVIII, cap. XVI, XVII, XVIII. — [2] S. Thom. Aquin., *Summ. Theol.*, 1a pars, quæst. CXV, art. 4.

» qu'un phénomène se produit par des énergies qui nous sont in-
» connues et dans un ordre de création que nous ignorons éga-
» lement, ce phénomène est un miracle par rapport à nous. C'est
» ainsi que les démons, dans la sphère naturelle de leur puissance,
» peuvent produire des effets prodigieux par rapport à nous, qui
» ne sont cependant pas de vrais miracles, car l'essence du vrai
» miracle consiste en une dérogation à l'ordre naturel, non pas
» seulement par rapport à une classe de créatures en particulier,
» mais par rapport à la généralité de toutes les créatures [1]. » Telle
est aussi la doctrine de saint Augustin : « Les mauvais anges, dit-
» il, n'ont pas un pouvoir absolu sur le monde visible et sur la
» matière créée; cette puissance n'appartient qu'à Dieu [2]. » — « On
» attend peut-être de moi, dit ailleurs le grand évêque, que je for-
» mule mon sentiment sur les perfides jeux des démons. Et que
» dirai-je? sinon que plus leur puissance nous apparaît formidable
» ici-bas, plus il faut nous attacher fortement au Médiateur, qui
» nous relève des régions inférieures pour nous emporter à sa suite
» vers les hauteurs célestes. Si je répondais que les prodiges de
» Satan sont des fables, une nuée de témoins se lèverait pour affir-
» mer qu'ils en ont une expérience personnelle, ou qu'ils en ont
» vu de leurs yeux. Moi-même, j'ai entendu de tels récits. Une
» chose est certaine et doit commander toute notre foi : Dieu seul
» a la toute-puissance absolue de faire ce qu'il veut, dans sa jus-
» tice ou dans sa miséricorde. Les démons ne peuvent agir, en
» vertu même de leur nature créée, que par la permission de Dieu.
» Les démons ne sauraient donc rien créer eux-mêmes; s'il y a
» dans leurs opérations quelques phénomènes qui semblent se rap-
» procher de cet acte souverain, ce ne sont que des prestiges qui
» modifient l'apparence des créatures de Dieu et les présentent à
» nos yeux sous un aspect illusoire [3]. » Tel est l'enseignement ca-
tholique sur ce grand et profond mystère. La parole de Jésus-
Christ lui a donné une consécration solennelle. « Aux derniers
» jours du monde, a dit le Sauveur, de faux prophètes se lèveront

[1] S. Thom. Aquin., *Summ. Theol.*, 1ª pars, quæst. CXI, art. 4. — [2] S. August., *De Trinit.*, lib. III, cap. VIII. — [3] *De Civit. Dei*, lib. XVIII, cap. XVIII.

» et opéreront des prodiges et des merveilles d'une telle nature, » qu'ils séduiraient les élus eux-mêmes, si Dieu leur en laissait » le pouvoir [1]. » — A l'aide de ces principes, il nous est permis de discerner le caractère des incantations magiques et des prestiges mis en usage devant le Pharaon, par Jannès et Mambrès [2]. Tel est, en effet, le nom des deux principaux hiérophantes égyptiens qui entreprirent contre Aaron et Moïse cette lutte inégale où la puissance d'erreur, comme dit Tertullien, « se signala par les » prestiges dont elle a coutume de séduire le regard des mortels, » mais où elle fut enfin dévorée par la vérité dont Moïse était l'or» gane : » *Solent dæmones phantasmata præstare, quibus exteriores oculos circumveniunt, sed Mosis veritas mendacium eorum devoravit* [3]. On conçoit donc le succès de leurs artifices, aidé, dit M. Léon de Laborde, « par la facile crédulité des Egyptiens pour les effets de » la magie, qui les empêchait de démêler le vrai du faux, et par » l'endurcissement du roi d'Egypte, ainsi que son intérêt, qui le » disposait à admettre comme vrai ce dont il aurait pu recon» naître la fausseté [4]. »

Première plaie d'Égypte : l'eau du Nil changée en sang.

29. « Or le Seigneur dit à Moïse : Le cœur du Pharaon s'est endurci; il refuse de rendre la liberté à mon peuple. Présente-toi à sa rencontre, le matin, quand il descendra sur la rive du fleuve. Tu tiendras à la main la verge qui s'est changée en serpent sous ses yeux. Tu parleras ainsi au roi d'Egypte : Le Seigneur, Dieu des Hébreux, vous commande de nouveau par ma bouche de laisser à son peuple la liberté d'aller lui offrir des sacrifices au désert. Vous vous y êtes refusé jusqu'ici; mais afin, dit le Seigneur, que vous connaissiez sa puissance, je vais frapper le Nil de la verge que je porte à la main, et ses eaux se changeront en sang. Les poissons mourront dans ses ondes corrompues, et le peuple égyptien ne pourra plus venir s'y désaltérer. Cependant, continua le Seigneur, Aaron prendra la verge miraculeuse et l'élèvera sur le sol de Mesraïm, et toutes les eaux des rivières, des marais, des lacs et des

[1] Matth., *Evang.*, cap. XXIV, 24. — [2] *Quemadmodum autem Jannes et Mambres restiterunt Moysi* (S. Paul., II *Epist. ad Timoth.*, cap. III, 8). — [3] Tertull., lib. *De Anima*, cap. LVII. — [4] *Comment. sur l'Exode et les Nombres*, pag. 22.

fontaines seront changées en sang; dans chaque demeure, l'eau conservée dans les vases de bois ou de terre, sera du sang. Les deux frères exécutèrent l'ordre divin. En présence du Pharaon, Moïse éleva sa verge sur le fleuve, et la nappe liquide devint une nappe de sang. Les poissons du Nil trouvèrent la mort dans cette eau corrompue. Cependant les magiciens, par leurs incantations, opérèrent devant le roi un prodige analogue [1], et le Pharaon refusa de nouveau d'obéir au Seigneur; il rentra dans son palais sans avoir laissé fléchir son cœur. Cependant les Egyptiens creusèrent le sable sur le bord du fleuve, pour laisser filtrer l'eau et se soustraire ainsi au fléau, qui se prolongea durant sept jours [2]. » — On le voit, il n'y a rien d'ambigu, de laconique ou d'obscur dans ce récit de la première plaie, et le système de M. Salvador ne saurait se concilier avec la clarté, la précision du texte sacré et les minutieux détails qu'il renferme. Le naturalisme de certains interprètes timides, qui reculent devant la vérité biblique, a essayé une explication embarrassée de ce premier fléau. On a prétendu que la première plaie d'Egypte n'était que l'apparition d'un phénomène périodique, dont chaque débordement du Nil amène le retour annuel.

[1] On a demandé sur quelle eau les magiciens du Pharaon avaient pu opérer, après que toutes celles de l'Egypte avaient été changées en sang par Moïse. Il nous semble que la Bible elle-même répond à cette difficulté au verset 24 de ce chapitre : *Foderunt autem omnes Ægyptii per circuitum fluminis aquam, ut biberent.* « C'est une habitude générale en Orient, dit M. Léon de » Laborde, de creuser dans le sable, sur les pentes, pour atteindre aux sour» ces et laisser filtrer les eaux. » Ce procédé, d'un emploi assez facile, dut fournir aux magiciens du Pharaon beaucoup plus d'eau qu'il ne leur en fallait pour essayer en petit une contrefaçon du grand miracle de Moïse. Philon s'est écarté de la vérité du texte mosaïque, en prétendant que les trous creusés dans le sable par les Egyptiens ne fournirent eux-mêmes que du sang. Moïse, dont nous avons cité les paroles, dit positivement le contraire. D'ailleurs, la preuve évidente que ce moyen fournit de l'eau aux Egyptiens pendant les sept jours de la durée du fléau, c'est que le Pharaon, qui ne put supporter un jour la présence des grenouilles, des moustiques, etc., et qui supplia Moïse et Aaron de l'en délivrer immédiatement, n'invoqua point leur secours en cette circonstance. Or qu'eût été l'Egypte pendant sept jours sans une seule goutte d'eau potable? L'aggravation que Philon donne gratuitement au fléau est donc inadmissible.

[2] *Exod.*, cap. VII, 14 ad ultim.

Mais la couleur rougeâtre dont les eaux de ce fleuve s'imprègnent alors, n'est point un fléau pour les habitants. Un séjour de quelques heures dans les vases ou jarres de terre habituellement en usage, suffit pour rendre cette eau aussi limpide qu'en toute autre saison. La coloration qui accompagne le débordement a lieu à une époque fixe, le 21 juin, au solstice d'été. Or la première plaie d'Egypte avait lieu au mois de février. La coloration annuelle du Nil n'altère en rien la qualité essentielle de ses eaux; le miracle de Moïse les avait rendues impotables. Il n'y a donc aucune similitude dans les deux phénomènes, et le naturalisme n'explique rien. On a cité d'autres faits de coloration de fontaines ou de fleuves, qui se sont présentés quelquefois, dans des cas particuliers, et ne sont pas une des moins intéressantes singularités de l'ordre physique [1]. Mais ils ont toujours été partiels, locaux et sur une échelle fort restreinte. Leur apparition, constatée par l'histoire comme un fait d'autant plus curieux qu'il est plus rare, s'explique physiquement par la production accidentelle de végétations cryptogamiques, ou la présence de corps étrangers, que ces eaux singulières tiennent en dissolution et qui les colorent d'un rouge plus ou moins foncé. On conçoit donc que les hiérophantes égyptiens aient pu, soit artificiellement, soit par le concours d'un pouvoir diabolique, imiter devant le Pharaon, sur l'eau d'un vase, le miracle que Moïse venait d'opérer en grand sur le fleuve. Mais ce que l'on peut admettre pour l'eau d'un vase, d'une source ou d'un lac en particulier, demeure inadmissible pour l'eau de tous les fleuves, de tous les lacs, de toutes les fontaines de l'Egypte, pendant sept jours entiers. Il faut ici la puissance divine pour interrompre le cours des lois naturelles connues de l'homme,

[1] Au moment où nous imprimons ces lignes, la *Gazette de Presbourg* (25 janvier 1862) contient sous le titre : *Un Ruisseau de sang,* le fait suivant : « Non » loin de Saly coule un ruisseau nommé Patock. qui descend des montagnes » et qui, à une lieue de sa source, se perd sous terre : depuis quelque temps » ses eaux se teignent d'une couleur rouge, parfois noirâtre, semblable à du » sang caillé. Dans le village voisin, appelé Ketsch, et dans une troisième » localité, ce phénomène se reproduit également, et les habitants ne font » plus usage de l'eau des ruisseaux où il se montre. On n'en connaît pas la » cause, que l'un ou l'autre de nos naturalistes ne tardera pas sans doute à » nous expliquer. »

et produire, par un acte de volonté souveraine, ce prodige instantané, universel et permanent. Ainsi que le fait observer M. Léon de Laborde, « cette première plaie devait frapper le Pharaon et le » peuple d'Egypte dans ce qu'ils avaient de plus précieux, l'eau de » leur fleuve [1]. » Le Nil, divinisé par l'Egypte païenne, s'il a perdu aux yeux des Arabes et des Turcs actuels son caractère sacré, conserve néanmoins pour les populations indigènes un véritable prestige. L'eau, dans une contrée enclavée entre deux déserts, serait déjà, par ce fait seul, une immense richesse; mais les qualités de l'eau du Nil, célébrées par tous les voyageurs, sont réellement exceptionnelles. « C'est l'eau la plus pure, la plus fraîche et la plus » douce, dit encore M. Léon de Laborde; on s'en inonde, on s'en » abreuve à toute heure et dans toutes les dispositions, et il semble » qu'à l'agrément d'une boisson qui paraît factice, tant elle est » douce, elle joigne la force d'un aliment naturel, tant elle a de » saveur et semble nourrissante [2]. » Si l'on ajoute à cet enthousiasme naturellement professé par les indigènes et partagé par le savant voyageur, le culte religieux dont le Nil était l'objet à l'époque du Pharaon, on comprendra mieux combien la première plaie dut frapper profondément les habitants de l'Egypte. Mais il est impossible de ne voir dans ce fléau qu'un événement ordinaire, et de dire avec M. Coquerel : « Le sang indique seulement la couleur » des eaux; diverses causes naturelles ont pu les rougir, et le Nil » n'est pas la seule rivière qui prenne quelquefois cette teinte [3]. » Il y a dans cette élimination systématique du miracle une contradiction flagrante entre la cause et l'effet. On veut arriver à un résultat prodigieux par une série de phénomènes naturels; toute la logique humaine échouerait devant une pareille entreprise. Si l'on se contentait d'insinuer que la puissance divine fit intervenir des causes physiques dont le concours extraordinaire produisit, dans la circonstance donnée, un phénomène complétement en dérogation avec les lois physiques que nous connaissons, l'hypothèse serait admissible. Mais établir le miracle de la délivrance des

[1] *Comment. géograph. sur l'Exode*, pag. 27. — [2] Idem, *ibid.* — [3] M. Athanase Coquerel, *Biographie sacrée*, au mot *Moïse*, tom. III, pag. 185.

Hébreux sur le miracle de la crédulité égyptienne, qui se laisse tromper dix fois de suite par de fausses apparences, et confond à dix reprises un phénomène très-ordinaire avec un prodige effrayant, voilà ce que toute l'exégèse juive ou protestante moderne sera impuissante à démontrer jamais.

Deuxième plaie d'Égypte : invasion des grenouilles.

30. Une seconde fois Moïse et son frère parurent devant le Pharaon. « Voici l'ordre du Seigneur, dirent-ils. Si vous ne consentez à mettre en liberté les fils d'Israël, je frapperai d'un nouveau fléau la terre d'Egypte. Le Nil vomira de son sein des tourbillons de grenouilles, qui envahiront le sol, rempliront le palais du roi, monteront jusqu'à sa couche, se répandront dans toutes les maisons, dévoreront tous les aliments et souilleront le peuple entier de leur contact impur. Aaron éleva la verge miraculeuse, et les grenouilles couvrirent aussitôt la surface de la terre de Mesraïm. Les magiciens de leur côté, par leurs incantations, réussirent à produire un phénomène analogue, et le cœur du Pharaon demeura dans son endurcissement. Cependant le roi fit appeler bientôt les deux envoyés du Seigneur. Priez votre Dieu, leur dit-il, de nous délivrer, mon peuple et moi, de cet odieux fléau, et je consentirai à la sortie des Hébreux. — Fixez-moi, répondit Moïse, l'heure où vous voulez que j'invoque sur vous et sur votre peuple la miséricorde du Seigneur. — Demain, répondit le Pharaon. — Je ferai suivant votre parole, dit Moïse, et vous reconnaîtrez que le Seigneur est le Dieu tout-puissant. A la prière de Moïse, toutes les grenouilles moururent à la fois, dans les maisons et dans les campagnes; les Egyptiens les réunissaient en énormes monceaux pour les enfouir dans leurs champs. Cependant le Pharaon, voyant renaître le calme après cette épreuve terrible, persévéra dans son endurcissement, et refusa d'obéir au Seigneur [1]. » Il n'y a rien encore d'équivoque ni de laconiquement obscur dans ce récit. M. Salvador ne saurait véritablement y trouver un point d'appui pour étayer son étrange système. M. Coquerel n'est guère plus heureux dans son interprétation. « La venue des grenouilles, dit-il, est *simplement* une suite

[1] *Exod.*, cap. VIII, 1-14.

» du fléau précédent [1]. » La simplicité ici est un fait d'appréciation qui pourrait s'appliquer à toute autre chose qu'à l'invasion des grenouilles. Non, il n'est pas simple qu'à un jour donné, sur un geste d'un pasteur hébreu qui élève une verge en présence du Pharaon et de toute sa cour, une nuée de grenouilles fasse irruption sur la surface d'une contrée entière. Qu'on dise tant qu'on voudra que de telles irruptions se sont manifestées parfois d'une façon spontanée; que l'Egypte en particulier fut souvent dévastée par un fléau semblable, et que le culte superstitieux décerné par elle aux ibis, aux hérons, aux grues, devait son origine à la reconnaissance pour ces oiseaux qui délivraient le sol égyptien de ces bêtes malfaisantes : la question reste toujours la même. Il n'est pas le moins du monde simple ni de prédire d'avance, ni surtout de provoquer une telle irruption avant qu'elle soit venue; et il est souverainement impossible de la faire disparaître à heure fixe, quand elle est accomplie. La suite du fléau précédent, pour nous servir des expressions de M. Coquerel, est donc un nouveau miracle qui succède au premier.

Troisième plaie d'Egypte : nuée de moucherons ou moustiques.

31. « Or le Seigneur dit à Moïse : Ordonne à ton frère Aaron de frapper de sa verge le sable de l'Egypte, et une nuée de moucherons se répandra sur toute la surface du sol. Aaron étendit la main, frappa de la verge miraculeuse la poussière de la terre, et il en sortit une nuée de ces insectes dévorants qui s'abattaient par milliers sur les hommes et les animaux. Les magiciens du Pharaon essayèrent, par leurs incantations, de produire un effet analogue, mais ils ne purent y parvenir. — Le doigt de Dieu est là, dirent-ils à leur maître. Cependant le cœur du Pharaon conserva son endurcissement, et il refusa d'obéir aux ordres du Seigneur [2]. » Jannès et Mambrès sont vaincus. Une coloration étrangère communiquée à un verre d'eau, une certaine quantité de grenouilles s'élançant soudain d'un ruisseau ou d'un marais, la substitution d'un serpent à une verge lancée par une main habile, sont en effet des phénomènes qu'une certaine adresse de main suffit à produire, même

[1] M. Ath. Coquerel, *Biographie sacrée*, loc. cit. — [2] *Exod.*, cap. VIII, 16-19.

sans l'intervention d'un pouvoir surnaturel [1]. Mais faire élever du sol une nuée d'insectes, et convertir chaque grain de sable en un de ces dévorants *moskitos,* si connus des Orientaux et si redoutés des voyageurs, sous le nom de moustiques, c'est toucher au domaine de la puissance créatrice. Non pas cependant qu'avec certains préparatifs préliminaires, il n'eût été possible aux hiérophantes égyptiens d'opérer en petit un prestige analogue; mais les préparatifs étaient rendus plus difficiles par la nature même de ces insectes ailés qui se dérobent à la poursuite, et qu'il eût fallu un temps considérable pour réunir en une quantité assez grande pour produire l'illusion. Les infiniment petits triomphent donc ici de l'art égyptien, en raison même de leur petitesse infinitésimale. Moïse, comme on a pu le remarquer, avertissait à l'avance le Pharaon de chaque plaie nouvelle que le Seigneur allait infliger à l'Egypte. Les hiérophantes avaient donc un certain temps pour se préparer à l'épreuve et concerter leurs artifices. C'est ainsi qu'ils avaient pu soutenir jusqu'ici la lutte; s'ils l'abandonnent en cette circonstance, c'est parce qu'elle prend une proportion à laquelle ils ne sauraient atteindre. Le souvenir de cette lutte inégale s'était conservé dans l'histoire profane. Voici les paroles du philosophe pythagoricien Numénius à ce sujet : « Les hiérogrammates Jan» nès et Mambrès florissaient en Egypte au temps où les Juifs fu» rent expulsés de ce pays. Leur science magique était universel» lement reconnue. Les Egyptiens les choisirent tous deux pour » les opposer au chef des Hébreux, Musée, dont les prières étaient » toutes-puissantes auprès de la Divinité [2]. »

Quatrième plaie d'Égypte : les mouches.

32. « Le Seigneur dit à Moïse : Lève-toi dès l'aurore; le Pharaon descendra demain matin sur la rive du fleuve. Tu iras à sa rencontre et lui tiendras ce langage : Voici ce que dit le Seigneur : Donnez à mon peuple la liberté d'aller m'offrir un sacrifice au désert. Si vous continuez à la lui refuser, je couvrirai l'Egypte d'une

[1] Le sentiment de Bergier est que rien ne nous oblige à supposer qu'il y ait eu un principe surnaturel dans les opérations des hiérophantes égyptiens en lutte avec Moïse. *Dictionn. de théol.,* art. *Magiciens, Magie.*

[2] Numénius, apud Euseb., *Præpar. evang.,* lib. IX, cap. VIII.

nuée de mouches, qui se répandront sur les villes et les campagnes sans rien respecter, depuis le palais du roi jusqu'à la plus pauvre chaumière. Et pour bien établir que c'est moi le Seigneur, qui commanderai ce fléau, je ne permettrai pas qu'il s'étende à la terre de Gessen, habitée par les fils d'Israël. La séparation sera tranchée entre le peuple d'Egypte et mon peuple : c'est demain qu'éclatera ce prodige. La parole du Seigneur fut rigoureusement exécutée. Une armée de mouches fétides et pestilentielles s'abattit sur le sol égyptien, remplissant le palais du Pharaon et les demeures de ses sujets, couvrant la terre infectée et corrompue par ces noirs escadrons. Le roi fit encore appeler les deux frères. — Allez, leur dit-il. Faites à votre Dieu le sacrifice qu'il demande de vous; mais offrez-lui cet holocauste ici même, sans sortir d'Egypte. — Non, répondit Moïse, cela est impossible. Les victimes que nous immolerons au Seigneur sont précisément les divinités que l'Egypte adore; si les Egyptiens voyaient sous leurs yeux égorger ces objets de leur culte superstitieux, ils nous lapideraient comme des monstres d'impiété. Laissez-nous donc aller au désert, à trois jours de marche, jusqu'à la montagne d'Horeb, où nous devons accomplir notre sacrifice au Seigneur. — J'y consens, reprit le Pharaon; mais vous n'irez pas plus loin. Maintenant priez votre Dieu qu'il nous délivre de ce cruel fléau. — Demain, répondit Moïse, il ne restera pas une seule des mouches qui couvrent en ce moment la terre de Mesraïm. Seulement que le Pharaon n'essaie plus de tromper le Seigneur en refusant d'accorder la liberté aux fils d'Israël! Le lendemain, en effet, à la prière de son serviteur, Dieu délivra l'Egypte de cette plaie. Mais le roi persévéra dans son obstination et refusa d'exécuter sa promesse [1]. »

33. « Le Seigneur parla de nouveau à Moïse : Va trouver le Pharaon, lui dit-il, annonce-lui que je vais étendre la main sur les campagnes. Une peste terrible sévira sur les chevaux, les ânes, les chameaux, les bœufs et les brebis appartenant aux Egyptiens. Les troupeaux des fils d'Israël seront seuls épargnés. Le Pharaon

Cinquième plaie d'Egypte : mortalité sur les animaux.

[1] *Exod.*, cap. VIII, 20 ad ultim.

fut averti par Moïse que le lendemain le fléau éclaterait. La parole du Seigneur fut accomplie; et le lendemain les troupeaux des Egyptiens et tous les animaux qui leur appartenaient mouraient sous l'étreinte de cette peste cruelle. Le Pharaon envoya des officiers pour savoir si le fléau sévissait de même sur la terre de Gessen. Ils revinrent en disant qu'aucun des animaux appartenant aux fils d'Israël n'avait été atteint. Cependant le roi persista encore dans son obstination [1]. »

Sixième plaie d'Egypte : les ulcères.

34. « Dieu dit alors à Moïse : Prends au fourneau voisin une poignée de cendre; quand tu seras en présence du Pharaon, tu la jetteras en l'air. Un nuage de poussière pestilentielle se répandra alors sur l'Egypte; les hommes et les animaux seront couverts de pustules et d'ulcères. Moïse exécuta cet ordre, et le fléau prédit par le Seigneur sévit à la fois sur les hommes et les animaux. Les magiciens, atteints par cette maladie soudaine, ne purent se présenter devant le prophète. Cependant le roi résista encore et persista dans l'obstination prédite par le Seigneur [2]. »

Septième plaie d'Egypte : la grêle.

35. Moïse parut alors devant le Pharaon pour lui faire entendre un langage encore plus terrible. « Voici les nouvelles menaces du Seigneur, dit-il. Vous n'avez pas voulu rendre la liberté au peuple d'Israël, et vous le retenez en servitude. Demain, à pareille heure, une pluie de grêle tombera sur l'Egypte, telle que n'en vit jamais le sol de Mesraïm. Envoyez donc dans vos campagnes prévenir de faire rentrer les troupeaux dans les étables, car tout ce qui sera surpris par cette grêle, hommes ou animaux, sera frappé de mort. Le lendemain, à l'heure marquée, Moïse leva la main vers le ciel, et aussitôt des roulements formidables de tonnerre ébranlèrent le ciel; les éclairs, sillonnant la nue, éclatèrent sur le sol égyptien; une grêle terrible, mêlée aux lueurs de la foudre, tomba sur l'Egypte, d'une grosseur telle que ce pays, depuis la création, n'en avait jamais vu. Tout ce qui était resté dans la campagne, hommes ou animaux, fut tué par le fléau. Il n'y eut d'épargné que ceux des sujets du Pharaon qui, profitant de l'avertis-

[1] *Exod.*, cap. IX, 1-7. — [2] *Ibid.*, 8-12.

sement de Moïse, avaient rappelé des champs leurs serviteurs et leurs troupeaux. Toute la récolte du lin et de l'orge fut perdue; tous les arbres du pays furent brisés par la tourmente. Le froment, plus tardif, n'eut pas à souffrir du fléau. Cependant la grêle respecta la terre de Gessen, habitée par les fils d'Israël. L'orage continuait avec la même violence, et rien n'en faisait prévoir la fin. Le Pharaon fit appeler Moïse et son frère. J'ai péché, leur dit-il. Le Seigneur est juste; mon peuple et moi nous sommes des impies. Cependant suppliez votre Dieu de détourner sa foudre de nos têtes; cette fois je vous mettrai en liberté. Vous ne resterez pas davantage en ce pays. — Je vais sortir de la ville, répondit Moïse. J'élèverai mes mains vers le Seigneur, et à l'instant le tonnerre cessera de retentir, la grêle ne tombera plus. Vous pourrez ainsi vous convaincre que notre Dieu est le Dieu tout-puissant; car je sais que ni vous ni vos serviteurs n'avez la crainte du Seigneur dans l'âme. Le prophète sortit de la ville, étendit les mains; la foudre et la grêle s'arrêtèrent; on ne vit plus tomber une seule goutte de pluie après la prière de Moïse. Le Pharaon, délivré de cet orage, augmenta d'une nouvelle infidélité tant de fautes déjà passées; il demeura dans son endurcissement et ne voulut point exécuter ses promesses [1]. » — « La grêle, dit M. Léon de Laborde, est tout aussi » extraordinaire en Egypte dans sa seule apparition, que l'effet » terrible, que le texte décrit, le serait dans les pays où ce phéno- » mène naturel se reproduit en sa saison. La grêle est tout à fait » inconnue en Egypte, si ce n'est à Alexandrie, Rosette et Da- » miette, qui, comme tous les ports de mer, sont soumis à un autre » climat que l'intérieur du pays. Qu'on se figure donc l'apparition » d'un fléau aussi cruel qu'inattendu, d'une grêle, espèce de pluie » de pierres, pour un pays qui n'en connaît pas les effets dévasta- » teurs, et qui voit tomber sous sa violence les hommes, les ani- » maux, les arbres et les fruits de la terre [2]. »

36. Cependant les désastres que l'obstination du roi attirait sur son peuple, avaient ouvert les yeux des Egyptiens. Moïse parut

Huitième plaie d'Egypte : les sauterelles.

[1] *Exod.*, cap. IX, 13 ad ultim — [2] *Comment. géograph. sur l'Exode*, pag. 45.

de nouveau devant le Pharaon pour le menacer d'une invasion de sauterelles qui achèveraient de ravager les campagnes dévastées par la grêle. Un refus accueillit encore cette communication. Mais les conseillers royaux dirent au Pharaon : « Jusques à quand l'Egypte sera-t-elle vouée à ces fléaux? Laissez partir ce peuple; qu'il aille en liberté sacrifier à son Dieu! Ne voyez-vous pas que notre pays est ruiné? On rappela donc Aaron et Moïse. — Allez, leur dit le roi. Vous êtes libres d'offrir au Seigneur le sacrifice qu'il vous commande. Mais qui sont ceux que vous comptez emmener dans le voyage? — Nous partirons, répondit Moïse, avec nos vieillards, nos fils et nos filles, avec nos troupeaux de bœufs et de brebis, pour célébrer la grande solennité du Seigneur notre Dieu! — Non, non, reprit le Pharaon, il n'en sera point ainsi. Que les hommes valides de votre tribu partent seuls. C'est là tout ce que vous demandiez précédemment. Moïse étendit alors sa verge miraculeuse; un vent brûlant s'éleva aussitôt et continua à souffler avec violence pendant le reste du jour et toute la nuit suivante. Le lendemain, cet ouragan apporta un tourbillon de sauterelles qui se répandirent sur toute la contrée et s'abattirent par multitudes innombrables sur les campagnes égyptiennes. Les derniers brins d'herbes restés sur le sol, les fruits échappés en petit nombre à la grêle précédente furent dévorés, et il ne resta plus une trace de verdure sur la terre de Mesraïm. — J'ai péché, dit alors le Pharaon à Moïse, j'ai péché contre le Seigneur et contre vous, mais priez-le de me pardonner encore cette fois et de faire cesser le fléau. A la prière du prophète, le Seigneur fit souffler de l'occident un vent violent, qui chassa les escadrons de sauterelles, et les précipita dans la direction de la mer Rouge. Il n'en demeura pas une seule sur toute la terre d'Egypte. Cet événement ne fit pas changer de résolution au roi; il refusa encore de laisser partir les Hébreux [1].»

[1] *Exod.*, cap. x, 7-20. — « Les sauterelles dont il est question ici, dit M. Léon » de Laborde, sont la *Locusta migratoria*, l'espèce la plus nombreuse et la plus » redoutable. » Le savant écrivain a réuni la liste de leurs apparitions annuelles telles qu'elles sont constatées par l'histoire. Leurs invasions ont partout les mêmes caractères. « C'est un nuage qui paraît dans le ciel, dit-il, tantôt dans une » direction, tantôt dans une autre; ce nuage s'approche, couvre une ville, un

37. « Le Seigneur dit alors à Moïse : Etends la main vers le ciel, et les ténèbres envahiront l'Egypte avec une densité telle, qu'on pourra les croire palpables. Moïse leva la main au ciel, et une nuit profonde couvrit la terre de Mesraïm pendant trois jours. Le frère ne voyait plus son frère, et, dans l'horreur de ces épaisses ténèbres, nul ne pouvait sortir de sa demeure. Cependant tous les lieux habités par les fils d'Israël continuaient à jouir de la lumière du soleil. Le Pharaon appela Moïse et son frère. Cette fois, leur dit-il, allez offrir à votre Dieu les sacrifices qu'il demande. Emmenez vos enfants, mais laissez en Egypte vos troupeaux de brebis et de bœufs. — Non, répondit Moïse, laissez-nous emmener les victimes nécessaires aux holocaustes. Nous partirons avec tous nos troupeaux; pas une seule tête des animaux possédés par les fils d'Israël ne restera dans ce pays. Nous en avons besoin pour le culte du Seigneur, notre Dieu, qui nous révélera, lorsque nous serons arrivés au mont Horeb, les victimes dont il demande l'immolation. Le roi refusa d'accepter cette condition et persista dans son refus. — Sors de ma présence, dit-il à Moïse, et n'y reparais jamais. Le jour où je te rencontrerai, tu seras puni de mort. — Que votre parole soit accomplie, dit le prophète. Je ne me présenterai plus spontanément devant le roi [1]. »

Neuvième plaie d'Egypte. les ténèbres

38. L'heure était venue où les hésitations, les refus, les promesses arrachées à la terreur et violées pendant la prospérité

Dixième plaie d'Egypte : la mort des premiers-nés; l'agneau pascal.

» village, un pays entier; il obscurcit le ciel, il s'abat dans les plaines, détruit » tout, laisse comme souvenir de son passage une couvée nombreuse pour » l'année suivante, puis disparaît, chassé par le vent, et s'en va mourir dans » un pays froid, ou dans les vagues de la mer, et produit encore, quand il » s'abat sur un seul point, par les miasmes de ses innombrables cadavres, » des pestes aussi dangereuses que l'a été sa faim destructive. » L'Orient a encore chaque année, sur quelques points de son territoire, des invasions de ce genre. L'Angleterre, en 1613 et en 1748; l'Allemagne, en 1813 et 1819; la France, en 1542 et 1656; l'Italie, en 1656 et 1716, ont été dévastées par ce fléau. En 1828, sur le territoire d'Hermanstadt (Bohême), une invasion de sauterelles s'abattit dans la contrée et y demeura trois jours. On en détruisit à peu près trois mille mesures de Presbourg, sans que l'essaim parût diminué, quand il partit. (M. Léon de Laborde, *Comment. géograph. sur l'Exode* pag. 46, 47 et suiv.; B. Henrion, *Hist. eccles.*, Migne, tom. II, col. 1491.)

[1] *Exod.*, cap. x, 21-29.

allaient faire place à un immense cri de douleur et d'effroi. Tous les Egyptiens, de concert avec le Pharaon, conjureront les fils d'Israël de quitter leur pays, pour détourner la colère du Ciel. Est-ce un armement formidable des Hébreux qui produira ce résultat inattendu? Est-ce le signal donné par Moïse à ses compatriotes opprimés, de tirer enfin ce glaive dont parle M. Salvador, et dont nous n'avons jusqu'ici aperçu nulle trace dans le récit biblique? Non. Le mot d'ordre du prophète n'aura rien de commun avec ceux des sociétés secrètes auxquelles une comparaison sacrilége voudrait assimiler l'œuvre du libérateur hébreu. La quinzième nuit du mois d'*Abib* fut fixée d'avance par Moïse comme celle de la liberté d'Israël reconquise. Toutes les familles juives reçurent l'ordre d'immoler un agneau dont le sang servît à marquer la porte de toutes les maisons habitées par les descendants d'Abraham. Les chefs de famille présidèrent au repas commun où la chair rôtie de l'agneau pascal fut mangée dans chaque demeure par tous les membres réunis de la famille. Nul ne s'assit à la table symbolique dressée pour la dernière fois sur le sol égyptien. Les convives se tinrent debout, les reins ceints, les chaussures aux pieds, le bâton du voyageur à la main. Les femmes devaient emprunter, pour cette fête solennelle du *Passage du Seigneur,* aux Egyptiennes, leurs voisines, les meubles précieux, les riches tapis, les vases d'argent et d'or, les étoffes somptueuses. Tout était prêt pour le départ général; mais ces prétendus conspirateurs, ces esclaves révoltés dont les chaînes allaient être brisées, n'étendirent pas une main rebelle, ne poussèrent pas un cri séditieux, ne firent briller nulle part la lueur sinistre d'une arme vengeresse. Réunis à ce banquet mystérieux, figure de la table eucharistique, mangeant en silence l'agneau pascal, figure du véritable Agneau de Dieu, nourriture divine des âmes, ils attendaient que le Seigneur agît pour eux. Il leur fut expressément défendu de sortir de leurs demeures : *Nullus vestrum egrediatur ostium domus suæ usque mane* [1]. Or, « cette même nuit, le palais du Pharaon retentit d'une clameur

[1] *Exod.*, cap. XII, 22.

qui se mêla bientôt aux cris de désespoir de toute la ville et de toutes les campagnes égyptiennes. Depuis l'héritier du trône jusqu'au fils de la captive renfermée dans la prison, tous les premiers-nés égyptiens furent frappés de mort par le Seigneur; chaque maison, sur le sol de Mesraïm, eut un deuil imprévu et soudain à pleurer [1]. » Les premiers-nés des animaux furent compris dans l'arrêt de mort, et l'ange exterminateur n'épargna que les maisons dont le sang de l'agneau protégeait l'entrée.

Sortie d'Egypte

39. Aucune parole ne saurait décrire la consternation de cette nuit terrible, l'horreur de ce cri de douleur et d'effroi poussé par un peuple entier. « Jamais, dit l'Ecriture, lamentation semblable ne s'était fait entendre dans le passé et ne retentira dans l'avenir [2]. » Le Pharaon, qui avait juré de ne plus revoir Moïse, fit appeler les deux frères : « Partez, leur dit-il, sortez du milieu de mon peuple, vous, et tous les fils d'Israël. Emmenez vos troupeaux de brebis et de bœufs, et laissez-moi, en partant, votre bénédiction. Le peuple lui-même n'avait qu'une seule exclamation : Partez! disait-il aux Hébreux, partez! Si vous tardez davantage, nous mourrons tous [3]. » Et les femmes juives demandaient aux Egyptiennes, leurs voisines, leurs bijoux, leurs étoffes précieuses, et, dans l'empressement général à précipiter le départ des Hébreux, toutes les mains s'ouvraient à la fois en faveur de ces esclaves si méprisés la veille et si redoutés aujourd'hui. La parole du Seigneur à Moïse sur le mont Horeb se vérifiait au pied de la lettre. Le Pharaon avait été contraint par une main plus puissante que celle des mortels, et la délivrance des Hébreux, si longtemps retardée, était saluée des acclamations de leurs oppresseurs. « Après un séjour de quatre cent trente années sur la terre de servitude, les fils d'Israël partirent donc, en une immense caravane, avec tous leurs troupeaux et toutes leurs richesses augmentées des dépouilles des Egyptiens, faible tribut prélevé par ordre du Seigneur, en compensation de tant de jours d'esclavage. Six cent mille hommes, en état de porter les armes, faisaient une véritable armée dont Moïse prit la con-

[1] *Exod.*, cap. XII, 29, 30 — [2] *Ibid.*, cap. XI, 6. — [3] *Ibid.*, cap. XII, 31-33.

duite. Partie de Ramessès, la multitude des Hébreux vint dresser ses tentes à Socoth. Ce fut la première halte sur le chemin de la Terre promise. Les fils d'Israël firent cuire sous la cendre des pains sans levain, avec la farine apportée d'Egypte. Leur départ précipité et l'empressement des Egyptiens à le hâter ne leur avaient pas permis de préparer de levain ni de faire cuire d'autres aliments [1]. » Mais le pain de la liberté leur sembla plus délicieux alors que tous les mets d'Egypte. Fidèle à la recommandation suprême de Joseph à ses fils, Moïse avait emporté les ossements du patriarche pour les faire déposer plus tard dans la grotte de Makfelah [2].

§ VI. Passage de la mer Rouge.

Institution de la Pâque.

40. L'émotion dut être profonde et solennelle quand, sous les tentes de Socoth, la voix de Moïse, le libérateur, cette voix qui venait d'ébranler l'Egypte et d'opérer tant de merveilles, rappela au peuple hébreu le devoir de la reconnaissance. « Souvenez-vous à jamais, leur dit-il, du jour où vous êtes sortis de la terre de Mesraïm, de la maison de servitude, délivrés par la main toute-puissante du Seigneur. Sur la terre de Chanaan, quand Dieu vous aura donné cette contrée où coulent le lait et le miel, chaque année vous célébrerez, en ce mois des fruits nouveaux, le souvenir de votre délivrance. Pendant les sept jours de cette fête, vous ne mangerez que du pain azyme, qui rappellera le pain sans levain de Socoth. Vous direz à vos fils : C'est en ce jour que le Seigneur a brisé le joug d'oppression dont l'Egyptien nous avait accablés. Désormais vous consacrerez au Seigneur tous les premiers-nés de vos familles, et vous les rachèterez par une offrande; il en sera de même de tous les premiers-nés de vos troupeaux. Et quand vos fils vous demanderont : Pourquoi cet usage? Vous leur répondrez : Au jour de notre délivrance, le Seigneur frappa de mort tous les premiers-nés sur la terre d'Egypte, voilà pourquoi nous rachetons nos fils premiers-nés, voilà pourquoi nous immolons au Seigneur

[1] *Exod.*, cap. XII, 37-40. — [2] *Ibid.*, cap. XIII, 19.

ou nous rachetons par une offrande les premiers-nés de nos troupeaux [1]. » La première loi rituelle donnée au campement de Socoth, à l'aurore de la liberté recouvrée en Israël, devait avoir son retentissement jusqu'au Premier-Né des jours de l'éternité, jusqu'au Verbe de Dieu, devenu le Fils de l'homme, qui commencera la rédemption du genre humain, en se soumettant lui-même à la rédemption légale dans le temple de Jérusalem.

La colonne de nuée.

41. Deux routes s'ouvraient pour les Hébreux dans la direction de la Terre promise. Ils pouvaient traverser le pays des Philistins, pour aborder directement sur le sol de Chanaan, mais le Seigneur voulait épargner à son peuple, au début de cette grande entreprise, les dangers d'une guerre imminente avec cette nation ennemie dont la résistance aurait secondé la poursuite des Egyptiens. Moïse fit donc prendre la route du désert, pour longer les côtes de la mer Rouge et arriver au Sinaï et à l'Horeb. La seconde station fut à Etham, et le troisième jour les fils d'Israël campaient sur la rive de la mer Rouge, à Phihahiroth, en face de Béelséphon. « Or le Seigneur faisait précéder le peuple d'Israël par une colonne de nuée qui les guidait le jour et devenait lumineuse durant la nuit. Elle ne cessa pas un seul jour, elle ne cessa pas une seule nuit, pendant tout le voyage des fils d'Israël [2]. » — « Dans tout l'Orient, » dit M. Léon de Laborde, les caravanes et les troupes armées qui » marchent la nuit pour éviter la chaleur du jour, se font précéder » par des porteurs de fanaux à cheval ou à pied. Ces fanaux, qui » éclairent la route, sont en forme de réchauds (ou *maschlas*), placés au bout d'une pique. Le feu y est entretenu avec du bois résineux ou de la résine en pâte. Une grande caravane, comme » celle de la Mecque ou celle des pèlerins du Jourdain, qui marche » dans le désert, ainsi éclairée, offre le spectacle le plus fantastique. Ces lueurs tantôt claires, tantôt sépulcrales, rendues plus » vives par le reflet des armes et la variété des vêtements, éclairent » la plaine, et, au milieu d'elle, les hommes qui semblent des fantômes. » On a voulu trouver dans ce fait de la vie ordinaire et

[1] *Exod.*, cap. XIII, 3-16. — [2] *Ibid.*, 21, 22.

connu de tous les Orientaux, l'explication naturelle et simple de la colonne de nuée, blanche le jour et ignée la nuit, qui dirigea les Hébreux au désert. On a cité le fanal qu'Alexandre avait placé, comme signe de ralliement pour son armée, dans l'expédition d'Asie; on a rappelé tous les traits analogues fournis par l'histoire ancienne. Le point de départ des rationalistes est toujours aussi faux. Ils ne voient dans Moïse qu'un libérateur et un conquérant vulgaire; dans le peuple de Dieu qu'une tribu d'émigrants allant, comme tant d'autres, à la recherche d'une patrie. La mission divine, l'élection providentielle de ce peuple n'existent pas à leurs yeux. Le miracle par conséquent doit être banni de l'histoire de cette tribu d'esclaves fuyant la servitude de l'Egypte. Moïse n'est plus un thaumaturge, il n'est plus un prophète, il n'est plus l'envoyé de Dieu. C'est un sage, un politique habile, au besoin même un heureux capitaine. Rien de plus. Or, nous l'avons dit plus haut, cette théorie est complétement inadmissible. La race juive n'a rien des autres races; l'histoire juive ne ressemble en rien à aucune des autres histoires. Toutes les races, toutes les histoires humaines finissent; la race et l'histoire juive ne finissent pas. Cette seule considération devrait, ce nous semble, rendre plus circonspects les critiques modernes qui abordent l'étude des monuments de ce peuple étrange, et qui se retrouvent sans cesse en face d'un buisson ardent, comme celui d'Horeb, qui brûle sans se consumer jamais. Nous le répétons donc avec la conscience d'une vérité qui pour nous est démontrée et incontestable : les prétendues explications du rationalisme n'expliquent rien. « Si les Israélites n'avaient » eu devant eux, dit encore M. Léon de Laborde, que la fumée ou » le feu des maschlas orientaux, il n'en eût pas été davantage ques- » tion. Ce fait serait resté confondu avec tous les événements aussi » simples d'une vie de voyage; mais puisque Moïse parle d'une » colonne miraculeuse, qui est de fumée le jour et de feu la nuit; » que cette colonne sert de guide et que l'Eternel la conduit [1]; » qu'elle devient selon l'occasion ténébreuse d'un côté et lumi-

[1] *Numer.*, cap. XIV, 14.

» neuse de l'autre [1], je crois toutes ces comparaisons assez inutiles, » et il me semblerait sage d'adopter plus de réserve dans ces expli- » cations de la Bible, au moyen du cours naturel des événements » ou de l'usage ordinaire de certains procédés habituels. »

Passage de la mer Rouge

42. Le départ des Hébreux n'était pas un voyage de trois jours dans le désert, après lequel les fils d'Israël viendraient reprendre en Egypte les chaînes dont une odieuse tyrannie les avait chargés. Le Pharaon ne s'y était pas mépris; ses sujets, en suppliant les Hébreux de quitter une terre où leur présence attirait tant de fléaux, savaient aussi que les esclaves de la veille seraient demain un peuple indépendant. Mais la politique tout humaine du roi d'Egypte ne pouvait encore se résoudre à sanctionner cette délivrance. Plus les services des esclaves juifs avaient été longs et considérables, plus il était difficile de se résigner à les perdre pour jamais. « Qu'avons-nous fait? dit le Pharaon à ses conseillers. Pourquoi avons-nous remis en liberté les esclaves d'Israël? L'armée égyptienne fut convoquée. Six cents chariots de guerre, montés par les meilleurs soldats et commandés par le roi lui-même, s'élancèrent à la poursuite des Hébreux. Moïse, averti par le Seigneur, avait fait camper les fils d'Israël sur le bord de la mer Rouge. A la vue des troupes royales, la terreur s'empara du peuple juif. La multitude éclata en reproches contre Moïse : Sans doute, disaient-ils, nous eussions manqué de tombeaux en Egypte, et c'est pour nous faire tous périr par le glaive que vous nous avez engagés dans cette solitude. Ne vous l'avions-nous pas dit assez de fois? Eloignez-vous et laissez-nous reprendre les chaînes dont les Egyptiens nous ont chargés. Il vaut mieux demeurer leurs esclaves que d'être tous massacrés ici. — Cessez de craindre, répondit Moïse. Attendez quelques instants encore, et vous serez témoins des merveilles que le Seigneur va opérer en ce jour. De toute l'armée égyptienne que vous avez sous les yeux, vous ne reverrez pas un seul homme demain. Dieu combattra pour vous, et vous serez les témoins immobiles et silencieux de cette grande bataille. Le

[1] *Exod.*, cap. XIV, 19.

Seigneur dit alors à Moïse : Etends ta verge sur la mer; elle se séparera en deux, et les fils d'Israël passeront à pied sec sur son lit abandonné par les flots. Le Pharaon voudra les suivre par le même chemin avec ses chars, ses cavaliers et ses soldats. C'est alors que les Egyptiens apprendront que je suis le Dieu tout-puissant. En ce moment, l'ange qui marchait avec la colonne de nuée en tête des Hébreux, vint se placer à l'arrière, entre les deux camps juif et égyptien. Et du côté des ennemis, la colonne de nuée était ténébreuse, tandis qu'elle versait sur les tentes d'Israël une éclatante lumière. Les deux peuples ne purent donc se joindre pendant toute la durée de cette nuit. Cependant Moïse avait étendu la main sur les flots, et un vent violent souffla toute la nuit, laissant le lit à sec. La mer se trouva divisée, et les Israélites passèrent à travers cette double muraille de vagues refoulées. Les Egyptiens les suivaient avec leur cavalerie et leurs chars de guerre. A l'aurore, le Seigneur dit à Moïse : Etends la main sur les flots. Au geste du prophète, les ondes envahirent de nouveau leur lit, engloutissant l'armée égyptienne dans leur fureur vengeresse. Un cri d'effroi se mêla au bouillonnement des flots. Fuyons! disaient les Egyptiens; le Seigneur combat pour les fils d'Israël! Puis un silence de mort succéda à ces lamentables clameurs, et le rivage se couvrit de cadavres égyptiens roulés par les ondes [1]. »

Cantique de délivrance.

43. Une immense acclamation de joie et de reconnaissance s'éleva du milieu des fils d'Israël, à la vue de ce prodige. Dans un hymne inspiré, dont les chœurs des femmes juives, dirigés par Marie, sœur du prophète, accompagnaient les paroles au son des tympanons et des cithares, Moïse célébra la grandeur et la magnificence du Dieu d'Abraham : « Chantons au Seigneur l'hymne de la reconnaissance. Il a fait éclater sa gloire; il a renversé sous les flots le cheval et le cavalier! Le Seigneur est un guerrier terrible; le Tout-Puissant est son nom. Les chars du Pharaon, l'armée égyptienne, les princes de Mesraïm, ont été engloutis dans l'onde vengeresse. Les abîmes se sont refermés sur eux; ainsi tombe au fond

[1] *Exod.*, cap. XIV *fere integr.*

des mers le rocher détaché de la rive. L'ennemi avait dit : Je poursuivrai les fils d'Israël; je les atteindrai dans ma fureur; je partagerai leurs dépouilles; mon glaive se baignera dans leur sang; ils tomberont sous les coups de ma main triomphante. Ils parlaient ainsi dans leur orgueil barbare; mais le Seigneur s'est levé; au souffle de sa colère, les flots se sont amoncelés, et les ennemis ont été précipités dans les profondeurs des mers! Quel est, dans les combats, le guerrier semblable à vous, Seigneur? Vous, le Dieu saint et terrible, vous le Dieu tout-puissant, qui semez les merveilles sur nos pas [1] ! » Ainsi chantait le prophète, et cependant les voix de tout un peuple, les sons mélodieux des instruments, les chœurs des femmes juives, répétaient aux échos de la solitude ces accents de triomphe et de religieux enthousiasme.

M. Salvador et le miracle du passage de la mer Rouge.

44. Aux yeux de M. Salvador, le passage de la mer Rouge fut un événement très-simple et très-naturel; une basse marée permit aux Israélites de franchir le *Sinus Ælanites,* et le reflux engloutit les Egyptiens [2]. On s'étonne qu'un fait si ordinaire puisse être représenté aux Juifs comme l'œuvre de la main du Tout-Puissant. Mais, répond M. Salvador, « Moïse, dans son hymne pompeux, re» dit en poëte le haut fait qu'il vient d'accomplir comme capi» taine [3]. » Ainsi tout se réduirait, selon la pittoresque expression de M. Léon de Laborde, « à l'expérience pratique d'un conducteur » de chameaux qui profite de la basse marée, et à l'imprudence » d'un chef d'armée qui calcule mal l'heure du reflux. » Pour les Juifs modernes, Moïse est un poëte, Moïse est un grand capitaine, mais il a cessé d'être un historien. Quand il écrit, dans son histoire, que les Hébreux passent à travers deux murailles de vagues amoncelées, il parle en poëte; il faut entendre cette expression d'une promenade toute simple sur une plage abandonnée par le flot, à l'heure du reflux. Quand il écrit qu'à la vue des Egyptiens le peuple israélite, désespéré, veut aller implorer la clémence du Pharaon et lui redemander des fers, il raconte une légende poétique; car les fils d'Israël, campés sur la rive de la mer Rouge, pouvaient

[1] *Exod.*, cap. XV. — [2] *Institut. de Moïse,* tom. I, pag. 45. — [3] *Ibid.*, pag. 48.

voir, aussi bien que Moïse lui-même, que l'eau s'était retirée à la marée basse et leur fournissait une issue pour échapper aux ennemis. Quand il écrit que l'eau se divisa en deux sous sa verge miraculeuse, il s'abandonne à son imagination épique ; il faut seulement entendre que le reflux se fit à l'heure marquée, et qu'il n'y eut aucune division des flots. Quand il écrit que l'armée du Pharaon périt tout entière au moment où, sur l'ordre du Seigneur, il étendit de nouveau la main et fit rentrer dans leur lit les vagues amoncelées des deux côtés comme un rempart, il faut seulement comprendre que la haute marée revint à son heure accoutumée. Mais ces ingénieuses transformations du texte sacré, sous l'action dissolvante de l'exégèse hébraïque moderne, ne sauvent et n'expliquent rien : s'il s'agit d'un simple phénomène de flux et de reflux, il faut admettre que ni les Egyptiens, ni les Hébreux ne l'avaient jamais remarqué, et que Moïse seul en avait connaissance. Les Egyptiens l'eussent complétement ignoré, puisqu'ils en furent victimes ; les Hébreux ne l'eussent pas connu davantage, puisqu'ils se croient enfermés entre une double barrière, celle des Egyptiens et celle d'une mer infranchissable, et que, dans une telle extrémité, ils redemandent à grands cris les fers de l'esclavage dont leurs mains portent encore les traces. Cependant, depuis cinq ou six jours, les Hébreux sont campés sur les bords de la mer Rouge, et ils ont eu le loisir d'en observer le flux et le reflux périodiques. Leur prétendue ignorance prend donc le caractère d'une hypothèse incroyable ; elle serait un vrai miracle dans l'ordre historique. Ce n'est pas tout. Si violente et si soudaine que l'on veuille supposer la haute marée, dont le retour engloutit les Egyptiens, jamais on ne persuadera à un homme de bonne foi que six cents chars de guerre, une nombreuse cavalerie et une armée tout entière en furent instantanément victimes. Le flux quotidien est un phénomène ordinaire, régulier et qui demande une mesure de temps fixe pour s'accomplir. Or, en admettant que l'avant-garde de la cavalerie égyptienne ait été surprise par le brusque retour des vagues chassées même par la plus formidable tempête, il est certain que l'arrière-garde avait tout le temps de se dérober par la fuite à la mer

montante. L'infanterie même l'aurait pu; et quand on songe à la rapidité des chevaux arabes, on comprend que la cavalerie égyptienne, sauf les premières lignes, devait en majorité échapper au désastre. Le flux et le reflux n'expliquent donc rien. De tous côtés le miracle éclate, et le savant anglais Jacques Bruce, d'un seul mot renverse tout l'échafaudage des rationalistes modernes. « Le pas» sage de la mer Rouge, dit-il, nous est raconté par l'Ecriture » comme un fait miraculeux, et dès lors nous n'avons pas à lui » chercher des causes naturelles [1]. »

[1] *This passage is told us by Scripture to be a miraculous one; and if so, we have nothing to do with natural causes* (J. Bruce, *Voyage à la recherche des sources du Nil*). — Voir M. Léon de Laborde, *Comment. géograph. sur l'Exode*, pag. 80. — Nous n'entrons pas ici dans la discussion historique élevée au sujet du Pharaon dont l'armée périt dans la mer Rouge. On peut voir à ce sujet l'*Egypte ancienne*, par M. Champollion-Figeac; l'*Essai sur le système hiéroglyphique*, par M. l'abbé Greppo, etc. Nous croyons que l'archéologie hiéroglyphique, déjà si féconde en magnifiques découvertes, pourra bientôt nous donner le dernier mot de la science; mais ce moment n'est pas encore venu, et nous préférons nous abstenir, en réservant cette question pour l'époque où elle sera complétement éclaircie.

CHAPITRE II.

LÉGISLATION DE MOISE.

SOMMAIRE.

§ 1. LE PEUPLE HÉBREU AU SINAÏ (1646).

1. Murmure du peuple dans le désert de Sin. — 2. Les cailles. — 3. La manne. — 4. La manne des Hébreux et l'Académie des sciences. — 5. Impuissance de l'exégèse naturaliste. — 6. Raison du séjour des Hébreux au désert. — 7. Défaite des Amalécites. — 8. Jéthro vient à la rencontre de Moïse. Etablissement des juges du peuple. — 9. Arrivée des Israélites au Sinaï. — 10. Décalogue. — 11. Théories rationalistes. — 12. Le Décalogue est, dans l'ordre historique et moral, un véritable miracle. — 13. Merveilleuse extension de la loi donnée au Sinaï. Système de M. Salvador. — 14. Réfutation du système de M. Salvador. — 15. *Testamentum fœderis.*

§ 2. LA LOI MOSAÏQUE ET LA CRITIQUE CONTEMPORAINE.

16. La loi juive n'est pas l'œuvre du génie humain. — 17. Appréciation de la loi juive par M. Hoefer. — 18. Appréciation de la loi juive par M. Salvador. — 19. Appréciation de la loi juive par M. Munk. — 20. M. Renan promet une théorie qui fera enfin comprendre la loi juive. — 21. Pour mieux expliquer la loi juive, M. Renan supprime l'œuvre de Moïse. — 22. La théorie de M. Renan n'éclaircit rien. — 23. Contradictions des divers systèmes rationalistes en face de la loi juive. — 24. Moïse et la loi juive sont des réalités. — 25. L'institution hébraïque offre des particularités qu'on ne rencontre pas ailleurs dans l'histoire. — 26. L'histoire du peuple juif n'est pas, ainsi que le dit M. Renan, une histoire comme une autre.

§ 3. PRINCIPE DIVIN ET BUT PROVIDENTIEL DE LA LOI JUIVE.

27. Pour comprendre la législation juive, il faut l'étudier dans l'ordre sous lequel Moïse l'a rangée. — 28. Le principe de la législation juive est divin. — 29. Le nom de Jéhovah n'est point, comme le prétend M. Salvador, un nom symbolique. — 30. Souveraineté absolue et domaine réel de Jéhovah dans la loi juive. — 31. But providentiel de l'élection du peuple juif.

§ 4. UNITÉ DE PLAN DE LA LOI MOSAÏQUE.

32. Toute la loi dérive du Décalogue. — 33. Sommaire de la loi présenté au

peuple par Moïse après la promulgation du Décalogue. Adoration et culte. — 34. Respect pour le nom sacré de Jéhovah. Sabbat. Année sabbatique. — 35. Autorité paternelle. Autorité civile. Homicide. — 36. Mœurs publiques. Lois relatives à la propriété. — 37. Administration de la justice.

§ 5. CULTE.

38. Le palais du roi d'Israël. — 39. Contribution volontaire du peuple juif pour la construction du Tabernacle. — 40. Forme du Tabernacle. — 41. Le Saint des Saints. Le Sanctuaire. — 42. Le Parvis. — 43. Appréciation du sacerdoce mosaïque par M. Munk. — 44. Réfutation du système de M. Munk. — 45. Les Lévites. — 46. Le Sacerdoce juif. Fonctions extérieures. La lèpre. — 47. Fonctions sacrées. — 48. Le Grand prêtre. — 49. Sacrifices. — 50. Notion spiritualiste du sacrifice chez les Hébreux. — 51. Fêtes. — 52. Distinction des animaux purs et impurs. Impuretés légales.

§ 6. POUVOIRS PUBLICS. — LOIS PÉNALES.

53. Importance capitale du culte dans l'ensemble de la loi Mosaïque. — 54. Juges. Anciens. Princes des tribus. *Schoterim.* — 55. Droit de guerre. — 56. Institution monarchique. — 57. Loi pénale. Crimes de lèse-majesté divine. — 58. Crimes de lèse-paternité. — 59. Villes de refuge. — 60. Peines capitales et peines afflictives en usage chez les Hébreux.

§ 7. FAMILLE. — PROPRIÉTÉ.

61. Rapports entre le cinquième et le sixième article du Décalogue. — 62. Empêchements dirimants du mariage. — 63. Moralité publique et sa sanction. — 64. Polygamie et loi sur le divorce. — 65. Propriété. — 66. Caractère essentiellement spiritualiste de la loi juive. Conclusion.

§ I. Le peuple hébreu au Sinaï (1646).

Murmure du peuple dans le désert de Sin.

1. Enrichis des dépouilles de l'armée égyptienne rejetées par les flots, les fils d'Israël quittèrent les bords de la mer Rouge pour s'enfoncer dans le désert de Sur. Après trois jours de marche, ils vinrent camper dans la solitude de Mara, ainsi nommée en souvenir de l'amertume de ses eaux miraculeusement adoucie par Moïse [1]. Les soixante-douze palmiers d'Elim, avec leurs fontaines d'eau vive et pure, virent bientôt se déployer les tentes des Hébreux. M. Léon de Laborde a retrouvé le lieu de ce campement dans une oasis couverte encore de nombreux palmiers, située dans le haut de *Ouadi-Ossaïta* [2]. Le repos sous les frais ombrages et les

[1] *Exod.*, cap. XV, 22-25. — [2] M. L. de Laborde, *Comment. sur l'Exode*, pag. 85.

eaux abondantes d'Elim préparaient la caravane aux fatigues du long et difficile voyage au Sinaï. Un mois s'était déjà écoulé depuis le départ d'Egypte. Le quinzième jour du mois d'*Ijar* les Hébreux commencèrent la traversée du désert de Sin, entre Elim et le Sinaï. Mais bientôt l'aridité du sol qu'ils parcouraient, le manque d'aliments et l'impossibilité de renouveler les provisions excitèrent les murmures du peuple. « Plût à Dieu, disaient-ils à Moïse, que nous fussions morts sur la terre d'Egypte, dans ce pays d'abondance et de richesses où nos marmites étaient toujours pleines de viande, où l'on ne nous mesurait pas le pain! Pourquoi nous avoir amenés dans ce désert où la faim nous fera tous périr [1]? » Telles étaient les plaintes de ces esclaves regrettant la servitude et prêts à vendre leur liberté pour la misérable nourriture que la pitié de leurs oppresseurs laissait à leur misère. Et c'est un tel peuple qui se transforme, sous la plume de M. Salvador, en une race de conspirateurs héroïques, achetant à la pointe de l'épée leur tardive délivrance!

es cailles.

2. « Ce soir même, répondit Moïse, vous aurez à satiété cette viande, objet de votre envie; et demain le Seigneur vous enverra du ciel le pain que vous demandez [2]. — Vous avez dit dans votre désespoir : Qui nous rendra l'abondance dont nous jouissions sur la terre d'Egypte? Vous pourrez vivre non pas un jour, non pas une semaine, mais un mois tout entier, de la chair que le Seigneur va faire trouver sur votre chemin [3]. » En effet, le soir même, un vent violent, venant de la mer, chassa dans la direction des Hébreux un vol de cailles qui s'abattirent en une multitude innombrable sur les tentes et dans la région voisine, à la distance d'un jour de marche. Les fils d'Israël passèrent le reste du jour et toute la nuit à recueillir ces oiseaux que leur envoyait la bonté du Seigneur : ils s'en rassasièrent, et firent sécher le reste pour renouveler leurs provisions épuisées [4]. Les rationalistes modernes ne veulent encore ici voir qu'un phénomène assez ordinaire en Egypte, où les cailles font leur apparition à Alexandrie à époques fixes

[1] *Exod.*, cap. XVI, 3. — [2] *Ibid.*, 8. — [3] *Numer.*, cap. XI, 18, 19. — [4] *Ibid.*

et par escadrons innombrables, comme d'autres espèces d'oiseaux voyageurs s'abattent dans les îles de la Méditerranée, en Corse, dans l'Archipel, sur les côtes d'Espagne et du midi de la France, et dans quelques portions de la Syrie. Mais, ainsi que le fait judicieusement observer M. Léon de Laborde, les Hébreux ne se trouvaient point, au désert de Sin, dans les conditions naturelles pour profiter du passage de ce vol d'oiseaux émigrants. La mer Rouge n'était pas assez longue à traverser pour que les cailles, fatiguées, eussent besoin de s'abattre dans le désert; et si l'on suppose que ces oiseaux voyageurs venaient de la direction de la Méditerranée, au lieu de se reposer dans une solitude aride et dénudée, pourquoi ne s'arrêtèrent-ils pas, selon leur itinéraire annuel, sur les côtes fertiles de la basse Egypte? S'il n'y avait dans le récit de Moïse qu'un fait ordinaire, poétisé par l'imagination ou la politique de l'historien, ainsi que le prétendent les rationalistes, ce fait se serait reproduit dans la période de trois mille ans qui nous sépare de Moïse. Or, dit M. Léon de Laborde : « Bien qu'on connaisse la caille » dans le désert de l'Arabie Pétrée, cependant elle y est rare comme » tous les animaux qui n'y trouveraient aucune nourriture. Aux » époques des passages, on en voit des vols innombrables se diri- » ger, selon la saison, au nord ou au midi; mais à peine si quel- » ques faibles détachements se reposent sur ses rochers arides. Les » autres, et c'est le grand nombre, passent en Syrie ou dans la » vallée du Nil [1]. » Ainsi il y eut un fait extraordinaire dans l'arrivée de ces oiseaux sur le campement des Hébreux; il y eut un fait extraordinaire dans la prédiction qu'en fit Moïse; il y eut un fait extraordinaire dans le nombre de ces oiseaux que la fatigue et le vent firent abattre autour d'une caravane affamée, dans le désert de Sin, contrairement à toutes les habitudes connues des émigrations annuelles de ce genre. Ce fait extraordinaire s'appelle un miracle, et tous les efforts du naturalisme moderne ne réussiront pas à lui enlever ce caractère.

3. Il en est de même « du pain descendu du ciel, » que Moïse La manne

[1] *Comment. géograph. sur l'Exode*, pag. 31.

avait promis aux Hébreux, et qui ne cessera pendant quarante ans de les nourrir au désert. « Le lendemain la rosée tomba, comme chaque matin, sur les tentes juives et dans tout le désert. Puis les Israélites virent le sol couvert d'une graine blanche et ronde, semblable pour la grosseur aux grains de millet, et pour la couleur à ceux de la coriandre. Jamais les fils d'Israël n'avaient rien vu de semblable, et, dans leur étonnement, ils se disaient les uns aux autres : *Manhû* (Qu'est cela)? C'est, répondit Moïse, le pain que le Seigneur vous envoie pour vous nourrir. Chacun d'eux en recueillit une mesure pour chaque membre de sa famille; aux rayons du soleil, la manne se fondait; elle ne tombait point le jour du sabbat, et la veille on pouvait en recueillir double mesure, sans qu'elle subît d'altération; les autres jours, elle ne se conservait pas plus de vingt quatre heures. Cependant Moïse dit à Aaron : Prends un vase et remplis-le de la manne miraculeuse; elle sera conservée devant le Seigneur de génération en génération, et les fils d'Israël verront le pain qu'ont mangé leurs aïeux au désert. Or le goût de la manne ressemblait à celui d'un mélange de farine et de miel [1]. » Il était difficile de trouver, dans l'ordre des phénomènes naturels, un fait qui présentât toutes les conditions réunies dans le récit de Moïse pour caractériser la manne. Cependant la science moderne, à défaut d'un fait complétement identique, se contenta d'un *à peu près*, et crut avoir résolu le problème. Le tamarisque (*tamarix mannifera*), arbuste épineux qui croît dans les vallées du Sinaï, produit aux mois de juin, juillet et août, un suintement gommeux qui découle, en gouttes jaunes et brillantes, des branches de l'arbre et des petites ouvertures pratiquées sur son écorce par la piqûre d'un insecte (le *coccus manniparus* d'Ehrenberg) [2]. Les Arabes recueillent cette gomme, qu'ils épurent en la soumettant à l'action d'un feu lent, et en font une espèce de sirop d'un goût assez agréable et d'un effet digestif beaucoup moins fort que celui des mannes médicinales. Les rationalistes ont profité de ces faits constatés par l'histoire naturelle pour réduire le miracle de la manne des Hé-

[1] *Exod.*, cap. XVI, 13 ad ultim. — [2] Voir M. Léon de Laborde, *Comment. géograph. sur l'Exode*, pag. 95.

breux aux proportions d'un phénomène local habilement exploité par Moïse comme ressource alimentaire. « Mais, dit M. Léon de » Laborde, rien n'est moins exact que cette ressemblance entre les » deux faits, et rien n'est plus puéril que la conséquence qu'on » voudrait en tirer. » La manne des Hébreux était ronde et menue, blanche comme les cristaux du givre, *in similitudinem pruinæ super terram*, et comme la graine de coriandre, *quasi semen coriandri album*[1]. Le suc résineux du tamarisque est jaune et liquide comme la résine des pins recueillie dans les Landes et d'autres parties de la France, pour les besoins du commerce et de la marine. La manne des Hébreux tombait la nuit et le matin sur le sol, pareille à la rosée; elle disparaissait aux rayons du soleil, et on n'en retrouvait aucune trace pendant le jour. Le suintement du tamarisque, quoique plus abondant au lever du soleil, sous l'influence des premiers rayons solaires qui amollissent les gouttes résineuses, dure cependant toute la journée. « La manne des Hébreux tomba pour la pre- » mière fois au désert de Sin, et pour la dernière dans la plaine de » Jéricho. Elle ne paraissait pas le jour du sabbat, mais la veille » elle tombait en double quantité. » La gomme du tamarisque ne se trouve qu'aux environs du Sinaï, elle ne coule que pendant les mois de juin, juillet et août; durant cette courte saison, elle paraît tous les jours sans exception. « Enfin la manne des Hébreux nourrit » pendant quarante ans tout le peuple juif au désert, tandis que » tous les tamarisques mannifères de la péninsule ne produisent » pas, année commune, cinq cents livres de manne, c'est-à-dire de » quoi nourrir un homme pendant six mois [2]. »

La manne des Hébreux et l'Académie des sciences.

4. Tous ces faits sont connus, et la savante discussion de M. Léon de Laborde, à laquelle nous renvoyons les lecteurs, ne laisse subsister aucune des assimilations qu'on voulait trouver entre la manne des Israélites et les produits naturels de l'Arabie Pétrée. Cependant, dans un mémoire récemment adressé à l'Académie des sciences par M. Berthelot, *sur la Manne du Sinaï et sur la Manne de Syrie*, nous lisons les appréciations suivantes : « Quelle est la matière

[1] *Exod.*, cap. XVI, 14-31. — [2] M. Léon de Laborde, *Comment. géograph. sur l'Exode*, pag. 95.

» désignée dans le récit de Moïse, qui joue un si grand rôle dans » l'histoire du peuple hébreu et dont le nom a servi de type à celui » d'une multitude de substances sucrées naturelles? Peut-elle être » assimilée à quelque matière sucrée aujourd'hui connue? C'est là » une question fort controversée. Deux opinions principales ont eu » cours à cet égard : l'une regarde la manne comme une exsuda- » tion sucrée fournie par divers arbrisseaux, principalement par » l'*alhagi maurorum* (Tournefort), sorte de sainfoin épineux; l'autre » opinion assimile la manne des Hébreux à une sorte de crypto- » game à développement rapide et en apparence spontané. Au- » jourd'hui l'origine de la manne recueillie sur le Sinaï peut être » regardée comme fixée, d'après les recherches faites sur place » par MM. Ehrenberg et Hemprich [1]. — La manne, dit Ehrenberg, » se trouve encore de nos jours dans les montagnes du Sinaï, elle » y tombe sur la terre des régions de l'air (c'est-à-dire du sommet » d'un arbrisseau et non du ciel). Les Arabes l'appellent *man*. Les » Arabes indigènes et les moines grecs la recueillent et la mangent » avec du pain, en guise de miel. Je l'ai vue tomber de l'arbre, je » l'ai recueillie, dessinée, apportée moi-même à Berlin avec la » plante et les restes de l'insecte. — Cette manne découle du *tama-* » *rix mannifera;* de même qu'un grand nombre d'autres mannes, » elle se produit sous l'influence de la piqûre d'un insecte, le *coc-* » *cus manniferus* [2]. » Ainsi parle l'habile chimiste, correspondant de l'Académie, et il fait suivre ce jugement sommaire de l'analyse la plus exacte d'un échantillon de gomme du *tamarix,* dont l'aspect, dit-il, « est celui d'un sirop jaunâtre, épais, contenant des débris » végétaux. » Au point de vue chimique, l'analyse est certainement exacte; mais, au point de vue historique, comment Moïse a-t-il pu se méprendre assez pour comparer à une graine ronde, ténue comme le millet, blanche comme la neige, un sirop gom-

[1] *Symbolæ Physicæ,* etc., *Zoologica,* II, *Insecta,* x, art. *Coccus manniparus* (Note de M. Berthelot).

[2] *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences,* par MM. les secrétaires perpétuels, tom. LIII, pag. 584, séance du 30 septembre 1861. *Chimie organique : Sur la Manne du Sinaï et sur la Manne de Syrie,* par M. Berthelot.

meux et jaunâtre? Comment a-t-il pu dire « que le peuple d'Israël » broyait sous la meule, ou concassait dans un mortier les grains » de la manne [1]? » On ne broie pas, on ne concasse pas du sirop. Comment la gomme du tamarisque, qui découle de cet arbre pendant trois mois seulement, tomba-t-elle tous les jours pour les Hébreux sous forme de manne? Comment le peuple juif, qui longea toute la frontière du pays de Chanaan, y trouva-t-il tous les jours, pendant quarante ans, la pluie de manne, quand le *tamarix mannifera* ne se rencontre que dans les vallées du Sinaï? Comment enfin quinze cent mille personnes trouvèrent-elles à se nourrir pendant quarante ans d'un semblable produit, quand tous les tamarix réunis de la Péninsule arabique ne pourraient fournir à l'alimentation d'un seul homme pendant un an? Sans doute, en presence d'un phénomène naturel qui manifeste sous un nouveau jour la fécondité et les ressources de la création, nous pouvons concevoir, par analogie, la puissance souveraine du Créateur. Nous comprenons qu'il dut lui être facile, par des procédés du même genre, de fournir à la nourriture des Israélites au désert, mais nous plaindrions une tribu nomade de quinze cent mille Arabes, réduite pendant quarante ans à se nourrir des cinq cents livres de gomme résineuse produites chaque année par les *tamarix mannifera* du Sinaï.

Impuissance de l'exégèse naturaliste.

5. Il n'y a donc dans l'explication rationaliste qu'une stérile tentative d'exégèse naturelle, entièrement impuissante à rendre compte des faits et à donner la solution du problème qu'elle se pose à elle-même. On peut répudier le récit de Moïse et lui refuser sa foi, on peut le reléguer parmi les légendes des temps fabuleux : les incrédules et les mythologues le font ouvertement et sans dissimulation. Leur logique a du moins le mérite de la franchise. Mais prétendre conserver le caractère historique des Livres saints au moyen de compromis hasardés avec un système de naturalisme qui réduit tous les miracles à une hyperbole poétique, tous les faits surnaturels à une déclamation exagérée par l'emphase orien-

[1] *Numer.*, cap. xi, 8.

tale, c'est un procédé qui ne satisfait ni les rigoureuses exigences de l'interprétation biblique, ni la respectueuse vénération dont se vante l'exégèse hébraïque ou protestante. Le Catholicisme substitue à toutes les défaillances de ces équivoques explications le mot de miracle; il le maintient dans son acception traditionnelle, tel que l'acceptait David, tel que le proclamaient les Septante, tel enfin que Jésus-Christ le redisait aux Juifs, en leur parlant d'une manne plus merveilleuse encore que celle de Moïse : « Vos pères, disait-il, » ont mangé la manne au désert, et ils sont morts! Pour moi, je » suis le pain de vie, le pain descendu du ciel. Quiconque mangera » ce pain, vivra éternellement [1]. » Le Catholicisme est donc l'école traditionnelle de l'humanité; tout se tient dans sa doctrine, tout s'enchaîne dans son enseignement; le passé, le présent et l'avenir apparaissent, à ses yeux, dominés par la même parole, dirigés par la même puissance et concourant au même but. C'est là sa force et sa loi de vie. On peut réagir contre lui, il ne change pas; on peut s'armer contre lui, il ne tremble pas; on peut argumenter contre lui, il ne varie pas. Sa stabilité même effraie la mobilité de l'esprit humain; on voudrait la représenter comme l'inertie d'une doctrine hostile à tous les progrès de l'intelligence. Vains efforts! Absurdes récriminations! Le Catholicisme est essentiellement la source de tous les progrès légitimes; il accueille la vérité sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, parce qu'il est lui-même le représentant sur la terre de la vérité une et éternelle, qui ne change pas, qui ne saurait se contredire et qui demeure toujours identique à elle-même, en dépit des oscillations, des faiblesses, des obscurités et des revirements des sociétés humaines.

Raison du séjour des Hébreux au désert.

6. La marche des Israélites dans le désert était lente. Si la caravane de Jacob mit un an à franchir l'espace qui séparait la Mésopotamie des tentes de Mambré, on comprend que les mouvements d'un peuple entier, comptant six cent mille hommes au-dessus de vingt ans, et emmenant avec lui ses troupeaux, présentaient plus de difficultés encore. Le *vulgus promiscuum innumerabile* [2], qui s'é-

[2] Joan., *Evang.*, cap. VI, 48-52. — [2] *Exod.*, cap. XII, 38.

tait joint aux Israélites à la sortie d'Egypte, cette foule inconnue et sans nom qu'on trouve à la suite de toutes les grandes expéditions militaires et de toutes les migrations de peuples, augmentait encore les périls de la route et les inconvénients d'un séjour prolongé au désert. On s'est demandé pourquoi Moïse avait choisi de préférence cette voie de la solitude, au lieu de se diriger immédiatement vers la Terre promise. C'eût été certainement la conduite de tout chef d'émigration, agissant d'après des inspirations et une politique purement humaines. Il y a plus : tout autre peuple, dans les conditions où se trouvaient les fils d'Israël, eût pesé assez violemment sur les déterminations de son chef pour lui imposer ce parti, que les règles de la plus vulgaire prudence indiquaient comme le plus raisonnable, le plus avantageux et le plus sûr. Attendre quarante ans sur les frontières des Chananéens, avec le dessein avoué de les envahir, c'était laisser aux ennemis le temps de fortifier leurs villes de guerre, de préparer tous leurs moyens de défense et de rendre la lutte plus formidable : c'était affaiblir dans les privations d'une existence nomade et précaire l'armée des Hébreux, et laisser échapper l'occasion d'une invasion puissante parce qu'elle eût été soudaine, irrésistible parce qu'elle eût été entreprise avec l'enthousiasme qui dut suivre les premiers jours de la liberté reconquise. Mais, nous l'avons déjà dit, Moïse ne ressemble ni à Cadmus, conduisant une colonie phénicienne dans l'Hellade; ni à Enée, amenant des bords du Simoïs aux rivages du Tibre les débris vivants d'Ilion vaincu. Le peuple juif n'a point d'analogue parmi les nations, et son histoire n'offre aucun terme de comparaison avec les autres histoires. Toute une génération disparaîtra au désert, pour laisser à ce peuple, unique dans le monde, le temps de recevoir une éducation toute spéciale, qui assurera dans l'avenir le succès de sa mission. Telle est la raison providentielle du long séjour des Hébreux au désert. Telle est aussi, historiquement, l'explication du silence que Moïse garde, dans son récit, au sujet des conquêtes de Sésostris (Rhamsès III le Grand), contemporaines de la législation divine donnée aux Juifs sur le Sinaï. « Quelques critiques ont fait cette remarque, dit M. Cham-

» pollion-Figeac : La relation de Moïse ne parle pas de Sésostris, » ce grand roi qui fit la conquête de l'Orient tout entier, sans ja- » mais rencontrer les Hébreux sur ses pas. Les textes hébreux et » les monuments égyptiens satisfont à cette observation, qui ren- » ferme en elle-même un doute historique. Moïse, sorti d'Egypte, » se rendit dans le désert de Sinaï, et ce désert ne se trouva point » sur la route de Sésostris, qui n'eut pas ainsi à penser aux Hé- » breux et ne les rencontra pas sur sa route [1]. »

Défaite des Amalécites.

7. En trois jours de marche, et après trois stations dans les fertiles vallées de Daphca et d'Alus [2], les fils d'Israël vinrent fixer leurs tentes à Raphidim, au pied du mont Horeb. L'eau manquait à la multitude, et le rocher s'ouvrit sous la verge miraculeuse en une source d'eau vive [3]. Cependant le bruit de la délivrance des Hébreux et de leur sortie d'Egypte s'était répandu parmi les tribus voisines. Celle des Amalécites se réunit pour attaquer les fugitifs, dont la présence au désert et la direction encore inconnue inquiétaient l'orgueilleuse domination [4]. La lutte s'engagea à Raphidim. Moïse avait dit à Josué : Fais choix des meilleurs guerriers parmi les fils d'Israël, et va à leur tête livrer bataille aux enfants d'Amalec. Demain je me tiendrai, pendant le combat, sur le sommet de la colline, ayant à la main la verge miraculeuse. Josué

[1] *Egypte ancienne*, pag. 340,341. — [2] *Numer.*, cap. XXXIII, 12-14. — Voir M. Léon de Laborde, *Comment. géograph. sur l'Exode*, pag. 98.

[3] « Les moines du couvent du Sinaï montrent depuis des siècles, et les » Arabes semblent avoir toujours vénéré un rocher qui se trouve dans Ouadi- » el-Ledcha, sur le côté occidental du mont Horeb, comme le rocher frappé » par la verge miraculeuse. Il peut avoir quinze pieds en tous sens, et il offre » sur sa face principale une rigole qui porte les traces d'un cours d'eau. Tous » les voyageurs, depuis nos plus anciens pèlerins, parlent avec respect de ce » monument religieux et de la tradition qui s'y rattache. Rien ne s'oppose à » son authenticité, et elle paraît avoir été acceptée très-anciennement dans » la contrée. » (M. Léon de Laborde, *Comment. géograph.*, etc., pag. 99.)

[4] Philon donne à l'attaque des Amalécites un motif très-vraisemblable: la crainte de voir leur territoire dévasté par le passage d'une aussi grande multitude d'hommes et de troupeaux (Phil. *de Vita Moysis*, lib. I). Voici les paroles du philosophe juif : *Regionis ejus rex populationem agrorum metuens, excita oppidatim juventute, opposuit se ut arceret eos a transitu* (Philon. Jud. opera, in-fol., Colon. Allobrog., 1613, pag. 492). Josèphe (liv. III, chap. II) développe longuement cette politique des enfants d'Amalec.

exécuta ces ordres. Le lendemain Moïse, accompagné d'Aaron, son frère, et de Hur [1], un des vieillards de la tribu de Juda, qu'il s'était déjà adjoint dans l'administration du peuple, se placèrent au sommet de la colline pour observer le combat. Tant que Moïse élevait dans ses mains suppliantes la verge miraculeuse, l'avantage restait aux fils d'Israël; mais s'il abandonnait un instant cette attitude, l'Amalécite reprenait la supériorité. Cependant les mains du prophète tombaient de lassitude; ses deux compagnons le firent asseoir sur le rocher et soutinrent chacun de son côté les bras défaillants de Moïse. Ils restèrent ainsi jusqu'au coucher du soleil. En ce moment une victoire complète couronnait les efforts de Josué; les enfants d'Amalec étaient en pleine déroute et tombaient dans leur fuite sous le glaive des vainqueurs. Ce fut pour Josué le premier pas dans la carrière de gloire que Dieu lui réservait. Après cette journée Moïse dit à son jeune lieutenant, à son futur successeur : Par ordre du Seigneur, je consignerai ce récit dans l'histoire d'Israël, pour en perpétuer le souvenir et pour que Josué sache que la mémoire d'Amalec doit être effacée de la terre par le Tout-Puissant [2].

Jéthro vient à la rencontre de Moïse. Etablissement des juges du peuple.

8. « En apprenant au pays de Madian les grandes choses que le Seigneur avait faites, par le ministère de Moïse, pour le salut d'Israël, le prêtre Jéthro vint à la rencontre du prophète. Il lui amenait Séphora et ses deux fils, Gersam et Eliézer. En approchant des tentes juives, au pied du mont Horeb, Jéthro vit venir à sa rencontre

[1] Hur, est désigné par Josèphe comme l'époux de Marie, sœur de Moïse; mais, ainsi que le fait observer Cornelius à Lapide, rien dans l'Ecriture ne justifie cette induction. Les femmes mariées sont toujours indiquées dans la Bible par le nom de leur mari, et nulle part la sœur de Moïse ne porte cette désignation. Elle est partout nommée *soror Aaron*. Il est donc vraisemblable que Marie demeura vierge, et qu'elle fut dans le Testament ancien la figure de la Vierge Immaculée du Testament nouveau. Hur, dont il est question ici, était l'aïeul de Béséléel (I *Paralip.* cap. II, 20).

[2] « Cette malédiction plusieurs fois répétée, dit M. Léon de Laborde, et » spécialement recommandée au peuple d'Israël, reçut son exécution; cette » tribu disparut, en se confondant peut-être avec quelque autre peuplade » voisine, les Edomites ou les Philistins. » (I *Samuel.*, cap. XV, XXVII, XXX). *Comment. géograph. sur l'Exode*, pag. 99.)

le libérateur des Hébreux, qui l'embrassa tendrement. Moïse raconta à son beau-père les grands événements accomplis en Egypte et les incidents qui avaient déjà signalé la marche des fils d'Israël dans le désert. Dans la joie que lui causaient ces heureuses nouvelles, le prêtre de Madian s'écria : Béni soit le Seigneur qui vous a délivrés des chaînes du Pharaon et qui a sauvé son peuple de la captivité d'Egypte! Jéthro offrit alors un holocauste et immola des victimes au Dieu d'Israël. Aaron et les anciens du peuple se réunirent ensuite sous la tente du prophète pour rompre le pain de l'hospitalité avec le beau-père de Moïse. Le lendemain la multitude vint, comme à l'ordinaire, se presser à l'entrée de la tente de son chef pour lui soumettre ses différends et recevoir les sentences qu'il prononçait sur chaque affaire. La séance durait depuis le matin jusqu'au soir. Pourquoi, dit Jéthro à Moïse, vous charger seul de cette tâche pénible? La foule attend une journée entière vos jugements, et vous vous épuisez à un travail au-dessus de vos forces. Croyez-moi, et le Seigneur bénira votre entreprise. Réservez-vous uniquement pour les grandes affaires qui intéressent le culte du Seigneur et le salut du peuple. Conservez le soin d'apprendre aux fils d'Israël les cérémonies religieuses, les rites légaux, de les diriger dans la route qu'ils doivent suivre, et d'assigner à chaque tribu son rôle et sa mission. Mais confiez le règlement des intérêts particuliers et le soin de rendre la justice à des hommes puissants et craignant Dieu, zélés pour la vérité, intègres et sans avarice. Partagez entre eux l'administration du peuple : qu'ils aient sous leurs ordres les uns mille, d'autres cent, d'autres cinquante, d'autres dix hommes. La justice sera rendue sans délai, les affaires importantes vous seront seules soumises; tout le détail sera réglé par eux, et votre charge ainsi partagée en deviendra plus légère. Vous aurez le temps d'exécuter les grandes choses que le Seigneur veut accomplir par votre ministère, et le peuple satisfait retournera en paix chaque soir dans ses divers campements. Moïse suivit ce conseil; il établit des princes du peuple, des chiliarques et tout l'ordre hiérarchique indiqué par son beau-père. Ces magistrats rendaient la justice au peuple, réservant seulement au prophète les

affaires les plus importantes. Jéthro prit alors congé de Moïse, et retourna au pays des Madianites [1]. »

Arrivée des Israélites au Sinaï.

9. L'heure était venue où l'alliance contractée par le Seigneur avec Abraham, renouvelée pour Isaac et Jacob, allait s'élargir dans une extension merveilleuse et embrasser le peuple juif tout entier. La véritable explication des prodiges de l'Egypte, du miraculeux passage de la mer Rouge, de la manne tombant chaque matin du ciel, de la colonne de nuée précédant les Hébreux, attendait les fils d'Israël au pied du Sinaï. Un miracle plus grand que tous ceux-là, miracle au point de vue moral, miracle au point de vue historique, miracle au point de vue physique, résumera cette série d'événements qui n'ont point d'analogues dans les fastes de l'humanité. « Le troisième mois après la sortie d'Egypte, les fils d'Israël partirent du campement de Raphidim, dans la direction du Sinaï, et vinrent dresser leurs tentes au pied de la montagne [2]. » Un an à peine s'était écoulé depuis que le berger de Jéthro avait reçu sa mission divine en ce lieu même, et avait senti son courage fléchir sous le fardeau redoutable que Jéhovah lui imposait. Il revenait maintenant à l'Horeb, son point de départ, victorieux dans une lutte où toute la puissance humaine aurait dû échouer; sa houlette de berger était devenue la verge miraculeuse d'un pasteur d'hommes. « Le Seigneur l'appela du haut de la montagne : Parle à la maison de Jacob, lui dit-il, fais entendre ta voix aux fils d'Israël; dis-leur en mon nom : Vous avez vu les merveilles que j'ai accomplies pour vous en Egypte. Je vous ai portés sur mes ailes comme les jeunes aiglons que leur mère emporte à travers les orages; je vous ai adoptés pour mes enfants. Maintenant, si vous écoutez ma voix, si vous demeurez fidèles au contrat que je vais sceller avec vous, vous serez mon peuple au milieu de tous les peuples, car la terre entière est mon domaine. Vous serez mon royaume sacerdotal, ma nation sainte. Va de ma part proposer cette alliance aux Hébreux. Moïse, dans l'assemblée des anciens d'Israël, exposa les paroles du Seigneur. — Nous exécuterons tous

[1] *Exod.*, cap. XVIII fere integr.; *Deuter.*, cap. I, 10-17. — [2] *Exod.*, cap. XIX, 1, 2.

les ordres de notre Dieu, lui fut-il répondu. — Le prophète prit acte de cet engagement solennel, et le fit connaître au Seigneur. — Dans trois jours, dit le Tout-Puissant, je me manifesterai dans ma gloire, au milieu des tonnerres et des éclairs. Je te dicterai mes lois, et le peuple, en entendant les paroles que je t'adresserai, croira à ta mission et te gardera une inviolable fidélité [1]. »

Décalogue. 10. Trois jours après, les fils d'Israël étaient rangés au pied de la montagne; les purifications religieuses les avaient préparés au grand mystère de l'alliance; des barrières avaient été fixées, par les ordres de Moïse, pour que nul ne sortît de la place qui lui avait été assignée et ne s'approchât de la montagne sainte du haut de laquelle le Seigneur, dans l'appareil de sa majesté terrible, allait promulguer ses oracles. « Les premiers rayons de l'aurore commençaient à briller à l'horizon, quand la foudre retentit, et les éclairs sillonnèrent la nue épaisse qui couvrait le Sinaï. Le son des trompettes se mêla à ces bruits formidables, et le peuple tressaillit d'effroi dans ses campements. Moïse le fit sortir des tentes et ranger au pied de la montagne sainte. En ce moment elle était toute fumante, la gloire du Seigneur s'y était reposée en une nuée de feu, et la fumée s'en échappait comme d'une fournaise. De toutes parts le mont sacré présentait cet aspect terrible. Les fils d'Israël demeurèrent dans les limites qui leur avaient été assignées; Moïse et Aaron s'approchèrent seuls, et le Seigneur fit entendre du milieu de la nue ces paroles que tout le peuple entendit [2] :

I. « Je suis Jéhovah, ton Dieu; c'est moi qui t'ai arraché de la terre d'Egypte, de la maison de servitude. Tu n'adoreras point les dieux étrangers. Tu ne feras ni statues ni images à la ressemblance des objets qui sont au ciel, sur la terre ou dans les eaux, pour leur rendre tes adorations ou ton culte [3]. Je suis Jéhovah, le Dieu puis-

[1] *Exod.*, cap. XIX, 3-9. — [2] *Ibid.*, cap. XIX, 16-25.

[3] On a inféré de cette défense l'interdiction, par la loi du Seigneur, des arts de la peinture, de la sculpture, etc. Cette déduction est complétement fausse. Il n'y eut là d'interdit que les représentations idolâtriques des fausses divinités du polythéisme. La preuve la plus convaincante de ce fait se trouve dans les deux statues des chérubins placées par ordre de Dieu sur l'Arche

sant et jaloux. Je punis sur les fils l'iniquité des pères, jusqu'à la troisième et quatrième génération, parmi ceux qui m'offensent. Je fais miséricorde jusqu'à la millième génération à ceux qui gardent mon amour et observent mes commandements.

II. » Tu ne jureras point par le nom du Seigneur ton Dieu pour des choses frivoles. Jéhovah ne permet point qu'on prenne en vain son nom.

III. » Souviens-toi de sanctifier le jour du sabbat. Tu travailleras pendant les six jours qui sont consacrés à toutes tes œuvres. Mais le septième jour est le repos (*sabbatum*) du Seigneur ton Dieu. Ce jour-là tu ne vaqueras à aucun travail, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni l'animal domestique qui te sert, ni l'étranger à qui tu auras ouvert tes portes. Car le Seigneur a créé en six jours le ciel, la terre, les mers avec tout ce qu'ils renferment, et il s'est reposé le septième; c'est pourquoi il a béni et sanctifié le jour du sabbat [1].

IV. » Honore ton père et ta mère, afin de vivre de longs jours sur la terre que le Seigneur ton Dieu te donnera.

V. » Tu ne tueras point.

VI. » Tu ne commettras point l'adultère.

VII. » Tu ne déroberas point.

VIII. » Tu ne porteras point de faux témoignage contre ton prochain.

IX-X. » Tu ne désireras rien de la maison de ton prochain; tu ne convoiteras ni sa femme, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni rien de ce qui est à lui [2]. »

« Or tout le peuple entendait cette voix qui retentissait au milieu

d'alliance, et supportant la table d'or du Propitiatoire. « Ce ne fut, dit « M. Munk, qu'après l'exil que le rigorisme des docteurs proscrivit les » œuvres d'art représentant des figures d'hommes et d'animaux. » *Palestine*, pag. 216, note 1.

[1] On peut rapprocher cette allusion à l'œuvre des six jours de l'assertion de M. Renan, dont nous avons déjà parlé : « Les premiers chapitres de la » Genèse, dit le savant professeur, sont tout à fait isolés dans la tradition » israélite, et il n'y est fait aucune allusion dans les autres livres hébreux. » *Hist. des langues sémit.*, tom. I, pag. 474, note 1, 2e édit., Imprim. Impér., 1858.

[2] *Exod.*, cap. XX, 2-17.

des feux et des éclairs, dominant les sons de la trompette et les foudres de la montagne fumante. Saisis d'effroi, les fils d'Israël se tenaient au loin, et dans leur terreur ils crièrent à Moïse : Parlez-nous vous-même, nous vous écouterons. Mais que la voix du Seigneur ne se fasse plus entendre, car nous mourrons tous. — Ne craignez point, dit Moïse, c'est pour éprouver votre fidélité que le Seigneur s'est manifesté à vous, afin que la terreur de son nom et de sa majesté sainte vous inspirât à jamais l'horreur du péché [1]. »

Théories rationalistes.

11. Tel fut l'appareil divin de la promulgation du Décalogue au Sinaï. L'école des rationalistes modernes voudrait nous arrêter encore ici pour nous parler d'un immense effet de pyrotechnie obtenu par Moïse sur les sommets de l'Horeb et du Sinaï. D'autres insinuent qu'il n'y eut là qu'un magnifique orage qui fournit au législateur hébreu une mise en scène toute naturelle. Enfin quelques-uns, plus ingénieux, ne voient dans le récit de Moïse que la description poétique d'une éruption de volcan, pareille à celles du Vésuve ou de l'Hécla. Aux premiers nous demanderons s'ils font remonter à Moïse l'invention de la poudre fulminante; aux autres s'ils pourraient, avec les procédés scientifiques dont le XIXe siècle dispose, indiquer trois jours à l'avance une éruption volcanique, ou un orage localisé sur un seul point. Pourquoi, dans ce cas, la science moderne n'a-t-elle pas fait évacuer la ville de Torre del Greco, lors de la récente et dernière éruption du Vésuve? Pourquoi ne prévient-elle pas à jour fixe les habitants de nos campagnes des orages soudains qui viennent annuellement dévaster des contrées entières et anéantir des récoltes qu'on pouvait sauver la veille? On se lasse d'entendre répéter, sans variations, ces banales explications du naturalisme, qui supposent dans leurs auteurs une crédulité mille fois plus grande qu'il n'en faudrait pour croire au miracle, ou une légèreté d'esprit qui se joue des choses les plus saintes et travestit en plaisanteries sacriléges le plus auguste monument de l'histoire humaine. La vraie science, après l'examen attentif des lieux, déclare que les rochers du Sinaï ne sont pas des rochers volcaniques; elle constate que si l'on peut prédire un

[1] *Exod.*, cap. XX, 18-20.

orage quelques heures avant qu'il éclate, on ne le prédit pas trois jours à l'avance. Le bon sens le plus vulgaire sait qu'un orage est un phénomène naturel, et les quinze cent mille Hébreux qui suivaient Moïse, le savaient aussi bien que nous. Enfin, pour ne pas laisser aux partisans de la pyrotechnie du Sinaï la ressource de nous répondre que le naphte et le bitume furent les seules matières employées par Moïse pour produire l'illumination de la montagne, nous les renverrons aux voyageurs qui ont gravi les pentes abruptes du Sinaï et de l'Horeb, et monté les escaliers en lacets creusés dans le roc par les religieux du moyen âge. Ils leur diront que les quinze cent mille Hébreux employés à transporter sur ces hauteurs la quantité de naphte et de bitume nécessaire à cette opération, n'auraient pu en dix ans accomplir leur tâche. Et l'on veut que Moïse et Aaron en trois jours y soient parvenus! En vérité, rien n'est plus crédule que l'incrédulité.

Le Décalogue est, dans l'ordre historique et moral, un véritable miracle.

12. Mais le miracle historique et moral est ici plus grand mille fois que le prodige extérieur et visible. Il y a eu des législateurs autant que de nations, et les nations se sont renouvelées comme les races, à chaque grande phase de l'humanité. Il y a eu des philosophes, dont le nom, célèbre dans le souvenir des hommes, est le synonyme de sagesse, de génie et de vertu. Les législateurs se sont appelés tour à tour, Dracon, Lycurgue, Solon, Numa, Confucius, Justinien, Théodose, Charlemagne, Napoléon. La majesté, le prestige du rang, l'auréole de la gloire, ce je ne sais quel enthousiasme excité par le succès, la grandeur ou le génie réunis sur le front d'un homme, semblaient les rendre tout-puissants. En est-il un seul qui ait jamais atteint, sous ses prescriptions, la pensée de l'homme, son cœur, son intelligence, et qui lui ait dit : Tu ne désireras pas? *Non desiderabis;* Tu ne convoiteras pas? *Non concupisces.* Leur glaive, comme leur pouvoir, s'est arrêté au délit matériel; le corps est seul de leur domaine; l'âme leur échappe, libre dans les fers, souveraine dans la captivité et les entraves, triomphante sous la hache du bourreau, sous la dent des lions, dans la flamme des bûchers, dans les horreurs du plus cruel supplice. On a redit mille fois cette vulgaire accu-

sation : La législation de Moïse est matérialiste. Les apologistes chrétiens ont dû écrire des volumes pour répondre à cette banalité. Quand on met cette calomnie en face du Décalogue, formule abrégée, base fondamentale de toute l'institution religieuse, civile et politique du peuple juif, on se demande par quel excès d'aveuglement un tel reproche a jamais pu paraître vraisemblable. Quand on y réfléchit avec l'impartialité d'une conscience droite et sans préjugés, on ne trouve d'explication possible à un tel égarement que dans le dessein providentiel de Dieu, qui a voulu respecter la liberté de l'homme au point de ne jamais contraindre son intelligence par trop de lumières, ménageant l'ombre et l'obscurité dans une mesure calculée, pour que l'humanité déchue demeurât pleinement responsable de son adhésion ou de sa révolte, de sa foi ou de son infidélité. Et pourtant le Décalogue est resté aujourd'hui même le code le plus parfait des sociétés humaines. Les civilisations les plus avancées ne doivent leur supériorité qu'à lui. Le Décalogue n'est rien autre chose que la loi naturelle formulée en préceptes, disent les rationalistes. — Où donc ont-ils trouvé, dans la loi naturelle, le repos du septième jour? Où donc ont-ils trouvé, dans la loi naturelle, l'institution du mariage et le respect de sa loi! Qu'on demande aux peuples qui couvrent l'Asie du spectacle de leur dissolution légale et de leur ignominieux abrutissement, s'ils croient cette dissolution et cet abrutissement contraires à la loi naturelle. Que dis-je? Les législations humaines n'ont-elles pas varié partout sur cet article, au gré des passions et suivant le caprice désordonné des multitudes et de leurs chefs? La loi naturelle! Les rationalistes ne la connaîtraient pas sans le Décalogue : on a vu des philosophes athées; la loi naturelle leur eût-elle inspiré ce premier article : Je suis le Seigneur ton Dieu, tu me rendras ton adoration et ton culte. L'adoration, c'est l'amour à sa plus haute puissance. Quel est le législateur qui ait jamais écrit en tête de sa charte : Tu m'aimeras! Le culte, c'est l'expression extérieure de l'amour à sa plus haute puissance. Quel est le législateur qui a jamais inscrit en tête de sa charte : Tu m'exprimeras solennellement et par des hommages publics l'amour dont ton cœur débordera pour moi! Et

quand cette folie se présenta à la pensée des Césars dégénérés, qui se faisaient appeler Votre Eternité par des adulateurs encore plus méprisables qu'eux; quand on vit des citoyens romains brûler un encens sacrilége devant la statue d'un homme mortel, est-ce que l'amour entrait pour quelque chose dans ce simulacre de culte? Est-ce que cette dérisoire impiété ne fut pas contemporaine d'une ère de crimes et d'attentats politiques contre l'Eternité des Césars, dont le poignard tranchait périodiquement la vie, et dont la pourpre se mettait à l'encan? Non! Jamais il ne fut donné à aucun législateur humain de dire comme le Seigneur au peuple juif : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toutes tes forces. Ces paroles seront gravées dans ton cœur; tu les répéteras à tes enfants, tu les méditeras assis à ton foyer, marchant dans le chemin, le soir en t'endormant, le matin à ton réveil. Tu les porteras écrites, comme un témoignage vivant, autour de ton poignet; elles seront sans cesse sous tes yeux. Tu les graveras sur le seuil de ta demeure, sur le linteau de ta porte [1]. »

Merveilleuse extension de la loi donnée au Sinaï. Système de M. Salvador.

13. Si donc on entend par miracle, dans l'ordre historique et moral, un fait évidemment au-dessus de toutes les forces de l'intelligence humaine, un fait dont les circonstances, uniques dans l'histoire, produisent des résultats prodigieux et tels qu'on n'en vit jamais de semblables, nous avons bien le droit de donner ce nom au Décalogue. Il était au-dessus des forces de l'intelligence humaine de formuler une telle loi. L'histoire de toutes les législations et de toutes les philosophies le constate. Le résultat prodigieux de cette loi est encore visible sous nos yeux : c'est, d'une part, la vitalité inexplicable et la persistance phénoménale que cette législation communique à la race juive, la seule qui ait eu ici-bas le privilége de ne jamais mourir; d'autre part, la fécondité de cette loi divine, qui, après avoir formé dans le monde ancien un peuple complétement isolé, comme institutions et comme influence politique, de tous les autres peuples, se dilate sous l'action du Messie qu'elle prophétisait, et envahit le monde moderne dans une extension

[1] *Deuter.*, cap. v, 5-9.

universelle, sans limites dans le temps, sans bornes dans l'espace, sans restriction de nationalités, d'origines, de climats et de siècles. Si le prodige visible du Sinaï s'était borné au retentissement passager de la foudre qui fit trembler ses sommets, à la lueur fugitive des éclairs qui sillonnaient la nue, pendant que la parole divine éclatait dans sa toute-puissance et dans sa majesté; si cet appareil de splendeur et de gloire eût abouti à une législation éphémère sans action sur le monde, sans influence sur les destinées immortelles de l'âme humaine, nous comprendrions jusqu'à un certain point l'obstination des écrivains rationalistes, qui, ne trouvant pas le but en harmonie avec le moyen, chercheraient à réduire la cause aux minces proportions de l'effet. Mais dans ce cas même il nous serait impossible d'accepter l'exégèse de M. Salvador. Voici ses paroles : « Le Sinaï, qui par sa réunion avec le » mont Horeb forme une double cime, est la plus haute des mon» tagnes environnantes. Quelquefois, pendant les jours les plus » sereins, son sommet devient tout à coup le théâtre de phéno» mènes brillants et terribles, qui l'ont rendu l'objet d'un effroi » respectueux pour tous les habitants de la contrée. D'épais nua» ges et de noires vapeurs s'y amoncellent, des gerbes de feu font » succéder à l'obscurité la plus profonde d'éblouissantes clartés; la » foudre le déchire, et de ses entrailles s'échappent des mugisse» ments qu'on prendrait de loin pour un concours de voix humai» nes, et qui sont comme les paroles de ce bruyant concert. C'est » durant une scène si pompeuse que le Dieu de Moïse va se faire » entendre. Mais, au premier coup de tonnerre, les Hébreux, dont » il tient depuis plusieurs jours les esprits en suspens, sont saisis » de crainte. « Va écouter toi-même, lui dirent-ils, ce que l'Eternel » exige pour notre félicité; tu nous en rendras compte. » A ces » mots, il gravit la montagne, et on le suit des yeux jusqu'à ce » qu'il se perde dans les nues. L'histoire, je le demande, présente» t-elle une solennité plus poétique, plus sublime? Quelle pensée » que celle qui fait sortir des vérités consolantes du sein de la na» ture en fracas! Que nos édifices, nos riches tentures, nos habits » brodés d'or et de soie, toute notre magnificence moderne, sont

» vains à côté de ce spectacle! Que le législateur de Sparte, rece-
» vant d'une sibylle décrépite l'attestation qui le déclare *presque*
» *Dieu;* que celui de Rome, inspiré par la nymphe Egérie, parais-
» sent avec désavantage auprès du législateur d'Israël [1] ! »

Réfutation du système de M. Salvador.

14. Nous en demandons pardon au savant Israélite, mais la poésie qu'il a cherché à répandre dans son tableau en a singulièrement altéré l'exactitude. Le Sinaï n'est nullement le théâtre, « pen-
» dant les jours les plus sereins, de phénomènes brillants et ter-
» ribles; » M. Léon de Laborde, dans sa courageuse exploration de l'Arabie Pétrée, a étudié sur les lieux cette question. Voici son rapport : « Le tonnerre et les éclairs sont *inconnus* sur le Sinaï
» pendant tout le cours de l'année, si l'on en excepte la saison des
» pluies. Le peuple d'Israël retrouvait ici, pour lui-même, la frayeur
» que leur Dieu avait inspirée naguère aux Egyptiens [2]. » Il est facile de retracer à distance la description d'un orage au Sinaï, mais encore faudrait-il le faire coïncider avec la saison d'automne, seule époque de l'année où « le tonnerre et les éclairs soient con-
» nus au Sinaï. » Or la promulgation de la loi avait lieu au mois de *Sivan,* correspondant à notre mois de mai; il ne saurait y avoir d'équivoque sur ce point expressément noté par Moïse : *Mense tertio egressionis Israel de terra Ægypti* [3]. Toute la mise en scène de M. Salvador, et « le fracas de la nature » qu'il invoque avec tant de complaisance, sont donc un écart d'imagination. Il n'y a là qu'une erreur de fait, très-explicable sous la plume d'un écrivain qui n'a pas étudié les lieux dont il parle. Mais que dire de l'affirmation suivante : « C'est durant une scène si pompeuse que le Dieu
» de Moïse va se faire entendre. Mais, au premier coup de ton-
» nerre, les Hébreux, dont il tient depuis plusieurs jours les esprits
» en suspens, sont saisis de crainte. « Va écouter toi-même, lui

[1] M. Salvador, *Institut. de Moïse,* tom. I, pag. 73-75, édit. de 1828. — [2] M. Léon de Laborde, *Comment. géograph. sur l'Exode,* pag. 109.

[3] *Exod.,* cap. XIX, 1. — La sortie d'Égypte avait eu lieu le 15 du mois de *Nisan* (mars). Le mois d'*Ijar* (avril) s'était écoulé; par conséquent le troisième mois après la sortie d'Egypte, date enregistrée par Moïse pour la promulgation de la loi sur le Sinaï, désigne le mois de *Sivan* (mai).

» disent-ils; tu nous en rendras compte. » A ces mots, il gravit la » montagne, et on le suit des yeux jusqu'à ce qu'il se perde dans » les nues! » Cette fois M. Salvador avait, comme nous, sous les yeux le texte de Moïse. La Bible est le livre sacré des juifs et des chrétiens, des protestants et des catholiques. Rien n'est plus facile que d'en contrôler les citations. Où donc M. Salvador a-t-il vu dans le récit de Moïse, « qu'au premier coup de tonnerre les Hébreux, » épouvantés, » supplient leur chef d'écouter seul les paroles du Seigneur? Le contraire est nettement, formellement écrit par Moïse. Le Décalogue tout entier est distinctement entendu par les fils d'Israël réunis au pied de la montagne : *Cunctus autem populus videbat voces et lampades, montemque fumantem* [1]. Et ce n'est pas Moïse qui lit cette loi divine, puisque le peuple s'adresse à Moïse pour le supplier de faire cesser le bruit de cette voix formidable : *Non loquatur nobis Dominus; loquere tu* [2]. Cette prière de tout un peuple épouvanté n'est faite qu'après que tout le Décalogue, jusqu'à la dernière syllabe, a été miraculeusement promulgué. Des voix à dessein rendues effrayantes se chargèrent, dira-t-on, de cette mise en scène habilement combinée par le législateur. Qu'on nous trouve donc une combinaison de voix qui, dominant le bruit de la foudre, ferait entendre distinctement la lecture du moindre règlement de police à une multitude de trois millions d'âmes! On nous dira peut-être : Quelle preuve avez-vous que la multitude des Hébreux ne perdit pas une parole de la promulgation du Décalogue? Nous en avons une preuve vivante, irrécusable dans le témoignage même de ces milliers d'auditeurs. Quelques mois avant de mourir, Moïse réunit pour la dernière fois son peuple. Il lui redit mot à mot les paroles solennelles des dix commandements, et il ajoute : « Telles » sont les paroles que le Seigneur a fait entendre à toute votre » multitude réunie, du sommet de la montagne, au milieu des » éclairs et dans l'obscurité de la nue, à haute voix, sans rien ajou- » ter et sans rien retrancher. Et vous, après avoir entendu, du sein » des ténèbres et parmi les éclairs qui embrasaient le Sinaï, cette

[1] *Exod.*, cap. XX, 18. — [2] *Ibid.*, 19.

» voix formidable, vous m'avez dit par la bouche des princes et » des anciens de vos tribus : Le Seigneur notre Dieu nous a mani- » festé sa grandeur et sa gloire; nous avons entendu sa voix du » milieu des éclairs, et nous avons éprouvé que l'homme peut en- » tendre la voix de Dieu sans mourir [1]. » Est-ce clair? Y a-t-il dans ce récit l'ombre d'une équivoque, la place d'une ambiguité, le soupçon d'une supercherie? Et si le peuple, au souvenir duquel Moïse en appelait avec tant de confiance, n'eût réellement entendu sur le Sinaï, comme le suppose M. Salvador, qu'un coup de tonnerre, est-ce qu'il ne se serait pas levé comme un seul homme pour dire à Moïse : Vous pouvez être un législateur habile, mais vous êtes un imposteur! Voilà pourtant ce que devient la Bible dans les mains du rationalisme moderne. Et de quel droit placer Moïse au-dessus de Lycurgue ou de Numa, s'il n'a pas joint à son talent d'homme d'Etat la bonne foi d'un honnête homme! Et comment supposer que tout un peuple a cru entendre ce qu'il n'entendait réellement pas; que tout un peuple n'a pas su discerner le bruit de la foudre de la lecture d'une charte en dix articles? C'est ici le lieu de redire avec M. Léon de Laborde : « Il faut abandonner ces » inventions à une école d'esprits forts qui trouve moyen de don- » ner aux miracles des explications bien plus difficiles à compren- » dre que les miracles mêmes [2]. »

15. Après la promulgation du Décalogue, « Moïse monta seul dans la nuée où résidait la gloire du Seigneur [3]. » — « Le lendemain, le prophète éleva un autel au pied de la montagne; il grava le nom des douze tribus d'Israël sur chacune des pierres qui servirent à sa construction. De jeunes Hébreux parcoururent le camp pour réunir les victimes nécessaires au sacrifice. Elles furent offertes par le peuple comme des hosties pacifiques, et immolées sur l'autel du Dieu vivant. Une partie du sang fut répandue sur l'autel, l'autre fut recueillie par Moïse dans des coupes. La loi fut de nouveau lue au peuple, qui s'écria : Nous serons fidèlement soumis à tous les préceptes que nous a donnés le Seigneur! Alors le pro- *Testamentum fœderis.*

[1] *Deuter.*, cap. v, 22-24. — [2] *Commen.. géograph. sur l'Exode*, pag. 109. — [3] *Exod.*, cap. xx, 21, 22.

phète aspergea les fils d'Israël avec le sang réservé du sacrifice : Voilà, dit-il, le sang de l'alliance que le Seigneur a contractée avec vous, en vous donnant sa loi [1]. » Ainsi fut accomplie la solennité du Testament ancien; ainsi fut réalisée la parole divine précédemment adressée au pasteur de Jéthro : « Quand tu auras délivré mon peuple de la servitude de l'Egypte, tu viendras avec lui m'offrir un sacrifice sur cette montagne [2]. » Les esclaves du Pharaon ont vu miraculeusement briser leurs chaînes; l'alliance qu'ils viennent de sceller avec le Seigneur est la continuation et le développement de celle qu'Abraham, Isaac et Jacob, leurs pères, ont jurée. Elle s'appelle Testament (*Testamentum*), parce que, suivant la sublime doctrine de saint Paul, elle figure une alliance nouvelle, un Testament divin, où le sang du Testateur sera versé, non plus par substitution, comme au pied du Sinaï, où le sang des génisses fut seul répandu, mais en réalité et sans substitution sur le Calvaire. « Après le sacrifice de l'alliance, Moïse dit aux anciens d'Israël : Attendez ici mon retour. Vous avez au milieu de vous Aaron et Hur, qui se chargeront, pendant mon absence, de régler toutes les affaires qui concernent le gouvernement du peuple. Le prophète reprit ensuite le chemin de la montagne, accompagné seulement de Josué qui le servait. La gloire du Seigneur couronnait toujours le Sinaï, au sommet duquel une flamme ardente ne cessait de briller aux yeux de tout le peuple. Le prophète s'enfonça au milieu de la nuée éclatante, et il demeura quarante jours et quarante nuits sur la montagne [3]. » Ce fut dans cette communication avec le Seigneur qu'il reçut l'ensemble des rites religieux, des prescriptions sociales, civiles, judiciaires et pénales destinées à compléter le Décalogue, base fondamentale de toute la législation dite mosaïque. Ces lois, renfermées dans les vingt derniers chapitres de l'Exode, dans le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome, forment un code complet, digne de toute notre attention et de la plus sérieuse étude.

[1] *Exod.*, cap. XXIV, 4-9. — [2] *Ibid.*, cap. III, 12. — [3] *Ibid.*, cap. XXIV, 13 ad ultim.

§ II. La loi mosaïque et la critique contemporaine.

La loi juive n'est pas l'œuvre du génie humain.

16. Avant de pénétrer dans le détail de cette grande révélation législative du Sinaï, véritable berceau de la nation juive, disons d'abord que la plupart des exégètes rationalistes de nos jours, soit parmi les Israélites, soit parmi les protestants, soit parmi les incrédules, sont partis d'un principe complétement faux, en la présentant comme l'œuvre propre du génie de Moïse. MM. Salvador, Munk et Hoefer sont tombés tour à tour dans cette erreur capitale, qui domine toutes leurs appréciations et les entraîne aux conclusions les plus contradictoires entre elles et les plus éloignées de la vérité historique. Le caractère propre de la législation juive, caractère exclusif et qu'on ne rencontre pas une seconde fois dans l'histoire, est précisément de s'affirmer nettement, catégoriquement comme l'œuvre de Dieu. Les lois des hommes sont signées d'un nom d'homme. Toutes les lois juives, depuis la grande charte du Décalogue jusqu'au règlement le plus minutieux d'un rite cérémoniel, jusqu'à la fixation d'un poids ou d'une mesure légale, se terminent par ces mots : *Ego Dominus,* « Moi, le Seigneur [1]. » Moïse ne s'attribue nulle part le mérite de cette législation. Quand, sur le point de terminer sa laborieuse carrière, en face de la terre de Chanaan, où il ne lui fut pas donné de poser son pied victorieux, il jette un regard sur ses quarante années de gloire, c'est pour dire aux enfants d'Israël : « J'ai été parmi vous le médiateur et le messager chargé de vous transmettre les paroles du Seigneur : » *Ego sequester et medius fui inter Dominum et vos, ut annuntiarem vobis verba ejus* [2]. De quel droit le rationalisme moderne a-t-il donc interverti les rôles? Sur quels nouveaux documents a-t-il fondé cette interprétation nouvelle, inconnue à toute l'antiquité hébraïque? Les Juifs ont appelé leur loi, dans toute la suite des siècles, la *Thora* du Seigneur, la *loi de Jéhovah,* la *loi du Seigneur donnée par Moïse;* jamais ils ne l'ont connue sous un autre nom; jamais ils ne se fussent soumis à cette loi, si elle n'eût été que l'œuvre d'un

[1] *Levit.,* cap. XIX fere singulis versibus. — [2] *Deuter.,* cap. V, 5.

homme. Ce point de vue traditionnel implique, il est vrai, le miracle, et le rationalisme rejette *à priori* tous les miracles. Mais, pour y échapper, le rationalisme va se précipiter dans des contradictions si palpables, dans des erreurs si manifestes, dans des impossibilités si inextricables, que son système supposera plus de prodiges encore que la révélation.

Appréciation de la loi juive par M. Hoefer.

17. Laissons d'abord la parole aux critiques modernes : il est important de connaître leurs vues, leurs opinions, leurs tendances, pour les contrôler les unes par les autres et pour se faire une idée nette des prétendus progrès de la science contemporaine. Aux yeux de M. Hoefer, Moïse n'a pas seulement inventé la législation juive, il a de plus inventé le Dieu au nom duquel il la promulgue, et ce Dieu n'a rien de commun avec le Dieu des chrétiens. « Le » Pentateuque, dit-il, est le code des Juifs et non des chrétiens; » voilà ce que les théologiens catholiques et protestants n'auraient » jamais dû oublier. Le Dieu de Moïse n'a rien de commun avec le » Dieu de l'Evangile; l'un est même, sous beaucoup de rapports, » le contraire de l'autre. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à compa- » rer la *Thora* avec la loi du Christ. Ainsi le Pentateuque nous ap- » prend que le Seigneur qui inspira Moïse était le Dieu d'Abraham, » d'Isaac et de Jacob. Les premières paroles de l'Oraison Domini- » cale nous font connaître le Dieu du Nouveau Testament : Dieu » est *notre père*. Le Dieu de Moïse ne voit, n'aime et ne protége » que les Juifs; il a tous les autres peuples en abomination. Il les » exclut de toutes les alliances qu'il fait avec son peuple favori. Il » entoure les Juifs comme d'une espèce de cordon sanitaire pour » les garantir contre le contact impur de l'étranger. — Le Dieu de » Moïse n'est pas même une fraction de l'unité représentée par le » Dieu des chrétiens, puisque l'un et l'autre ne sont pas de même » nature; car le premier est un Dieu vengeur, un Dieu de colère » qui frappe et extermine ses ennemis, un Dieu cruel, orgueilleux » et injuste qui, pour faire éclater sa puissance, endurcit le cœur » de Pharaon et inflige des maux affreux à d'innocents Egyptiens. » — La satisfaction des besoins instinctifs, inhérents à la propaga- » tion de l'espèce et à la conservation de l'individu, besoins que

» l'homme partage avec les animaux, tenait fort à cœur au Dieu » de Moïse. — Mais l'immortalité de l'âme, l'égalité de tous les » hommes devant Dieu, leur égalité comme frères devant leur pro- » pre espèce, ces trois grands dogmes de l'humanité, qui forment » l'essence même du Christianisme, sont étrangers au Mosaïsme [1]. »

Appréciation de la loi juive par M. Salvador

18. Nous enregistrons en ce moment les étranges appréciations de M. Hoefer, nous réservant, à mesure que l'occasion s'en présentera, de reprendre chacun de ses griefs sacriléges, et demandant pardon au Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, dont le Verbe éternel, Jésus-Christ, nous a manifesté la gloire et la miséricorde, des blasphèmes que notre siècle a le triste courage d'accumuler contre sa majesté. Avec M. Salvador nous apparaît une autre théorie complétement opposée à celle qu'on vient de lire. « Après avoir » découvert, dit ce Juif moderne, l'analogie qui existe entre l'ordre » du monde et l'ordre social, il fallait déterminer sa nature et » transporter dans la constitution publique le plus grand principe » de la constitution de l'univers. — Moïse, rejetant le principe de » *dualité* ou *dualisme,* ne vit dans l'univers qu'une seule nature, » une seule personne, à la fois active et passive, qui est *Jéhovah,* » nom sacré pour les Hébreux, qui signifie l'*être,* l'existence géné- » rale, l'unité universelle. — Dès lors la société dont il allait être » le législateur, se présenta à son esprit comme devant former une » personne unique, un seul et même peuple qui reçut le nom d'*Is-* » *raël,* c'est-à-dire *celui qui prime sur les forts*, celui en qui réside » la suprême puissance [2]. — Ainsi point d'équivoque : pour Moïse, » l'Etat c'est Israël, c'est le peuple [3]. — La parole de Jéhovah, loin » de représenter une voix articulée semblable à celle de l'homme, » correspond identiquement à la vérité, la raison, l'utilité [4]. — Le » Décalogue renferme, sous des formes appropriées aux mœurs » des Hébreux, le principe fondamental de l'*unité* universelle et na- » tionale, et ses deux conséquences immédiates, qui sont les prin- » cipes d'*égalité* politique et de *liberté*. Son préambule, quoique

[1] M. Hoefer, art. *Moïse, Nouvelle Biographie générale;* Paris, F. Didot, 1861, tom. XXXVI. — [2] Salvador, *Institutions de Moïse,* liv. I, *Théorie de la Loi,* tom. I, pag. 68, 69. — [3] Idem, *ibid.,* pag. 70. — [4] Idem, *ibid.,* pag. 72.

» laconique, est des plus expressifs : *Jéhovah dit toutes les paroles* » *suivantes :* mais il s'adresse aux Hébreux en corps, à Israël, à » tout le peuple; il n'admet parmi ses membres aucune distinction » primitive; il reconnaît à tous les mêmes *droits* et les mêmes de- » voirs fondamentaux; de sorte que, par ce premier fait, le prin- » cipe de l'*unité* nationale, et sa conséquence immédiate, l'*égalité* » commune, sont déjà consacrés [1]. — Enfin, par cela même qu'il » ne fait que répéter la parole de la personne universelle, le légis- » lateur semble donner une nouvelle force au principe de l'*égalité*. » Si la déclaration eût été publiée en son nom propre, il serait » sorti des rangs du peuple, il aurait rompu l'unité nationale fic- » tive; tandis qu'en ne se disant qu'organe accidentel de ce Dieu, » de la raison éternelle, il demeurait toujours soumis, comme in- » dividu, comme citoyen, comme frère, aux choses qu'il proposait » pour le bonheur de tous [2]. — *C'est moi qui t'ai retiré d'Egypte,* » *de la maison de servitude.* Ainsi le premier effet de la volonté de » ce Dieu, la conséquence immédiate du principe fondamental est, » après l'égalité commune, le principe de *liberté*. Les Hébreux sont » sortis de la maison d'esclavage pour former un peuple aussi libre » que pouvait comporter le temps [3]. — Enfin la formule politique » et sacrée de l'Etat, à laquelle nous sommes arrivés par une mé- » thode presque mathématique, sera à jamais : *Jéhovah, Israël,* » *Thora;* Dieu, la nation, la loi [4]. » Que M. Hoefer, dans sa soif d'égalité, s'adresse à M. Salvador; il sera satisfait, et trouvera « ce » grand dogme de l'humanité » proclamé par le Dieu de Moïse.

Appréciation de la loi juive par M. Munk.

19. Entre l'affirmation brutale de M. Hoefer, qui ne voit dans la législation juive que la tyrannie d'un « Dieu cruel, orgueilleux et » jaloux, » et l'utopique argumentation de M. Salvador, qui trouve dans la législation juive un précédent quarante fois séculaire à la *Déclaration des droits de l'homme* [5], se place M. Munk comme un

[1] Salvador, *Institutions de Moïse*, tom. I, pag. 76. — [2] Idem, *ibid.*, pag. 78. — [3] Idem, *ibid.*, pag. 79. — [4] Idem, *ibid.*, pag. 112.

[5] C'est M. Salvador lui-même qui nous fournit ce singulier rapprochement. Après avoir rappelé que Moïse se disait « l'organe accidentel du Dieu des » Juifs, » il ajoute : « *C'est en présence et sous les auspices de l'Etre Suprême* » que l'Assemblée nationale reconnut et déclara les Droits de l'homme. Les

trait d'union entre ces deux extrêmes. « On peut, dit-il, avec Jo-
» sèphe, donner à l'Etat des Hébreux le nom de Théocratie, dans
» ce sens que la loi, émanée de Dieu et ayant pour base le mono-
» théisme, exerçait seule chez les Hébreux un pouvoir absolu;
» mais il faut se garder d'attacher au mot *théocratie* l'idée d'une
» *forme* particulière de gouvernement, et surtout d'y voir un sy-
» nonyme d'*hiérarchie*, et de penser à un *régime sacerdotal*. La
» forme du gouvernement que Moïse voulut établir est essentielle-
» ment démocratique. Il est évident que le législateur des Hébreux
» penchait pour une démocratie tempérée, mais dont la royauté
» n'est pas absolument exclue. La loi mosaïque laisse à la nation
» la faculté d'élire un roi, pourvu que son choix ne tombe pas sur
» un étranger, mais elle veut que ce roi n'ait pas beaucoup de ca-
» valerie, pour ne pas dépendre de l'Egypte. Il ne s'agit que d'un
» simple pouvoir exécutif confié à un seul [1]. » On n'aperçoit pas clairement ce que peut être une « théocratie dont la forme est es-
» sentiellement démocratique, » mais on voit au contraire très-nettement que toutes ces exégèses de la prétendue science moderne sont des contradictions palpables. Elles réalisent un prodige mille fois plus grand que tous ceux de Moïse, celui d'associer les contraires et de les présenter comme également vrais. Un peu plus de logique satisferait davantage les esprits sérieux et les hommes de bonne foi.

M. Renan promet une théorie qui fera enfin comprendre la loi juive.

20. Mais nous avons entendu jusqu'ici des voix qui sont l'écho de systèmes déjà vieillis; leur témoignage d'ailleurs n'a obtenu

» temps étaient changés. Qui lui assurait d'ailleurs que cet Etre Suprême la
» recevait sous ses auspices, sinon sa propre intelligence? » (*Ibid.*, pag. 78.)

[1] S. Munk, *Palestine*, pag. 192. — Il n'est pas sans intérêt de voir comment M. Munk juge le livre de M. Salvador, son coreligionnaire. Le lecteur pourra rapprocher cette appréciation de celle de M. Léon de Laborde, que nous avons déjà citée. « Beaucoup mieux écrit que l'ouvrage de Michaëlis, et plein
» de vues élevées, cet ouvrage, dit M. Munk, offre une lecture attachante au
» littérateur et au philosophe, mais il a l'inconvénient de manquer de criti-
» que historique. Confondant toutes les époques, il ne distingue pas assez le
» fonds mosaïque des développements ultérieurs de la loi, et même des insti-
» tutions postérieures à l'exil, et il ne saurait satisfaire qu'imparfaitement
» aux besoins de l'historien. » (*Palestine*, pag. 192, note 1.)

que dans une mesure assez restreinte la consécration de la célébrité. M. Renan va clore, par une théorie vraiment nouvelle, la liste des auteurs récents que nous passons en revue. « De l'histoire » du peuple d'Israël, le plus opposé à la monarchie qui ait jamais » existé, dit-il, Bossuet a pu tirer une justification de la politique » de Louis XIV; tel autre en a conclu la théocratie, tel autre y a » vu la république [1]. Au XVIIe et au XVIIIe siècle, la critique arrêtée » en France par l'esprit étroit des théologiens, ou égarée par l'i» nintelligence qui caractérise en histoire l'école de Voltaire, fit en » Allemagne de merveilleux progrès, et après la génération des » Michaëlis, des Eichhorn, des Rosenmüller, des de Wette, des » Winner, des Gésénius, on pouvait croire qu'il n'y avait plus rien » à faire dans le cercle des études hébraïques. M. Ewald cepen» dant a prouvé dans ces dernières années, par de nombreux écrits, » et surtout par sa belle *Histoire du peuple d'Israël* [2], que le rôle » de la grande critique, dans ce champ toujours nouveau, était » loin d'être épuisé. Par la hardiesse de ses vues, sa pénétration » d'esprit, sa brillante imagination, le merveilleux sentiment des » choses religieuses et poétiques, M. Ewald a de beaucoup sur» passé tous ceux qui avant lui se sont occupés de l'histoire et de » la littérature du peuple hébreu [3]. »

Pour mieux expliquer la loi juive, M. Renan supprime l'œuvre de Moïse.

21. Le dédain pour le passé est formulé ici avec une assurance qui pique vivement la curiosité. « L'étroitesse d'esprit des théologiens » du XVIIe siècle » est relevée énergiquement, avec la circonstance aggravante pour Bossuet d'avoir plié l'étude de la législation juive à un acte de servile complaisance « pour la monarchie de Louis XIV. » M. Salvador, qui voit dans l'œuvre de Moïse la république; M. Munk,

[1] E. Renan, *Etudes d'histoire religieuse. Histoire du peuple d'Israël*, pag. 76; Paris, 1859, 1 vol. in-8°, 4e édition. Qu'on lise dans l'admirable ouvrage de Bossuet intitulé : *Politique tirée de l'Ecriture sainte*, les chapitres : *Il y a eu d'autres formes de gouvernement que celles de la royauté; — Le prince n'est pas né pour lui-même, mais pour le public; — Ceux à qui le prince doit le plus pourvoir sont les faibles*, etc., etc., et l'on verra l'injustice de l'appréciation de M. Renan sur l'immortel génie de Bossuet.

[2] *Geschichte des Volkes Israël*, 4 vol. in-8°, 2e édit., Gœttingen, 1854 (Note de M. E. Renan). — [3] *Etudes d'histoire religieuse : Histoire du peuple d'Israël*, pag. 77.

qui y trouve la théocratie, et M. Hoefer, qui n'y rencontre que la tyrannie, sont flagellés magistralement par l'autorité du savant critique. « L'inintelligence en histoire, qui caractérise l'école de » Voltaire, » si longtemps et si inutilement démontrée par les théologiens et par les apologistes catholiques, s'élève cette fois, sous la plume de M. Renan, à la hauteur d'un fait acquis sur lequel, nous l'espérons, les rationalistes n'oseront plus revenir. Mais plus ces préliminaires éloquents font table rase et de Bossuet, et de la théologie, et de l'école de Voltaire, et des systèmes d'interprétation moderne, plus il nous tarde d'apprendre ce que M. Renan, initié enfin par M. Ewald au mystère de l'histoire juive, va substituer au Moïse de la *Politique* de Bossuet, au Moïse de la « théologie étroite » des XVIIe et XVIIIe siècles, » au Moïse de « l'école inintelligente de » Voltaire, » au Moïse tyrannique de M. Hoefer, au Moïse constitutionnel de M. Salvador, au Moïse théocratique et démocratique de M. Munk. La lumière va jaillir enfin de tant de contradictions, de tant d'obscurités, de tant d'incertitudes. Ecoutons la révélation de M. E. Renan. « D'impénétrables ténèbres, dit-il, couvrent pour » nous le premier mouvement religieux d'Israël, celui dont Moïse » fut l'hiérophante et le héros. Autant il serait contraire à la saine » critique de rapporter à ces temps reculés l'organisation compli- » quée que nous voyons décrite dans le Pentateuque, organisation » dont on ne trouve pas de trace à l'époque des Juges, ni même » au temps de David et de Salomon; autant il serait téméraire de » nier qu'Israël, en sortant de l'Egypte, ait subi l'action d'un grand » organisateur religieux. Les Abrahamides paraissent avoir gardé » en Egypte toute l'originalité de leur génie sémitique; en rap- » ports continuels avec les autres tribus térachites de l'Arabie Pé- » trée, ils purent, sous l'impression d'une vive antipathie contre » l'idolâtrie égyptienne, concevoir une de ces réactions monothéis- » tes si familières aux peuples sémitiques et d'ordinaire si féconds. Toute religion est portée à fuir son berceau : le mouvement » dont nous parlons, qui paraît avoir eu son foyer principal dans » la tribu de Lévi, fut suivi d'une sorte d'*hégire* ou émigration, et » d'une époque héroïque qui prit dans l'imagination des siècles

» plus modernes les proportions de l'épopée. Le Sinaï, la mon-
» tagne sainte de toute la région où se passa ce grand acte, fut le
» point auquel la révélation s'attacha. Un nom sacré de la Divinité,
» renfermant la notion du monothéisme le plus élevé; deux tables
» sur lesquelles étaient inscrits dix préceptes de la meilleure mo-
» rale; quelques aphorismes qui formaient, avec les dix préceptes
» de la *loi de Jéhovah,* des rites simples et accommodés à la vie
» d'un peuple nomade, tels que l'arche, le tabernacle, la pâque,
» furent vraisemblablement les éléments essentiels de cette pre-
» mière institution, qui depuis se compliqua, en même temps que
» le rôle de son fondateur alla grandissant. M. Ewald [1] prouve
» de la façon la plus ingénieuse que la gloire de Moïse subit en
» Israël une longue éclipse, que son nom fut presque inconnu sous
» les Juges et durant les premiers rois, et que le vieux fondateur
» ne sortit de son tombeau, avec l'éclat extraordinaire qui entoure
» son front, qu'un ou deux siècles avant la chute du royaume de
» Juda [2]. »

La théorie de M. Renan n'éclaircit rien.

22. Voilà toutes les difficultés complétement éclaircies. Moïse n'est ni républicain, ni théocrate, ni théologien, ni démocrate, puisque le « mouvement religieux d'Israël, dont il fut l'hiérophante » et le héros, est enveloppé pour nous d'impénétrables ténèbres; » puisqu'on ne trouve pas de trace de l'organisation décrite dans le » Pentateuque à l'époque des Juges, ni même au temps de David et » de Salomon; puisque le nom de Moïse fut presque inconnu durant » les premiers siècles des rois, et qu'il ne sortit du tombeau qu'un » ou deux siècles avant la chute du royaume de Juda, » c'est-à-dire vers l'an 700 avant l'ère chrétienne. Il est difficile de croire que les Hébreux eussent été mille ans sans entendre parler de Moïse, et qu'après un silence dix fois séculaire, ce nom presque inconnu soit ressuscité tout à coup pour la gloire et l'immortalité. Mais le rationalisme ne recule pas devant de pareils miracles, et son autorité suffit pour les imposer à notre foi. On ne voit pas bien pourquoi il serait « téméraire de nier qu'Israël, en sortant de l'Egypte,

[1] Tom. II, pag. 41 et suiv. (Note de M. Renan).
[2] E. Renan, *Etudes d'histoire religieuse*: *Hist. du peuple d'Israël,* pag. 92-94.

» ait subi l'action d'un grand organisateur religieux, » quand pendant mille ans « on ne trouve pas de trace de son organisation. » Mais M. Renan a débuté par nous dire que « d'impénétrables ténè» bres couvraient pour nous le mouvement religieux dont Moïse » fut l'hiérophante et le héros. » Il nous reste d'ailleurs, à défaut d'autre lumière, la ressource de méditer sur cet axiome historique empreint d'une vérité saisissante et d'une merveilleuse efficacité pour résoudre tant de problèmes, c'est que « toute religion est » portée à fuir son berceau! » On rapproche ce principe fécond, si ingénieusement formulé par le savant critique, d'un autre théorème où il résume la tendance générale des nations, en établissant qu'elles ont toutes « un monument qui sert de point de départ à » leur imagination, une sorte d'*ombilic du monde,* comme étaient » l'ὀμφαλός de Delphes pour les Grecs, la fantastique coupole d'Arîn » ou la Caaba pour les Arabes, la rosace du saint sépulcre pour le » moyen âge chrétien [1]. » On se rend compte de l'attrait puissant qui pousse toutes les générations, comme des flots dociles, vers le berceau de leur culte ou de leurs croyances. On s'explique ainsi la caravane de pèlerins musulmans qui part chaque année de Constantinople pour la Mecque; on comprend la joie des chrétiens de toutes les parties du monde qui se rendent à Jérusalem, on voit la raison du mouvement polythéiste de la Grèce, dont le temple de Delphes était le centre, et on en conclut que « toute religion est » portée à fuir son berceau! » Plus cette conclusion semble inattendue, mieux elle répond aux larges pensées, aux grandes conceptions, aux ingénieux procédés de ce qu'on est convenu d'appeler la science contemporaine! Quant à la logique, il serait superflu de s'en préoccuper outre mesure : c'est le rôle de « la théo» logie étroite qui a si longtemps arrêté en France les progrès de » la saine critique! »

Contradictions des divers systèmes rationalistes en face de la loi juive.

23. Nous laissons aux rationalistes modernes le soin de concilier tant d'avis diamétralement opposés et de se former une opinion consciencieuse entre celle qui trouve la république dans la législation

[1] M. E. Renan, *Hist. des lang. sémit.*, tom. I, pag. 32, 2e édit., Paris, Impr. Impér., 1858.

de Moïse, et celle qui n'y rencontre que la plus cruelle tyrannie; entre celle qui voit en Moïse un théocrate démocratique, et celle qui, plus franche et plus radicale, résout toute la difficulté en supprimant Moïse. Ce n'est pas une des moindres preuves de la vérité catholique, que les prodigieuses contradictions de ses adversaires. La confusion des langues, ce miracle qui fait sourire de pitié nos exégètes modernes, se renouvelle chaque jour sous leur plume, et ils sont les seuls à ne pas s'en apercevoir. Tant la vérité une et immuable a de puissance et de force, tant l'erreur entraîne après elle de sophismes, d'aveuglement et de variations!

Moïse et la loi juive sont des réalités.

24. Il existe donc pour nous Moïse le libérateur, Moïse le thaumaturge, Moïse l'envoyé de Dieu, chargé de transmettre la loi du Seigneur au peuple d'Israël! Le « mouvement religieux » dont il fut l'organe n'est point enveloppé « d'impénétrables ténèbres. » L'histoire qu'il en a écrite lui-même, et dont nous avons déjà reproduit le premier acte, est claire, précise et détaillée. Elle ne laisse soupçonner, dans la délivrance du peuple hébreu dont Dieu brise les fers, aucune analogie avec ce que M. Renan appelle « une » sorte d'*hégire*. » La loi divine formulée au Sinaï, dictée par Dieu à Moïse et transmise par ce dernier aux enfants d'Israël, n'est pas le moins du monde composée « de rites simples et accommodés à » la vie d'un peuple nomade. » M. Hoefer est loin d'ailleurs de partager sur ce point l'opinion du savant critique; il trouve au contraire que la loi mosaïque « est un dogmatisme formaliste, inquiet, » minutieux, qui va jusqu'à prescrire le mouvement particulier » que doit faire le prêtre en inclinant sous le couteau sacré la » tête de la victime [1]. » Entre ces deux exagérations il y a place pour la vérité.

L'Institution hébraïque offre des particularités qu'on ne rencontre pas ailleurs dans l'histoire.

25. C'est vainement, nous l'avons dit, que partant du faux principe que la législation juive est une œuvre humaine, les divers écrivains rationalistes de notre époque ont cherché à la comprendre sous une des formes politiques de gouvernement jusqu'ici connues. La république pas plus que la monarchie, l'aristocratie pas

[1] M. Hoefer, art. *Moïse, Nouvelle biographie génér.*, F. Didot, 1861, tom. XXXVI.

plus que la démocratie, ne ressortent de cette législation unique dans l'histoire. On n'a jamais vu dans la suite des âges, et l'on ne reverra jamais cette merveille, d'une institution nationale complétement indifférente à ce qu'on appelle de nos jours la forme du gouvernement. En sorte que la judicature, depuis Moïse jusqu'à Samuel; la monarchie, depuis Saül jusqu'à Sédécias; l'absence de la judicature et de la monarchie à la fois, depuis Sédécias jusqu'aux Machabées; le pouvoir militaire d'un chef, depuis Mathathias jusqu'à Hérode, ont pu se succéder sans que l'institution sociale des Juifs fût en rien altérée, sans que la physionomie légale, le caractère, les mœurs, les habitudes de la nation fussent essentiellement changées. Jamais, nous le répétons, une autre nation ne donna ce spectacle au monde. Les Hellènes de Cécrops ne sont pas les Grecs d'Alcibiade. Les Quirites de Numa Pompilius ne ressemblent en rien aux séïdes de Sylla, et ceux-ci n'ont rien de commun avec les Romains des Césars. Partout l'histoire accuse une mobilité dans les lois correspondant à tel degré de développement dans un peuple. En d'autres termes, la forme de gouvernement est un élément essentiel dans toutes les autres sociétés : chez les Hébreux, la forme du gouvernement est un fait accidentel qui ne modifie pas l'institution sociale elle-même. Il y a dans ce seul fait de quoi fixer l'attention des esprits sérieux. A d'autres points de vue, l'histoire juive présente des particularités non moins remarquables. Tous les autres peuples ont manifesté dans le cours de leur existence une tendance commune à l'agrandissement et à la conquête. Les Egyptiens, sous Sésostris, avaient subjugué l'Asie. Les Mèdes, les Perses, les Grecs, les Romains essayèrent tour à tour de réaliser ce rêve de domination universelle qui a séduit tant de races, entraîné tant de conquérants et si souvent ravagé la terre. Il semble que l'activité des nations, leur puissance, l'entier développement de leurs facultés et de leurs aspirations n'aient point d'autre but. Seul, le peuple juif manque de cette ambition nationale; seul il résiste aux tentations de la gloire, non moins fortes que celles de l'ambition elle-même. Les limites qui lui ont été assignées par Moïse seront pour lui des limites qu'il ne cherchera jamais à

franchir. Et, chose plus étonnante encore! quand Moïse traçait d'avance les frontières politiques de l'Etat israélite, le peuple, aux yeux duquel il les figurait, était encore sans patrie, errant depuis quarante ans dans un désert. En sorte que, d'un côté, le législateur devait exciter tous les instincts belliqueux d'une race brave et courageuse, pour la lancer à la conquête d'un pays occupé par des tribus nombreuses et redoutables; de l'autre, il assignait à ses aspirations guerrières le terme qu'elles ne devaient jamais franchir: *A deserto et a Libano, a flumine magno Euphrate usque ad mare occidentale, erunt termini vestri* [1]. Encore devons-nous dire que Moïse, pour réaliser cette conquête, avertit son peuple qu'il ne compte ni sur la valeur, ni sur l'énergie, ni sur la persévérance nationales. Ce sera le Seigneur qui accomplira ces prodiges, et c'est à lui seul qu'Israël les devra [2]. Enfin l'ambition, interdite à l'Hébreu comme peuple, lui est défendue comme simple particulier. L'Etat ne pourra pas plus s'annexer une tribu voisine, que l'individu ne pourra s'annexer un domaine riverain: *Non assumes et transferes terminos proximi tui, quos fixerunt priores in possessione tua* [3]. Et, pour assurer l'immobilité des héritages sur la terre d'Israël, il n'y aura pas un seul homme qui soit propriétaire du sol; il n'y aura que des fermiers. Dieu seul possède, seul il règle les conditions de ses usufruitiers: *Terra mea est, et vos advenæ et coloni mei estis* [4].

L'histoire du peuple juif n'est pas, ainsi que le dit M. Renan, une histoire comme une autre.

26. Qu'on cherche tant qu'on voudra des analogues à cette législation; qu'on disserte sur les détails; qu'on applique toutes les théories sociales, toutes les règles connues de l'économie politique à l'Etat des Juifs, on ne parviendra jamais à le comprendre, si on l'envisage à un point de vue purement humain. Telle est précisément la raison des jugements contradictoires dont l'institution hébraïque est l'objet de la part des rationalistes de nos jours. Ils voudraient y supprimer l'élément divin, en retrancher le but providentiel, en écarter toute l'influence religieuse, pour se trouver vis-à-vis d'un peuple semblable à tous les autres peuples. C'est la pensée et la parole même de M. Renan. « L'Allemagne la première,

[1] *Deuter.*, cap. XI, 24. — [2] *Ibid.*, cap. XI, 1-5. — [3] *Ibid.*, cap. XIX, 14. — [4] *Levit.*, cap. XXV, 23.

» dit-il, avec ce don d'intuition historique qui lui semble spéciale-» ment départi pour les époques primitives, aperçut la vérité, et » fit de l'histoire du peuple juif une histoire comme une autre, » dressée, non d'après des vues théologiques arrêtées à l'avance, » mais d'après l'étude critique et grammaticale des textes [1]. » Singulière étude des textes, qui aboutit à supprimer les cinq livres de Moïse, c'est-à-dire la portion la plus considérable des archives historiques du peuple hébreu, pour arriver à mieux comprendre le reste !

§ III. Principe divin et but providentiel de la loi juive.

Pour comprendre la législation juive, il faut l'étudier dans l'ordre sous lequel Moïse l'a rangée.

27. Sans nous égarer davantage à la poursuite de tant de systèmes éphémères et contradictoires, dont l'hostilité sans cesse renaissante, en multipliant les attaques sous les formes les plus diverses et les plus opposées, reste toujours impuissante à ébranler un monument divin, essayons d'étudier la législation juive en elle-même et telle qu'elle se présente à notre observation dans le texte de Moïse. L'ordre à suivre, pour nous, est celui qu'a tracé dans son ouvrage l'écrivain sacré; car c'est vainement qu'on a prétendu que la loi juive, éparse dans l'Exode, le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome, manquait de plan, d'unité et de suite. Si l'on n'avait pas voulu substituer à la pensée de Moïse des formules empruntées aux systèmes récents de droit social, on se fût évité bien des excursions fantastiques dans le domaine de l'utopie. Quand M. J. Salvador, dans son *Histoire des institutions de Moïse,* prend la peine de nous dire : « Je suis loin d'avoir cru un seul moment que » l'auteur du Pentateuque soit passé d'une idée à l'autre, dans » l'ordre que j'adopte moi-même [2]; » il ne s'aperçoit pas que cet aveu est à lui seul une réfutation complète de tout son système. En histoire, il ne peut jamais être question de prêter à un auteur des théories arbitraires, inventées après coup. Il faut, sous peine de n'écrire qu'un roman, s'astreindre aux idées de l'auteur, à la

[1] *Etudes d'histoire religieuse : Hist. du peuple d'Israël,* pag. 76.
[2] *Institutions de Moïse,* tom I, pag. 94, 95.

suite qu'il leur a donnée, au développement qu'il a fixé lui-même. C'est à cette condition seulement qu'on parviendra à reproduire sa pensée, à l'exposer telle qu'elle était, et non telle que certains auteurs souhaiteraient peut-être qu'elle fût. Ce procédé, tout étroit qu'il paraisse à l'indépendance de la critique contemporaine, est pourtant le seul vraiment digne de la gravité de l'histoire.

Le principe de la législation juive est divin.

28. Or la base fondamentale de la législation juive est nettement formulée par Dieu lui-même, quand, sur le point de promulguer du haut du Sinaï les préceptes du Décalogue, il parle ainsi à Moïse : « Fais entendre ta voix aux fils d'Israël; dis-leur en mon nom : Vous avez vu les merveilles que j'ai accomplies pour vous en Egypte. Je vous ai portés sur mes ailes, comme les jeunes aiglons que leur mère emporte à travers les orages; je vous ai adoptés pour mes enfants. Maintenant, si vous écoutez ma voix, si vous demeurez fidèles au contrat que je vais sceller avec vous, vous serez mon peuple au milieu de tous les peuples, car la terre entière est mon domaine. Vous serez mon royaume sacerdotal, ma nation sainte. Va, de ma part, proposer cette alliance aux Hébreux : » *Eritis mihi in peculium de cunctis populis; mea est enim omnis terra. Vos eritis mihi in regnum sacerdotale et gens sancta* [1]. Voilà le point de départ : créer un peuple complétement distinct de tous les autres : *in peculium de cunctis populis;* qui sera le royaume sacerdotal : *in regnum sacerdotale;* la nation sainte du Seigneur : *gens sancta*. Cette élection spéciale à la race juive ne signifie pas, comme le croit M. Hoefer, que « le Dieu de Moïse a tous les autres » peuples en abomination. » La terre entière est son domaine : *Mea est enim omnis terra;* c'est lui qui a fixé les limites de tous les peuples : *Constituit terminos populorum* [2]; et l'odieux sentiment qu'une critique sacrilége voudrait lui prêter est si loin de son cœur, qu'il dicte solennellement aux Hébreux cette loi pleine de tendresse : « Si un homme de nation étrangère vient habiter votre pays et se fixer au milieu de vous, ne lui reprochez pas son origine différente : qu'il soit au milieu de vous comme un indigène;

[1] *Exod.*, cap. XIX, 3-6. — [2] *Deuter.*, cap. XXXII, 8.

aimez-le comme vous-mêmes, car vous aussi vous avez été étrangers sur la terre d'Egypte. Moi, le Seigneur votre Dieu, je vous fais ce commandement [1]. » L'alliance divine avec le peuple juif a donc le caractère exclusif d'une vocation libre de la part du Seigneur, et il faut, pour que les deux termes du contrat soient en équilibre, qu'elle soit librement acceptée par les Hébreux eux-mêmes. Tel est le sens de la parole de Dieu à Moïse : « Va, de ma part, proposer cette alliance aux enfants d'Israël : *Hæc sunt verba quæ loqueris ad filios Israel.* » Le peuple accepte cette alliance, il jure d'y rester fidèle, il promet d'exécuter la loi avant même que la loi ait été promulguée. « Tous les Hébreux répondirent : Nous ferons ce qu'a dit le Seigneur. Et Moïse ayant rendu compte à Jéhovah de cet acquiescement, le Seigneur lui dit : Dans trois jours je descendrai au milieu de la nuée sur le sommet du Sinaï. Tout le peuple entendra la loi que je promulguerai. Va donc le préparer à cette solennité. Qu'ils soient tous purs et sanctifiés pour la troisième journée, où je ferai mon apparition devant tout le peuple sur le Sinaï [2]. » Ainsi le peuple accepte la vocation, le choix, l'élection dont il est l'objet, en sorte que le contrat d'alliance est ratifié. Mais la loi qui n'est pas encore promulguée, la loi qui ne sera publiée que dans trois jours, la loi que le peuple d'Israël ignore, la loi qu'il entendra au milieu des foudres et des éclairs, et dont la miraculeuse promulgation le plongera dans une terreur inexprimable, cette loi est indépendante de la volonté du peuple; elle n'émane pas de lui; son origine, sa promulgation, sa sanction n'ont rien de l'origine, de la promulgation ni de la sanction populaires. Aussi c'est avec raison que Bossuet a dit en parlant de la loi juive : « Son autorité ne dépend pas du consentement et acquiescement des peuples. Dieu n'avait pas besoin du consentement des hommes pour autoriser sa loi [3]. »

[1] *Levit.*, cap. XIX, 33, 34. Ce précepte est encore renouvelé *Deuter.*, cap. X, 19 : *Et vos ergo amate peregrinos.* — [2] *Exod.*, cap. XIX, 6-12.

[3] *Politique tirée de l'Ecriture sainte*, liv. I, art. 4. — M. Salvador, qui voudrait ne voir dans la législation juive qu'un contrat social ordinaire, s'écrie à ce sujet : « O Bossuet, quelque immense que soit votre génie, vous n'avez

Le nom de Jéhovah n'est point, comme le prétend M. Salvador, un nom symbolique.

29. Nous sommes donc conduits, par le récit de Moïse, à faire remonter à Dieu même le principe de la loi. Elle émane directement de son autorité; elle n'est point discutée dans une assemblée soit aristocratique, soit démocratique. Aucune institution n'est érigée pour la réviser, la modifier, la changer. En tête de la législation, le pouvoir dont elle est l'expression s'affirme lui-même sans détour, sans ambiguïté : « Je suis le Seigneur ton Dieu, qui t'ai tiré de la terre d'Egypte, de la maison de servitude [1]. » Cette parole se répète à chaque page du Livre de la loi, comme une signature divine : *Ego Dominus* [2]. Vainement M. Salvador cherche à éluder la force de cette affirmation si claire et si précise. « Jého» vah, dit-il, signifie l'*être*, l'existence générale [3]. » Et ailleurs : « La parole de Jéhovah, loin de représenter une voix articulée » semblable à celle de l'homme, correspond identiquement à la » vérité, la raison, l'utilité [4]. » Ce symbolisme, tout ingénieux qu'il puisse paraître à l'école rationaliste, est complétement démenti par les faits. Si Jéhovah signifie seulement la raison sociale, que veut dire cette parole : « Soyez saints comme moi, Jéhovah, je suis saint. » Et cette autre : « Moi, Jéhovah! je vous ai tiré de la terre d'Egypte. » Et cette autre : « Tu aimeras Jéhovah, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces. » Jéhovah n'est donc pas une abstraction, une formule symbolique, une expression vide à laquelle manque la réalité substantielle.

Souveraineté absolue et domaine réel de Jéhovah dans la loi juive.

30. Jéhovah est une réalité tellement vivante, tellement énergique, tellement prépondérante que, dans la loi juive, il est le seul chef : *Dominus solus dux ejus fuit* [5]; seul il élit le roi d'Israël : *Cum dixeris : Constituam super me regem..., eum constitues quem Dominus tuus elegerit de numero fratrum tuorum* [6]. Il est le seul père; tous les premiers-nés d'Israël lui appartiennent : *Mea sunt enim omnia primo-*

» point compris Moïse; vous vous êtes jeté dans le système de l'Egypte, et » vous avez enfanté plus de contradictions que les défenseurs de vos doc» trines n'en ont reproché aux philosophes! » (*Institutions de Moïse*, tom. I, pag. 108, 109.)

[1] *Exod.*, cap. XX, 2. — [2] *Levit.*, cap. XIX, 4, et alibi sæpius. — [3] Salvador, *Institutions de Moïse*, tom. I, pag. 69. — [4] Idem, *ibid.*, pag. 72. — [5] *Deuter.*, cap. XXXII, 12. — [6] *Ibid.*, cap. XVII, 14, 15.

genita [1]. Il dispose en maître absolu du temps; il fixe les jours du travail et ceux du repos [2]; le sol lui appartient et n'appartient en propre qu'à lui [3]; les fruits du sol lui appartiennent, et la dîme qu'il prélève sur eux n'est pas un simple impôt, c'est un rachat : *Redemptio* [4]. Jéhovah est le seul créancier véritable sur la terre d'Israël, et, à ce titre, tous les cinquante ans il fait la remise générale de toutes les dettes contractées, la restitution de tous les héritages aliénés [5]. Le domaine de Jéhovah embrasse à la fois le sol, qu'il protége contre l'épuisement prématuré d'une culture trop avare [6]; l'esclave, qu'il remet en liberté à toutes les années sabbatiques [7], et jusqu'au nid du passereau, sur lequel il étend une sollicitude vigilante et pleine de tendresse [8]. Certes, jamais une monarchie, je dis la plus absolue qu'on ait vue sur la terre, n'approcha de cette toute-puissance de Jéhovah sur son peuple. Cependant les divers traits que nous venons d'en citer ne sont pas encore les plus saillants. Le *dominium* de Jéhovah n'est pas seulement souverain sur les propriétés, il l'est sur les consciences. Il n'atteint pas l'homme seulement dans son corps, il ne se contente pas de l'environner, au point de vue matériel, de prescriptions détaillées qui maintiendront en Israël la pureté du sang [9], la vigueur de la race [10], la perpétuité des familles [11] et la santé publique [12]; il prend dans l'homme le cœur, l'intelligence et la volonté, c'est-à-dire ce qui échappe à l'action de tous les autres législateurs et de tous les autres rois. Il enchaîne les cœurs à son amour : « Tu aimeras ton Dieu, » *Diliges*. — « Tu l'adoreras, » *Adorabis*. — « Tu n'adoreras que lui. » — « Tu le serviras, » *Coles*. — « Tu ne serviras que lui, » *Illi soli servies*. Il enchaîne les intelligences à sa loi. « Tu la méditeras le jour, la nuit, en voyage, au foyer. Tu la porteras écrite à ton poignet; tu la graveras au linteau de ta porte [13]. Tu l'expliqueras à tes fils [14]. Le roi que d'après mon élection tu placeras à ta tête, écrira la loi de sa main; il la lira tous les jours

[1] *Numer.*, cap. VIII, 17. — [2] *Exod.*, cap. XX, 8-11. — [3] *Levit.*, cap. XXV, 23. — [4] *Numer.*, cap. XXXIV, 20. — [5] *Levit.*, cap. XXV, 24. — [6] *Ibid.* — [7] *Ibid.*, 39-42. — [8] *Deuter.*, cap. XXII, 6. — [9] *Voy.* toutes les lois à propos de la lèpre et des maladies contagieuses. — [10] *Voy.* toutes les lois relatives aux empêchements dirimants du mariage. — [11] *Voy.* loi du lévirat. — [12] *Voy.* toutes les lois hygiéniques sur l'impureté légale. — [13] *Deuter.*, cap. VI, 8, 9. — [14] *Ibid.*, 7.

de sa vie; il ne s'en éloignera ni à droite ni à gauche [1]. » Jamais une pareille pensée n'est venue aux législateurs humains, et on le conçoit. Leurs lois sont bien plutôt des règlements que des lois véritables, c'est-à-dire qu'elles ont essentiellement un caractère de mobilité qui les fait varier avec le temps, les lieux, les mœurs, les institutions politiques. Il serait donc impossible de prétendre enchaîner l'intelligence d'un peuple ordinaire à la méditation quotidienne d'un règlement variable, transitoire, éphémère, qui subsiste aujourd'hui, et qui sera renversé demain; qui est la loi ici, et qui n'oblige plus de l'autre côté d'une frontière; qui était vrai sous telle forme de gouvernement, et qui ne l'est plus sous telle autre. Tout ce que peuvent faire les législateurs humains, c'est de créer au sein des sociétés qu'ils dirigent, un corps de juristes dont la fonction consiste à étudier les lois, à les connaître, à les interpréter, à les appliquer suivant des règles plus ou moins fixes. Mais le peuple n'a ni le temps, ni la volonté, ni l'intelligence nécessaires à cette étude. Et quand une question d'intérêt, un conflit de prétentions rivales forcent les particuliers à faire de tel ou tel article de la loi l'objet d'un examen spécial, ils ont recours aux lumières des jurisconsultes et s'en remettent à la décision des magistrats. La loi juive n'avait pas la mobilité des autres législations; elle était irrévocablement fixée; le temps, les mœurs, les institutions réglées par elle ne pouvaient réagir sur elle. « Vous n'ajouterez pas un mot, vous ne retrancherez pas une syllabe à la loi du Seigneur que je vous ai transmise [2]. » — « Les seules prescriptions que je vous ai faites, vous aurez à les accomplir devant le Seigneur. N'y ajoutez rien; n'en retranchez rien [3]. » Cette stabilité d'une loi qui dure depuis le Sinaï, et que les Juifs portent toujours la même et conservent encore aujourd'hui, est, nous l'avons dit, un véritable miracle historique. Elle explique comment une nation tout entière a pu, de siècle en siècle, étudier cette loi et y enchaîner, de père en fils, toutes les intelligences. Enfin la sanction de

[1] *Deuter.*, cap. VI, 18-20. — [2] *Non addetis ad verbum quod vobis loquor, nec auferetis ex eo : custodite mandata Domini Dei vestri quæ ego præcipio vobis* (Deuter., cap. IV, 2). — [3] *Quod præcipio tibi, hoc tantum facito Domino; nec addas quidquam, nec minuas* (Ibid., cap. XII, 32).

cette loi, la sanction qui lui rattache les volontés humaines et les incline à son fidèle accomplissement, est prise elle-même dans un ordre d'idées supérieur à celui de toutes les autres législations. Si Jéhovah ordonne au maître de traiter l'esclave avec douceur et clémence, c'est parce que tous les esclaves lui appartiennent : *Mei sunt servi* [1]. S'il ordonne de laisser, chaque septième année, la terre sans culture, c'est parce que la sixième année il triplera la fécondité de la terre : *Dabo benedictionem meam vobis anno sexto, et faciet fructus trium annorum* [2]. Il tient dans ses mains les fléaux qu'il déchaîne contre les violateurs de sa loi, la peste, la famine, la stérilité, la guerre; tandis qu'il réserve pour ses serviteurs fidèles la paix, l'abondance, la fécondité du sol et la graisse de la terre [3]. Qu'on nous montre dans toute l'histoire du monde un législateur qui se soit vanté de disposer à son gré de la pluie et des vents, des orages et des tempêtes, de la fertilité ou de la stérilité des campagnes, de la famine ou de l'abondance. L'idée seule en serait absurde. Il faut donc le reconnaître, l'origine, la promulgation, la sanction de la loi juive sont théocratiques dans le sens le plus absolu du mot. Dieu règne, Dieu gouverne, Dieu commande; il est le principe, le centre et le but de la législation. Tout vient de lui, et tout y retourne.

But providentiel de l'élection du peuple juif: *Finis legis Christus.*

31. Si maintenant on se demande dans quelle vue providentielle Dieu se choisit, parmi les peuples de la terre, une nation qu'il veut posséder « par droit d'héritage, » *populum hæreditarium* [4]; « qu'il adopte comme l'enfant de sa tendresse, » *vos ipsi vidistis quomodo assumpserim vos mihi* [5]; « qu'il se consacre par l'onction du sacerdoce, » *in regnum sacerdotale* [6]; « par une sainteté inconnue au reste du monde, » *viri sancti eritis mihi* [7]; si l'on veut savoir pourquoi, en donnant à cette nation choisie le précepte de la charité universelle pour les autres peuples, *diligetis advenam quasi vosmetipsos* [8], le Seigneur la sépare cependant de toute alliance avec les nations idolâtres, *non sociabis cum eis conjugia* [9]; lui impose d'étroites limites,

[1] *Levit.*, cap. XXV, 42. — [2] *Ibid.*, 21. — [3] *Deuter.*, cap. XXVIII integr. — [4] *Ibid.*, cap. IV, 20. — [5] *Exod.*, cap. XIX, 4. — [6] *Ibid.*, 6. — [7] *Ibid.*, cap. XXII, 31. — [8] *Levit.*, cap. XIX. 34. — [9] *Deuter.*, cap. VII, 3.

la concentre dans une agglomération politique très-secondaire comme nombre, *cum sitis omnibus populis pauciores* [1], et comme étendue, *a flumine Euphrate usque ad mare occidentale* [2]; tout en lui promettant, à un autre point de vue, le rang le plus élevé parmi tous les autres peuples : *Dominus elegit te hodie, ut faciat te excelsiorem cunctis gentibus quas creavit* [3], il nous faut nous reporter en arrière et nous souvenir des Promesses divines faites au seuil de l'Eden, renouvelées à Noé et transmises aux patriarches. Le Fils de la femme qui doit briser la tête du serpent [4]; le Dieu qui doit habiter les tentes de Sem [5]; Celui en qui toutes les nations de la terre doivent être bénies [6]; le Désiré des nations, qui naîtra quand le sceptre aura été enlevé à la famille de Juda [7], voilà la raison d'être du peuple juif, son lien social, le but de son avenir, l'explication de sa constitution providentielle et de son existence si élevée au point de vue religieux, si secondaire au point de vue politique. Tout Israël sait que l'avénement de cet Envoyé des collines éternelles est le but providentiel vers lequel il devra marcher. « Je leur susciterai, dit le Seigneur, un prophète semblable à Moïse; je lui mettrai mes paroles dans la bouche, et il leur dira tout ce que je lui ordonnerai. Si quelqu'un ne veut pas entendre les paroles que ce prophète prononcera en mon nom, ce sera moi qui en tirerai vengeance [8]. » Depuis le Sinaï, Israël a attendu le Messie, thaumaturge comme Moïse, libérateur et législateur comme Moïse. Israël ne s'est donc pas mépris sur l'objet de sa vocation divine. Mais, depuis vingt siècles, le sceptre est sorti de la maison de Juda; si le Messie n'est pas encore venu, les promesses, les prophéties ont donc été trompeuses; et, dans ce cas, pourquoi les Juifs du XIXe siècle persistent-ils toujours à y croire? et si le Messie est venu, pourquoi les Juifs du XIXe siècle l'attendent-ils encore? Des deux côtés nous avons le droit de conclure que le peuple juif, pendant toute la durée des siècles, a proclamé que le Messie était le but et la fin de la loi : or la méditation de la loi est l'œuvre sainte, l'occu-

[1] *Deuter.*, cap. VII, 7. — [2] *Ibid.*, cap. XI, 24. — [3] *Ibid.*, cap. XXVI, 18, 19. — [4] *Genes.*, cap. III, 15. — [5] *Ibid.*, cap. IX, 27. — [6] *Ibid.*, cap. XII, 3. — [7] *Ibid.*, cap. XLIX, 10. — [8] *Deuter.*, cap. XXXIV, 9.

pation constante, universelle des Juifs, comme individus et comme peuple; donc l'accord de tous les Juifs sur ce point est la meilleure preuve que nous ne nous trompons pas, nous chrétiens, en assignant ce but final à la législation juive. Nous n'obéissons pas, comme le dit M. Renan, « à des idées théclogiques arrêtées d'avance, » mais nous constatons l'interprétation de quarante siècles, avant comme après Jésus-Christ, depuis Balaam, le fils de Béor, qui s'écrie en présence des pavillons hébreux dressés au désert : « Je le verrai, mais pas encore maintenant; je le contemplerai, mais de loin! Une étoile se lèvera du sein de Jacob [1]; » jusqu'à Maimonide, le fameux rabbin de Cordoue, au XIIIe siècle de notre ère, qui donne à l'un de ses livres le titre significatif : *De Rege Christo;* et jusqu'à M. Salvador, qui termine son *Histoire des institutions de Moïse* par le chapitre : *Des Messies* [2]. Le mot de saint Paul est donc vrai à tous les points de vue : « La fin de la loi est le Christ : » *Finis legis Christus* [3].

§ IV. Unité de plan de la loi mosaïque.

Toute la loi dérive du Décalogue.

32. Si l'on a bien compris que Dieu est le principe, le centre et la fin de la loi juive; que Dieu est le seul roi véritable, le seul Seigneur suzerain, le seul maître, le seul créancier, le seul chef du peuple israélite, on ne s'étonnera pas de voir toute la constitution hébraïque se rattacher au principe religieux et s'identifier avec lui par une alliance si étroite, qu'on ne saurait les séparer sans briser toute l'œuvre de Moïse. Le Décalogue est le pacte fondamental d'où la loi tout entière dérive. Cette vérité va se dégager très-nettement de l'étude du texte sacré. M. Salvador, qui se préoccupe surtout d'une forme de gouvernement analogue à celle de nos sociétés modernes, et qui étudie la loi mosaïque à ce point de vue aussi faux qu'exclusif, se garde bien de suivre l'ordre du Pentateuque en cette circonstance. Il y substitue un plan tout imaginaire; après l'analyse du Décalogue, il passe à l'examen des *Fonc-*

[1] *Numer.*, cap. XXV, 17. — [2] Tom. III, pag. 358-375. — [3] *Rom.*, cap. X, 4.

tions législatives [1], du *Sénat* [2], des *Orateurs-Prophètes* [3], du *Partage des terres* [4], des *Lois pénales* [5], de l'*Administration de la justice* [6], des *Nations étrangères* [7], de la *Royauté* [8], des *Rois et Guerres* [9]. Il relègue au Xe livre, c'est-à-dire à la fin de son ouvrage, les chapitres intitulés : *Fonctionnaires du culte* [10], et *Cérémonies et Fêtes* [11]. La seule indication de ces titres et le rang sous lequel ils apparaissent, suffisent pour donner l'idée du travestissement moderne que l'auteur inflige à l'institution hébraïque : des fonctions législatives, un sénat, des orateurs, l'administration de la justice, la royauté, le droit de paix et de guerre, des fonctionnaires du culte; ce sont là les idées, les formes de gouvernement, les dénominations mêmes du XIXe siècle; mais il faudrait les trouver dans le livre de Moïse; et comme nous allons suivre pas à pas l'ordre et le plan législatif de l'écrivain sacré, le lecteur pourra prononcer en connaissance de cause.

Sommaire de la loi présenté au peuple par Moïse, après la promulgation du Décalogue. Adoration et culte.

33. Quand les enfants d'Israël, après la promulgation du Décalogue sur le Sinaï, eurent supplié Moïse de s'interposer entre la majesté formidable de Jéhovah et leur propre faiblesse, le prophète s'avança seul sur la montagne, et Dieu lui donna, en termes clairs et précis, une explication sommaire de chacun des dix préceptes miraculeusement révélés au peuple. Trois chapitres de l'Exode sont consacrés à cet exposé rapide [12]. Les exégètes modernes les ont pris pour un hors-d'œuvre, une explication prématurée de ce qui doit être développé plus tard. Ils y ont trouvé une de ces prétendues répétitions sur lesquelles ils se fondent pour affirmer que le Pentateuque manque de plan, d'unité, de vues d'ensemble, et qu'ainsi le Pentateuque, tel que nous l'avons, ne saurait être l'œuvre de Moïse. Cette constante préoccupation, qui domine tous leurs

[1] *Institutions de Moïse*, par M. Salvador, tom. I, pag. 114-128. — [2] *Ibid.*, pag. 154-191. — [3] *Ibid.*, pag. 192-226. — [4] *Ibid.*, pag. 237-244. — [5] Tom. II, pag. 3-45. — [6] *Ibid.*, pag. 46-79. — [7] *Ibid.*, pag. 111-158. — [8] *Ibid.*, pag. 190-216. — [9] *Ibid.*, pag. 217-316. — [10] Tom. III, pag. 126-140. — [11] *Ibid.*, pag. 140-153. — Nous avertissons de nouveau que toutes les citations faites par nous de l'*Histoire des institutions de Moïse*, par M. Salvador, sont tirées de l'édition en trois vol. in-8°, imprimée à Paris, chez Ponthieu, 1828. — [12] *Exod.*, cap. XX, 21, usque ad cap. XXIV.

jugements et égare si souvent leurs recherches, nous dicte, par la raison inverse, la marche que nous avons à suivre. Ils voudraient un livre fait autrement, composé d'après une méthode différente, distribué d'après un plan qui leur conviendrait mieux. Mais ces vœux stériles ne sauraient changer la nature du livre. Il est : nul ne peut contester sa réalité. Il est pour les chrétiens le même que pour les juifs ; les chrétiens le nomment Testament Ancien, parce qu'ils croient au Testament Nouveau ; les juifs le nomment *Thora* ou la Loi ; mais, sous ces deux noms, c'est le même livre, la même division, le même ensemble, la même distribution. C'est la loi du Seigneur, à laquelle il a été interdit de rien ajouter, de rien diminuer ; dont toutes les paroles doivent être sacrées, dont l'ordre et le plan doivent être suivis. Les trois chapitres de l'Exode qui suivent le Décalogue et renferment le sommaire de toute la loi, ne sont donc pas une anticipation oiseuse, une inutilité hors de propos, une erreur de rédaction, une redite de copiste ignorant ; ils sont le sommaire de la loi, et ils font ressortir le rapport de cette loi dans son ensemble avec les dix préceptes fondamentaux auxquels tout se rattache. Au premier article du Décalogue se rapportent l'interdiction des statues idolâtriques d'or et d'argent, comme les Juifs en avaient vu en Egypte : *Non facietis deos argenteos, nec deos aureos* [1] ; la défense de souffrir des devins sur la terre d'Israël : *Maleficos non patieris vivere* [2] ; la peine de mort contre l'idolâtrie [3] ; l'ordre d'aimer, de secourir et de défendre l'étranger, la veuve et l'orphelin, parce qu'ils sont les protégés du Seigneur. *Si læseritis eos, vociferabuntur ad me, et ego audiam clamorem eorum* [4] ; l'interdiction des rigueurs usuraires contre le pauvre, parce qu'il est le pauvre du Seigneur : *Populo meo pauperi* [5] ; l'obligation d'offrir la dîme et de racheter les premiers-nés [6] ; la prescription des trois fêtes solennelles de la Pâque, de la Pentecôte ou des Moissons, et de celle des Tabernacles [7] ; l'ordre pour tous les Juifs de se réunir à ces trois époques de l'année devant l'autel du Seigneur [8] ; celui d'offrir à Dieu les prémices des fruits et les sacrifices des victimes, avec la restriction de n'im-

[1] *Exod.*, cap. XX, 23. — [2] *Ibid.*, cap. XXII, 18. — [3] *Ibid.*, 20. — [4] *Ibid.*, 21-24. — [5] *Ibid.*, 25. — [6] *Ibid.*, 29. — [7] *Ibid.*, cap. XXIII, 14-16. — [8] *Ibid.*, 17.

moler jamais le chevreau avec sa mère [1]; enfin l'obligation générale pour tout le peuple de la sainteté : *Viri sancti eritis mihi* [2].

Respect pour le nom sacré de Jéhovah. Sabbat. Année sabbatique.

34. Au second article du Décalogue se rattache la défense de jurer par le nom des divinités étrangères [3], dont le nom et le culte doivent être bannis du sein d'Israël, dont les impures images doivent être détruites [4]. Toute alliance avec les idolâtres et leurs dieux est interdite; on ne laissera pas les traces du culte idolâtrique subsister en Israël [5]. Enfin Dieu prescrit la forme du serment à prêter en justice, au nom du Seigneur, pour se purger des accusations de vol, dans les cas douteux [6]. — Au troisième précepte du Décalogue répond la magnifique institution qui, chaque septième année, remettait en liberté tout esclave de race juive [7], sabbat d'années, en mémoire du sabbat de chaque semaine. On s'est plaint de retrouver dans la loi dictée par Dieu à Moïse, la trace de l'esclavage. M. Hoefer s'en exprime avec sa vigueur ordinaire. « C'est » encore dans la législation de Moïse, dit-il, si formaliste, si exclu» sive, que les partisans de l'esclavage trouvent des textes à citer : » l'Evangile ne se prête point à leur doctrine [8]. » Qu'on veuille se reporter à ce que nous avons dit plus haut de l'esclavage, à propos de la faute de Cham; qu'on réfléchisse à la condition de l'esclave chez tous les peuples de l'antiquité; qu'on tienne compte de la persistance de l'esclavage jusqu'à nos jours, malgré les efforts de nos civilisations modernes, et l'on verra que le fait de l'esclavage tient à un ordre de choses plus élevé, dont les appréciations superficielles du philosophisme ne sauraient rendre compte. Il serait inexplicable, sans une déchéance originelle, et il ne disparaîtra qu'avec le règne complet de l'Evangile sur le monde. La loi de Moïse précédait et préparait la loi de l'Evangile; elle ne pouvait en avoir la perfection absolue, mais elle avait une perfection relative qui la rend supérieure à toutes les législations de l'antiquité. Aucune en effet ne garantit, comme Moïse, la liberté gratuite à l'esclave indigène, à la septième année : *Egredietur liber gratis* [9];

[1] *Exod.*, cap. XXIII, 19. — [2] *Ibid.*, cap. XXII, 31. — [3] *Ibid.*, cap. XXIII, 13. — [4] *Ibid.*, 24. — [5] *Ibid.*, 32, 33. — [6] *Ibid.*, cap. XXII, 11. — [7] *Ibid.*, cap. XXI, 2. — [8] M. Hoefer, *Nouvelle Biographie générale*, F. Didot, 1861, art. *Moïse*, tom. XXXVI. — [9] *Exod.*, cap. XXI, 2.

il sortira avec sa femme, s'il est marié [1], mais il ne sortira qu'autant qu'il le voudra lui-même; et c'est ici un trait de mœurs qui peut nous donner l'idée de ce qu'était l'esclavage chez les Hébreux, et faire tarir les larmes d'une sensibilité posthume trop exagérée. « Si l'esclave, ajoute Moïse, tient ce langage : J'aime mon maître et je ne veux pas de la liberté, le maître conduira son esclave devant les juges pour faire la déclaration. Puis l'esclave sera exposé à la porte de la maison; enfin il aura l'oreille percée en signe d'esclavage perpétuel volontairement accepté [2]. » Ainsi il pouvait se faire que l'esclave préférât la servitude à la liberté; le législateur le prévoit. Mais, dans ce cas même, il garantit l'esclave contre l'entraînement et la précipitation d'un mouvement irréfléchi. La déclaration solennelle aux juges, la formalité de l'exposition à la porte de la maison du maître, celle de l'oreille percée étaient autant de précautions pleines de sagesse contre les séductions extérieures dont l'esclave aurait pu être l'objet, ou même contre celles de son propre dévouement. C'est avec la même sollicitude que Moïse veille à la condition des femmes esclaves dans le même chapitre [3].

Autorité paternelle. Autorité civile. Homicide.

35. Au quatrième article du Décalogue se rattache une loi que les institutions humaines seront toujours impuissantes à faire observer, et qu'il fallait l'autorité de Dieu même pour maintenir. Sous le précepte du respect pour la paternité est compris le respect pour les pouvoirs sociaux et civils, qui ne sont que la paternité dans sa plus haute acception. « Tu ne médiras point des juges, dit Jéhovah, et tu ne maudiras point ton chef [4]. » Cette loi n'a pas d'autre sanction, aucune pénalité ne la garantit contre les entraînements, les passions et les orages populaires. Une pénalité aurait supposé la possibilité du délit. L'absence de pénalité place le respect pour les pouvoirs sous une égide plus forte, sous une sauvegarde plus inviolable, celle de la conscience individuelle. Une loi de ce genre ne pouvait atteindre son but qu'au sein d'une société à laquelle avait été imposée l'obligation générale de la sainteté : *Viri sancti*

[1] *Exod.*, cap. XXI, 3. — [2] *Ibid.*, 5, 6. — [3] *Ibid.*, 7-11. — [4] *Ibid.*, 28.

eritis mihi. Les pouvoirs humains se bornent à exiger de leur subordonnés la soumission extérieure, Jéhovah exige de son peuple l'acquiescement du cœur : *Principi non maledices.* La paternité, image dans la famille de l'autorité publique dans le pays, nous apparaît entourée du même prestige. Le parricide n'est pas nommé dans la législation juive; il était regardé comme une monstruosité dont on ne parle pas, parce qu'elle est impossible. Mais un fils « qui aurait osé frapper son père ou sa mère, sera puni de mort; celui qui les aura maudits, subira la même peine [1]. » Tant était sacré en Israël le principe d'autorité, qui remonte du chef de la famille au chef de la société, et jusqu'à Jéhovah, source et principe de tout pouvoir! — Au cinquième article du Décalogue se rapportent les lois sur l'homicide. Le meurtre prémédité et volontaire est puni de mort [2]. « L'homicide sans préméditation aura, dit le Seigneur à Moïse, des villes de refuge, que je désignerai, et où il trouvera un asile inviolable : » *Constituam tibi locum in quem fugere debeat* [3]. Cette parole prouve évidemment qu'il y aura un développement ultérieur à ce sommaire de législation, et rattache le passage que nous examinons, à celui du Deutéronome qui le complétera [4]. L'étude attentive du Pentateuque démontre ainsi l'unité de ce livre. Pour qu'on n'étende point abusivement au meurtre volontaire et prémédité le privilége du droit d'asile, le Seigneur ajoute : « Celui qui aura donné avec préméditation, *per industriam*, la mort à son prochain, sera arraché même du pied de mon autel et traîné au supplice [5]. » L'homicide par imprudence, causé par des animaux connus comme dangereux, et laissés en liberté par leur maître, pourra être l'objet d'une compensation à prix d'argent [6]; mais l'animal lui-même sera abattu, et l'on ne pourra en manger la chair [7]. Cette prescription, qui pousse si loin le respect pour la dignité et la vie de l'homme, répond assez victorieusement à l'insinuation de Voltaire, qui ne se tenait pas pour bien assuré que les Hébreux ne fussent pas anthropophages. Le meurtre volontaire

[1] *Exod.*, cap. XXI, 15-17. — [2] *Ibid.*, 12. — [3] *Ibid.*, 13. — [4] *Deuter.*, cap. XIX, 2. — [5] *Exod.*, cap. XXI, 14. — [6] *Ibid.*, 28. — [7] *Ibid.*, 28, 29.

d'un esclave était puni de mort [1]. Les amphithéâtres de Rome, où les sénateurs, les nobles dames, les vestales et la plèbe de cette capitale du monde se réunissaient autour de l'Éternité des Césars pour repaître leur oisiveté du sang de milliers d'esclaves égorgés pour leurs barbares plaisirs, ont assez prouvé au monde la supériorité de cette prescription divine sur les législations païennes. Les blessures entraînant la perte d'un membre sont soumises à la peine du talion [2].

Mœurs publiques. Lois relatives à la propriété.

36. Au sixième article du Décalogue se rapportent les lois qui garantissent la pureté des mœurs publiques et fixent des règles d'une admirable sagesse. La séduction et le déshonneur d'une vierge en Israël seront réparés par le mariage, et, dans ce cas, le séducteur constituera lui-même une dot à sa victime, avant de la prendre pour épouse [3]. La femme esclave est protégée contre les violences du maître; le mariage l'élève au rang des femmes de condition libre [4]. Telles sont les idées fondamentales de la loi de Jéhovah sur cette matière si importante pour l'honneur et le repos des familles; elles seront plus tard développées dans un système complet, ainsi que toutes les autres prescriptions dont Moïse trace seulement ici le sommaire. — Au septième précepte du Décalogue se rattachent toutes les questions de droit de propriété et de violation de ce droit. La propriété la plus sacrée de l'homme est la sienne propre, celle de sa personnalité libre. Dieu la garantit par cette prescription : « Celui qui, par surprise, se sera emparé d'un homme et l'aura vendu comme esclave, sera puni de mort [5]. » M. Hoefer n'a pas lu, sans doute, ce verset de l'Exode, quand il a composé son étrange article sur Moïse. La loi sur la propriété s'étend avec une touchante sollicitude sur la situation des pauvres réduits à contracter ces sortes d'engagements que nous nommons emprunts sur gages. « Si ton frère pauvre a remis en tes mains son manteau en gage, dit le Seigneur, tu le lui rendras avant le coucher du soleil, pour qu'il ait de quoi abriter sa couche. Si sa plainte s'élève vers moi, je

[1] *Exod.*, cap. XXI, 20. — [2] *Ibid.*, 24, 25. — [3] *Ibid.*, cap. XXII, 16. — [4] *Ibid.*, cap. XXI, 7-11. — [5] *Ibid.*, 16.

l'exaucerai, parce que je suis miséricordieux [1]. » Certaines institutions modernes pourraient trouver dans cet article de la loi juive un modèle à imiter. Le vol, proprement dit, est soumis à une législation graduée d'après le caractère et la nature du délit [2]. Il était permis de tuer le voleur qui s'introduisait la nuit, par effraction ou par escalade, dans une maison habitée; si l'effraction ou l'escalade avait lieu pendant le jour, il n'était pas permis de tuer le voleur surpris en flagrant délit [3]. En général, le vol se réparait par la restitution en valeur double, quadruple et quelquefois quintuple, de tout ce qui avait été enlevé; et si le voleur était insolvable, il devait être vendu comme esclave, et le prix de la vente servait à accomplir la restitution [4]. Sous d'autres noms et sous d'autres formes les lois modernes ont conservé le même principe. Les travaux forcés, les maisons de détention ne sont rien autre chose que la peine de l'esclavage à temps ou à perpétuité, infligée aux voleurs. Du reste, le principe de la propriété était, dans la loi juive, placé sous la sauvegarde de la prescription de charité universelle imposée à la conscience des Hébreux. « Si le bœuf ou l'âne de ton ennemi, dit le Seigneur, s'est écarté du troupeau et égaré dans la campagne, ramène-le à son maître. Si l'âne de ton ennemi succombe sous le faix dont il est accablé, tu ne continueras pas ta route avec insouciance, mais tu viendras à son aide et le soulageras [5]. »

Administration de la justice.

37. Le huitième précepte du Décalogue est la base de toute l'administration de la justice, qui sera développée ultérieurement dans son ensemble, et dont Moïse résume seulement ici, comme il l'a fait pour tous les articles précédents, les traits sommaires et les principes généraux. « Tu auras en horreur le mensonge, dit Jéhovah; tu ne prêteras point l'oreille à ses paroles; tu ne feras point alliance avec l'impie, pour perdre l'innocence par un faux témoignage. Tu ne suivras pas les jugements erronés de la foule, pour consacrer l'injustice; et, dans un tribunal, une majorité injuste ne t'imposera point sa sentence pour te faire oublier la vérité,

[1] *Exod.*, cap. XXII, 26, 27. — [2] *Ibid.*, 1-15. — [3] *Ibid.*, 2, 3. — [4] *Ibid.*, 3. — [5] *Ibid.*, cap. XXIII, 4, 5.

pas plus qu'un sentiment exagéré de pitié pour le pauvre ne le portera à soutenir sa cause, si elle est injuste. Que jamais ta voix accusatrice n'accable un innocent et ne cause sa mort. Tu ne recevras point les présents intéressés qui aveuglent parfois la justice elle-même et étouffent la défense de l'homme juste [1]. » Tel est ce sommaire de la loi juive, ressortant du Décalogue et formant un ensemble, un plan de législation parfaitement compact, très-logique, très-clair et très-intelligible. Les détails particuliers qui doivent la régler dans la pratique, en diriger l'application, en assurer le maintien, en éclaircir les difficultés, en prévenir la violation, seront fixés ensuite avec tout le développement nécessaire, mais toujours dans le même ordre d'idées et sur le plan du Décalogue. Moïse lui-même, ainsi que nous l'avons remarqué, s'en réfère déjà à ce développement ultérieur; il l'annonce, il y renvoie; il le consacre ainsi d'avance, et répond victorieusement à l'objection d'une critique superficielle ou malveillante, qui croit remarquer dans cette législation admirable un manque de plan, un défaut d'unité, une incohérence qui n'y furent jamais.

§ V. Culte.

38. Un souverain a son palais au milieu de son peuple. Jéhovah, nous l'avons vu, est le seul souverain d'Israël; Jéhovah aura donc sa demeure au milieu du peuple qu'il s'est choisi. Au milieu des pavillons hébreux dressés au désert, s'élèvera la tente, le Tabernacle du Seigneur; et quand la Terre promise sera enfin devenue le séjour définitif, la patrie sédentaire des fils d'Abraham, au centre de ce sol sacré, dans la capitale de cette contrée, limitée d'avance et irrévocablement, Jéhovah aura son temple; non plus une tente de voyageur, qu'on replie le matin et qu'on dresse le soir, mais un monument immuable comme le sol de la patrie et fixe comme lui. Trois fois l'année, chaque Israélite devra venir y rendre hommage à son Dieu. La royauté de Jéhovah, en Israël, aura ainsi les caractères visibles, extérieurs et saisissants des autres royautés,

Le palais du roi d'Israël.

[1] *Exod.*, cap. XXIII, 1-8.

mais son Tabernacle, son temple devra être unique [1]. Les souverains ordinaires ont plusieurs palais; Jéhovah n'aura qu'un temple, d'abord pour imprimer plus fortement au cœur des Hébreux le sentiment de l'unité divine, et en second lieu, pour consacrer plus énergiquement le principe fondamental de la législation juive, celui de la concentration du peuple israélite dans un même pays, dont les limites ne doivent pas s'agrandir. Alexandre promena les dieux de la Grèce sur toutes les plages de l'Asie, les Romains élevèrent des autels à Jupiter sur tous les points du monde où ils plantèrent leurs aigles victorieuses. Si les Grecs, si les Romains n'avaient eu comme les Hébreux qu'un seul temple, s'ils eussent été obligés par une loi de se réunir trois fois chaque année, pour les mêmes solennités, aux parvis sacrés de ce temple, jamais les Grecs et les Romains n'eussent conquis l'univers. Dans le Tabernacle unique du Dieu d'Israël se trouvent donc confirmées les limites posées à l'ambition du peuple juif et la vocation spéciale à laquelle il est réservé.

Contribution volontaire du peuple juif pour la construction du Tabernacle.

39. La forme et la construction du Tabernacle, ses dimensions, sa division, ses ornements sont l'objet de la description la plus détaillée [2]. Tout le peuple contribuera par l'offrande volontaire de ses richesses et de ses bijoux précieux, à élever au Seigneur une tente digne de lui. « L'or, l'argent et l'airain, dit Jéhovah, l'hyacinthe, la pourpre et l'écarlate deux fois teinte; le fin lin, les tissus de poil de chèvre, les toisons de béliers teintes en rouge et en violet; le bois de sétim, l'huile épurée des lampes du sanctuaire, les aromates et l'encens à brûler sur l'autel; l'onyx et les autres pierres précieuses seront demandées aux enfants d'Israël pour le Tabernacle où je viendrai habiter au milieu d'eux [3]. » Et, pour qu'on ne puisse voir dans cette invitation faite à tout un peuple, un tribut forcé, prélevé par la violence et la cupidité de Moïse, ainsi qu'on a osé l'écrire, l'histoire sacrée constate que les offrandes furent si nombreuses, si spontanées, si abondantes, que Béséléel et Ooliab, chargés de la construction du Tabernacle, vinrent

[1] *Deuter.*, cap. XII, 13, 14. — [2] *Exod.*, cap. XXVI. — [3] *Ibid.*, cap. XXV, 3-8.

dire au Prophète : « Le peuple apporte beaucoup plus de trésors qu'il ne faut. Et, sur l'ordre de Moïse, un héraut parcourut le campement des Hébreux, en disant : Qu'on cesse désormais les offrandes pour le sanctuaire! Et il fallut cette injonction pour arrêter l'élan généreux du peuple, dont les offrandes avaient dépassé tous les besoins [1]. » Ce fait a une portée beaucoup plus grande que ne l'imagine l'école naturaliste. Si la multitude réunie sous la direction de Moïse n'avait pas vu de miracles dans la promulgation de la loi au Sinaï, si elle n'eût assisté, comme le prétend M. Salvador, qu'à un magnifique effet d'orage, ou, comme d'autres l'insinuent, qu'à un jeu d'habile pyrotechnie, à qui fera-t-on croire que cette foule fût venue avec tant d'enthousiasme apporter à Moïse ses trésors, ses pierreries, ses richesses? Il y a dans toutes les multitudes un sentiment qui paralyse les enthousiasmes factices les plus habilement exploités. C'est l'intérêt personnel, contre lequel échouent toutes les combinaisons de la politique, toutes les excitations extérieures, tous les subterfuges de l'administration la plus industrieuse. Les Juifs n'étaient pas, sous ce rapport, dans une condition différente des autres peuples; rien, dans leur histoire, n'autoriserait une pareille exception. S'ils se sont dépouillés pour construire le Tabernacle de Jéhovah, c'est qu'ils ont cru à la parole de Jéhovah; et s'ils ont cru à cette parole, c'est que des miracles éclatants, incontestables, avaient déterminé leur foi.

Forme du Tabernacle.

40. La forme du Tabernacle était un carré long de trente coudées, sur dix en largeur et en élévation [2]. Au lieu d'être une simple tente de tissus plus ou moins précieux, comme celle des Israélites ou comme celles dont les chefs de tribus font encore usage en Orient, il était formé de planches dorées de bois de sétim, larges chacune d'une coudée et demie, et hautes de dix. Chacune des parois longitudinales, au nord et au midi, était formée par vingt de ces planches. Huit autres fermaient le Tabernacle à l'occident; le

[1] *Exod.*, cap. XXXVI, 3-7.

[2] En évaluant la coudée hébraïque à 0m54 centimètres environ de nos mesures actuelles, on obtient 16 mètres 20 centimètres de long, sur 5 mètres 40 centimètres de haut et de large pour les dimensions du Tabernacle.

côté oriental, par lequel on entrait, n'avait pas de cloison; il était coupé par cinq colonnes dorées de bois de sétim, ayant des crochets d'or pour en faciliter le transport, et reposant sur des soubassements d'airain. Les planches qui composaient les parois du Tabernacle étaient reliées entre elles par des traverses de bois de sétim également dorées, qu'on passait dans des anneaux d'or fixés aux planches. A l'intérieur, une riche tenture de fin lin, rehaussée d'une broderie de couleur violette, pourpre et cramoisie, et parsemée de figures de chérubins, formait le plafond du Tabernacle et descendait le long des parois jusqu'à une coudée au-dessus du sol. L'extérieur du Tabernacle était recouvert, depuis le sommet jusqu'à la base, de trois autres tentures, la première de poil de chèvre, la seconde de toisons de bélier teintes en rouge, la troisième, c'est-à-dire celle qui régnait à l'extérieur, d'une laine couleur bleu céleste.

Le Saint des saints. Le Sanctuaire.

41. Un voile de fin lin, d'un tissu pareil à celui de la tenture intérieure, séparait le Tabernacle en deux parties d'inégale longueur. Celle du fond, appelée le Saint des saints, avait dix coudées; la seconde, nommée le Sanctuaire (*Sanctum*), occupait le reste du Tabernacle. Dans le Saint des saints était placée l'Arche d'alliance. L'Arche, de bois de sétim, revêtue à l'intérieur et à l'extérieur de lames d'or, avait deux coudées et demie de long sur une élévation et une largeur d'une coudée et demie. Elle était surmontée d'une couronne d'or; deux chérubins aux ailes éployées, placés chacun à l'une des deux extrémités longitudinales, supportaient un côté du Propitiatoire, table d'or massif qui formait le couvercle de l'Arche. Le Propitiatoire était ainsi nommé, parce qu'il était le trône que Dieu s'était choisi dans sa miséricorde pour habiter avec son peuple et communiquer ses ordres à Moïse. Deux traverses de bois, recouvertes de lames d'or, étaient passées de chaque côté de l'Arche dans deux anneaux d'or, pour servir à la transporter. L'Arche renfermait les tables de la loi, la verge d'Aaron et le vase rempli de manne, souvenir de la bonté divine au désert. Dans le Sanctuaire (*Sanctum*) se trouvait, à droite, la Table des pains de proposition, ainsi nommée parce qu'elle était destinée à recevoir les douze

pains azymes qu'on offrait au Seigneur au nom des douze tribus d'Israël. Ils étaient renouvelés chaque semaine au jour du sabbat. Faite de bois de sétim recouvert de lames d'or, la Table des pains de proposition avait aussi quatre anneaux d'or, deux de chaque côté, avec des traverses de bois doré pour servir au transport. A gauche était le chandelier d'or à sept branches, supportant sept lampes qui devaient brûler nuit et jour devant le Seigneur. Enfin, en avant du rideau qui séparait le Sanctuaire du Saint des saints, était placé l'autel des parfums, appelé l'autel d'or, où chaque jour le Grand Prêtre venait matin et soir brûler l'encens devant l'Éternel.

Le Parvis.

42. Le Tabernacle, tel que nous venons de le décrire, avec ses deux divisions du Sanctuaire et du Saint des saints, était isolé des tentes des Hébreux par une vaste enceinte, nommée Parvis, et formant un parallélogramme de cent coudées de long sur cinquante de large. Cette enceinte était fermée dans tout le pourtour par une tenture de lin suspendue à des colonnes d'airain placées à une distance uniforme de cinq coudées. Le Parvis n'avait qu'une entrée, située à l'orient et fermée par un rideau mobile de vingt coudées de long, attaché aux quatre colonnes du milieu. Le Tabernacle, placé à l'extrémité occidentale du Parvis, laissait un grand espace occupé par l'Autel des holocaustes, construit en bois de sétim, recouvert d'airain, avec un foyer et une grille de même métal, pour l'entretien du feu sacré qui devait y brûler perpétuellement. Entre le Tabernacle et l'Autel des holocaustes était placé le bassin d'airain, supporté sur une vasque de même métal, pour servir aux ablutions et purifications rituelles des prêtres que leurs fonctions appelaient dans l'intérieur du Sanctuaire. Le Parvis était seul accessible au peuple, qui y entrait avec les Lévites pour l'offrande des sacrifices et pour rendre ses hommages à l'Éternel. Les prêtres seuls pouvaient pénétrer dans le Sanctuaire ; enfin le Saint des saints n'était ouvert qu'une fois l'année, et au Grand Prêtre seul, le jour de la grande solennité des Expiations.

Appréciation du sacerdoce mosaïque par M. Munk.

43. Le Tabernacle avec son parvis fut, pendant tout le séjour des Hébreux au désert, le centre des campements. Les douze tribus

groupaient leurs tentes et leurs troupeaux autour de lui, dans un ordre parfaitement fixé par Moïse. On peut voir dans l'atlas de la Bible de Vence l'ensemble et tout le détail d'un de ces camps d'Israël, qui rappelle la régularité, l'alignement, la savante disposition et l'ordonnance stratégique dont les camps romains, dans la suite, offrirent seuls l'exemple. On comprend l'exclamation que l'aspect de ce camp arrachait plus tard au fils de Béor, quand, dans son enthousiasme prophétique, il disait : « Que tes tabernacles sont magnifiques, ô fils de Jacob! Que tes pavillons sont beaux, ô fils d'Israël! » — « Le culte établi par Moïse, dit M. Munk, était » une concession faite à l'esprit de l'époque; il en est de même du » sacerdoce, accessoire nécessaire au culte des sacrifices, qui de- » mandait un personnel nombreux, entièrement voué au service » du sanctuaire. — Les distinctions qu'il établit, en créant l'ordre » des *Lévites* et des *Prêtres*, étaient de pure forme; elles étaient » une conséquence nécessaire de l'amalgame temporaire du culte » païen avec la nouvelle religion toute spirituelle. Au fond, tous » les Hébreux étaient égaux devant Dieu et devant les lois; ils for- » maient tous ensemble *un règne de prêtres, un peuple saint* [1]. » Ainsi parle un auteur Juif moderne, et nous avons voulu citer intégralement ses expressions, parce qu'elles prouvent l'hésitation des exégètes rationalistes de nos jours, qui balbutient de timides excuses et n'osent pas, en face du XIXe siècle, avouer que l'œuvre de Moïse n'a rien de commun ni pour le fond, ni pour la forme avec les systèmes de la politique contemporaine. Si Moïse établit un culte, c'est, disent ses officieux défenseurs, « pour faire une concession » à l'esprit de l'époque; » s'il crée des distinctions sacerdotales, c'est, ajoutent-ils, « une simple question de forme, une conséquence » nécessaire de l'amalgame temporaire du culte païen avec la nou- » velle religion toute spirituelle, » et qui n'atteint pas le grand principe « d'égalité devant Dieu et devant les lois » dont jouissaient les Hébreux. En vérité! qui veut-on tromper par un tel langage? Est-ce que Moïse se préoccupait, l'an 1700 avant Jésus-Christ, des

[1] M. Munk, *Palestine*, pag. 169.

systèmes politiques dont nous avons vu pulluler l'infinie génération au XIX siècle de l'ère chrétienne? Est-ce que Moïse, organisant le peuple fuif avec la mission spéciale de préparer l'avénement du Messie, songeait à réaliser dans sa législation toutes les élucubrations philosophiques issues d'âge en âge des cerveaux humains? Qu'on cesse donc enfin cette stérile interversion des idées, des doctrines et des faits. Qu'on se place dans la réalité de l'histoire, et qu'on ne prétende pas tailler dans le passé le patron des théories présentes. L'avenir nous jugera nous-mêmes, générations actuellement vivantes; il nous jugera, non d'après ce que nous aurions pu être, mais d'après ce que nous aurons été réellement. En d'autres termes, il prendra nos institutions, nos lois, nos doctrines, nos mœurs, notre développement intérieur et extérieur tels qu'ils sont, et il dira : A telle époque on pensait ainsi, et l'on agissait de telle sorte. Croit-on que l'avenir se tiendra obligé, pour cela, de penser ou d'agir de même? Non, sans doute. Pourquoi donc cette étrange affectation qui caractérise notre moderne école historique, de vouloir accaparer le monde ancien pour le plier à ses récentes théories, à ses conceptions contradictoires, éphémères, oubliées la plupart du temps aussitôt qu'elles se sont produites. La véritable histoire ne saurait être cela; et, quoi qu'on puisse dire de l'étroitesse d'esprit de la théologie, nous maintenons qu'elle est mille fois plus large que la prétendue indépendance d'idées de ses contempteurs.

Réfutation du système de M. Munk.

44. Non, Moïse n'avait pas fait une concession à l'esprit de son époque, ni un amalgame temporaire du culte païen, en établissant les Prêtres et les Lévites. Le culte païen, que tout Israël avait vu en Egypte, était le contraire du culte prescrit par Moïse. Essentiellement mystérieuse, la religion de Mesraïm était une institution dont le peuple ignorait les secrets et dont un petit nombre de prêtres avaient seuls la clef. Moïse, d'après l'ordre du Seigneur, institue un culte qui n'a de mystères pour personne, et dont tout le peuple reçoit l'ordre d'étudier, d'approfondir et de méditer jusqu'aux moindres détails. Le Tabernacle, sous son triple voile de tentures précieuses, n'a pas de secrets pour la multitude israélite. Chacun

des Hébreux en connaît tous les détails comme nous les connaissons maintenant. Le prétendu principe d'égalité que Moïse sauvegarde, d'après M. Munk, en instituant le sacerdoce et les fonctions héréditaires des Lévites, se trouve remplacé dans le texte sacré par un principe tout différent, fort inconnu, j'en conviens, aux sociétés du XIXe siècle, mais qui n'en est pas moins le principe de Moïse, celui sur lequel il s'appuie, le seul auquel il fasse allusion : ce principe, nous ne l'inventons pas, nous le traduisons; le voici : « Le Seigneur parla à Moïse : J'ai pris, lui dit-il, tous les fils de Lévi, et je les ai séparés du peuple d'Israël, en compensation de tous les premiers-nés de la nation. Les Lévites m'appartiendront donc. Car tous les premiers-nés sont à moi, depuis le jour où j'ai frappé les premiers-nés sur la terre d'Egypte. J'ai sanctifié et réservé pour moi tout ce qui sera premier-né en Israël, depuis les fils des hommes jusqu'aux animaux sans raison. Moi, le Seigneur [1]. » Voilà le principe de Moïse. Là où M. Munk voit de l'égalité, Moïse parle évidemment d'un droit d'aînesse; là où M. Munk croit apercevoir un régime de liberté sociale, Moïse parle d'une théocratie dans le sens le plus rigoureux, le plus complet, le moins équivoque. Et, qu'on veuille bien le remarquer, nous ne prétendons faire ni la critique ni l'apologie des formes sociales actuelles, nous entendons seulement établir, parce que cela est vrai, que Moïse ne s'est pas occupé des formes sociales qu'il nous plairait d'adopter. L'histoire ne doit être ni la glorification ni le blâme rétrospectif du présent; elle est le récit des événements passés, et ne saurait être autre chose.

Les Lévites.

45. Donc le Seigneur, chef souverain d'Israël, déclare que par son droit absolu de propriété sur les personnes, tous les premiers-nés des Hébreux lui appartiennent, qu'ils sont sa chose, son domaine réel, effectif, inaliénable. Si c'est un privilége d'appartenir au Seigneur, les Lévites que Jéhovah prend pour le service de ses autels, en compensation de tous les premiers-nés, jouiront de ce privilége; si c'est une charge, ils la subiront; mais, dans l'un ou

[1] *Numer.*, cap. III, 11-13.

l'autre cas, le principe d'égalité dont parle M. Munk ne s'aperçoit pas; Moïse ne le nomme point, il n'y fait aucune allusion; et tous les regrets posthumes qu'on pourra élever sur cette omission ne changeront rien à la constitution juive. Les Lévites, ainsi séparés du reste de la nation aux premiers-nés de laquelle ils sont substitués, n'entrent plus, comme les autres tribus, dans le recensement général du peuple [1]. Ils ne recevront point de terre, comme les autres Israélites, lors du partage du pays de Chanaan. Quarante-huit villes leur seront assignées pour séjour, mais le sol autour de ces villes ne leur appartiendra point [2]. Les revenus des Lévites consisteront dans les prémices de tous les fruits et la dîme que tous les enfants d'Israël doivent offrir au Seigneur sur tous les produits de l'agriculture et toutes les richesses pastorales. Les Lévites étaient les gardiens du Tabernacle; dans le désert ils le transportaient, l'établissaient dans le campement, veillaient à sa défense, à son entretien, à tous les soins que réclamaient la perception, la répartition des dîmes, la préparation des sacrifices, la préparation des pains de proposition, les provisions d'encens, d'huile et d'aromates nécessaires au culte. Pour toute cette administration, ils étaient les serviteurs des Prêtres, mais ils n'avaient pas, comme ceux-ci, le privilége de pénétrer dans le Sanctuaire. Le Parvis seul leur était accessible : leurs tentes étaient rangées dans le campement autour du Tabernacle de Jéhovah, dont ils formaient comme la garde d'honneur. Du reste, ils n'étaient pas plus que les Prêtres exclus des charges militaires, judiciaires ou civiles, et la loi ne leur prescrit pas de costume spécial.

Le sacerdoce juif. Fonctions extérieures. La lèpre.

46. Au-dessus des Lévites, dans la hiérarchie religieuse, venaient les Prêtres proprement dits, qui furent tous choisis parmi les fils d'Aaron. Le privilége du sacerdoce fut établi dans sa descendance à perpétuité; cependant il ne suffisait pas de cette illustre origine pour être admis à cet honneur. La loi fixe les conditions d'admission, les rites d'institution et les règles de vie prescrites aux Prêtres. Leurs fonctions étaient de deux sortes; comme dépositaires

[1] *Numer.*, cap. XXVI, 62. — [2] *Ibid.*, cap. XXXV, 2 et seq.

de la loi, ils devaient veiller à la conservation des archives nationales, conserver les généalogies des familles, régler le temps et l'ordre des fêtes, et par conséquent le calendrier; garder le dénombrement des fils d'Israël et les titres de propriété qui devaient résulter du partage légal de la Terre promise; enfin expliquer le sens de la loi et veiller à la pureté de son texte et de son interprétation. Ils avaient de plus le soin particulier de tout ce qui concernait la constatation de la lèpre, la séparation des lépreux pendant tout le temps que durait leur maladie, et leur réintégration dans la société après leur guérison. On s'est vivement préoccupé de nos jours du règlement détaillé que la loi formule à ce sujet. Il n'est pas à nos yeux de meilleure preuve de l'authenticité du Pentateuque que cette réglementation spéciale. Les plaisanteries qu'on s'est quelquefois permises au nom du rationalisme, à ce sujet, sont faciles dans un climat comme le nôtre et avec les ressources matérielles de notre civilisation et de notre industrie modernes. Mais la lèpre, fléau qu'on ne rencontre presque plus maintenant en Europe, n'y a pas toujours été inconnue. La charité catholique du moyen âge a dû s'occuper à son tour, comme l'avait fait la sollicitude de Moïse, de cette horrible maladie; et l'Orient, berceau de la lèpre, ne rit pas, comme nous, d'un mal qui le ravage encore. On conçoit donc qu'à l'époque de la sortie d'Egypte, au milieu d'une agglomération d'individus aussi considérable que le peuple d'Israël, jetée tout à coup au milieu du désert, dépourvue des ressources d'un pays habité, privée souvent de l'eau nécessaire aux ablutions quotidiennes de l'Orient, sans vêtements qu'on pût renouveler à mesure des besoins, la lèpre ait été considérée comme un danger social et soit devenue l'objet particulier de la sollicitude du législateur.

Fonctions sacrées.

47. Comme ministres du culte, les fonctions spéciales des Prêtres étaient l'immolation des victimes, l'offrande des holocaustes et des sacrifices, l'indication et la direction des cérémonies religieuses, le service de Dieu dans le temple, l'entretien des lampes, du chandelier d'or et du feu sacré sur l'autel du Parvis, la présentation des pains sur la Table de proposition. Les Prêtres seront obligés de

se séparer de leurs familles pendant la durée de leur service dans le Tabernacle, et plus tard dans le Temple. Sous peine de mort, ils ne doivent pénétrer dans le Sanctuaire qu'après les purifications légales et revêtus de leurs habits sacerdotaux. Ces vêtements étaient une tunique de lin, serrée autour du corps par une ceinture brodée de diverses couleurs, et un turban que le texte sacré nomme *migbaah*. Les Lévites reçoivent la dîme du peuple, les Prêtres reçoivent des Lévites la dîme de la dîme, comme pour mieux consacrer la haute dignité du sacerdoce. Mais plus les Prêtres sont rapprochés par leurs fonctions de la majesté divine, plus ils sont astreints à une vie pure, régulière et sainte. Le service de Dieu les isole des intérêts terrestres, et leurs affections, même les plus légitimes, doivent être sacrifiées à la gloire et au culte du Dieu vivant.

Le Grand Prêtre.

48. Au-dessus de la hiérarchie sacerdotale apparaît le Grand Prêtre, consacré par l'huile sainte. Aaron le premier, et après lui les aînés de sa race, furent revêtus de cette dignité suprême. M. Salvador, préoccupé de l'idée préconçue que l'institution hébraïque était une sorte de gouvernement représentatif, voudrait faire croire que le Grand Prêtre était l'élu du peuple. Le texte de Moïse est formel; Aaron fut élu par le Seigneur, le vote populaire n'intervint pas dans ce choix. Des ornements sacrés d'une magnificence inouïe pour le temps formaient le costume du Grand Prêtre. Sur la tunique de lin et la ceinture semblables à celles des simples prêtres, il portait une tunique violette, plus large, dont la frange inférieure était ornée d'une broderie parsemée de grenades et terminée par des clochettes d'or, destinées à annoncer la présence du Pontife quand il entrait et sortait du Sanctuaire. L'éphod (*superhumerale*), tunique plus courte et sans manches, était un tissu de pourpre, d'écarlate et d'or, divisé en deux pièces, dont l'une tombait sur le dos et l'autre sur la poitrine; elles étaient rattachées à chaque épaule par deux agrafes d'or, surmontées chacune d'un onyx sur lequel étaient gravés les noms des douze tribus d'Israël, six de chaque côté. Sur l'éphod, attaché à la poitrine du Grand Prêtre par des anneaux d'or et des cordons violets, était suspendu

le rational, ornement carré d'un tissu semblable à celui de l'éphod, sur lequel étaient enchâssées douze pierres précieuses portant les noms des douze tribus. Au centre du rational brillaient ces deux mots, qui résumaient toute la révélation divine : DOCTRINA ET VERITAS. La tiare ou diadème sacré du Grand Prêtre était, suivant Josèphe, une triple couronne d'or. Une lame de même métal, rattachée à la tiare par des cordons violets, portait les mots : « La Sainteté au Seigneur, » *Sanctum Domino*. Le Grand Prêtre était le chef suprême de toute la hiérarchie sacerdotale et lévitique. Il avait seul le privilége d'entrer une fois l'année, au jour de l'expiation solennelle, dans le Sanctuaire. Il était le président de la justice et l'arbitre de toutes les grandes affaires concernant la religion, c'est-à-dire que son influence était nécessairement prépondérante au milieu d'un peuple dont la religion était l'âme. On vit les grands prêtres, dans la durée de l'histoire juive, réunir parfois en leur personne la double autorité ecclésiastique et civile. Du reste, ainsi que nous l'avons dit, la concentration ou la division des deux pouvoirs n'était point une conséquence nécessaire de l'institution hébraïque, qui se prêtait aux formes les plus diverses de gouvernement. La royauté prédite et réglée d'avance par Moïse n'était pas plus contraire à l'esprit de la loi, que la direction unique du gouvernement par les grands prêtres Héli et Phinées ne lui était favorable. Roi, juge électif, chef militaire, la loi juive se prêtait à ces diverses formes de gouvernement civil sans en être ébranlée, parce que le principe de l'institution était supérieur à toute autorité humaine, et que Jéhovah, le seul véritable souverain, n'avait dans les autorités visibles que les ministres et les premiers exécuteurs de sa loi.

Sacrifice.

49. Parallèlement à l'institution de la hiérarchie sacerdotale, la loi règle tout ce qui concerne les sacrifices et les offrandes. Les sacrifices étaient de trois sortes : 1° l'holocauste, où la victime entière était consumée par le feu sacré sur l'autel du Parvis; 2° le sacrifice pacifique, offert en actions de grâces ou en accomplissement d'un vœu : la graisse seule de la victime était brûlée, la poitrine et l'épaule droite étaient données aux Prêtres, le reste appartenait à celui qui avait offert le sacrifice; 3° enfin le sacrifice pour

le péché, ou sacrifice expiatoire offert au Seigneur en réparation des fautes ou des négligences commises dans l'accomplissement de sa loi. L'holocauste offert quotidiennement chaque matin et chaque soir sur l'autel du Parvis était obligatoire et faisait partie du culte public. Les autres étaient laissés à la piété des Juifs, ou même des étrangers, auxquels on permettait d'en présenter à l'autel du Seigneur. Les offrandes et les libations se composaient de farine de froment, d'huile, de vin et de sel. Les offrandes accompagnaient toujours les holocaustes et les sacrifices pacifiques. On les présentait quelquefois seules, et dans ce cas on en brûlait une partie sur l'autel, le reste appartenait aux Prêtres. Les sacrifices sanglants, les offrandes et les libations se retrouvent à la base de toutes les religions de l'antiquité. On en a conclu que Moïse n'avait été qu'un législateur ordinaire, se servant des idées reçues de son temps, sans élever le peuple juif au-dessus des conceptions grossières et matérielles du polythéisme. Nous avons déjà montré que la notion du sacrifice, contemporaine de la déchéance originelle, avait ses racines dans la conscience même de l'humanité dégénérée. L'universalité des sacrifices sanglants dans le monde antique en est la preuve incontestable. La loi de Moïse ne pouvait donc supprimer le sacrifice, sans supprimer par là même toute idée des rapports de Dieu avec l'homme. Une grande, une auguste victime, immolée d'une manière sanglante sur la croix du Golgotha, et renouvelant jusqu'à la consommation des siècles son sacrifice non sanglant sur l'autel eucharistique, pouvait seule mettre fin aux sacrifices du monde ancien. Et cela est tellement vrai, que partout où le nom de Jésus-Christ, victime offerte pour le rachat de l'humanité, n'est pas encore parvenu, les sacrifices d'animaux durent encore, et parfois même le sang de victimes humaines rougit d'infâmes autels.

Notion spiritualiste du sacrifice chez les Hébreux.

50. Mais si la loi juive devait, d'une nécessité absolue, conserver les sacrifices, nous sommes en droit d'attendre qu'elle en ait élevé la notion et purifié l'usage. Or elle l'a fait réellement, et dans des proportions qui suffisent à attester son origine divine. Le paganisme ne voyait dans les sacrifices qu'un moyen de glorifier la

Divinité, de la rendre propice, de lui rendre des actions de grâces pour les prospérités obtenues, et d'en mériter de nouvelles pour l'avenir. L'idée du sacrifice, détournée de sa pureté primitive, s'était alliée à un matérialisme abject, ou aux plus vils instincts du sensualisme. Le sacrifice chez les Juifs avait un caractère tout différent. Il était le moyen extérieur et sensible de la purification intérieure de l'âme. Ce point de vue, sur lequel on n'a pas assez insisté, renverse toute la théorie de M. Hoefer sur le prétendu matérialisme de Moïse, qui ne connut pas, dit-il, « le dogme de l'im» mortalité de l'âme. » — « Si une âme a péché par ignorance, dit le Seigneur à Moïse, et qu'elle vienne à reconnaître sa faute, elle immolera une chèvre sur mon autel. — Si une âme a fait une promesse, un serment qu'elle n'ait pas tenu dans la suite, qu'elle fasse pénitence pour son péché et offre une brebis ou une chèvre, et le prêtre priera pour elle, afin que son péché lui soit remis. Si elle ne peut offrir une brebis ou une chèvre, elle présentera deux tourterelles. Si deux tourterelles sont encore trop pour sa pauvreté, elle offrira le dixième d'une mesure de farine, et le prêtre priera pour elle, et son péché lui sera remis [1]. » Des prescriptions de ce genre se renouvellent et forment quatre chapitres entiers du Lévitique. Mais qu'est-ce qu'une âme qui a péché et qui vient, par la confession publique d'un sacrifice légal, expier une faute dont nul peut-être n'avait été témoin, sinon la sanction la plus claire, la plus évidente des doctrines spiritualistes sur l'âme, sur la conscience humaine que le péché même ignoré des autres souille devant Dieu, juge sévère des âmes et des consciences? Et dans quel but conserver avec tant de soin cette pureté immaculée de l'âme, si elle périt tout entière avec le corps et ne doit pas rencontrer après cette vie un tribunal où la vertu soit récompensée et le vice puni? Voilà donc la supériorité du sacrifice dans la loi mosaïque; il a (nous pouvons employer ici cette expression consacrée par les saints Pères) un caractère en quelque sorte sacramentel; il est le moyen de purification pour les âmes, figu-

[1] *Levit.*, cap. IV, 27 et seq.; cap. V, 1-13.

rant ainsi la divine efficacité des sacrements de la loi nouvelle. Nous comprenons de la sorte la parole suivante : « Le Seigneur dit à Moïse : Fais entendre ma voix au peuple d'Israël. Dis-lui : L'homme ou la femme qui aura commis quelqu'une des fautes ordinaires à la faiblesse humaine et transgressé la loi du Seigneur, viendra confesser son péché. Si c'est une injustice commise envers le prochain, ils la répareront en rendant l'objet dérobé et une amende du cinquième de sa valeur. Si la personne à qui la restitution doit se faire, n'existe plus et n'a pas laissé de représentants, l'objet dérobé et l'amende, offerts au Seigneur, appartiendront au prêtre. Mais le bélier sera immolé sur l'autel et consumé tout entier en expiation, hors du camp, comme hostie de propitiation [1]. » Qu'on s'arrête un instant à comparer ces notions du sacrifice prescrit par Moïse, avec celles des sacrifices païens, tels que l'histoire et la poésie de la Grèce et de Rome nous les ont décrits, et l'on sera bientôt convaincu de l'immense supériorité du culte hébreu sur les religions polythéistes.

51. La sanctification de l'âme est donc le but de tout le culte religieux dans la loi juive. L'institution des fêtes et des jours plus spécialement consacrés au service du Seigneur se rattache au même principe. Nous avons déjà parlé du repos du sabbat, qui consacrait exclusivement ce jour au culte de Jéhovah. Les *Néoménies,* c'est-à-dire le premier jour du mois lunaire, reçurent la même consécration. La fête de la Pâque, souvenir historique de la délivrance; la Pentecôte ou fête des Moissons; la fête des Tabernacles, qui terminait l'année agricole des Juifs par une commémoration des pavillons israélites au désert, étaient les trois grandes solennités du peuple hébreu, et le ramenaient périodiquement aux pieds de l'autel du Seigneur. Cinq jours avant la fête des Tabernacles avait lieu la solennité des Expiations, consacrée au jeûne et à la pénitence. C'était en ce jour que s'accomplissait la cérémonie symbolique du bouc émissaire, chargé des iniquités d'Israël et chassé du camp au milieu des malédictions du peuple; figure de cette vic-

[1] *Numer.*, cap. v, 5-8.

time sainte qui porta les péchés du monde et les blasphèmes de ceux qu'elle rachetait au prix de son sang. Tous les sept ans, l'année sabbatique; tous les cinquante ans, l'année jubilaire, dont nous avons déjà parlé, rappelaient aux Hébreux la suzeraineté inaliénable de Jéhovah.

Distinction des animaux purs et impurs Impuretés légales.

52. La loi religieuse se complétait par un ensemble de préceptes concernant la distinction des animaux purs et impurs et la constatation des impuretés légales. On a traité, en ces derniers temps, cette double question au point de vue exclusivement sanitaire et diététique. Les rationalistes les moins favorables à Moïse avouent que, considérée sous ce rapport, sa législation était pleine de sagesse. Mais ils ne sont pas aussi convaincus de la nécessité de revêtir ces règlements d'hygiène publique de la sanction divine. Ils ne comprennent pas que Jéhovah était réellement le législateur des Hébreux, et que dès lors le moindre article de sa loi devait prendre le caractère d'un précepte religieux. Ce fut précisément à cette unité d'origine, que la loi juive dut la stabilité exceptionnelle dont elle jouit au milieu des vicissitudes du temps et des révolutions des empires. Il faut encore remarquer que cette distinction des animaux purs et impurs et la multiplicité des impuretés légales étaient autant de restrictions providentiellement imposées à l'ambition du peuple juif. Elles le concentraient dans le cercle de sa patrie; elles formaient entre les autres nations et lui le rempart moral qui devait, en l'isolant davantage, le réserver tout entier à sa mission divine de précurseur du Messie.

§ VI. Pouvoirs publics. — Lois pénales.

Importance capitale du culte dans l'ensemble de la loi mosaïque.

53. Cet admirable ensemble des lois relatives au culte public de Jéhovah, dont, à notre grand regret, nous n'avons pu qu'esquisser trop imparfaitement les traits principaux [1], ne sont que le dévelop-

[1] L'étude détaillée de la loi mosaïque appartient spécialement à un cours d'Ecriture sainte, et nous ne saurions trop recommander à l'attention des esprits sérieux cet important sujet. Les Épîtres de saint Paul et leur sublime doctrine mises en regard du texte de la loi juive, forment un ensemble où les deux Testaments, éclairés l'un par l'autre, s'illuminent des

pement des trois premiers articles du Décalogue concernant l'adoration et l'amour de Dieu, le respect de son nom et la sanctification du jour du sabbat. L'ordre et le rang que Moïse leur a fixés dans le Pentateuque, correspondent parfaitement à leur importance théocratique; et quoique cette importance ait échappé à l'attention de M. Salvador et des autres exégètes rationalistes, elle n'en est pas moins capitale au point de vue de la suzeraineté absolue de Dieu sur le peuple juif. Il est d'autant plus étonnant de la voir ainsi méconnue, que les prescriptions relatives au culte forment la portion la plus étendue du Livre de la loi et comprennent à elles seules plusieurs chapitres de l'Exode, le Lévitique à peu près en entier et de longs fragments des Nombres.

Juges. Anciens. Princes et *Schoterim*.

54. L'organisation des pouvoirs civils, correspondante au quatrième précepte du Décalogue, est loin d'obtenir de Moïse un pareil développement. Nous allons la reproduire d'après le texte même de la loi, et l'on pourra se convaincre que la priorité revendiquée pour elle par les écrivains modernes, n'est guère justifiée en réalité. La théorie s'est substituée ici aux faits, et l'on s'est cru le droit d'imposer au législateur hébreu des idées que, de bonne foi sans doute, on s'étonnait de ne pas lui voir. Voici donc les rares et courts passages du Pentateuque où il soit question de ce qu'on appelle de nos jours pouvoirs administratif, exécutif, judiciaire et civil. Par le conseil de Jéthro, le Prophète avait établi, avant la promulgation du Décalogue au Sinaï, « des hommes puissants par leur influence et leur sagesse, craignant Dieu, aimant la vérité, pleins de désintéressement, » et leur avait confié la charge de juger le peuple sous sa direction. Il avait institué entre eux une hiérarchie : *tribunos* (*chiliarchas*), *centuriones, quinquagenarios, decanos* [1]. Cette organisation fut consacrée par la loi; elle est rappelée en ces termes dans le Deutéronome : « Dans chacune des villes que le Seigneur te donnera, tu établiras aux portes [2] des juges

splendeurs et des magnificences du Verbe divin, centre des deux mondes, trait d'union entre le temps et l'éternité.

[1] *Exod.*, cap. XVIII, 21. — [2] Style oriental pour désigner le lieu où siégeaient les assemblées judiciaires.

et des maîtres (*magistros* [1]) par chaque tribu, qui rendront au peuple la justice, sans jamais s'écarter des règles de l'équité, sans distinction de personnes, sans se laisser corrompre par les présents. Tu n'auras en vue d'autre intérêt, tu ne poursuivras d'autres lois que les intérêts et les lois de la justice, afin que ta vie soit heureuse et prospère dans la patrie que le Seigneur ton Dieu te donnera [2]. » Ceux qui ont dit que le premier besoin des sociétés humaines était la justice, n'ont fait, on le voit, que répéter une maxime mise en pratique il y a quatre mille ans par Moïse. Outre les Juges et les Maîtres ou Docteurs de la loi (*Schoterim, Scribæ*), nous rencontrons les soixante-dix Anciens que Moïse choisit et fit placer près du Tabernacle pour l'aider de leurs conseils pendant une sédition populaire [3]. M. Salvador, qui voit dans cette institution un sénat permanent et régulièrement constitué, est réfuté par M. Munk. Voici les paroles de ce dernier : « Le conseil des Soixante-» Dix, élu par Moïse, parmi les Anciens et les *Schoterim*, ne fut » convoqué que pour un besoin momentané : on s'est trompé en » le confondant avec le Synedrium (*Sanhédrin*), ou le tribunal su-» prême établi à Jérusalem après l'exil de Babylone, mentionné » par Josèphe pour la première fois sous le règne d'Hérode. Ce » tribunal qui, chez les Juifs, n'est connu que sous un nom grec, » ne remonte pas sans doute au delà de l'époque des Machabées. » A la vérité, il fut formé sur le modèle du conseil des Soixante-» Dix, mais il est certain que celui-ci n'était pas un pouvoir perma-» nent, et il n'en est plus question après l'événement qui lui avait » donné naissance [4]. » Cette appréciation de M. Munk est vraie et pleinement justifiée par l'histoire. Le sénat de M. Salvador n'est donc qu'une imagination rétrospective, dont l'institution est faussement attribuée à Moïse. Cependant il est certain que les Anciens ou Vieillards avaient en Israël une autorité consacrée par l'âge et l'expérience; le respect et la vénération publique les entouraient;

[1] Cette dénomination était encore en usage au temps de notre Seigneur Jésus-Christ : *Vos vocatis me Magister,* dit le Sauveur à ses disciples (*Joan.*, cap. XIII, 13). — [2] *Deuter.*, cap. XVI, 18-20. — [3] *Numer.*, cap. XI, 24. — Nous raconterons cet épisode au chapitre suivant. — [4] *Palestine,* pag. 194.

les juges étaient de préférence choisis parmi eux, et ils formaient le conseil prépondérant des magistrats dans les assemblées judiciaires. Moïse les nomme avec les princes ou chefs de tribus, et les *schoterim* (scribes et docteurs), au chapitre XXIXe du Deutéronome, dans l'ordre suivant : « Vous êtes tous aujourd'hui réunis en présence du Seigneur, vos princes avec leurs tribus, les Anciens et les *schoterim* (docteurs), tout le peuple d'Israël, vos enfants et vos femmes, et jusqu'à l'étranger qui s'est fixé sous vos tentes; vous êtes tous ici, sauf peut-être ceux qui sont allés couper du bois dans les forêts prochaines, ou puiser l'eau aux sources de la solitude; vous êtes réunis pour jurer de nouveau par votre serment personnel le pacte d'alliance que le Seigneur a contractée avec vous, en vous prenant pour son peuple et en se constituant votre Dieu, ainsi qu'il l'avait promis à vos pères Abraham, Isaac et Jacob. » Telles sont les seules données positives de la loi de Moïse sur les différents pouvoirs constitués par lui en Israël : les anciens, les chefs ou princes de tribus, c'est-à-dire les aînés des familles patriarcales, les juges, les *schoterim* (scribes et docteurs). En vain on chercherait dans cette organisation si simple les formules exclusives de ce qu'on appelle de nos jours le suffrage populaire et les principes d'un gouvernement démocratique. Les Anciens ne devaient qu'à leurs cheveux blancs l'honneur et le respect publics : *Coram cano capite consurge, et honora personam senis* [1]. Les princes ou chefs de tribus ne devaient qu'à l'ordre de primogéniture leur influence patriarcale. Les juges avaient été institués par Moïse; les *schoterim*, docteurs et scribes, au milieu d'un peuple où l'art d'écrire était une science exceptionnelle, étaient presque toujours des lévites ou des prêtres. Faut-il conclure de cet état de choses à une administration tyranniquement despotique du peuple hébreu? Non, et c'est la merveille de ce gouvernement unique dans l'histoire. Les Anciens, les princes de tribus, les juges et les *schoterim* n'étaient que les ministres extérieurs de Dieu, seul chef et seul souverain. Ils n'avaient tous dans leurs fonctions diverses que le même

[1] *Levit.*, cap. XIX, 32

but, celui de faire exécuter les lois de Jéhovah, rien de plus, rien de moins. Leur autorité personnelle était nulle en dehors de la loi [1] : et cette loi, mise entre les mains de tout le peuple, continuellement lue et dans les assemblées du sabbat, et dans les réunions de la famille, apprise par les enfants, méditée par les pères, était inviolable, immuable, perpétuelle; elle formait la charte de la liberté vraie d'Israël, royaume sacerdotal dans toute la force du terme, s'il est vrai que servir Dieu soit régner.

Droit de guerre.

55. Le droit de guerre était réglé, comme tous les autres, par la loi. La harangue militaire à prononcer avant le combat est formulée à l'avance par Moïse, et un prêtre la redira pendant la durée des siècles aux soldats hébreux rangés sous les armes. Les chefs des tribus avertiront que le Seigneur ne veut dans son armée que des cœurs vaillants, des soldats dégagés des intérêts matériels et des affections de la famille. Les jeunes fiancés, le propriétaire d'une maison qui n'est pas encore achevée, d'une vigne qui n'a pas encore donné son fruit, sont invités à se retirer. Enfin le chef ajoutait : « Qui de vous se sent agité par une terreur secrète et la lâcheté du cœur? Qu'il se retire, pour que le spectacle de sa faiblesse ne fasse pas chanceler le courage de ses frères dans la chaleur du combat [2]. » Avant de marcher à l'ennemi ou d'attaquer une de ses villes, on lui offrira la paix. S'il accepte et s'il ouvre ses portes, le peuple ennemi sera respecté, il deviendra tributaire. S'il refuse la paix et engage le combat, Israël passera les guerriers au fil de l'épée, mais il respectera les femmes, les enfants, les vieillards, les troupeaux et les richesses de la ville prise d'assaut. Telle est la loi générale de la guerre. Nous aurons du reste à revenir sur ce sujet, en racontant la conquête de la Terre promise. Le grand principe qui domine même le code militaire est l'horreur du sang. Les civilisations païennes ont partout couronné de lauriers leurs armées victorieuses. La loi juive déclare impur le soldat vainqueur. Après le combat il sera, durant sept jours, soumis à l'impureté légale; et ses mains glorieusement homicides ne

[1] Le faux prophète qui osait parler contre la loi devait être puni de mort (*Deuter.*, cap. XIII, 5). — [2] *Deuter.*, cap. XX, 8.

pourront serrer la main d'un frère et d'un ami qu'après cet intervalle consacré aux rites et aux sacrifices de l'expiation [1]. Nous ne croyons pas qu'il y ait dans l'histoire un second exemple de prescriptions de ce genre.

Institution monarchique

56. La royauté, prévue et réglée par la loi mosaïque, n'altérera en rien le caractère de l'institution théocratique. Voici en quels termes est rédigé le programme de la future monarchie : « Lorsque tu seras établi sur la terre que le Seigneur ton Dieu te donnera; quand ta possession sera fixée et que ton séjour y sera paisible, tu diras : Je veux établir, pour me gouverner, un roi comme en ont les autres peuples. Tu institueras alors pour roi celui que le Seigneur ton Dieu aura choisi parmi tes frères. Tu ne pourras constituer un roi d'origine étrangère et qui ne serait pas du même sang que toi. Lorsqu'il sera constitué, il ne multipliera pas le nombre de ses cavaliers [2], pour ne pas devenir le tributaire de l'Egypte et te faire peu à peu reprendre le chemin de ce pays dont le Seigneur t'a tiré, en te défendant d'y retourner jamais. Il n'augmentera pas le nombre de ses femmes et évitera les séductions qu'elles exerceraient sur son cœur. Il ne cherchera pas à accumuler d'immenses lingots d'or et d'argent. Mais quand il aura pris possession de son trône, il écrira de sa main ce volume de la loi, le copiant sur l'exemplaire que lui remettront les prêtres de la tribu de Lévi. Il le portera sur lui et le lira tous les jours de sa vie, pour apprendre à craindre le Seigneur son Dieu, à garder ses paroles, à observer les cérémonies du culte prescrites par la loi. Il ne laissera point élever son cœur par des pensées d'orgueil et de mépris pour ses frères; il ne s'écartera ni à droite ni à gauche, afin que son règne soit long et prospère, et que ses fils lui succèdent sur le trône d'Israël [3]. » Ainsi un roi qui n'a pas de sujets, mais des frères; un roi que le Seigneur choisit; un roi qui n'est que le premier serviteur de Jéhovah, qui ne

[1] *Numer.*, cap. XXII, 19-21.

[2] On a déjà pu remarquer dans la suite de l'histoire l'absence des chevaux, dans l'énumération des richesses patriarcales. Les chevaux étaient surtout multipliés alors en Egypte, et c'était de ce pays qu'il fallait les faire venir.

[3] *Deuter.*, cap. XVII, 14 ad ultim.

saurait établir une loi nouvelle, et qui n'est que le dépositaire et le gardien le plus élevé de la loi sacrée et immuable, tel est le roi d'Israël. Nous demanderons encore s'il existe dans aucune autre histoire une monarchie fondée sur de pareilles bases. Qu'on veuille bien aussi remarquer que la sanction indiquée par le Seigneur aux règles tracées d'avance pour le roi, est la même que celle qui garantit le respect pour l'autorité paternelle. Le fils doit honorer son père et sa mère s'il veut vivre longtemps sur la terre; le roi doit être fidèle à Dieu s'il veut voir son règne long et prospère, s'il veut transmettre à ses enfants le trône sur lequel il est assis. Toute autorité en Israël descend de Dieu et y remonte; seul en effet Dieu peut promettre de longs jours aux sujets comme aux rois, et un législateur ordinaire, qui donnerait une telle sanction à ses préceptes, n'exciterait qu'un sourire de pitié.

Loi pénale. Crimes de lèse-majesté divine.

57. Jéhovah est donc le dispensateur et le maître absolu de toute vie. C'est à ce titre qu'il écrit dans le Décalogue le cinquième précepte : « Tu ne tueras point, » *Non occides,* auquel se rattache l'ensemble de la loi pénale des Juifs. Nous avons déjà exposé le grand principe de la pénalité, tel qu'il résulte de la révélation divine [1], en étudiant le précepte du Seigneur à Noé : « Quiconque aura répandu le sang humain, donnera le sien en expiation. » On ne doit donc pas s'étonner de retrouver la peine capitale dans le code divin remis par Moïse au peuple d'Israël. Le plus grand crime chez les Juifs, comme dans toutes les sociétés civilisées, était celui que nous nommons crime de lèse-majesté [2], c'est-à-dire l'attentat contre le souverain. Mais chez les Juifs le souverain était Jéhovah; voilà pourquoi la loi juive punit de mort l'idolâtrie [3], le faux prophète qui prêchait au nom d'un dieu étranger [4], la violation du

[1] Pag. 312 de ce volume.

[2] Pour prévenir une objection qui viendrait peut-être à l'esprit de quelques lecteurs qui ne comprendraient pas comment un crime de lèse-majesté peut se commettre dans un gouvernement républicain, par exemple, où il n'y a pas de roi, disons de suite que, dans les républiques, le souverain nominal est le peuple. Les attentats politiques prennent alors le nom de crimes de lèse-nation, et ne sont pas punis avec moins de rigueur que ceux de lèse-majesté dans les monarchies les plus absolues.

[3] *Deuter.*, cap. XVII, 2-7. — [4] *Ibid.*, 2-6.

repos du sabbat [1], le blasphème contre le nom sacré du Seigneur [2], les pratiques superstitieuses des religions polythéistes, telles que la divination, la magie et tout ce que nous nommons sciences occultes [3]. Pour consacrer par la part publique que la nation prenait au châtiment, le caractère exceptionnel des crimes de ce genre, le supplice qui leur était réservé était la lapidation. La nation entière vengeait ainsi l'honneur du pacte national solennellement juré, et réparait l'outrage fait à la majesté du Souverain dont elle avait accepté la domination. C'est pour n'avoir pas compris cette donnée que des esprits superficiels se sont heurtés, comme devant un horrible scandale, à ce qu'ils appellent la sévérité draconienne du code de Moïse. M. Munk a parfaitement répondu à cette critique rétrospective, inspirée par les idées de séparation des pouvoirs et de liberté de conscience, qui sont les idées du XIXe siècle, mais qui n'étaient nullement celles de la constitution théocratique du peuple hébreu. « Si Moïse, dit-il, semble prodiguer la peine de mort pour » des crimes que nos codes modernes ne connaissent pas, ou qu'ils » ne punissent que de peines assez légères, il ne faut pas oublier » que, d'un autre côté, la loi mosaïque ne connaît pas les crimes » si élastiques de haute trahison, de lèse-majesté contre un ou plu» sieurs individus haut placés... Et d'ailleurs la loi renferme en » elle-même les correctifs de sa sévérité. Les conditions légales » qu'il fallait pour prononcer une sentence de mort, ont dû rendre » les condamnations bien rares, et on dirait presque que le légis» lateur a eu pour but plutôt l'intimidation que l'application des » peines [4]. » Il est remarquable, en effet, que l'histoire juive ne constate guère que trois ou quatre exemples de condamnations à mort pour crimes de lèse-majesté divine. La déposition d'un seul témoin n'était pas admise en ce genre de jugements. L'aveu même du coupable, s'il n'était accompagné d'autres preuves, ne pouvait entraîner une sentence capitale [5]; et l'on sait d'ailleurs que la torture n'existe pas dans la législation mosaïque. Il fallait la déposition d'au moins deux témoins oculaires, non suspects, affirmant,

[1] *Exod.*, cap. XXXI, 15; *Numer.*, cap. XV, 32 et seq. — [2] *Levit.*, cap. XXIV, 14-16. — [3] *Ibid.*, 20-27. — [4] *Palestine*, pag. 214. — [5] Josue, cap. VII, 29.

par le nom sacré de Jéhovah, la réalité de l'accusation. Le serment solennel que prêtaient les témoins était chose tellement grave, qu'un faux témoignage en matière capitale entraînait lui-même la peine de mort. Le jugement avait lieu devant tout le peuple à la porte de la ville; et s'il y avait condamnation capitale, les témoins devaient jeter la première pierre au supplicié [1]. On conçoit que des formalités de ce genre fussent de nature à rendre difficile, pour ne pas dire impossible, une fausse accusation, inspirée par la haine ou la vengeance. « Un seul témoin, disait la loi, ne sera pas admis à déposer contre son frère, quel que soit le crime ou le forfait dont il l'accuse. Toute parole d'accusation devra s'appuyer sur la déposition de deux ou de trois témoins. Si un faux témoin s'est levé contre son frère, l'accusant de quelque prévarication, ils viendront tous deux devant le Seigneur, en présence des prêtres et des juges. Que si, après une rigoureuse enquête, on découvre que l'accusation est mensongère, le témoin subira la peine qu'eût entraînée le crime dont il voulait charger son frère, afin que tout le peuple, en apprenant le supplice, soit pénétré d'une crainte salutaire et n'ose jamais renouveler une telle action. Tu n'auras point de pitié pour ce témoin calomniateur; tu exigeras vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied [2]. » La loi qui frappait les rébellions contre l'autorité invisible de Jéhovah, sévissait avec la même énergie contre les actes de résistance ouverte à l'autorité visible qui la représentait au milieu d'Israël. « Si quelqu'un, dans son orgueil, refuse d'obéir à l'ordre du Grand Prêtre et au décret du juge, qu'il soit puni de mort, et que tout le peuple apprenne, par ce terrible exemple, à ne pas imiter cette superbe insolence [3]. »

Crimes de lèse-paternité.

58. L'autorité de seconde majesté, celle du père et de la mère de famille, était environnée des mêmes garanties. Nous avons déjà fait connaître les principales dans l'analyse sommaire du Décalogue, après sa promulgation au Sinaï. Elles furent complétées par le Deutéronome en ces termes : « Si un homme trouve dans son

[1] *Deuter.*, cap. XVII, 7. — [2] *Ibid.*, cap. XIX, 15 ad ultim. — [3] *Ibid.*, cap. XVII, 12, 13.

fils un caractère obstinément insolent et rebelle, qui n'écoute la voix ni de son père ni de sa mère, qui résiste à leurs ordres et qu'aucune correction ne puisse ramener à l'obéissance, ses parents l'amèneront aux anciens de la ville, à la porte du Jugement. Voici, diront-ils, un fils dénaturé et pervers. Il méprise tous nos avis et refuse d'écouter nos remontrances. Il passe ses jours dans la dissolution et de honteuses orgies. Alors le peuple de la cité le lapidera et délivrera Israël d'un pareil fléau; et la nation tout entière sera saisie d'un salutaire effroi par ce terrible exemple [1]. »

Villes de refuge.

59. En dehors des crimes de lèse-souveraineté divine et de lèse-paternité, la peine capitale était encore prononcée en Israël contre les attentats aux lois de la nature et aux mœurs publiques, dans certains cas qui regardent le sixième précepte du Décalogue, et que nous ferons connaître, et enfin contre l'homicide volontaire et prémédité dont nous avons parlé précédemment. Moïse, en faisant connaître sommairement l'ensemble de la loi divine sur le meurtre et sa punition, avait annoncé l'établissement de lieux de refuge pour les homicides sans préméditation. Il réalisa cette institution dans les livres des Nombres et du Deutéronome. D'après la loi, le parent de la victime avait non-seulement le droit, mais l'obligation de punir l'homicide : *Propinquus occisi homicidam interficiet; statim ut apprehenderit, eum interficiet* [2]. Cette prescription, si éloignée de nos mœurs actuelles, avait sa raison d'être dans la violence des passions qu'il fallait combattre chez des natures d'une rudesse primitive et auxquelles la perspective d'une répression judiciaire lente et incertaine n'aurait pas opposé une barrière assez puissante. Mais en même temps que la loi armait le bras de la famille pour venger le meurtre d'un fils, d'un frère ou d'un parent, elle devait pourvoir à la sécurité de l'homicide par imprudence et sans préméditation, qui n'était que malheureux sans être criminel. C'est dans ce but que furent établies les villes de refuge, au nombre de six, dans toute l'étendue de la Terre promise, d'un accès facile et à égale distance les unes des autres. Le meurtrier y trouvait un

[1] *Deuter.*, cap. XXI, 18-21. — [2] *Numer.*, cap. XXXV, 19.

asile inviolable, où la vengeance ne pouvait l'atteindre, sous peine de devenir elle-même un crime capital. Mais la loi n'était point pour cela désarmée. Le procès était instruit par les juges : si l'homicide par imprudence était constaté, le meurtrier restait dans la cité hospitalière jusqu'à la mort du Grand Prêtre. Cette mort le rendait à la liberté; il pouvait alors revenir libre dans son pays, et nul n'avait le droit de l'inquiéter pour le passé. Prophétique image de cette mort divine du Prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech, qui devait délivrer l'humanité tout entière! Si le tribunal constatait que l'homicide avait été prémédité et volontaire, les juges eux-mêmes devaient arracher le meurtrier de la ville du refuge et le remettre entre les mains du vengeur du sang (*goel had dam, redemptor sanguinis*), le plus proche parent de la victime. — Les autres violences contre les personnes étaient punies d'après les principes que nous avons énoncés plus haut.

Peines capitales et peines afflictives en usage chez les Hébreux.

60. En résumé, les peines capitales en usage chez les Hébreux étaient la lapidation, le supplice de la croix, avec la défense expresse d'y laisser le corps du criminel jusqu'au lendemain, *quia maledictus a Deo est qui pendet in ligno* [1]. La décapitation par le glaive et la peine du feu sont indiquées pour deux circonstances exceptionnelles : la première, celle d'un apostat qui entraînerait le peuple à l'idolâtrie [2]; la seconde, pour des infractions aux lois conservatrices du respect et de l'honneur des familles [3]. En dehors de ces peines capitales, celle du *retranchement,* sorte d'interdiction ou de bannissement, apparaît fréquemment comme sanction des lois. « Le transgresseur, dit le texte sacré, sera retranché du milieu de mon peuple. » Ces expressions s'entendent non de la mort naturelle, mais de la mort civile et d'une excommunication véritable qui atteignait le criminel. C'est faute d'avoir bien compris le sens de cette parole, que des lecteurs distraits et inattentifs croient trouver si souvent la peine de mort dans le texte mosaïque. Les peines afflictives étaient la loi du talion et la flagellation, qui n'avait pas le caractère d'une punition infamante et qui était limitée à un maxi-

[1] *Deuter.*, cap. XXI, 23. — [2] *Ibid.*, cap. XIII, 16. — [3] *Levit.*, cap. XX, 14; XXI, 9.

mum de quarante coups de verges [1]. L'emprisonnement n'existait pas dans la loi mosaïque.

§ VII. Famille. — Propriété.

Empêchements dirimants du mariage.

61. Le Dieu qui protégeait en Israël la vie dont il est le maître, veillait sur les sources de la vie et ne permettait pas qu'elles fussent altérées par le désordre des alliances ou corrompues par l'excès des passions. Il y a un rapport plus étroit qu'on ne l'imagine d'ordinaire entre le cinquième article du Décalogue : *Non occides,* et celui qui le suit immédiatement : *Non mœchaberis.* La loi contre l'homicide assure la vie des particuliers, l'autre préserve celle des familles; la première intéresse l'individu dans le présent, la seconde intéresse l'avenir des générations et de la société tout entière. Si l'on avait daigné considérer à ce point de vue la législation mosaïque, on n'aurait point, comme on l'a fait trop souvent, répété vis-à-vis du texte sacré l'injurieuse conduite de Cham vis-à-vis de son père; et sous les expressions naïves d'une langue orientale complétement étrangère à la réserve savante de nos idiomes du Nord, on aurait découvert beaucoup plus et beaucoup mieux que les honteuses et sacriléges plaisanteries tant exploitées par « l'inintelligente école de Voltaire [2]. »

Rapports entre le cinquième et le sixième article du Décalogue.

62. La grande supériorité de la loi mosaïque, dans l'institution du mariage, a été l'introduction du principe consacré par nos lois modernes, des empêchements dirimants.Ils sont énumérés dans le chapitre dix-huitième du Lévitique, et sont encore à peu près les mêmes aujourd'hui chez toutes les nations civilisées. Si l'on réfléchit qu'à l'époque où Jéhovah promulguait cette loi, elle était en contradiction avec les usages de tous les peuples, on comprendra quel immense progrès cette législation apportait à l'humanité tout entière. Nous ne supporterions pas en ce moment l'idée d'un mariage entre frère et sœur, *à fortiori* entre le père et sa fille; il s'est opéré au sein des sociétés chrétiennes une révolution morale qui

[1] *Deuter.*, cap. XXV, 2, 3. — [2] On n'a pas oublié que le mot est de M. E. Renan.

nous fait paraître monstrueux certains actes dont les sociétés primitives, dépourvues des lumières de la révélation, semblent n'avoir pas même soupçonné la profonde immoralité. L'Egypte païenne conserva jusqu'à Cléopâtre l'horrible promiscuité flétrie par Jéhovah, quand il dit à Moïse : « Parle aux enfants d'Israël; dis-leur : Moi, le Seigneur votre Dieu, je vous défends d'imiter les coupables mœurs de l'Egypte que vous avez habitée, ni celles des Chananéens dont je vous livrerai le pays. Ce qui leur paraît légitime, ne le sera point à vos yeux. Vous observerez les règles que je vais vous prescrire; gardez-les avec le plus grand soin; l'homme qui y sera fidèle, y trouvera la vie. Le fils n'épousera point sa mère, ni la fille son père. Le fils n'épousera point sa belle-mère. Le frère n'épousera point sa sœur, » etc. Quelques-unes de ces alliances abominables étaient punies de mort, d'autres du *retranchement* ou excommunication légale. Les empêchements dirimants n'admettaient aucune dispense, sauf la circonstance exceptionnelle du lévirat. En ce cas seulement la loi générale de perpétuité dans les familles juives l'emportait sur la défense légale, et le plus proche parent du mort devait épouser la veuve restée sans enfants.

Moralité publique et sa sanction.

63. L'honneur des familles, déjà sauvegardé par la pénalité infligée à la violence [1], ainsi que nous l'avons vu précédemment, devint l'objet, dans le complément de la loi, de mesures énergiques convergeant toutes vers le même but, l'intégrité de la race et la pureté du sang dans les familles. C'est pour cela que, dans l'adultère surpris en flagrant délit, les deux coupables étaient brûlés vifs. La rigueur de la peine devait assurer le respect pour la loi. Mais, en dehors de cette circonstance unique, la législation multipliait les formalités pour prévenir l'erreur dans une matière si délicate et ne pas exposer légèrement la vie d'une femme, innocente peut-être, aux soupçons injustes et aux défiances exagérées d'un mari jaloux. Telle est la raison profonde de l'institution connue sous le nom d'épreuve de jalousie. En présence du prêtre, la femme

[1] *Levit.*, cap. XVIII, 1-18.

accusée prenait Jéhovah à témoin de son innocence; elle vidait la coupe des eaux amères, acceptant la malédiction prononcée contre le parjure. Dès lors son crime, si elle était coupable, était réservé au châtiment de Jéhovah, le Dieu puissant et fort dont Israël connaissait la sévère justice [1]. La peine capitale était décrétée contre la fille du prêtre qui souille le nom paternel, contre la violence faite à une fiancée et contre tous les genres d'infamie dont le nom même ne s'est plus conservé dans nos langues, et dont l'idée seule outrage la nature. On s'est étonné de la sévérité déployée par la loi en cette circonstance; nous nous étonnerions bien plutôt qu'on fût parvenu jamais à anéantir de pareilles habitudes sans les rigueurs exceptionnelles qui les atteignirent. Du reste, à côté de la pénalité qui frappait les corps, la loi réveillait dans les âmes l'aiguillon de la conscience et le sentiment spirituel du devoir. « Gardez avec soin la pureté de l'âme [2], » disait-elle, et « pratiquez la circoncision du cœur [3]. » Là, en effet, était le véritable remède, et le Souverain qui frappait du glaive de la loi, était en même temps le Dieu qui sonde les reins, qui veut trouver dans l'âme des mortels la pureté des anges, leurs frères, et qui a le droit de la prescrire, parce qu'il se réserve celui de la récompenser dans ce monde et dans l'autre.

Polygamie et loi sur le divorce.

64. Malgré sa perfection relative, la loi mosaïque, nous l'avons dit, ne pouvait atteindre la supériorité de la loi chrétienne. Elle y préparait graduellement l'humanité, elle était la transition nécessaire entre les faiblesses de la déchéance et les grandeurs morales de la réhabilitation divine. Voilà pourquoi la polygamie, telle que nous l'avons vue pratiquée au temps des patriarches, n'est point l'objet d'une interdiction définitive pour les Juifs; cependant le principe de l'unité du mariage commence déjà à se formuler plus nettement par l'obligation de partager également les héritages entre tous les enfants, réservant seulement à l'aîné une double part, et l'interdiction au père du droit dont avaient joui les patriarches, de déroger à leur gré à l'ordre naturel de primogéniture [4]. La poly-

[1] *Exod.*, cap. XXIII, 16, 17. — [2] *Deuter.*, cap. IV, 9. — [3] *Ibid.*, cap. X, 16. — [4] *Ibid.*, cap. XXI, 15-17.

gamie juive n'avait d'ailleurs rien de commun avec la dégradante institution connue aujourd'hui sous ce nom en Orient. L'épouse juive était la compagne de l'homme et non son esclave. Elle n'était point parquée dans ces honteux asiles de voluptés brutales où semblent s'éteindre dans leur source les forces vives des générations musulmanes. La famille était constituée en Israël avec une dignité, une noblesse et une perpétuité qui élevaient la condition de la femme; esclave la veille de son mariage, elle était le lendemain l'égale de son époux. Les liens qui les unissaient ne pouvaient être brisés par un simple caprice, et la loi protégeait l'innocence de la nouvelle épouse contre les fausses accusations de la calomnie, tout en veillant à l'intégrité du lit nuptial [1]. Le *libellus repudii,* accordé aux Juifs, comme le dira plus tard notre Seigneur Jésus-Christ, *ad duritiam cordis,* avait, dans les formalités préliminaires qu'il supposait, un tempérament et un correctif salutaires. « Il fallait, dit » M. Munk, pour répudier sa femme, lui donner une *lettre de di-* » *vorce;* et comme l'art d'écrire n'était pas alors très-répandu » parmi les Hébreux, le mari était obligé de s'adresser à un lévite » ou à quelque autre érudit; il lui fallait aussi des témoins pour » signer l'acte. Toutes ces formalités l'empêchaient d'agir dans un » premier accès de colère, et les personnes étrangères qui devaient » nécessairement intervenir, pouvaient essayer de réconcilier les » deux époux [2]. »

Propriété.

65. Les principes de la législation juive, correspondante au septième article du Décalogue, et concernant l'administration de la justice, les devoirs des magistrats, l'intégrité des témoignages, ont été exposés plus haut. La propriété, consacrée par le huitième, reposait en Israël sur une base divine. Jéhovah, seul propriétaire réel, déléguait l'usufruit; il réglait les conditions de jouissance pour les Juifs, ses fermiers; l'institution de l'année sabbatique et jubilaire en faveur de l'esclave, du pauvre et de l'étranger, n'était possible que dans ce gouvernement théocratique. La restitution et l'amende qui l'accompagnaient étaient la peine du vol, sauf, en cas d'effraction pendant la nuit, où l'on pouvait tuer le voleur surpris en fla-

[1] *Deuter.*, cap. XXII, 13-21. — [2] *Palestine,* pag. 205.

grant délit. La loi n'admettait point de prescription pour le fruit du vol. Si le propriétaire était mort, s'il n'avait point d'héritiers connus, l'objet volé appartenait à Jéhovah, le Seigneur suzerain, et la conscience du coupable demeurait chargée du péché jusqu'à ce qu'il eût été confessé publiquement par le sacrifice d'expiation, et réparé par la restitution au prêtre, représentant du suzerain.

Caractère essentiellement spiritualiste de la loi juive. Conclusion.

66. Telle nous apparaît, dans son ensemble et sa divine unité, la loi dictée à Moïse et donnée au peuple juif par le Seigneur. Mais ce serait fort mal en comprendre l'esprit, de ne pas voir qu'elle dut surtout sa puissance de cohésion et sa force vitale aux deux derniers articles du Décalogue, qui atteignaient le délit et les fautes jusque dans leur source, la pensée et la cupidité de l'homme. A côté de la pureté matérielle et légale du corps, de l'observation extérieure des commandements, il y avait la pureté morale de l'âme et la droiture du cœur; la seconde n'était pas moins obligatoire que la première; et si l'une constituait matériellement l'ordre dans la société, l'autre constituait spirituellement le règne de la justice, de la vérité et de la vertu dans les âmes. La substitution des Lévites à tous les premiers-nés d'Israël dans le service du culte, n'avait pas dispensé les Hébreux d'être, comme peuple, le royaume sacerdotal, et comme individus, les imitateurs de la sainteté de Jéhovah. La route de la perfection était donc ouverte pour les âmes, en même temps que celle de l'équité l'avait été pour la nation. C'est ainsi que l'institution légale du nazaréat [1] permettait à toutes les âmes d'élite qui se sentaient appelées aux dévouements plus complets, aux sacrifices plus généreux, de donner un libre essor à leurs nobles aspirations, à leurs désirs de perfection absolue. Toutes ces idées sortent évidemment du cercle des législations ordinaires, elles ne se trouvent nulle part ailleurs que dans la constitution divine dont Moïse fut l'interprète et le médiateur. Mais il est impossible de ne pas voir qu'elles sont comme la pierre d'attente sur laquelle Jésus-Christ édifiera son Eglise, couronnement divin de toute l'œuvre de réhabilitation spirituelle et morale de l'humanité.

[1] *Numer.*, cap. VI.

CHAPITRE III.

QUARANTE ANS AU DÉSERT (1645-1605).

SOMMAIRE.

§ 1. AU PIED DU SINAI (1645-1644).

Agitation des Hébreux causée par l'absence de Moïse. — 2. Le peuple demande à Aaron de nouveaux dieux. — 3. La conduite d'Aaron et du peuple serait inexplicable dans l'hypothèse rationaliste. — 4. Faiblesse d'Aaron. — 5. Adoration du veau d'or. Réponse aux objections des adversaires du texte sacré. — 6. Menaces du Seigneur. Prière de Moïse. — 7. L'efficacité de la prière ne déroge en rien à la puissance et à l'immutabilité divines. — 8. Moïse descend de la montagne. Punition des Juifs idolâtres. — 9. Justice et opportunité du châtiment. — 10. Pénitence du peuple. Intercession de Moïse près du Seigneur. — 11. Moïse contemple la gloire de Jéhovah sur le Sinaï. — 12. Caractère exceptionnel de ces récits de l'Exode. Impossibilité pour les rationalistes de leur trouver une explication plausible. — 13. Eclat divin qui rayonnait sur le visage de Moïse. — 14. Béséléel et Ooliab. — 15. Erection du Tabernacle. — 16. Consécration du grand prêtre Aaron et de ses fils. — 17. Consécration des Lévites. Système de M. Salvador. — 18. L'organisation que M. Renan trouve trop compliquée était indispensable. — 19. Dénombrement général des fils d'Israël. — 20. Mort de Nadab et Abiu, fils d'Aaron. — 21. L'Egyptien blasphémateur, fils de la Juive Salumith.

§ 2. VIE NOMADE (1644-1606).

22. Départ du Sinaï. Ordre de marche. Hobab, fils de Jéthro. — 23. Murmures du peuple. Prière de Moïse au Seigneur. — 24. Nécessité pour Moïse de s'adjoindre des coopérateurs pour l'administration du camp. — 25. Institution des soixante-dix Anciens. — 26. Théorie de M. Salvador. — 27. Les cailles. — 28. Murmures de Marie et d'Aaron contre Moïse. — 29. Voyage d'exploration au pays de Chanaan. — 30. Retour des envoyés. Révolte du peuple. Le Seigneur le condamne à demeurer quarante ans au désert. — 31. Défaite des Israélites rebelles par les Chananéens et les Amalécites. — 32. Réponse de M. Munk aux objections élevées contre le séjour de quarante ans au désert. Inscriptions sinaïtiques. — 33. Révolte de Coré, Dathan et Abiron. — 34. Punition des coupables. — 35. La verge fleurie d'Aaron. — 36. Mort de Marie, sœur de Moïse et d'Aaron. — 37. Torrent de Contradiction. — 38. Le roi d'Edom refuse aux Hébreux le passage par ses terres. — 39. Mort d'Aaron.

§ 3. CONQUÊTES ET MORT DE MOISE (1605).

40. Défaite d'Arad, roi de Chanaan. Serpent d'airain, figure de la croix de notre Seigneur Jésus-Christ. M. Renan. — 41. Hymnes guerriers. Défaite de Séhon, roi des Amorrhéens. — 42. Og, roi de Basan. Premier partage de la conquête. — 43. L'ânesse de Balaam. — 44. Prophéties de Balaam. — 45. Prévarication des Hébreux dans les plaines de Moab et de Madian. — 46. Défaite des Madianites. — 47. Moïse promulgue de nouveau la loi. — 48. Moïse institue Josué son successeur. — 49. Cantique de Moïse. — 50. Bénédiction des tribus. Mort de Moïse. — 51. *Non surrexit ultra propheta in Israel sicut Moyses.* — 52. Conclusion.

§ I. Au pied du Sinaï (1645-1644).

Agitation des Hébreux causée par l'absence de Moïse.

1. Quarante jours s'étaient écoulés depuis que Moïse, au sommet du Sinaï, recevait de Dieu l'ensemble de la législation. Les Hébreux, campés au pied de la montagne, étaient passés de l'enthousiasme au découragement. La présence du Prophète, sa parole toute-puissante, les prodiges qui se multipliaient à sa voix, avaient sur cette multitude un empire que rien ne pouvait suppléer. On a vu des hommes de génie exercer autour d'eux le prestige de la supériorité intellectuelle et morale, et trouver dans cet élément de domination une autorité irrésistible. Mais quel homme disposa jamais, pour le gouvernement d'un peuple, d'une puissance comparable à celle de Moïse? On conçoit donc l'agitation, la stupeur, la consternation qui se répandirent dans les tentes des fils d'Israël, après ces quarante jours d'une attente inquiète et toujours vaine. « Les uns » disaient, écrit Josèphe, que Moïse avait trouvé la mort sur ce ro» cher désert, que la dent des lions l'avait dévoré; d'autres pré» tendaient que Dieu l'avait rappelé à lui [1]. » Ces suppositions, dont la Bible ne parle pas, et que l'historien juif avait sans doute recueillies dans la tradition nationale, paraissent d'ailleurs répondre assez vraisemblablement à l'état des esprits durant la longue absence du Prophète. Qui les dirigera dans la solitude? Qui pren-

[1] Joseph., *Antiq. Judaic.*, lib. III, cap. IV. — Il faut remarquer, comme un trait curieux d'amour-propre national, que Josèphe, tout en décrivant l'inquiétude des Hébreux et la joie dont les combla le retour si longtemps attendu de Moïse, passe complétement sous silence l'épisode de l'adoration du veau d'or.

dra la responsabilité de cette tribu d'émigrants à peine échappés au joug de l'Egypte, et que la disparition de Moïse va livrer sans défense au ressentiment de leurs anciens maîtres ou à la fureur sanguinaire des tribus chananéennes? Telles durent être et telles seraient encore de nos jours les préoccupations d'une armée tout à coup privée d'un chef sur la tête duquel reposaient toutes les espérances; d'une multitude égarée au désert, que la perte inattendue de son guide, du seul homme en qui elle avait placé sa confiance, laisserait environnée d'ennemis, sans espoir et sans ressources. Mais si l'analogie de situation produisait encore maintenant les mêmes terreurs, leur expression serait bien différente, et leurs résultats n'offriraient rien de semblable à ce que nous lisons dans l'Exode.

Le peuple demande à Aaron de nouveaux dieux.

2. « Le peuple, dit le texte sacré, voyant que Moïse ne redescendait plus de la montagne, s'assembla en tumulte et entoura séditieusement Aaron. — Lève-toi, lui dit-il. Fais-nous des dieux qui nous précèdent. Car Moïse, cet homme qui nous a entraînés loin de la terre d'Egypte, a disparu, et nous ne savons quel accident lui est arrivé [1]. » Il y a, dans ces vociférations rebelles, un sentiment qui n'est plus dans les habitudes des masses populaires, et qu'il importe de faire comprendre. Les Juifs, dans leur détresse, demandent des dieux; les mouvements séditieux que l'histoire de ces derniers siècles a enregistrés dans ses annales, se sont tous faits au nom d'un homme; jamais ils n'ont, ni de près ni de loin, rappelé le *Fac nobis deos qui nos præcedant,* des Israélites au désert. Quelle est donc la raison de cette différence si marquée et si profonde? Nous la voyons dans la croyance universelle de la nation hébraïque à l'action immédiate de la Divinité sur le gouvernement du monde. Ce sentiment héréditaire chez les Hébreux, où les traditions patriarcales l'entretenaient par les récits les plus circonstanciés et les plus touchants, s'était développé avec une énergie nouvelle, depuis la sortie d'Egypte, à l'aspect des miracles sans nombre qui avaient marqué leur délivrance, le passage de la mer

Rouge et le séjour au Sinaï. Mais il faut bien le reconnaître, cet instinct religieux, si l'on peut parler ainsi, se mêlait à une ignorance dont le cri du peuple nous donne la mesure. Les miracles du passé n'ont frappé que les imaginations, ils n'ont pas éclairé les esprits, et l'on comprend les efforts que le Prophète devra faire encore pour assouplir les dures intelligences de cette multitude, qu'il appellera tant de fois *populus duræ cervicis* [1]. Donc, puisque le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, le Dieu qui venait de révéler son nom éternel de Jéhovah, le Dieu qui avait, au milieu des foudres et des éclairs, promulgué solennellement sa loi sur le Sinaï, semble abandonner tout à coup son œuvre inachevée; puisqu'il ne renvoie plus Moïse à ce peuple éperdu, c'est qu'il n'est pas assez puissant pour terminer son entreprise; qu'on donne à ce peuple d'autres divinités qui le précèdent, le dirigent et guident ses pas! *Fac nobis deos.* Il n'y a pas d'autre explication possible à ce cri unique dans l'histoire. Tant il est vrai que le peuple juif ne ressemble à aucun peuple, qu'il accuse, au milieu même de ses erreurs, une foi à la Divinité qu'on cherche vainement ailleurs, et que ses annales ne sont pas des annales comme les autres!

La conduite d'Aaron et du peuple serait inexplicable, dans l'hypothèse rationaliste.

3. Il faut repousser cette prétention avec autant d'insistance qu'on en a mis à la produire. Non, l'histoire du peuple juif n'est pas « une histoire comme une autre [2]. » Par exemple, si, comme l'insinue M. Salvador, Moïse n'est qu'un législateur plus habile que celui de Sparte ou que celui de Rome, remplaçant avantageusement la « sibylle décrépite » du premier, et l'inspiration de la « nymphe Egérie [3] » du second, par l'intervention également fictive de Jéhovah, on avouera du moins que son séjour sur la montagne où Dieu l'avait appelé, mystérieux pour le reste du peuple, ne devait pas l'être pour Aaron. Il y a des limites aux prestiges humains les mieux combinés : et un vieillard ne demeure pas qua-

[1] *Exod.*, cap. XXXII, 9; cap. XXXIII, 3-5; cap. XXXIV, 9; *Deuter.*, cap. IX, 6-13; cap. X, 16; cap. XXXI, 27.

[2] On se rappelle que telle est la formule de M. Renan. Nous l'avons reproduite plus haut, en l'extrayant textuellement des *Etudes d'histoire religieuse*, pag. 76.

[3] Salvador, *Institut. de Moïse*, tom. I, pag. 75, édit. 1828.

rante jours sur le sommet d'un rocher désert, sans qu'au pied de la montagne il n'ait laissé quelque confident discret qui lui fait quotidiennement parvenir des provisions et des vivres. C'est ainsi que les choses se fussent passées sans miracle réel, mais avec une adroite combinaison qui aurait dérobé le côté vulgaire à la multitude, pour ne lui laisser entrevoir que le côté prodigieux de l'événement. Pourquoi donc, dans ce cas, Aaron ne fait-il pas prévenir son frère du mouvement séditieux excité par son absence? Pourquoi laisse-t-il gronder l'orage? Pourquoi laisse-t-il fermenter sourdement les esprits? Pourquoi attend-il que l'émeute vienne lui imposer en souveraine ses volontés, quand il n'avait qu'un mot à dire, un avis à transmettre à Moïse, et le désordre eût été réprimé? En supposant que les passions populaires, subitement exaltées, eussent surpris les prévisions et la prudence de l'homme d'Etat, pourquoi du moins, pendant les jours qui vont nécessairement être employés à la fabrication de l'idole réclamée par le peuple, Aaron ne profite-t-il pas de ce délai pour aviser enfin son frère? Dans une « his- » toire comme une autre » la conduite d'Aaron serait aussi inexplicable que celle du peuple lui-même.

Faiblesse d'Aaron.

4. Aaron, le futur Grand Prêtre de la loi juive, débute donc par une faiblesse; ainsi, dans la loi nouvelle, celui des apôtres à qui il sera dit : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise [1], » commencera par une faiblesse, et c'est par une chute expiée dans les larmes d'une glorieuse pénitence qu'il apprendra à « confirmer ses frères dans la foi [2]. » Certes! ce n'est pas nous qui nous étonnerons jamais de rencontrer l'humanité avec ses misères et ses égarements dans l'histoire du monde. Il faut bien peu connaître le cœur de l'homme et n'avoir pas lu sérieusement une seule page des annales du passé, pour ne pas comprendre ce qu'il y a de profondément vrai dans le mot de saint Paul : « Tout pontife, choisi parmi les hommes, doit pouvoir compatir avec l'ignorance et l'erreur des faibles, parce qu'il est lui-même revêtu d'infirmités [3]. » Mais la faiblesse d'Aaron prouve éloquemment qu'il ne fut pas

[1] Matth., *Evang.*, cap. XVI, 18. — [2] Luc., *Evang.*, cap. XXII, 32. — [3] *Heb.*, cap. V, 1, 2.

complice d'une combinaison mystérieuse destinée à en imposer à la crédulité du vulgaire. Rien, dans l'absence de Moïse, n'a été concerté dans un but de supercherie politique. Aaron ignore, comme la multitude, ce qu'est devenu son frère; et, dans la surprise, l'agitation, l'incertitude où le plonge la violente démonstration du peuple, il n'essaie même pas une remontrance. Il cède, sans réserve, sans ménagement, sans atermoiement. « Prenez, leur dit-il, les bijoux d'or de vos femmes, de vos fils et de vos filles, et apportez-les-moi [1]. » C'est donc une idole que les Juifs veulent, c'est une idole qu'Aaron va leur ériger; et l'écho du Sinaï ne leur renvoie pas à l'un et à l'autre la parole de Jéhovah : « Tu ne feras point d'images sculptées à la ressemblance des objets célestes ou terrestres pour les adorer et leur rendre les hommages d'un culte superstitieux [2] » Ou plutôt, à leurs yeux, la parole de Jéhovah a perdu toute sa valeur, puisque Jéhovah a cessé de protéger son peuple, qu'il a laissé disparaître Moïse sans lui donner de successeur. Mais quelle Divinité va se choisir une multitude qui ne peut vivre sans Dieu? Le Bel ou Baal des Chananéens, le Moloch des fils d'Ammon, l'Astaroth des Phéniciens, guideront sans doute ses armes victorieuses dans le pays qu'il doit conquérir. Il y aurait eu dans ce choix tout un programme belliqueux que n'eût pas manqué d'adopter le peuple d'Israël, s'il eût ressemblé en rien à la tribu de hardis conspirateurs dont M. Salvador s'est plu à tracer l'imaginaire tableau. Mais pour mieux accuser son caractère lâche et timide, autant qu'ingrat et turbulent, le peuple veut arborer l'étendard des Egyptiens, ses oppresseurs; il veut se prosterner devant la même idole qu'adorent ses anciens maîtres, se ménageant sans doute, par cet empressement servile, un moyen d'apaiser plus tard leur courroux et d'aller reprendre paisiblement ses fers.

Adoration du veau d'or. Réponse aux objections des adversaires du texte sacré.

5. « Le peuple se hâta de déposer ses bijoux aux pieds d'Aaron. Par l'ordre du frère de Moïse, cet or fut jeté dans le creuset, mis en fusion, et on en fit une idole pareille à celle du dieu Apis. A sa vue la multitude éclata en applaudissements : Voilà tes dieux,

[1] *Exod.*, cap. XXXII, 2. — [2] *Ibid.*, cap. XX, 4, 5.

à Israël! disaient-ils. C'est leur puissance qui t'a fait sortir de la terre d'Egypte! Aaron éleva un autel devant l'impure idole; puis un héraut parcourut toutes les tentes en criant : Demain aura lieu la grande solennité du Seigneur! — Dès l'aurore du jour suivant, la multitude idolâtre accourut devant l'autel du veau d'or, et offrit des holocaustes et des hosties pacifiques. Le peuple s'assit ensuite pour prendre part à des festins et à des libations sacriléges, puis les jeux et les danses commencèrent [1]. » — « Evidemment, dit » M. de Saulcy, le veau d'or n'était que l'image de l'un des bœufs » sacrés égyptiens, Apis et Mnevis. Les Israélites, familiarisés avec » le culte de ces idoles, ne firent aucune difficulté d'adorer le veau » d'or qu'Aaron lui-même leur avait fabriqué avec leurs bijoux. Je » me contenterai de conclure de ce récit un seul fait curieux, c'est » qu'il fallait que l'art fût bien répandu dans la nation pour qu'Aa- » ron lui-même pût, en très-peu de temps, des bijoux d'or lui étant » livrés, fondre un veau d'or semblable à ceux que l'on adorait en » Egypte [2]. » L'observation du savant archéologue est vraie et subsiste dans toute son intégrité, malgré l'ironique controverse engagée sur ce point par Voltaire. Les sages observations de l'abbé Guénée [3] avaient depuis longtemps fait justice des inepties d'une critique indigne d'arrêter un instant l'esprit le moins sérieux. Les découvertes de l'archéologie égyptienne sont venues, de nos jours, apporter une éclatante confirmation aux témoignages des historiens de l'antiquité invoqués par le courageux et modeste apologiste, qui affirment qu'à l'époque de Moïse l'art de travailler les métaux avait atteint un haut degré de perfection. Ce que le XVIIIe siècle ne pouvait savoir que par les textes de Diodore de Sicile ou d'Agatarchides, le XIXe siècle peut le voir de ses yeux et le toucher de ses mains dans les musées d'antiquités égyptiennes du Caire, de Turin, de Londres et de Paris [4]. L'époque de Sésostris, contemporaine

[1] *Exod.*, cap. XXXII, 3-6. — [2] *Diction. des antiq. bibliq.*, pag. 104. — [3] *Lettres de quelques Juifs*, tom. I. Lettres V et VI.

[4] Le musée archéologique du Caire, enrichi chaque jour par les fouilles intelligentes que fait pratiquer le vice-roi d'Egypte, est devenu sous ce rapport une collection unique. Le *British Museum* de Londres renferme d'inappréciables trésors. Si la France n'a pas ici la supériorité matérielle, elle a du

de celle de Moïse, est abondamment représentée dans ces précieuses collections. La discussion cesse là où le fait est redevenu palpable. Ces Egyptiens dont Voltaire avait écrit « avec l'inintelligence histo- » rique qui caractérise son école : » — « Peuple en tout méprisable, » quoi qu'en disent les admirateurs des pyramides! » ces Egyptiens reparaissent à nos yeux avec les produits de leurs arts, de leur industrie, de leur luxe et de leur brillante civilisation. Ils n'ont pas seulement orienté les pyramides et superposé leurs assises gigantesques avec une régularité qui atteste des connaissances réelles en astronomie et en géométrie; ils n'ont pas seulement dressé tous les monolithes qui couvraient leur sol, et que la mécanique, si avancée de nos jours, a tant de peine à relever; ils n'ont pas seulement édifié le palais de Karnak, à Thèbes, dont les ruines colossales défient toutes les ressources de la statique actuelle. Ainsi que l'avait parfaitement deviné le génie de M. de Maistre, il était impossible qu'une science dont les grands monuments nous prouvent la supériorité, fût restée, pour les arts et le détail de l'industrie usuelle et pratique, à un état d'enfance. Tout se tient dans la chaîne intellectuelle qui constitue l'ensemble de la science d'un peuple. Ces idées, incontestables aux yeux d'une saine philosophie, pouvaient se passer de la démonstration des faits; elles n'en auraient pas été moins mathématiquement vraies. Mais le plus obscur voyageur, en parcourant l'immense salle du *British Museum*, où sont amoncelées les richesses de l'antique Egypte, les statues d'or de ses dieux, les bijoux ciselés avec une perfection irréprochable, les pierres gravées avec une délicatesse qui n'a rien à envier à notre habileté moderne, et les mille créations artistiques d'une grande civilisation qui multiplie les jouissances par les ressources de l'industrie, comprend maintenant que les Egyptiens de Sésostris n'en étaient pas à l'enfance de l'art, et que les Hébreux, leurs esclaves, leurs ouvriers, leurs statuaires, depuis deux cents ans, possédaient toute la science nécessaire pour fondre l'idole portative du veau

moins conquis par M. Champollion le premier rang pour l'interprétation des inscriptions hiéroglyphiques, et elle le conserve sous la direction d'un savant illustre que l'Europe nous envie, M. le vicomte de Rougé.

d'or, ou la réduire en poudre [1]. C'est ainsi qu'à notre génération tourmentée par le souffle de l'incrédulité et réservée aux oscillations qui signalent les époques d'où la foi religieuse se retire, Dieu ménage de toutes parts une surabondance de lumières et comme une effusion de vérité!

Menaces du Seigneur. Prière de Moïse.

6. Pendant les jours employés à la préparation du veau d'or, dans ce laps de temps qui dut paraître un siècle à la pensée inquiète et troublée d'Aaron, Moïse n'est pas prévenu, Moïse ne paraît pas pour dissiper les angoisses fraternelles. Dieu lui avait remis les deux tables de pierre où la loi avait été miraculeusement gravée [2]. Il s'entretenait avec son serviteur et complétait les instructions qu'il daignait lui donner lui-même [3]; et le prophète ignorait ce qui se passait au pied de la montagne. Josué, son disciple et son futur successeur, apprenait, dans la compagnie de ce grand maître, l'art de gouverner les hommes selon la loi de Dieu; il n'avait pas plus que Moïse conscience des événements dont le camp des Hébreux était le théâtre. Mais le Seigneur va enfin révéler au Prophète ce secret d'ingratitude monstrueuse : « Va, lui dit-il, descends dans la plaine. Ton peuple, ce peuple que tu as tiré de la terre d'Egypte, a honteusement péché. Il ne leur a pas fallu longtemps pour oublier la route que tu leur avais tracée! Voilà qu'ils se sont fait un veau d'or, devant lequel ils sont venus se prosterner et immoler des victimes, en disant : Tels sont tes dieux, ô Israël! Ce sont eux qui t'ont fait sortir de la terre d'Egypte! Et le Seigneur ajouta : Je vois que ce peuple a la tête dure! Laisse-moi le châtier dans ma colère. Je le détruirai et je te ferai chef d'une grande nation. Moïse fit alors entendre une voix suppliante; il invoqua la miséricorde divine : Pourquoi, s'écria-t-il, pourquoi,

[1] Nous ne reviendrons pas sur la controverse soulevée avec tant de ridicule pédantisme par Voltaire, à propos de l'*or potable* et de la réduction du veau d'or en un breuvage national. Le texte de la Bible dit formellement que Moïse *contrivit, moluit*, brisa, fractionna en parcelles menues cet or sacrilége. D'ailleurs, à l'entendre au pied de la lettre, dans le sens que supposait Voltaire, la chose eût été également possible, et la démonstration de l'abbé Guénée, sur ce point, est restée triomphante.

[2] *Exod.*, cap. XXXI, 18. — [3] *Ibid.*

dans votre courroux, voulez-vous sévir contre ce peuple que votre puissance et la force de votre bras, ô Seigneur, ont seules délivré du joug de l'Egypte? Je vous en supplie : que les fils de Mesraïm ne puissent pas dire : Il a attiré les Hébreux au désert par ses prestiges, dans le but de les faire périr au Sinaï et d'effacer leur nom du milieu des peuples! Laissez fléchir votre juste ressentiment, et pardonnez à la perversité de votre nation choisie. Souvenez-vous d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, vos serviteurs. Vous leur avez, par votre nom sacré, fait une promesse solennelle; vous leur avez dit : Je multiplierai votre race comme les étoiles du ciel; je lui donnerai, pour la posséder à jamais, la terre que je vous ai promise. C'est ainsi que vous avez parlé, ô mon Dieu! Moïse intercéda en particulier pour la faiblesse et l'erreur d'Aaron [1], et le Seigneur se laissa fléchir aux prières de son serviteur; il consentit à révoquer la sentence portée contre les fils d'Israël [2]. »

L'efficacité de la prière ne déroge en rien à la toute-puissance divine.

7. Il serait superflu de nous arrêter trop longtemps à des objections surannées, qui datent de Julien l'Apostat, et que certains critiques modernes ont voulu faire revivre, à propos de l'intercession de Moïse et des menaces du Seigneur. Comment, disait-on, accorder avec l'immutabilité de Dieu et la stabilité de ses promesses, la résolution subite d'anéantir un peuple auquel il a garanti la possession du pays de Chanaan? Comment concilier avec l'irrévocable caractère des décrets éternels, l'intervention suppliante de Moïse, qui les fait changer à son gré? Ainsi parlait, au nom d'une philosophie paradoxale, le sophiste couronné qui crut un instant pouvoir remplacer l'autel eucharistique d'où Jésus-Christ gouverne les âmes, par les statues avilies de Jupiter et de Vénus. On peut lire la courageuse réponse que lui faisait alors saint Cyrille d'Alexandrie [3], en démontrant que l'efficacité de la prière n'ôte rien à la toute-puissance et à la suprême justice de Dieu. L'argument *ad hominem* se présentait tout naturellement sous la plume du saint docteur, et il le saisit avec une rare éloquence. « Il nous est donne

[1] *Deuter.*, cap. IX, 20. — [2] *Exod.*, cap. XXXII, 7-14. — [3] S. Cyrill. Alexandrin., *Advers. Julian.*, lib. V, tom. LXXVI *Patrol. græc.*, col. 746-751.

» parfois, disait-il à cet empereur philosophe, de voir les souve-
» rains de ce monde, dans le premier mouvement d'une colère qui
» ne connaît pas de frein, sévir contre des offenses même involon-
» taires, contre des imprudents dont la faute, sans préméditation,
» est plutôt une témérité qu'une injure. Les instances des plus
» hauts dignitaires de l'Etat échouent contre leur inflexibilité; ils
» repoussent les supplications qui leur sont adressées des marches
» mêmes du trône, par des chefs d'armée, par les personnages les
» plus influents et les plus considérables. Notre Dieu, ce Dieu sou-
» verain de l'univers, n'agit point ainsi : il écoute la prière d'un
» juste, et cette unique voix suffit pour sauver un peuple ! » De même donc, pour continuer la comparaison de saint Cyrille d'Alexandrie, de même qu'un souverain équitable et sage, dont le devoir général et absolu est de réprimer l'injustice et de punir le crime, ne perd rien de son pouvoir en écoutant un conseil de clémence, ainsi Dieu lui-même ne compromet pas sa sainteté essentielle et immuable en couvrant l'offense faite à sa justice sous le manteau de son infinie miséricorde. Ce qui fait illusion ici à notre vue courte et bornée, c'est une notion fausse de la prescience de Dieu. On la considère, la plupart du temps, comme cet implacable livre du Destin dans lequel le Jupiter du polythéisme allait chercher la règle de sa propre conduite, et sur lequel il déterminait servilement ses décisions et ses actes. Mais la prescience en Dieu est intimement unie à sa divinité même et n'altère pas sa liberté. Dans la circonstance particulière qui nous occupe, la prescience divine savait l'intervention de Moïse; et, comme le dit admirablement saint Grégoire le Grand, Dieu lui-même semble indiquer à Moïse que sa prière sera toute-puissante [1]. « Laisse-moi agir, » lui dit-il : *Dimitte me, ut irascatur furor meus.* Comme s'il avait besoin, pour agir, de la permission de son serviteur! Tant est souveraine, dans la balance des justices éternelles, la prière d'une âme juste! Qui doute que la toute-puissance de Jéhovah n'ait pu anéan-

[1] *Quid est aliud, Dimitte me, quam deprecandi ansam præbere?* (S. Gregor. Magn., lib. IX *Moral.*, cap. XI et XII.)

tir au pied du Sinaï la multitude des Hébreux, et rendre à Moïse une royauté plus glorieuse sur un peuple plus docile et plus grand que ne le furent jamais les Juifs? La nuée de feu qui s'était abattue sur Sodome ne suffisait-elle pas à cette juste vengeance? Un seul des fils d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, échappé au châtiment, ne pouvait-il devenir l'héritier des promesses sacrées, le germe du salut du monde, l'ancêtre du Rédempteur attendu? Oui, certes, Dieu le pouvait : et qui songe à limiter son infinie puissance! Mais aussi qui nous expliquera le mystère de l'infinie miséricorde dont l'alliance avec la justice souveraine forme l'essence divine? Qui nous dira les secrets de cette bonté éternelle? Qui jamais pourra montrer à nos yeux de chair le rempart que les supplications et les prières des âmes justes opposent à la foudre vengeresse, quand elle se dispose à frapper les crimes de la terre?

Moïse descend de la montagne. Punition des Juifs adorateurs.

8. « Moïse descendit donc le versant de la montagne, portant dans ses mains les deux tables où le Seigneur avait gravé sa loi. Josué, en approchant du campement des Hébreux, entendit les clameurs et les vociférations du peuple. — Je crois saisir un cri de guerre qui retentit au camp, dit-il au Prophète. — Non, répondit Moïse. Il n'y a là ni les clameurs des combattants, ni le tumulte des fuyards. J'entends la voix des chanteurs et les cris joyeux des danses. Ils continuèrent alors à marcher en silence. En approchant du camp, Moïse aperçut le veau d'or et les chœurs des Israélites qui l'entouraient en dansant. Transporté d'une sainte indignation, il lança les tables de la loi au pied d'un rocher, où elles se brisèrent, et s'élançant sur l'autel idolâtre, il en arracha le veau d'or, qui fut depuis jeté dans une fournaise, réduit en poudre et mêlé aux eaux du torrent où s'abreuvaient les Hébreux. Puis, s'adressant à son frère : Que t'a fait ce peuple, dit-il, pour attirer sur lui, par ce crime abominable, la vengeance de Dieu? — Que mon Seigneur ne tourne pas sur moi sa colère, répondit Aaron. Vous connaissez le caractère indompté de cette multitude et ses inclinations perverses. Ils m'ont dit : Fais-nous des dieux qui nous précèdent! Car Moïse, cet homme qui nous avait tirés de l'Egypte a disparu, et nous ne savons quel accident lui est arrivé. — Apportez-

moi votre or, leur ai-je dit. Ils me l'ont apporté; je le fis jeter en fusion, et j'en ai fait ce veau d'or. Telle fut la réponse d'Aaron. Sans en entendre davantage, Moïse s'était avancé jusqu'à la porte du camp. Il considérait la multitude désarmée. Dans sa stupide idolâtrie, elle se livrait à ses danses sacriléges en face de tribus ennemies qui pouvaient profiter de sa sécurité pour la tailler en pièces. — Que tous les serviteurs de Jéhovah viennent se ranger à mes côtés, s'écria-t-il. A sa voix, tous les fils de Lévi se réunirent et l'entourèrent. — Voici l'ordre du Seigneur, ajouta-t-il. Que chaque guerrier ceigne son glaive; allez ensuite et revenez d'une porte du camp à l'autre, et mettez à mort tout ce que vous rencontrerez sur votre chemin; n'épargnez ni frère, ni parent, ni ami. Allez. Les fils de Lévi se précipitèrent pour accomplir l'ordre de Moïse, et trois mille hommes tombèrent sous leurs coups [1]. »

Justice et opportunité du châtiment.

9. Faut-il encore redire ici, pour la centième fois, ce qu'une simple lecture suffit à faire comprendre aux esprits de bonne foi, et ce que toutes nos explications ne réussiront peut-être jamais à persuader aux critiques de parti pris, pour lesquels chaque parole de la Bible est un texte à de nouvelles et absurdes récriminations? La sensibilité d'âme de ces critiques s'apitoie sur le sort des victimes que Moïse immole, dit-on, à la théocratie. Tout à l'heure, on trouvait que la prévarication des Juifs au pied du Sinaï était improbable, qu'elle supposait un oubli et une ingratitude impossibles, qu'elle dépassait toutes les limites de la vraisemblance historique. Maintenant ces criminels dont on exagérait la faute, se changent en d'innocentes victimes; leur prévarication n'est qu'une erreur pardonnable, et l'exécution ordonnée par Moïse est une

[1] *Exod.*, cap. XXXII, 17-28. — Les textes hébraïque, chaldaïque et syriaque de la Bible ne portent qu'à trois mille le nombre des Hébreux mis à mort en punition de leur apostasie. Philon, l'ancienne traduction latine elle-même, la version grecque et la version arabe rapportent également ce nombre, conservé par Tertullien (*Scorp.*, lib. III), S. Ambroise (*Epist.* LVI *ad Romulum*). On convient donc généralement qu'une erreur de chiffre s'est ici glissée dans la Vulgate, qui écrit vingt-trois mille hommes, probablement à la suite d'une transposition de lettres dont on peut se rendre compte dans le savant *Commentaire* de Cornelius à Lapide sur ce passage.

épouvantable atrocité. Aux yeux de l'historien, les faits ne se prêtent pas à cette élasticité d'appréciation qui va d'un extrême à l'autre, sans mesure et sans règle, suivant les caprices d'une critique aux formes perpétuellement changeantes et n'ayant de fixe que son implacable hostilité. L'adoration du veau d'or était une insurrection ouverte contre le souverain légitime, reconnu, accepté par les fils d'Israël. Elle fut réprimée comme toutes les insurrections l'ont été et le seront jusqu'à la fin des siècles, dans le sang de ses auteurs. Les formes de gouvernement les plus diverses, depuis la république la plus libérale jusqu'à la monarchie la plus absolue, ont toutes proclamé que le crime antisocial et irrémissible par excellence, était l'insurrection contre le principe d'autorité, sous quelque nom qu'on le désigne, sous n'importe quelle fiction on le dissimule. La punition des Juifs idolâtres était donc essentiellement juste. Mais, dit-on, pour l'appliquer, Moïse supposait un principe légal que les Hébreux ne connaissaient pas encore; en d'autres termes, il donnait à sa loi un effet rétroactif. (Nous sommes bien obligés de parler le langage moderne, quand on prétend juger les faits de l'Histoire sainte d'après les théories modernes.) Non, Moïse n'appliquait pas un principe légal inconnu aux Juifs; il ne descendait pas du Sinaï avec une loi nouvelle à laquelle il donnait prématurément un effet rétroactif. Le sommaire de la législation, lu à tout le peuple le lendemain de la promulgation du Décalogue, immédiatement avant le pacte d'alliance, ce sommaire accepté par tous les enfants d'Israël, solennellement juré, avec toutes les obligations qu'il imposait et tous les priviléges auxquels il donnait droit, portait en toutes lettres cet article clair, intelligible et sans aucune amphibologie : *Qui immolat diis, occidetur, præterquam Domino soli*[1] : « Quiconque immolera des victimes à des dieux autres que Jéhovah le Seigneur, sera mis à mort. » Les victimes que la répression fit en ce jour connaissaient donc la loi en vertu de laquelle elles étaient frappées. Et maintenant qu'il est prouvé légalement, au point de vue de la jurisprudence hébraïque,

[1] *Exod.*, cap. XXII, 20.

que la sévérité de Moïse fut ici juste et parfaitement légitime, il n'est pas difficile, au point de vue gouvernemental, de montrer qu'elle était indispensable. Il y a pour les chefs des peuples des nécessités terribles, et nous sommes fondés à croire que Moïse le comprenait mieux que personne, quand il venait d'interposer ses supplications et ses prières avec une si touchante insistance, entre le courroux du Seigneur et la prévarication d'Israël. Nous disons qu'il y a des répressions qui épargnent mille fois plus de sang dans l'avenir qu'elles n'en font couler dans le présent. C'est, hélas! une vérité d'expérience que nos révolutions nous ont assez chèrement apprise, pour qu'il soit désormais besoin de la discuter. A la première prévarication publique de tout un peuple, il fallait une répression sévère et publique, il fallait que la punition frappât d'autant plus les esprits que la révolte avait été plus spontanée et plus universelle. Ce n'était pas une minorité factieuse, ce n'était pas un petit nombre d'individualités turbulentes qui avaient levé l'étendard de la rébellion. La nation entière avait déserté le drapeau de Jéhovah, son souverain, son chef militaire, son Dieu. Le pacte d'alliance qui devait durer jusqu'à la fin de l'existence des Hébreux comme peuple, venait d'être foulé aux pieds quarante jours seulement après son adoption. Si ce crime fût resté impuni, jamais la nationalité juive ne se fût constituée, jamais ces dures intelligences ne se fussent assouplies sous la législation mosaïque, jamais les fils d'Israël n'eussent conquis la Terre promise, jamais ils n'eussent donné au monde le Rédempteur que le monde attendait. Ce qui constitue la vigueur d'une société, c'est l'inviolabilité de son principe social; ce qui fait la stabilité d'une loi, c'est l'application ferme des peines qui la sanctionnent; et voilà ce qu'on oublie quand on reproche légèrement à Moïse une rigueur qui sauva le présent et l'avenir du peuple de Dieu.

Pénitence du peuple. Intercession de Moïse près du Seigneur.

10. Les fils d'Israël ne se méprirent point sur la justice du châtiment, et ils firent pénitence de leur faute. Intermédiaire entre la majesté du souverain offensé et le repentir des coupables, Moïse prescrivit les mesures du deuil public qui devait expier le crime de la nation. La tente d'où le Prophète rendait ses oracles au nom

du Seigneur, et qui se nommait pour cette raison le Tabernacle de l'alliance [1], fut éloignée du milieu des Hébreux et transportée hors du camp. C'était, par des signes extérieurs et sensibles, manifester aux enfants d'Israël que Jéhovah avait cessé de fixer au milieu d'eux sa résidence. En effet, Dieu lui-même avait ordonné à Moïse de signifier au peuple cette cruelle séparation : « Va, lui avait-il dit, fais replier les tentes, et marche à la tête du peuple pour conquérir la terre dont j'ai promis la possession à la race d'Abraham, d'Isaac et de Jacob; j'enverrai mon ange pour vous précéder et frapper les tribus ennemies que vous aurez à combattre; ainsi vous pénétrerez dans cette fertile contrée où coulent le lait et le miel; mais je ne demeurerai plus moi-même avec ce peuple rebelle et à la dure intelligence, de peur que ses nouvelles prévarications ne soulèvent encore ma colère et ne contraignent ma justice à l'exterminer durant le voyage. En entendant ces paroles, la multitude éclata en sanglots et se revêtit d'habits de deuil : au milieu des larmes du peuple repentant, l'autel du Seigneur, le tabernacle provisoire, furent transportés hors du camp, et Moïse allait seul y prier le Seigneur. Pendant ces entretiens où Jéhovah daignait parler face à face avec le Prophète, comme un ami avec son ami, la colonne de nuée se reposait à l'entrée du tabernacle, et le peuple, témoin de ce prodige, se prosternait à la porte de ses tentes pour implorer la miséricorde et le pardon de Dieu. Quand Moïse revenait au camp, il laissait son ministre Josué, fils de Nun, pour garder le tabernacle. Cependant le Prophète implora de nouveau la clémence du Seigneur : Vous m'avez ordonné, lui disait-il, de diriger le peuple dans sa marche, et vous ne me montrez pas celui que vous devez envoyer pour nous conduire. Vous avez daigné m'assurer que le regard de votre bonté s'était arrêté sur moi et que j'avais trouvé grâce à vos yeux. S'il en est ainsi, rendez-nous la douce sérénité de votre visage, et prenez en pitié cette multitude qui est votre peuple. Le Seigneur se laissa fléchir à la prière de son serviteur. — Oui, répondit-il, ma gloire vous pré-

[1] *Exod.*, cap. XXXIII, 7-10.

cédera, et je te donnerai le repos après tant d'inquiétudes et de fatigues. — Ah! Seigneur, reprit Moïse, si vous ne nous précédez vous-même, ne nous faites pas sortir de ce lieu. Et comment ce peuple tout entier pourrait-il se convaincre qu'il a trouvé grâce devant vous, comment pourrais-je le savoir moi-même, si vous ne marchez avec nous, comme par le passé, afin que votre gloire nous protége et nous environne de son éclat au milieu des nations étrangères? — Il sera fait selon ta parole, répondit le Seigneur, car tu es mon serviteur fidèle; ma grâce est avec toi, et le nom que tu portes est un nom dont j'aime à me souvenir. — Seigneur, demanda encore Moïse, comme pour obtenir la confirmation visible de la faveur qui lui était accordée, Seigneur, daignez me manifester votre gloire! — Et le Seigneur reprit : Tu ne pourrais me voir face à face; nul homme mortel ne pourrait supporter cette vue; mais je te manifesterai ma gloire et te ferai entendre mon nom de Jéhovah, et ma main te protégera pour que cette vision divine ne tarisse point en toi les sources de la vie [1]. »

Moïse contemple la gloire de Jéhovah sur le Sinaï.

11. Le lendemain, Moïse reprit le chemin de la montagne avec deux nouvelles tables de pierre sur lesquelles le Décalogue devait être gravé. Le Seigneur descendit de la nuée, et sa gloire passa devant le Prophète. « Souverain, miséricordieux et clément, s'écriait Moïse, vous êtes vraiment le Dieu fort et patient, le Dieu de la miséricorde et de la vérité! Vous étendez votre grâce et vos faveurs jusqu'à la millième génération; vous purifiez les iniquités, les crimes et les péchés des hommes, et nul ne saurait par lui-même être pur à vos yeux. Vous poursuivez sur les fils jusqu'à la troisième et à la quatrième génération, l'iniquité des pères! En parlant ainsi, Moïse s'était prosterné la face contre terre et adorait Jéhovah. Il ajouta : Si j'ai trouvé grâce devant vous, ô mon Dieu, je vous supplie de daigner vous placer à notre tête. Quelle que soit la dureté de l'intelligence et du cœur de ce peuple, pardonnez ses dernières fautes, et reprenez possession de lui. — Oui, répondit Jéhovah. Je renouvellerai avec lui mon alliance, ils en seront tous témoins.

[1] *Exod.*, cap XXXIII, 1 ad ultim.

J'accomplirai pour eux des prodiges tels qu'il n'y en eut jamais chez aucune nation sur la terre, et ils verront éclater la puissance redoutable de leur Dieu [1]. » Moïse demeura encore quarante jours et quarante nuits sur la montagne, écrivant les paroles de la loi. « Pendant ce temps il ne mangea ni ne but [2], » car le Seigneur le nourrissait de cette parole sainte dont le Prophète dit lui-même : *Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod egreditur de ore Dei* [3].

Caractère exceptionnel de ces récits de l'Exode. Impossibilité pour les rationalistes de leur trouver une explication plausible.

12. On l'avouera, les pages de l'Exode que nous venons de transcrire, n'ont d'analogues dans aucune histoire. Les rationalistes modernes pourraient-ils rendre compte de cette intime familiarité de Dieu avec l'homme? La comparaison touchante d'un ami parlant à un ami, se présenterait-elle à leur pensée pour exprimer les rapports de l'humanité avec l'essence divine? Et cette incroyable ardeur de Moïse pour voir Dieu face à face, l'insistance avec laquelle il sollicite cette faveur inouïe, les rationalistes la trouvent-ils dans l'ordre des sentiments naturels? N'y a-t-il pas, comme le fait remarquer Bossuet après Tertullien, n'y a-t-il pas dans cette manifestation visible de la gloire de Dieu à son prophète, comme un prélude de l'incarnation. « Il semble, avait dit Tertullien, que le » Verbe éternel s'accoutumât, dans ces révélations primitives, au » rôle final qu'il se réservait quand il apparaîtrait revêtu de notre » humanité : » *Ediscens jam inde a primordio, jam inde hominem, quod erat futurus in fine* [4]. — « Ou plutôt, » s'écrie Bossuet, élevant plus haut encore la sublimité de cette pensée, « le Verbe éternel » ne s'accoutumait pas, mais nous-mêmes il nous accoutumait à » ne nous point effaroucher quand nous entendrions parler d'un » Dieu-Homme; il ne s'apprenait pas, mais il nous apprenait à » nous-mêmes à traiter plus familièrement avec lui, déposant dou- » cement cette majesté terrible, pour s'accommoder à notre fai- » blesse et à notre enfance. » Ce sont là, disent les rationalistes, des appréciations théologiques d'un ordre trop élevé pour que la nature humaine les trouve dans son propre fonds. Nous l'avouons

[1] *Exod.*, cap. XXXIV, 4-10. — [2] *Ibid.*, 28. — [3] *Deuter.*, cap. VIII, 3. — [4] *Advers. Marcion*, lib. II, n. 37.

comme eux; mais ne ressortent-elles pas clairement du récit de Moïse; n'apparaissent-elles pas, dans le Pentateuque, comme un événement historique conservant le caractère d'admirable simplicité qui distingue toutes les pages de ce livre? Car ce qui est plus étonnant encore, s'il est possible que les prodiges racontés par Moïse, c'est que ces prodiges ne sont nulle part l'objet de l'étonnement de l'historien sacré. Il y a donc, quoi qu'on fasse, dans l'histoire sainte, autre chose que le développement ordinaire des facultés d'un peuple. Il y a une révélation divine nettement accusée, progressivement accomplie, annoncée sans détour et sans équivoque comme la raison dernière et le but final de l'existence des Hébreux. Et maintenant, si les philosophes s'étonnent qu'un berger juif, devenu pasteur d'hommes, ait eu la prétention, il y a quatre mille ans, de communiquer sans intermédiaire avec le Dieu tout-puissant, sur les sommets du Sinaï, qu'ils ouvrent les annales où l'Eglise catholique enregistre l'histoire des saints, merveilleuse histoire où chaque siècle aura ses représentants jusqu'à la fin du monde, et ils apprendront qu'il y a aujourd'hui sur la terre des âmes qui renouvellent le miracle de Moïse; que le Sinaï, où Dieu se manifeste à elles, s'est dilaté avec l'Evangile et transporté partout où l'auréole de la sainteté a resplendi sur un front mortel. Ce n'est plus à Moïse seul que Dieu s'est manifesté; « il a été vu sur la terre, il a conversé avec les hommes [1]; » des générations d'âmes ont salué sa gloire, ont été nourries de sa doctrine, abreuvées aux torrents de sa grâce, et l'ont contemplé dans les splendeurs du Sinaï et du Thabor. Il y a dans cette alliance intime entre le présent et le passé, entre le Testament ancien et le Testament nouveau un fait saisissant, incontestable, qui s'impose à l'incrédulité même et qui assure, en dépit de tous les sophismes, de toutes les dénégations de la critique, la perpétuité de la foi et son triomphe définitif.

Eclat divin qui rayonnait sur le visage de Moïse.

13. « Quand Moïse descendit de la montagne, il tenait à la main les deux tables du témoignage. Le peuple avait attendu respec-

[1] *Baruch.* cap. III, 38.

heureusement son retour. Mais le Prophète ne savait pas lui-même que depuis qu'il avait contemplé la gloire de Jéhovah, son visage était devenu rayonnant de lumière. Aaron et les fils d'Israël, tremblants à cet aspect, n'osaient l'approcher. Il les fit appeler une première fois, mais ils n'eurent pas le courage de soutenir l'éclat de cette figure illuminée par un reflet de la gloire céleste, et ils revinrent sur leurs pas. Une seconde fois, Aaron et les princes des tribus arrivèrent jusqu'à lui; tout le peuple les suivit bientôt, et Moïse leur communiqua les ordres qu'il avait reçus au Sinaï. Le Prophète prit alors l'habitude de couvrir sa figure d'un voile, lorsqu'il avait à parler aux Hébreux. En présence du Seigneur, dans le Tabernacle, il découvrait son visage et remettait son voile pour reparaître devant les fils d'Israël [1]. » C'est encore là un de ces détails qui prouvent que l'histoire juive n'est pas une histoire comme une autre. Où a-t-on vu un législateur, un monarque dont le visage apparut à ses sujets ou à ses administrés tout rayonnant de gloire? Mais, dira-t-on, il n'y a dans ce récit qu'une hyperbole orientale, une figure poétique exprimant, sous des expressions imagées et pleines d'emphase, le prestige naturel qui environnait la personne de Moïse au milieu d'un peuple grossier et sans intelligence. La suite du récit ne permet pas même cette ressource aux rationalistes. « Quand Moïse sortait du Tabernacle, ajoute l'Exode, tout le peuple voyait les rayons lumineux qui s'échappaient de son visage; alors il remettait son voile pour parler aux fils d'Israël [2]. » Or ce que nous écrivons ici, tout le peuple juif, témoin du prodige, le lut dans le livre de la loi. Si grossier et si ignorant qu'on le suppose, il avait des sens comme nous, et s'il n'avait rien vu de ce que Moïse raconte, il n'aurait pas un seul instant incliné ses volontés et plié son intelligence rebelle sous la loi que lui apportait Moïse. Plus on exagérera les défauts de cette nation, plus on rendra sa soumission inexplicable; plus on repoussera le miracle d'un côté, plus on le prouvera de l'autre, et la difficulté, au lieu de diminuer, s'agrandira sous les efforts du rationalisme

[1] *Exod.*, cap. XXXIV, 29-34. — [2] *Ibid.*, 35.

Béséléel et Ooliab.

14. « En présence de la multitude assemblée Moïse désigna, par ordre du Seigneur, Béséléel, fils d'Uri, fils de Hur, de la tribu de Juda, et Ooliab, fils d'Achisamech, de la tribu de Dan, pour présider aux travaux qu'allaient nécessiter la construction et la décoration du Tabernacle et de l'Arche sainte [1]. » Ce fut pour le peuple l'occasion de réparer le sacrilége adoration du veau d'or. Les dons se firent avec un élan spontané, immense, universel. Les hommes apportaient leurs trésors, les femmes leurs bijoux, leurs parures [2]; les offrandes s'amoncelaient aux pieds des artistes chargés du travail. Et il fallut, ainsi que nous l'avons dit plus haut, mettre un terme à ces largesses populaires par une proclamation publique [3]. Quand on se rappelle les circonstances qui signalèrent le départ de l'Egypte, et les richesses dont les captifs de la veille avaient été spontanément gratifiés par le désespoir et la consternation de leurs anciens maîtres, on ne s'étonne pas de trouver entre les mains des Israélites au désert tant d'objets précieux. L'or qui fut employé pour la décoration du Tabernacle et la fabrication des vases et des instruments sacrés, des ornements pontificaux, etc., s'éleva à la somme de vingt-neuf talents et sept cent trente sicles; l'argent à cent talents et dix-sept cent soixante-quinze sicles; l'airain à soixante-dix talents et deux mille quatre cents sicles, selon le poids du sanctuaire [4]. Le zèle et l'activité des ouvriers, stimulés par l'empressement unanime du peuple hébreu, répondirent à l'attente générale; l'Arche, le Propitiatoire, l'autel des parfums, le chandelier à sept branches, les riches tentures du Tabernacle, les colonnes du Parvis, les vêtements des prêtres et du souverain pontife furent achevés avec une magnificence digne de leur religieux objet. Un an s'était écoulé depuis la délivrance : les fils d'Israël, échappés à la verge de fer du Pharaon, allaient voir se dresser au milieu d'eux le palais de Jéhovah, leur Dieu et désormais leur unique souverain.

[1] *Exod.*, cap. XXXV, 30 ad ultim; cap. XXXVI, 1. — [2] *Ibid.*, cap. XXXV, 29. — [3] *Ibid.*, cap. XXXVI, 3-7. — [4] *Ibid.*, cap. XXXVIII. — Le talent contenait trois mille sicles; le sicle valait un peu plus de neuf grammes de nos poids actuels (Voir le *Commentaire* de Cornelius à Lapide sur ce sujet).

15. Le premier jour de l'année nouvelle fut fixé pour l'érection solennelle du Tabernacle. « Moïse le fit dresser avec ses boiseries, leurs traverses et leurs bases; les colonnes furent élevées sur leurs supports; les riches tentures préparées pour le couvrir furent disposées dans l'ordre indiqué par le Seigneur. Le Prophète plaça l'Arche d'alliance, recouverte du Propitiatoire, dans le Saint des saints, et fit tendre le voile qui en défendait l'entrée. La Table des pains de proposition, chargée de ses offrandes, fut dressée dans le Sanctuaire, en face du chandelier d'or avec ses sept lampes allumées; l'autel des parfums fut élevé au fond du Sanctuaire, près du voile qui fermait l'entrée du Saint des saints. Le Prophète y brûla le premier, en l'honneur de Jéhovah, l'encens du sacrifice, image de la prière des justes. Le voile qui fermait l'entrée extérieure du Tabernacle fut suspendu aux quatre colonnes du portique. L'autel des holocaustes fut érigé dans le Parvis; un holocauste et des sacrifices y furent offerts pour la première fois; le bassin d'airain, avec sa fontaine, prit place auprès de l'autel, pour servir aux ablutions sacerdotales. Enfin les colonnes qui entouraient le Parvis furent disposées dans leur ordre et reçurent les tentures destinées à former l'enceinte extérieure du Tabernacle. Quand tous les rites de la consécration solennelle furent accomplis, une nuée couvrit le Tabernacle, et la gloire du Seigneur vint s'y reposer. Et Moïse lui-même ne pouvait entrer dans le Tabernacle de l'alliance, parce que la colonne de nuée et la majesté de Jéhovah remplissaient son temple [1]. » C'est ainsi que la promesse faite à Moïse sur le Sinaï recevait sa réalisation, et que le Dieu d'Israël reprenait visiblement possession de son peuple. « Car, à partir de ce jour, la colonne de nuée reposa constamment sur le Tabernacle; le jour, elle ressemblait aux vapeurs d'un nuage; la nuit, elle projetait l'éclat d'une flamme brillante; et toutes les tribus, rangées dans leurs campements, en voyaient distinctement la lumière. Quand la colonne de nuée s'éloignait du Tabernacle, les fils d'Israël repliaient leurs tentes pour la suivre; quand elle venait de nouveau s'y fixer, c'était

Erection du Tabernacle.

[1] *Exod.*, cap. XL, 13-32.

le signal d'un campement, et le peuple se fixait en ce lieu [1]. »

Consécration du grand prêtre Aaron et de ses fils.

16. Après l'érection du Tabernacle, le jour suivant fut employé à la consécration du grand prêtre Aaron et de ses fils, que le Seigneur appelait à la dignité du sacerdoce. M. Salvador, dans son désir de trouver le principe démocratique dans les institutions juives, s'est cru en droit d'affirmer qu'un prétendu « grand conseil, » composé, dit-il, de Moïse et des anciens, consacra d'abord le sa» cerdoce suprême et les sacerdotes inférieurs; de sorte qu'il ap» partenait au sénat et à l'assemblée générale de choisir ce pontife » parmi les sacerdotes les plus éclairés, et de l'établir en charge [2]. » Nous mettrons en regard de cette théorie le récit de Moïse; nous n'y avons rien trouvé qui ressemble à ce que M. Salvador appelle une élection par le grand conseil, confirmée par le voté populaire dans une assemblée générale. Le lecteur en jugera, car nous allons reproduire fidèlement les paroles du texte sacré. « Le Seigneur dit à Moïse : Prends Aaron et ses fils; dispose les ornements du Grand Prêtre et les habits sacerdotaux; fais préparer l'huile de l'onction sainte; tu immoleras en sacrifice un veau et deux béliers, et tu offriras à l'autel une corbeille de pains azymes, en présence de toute la multitude réunie à la porte du Tabernacle. Moïse exécuta l'ordre divin; et ayant réuni la multitude à l'entrée du Tabernacle : Telles sont, dit-il, les prescriptions que le Seigneur a commandé d'accomplir : *Iste est sermo quem jussit Dominus fieri.* Il introduisit alors Aaron et ses fils [3]. Après les avoir purifiés par l'eau sainte, figure du bain

[1] *Exod.*, cap. XL, 34 ad ultim. — [2] Salvador, *Institutions de Moïse*, tom. I, pag. 134, 135. On ne voit pas bien pourquoi M. Salvador préfère le barbarisme *Sacerdotes*, au mot français de *Prêtres*. La science ne nous paraît guère intéressée à cette bizarre terminologie; et cependant, il faut bien l'avouer, cette tendance au néologisme de parti pris se remarque trop souvent dans les œuvres modernes. Cherchons à étendre, dans les limites de la vérité, le cercle des idées, sans multiplier à plaisir le bagage encombrant des mots inutiles.

[3] *Statimque obtulit Aaron et filios ejus.* — Le verbe hébreu traduit dans la Vulgate par *obtulit*, est *iacreb*, littéralement, *accedere fecit*, « il introduisit. » Il ne peut donc y avoir la moindre équivoque sur le sens à donner à cette expression, et M. Salvador ne peut y trouver aucune induction en faveur de son système.

sacramentel du baptême et de la pénitence, il revêtit le Grand Prêtre de la tunique de lin, rattachée sur la poitrine par une ceinture; lui mit la seconde tunique d'hyacinthe, sur laquelle il fixa l'éphod et le rational, où brillaient les deux mots DOCTRINE et VÉRITÉ. Il le couronna de la tiare, sur le devant de laquelle il disposa lui-même la lame d'or où était gravé le nom sacré de Jéhovah. Prenant ensuite le vase de l'huile sainte, il consacra par son onction le Tabernacle et tous les vases destinés au culte sacré. Après avoir fait sept aspersions sur l'autel pour le sanctifier, il y fit l'onction sainte et versa l'huile de la consécration sur la tête du Grand Prêtre. Les fils d'Aaron reçurent alors de sa main la tunique et la ceinture de lin avec la mitre, insigne du sacerdoce [1]. » Le sacrifice pour le péché fut ensuite offert au Seigneur; Aaron et ses fils imposèrent les mains sur la tête de la victime, comme une expiation offerte par eux au Seigneur; l'un des béliers fut brûlé sur l'autel en holocauste; le second fut immolé pour la consécration des prêtres; Moïse toucha, avec le sang de la victime, l'oreille droite, le pouce de la main droite et l'extrémité du pied d'Aaron et de ses fils. Les pains azymes qui avaient été présentés au Seigneur servirent, ainsi que les chairs de la victime immolée, à la nourriture de la famille sacerdotale. Aaron et ses fils demeurèrent ensuite pendant sept jours, sans quitter l'enceinte du Tabernacle, séparés de leurs familles et du reste du peuple, pour appeler, dans le silence de la prière et de la retraite, les bénédictions de Dieu sur leur ministère, et pour témoigner, par cet acte de recueillement solennel, que leur existence et leur vie tout entière appartenaient désormais au service du Seigneur [2].

17. Il n'y a rien dans ce récit qui puisse autoriser à placer l'intervention d'un « grand conseil ou sénat, » qui aurait élu d'abord le pontife; ni la fiction d'un scrutin populaire ouvert au milieu d'une « assemblée générale, » dont les suffrages auraient ratifié l'élection. Ces idées de représentation démocratique à deux degrés peuvent être l'objet de l'étude et de la discussion des publicistes

Consécration des Lévites. Système de M. Salvador.

[1] *Levit.*, cap. VIII, 1-14. — [2] *Ibid.*, 15 ad ultim.

modernes; mais vouloir les faire remonter jusqu'à l'institution mosaïque, ce serait un puéril anachronisme, si ce n'était une dérision sacrilége. Le jugement de M. Salvador sur la consécration des Lévites, n'est que la reproduction aussi gratuite et aussi fausse de cette étrange hypothèse. « En même temps, dit-il, la tribu de Lévi reçut du » peuple l'institution légale... L'assemblée des citoyens fut de nou» veau convoquée, et l'ordre donné aux Lévites de se présenter de» vant le pavillon où le conseil national s'asseyait pour délibérer. Là » le peuple fit imposer par députés ses mains sur les Lévites, et le » grand sacerdote les institua au nom des enfants d'Israël, comme » un présent que les enfants d'Israël faisaient de leur plein gré à » Dieu et à la loi. » L'institution légale du peuple, l'assemblée des citoyens, les Lévites convoqués devant le pavillon du conseil national, les députés du peuple, toute cette accumulation de termes républicains, de formes démocratiques, est une réminiscence des comices d'Athènes ou de Rome; mais pour savoir si le récit de Moïse se prête à ce travestissement, il suffit de lire le texte même de l'écrivain sacré : « Jéhovah, dit-il, parla ainsi à Moïse : Sépare les Lévites du milieu des enfants d'Israël. Tu les soumettras à la purification religieuse en les aspergeant d'eau lustrale [1] et en leur faisant soigneusement raser tous les poils du corps. Après qu'ils auront effacé de leurs vêtements et de leur personne toutes les traces d'impureté légale, tu les feras ranger à la porte du Tabernacle de l'alliance, en présence de tous les enfants d'Israël. Quand les Lévites seront ainsi réunis devant le Seigneur, le peuple d'Israël étendra la main sur leurs têtes, et le grand prêtre Aaron offrira la tribu de Lévi pour le service du Seigneur, comme le présent des enfants d'Israël à Jéhovah. Cependant les Lévites étendront leur main sur la tête des victimes, dont une sera immolée pour le péché et l'autre offerte en holocauste. Dès lors les Lévites seront séparés du milieu des enfants d'Israël, et m'appartiendront à moi seul; ils entreront dans le parvis du Tabernacle pour y remplir les fonctions de leur ministère. Tel est l'ordre que tu observeras pour la

[1] Voir, pour les rites mystérieux qui accompagnaient la conservation de l'eau lustrale ou d'expiation, le chapitre XIXe du livre des *Nombres*.

purification et la consécration des Lévites. Ils me sont donnés par les enfants d'Israël, et je les ai acceptés comme substitution de tous les premiers-nés. En effet, tous les premiers-nés des enfants d'Israël m'appartiennent depuis le jour où j'ai frappé les premiers-nés de la terre d'Egypte; et j'ai choisi les Lévites pour en tenir la place. Je les remets entre les mains d'Aaron et de ses fils pour les employer au ministère sacré dans le Tabernacle de l'alliance, au nom des premiers-nés d'Israël dont ils tiennent la place; pour veiller à la garde du sanctuaire et en défendre l'entrée au peuple. Moïse, Aaron et tous les enfants d'Israël exécutèrent les prescriptions du Seigneur relativement à la purification et à la consécration de la tribu de Lévi. Quand toutes les cérémonies saintes furent accomplies, le Seigneur se fit encore entendre à Moïse : Voici, dit-il, la loi que les Lévites devront observer. A partir de vingt-cinq ans, ils pourront commencer l'exercice de leurs fonctions, et les cesseront à cinquante ans accomplis. Après cet âge, ils pourront encore demeurer dans le Parvis et y aider au besoin leurs frères, mais ils n'auront plus de service obligatoire. C'est ainsi que tu régleras les charges lévitiques [1]. » Telle fut la consécration solennelle de la tribu de Lévi. Il n'y a point de « conseil national assis pour délibérer : » le Seigneur ordonne à Moïse de séparer les Lévites du milieu des enfants d'Israël, et Moïse les sépare. « Le peuple » ne fait pas « imposer par députés ses mains sur les Lévites, » mais il les impose lui-même, sans intermédiaire et sans députation, reconnaissant le principe théocratique que tous les premiers-nés appartiennent de droit à Jéhovah. C'est le Seigneur seul qui ordonne: le conseil ne délibère pas, le peuple ne vote pas, il ne nomme point de députés. Il impose les mains, parce que c'est l'offrande de lui-même et de ses premiers-nés, en la personne des Lévites, qui va être présentée au Seigneur. Il n'y a rien là de ce que M. Salvador appelle une « institution légale par le peuple. »

18. La tribu sainte, divisée en trois familles, ayant pour chefs les trois enfants de Lévi, Caath, Gerson et Mérari, reçut de Moïse

L'organisation que M. Renan trouve trop compliquée était indispensable.

[1] *Numer.*, cap. VIII, 6-26.

l'indication des charges qui lui incombaient dans le service du Tabernacle. Les attributions furent réglées dans le plus grand détail, parce que s'il importe à un législateur de poser les principes généraux sur lesquels repose tout l'ordre social, il n'importe pas moins à la bonne administration d'un peuple d'avoir des règlements clairs et précis, où le rôle de chacun soit fixé par rapport à l'ensemble. L'harmonie générale ne résulte que du concert de toutes les parties entre elles : on l'a trop oublié, quand on reproche à Moïse, comme le fait M. Hoefer, « un dogmatisme formaliste et minutieux [1] » à l'excès. L'existence des Israélites au désert était celle d'une tribu nomade environnée d'ennemis. L'ordre à maintenir parmi eux n'était pas seulement un objet de perfection spéculative, c'était une question de vie ou de mort. Voilà pourquoi l'ordre à suivre dans les marches, le détail des objets que les Lévites devaient porter, l'indication des signaux pour la levée du camp, la position que doit occuper chaque tribu, sont fixés d'avance avec une netteté, une précision, une exactitude admirables. M. Renan peut trouver « qu'il serait contraire à une saine critique de rapporter à ces temps » reculés l'organisation compliquée que nous voyons dans le Pen» tateuque [2]; » nous croirions beaucoup plus contraire à toute vraisemblance qu'un peuple tout entier, marchant à main armée à la conquête d'un vaste territoire, ait pu passer quarante années au désert, au milieu d'une multitude de tribus hostiles qui avaient tout intérêt à l'anéantir, sans une organisation forte et puissante. Il faut peu connaître les hommes et les nécessités sociales, pour croire qu'on peut s'en remettre du salut d'un peuple à l'instinct et au libre arbitre de chaque individualité.

Dénombrement général des fils d'Israël.

19. En même temps que s'accomplissaient les cérémonies imposantes de l'érection du Tabernacle et de la consécration de la hiérarchie sacerdotale et lévitique, Moïse, par l'ordre du Seigneur, procédait au recensement général des enfants d'Israël. Le nombre des guerriers en état de porter les armes s'éleva à six cent trois mille cinq cent cinquante hommes. La tribu de Lévi n'avait pas été

[1] M. Hoefer, *Nouvelle Biographie génér.*, art. *Moïse*, déjà cité. — [2] M. Renan, *Etudes d'histoire religieuse*, pag. 92.

comprise dans cette revue militaire de la nation. « Tu ne feras pas le dénombrement des Lévites, avait dit le Seigneur à Moïse, et tu ne les adjoindras point à l'ensemble de la population, parce qu'ils sont réservés pour le ministère du Tabernacle [1]. » Les chefs des tribus furent solennellement reconnus avec les droits et les prérogatives de leur dignité [2], et ils firent, en leur nom et au nom des tribus qu'ils représentaient, des offrandes destinées au service du Seigneur et aux cérémonies sacrées. Six chariots couverts, avec un double attelage composé de douze bœufs, furent remis aux familles lévitiques de Gerson et de Mérari pour le transport du Tabernacle. Les fils de Caath ne reçurent aucun présent de ce genre, parce que l'Arche d'alliance, la Table des pains de proposition et les autres objets dont la garde leur avait été confiée, devaient être respectueusement portés sur les épaules des Lévites pendant la durée des marches. Enfin chaque prince de tribu offrit à Jéhovah un vase d'argent du poids de cent trente sicles, rempli de fleur de farine; une coupe de même métal, pesant soixante sicles, pleine de l'huile la plus pure; une urne d'or du poids de dix sicles, remplie d'encens; trois bœufs, six béliers, six agneaux et cinq boucs destinés aux sacrifices [3].

Mort de Nadab et Abiu, fils d'Aaron.

20. L'organisation théocratique et militaire du peuple hébreu se fortifiait ainsi et se complétait au pied du Sinaï. Après les jours de retraite imposés à Aaron et à ses fils, Moïse convoqua tout le peuple pour un sacrifice solennel. « Le nouveau Grand Prêtre monta à l'autel du Parvis; il immola lui-même les victimes offertes par les enfants d'Israël, et étendant sa main sur la multitude, lui donna la bénédiction. Aaron et Moïse entrèrent alors dans le sanctuaire pour y adorer la majesté divine. A l'instant où ils en sortaient, la gloire du Seigneur apparut visiblement aux yeux du peuple, le feu du ciel consuma l'holocauste préparé sur l'autel, et la foule, prosternée, chantait les magnificences de Jéhovah [4]. » Le feu sacré, miraculeusement allumé sur l'autel du Parvis, devint dès lors l'objet du soin religieux des prêtres chargés de l'entretenir sur l'autel.

[1] *Numer.*, cap. I, 49, 50. — [2] *Ibid.*, cap. II. — [3] *Ibid.*, cap. VIII, 13 et seq. — [4] *Levit.*, cap. X, 8 ad ultim.

Il devait seul être employé pour les cérémonies saintes, pour les lampes du chandelier d'or, pour l'autel des parfums, pour les encensoirs qui servaient aux sacrifices. « Nadab et Abiu, deux fils d'Aaron, sans respect pour cette loi inviolable, présentèrent un feu étranger à l'autel du Seigneur; ils en remplirent les encensoirs et y brûlèrent les parfums. Une flamme dévorante s'éleva en ce moment, les enveloppa de ses tourbillons, et ils tombèrent morts devant l'autel [1]. » Leurs corps furent inhumés hors du camp. Le Grand Prêtre et ses autres fils reçurent la défense d'assister à leurs funérailles et de porter leur deuil. « Ne rasez point votre tête, leur dit Moïse, ne déchirez point vos vêtements. Respectez la justice du Seigneur, et ne provoquez point une nouvelle rigueur sur vous-mêmes et sur le peuple entier. Vos frères, tous les enfants d'Israël, pleureront l'incendie allumé par le Seigneur. Pour vous, ne sortez point de l'enceinte du Tabernacle, car vous vous exposeriez à la mort. L'huile de l'onction sainte vous a consacrés [2]. » Le Prophète rappelait ainsi aux Prêtres nouvellement institués la défense légale qui leur interdisait, pendant l'exercice de leurs fonctions sacrées, de prendre part à aucun deuil. La prohibition était absolue pour le Grand Prêtre, qui ne devait jamais assister à des funérailles [3]. Elle ne frappait les simples prêtres que pendant la durée de leur service régulier dans le Tabernacle; en dehors de ce temps, il leur était permis de prendre le deuil d'un père, d'une mère, d'un frère ou d'une sœur, mais jamais d'un autre Israélite, fût-il prince du peuple [4]. La tradition rabbinique a mêlé des légendes au récit du crime de Nadab et Abiu [5]. Josèphe lui-même s'est fait l'interprète de fables de ce genre; il prétend que les deux fils d'Aaron avaient présenté à l'autel du Seigneur des victimes dont la loi proscrivait l'usage [6]. Toutes ces additions au texte sacré sont controuvées. L'introduction d'un feu étranger sur l'autel du Seigneur était une impiété idolâtrique; la répression fut terrible, et le châtiment, en atteignant les fils mêmes d'Aaron, prouvait à la multitude

[1] *Levit.*, cap. x, 1, 2. — [2] *Ibid.*, cap. x, 6, 7. — [3] *Ibid.*, cap. xxi, 10, 11. — [4] *Ibid.*, cap. xxi, 2, 4. — [5] Voir Natal. Alex., *Histor. eccles.*, tom. II, pag. 313. — [6] Joseph., *Antiq. Judaic.*, lib. III, cap. ix.

qui se souvenait du veau d'or, que Jéhovah ne faisait acception de personne, et mesurait à tous les coupables une égale justice.

L'Egyptien blasphémateur, fils de la Juive Salumith.

21. Une tentative plus récente de réaction idolâtrique venait déjà d'être réprimée avec toute la sévérité de la loi. Pendant qu'on achevait les travaux du Tabernacle, « un Egyptien [1], né d'une mère Juive, nommée Salumith, de la tribu de Dan, dans une rixe avec un Juif, avait, au milieu du camp, blasphémé le nom de Jéhovah. Dans sa fureur, après avoir insulté à la majesté du Dieu d'Israël, il le maudit en présence du peuple. Saisi par les assistants, il fut conduit à Moïse, qui le fit tenir sous bonne garde jusqu'à ce que le Seigneur eût manifesté sa volonté. Dieu parla en ces termes à Moïse : Que le blasphémateur soit conduit hors du camp. Tous ceux qui ont entendu ses paroles impies, étendront la main sur sa tête, et il sera lapidé par tout le peuple [2]. » La sentence fut exécutée, et la loi de lèse-souveraineté divine, par ce nouvel exemple, fut ainsi confirmée. On s'est demandé pourquoi il semblait y avoir eu hésitation dans la conduite à tenir vis-à-vis d'un blasphémateur dont le crime était constaté, en présence du texte formel de la loi que nous avons citée au chapitre précédent, et qui portait la peine de mort contre le coupable [3]. Une étude plus attentive du texte sacré eût fait, ce nous semble, comprendre facilement le point précis qui devint, en cette circonstance, l'objet de la consultation faite au

[1] Le nom de ce blasphémateur n'a pas été conservé par Moïse. Le texte sacré donne seulement celui de sa mère, Salumith, fille de Dabri, de la tribu de Dan. La circonstance d'un mariage entre une fille d'Israël et un Egyptien, antérieur à la sortie d'Egypte, mérite d'être ici remarquée. Elle prouve que, pendant le séjour des Hébreux sur la terre de Mesraïm, leurs relations avec ces peuples idolâtres, en l'absence de toute loi conservatrice, étaient de nature à altérer promptement les traditions patriarcales, s'il n'y avait eu une sauvegarde providentielle et comme une intervention divine qui protégeât, au milieu de la terre étrangère, la nation réservée à un choix spécial et à des destinées immortelles.

[2] *Levit.*, cap. XXIV, 10-23.

[3] Le P. Houbigant, qui s'est le premier préoccupé de cette question, avait pensé que le blasphème de l'Egyptien n'était point tombé sur le nom sacré de Jéhovah, mais sur le nom d'une divinité égyptienne. Cette subtilité n'éclaircissait en rien la difficulté, et laissait subsister tout entier le problème entrevu par le savant hébraïsant.

Seigneur et qui retarda l'exécution du fils de Salumith. Le blasphémateur, d'origine hébraïque par sa mère, était réellement Egyptien du côté paternel. La question adressée par Moïse au Seigneur était donc celle de savoir si la loi sur le blasphème atteignait l'étranger aussi bien que l'Israélite; en un mot, il s'agissait de définir, dans son extension aux différentes classes d'individus, la portée de la loi. Voilà pourquoi, après avoir prononcé la sentence, le Seigneur ajoute : « Parle aux enfants d'Israël; dis-leur : Quiconque aura blasphémé le nom du Seigneur, sera puni de mort. Le peuple le lapidera, et ce supplice s'appliquera à l'étranger aussi bien qu'à l'Hébreu lui-même [1]. »

§ II. Vie nomade (1644-1606).

Départ du Sinaï. Ordre de marche. Hobab, fils de Jéthro.

22. « Deux ans après la sortie d'Egypte, le vingtième jour du mois d'*Ijar*, la colonne de nuée s'éleva au-dessus du Tabernacle de l'alliance. A ce signal du départ, les trompettes d'argent retentirent dans toute l'étendue du campement hébreu; et les fils d'Israël, quittant le pied du Sinaï, se mirent en marche dans l'ordre précédemment fixé par Moïse. Les tribus de Juda, Issachar et Zabulon, sous le commandement de leurs princes Naasson, Nathanaël et Eliab, formaient l'avant-garde. Immédiatement après eux marchaient les fils de Gerson et de Mérari, portant le Tabernacle. Le centre de l'armée était formé de six tribus, séparées entre elles par le Sanctuaire, dans cet ordre : les tribus de Ruben, Siméon et Gad marchaient les premières, sous la conduite de leurs princes Elisur, Salamiel et Eliasaph; venaient ensuite les fils de Caath, portant le Tabernacle; ils étaient suivis des tribus d'Ephraïm, Manassé et Benjamin, commandées par Elisama, Gamaliel et Abidan, leurs princes. L'arrière-garde se composait des tribus de Dan, Aser et Nephthali, sous la conduite d'Ahiézer, Phégiel et Ahira. Telle était la disposition constamment suivie dans les marches des Hébreux au désert. Cependant Moïse dit à son beau-frère Hobab, fils de Jéthro, prêtre de Madian, qui était resté jusque-là sous les tentes

[1] *Levit.*, cap. XXIV, 15, 16.

d'Israël : Nous partons à la conquête de la patrie que nous doit livrer le Seigneur. Viens avec nous, tu partageras notre prospérité, et nous te ferons jouir des richesses que Jéhovah mettra entre nos mains. — Je ne vous suivrai point dans ce voyage, répondit Hobab. Je veux retourner dans le pays qui m'a vu naître. — Ne nous abandonne point, je te prie, dit alors le Prophète. Tu connais tout ce désert; tu nous renseigneras sur les lieux les plus convenables à un campement, et tu nous serviras de guide. Lorsque nous serons fixés dans la Terre promise, nous te donnerons la meilleure part de nos possessions et de nos trésors. Hobab consentit à cet arrangement. On marcha durant trois jours en s'éloignant du Sinaï, et l'Arche d'alliance s'arrêta dans la solitude de Pharan [1]. » Ainsi que le fait très-bien remarquer M. Léon de Laborde [2], l'insistance avec laquelle Moïse cherche à retenir Hobab dans le camp hébreu, n'était pas seulement commandée par le désir d'avoir un guide, elle avait une portée plus haute. La présence du fils de Jéthro, chef des tribus madianites, sous les tentes d'Israël, était un gage de sécurité vis-à-vis des nomades habitants du désert, et la prudence du chef se montre ici pleine de prévoyance et d'habileté. S'il se fût agi seulement de connaître la topographie du désert, Moïse l'avait suffisamment étudiée, quand, simple pasteur, il conduisait dans cette solitude les troupeaux de son beau-père. Parmi la multitude d'étrangers, le *vulgus promiscuum,* qui s'était jointe au peuple israélite, il ne manquait sans doute pas de ces guides vulgaires dont les tribus arabes fournissent encore les caravanes modernes. Mais Hobab était plus qu'un guide, il était un otage, il assurait contre les tentatives hostiles des Madianites, l'arrière-garde d'Israël, pendant que ce peuple se disposait à attaquer les puissantes tribus de Chanaan. C'est donc à tort que des exégètes rationalistes ont présenté l'épisode d'Hobab comme une preuve de la supercherie de Moïse, qui laissait croire au peuple que la colonne de nuée dirigeait seule sa marche, pendant qu'il se ménageait en réalité les lumières et les ressources d'un guide habile et sûr [3]. Si telle

[1] *Numer.*, cap. x. — [2] *Comment. géograph. sur l'Exode et les Nombres*, pag. 156. — [3] E. de Salverte, *Sciences occultes*, tom. I, pag. 68, Paris, 1829.

eût été l'intention de Moïse, il se fût sans doute bien gardé de consigner le fait dans le Livre de la loi, destiné à tout le peuple, et cette simple considération aurait pu dispenser les modernes critiques de tant de conjectures et de suppositions malveillantes.

Murmures du peuple. Prière de Moïse au Seigneur.

23. Le désert de Pharan, à l'extrémité méridionale de la Palestine, est une affreuse solitude. « J'ai suivi ce désert, dit M. Léon » de Laborde, et je ne trouve dans la Bible qu'un tableau fidèle : » c'est un effroyable désert, qui, depuis la montagne de Tih, éle- » vée de quatre mille cinq cents pieds à peu près, s'élève en mono- » tones terrasses jusqu'au niveau de la mer, où il déverse ses eaux » dans la saison des pluies. Le terrain, formé de craie et de gypse, » mêlé de silex, est complétement dépouillé [1]. » On comprend dès lors ce que la brusque transition d'un campement de près de deux années, aux fatigues d'une pareille marche, dut produire sur la foule indisciplinée des Hébreux. « Un long murmure s'éleva parmi le peuple; c'étaient des cris de douleur et des lamentations sur les souffrances de ce pénible voyage. La multitude étrangère qui avait suivi le camp, entraînant dans sa défaillance les fils d'Israël, s'asseyait en pleurant au sein de la solitude. Qui nous donnera, disaient-ils, de la chair pour nous nourrir? Notre pensée se reporte aux poissons d'Egypte, que nous mangions sans même qu'on nous les fît payer! Il nous souvient des concombres, des melons d'eau, des oignons, des poireaux et de l'ail de ce fertile pays [2]. Nous mourons ici d'inanition et d'épuisement, et nos yeux ne voient plus d'autre aliment que cette manne légère! Moïse entendit les gémissements du peuple. Ils s'échappaient de toutes les tentes, ils retentissaient par tout le camp. S'adressant alors au Seigneur : Pourquoi, dit-il, avez-vous accablé sous le poids de cette affliction l'âme de votre serviteur? Pourquoi ne puis-je trouver grâce à vos yeux? Pourquoi faire retomber sur moi seul le fardeau d'un peuple entier? Ai-je donné le jour à cette multitude immense? Suis-je son père, pour que vous m'ayez dit : Porte-les dans ton sein, comme

[1] *Comment. géograph. sur l'Exode et les Nombres,* pag. 116. — [2] Voir la dissertation pleine d'intérêt dont M. Léon de Laborde accompagne le nom de chacun de ces produits alimentaires de l'Egypte (*Ibid.*, pag. 118).

la nourrice attentive et vigilante porte son petit enfant sur le bras, et introduis-les dans la terre que j'ai promise à leurs aïeux? Où prendrai-je de la chair à donner à cette multitude? Je ne puis soutenir seul cette responsabilité écrasante. Que si vous ne daignez exaucer ma prière et me décharger d'un si cruel fardeau, je vous en supplie, faites-moi mourir. Ainsi du moins j'aurai trouvé grâce devant vous, et mes yeux ne seront plus affligés de la perspective de tant de maux [1]. »

Nécessité pour Moïse de s'adjoindre des coopérateurs pour l'administration du camp

24. Dans ces plaintes touchantes de Moïse, il y a autre chose que la tendresse d'une âme noble et généreuse; il y a le sentiment profond de l'insuffisance humaine vis-à-vis des besoins d'une multitude immense, qui jusque-là n'avait eu d'autre conseil, d'autre appui, d'autre guide que le Prophète. Ainsi que l'a très-judicieusement fait observer M. l'abbé Rohrbacher, le camp hébreu devait occuper sur la surface du désert une étendue de plus de quatre-vingts kilomètres, pour espacer dans une proportion convenable les tribus séparées, avec leurs tentes, leurs bagages et leurs troupeaux [2]. La manne, pain du ciel, descendait chaque matin sur le campement, mais elle n'était pas et ne devait pas être la seule nourriture du peuple israélite. Une tribu de pasteurs trouvait nécessairement, dans les produits naturels de son industrie, un

[1] *Numer.*, cap. XI, 1-14.

[2] Voici les paroles de M. Rohrbacher (*Hist. univ. de l'Eglise*, tom. I, pag. 448): « Suivant les gens de l'art, le camp des Israélites dans le désert occupait une » espace de trente-trois lieues environ. Le camp d'une armée de cent mille » hommes a une lieue d'étendue; ce qui, pour une multitude de trois mil» lions, donnerait précisément trente lieues; mais comme il y avait dans le » camp d'Israël beaucoup d'étrangers et de bêtes de toutes sortes, il faut y » ajouter au moins trois lieues de plus. Chaque côté du camp avait donc huit » lieues et un tiers de longueur, et un peu moins de quatre lieues de profon» deur. » Le calcul approximatif de trois millions d'âmes, pour la somme totale des individus composant la grande émigration israélite, n'est fondé que sur le chiffre de six cent mille combattants, officiellement constaté après le recensement général. Il pourrait se faire que la base sur laquelle repose ce calcul ne fût pas très-juste, parce que nous ne savons pas à quelle limite d'âge s'arrêtait le service militaire chez les Hébreux. Mais, d'un autre côté, le nombre des femmes, des enfants au-dessous de vingt ans, et des étrangers qui suivaient le camp, suffit certainement à compléter le nombre de trois millions auquel les commentateurs s'accordent à faire monter ce total.

supplément d'alimentation. On est de plus fondé à croire que la multitude étrangère qui s'était volontairement adjointe aux fils d'Israël, et qui suivait leur marche, y exerçait, ainsi qu'il arrive toujours dans des circonstances semblables, un commerce assidu de vivres, et y apportait des provisions, en échange des richesses de toute nature emportées comme les dépouilles opimes de l'Egypte. Si donc on veut, par la pensée, se retracer un tableau fidèle de cette situation complexe, où tant d'intérêts divers se trouvaient en jeu, il serait possible, dans une certaine mesure, de comparer le voyage des Hébreux à quelqu'une de nos grandes expéditions militaires, où des multitudes considérables d'hommes et de chevaux, transportées subitement dans des régions inhabitées et désertes, n'avaient d'autres ressources, sur un sol dévasté, que dans la prévoyance de leur chef. Nous disons que cette comparaison n'est juste que dans une certaine mesure, parce que, d'une part, jamais une expédition militaire ne s'éleva au chiffre de trois millions d'âmes, comme l'émigration hébraïque, et que jamais, d'autre part, le commandement d'une aussi grande multitude ne fut exclusivement le fait direct et personnel d'un seul chef. L'autorité, unique dans sa source, avait des représentants qui l'exerçaient dans une sphère marquée sur tous les points de l'espace et dans toutes les fractions de ces corps gigantesques; et c'est là précisément l'objet de la demande de Moïse au Seigneur. Il lui était physiquement impossible de suffire personnellement à une telle dissémination de forces; de pourvoir, par sa présence et par des ordres immédiats, à tous les besoins de douze tribus réparties sur un espace aussi considérable. Ce que Jéthro lui avait conseillé pour l'administration de la justice, devenait nécessaire pour la direction du camp, la régularisation des ressources, l'approvisionnement de la multitude, la désignation des pâturages à fixer pour les troupeaux, dans des conditions qui permissent de les grouper suivant les besoins de chaque tribu, sans nuire à la sécurité générale.

Institution des soixante-dix Anciens.

25. Il semble que ces considérations ressortent naturellement de la prière de Moïse et font très-bien comprendre la réponse qu'il reçut du Seigneur. « Rassemble, lui dit Jéhovah, parmi les plus

sages et les plus habiles en Israël, soixante-dix vieillards que tu réuniras à la porte du Tabernacle. Quand ils seront assemblés, je descendrai pour proclamer mes ordres. Je leur communiquerai l'esprit de prudence et de force qui est en toi, et désormais ils te seconderont dans la tâche de gouverner la multitude, et tu ne seras plus seul à porter ce lourd fardeau. Cependant adresse-toi au peuple : Sanctifiez-vous, lui diras-tu; demain vous aurez à satiété des viandes pour vous nourrir. J'ai entendu vos clameurs quand vous disiez : Le bonheur était pour nous en Egypte! C'est pourquoi le Seigneur vous enverra la chair que vous convoitez : vous en mangerez, non pas un jour, ni cinq, ni vingt, mais pendant un mois tout entier, jusqu'à ce que cette nourriture provoque votre dégoût. Vous vous repentirez alors d'avoir oublié que Jéhovah est au milieu de vous, et d'avoir pleuré lâchement, en répétant cette parole servile : Pourquoi sommes-nous sortis de l'Egypte? — Seigneur, répondit Moïse, il y a dans ce peuple six cent mille combattants, et vous dites : Je leur donnerai durant un mois de la chair à manger! Il faudra donc nous défaire de tous nos troupeaux de brebis et de bœufs pour subvenir à cette prodigieuse consommation? Ou bien tous les poissons de la mer Rouge se rassembleront-ils dans ce désert pour nourrir la multitude? — Est-ce que la main de Jéhovah serait devenue impuissante? dit le Seigneur. Tu verras de tes yeux la réalisation de ma promesse. Moïse, ainsi rassuré, retourna vers les Israélites et leur transmit le message divin. Il désigna les soixante-dix vieillards d'Israël que le Seigneur devait associer au gouvernement, et leur donna l'ordre de se réunir à l'entrée du Tabernacle. Quand ils furent tous réunis, à l'exception d'Eldad et de Médad, qui n'avaient pu encore, probablement en raison de l'éloignement de leurs tentes, répondre à l'ordre de convocation, le Seigneur apparut dans sa gloire; il confirma solennellement le choix de Moïse, et l'Esprit de sagesse et de force du Prophète se répandit sur les vieillards. A partir de ce jour, ils commencèrent à parler au peuple et à lui donner des ordres au nom du Seigneur. Cependant Eldad et Médad, encore dans l'intérieur du campement, reçurent eux-mêmes l'effusion de l'Esprit-

Saint, et ils donnaient des ordres et parlaient au nom du Seigneur. L'émotion fut grande autour d'eux, et l'on crut à une usurpation de pouvoir ou à une nouvelle manifestation divine. Un jeune Hébreu, témoin de ce fait extraordinaire, s'empressa de courir à Moïse : Voilà, lui dit-il, qu'Eldad et Médad prophétisent. Josué, dans l'ardeur de son dévouement, dit à son maître : Seigneur, réprimez leur témérité et empêchez cette profanation. Mais le Prophète, qui avait choisi lui-même ces deux vieillards pour faire partie du sénat d'Israël, lui répondit : Pourquoi céder ainsi à un mouvement exagéré de jalousie? Qui me donnera de voir tout le peuple inspiré par le Seigneur et dirigé par son Esprit-Saint? Le Prophète revint ensuite au camp, entouré des Anciens d'Israël [1]. »

Théorie de M. Salvador.

26. Telle fut l'institution primitive des Vieillards ou Sénat d'Israël, dont le sanhédrin, établi pendant la captivité de Babylone, fut la continuation sous un nom moderne. M. Salvador torture le passage que nous venons de traduire pour en faire sortir le principe de l'élection démocratique, si cher à son cœur. « Ce texte, » dit-il, laisse le champ ouvert aux conjectures. Moïse inscrivit-il » les hommes dont il avait apprécié lui-même la sagesse dans les » conseils, et les fit-il circuler parmi les tribus, pour connaître s'ils » réuniraient leurs suffrages? Mais cette interprétation aurait con- » tre elle le principe qui investit les tribus du droit de désigner les » hommes sages, et l'ordre de Dieu qui confie au législateur le » soin d'assembler les anciens, et non de les choisir. Les citoyens » désignèrent-ils eux-mêmes tous ceux qui possédaient les condi- » tions exigées, et, à cause du nombre, les noms furent-ils inscrits » pour en tirer soixante-dix au sort? L'usage du sort, en effet, était » fréquent dans l'antiquité et semblait indiquer la volonté du ciel » même. Enfin y eut-il cet accord entre Moïse et les tribus, qu'il » instituerait les hommes déjà désignés par elles [2]? » C'est à cette

[1] *Numer.*, cap. XI, 16 ad ultim.

[2] Salvador, *Institutions de Moïse*, tom. I, pag. 159. — Nous devons ici faire remarquer que M. Salvador n'accompagne jamais ses appréciations sur les faits de l'histoire hébraïque d'une traduction complète des passages de la Bible qu'il discute. Nous regrettons vivement cette omission; il y aurait dans ce procédé si simple, moins de latitude peut-être pour les brillantes hypo-

dernière hypothèse que M. Salvador semble s'arrêter de préférence. Sans doute, rien dans le récit qu'on vient de lire n'autorise une seule de ces laborieuses inductions. Le Seigneur ordonne à Moïse, non pas de rassembler tous les vieillards et d'en faire choisir soixante-dix par l'élection des tribus, mais de réunir lui-même, sans autre choix que le sien, soixante-dix vieillards, et de les présenter à l'entrée du Tabernacle. Puis le Seigneur, descendant dans l'appareil de sa gloire, confirme aux yeux des fils d'Israël l'institution de Moïse. Le peuple n'intervient ni directement ni indirectement dans l'élection. Mais M. Salvador a prévu l'objection, et il a cru l'éluder par ce singulier aphorisme : « L'ellipse des choses » est un des principaux caractères du style hébraïque, de sorte » qu'un seul mot, quand il s'agit surtout des principes et du droit » déjà établis, entraîne toutes les idées accessoires [1]. » Le mot unique sur lequel l'ingénieux publiciste échafaude « toutes les » idées accessoires » qu'on vient de lire est celui-ci : *Congrega mihi septuaginta viros de senibus Israel, quos tu nosti quod senes populi sint ac magistri* [2], qu'il traduit par : « Assemble soixante-dix hommes des Anciens d'Israël, que tu sauras être des anciens du peuple et du nombre de ses *magistrats.* » Cette expression de *magistrats* n'est ni dans le texte hébreu, ni dans la traduction de la Vulgate. M. Salvador, qui la substitue ici au mot propre de *maîtres*, c'est-à-dire d'hommes versés dans la science de la loi et rompus par l'expérience au maniement des affaires, tire de cette gratuite équivoque la conclusion qu'il « fallait, pour arriver au sénat, être homme du » peuple,ancien du peuple, avoir été élevé par lui à quelques fonc» tions publiques [3]. » C'est sur ce fondement qu'il élève tout l'édifice de son système. Il suffit, pour en renverser tout l'artifice, d'une réflexion très-simple. Si le nom des candidats à la dignité nouvelle des Anciens fût sorti du suffrage populaire par l'un des trois moyens imaginés par M. Salvador, le peuple n'eût manifesté aucun éton-

thèses de l'auteur, mais plus de garanties pour le respect qu'on doit toujours à ses lecteurs.

[1] Salvador, *Institutions de Moïse*, tom. I, pag. 158. — [2] *Numer.*, cap. XI, 16.
[3] Salvador, *Institutions de Moïse*, tom. I, pag. 159.

nement de voir Eldad et Médad commencer à exercer leur autorité dans l'intérieur du camp, puisque, dans l'hypothèse, leur élection aurait été faite par le peuple. Leur conduite n'eût excité aucun étonnement; elle n'eût point été déférée à Moïse comme un scandale public; elle n'eût pas soulevé l'indignation de Josué et n'aurait pas eu besoin de la justification du Prophète. Le peuple n'avait donc pas nommé les Soixante-Dix, autrement il les eût connus et ne serait point tombé dans cette méprise. « Les candidats ins» crits [1], » comme dit M. Salvador, ne furent donc point proposés au scrutin populaire, et la liste des soixante-dix Vieillards fut tout entière dressée par Moïse. C'est la seule conclusion qu'on puisse logiquement tirer de la parole très-précise de l'Ecriture. « Or les noms d'Eldad et Médad avaient été inscrits parmi les Soixante-Dix, mais ces deux vieillards ne s'étaient pas rendus dans le parvis du Tabernacle [2]. »

Les Cailles. 27. Le Seigneur avait, par l'institution des Anciens d'Israël, pourvu au gouvernement du peuple et soulagé Moïse de l'accablante responsabilité qui avait jusque-là pesé sur lui seul. La promesse qu'il avait faite d'un nouveau miracle pour subvenir aux besoins de la multitude, ne tarda pas à s'accomplir. « Un vent violent chassa de la mer un vol considérable de cailles, qui vinrent s'abattre sur toute l'étendue du camp, et à une journée de marche dans son pourtour. Leurs ailes fatiguées ne les soutenaient plus, et elles ne pouvaient s'élever à plus de deux coudées de hauteur, en sorte que pendant le reste de cette journée, toute la nuit et tout le jour suivant, le peuple recueillit d'immenses quantités de ces oiseaux voyageurs. Ceux qui en prirent le moins en avaient comblé dix mesures [3]. » Les viandes salées et desséchées nourrirent le peuple pendant un mois; mais une maladie pestilentielle sévit bientôt dans le camp; les murmures séditieux contre Jéhovah reçurent ainsi un châtiment exemplaire; et le peuple nomma ce lieu : « Les

[1] Salvador, *Institutions de Moïse*, tom. I, pag. 159. — [2] *Numer.*, cap. XI, 26.
[3] *Numer.*, cap. XI, 31-33. — D'après les calculs des commentateurs, le *chomr* ou mesure hébraïque, représentait environ trois hectolitres de notre système décimal actuel.

Sépulcres de convoitise, » *Sepulcra concupiscentiæ* [1]. Il le quitta bientôt pour venir dresser ses tentes à Haseroth [2].

Murmures de Marie et d'Aaron contre Moïse.

28. Séphora, la sœur d'Hobab et l'épouse du Prophète, avait suivi Moïse au désert. Quelle était son influence sur le chef illustre des Hébreux? Cette influence s'était-elle accrue par l'importance des fonctions d'Hobab, et la scène de jalousie domestique à laquelle Marie et Aaron vont prendre part, se rattachait-elle à la récente faveur dont le Madianite venait d'être l'objet? Ce sont autant de questions qui resteront à jamais mystérieuses. Rien ne prouve mieux, selon nous, l'authenticité du Pentateuque que la réserve avec laquelle Moïse parle des détails qui lui furent personnels et des événements de son intimité. Si le récit qu'on va lire était l'œuvre d'un historien plus récent, au lieu de ce demi-jour qui laisse dans l'ombre la faute elle-même, pour ne parler que de sa répression divine, qui soustrait à la curiosité du lecteur la partie intime et secrète de l'événement, pour ne dire que ce qui en avait éclaté aux yeux de tout le peuple, nous aurions une histoire complète qui aurait mis en saillie toute la miséricordieuse nature de Moïse et l'ingratitude de sa famille à son égard. Mais autant on est avide des détails particuliers sur les grands hommes et les saints, autant les saints et les véritables grands hommes sont sobres de détails personnels quand ils écrivent eux-mêmes leur propre histoire. Voilà pourquoi le passage suivant du livre des Nombres a ce caractère saisissant de réserve et de laconisme calculé. « Marie et Aaron tinrent un langage hostile à Moïse, au sujet de la femme madianite [3] qu'il avait épousée. Est-ce que Jéhovah n'a parlé qu'à Moïse?

[1] *Numer.*, cap. XI, 34. — Cornelius à Lapide croit que cette maladie, analogue peut-être à celle qui fut appelée au moyen âge le *mal des ardents*, est la même que celle dont il est fait mention au commencement du chapitre XI des Nombres, et que cette double indication, faite au commencement et à la fin de ce chapitre, se rapporte à un seul événement. Nous avons adopté cette interprétation.

[2] *Numer.*, cap. XI, 34.

[3] *Propter uxorem ejus Æthiopissam.* — L'Arabie portait chez les anciens le nom d'Ethiopie; c'était la contrée habitée par les Ismaélites, les tribus d'Amalec et de Madian. L'épouse madianite de Moïse est appelée *Æthiopissa* pour cette raison.

disaient-ils. Ne nous a-t-il pas aussi fait entendre sa voix? Leurs murmures parvinrent aux oreilles du Seigneur (car Moïse était le plus doux des hommes mortels [1]). Jéhovah s'adressant au Prophète, à Marie et à Aaron : Allez vous trois, leur dit-il, au Tabernacle de l'alliance. Quand ils y furent arrivés, le Seigneur descendit dans la colonne de nuée, à l'entrée du Sanctuaire : Ecoutez ma sentence, dit-il. S'il y a jamais parmi vous un prophète, je lui apparaîtrai dans une vision, je lui communiquerai mes ordres dans un songe mystérieux. Mais il n'en est point ainsi de Moïse, mon serviteur fidèle. Avec lui je m'entretiens comme face à face; il voit son Dieu sans énigmes et sans voiles. Pourquoi donc avez-vous osé parler témérairement de mon serviteur Moïse? Alors, le Seigneur irrité s'éloigna avec la colonne de nuée qui s'était reposée sur le Tabernacle, et Marie, frappée d'une lèpre soudaine, avait la peau toute écaillée et d'une blancheur sinistre de neige. Aaron s'en aperçut le premier : Je vous en supplie, dit-il à Moïse, pardonnez-nous l'injure que nous vous avons faite. Que notre sœur ne meure pas dans cet horrible état, comme un objet de contagion qu'on repousse loin de soi! Voilà déjà la moitié de son corps dévoré par cette lèpre affreuse. Moïse adressant alors sa prière à Jéhovah : Seigneur, lui disait-il, guérissez-la. Dieu exauça encore son serviteur; et sept jours après, Marie avait recouvré la santé [2].» Tel est le récit de Moïse. Il laisse entrevoir la sourde inimitié qui s'était introduite dans la famille du Prophète, mais il ne parle explicitement que du châtiment infligé à Marie. « Séparée pendant sept jours de tout contact avec le peuple, les fils d'Israël demeurèrent au campement jusqu'à la guérison complète de Marie [3]. » C'était là un fait de notoriété publique. L'historien du peuple de

[1] (*Erat enim Moses vir mitissimus super omnes homines qui morabantur in terra*). Ce verset tout entier est entre parenthèse dans l'hébreu. Tous les commentateurs s'accordent à le regarder comme une addition introduite dans le texte sacré par un sentiment traditionnel de vénération pour le Prophète. M. l'abbé Glaire croit même pouvoir affirmer que les rares parenthèses qui se trouvent dans le texte hébreu de la Bible, ont précisément pour objet d'indiquer une addition postérieurement introduite.

[2] *Numer.*, cap. XII fere integr. — [3] *Ibid.*, cap. XII, 15.

Dieu l'enregistre sans soulever le voile qui couvrait l'intérieur de sa tente et protégeait les secrets du foyer.

Voyage d'exploration au pays de Chanaan.

29. Après cet événement, qui dut retentir douloureusement dans l'âme de Moïse, les tentes furent repliées pour la seconde fois depuis la station des Sépulcres de convoitise. Une troisième marche amena le camp hébreu à Rethma, en face de la frontière chananéenne, que Moïse avait l'intention d'aborder de front et d'attaquer immédiatement. Par l'ordre du Seigneur, douze jeunes Israélites choisis dans chaque tribu, celle de Lévi exceptée [1], reçurent de Moïse la mission d'aller explorer le territoire qu'il s'agissait de conquérir. Sammua, de la tribu de Ruben; Saphat, de celle de Siméon; Caleb, de celle de Juda; Igal, de celle d'Issachar; Josué, de celle d'Ephraïm; Phalti, de celle de Benjamin; Geddiel, de celle de Zabulon; Gaddi, de celle de Manassé; Ammiel, de celle de Dan; Sthur, de celle d'Aser; Nahabi, de celle de Nephthali; Guel, de celle de Gad, furent désignés pour cette importante expédition. Les instructions de Moïse furent détaillées et précises. « Suivez, leur dit-il, la contrée méridionale. Quand vous serez parvenus à la région des montagnes (qui sépare la mer Morte des côtes de la Méditerranée), étudiez la disposition du terrain; voyez par quels peuples le pays est habité; si ce peuple est fort ou faible; s'il est nombreux ou non; si la terre est bonne ou mauvaise; quelles villes s'y rencontrent; si elles sont ou non fortifiées; si le sol est fertile ou aride; s'il est boisé ou découvert. Marchez courageusement, et rapportez-nous des fruits de ce pays [2]. » Les douze jeunes gens mirent quarante jours à cette périlleuse excursion; ils parcoururent toute la Terre promise, en commençant par Hébron et la vallée de Mambré, peuplés des souvenirs de leurs aïeux. Sur les bords d'un torrent qu'ils nommèrent *Nehel-Escol* (Torrent de la Grappe), ils coupèrent une branche de vigne chargée de son fruit, et la suspen-

[1] La répartition de la tribu de Lévi parmi tous les autres enfants d'Israël n'avait rien changé au nombre traditionnel des douze tribus, représentant les douze fils de Jacob, parce que la tribu de Joseph s'était dédoublée en tribu d'Ephraïm et tribu de Manassé. La Bible explique parfaitement ce nouvel ordre de choses par ces paroles : *De tribu Joseph, sceptri Manasse.*

[2] *Numer.*, cap. XIII, 18-21.

dant sur un bâton, deux d'entre eux la rapportèrent sur l'épaule. « La grappe de raisin portée par deux hommes, dit M. Léon de » Laborde, st devenue célèbre, et en même temps on en a fait un » texte d'incrédulité et de plaisanteries. Ce fait n'a cependant rien » que de naturel; et encore aujourd'hui, si j'envoyais du désert, » deux Arabes chercher à Bethléem une grappe de raisin qu'ils » eussent intérêt à rapporter intacte et dans sa plus grande con- » servation, ils ne feraient pas autrement; car il est impossible de » supposer qu'on puisse porter à la main, dans un trajet de soi- » xante-cinq lieues, une charge de dix à quinze livres, et de deux » à trois pieds de longueur. C'est en effet à ce poids et à cette am- » pleur que le raisin parvient dans la Syrie et l'Asie Mineure..... » J'ajouterai que le tronc de la vigne y atteint une grosseur, et les » branches une étendue dont nous n'avons pas d'exemple en Eu- » rope. Ce n'est donc qu'un fait naturel; les espions marchaient à » pied et n'avaient point avec eux de bêtes de somme; ils de- » vaient, moins à cause du poids que par précaution, se mettre à » deux pour rapporter aux Israélites un témoignage aussi évident » de leurs assertions [1]. » Avec la grappe de raisin, ils cueillirent des grenades et des figues de cette fertile contrée, et reprirent la route du désert [2].

Retour des envoyés. Révolte du peuple. Le Seigneur le condamne à demeurer quarante ans au désert.

30. « Moïse, Aaron et toute la foule des Hébreux reçurent les envoyés, à leur retour, dans le campement de Cadès, où le peuple d'Israël avait dressé ses tentes depuis leur départ. — La terre que nous avons parcourue, dirent-ils, est vraiment une terre où coulent le lait et le miel. Vous pouvez en juger par les fruits que nous rapportons. Mais elle est habitée par des hommes puissants et forts. Ses villes sont grandes et munies de remparts. Nous y avons trouvé les descendants des Enacim [3]. Les fils d'Amalec occupent toute la

[1] *Comment. geograph. sur l'Exode et sur les Nombres,* pag. 121. — [2] *Numer.,* cap. XX, 1-26.

[3] « Ce nom d'Enac, dit M. l'abbé Rohrbacher, n'était pas inconnu aux Grecs. » Pausanias parle du géant Astérius, fils d'Anac ou d'Enac, long de dix cou- » dées, et dont le tombeau se voyait près de Milet. Les savants ont cru en- » core retrouver ce nom dans l'Inachus et les Inachides, ancêtres de la race » cyclopéenne des Pélasges, dont les constructions singulières, connues sous

partie méridionale; l'Héthéen, le Jébuséen et l'Amorrhéen sont fixés dans la région des montagnes; les tribus de Chanaan sont échelonnées sur les côtes de la mer Rouge et dans les fertiles vallées arrosées par le Jourdain [1]. » Un long murmure accueillit ce rapport. En vain Caleb, pour atténuer l'effet qu'il produisit sur la multitude, essaya de faire appel à des sentiments d'honneur et de courage. « N'allons pas affronter ce peuple gigantesque, disaient les autres envoyés. La terre que nous venons de parcourir dévore ses habitants. Les monstres à figure humaine qui en sont en possession sont d'une taille si prodigieuse, que nous paraissions à côté d'eux comme des sauterelles [2]! » Ces propos, exagérés par la frayeur, furent bientôt répétés dans tout le camp. « Une vocifération immense retentit, toute la nuit suivante, mêlée aux gémissements et aux sanglots de la foule consternée. Pourquoi ne sommes-nous pas morts en Egypte? Pourquoi avons-nous survécu aux horribles fatigues du désert, s'il nous faut tomber sous le glaive de cette race formidable, et voir nos femmes et nos enfants réduits en servitude? Retournons plutôt en Egypte. Choisissons un chef qui nous y conduise! En entendant ces clameurs séditieuses, Moïse et Aaron se prosternèrent le front dans la poussière, aux yeux de tout le peuple, pour détourner la colère du Seigneur. Cependant Josué parcourait les tentes. Dans son désespoir il avait déchiré ses vêtements, et il disait à la multitude égarée : Cette terre que j'ai parcourue est délicieuse. Avec l'aide du Seigneur, nous pénétrerons dans cette contrée où coulent le lait et le miel. N'irritez point Jéhovah par une nouvelle rébellion. Ne craignez point ce peuple ennemi, nous le dévorerons comme on dévore un morceau de pain. Le Seigneur s'est retiré de lui et l'a livré entre nos mains [3]. » Les courageux efforts du fils de Nun échouèrent contre la lâcheté de cette foule indisciplinée. Il se vit bientôt entouré d'une horde furieuse qui voulait le lapider. « En cet instant, la gloire de Jéhovah apparut sur le sommet du Tabernacle, et l'éclat divin qui en jaillis-

» le nom de monuments cyclopéens, se retrouvent en Asie, en Grèce, en Ita» lie et en Espagne. » (*Hist. univ. de l'Eglise*, tom. I, pag. 454.) — [1] *Numer.*, cap. XIII, 26-30. — [2] *Ibid.*, cap. XIII, 32 ad ultim. — [3] *Ibid.*, cap. XIV, 1-9.

sait frappa les yeux des rebelles. — Jusques à quand, dit le Seigneur à Moïse, ce peuple insultera-t-il à ma puissance et méconnaîtra-t-il les merveilles que j'ai accomplies en sa faveur? Je vais les frapper d'une peste soudaine; ils mourront, et je te ferai chef d'une grande nation, plus digne de toi par sa docilité et son courage [1]. » Moïse implora de nouveau la clémence du Seigneur, et cette fois encore sa prière sauva les Hébreux. « Je consens à leur pardonner, mais dis-leur en mon nom : Voici la parole de Jéhovah : Par mon éternité, j'en fais le serment, tous les malheurs que vous avez appelés vous-mêmes sur vos têtes, dans votre insolente rébellion, vous seront réservés. Vous avez souhaité de mourir au désert; vos cadavres peupleront la solitude. De tous ceux qui ont été compris dans le dernier dénombrement à partir de vingt ans, et qui ont murmuré contre moi, aucun n'entrera dans la terre que je vous ai promise, à l'exception de Caleb, fils de Jéphoné, et de Josué, fils de Nun. Vos enfants, dont vous avez dit que je voulais faire la proie de vos ennemis, entreront dans cette terre que vous avez dédaignée. Quarante ans seront comptés une année pour chacun des jours qu'a duré le voyage d'exploration; et quand vos ossements auront blanchi au désert, vos fils pénétreront dans le pays dont votre perversité vous aura interdit l'entrée [2]. Demain repliez vos tentes et retournez, par les sentiers de la solitude, sur les bords de la mer Rouge [3]. »

Défaite des Israélites rebelles par les Chananéens et les Amalécites.

31. La révolte était apaisée; les cris séditieux s'étaient changés en larmes de pénitence. « Le lendemain, à l'aurore, la multitude franchit les sommets de la montagne voisine : Nous sommes prêts, disaient-ils, à marcher à la conquête de la Terre promise. Nous avons péché contre le Seigneur en refusant de le faire. — Pourquoi, leur disait Moïse, enfreindre de nouveau l'ordre de Jéhovah. Vous allez attirer sur vous d'effroyables désastres. Ne tentez point cette conquête; le Seigneur ne sera point avec vous, et vous tomberez sous le glaive de vos ennemis. Les fils d'Amalec et de Chanaan n'attendent qu'une occasion pour vous accabler sous leurs

[1] *Numer.*, cap. XIV, 10-12. — [2] *Ibid.*, cap. XIV, 28-36. — [3] *Ibid.*, 25.

coups. Ainsi parlait le Prophète. Mais ces esprits aveuglés ne tinrent aucun compte de ses observations. Le peuple se précipita sur la montagne comme pour l'emporter d'assaut. Moïse resta avec le Tabernacle au milieu du camp : cependant les Amalécites et les Chananéens réunis fondirent sur les Hébreux, les taillèrent en pièces et les poursuivirent jusqu'à Horma [1]. »

Réponse de M. Munk aux objections élevées contre le séjour de quarante ans au désert. Inscriptions sinaïtiques.

32. La rébellion avait porté des fruits amers; le peuple reprit la route de la mer Rouge. Désormais trente-huit années de séjour dans la solitude s'écouleront avant que la Terre promise s'ouvre sous ses pas victorieux. Le récit de Moïse ne nous a pas conservé l'histoire détaillée de cette longue période. « On s'est em» paré, dit avec raison M. Munk, du silence que garde le Penta» teuque sur ce qui se passa pendant ces trente-huit années, pour » révoquer en doute ce long séjour des Hébreux dans le désert, » qui cependant se trouve suffisamment motivé par la conduite » du peuple. Goëthe, dans un écrit intitulé : *Israël dans le désert,* a » soutenu que tout le voyage des Hébreux, jusqu'à leur entrée » dans le pays de Chanaan, a duré à peine deux ans, et qu'on ne » doit voir dans les *quarante* ans qu'un nombre rond, ayant un sens » mythique. Mais plusieurs passages des historiens et des poëtes » hébreux [2] prouvent que le séjour de quarante ans dans le désert » était un fait historique bien établi, et la critique de Goëthe est » plus spécieuse que solide [3]. » Nous ne saurions trop féliciter M. Munk de défendre ici avec autant de netteté l'authenticité du Pentateuque et la réalité historique du récit de Moïse. En rappelant que le fait du séjour de quarante ans au désert est nettement constaté par Josué, par David et les prophètes, M. Munk répond indirectement à la singulière assertion de M. Renan, dont nous avons parlé plus haut, et qui réduit à une fiction la « longue éclipse » subie en Israël par la gloire de Moïse, dont le nom fut presque » inconnu sous les Juges et durant les premiers siècles des rois [4]. » D'ailleurs, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, les quarante

[1] *Numer.*, cap. XIV, 40 ad ultim. — [2] *Voy.* Josue, cap. V, 6; cap. XIV, 10; Amos, cap. II, 10; cap. V, 26; *Psalm.* XCV, 10 (Note de M. Munk). — [3] *Palestine,* pag. 120, note 1. — [4] E. Renan, *Etudes d'histoire religieuse,* pag. 93.

ans au désert, qui parurent si longs à l'impatience du peuple d'Israël, ne le furent pas trop pour rompre à la discipline légale ces caractères indomptés et rebelles. Si les événements historiques de cette période sont rares dans le récit de Moïse, les prescriptions rituelles, les explications de la loi sont au contraire abondantes et nombreuses. Et l'on peut dire que ce fut dans cet intervalle de vie uniforme et nomade au désert, que le Prophète devint véritablement le père de toute cette multitude, qu'il éleva, par son enseignement et sa doctrine, à la hauteur de sa mission providentielle, « la portant dans ses bras, » suivant la parole même de l'Ecriture, et réchauffant au souffle inspiré de sa grande âme ces esprits grossiers et charnels.

La science positive de notre époque se trouve encore ici en présence d'un fait qui vient merveilleusement confirmer le récit de Moïse, et qui ouvre à l'exégèse biblique une source nouvelle de renseignements inattendus. Le premier voyageur chrétien qui a signalé l'existence des Inscriptions sinaïtiques, disait dans son langage simple et vrai : « Je suppose qu'elles n'ont été conservées » jusqu'à ce jour que pour convaincre enfin les incrédules [1]. » C'était vers l'an 530 de notre ère qu'un Egyptien, nommé Cosmas, quittait Alexandrie pour aller jusqu'au Thibet étendre ses relations commerciales. La route qu'il suivit par terre, en se joignant à une caravane qui se rendait de Suez en Arabie, fut précisément celle que la civilisation plus avancée de nos jours cherche à ouvrir aux vaisseaux de nos marchands et au zèle de nos missionnaires. Revenu plus tard dans sa patrie, le marchand égyptien renonça aux intérêts de la terre pour se consacrer à ceux du ciel, dans l'un des monastères de la Thébaïde. Là il mit au service de la foi l'érudition qu'il avait acquise dans ses pénibles voyages, et consigna le récit de ses découvertes dans un livre qu'il intitula : *Topographie chrétienne*. « Sur les rochers du Sinaï, dit-il, aux différentes sta» tions des Hébreux, on rencontre des rochers couverts d'inscrip» tions en caractères hébraïques. J'ai parcouru tous ces lieux à

[1] Εἰς ἔτι καὶ νῦν σωζομένων διὰ τοὺς ἀπίστους, ὡς ἔγωγε οἶμαι. Cosmas Indicopleustes., *Topograph. christ.*, lib. V ; *Patrol. græc.*, tom. LXXXVIII, col. 217.

» pied, et je l'atteste. Quelques Juifs qui nous accompagnaient » lurent ces inscriptions et nous les traduisirent. Elles étaient ainsi » conçues : *Départ d'un tel, de telle tribu, en telle année, tel mois.* » C'est à peu près de la sorte que les voyageurs de nos jours écri- » vent leur nom aux murailles des hôtelleries, avec cette diffé- » rence toutefois que les Hébreux, comme s'ils se fussent exercés » dans l'art nouveau pour eux de l'écriture, en multipliaient l'u- » sage, et ont laissé des inscriptions si nombreuses que tous les » rochers d'alentour en sont pleins [1]. » Ainsi parlait Cosmas, le moine voyageur. Mais ce qu'il croyait réservé comme un argument providentiel contre l'incrédulité du VIe siècle, était réellement destiné à celle du XIXe. L'ouvrage où il enregistrait ce témoignage précieux demeura pendant douze siècles dans l'oubli le plus profond. Le savant bénédictin Montfaucon, en 1707, le publia pour la première fois d'après deux manuscrits des bibliothèques Vaticane et Laurentine de Rome et de Florence. Le texte que nous avons cité devint l'objet de l'attention du monde savant. Pococke en Angleterre, le comte d'Entraigues en France, firent le voyage du Sinaï pour vérifier sur les lieux l'exactitude du renseignement fourni par le solitaire de la Thébaïde. Les inscriptions dont parlait Cosmas, s'offrirent à leurs yeux dans une abondance telle que la vallée et la montagne où ils les retrouvaient en avaient pris le nom : *Wady-Mokatteb* (Vallée écrite); *Djebel-Mokatteb* (Montagne écrite). « Ces inscriptions, du même style, du même caractère et » d'une même langue, dit le ministre anglican Forster, se comp- » tent par milliers, et dans la seule vallée de Wady-Mokatteb il y » en a plusieurs mille. Elles s'étendent sur la longueur de plu- » sieurs lieues. Elles sont placées à des hauteurs inaccessibles, si- » non à l'aide d'appareils dont il est impossible de supposer que » des voyageurs, bien moins des pèlerins, aient pu se pourvoir. » Plusieurs d'entre elles sont taillées dans des proportions telles » qu'elles ont dû exiger un travail immense et de longue durée. » Ces inscriptions se trouvent presque entièrement sur la route de » Suez à Sinaï, c'est-à-dire sur la route qu'ont dû suivre les Israé-

[1] Cosmas, *Topograph. christ.*, lib. V; *Patrol. græc.*, tom. LXXXVIII, col. 217.

» lites en sortant d'Egypte; fait important qui se prête peu à l'o-
» pinion du professeur Beer, lequel attribue ces inscriptions aux
» Nabathéens, peuple de l'Arabie Pétrée, du côté de Pétra, c'est-
» à-dire du côté du Sinaï, opposé à Suez [1]. » Le savant Anglais ne s'est pas contenté de reproduire dans son ouvrage le dessin exact des inscriptions relevées, avec leurs caractères originaux, en langue maintenant inconnue. Une inscription du même temps, conservée sur un des rochers d'Aden, et dont il découvrit la traduction en arabe moderne dans l'ouvrage d'Al-Kazwini, lui fournit la clef des caractères sinaïtiques. Il se crut dès lors en droit de hasarder l'interprétation des monuments du Sinaï. L'une des inscriptions les plus importantes par son étendue, son élévation et la forme gigantesque de ses caractères, « est gravée sur le rocher gauche en ve-
» nant de Tor. Elle est composée, dit le comte d'Entraigues, de
» quarante-une lignes, dont les caractères ont un pouce de relief
» et un pied de longueur. Au côté gauche il y a, dans la partie du
» rocher la plus élevée, les caractères qu'on nomme : *Le Titre.* Ce
» qui leur a fait donner ce nom, c'est que les lettres qui le com-
» posent ont six pieds de hauteur et trois pouces de relief. Je les
» ai fait dessiner avec la plus grande exactitude. Il faudrait six
» mois d'un travail opiniâtre pour dessiner la totalité de ces carac-
» tères. » Or ce titre, déchiffré par M. Forster d'après le système d'interprétation dont nous avons parlé, donnerait pour traduction : « S'enfuit le cheval rapide, élevant ses deux jambes de devant, et
» dans sa course jette par terre son cavalier. Le Pharaon, courant
» à toutes jambes comme un cheval rapide, s'enfuit élevant les
» deux mains pour accélérer sa fuite. » Evidemment il s'agit ici du passage de la mer Rouge, et il se pourrait, comme le suppose

[1] *The one primeval language, traced experimentally through ancient inscriptions in alphabetic character sof lost powers from the four continents, including the voice of Israël from the rocks of Sinaï, and the vestiges of patriarchal tradition, from the monuments of Egypt, Etruria, and southern Arabia; with illustrative plates, a harmonized table of alphabets, glossaries, and translations*, by the Rev. Charles Forster, B. D. London. Bentley. 1851. Voir *Indication, d'après Charles Forster, des Inscriptions sinaïtes*, par M. Carré, *Annales de philosoph. chrétienne*, par M. Bonnetty, XLIIe vol. de la collection.

M. Forster, que les quarante-une lignes de l'inscription ne fussent autre chose que les quarante-un versets hébreux [1] du cantique de délivrance par Moïse [2]. Mais les données de M. Forster ne sont pas acceptées par tous les savants paléologues qui se sont occupés de cette intéressante question. Dans un mémoire plein d'érudition, lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres par M. F. Lenormant, le jeune et déjà célèbre écrivain se prononce formellement pour l'origine chrétienne des Inscriptions sinaïtiques [3]. Cette conclusion nous semble prématurée et son caractère trop absolu. Le petit nombre des Inscriptions relevées jusqu'ici est insuffisant pour autoriser un jugement définitif sur l'ensemble. Celles qui sont placées à hauteur d'homme sur les rochers du Sinaï, peuvent parfaitement être l'œuvre de pèlerins isolés; mais celles qui sont gravées en caractères gigantesques à une hauteur inaccessible, ne sont certainement pas de la même nature. Les unes et les autres ne seront appréciées d'une manière irrévocable que le jour où elles auront toutes, sans exception, été fidèlement reproduites et authentiquement déchiffrées. Ce jour-là, les chapitres de l'Exode auront peut-être rencontré un commentaire monumental, dressé par la foi et le respect traditionnel des générations qui se sont succédé aux pieds du Sinaï [4].

33. Tous les préceptes divins trouvèrent leur application pendant les quarante années passées dans la solitude. La loi du sabbat reçut une éclatante sanction par la peine de mort prononcée contre un Israélite qu'on trouva ramassant du bois en ce jour solennel [5]. Comme on l'a pu voir dans les précédents récits, le peuple juif n'était pas cette nation souple et docile que certains rationalistes

Révolte de Coré, Dathan et Abiron.

[1] La disposition de ce cantique, au chapitre xve de l'Exode, offre en effet dans l'hébreu cette singulière analogie avec le nombre des lignes de l'inscription sinaïtique. — [2] *Annales de Philos. chrét.*, loc. cit. — [3] *Sur l'origine chrétienne des Inscriptions sinaïtiques*, par Fr. Lenormant; Paris, Imprim. Impér., 1859. — [4] Qu'il nous soit permis d'émettre le vœu de voir bientôt une mission scientifique organisée pour relever, à l'aide des procédés expéditifs de la science moderne, l'ensemble des inscriptions du Sinaï. Ce que le comte d'Entraigues n'aurait pu faire en six mois pour une seule inscription, peut être exécuté en trois semaines pour toutes les inscriptions, avec des appareils photographiques. Jamais un sujet plus intéressant ne se sera offert à l'examen de nos académies européennes. — [5] *Numer.*, cap. xv, 32-36.

se plaisent à nous montrer comme le modèle d'une soumission passive, se prêtant à toutes les exigences de son chef, subissant en aveugle son influence, sans discussion, sans examen, sans conviction. Une nouvelle émeute, plus dangereuse peut-être que les précédentes, parce qu'elle ne fut pas seulement l'éclat soudain d'une révolte inopinée, mais le produit lent et calculé d'une excitation habilement propagée par des ambitions puissantes, va nous donner encore la preuve des difficultés réelles dont Moïse était entouré. La tribu de Lévi s'était fait remarquer jusque-là par son zèle et sa fidélité. Répartie, ainsi qu'elle l'était, au milieu de toutes les autres tribus, son influence s'accroissait en raison directe du caractère sacré de ses fonctions et des rapports obligés qu'elle devait entretenir avec le peuple entier, soit pour le règlement de tout ce qui concernait les sacrifices, soit pour la perception de la dîme, seule ressource légale attribuée aux Lévites. Il semblerait, au premier aspect, que la situation faite à la tribu de Lévi, et l'honneur exceptionnel dont elle avait été l'objet, dussent pleinement satisfaire les ambitions légitimes de ses membres. La majorité des Lévites ne paraît pas en effet s'être mêlée à la conspiration dont nous allons parler; mais il se trouve toujours, dans les corps les plus respectables, des individualités d'un orgueil insatiable, dont rien ne saurait calmer les intempérantes ardeurs, et qui précipitent parfois une nation entière dans les plus affreuses calamités, pour la satisfaction de leur amour-propre personnel et de leur soif de domination. Trois Lévites, Coré, petit-fils de Caath; Dathan et Abiron, fils d'Eliab, avaient précisément ce caractère; ils s'adjoignirent un Israélite de la tribu de Ruben, nommé Hon, fils de Phaleth. Coré, descendant de Caath comme Moïse et Aaron, voyait avec une secrète jalousie le souverain pontificat réservé aux premiers-nés de la famille d'Aaron. Les deux autres Lévites ne pouvaient se consoler d'être exclus de la dignité sacerdotale, exclusivement fixée dans la postérité du Grand Prêtre. Leur complice de la tribu de Ruben n'était sans doute qu'un de ces esprits inquiets et mécontents toujours prêts à secouer le joug de l'autorité et à se mettre au service de toutes les séditions. « Ils entraînèrent dans leur révolte deux cent cinquante membres de la synagogue, les plus considérables

par leur influence. Fort de leur appui, Coré, avec quelques-uns d'entre eux, se présenta devant Moïse et Aaron : Tout le peuple d'Israël, dit-il, a été sanctifié par l'élection du Seigneur. Jéhovah a fixé sa résidence sous nos tentes. De quel droit prétendez-vous donc autoriser la domination que vous exercez sur le peuple de Dieu [1] ? » Qu'il nous soit permis de signaler ce cri séditieux à l'attention de M. Salvador. Si le gouvernement du peuple juif eût été, comme il l'enseigne, une représentation démocratique, le reproche de Coré et de ses complices n'aurait pas eu d'objet. Leur programme n'est en effet rien autre chose que celui de la souveraineté du peuple. Ils ne l'avaient donc pas, puisqu'ils en réclament le privilége avec tant d'énergie. « Moïse, en entendant ces paroles, se prosterna pour adorer Dieu. Il s'adressa ensuite aux rebelles : Demain, au lever de l'aurore, le Seigneur manifestera sa volonté. Il fera connaître son élection. Que chacun de vous, dit-il à Coré, se présente, l'encensoir à la main, à la porte du Tabernacle, et vienne offrir les parfums à Jéhovah. Celui que Dieu daignera choisir sera le saint auquel appartiendra la dignité sacerdotale. Fils de Lévi, vos pensées sont bien ambitieuses ! N'est-ce point assez pour vous que Dieu vous ait séparés de tous les enfants d'Israël, pour vous consacrer au service de son Tabernacle et au ministère des autels ? S'adressant ensuite directement à Coré : Quand ce Dieu t'a distingué par cette faveur, lui dit-il, était-ce pour qu'il te fût permis de soulever tous les Lévites, tes frères, en leur faisant revendiquer la dignité du sacerdoce et en les mettant en révolte ouverte contre la majesté divine. Car c'est contre elle que vous conspirez. Qu'est-ce en effet qu'Aaron, pour que vos murmures s'adressent à lui ? Moïse fit ensuite appeler Dathan et Abiron, qui ne s'étaient pas joints à cette première députation. Mais ils refusèrent de se rendre à l'ordre du Prophète, et leur injurieuse réponse ne laisse aucun doute sur leurs intentions criminelles. — Nous n'irons pas ! disent-ils. Qu'il te suffise de nous avoir arrachés de l'Egypte, cette terre délicieuse où coulaient réellement le lait et le miel, pour nous faire mourir de faim dans ce désert. Ne compte pas nous imposer

[1] *Numer.*, cap. XVI, 1-3.

plus longtemps ta domination. Où sont les riches et fertiles contrées dont tu devais nous mettre en possession? Où sont les champs et les vignes fécondes que tu devais nous partager? Veux-tu encore nous arracher les yeux? Nous n'irons pas! L'indignation de Moïse se traduisit par une prière au Seigneur : Vous le savez, ô mon Dieu! s'écria-t-il. Je n'ai jamais reçu une brebis des troupeaux de ce peuple ingrat; jamais je n'ai offensé le moindre d'entre eux. Seigneur, rejetez loin de vous leurs sacrifices, et détournez vos yeux de leur infidélité [1]. »

Punition des coupables.

34. Le lendemain les séditieux, l'encensoir à la main, et entraînant dans leur révolte une immense multitude, se présentèrent à la porte du Tabernacle. « A cet instant la gloire du Seigneur apparut aux yeux de tout le peuple; la voix divine se fit entendre : Séparez-vous de cette multitude, dit-elle à Moïse et Aaron. Je vais l'anéantir. Les deux frères, agenouillés devant la majesté du Seigneur, joignirent leurs supplications : Dieu puissant et fort, s'écrièrent-ils, vous, le maître de toute vie, confondrez-vous l'innocent avec le coupable; ferez-vous périr tout un peuple pour le crime de quelques individus? — Ordonne aux fils d'Israël, dit le Seigneur à Moïse, de s'éloigner des tentes de Coré, Dathan et Abiron [2]. » La multitude épouvantée s'empressa d'obéir à l'ordre de Jéhovah, transmis par Moïse. Les trois coupables restèrent seuls à l'entrée de leurs pavillons. Leurs enfants eux-mêmes les avaient abandonnés [3]. « Aussitôt la terre s'entr'ouvrit sous leurs pieds, et les engloutit dans son gouffre béant, eux, leurs tentes et toutes leurs richesses. Ils descendirent vivants en enfer; l'abîme se referma sur eux, et ils disparurent de la surface de la terre. Saisie d'effroi à ce terrible spectacle, la multitude s'enfuit en criant : La terre va s'ouvrir sous nos pieds et nous engloutir! Et, dans ce tumulte, une flamme vengeresse, allumée par le Seigneur, consuma les deux cent cinquante coupables entraînés par Coré dans sa révolte. Une morne consternation s'empara des Hébreux. Le lendemain, ils disaient en murmurant à Moïse et à son frère : Vous avez semé le deuil et la mort parmi le peuple de Dieu! Le courroux du Seigneur

[1] *Numer.*, cap. XVI, 4-15. — [2] *Ibid.*, 19-24. — [3] *Ibid.*, cap. XXVI, 11.

éclata de nouveau : Abandonnez cette multitude, dit Jéhovah aux deux frères : laissez-moi l'anéantir [1] ! » La prière de Moïse et d'Aaron, aussi persévérante que l'ingratitude des Juifs, reussit encore à fléchir la colère divine. « Cependant la flamme vengeresse promena une seconde fois ses ravages sur le camp hébreu. Aaron, l'encensoir à la main, se plaça comme un rempart protecteur entre les morts que le feu venait d'atteindre, et les vivants consternés. Dieu entendit ses supplications et fit cesser le fléau. Quatorze mille sept cents Israélites en avaient été victimes [2]. »

On vient de lire le récit de Moïse ; voici celui qu'y substitue M. Munk, que nous regrettons de trouver cette fois trop éloigné de la vérité : « Korah, dit-il, sut attirer dans son complot quelques » chefs de famille de la tribu de Ruben, et deux cent cinquante » hommes des plus notables parmi les Hébreux. Moïse, fort de sa » conscience, essaya d'abord d'agir par sa parole sur l'esprit des » rebelles, mais il ne put y parvenir. Dès le lendemain un sévère » châtiment atteignit les coupables, et la révolte fut promptement » comprimée. C'est là tout ce que nous pouvons entrevoir dans le » récit mythique du Pentateuque, d'après lequel les chefs furent » engloutis dans un abîme avec leurs maisons et leurs biens [3]. » Il nous semble qu'on peut « entrevoir dans le récit du Pentateuque » autre chose. On peut y voir un miracle, et Moïse l'affirme nettement, quand il dit quelques chapitres plus loin : *In seditione Core... factum est grande miraculum.* Le peuple, témoin de l'événement, en jugea de même; sa consternation le prouve; la fuite de la multitude épouvantée ne saurait laisser de doute à ce sujet; la tradition hébraïque, depuis David jusqu'à Josèphe [4], est unanime à cet égard. Et si, de parti pris, on persistait à rejeter la tradition et le témoignage de Moïse et des Hébreux, ses contemporains, il resterait encore une démonstration plus péremptoire; c'est qu'à partir du châtiment de Coré et de ses complices, l'autorité sacerdotale d'Aaron et de sa famille ne fut plus contestée. Or, avec le caractère connu du peuple juif, nous sommes fondés à croire qu'il avait fallu

[1] *Numer.*, cap. XVI, 31-35, 41-45. — [2] *Ibid.*, 46-49. — [3] M. Munk, *Palestine*, pag. 129, 130. — [4] *Psalm.* CV, 17; Joseph., *Antiq. Judaic.*, lib. IV, cap. III.

un miracle bien réel, bien constant, bien avéré, pour obtenir un pareil résultat. La préoccupation qui domine l'exégèse moderne et qui consiste à supprimer l'élément divin de l'histoire des Hébreux, sous prétexte de mythisme, ne tend à rien moins qu'à supprimer la Bible tout entière. Avec un tel principe, il deviendra impossible d'arrêter l'effort dissolvant des critiques, et tous les textes que l'un voudrait conserver, seront relégués par un autre au rang des légendes fabuleuses.

La verge fleurie d'Aaron.

35. Que ferait-on, par exemple, en présence de la verge miraculeuse d'Aaron, si longtemps conservée dans l'Arche avec les tables de la loi et le vase rempli de la manne recueillie au désert? Faudra-t-il aussi comprendre ce fait, attesté par tout un peuple et devenu un des souvenirs permanents de son histoire, dans le nombre des événements mythiques? Voici le texte de l'écrivain sacré : « Le Seigneur parla à Moïse. Rassemble, lui dit-il, les douze chefs de tribus, et qu'ils te remettent leur bâton de voyage avec leur nom écrit sur chacun d'eux. Le nom d'Aaron sera inscrit comme chef pour la tribu de Lévi. Tu déposeras ces verges dans le Saint des saints, devant l'Arche de l'alliance. Pour manifester par un prodige nouveau, qui imposera silence à tous les murmures des fils d'Israël, la réalité de l'élection faite par mon autorité souveraine pour la dignité sacerdotale, la verge de celui que j'aurai élu reverdira et se couvrira de fleurs. Moïse transmit l'ordre divin au peuple d'Israël. Douze verges lui furent remises par les chefs des tribus; celle d'Aaron, sur laquelle fut inscrit le nom de Lévi, était la treizième. Moïse les déposa devant l'Arche d'alliance. Le lendemain la verge d'amandier, remise par Aaron, s'était couverte de bourgeons naissants, de feuilles, de fleurs et de fruits. En présence de tout le peuple, témoin du miracle, Moïse rendit aux chefs des tribus leur verge desséchée. Le Seigneur dit alors au Prophète : Prends la verge fleurie d'Aaron, et dépose-la dans l'Arche d'alliance. Elle y restera comme le monument de la rébellion des fils d'Israël. Qu'ils mettent fin à leurs injustes plaintes, et qu'ils cessent d'attirer sur eux le feu dévorant de ma colère [1]. » Le peuple, à la vue de ces

[1] *Numer.*, cap. XVII.

prodiges et dans l'effroi où le jetaient les menaces de Jéhovah, n'osait plus s'approcher du Sanctuaire. Moïse le rassura, en lui rappelant les lois qui concernaient le ministère des Lévites et des Prêtres, auxquels seuls appartenaient les fonctions du culte sacré. On chercherait vainement dans tout ceci le principe d'élection populaire proclamé par M. Salvador comme l'essence de l'institution juive. On n'y trouverait pas davantage la justification de l'aphorisme de M. Renan; aucun de ces événements n'a d'analogie avec ceux que présentent les autres histoires. Un miracle nouveau succède à un autre miracle; et l'obstination du peuple juif est telle, qu'elle confirme à la fois la nécessité du prodige et en garantit la réalité.

Mort de Marie, sœur de Moïse et d'Aaron.

36. Trente-neuf années s'écoulèrent, depuis ces événements, sans nouvelle révolte. L'ordre du Seigneur s'était accompli, et le désert fut le tombeau de la génération incrédule qui avait refusé d'entrer dans la Terre promise. « Le premier mois de la quarantième année depuis la sortie d'Egypte, les fils d'Israël vinrent camper à Cadès. Ce fut là que mourut et fut ensevelie Marie, sœur de Moïse et d'Aaron [1]. » Jeune fille, elle avait veillé sur le berceau du Prophète, cachée dans les roseaux du Nil; plus tard elle avait chanté avec les femmes juives, au bord de la mer Rouge, le cantique de délivrance. Ainsi, dans le Testament Nouveau, la véritable Marie veillera sur le berceau du Fils de Dieu; elle chantera le cantique de la délivrance du monde et de l'avénement du Rédempteur [2]. Mais la sœur de Moïse ne fut pas toute sa vie l'image de la *Vierge fidèle,* mère de Jésus-Christ. Elle avait un instant laissé égarer son âme par des sentiments d'ambitieuse jalousie. Voilà pourquoi, sans doute, elle mourut avant d'avoir contemplé la Terre promise, objet de tous ses désirs pendant sa vie mortelle. Du reste, la faute de Marie n'avait été qu'un égarement passager. Moïse, en enregistrant cette mort, qui dut être pour son cœur fraternel une cruelle épreuve, comprime tous les sentiments de son âme. Le frère affligé s'efface devant l'historien du peuple de Dieu; il ne se

[1] *Numer.*, cap. XX, 1. — [2] *Magnificat anima mea Dominum*, etc. Luc., *Evang.*, cap. I, 46-56.

croit pas le droit d'écrire dans le Livre saint une seule allusion à ses douleurs personnelles. C'est encore là un de ces traits saisissants qui démontrent mieux que tous les discours l'authenticité du Pentateuque.

Torrent de Contradiction.

37. Le Prophète et son frère Aaron avaient jusque-là conservé l'espoir d'introduire eux-mêmes les fils d'Israël au pays de Chanaan, et de jouir de cette félicité qui venait d'être refusée à leur sœur et qui eût si dignement couronné leur vie. Un incident survenu à Cadès et causé par l'indocilité du peuple, les priva de ce bonheur suprême. L'eau manquait. La multitude retomba dans ses murmures habituels. « Nous mourons de soif, nous et nos troupeaux, disaient-ils aux deux frères. Pourquoi nous amener dans cette région brûlante, où le sol aride nous refuse toute ressource. Impossible d'y semer du blé, d'y cultiver la vigne, ou des grenadiers! Et, pour comble d'infortune, l'eau nous manque! Le Seigneur se fit entendre à Moïse : Prends en main, lui dit-il, la verge miraculeuse, rassemble toute la multitude, frappe le rocher, et il en sortira une source d'eau vive pour abreuver le peuple. Moïse et Aaron réunirent la multitude. Ecoutez, lui dirent-ils, esprits incrédules et rebelles! Pensez-vous que nous puissions faire jaillir un torrent d'eau vive de ce rocher? Moïse éleva alors la verge miraculeuse qu'il avait sortie de l'Arche d'alliance, et frappa à deux reprises la pierre de la solitude, comme s'il eût douté lui-même du pouvoir que Jéhovah lui avait accordé. En cet instant l'eau jaillit en abondance, le peuple la recueillit et en abreuva tous les troupeaux. Mais le Seigneur dit à Moïse et à son frère : Parce que vous n'avez pas cru à ma parole, et qu'en face des fils d'Israël vous avez paru douter de ma puissance, vous n'introduirez point mon peuple dans la Terre que je lui ai promise. Ce lieu funeste reçut, en souvenir de cet événement, le nom de Torrent de Contradiction [1]. » Ici encore l'historien sacré ne se permet pas d'interrompre son récit pour laisser échapper une parole qui puisse nous révéler la profonde douleur qu'apportait à son âme une pareille

[1] *Numer.*, cap. xx, 2-13.

sentence. Ce n'est que dans le livre suivant et dans une phrase insérée sans aucun détail au chapitre III du Deutéronome, que Moïse permet d'entrevoir combien cette parole avait brisé son cœur. « En ce temps, dit-il, je suppliai le Seigneur : Dieu puissant, lui disais-je, vous avez manifesté à votre serviteur votre grandeur et votre gloire. Accordez-moi la joie de franchir le Jourdain, de voir la montagne sainte et les sommets du Liban. Mais Jéhovah, dans sa colère, me répondit : C'est assez. Ne me parle plus jamais de cela [1] ! » — « Ainsi, dit Bossuet, Moïse fut exclu de la Terre promise par une » incrédulité qui, toute légère qu'elle paraissait, mérita d'être châ- » tiée si sévèrement dans un homme dont la grâce était si émi- » nente... Ce sage législateur qui ne fait, par tant de merveilles, que » conduire les enfants de Dieu dans le voisinage de leur terre, nous » sert lui-même de preuve que sa loi ne mène rien à la perfec- » tion [2], et que, sans nous pouvoir donner l'accomplissement des » promesses, elle nous les fait saluer de loin [3], ou nous conduit tout » au plus à la porte de l'héritage [4]. »

38. La marche des fils d'Israël s'opérait maintenant en ligne directe vers le pays de Chanaan, par sa limite méridionale. Mais, pour l'atteindre, il fallait traverser la contrée occupée par les fils d'Edom, contre lesquels il n'était pas permis aux Israélites de tirer l'épée. « Ils descendent d'Esaü et sont vos frères, avait dit le Seigneur à Moïse. Gardez-vous donc de les attaquer à main armée. Je ne vous accorderai pas dans leurs possessions l'espace de terrain que peut recouvrir le pied d'un homme, parce j'ai donné la montagne de Séïr en héritage à Esaü [5]. » En conséquence, « le Prophète expédia de Cadès, vers le roi d'Edom, des messagers chargés de lui dire : Israël, votre frère, nous envoie près de vous. Vous avez appris toute l'histoire de nos expéditions et de nos souffrances. Vous savez comment nos pères allèrent se fixer en Egypte, le long séjour qu'ils firent en ce pays, et la dure servitude à laquelle les Egyptiens nous avaient réduits. Le Seigneur entendit le cri de nos douleurs. Il envoya son ange, qui nous a arrachés à l'esclavage. Voici main-

Le roi d'Edom refuse aux Hébreux le passage par ses terres.

[1] *Deuter.*, cap. III, 23-26. — [2] *Hebr.*, cap. VII, 19. — [3] *Hebr.*, cap. XI, 13. — [4] Bossuet, *Discours sur l'hist. univ.*, 2e part., cap. III. — [5] *Deuter.*, cap. II, 4, 5.

tenant que nous sommes campés à Cadès, près de vos frontières. Nous vous supplions de nous laisser traverser votre territoire. Nous ne poserons pas le pied dans les champs cultivés, ni dans vos vignobles. Nous ne boirons qu'en la payant, l'eau de vos citernes, et, sans nous détourner ni à gauche ni à droite, nous suivrons le chemin public. — Non, vous ne passerez point, répondit le roi d'Edom. Je vous en empêcherai les armes à la main. — Les messagers insistèrent. Nous ne nous écarterons point de la voie frayée, disaient-ils. L'eau que nous boirons ou qui servira à abreuver nos troupeaux, vous sera payée à sa juste valeur. Nous ne ferons aucune difficulté pour le prix, notre passage sera rapide. Permettez-nous de l'effectuer. — Vous ne passerez point, répondit encore le roi, et se mettant à la tête d'une armée formidable, il vint prendre position sur les frontières, en face du peuple de Dieu [1]. » La résistance du roi iduméen força Moïse à changer son itinéraire. Il descendit jusqu'à la montagne de Hor, contournant ainsi ce pays inhospitalier.

Mort d'Aaron.

39. Une nouvelle affliction y était réservée au Prophète. « Le Seigneur lui parla en ces termes : L'heure est venue où Aaron doit aller se réunir à ses pères [2], car il n'entrera pas dans la Terre que j'ai promise aux fils d'Israël; son incrédulité au Torrent de Contradiction l'en a exclu. Prends donc Aaron avec Eléazar, son fils, et conduis-les sur la montagne de Hor. Tu revêtiras Eléazar de la robe du Grand Prêtre; Aaron mourra et sera réuni à ses pères. Moïse exécuta l'ordre divin. En présence de toute la multitude, ils prirent tous trois la route de la montagne. Arrivés au sommet, Eléazar fut revêtu de la robe du Grand Prêtre, et Aaron

[1] *Numer.*, cap. XX, 14-21. — [2] Signalons, en passant, cette expression que nous avons du reste déjà rencontrée plusieurs fois dans le récit biblique, à l'attention de M. Hoefer. Si les Juifs avaient ignoré, comme il le prétend, le dogme de l'immortalité de l'âme, que pourrait signifier la parole de Jéhovah? Que si M. Hoefer croit nous répondre en disant que c'est là une locution proverbiale, qu'elle n'a d'autre sens que la réunion matérielle d'un cadavre aux cendres de ses aïeux, nous lui ferons le même argument que Jésus-Christ employait vis-à-vis des Juifs. Dieu lui-même se nomme le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Or il est le Dieu des vivants et non des morts (*Marc.*, XII, 27).

mourut. Son fils et le Prophète revinrent au camp, et les enfants d'Israël, en apprenant la mort d'Aaron, le pleurèrent dans chaque famille pendant trente jours [1]. » Quelle simplicité, plus émouvante mille fois par sa réserve même, dans ce récit! Nul autre que Moïse n'a pu l'écrire. Sous la plume de tout autre historien il y aurait un cri du cœur, une explosion de regrets, un tribut d'éloges pour ce mort illustre. Le frère d'Aaron seul devait ne pas céder à ce mouvement spontané. Il le comprime à dessein, on le sent; il étouffe dans sa poitrine les sanglots dont elle est oppressée. « Les fils d'Israël, dans chaque famille, le pleurèrent trente jours! » Moïse nous cache ses larmes pour ne laisser apercevoir que celles de tout un peuple!

§ III. Conquêtes et mort de Moïse (1605).

Défaite d'Arad, roi de Chanaan. Serpent d'airain, figure de la croix de N. S. Jésus-Christ. M. Renan.

40. Une agression imprévue des Chananéens vint bientôt arracher le Prophète à ses douloureuses préoccupations. Arad, chef d'une tribu méridionale de ce peuple, avait appris l'arrivée des Hébreux. Son attention, éveillée depuis longtemps par le passage des premiers envoyés de Moïse, dans leur voyage d'exploration, ne s'était plus détournée de cet objet. Il fondit à l'improviste sur le camp d'Israël; son attaque subite fut couronnée de succès, et il se retira victorieux, emmenant avec lui des captifs, des richesses et des troupeaux. Le peuple, indigné de cette injuste agression, fit vœu de se venger en exterminant la tribu perfide. Le Seigneur combattit avec les enfants d'Israël; le roi chananéen fut vaincu et passé avec son armée au fil de l'épée; ses villes furent détruites, et l'on donna à cette contrée le nom d'*Horma* (anathème) [2]. Cet incident ne fit pas changer la direction que suivaient les Hébreux. Ils continuèrent à longer la frontière du pays d'Edom. Dans cette route longue et pénible, la fatigue du peuple se traduisit encore par des murmures contre Jéhovah et contre Moïse. « Pourquoi, disaient-ils, nous amener d'Egypte pour mourir dans cette solitude? Le pain nous manque; nous n'avons plus d'eau, et notre cœur se

[1] *Numer.*, cap. XX, 23-30. — [2] *Ibid.*, cap. XXI, 3.

soulève de dégoût à la vue de cette manne légère. Le châtiment du Seigneur ne se fit pas attendre. Une invasion de serpents venimeux atteignit la multitude, et leurs morsures brûlantes firent un grand nombre de victimes. Le peuple accourut près de Moïse: Nous avons péché, disait-il, en murmurant contre le Seigneur. Intercédez près de lui pour qu'il nous délivre de ce fléau. Le Prophète adressa sa prière à Jéhovah. Fais un serpent d'airain, lui répondit le Seigneur; tu l'exposeras comme un étendard à la vue de la multitude, et tous ceux qui le regarderont seront guéris de la morsure des serpents. Moïse fit donc un serpent d'airain, qu'il exposa à la vue du peuple, et tous les blessés qui y jetaient les yeux étaient immédiatement guéris[1]. » Certes, quoi que puissent dire les exégètes modernes, ce n'est point là une histoire comme une autre, et tous les efforts des rationalistes ne parviendront jamais à trouver des explications naturelles pour un phénomène aussi extraordinaire. Le rôle qu'on a voulu faire jouer à l'imagination des malades, que l'aspect du serpent d'airain guérissait, n'est pas assez sérieux pour que nous ayons à prouver l'absurdité de cette hypothèse du naturalisme. Le venin des serpents est un fait réel; il agit indépendamment de l'imagination humaine; la science n'a pas encore trouvé, pour paralyser ses effets, un moyen semblable à celui que Moïse emploie. Il faut donc, ou rejeter la Bible, ou dire avec l'auteur du livre de la Sagesse : « Le serpent d'airain que vous leur montriez, ô mon Dieu, était le signe de votre salut. Ce n'était pas sa vue qui guérissait les blessés, mais vous-même, ô Sauveur des hommes. Vous prouviez ainsi à nos ennemis que vous seul avez la puissance de délivrer de tous les fléaux[2]. » Il faut rejeter la Bible ou voir dans le serpent d'airain qui guérissait les blessés du désert, la figure de la croix rédemptrice, dont l'aspect plein de consolations ineffables guérit l'humanité de toutes ses blessures. Car Jésus-Christ notre Dieu a dit, en parlant de lui-même : « Comme Moïse éleva le serpent au désert, ainsi il faut que le Fils de l'homme soit élevé à la vue de tous, pour que ceux qui

[1] *Numer.*, cap. XXI, 4-10. — [2] *Sapient.*, cap. XVI, 6-8.

croient en lui ne périssent point et qu'ils aient la vie éternelle[1]. » Au moment où nous transcrivons ces paroles divines qui relient le Testament Ancien au Testament Nouveau, et qui illuminent des splendeurs de l'Incarnation les ombres et les figures de la loi antique, ce n'est pas sans une douloureuse et profonde émotion que nous recueillons ces lignes échappées à un écrivain dont nous avons combattu plus d'une fois les doctrines : « Un homme incom-» parable, dit M. E. Renan, si grand que, bien qu'ici tout doive » être jugé au point de vue de la science positive, je ne voudrais » pas contredire ceux qui, frappés du caractère exceptionnel de » son œuvre, l'appellent Dieu, opéra une réforme du judaïsme, ré-» forme si profonde, si individuelle, que ce fut à vrai dire une créa-» tion de toutes pièces[2]. » Puisse la véritable science, qui élève l'homme en le rapprochant de Dieu, apprendre un jour au docte professeur que Jésus-Christ, dont la divinité ne lui paraît pas encore positivement démontrée au point de vue scientifique, ne s'est pas présenté comme « un créateur de toutes pièces, » mais comme le Rédempteur promis, figuré et prédit par la loi ancienne, réalisant et consommant en sa personne toutes les Ecritures. L'humilité de la croix fut le divin appareil de sa majesté et de son triomphe; un regard jeté sur ce trône qu'un homme n'aurait pas choisi, aura toujours pour les blessés des passions et des ambitions humaines la même efficacité que la vue du serpent d'airain avait pour les blessés du désert.

Hymnes guerriers. Défaite de Séhon, roi des Amorrhéens.

41. Les fatigues du voyage furent bientôt oubliées par les Hébreux. Après trois stations nouvelles dans la solitude[3], ils arrivèrent au campement de l'Arnon, entre la double frontière de Moab et d'Amalec. Le voisinage de la Terre promise fit renaître les espérances avec les instincts belliqueux de la multitude. « Ainsi qu'il est écrit au Livre des Combats du Seigneur, on chantait des hymnes guerriers dans le camp. Ce que notre Dieu a fait aux bords de la mer Rouge, disaient les fils d'Israël, il le fera encore près des

[1] Joan., *Evangel.*, cap. III, 14, 15. — [2] *Discours d'ouverture du cours de langue hébraïque, chaldaïque et syriaque, au Collége de France*, par M. Ernest Renan, membre de l'Instit.; Paris, 1862, page 23.— [3] *Numer.*, cap. XXI, 10-13.

torrents de l'Arnon! Les rochers d'où s'échappent les cascades ruisselantes se sont inclinés sous nos pas dans la vallée d'Aar, et ont vu briller nos pavillons près des frontières de Moab. C'est là que les eaux vives promises par le Seigneur à Moïse ont brillé à nos yeux! Et la joie du peuple redoublant à l'aspect de ces ondes bienfaisantes, ils chantaient en chœur : Jaillissez, cascades bénies, laissez échapper vos torrents délicieux. Les princes des tribus vous avaient ménagées pour les fils d'Israël; les chefs du peuple, à la voix de notre législateur, vous ont conquises et vous ont frappées de leur bâton de voyageurs [1] ! » Ces chants présageaient la victoire. La tribu de Moab, issue de Loth, neveu d'Abraham, devait être respectée par les Hébreux. « N'engage point de lutte contre les Moabites, avait dit le Seigneur à Moïse; je ne vous laisserai pas mettre le pied sur leur territoire, parce que j'ai donné la contrée d'Aar en héritage aux fils de Loth [2]. Mais j'ai livré en votre pouvoir Séhon l'Amorrhéen, et la ville d'Hésébon qu'il commande. Allez donc, franchissez l'Arnon, et prenez possession de cette terre [3]. » Moïse, interprète fidèle du Dieu des armées, qui est en même temps le Dieu de la paix, envoya des messagers à Séhon, avec ordre de lui dire : « Je vous prie de permettre à Israël le libre passage par votre territoire. Nous respecterons vos champs et vos vignes, et ne boirons dans vos citernes qu'après vous avoir payé l'eau. Nous suivrons la route royale [4] jusqu'à ce que nous ayons quitté vos frontières. Le roi amorrhéen, comme celui d'Edom, s'y refusa. A la tête de son armée, il vint au désert jusqu'à Jasa présenter la bataille aux Hébreux. Mais il fut vaincu et son armée

[1] *Numer.*, cap. XXI, 14-19. — Le *Liber Bellorum Domini*, écrit sans doute en même temps que le Pentateuque, et sinon par Moïse lui-même, au moins sous sa direction, ne nous est connu que par ce fragment cité dans le livre des Nombres.

[2] *Deuter.*, cap. II, 9. — [3] *Ibid.*, cap. II, 24.

[4] L'expression *via regia gradiemur*, est remarquable. A cette époque où la royauté ne se distinguait en temps de paix que par de plus grandes possessions de troupeaux et de terres, elle avait en temps de guerre une importance plus considérable. Il est probable que les routes royales dont parle Moïse, étaient destinées surtout à faciliter la rapidité des évolutions militaires et la marche des guerriers.

taillée en pièces. Les fils d'Israël prirent possession de tout son territoire, depuis le torrent de l'Arnon jusqu'à celui de Jéboc, et s'établirent dans les villes conquises [1]. » Depuis la sortie d'Egypte c'était le premier établissement des Israélites hors du désert.

Og, roi de Basan. Premier partage de la conquête.

42. La nouvelle conquête était limitée par le territoire des Ammonites, descendants, ainsi que la tribu de Moab, de Loth le patriarche. « Garde-toi de les provoquer au combat, avait dit le Seigneur à Moïse. Je ne vous donnerai rien de la contrée qui appartient aux fils d'Ammon, descendants de Loth, auxquels j'en assurai la possession [2]. » Moïse tourna donc ses armes sur la limite opposée. Jazer et ses habitants se soumirent à sa domination. « L'armée des Hébreux s'avança ensuite dans la direction de Basan. Ce pays était connu sous le nom de terre des *Réphaïm* (Géants) [3]. Og, son roi, était le seul reste de cette race gigantesque. On conserva longtemps à Rabbath, ville des Ammonites, le lit de fer, long de neuf coudées et large de quatre, dont il avait coutume de se servir [4]. A la tête de ses guerriers, Og vint attaquer les fils d'Israël à Edraï. Ne crains rien, dit le Seigneur à Moïse. J'ai livré cet ennemi entre tes mains. Son peuple et tout son territoire te seront soumis. Le sort de Séhon l'Amorrhéen attend le roi de Basan. La victoire des Hébreux fut en effet complète. Og, ses fils et toute son armée tombèrent sous leurs coups, et la terre de Basan devint leur conquête [5]. » Ce nouveau triomphe les rendait maîtres de tout le pays situé à l'orient du Jourdain, depuis l'Arnon jusqu'à la montagne de Galaad. Les souvenirs de Jacob revenaient à la mémoire de ses fils sur une terre visitée jadis par le patriarche. Les tribus de Ruben, de Gad et de Manassé, plus riches que les autres en troupeaux, furent établies dans ces riches pâturages, et reçurent ainsi les premières des mains de Moïse l'investiture de leur territoire, à la condition expresse qu'elles continueraient à prêter leur concours à l'armée des Hébreux, jusqu'à l'entière conquête du pays de Chanaan [6].

[1] *Numer.*, cap. XXI, 22-25. — [2] *Deuter.*, cap. II, 19. — [3] *Ibid.*, cap. III, 13. — [4] *Ibid.*, cap. III, 11. — [5] *Numer.*, cap. XXI, 33 ad ultim.; *Deuter.*, cap. III, 1-11. — [6] *Numer.*, cap. XXXII.

L'ânesse de Balaam.

43. Les succès multipliés du peuple de Dieu avaient jeté l'effroi parmi les tribus voisines. Quand il vint camper sur la rive moabite du Jourdain, en face de Jéricho, le roi de Moab, Balac, fils de Séphor, trembla pour ses possessions. L'ordre formel du Seigneur, qui défendait aux Hébreux d'inquiéter les descendants de Loth, ne suffit point à le rassurer. « Voyez, disait-il aux chefs de sa tribu, voyez cette invasion formidable qui anéantit nos plus puissants voisins. C'est ainsi que les troupeaux de bœufs dévorent, jusqu'à la racine, l'herbe des pâturages [1]. » Le sentiment de sa faiblesse et l'impossibilité où il se voyait de repousser les armes à la main ces victorieux ennemis, redoublaient encore ses alarmes. Il crut trouver contre eux une résistance plus sérieuse, en opposant les malédictions de ses dieux aux bénédictions dont les comblait Jéhovah, le Seigneur. Dans ce dessein, il manda le prophète Balaam, fils de Béor, pour le prier de maudire les Hébreux. « Au matin, Balaam sella son ânesse, et suivi de deux serviteurs, se mit en marche pour venir trouver le roi. Mais l'ange du Seigneur, un glaive à la main, se présenta sur la route, entre les deux murailles étroites d'un champ de vignes; l'animal effrayé se cabra. Balaam, qui ne voyait point encore l'envoyé du ciel, frappa sa monture, et celle-ci, en reculant toujours, froissait le pied de son maître aux pierres de la muraille. Maltraitée plus violemment encore, l'ânesse plia les jarrets et s'abattit sous le poids de son impitoyable maître. Que n'ai-je une épée pour t'en percer le flanc? s'écriait Balaam. En ce moment le Seigneur ouvrit la bouche de l'ânesse : Que t'ai-je fait, dit-elle, et pourquoi me traiter avec cette fureur? Ne suis-je pas ta monture favorite? M'est-il jamais arrivé de résister à ta volonté? Au même instant les yeux du prophète s'ouvrirent; il aperçut la vision redoutable et l'ange qui se tenait debout en face de lui, l'épée nue à la main. Saisi d'effroi, il se prosterna le front dans la poussière, et adora le Seigneur. — Je suis venu pour m'opposer à ton dessein; la route dans laquelle tu t'engages est mauvaise et te conduirait à résister à ma volonté! — J'ai péché, Seigneur, répondit Balaam. Je suis prêt, sur votre ordre, à abandonner le voyage que j'ai entre-

[1] *Numer.*, cap. XXII, 4.

pris. — Non, dit l'ange, continue ta route, mais prends garde de ne dire autre chose que les paroles que je mettrai dans ta bouche [1]. » Encore ici le miracle a paru si manifeste aux adversaires de la Bible, dans les siècles précédents, que l'ânesse de Balaam était devenue le texte de leurs plaisanteries les plus habituelles. L'impossibilité du fait leur semblait un argument victorieux à apporter contre la divinité de nos Livres saints. Le naturalisme moderne, nous devons l'avouer, a renoncé à ce système. Les paroles de l'ânesse, selon l'exégèse récente, n'auraient point été réellement articulées. Elles sont la formule extérieure et dramatique dont se revêtirent les réflexions intimes du Prophète. Qu'il nous soit permis d'opposer à cette nouvelle théorie une réflexion qui nous semble la renverser complétement. Balaam était appelé pour maudire. Le roi de Moab allait le combler de présents pour solder ses malédictions. Balaam était Moabite lui-même, et à ce titre il devait détester les fils d'Israël, dont l'invasion menaçante semait l'effroi dans toutes ces contrées; de plus, Balaam était le chef considérable et respecté d'un culte que les Hébreux venaient détruire; et cependant Balaam, à trois reprises solennelles, en présence du roi moabite et de tous ses guerriers, va faire descendre ses bénédictions sur les fils d'Israël, qu'il avait tant d'intérêt à vouer à l'anathème. Nous disons que c'est là un miracle dans l'ordre moral, qui n'a pu être produit que par un miracle dans l'ordre physique. Si Balaam n'avait rien vu ni entendu sur le chemin, il ne serait pas arrivé au camp de Balac dans des dispositions si contraires à tous ses précédents, à tous ses intérêts, à toutes ses sollicitudes politiques et religieuses. Ce sera plus tard l'histoire de Saul, l'ennemi du nom chrétien, terrassé sur le chemin de Damas, et se relevant pour porter aux extrémités du monde l'Evangile de Jésus-Christ. Mais Balaam ne sera pas seulement l'interprète forcé des bénédictions divines, il sera prophète, et le miracle de sa prophétie est à nos yeux la plus invincible confirmation du prodige extérieur qui produisit en lui des effets si extraordinaires et si évidemment surnaturels.

[1] *Numer.*, cap. XXII, 21-35.

Prophéties de Balaam.

44. Sept autels furent dressés sur les sommets de Baal. Le roi moabite, entouré des princes de sa tribu et des chefs de son armée, y conduisit le prophète. L'aurore commençait à briller à l'orient; les holocaustes furent offerts aux dieux de Moab. Les tentes d'Israël couvraient les plaines voisines. Balaam prit la parole : « Le roi des Moabites m'a fait venir d'Aram, s'écria-t-il. Il m'a appelé des montagnes de l'Orient : Viens, disait-il, et maudis Jacob. Hâte-toi, jette l'anathème sur les fils d'Israël. Comment pourrais-je maudire ceux que le Seigneur a bénis? Comment prononcerais-je un anathème que Dieu n'a point ratifié? Du sommet de ces rochers j'aperçois ce peuple invincible; des hauteurs de ces collines je le contemple. Il habitera seul parmi les autres races, il ne se mêlera point aux nations de la terre. Qui pourra compter les fils de Jacob? Ils se multiplient comme les grains de sable au désert. Qui saura jamais le nombre des enfants d'Israël? Ah! puissé-je mourir de la mort de ces justes, puissent mes derniers instants resplendir de leurs espérances immortelles! — Que fais-tu? s'écria le roi de Moab. Tu combles mes ennemis de tes bénédictions! — Puis-je prononcer d'autres paroles que celles que le Seigneur a mises sur mes lèvres? répondit le prophète [1]. » Balac, dans sa douleur, le conduisit sur les sommets de Phasga, d'où l'on ne pouvait apercevoir qu'une partie du camp des Hébreux. Il croyait que la vue de tant d'ennemis puissants et victorieux avait agi sur l'imagination de Balaam, et qu'il retrouverait contre eux des paroles d'anathème quand ils apparaîtraient moins formidables. Les autels furent de nouveau dressés et les victimes immolées. « Prête l'oreille à mes accents, roi de Moab, dit alors le prophète, écoute mes paroles, fils de Séphor. Dieu ne se prête point au mensonge comme les faibles mortels, il ne change pas comme les enfants trompeurs des hommes. Quand donc les faits ont-ils démenti sa parole? Quand donc l'accomplissement n'a-t-il point réalisé ses promesses? J'ai été appelé pour maudire, et je ne puis retenir les bénédictions qui s'échappent de mes lèvres. Il n'y a point d'idole dans le camp de

[1] *Numer.*, cap. XXIII, 7-12.

Jacob, on ne trouve point l'image de faux dieux sous les tentes d'Israël. Jéhovah le Seigneur est avec eux, et le son de ses trompettes est un chant de victoire. Jéhovah s'est levé dans sa force invincible, et il a arraché son peuple aux Egyptiens. Jacob n'a point d'augures, la divination est inconnue en Israël. Un jour on racontera les grandes choses que le Seigneur a faites pour cette nation bénie. Je le vois ce peuple, il se lève dans sa majesté comme le lion roi du désert; il ne se reposera dans sa puissance qu'après avoir déchiré sa proie et bu le sang de ses ennemis vaincus. — Arrête! s'écria Balac. Ne les bénis pas du moins, si tu ne peux les maudire [1]! » Une troisième fois le roi de Moab voulut essayer s'il plairait enfin à Dieu de maudire Israël [2]. Les sacrifices furent offerts au sommet de la montagne de Phogor. « Balaam, levant les yeux, aperçut les tentes des Hébreux rangées par tribus dans les vastes plaines. Saisi de l'esprit divin, il s'écria : Qu'ils sont beaux tes tabernacles, ô fils de Jacob! que tes pavillons sont éclatants, ô fils d'Israël! Comme les vallons couverts de verdure et d'ombre, comme les jardins délicieux au bord des eaux fécondes, comme les cèdres dont les racines s'abreuvent à l'onde des torrents, ainsi m'apparaissent ces tentes qu'a dressées le Seigneur! L'eau ne tarira jamais de la fontaine de Jacob, et sa race se répandra comme un fleuve immense. Son premier roi sera pourtant rejeté, à cause d'Agag, et la couronne tombera de sa tête. Mais c'est Jéhovah qui a arraché ce peuple au joug de l'Egyptien; il dévorera ses ennemis et les transpercera de ses flèches. Israël, c'est le lion couché dans sa force; qui osera troubler son sommeil? Celui qui te bénira, ô Israël, sera béni lui-même, et la malédiction accablera ceux qui t'auront maudit [3]. » L'inspiration prophétique débordait dans les accents de Balaam. Ce n'est plus seulement l'attitude générale du peuple juif, isolé parmi les autres nations, qui frappe ses regards. Il ne se contente plus de signaler dans l'avenir l'attention qui se fixera sur ce peuple extraordinaire, dont on publiera la merveilleuse histoire. L'avenir se déroule à ses yeux; il nomme Agag, il désigne la chute de Saül, comme s'il voyait à distance ces événements dont il était

[1] *Numer.*, cap. XXIII. 17-25. — [2] *Ibid.*, 27. — [3] *Ibid.*, cap. XXIV, 2-9.

séparé par des siècles, et que Moïse lui-même, en transcrivant ses paroles, ne pouvait comprendre que par une semblable intuition prophétique. Le roi de Moab voulut en vain mettre un terme à cette scène dont l'effet dut être terrible sur les auditeurs. «Laisse-nous, dit-il. Retourne à Aram. J'avais résolu de te combler de richesses. Mais les paroles que le Seigneur a mises sur tes lèvres ont arrêté ma munificence. — N'ai-je pas dit à tes envoyés, reprit le prophète : Quand Balac emplirait de son or et de son argent ma maison tout entière, je ne pourrais transgresser l'ordre du Seigneur. Le bien ou le mal que Dieu mettra sur mes lèvres, je le dirai fidèlement [1]. » Puis, s'adressant à la multitude qui l'entourait : « Voici, dit-il, les paroles de Balaam, fils de Béor, cet homme dont les yeux se sont fermés à la vraie lumière, qui a entendu depuis la voix du Très-Haut, dont le regard s'est ouvert quand il fut renversé sur la poussière du chemin, et qui a vu les visions du Tout-Puissant. Oui je le verrai, mais pas maintenant. Je le contemplerai, mais dans un long avenir ! Une étoile se lèvera du milieu de Jacob, un rejeton sortira d'Israël. Et les chefs de Moab et tous les fils de Seth seront renversés. L'Idumée tombera en son pouvoir, l'héritage de Séïr lui sera livré, Israël sera vainqueur par son courage, la domination appartiendra à Jacob [2] ! » Se tournant alors vers les plaines des Amalécites : « Amalec, s'écria-t-il, puissante nation, ta dernière heure sonnera [3]. » Jetant les yeux à l'occident de la mer Morte, le prophète aperçut la région des Cinéens : « Fils de Cin, dit-il, ta position est formidable ! Et pourtant, quand tu irais cacher ton nid au sommet le plus élevé de tes rochers, quand tu redoublerais ta valeur héréditaire, tu ne pourrais le soustraire à ta ruine. Assur viendra s'en emparer [4]. » Qui donc déchirait sous les yeux du prophète le voile de l'avenir pour lui montrer la conquête d'Amalec par Saül, et la captivité des Cinéens emmenés en esclavage par l'Assyrien Salmanasar ? Mais les dernières paroles de cette prophétie sont plus étonnantes encore. Balaam a salué de loin l'*Etoile qui se lèvera du sein de Jacob;* il s'est associé en espérance à l'avénement du Sauveur qu'il proclame dans le lointain des

[1] *Numer.*, cap. XXIV, 11-13. — [2] *Ibid.*, 15-18. — [3] *Ibid.*, 20. — [4] *Ibid.*, 21, 22.

âges. Sa vue s'étend encore au delà. Après avoir parcouru l'horizon qui se développait autour des sommets de Phogor, il s'élance dans une sphère où l'espace ni le temps ne lui opposent plus de limites. « Ah! s'écrie-t-il, quels seront les vivants qui verront les choses que le Seigneur doit accomplir? Un peuple viendra d'Italie monté sur des trirèmes; il soumettra l'Assyrie, dévastera le sol des Hébreux, et périra enfin lui-même. Après ces étonnantes paroles, Balaam reprit le chemin de sa demeure [1]. » Que M. Renan, avec sa nouvelle théorie du *prophétisme* en Israël; que M. Salvador, avec son préjugé républicain des *orateurs-prophètes*, expliquent, s'ils le peuvent, comment du sommet de Phogor Balaam, qui n'était pas Hébreu, qui ne parle point comme un orateur, aperçoit mille ans avant la fondation de Rome les trirèmes de Vespasien et de Titus, sortant du port d'Ostie pour venir à la conquête de Jérusalem! Quand ils auront réussi à nous expliquer ce problème, il ne sera pas difficile de leur prouver que le Dieu, qui mettait ces paroles dans la bouche du prophète, avait bien pu ouvrir celle de l'ânesse de Balaam.

Prévarication des Hébreux dans les plaines de Madian.

45. Ce que le roi de Moab n'avait pu obtenir par son insistance désespérée, un conseil perfide de Balaam allait le réaliser. Après cette admirable prophétie arrachée malgré lui à sa bouche rebelle, Balaam était descendu dans la plaine et avait organisé contre les Hébreux un système de corruption auquel ils ne surent malheureusement pas résister. Il savait que la malédiction refusée aux désirs du roi de Moab, tomberait sur les fils d'Israël aussitôt qu'ils abandonneraient la loi du Seigneur. Et il trouva pour ce plan de corruption d'infâmes auxiliaires dans les filles de Madian et de Moab. Au milieu des plaines de Settim, où les Hébreux étaient campés au sein de l'abondance et dans les joies de la victoire, ils oublièrent la loi divine, et les filles de Moab et de Madian les entraînèrent dans leurs impures séductions [2]. Là, corrompus par ces étrangères, ils prirent part à leurs sacrifices idolâtriques, se prosternèrent devant les autels des faux dieux, et les fils d'Israël ne rougirent pas de se faire initier aux mystères licencieux de Beel-

[1] *Numer.*, cap. XXIV, 23 ad ultim. — [2] *Ibid.*, cap. XXV.

phégor. Jéhovah irrité fit entendre sa parole à Moïse. Tous ceux qui se sont souillés par les infâmes initiations de Beelphégor, dit le Prophète, seront punis de mort. Au moment où il proclamait l'ordre divin, Zambri, fils de Salu, chef de la tribu de Siméon, osait traverser le camp avec une jeune Madianite, Cozbi, fille de Sur, l'un des princes idolâtres de ce pays. A cette vue Phinées, fils du grand prêtre Eléazar, se précipita l'épée à la main sur les deux coupables et les mit à mort. Vingt-quatre mille Israélites subirent la peine réservée aux violateurs de la loi. Et cet exemple terrible, en face de la Terre promise, rappela les Hébreux à la sainteté de leur mision qu'ils avaient trop promptement oubliée. « En récompense de son zèle, dit le Seigneur à Moïse, le sacerdoce suprême demeurera pour jamais fixé dans la descendance de Phinées [1]. » Quand l'expiation solennelle fut accomplie, le Prophète fit procéder à un nouveau dénombrement. Il importait, au moment où le partage de la Terre promise allait s'achever, d'assurer par un recensement général le droit des familles. Six cent un mille sept cent trente combattants furent inscrits selon l'ordre de chaque tribu. La population n'avait subi qu'une diminution de trois mille hommes depuis la sortie d'Egypte, malgré les privations d'une vie nomade et les fatigues du désert, subies pendant quarante ans de séjour dans des campements dénudés et stériles.

Défaite des Madianites

46. Avec une armée aussi formidable, Moïse pouvait sans crainte engager la lutte contre les tribus de Chanaan; mais sa dernière heure était venue, et le Seigneur la lui annonça en même temps que sa dernière victoire. « Va, lui dit-il, tirer une éclatante vengeance des abominables artifices des Madianites, et après ce triomphe tu iras te réunir à tes pères. » Sur l'ordre du Prophète, chacune des tribus fournit mille guerriers d'élite. Phinées se mit à leur tête, et l'armée de Madian fut anéantie. Cinq de ses rois tombèrent sous le glaive victorieux des fils d'Israël; Balaam se trouva au nombre des morts; aveugle instrument dont la parole de Jéhovah, en traversant les lèvres, n'avait pu toucher le cœur! Les femmes dont les séductions avaient entraîné le peuple de Dieu à un double crime,

[1] *Numer.*, cap. XXV, 11, 12.

reçurent le châtiment de leur perfidie, et la victoire fut si prompte qu'elle ne coûta pas un seul homme aux Hébreux [1].

Moïse promulgue de nouveau la loi.

47. Les jours de Moïse étaient comptés, le Seigneur lui en avait marqué le terme. Dans cinq assemblées solennelles [2], où le peuple qu'il allait quitter vint écouter en pleurant les dernières paroles de sa voix défaillante, il résuma tout l'ensemble de la législation divine dont il avait été depuis quarante ans l'organe infatigable. Ce fut comme une seconde promulgation de la loi [3], non plus avec les terreurs et les foudres du Sinaï, mais avec l'attendrissement d'un auguste vieillard, d'un père que la mort va enlever à une famille bien-aimée. Jamais la grande âme de Moïse n'éclata en plus sublimes accents. Le livre du Deutéronome, où sont renfermées ses dernières paroles et comme le testament de son amour, est le plus digne couronnement du Pentateuque; et il faut s'aveugler soi-même pour n'y pas voir le sceau de l'unité divine imprimé à l'ensemble de la loi. Ce fut alors que Moïse prononça cette magnifique prophétie de la ruine de Jérusalem, déjà reproduite par nous [4]. Ce fut alors qu'il désigna à son peuple le Messie qui devait venir réaliser en sa personne toutes les figures, accomplir les prophéties et consommer les Ecritures. « Le Seigneur votre Dieu, leur dit-il, vous suscitera du milieu de votre nation et du sein de vos frères, un prophète semblable à moi. C'est lui que vous devrez écouter. Quiconque refusera d'entendre sa voix, tombera sous ma vengeance [5]. » Que les Juifs du XIXe siècle relisent cette parole, et qu'ils nous disent quel est le prophète, libérateur comme Moïse, thaumaturge comme lui, législateur comme lui, qui se soit élevé du sein de leur nation et du milieu de leurs frères, en dehors de Jésus-Christ, qui disait de lui-même : « C'est de moi que Moïse vous a parlé : » *De me*

[1] *Numer.*, cap. XXXI. — [2] *Deuter.*, cap. V ad cap. XXXIII.

[3] C'est pour cela que le nom de *Deutéronome* a été donné au livre de Moïse qui renferme ses dernières instructions, non pas, comme l'ont prétendu les exégètes modernes, que le Deutéronome contienne une législation différente, mais parce qu'il est comme la seconde promulgation de la même loi.

[4] Au chapitre Ier de l'ère mosaïque, pag. 519 de ce volume.

[5] *Deuter.*, cap. XVIII, 15, 19. — Voir, sur cette prophétie de Moïse, la Dissertation de la Bible de Vence, et celle de M. Aug. Nicolas, *Etudes philosoph. sur le Christian.*, 3e part., cap. IV.

enim ille scripsit [1]? Quel est le grand législateur qui soit sorti depuis les jours du Sinaï de la race d'Israël? Et si Jésus-Christ n'était pas l'envoyé du ciel annoncé par Moïse, pourquoi la vengeancce du Seigneur a-t-elle frappé le peuple de Juda? pourquoi Jérusalem désolée pleure-t-elle depuis dix-huit siècles sur des ruines?

Moïse institue Josué son successeur.

48. L'émotion fut grande parmi la multitude quand, après avoir déroulé sous ses yeux le passé, le présent et l'avenir du peuple de Dieu, le saint vieillard reprit d'une voix mourante : « Aujourd'hui même j'achève ma cent vingtième année; mes pieds défaillants me refusent leur service, et d'ailleurs Jéhovah m'a dit : Tu ne franchiras pas le Jourdain. Que ce grand Dieu, votre souverain, soit donc votre guide. C'est lui qui renversera sous vos pas les nations ennemies; il les brisera comme il a brisé le roi des Amorrhéens et le roi de Basan. Soyez pleins de courage, ayez confiance, et ne tremblez pas en face des périls. Le Seigneur votre Dieu est votre chef; il ne vous oubliera, il ne vous abandonnera jamais! Puis, faisant approcher Josué, il lui dit en présence de la foule attendrie : O mon fils, sois fort et courageux! C'est toi qui introduiras ce peuple dans la terre que Dieu promit à Abraham, Isaac et Jacob. Jéhovah, qui est votre chef, marchera avec toi, il ne te délaissera jamais. Sois donc sans frayeur et sans crainte [2]. » Le Prophète remit alors entre les mains des fils de Lévi et de tous les anciens d'Israël le Livre de la loi, avec ordre de le lire tous les sept ans dans une assemblée générale du peuple; et il rentra sous sa tente.

Cantique de Moïse.

49. Une dernière fois il alla se prosterner devant le Tabernacle de l'alliance. Le Seigneur lui apparut encore dans la colonne de nuée. « Tu vas, lui dit-il, dormir ton sommeil avec tes pères, et ce peuple oubliera de nouveau ses promesses; il ira porter son hommage aux dieux étrangers, sur la terre dont je l'aurai mis en possession. Avant de t'en séparer, écris donc, dans un cantique solennel, tout ce que j'ai fait pour cette nation. Les fils d'Israël graveront tes paroles dans leur mémoire; ils chanteront cette hymne qui me servira contre eux de témoignage [3]. » Ce fut alors que, ranimant ses forces épuisées, le Prophète répandit toute son âme

[1] Joan., *Evang.*, cap. v, 46. — [2] *Deuter.*, cap. XXXI, 1-8. — [3] *Ibid.*, 16-29.

dans des accents inspirés. La vigueur de pensée et l'éclat des images qu'il avait déployés sur les bords de la mer Rouge, dans le chant glorieux de la délivrance, se retrouvèrent dans la parole du vieillard défaillant. Le lendemain, en présence de toute la multitude assemblée, il prononça ce sublime cantique : « Cieux, écoutez ma parole; terre, prête l'oreille à mes accents! Que la vérité tombe de mes lèvres comme la pluie bienfaisante sur la campagne desséchée, comme la rosée du matin sur les fleurs, comme l'eau féconde sur l'herbe de la prairie. C'est le nom de Jéhovah que j'invoque; rendez gloire à la magnificence de notre Dieu. Qu'elles sont parfaites les œuvres de ses mains! La justice est son chemin royal. Il est le Dieu fidèle, le Dieu de la sainteté et de la justice! Ceux qui ont péché contre lui s'appelleront-ils encore ses enfants? Génération perverse et corrompue, est-ce là ce que tu rends au Seigneur ton Dieu? N'est-il pas ton père, ton souverain, ton maître et ton créateur? Souviens-toi des jours anciens; interroge les siècles écoulés, et ils t'apprendront les œuvres de Dieu; consulte tes aïeux, ils te raconteront ses merveilles! Quand le Très-Haut séparait les nations, quand il partageait la terre entre les fils d'Adam, il préparait dans sa pensée la future patrie des enfants d'Israël. Car le peuple du Seigneur, l'héritage qu'il a voulu se choisir, c'est Jacob! Il le trouva sur une terre désolée, dans un séjour d'horreur, emprisonné par le désert. Il lui a frayé la route, dicté sa loi; il l'a gardé ainsi que la prunelle de ses yeux. Comme on voit l'aigle, dans sa maternelle sollicitude, provoquer le vol timide de ses jeunes aiglons et les encourager par son exemple, de même le Seigneur a étendu ses ailes, il a emporté le peuple sur ses épaules. Seul le Seigneur fut son chef; jamais Israël ne connut le secours d'un dieu étranger. Il l'a établi sur cette terre de Basan, entourée de rochers comme une forteresse; là il recueille les fruits des campagnes, le miel au creux des rochers; l'huile jaillit sous ses pas de la pierre des solitudes; il mange le beurre et le lait des troupeaux enlevés à ses ennemis; la fleur du froment se mêle pour lui à la chair des brebis et des chevreaux de Basan, et il boit le sang de la grappe féconde. Il s'est oublié au sein de l'abondance, le peuple cher au

Seigneur! Rassasié de la graisse de la terre, appesanti dans la jouissance, il a abandonné son créateur, son sauveur et son père! Ils lui ont préféré des idoles étrangères, ils ont provoqué son courroux par les turpitudes d'un culte abominable. On les vit immoler aux démons les victimes qu'ils refusaient à Jéhovah; on les vit sacrifier à des dieux inconnus que n'adorèrent jamais leurs aïeux. C'est ainsi, ô Israël, que tu as oublié le Dieu qui t'avait porté dans ses bras comme le plus tendre des pères! C'est ainsi que tu as abandonné le Dieu qui t'a créé. Le Seigneur fut témoin de ta prévarication; il a vu tes fils et tes filles se plonger dans le crime. C'en est fait, dit-il : ils ne reverront plus la lumière de mon visage; leur dernière heure a sonné. Génération ingrate, enfants infidèles, ils m'ont préféré d'impures idoles; à mon tour, je leur préférerai un peuple qui n'était pas le mien; les nations infidèles boiront ses larmes. Le feu de ma colère s'est allumé; il les poursuivra de ses ardeurs vengeresses jusqu'au fond des enfers; il dévorera leur terre et consumera les montagnes jusqu'au fondement. Je rassemblerai sur eux tous les fléaux, et mes flèches épuiseront jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Consumés par la faim, l'oiseau de proie viendra déchirer leur cadavre; j'aiguiserai contre eux la dent des lions, et je les livrerai à l'ardente morsure des serpents. Au dehors le glaive de l'ennemi, au dedans l'épouvante et la terreur les moissonneront; le fiancé et la vierge timide, l'enfant à la mamelle et le vieillard aux cheveux blancs tomberont sous mes coups. Qu'une parole seulement s'échappe de mes lèvres, et ils auront vécu : leur souvenir même sera effacé de la mémoire des hommes. — Mais je n'ai pas voulu donner cette joie à tes ennemis, et j'ai différé ton châtiment. Dans leur orgueil, ces insensés auraient dit en insultant à ta défaite : C'est la puissance de notre bras, et non la volonté du Seigneur qui nous a ménagé la victoire! — Jusques à quand résisteras-tu donc à la voix de la sagesse, ô peuple d'Israël! Quand donc s'ouvriront les yeux de ton intelligence, quand donc sauras-tu prévoir les secrets de tes fins dernières? — Sachez-le enfin; je suis le Seigneur, et il n'y a pas d'autre Dieu que moi : je tiens en ma main la vie et la mort; je frappe et je guéris, et nul

ne saurait échapper à ma puissance, car je vis dans l'éternité. Si je saisis mon glaive étincelant comme l'éclair, si mon bras s'arme de la justice, je ferai éclater ma vengeance sur mes ennemis; mes flèches s'enivreront de leur sang, mon épée dévorera leurs chairs frémissantes dans le carnage des combats, dans les horreurs et le dénuement de la captivité! Nations de la terre, chantez la gloire du peuple que notre Dieu a daigné se choisir lui-même; il vengera le sang de ses serviteurs; il les fera triompher de leurs ennemis, et le sol de leur patrie sera gardé par sa main toute-puissante [1]! »

Bénédiction des tribus. Mort de Moïse.

50. Quand il eut achevé les paroles de ce cantique inspiré, Moïse traversa les tribus rangées sur son passage, pour se rendre à la montagne où il devait mourir. L'entrée de la Terre promise lui était interdite, mais le Seigneur lui avait accordé la faveur de mourir en la regardant. « Franchis les sommets d'Abarim, avait-il dit, et du haut de la montagne de Nébo, tu verras à tes pieds la terre de Chanaan, que je donnerai aux fils d'Israël. C'est de là que tu iras rejoindre tes aïeux, comme ton frère Aaron mourut sur la montagne de Hor, parce que vous avez tous deux transgressé ma loi au Torrent de Contradiction, et que vous m'avez offensé en présence des fils d'Israël. Ainsi tu verras de loin cette Terre promise, mais tu n'y poseras pas le pied [2]. » A mesure qu'il passait devant le front des tribus, le Prophète leur adressait une parole suprême de bénédiction, qui forme comme le testament de son amour. A Ruben : « Puisses-tu vivre heureux et prospère, dit-il, en restant peu nombreux, comme te l'a prédit Jacob [3]. » La tribu de Juda reçut de lui un gage mystérieux d'avenir. « Voici, dit-il, la bénédiction de Juda. O Seigneur, écoutez sa prière, amenez au peuple le fils de Juda : *Ad populum suum introduc eum* [4]. » Jésus-Christ, Fils de Dieu dans l'éternité, descendant de Juda selon sa généalogie terrestre, devait réaliser la parole de Moïse. Le cœur du Prophète est en proie à une émotion saisissante, quand il s'adresse à la tribu de Lévi, cette tribu qui était la sienne et qu'il avait à jamais illustrée. « Seigneur, vous aviez enseigné votre loi et révélé les secrets de la

[1] *Deuter.*, cap. XXXII, 1-44. — [2] *Ibid.*, cap. XXXII, 48 ad ultim. — [3] *Ibid.*, cap. XXXIII, 6. — [4] *Ibid.*, 7.

perfection à un homme de cette tribu. De nombreuses épreuves l'ont assailli, mais vous avez prononcé sa sentence au Torrent de Contradiction. Il a du moins, sur votre ordre, dit à son père et à sa mère : Je ne vous connais pas; et à ses frères : Je ne sais qui vous êtes! Comme lui, les fils de Lévi ont tout quitté pour vous servir. Ils ont fidèlement gardé votre parole et observé vos commandements. Ces préceptes sont ta force, ô Jacob; ils forment ta loi sainte, ô Israël! Les fils de Lévi offriront l'encens au Seigneur et immoleront les victimes sur son autel. O mon Dieu, bénissez leur zèle et sanctifiez l'œuvre de leurs mains! Renversez les desseins de leurs ennemis, et que ceux qui les persécuteront ne prospèrent jamais [1]. » Nous ne savons s'il y a dans l'histoire antique une page plus attendrissante que ces adieux de Moïse à la tribu dont il était le chef. En mêlant sa propre histoire à celle de sa tribu bien-aimée, il trouve des paroles qui remuent l'âme jusque dans ses profondeurs, et auxquelles les siècles écoulés n'ont rien fait perdre de leur caractère d'ineffable attendrissement. Les autres tribus reçurent tour à tour, de cette bouche vénérée, la bénédiction suprême. Quand le Prophète eut achevé cette revue solennelle, il se retourna une dernière fois vers le peuple qu'il avait tant aimé : « Sois heureux, ô Israël! s'écria-t-il. Quel peuple fut jamais semblable à toi? Le Seigneur est ton salut, il est le bouclier de ta défense et le glaive de ta victoire! Tes ennemis se refuseront à le reconnaître, mais tu inclineras leur tête superbe sous ton pied triomphant! *Negabunt te inimici tui, et tu eorum colla calcabis* [2]. Le Prophète s'éloigna dans la direction de la montagne, à travers les vallées de Moab. Parvenu sur le sommet du Nébo, en face de la ville de Jéricho, le Seigneur lui montra les hauteurs de Galaad et tout le pays jusqu'à la mer Intérieure (mer Méditerranée). Au midi s'étendait la plaine de Jéricho, la ville des palmes, jusqu'à Ségor. Voilà, lui dit le Seigneur, cette terre dont je parlais à Abraham, Isaac et Jacob, et que j'ai juré de donner à leur postérité. Tu l'as vue de tes yeux, mais tu n'y entreras pas! Et Moïse, le serviteur de Dieu, mourut sur cette terre moabite. Par l'ordre du Seigneur, il fut enseveli dans la vallée

[1] *Deuter.*, cap. XXXIII, 8-12. — [2] *Ibid.*, 29.

qui s'étend au pied du mont Phogor. Nul mortel jusqu'ici n'a su où fut placé son tombeau. A l'âge de cent vingt ans, où il était parvenu, ses yeux ne s'étaient point obscurcis et ses dents n'étaient point ébranlées dans sa bouche. Les fils d'Israël le pleurèrent pendant trente jours, dans leur campement, au milieu des plaines de Moab. Depuis ce jour, nul prophète ne s'est élevé en Israël, semblable à Moïse et voyant comme lui le Seigneur face à face [1]. »

Non surrexit ultra prophetæ in Israel sicut Moyses.

51. La main pieuse qui a ajouté ce chapitre au Deutéronome nous est inconnue. Mais, quelle qu'elle soit, elle écrivait dans les dernières paroles que nous venons de citer, la condamnation anticipée du judaïsme moderne. S'il est vrai que nul prophète n'a paru en Israël, qui fût comparable à Moïse, que devient la promesse solennelle faite au nom du Seigneur par Moïse lui-même : *Prophetam sicut me suscitabit tibi Dominus Deus tuus; ipsum audies?* Et si cette promesse ne s'est pas réalisée, pourquoi les Juifs croient-ils encore à Moïse? Mais ils n'ont pas la ressource d'échapper à la vérité qui les presse de toutes parts. Les autres prophéties du Pentateuque ont toutes été accomplies au pied de la lettre. Les Assyriens sont passés, ravageant le sol des Hébreux; les Romains sont venus sur leurs trirèmes : ils ont planté leurs aigles victorieuses sur les débris fumants de la cité sainte; le peuple juif est dispersé aux quatre vents du ciel; il est partout, et n'a de patrie nulle part; tous ces détails, minutieusement prédits par Moïse, sont devenus des réalités historiques incontestables. Pourquoi donc la grande prophétie du Rédempteur, du Désiré des nations, du Messie, cette prophétie à laquelle étaient subordonnées toutes les autres, serait-elle précisément la seule qui n'aurait point reçu son accomplissement? Le sceptre n'est-il pas tombé depuis assez de siècles des mains défaillantes de Juda? Pourquoi le rejeton d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, en qui toutes les nations devaient être bénies; pourquoi le Fils de la femme qui devait écraser la tête du serpent; pourquoi l'Etoile de Jacob, le Rédempteur du monde n'a-t-il point paru? Etrange contradiction! Incroyable aveuglement! d'autant plus digne de fixer

[1] *Deuter.*, cap. XXXIV et ultim.

l'attention, qu'il était lui-même prédit. Moïse l'avait flétri d'avance et l'avait formellement consigné dans le Pentateuque, où les Juifs peuvent trouver leur histoire dans le passé, dans le présent et dans l'avenir.

Conclusion. 52. Sur le point de nous séparer de ce Livre divin, après en avoir étudié toutes les pages, nous éprouvons un sentiment d'amère tristesse en songeant aux attaques passionnées dont il a été l'objet. Il ne nous appartient pas d'entrer ici dans tous les détails que nécessiterait une démonstration complète de son authenticité, de son intégrité et de son inspiration divine. Les Pères de l'Eglise, les commentateurs, les apologistes catholiques l'ont fait. Leur défense s'est élevée à la hauteur du génie, et chaque siècle a tour à tour enregistré leurs victoires. Et pourtant les attaques n'ont pas cessé. Pareil à un arbre immense dont les racines profondes défient l'effort des vents, et dont les rameaux vigoureux protégent de leur ombre des générations entières, ce monument divin reste toujours exposé à de nouvelles tempêtes. Il semble provoquer, par son immuable majesté, l'ardeur sans cesse renaissante d'une légion d'ennemis. Mais cette lutte acharnée est elle-même une preuve de la divinité du Livre. On n'attaque ainsi que ce qui est invincible; et la perpétuité de la négation ne peut se rencontrer qu'en face de la vérité immortelle. C'est la lutte de l'enfer contre le ciel, de Satan contre Dieu. Commencée pour l'humanité au pied de l'arbre de la science du bien et du mal, elle se consommera au dernier des jours par le triomphe éternel du bien et l'éternelle réprobation du mal.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE

ET

SOMMAIRES DU PREMIER VOLUME

PREMIERE ÉPOQUE.

DE LA CRÉATION AU DÉLUGE

(4963, création d'Adam, — 3308).

CHAPITRE I. — CRÉATION DU MONDE.

§ I. Dieu. — Cieux visibles et invisibles..... 2

1. Avant tous les temps, Dieu. — 2. Trinité. — 3. *In principio creavit Deus cœlum et terram.* — 4. Notion de Dieu créateur. — 5. Première période de l'œuvre créatrice, distincte des sept jours génésiaques. — 6. *Cieux invisibles.* Les anges. — 7. Mission des anges. — 8. Leur épreuve et leur chute. — 9. Traditions des diverses théogonies sur les anges. — 10. *Cieux visibles.* Ensemble des corps célestes.

§ II. Premier jour de la création..... 13

11. *Terra autem erat inanis et vacua.* — 12. Apparition de la lumière au premier jour. — 13. Des jours génésiaques. Deux opinions à ce sujet.

§ III. Second jour de la création..... 20

14. Firmament. Valeur de cette expression appliquée à l'atmosphère. Action de l'atmosphère. Azur céleste.

§ IV. Troisième jour de la création..... 22

15. L'empire des eaux. — 16. Spectacle de l'Océan. — 17. Loi d'agitation et de salubrité des mers. — 18. Action de la chaleur sur les eaux. — 19. La mer, source intarissable de vie. — 20. *Et appareat arida.* Emersion de la terre du sein des ondes. — 21. Création des végétaux. La géologie confirme l'ordre de création indiqué par Moïse. — 22. Tous les véritables progrès de la

science se font et se feront dans ce sens. — 23. Discussion du texte hébreu de la Genèse, qui indique les trois grands genres de végétaux dans l'ordre où la géologie les découvre elle-même. — 24. Organisation du règne végétal.

§ V. **Quatrième jour de la création**..... 36

25. Première irradiation du soleil, de la lune et des étoiles sur la terre. La distinction établie par Moïse entre la lumière primitive et celle des astres dépassait toutes les connaissances de son époque, et n'a été scientifiquement comprise que dans les temps modernes. — 26. Preuves de fait en faveur de l'époque assignée par la Bible à l'apparition de la lumière sidérale. — 27. Constitution du globe solaire. Rapport de cette question avec le texte de Moïse. — 28. Intérêt qui s'attachait aux investigations de la science sur ce point. — 29. Découverte d'Herschell sur la constitution du soleil, confirmant la vérité du récit génésiaque. — 30. Réfutation de l'objection vulgaire tirée de la petitesse relative de la terre et de la grandeur du soleil. — 31. Puissance divine dans le gouvernement des mondes.

§ VI. **Cinquième jour de la création**..... 45

32. Les poissons et les oiseaux. L'ordre de création des animaux prouve la révélation du récit de Moïse. — 33. Témoignage de Cuvier confirmant l'antériorité de la création des poissons. — 34. La géologie confirme de même la réalité de l'apparition des oiseaux avant les animaux terrestres. Ptérodactyles. — 35. Découvertes d'*Ornitichnites* et de l'oiseau fossile, *Gastornis Parisiensis*.

§ VII. **Sixième jour de la création**..... 54

36. Animaux terrestres. Nouvelle interprétation du verset 20 de la Genèse, par M. l'abbé Glaire. — 37. Trois questions importantes se rattachant à la création du règne animal. — 38. L'ordre indiqué par Moïse pour cette création est confirmé par la science. Prétendue découverte d'un squelette *préadamite* à Œningen. — 39. Témoignage de Cuvier. — 40. Les récentes investigations de la géologie confirment ce témoignage. — 41. Insinuation de M. E. Renan. — 42. Question des *générations* dites *spontanées*. — 43. Exposé de la controverse d'après M. Milne-Edwards. — 44. Conclusion de ce naturaliste, et citations de MM. de Quatrefages, Dumas, Payen et Van-Bénéden. — 45. Accord du texte de Moïse avec la science actuelle sur ce point. — 46. Question de l'*âme sensitive* ou *âme des bêtes*. — 47. Historique de la question. — 48. Opinion peu connue de Cuvier sur cette question. — 49. Sentiment de ce grand homme sur le matérialisme. Conformité de sa doctrine avec la Bible. — 50. Le monde avant l'homme.

CHAPITRE II. — COSMOGONIES PAIENNES.

1. Importance de l'étude des cosmogonies comparées.

§ I. **Cosmogonie chinoise des Kings**..... 83

2. Texte de la cosmogonie chinoise, d'après Confucius et Laotseu, traduction de M. G. Pauthier. — 3. Texte primitif de l'Y-King, de Fou-Hi, sur la cosmogonie. — 4. Appréciation de la cosmogonie chinoise.

§ II. **Cosmogonie persane du Zend-Avesta**..... 86

5. Zoroastre. Notions historiques. — 6. Texte de la cosmogonie de Zoroastre, emprunté à la traduction du Zend-Avesta, d'Anquetil-Duperron. — 7. Doctrine du Zend-Avesta sur le premier principe. — 8. Analogie partielle de cette cosmogonie avec la Genèse. — 9. Comparaison détaillée. Supériorité du texte de Moïse. — 10. Tradition du dogme de la Trinité, consignée dans le Zend-Avesta.

§ III. **Première cosmogonie indienne de Manou**..... 94

11. L'Inde antique. — 12. Texte de la cosmogonie de Manou, traduction de M. G. Pauthier. — 13. Comparaison avec la Genèse. Citation d'un hymne du Rig-Véda. — 14. Supériorité du récit biblique. — 15. Monothéisme primitif de l'Inde. Vestiges du dogme de la Trinité dans ses traditions.

§ IV. **Seconde cosmogonie indienne de Bouddha**..... 101

16. Notions préliminaires. — 17. Texte de la cosmogonie de Bouddha, traduction de M. Schœbel. — 18. Analogie de cette cosmogonie avec les systèmes gnostiques. — 19. Principe monothéiste de la cosmogonie de Bouddha. — 20. Supériorité du récit mosaïque.

§ V. **Cosmogonie phénicienne, d'après Sanchoniaton**.... 109

21. Notions historiques sur la Phénicie et sur Sanchoniaton. — 22. Texte de la cosmogonie de Sanchoniaton, d'après les fragments de cet historien, cités au livre X^e^ de la *Préparation Evangélique* d'Eusèbe. — 23. Importance exagérée que le XVIIIe siècle avait accordée à la cosmogonie de Sanchoniaton. — 24. Principe monothéiste de cette cosmogonie. — 25. Supériorité du récit de Moïse.

§ VI. **Cosmogonie chaldéenne, d'après Bérose**..... 117

26. Notions historiques préliminaires. — 27. Texte de la cosmogonie de Bérose, d'après les fragments de cet historien, cités au IIe chapitre du Ier livre des *Chroniques* d'Eusèbe. — 28. Fable d'*Oannès*. Citation d'Abydène. — 29. Appréciation de la cosmogonie chaldéenne.

§ VII. **Cosmogonie égyptienne, d'après les Livres hermétiques** 121

30. Notions préliminaires. — 31. Texte de la cosmogonie des Livres hermétiques, traduction de M. Champollion-Figeac. — 32. Les inscriptions hiéroglyphiques du temple de Kalabschi (Nubie), interprétées par M. Champollion le Jeune, confirment l'origine égyptienne des Livres hermétiques. — 33. Moïse n'a pas copié la cosmogonie égyptienne. Conclusion. Supériorité absolue de la Genèse sur toutes les autres cosmogonies.

CHAPITRE III. — INTRODUCTION DE L'HOMME SUR LA TERRE.

§ I. **Création de l'homme**..... 129

Dieu vit *que tout était bien*. Examen de cette parole au point de vue scientifique. — 2. L'homme créé à l'image de Dieu. Trace de cette vérité dans la philosophie païenne. — 3. Explication de cette parole d'après saint Augustin et la théologie catholique. — 4. Souveraineté déléguée à l'homme. —

5. L'homme formé du limon de la terre. Explication de cette parole d'après Tertullien. — 6. Le *souffle de vie*, ou l'âme. — 7. Erreur du philosophisme qui rêvait pour l'homme un état de barbarie originelle sous le nom d'*état de nature*. — 8. Deux erreurs fondamentales sur la nature de l'âme. Question de la prétendue *préexistence des âmes*. — 9. Examen de la doctrine matérialiste sur la nature de l'âme. — 10. Immortalité de l'âme.

§ II. **Paradis Terrestre**..... 145

11. Traditions universelles sur l'*arbre de vie* et sur l'*arbre de la science du bien et du mal*. — 12. Attitude des savants modernes en face de la Genèse. Système de *symbolisme*. — 13. Exposé de la théorie de M. E. Renan sur la situation du Paradis Terrestre. — 14. Réfutation du système de M. Renan. — 15. L'autorité des premiers Pères de l'Eglise, invoquée mal à propos par M. Renan à l'appui de sa thèse. Saint Augustin combat le *symbolisme* déjà connu de son temps. — 16. Situation du Paradis Terrestre d'après l'opinion la plus probable. — 17. Le travail, loi de l'humanité.

§ III. **La première parole humaine**..... 155

18. Adam donne des noms aux animaux. Question de l'origine du langage. Témoignage de M. de Humboldt. Action humaine dans le développement du langage.

§ IV. **Création de la femme. — Unité de l'espèce humaine.** 159

19. Doctrine de saint Thomas sur la création de la femme. — 20. Examen de l'opinion du cardinal Cajétan, qui expliquait dans un sens purement allégorique le récit de la création de la femme. Réfutation des objections. Réalité de ce récit. — 21. Figure prophétique de Jésus-Christ et de l'Eglise dans la création de la femme, d'après saint Augustin. — L'œuvre des six jours est terminée. — 22. Etat d'innocence d'Adam et d'Eve dans le Paradis Terrestre. — 23. Question de l'unité de l'espèce humaine. — 24. Isaac La Peyrère. Système des *Préadamites*. — 25. Théorie de M. Agassiz sur la multiplicité des races humaines et les *huit centres principaux de création* pour l'homme. — 26. Réfutation de la théorie de M. Agassiz, d'après M. de Quatrefages. — 27. Objection tirée de la race nègre. — 28. Objection tirée du peuplement de l'Amérique, antérieur à la découverte de ce pays par Christophe Colomb. — 29. Conclusion. L'unité de l'espèce humaine, enseignée par Moïse, est confirmée par la science.

CHAPITRE IV. — DÉCHÉANCE ORIGINELLE.

§ I. **Le septième jour**..... 177

1. Repos de Dieu, doctrine de saint Augustin. — 2. Le *sabbat*, ou septième jour, d'après les traditions universelles. — 3. La première fête du septième jour au Paradis Terrestre.

§ II. **Tentation**..... 180

4. Durée du séjour d'Adam et d'Eve dans le Paradis Terrestre. — 5. Le tentateur. — 6. Pourquoi le serpent de la Genèse nous représente l'ange déchu ou Satan. — 7. Objection de Voltaire. Action de Satan sur le monde. — 8. Pourquoi Dieu n'a pas créé l'homme impeccable. — 9. Dialogue entre Eve et le serpent.

§ III. Chute 189

10. L'*arbre de la science du bien et du mal.* Aveu de M. Renan sur la conformité du texte de la Genèse avec les traditions brahmaniques. Objection du même auteur. — 11. Est-il vrai que les premiers chapitres de la Genèse soient isolés dans la tradition israélite, ainsi que l'affirme M. Renan? — 12. Traditions universelles confirmant celle de la Bible. — 13. Nature et propriété de l'*arbre de la science du bien et du mal.* — 14. Caractère général de la défense divine, qui devait, d'après le sentiment des saints Pères, s'étendre à tous les hommes, en supposant qu'Adam n'eût point péché. Chute d'Eve. — 15. Chute d'Adam. — 16. Premières suites de la faute. Apparition du juge souverain.

§ IV. Promesse divine de rédemption. — Expulsion du Paradis Terrestre 199

17. Confusion et remords d'Adam et d'Eve. — 18. Malédiction du serpent. Promesse d'un Sauveur. — 19. Cette promesse fut-elle comprise par nos premiers parents? — 20. Sentence divine portée contre la femme. — 21. Malédiction de la terre. Condamnation d'Adam. — 22. Doctrine catholique sur le péché originel, d'après saint Thomas. Conformité de la doctrine catholique avec les traditions hébraïques sur ce point. Transmission du péché originel aux enfants d'Adam. — 23. Sans le dogme du péché originel l'homme serait à lui-même un mystère inexplicable. — 24. Dieu revêt Adam et Eve de tuniques de peau. — 25. Objection tirée du livre Περὶ Ἀρχῶν d'Origène. — 26. Adam et Eve chassés du Paradis Terrestre. — 27. Les chérubins placés au seuil de l'Eden. Nouvelle interprétation de M. E. Renan.

CHAPITRE V. — LE MONDE ANTÉDILUVIEN (4963-3308).

§ I. Caïn et Abel 216

1. La première naissance. Traditions thalmudiques sur Caïn et Abel. — 2. Abel, figure de Jésus-Christ. Virginité d'Abel. — 3. Caïn, agriculteur. Abel, pasteur de brebis. — 4. Sacrifice offert par les deux frères. Notions générales sur le sacrifice. — 5. Origine du sacrifice. — 6. La prohibition de manger la chair des animaux n'existait pas pour les premiers hommes. — 7. Le sacrifice de Caïn est rejeté par le Seigneur. — 8. Communication de Dieu à Caïn. Une interprétation de Calvin. — 9. Le fratricide. — 10. Traditions du Targoum sur le fratricide de Caïn. — 11. Punition divine de Caïn. — 12. Réponse à l'objection tirée des paroles de Caïn : « Le premier qui me rencontrera me donnera la mort. » — 13. Pourquoi Caïn, le fratricide, ne fut-il pas puni de mort? — 14. Signe de malédiction divine imprimé sur le front de Caïn.

§ II. Descendance de Caïn, appelée dans l'Écriture les Fils des hommes 235

15. Difficulté philologique de l'expression de « terre de *Nod*, » désignée par la Bible comme le séjour de Caïn après son crime. — 16. Descendance de Caïn. Crime de Lamech. — 17. Tradition juive sur le crime de Lamech, qui aurait tué involontairement Caïn, son aïeul. — 18. Perversité des descendants

de Caïn, appelés dans l'Ecriture les *Fils des hommes*. — 19. Invention des arts. — 20. Découverte récente des traces de l'industrie antédiluvienne, par M. Boucher de Perthes. — 21. Caractère exclusivement lapidaire de l'industrie antédiluvienne, confirmant la vérité du récit de Moïse.

§ III. **Descendance de Seth, ou les Fils de Dieu**..... 242

22. Importante remarque sur le nombre réel des générations antédiluviennes — 23. Généalogie des dix patriarches antédiluviens, descendants de Seth. — 24. Traditions universelles sur les dix générations qui précédèrent le déluge. — 25. Le patriarche Seth. Livres apocryphes publiés sous son nom. — 26. Origine du nom de *Fils de Dieu*, donné, à l'époque d'Enos, aux descendants de Seth. — 27. Le patriarche Hénoch. — 28. Prophéties apocryphes publiées sous le nom d'Hénoch. — 29. Longévité des hommes avant le déluge. — 30. Traditions universelles sur la longévité antédiluvienne. — 31. Les *Néphilim* ou géants.

§ IV. **Chronologie du monde antédiluvien**..... 257

32. Difficultés générales que présente l'étude des origines bibliques. — 33. Difficultés spéciales de la chronologie antédiluvienne. — 34. Les divergences chronologiques entre l'hébreu, le samaritain et la version des Septante, ne sauraient atteindre l'intégrité essentielle de la Bible. — 35. Ces divergences expliquent la variation de près de deux mille ans entre les différentes chronologies autorisées par l'Eglise.

CHAPITRE VI. — LE DÉLUGE (3308).

§ I. **Corruption générale**..... 264

1. La corruption envahit les descendants de Seth. — 2. Véritable sens du *Filii Dei* de la Vulgate; Ἄγγελοι τοῦ Θεοῦ de la version des Septante. — 3. Fausse interprétation de Ἄγγελοι τοῦ Θεοῦ, par quelques Pères des premiers siècles de l'Eglise. — 4. Texte de la Genèse sur lequel Calvin prétendait appuyer sa théorie du *serf-arbitre*. — 5. Dieu prononce la condamnation des races antédiluviennes. — 6. Pourquoi les animaux sont-ils compris dans la catastrophe destinée à engloutir la race humaine? Pourquoi n'y aura-t-il plus de nouveau déluge jusqu'à la consommation des siècles? — 7. Que faut-il penser du salut éternel des victimes du déluge?

§ II. **Construction de l'arche**..... 271

8. Dieu ordonne à Noé de construire l'arche. — 9. La construction de l'arche était-elle possible à l'époque de Noé? — 10. Etait-il possible de rassembler des couples de tous les animaux pour les faire entrer dans l'arche? — 11. La capacité de l'arche était-elle suffisante pour contenir les animaux de chaque espèce? — 12. La famille de Noé pouvait-elle suffire aux soins réclamés par la présence des animaux dans l'arche?

§ III. **Le déluge**..... 281

13. Noé entre dans l'arche avec sa famille. — 14. Tableau du déluge. — 15. Fin du déluge.

§ IV. Universalité du déluge 284

16. La question de l'universalité du déluge touche à la théologie, à la science et à l'histoire. — 17. Objections faites par divers interprètes de l'Ecriture sainte contre l'universalité du déluge. — 18. Réponse des interprètes de l'Ecriture sainte qui soutiennent l'universalité du déluge. — 19. Théologiquement, l'opinion de l'universalité du déluge est la plus probable. — 20. L'église n'a pas défini dogmatiquement la question de l'universalité du déluge. Incident relatif à Isaac Vossius. — 21. Variations de la science dans la question de l'universalité du déluge. Cuvier soutient cette opinion. — 22. Témoignages de MM. A. Boué, Pallas, Nérée-Boubée et Dolomieu. — 23. Réaction de quelques géologues actuels contre cette opinion. Résumé de la controverse.

§ V. Traditions historiques sur le déluge 295

24. Unanimité des témoignages historiques confirmant le récit de Moïse. — 25. Déluge de Xisuthrus. — 26. Déluge de Deucalion. — 27. Traditions phéniciennes et arméniennes sur l'arche de Noé. Médailles de Κιβώτος, ou de l'*arche*. — 28. Récit indien du déluge. — 29. Tradition chinoise sur le déluge. — 30. M. de Humboldt trouve dans les monuments mexicains antérieurs à la découverte de l'Amérique, la tradition du déluge. — 31. Légende du déluge chez les indigènes des îles Marquises. — 32. Résumé de la controverse. Réponse à une nouvelle théorie de M. Renan.

DEUXIÈME ÉPOQUE.

DU DÉLUGE A LA VOCATION D'ABRAHAM

(3308-2296).

CHAPITRE UNIQUE. — FORMATION DES RACES.

§ I. La terre après le déluge 306

1. Réapparition de l'homme sur la terre dévastée. — 2. Noé élève un autel, et offre un sacrifice au Seigneur. — 3. Dieu promet de ne plus frapper la terre par un nouveau déluge. Prescriptions divines faites à Noé. — 4. L'empire de l'homme sur les animaux est confirmé. — 5. Défense de manger le sang avec la chair des animaux. Raison de cette défense. — 6. La peine de mort prononcée contre le meurtrier. — 7. L'arc-en-ciel, témoignage visible de la miséricorde divine. — 8. *Præcepta Noachidarum*, d'après le Thalmud.

§ II. Faute de Cham. — Prophétie de Noé 316

9. Faute de Cham. Malédiction prophétique de sa race. — 10. Principe de l'autorité paternelle. Tradition juive sur la faute de Cham. — 11. Théorie de l'esclavage antique, d'après saint Augustin. Une grossière plaisanterie de Calvin.

— 12. Réalisation dans l'histoire de la malédiction prononcée par Noé contre la race de Cham. Système de M. Renan sur le prophétisme hébreu. — 13. Traditions païennes confirmant la réalité de la prophétie de Noé. — 14. Livres apocryphes publiés sous le nom de Noé. Noé, figure de Jésus-Christ. Sa mort (2958).

§ III. Tour de Babel (2907 av. Jésus-Christ) 524

15. Récit biblique de la tour de Babel. — 16. Appréciation de ce récit par M. Renan. — 17. Est-il vrai que le récit de la tour de Babel soit « un mythe de date récente? » — 18. Témoignage de la sibylle Bérosienne, cité par Moïse de Corène, et traduit par Volney. — 19. Traditions conformes chez les Grecs. Traditions du déluge retrouvées par M. de Humboldt en Amérique. — 20. Découverte récente des ruines de Babel. Observations de M. de Saulcy à ce sujet. — 21. Confusion des langues. — 22. La langue primitive s'est-elle conservée après la confusion des langues? — 23. La division des langues fut-elle un fait instantané et miraculeux?

§ IV. Dispersion des fils de Noé. — Origines des races actuelles 536

24. Généalogie des nations. — 25. Y eut-il réellement un partage de la terre fait par Noé à ses enfants? — 26. Race de Japhet. — 27. Race de Cham. — 28. Nemrod, petit-fils de Cham. — 29. Descendance de Mesraïm; Phuth et Chanaan, fils de Cham. — 30. Race de Sem. — 31. Tableau ethnographique de la descendance des fils de Noé. — 32. Résumé de la question ethnographique, qui se rattache à la généalogie des fils de Noé.

§ V. Chronologie des patriarches postdiluviens 547

33. Supériorité de Moïse sur tous les historiens qui ont raconté les origines des peuples. — 34. Descendance patriarcale de Sem. — 35. Différences chronologiques entre les textes de l'Ecriture, au sujet des patriarches postdiluviens.

TROISIÈME ÉPOQUE.

DE LA VOCATION D'ABRAHAM A MOISE

(2296-1785).

CHAPITRE I. — ABRAHAM (2366-2191).

§ I. Célébrité d'Abraham dans le monde antique 553

1. Célébrité d'Abraham dans l'histoire profane. Témoignage d'Artapan, historien de la Perse. — 2. Témoignages de Bérose, Eupolème et Nicolas de Damas, historiens de la Chaldée. — 3. Tradition grecque au sujet d'Abraham. — 4. Caractère historique d'Abraham.

§ II. Vocation d'Abram (2366-2280)..... 359

5. Famille d'Abram (2366). — 6. Migration de Tharé, père d'Abram. — 7. Vocation d'Abram. Promesses divines. — 8. Abram s'établit sur la terre de Chanaan. — 9. Voyage d'Abram en Egypte. Le Pharaon et Saraï. — 10. Séparation d'Abram et de Loth. — 11. Abram délivre Loth, enlevé par le roi d'Elam. Melchisédech. — 12. Alliance du Seigneur avec Abram. Promesse d'un fils. — 13. Naissance d'Ismaël (2280). — 14. Le nom d'*Abram* changé en celui d'*Abraham*, et le nom de *Saraï* en celui de *Sara*. Circoncision.

§ III. Destruction de Sodome (2267)..... 376

15. Apparition des trois anges à Abraham sous le chêne de Mambré. — 16. Destruction de Sodome. — 17. Les villes maudites n'ont pas été englouties sous les eaux du lac Asphaltite ou mer Morte. — 18. Citations des auteurs anciens qui ont vu les ruines des villes coupables. — 19. Origine de l'erreur vulgaire qui a cru à une inondation plus récente de Sodome et de Gomorrhe. — 20. Découverte des ruines de Sodome et de Gomorrhe par M. de Saulcy. — 21. La destruction de Sodome et de Gomorrhe est un fait miraculeux. — 22. Episode de la femme de Loth.

§ IV. De la naissance d'Isaac à la mort d'Abraham (2266-2191)..... 390

23. Naissance de Moab et d'Ammon, fils de Loth. — 24. Abraham chez l'Abimélech de Gérara. — 25. Naissance d'Isaac (2266). Expulsion d'Agar et d'Ismaël. — 26. Alliance conclue entre Abraham et l'Abimélech de Gérara. — 27. Sacrifice d'Isaac. — 28. Héroïsme d'Abraham. — 29. Le sacrifice d'Isaac, figure du Sacrifice de la Croix. — 30. Mort de Sara. Grotte sépulcrale de Makfelah. — 31. Voyage d'Eliézer en Chaldée. Isaac épouse Rébecca (2226), — 32. Mort d'Abraham.

CHAPITRE II. — ISAAC (NÉ 2266 — MORT 2086).

Isaac..... 405

1. Transmission du droit de primogéniture et des Promesses divines. — 2. Naissance d'Esaü et de Jacob (2206). Esaü vend son droit d'aînesse. — 3. Caractère d'Esaü. — 4. Promesse de Dieu à Isaac. Sens de cette promesse. — 5. Le nouvel Abimélech de Gérara. Séjour d'Isaac à Gérara. — 6. Alliance jurée entre Isaac et l'Abimélech. — 7. Double mariage d'Esaü avec deux Chananéennes. — 8. Jacob surprend la bénédiction solennelle de son père Isaac. — 9. Qu'était-ce que la bénédiction solennelle des patriarches? — 10. Que faut-il penser, au point de vue de la moralité, de la conduite de Jacob surprenant la bénédiction d'Isaac? — 11. Rébecca envoie Isaac en Mésopotamie, pour le soustraire à la vengeance d'Esaü. — 12. Esaü se choisit une nouvelle épouse dans la tribu d'Ismaël. — 13. Vision au désert. L'échelle de Jacob. La pierre de Béthel. — 14. Jacob et Rachel au puits de Charres. — 15. Jacob chez Laban, son oncle maternel. Il épouse successivement Lia et Rachel. — 16. Naissance des douze fils de Jacob, et de Dina, leur sœur (2122-2113). — 17. Conventions entre Jacob et Laban. Prospérité de Jacob. — 18. Jacob

quitte furtivement la maison de Laban. — 19. Laban poursuit Jacob et visite la caravane pour rechercher ses *Théraphim*, enlevés par Rachel. — 20. Alliance et paix jurées entre Jacob et Laban à Galaad. — 21. Réconciliation de Jacob avec Esaü. — 22. Expédition contre les Sichimites. — 23. Enlèvement de Dina par les fils du roi de Salem. Meurtre des Sichimites. — 24. Jacob détruit les objets d'un culte idolâtrique conservés par la caravane. Dieu lui apparaît à Béthel. — 25. Mort de Rachel à Ephrata. Retour de Jacob près de son père. Mort d'Isaac et de Rébecca

CHAPITRE III. — JACOB (NE 2206 — MORT 2059).

Jacob 440

1. Dessein providentiel pour la transmission des Promesses de salut. — 2. Esaü et Jacob se séparent, le premier pour habiter l'Idumée, le second pour séjourner au pays de Chanaan. — 3. Joseph vendu par ses frères. — 4. Prédilection paternelle. — 5. Commerce d'aromates à l'époque patriarcale. — 6. Joseph est acheté comme esclave par Putiphar, chef des milices du Pharaon qui régnait alors en Egypte. — 7. Joseph en prison. Songes du chef des échansons et du chef des panetiers. — 8. Songes du Pharaon. Joseph les explique. — 9. Greniers d'abondance. Pourquoi ils étaient possibles en Egypte, à l'époque de Joseph. — 10. Le Pharaon choisit Joseph pour ministre. — 11. Naissance des enfants de Joseph. Famine en Egypte. — 12. Les frères de Joseph viennent acheter du blé en Egypte. Siméon est retenu prisonnier. — 13. Retour des fils de Jacob auprès de leur père. — 14. Nouveau voyage des fils de Jacob en Egypte. Benjamin les accompagne. — 15. La coupe d'argent de Joseph retrouvée dans le sac de Benjamin. — 16. Joseph se fait reconnaître par ses frères. — 17. Le Pharaon mande Jacob en Egypte. 18. Jacob retrouve son fils Joseph en Egypte. — 19. Adoption par Jacob d'Ephraïm et de Manassé, fils de Joseph. — 20. Jacob, dans sa bénédiction solennelle, fait passer le droit de primogéniture à Juda, son quatrième fils. — 21. Caractère divin de la prophétie de Jacob. — 22. Mort de Jacob. Sa sépulture dans la grotte de Makfelah. — 23. Mort de Joseph (2003). — 24. Caractère dominant de l'époque patriarcale.

CHAPITRE IV. — JOB (VERS L'AN 1800 AV. JÉSUS-CHRIST).

Job 477

1. Israël et l'Egypte. — 2. Seconde branche de la famille patriarcale. Job ou Jobab, descendant d'Esaü. — 3. Incertitude sur l'auteur du Livre de Job et le temps où il fut écrit. — 4. Vertus patriarcales et prospérité de Job. — 5. Satan obtient de Dieu la permission de frapper Job dans ses richesses et dans ses affections de famille. — 6. Job, dépouillé de toutes ses richesses et privé de ses enfants, reste fidèle à Dieu. — 7. Satan obtient de Dieu la permission de frapper Job dans sa personne. — 8. Job est visité par ses trois amis, Eliphaz, Baldad et Sophar. — 9. Impuissance de la philosophie à résoudre le problème agité dans le Livre de Job. — 10. Première lamentation de Job. — 11. Eliphaz de Théman répond à Job et veut lui prouver qu'il a

mérité ses infortunes par quelque grande faute. — 12. Job repousse le reproche d'Eliphaz et s'humilie sous la main de Dieu. — 13. Job a conservé dans sa pureté primitive la tradition patriarcale déjà obscurcie dans le reste de l'Idumée. — 14. Baldad soutient que l'adversité est toujours la punition d'une faute, et la prospérité la récompense des vertus. — 15. Touchante prière de Job. — 16. Sophar reprend, en l'exagérant encore, la thèse de ses deux amis. — 17. Réponse de Job à Sophar. — 18. Récriminations d'Eliphaz. — 19. Appel de Job au Rédempteur à venir. — 20. Nouvelles accusations. Job y répond par le tabbleau de sa vie innocente et pure. — 21. Eliu. — 22. Le Seigneur apparaît dans sa majesté. — 23. L'innocence de Job est proclamée par le Seigneur. — 24. Job est rétabli dans sa première prospérité. — 25. Conclusion. La critique moderne en face du Livre de Job

---

QUATRIÈME ÉPOQUE.

DE MOISE A SALOMON (1725-1001).

ÈRE MOSAIQUE (1725-1605).

CHAPITRE I. — EXODE (1725-1646).

§ I. La science contemporaine en face des miracles mosaïques..... 507

1. Souvenir des Promesses divines miraculeusement perpétué au sein des générations. — 2. L'exégèse historique moderne en face des miracles de Moïse. Système de M. Munk. — 3. Réfutation de ce système. — 4. Le catholicisme proclame la vérité des miracles de Moïse. — 5. L'héritage spirituel des patriarches et des prophètes a été recueilli par le catholicisme.

§ II. Caractère historique de Moïse..... 513

6. Moïse historien. — 7. Moïse libérateur et thaumaturge. — 8. Moïse législateur. — 9. Moïse prophète. — 10. Traditions des écrivains de l'antiquité profane sur Moïse.

§ III. Servitude des Hébreux en Egypte..... 520

11 Juda, chef de la famille patriarcale. Insinuation de M. J. Salvador. — 12. Naissance de Pharès et de Zara, fils de Juda et de Thamar. — 13. Un Pharaon à qui Joseph était inconnu opprime les Hébreux. — 14. Concordance du récit biblique avec la science des hiéroglyphes égyptiens, par M. Champollion le Jeune.

§ IV. Naissance et vocation de Moïse..... 526

15. L'enfant sauvé des eaux. — 16. Education et jeunesse de Moïse. — 17. Moïse met à mort un Egyptien qui outrageait un Hébreu. — 18. Moïse se réfugie

au pays de Madian, et épouse Séphora, fille du prêtre madianite Jéthro. — 19. La montagne d'Horeb et le Buisson ardent. — 20. Caractère miraculeux de la première manifestation de Dieu à Moïse. — 21. Résistance de Moïse à la mission que le Seigneur veut lui donner. Prodiges qui confirment cette mission et triomphent des hésitations du Prophète. — 22. *Indurabo cor Pharaonis.* Sens de cette parole. — 23. Moïse, de retour en Egypte, fait connaître sa mission divine au peuple d'Israël.

§ V. **Plaies d'Egypte (1646)**..... 538

24. Première entrevue de Moïse et du Pharaon. Appréciation du rôle de Moïse, par M. Salvador. — 25. Le Pharaon aggrave l'oppression des Hébreux. — 26. Seconde entrevue de Moïse et du Pharaon. — 27. *Incantationes ægyptiacæ.* Sens de cette parole. — 28. Pouvoir de Satan sur le monde, d'après saint Augustin et saint Thomas. — 29. Première plaie d'Egypte : l'eau du Nil changée en sang. — 30. Deuxième plaie d'Egypte : invasion des grenouilles. — 31. Troisième plaie d'Egypte : nuée de moucherons ou moustiques. — 32. Quatrième plaie d'Egypte : les mouches. — 33. Cinquième plaie d'Egypte : mortalité sur les animaux. — 34. Sixième plaie d'Egypte : les ulcères. — 35. Septième plaie d'Egypte : la grêle. — 36. Huitième plaie d'Egypte : les sauterelles. — 37. Neuvième plaie d'Egypte : les ténèbres. — 38. Dixième plaie d'Egypte : la mort des premiers-nés; l'agneau pascal. — 39. Sortie d'Egypte.

§ VI. **Passage de la mer Rouge**..... 562

40. Institution de la Pâque. — 41. La colonne de nuée. — 42. Passage de la mer Rouge. — 43. Cantique de délivrance. — 44. M. Salvador et le miracle du passage de la mer Rouge.

CHAPITRE II. — LÉGISLATION DE MOISE.

§ I. **Le peuple hébreu au Sinaï (1646)**..... 571

1. Murmure du peuple dans le désert de Sin. — 2. Les cailles. — 3. La manne. 4. La manne des Hébreux et l'Académie des sciences. — 5. Impuissance de l'exégèse naturaliste. — 6. Raison du séjour des Hébreux au désert. — 7. Défaite des Amalécites. — 8. Jéthro vient à la rencontre de Moïse. Etablissement des juges du peuple. — 9. Arrivée des Israélites au Sinaï. — 10. Décalogue. — 11. Théories rationalistes. — 12. Le Décalogue est, dans l'ordre historique et moral, un véritable miracle. — 13. Merveilleuse extension de la loi donnée au Sinaï. Système de M. Salvador. — 14. Réfutation du système de M. Salvador. — 15. *Testamentum fœderis.*

§ II. **La loi mosaïque et la critique contemporaine**..... 595

16. La loi juive n'est pas l'œuvre du génie humain. — 17. Appréciation de la loi juive par M. Hoefer. — 18. Appréciation de la loi juive par M. Salvador. — 19. Appréciation de la loi juive par M. Munk. — 20. M. Renan promet une théorie qui fera enfin comprendre la loi juive. — 21. Pour mieux expliquer la loi juive, M. Renan supprime l'œuvre de Moïse. — 22. La théorie de M. Renan n'éclaircit rien. — 23. Contradictions des divers systèmes rationa-

listes en face de la loi juive. — 24. Moïse et la loi juive sont des réalités. — 25. L'institution hébraïque offre des particularités qu'on ne rencontre pas ailleurs dans l'histoire. — 26. L'histoire du peuple juif n'est pas, ainsi que le dit M. Renan, une histoire comme une autre.

§ III. **Principe divin et but providentiel de la loi juive**..... 607

27. Pour comprendre la législation juive, il faut l'étudier dans l'ordre sous lequel Moïse l'a rangée. — 28. Le principe de la législation juive est divin. — 29. Le nom de Jéhovah n'est point, comme le prétend M. Salvador, un nom symbolique. — 30. Souveraineté absolue et domaine réel de Jéhovah dans la loi juive. — 31. But providentiel de l'élection du peuple juif.

§ IV. **Unité de plan de la loi mosaïque**..... 615

32. Toute la loi dérive du Décalogue. — 33. Sommaire de la loi présenté au peuple par Moïse après la promulgation du Décalogue. Adoration et culte. — 34. Respect pour le nom sacré de Jéhovah. Sabbat. Année sabbatique. — 35. Autorité paternelle. Autorité civile. Homicide. — 36. Mœurs publiques Lois relatives à la propriété. — 37. Administration de la justice.

§ V. **Culte**..... 623

38. Le palais du roi d'Israël. — 39. Contribution volontaire du peuple juif pour la construction du Tabernacle. — 40. Forme du Tabernacle. — 41. Le Saint des Saints. Le Sanctuaire. — 42. Le Parvis. — 43. Appréciation du sacerdoce mosaïque par M. Munk. — 44. Réfutation du système de M. Munk. — 45. Les Lévites. — 46. Le Sacerdoce juif. Fonctions extérieures. La lèpre. — 47. Fonctions sacrées. — 48. Le Grand Prêtre. — 49. Sacrifices. — 50. Notion spiritualiste du sacrifice chez les Hébreux. — 51. Fêtes. — 52. Distinction des animaux purs et impurs. Impuretés légales.

§ VI. **Pouvoirs publics. — Lois pénales**..... 638

53. Importance capitale du culte dans l'ensemble de la loi mosaïque. — 54. Juges. Anciens. Princes des tribus. *Schoterim*. — 55. Droit de guerre. — 56. Institution monarchique. — 57. Loi pénale. Crimes de lèse-majesté divine. — 58. Crimes de lèse-paternité. — 59. Villes de refuge. — 60. Peines capitales et peines afflictives en usage chez les Hébreux.

§ VII. **Famille. — Propriété**..... 649

61. Rapports entre le cinquième et le sixième article du Décalogue. — 62. Empêchements dirimants du mariage. — 63. Moralité publique et sa sanction. — 64. Polygamie et loi sur le divorce. — 65. Propriété. — 66. Caractère essentiellement spiritualiste de la loi juive. Conclusion.

CHAPITRE III. — QUARANTE ANS AU DÉSERT (1645-1605).

§ I. **Au pied du Sinaï (1645-1644)**..... 655

1. Agitation des Hébreux causée par l'absence de Moïse. — 2. Le peuple demande à Aaron de nouveaux dieux. — 3. La conduite d'Aaron et du peuple serait inexplicable dans l'hypothèse rationaliste. — 4. Faiblesse d'Aaron. — 5. Adoration du veau d'or. Réponse aux objections des adversaires du

texte sacré. — 6. Menaces du Seigneur. Prière de Moïse. — 7. L'efficacité de la prière ne déroge en rien à la puissance et à l'immutabilité divines. — 8. Moïse descend de la montagne. Punition des Juifs idolâtres. — 9. Justice et opportunité du châtiment. — 10. Pénitence du peuple. Intercession de Moïse près du Seigneur. — 11. Moïse contemple la gloire de Jéhovah sur le Sinaï. — 12. Caractère exceptionnel de ces récits de l'Exode. Impossibilité pour les rationalistes de leur trouver une explication plausible. — 13. Eclat divin qui rayonnait sur le visage de Moïse. — 14. Béséléel et Ooliab. — 15. Erection du Tabernacle. — 16. Consécration du grand prêtre Aaron et de ses fils. — 17. Consécration des Lévites. Système de M. Salvador. — 18. L'organisation que M. Renan trouve trop compliquée était indispensable. — 19. Dénombrement général des fils d'Israël. — 20. Mort de Nadab et Abiu, fils d'Aaron. — 21. L'Egyptien blasphémateur, fils de la Juive Salumith.

§ **II. Vie nomade (1644-1606)**..... 684

22. Départ du Sinaï. Ordre de marche. Hobab, fils de Jéthro. — 23. Murmures du peuple. Prière de Moïse au Seigneur. — 24. Nécessité pour Moïse de s'adjoindre des coopérateurs pour l'administration du camp. — 25. Institution des soixante-dix Anciens. — 26. Théorie de M. Salvador. — 27. Les cailles. — 28. Murmures de Marie et d'Aaron contre Moïse. — 29. Voyage d'exploration au pays de Chanaan. — 30. Retour des envoyés. Révolte du peuple. Le Seigneur le condamne à demeurer quarante ans au désert. — 31. Défaite des Israélites rebelles par les Chananéens et les Amalécites. — 32. Réponse de M. Munk aux objections élevées contre le séjour de quarante ans au désert. Inscriptions sinaïtiques. — 33. Révolte de Coré, Dathan et Abiron. — 34. Punition des coupables. — 35. La verge fleurie d'Aaron. — 36. Mort de Marie, sœur de Moïse et d'Aaron. — 37. Torrent de Contradiction. — 38. Le roi d'Edom refuse aux Hébreux le passage par ses terres. — 39. Mort d'Aaron.

§ **III. Conquêtes et mort de Moïse (1605)**..... 715

40. Défaite d'Arad, roi de Chanaan. Serpent d'airain, figure de la croix de notre Seigneur Jésus-Christ. M. Renan. — 41. Hymnes guerriers. Défaite de Séhon, roi des Amorrhéens. — 42. Og, roi de Basan. Premier partage de la conquête. — 43. L'ânesse de Balaam. — 44. Prophéties de Balaam. — 45. Prévarication des Hébreux dans les plaines de Moab et de Madian. — 46. Défaite des Madianites. — 47. Moïse promulgue de nouveau la loi. — 48. Moïse institue Josué son successeur. — 49. Cantique de Moïse. — 50. Bénédiction des tribus. Mort de Moïse. — 51. *Non surrexit ultra propheta in Israel sicut Moyses.* — 52. Conclusion.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

PARIS. — IMPRIMERIE PIERRE LAROUSSE, RUE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS, 49.

Ô Marie conçue sans péché,
priez pour nous qui avons recours à vous!

Les 20 premières pages de ce PDF donne un aperçu de la qualité, *bonne ou mauvaise,* de l'édition papier. La qualité dépend du livre original dont nous nous sommes servi pour produire le fac-similé (*texte numérisé*).

Il est possible de commander l'édition papier à prix abordable en visitant le site :

canadienfrancais.org

Plusieurs autres livres sont également disponibles sur le même site, toujours à prix abordable.

Cet ouvrage est dans le domaine public.

Année 2020
canadienfrancais.org